



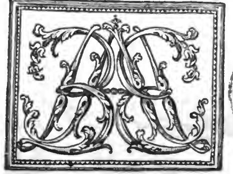
LA BIBLIOTHEQUE DES PREDICATEURS,

QUI CONTIENT LES PRINCIPAUX SUJETS DE LA MORALE CHRÉTIENNE,

Mis par ordre alphabétique.

*Par le R. Pere *** de la Compagnie de JESUS.*

TOME SECOND.





A LYON,
Chez ANTOINE BOUDET, ruë Merciere, à la Croix d'or.

M. DCCXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

TABLE

DES SUJETS CONTENUS dans ce second Volume.

C.

Fin de la Table des Sujets du second Volume.

LA

LA BIBLIOTHEQUE DES PREDICATEURS,

Contenant les principaux Sujets de la Morale Chrétienne.

C.

CHRISTIANISME, RELIGION CHRETIENNE,

son Excellence, son Etablissement, Motifs de crédibilité, Persécutions, Martyrs, & Miracles.

AVERTISSEMENT.

IL n'y a point de sujet qu'il soit plus à propos de separer de plusieurs autres qui y ont du rapport, que celui-cy. Parler de l'établissement du Christianisme, de la Religion Chrêtienne, de l'Eglise, de la Foy & de la Loy de Jesus-Christ, c'est parler de la même chose en des termes differens: Cependant la Religion Chrêtienne, la Foy, l'Eglise, & la Loy de l'Evangile, sont des sujets qu'on ne doit pas confondre, à moins de prendre un sujet trop ample, & plus propre d'un livre que d'un juste discours. Ainsi en parlant du Christianisme, ou de la Religion Chrêtienne, nous nous bornerons à son établissement, à son progrés, & aux motifs de crédibilité, pour en faire voir la vérité & l'obligation que tous les hommes ont de l'embrasser. Car pour ce qui est de la vocation au Christianisme, du nom & des devoirs du Chrêtien, nous en avons déja parlé, en traitant des obligations du Baptême.

Or dans ce sujet du Christianisme, ou de la Religion Chrêtienne, ainsi restraint & limité, ce que le Predicateur doit avoir en vuë, c'est de confirmer ses Auditeurs dans la vérité de cette Religion, de leur faire connoître & admirer la bonté de Dieu à leur égard, de les avoir fait naître dans un temps auquel la Religion est établie; de leur donner une haute idée de son excellence & de sa sainteté, & par ce moyen de les engager à répondre par la sainteté de leur vie à cet incomparable bienfait.

Ce qu'il y a donc à observer dans un Sermon sur cette matiere, c'est de ne point empieter sur les autres, comme seroit de parler de la nature & des conditions de la Foy, de s'étendre sur les marques de la véritable Eglise, ou sur les obligations du Christianisme: qui sont d'autres sujets qu'il ne faut pas confondre avec celui-cy; lequel fournit assez dequoy faire un discours solide & fructueux.

PARAGRAPHE PREMIER.

DIVERS DESSEINS ET PLANS de Discours sur ce sujet.

I. ON peut faire un beau discours sur l'excellence de la Religion Chrêtienne, en faisant voir qu'elle est la seule qui perfectionne, & qui éleve l'homme, & le conduit sûrement à sa fin, qui est d'être éternellement heureux. Pour cela, il ne faut que se souvenir que deux facultez distinguent l'homme de tous les autres animaux, sçavoir l'entendement & la volonté. Or la Religion Chrêtienne conduit & perfectionne l'une & l'autre. Elle conduit sûrement l'entendement par les vérités qu'elle enseigne : elle regle parfaitement la volonté par la Morale qu'elle prescrit. C'est ce qui fera le partage du Sermon.

1. Pour ce qui est de conduire l'entendement, de l'élever & de l'annoblir, on le peut prouver par la comparaison avec quatre sortes de Sectes qui sont opposées à la Religion Chrêtienne, sçavoir celle des Payens, celle des Juifs, celle des Athées, & celle des Hérétiques. Les Payens la détruisent par une multiplicité monstrueuse de divinitez. Les Juifs l'obscurcissent par leurs figures. Les Héretiques l'alterent par leur bizareries, n'en croyant que ce qu'il leur plaît. Les Athées l'étouffent, & n'en ont point du tout. Mais ni les uns ni les autres ne trouveront jamais ni de sûreté ni du repos d'esprit que dans la Religion Chrêtienne. 1°. Pour les Payens, qui n'ont suivi que leurs imaginations, quelle confusion de langage dans cette tour de Babel ? pas une Nation qui n'ait ses Dieux differens ; & Rome qui les a tous reçûs, a exclu la seule véritable Religion. Quelle erreur & quel aveuglement dans les plus sages même du Paganisme ? Le premier & le plus ancien qui a fait profession de la Philosophie a été un visionnaire ; celui qu'ils ont appellée le Divin, est quelquefois moins qu'homme ; le plus grand de leurs génies, aprés avoir disputé & reconnu qu'il n'y avoit qu'un Dieu, conclut que chacun pouvoit adorer ceux qu'il lui plairoit. 2°. Les Juifs ont eu à la vérité la Religion véritable ; mais ce n'étoit que des figures & des ombres : & maintenant que la vérité a succedé, ils s'aveuglent dans le grand jour de la lumiere de l'Evangile ; ils attendent celui qui est déja venu, & méconnoissent celui qui les a éclairez. 3°. Les Athées combatent plus que tous les autres la Religion Chrêtienne ; mais quelle opiniâtreté de ne pas se rendre à des raisons qui convainquent le reste des hommes ? Il n'y a que la Religion Chrêtienne, qui éclaire l'entendement, en chasse l'erreur & nous fait trouver ce que nous cherchons inutilement dans toutes les autres Religions. 4°. les Heretiques croyent une partie de nos Mysteres ; mais dans quelle incertitude ne vivent-ils point ? quelle inconstance d'opinions ? toutes les années ce ne sont plus les mêmes, & à peine en trouvez vous deux qui s'accordent : c'est que la raison est trop foible en matiere de Religion. Il n'y a que la Religion que les Prophetes ont prédite plusieurs siécles auparavant, que les Apôtres ont prêchée par tout le monde,

que les Martyrs ont scellée de leur Sang, & qui s'est conservée jusqu'à maintenant malgré les persécutions, les schismes, & les héresies. Et aprés s'être un peu étendu sur chacune de ces preuves, il faut conclure qu'elle éclaire nôtre entendement par les lumiéres de la Foi qu'elle a apportée au monde.

2. Elle regle nôtre volonté par sa Morale toute sainte: & pour en être convaincu, on peut suivre le même ordre que nous avons tenu dans le premier point : En la comparant 1°. avec la Morale des Payens. Je ne dis pas seulement avec la vie qu'ils ont menée, puis qu'ils ont consacré les vices en adorant des Dieux vicieux ; mais encore avec leurs préceptes, puis qu'ils n'ont cherché qu'à régler une République en Politiques, & non pas à perfectionner l'homme par de véritables vertus : aussi n'ont-ils été vertueux qu'en apparence, & par ostentation. 2°. Les Juifs étoient charnels & grossiers, & il leur a fallu permettre bien des choses, dont la perfection n'étoit réservée qu'à la Morale Chrêtienne. 3°. Les Athées n'ont que de l'impieté, & n'ont embrassé ce parti que pour s'abandonner impunement à leurs voluptez brutales. 4°. Les Heretiques n'ont autre dessein que s'exempter des obligations que la véritable Religion leur impose. Mais quelle est la Sainteté de la Morale Chrêtienne ? y a-t'il rien de plus élevé, de plus parfait, de plus innocent, dans ses préceptes & dans ses conseils ? de quel bonheur joüiroit le monde, s'il se gouvernoit par ses maximes ? Les Princes n'auroient que de la tendresse pour leurs Sujets, les Sujets que de l'amour pour leurs Princes : quelle fidelité dans les Mariages ! que de bonne foy dans les Artisans ! que de modestie & d'honnêteté dans toutes les Femmes ! que de pieté & de conscience dans la Justice ! quelle République plus heureuse ! quelles Loix plus saintes & plus justes ? &c. Mais helas ! faut-il que les Chrêtiens se joignent icy avec les Payens, les Athées, les Juifs & les Héretiques pour combattre la Morale Chrêtienne ? car pour justifier leurs passions, ils pratiquent celle de toutes les Sectes : ce qu'on peut faire voir par une belle induction.

QUE l'établissement de la Religion Chrêtienne est l'ouvrage de Dieu. II.

1°. Parce qu'elle a éclairé le monde, & l'a delivré de l'aveuglement inconcevable, où l'idolatrie l'avoit plongé durant tant de siecles.

2°. Parce qu'elle a changé les mœurs des hommes, détruit tous les vices, aboli les coutumes les plus abominables, & fait pratiquer des vertus qui étoient auparavant inconnuës.

3°. Parce qu'elle a triomphé de toutes les forces humaines unies pour la détruire & pour s'opposer à son établissement.

QUE c'est une Religion toute Divine & qui ne peut venir que de Dieu. III.

1°. Pour la hauteur des Mysteres & des Vérités qu'elle nous découvre & que l'esprit humain n'auroit jamais pû imaginer.

2°. Pour la Sainteté des mœurs qu'elle a introduite dans le monde qu'elle a purgé des vices & des abominations qui s'y commettoient.

3°. Pour la maniere de son établissement, le temps, les lieux où elle s'est introduite, & la qualité des personnes qu'elle a attirées.

C'EST l'Ouvrage de Dieu, si nous considerons les obstacles qu'il a fallu vaincre pour l'établir & la persuader aux hommes. IV.

1°. Les premiers viennent du dedans ; sçavoir la repugnance & les revoltes

de l'esprit contre des verités surprenantes, & dont les plus sages n'avoient jamais entendu parler ; & les difficultez qu'éprouvoit la volonté à se rendre à des loix severes & si contraires aux inclinations les plus naturelles.

2°. Les seconds venoient du dehors : les persecutions cruelles qu'on faisoit à cette Religion naissante, la fureur des Tyrans animez à sa ruine & qui avoient conspiré sa perte, les tourmens horribles & affreux qu'on exerçoit sur ceux qui embrassoient cette nouvelle Religion ; tourmens capables d'effrayer & d'ébranler les plus fermes, & les plus intrepides, s'ils n'eussent été soutenus par une force Divine.

V. Tous les hommes doivent embrasser la Religion Chrêtienne, pour peu qu'ils suivent les lumieres de la raison & du bon sens.

1°. Parce que c'est la mieux établie, ayant été reçûë du consentement des plus sages, & des plus grands génies du monde ; qui se sont rendus aux preuves & aux convictions manifestes qui en font voir la vérité.

2°. Parce qu'elle est la plus conforme à la raison, en nous enseignant la plus noble fin pour laquelle les hommes sont créez ; & nous donnant les moyens les plus infaillibles pour y parvenir.

3°. Parce qu'elle est la plus propre à conserver le bon reglement des Estats & des Familles.

VI. Pour établir la Religion Chrêtienne, Dieu a employé la force, & la foiblesse tout à la fois.

1°. La force de son bras a paru visiblement dans les prodiges, & les miracles qu'il a faits pour en montrer la vérité, & qui ont obligé les plus opiniâtres à se rendre à des preuves si évidentes.

2°. Il y a employé les moyens les plus foibles, & qui sembloient avoir le moins de rapport à une si haute entreprise ; sçavoir les Apôtres grossiers, ignorans, sans armes, & sans finances; ensuite sa Croix, ses humiliations. *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia.*

VII. 1°. La Religion Chrêtienne vient de Dieu : l'on n'en peut douter : La maniere dont elle s'est établie, son progrès, les moyens dont il s'est servi, les oppositions qu'on y a faites, & les succès qu'elle a eûs, en sont des convictions manifestes.

2°. Elle nous mene & conduit à Dieu par la Sainteté de vie qu'elle nous prescrit, & par les vérités qu'elle nous enseigne.

VIII. Premier Point. Ne pas croire & embrasser la Religion Chrêtienne, c'est le dernier aveuglement ; puis qu'elle est fondée sur les preuves les plus incontestables, qui sont, 1°. Les Propheties qu'on voit si visiblement accomplies. 2°. Les Miracles operez en sa faveur, que ses Ennemis même les plus déclarez n'ont osé contester. 3°. Et enfin le consentement unanime des plus grands hommes du monde.

Second Point. Ne pas vivre selon ses loix, ses preceptes, & les veritez qu'elle nous enseigne, c'est la derniere imprudence, & la plus haute témerité qu'on puisse s'imaginer ; puisque c'est s'exposer à être éternellement mal-heureux.

IX. Sur l'établissement du Christianisme : Montrer que c'est le doigt de Dieu ; puisqu'il s'est répandu par tout le monde.

1°. Quelque incroyables que parussent les Mysteres & les Veritez qu'il propose.

2°. Quelque impossibles que paroissent les Loix & les préceptes qu'il impose à ceux qui l'embrassent.

3°. Quelque impuissans & disproportionnez que fussent les Moyens dont on s'est servi pour l'établir.

La vérité de la Religion se peut prouver invinciblement par son étenduë & le progrès qu'elle a fait, si l'on a égard à 4. circonstances. X.

La 1. est la qualité de la Doctrine qu'elle enseigne.

La 2. Les personnes qui l'ont prechée.

La 3. La disposition des Peuples ausquels on l'a annoncée.

La 4. La resolution & le courage de ceux qui l'ont embrassée les premiers.

La Religion Chrêtienne a trois avantages qui l'élevent au dessus de toutes les autres, & qui l'ont fait reçevoir de tous les Peuples. XI.

Le 1. est qu'elle est la plus raisonnable, & la plus conforme au bon sens & à la droite raison : ce qui se peut prouver par la comparaison qu'on en peut faire avec les autres.

Le 2. c'est la plus véritable, puis qu'elle vient de Dieu, & qu'elle inspire des sentimens plus dignes de la Majesté Divine.

Le 3. Elle est la plus Sainte, puisqu'elle éleve l'homme à une plus haute perfection, en bannissant tous les vices, & portant à toutes les vertus.

1°. Il falloit être Dieu pour établir la Religion Chrêtienne, contre tous les efforts des Puissances de la terre, contre les erreurs enracinées du Paganisme, dont tout le monde étoit prévenu, contre l'authorité & les raisonnemens de tous les Philosophes, & de tous les Sçavans. XII.

2°. La Religion Chrêtienne prouve reciproquement la Divinité de son Autheur, par la sublimité de sa Doctrine, la Sainteté de sa Morale, par la gloire qu'elle rend à Dieu.

La Religion Chrêtienne est la seule véritable, & la seule qu'il faut embrasser. XIII.

1°. Parce qu'elle est établie de Dieu, & qu'un Dieu seul en a pû être l'Autheur.

2°. Parce qu'elle seule rend à Dieu l'honneur qui lui est dû, & le culte qu'il exige de ses Créatures, qui est la fin de la Religion.

3°. Parce qu'elle seule enseigne & donne à l'homme les moyens infaillibles pour parvenir à sa fin.

Les obstacles qu'il a fallu surmonter pour établir la Religion Chrêtienne, montrent qu'elle est toute Divine. XIV.

1°. Obstacles du côté de la Religion payenne qu'il falloit détruire, nonobstant les préjugez de la naissance, les coutumes établies depuis tant de siecles, & si universellement reçuës, & enfin nonobstant les exemples des Souverains & de tous les Sages de l'antiquité.

2°. Obstacles du côté de la Religion qu'il falloit établir: l'esprit s'y opposoit; car c'étoient des vérités inconcevables, des Mysteres impénetrables à la raison humaine : la volonté n'y avoit pas moins de répugnance ; c'étoit des maximes qui combatoient nos inclinations les plus naturelles.

3°. Obstacles enfin du côté des Souverains, & des Puissances de la terre : on sçait les persécutions sanglantes contre cette Religion.



XV. QUE l'établissement de la Religion Chrêtienne est le plus grand de tous les miracles.

1. Fonder cette Religion étoit un projet qui ne pouvoit s'executer naturellement, quelques moyens humains qu'on eût pû y employer : & par consequent l'execution de ce projet est un miracle tout visible.

2. On n'y a employé nul moyen humain : c'est ce qui rend le miracle plus surprenant.

3. On y a employé des moyens tout contraires, des moyens qui dans l'ordre naturel devoient être des obstacles invincibles : c'est le comble des merveilles. *Pris du P. de la Colombiere, Sermon 43.*

XVI. POUR être persuadé que l'établissement de la Religion Chrêtienne est un ouvrage tout divin.

1°. Il faut examiner le caractere, & l'esprit de cette Religion, qu'il faloit établir, & tracer le plan de cette grande entreprise.

2°. Voir quels furent les ouvriers qui ont travaillé sur ce plan;

3°. La maniere dont ils y ont travaillé;

4°. Les fruits étonnans de leur travail.

Ainsi dans cet ouvrage nous trouverons tout à la fois le projet le plus difficile, les ouvriers les plus foibles, les moyens les plus impuissans, & cependant le succez le plus prompt, & le plus prodigieux. *Pris du P. Giroux, dans son Avant.*

XVII. SUR le même établissement du Christianisme.

1°. Le dessein du Fils de Dieu dans l'établissement de la Religion Chrêtienne a été tout Divin.

2°. Les moyens dont il s'est servi pour l'executer n'ont rien eu d'humain.

3°. Le succés, & l'effet de cette entreprise a été plus qu'Humain.

XVIII. NÔTRE Religion renferme deux avantages qui ne se trouvent aujourd'hui dans aucune autre.

Le 1r. La vérité toutes les autres étant non seulement fausses mais encore extravagantes, & contraires au bon sens. C'est pourquoy nous devons la soumission de nos esprits à tout ce qu'elle nous enseigne.

Le 2. est la Sainteté qui ne se trouve point dans toutes les autres. C'est pourquoy nous devons vivre selon ses maximes.

XIX. DEUX sortes de personnes se sont partagées, & se partagent encore aujourd'hui à l'égard de la Religion.

Les premieres ne la veulent pas recevoir, comme les Athées, les Idolatres, & les Libertins, de peur d'estre obligez de pratiquer ses maximes & de vivre conformement à cette loy.

Les secondes la reçoivent à la vérité, mais la deshonorent par leurs mœurs, & par les désordres de leur vie.

XX. *Hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra.* Double victoire de la Religion Chrêtienne sur le Paganisme qui montre qu'elle est la seule véritable, & que son Autheur n'a pû être qu'un Dieu.

La premiere est sur toute la force & la puissance humaine, qui s'est inutilement armée pour la détruire.

La seconde, sur l'esprit, la science, & la subtilité des Philosophes les plus prévenus contre elle, & les plus animez à la combattre. *Pris de l'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne, dans son Avant.*

1°. Tout fidele doit apprendre quel est le bonheur d'étre appellé à la véritable Religion. XXI.

2°. Tout fidele doit apprendre les moyens qu'il y a de demeurer dans la véritable Religion.

Cette Religion que le Sauveur a établie porte tout le caractere de Dieu, & est marquée de son sceau pour deux raisons qui en prouvent invinciblement la vérité. XXII.

1°. Parce que jamais dessein n'a été plus traversé & plus combattu que celui de fonder la Religion Chrêtienne.

2°. Parce que malgré tous les obstacles qu'on a formez pour en ruiner le dessein, il n'y en a jamais eu dont le succez ait été plus heureux. Une Religion fondée malgré toutes les oppositions des puissances de la terre les plus formidables: Une Religion victorieuse de toutes les contradictions faites par toutes les plus redoutables puissances de la terre.



PARAGRAPHE SECOND.

Les sources où l'on peut trouver de quoy remplir ces desseins, & les Auteurs qui en parlent.

Les Saints Peres.

SAint Augustin a fait un livre, *De vera Religione*, où il y a quantité de choses qui viennent à ce sujet.

Le même au livre, *De utilitate credendi*, parle des superstitions des payens, & de la Sainteté de la Religion Chrêtienne, & des motifs que nous avons de l'embrasser.

Le même en parle encore au liv. 22. De la cité de Dieu, ch. 7. & 8.

Le même sur le Pseaume 32. parle des merveilles qu'ont fait les Apôtres, en leur appliquant ces paroles du Prophete : *Verbo Domini cœli firmati sunt, & spiritu oris ejus omnis virtus eorum.*

Le même sur le Pseaume 44. en expliquant ces paroles de saint Matthieu *Sedebitis super sedes judicantes duodecim Tribus Israël*, montre que cette récompense que Dieu a réservée aux Apôtres répond à leurs grandes actions, & aux importans services qu'ils ont rendus à la Religion.

Le même sur ces paroles du Pseaume 96. *Ignis ante ipsum præcedet, & inflammabit in circuitu inimicos ejus*, montre comme les Apôtres embrasez du feu du Saint Esprit, ont parcouru tout le monde, & embrasé du même feu les cœurs des ennemis du nom Chrêtien.

Saint Chrysostome, *Homil. 2. in Epist. Pauli ad Roman.* expliquant ces paroles, *Quoniam fides vestra annunciatur in universo mundo*, parle du prodigieux changement de mœurs qu'a fait dans le monde la Religion Chrêtienne.

Le même, *Homil. 8. in Epist. 2. ad Corinth.* prouve la puissance de Dieu, d'avoir fait de si grandes choses avec de si foibles instrumens.

Le même, *Homil 32. in Genesim*, s'étend sur ce prodige de voir le monde converti par douze pauvres Pêcheurs.

Le même dans le livre qui a pour titre, *Adversùs Gentiles*, & qui se trouve au 5. Tome, fait un long discours pour montrer que la Religion Chrêtienne ne peut être que l'ouvrage de la puissance de Dieu; & prouve par là la divinité de JESUS-CHRIST.

Le même, Homel. 34. sur saint Mathieu expliquant ces paroles, *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum*, montre comme les Apôtres sans apprehender ni les puissances de la terre, ni les plus effroyables suplices, ont porté la foy par tout le monde.

Le même, *Homil. 7. in 1. ad Corinth.* montre comme nonobstant tous les obstacles, & toutes les forces de l'univers, ces mêmes Apôtres ont établi la Religion, & ce qu'ils ont soufert pour cela.

Les Apologies de saint Justin, d'Athénagore, de Tertullien, contiennent de belles choses en faveur de la Religion; & les ouvrages de Minutius Felix.

Les Theologiens.

Je cite en cette matiere les Theologiens, parce qu'ils ont traité ce sujet plûtôt par des faits constants, que par de longs raisonnemens. Les principaux sont, Saint

Saint Thomas dans les livres *Contra gentes.*

Lessius, *De vera Religione capeſcendâ,*

Savonarola, *Triumphus Fidei.*

Bagotius, *Apologeticus Fidei.*

Elizalde.

Le P. Petiot, Demonſtrations Théologiques pour établir la Religion Chrétienne.

Grénade dans ſon Catechiſme, ſeconde Partie, traite en dix ou douze chapitres, des Excellences de la Religion Chrétienne. Les Livres Spirituels & autres.

Le P. Cauſſin, l. 2. de la Cour Sainte, parle d'abord contre les Athées, & prouve la vérité de nôtre Religion.

Abadie, Seconde partie du traité de la Religion Chrétienne, ch. 5. de la 4. ſection, montre que JESUS-CHRIST a eſté marqué fort clairement par les anciens Oracles.

Le même ch. 6. 7. 8. 9. juſqu'au 14. montre que les Prophetes ont exactement marqué le temps de la venuë du Meſſie, & prouve dans tout ſon livre la vérité de la Religion.

P. Maudnir, Traité de la Religion contre les Athées.

Il y a un livre intitulé, de la Vérité de la Religion Chrétienne, imprimé en l'an 87. ſans nom de l'Auteur, où il eſt parlé de tout ce qui regarde la Religion Chrêtienne, & particulierement des miracles qui l'ont confirmée.

Le livre de Grotius ſur la vérité de la Religion Chrétienne eſt aſſez connu,& il ſemble que c'eſt ſur le plan qu'il en a tracé, que pluſieurs autres ont travaillé.

Monſieur Hüet en a traité doctement & amplement au livre *de Demonſtratione Evangelicâ.*

Le Vaſſor Prêtre de l'Oratoire en a fait un aſſez gros livre in 4°.

Monſieur Morel Docteur en Theologie de la Societé de Sorbonne en a fait un traité intitulé, *Demonſtration de la vérité de la Religion Chrétienne.*

Monſieur le Marquis de Pianeſſe en a auſſi fait un beau traité en Italien, traduit en François par le P. Bouhours.

Le P. Texier, Sermon pour le mardy de la troiſiéme ſemaine du Carême,parle de l'établiſſement de l'Egliſe. Les Prédicateurs.

Le même dans ſa Dominicale, au ſecond Dimanche de l'Avent où il parle des preuves de la divinité de JESUS-CHRIST.

Le P. de la Colombiere. Serm. 43. pour le ſecond dimanche de l'Avent,parle de l'établiſſement du Chriſtianiſme.

Le même en traite encore dans ſes Réflexions Chrétiennes.

Le P. Girouſt dans ſon Avent prouve par cet établiſſement miraculeux la vérité de nôtre Religion.

Le P. d'Orleans traite auſſi ce motif de crédibilité, dans le ſermon de la Religion.

L'Autheur des Sermons ſur tous les ſujets de la Morale Chrétienne, a auſſi un Sermon ſur ce ſujet, où il prétend prouver la vérité de nôtre Religion, par ſon établiſſement merveilleux.

Ceux qui ont fait des recüeils ſur la Foy, & ſur l'Egliſe, ont parlé de la vérité, & de l'excellence de nôtre Religion ſous ces noms & ces titres differens.

PARAGRAPHE TROISIE'ME.

PASSAGES, EXEMPLES, ET APPLICATIONS de l'Ecriture sur ce sujet.

IN omnem terram exivit sonus eorum & in fines orbis terræ verba eorum. Psalm. 18.

Plantasti radices ejus, & implevit terram, operuit montes umbra ejus. Extendit palmites suos usque ad mare, & usque ad flumen propagines ejus. Psalm. 79.

Testimonia tua credibilia facta sunt nimis. Psalm. 92.

Quam magnificata sunt opera tua, Domine: nimis profundæ factæ sunt cogitationes tuæ. Psalm. 91.

Omnes gentes quascunque fecisti venient, & adorabunt coram te Domine. Psalm. 85.

Non fecit taliter omni nationi, & judicia sua non manifestavit eis. Psalm. 147.

A Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris. Psalm. 117.

Quare fremuerunt gentes, & populi meditati sunt inania? adstiterunt Reges terræ, & Principes convenerunt in unum, adversùs Dominum, & adversùs Christum ejus. Psalm. 2.

Initio cognovi de testimoniis tuis, quia in æternum fundasti ea. Psalm. 118.

Populus qui habitabat in tenebris vidit lucem magnam, habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis. Isaiæ 9.

Ducam Cæcos in viam quam nesciunt, & in semitis quas ignoraverant, ambulare eos faciam: ponam tenebras coram eis in lucem, & prava in recta. Id. c. 42.

Beati sumus, quia quæ Deo placent manifesta sunt nobis. Baruch. 4.

Euntes docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, &c. Matth. 28.

Ite, prædicate Evangelium omni creaturæ. Marc. 16.

Illi profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante, & sermonem confirmante, sequentibus signis. Ibid.

Confiteor tibi Pater, quia abscondisti hæc à

LEur bruit s'est répandu dans toute la terre, & leurs paroles se sont fait entendre jusques aux extrémitez du monde.

Vous avez planté & affermi ses racines, & elle a rempli la terre: son ombre a couvert les montagnes; elle a étendu ses branches jusqu'à la mer, & ses rejettons jusques au fleuve.

Vos témoignages, Seigneur, sont tres-dignes de créance.

Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands & magnifiques! que vos pensées sont profondes & impénétrables.

Toutes les nations que vous avez créées, viendront se prosterner devant vous, & vous adorer.

Il n'a point traité de la sorte toutes les autres nations, & il ne leur a point manifesté ses préceptes.

C'est le Seigneur qui a fait cela; & c'est ce qui paroît admirable à nos yeux.

Pourquoy les nations se sont elles soûlevées avec un grand bruit, & les peuples ont ils formé de vains desseins? Les Roys de la terre se sont opposez, & les Princes se sont assemblez contre le Seigneur,& contre son Christ & son Oinct.

J'ay connu dés le commencement que vous avez établi pour toute l'éternité les témoignages de vôtre Loi.

Le peuple qui marchoit dans les tenebres, a vû une grande lumiere, & le jour s'est levé pour ceux qui habitoient dans la Region de l'ombre de la mort.

Je conduirai les aveugles dans une voye qui leur étoit inconnuë, & je les ferai marcher dans des sentiers qu'ils avoient ignorez jusqu'à présent. Je ferai que les tenebres devant eux se changeront en lumiere, & que les chemins tortus seront redressez.

Nous sommes heureux parce que Dieu nous a découvert ce qui lui est agréable.

Allez & instruisez tous les peuples les baptisant au nom du Pere,& du Fils, & du S. Esprit.

Allez par tout le monde, prêchez l'Evangile à toutes les créatures.

Et eux étant partis prêcherent par tout, le Seigneur cooperant avec eux, & confirmant sa parole, par les miracles qui l'accompagnoient.

Je vous rends gloire, mon Pere, de ce que

sapientibus, & prudentibus, & revelasti ea parvulis. Matth. 11.

vous avez caché ces choses aux sages & aux prudens, & que vous les avez révélées aux simples & aux petits.

Lumen ad revelationem Gentium. Luc. 2.

C'est la lumiere qui éclairera toutes les nations.

Præcepit nobis Dominus prædicare populis, & testificari quia ipse est qui constitutus est à Deo Judex vivorum & mortuorum. Act. 10.

Il nous a commandé de prêcher, & de témoigner au peuple que c'est lui qui a été établi de Dieu pour être le Juge des vivans & des morts.

De hâc sectâ notum est nobis, quia ubique ei contradicitur. Act. 28.

Ce que nous sçavons de cette secte, c'est qu'on la combat par tout.

Fides vestra annunciatur in universo mundo. Ad Roman. 1.

Vôtre Foi est annoncée par tout le monde.

Sermo meus non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus & virtutis. 1. ad Corinth. 2.

Lors que je suis venu vers vous, pour vous annoncer l'Evangile, je n'ay point employé en vous prêchant, les discours persüasifs de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'esprit & de la vertu de Dieu.

Quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes, & ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret, ut non glorietur omnis caro in conspectu Dei. Ibid. c. 10.

Dieu a choisi les moins sages selon le monde, pour confondre les sages, & ce qui n'étoit rien, pour détruire ce qui étoit de plus grand, afin qu'aucun homme ne se glorifie devant lui.

Quia in Dei sapientia non cognovit mundus per sapientiam Deum, placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes. Ibid. c. 1.

Dieu voyant que le monde, avec la sagesse humaine ne l'avoit pas reconnu dans les ouvrages de sa sagesse Divine, il lui a plu de sauver, par la folie de la prédication, ceux qui croiroient en lui.

Quod stultum est Dei sapientius est hominibus, & quod infirmum est Dei fortius est hominibus. Ibid.

Ce qui paroît en Dieu une folie, est plus sage que la sagesse de tous les hommes; & ce qui paroît en Dieu une foiblesse, est plus fort que la force de tous les hommes.

O insensati Galatæ! quis vos fascinavit non obedire veritati? Ad Galat. 3.

O Galates insensez! qui vous a ensorcellez pour vous rendre ainsi rébelles à la vérité?

State & nolite iterum jugo servitutis contineri. Ad Galat. 5.

Demeurez fermes, & ne vous remettez point de nouveau sous le joug de la servitude.

Contestante Deo signis & portentis, & variis virtutibus. Ad Hebr. 2.

Dieu a rendu témoignage à nôtre doctrine, par les miracles, par les prodiges, par les différens effets de sa puissance.

Hæc est victoria quæ vincit mundum Fides nostra. 1. Joan. c. 5.

La victoire par laquelle le monde est vaincu est l'effet de nôtre Foy.

Exemples pris de l'Ecriture.

Les Figures & les Propheties de l'ancienne Loi.

Dans l'ancienne Loi, qui ne contenoit que des figures de nos Mysteres, & de ce qui devoit s'accomplir en effet dans la nouvelle, rien n'est plus souvent, ni plus clairement prophetisé, & figuré, que l'établissement, le progrès, l'étenduë de la foy & la nouvelle Religion que le Messie devoit faire publier, comme on peut voir par les passages que nous avons rapportez: de sorte que les Propheties accomplies si précisément dans le temps, & dans les lieux qui y sont marquez, sont un des principaux motifs de crédibilité de la Religion Chrétienne; puis que c'est par là que l'on convainc invinciblement les Juifs d'erreur & d'illusion, & que le Messie promis & attendu depuis tant de siecles est venu, & que les Figures & Propheties sont visiblement accomplies en la personne, & la Religion de Jesus-Christ.

Figure de la conquête de la terre promise.

Les combats que le Peuple de Dieu donna, & les Victoires qu'il remporta pour faire la conquête de la terre promise, sont aussi une figure des combats qu'il a fallu donner & soûtenir, des difficultez qu'il a fallu surmonter, des obstacles qu'il a fallu vaincre, & des victoires qu'il a fallu remporter pour détruire le Paganisme, & pour soûmettre à l'empire de JESUS-CHRIST tant de nations si différentes, les unes barbares, & les autres polies & civilisées, qui n'ont pas moins coûté de peines & de travaux les unes que les autres.

Les persécutions faites aux anciens Propheres marquoient celles que devoient souffrir les Apôtres, &c.

Les persécutions qui ont été faites aux Propheres de l'ancienne Loy, lors qu'ils ont voulu réformer les mœurs des Peuples, & qu'ils les ont ménacez de la colere de Dieu, représentent aussi les persécutions suscitées contre les Apôtres qui ont préché aux Peuples les véritez de l'Evangile, & contre les prémiers Chrétiens qui les ont observées. C'est ce que le Fils de Dieu lui même reprochoit aux Juifs, & ce que l'Eglise a éprouvé durant plus de trois siecles entiers.

La Religion Chrétienne fondée par Jesus-Christ même.

Comme la nouvelle Religion que nous appellons le Christianisme, a été fondée par JESUS-CHRIST même, & qu'elle contient les Mysteres, les Véritez, & la Doctrine qu'il nous a enseignées, c'est aussi de là qu'on tire la principale & la plus forte preuve de la vérité de cette Religion; parce qu'il a clairement fait voir qu'il étoit fils de Dieu, le Messie qu'on attendoit, & le Souverain Législateur: & cela par la multitude & la grandeur des miracles qu'il a operez, que les ennemis même les plus déclarez de nôtre Religion n'ont pû contester; or ces miracles ayant été faits en confirmation de sa Mission, de sa Divinité, & de sa Doctrine, on ne peut révoquer en doute que la Religion qu'il a établie ne soit véritable.

Le fruit des premieres Predications des Apôtres dans Jerusalem.

Les premieres Conquêtes que fit cette nouvelle Religion furent dans Jérusalem même, où elle avoit pris naissance, lors que les Apôtres sortirent du Cenacle, où ils avoient reçû le Saint Esprit, tout embrasez de ce feu Divin, & qu'ils commencerent à prêcher, en sorte qu'étant auparavant reconnûs pour gens grossiers & ignorans, ils furent tellement éclairez des lumieres de ce divin Esprit, & animez d'une telle ardeur, qu'ils parurent en public, & furent entendus en toutes sortes de langues, publiant sans crainte les merveilles du Seigneur, la divinité de leur Maître qu'ils avoient vû ressuscité. Ce fut alors que commença proprement la nouvelle Loy, & cette nouvelle Religion; & Saint Pierre dans les deux prémieres Prédications qu'il fit, convertit jusqu'à huict mille personnes, qui furent les prémices des conquêtes que les Apôtres firent dans la suite.

Les Apôtres s'appliquerent bien-tôt à la conversion des Gentils.

La nouvelle Eglise & la nouvelle Religion étant fondée dans Jérusalem, Saint Pierre fut envoyé pour baptizer Corneille Centurion Romain; & Dieu fit connoître à cet Apôtre que la Grace & la Prédication de l'Evangile devoit être répanduë sur les Gentils: ce fut par une mysterieuse vision d'un grand vase en forme d'un linceuil, où étoient différentes especes d'animaux, d'oiseaux, serpens, & insectes, que Saint Pierre eut horreur de manger, comme une voix du Ciel le lui ordonnoit; mais Dieu lui fit entendre par là, qu'il n'y auroit plus de distinction de nation ni de personnes, & qu'il vouloit réünir tous les peuples dans une même Religion, en lui adressant pour ce sujet Corneille Centurion né & élevé dans le Paganisme, mais où, à cela près, il menoit une vie innocente, craignant Dieu, faisant de longues prieres &

de grandes aumones : & ce fut le premier des Gentils appellé au Christianisme.

Une sanglante persécution s'éleva bientôt contre les nouveaux Chrétiens, suscitée par les Juifs : car quoy qu'ils vissent les Miracles que faisoient les Apôtres, ils n'en furent pas plus touchez ou convaincus, que de ceux du Fils de Dieu, dont ils avoient été les témoins. Le zele de conserver leurs anciennes traditions, & défendre la loy de Moyse les porta jusqu'à la fureur contre Saint Etienne, dont le martyre est décrit dans les Actes des Apôtres. C'est le prémier qui a donné l'exemple, & inspiré le courage à une infinité d'autres, de répandre leur sang pour la défense de la Foy. Aussi a-t'il eu l'honneur d'étre le prémier Martyr, & d'avoir souffert la mort pour JESUS-CHRIST, par ceux de sa Nation.

La premiere persécution contre la Religion Chrétienne suscitée par les Juifs.

La Religion Chrétienne ne s'étendit guere que dans la Judée, jusqu'à la vocation miraculeuse de Saint Paul, qui en étant auparavant le Persécuteur déclaré, en devint le grand Apôtre, & celui qui dans l'Apostolat a plus travaillé que tous les autres; puisque c'est à lui que la Religion est redevable de ses plus grands progrès.

Saint Paul choisi pour être Apôtre des Gentils.

APPLICATIONS.

Sæpe expugnaverunt me à juventute meâ, etenim non potuerunt mihi. Psalm. 128. C'est Saint Augustin qui fait parler ainsi l'Eglise aux Chrétiens. Mes Enfans, nous dit cette Sainte Mere, j'ay bien été combatuë dés mes prémieres années; mais les plus puissantes attaques n'ont eu aucun succès contre moy, & je suis toûjours demeurée victorieuse. Les Tyrans pouvoient bien ôter la vie aux Martyrs, mais les cœurs de ces Saints Martyrs étoient toûjours à moy : on déchiroit leurs membres, & on brûloit leurs Corps ; mais leurs persécuteurs ne pouvoient leur faire tendre les bras, pour présenter de l'encens aux faux Dieux. C'étoient alors des temps de paix ; mais présentement au milieu de la paix, sans tyrans, sans bourreaux, sans suplices, où en suis-je Chrêtiens ? où en êtes vous ? combien se trouve t'il de personnes qui démentent par leurs actions, leur Religion, après l'avoir confessée de bouche ? *Sæpè expugnaverunt me.* J'ay bien eu des assauts à repousser ; mais les ennemis que j'ay maintenant à vaincre, sont d'autant plus dangereux qu'ils le paroissent moins, &c. *Pris du P. Giroust, Sermon de la verité de la Religion, dans son Avent.*

La Religion Chrétienne est plus cruellement persécutée par les mauvais Chrétiens que par les Tyrans.

Quid faciemus hominibus istis ? Act. 4. disoient les Juifs, dans le conseil qu'ils tinrent pour empêcher les progrès de la Religion Chrétienne, qui ne faisoit alors que commencer. Quelle sorte de gens est-ce icy ? que ferons nous pour les arrêter, & empêcher que le mal ne s'étende plus loin ? nous travaillons à leur avancement, & à leur multiplication, en voulant les opprimer. Certes on pouvoit dire des Chrétiens persécutez par les Tyrans ce qui est dit dans l'Exode du peuple de Dieu affligé dans l'Egypte par Pharaon, *quantòque opprimebat eos, tantò magis multiplicabantur & crescebant*, ils croissoient & se multiplioient par la persécution. Ce qui a fait dire à Tertullien que le sang des Chrétiens que l'on versoit à force de tourmens étoit la semence des Chrétiens : & l'on peut ajouter que la Religion est encore aujourd'hui semblable à ces grosses rivieres,

Les Chrétiens se sont multipliez par les persécutions.

qui perdant d'un côté quelque partie de leur lit, s'étendent en même temps d'un autre côté. *P. Texier, Sermon pour le Mercredy de la troisiéme Semaine de Carême.*

Les persécutions ont commencé aussi-tôt que le Christianisme même.

Jam securis ad radicem arboris posita est, *Luc. 3.* A peine ce nouvel arbre est-il formé qu'on met la coignée à la racine pour l'abatre, & le renverser par terre; on le taille, on le coupe de toutes parts, on y applique le feu, on allume tout au tour un bucher capable de consumer une forêt toute entiere; & cet arbre ne laisse pas de subsister. Que dis je, il subsiste? il se fortifie sous les coups qu'on lui donne, il se nourrit dans cet horrible incendie, il y croît de telle sorte, qu'en peu de temps il peut donner retraite aux oyseaux du ciel, & couvrir toute la terre de son ombre. Les Tyrans ont péri malheureusement, les Empereurs sont morts, les empires mêmes sont tombez, nul soin, nulle force n'a pû les en garentir; & la Religion qu'ils ont si cruellement persécutée à la ruïne de laquelle ils ont travaillé avec tant d'ardeur, durant tant d'années, la Religion dis-je fleurit au milieu de tant de ruïnes, elle triomphe, & triomphera éternellement. *P. de La Colombiere, Sermon 43.*

L'établissement de la Religion est uniquement l'ouvrage de Dieu.

Ab Oriente adducam semen tuum & ab Aquilone congregabo te: dicam Aquiloni, da; & Austro, noli prohibere; affer filios meos de longinquo, & filias meas ab extremis terræ. Isaïa 43. Dieu l'avoit ainsi prédit, & l'avoit promis par son Prophete; Prenez confiance, je dirai à l'Orient, qu'on m'améne des Enfans; je ferai le même commandement à l'Occident; j'ordonnerai au Septentrion & au Midy qu'on les laisse venir. Tout s'assemblera sous mes Ordres, & conspirera a former mon Eglise. Dieu ne dit pas, j'armerai l'Orient & l'Occident, je ferai marcher en bataille le Septentrion & le Midy. De tels moyens peuvent bien étre nécessaires dans les entreprises humaines: mais c'est le Seigneur Tout-puissant qui préside à celle-cy; il ne faut que le bras du Seigneur pour l'exécuter. *Le P. Giroust dans son Avent.*

Le même sujet.

A Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris. Psalm. 117. C'est de la sorte que l'on peut s'écrier, en voyant l'execution d'une si grande entreprise par de si foibles moyens, comme est la conversion de tout le monde par douze pauvres Pêcheurs ignorans & grossiers. Est-ce donc là cette Troupe choisie, qui doit paroître avec confiance devant les plus augustes Sénats, & faire trembler les Juges de la terre jusque sur les Tribunaux où ils sont assis, qui doit soumettre les Grands, instruire les Roys, enseigner les Philosophes, convertir le monde? Oui Seigneur! voilà les Ouvriers que vous avez destinez à cette œuvre merveilleuse: mais ils sont encore trop forts, puisque vous voulez, mon Dieu, vous joindre à eux, & seconder leurs travaux: aussi ne leur falloit-il pas un secours moins puissant que le vôtre; & sans un coup extraordinaire, je ne dis point seulement de vôtre doigt, mais de vôtre bras, à quoy auroient abouti tous leurs soins, & qu'en pouvoient ils tirer autre chose qu'une connoissance & une épreuve sensible de leur foiblesse? Quand donc je les vois dans leurs courses Apostoliques faire autant de conquêtes qu'ils visitent de Provinces; & dans l'espace de quelques mois, tout au plus de quelques années, bâtir des Temples, ériger des Autels, former des Eglises, & grossir sans cesse le Troupeau de Jesus-Christ; j'adore, mon Dieu, vôtre Providence qui éclate toute entiere dans ce miracle, & je m'écrie avec vôtre Prophete,

à Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris. Le même.

Erit in diebus illis præparatus mons Domini in vertice montium, & fluent ad eum omnes gentes. Mich. 4. La Maison du Seigneur, c'est-à-dire l'Eglise & la Religion, sera comme une maison placée sur le sommet des plus hautes montagnes, & vers laquelle toutes les nations doivent couler. Quelle façon de s'exprimer ! on peut bien couler dans une vallée, & se laisser aller au penchant d'une coline ; mais qui a jamais entendu dire que du pied des montagnes on coulât jusqu'à la cime ? Voicy le mystere, la maison du Seigneur c'est la Religion Chrétienne : elle est infiniment au dessus des autres Religions, & par l'élevation & par la pureté de sa Morale. Pour parvenir à cette montagne Evangelique, il faut faire effort & grimper, cependant toute élevée qu'elle est, l'impression a été si forte, qu'on a vû les peuples y venir en foule, & avec tant de précipitation qu'on eût dit qu'on n'y montoit pas, mais qu'on y couloit, & qu'on y descendoit, c'est-à-dire que, quoique cette Loy soit sévere, on s'y soumet néanmoins & qu'on court dans la voye des Commandemens de Dieu, comme parle le Prophete Royal. *Le même.*

Combien la Loy de JESUS-CHRIST est douce, quoy qu'elle paroisse élevée & difficile.



PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

PENSÉES ET PASSAGES DES PERES sur ce sujet.

Quomodo credidissent Philosophi, nisi rei, quæ non videbatur evidenter, miracula fecissent fidem? August. l. 22. de civit. Dei, cap. 7.

Comment les Philosophes eussent-ils ajouté Foy à nos Mysteres, dont ils n'avoient nulle évidence, si les miracles qu'ils voyoient ne les leur eussent persuadez?

Quisquis adhuc prodigia, ut credat, inquirit, magnum ipse prodigium est, qui mundo credente, non credit. Idem.

Celui qui après la conversion du monde, demande encore des miracles pour croire, est lui-même un prodige d'opiniatreté, de ne pas croire une chose dont tout l'Univers a été convaincu.

Si per Apostolos, ut eis crederetur, etiam ista miracula facta esse non creduntur, hoc nobis unum grande miraculum sufficit, quòd terrarum orbis sine miraculis credidit. Idem, de civ. l. 22. cap. 5.

Si on ne croit pas que les Apôtres ayent fait des Miracles pour faire croire les veritez qu'ils préchoient, cela même est un grand miracle, que toute la terre ait cru sans miracles des choses qui paroissent si peu croyables.

Quid factum est de tot mortibus Martyrum, nisi ut tanquam irrigatâ terrâ sanguine Testium Christi, pullularet ubique seges? Idem.

Qu'est-il arrivé de la mort des Martyrs, sinon que la terre arrosée du sang de ces illustres Témoins, produisoit une ample moisson d'autres Saints Martyrs?

Ut mirabilior esset gratia & potentia Dei, quæ de tam duris animis, tam tenebrosis mentibus, tam inimicis cordibus faceret fidelem populum & subditum. S. Prosper.

C'est afin que la grace d'un Dieu, & son pouvoir Divin parût avec plus d'éclat que de cette multitude d'esprits si opiniâtres dans leurs sentimens, si aveuglez dans leurs erreurs, de cœurs si endurcis, & si ennemis de la Foi, il en air fait un peuple fidele, & docile à l'Evangile.

Sanguis Martyrum semen Christianorum; quoties metimur plures efficimur. Tertul. in Apol. c. ultimo.

Le sang des Martyrs est comme une semence de Chrétiens; plus on nous affoiblit & on nous moissonne, pour ainsi dire, plus nous croissons, & nous nous multiplions.

Exquisitio quoque pœna illecebra est. Idem.

La grandeur des supplices qu'on invente pour nous épouventer semble pour nous un attrait.

Sola vobis templa relinquimus, adeò omnia vestra implemus. Scilicet urbes, domos, &c. Idem.

Nous ne vous laissons plus que vos temples en partage, car tous les autres lieux sont remplis de Chrétiens que vous fuyez & que vous avez en horreur.

Incarcerabantur, torquebantur [Christiani,] *multiplicabantur.* Idem.

On emprisonnoit les Chrétiens, on leur faisoit souffrir des tourmens inouis; & tout cela ne servoit qu'à les multiplier.

Christi regnum & nomen ubique creditur, ab omnibus gentibus colitur, ubique regnat, ubique adoratur. Idem.

On croit aujourd'hui JESUS-CHRIST par toute la terre, son Royaume est étendu par tout, par tout on l'adore, & on lui rend le culte qu'il mérite.

Nisi verum esset Evangelium, nunquam sanguine defenderetur. Hieronymus Epist. 150. ad Hebid.

Si l'Evangile n'étoit véritable, on ne le défendroit pas par l'effusion de son sang.

Sola Ecclesia persecutionibus stetit, Martyriis coronata est. Idem.

La seule Eglise entre toutes les societez s'est affermie par les persécutions, & le nombre des Martyrs a fait sa gloire & son triomphe.

Magister suspensus, & servi vincti sunt & quotidie Religio crescit. Idem.

L'Autheur de cette Religion a été crucifié, ses Sectateurs ont été enchainez comme des criminels,

criminels, & nonobstant cela cette Religion croit, & fleurit tous les jours de plus en plus.

Domine si quod credimus, error est, à te decepti sumus, nam ea quæ credimus, confirmata signis & prodigiis fuere, quæ non nisi per te facta sunt. Richard. à S. Vict. l. 2. de Trinit. c. 2.

Seigneur, si ce que nous croyons est une erreur & une illusion, c'est vous-même qui nous avez trompé; parce qu'il est authorisé par des signes & des prodiges, qu'il n'y a que vous qui puisse operer.

Esset omnibus signis mirabilius, si ad credendum tam ardua, ad operandum tam difficilia, ad sperandum tam alta, mundus absque mirabilibus signis inductus fuisset. S. Thomas contra Gentes, l. 1. c. 6.

Ce seroit une chose plus surprenante que tous les miracles, si pour croire des choses si élevées, si difficiles à pratiquer, & pour esperer de si hautes récompenses, le monde y eût été poussé, sans qu'il eût été besoin de prodiges.

Magna insania Evangelio non credere, cujus veritatem sanguis Martyrum clamat, Apostolica resonant voces, prodigia probant, ratio confirmat, elementa loquuntur, Dæmones confitentur; sed longè major insania, si de veritate Evangelii non dubites, vivere tamen quasi de ejus falsitate non dubitares. Picus Mirandul. Epist. 2.

C'est une grande folie de ne pas croire l'Évangile, dont le sang de tant de Martyrs publie si hautement la vérité, & que la voix des Apôtres a fait retentir par tout, à quoy la raison est obligée de se rendre, à laquelle tous les élemens ont rendu témoignage, & que les Demons même sont forcez d'avoüer, mais c'est bien une plus grande folie, de ne douter nullement de la vérité de l'Evangile, & de vivre néanmoins, comme si on ne doutoit point qu'il ne fût faux.

In Asia prope jam desolata esse templa Deorum, eo quòd Christiana Religio non tantùm civitates, sed etiam vicos occupasset. Plinius Junior. Epist ad Traj.

On nous fait sçavoir que dans l'Asie, les Temples de nos Dieux sont deserts, & entierement abandonnez; parce que la Religion Chrétienne remplit non seulement les villes, mais même les bourgades & les villages.



PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

CE QUE L'ON PEUT TIRER DE LA THEOLOGIE par rapport à ce sujet.

Ce que c'est que la Religion Chrétienne.

LA Religion Chrétienne est celle qui a été établie par JESUS-CHRIST, & qui outre un seul Dieu en trois personnes, Tout-puissant, Créateur du Ciel & de la Terre, reconnoît ce même JESUS-CHRIST pour vray Dieu & pour vray Homme, qui est venu au monde pour racheprer tous les hommes au prix de son Sang & de sa Mort. Les Articles de cette Religion sont compris dans l'Evangile, qui est appellé la Nouvelle Loy, qui contient des faits, des Mysteres, & des préceptes, que tous ceux qui l'ont embrassée dans le Baptême sont obligez de croire, & d'observer en vivant conformément aux maximes de cette Loy.

Pour plaire à Dieu & pour faire son salut il faut necessairement suivre la Religion qu'il nous prescrit.

Comme il est evident par la seule lumiere naturelle, qu'il y a un Dieu Créateur de cet univers, il n'est pas moins clair par la même lumiere, qu'il le faut servir & adorer : car dés qu'on reconnoît un souverain être Créateur de toutes choses, on se sent obligé de lui obéir, de lui offrir des prieres, & des actions de graces ; parce qu'il nous a faits ce que nous sommes par sa toute-puissance, & qu'il nous conserve par sa bonté. C'est une Loy imprimée si nettement, & si profondément dans tous les esprits, que les Sages du paganisme, sans autre lumiere, ont avoüé que les honneurs souverains lui sont dûs, & que l'on ne peut refuser sans crime, de les lui rendre. Or ce culte qu'on lui rend, & la Loy qui l'ordonne, qui le regle, & qui l'explique, s'appelle Religion. Mais comme la pluspart des hommes se sont attachez, par un amour déréglé, aux choses de la terre, ils ne se sont aussi formés que des Divinitez qui favorisoient leurs passions ; & ensuite leur ont rendu leurs hommages selon leur caprice. Comme donc les Payens n'ont point connu le vray Dieu, ils n'ont point aussi été instruits de la maniere dont il falloit l'honnorer : d'où il s'ensuit qu'il n'y a point d'homme de bon sens, qui connoissant Dieu tel que nous le connoissons, puisse douter qu'il ne doive suivre & embrasser la Religion qu'il lui a prescrite, & s'il veut rechercher quelle est cette Religion, qui ne reconnoisse aussi-tôt que c'est la seule Chrétienne ; toutes les autres étant ou abolies, comme la Juifve, ou fausses & superstitieuses, comme la Mahometane, & celle des Payens.

La seule Religion Chrétienne est la véritable.

Il n'y a rien de plus constamment vray, & même de plus évident, que la seule Religion Chrétienne est la véritable, & selon l'ordre de la volonté de Dieu ; parce qu'elle ne publie que des Mysteres de sa sagesse, de sa bonté, & de sa puissance, qu'elle ne parle que de ses jugemens incomprehensibles, qu'elle ne contient rien qui ne soit en tout conforme à la raison & aux bonnes mœurs, qu'elle a été approuvée & confirmée de Dieu par les Oracles de ses Prophéres, & par une infinité de miracles, qu'elle a produit une infinité de Saints Personnages, aussi illustres par leur science que par leur sainteté. Tout cela est visible à ceux qui veulent ouvrir les yeux à toutes ces marques de vérité, & con-

ſidérer tous les traits que cette Religion porte d'une inſtitution toute Divine.

On voit que la ſeule Religion Chrétienne nous apprend ce qui de ſoy eſt évident par la lumiere de la raiſon, qu'il y a un ſeul Dieu, qui a tiré cet univers du neant, qui nous a donné une ame immortelle avec un empire ſur toutes nos actions, & qui a un ſoin particulier de nous par ſa Providence; & que comme il a une parfaite Juſtice, ou pour mieux dire qu'il eſt la Juſtice même, il doit enfin récompenſer les gens de bien, & punir les méchans. On voit en particulier, que la ſeule Religion Chrétienne nous commande ce que nous dicte la raiſon, comme le prémier & inviolable devoir, qu'il faut aimer un Dieu ſeul par deſſus toutes choſes, & le ſervir fidellement, ſans jamais ſoûfrir que l'honneur qui lui appartient ſoit deferé à un autre, ou qu'aucune choſe du monde nous ſépare de ſon amour & de ſon ſervice. On voit qu'elle ſeule preſcrit conformément à la raiſon, comme l'homme doit aimer ſon prochain ainſi que ſoy-même, lui faiſant tout le bien qu'il peut, ſans lui faire jamais aucun mal, & qu'elle donne cette Régle ſi juſte de ne point faire, non pas même à nôtre ennemi, ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit. On voit qu'elle nous commande de ſuivre par tout la vertu, & de fuïr le vice; qu'elle deffend non ſeulement de faire le mal, quel qu'il puiſſe étre, mais même d'en avoir les déſirs, & les ſeules penſées; en un mot qu'elle inſtruit ſuffiſamment tous les hommes ſur ce qu'ils doivent ſçavoir pour ſe retirer du vice, & pour vivre ſaintement. On voit enfin que la ſeule Religion Chrétienne enſeigne ſelon la raiſon, auſſi bien que ſelon la Foy, que Dieu ſeul eſt le ſouverain bien, qui peut remplir le cœur de l'homme, & le rendre bienheureux, & qu'il doit rapporter tous ſes deſſeins & toutes ſes actions à ſa gloire: qui eſt donc celui qui conſidérant tout cela, ne conclura auſſi-tôt qu'elle eſt toute divine & croyable d'elle même?

Que la Religion Chrétienne eſt croyable en la conſidérant par ſes propres traits.

Si l'on doit juger de la cauſe par les effets; cette Religion n'a pas plûtôt été préchée par toutes les Nations, & par toutes les parties du monde, qu'elle a converti un nombre innombrable d'hommes qui menoient une vie criminelle, & déteſtable, dans les abominations de l'idolatrie, dans les impietez des arts magiques, dans les infamies, dans les violences, & dans les homicides: & l'on voit encore tous les jours qu'elle produit les mêmes effets dans les Païs des Barbares & des Sauvages, où elle eſt annoncée. Car ces peuples qui menoient une vie brutale dans une longue habitude de vices, n'ont pas plûtôt été inſtruits des véritez chrétiennes, qu'ils ont quité leurs mauvaiſes coutumes, & ſont entrez dans l'exercice de toutes les vertus, & de la pieté.

Le Changement de mœurs qu'elle a operé prouve qu'elle eſt ſainte & par conſequent véritable.

On ne peut ſans extravagance attribuër à un impoſteur une Religion ſi parfaite dans ſa naiſſance qu'on n'y peut rien ajouter qui n'en diminuë la perfection; une Religion qui propoſe ſes Myſteres ſans adouciſſement, avec authorité & avec confiance, qui ramene les hommes des ſens à l'eſprit, qui anéantit la corruption, qui rétablit les principes de droiture qui étoient dans nôtre ame, qui nous enſeigne à glorifier Dieu aux dépens de la volupté & de l'amour propre, à élever Dieu, & à nous abaiſſer nous-mêmes, à nous ſoumettre à Dieu qui eſt plus que nous, & à nous élever au deſſus des choſes qui nous ſont aſſujeties, contraire à la politique Mondaine, & encore plus à la

La Religion Chrétienne ne peut être une impoſture.

corruption, élevant la raison, & consolant le cœur, & étant aussi admirable à l'un que salutaire à l'autre.

La Religion Chrétienne procure véritablement de la Gloire à Dieu.

La fin de la Religion étant d'honorer Dieu, & de sanctifier l'homme, il est hors de doute que la Religion Chrétienne fait l'un & l'autre d'une maniere à faire concevoir d'abord qu'elle est l'ouvrage de Dieu, & qu'il n'y en peut avoir de plus parfaite. Nous avons déja vû comme elle éleve l'homme à une haute sainteté; mais il n'est pas moins constant qu'elle procure avantageusement la gloire de Dieu, puisqu'elle fait connoître sa nature, découvre ses divines perfections, & nous en donne une plus noble idée, que celle que tous les Philosophes, & les esprits les plus pénétrans s'en sont jamais formée. Elle nous le représente bon & aimable aussi bien que grand & juste; elle apprend aux hommes qu'il gouverne tout par sa providence, qu'il fait servir le mal à nôtre bien, qu'il pourvoit à nos besoins par sa bonté, que sa fidelité & sa justice ne lui permettent point de supporter nos déréglémens, & que néanmoins sa misericorde n'a point de bornes. Ensuite elle nous porte à l'aimer, à l'honorer, à le servir; elle nous enseigne même la maniere de le faire; & comme c'est sa fin, elle apprend aux hommes à rendre à Dieu la gloire qui lui est duë.

Témoignages rendus en faveur de la Religion Chrétienne.

On peut dire sur ce point, que les mêmes témoignages qui ont été rendus à la Personne du Fils de Dieu, ont été pareillement rendus à sa doctrine, à la vérité de l'Evangile, & conséquemment à la Religion qu'il a établie. Voicy les principaux. Le premier est celui des Prophetes qui en rendent témoignage en foule, par une longue & perpetuelle succession d'oracles plus clairs les uns que les autres, qui parlent de ce Messie & de sa Loy. Le second est celui de Jean Baptiste, témoignage d'autant plus certain, qu'il avoit été prédit dans l'Ancien Testament, & que Jesus-Christ même & ses Disciples ne cessent de ramener les Juifs à ce témoignage d'autant plus considérable, que Jean-Baptiste ne pouvoit étre soupçonné ni de complaisance, ni d'interêt. Le troisiéme est celui des Apôtres, témoins éprouvez par la rigueur des tourmens, & qui n'ayant nul interêt d'abuser les hommes, ont soûtenu & défendu la vérité aux depens de leurs vies, & résisté à la force des suplices capables d'arracher l'aveu des plus grands crimes, s'ils se fussent senti coupables de la moindre fourberie dans le témoignage qu'ils rendoient de la personne & de la doctrine de leur Maître. Le quatriéme est le témoignage du Pere Eternel, par une voix qui se fit entendre du Ciel, dans la Transfiguration du Sauveur, *Hic est Filius meus in quo mihi bene complacui, ipsum audite*. Le cinquiéme enfin est celui des ennemis même de nôtre Religion. Les Juifs & les Gentils en ont rendu un aveu favorable: la conduite de la Providence, & la force de la vérité leur ont fait reconnoître en mille occasions, que cette Religion étoit la plus sainte & la plus raisonnable, lors même qu'ils s'en sont montrez les plus implacables ennemis.

Les moyens dont Dieu s'est servi pour établir cette Religion.

Rien ne prouve si bien la puissance de la Divinité, que les effets produits par des causes, qui n'ont pas par elles-mêmes la vertu de les produire, ou qui ont même une vertu toute opposée. C'est ainsi que Jesus-Christ a prouvé sa Divinité en établissant sa Loy, & sa Religion, en se servant de l'ignorance pour combattre les Sçavans; de véritez dures & incompréhensibles,

pour détruire des erreurs plausibles, favorables à la nature, & à la corruption; de la mort, afin de se faire reconnoître pour Dieu; & en obligeant les plus éclairez du monde à confesser que jusqu'à lors ils s'étoient trompez. Quand pour venir à bout de cette entreprise, on auroit employé les armes, la politique, l'éloquence, ce seroit un prodige de valeur, un miracle de prudence, & un effet d'une éloquence toute divine; mais c'est le miracle des miracles de l'avoir fait avec des moyens, qui selon les regles ordinaires, étoient des obstacles à ce dessein.

prouvent qu'elle est son ouvrage.

Cette Religion a fait de grands progrès, & fort rapides dans ses commencemens, & de là l'on peut tirer une preuve convainquante que c'est uniquement l'ouvrage de Dieu, si nous considérons tous les grands obstacles, qui s'opposoient à cet établissement. On sçait qu'ils étoient naturellement insurmontables de la part de ceux qui préchoient cette Doctrine, de ceux à qui on la préchoit, de la part des Princes & des Souverains qui s'y opposoient, & de cette Doctrine même qui choquoit également l'esprit & la volonté, dans les vérités qu'elle proposoit, & qu'elle obligeoit d'embrasser. Qui ne croira donc que c'est icy le doigt de Dieu, quand il considérera que cette Religion qui a commencé dans un coin de la Judée s'est étenduë jusques aux extrémités de la terre habitable, qu'elle a pénetré en divers endroits de l'Affrique, au fond de l'Orient, & enfin dans le nouveau monde? ce qui paroît principalement dans ses prémiers commencemens & dans le succès du ministere des Apôtres, puis qu'il n'a fallu qu'une seule Prédication pour la conversion de quatre mille ames selon le nombre des Auditeurs: ce qui n'auroit rien de surprenant, si les vérités qu'on publioit eussent été favorables à la nature, plausibles, & qu'on eût obligé par la force des armes à les recevoir.

Le progrès surprenant qu'a fait cette Religion est une grande preuve que Dieu a travaillé à son établissement.

C'est particulierement des Miracles que les Apôtres se sont servis pour prouver les mysteres & les vérités qu'ils annonçoient aux Peuples: ce sont les moyens qu'ils ont employez pour détruire l'Idolatrie, & pour convertir le monde. En effet les Historiens même profanes, & les Tyrans qui faisoient mourir les Martyrs, avoüent que les prémiers Chrétiens & les Martyrs faisoient des prodiges qui surpassoient les forces de la nature, c'est pourquoy ils les appelloient des Magiciens. Sur quoy l'on peut faire ce dilemme: ou ces choses prodigieuses étoient faites par la vertu de Dieu, ou par celle des Demons. On ne peut pas dire que ceux dont la vertu étoit admirée même de leurs ennemis, eussent quelque intelligence avec le Demon: outre que le Demon eût agi contre lui-même & détruit son propre empire en favorisant une Religion qui déclaroit la guerre à tous les vices, & qui le chassoit lui-même de tous les lieux dont il avoit pris possession. C'est donc Dieu qui a parlé par ces miracles, & qui a montré par les Aveugles éclairez, & les Morts ressuscitez, que cette nouvelle Religion étoit l'ouvrage de ses mains; & comme il est impossible que Dieu puisse authoriser l'imposture & le mensonge, un seul miracle fait en faveur de cette Religion en prouve invinciblement la vérité.

La preuve de la vérité de la Religion tirée des miracles.

Ou bien (dit Saint Augustin) la Religion Chrétienne s'est établie par des miracles ou sans miracles. S'il y a eu des miracles, dans cet établissement, c'est incontestablement la véritable Religion; parce que les Miracles ne peu-

Raisonnement de St. Augustin sur les miracles faits

dans l'établissement de la Religion.

vent venir que de Dieu qui les opere, ou par lui-même, ou par ses ministres, & qui en est toujours le principe, comme l'Autheur & le Maître de la nature, les miracles sont donc proprement la parole & le témoignage de Dieu : or Dieu la prémiere & la souveraine Vérité peut-il porter témoignage à l'erreur, & ne seroit-ce pas se contredire lui-même & se démentir ? mais si cet admirable établissement de nôtre Religion s'est fait sans miracles, il n'en est que plus miraculeux ; car qui peut se figurer, sans s'élever au dessus des voyes communes, qu'un tel dessein conduit par de tels ouvriers, & avec de tels moyens, ait eu un succés si prompt, si constant, si parfait ?

Réponse à ce que l'on peut objecter contre les Miracles faits en faveur de la Religion.

Quelque incredule ou quelque impie pourroit dire que les miracles de JESUS-CHRIST & des Apôtres ne sont pas toûjours des marques certaines d'une vocation divine, puis qu'au sentiment de l'Ecriture, un faux Prophete est capable d'en faire, comme Moyse, chap. 3. du Deuteronome en avertit le Peuple d'Israël, & comme les Magiciens de Pharaon en firent en sa présence, & que dans l'Evangile, le Fils de Dieu lui même nous avertit que l'Antechrist & de faux Prophetes feront de grands signes, & de grands miracles, jusqu'à séduire les Elus s'il étoit possible. Mais outre que ces faux Miracles ne sont que des prestiges, dont le temps découvre & à découvert la fausseté, & que ceux de JESUS-CHRIST & de ses Apôtres ont un certain caractere de vérité que la magie, & l'art des Demons ne peut contrefaire, il faut faire attention que nous ne nous contentons pas de dire que JESUS-CHRIST a fait de grands & de véritables miracles, mais qu'il les a faits avec toutes les marques d'une sagesse irreprochable, qu'il a déclaré expressément qu'il les faisoit pour rendre témoignage à sa Doctrine ; & nous voyons par leurs diverses circonstances, qu'ils se rapportent tous à cette fin. La déclaration de JESUS-CHRIST est donc véritable, il mérite d'étre cru préférablement à tout autre sur un sujet de cette nature : car en ces occasions Dieu ne pourroit authoriser de faux miracles qui porteroient des caracteres si visibles de la vérité.

Vérité des miracles de JESUS-CHRIST.

Les miracles que JESUS-CHRIST a faits en confirmation de la vérité de sa Doctrine, n'ont pas été des miracles faits en cachette, sans circonstances & sans témoins ; mais ils ont été publiés, notoires à tout le monde, bien circonstanciez, qui ont eu souvent tout un peuple pour témoin ; ce qui donnoit un moyen facile d'en découvrir la vérité ou la fausseté. Par exemple, il n'y avoit rien de si facile que de sçavoir si JESUS-CHRIST avoit véritablement ressuscité le Lazare. Le miracle étoit arrivé à un homme de qualité, connu dans la ville de Jerusalem ; on y devoit donc sçavoir publiquement qu'il étoit mort, & qu'il avoit été trois ou quatre jours dans le sépulchre : aussi ne l'ignoroit-on pas ; puisque plusieurs des plus qualifiez de la ville furent pour consoler les Sœurs du defunct sur la mort de leur Frere. On ne pouvoit ignorer non plus qu'il ne fût ressuscité à la parole de JESUS-CHRIST, puisque les mêmes personnes qui doutoient auparavant du pouvoir que le peuple attribuoit à ce nouveau Prophete, en furent témoins, & que cet homme ressuscité par un miracle si public & si authentique vécut long-temps ensuite, & paroissoit comme auparavant dans la ville ; jusque là que les Scribes & les Pharisiens penserent à lui ôter la vie, pour étouffer le bruit que faisoit ce miracle parmi le peu-

ple, qui au retour de Bethanie, alla au devant du Sauveur, & le reçut comme en triomphe. Jamais Miracle n'a été mieux circonstancié, plus public, & plus reconnu pour tel; on peut dire le même de celui de l'Aveugle né, & des autres, à la reserve de ceux de sa naissance, qui n'ont été connus qu'à Marie & à saint Joseph.

La disproportion des moyens que le Fils de Dieu a employez pour cet ouvrage, prouve que lui seul en est l'auteur.

Les Esprits forts, les Libertins & les Athées se plaignent de ce que la Religion défend aux Chrétiens de raisonner sur les veritez de la Foy, & leur ordonne de se soûmettre aveuglement à ce qui leur a été révélé. Mais je leur permets de raisonner sur l'établissement de cette Religion; je les somme même de me répondre au raisonnement que je leur fais. Lors que l'instrument dont on se sert pour agir, n'a aucune vertu proportionnée pour produire l'effet, il faut necessairement recourir à la cause principale, & dire que c'est elle qui l'a produit: par exemple un pinceau qui ne se remuë point, n'est pas capable de donner tous les traits, & toutes les beautez à un tableau; il faut dire que c'est la main sçavante du Peintre qui le conduit, qui fait cet ouvrage. La boüe qu'on met dans les yeux d'un aveugle né, n'est pas propre asûrément à lui donner la vuë; donc ce miracle ne doit pas étre attribué à la bouë, mais à la main toute-puissante de celui qui s'en sert. Or est-il que dans les douze Apôtres, destituez de credit, d'argent, de force, de science & d'éloquence, il n'y a point de vertu proportionnée pour produire cet effet prodigieux du renversement de toutes les idoles, & l'établissement d'une créance si incomprehensible, & si difficile dans sa Morale, malgré les oppositions de toutes les puissances du monde, & la resistance de presque tout le genre humain; donc il faut attribuer cet effet à une cause principale qui est secrette & cachée. Or cette cause cachée ne peut étre que Dieu.

Que les Mysteres de nôtre Religion sont croyables.

Si le Fils de Dieu nous oblige à croire des mysteres qui sont au dessus de la raison, ce n'est qu'aprés nous avoir fait voir qu'ils sont croyables, & qu'ils n'ont rien qui choque le bon sens & la raison. Sur quoy saint Augustin au liv. 22. de la Cité de Dieu ch. 7. & 8. fait ce dilemme qui doit convaincre les Incredules & les Libertins d'aujourd'hui. Les Mysteres du Christianisme proposez par les Apôtres dans les premiers siecles, sçavans & polis, paroissoient croyables en eux-mêmes, ou bien incroyables. S'ils paroissoient croyables à des Philosophes qui avoient vécu dans l'idolatrie, ils le doivent asûrément paroître davantage à tous ceux qui sont nez & élevez dans la Religion Chrétienne: pourquoy donc ne les croirez-vous point aujourd'hui, qu'ils sont éclaircis, examinez, & approuvez par les plus sçavans hommes, & les plus grands genies, qui ayent jamais été? *Cur ergo Philosophis credentibus, iste infidelis non credet*? dit ce saint Docteur, que si ces mysteres & ces véritez ne paroissent pas croyables en eux-mêmes, il faut donc qu'ils ayent été rendus croyables par quelque autre voye; ce qui ne s'est pû faire que par les miracles: autrement ce seroit un grand miracle, que tout le monde eût cru sans miracle, une chose qui paroissoit incroyable. *Quomodo credidissent nisi rei, quæ non videbatur evidenter, miracula fecissent fidem?*

Le moyen d'être convaincu des véritez, &

Quel égarement est celui des Incredules,& des Libertins de nôtre temps? ils veulent s'instruire de la Religion, car ils en parlent & en disputent souvent; mais comment est-ce qu'ils s'y prennent? ils commencent à l'examiner par ce

des mysteres de nôtre Religion.

qu'elle a de profond & d'obscur, ils s'attachent d'abord aux Mysteres, & y trouvant des difficultez, qui les leur rendant incompréhensibles, ils concluënt à la rejetter. Les Mysteres sont obscurs, il est vray, & si jamais vous n'envisagez dans la Religion que les mysteres, vous ne vous y soumettrez pas. Mais au lieu d'envisager les mysteres, envisagez la révélation. Si vous l'examinez à loisir, attentivement & de bonne foy, elle vous paroîtra, comme elle est, sûre, indubitable, certaine; & la révélation admise, vous vous soumettrez sans peine aux mysteres, vous les respecterez, vous les adorerez, & vous emploirez vôtre raison à les croire sans les comprendre.

C'est contre la raison de vouloir critiquer la religion chrétienne après les preuves que nous avons de sa vérité.

La raison nous dit, que nous ne devons pas trop déférer à nos vües naturelles, & à ses connoissances; que dans les choses de Dieu, il faut avoir recours à des lumieres superieures & moins trompeuses; & que quelque éclairée que puisse être la raison, la foy & l'authorité de Dieu doivent l'emporter sur elle. C'est ce que la raison nous dicte; de sorte que quand nous lui permettons de critiquer & de censurer les points de nôtre foy, nous lui donnons non seulement plus qu'elle ne demande, mais encore ce qu'elle ne demande pas.



PARAGRA

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Prédicateurs recens sur ce sujet.

ON ne peut embrasser la véritable Religion, que Dieu même a établie, sans prendre le meilleur parti en toutes manieres, & sans suivre les plus pures lumieres de la raison : Car enfin Dieu ne sçauroit porter les hommes qu'à ce qui est le plus excellent, & la doctrine d'un Maître également bon & sage, qui se sert de la nature & de la révelation pour nous instruire, doit se soûtenir par tout, & avoir des principes qui ne se démentent jamais : & si la nécessité d'une religion est fondée sur la lumiere naturelle, ne faut-il pas que la vraye Religion y soit conforme elle-même, non seulement dans sa substance, mais aussi dans ses suites, & dans ses effets ? Outre cela, comme la connoissance d'un Dieu est le principe de toutes les vertus morales, & comme dès qu'on nie la Divinité, on s'abandonne à toutes sortes de vices, ainsi la vraye religion étant la connoissance de Dieu la plus parfaite qu'on puisse avoir en cette vie, on doit y trouver ce qui perfectionne la nature raisonnable. *Pris de la vérité de la Religion Chrétienne de M. le Marquis de Pianesse, traduit par le P. Bouhours, ch. 5.* La Religion Chrétienne est conforme à la raison.

Où trouvera-t'on des lumieres & des motifs capables de nous assujettir à la raison, comme il y en a dans le Christianisme ? Il porte sur son frontispice le grand principe de la nature, de ne faire point à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit, & de faire aux autres ce que nous voudrions qui nous fût fait à nous-mêmes. Il ne permet pas la moindre chose contre le droit naturel ; il condamne les défauts les plus legers, & ceux mêmes qui ont été presque inconnus à toutes les autres religions, & aux sectes les plus austeres des Philosophes. Il promet de grandes récompenses à la vertu, il menace le vice de châtimens effroyables. Il nous excite fortement à l'une, & il employe toutes sortes de moyens pour nous détourner de l'autre : jusque là qu'il s'efforce d'en retrancher toutes les occasions, & d'en arracher toutes les racines. Il nous commande la continence, & par ce seul commandement, il bannit du monde une infinité de divisions, de désordres, & de malheurs. Il nous commande le mépris des plaisirs, des pompes & des grandeurs de la terre. Il nous défend la vaine gloire & l'orgueil ; il nous ordonne de nous appliquer sérieusement à la connoissance de nous-mêmes, & par là ôte toutes les jalousies, les querelles, & tous les procez. Il chasse tous les vices avec tous les maux qui en sont inséparables, & il introduit toutes les vertus avec tous les biens qui les accompagnent. *Le même.* Le Christianisme nous ordonne tout ce qu'il y a de plus conforme à l'équité naturelle.

Si le Christianisme étoit une religion fausse, & s'il y avoit de l'erreur, & de la fausseté dans ses principes, ou de la contradiction, comment se peut-il faire qu'une multitude innombrable de sçavans personnages tant Grecs que Latins, & nez parmi les nations les plus polies ; que tant d'esprits si subtils & si pénetrans, n'ayent pas découvert dans l'espace de tant de siecles, la fausseté de Si la Religion Chrétienne n'étoit pas vraye on en auroit reconnu la fausseté.

cette religion, avant que de l'embrasser, ou apres l'avoir embrassée? Dites-moy je vous prie, pourquoy ils l'ont professée? pourquoy ils s'y sont attachez si constamment? Plusieurs d'entre eux avoient été nourris dans des religions différentes, & avoient succé presque avec le laict la haine du Christianisme. Il y en a eu, qui pour en faire profession, ont été obligez de perdre les biens qu'ils possedoient, & le rang qu'ils tenoient dans le monde; d'autres ont été contraints de perdre la vie. Où a-t'on jamais vû un homme qui ait choisi une erreur si incommode & si facheuse? *Le même.*

De la fausseté & de l'impieté de la religion payenne.

Il n'y a rien de si vain ni de si sacrilege que l'idolatrie, qui nâquit longtemps apres la création du monde, & qui se partagea en tant de sectes diverses, unie seulement dans le culte impie de plusieurs dieux, & d'une infinité d'idoles, à la honte éternelle du genre humain. Tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans cette religion, ou plûtôt dans cette superstition, se sont déclarez contre elle, & s'en sont mocquez. Il ne faut que lire ce qu'en ont dit Socrate, Aristote, Ciceron, Seneque, Epictéte, & tant d'autres Philosophes, & on verra l'estime qu'ils en faisoient. Je ne parle point des crimes de ces divinitez pretenduës, de l'institution de leurs sottes ceremonies, & des ordures de leurs fêtes abominables: mais qui ne s'étonnera qu'ils ayent adoré jusqu'à des insectes & à des animaux. On ne peut même y penser sans horreur, ou sans gémir sur un tel aveuglement. *Le même.*

Nôtre religion devoit être surnaturelle & revelée.

S. Thomas l. 1. contra gentes, c. 5.

Il étoit nécessaire que la félicité parfaite de l'homme étant dans une autre vie, la vraye religion portât ses vûes au delà du raisonnement naturel qui est renfermé dans les bornes de la vie présente, pour nous proposer nôtre derniere fin, avec les moyens assurez qui y conduisent. Or qui ne voit qu'il étoit impossible qu'on rendît à la Majesté Divine le culte qui lui est dû, si elle n'en déclaroit la forme elle-même, & si l'obeïssance de l'homme ne fait le prix & la meilleure partie de ce culte? les plus petits princes de la terre ne peuvent être bien servis, s'ils ne font entendre auparavant comment ils veulent qu'on les serve. Il étoit donc nécessaire pour cela, que la religion nous fût revelée; qu'elle fût établie sur l'infaillibilité de la divine parole; afin que se mettant à couvert d'un côté de la subtilité des doctes, & s'accommodant de l'autre à la foiblesse des ignorans, elle fût de sa sorte proportionnée à tout le monde. Donc la raison humaine étant aussi infirme que nous l'experimentons tous les jours, elle ne pouvoit être le fondement de la Religion véritable, & il falloit de nécessité que la révelation Divine le fût, elle qui est appuyée sur l'autorité de Dieu même, & qui est au dessus du raisonnement naturel. *Le même.*

Dés là qu'on connoît que nôtre religion nous a été revelée, on n'y peut rien trouver à redire.

Tout ce que nous connoissons suffisamment comme vérité de Dieu, ne peut être que tres-vrai, & doit être crû, sans qu'on puisse raisonnablement y contredire: on n'y peut même rien trouver qui choque la bienséance ou la raison, quoy qu'en dise, ou qu'en puisse dire, l'esprit humain, si sujet à se tromper, & si prompt à decider, si foible en ses connoissances, & si hardi à défendre ses opinions. Or la Religion Chrétienne a des marques qui nous font connoître suffisamment qu'elle est révelée de Dieu, donc les choses qu'elle enseigne sont toutes adorables, toutes tres-vrayes, & doivent être reçües comme telles, selon les régles d'un juste raisonnement: elles excluent aussi par

une conséquence nécessaire, toute fausseté & toute contradiction. *Le même.*

Du Mahometisme, combien cette religion est fausse.

Que dirons nous du Mahometisme, qui est venu tant de siecles après les autres religions, & qui pour cette seule raison, doit être rejetté des personnes de bon sens ? Outre la créance d'un seul Dieu, qu'il a apprise des Chrêtiens & des Juifs, il n'enseigne presque rien qui n'ait été tiré de leurs livres avec peu de fidelité, ou qui n'ait peu de conformité avec la raison, ou enfin qui n'envelope des contradictions, & qui ne se détruise soy-même. Il publie pour ses révelations des choses qu'il a prises, qu'il a alterées du Nouveau Testament, & qui étoient écrites plusieurs siecles avant qu'il nâquit. Celui qui en est l'autheur se déclare Prophete, & ne dit rien de l'avenir. Il fait état de la loi de Moyse, & il en prend la circoncision sans sçavoir pourquoy. Il reconnoît Jesus pour Prophete, pour le Messie, pour le plus saint des hommes sans prendre garde que s'il n'avoit pas été en même temps Dieu, ainsi qu'il s'est déclaré, il auroit été, si je l'ose dire, le plus scélerat, le plus temeraire, & le plus insensé de tous les hommes d'avoir voulu se faire passer pour Dieu. Le Mahometisme enfin loüe la religion Chrétienne qui l'a precedé, il honore les Prophetes, & les Saints de l'un & de l'autre Testament, & admet l'Evangile, comme ayant été révélé de Dieu à Jesus-Christ ; sans s'appercevoir que ce même Evangile annoncé par la souveraine vérité qui ne peut mentir, assûre que les hommes ne se sauveront que par l'observation de ce qu'il enseigne, & que par consequent l'Alcoran, que Mahomet fait succeder à l'Evangile, est inutile, & faux tout ensemble. *Le même.*

Ce qu'a fait la religion chrétienne, dont l'entreprise seule passeroit pour folie, à en juger par la seule raison.

Peut-on concevoir une manie, ou une fureur égale à celle d'un homme, qui prétendroit sans le secours de la puissance Divine, établir les véritez qu'enseigne nôtre Religion, & non seulement persuader à ses Disciples une doctrine si incroyable: mais les obliger à la persuader eux-mêmes aux autres, aux dépens de leur propre vie, après avoir vû mourir leur Maître sur une Croix. Qui a jamais oüi dire? qui a jamais imaginé une chose plus ridicule, que de se mettre en tête qu'on pourra tromper les hommes jusqu'à ce point, & par une voye si grossiere, si disproportionnée & si extravagante en apparence? Et cependant cette extravagance, cette folie, a été appuyée & soutenüe, de sorte que toute la sagesse humaine n'a pû la confondre, ni la convaincre de la moindre fausseté. C'est cette folie pretenduë qui a détruit l'empire des demons, qui a renversé les idoles, dont le culte étoit si ancien, & si enraciné dans le monde : c'est elle, qui après avoir aboli les superstitions prophanes, & les loix impies du Paganisme, a établi la connoissance & l'adoration du vrai Dieu, que tous les peuples de la terre ne connoissoient point, si vous en exceptez les Juifs : c'est elle enfin, qui a reformé les mœurs & les coûtumes, qui a introduit l'humanité, la douceur, l'humilité parmi les nations les plus fieres & les plus barbares. Est-il croyable que celui qui a fondé une telle religion ait été un furieux & un insensé, comme il faudroit l'avoüer, s'il n'avoit point été Dieu, & que les autres n'eussent point été inspirez de Dieu. *Le même.*

Les miracles étoient nécessaires dans l'établissement du Christianisme.

A la naissance de l'Eglise, pour établir le Christianisme sur les ruines de l'idolâtrie, & des autres sectes, qui avoient corrompu le monde, le don des miracles fut accordé liberalement aux hommes, comme étant alors absolument nécessaire. Mais depuis l'établissement & la confirmation de la foy, Dieu, qui

ne fait rien d'inutile, ne la pas communiqué avec la même abondance ; & sa conduite en ce point, a été conforme à celle des hommes, qui n'ont pas les mêmes soins d'un arbre, quand il a jetté de profondes racines, & poussé de fortes branches, que quand il ne fait que d'être planté.. Mais si vous me dites que n'ayant point vû ces miracles des siecles passez, vous ne pouvez en être touché: Je vous répondrai, que si vous voulez ouvrir les yeux, vous les verrez encore dans la suite du Christianisme. Ces temples si anciens, qui après avoir servi au culte impie des idoles, ont été consacrez à celui de Dieu ; ces masses de pierres, & ces colosses de marbres que le temps n'a pû encore consumer, ces monumens si augustes & si vénérables, qui subsistent depuis tant de siécles, vous parlent continuellement & vous annoncent que c'est par la vertu de ces operations miraculeuses qu'ils ont été ou bâtis, ou purifiez ; que les choses dont on voit encore durer les effets, ne sont pas des contes ni des fables. *Le même.*

On ne peut nier que la Religion Chrétienne ne s'est étenduë que par la voye des miracles.

Pour peu qu'on veuille s'en éclaircir, on ne peut ignorer que la Religion Chrétienne ne s'est étenduë en tant de lieux & parmi tant de personnes, que par la voye des miracles ; n'ayant pû le faire ni par la force des armes comme la Mahometane, ni par le déréglement des mœurs, comme la Payenne ; ni par la subtilité du raisonnement, ou par les artifices de l'éloquence, comme les sectes des Philosophes & des Sophistes. On me peut opposer que les Gentils ont aussi leurs miracles ; du moins leurs Autheurs, ausquels nous ajoûtons foy en d'autres choses, rapportent des évenemens merveilleux, tirés des histoires anciennes & écrites du temps des fables : Mais si le Paganisme a eu des miracles, pourquoy ne les a-t-il pas opposez à ceux du Christianisme, dans le temps qu'il lui faisoit une si cruelle guerre ? Et pourquoy les Gentils ont-ils embrassé la Religion Chrétienne, qui n'avoit point de preuve plus commune ni plus forte que les miracles qu'elle employoit pour les convertir. De plus, si ceux des Payens venoient de Dieu, qui seul en fait de véritables, pourquoy Dieu permettoit-il qu'il s'en fit en faveur des Chrétiens, & que les miracles du Christianisme l'emportassent sur les autres, pour le nombre, pour la qualité, pour l'évidence, & pour l'efficace, comme les prodiges de Moyse l'emportoient sur les enchantemens des Magiciens de Pharaon ? Donc, ou il n'y a point eû de miracles parmi les Payens, ou ces prétendus miracles n'ont été que les ouvrages des demons, indignes d'être comparez avec ceux de Dieu, qui les a détruits. *Le même.*

La preuve des miracles invincible.

Si nos adversaires sont assez opiniâtres, & assez furieux pour s'aveugler eux-mêmes, de peur de voir, quelques efforts qu'ils fassent, de quelques subtilitez qu'ils se servent, ils ne se sauveront pas de ce dilemme, qui est pris de saint Augustin ; ou les miracles que nous alleguons pour preuve de la Religion Chrétienne, ont été faits à la naissance de l'Eglise, ou ils n'y ont pas été faits ; s'ils ont été faits, il n'y a point de replique au raisonnement, par lequel on établit la révélation Divine ; s'ils n'ont pas été faits, il y a donc eû un miracle, plus grand que tous ceux-là ; & c'est la conversion du monde, faite sans miracles. *Le même.*

Des persécutions contre les prémiers Chrétiens.

Les prémiers Chrétiens n'avoient devant les yeux que des bourreaux, que des prisons, que des chevalets, que des images affreuses de la mort. Ils étoient persécutez comme des scélerats, & des sacrileges, durant les trois

premi ers siecles de l'Eglise ; c'est-à-dire tandis que le Christianisme s'établissoit dans l'Empire; mais de quelle maniere l'étoient-ils ? Que la cruauté étoit ingenieuse à les tourmenter ! Que de différentes especes de mort ! Que de suplices inouïs ! Combien de millions de Martyrs de tout âge, de tout sexe, de toute condition, & de tout païs ! Quelle force, quelle patience, quelle joye, ne faisoient-ils point paroître dans les feux, & sur les roües ! On ne peut pas donner une foible idée de cela, bien loin d'en faire une narration exacte. *Le même.*

Qu'on ne dise point que la religion Mahometane, & les autres sectes ont eû de grands succés dans le monde ; car enfin les différences qui se rencontrent entre le Christianisme & le Mahometisme, & qui sont assez visibles, prouvent la vérité de l'un, & la fausseté de l'autre. Ne sçait-on pas que les violences, les intrigues, les voluptez, les interêts, sont les principes & les fondemens de la religion Mahometane, aussi bien que des autres sectes, qui ont corrompu une partie du Christianisme. Il ne faut que lire les Histoires, pour en être entierement convaincu. Car n'est-il pas vrai que la Loi de Mahomet commença à se répandre dans une nation grossiere & barbare ; que pour ne trouver point d'obstacles, elle s'accommoda en quelque façon aux dogmes & aux ceremonies des Religions qui l'avoient précedée ; comme il paroît par la Circoncision qu'elle a prise des Juifs, par l'honneur qu'elle rend à JESUS-CHRIST, & l'estime qu'elle fait du Christianisme, sans donner à connoître les raisons qu'elle a eües de s'en éloigner ? Elle n'a point enseigné des choses sublimes, & capables d'étonner l'esprit humain. L'impie Mahomet a été un usurpateur & un tyran, qui a planté sa loy avec l'épée ; qui au lieu de raison, n'a employé que l'injustice & la violence, pour étendre & établir ses conquêtes. D'un autre côté il a adouci les contradictions & les absurditez de sa loy, par je ne sçai quelle apparence de bien public, & par tout ce qui peut flatter les sens : de sorte qu'elles ne pouvoient être d'abord ni découvertes, ni refutées parmi des peuples ignorans. De plus quelles persécutions a-t'elle souffertes? Qu'a-t'il de commun avec l'Eglise, qui s'est multipliée par la mort de ses enfans, & qui toute foible qu'elle étoit, a triomphé de la puissance de ses ennemis. *Le même.*

Le progrès de la Religion Mahometane peut être comparé avec celui du Christianisme.

Pour ramasser en peu de mots tout ce que nous en avons dit, les preuves de la Religion Chrétienne consistent dans la conformité de ses maximes, & de ses preceptes avec la lumiere naturelle ; dans la convenance qu'il y a entre la grandeur de ses mysteres, & celle de Dieu ; dans les secours qu'elle donne, dans les récompenses qu'elle propose à la vertu ; dans les remedes qu'elle applique aux vices, dans les châtimens dont elle les menace ; dans la pureté de vie, & dans la perfection éminente, où elle conduit ceux qui suivent exactement les régles de sa morale. Ajoûtez à cela l'idolatrie abatüe, la réformation des mœurs introduite par tout ; la conversion de tant de peuples differens, & des plus sçavans hommes, qui après l'avoir long-temps examinée, vaincus enfin par la force de la vérité, se sont fait Chrétiens. *Le même.*

Sommaire des preuves de la Religion Chrétienne.

Pour nous qui sommes Chrétiens, & avons connu ces Divines vérités presque aussi-tôt que nous avons eû les yeux ouverts, quels sentimens de gratitude ne devons nous point avoir pour une faveur si insigne, que Dieu a refusée à tant de Sages, & à une infinité d'hommes, qui faisoient profession de vivre selon les principes de l'honnêteté naturelle ? Comment une si douce pensée

Reconnoissance pour le bienfait de nôtre vocation au Christianisme.

ne nous fait-elle pas fondre tout en larmes? Réconnoissons cette foy qui nous distingue des Juifs, des Idolatres, & des Mahometans, pour le tresor le plus précieux qui nous puisse venir du Ciel; embrassons la de tout nôtre cœur; mais sur tout faisons-en la régle de nos actions, & de toute notre conduite. Car si c'est une si grande opiniâtreté de fermer les yeux à la vérité du Christianisme; c'est une folie bien plus grande, & qui sera punie beaucoup plus severement, de croire cette doctrine vraye, & de vivre aprés l'avoir reçûe, comme si on ne doutoit point qu'elle ne fût fausse. *Le même.*

Les raisons qui prouvent la vérité de nôtre Religion prouvent aussi qu'il en faut suivre les maximes.

Si la doctrine de l'Evangile est véritable, & sur tout si elle est prouvée par des choses aussi fortes & aussi touchantes, que le sont tous les grands miracles, qui lui servent de fondement; il est visible qu'il faut vivre nécessairement comme elle nous l'ordonne, quelque difficulté qu'on y trouve. La raison de cette conséquence se prend de la félicité inconcevable que la Religion Chrétienne nous propose. De tous les motifs qui peuvent nous porter au bien, on n'en conçoit point de plus puissant, que l'espérance d'une gloire & d'une béatitude éternelle que nôtre Religion nous promet pour récompense. Ni les biens, ni les maux de cette vie n'ont rien qui puisse entrer en comparaison avec elle; ce qui fait que nous y trouvons tout ce qui est nécessaire pour résister aux charmes & aux menaces du monde, & pour combler une ame de cette joye inénarrable & glorieuse, qui surpasse toute intelligence, & qui la remplit de force & de courage. Il n'y a rien aprés cela, de si fâcheux, ni de si contraire à nos inclinations, dans la pratique la plus sevére & la plus exacte des préceptes de l'Evangile, qui ne devienne doux & aisé, par l'espérance d'une si grande récompense. Il n'y a rien aussi, qui nous doive être trop cher ou trop difficile, lors qu'il s'agit de faire ou de souffrir quelque chose, pour s'en asûrer la possession & la joüissance. La mort qui sans cela, seroit un mal extrême & sans ressource, n'a rien que d'heureux, lors qu'elle est soufferte pour la profession de l'Evangile, & de nôtre Religion. *Pris d'un Autheur Anonyme.*

Comparaison de l'établissement de l'Eglise avec le grain de seneyé.

L'Eglise ou la Religion Chrétienne que JESUS CHRIST compare à un grain de seneyé, pour les justes rapports qui se trouvent entre l'un & l'autre, est un ouvrage si digne de la puissance de Dieu, que je puis dire que jamais elle ne s'est fait sentir avec plus d'éclat, que lors qu'il s'est agi de fonder son Eglise sur les ruines des idoles qui étoient adorées par tout. C'est un miracle dans la nature, qu'il sorte un arbre d'une semence aussi petite que l'est le grain de seneyé, & étende tellement ses branches que les oiseaux du Ciel viennent s'y réposer. Mais n'est-ce pas un autre prodige dans la grace, que Dieu voulant réünir les hommes pour en faire son peuple & son royaume, se soit servi de la prédication de l'Evangile, & que cette parole émanée de son Esprit, & annoncée par les Apôtres, semée dans un champ comme une riche semence, ait tellement crû en peu de temps, que les Têtes couronnées, & les Puissances de la terre se soient estimées heureuses de venir s'y reposer pour y trouver le salut. *Sermon manuscrit.*

On n'a point déguisé ni adouci les vérités Chrétiennes

Si l'on eût proposé aux Infideles des vérités si claires & si évidentes, qu'ils eussent pû en tomber d'accord à la seule exposition qu'on leur en eût faite; si on leur eût ouvert un chemin aisé qui les eût conduit au bonheur dont on flatoit leur espérance pour l'autre vie; si ne pouvant convaincre leur esprit indo-

cile, on se fût servi de paroles flateuses pour gagner leur volonté ; si on eut employé les charmes de l'éloquence pour adoucir les rigueurs d'une loi qui les revoltoit, parce qu'elle déclare la guerre aux plus tendres inclinations de la nature, peut-être la merveille ne seroit pas si étonnante, qu'ils se fussent rendus, & qu'ils eussent embrassé cette Religion. Mais non, on ne cherche aucun de ces detours & de ces ménagemens pour prévenir les infideles : on prend même tout le contrepied. Accoûtumez à des idoles qu'ils voyent & qu'ils touchent, on ne leur parle que d'un Dieu invisible, d'un Dieu renfermant trois personnes dans une seule essence, d'un Dieu incarné, d'un Dieu fait enfant & assujeti à toutes les foiblesses d'un enfant. On leur prêche une morale austere, rebutante, severe, qui abaisse l'esprit, revolte le cœur, qui désarme les passions, qui donne la mort aux sens, qui met tout l'homme dans un état violent, qui apprend aux avares, aux orgueilleux, aux sensuels qui ont vieilli dans le vice, le mépris du monde, le desinteressement, l'humilité, le renoncement à soy-même : quel miracle donc n'a-t'il point fallu pour leur faire embrasser cette Religion ? *Le même.*

Pour les faire embrasser aux infideles.

De quels moyens se servira Dieu pour l'exécution d'un si pénible & si magnifique dessein ? A vôtre avis prendra-t'il pour ses Ministres les Princes & les Grands de la terre? Non, l'on auroit attribüé les merveilles de la Morale Chrétienne au desir de retenir les peuples dans leur devoir, en les obligeant de s'unir par la charité. *Non hos elegit Dominus.* Choisira-t'il les Philosophes ? Non, on auroit attribüé le desinteressement, dont le Christianisme fait profession, à la sublimité des sentimens que la Philosophie peut inspirer. *Non hos elegit Dominus.* Choisira-t'il les Orateurs pour persuader de si grandes verités, mais qui leur paroissent incroyables ? Non, car on auroit cru qu'ils eussent séduit les hommes par les charmes de leur éloquence. *Neque hos elegit.* Sur qui donc a-t'il arrété les yeux pour une si grande & si laborieuse entreprise ? Sur de timides pescheurs, personnes simples, sans richesses, sans armes, sans authorité, sans secours humain. C'est que Dieu voulant montrer que la prédication de sa Loy est son ouvrage, a voulu triompher de l'orgueil de l'homme par la bassesse, & se servir des moyens les moins propres, les moins sages selon le monde, & les plus foibles en effet, pour confondre ce que le monde a de plus sage, de plus grand & de plus puissant. *Le même.*

Les moyens dont s'est servi Dieu, pour convertir les peuples idolatres.

Si vous voulez sçavoir quel a été le succès d'une si grande entreprise, je vous dirai ces paroles de l'Evangile qui furent dites à une autre occasion : *Veni & vide.* Venez & voyez, quel en fut le prompt & rapide cours contre toutes les idées que s'en fussent formées les sages & les politiques du monde. Ces douze pescheurs qui n'avoient jamais appris ni lettres, ni sciences, attaquent le monde idolatre, confondent les Sages, instruisent les Grands, convertissent les peuples, brisent les idoles, renversent leurs temples & leurs autels, & assujetissent toute la terre à l'empire d'un Dieu crucifié. *Veni & vide.* Venez & voyez, les idoles qu'on avoit adorées dans tous les siecles passez, foulées aux pieds, brisées ou fonduës, le culte du demon aboli ; l'Evangile, cette Loy si rigoureuse, & si contraire aux inclinations de la nature, reçu & approuvé; un homme crucifié avec la derniere ignominie, cru & reconnu pour véritable Dieu. *Veni & vide.* Venez & voyez. Quoy ! le changement universel du monde, ses

Quel a été le succès d'une si grande entreprise.

mœurs corrompuës à l'excès, devenuës toutes saintes, les vices les plus invéterez détruits, les Roys & les Empereurs adorer la Croix qui avoit paru un scandale aux Juifs, & une folie aux Gentils. *Le même.*

Persécutions contre les premiers Chrétiens.

Si les suplices cessoient, la haine & les mépris ne cessoient jamais ; il étoit toûjours permis de dire des injures aux Chrétiens, de parler & d'écrire contre eux, de s'en mocquer, de s'en joüer en plein théatre ; tout cela étoit non seulement impuni, mais approuvé & authorisé, & les seuls passages de Celse rapportez par Origene suffisent pour faire voir avec quelle indignité ils étoient traitez ; ils ne pouvoient éviter de voir tous les jours les cérémonies prophanes des payens, de rencontrer par tout des statuës infames, & des lieux publics de débauches, d'entendre de toutes parts des discours impies & dissolus. Il falloit sans doute de la force & de la fermeté de cœur, pour conserver au milieu de tant d'obstacles une foi si vive, & des mœurs si pures. *Monsieur Fleuri, liv. des Mœurs des Chrétiens.*

La puissance d'un Dieu paroît dans l'établissement du Christianisme.

1. ad Corinth 1. Math. 10. Luc. 14.

Ce ne fut point l'éloquence des Apôtres qui établit la Foi & la Religion ; leur langage étoit simple & sans fard : *Non in sapientia Verbi*. Ce ne fut pas la facile croyance de leur doctrine ; c'étoit un Dieu crucifié qu'ils préchoient, *Predicamus Christum, & hunc crucifixum*. Ce ne fut pas l'indulgence de leur morale ; car ils ne parloient, comme leur Maître, que de Croix, que de pauvreté, que de patience : *Qui non accipit Crucem suam, qui non renunciaverit omnibus quæ possidet*. Et comment le monde entier s'est-il donc rendu à une prédication si nouvelle & si étrange ? Tant de gens habiles auroient-ils pû soumettre leur esprit à des véritez si inconcevables ? Tant de personnes noyez dans la volupté, auroient-ils pû se résoudre à embrasser tant de mortification, si les Apôtres étant porteurs des ordres de Dieu, n'avoient été les instrumens de sa puissance, & si ces nuages divins n'avoient étonné toute la terre par leurs éclairs, avant que de l'arroser par leurs pluyes. *Monsieur de Fromentieres, sermon des Miracles.*

De l'établissement de la Religion. L'entreprise des Apôtres.

N'admirez-vous pas la hardiesse avec laquelle douze pauvres pescheurs partagent le monde entre eux. Il est vrai que les successeurs d'Alexandre le partagerent ; mais c'étoit un monde tout conquis, au lieu que les Disciples du Sauveur le partagent à conquerir ; l'un se charge de subjuguer l'Asie, l'autre l'Egypte, un autre les Indes, & des païs où la puissance des plus grands empires ne parvint jamais. Ce qu'il y a de plus surprenant, tous viennent à bout de leurs expéditions, & par quels moyens ? c'est encore icy la merveille ; par une doctrine contraire aux sens, & à la raison du moins en apparence, en préchant un Dieu crucifié. *Le même, serm. de la Transfiguration.*

Les Apôtres n'avoient nul interêt d'abuser les hommes, s'ils n'eussent pas été convaincus des véritez qu'ils préchoient.

Si les Apôtres n'eussent pas été convaincus de la vérité de ce qu'ils préchoient, qu'auroit-il importé à quelques pauvres abusez, que les Gentils connussent ou ne connussent point le vrai Dieu ? A de faux témoins que les hommes ne fussent ni fourbes, ni menteurs ? A des gens haïs & detestez, que les hommes s'aimassent les uns les autres ? A des victimes de la haine publique, que leurs ennemis se reconciliassent avec Dieu ? Qui croira que ces hommes ayent voulu être méchans pour nous rendre gens de bien ? Tromper tout le genre humain, pour faire de la fidelité une loi sacrée & inviolable ? Devenir ennemis de leur nation, pour nous rendre charitables envers tout le

mon de

monde, & que par la plus signalée de toutes les impostures, & le plus grand de tous les crimes, on se proposât d'établir une Religion qui va à sanctifier le genre humain. *Abadie Traité de la Vérité de la Religion, Tom. 3.*

Foiblesse des moyens dont Dieu s'est servi pour établir sa Religion.

Rien ne paroît plus admirable, que le dessein que JESUS-CHRIST avoit de conquerir le monde, que les instrumens dont il s'est servi pour l'éxécuter. Il méditoit le renversement des empires, la ruine des idoles, la défaite des demons; il sembloit que pour achever de si grands desseins, il fallut amasser quantité d'argent & de troupes, qui engagées par l'espérance du butin se portassent à une entreprise si difficile; cependant dans le choix qu'il fait de douze Pescheurs, il leur commande de renoncer au peu de bien que leur naissance leur a donné, leur défendant de porter les armes, de faire aucunes provisions, & en cet équipage si extraordinaire il les envoye à la conquête de l'univers. Chose étrange! il veut que leur foiblesse abate la puissance des Roys, que leur bassesse confonde la grandeur des Monarques; & de peur, dit saint Ambroise, que l'on ne croye qu'il a acheté le monde, & qu'il ne l'a pas conquis, il veut que tous ses soldats soient pauvres. *Non divites sed piscatores Christus elegit, ne mundum redemisse divitiis videretur. Monsieur de Fromentieres, Paneg. des Saints de l'Ordre de S. Benoît.*

Le progrès & l'accroissement de la Religion.

De petits commencemens, elle a pris en peu de temps de si grands accroissemens, qu'elle a surpassé les plus grands empires du monde, dans son étenduë, & dans sa durée: dans son étenduë; car elle ne s'est pas contentée des bornes de l'Empire Romain; la grace du Christianisme, dit Saint Prosper, a soûmis plusieurs nations au sceptre de la Croix, que Rome n'avoit point domptées par les armes: dans sa durée; car, comme dit saint Augustin, elle s'éléve au dessus de toutes les grandeurs de la terre, qui n'ont point de stabilité, parce qu'elles sont sujetes à l'inconstance & à la conduite des temps. Tous les empires du monde tomberont enfin dans le néant, mais le royaume du Fils de Dieu n'aura point de fin. *P. Nouët dans ses Méditations, Tom. 5.*

Combien la Religion Chrétienne est necessaire & importante.

Il faut bien que la Religion Chrétienne soit nécessaire & importante, puisque la sagesse de Dieu nous conduit à elle par tant de chemins; & elle doit être bien admirable & bien magnifique, puisqu'en quelque sorte le ciel & la terre, le passé & le présent, les évènemens qui suivent le cours ordinaire de la nature, & ceux qui sont surnaturels & miraculeux, les Prophetes enfin & les Apôtres qui ne se connoissoient point les uns & les autres, s'accordent à nous la faire connoitre & à nous la faire admirer. *Abadie Tom. 2. du Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, quatriéme Section.*

Du témoignage des Martyrs.

Il y a quelques Religions qui peuvent avoir eu leurs martyrs? Mais quels martyrs? des superstitieux qui s'exposent à la mort sans sçavoir ce qu'ils font; comme ces Barbares qui se jettent en foule au devant de leur idole, afin que ce Colosse les écrase sous ses rouës en passant: mais on ne trouvera point d'autre religion que la Chrétienne, qui ait été confirmée par le sang d'une multitude de Martyrs éclairez, qui soufrent pour défendre ce qu'ils ont vû; qui de vicieux qu'ils étoient, soient devenus Saints par la foy qu'ils ont en leur Maître, & qui enfin répandus en tous lieux, mourans sans que leur nombre diminuë, & se perpetuant en quelque sorte par la mort, soufrent avec joye, par la certitude qu'ils ont d'être couronnez après leur mort: certitude qu'ils tirent de ce qu'ils ont vû pendant leur vie. *Le même.*

Excellence de la Morale Chrétienne au dessus de toutes les autres.

Pour peu qu'on pénétre dans le fond des autres Religions, on trouve qu'elles tendent à détruire les principes de droiture que Dieu a mis dans l'ame de tous les hommes, & à flater leur corruption. Celui qui considérera la Religion Chrétienne, trouvera au contraire qu'elle tend à détruire la corruption, & à rétablir ces principes de droiture dans nos ames. Les payens flatent leurs passions jusqu'à leur bâtir des autels. Mahomet aime la prospérité temporelle, jusqu'à en faire la fin, & la récompense de la religion. Les Gnostiques s'imaginent que lors qu'ils sont arrivez à un degré de connoissance, qu'ils appellent l'état de perfection, ils peuvent commettre toutes sortes d'actions sans scrupule, & que ce qui seroit peché pour les autres ne l'est point pour eux. Quels égaremens! quelle impieté! & combien la Religion Chrétienne est-elle admirable, lors que seule entre toutes les religions, elle nous fait connoître nôtre corruption & la guerit par des remédes aussi salutaires à l'esprit qu'incommodes à la chair. Les autres religions ont voulu que la divinité portât l'image de l'homme; & par là, ceux qui les ont instituées n'ont pû manquer de représenter la divinité foible, misérable & souillée de vices, comme tous les hommes le sont: au lieu que la Religion Chrétienne nous enseigne que l'homme doit porter l'image de Dieu, ce qui nous engage à nous rendre parfaits, comme nous concevons que Dieu est saint & parfait. Si le désordre paroît effroyable, peut-on s'empêcher de reconnoître que le rétablissement est divin. *Le même.*

Sur le même sujet.

Avant la Religion Chrétienne, on n'avoit jamais sçû qu'il fallût porter sa Croix, estimer bien-heureux les pauvres d'esprit, & ceux qui souffrent persécution pour la justice, qu'on dût aimer ses ennemis, & prier pour ceux qui nous persécutent; qu'il fallût non seulement se consoler au milieu des maux & des traverses, mais se rejouir d'être affligé, & regarder la mesure de ses souffrances comme la mesure de sa gloire & de son bonheur. Les hommes n'avoient jamais eu de telles pensées. Les paradoxes des Stoïciens cédent beaucoup à ceux-ci, & nous voyons avec surprise que des Pescheurs simples & grossiers dans leur langage, ont eu des maximes aussi élevées au dessus de la portée de l'esprit, qu'elles se trouvent contraires au penchant du cœur. *Le même.*

De l'excellence de nos mysteres.

Les mysteres que Dieu nous a révélez dans sa religion ressemblent à cette colomne de nuée qui conduisoit les enfans d'Israël dans le désert; ils ont comme elle un côté lumineux, & un côté obscur. Nous ne les voyons pas en eux mémes, ni par les lumieres de la raison; ils n'ont pas cette évidence que nous demandons dans les démonstrations métaphysiques: mais la révélation en est claire, & les motifs qui nous obligent à les croire ont toute l'évidence morale qu'on peut désirer; & en les considerant par cet endroit qui a pourtant quelque obscurité, puisque nous ne les connoissons que par la foy, ils sont grands, sublimes, conformes à la nature des choses dignes de Dieu, & tres étroitement liez avec les principes les plus inviolables de nôtre cœur & de nôtre esprit. *Le même.*

Les Oracles que rendoiét les idoles ont cessé à la naissance de la Religion Chrétienne.

Que les Payens nous apprennent pourquoy leurs Oracles se sont tûs à point nommé, lorsque les Apôtres ont annoncé les mysteres du Christianisme; & comment le son de ces saints hommes étant allé jusqu'au bout de l'univers, il a imposé un éternel silence à des oracles qui avoient si long-temps parlé: ce qui a mis les autheurs payens dans la nécessité de rechercher la cause de ce silence si inopiné. Car de dire comme Julien l'Apostat, que les oracles se sont

tûs aussi parmi les Juifs, cela ne fait rien pour leur défense, puisque nos Prophetes avoient prédit que le don de prophetie seroit aboli; mais où est-ce que les oracles payens avoient prédit leur propre silence? *Le même.*

Ceux qui ont souffert pour la Religion étoient persuadez qu'elle étoit véritable.

Il est difficile de se persuader que des gens qui ont une étincelle de bon sens renoncent à leurs biens, & souffrent courageusement la mort pour défendre une cause, s'ils n'avoient de puissantes raisons pour la croire bonne, comme ont fait les Martyrs. Car ce ne sont pas seulement ici des gens, qui étant nez Chrétiens, suivent aveuglément le préjugé de la naissance & de l'éducation; il s'agit d'une infinité de personnes, qui de payens se sont fait Chrétiens, & qui exempts des préjugez favorables de la naissance & de l'éducation, & en ayant de tout contraires à la Religion Chrétienne, meurent pour elle après l'avoir connuë. Des gens qui sont nez & qui vivent paisiblement dans une religion, peuvent croire aveuglément ce qu'on y croit: mais celui qui connoîtra tant soit peu le cœur de l'homme, ne pourra s'imaginer que des gens renoncent à ces préjugez, & fassent violence à leurs plus cheres inclinations pour embrasser une religion persécutée par les puissances, & poursuivie par le feu sans l'examiner auparavant, & sans sçavoir bien pourquoy ils l'embrassent. *Abadie, Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne.*

Si les Apôtres avoient été séduits comme des Pescheurs consternez, qui devoient reconnoître avec confusion qu'ils ont été trompez; des Pescheurs timides pouvoient-ils inventer une fable, la prêcher avec tant de confiance, la soûtenir avec tant de hardiesse, & s'exposer aux tourmens & à la mort pour défendre une fiction incroyable? Peut-il tomber dans l'esprit d'un seul, qu'il pourroit séduire les hommes en faisant un faux rapport? & quand cela tomberoit dans l'esprit d'un seul, les autres seroient-ils assez extravagants, pour approuver sa pensée? Est-il possible qu'aucun d'eux ne se dédise, qu'aucun d'eux ne se couppe, & qu'ils déposent unanimement malgré les suplices, un fait qu'ils sçavent bien qui est faux & chimerique? cela paroit absurde & incroyable. *Le même.*

La Religion Chrétienne ne peut être une illusion.

Qui s'imaginera, si c'étoit une illusion, qu'elle ait été reçûë comme de concert par tout l'univers, & qu'elle se trouve jointe avec cette Morale si belle, si sublime, si pleine d'équité, que les ennemis même de nôtre Religion ont toûjours estimée? & qu'enfin toutes les vertus naissent de l'erreur, & pour ainsi parler, du sein de cette folie qui change le monde, & sanctifie le genre humain, accomplissant les oracles qui avoient prédit la vocation des Gentils? Que si ces hommes ne se trompent pas eux-mêmes, encore moins peut-on les soupçonner de vouloir tromper les autres. *Le même.*

Le choix des moyens que Dieu a pris, montre qu'il est autheur de cette Religion.

Le choix des moyens si bas, si abjets, dont il a plû à Dieu de se servir dans l'exécution du plus grand & du plus magnifique dessein qui fut jamais, nous montre mieux que toute autre chose que c'est le doigt de Dieu qui a agi dans cette rencontre. S'il avoit pris pour ses ministres des Princes & des Grands de la terre, on auroit peut-être attribué les merveilles de la Morale Chrétienne à la politique, & au dessein de retenir les peuples dans le devoir; s'il avoit choisi des Philosophes, on auroit attribué leur desinteressement heroïque à la singularité, & à l'orgueil de leur secte, & à la sublimité des sentimens que la Philosophie inspire; s'il avoit choisi des Orateurs, on auroit crû qu'ils auroient séduit les hommes par les attraits de leur éloquence; s'il en avoit pris de fort

puissans & de fort riches, on auroit pensé que le succès de leur prédication seroit dû à leurs libéralitez. *Le même.*

Les autres religions se sont établies par la prosperité.

C'est une chose bien remarquable que toutes les religions se sont établies à la faveur des prosperitez éclatantes, comme la Mahometane & la Payenne, ou par l'adresse des personnes élevées en dignité, & que le Christianisme au contraire, se soit rendu le maître en un si petit espace de temps, du cœur & de l'esprit des hommes, lors qu'il n'étoit accompagné que de miséres & d'opprobres, & que les princes de la terre employoient toute leur adresse à l'aneantir dés sa naissance, & inventoient pour cet effet des suplices qu'aucun autre interêt n'a jamais pû inventer. *Le même.*

Singularité admirable de la Religion Chrétienne.

La mort de son autheur lui a donné la vie, & ceux qui ont été choisis pour l'établir, n'ont eu que les miracles pour armes, & pour trompétes la parole de l'Evangile; ils ont payé de leurs personnes à la défense de cette religion, & le sang qu'ils ont répandu pour la maintenir, lui a plus acquis de sujets, que leur prédication peut-être n'en a fait. Où trouver une façon plus surprenante de fonder un état & une religion, que celle-la, par le meurtre de son autheur, par la mort de ses plus considérables têtes, par le martyre de ses propres sujets? De plus comment s'est-elle repanduë, par où a-t-elle fait ses progrés? Auroit-elle pû tenir tête, armée seulement de patience & de vertu, à la puissance des armes, à la sagesse des Philosophes, à l'éloquence des Orateurs, si elle n'eût eû quelque chose de divin? Auroit-elle pû subsister parmi tant d'ennemis qui l'attaquoient de tous côtez, malgré tant de si violentes, & de si continuelles persécutions? *Pris d'un Autheur Anonime.*

Le témoignage que les payens mêmes ont rendu de la Religion Chrétienne.

Le témoignage que les payens ont été contrains de rendre à la Religion Chrétienne, n'est pas un des moindres avantages qui en releve la gloire; tout le monde sçait celui que lui rendit l'un de leurs magistrats, qui pour obéïr à l'ordre qu'il avoit reçû de l'Empereur, de faire une exacte recherche de la vie des Chrétiens, & des crimes dont on les accusoit; récrivit en ces termes à » l'Empereur Trajan, qu'outre la ferme résolution à ne point sacrifier aux Dieux, » il n'avoit point appris autre chose de leur religion, par la déposition même de » leurs renegats, sinon qu'ils avoient de coutume de s'assembler à certains jours » pour chanter ensemble des Hymnes à Jesus-Christ comme à un Dieu, & » pour s'obliger par serment non pas à faire quelque crime, mais à fuïr les larcins, » les vols, les adulteres, les fraudes, & les perfidies. Voilà le témoignage que les ennemis même du Christianisme ont été contrains de lui rendre; car aprés s'être informez de sa doctrine & de ses maximes, ils déclarent à leur honte, ce qu'ils devroient cacher pour leur honneur, que son crime consiste en ce qu'il a tous les crimes en horreur, & qu'il défend d'en commettre aucun. On peut bien en croire les payens quand ils parlent à l'avantage de la Religion Chrétienne qu'ils ont condamnée, & qu'ils ont fait gloire de persécuter. Personne ne ment pour se couvrir d'infamie; & cependant ces infideles éblouïs de la lumiere qui frapoit leurs yeux, ont pris la vérité & la vertu, pour le mensonge & pour le vice, & justifié les Chrétiens, en les accusant de ce qu'ils faisoient profession ouverte d'une doctrine qui les obligeoit à éviter tout mal, & qui ne leur permet pas de faire une action criminelle. *Monsieur Morel, l. de la Vérité de la Religion.*

Il n'est pas besoin d'argumens pris de la lumiere naturelle, pour faire reconnoître que Dieu a approuvé la foy de l'Evangile ; il ne faut qu'ouvrir les yeux pour voir les Propheties qui ont prédit long-temps devant l'état du Christianisme, avec toutes ses circonstances particulieres, tous les grands miracles qui se sont faits pour en confirmer la doctrine toute céleste, & les saintes cérémonies. On doit reconnoître à ces traits visibles de la toute puissance de Dieu, qu'il en est lui même l'autheur & l'approbateur tout ensemble ; puisque lui seul peut faire de semblables miracles contre les loix, & au dessus des forces de la nature. *Le même.*

Les propheties & les miracles sôt des témoignages certains de la vérité de cette Religion.

Lisez les Ecritures & considerez les Propheties qui ont annoncé long temps devant l'établissement que Dieu vouloit faire de la Religion Chrétienne, & vous reconnoitrez que lui seul en est l'autheur, n'y ayant que lui qui ait pû inspirer & éclairer les Prophetes dans cette science. On voit comme ils ont prédit la maniere, le lieu, & le temps de la naissance de JESUS-CHRIST, les miracles de sa vie & de sa mort, & l'établissement de l'Eglise sur les ruines de l'idolatrie. Ils ont écrit plusieurs siecles devant, que Dieu nous donneroit ce signe de sa puissance & de sa bonté, *Qu'une Vierge conçevroit & enfanteroit un fils qui seroit appellé Dieu avec nous* : Que Betlehem seroit le lieu, *où naîtroit celui, dont la naissance est dés le commencement, & dés les jours de l'éternité, pour être le Seigneur d'Israël : Que le sceptre ne seroit point ravi de la maison de Juda, ni des mains d'un Prince issu de son sang, qu'au tems que seroit envoyé, celui devoit l'être, sçavoir le Messie.* Et sans parler en detail de toutes les propheties, le seul Isaïe a parlé en quelques lieux si clairement de la passion du Sauveur, & de la gloire de son nom parmi les Gentils, qu'on diroit en les lisant que c'est plûtôt un Evangeliste qui a décrit les choses déja arrivées, qu'un Prophete qui a prédit long-temps devant les choses à venir. *Le même.*

Les Prophecies accomplies.

Isaïe 7.

Mich. 5.

Genes. 49.

Ce qui est de plus admirable, & qui a rendu comme visible la présence de la grace de Dieu invisible, est la joye que témoignoient les Martyrs sur les roues & au milieu des plus affreux suplices. Car qui peut se souvenir que des millions de personnes de tout pais, de tout sexe, & de toutes conditions, ayent soufert avec joye de si cruels tourmens pour défendre la Religion Chrétienne, sans conclure en même temps, qu'il n'y a que le Dieu vivant qu'elle honore, qui ait pû remplir leurs cœurs d'une douceur incomparable, & si charmante, qu'elle leur ait donné une joye interieure & sensible, qui ne peut venir que de la grace de Dieu ? *Le même.*

La joye avec laquelle ont soufert les Martyrs, est une preuve qu'ils étoiét soûtenus d'une force invisible.

S'il est toujours difficile de se défaire des prémieres impressions dont on est prévenu ; quelle raison auroit pû convertir tous les hommes qui étoient préocupez des illusions & des erreurs du paganisme, pour leur faire embrasser la foy de JESUS-CHRIST, qui est au dessus de toute intelligence, qui est contraire à leurs passions, & qui combat tous leurs sens ? Quelle raison auroit pû faire croire que Dieu qui est immortel & bien-heureux s'est fait homme mortel & passible pour le salut des hommes qui étoient rebelles à ses volontez ? Quelle raison auroit pû persuader les hommes, qui se portent par leur amour propre, & par l'enchantement de leurs passions avec tant d'ardeur aux plaisirs, aux richesses, & aux honneurs, de mépriser tous ces biens sensibles, pour n'avoir plus d'objet de leurs désirs que la gloire de Dieu ? Quelle raison

La difficulté de croire les véritez de la Religion Chrétienne, montre que Dieu a agi dans la conversion des Payens.

les auroit pû animer au martyre, au milieu des feux & des rouës ? Quelle raison encore pourroit faire ces changemens miraculeux que l'on voit tous les jours ? Certes ces admirables changemens, ces conversions de l'infidelité à la foy, de l'erreur à la vérité, des habitudes à toutes sortes de vices, à une vie sainte & vertueuse, ne peuvent être que l'ouvrage de l'esprit de Dieu tout puissant, & non pas la persuasion des hommes. *Le même.*

La nécessité que nous avions de la Religion Chrétienne.

Dans l'état où nous sommes après la chute d'Adam, dépendans de nos sens, & de nôtre imagination, assujetis aux passions, esclaves de ce qui nous donne du plaisir, nous ne pouvons pas rompre de nous-mêmes des chaînes, dont nous ne sentons pas la pesanteur, ni nous délivrer d'une captivité qui nous enchante. Cela nous a convaincus de la nécessité d'une révélation qui non-seulement nous instruisit de nos devoirs, mais qui nous donnât encore les secours & les moyens nécessaires pour les remplir aussi parfaitement que nous le pouvons. Or il n'y a que la Religion & la Morale de JESUS-CHRIST qui ayent ces caractéres essentiels à une révélation parfaite, de promettre un bonheur solide & véritable, d'enseigner le chemin d'y parvenir d'une maniere proportionnée à la capacité de tout le monde, & de donner les secours nécessaires pour surmonter les obstacles que nous trouvons dans la recherche de la vérité, & dans la pratique de la vertu. Je dis que la Religion Chrétienne donne des préceptes proportionnez à tout le monde, parce que tous les hommes doivent être appellez également à la Religion Chrétienne, grands & petits, riches & pauvres, sçavans & ignorans sans aucune distinction. *Le Vassor, Traité de la véritable Religion, l. 4. part. 2. ch. 1.*

Contre les incredules & les libertins.

Je voudrois bien que ces gens là nous dissent sincerement s'ils ont jamais médité avec application sur l'esprit de la Religion Chrétienne, sur celui qui en est l'autheur, sur ceux qui l'ont prémierement annoncée aux Payens, sur le grand progrès que les Apôtres & leurs Disciples ont fait en si peu de temps, & sur ce nombre presque infini de Martyrs qui ont souffert les plus cruels suplices, durant trois siécles entiers. Ont-ils comparé ces choses les unes avec les autres ? se sont-ils demandé à eux-mêmes comment il est possible qu'une religion si contraire à toutes les autres religions du monde dans sa morale, dans les mystéres, dans ses promesses, & si opposée aux préjugez & aux passions des hommes, ait été embrassée par tant de personnes qui ont renoncé pour elle, à tout ce qu'il y a d'éclatant & d'agréable dans le monde? Si ces Messieurs y ont pensé sérieusement, d'où vient qu'ils n'en ont pas conclu que les faits principaux, dont nous nous servons pour demonstrer la vérité de nôtre religion, sont certains & incontestables ? car enfin il me semble que tout cela saute aux yeux de tous ceux qui y veulent faire attention. *Le même, ch. 6.*

L'endroit par où il semble que la Religion Chrétienne devoit rebuter tout le monde.

La Religion Chrétienne renverse toutes les religions qui étoient avant elle dans le monde, elle condamne le paganisme de sacrilege, & d'extravagance : si elle reçoit les points fondamentaux du Judaïsme, elle soutient qu'il est corrompu par mille fausses traditions ; elle abolit ce qu'il y avoit d'éclatant & de pompeux dans le culte, pour ne s'attacher qu'à une adoration spirituelle ; elle ne parle que de mortification, de pénitence, de renoncement aux plaisirs & à soy-même ; & quelle récompense nous promet-elle pour un si grand sacrifice ? Des biens infinis & éternels à la vérité ; mais on ne les goute point icy bas, on

ne les sent point : elle nous fait esperer la Résurrection des morts, la chose du monde la plus incroyable aux payens ; car quand saint Paul en voulut parler dans l'Areopage, & aux Philosophes d'Athenes, on se mocqua de lui, & on le traita de discoureur. Enfin pour avoir part aux promesses de la Religion Chrétienne, il faut mettre toute sa confiance en JESUS-CHRIST crucifié ; & n'est-ce pas là ce qui fait le scandale des Juifs, & ce qui paroît une folie aux Gentils ? On doit encore se préparer à soufrir en ce monde tous les maux imaginables, à être haï, persécuté & mal-traité durant toute sa vie ; qu'y avoit-il donc dans cette religion qui pût attirer les gens ? *Le même.*

Difficultez dans la pratique des maximes de cette religion.

Quels combats ne faut-il pas soûtenir tous les jours pour vivre selon les maximes de cette religion ? peut-on sans se faire une extrême violence, se résoudre de haïr ce qu'on a de plus cher, & d'aimer ce qui paroît le plus odieux ? Il faut pour cela que la foy fasse dans l'homme un renversement semblable à celui qu'elle a fait dans tout l'univers, lors qu'elle a été annoncée par les Apôtres, & comme elle a porté les peuples à bruler les idoles qu'ils adoroient, & à adorer la Croix qu'ils brûloient, elle fait le même dans l'homme Chrétien. *Monsieur La Font dans ses Entretiens Ecclesiastiques.*

Grandeur de l'entreprise d'établir cette nouvelle Religion.

Il falloit confondre toute la prudence du siecle, convaincre les plus habiles politiques de fausseté & de mensonge, & leur faire avoüer à tous leur ignorance, & l'illusion qui les trompoit. Il falloit annéantir en quelque sorte toute la puissance humaine, rendre inutiles tous les efforts des grands du monde, résister aux Empereurs, & triompher de toute la fureur des tyrans. Enfin il falloit autant livrer de combats, & remporter autant de victoires, qu'il y avoit d'hommes. Ce n'étoit pas même par l'endroit le plus foible qu'il falloit commencer : mais par l'état le plus florissant du monde ; par l'empire romain, par Rome même. Après avoir démoli, il falloit sur les ruïnes de l'idolatrie bâtir & élever, quoy ? la Religion de JESUS-CHRIST ; ce saint Edifice, que ni les plus longues révolutions des temps, ni les plus violens orages ne devoient jamais abatre, ni même ébranler. Il s'agissoit, dis-je, de publier dans le monde & d'y faire recevoir une foy toute opposée à nos vuës les plus ordinaires, & aux opinions les plus établies parmi les Philosophes, les maîtres alors, & les oracles du peuple. Il y a plus : il s'agissoit de faire agréer aux hommes naturellement sensibles sur l'honneur, une loy, qui portoit un caractere d'ignominie & de honte, depuis que JESUS-CHRIST son Auteur avoit été publiquement accusé & crucifié. Quel sujet de scandale pour les Payens ? & quelle occasion de dire ce qu'en effet ils dirent plus d'une fois, que la Religion Chrétienne étoit la religion des scélerats ; puisque le docteur même & le chef des Chrétiens avoit été condamné au plus infame suplice ? Pour moy il me paroît que ce plan, tel que je vous le propose, renferme dans l'exécution des difficultez insurmontables ; & une religion qui s'élevera de la sorte sur le debris de toutes les autres, malgré la sublimité de ses mysteres, & la séverité de sa morale, doit sans doute avoir quelque chose de surnaturel, & ne peut venir que de Dieu. *Le Pere Giroust, dans son Avent, sermon de la Vérité de la Religion Chrétienne.*

Comme les Apôtres se diviserent &

Euntes docete omnes gentes, baptizantes eos, &c. Les Apôtres obeïssent à ce commendement, ils se partagent, ils partent ; disons mieux ils volent ; de

se partagerent. l'orient à l'occident, du midy au septentrion, ils parcourent les plus vastes regions ; il ne falloit pas qu'ils s'arrétassent long-temps dans une même contrée : Ils devoient seulement s'y montrer, & de là se transporter dans une autre, autrement ils n'auroient pû fournir toute la carriere, ni remplir dans toute son étenduë leur vocation. Chaque royaume, chaque empire ne les retient qu'autant qu'il est nécessaire, pour qu'ils s'y fassent écouter, & pour y annoncer la religion qu'ils prêchent ; dès qu'ils ont parlé, leurs paroles percent les cœurs, & tout en ressent l'efficace. *Illi autem profecti prædicaverunt ubique. Le même.*

Sans un secours du ciel extraordinaire, les Apôtres n'eussent pû faire ce qu'ils ont si heureusement exécuté.

Ouy, Seigneur, voilà les ouvriers que vous aviez destinez à une œuvre si merveilleuse : mais ils étoient encore trop forts, puisque vous vouliez, mon Dieu, vous joindre à eux, & seconder leurs travaux ; aussi il ne leur falloit pas un secours moins puissant que le vôtre ; & sans un coup extraordinaire, je ne dis point seulement de vôtre doigt, mais de vôtre bras, à quoy auroient abouti tous leurs soins, & qu'en pouvoient-ils retirer autre chose qu'une connoissance, & une épreuve sensible de leur foiblesse ? Quand donc je les vois dans leurs courses apostoliques, faire autant de conquêtes qu'ils visitent de provinces ; & dans l'espace de quelques mois, tout au plus de quelques années, bâtir des temples, ériger des autels, former des eglises, & grossir sans cesse le troupeau de JESUS-CHRIST ; j'adore, mon Dieu, vôtre providence, qui éclate toute entiere dans ce miracle, & je m'écrie avec vôtre Prophete, que c'est vous seul qui l'avez fait, *à Domino factum est istud, & est mirabile in oculis vestris. Le même.*

Tout conspira d'abord pour détruire la Religion Chrétienne.

Quels partys & quelles intrigues, quels mouvemens excita dans le monde la Religion Chrétienne, dès que les Apôtres commencerent à la publier ? Tout conjura contre elle ; Tout s'interessa à sa perte : mais à en juger par le succès, il semble que tout ait travaillé pour elle, & se soit interressé à sa conservation. Les Romains si jaloux de l'honneur de leurs Dieux furent les prémiers & les plus ardens à l'attaquer ; & bientôt leur exemple fut suivi de toutes les autres nations. Dès que Pierre veut parler à Rome, il est chargé de fers ; saint Paul reçoit après le même traitement. Parmi tous les peuples, c'est un déchaînement universel, & des grands & des petits contre l'Evangile, & contre ceux qui le prêchent. On leur dresse par tout des piéges ; on les accable de coups, on leur suscite de fausses accusations, on les tient étroitement resserrez dans des cachots : mais efforts inutiles ! la religion qu'ils annoncent n'en avance pas moins, elle vole dans les villes, & dans les bourgades ; elle se fait entendre dans des maisons particulieres, & dans les places publiques ; elle entre dans les palais des Princes, & elle s'insinuë jusque dans celui même de Neron, de ce tyran si odieux au reste des hommes, & si fameux par ses barbares cruautez. Les Empereurs ont porté de édits sanglans contre les sectateurs de cette religion naissante ; on en a fait de frequentes perquisitions ; on a bâti des prisons pour eux, & on les y a renfermez ? Qu'est-il arrivé ? Les lieux destinez pour être la demeure des criminels, sont devenus la demeure des Saints. *Le même.*

La difficulté qu'il y avoit d'attirer les

Dieu a voulu que l'établissement de la Religion Chrétienne fût si admirable, qu'en le considerant avec attention, on ne pût douter que Dieu n'en fût l'Auteur. En effet pour fonder la Religion Chrétienne, il falloit détruire cette ancienne

ancienne & superbe Babilone, c'est-à-dire l'idolatrie, à laquelle la superstition des peuples servoit pour ainsi dire de bastion imprenable; il falloit arracher du sein des vieillards les dieux de leurs peres, il falloit séparer les meres d'avec leurs filles, les princes d'avec leurs sujets; il falloit déraciner les créances communes établies depuis tant de siécles, & fortifiées par la corruption des mœurs, dont elles authorisent le déréglement; il falloit abatre les têtes des Empereurs, humilier l'orgueil des faux sages, perdre, comme dit saint Paul, la science des Philosophes, & faire prendre une nouvelle face à toute la terre; il falloit convaincre les sages de folie, les sçavans d'ignorance, les peuples de superstition, & planter la Croix de JESUS-CHRIST sur la ruïne de toutes les fausses divinitez qui lui étoient contraires: car après avoir ruïné l'empire du demon, il falloit établir celui du vrai Dieu; il falloit que les ouvriers de ce grand édifice démolissent d'une main & qu'ils batissent de l'autre; qu'en abolissant des erreurs reçûës & agréables, ils établissent des créances inouïes, & aussi contraires en apparence à la raison qu'elles le sont en effet aux passions; qu'en posant pour fondement de la nouvelle religion, la créance d'un Dieu crucifié, on fit embrasser comme une suite nécessaire, sa doctrine qui ne préchoit que mortification, séverité, souffrance, détachement. Voilà quelle est cette Religion qu'il falloit établir: ce dessein pouvoit-il tomber dans l'esprit d'un homme? ne falloit-il pas être Dieu pour l'avoir conçu? *Pris des Essays de sermons pour l'Avent, l'Impie confondu devant Dieu.*

[Margin: hommes à la Religion Chrétienne montre que Dieu en étoit l'autheur.]

Choisissons, dit saint Augustin, quelque grand politique, & quelque génie du prémier ordre, qui fasse le plan de la Religion à laquelle tous les hommes doivent se soûmettre. Le paganisme est établi; il le faut détruire, il faut mettre une digue à ce torrent de l'idolatrie qui inonde tout l'univers, il faut abatre les idoles & leurs temples, & faire changer tout le monde entier & d'esprit & de vie. Prenons le plan de cette Religion, sur ces paroles du premier chapitre de saint Jean, *In principio erat Verbum, & Deus erat Verbum. Et Verbum caro factum est*, car voilà toute la Religion renfermée dans ces paroles: *Au commencement étoit le Verbe, & le Verbe étoit Dieu.* Quelles étonnantes & incroyables véritez, pour servir de plan & d'entrée à une Religion nouvelle, d'ailleurs si contraire à toutes les inclinations de la nature! Cependant l'établissement de cette Religion si incroyable, si inouye, si rebutante, est l'ouvrage de douze hommes grossiers, pauvres, sans pouvoir, sans art, sans éloquence, sans force, sans argent, calomniez, persécutez, tourmentez, & mis à mort par tout où ils veulent précher cette doctrine. Celui qui est à la tête de ces douze hommes, n'est pas un prince accompagné de puissance & de majesté; il a mis, dit saint Augustin, toute sa puissance, non dans le fer, mais dans le bois honteux de la Croix: *Domuit mundum, non ferro, sed ligno.* Voilà quels Chefs & quelles armées ce Roy de gloire a choisi, pour se faire reconnoître le Dieu du ciel & de la terre. Hé mon Dieu, non seulement les caracteres de vôtre doigt divin sont imprimez visiblement dans ce grand ouvrage; mais on voit qu'il a fallu déployer toute la force de vôtre bras pour délivrer Israël de la servitude d'Egypte, & pour établir la Religion Chrétienne sur les ruïnes de l'idolatrie. *Fecit potentiam in brachio suo. Là même.*

[Margin: Le seul plan de cet ouvrage & de cette entreprise, montre que l'autheur étoit Dieu.]

Lex Domini immaculata convertens animas. Psal. 18. Toutes les autres religions

[Margin: Nôtre Reli-]

gion est sainte & & nous porte à la sainteté.

n'ont pas la vertu de faire des Saints, c'est le privilége de la seule Religion Chrétienne, & c'est la fin pour laquelle Dieu l'a établie. Nous lisons dans les Apologies des prémiers Chrétiens, ce qu'ils étoient & ce que nous devons être. Les Payens ne trouvoient point de motifs plus puissans pour se convertir, que le témoignage que la sainteté des prémiers Fideles rendoit à la vérité de leur Religion, mais cette Religion est autant deshonorée par ceux qui violent ses loix, qu'elle est honorée par ceux qui les suivent. Ainsi ses interêts sont entre nos mains; nous en sommes les dépositaires. Quel motif plus pressant voulez-vous pour vous obliger à la sainteté, que de penser qu'il est en vôtre pouvoir de couvrir la Religion, ou de gloire ou d'opprobre. C'étoit la raison dont se servoit saint Paul, pour exhorter les prémiers Chrétiens à observer fidelement leur loi. *Ut verbum Dei non scandalizetur in vobis. Là même.*

Contre ceux qui approuvent toutes les religions.

Après tant de motifs de crédibilité, & de réflexions sérieuses sur la vérité de nôtre Religion, regardons avec horreur ce Systeme affreux de religion, qui en les approuvant toutes, n'en reconnoît aucune. Monstrueuse invention du libertinage qui cherche à se ménager une funeste tranquilité dans ses desordres! Athéïsme déguisé, sous lequel une infinité d'impies cachent l'horreur de l'Apostasie secrete, où leurs déréglemens les a precipitez, &c. *Là même.*

La Religion Chrétienne étoit la plus difficile à établir.

La Religion Chrétienne étoit sans doute la plus difficile à établir; rien n'y flate les sens, tout y est au dessus de l'homme. J'examine toutes les Religions de la terre, ou plutôt toutes les persuasions qui tiennent lieu de religion, je vois les Deïstes ne s'assujetir qu'à la seule adoration d'un Dieu: pour se retrancher là, il ne faut que s'en rapporter à la simple raison; elle ne dit rien de plus, principe humain. Je vois les Athées nier qu'il y ait un Dieu: pour en venir là, il ne faut que s'abandonner aux fausses subtilitez de la raison corrompuë; principe humain. Je vois l'idolatrie dominer durant les siécles entiers, malgré toutes les lumieres de la raison: mais aussi j'y vois un libertinage affreux, un débordement de passions authotisé par l'exemple des divinitez fabuleuses; principe humain. J'y vois une grande partie du monde assujetie au Mahometisme: mais je vois un Mahomet à la tête des armées, abuser de l'ignorance & de la foiblesse des peuples, leur imposer son Alcoran par la violence des armes, & leur arracher la foi en leur ôtant la liberté; principe humain. La Religion Chrétienne est la seule, qui sans mettre en œuvre la passion, l'artifice, la violence, s'établit, s'accroît, se fortifie. *Actions Chrétiennes, Panegyrique de Saint François Xavier.*

Si Jesus-Christ n'eut été Dieu, il n'auroit pû détruire la religion Juive, ni la Payenne.

Il n'y a jamais eû que deux religions au monde qui ayent précede la venuë de Jesus-Christ: celle du vray Dieu professée par les Juifs, & celle des faux Dieux qui étoit suivie par les Gentils. Cependant le Sauveur avoit à combatre & à vaincre l'une & l'autre pour établir la sienne sur la ruïne de toutes les deux. Or comment eût-il pû faire, s'il n'eût pas été le vrai Dieu? le Dieu tout-puissant qui avoit établi celle de Moyse, & qui avoit conservé la Religion des Juifs durant tant de siecles, malgré l'effort de toutes les puissances humaines, qui avoient tenté tant de fois de l'exterminer, auroit-il souffert que Jesus l'eût abolie; qu'il eût changé le sacrifice qui est l'essentiel de la Religion; qu'il eût abrogé le cérémonies légales qui étoient commandées en termes exprès dans la Loy de Dieu? Qui peut changer ce que Dieu a établi de plus

essentiel dans la Religion, par laquelle il veut être honoré, si ce n'est Dieu lui-même? Or Jesus-Christ l'a fait, & le Dieu tout puissant qui avoit établi cette Religion l'a authorisé par de grands miracles; & la Religion Judaïque est devenuë la Religion Chrétienne par l'authorité de Jesus-Christ. D'un autre côté, comment auroit-t'il pû exterminer la religion des faux Dieux, s'il n'avoit été le vray Dieu? Puisqu'elle avoit pour appui l'enfer & les demons, qu'elle étoit soûtenuë par toutes les puissances souveraines qui regnoient au monde: presque tout l'univers étoit attaché à la superstition des idoles, avec ce zele ardent que l'on ressent pour la Religion. Comment est-ce que Jesus-Christ, qui paroissoit un homme infirme, auroit été plus fort que tout l'enfer, que toutes les puissances des empires, plus fort que toute la multitude innombrable des idolatres, pour leur arracher du cœur une Religion qu'ils cherissoient, & leur en faire embrasser une autre pour laquelle ils avoient une extréme horreur? Le moyen qu'un homme eût exécuté ce grand dessein, s'il n'avoit été un Dieu tout-puissant. *Le P. d'Argentan Capucin dans ses Conferences Theologiques. Conference 3.*

La Morale qu'enseigne l'Instituteur de ma Religion, porte si visiblement avec elle le caractere de la Divinité, que les Payens mêmes avoüoient qu'elle étoit au dessus de l'homme: Il n'est rien de plus pur, de plus saint, de plus propre à rendre les hommes justes, moderez, secourables les uns aux autres, tranquilles, contans, pacifiques; rien de plus capable, en un mot, de les rendre parfaits & heureux, que les maximes de l'Evangile? *Le P. d'Orleans sermon de la Religion.* De la Morale qu'enseigne la Religion Chrétienne.

Dieu seul peut faire des miracles, la nature a de certaines loix que son seul autheur peut forcer. Or quelles sortes de miracles n'ont point été faits en faveur, & en confirmation de ma foy? Nous n'avons pas vû ces miracles, mais nous en avons des témoins si sûrs, que sans choquer toutes les régles de la prudence & de la raison, personne ne peut en douter: Témoins sages, témoins sçavans, témoins ayant le dernier interêt à ne se pas laisser tromper; témoins, avant que d'avoir vû, prévenûs contre ce qu'ils devoient voir; témoins en nombre presque infini, de toutes les nations, de toutes sectes, de tout caractere d'esprit: témoins qui sont morts pour la pluspart pour confirmer la vérité de ce qu'ils nous ont rapporté, & que les plus affreux suplices n'ont pû faire changer de sentiment. *Le même.* Des miracles faits pour authoriser la Religion.

Ce n'est point par la simplicité des peuples que la Religion s'est introduite. Il y auroit quelque apparence, si l'on avoit commencé à la précher parmi des nations barbares, qui eussent reçû la foy: mais qui de toutes les nations ont les prémiers reçû l'Evangile? ce sont les Juifs, les Grecs, les Romains; les plus sages, les meilleurs esprits, les génies les plus élevez se sont fait honneur d'en être non pas seulement les Disciples, mais les Martyrs & les Défenseurs. Le Portique & le Lycée furent désertez en moins de trois ou quatre siecles, de gens d'esprit & de sçavans; & les payens eurent la honte de voir une secte qu'ils avoient traitée de folie, devenir la Religion de tous les sages. *Le même.* La qualité des personnes qui ont receu la religion en montre la vérité.

Les Apôtres sans étude, sans art, sans éloquence, ont convaincu les sçavans, & persuadé les orateurs. Foibles désarmez, sans appui, ils ont soûmis La qualité de ceux qui ont préché

Les prémiers de cette Religion, & leurs succès.

les maîtres du monde, & porté, comme dit saint Leon, la Croix sur le front des Césars. Envain l'enfer s'est ligué contre eux, envain les Princes de la terre se sont unis pour les détruire, envain les nations attachées à leurs anciennes superstitions se sont fait une vertu barbare de les sacrifier à leurs idoles. Malgré ces ligues & ces efforts, le monde est devenu Chrétien : par quelle vertu, sinon par celle qu'imprime le bras du Tout-puissant aux instrumens dont il se sert ? A cela que peuvent opposer les incredules ? Nier l'histoire, les faits, les miracles sur lesquels nous établissons la vérité de nôtre Foy : il seroit moins contre le bon sens de nier qu'il y eût jamais eû d'empire des Perses, des Grecs, des Romains. Personne ne s'est interessé à s'inscrire en faux contre ceux qui ont écrit les histoires de ces peuples ; & il seroit bien moins improbable de dire que ce sont des Romans qu'on a crû, parce qu'ils ont plû, que de prétendre que l'Evangile, & les écrits des Apôtres, où sont contenus les miracles qui ont authorisé nôtre Foy, fussent des fictions inventées pour imposer aux crédules. *Le même.*

Il n'est pas moins glorieux à la Religiõ d'être combatuë par les impies, que d'être suivie par les gens de bien.

C'est un probléme de sçavoir lequel des deux fait plus d'honneur à la croyance du Christianisme, ou d'être suivie de ceux qui la suivent, ou d'être combatuë de ceux qui la rejettent. S'il est glorieux à la Religion d'avoir trouvé de la soûmission en tant d'ames pures, innocentes, chastes, temperantes, équitables : Il ne lui est guere moins honorable, que des cœurs corrompus, injustes, plongez dans l'ordure des sales plaisirs, s'élevent contre ses maximes, & ne se soûmettent pas à sa foy. Car ces libertins sont des gens qui élevez dans les principes de la Religion, ne se sont avisez d'en vouloir douter que depuis qu'ils sont vicieux. Le libertin est un homme qui veut douter, & douter de sa religion ; non pas pour en examiner un autre qui lui ait paru plus sûre, ou plus sensée, ou plus parfaite, mais précisément pour douter de la vérité de la sienne. *Le même.*

La confusion où l'on vivoit dans le paganisme à l'égard de la Religion.

Representez-vous s'il vous plait, la confusion extrême où l'on vivoit à l'égard de la Religion lors que le Fils de Dieu se fit homme : il n'y avoit point de creature ni au ciel ni sur la terre, depuis les plus nobles jusqu'aux plus viles, qui n'eussent des temples & des autels en quelque partie du monde. Là c'est le Soleil qu'on adore, ici c'est la Lune ; ailleurs c'est un homme, une femme, un enfant. Il y a des païs, où l'on offre des sacrifices aux animaux que l'on sacrifie aux autres Dieux ; il y en a, où les insectes qui rampent sur la terre, sont élevez sur l'autel : ce peuple plie le genou devant un arbre, cet autre donne de l'encens à un oignon, cet autre revere un phantôme que son imagination lui a formé dans son sommeil : il y a des nations qui reconnoissent toutes ces fausses divinitez, il y a des sectes qui n'en reconnoissent aucune ; les unes ont un plein pouvoir de faire des Dieux de tout ce qu'ils aiment, les autres prennent la liberté d'abroger les anciens dont ils ne sont pas contens. Enfin on ne sçauroit dire jusqu'à quel point les erreurs s'étoient multipliées ; autant de peuples, autant de provinces, autant de villes, ce sont autant de divinitez, autant de religions differentes. *P. de la Colombiere, Sermon 43.*

Il faut que tous les esprits se soûmettent aux

Que tous les Athées, tous les Libertins, tous les Heretiques s'élevent contre ma creance, voicy un argument qui renverse tous les sophismes, qui les tourne même à nôtre avantage. Vous trouvez mille raisons qui semblent

combatte nos plus grands mysteres : Oui ; mais malgré toutes ces raisons ils ont été crûs ces mysteres , tout l'univers n'a pas laissé de les adorer : donc il faut dire nécessairement ou que tous les hommes ont été surpris , ce qui est même ridicule à penser , ou qu'ils ont été éclairez d'une raison plus qu'humaine ; qu'une vertu surnaturelle les a comme contrains de soumettre leur esprit. De sorte que toutes ces difficultez qui arrêtent les incredules , toutes les absurditez qu'ils croyent decouvrir dans la doctrine de la Foi , tout ce qu'ils y trouvent d'apparentes contradictions , tout ce qui leur paroît nouveau , surprenant , contraire au sens commun , inconcevable , impossible ; leurs plus forts argumens , leurs demonstrations pretenduës ; tout cela bien loin de m'ébranler dans ma creance , m'y confirme davantage , & m'y rend inébranlable. Toutes ces difficultez n'ont pas empéché la Religion de s'établir ; elle n'a pas laissé d'être reconnuë de tous les peuples ; elle a été embrassée de ceux mêmes qui lui avoient opposé ces raisonnemens , & qui en avoient le mieux penetré la force. *Le même.*

vérités & aux misteres de nôtre Religion.

Quelle apparence d'introduire une si grande réforme dans un monde si gâté & si corrompu ? Plûtôt que de porter les hommes à ce changement ne leur fera-t'on pas changer de nature ? Cependant ce changement s'est fait presque tout à coup. Ce Christianisme avec ces dures loix a été reçû par les peuples les plus voluptueux , les plus mols , les plus superbes , les plus indociles , les plus brutaux. Ces commandemens , que nos mauvais Chrétiens trouvent impossibles , ont été acceptez des Romains , des Grecs , des Scithes , des Persans , des Indiens , des Egiptiens , des peuples du Mexique & du Canada. Ils n'ont point été rebutez par la séverité de cette Morale : elle n'a pas empêché qu'ils n'ayent embrassé la foy du Sauveur aux dépens de leurs biens & de leur vie. *Le même.*

La difficulté qu'il y avoit d'introduire le Christianisme.

Nos Annales sont remplies des merveilles qui ont operé la conversion des Gentils ; ce ne sont par tout que guérisons de malades , que résurrection des morts , que tempêtes, ou émuës , ou calmées au gré des Apôtres. Une même langue est entenduë de cent peuples différens , tous les oracles devienent muëts à l'arrivée d'un Prédicateur évangelique , tous les demons sortent des corps au seul nom de JESUS-CHRIST , les idoles , les temples mêmes tombent par terre à la priere d'un simple Chrétien , les lions affamés reverent les Martyrs qu'on leur donne en proye , le feu respecte les Vierges , & consume les payens qui l'ont allumé , &c. Voilà Messieurs , ce qui a forcé l'univers à croire ce que nous croyons , voilà les argumens dont on s'est servi pour convaincre les infideles. *Le même.*

Les prodiges qui ont operé la conversion des Gentils.

Cette Religion n'a pas plûtôt paru dans le monde , que le monde entier s'est élevé contre elle pour la détruire. On a crié de toutes parts comme au feu ; on a fait couler par tout des fleuves de sang pour étouffer cette étincelle qui venoit comme de sortir des cendres de JESUS-CHRIST : le feu n'a pas laissé de s'allumer aux quatre coins de la terre. Saint Augustin compte jusqu'à quatorze grandes persécutions dans les deux prémiers siécles de l'Eglise. Elle en a souffert une de la part des Juifs , dix sous les Empereurs de Rome , une autre sous Valens , & la derniere dans la Perse sous le Roy Sapor. C'est à dire , que durant plus de deux cens ans , quiconque vouloit embrasser la Foy de JESUS-

Les persécutions élevées contre la Religion Chrétienne.

Christ, devoit se résoudre à perdre les biens, les employs, les honneurs, la liberté, & même la vie. *Le même.*

Si nous étions trompez dans nôtre Foy & dans nôtre Religion, nous serions disculpez devant Dieu.

Quand je paroîtrai devant Dieu, si par impossible j'avois été trompé dans le choix de ma Religion, je lui dirois avec un grand Saint qu'il a donné un tel caractere de vérité à nôtre Foy, & des marques si incontestables de la certitude de la révélation qu'il a faite de tous nos mysteres, que si j'ay été trompé, c'est lui-méme qui nous a trompé: *Domine si decepti sumus, à te decepti sumus.* Mais de plus, Seigneur, si j'ay été trompé, ce n'a été que dans la pensée que je vous plaisois. J'ay envisagé tous ceux qui faisoient profession de vous adorer, & de tant de differentes especes de culte qu'on vous rendoit, j'ay fait choix de celui qui m'a paru le plus raisonnable, & le plus saint. Si je me suis trompé dans ce choix, du moins, ce n'a pas été par mes passions; puisque cette Religion est la seule qui les combat, & qui détruit jusqu'aux mouvemens interieurs. Par quel motif pourrois-je y avoir été poussé, que par celui de vous plaire? par l'amour des biens? elle les méprise, elle conseille de s'en dépouiller, elle défend absolument d'y avoir quelque attache; par l'amour des plaisirs? elle les retranche, elle donne des bornes tres étroites à ceux qu'elle permet, &c. *Le méme, dans ses Réflexions Chrétiennes.*

Le Christianisme n'est pas l'ouvrage des Apôtres, mais de Dieu.

Si le Christianisme est l'ouvrage des Apôtres, & non pas d'un Dieu, il a donc été en leur pouvoir de le faire plus favorable pour eux-mêmes: mais bien loin qu'ils ayent eu un tel dessein, on diroit qu'ils n'ont songé qu'à introduire une Religion absolument opposée au génie & aux inclinations de tout le monde; elle ne flate ni le voluptueux dans ses plaisirs, ni l'ambitieux dans sa passion déréglée, ni l'avare dans sa soif pour les richesses; elle étouffe même les passions dominantes, & ordonne de les reprimer; contraire en cela à la religion de Mahomet, qui authorise les mêmes passions, & semble n'avoir été établie que pour confirmer les hommes dans leur corruption naturelle, le Christianisme ne s'accommodoit ni à l'humeur ou aux espérances des Juifs, ni au génie ou aux coutumes des Payens. *Liv. intitulé, la Défense de la Religion Chrétienne contre les Deïstes.*

De l'établissement de la Foy, & de la grandeur de cette entreprise.

Si vous voulez pénétrer plus avant dans la grandeur de cette entreprise: Il s'agit de ruïner l'empire du demon, & la tyrannie qu'il exerçoit sur les ames; empire aussi ancien que le monde, & qui par son antiquité même s'affermissoit tous les jours. Il s'agit d'étouffer la convoitise, & de faire mourir l'amour propre, pour faire vivre la charité. Il faut renverser des temples & des autels soutenus par l'éloquence des Orateurs, par la sagesse des Philosophes, par la politique des Magistrats, par l'authorité des Monarques, & par la puissance des demons. Il faut faire rendre à un Dieu inconnu les homages & les adorations qu'il avoit perdu par une prescription de plusieurs siécles. C'est ce que Jesus-Christ entreprend. *P. Dozenne liv. de la Divinité de Jesus.*

Des troubles à l'occasion de l'établissement de la Religion.

Lors que nous considerons l'état où le monde s'est trouvé par les troubles & les dissentions qu'on a veu naître à l'occasion de l'Evangile, nous ne trouvons point d'images plus capables de nous le représenter que l'état où se trouva le monde lors qu'il n'étoit encore qu'un cahos. La terre étoit vuide & sans forme; les principes de la vie y combatoient contre les prin-

cipes de la mort ; la lumiere y étoit mélée avec les tenebres ; ce n'étoit là que désordre & que confusion. Mais l'esprit de Dieu se mouvoit sur la face de l'abyme, & préparoit les causes secondes pour faire sortir la lumiere des ténébres, la paix, du sein de la guerre, & cet univers si parfait & si regulier, du milieu de ce désordre, & de ce déréglement apparent. Tel a été l'état & la confusion où le monde s'est trouvé à l'occasion de l'Evangile : la lumiere a combatu contre les ténebres, la vie a été mêlée avec la mort, le Ciel a combatu contre la terre, & le feu du saint Esprit a été mêlé avec la chair & le sang. On a vû les divisions naître entre les familles, dans les Etats, dans les Républiques ; il semble que tout ait été en confusion. *Livre intitulé les Caracteres du Chrétien.*

Persécutions contre les premiers Chrétiens, & contre la Religion.

Le pere qui aime son fils avec tendresse, ne croit plus voir en son fils devenu Chrétien, qu'un fils dénaturé, le serviteur qui avoit du respect & de la soumission pour son maître, non seulement se croit dispensé de la fidelité qui lui est dûe, mais croit être dans l'obligation de le trahir ; les Princes qui aiment le repos de leurs sujets, les Empereurs les plus clémens sont ceux qui répandent le sang des Chrétiens avec plus de joye : ainsi se divisent les puissances qui étoient unies par les liens les plus sacrez ; les peres & les enfans, les serviteurs & les maîtres, le Prince & les sujets, les Magistrats & les peuples sont partagez. *Le même.*

Représentez-vous les Chrétiens qui fuyent par tout, & qu'on chasse par tout, qui cherchent un exil, & qui n'en trouvent point. C'est peu que de les bannir de la société des hommes, on ne veut pas même les laisser vivre parmi les bêtes sauvages. Les ours, & les tygres des forets les épargnent ; mais les hommes les traînent aux suplices ; la pitié est éteinte pour eux dans le cœur des hommes, & le peuple qui voit presque toûjours avec quelque mouvement de compassion, les plus grands criminels sur l'échafaut, solemnise publiquement les souffrances des Chrétiens, par des cris d'allegresse. On dresse par tout des gibets & des roües ; on les dechire par le fer, on les consume par le feu, on leur fait souffrir une longue suite de morts, en leur coupant tous les membres de leurs corps l'un après l'autre. On ménage avec cruauté, les momens qui leur restent à vivre, on les arrache aux suplices, pour les faire servir dans les théatres au divertissement du peuple. Leurs corps tout déchirez sont exposez au bêtes sauvages. *Le même.*

Des incredules & des infideles de ce temps.

Il se trouve encore de ces esprits incredules, qui après l'accomplissement de tout ce qui a été prédit, après avoir vû la consommation des mysteres de JESUS-CHRIST, l'excellence de son Evangile, la manifestation de ses dons, la sagesse de ses maximes, la vanité des pompes du siecle, la destruction des idoles, la confusion de la puissance des Césars, les efforts même de tout l'univers contre lui, doutent encore de la vérité de la Religion, demandent encore des prodiges nouveaux, & entreprennent eux seuls de contredire, ce que les travaux Apostoliques ont établi, ce que la prudence de tant de Prédicateurs a augmenté, ce que tant de miracles ont confirmé, ce que la pureté de tant de Vierges a honoré, ce que les austéritez de tant d'Anachoretes ont scellé, ce que le sacrifice & le détachement de tant de Serviteurs de JESUS-CHRIST ont authorisé, ce qu'enfin les exemples de tant de grands

hommes ont inspiré. C'est ce qu'une Religion de 17. siécles consécutifs, toûjours la même est toûjours uniforme, si universellement reçüe dans l'esprit de tous les peuples, semble suffisamment authoriser. Car (Mrs.) au milieu du triomphe de la Religion, il s'éleve encore en secret, des enfans de révolte, que le Seigneur a abandonné à la vanité de leurs folles pensées, à l'égarement de leur raison, & à la corruption de leurs sens, qui blasphement ce qu'ils ignorent, qui nient ce qu'ils ne comprennent pas; des hommes impies qui changent la grace de Dieu en inspirations mondaines, sa lumiere en ténébres; des hommes rebelles, qui méprisent toute domination, qui rejettent toute authorité hors la leur, qui corrompent toutes leurs voyes comme des animaux sans raison, & qui sont réservez à souffrir un jour la peine de leurs blasphémes au juste jugement de Dieu. *Pris d'un Sermon manuscrit, sur la Religion, attribué au P. Massillon.*

La Loy & la Religion de JESUS-CHRIST a soûmis tout le monde.

La loy de JESUS-CHRIST a trouvé tout l'univers docile, & soûmis à ses maximes, les Césars à qui elle défendoit les plaisirs, les peuples à qui elle commandoit la dépendance; les ambitieux à qui elle prêchoit l'humilité, les voluptueux à qui elle prêchoit les souffrances, les riches à qui elle prêchoit le dépoüillement, des pauvres à qui elle ordonnoit d'aimer leur indigence, & tous les hommes, à qui elle prêchoit la mortification, la pénitence, le renoncement à soy-même, & des violences rebutantes. Cette Foy cependant & cette Religion prêchée par douze pauvres Pescheurs sans science, sans talent, sans authorité, sans appui, sans faveur, a soûmis l'univers entier, qui a reconnu ses incompréhensibles mysteres; & la folie de la Croix alors a été plus sage aux yeux du monde même, que la sagesse du siécle. Que dis-je (mes Freres) tout se tourne contre elle, & tout cela ne sert qu'à la multiplier. Estre fidéle & être martyr étoit la même chose: & plus les persécutions qu'elle souffroit, étoient violentes, plus la force augmentoit, & le sang des Martyrs devenoit une sémence feconde de Chrétiens. *Le même.*

Combien les mystères de nôtre Religion sont admirables & sublimes.

Pour peu que les fideles fussent disposez à être touchez des mysteres de nôtre Religion, ils ne se lasseroient jamais de les considérer. Tout y est grand, sublime, véritable, surprenant, merveilleux; & la reflexion y découvriroit des nouveautez, qui réveilleroient la réconnoissance, l'émulation, la magnanimité, l'amour de la véritable gloire. Un Dieu naissant, vivant, & mourant; des grands devenus Anachoretes, des Martyrs chantants au milieu des flâmes, des morts ressuscirez, des Pescheurs Apôtres & soûmettants toute la terre, des miracles de toute espece, & operez par toutes sortes de personnes, des Propheties justifiées par une infinité d'évenemens admirables, &c. Ce sont là des spectacles, qui n'imposent point à la raison par la fiction, par le déguisement, par des incidens amenez & ménagez avec art, par des denoüemens étudiez. *Livre intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale. Tom. 2.*

La Religion Chrétienne souffre qu'on en examine la vérité, & les

La Religion Chrétienne ordonne que l'on sçache les articles essentiels qu'elle renferme, elle authorise les Docteurs qui les expliquent, qui entrent dans le détail de leurs principes & de leurs consequences, elle trouve bon qu'on ne les embrasse qu'après être convaincus des raisons qu'on a de les embrasser: elle permet que l'on dispute sur la vérité, que l'on examine la force des

raiſons qu'on a de les embaſſer.

des objections qu'on peut leur oppoſer. Il eſt vrai qu'elle demande la ſoumiſſion denôtre entendement & de nôtre volonté, mais ſoumiſſion prudente, éclairée. La raiſon n'eſt point choquée de ce qu'elle lui préſente d'obſcur: au contraire la raiſon convient de la néceſſité de ſes ténebres, & elle ne ſçauroit douter de l'objet qu'elles cachent. Ces myſteres paroiſſent adorables, ils conſolent, ils honorent celuî qui s'y ſoûmet avec une humbe docilité. Tout y eſt pur, tout y eſt ſublime, tout y eſt admirable & merveilleux, & ils aſſerviſſent l'eſprit avec autant de douceur que de ſûreté. Les autres Religions ne peuvent ſubſiſter qu'en ſe joüant de la foibleſſe & de l'ignorance de leurs Sectateurs. *Le même.*

La Religion Chrétienne ne peut ſouffrir aucun peché.

Les autres Légiſlateurs ont accommodé leurs préceptes à leur religion, & comme les religions differentes qui ont été & qui ſont encore, n'ont point les mêmes cérémonies, & le même culte, elles n'ont point auſſi la même morale, à certaines maximes près que la nature ſeule enſeigne. Encore s'eſt-on déclaré contre ces maximes, ſelon la caprice des paſſions qui avoient plus ou moins d'empire ſur les eſprits. Il n'y a que la Loi Chrétienne qui ait deffendu tous les péchez ſans aucune reſtriction, qui commande une ſainteté abſolüe & univerſelle, qui exige de ſes ſectateurs une pureté & une integrité, ſans tache. Le Dieu qu'elle adore a une ſainteté parfaite & infinie, qui ne ſçauroit rien ſouffrir de ce qu'il condamne néceſſairement; n'eſt-ce pas là une preuve invincible que ſeule elle enſeigne la vérité? Il y a une liaiſon indiſſoluble entre la vérité & la vertu: une erreur peut s'allier avec un vice, & un vice avec une erreur: la Religion qui ne peut rien ſouffrir de mauvais, ne peut rien ſouffrir de faux. La Loy Chrétienne porte plus loin ſa ſainteté, elle coupe chemin au mal juſque dans ſa ſource. Il eſt commandé au Chrétien de régler ſon interieur, ſes penſées, ſes déſirs, ſes craintes, ſes eſperances, ſes affections & ſes averſions. *Le même.*

C'eſt ſur nôtre Religion que nous ſerons un jour examinez & jugez.

Penſée touchante! mais ſur tout penſée terrible? C'eſt ſur ma Religion qu'on me jugera. Ah! Chrétiens, la grande parole! Comprenons en toute l'étenduë & toute la force; c'eſt ma Religion qui me jugera; cette Religion ſi ſainte, ſi pure, ſi irreprehenſible; cette Religion ſi ennemie de mon amour propre, ſi contraire à mes inclinations, ſi oppoſée à l'eſprit du monde, dont je ſuis rempli. Cette Religion auſſi exacte & auſſi ſévere dans ſes maximes, que Dieu l'eſt dans ſes jugemens, ou plûtôt dont les maximes ne ſont autre choſe que le jugement de Dieu même. C'eſt ſur elle que Dieu décidera de mon ſort éternel; C'eſt ſur elle que roulera l'examen de ma vie: & il ne ſera point en mon pouvoir de la recuſer, & je n'aurai point droit de demander que mes actions ſoient peſées dans une autre balance, & je ne ſerai point reçu à me juſtifier ſur d'autres principes que les ſiens. Quelque excuſe que j'allegue à Dieu, il me rappellera toûjours à cette Religion, & m'obligera à répondre ſur autant d'articles qu'elle m'aura enſeigné de véritez; il n'y en aura pas une qui ne ſoit pour moy la matiere d'une diſcuſſion rigoureuſe. Pour éviter, Chrétiens, celle qu'on en fera un jour, prévenons la, en la faiſant maintenant nous-mêmes. *Le P. Girouſt. Tom. 1.*

Difficulté de faire recevoir

Ce n'étoit pas une moindre difficulté, de faire recevoir les maximes de la Religion Chrétienne, que ſes miſteres. Car à préſent que nous ſommes convaincus de

les maximes de la Religion Chrétienne. les maximes, & que toutes ses veritez nous sont connües, à peine pouvons-nous les goûter; à peine pouvons-nous les croire; à peine pouvons-nous nous y assujetir: qu'étoit-ce donc que de les prêcher dans la cour des Herodes, & des Nerons? dans la Synagogue des Juifs, dans les Académies des Philosophes, dans l'Aréopage d'Athenes, où ces maximes étoient en horreur, où l'on ne pouvoit accuser que de folie & de renversement d'esprit ceux qui les prêchoient? qui eût crû alors qu'on se feroit ensuite honneur de ces veritez, qu'il y auroit des personnes de tout âge, de toute condition, & de tout sexe qui les embrasseroient, & qui mourroient pour leur défense? Cependant c'est ce qui est arrivé; & c'est de là qu'il faut conclure que dans nôtre Religion il n'y a rien que de divin. *Pris d'un Sermon manuscrit sur la Religion, attribué au P. de la Rüe.*

L'entreprise des Apôtres auroit passé pour chymerique. Lors que je vois Pierre entrer dans Rome & dans les Palais des Grands, un étranger, un inconnu, sans aucun talent naturel, sans éloquence, sans livres, sans argent, sans amis, sans protecteur; Je m'étonne de sa hardiesse: & si je lui demande où il va, & ce qu'il prétend faire, que me répond-il? Je m'en vais, dit-il, renverser les temples des idoles, changer toute la religion du monde, détruire la superstition payenne, & mettre la Croix de JESUS-CHRIST sur la tête des Rois & des Empereurs. Quelle chimere! Quelle vision! Cependant quelques années aprés, je vois ces temples renversez, ces idoles foulez aux pieds, cette superstition détruite, cette Croix sur la tête des Rois & des Empereurs. Est-ce là un effet de la politique des hommes? Non sans doute, ce ne peut être qu'un effet de la politique des hommes, mais de la toute puissance de Dieu, & un caractere de la verité, & de l'excellence de nôtre Religion. *Le même.*

La Religion Chrétienne n'est point une invention de la politique. Je ne puis m'empêcher de concevoir de l'indignation contre ces libertins, & ces prétendus esprits forts, qui regardent le Christianisme comme une invention de la politique, pour retenir les peuples dans le devoir. Il est vrai que de toutes les sectes il n'y en a aucune, où la police soit mieux observée, où les Princes soient plus fidélement servis, où toutes les loix de l'équité & de l'humanité soient plus exactement observées que dans la nôtre, comme disoit autrefois Tertullien aux idolatres: mais c'est manquer contre tous les préceptes de la raison, & du bon sens, que de croire que des gens tels qu'on sçait qu'ont été les Apôtres, sans pouvoir, sans lettres, sans science, sans argent, sans protection, ayent pû d'abord l'établir contre la sagesse des Politiques, la mollesse du siecle, & la fureur des Tyrans. Non, non, dit Minutius Felix, cela ne se peut; il n'y a qu'une souveraine intelligence qui ait pû conduire cet ouvrage. *Le même.*

On n'a plus nul prétexte de douter aujourd'hui de la verité de nôtre Religion. Les difficultez, les doutes, les contradictions apparentes, & les faux raisonnemens, n'ont rien diminüé de la verité de l'Eglise, & du Christianisme; & ils en diminüeront la croyance dans vôtre esprit, aprés tant de siecles? Aprés le consentement unanime, & la soûmission universelle des plus grands esprits de la terre? Quelle bizarerie? Je veux m'en rapporter à des libertins, & à des Athées, & non pas au sentiment de tous les Sages! Je veux déférer à une authorité qui m'est inconnüe, & à des preuves fausses; & je ne veux pas croire aux miracles, & à la Doctrine du Fils de Dieu! Peut-on voir quel-

que chose de plus ridicule & de plus extravagant ? *Le même.*

C'est un fait dont il n'est pas possible de douter, qu'avant la Religion Chrétienne, tous les Peuples, hors les Juifs, étoient idolatres. C'en est un autre non moins constant, puisque les yeux en sont encore témoins aujourd'hui, que ces peuples ont changé de Religion, & d'infideles sont devenus Chrétiens : il n'en faut pas davantage pour prouver invinciblement les miracles. Car enfin comment s'est pû faire un si grand changement de tant de nations, sinon par un grand nombre de merveilles au dessus de la nature, qui prouvoient la doctrine nouvelle que l'on prêchoit ? Est-ce qu'on fera passer tant de millions d'hommes pour des enfans dont on tournoit l'esprit comme on vouloit, & à qui l'on faisoit changer de Religion à la prémiere parole qu'on leur en portoit ? Est-ce qu'on les prendra pour des stupides, qui se laissoient fasciner les yeux, & qui reçevoient sans discernement tout ce qu'on leur faisoit accroire ? Pour se désabuser de ce soupçon, on n'a qu'à voir dans les histoires, les étranges violences auxquelles les peuples se sont portez, pour défendre les erreurs que les Prédicateurs de l'Evangile leur vouloient arracher ; & l'on connoîtra qu'ils n'ont pû se rendre aprés tant de combats, que parce qu'ils avoient été vaincus par la force des miracles. *Le P. Manduit, Traité de la Religion contre les Athées.*

Motif de crédibilité pris du chágement de Religion dans tout le monde.

Prendra-t'on encore les Apôtres pour des fourbes ambitieux, qui prenoient plaisir à tromper les hommes, & qui aimoient mieux souffrir les morts les plus cruelles, que de retracter ce qu'ils avoient une fois avancé ? Il faudroit pour cela que douze pauvres Pescheurs eussent été capables d'une aussi étrange résolution, que de s'accorder ensemble à débiter des fables par tout le monde, sans que les plus grandes persécutions qu'ils s'attiroient par là, leur ayent fait abandonner une si folle entreprise. Il faudroit faire voir qu'il est possible que tant de peuples, qui n'avoient nul interêt à s'y engager, ayent reçû cette fourberie où il n'y avoit rien à gagner pour eux que des persécutions ; qu'ils l'ayent soûtenuë au péril de leur vie, par leurs écrits, & par leurs travaux, & qu'ils l'ayent fait passer jusqu'à nos jours par une tradition perpetuelle qui dure encore. *Le même.*

On ne peut soupçonner de fourberie la fidelité des Apôtres qui ont préché la foy.

A moins d'avoir une présomption extravagante, & un orgueil de demon, qui persuade à ceux qui combatent la Religion Chrétienne qu'ils sont les seuls intelligens, peuvent-ils quiter cette foule de témoins, qui parlent à l'avantage de cette Religion, pour s'attacher au témoignage, & à l'authorité de quelques autres ? Qui sont donc ceux qui appuyent leurs sentimens ? Sont-ce des docteurs irréprochables dans leurs mœurs ? Sont-ce des Saints d'une vie exemplaire? Non, ce sont des gens sans esprit, sans étude solide; ce sont des gens plongez dans les débauches les plus outrées: voilà leurs docteurs & leurs martyrs. Mais ils sont si peu assurez dans leur croyance particuliere, que lors qu'ils se trouvent dans quelque affliction, ou bien qu'ils craignent la mort, ils quitent leurs sentimens, ils se dédisent, ils tremblent, ils fremissent à la pensée de la mort, ils appellent des Prêtres, ils tâchent de se confesser, & de deux milles qui ont vécu dans ces sentimens, il n'y en a pas trois qui y veüillent mourir. *P. Texier, dans l'Impie malheureux, sermon de la Foy.*

Contre les incrédules qui ne veulent pas se rendre à tant de témoignages.

Quand on dit que les miracles authorisent nôtre Religion, cette preuve

De la preuve

tirée des miracles en faveur de la Religion.

n'est elle pas aussi forte qu'elle est incontestable ? Puisquils ont été faits à la vuë de tout le monde, & que les plus grands ennemis de nôtre Religion en ont été témoins, ou du moins n'ont jamais osé les contester ? L'éclypse du Soleil grande & effroyable arrivée à la mort du Fils de Dieu, les tombeaux ouverts, & les rochers brisez : qui n'auroit du respect pour des témoignages si authentiques ? Et peut-on accuser après cela nôtre Religion de fausseté, en voyant de si forts témoignages de la divinité de son Autheur ? Saint Luc ne nous parle-t'il pas du don des langues, & dont tant de milliers d'hommes qui se trouverent alors à Jérusalem, furent les témoins irréprochables. S'est-il jamais trouvé quelqu'un qui ait osé refuter ces témoignages ? Bien davantage, il se trouve dans toutes les sectes des gens qui s'accordent touchant la vérité de ces miracles. Phlegon parmi les Grecs ne fait-il pas mention de l'éclypse du Soleil arrivée à la mort de JESUS-CHRIST sous l'Empereur Tibere, il marque même l'Olympiade, &c. *Pris d'un sermon manuscrit.*

C'est un grand miracle que la conversion du monde.

Davantage comment le monde s'est-il soûmis à une doctrine si étrange, & si nouvelle que celle qu'avoit enseigné JESUS-CHRIST ? Remontons s'il vous plaît dans les siecles les plus proches de cet heureux temps ; comment tant de gens ont-ils pû se laisser convertir sans la force des miracles, tant de peuples & de nations différentes auroient-ils pû sortir de l'erreur, pour embrasser les véritez évangeliques, si les miracles ne leur en eussent persuadé la vérité, si les Apôtres n'avoient été les successeurs de la puissance de leur Maître ? Que si après ces reflexions il se trouve quelqu'un assez opiniâtre pour nier les miracles de nôtre Religion, & s'il se trouve encore des Chrétiens capables de soûtenir que le monde a pû être converti sans miracles, il faut, dit saint Augustin, qu'il nie les vérités les plus claires, & les plus évidentes. Oüi, tous ces libertins, & ces gens qui font les esprits forts, sont forcez de croire ou que le monde n'a pas été converti, ou qu'il a été converti par les miracles. *Là même.*

La gloire de l'établissement de la Religion Chrétienne n'est duë qu'à Dieu seul.

Le Fils de Dieu choisit des Pescheurs, qui étoient grossiers & ignorans, pour être les prémiers fondateurs de son Eglise & de sa Religion ; il a voulu tirer le Christianisme d'une espece de néant : & comme pour marquer sa puissance, sans qu'aucune matiere préexistât, & voulut que les astres trouvassent leur berceau dans les abymes, qui paroissoient être les plus contraires à la formation des créatures ; de même pour montrer que sa Loy & sa Religion étoit un ouvrage divin, à l'établissement duquel l'industrie humaine n'a rien contribué, il a voulu que ce qu'il y avoit de foiblesse, de roture, & d'ignorance servît pour donner naissance à cet illustre chef d'œuvre. Il pouvoit choisir des Philosophes & des Orateurs, pour être les chefs de ce bel ouvrage ; il pouvoit choisir des Empereurs qui le maintinssent par leur authorité : cependant pour s'attribuër à lui seul la gloire d'un si grand œuvre, il n'a pris que ce qu'il y a de plus ignorant & de plus foible, de peur qu'on n'attribuât à la force de la puissance seculiere, ou au raisonnement de la sagesse mondaine l'effet le plus éclatant de sa grace. Mais lorsqu'il n'y a plus eu de danger qu'on eût ces sortes de soupçons, & que cet édifice se soûtenant sur ses propres fondemens, n'appréhendoit ni foudres, ni orages, il a été de l'interêt de la gloire du Fils de Dieu, & de son Eglise, de voir les Empereurs se proster-

ner sur le tombeau d'un pauvre pêcheur, & d'implorer son secours, le sceptre bas, & les larmes aux yeux. Le P. Thomassin Prêtre de l'Oratoire, *dans les Réflexions qu'il a faites sur les Confessions de saint Augustin.*

Le Christianisme doit mettre l'esprit dans une parfaite quiétude, quand on le voit soûtenu de tous les argumens nécessaires à l'établissement d'une vérité. Les principes de la Morale, l'esprit de l'homme, sa liberté, sa conscience, tout se joint avec la révélation. D'un autre côté l'antiquité de la vraye Religion, sa durée au milieu de tant de revolutions, la sublimité de ses dogmes, la sainteté de ses loix, la pureté de son culte, l'accomplissement de ses prophéties, la certitude, le nombre des miracles, la constance des martyrs, tous ces rayons aboutissent au même centre, & forment un point de lumiere qu'on ne sçauroit ne pas sentir, pour peu qu'on ouvre les yeux. Aussi la Religion n'éprouveroit-elle aucune contradition, si elle n'enseignoit que des veritez spéculatives, l'esprit ne se rebuteroit pas de l'obscurité des mysteres ; les systemes qu'on oppose à la Religion ne renferment-ils pas autant de difficultez que ce qu'elle propose de plus incomprehensible ? Mais elle ne se contente pas d'instruire l'esprit, elle veut encore réformer le cœur : la grandeur de son entreprise arme contre elle les passions. Voila l'origine de l'incredulité : on ne peut renoncer aux voluptez criminelles, on veut vivre dans le crime ; la Religion ne le permet pas, & devient un joug accablant. *Pris du Journal de Trevoux, mois de Juin 1706.*

La vérité de la Religion Chrétienne & les preuves qui l'autorisent.

Comme la Religion Chrétienne a fait changer de face à l'univers, il semble qu'elle ait aussi fait changer de nature à l'homme dés que le Christianisme se fut répandu dans le monde. La pluspart des désordres qui étoient des suites de l'idolatrie ayant cessé, le genre humain prit une nouvelle face ; mais ce ne fut pas seulement au dehors qu'il se fit un changement surprenant. A peine une ame étoit-elle penetrée des sentimens de la foy, qu'elle devenoit toute différente d'elle-même, perdant d'abord les inclinations naturelles à l'homme ; elle haïssoit la gloire, elle méprisoit la vie, & bien loin d'aimer le plaisir, elle s'assujetissoit sans peine aux mortifications d'une vie pénitente, & s'exposoit sans crainte aux douleurs d'une mort cruëlle. *Pris du receüil des pieces présentées à l'Academie Françoise, en l'année 1689. second discours.*

Le changement que le Christianisme a fait dans les mœurs.

Avec la foy des mysteres, les vertus les plus éminentes, & les pratiques les plus penibles se sont répanduës par toute la terre ; les Disciples de JESUS-CHRIST l'ont suivi dans les voyes les plus difficiles. Soufrir tout pour la vérité a été parmi ses enfans un exercice ordinaire, & pour imiter le Sauveur, ils ont couru aux tourmens avec plus d'ardeur que les autres n'ont fait aux délices. On ne peut compter les exemples des riches qui se sont appauvris pour aider les pauvres, ni des pauvres qui ont préferé la pauvreté aux richesses, ni des vierges qui ont imité sur la terre la vie des Anges, ni des Pasteurs charitables qui se sont fait tout à tous, toûjours prêts à donner à leur troupeau, non-seulement leurs veilles & leurs travaux, mais leur propre vie. La vie de saint Jean-Baptiste qui paroît si surprenante aux Juifs, est devenuë commune parmi les Fideles, les déserts ont été peuplez de ses imitateurs. *Monsieur Bossuet dans le discours sur l'Histoire Universelle.*

Les fruits & les vertus qu'a produit la Religion Chrétienne.

La promptitude inouye avec laquelle la Religion Chrétienne a fait un si

La prompti-

tude surprenante avec laquelle la Religion Chrétienne s'est répanduë par toute la terre.

grand changement dans tout le monde est un miracle visible. JESUS-CHRIST avoit prédit que son Evangile seroit bien-tôt prêché par toute la terre ; cette merveille devoit arriver bientôt aprés sa mort , & il avoit dit , qu'aprés l'avoir élevé de terre , c'est à dire qu'on l'auroit attaché à la Croix , il attireroit à lui toutes choses. Ses Apôtres n'avoient pas encore achevé leur course , & saint Paul disoit déja aux Romains que leur foy étoit annoncée dans tout le monde ; il disoit aux Colossiens que l'Evangile étoit oüi de toute créature qui étoit sous le ciel , qu'il étoit prêché , qu'il fructifioit , qu'il croissoit par tout l'univers. Une tradition constante nous apprend que saint Thomas le porta aux Indes , & les autres en d'autres païs éloignez. Mais on n'a pas besoin d'histoire pour confirmer cette vérité , l'effet parle , & on voit assez avec combien de raison saint Paul applique aux Apôtres ce passage du Psalmiste ; *leur voix s'est fait entendre par toute la terre , & leur parole a été portée jusqu'aux extremitez du monde.* Sous leurs disciples il n'y avoit presque plus de païs si reculé , & si inconnu , où l'Evangile n'eût pénetré. *Le même.*

Le courage que la persuasion des véritez du Christianisme inspiroit aux prémiers Chrétiens.

C'est la Religion Chrétienne qui a inspiré la force , la vertu , & le courage de ceux qui ont embrassé la foy contre la violence des Tyrans. La conspiration des peuples , les édits des Empereurs , les tourmens qu'on leur préparoit , les tortures impitoyables , ausquelles on croyoit que nulle patience humaine ne pouvoit resister , les flammes , les chevalets , & tout ce que l'enfer & le monde ensemble ont pû imaginer de supplices , n'a servi qu'à les rendre plus invincibles dans les combats qu'ils ont soûtenus , & à augmenter la gloire de leurs triomphes. La cause de toutes ces victoires , c'est que persuadez des véritez de la Religion Chrétienne , ils n'ont eu que du mépris pour ceux qui pouvoient , comme dit le Fils de Dieu , tuër leurs corps , & qui n'avoient point de pouvoir sur leurs ames. Ils sçavoient que tous les maux exterieurs , de quelque nature qu'ils fussent , étoient de peu de durée , & que les recompenses de ceux qui les souffroient pour la foy étoient éternelles. *L'Abbé de la Trappe, dans ses Reflexions Morales sur saint Matthieu.*

Il y a de quoy confondre l'incredulité de plus opiniâtres , & je ne sçai pas qu'elle ame peut être assez dure pour y résister , quand on pense que Dieu a entrepris le plus grand œuvre qui ait jamais été , & qu'il s'est servi pour l'execution de ce dessein des personnes du monde qui en étoient les plus indignes & les plus incapables , & qui n'avoient pas les prémiers principes , & les prémiers élemens de cette force , de cette vertu , de cette sagesse , de cette intelligence , & de toutes les autres qualitez , sans lesquelles le succès de l'entreprise paroissoit impossible. C'est un prodige Seigneur que vous avez fait par cette même puissance , par laquelle vous avez rendu la vuë aux aveugles , vous avez chassé les demons , vous avez appaisé les tempêtes , vous avez gueri toutes les maladies , & enfin vous avez rendu la vie à ceux qui l'avoient perduë, & rappellé les morts de leurs sépulchres. Enfans des hommes; je ne puis m'empêcher de le dire avec vôtre Prophete *, jusqu'à quand demeurerez-vous incredules aprés tant de merveilles ? jusqu'à quand vous laisserez-vous séduire par la vanité de vos imaginations & de vos pensées? jusqu'à quand abandonnerez-vous la vérité, pour courir après le mensonge ? jusqu'à quand préfererez-vous la foiblesse de vos raisonnemens à la sagesse, & à la force d'un Dieu ? *Filii hominum usque quo gravi corde ? ut quid diligitis vanitatem , & quaeritis mendacium ? Le même.*

COLERE,

EMPORTEMENT, DOUCEUR, Manſuetude, &c.

AVERTISSEMENT.

Le mal & le remede ne ſont pas plus l'objet de la ſcience du Medecin, qu'il eſt du devoir du Prédicateur qui veut inſpirer de l'horreur de la colere, de parler en même temps de la manſuetude & de la douceur qui la reprime & la modére. Auſſi les joindrons-nous enſemble, parce qu'il ſeroit inutile de repréſenter les excès & les déſordres de cette paſſion, ſans en ſuggerer le remede; comme il ſerviroit de peu à un Pilote de connoître les cauſes qui excitent les tempêtes, les préſages qui l'annoncent, & le péril où elle met le vaiſſeau, s'il ne ſçavoit l'art d'éviter le naufrage dont il eſt menacé.

Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe faire un diſcours particulier ſur la douceur Chrétienne; mais alors on parlera de la Colere comme de ſon contraire, afin que la peinture affreuſe qu'on en fera, ſerve à relever la plus aimable de toutes les vertus. Ainſi de quelque côté que l'on veüille prendre ce ſujet, on ne peut guere le bien traiter ſans y faire entrer ces deux choſes ſi oppoſées, qui ſe font mutuellement connoître par leur oppoſition. Je crois neanmoins qu'en parlant à un grand auditoire, comme il eſt plus ordinaire d'invectiver contre les vices, que d'exciter aux vertus les plus parfaites, il ſera plus à propos d'inſiſter davantage ſur le déréglement de la Colere, & de ne parler de la Douceur & de la Manſuetude, que comme un moyen qu'on ſuggere d'arrêter, & de moderer les excès de cette impetueuſe paſſion. Mais quelque parti qu'on veüille prendre, nous mêlerons icy l'un avec l'autre, & nous donnerons ce que nous avons recueilli ſur cette matiere, qui a été le principal ſujet de la Morale des anciens Philoſophes, & qui peut être encore d'un plus grand uſage dans la Morale Chrétienne, & d'un plus grand fruit dans les chaires des Prédicateurs.

PARAGRAPHE PREMIER.

DIVERS DESSEINS ET PLANS de Discours sur ce sujet.

I. QUOIQUE la Colere considerée comme passion ne soit ni vice ni vertu, & même qu'elle soit donnée à l'homme par l'Autheur de la nature, pour le porter aux plus grandes & aux plus nobles actions ; il faut avoüer neanmoins que depuis la corruption de nôtre nature, elle n'est pas tellement indifférente au bien & au mal, qu'elle ne panche plûtôt du côté du mal que du bien, & que dans son déréglement, elle ne soit ordinairement la cause des plus grands maux & des plus grands crimes. Il en est comme de la concupiscence qui se prend toûjours en mauvaise part, & que même l'Apôtre appelle peché ; non qu'elle le soit en effet ; mais parce qu'elle nous porte au peché, & qu'elle est la source & le principe de tous les pechez ; & que Dieu l'a laissée à l'homme après même que le péché originel est effacé, pour lui servir d'exercice en lui résistant, en l'affoiblissant, & en tâchant de la détruire autant qu'il lui est possible. Il en est, dis je, de même de la colere, qui est la principale passion de l'appetit irascible qui porte son nom. Si elle étoit demeurée dans l'ordre & dans l'état où Dieu l'avoit créée d'abord, soûmise à la raison, & à la loy de Dieu, je n'aurois garde de vous exhorter à la réprimer, & à la dompter ; mais dans le déréglement où elle est maintenant, & auquel elle nous porte, j'ay dessein de vous représenter les maux qu'elle cause ; 1°. A celui qui se laisse aller à cette impétueuse passion ; 2°. A celui qui l'a excitée, ou qui en est l'objet ; 3°. Les maux & les effets funestes qu'elle fait voir & ressentir par tout : D'où je prétens conclure, qu'il faut travailler à la réprimer, & si l'on ne peut pas la détruire absolument, ne s'en servir du moins qu'aux usages pour lesquels elle est faite, en lui donnant un juste & saint objet. C'est le sujet & le partage de ce discours.

PREMIER POINT. Le mal qu'elle cause à celui qui se laisse aller à cette violente & furieuse passion, est 1°. de lui faire perdre la raison, & ensuite la ressemblance qu'il a avec Dieu entant qu'homme. On sçait assez à quelle folie, & à quelle extravagance en vient un homme dans la fougue de la colere ; aussi, dit-on, qu'il ne se possede pas ; qu'il n'est pas en son bon sens, & qu'il a perdu la raison : aussi a-t'il honte de lui-même, quand il est revenu de son emportement ; & s'il est sage il fait des excuses à ceux qui l'ont vû en cet état : mais pendant qu'il y est, il n'est capable ni d'avis, ni de remontrance ; il ne distingue ni parens, ni amis ; en un mot, c'est le sentiment de tous les sages, que la colere est une courte folie, qui prive pour un temps de l'usage de la raison. 2°. Elle lui ravit la paix, par le trouble qu'elle met dans toutes les puissances de son ame, & qu'on fait assez paroître par les mouvemens déréglez du corps. Sur quoy on peut faire la peinture d'un homme en colere, de l'émotion de son cœur, de l'agitation de son esprit, de la confusion

confusion de ses pensées, qui tendent toute à tirer vengeance de l'injure qu'il a reçûë, & qui est souvent imaginaire, &c. 3°. Elle lui fait perdre la grace, puisque la colere qu'on ne réprime pas, est un péché grief, & même du nombre des péchez capitaux ; mais quoique cet effet de faire perdre la grace lui soit commun avec tous les autres péchez mortels, ce que la colere a de particulier, est qu'elle fait commettre une infinité de péchez qui rendent un homme plus criminel, & plus éloigné de l'amitié de Dieu.

Second Point. Pour le mal qu'elle cause au prochain, & à celui qui en est l'objet, c'est assez de sçavoir que selon l'idée & la notion que l'on donne de la colere, c'est un desir de tirer vengeance de quelque injure, & par conséquent qu'elle est entierement opposée à la charité, puisque bien loin de lui faire tout le bien que l'on peut, on lui fait, ou on lui souhaite tout le mal que la fureur nous inspire, les calomnies & les médisances les plus atroces, les affrons les plus sensibles, les insultes, les mauvais traitemens, & souvent la mort même.

Troisiéme Point. Les maux qui suivent la Colere, & qui sont les effets de cette passion, sont les plus pernicieux, les divisions, les querelles, les guerres, & les inimitiez les plus irreconciliables. Combien de sang a-t'elle repandu ? Combien de villes a-t'elle réduites en cendres ? Quelle desolation n'a-t'elle point causé dans les provinces & dans les royaumes entiers, &c.

Conclusion. Tous ces maux & tous ces désordres nous doivent inspirer de l'horreur d'une passion si furieuse : mais si nous ne pouvons la déraciner entierement, tâchons du moins de la réprimer quand elle se soûleve malgré nous, de la dompter par la douceur & la modération Chrétienne ; & même d'en faire un bon usage, en l'employant à réprimer les injustices, les abus, & les désordres que nous voyons commettre, & sur tout contre nous-même, dans la pénitence que nous ferons de nos péchez.

Rien n'attire davantage la Colere de Dieu, que la Colere des hommes. En voicy trois raisons qui feront le partage d'un discours. II.

Premiere Raison. Parce qu'il n'y a point de péché plus opposé à Dieu, dont la nature, comme parle l'Ecriture, est la bonté même, la misericorde, & la douceur. C'est en cela qu'il veut que nous lui soyons semblables ; c'est la vertu que le Fils de Dieu a voulu que nous apprissions de lui-même : *Discite à me quia mitis sum. Apparuit humanitas Salvatoris nostri.* Il semble même que ce soit la nature de l'homme, & que l'humanité & la mansuetude le distingue des autres animaux ; ainsi la colere est le vice qui est le plus opposé à Dieu, & à l'homme même, & qui offense le plus l'un & l'autre. *Matth. 11. ad Titum 3.*

Seconde Raison, & seconde partie. Parce qu'il n'y a point de vice qui fasse commettre plus de péchez, & de plus grands, & en moins de temps ; & par conséquent qui offense davantage la souveraine Majesté, & qui attire plûtôt les effets de sa colere.

Troisiéme Raison. Parce qu'il n'y a point de péché plus contraire à la charité du prochain, que le Fils de Dieu a tellement à cœur ; en effet, quand une personne est en colere contre un autre, il n'y a point de mal, de tort, d'injure, d'insulte qu'elle ne lui fasse, ou qu'elle ne lui souhaite.

III. 1° C'est le peché le plus indigne d'un homme, puis qu'il le degrade & le met au rang des bêtes, en lui faisant perdre la raison, la prudence, le discernement, & le rend incapable de conseil.

2° Le plus outrageux à Dieu à qui l'on s'en prend par des juremens & des blasphêmes, & des imprécations qu'il a souvent puni par des vengeances éclatantes.

3° Le plus insupportable aux hommes envers lesquels on perd tout respect & toute charité.

IV. S. Gregoire au cinquiéme livre de ses Morales dit, que la Colere fait perdre à l'homme trois choses, qui peuvent faire le partage d'un juste discours.

1° La raison, & en suite le discernement, ce qui est le plus propre de l'homme.

Jacobi 1. 2° La justice : *Ira viri justitiam non operatur.* On peut montrer combien elle est souvent injuste dans son principe, dans sa conduite, & dans ses effets.

3° La paix & la douceur de la societé civile.

V. 1° La douceur & la mansuetude Chrétienne est le moyen de réprimer nôtre colere propre, puisqu'elle naît de la mortification de nos passions.

Proverb. 15. 2° C'est le moyen de calmer & d'appaiser la colere d'autrui : *Responsio mollis frangit iram*, comme dit l'Ecriture.

3° C'est enfin le moyen de fléchir celle de Dieu, qui en usera à nôtre égard, de la même maniere que nous en userons envers les autres.

VI. 1° Quoyque cette passion soit donnée à l'homme pour réprimer l'injustice, il n'y en a point d'ordinaire de plus injuste dans son principe & dans sa conduite, puisqu'elle s'emporte pour les plus legers sujets.

2° Quoyqu'elle nous doive porter & exciter aux heroïques vertus, elle est sujette aux plus grands & aux plus blamables excès, si on ne la régle, & si on s'y laisse emporter.

3° Quoyqu'elle soit nécessaire pour les plus grandes & les plus saintes actions, cependant elle gâte les meilleures, & en empéche le succès, si on ne sçait la moderer & la régler.

VII. La douceur & la mansuetude Chrétienne nous prouve trois avantages incomparables.

Le premier est qu'elle nous rend maîtres de nôtre propre cœur, de nos passions, & de tous les mouvemens de nôtre ame : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram, in patientia vestra possidebitis animas vestras.* Matth. 5. Luc. 21.

Le second, elle nous rend maîtres des cœurs de tous les hommes, rien n'étant plus capable de nous acquerir l'amitié de tout le monde, que la douceur, qui en effet nous rend aimables.

Le troisiéme elle nous rend maîtres du cœur de Dieu, qui appelle bienheureux ceux qui possedent cette vertu ; c'est par ce moyen que Moyse & David ont gagné le cœur de Dieu.

VIII. Hugues de S. Victor a dit, que l'orgueil nous ôtoit Dieu, l'envie le prochain, & que la Colere nous déroboit à nous-mêmes ; mais il me semble qu'on pourroit dire avec juste raison, que la Colere nous ôte & ravit tous les trois.

1° Elle nous fait perdre Dieu en l'offençant d'une maniere particuliere.

2° Elle nous fait perdre l'amitié & l'affection du prochain, à qui l'on se rend odieux.

3° Elle nous dérobe en quelque maniere à nous-mêmes, en nous ôtant la lumiere de la raison.

Que la Colere est opposée aux principales vertus du Christianisme. IX.

1° A la justice: *Ira viri justitiam non operatur.* Il est aisé de faire voir en quoy, & comment. *Jacobi* 1.

2° A la charité, par les insultes & les outrages qu'on fait au prochain.

3° A la douceur & à l'humilité, qui est la vertu que le Fils de Dieu a voulu que nous apprissions de lui-même.

La difformité de ce vice consiste en ce que, X.

1° Il nous ôte & nous fait perdre la ressemblance que nous avions avec Dieu, dans la nature & dans la grace.

2° La ressemblance avec Jesus-Christ, que tout Chrétien doit prendre pour modele.

3° Il nous rend dissemblables à nous-mêmes, pour nous rendre semblables aux bêtes, & aux demons mêmes.

1° La Colere détruit l'homme raisonnable. XI.

2° Elle détruit l'homme Chrétien. *Pris des essais de sermons, tom. 2. du carême.*

1° Il faut réprimer, & arrêter sa propre colere. XII.

2° Il faut ceder à celle d'autrui. *Pris du Dictionnaire moral. Sermon sur ce sujet.*

1° Dans le prémier point on peut expliquer comment, & en quelles rencontres nous péchons par la colere. XIII.

2° Les remédes qu'il faut apporter à ce péché: *Pris du P. Texier, sermon pour le cinquiéme dimanche après la Pentecôte.*

Pour travailler utilement à déraciner la Colere, il faut la considérer en trois temps différens. XIV.

Premier, avant qu'elle soit excitée, pour la prévenir.

Second, dans le temps qu'elle dure, afin de l'étouffer aussi-tôt, & ne luy pas permettre d'exciter sa violence.

Troisiéme, quand elle est passée, afin de reparer le mal qu'elle a fait. *Pris des Sermons réformez du P. Le Jeune.*

1° Combien la colere où l'on se laisse emporter est criminelle & déplait à Dieu. XV.

2° Elle est odieuse aux hommes, & ennemie de la vie civile.

PARAGRAPHE SECOND.

LES SOURCES OU L'ON PEUT TROUVER de quoy remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.

Les saints Peres. SAint Augustin dans l'Epitre 115. *ad Nebridium*, explique la nature de cette passion, & comme on se fâche même contre les choses insensibles.

Le même, Sur le Pseaume 4. expliquant ces paroles du Prophéte, *Irascimini & nolite peccare*, montre qu'il y a une Colere juste & sainte, comme celle de se mettre en colere contre ses propres péchez dans la Pénitence.

Le même. *Serm.* 16. *de Verbis Domini*, Et dans la 40. homélie des 50. montre la différence qu'il y a entre la Colere & la haine ; & au liv. premier *de serm. Dom. in Monte*, il fait voir que l'une se change aisément en l'autre.

Le même. *Epist.* 149. *ad Profuturum*, prouve qu'il vaut mieux ne se fâcher point du tout, que de se facher avec raison.

Le même. Sur le Pseaume 25. montre qu'il ne faut pas garder sa Colere jusqu'au lendemain ; & donne une belle explication des paroles de l'Apôtre : *Sol* Ad Ephes. 4. *non occidat super iracundiam vestram.*

Le même, *Au liv. premier ch.* 19. *de Serm. Dom. in Monte*, montre par quels dégrez la Colere croît, & devient un grand péché.

Le même, sur le Pseaume 30. *Serm.* 2. *exposit.* 2. montre qu'il faut résister d'abord à la colere, & ne la pas laisser vieillir.

Le même. Liv. 4. ch. 16. *de Civit. Dei*, explique encore la nature de cette passion.

Le même, ou plûtôt l'Autheur du livre *de Conflic. vitior. & virt.* montre de quelle maniere il faut résister à la colere.

Le même en parle encore en plusieurs endroits de ses livres : mais seulement en passant, & en peu de mots.

Saint Grégoire. liv. 5. de ses Morales sur le ch. 30. de Job fait un long discours sur la colere ; où il fait une ample description d'un homme dans l'emportement de cette passion, & ensuite en explique les symptomes, les degrez, les différences, les effets, &c.

Le même au liv. 21. de ses mêmes Morales sur le 4. ch. de Job explique les paroles du Fils de Dieu : *Qui irascitur fratri suo, &c.*

Le même dans le même liv. 5. que nous avons marqué, explique en détail les maux que la Colere cause à celui qui s'y laisse aller. Il y donne encore plusieurs sages conseils sur la maniere dont il faut la réprimer.

Le même, dans sa Pastorale. 3. part. ad 17. dit encore plusieurs belles choses sur cette passion.

Le même liv. 8. *Epist.* 51. *Leontio Exconsuli*, donne à ce Seigneur plusieurs préceptes pour dompter la Colere, & l'instruit des sujets, & des occasions où il s'y doit mettre.

Saint Ambroise liv. 1. ch. 21. de ses Offices, montre comme il faut se pré-

cautionner contre les mouvemens de la colere ou les adoucir, & s'abstenir de dire des paroles choquantes.

Le même, sur le Psaume 36. fait voir les violences que les personnes en colere exercent pour se vanger.

Le même, *In precat. ad Miss.* représente les effets de cette même passion sur le corps de ceux qui en sont possedez.

Saint Jérome, *l. 2. Comment. in Ep st. ad Ephes.* explique ces paroles de saint Paul; *Nolite locum dare diabolo.*

Le même, *l. 11. in cap. 56. Isaie*, montre qu'il faut se donner de garde d'aigrir & d'irriter davantage ceux qui sont en colere.

Le même, l. 2. in cap. 12. Proverb. expliquant ces paroles, *Fatuus indicat statim iram suam*, donne plusieurs sages avis sur ce sujet.

Le même, sur ces paroles du 29. des Proverbes, *Totum spiritum suum profert stultus*, montre la différente maniere dont l'homme sage, & l'homme insensé, usent de la colere.

Le même en son Apologie contre Rufin, & dans le l. 2. sur les chap. 12. 18. & 19. des Proverbes, en parle; & dans le liv. 1. sur le ch. 4. du Prophete Michée.

Saint Chrysostome, *Homil. 58. in Genesim*, fait voir quelle est la violence de la colere, & comment il la faut calmer dans les autres.

Le même, *Homil. 3. in c. 1. Epist. Joannis*, montre que quand on se sent ému de colere, il faut l'étouffer au plûtot, & ne la point fomenter.

Le même dans l'Homel. 47. sur saint Jean, donne de sages conseils sur ce qu'on doit faire, quand on nous donne sujet de nous mettre en colere.

Le méme dans l'Homel. 17. sur les Actes des Apôtres, a un long discours sur la colere, où il touche éloquemment tout ce qui regarde ce sujet; & continüe dans l'Homel. 39. & 41. sur ces mêmes Actes, cette matiere.

Le même au livre, *De Compunctione cordis*, blâme ce vice, & montre combien il est indigne d'un homme.

Le même Homel. 29. au peuple d'Antioche, montre qu'il vaut mieux vivre avec les bêtes qu'avec un homme sujet à la colere.

Saint Basile, *Homel. 10. ex variis* traite à fond ce sujet; elle est traduite en François par l'Abbé de Belle garde.

Cassien, *l. 2. Instit.* parle de ce vice.

Louis de Grenade dans la Guide des Pecheurs, l. 2. Les Livres spirituels.

Louis du Pont en parle aussi dans sa Guide spirituelle.

Jacobus Alvares, Tom. 2. *de Perfect. l. 1. pars. 2. c. 9. & 10.*

Saint François de Sales, Introduction à la Vie devote, 3. part. ch. 8.

Le Cardinal Bona, dans son livre des Voyes qui conduisent au Ciel, traite solidement cette matiere.

Bernardus Rossignolius, *l. 2. Disciplina Christi.*

Le P. Gaudier.

Le P. Nepveu liv. intitulé l'Esprit du Christianisme, traité 5. parle de la douceur, & de la colere, & dans ses Réflexions Chrêtiennes, tomes 1. 2. & 3.

Le Pere Croiset 2. Tome de ses Réflexions spirituelles.

Autres Livres qui en parlent doctrinalement.

Lobetius a fait un traité de la colere, où il explique la nature, & les effets de cette passion.

Canisius, Tom. 3. *De Justitia Christi.* §. 8.

A Vega, *de virtut. & vitiis.* c. 5.

Le P. Theophile Renault.

Monsieur Coëfeteau, dans le Tableau des Passions humaines.

Monsieur de la Chambre, Medecin, a traité ce sujet à sa maniere, & en dit de belles choses.

Le P. Senault, liv. de l'Usage des Passions.

Le P. Caussin, dans la Cour Sainte, Traité des Passions.

Velasquez sur l'Epître de saint Paul aux Philippiens.

Seneque, Plutarque, & Petrarque en ont fait des Traitez.

Les Prédicateurs recens.

Matthias Faber. *Conc.* 5. 6. & 7. *in Domin.* 5. *post Pentec.*

Marchantius, *in Horto Past. & in Tub. Sacerd. tract.* 6.

Le Dictionnaire Moral a deux sermons sur ce sujet avec plusieurs réflexions.

Le P. le Jeune, Prêtre de l'Oratoire, mis depuis peu en meilleur François.

Essais de Sermons, pour le Lundi de la troisiéme sem. de Carême.

L'Autheur des sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, parle de la colere, dans son Carême, le même jour.

Le P. Texier, Sermon pour le cinquiéme Dimanche après la Pent.

Monsienr Chenart, 2. Tome de ses Discours.

Les Peres Segneri & Albrizi, Prédicateurs Italiens.

Ceux qui ont fait des receüils sur ce sujet.

Busée *in Panario*, *verbo*, *Ira.*

Le même, *v. mansuetudo*, *in viridario.*

Stapleton, *in Domin.* 5. *post Pentec. Idem in Dom. Passionis.*

Labatha, Mansi, Bercorius, Summa Prædicantium, } Verb. Ira.



PARAGRAPHE TROISIE'ME.

PASSAGES, EXEMPLES, ET APPLICATIONS de l'Ecriture sur ce sujet.

DEsine ab ira, & derelinque furorem. Psalm. 36.

Irascimini, & nolite peccare. Psalm. 4.

Non te superet ira, Job. 36.

Virum stultum interficit iracundia. Idem. c. 5.

Mansueti hæreditabunt terram, & delectabuntur in multitudine pacis. Psalm. 36.

Spiritum ad irascendum facilem quis poterit sustinere? Proverb. 18.

Impetum concitati spiritus ferre quis poterit. Prov. 27.

Vir iracundus suscitat rixas; qui patiens est mitigat suscitatas. Prov. 15.

Qui ad indignandum facilis est, erit ad peccandum proclivior. Prov. 29.

Noli esse amicus homini iracundo, neque ambules cum viro furioso. Prov. 22.

Responsio mollis frangit iram, sermo durus suscitat furorem. Prov. 15.

Qui provocat iras, producit discordias. Prov. 30.

Ira, & furor, utraque execrabilia sunt. Eccli 27.

Noli esse sicut Leo in domo tuâ. Eccli. 4.

Ne sis velox ad irascendum. Eccle. 7.

Aufer iram à corde tuo. Eccle. ij.

Fili in mansuetudine serva animam tuam. Eccli. 10

Homo homini reservat iram, & à Deo quærit medelam. Eccli. 28.

Homo iracundus intendit litem. Eccli. 28.

Memorare timoris Domini, & non irascaris proximo. Eccli. 28.

Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio. Matth. 5.

Beati mites quoniam possidebunt terram. Idem. Ibidem.

Discite à me, quia mitis sum & humilis corde. Matth. ij.

In patientia vestra possidebitis animas vestras. Luc. 21.

QUittez tous les mouvemens de colére & de fureur.

Mettez-vous en colere; mais gardez-vous de pécher.

Que la colere ne vous surmonte point.

La colere fait mourir l'insensé.

La terre tombera en partage à ceux qui sont doux; & ils se verront comblez de joye dans l'abondance de la paix.

Qui pourra soûtenir un esprit qui s'emporte aisément de colere.

Qui pourra soûtenir la violence d'un homme emporté?

L'homme colere excite des querelles; celui qui est patient appaise celles qui étoient déja nées.

Celui qui se fâche aisément sera plus prompt à pécher.

Ne soyez point ami d'un homme colere,& ne vivez point avec un homme furieux.

La parole douce dompte la colere; la parole dure excite la fureur.

Celui qui excite la colere, produit les querelles.

La colere & la fureur sont toutes deux exécrables devant Dieu.

Ne soyez pas comme un lion dans vôtre maison.

Ne soyez point prompt à vous mettre en colere.

Bannissez la colere de vôtre cœur.

Mon fils conservez vôtre ame dans la douceur.

L'homme garde sa colere contre un homme, & il ose demander à Dieu qu'il le guerisse.

L'homme en colere allume les querelles.

Ayez la crainte de Dieu devant les yeux, & ne vous mettez point en colere contre vôtre prochain.

Quiconque se met en colere contre son frere, méritera d'être condamné par le jugement.

Bien-heureux sont ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.

Apprenez de moy que je suis doux & humble de cœur.

C'est par vôtre patience que vous posséderez vos ames.

Date locum iræ. Ad Rom. 12.
Donnez lieu à la colere.

Sol non occidat super iracundiam vestram, nolite locum dare diabolo. Ad Ephes. 4.
Que le Soleil ne se couche point sur vôtre colere, ne donnez point lieu, ne donnez point & d'entrée au demon.

Omnem ostendentes mansuetudinem ad omnes homines. Ad Titum 3.
Témoignez toute douceur à l'égard de tous les hommes.

Sit homo tardus ad iram. Jacobi 1.
Que l'homme soit lent à se mettre en colere.

Ira viri justitiam Dei non operatur. Idem ibidem.
La colere de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu.

Obsecro vos per mansuetudinem Christi. 2. ad Corinth. 10.
Je vous conjure par la douceur & la mansuetude de JESUS-CHRIST.

Si praeoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis. Ad Galat. 6.
Si quelqu'un est tombé par surprise en quelque péché, vous autres qui êtes spirituels, ayez soin de le relever dans un esprit de douceur.

Exemples tirez de l'Ancien Testament.

L'exemple de Jacob qui ceda à la colere de son frere Esaü.

Il est dit dans l'Ecriture qu'il faut donner le temps à la colere de passer, & de s'éteindre d'elle-même. Jacob pour calmer l'esprit de son frere, aima mieux ceder; & suivant les conseils de sa mere, il se bannit volontairement de sa propre maison, de peur d'aigrir par sa presence l'esprit d'Esaü qui étoit envenimé contre lui; il attendit que sa colere fut ralentie, & Dieu approuva son procedé. Il se servit encore de toutes sortes de moyens pour adoucir son frere, & pour gagner son amitié; il luy fit de grands présens, pour lui ôter le souvenir, & le chagrin de la faute qu'il avoit faite, en perdant la bénédiction de son Pere. Voila les mesures qu'il faut garder, pour appaiser la colere de ceux qui sont animez contre nous; si l'on ne peut la guérir par raison, il faut avoir recours à l'artifice; la patience est d'un grand secours, & le temps ralentit les passions les plus violentes. *Cecy est pris du liv. 1. des Offices de saint Ambroise ch. 21.*

Comme David se comporta envers Semeï qui l'outrageoit de paroles.

Avec quelle douceur David supporta-t'il la malignité, & l'insolence de Semeï! injurié, & outragé injustement, il se regarde, non comme un Roy, qui peut sans rien craindre, faire mourir ceux qui ont l'insolence de le mépriser; & il n'avoit qu'à laisser faire ceux qui animez d'un juste zele, s'offroient à tirer vengeance de cet outrage fait à l'Oint du Seigneur : Mais comme un homme sourd qui n'entend rien des injures qu'on lui dit, ou plûtôt comme un pénitent qui reçoit cette humiliation, & cet affront de la main de Dieu, c'est le Seigneur, dit ce Prince pacifique qui a suscité Semeï, pour dire des injures à David. Quand il s'entendit nommer homme injuste, & cruel, il n'en parut point émû; il le souffrit patiemment, & s'humilia, & crût mériter toutes les injures qu'on lui disoit : ainsi qu'un homme vous dise toutes les extravagances qu'il voudra, ne faites pas semblant de les entendre; ces paroles seront une bonne école pour vous apprendre la patience : si vous ne paroissez point touché de ce qu'il vous dit, c'est une marque que vous êtes maître de vous-même; si ce qu'il vous dit vous allarme, renfermez du moins vôtre chagrin dans vous mêmes, & empêchez que le trouble de vôtre cœur ne paroisse au dehors, *tiré du Sermon de saint Basile, de la colere.*

Il

Il ne faut qu'ouvrir les Livres saints pour y remarquer qu'il y a des coleres justes, raisonnables & saintes, que Dieu même a inspirées, approuvées, & même commandées. Moïse qui étoit le plus doux de tous les hommes, anima les Levites au massacre de ses freres, pour les punir du crime d'idolatrie ; *Que chacun de vous*, dit-il, *prenne une épée, & allez de porte en porte, faites le tour du camp, que chacun tuë son frere & son voisin*, & après qu'ils eurent obeï à ses ordres, il leur dit : *Vous avez aujourd'hui consacré vos mains à Dieu, en les baignant dans le sang de vôtre enfant & de vôtre frere, afin que vous receviez la bénédiction.* Qu'est-ce qui a mérité de si grands éloges à Phinées, si ce n'est l'indignation qui l'anima contre deux personnes impudiques, qu'il tua de sa propre main dans l'action infame qu'ils commettoient ? Phinées étoit fort humain de son naturel ; mais il ne pût souffrir cette impudence, & se laissa aller aux justes mouvemens de sa colere, en poignardant les deux coupables. Samuël transporté d'un juste couroux tua, en presence de tout le monde Agag, Roy d'Amalec, que Saül avoit épargné contre les ordres de Dieu. Helie fit condamner à la mort quatre cens cinquante Prêtres, qui abusoient de leur ministere, & quatre cens hommes qui servoient aux sacrifices, & qui mangeoient à la table de Jésabel. Ce qui fait voir que la colere peut aider quelquefois à faire des actions légitimes ; mais comme c'étoit par l'ordre de Dieu, ou par inspiration divine, cela n'authorise pas les Souverains à punir, ou à venger leurs injures par eux-mêmes.

Exemples des coleres saintes, justes & raisonnables.

Pour les excès où en sont venus ceux qui se sont laissé emporter à une injuste colere, souvent même pour les plus legers sujets. Le Texte sacré nous en fournit tant d'exemples, qu'à peine peut-on les compter ; en voicy quelques-uns des principaux. Le premier, la colere qui transporta Saül, lors qu'il entendit les chans de triomphe, dans lesquels il crût qu'on lui préferoit David en valeur & en mérite : *Saül percussit mille, & David decem millia.* Car à quelles violences cette colere ne le porta-t'elle pas ensuite contre David, qu'il ne pût jamais voir de bon œil, & qu'il ne cessa de persécuter?

Exemples des excès où porte la colere la plus injuste.

1. Reg. 18.

La colere où entra Nabuchodonozor contre les trois enfans qui refuserent d'adorer sa statuë, alla au-delà de toutes bornes, puisqu'elle le porta jusqu'à les faire aussi-tôt jetter dans une fournaise ardente, dont les flâmes s'élevoient 49. coudées au dessus; ce qui montre l'excès de la fureur dont il étoit lui-même embrazé.

Celle du superbe Aman, dont il est parlé dans le livre d'Esther, ne fut guere moins violente, & pour un sujet encore plus leger ; puisque pour venger un mépris imaginaire, qu'il crut que Mardochée faisoit de sa personne, en manquant de le saluër, il prit la barbare résolution de faire massacrer tous les Juifs qui se trouveroient dans les états d'Assuerus, & fit préparer pour Mardochée une croix haute de 50. coudées, à laquelle Aman lui-même fut attaché, par une juste punition du Ciel.

Celle de l'impie Antiochus contre ceux qui refuserent de renoncer à la Loy du vrai Dieu, & d'adorer les idoles, est specialement marquée dans l'Ecriture, & l'on sçait à quelles cruautez inoüies elle le porta contre les Machabées, qui ne voulurent point déférer à ses édits impies & sacrileges.

La prudence d'Abigaïl est loüée dans l'Ecriture, pour avoir calmé l'esprit

La prudence

d'Abigail nous apprēd comme il faut appaiser ceux qui sont irritez contre nous.

de David, extremement aigri & irrité contre Nabal son époux. David, pour quelque refus qu'il avoit reçû, venoit à dessein de mettre tout à feu & à sang dans la maison de Nabal; mais cette femme adroite étant allée au devant de lui, lors qu'il étoit le plus animé, sçeut si bien l'adoucir, & ménager son esprit par sa soûmission, par ses paroles respectueuses, par ses humbles remontrances, & par les présens qu'elle lui fit, qu'elle fit rentrer David en lui-même: de sorte que revenu de son emportement contre le mary, il loüa l'adresse & la sagesse de la femme, qui avoit sçû si bien s'insinüer dans son esprit, & empêché de commettre des violences, dont il ne se fût pas abstenu dans la colere où il étoit. Beni soit le Dieu d'Israël, s'écria-t-il, qui a envoyé cette femme à ma rencontre, pour arrêter la main qui alloit répandre tant de sang, & tirer une cruelle vengance d'une injure qu'il valoit mieux dissimuler: & vous femme, je vous souhaite les bénédictions du ciel, pour m'avoir empêché de commettre un crime dont je me serois repenti: retournez en paix dans vôtre maison: David a oublié sa douceur pour cette fois, mais il vous en donnera des preuves à l'avenir, en oubliant entierement l'injure qu'il a receüe.

Exemples tirez du Nouveau Testament.

Le Fils de Dieu fit paroître de la colere contre les Prophanateurs du Temple.

Quand on écrit ou qu'on déclame contre la colere, on entend toûjours parler de celle qui est injuste, ou trop violente; car ce n'est point pécher contre la douceur & la mansuetude, que de témoigner de la colere contre les crimes & les désordres, particulierement ceux que nous avons obligation de corriger, ou droit de punir: mais il ne faut jamais que cette colere aille jusqu'à l'emportement. Ainsi nous voyons dans l'Ecriture, que non-seulement Moïse & David, si recommandables pour leur douceur, se sont mis plusieurs fois en colere; mais que le Sauveur même, qui a esté le plus parfait modele de cette vertu, & qui a voulu que nous l'apprissions de lui, a employé cette passion, mais sans en ressentir le trouble ni l'émotion, pour vanger les outrages de son Pere, en armant de foüets & de cordes ses mains adorables, & faisant paroître sur son visage le juste ressentiment de cette injure: mais pour cette seule fois qu'il a fait paroître de la colere, combien d'exemples nous-a-t'il donné de sa douceur, & de son invincible patience?

Le Fils de Dieu a été un modele de douceur & de mansuétude.

Quoique Jesus-Christ nous ait donné de beaux exemples sur toutes les vertus, il n'en est point dont il nous ait donné un plus grand nombre d'exemples, & de plus éclatans, que de la douceur, pour marquer qu'il en avoit la pratique infiniment à cœur, & qu'elle renfermoit particulierement son esprit. Aussi le Prophéte Isaïe voulant faire le caractere du Messie, sans parler de sa doctrine, ni de ses miracles, ni de toutes ses autres vertus, apporte seulement les charmes de sa douceur, *il ne sera*, dit-il, *ni chagrin, ni emporté; il ne contestera point; on n'entendra point les éclats de sa voix au dehors; il ne brisera point un roseau cassé; il n'achevera point d'éteindre la meche qui fume encore.* Quoy qu'il eût à vivre avec des gens aussi grossiers qu'étoient ses Disciples, & qui par leur rusticité donnerent si souvent de l'exercice à sa patience, manqua-t-il jamais de douceur pour eux? Avec quelle condescendence ne s'accommoda-t-il pas à leurs foiblesses? Avec quelle bonté n'instruisit-il pas leur ignorance? Avec quelle

patience ne souffrit-il pas leurs défauts ? S'il fut obligé de les reprendre quelquefois, ne fut-ce pas toûjours avec beaucoup de charité & de douceur ! Que n'eût-il pas à souffrir du zele indiscret de ces mêmes Disciples, comme lors que quelques-uns voulurent faire descendre le feu du ciel sur une ville, pour se vanger de l'incivilité des habitans qui n'avoient pas voulu les recevoir ; ou de l'importunité du peuple, lorsqu'ils le fatiguoient par des demandes extravagantes, & par des questions inutiles? Mais les Pharisiens mirent sa patience & sa douceur à une plus rude épreuve par les piéges qu'ils lui tendirent, par les questions captieuses qu'ils lui proposerent, par les insultes qu'ils luy firent, par les calomnies horribles qu'ils luy susciterent. Quoy qu'il eût une horreur infinie pour le péché, en eût-il moins de charité & de douceur pour les pécheurs ? En rebuta-t-il jamais un seul ? Ne les rechercha-t-il pas avec empressement? Ne les acceüillit-il pas avec une extrême douceur ? Plus ils étoient misérables, plus ils paroissoient aimables pour lui, & la grandeur de leurs maux bien loin de le dégoûter, ne faisoit que redoubler les mouvemens de sa compassion ? Mais le theâtre où il fit particulierement éclater sa patience & sa douceur, fut le temps de sa passion, dont le détail seroit trop long, & nous porteroit trop loin ! *Tout cecy est pris du P. Nepveu, dans le livre intitulé l'Esprit du Christianisme.*

La colere d'Herode qui fit mourir les Innocens.

Nous avons dans l'Evangile l'exemple de la plus furieuse colere, & la plus emportée qui fut jamais dans la personne d'Hérode l'Ascalonite, lequel allarmé de la nouvelle, de la naissance du Messie, qu'il croyoit lui devoir ôter la couronne, & trompé par les Mages qui étoient venu de l'Orient pour adorer le nouveau Roy sous la conduite d'une nouvelle étoile, qui leur avoit apparu, entra dans une si furieuse colere, qu'il fit massacrer tous les Enfans qui se trouverent dans la bourgade de Betlehem, & aux environs ; afin d'envelopper dans ce massacre, le Messie nouveau né, par une cruauté qui n'avoit point eu d'exemple : ce qui fait voir qu'il n'y a point d'excès dont ne soit capable un esprit ambitieux quand il est irrité.

La Colere & la haine dont les Pharisiens furent animez contre le Fils de Dieu.

Comme la colere n'est différente de la haine que par la durée, qui vit jamais une haine plus furieuse, & une colere plus opiniâtre, que celle que les Pharisiens conçûrent contre Jesus-Christ, qu'ils persécuterent avec fureur jusqu'à la mort, qu'ils luy firent enfin soufrir avec toutes les cruautez imaginables? Ils s'emporterent souvent de colere contre lui. *Hæc audientes Pharisæi indignati sunt*, dit l'Evangile : *repleti sunt irâ hæc audientes* : cette colere alla jusqu'à la fureur ; car ils le chercherent souvent pour lui ôter la vie ; ils exciterent le peuple contre lui, jusqu'à vouloir le lapider, & à le traîner avec violence sur le haut d'une montagne, à dessein de le précipiter. Ce qui obligea souvent le Fis de Dieu de se retirer ; d'autre fois de se tenir caché, & ne point paroître en public ; & quelquesfois même de se rendre invisible pour se mettre à couvert de leur violence : mais quand le temps marqué par les ordres de son Pere fut venu, & qu'il eût donné main levée à la haine & à la fureur de ses ennemis, alors ils conspirerent sa mort, qui fut l'effet de la rage, & de la haine la plus envenimée qui fut jamais.

Applications de quelques Passages de l'Ecriture à ce sujet.

Comparaison d'un homme en colere avec la mer agitée.

Impij quasi mare fervens. Isaie 57. Le Prophéte Isaie compare l'homme dans l'emportement de sa colere à la mer lors qu'elle est agitée des vens & des tempêtes. Cette idée renferme une grande instruction. Rien ne représente mieux le ciel que la mer. Quand elle est calme, c'est comme un grand miroir qui représente tous les mouvemens des cieux, & dans lequel les astres & les étoiles semblent se reproduire; mais deslors que l'orage a troublé le calme des eaux, toutes ces images célestes disparoissent. Tel est l'homme raisonnable: tandis que le calme est dans son cœur, la Divinité semble être représentée dans son ame; mais aussi-tôt que l'orage a troublé ce calme, l'image divine disparoît, & cet homme n'est plus que le portrait du demon, dont il représente les blasphemes & les fureurs. *Essais de sermons pour le Lundy de la troisiéme semaine de Carême.*

Moyen de ralentir le feu de la colere.

Nonne ardorem refrigerabit ros? Eccli. c. 18. Il en est de la colere, comme d'un vaisseau rempli de quelque liqueur, lequel boüillonne auprès d'un grand feu, & dont un peu d'eau froide rabat aussi-tôt les boüillons, & l'empêche de se soûlever davantage. Ainsi, quelque emportement de colere dont un homme puisse être prévenu, aussi-tôt qu'on lui répond doucement, il est contraint de se remettre, & de calmer les fougues de cette dangereuse passion. Ne me dites point, dit Saint Chrysostome, que ce que vous répondrez à cet homme passionné, ne sera que pour éteindre sa colere: car je vous avertis qu'il en est de la colere, comme d'un incendie; tout ce qu'on jette dessus ne sert que de matiere à un plus grand embrasement: ainsi quoy que vous disiez à un homme emporté, il ne servira qu'à l'emporter davantage. *Le même pour le cinquiéme Dimanche après la Pentecôte.*

Comme le Fils de Dieu a été un modele de douceur.

Discite à me quia mitis sum. Matth. 11. Apprenez de moy que je suis doux. Cette belle vertu parut en toute sa perfection dans le Sauveur du monde: on n'entendit point sa voix dans les places publiques, dit le Prophete; il renvoyoit les plus grands pecheurs, avec des paroles de paix & de consolation; il se laissa conduire à la mort comme une innocente brebis qui se tait devant celui qui luy ôte sa toison; il répondit aux Disciples, qui vouloient faire descendre le feu du ciel sur un peuple ingrat, qu'ils ne sçavoient de quel esprit ils étoient poussez, voulant leur faire comprendre que l'esprit de la douceur devoit être le leur, comme il étoit le sien; il pria pour ses boureaux, & il tâcha d'excuser leur crime; & si pendant sa vie, il fit des corrections dures & severes aux Scribes & aux Phariſiens, c'est qu'il voyoit leur cœur plein d'envie, de fiel, d'animosité, & des autres passions contraires à cette divine vertu de la douceur, sans laquelle toutes les observations extérieures de la Loi ne servoient qu'à nourrir leur orgueil. *Le même.*

S. Paul semble dire que le Fils de Dieu ait été la douceur même.

Benignitas, & humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei. ad Titum. 3. Saint Paul, pour dire que le Verbe s'est incarné, dit que l'Humanité, c'est-à-dire, la mansuetude & la benignité de Dieu a paru aux yeux des hommes; comme si tout JESUS-CHRIST n'étoit que douceur, & s'il ne s'étoit fait homme que pour nous faire voir la clémence de Dieu; enfin, comme si toute l'œconomie de

l'Incarnation n'étoit qu'une demonstration évidente de l'ineffable débonnaireté de Dieu. On n'avoit, dit Saint Bernard, que trop de connoissance de son pouvoir infini, de sa sagesse, & des rigueurs de sa justice rédoutable, mais on ne sçavoit pas encore les excès de sa clémence. *Dites à la fille de Sion que ce Roy de mansuetude vient* : comme si les hommes n'attendoient rien d'un Dieu Incarné, que de la clémence & de la douceur.

Qui irascitur fratri suo reus erit judicio. Matth. 5. Celui qui se met en colere contre son frere, sera coupable au jugement, ou sera puni par le jugement. Tout ce que font ces personnes emportées en cet état de fureur volontaire, tout ce qu'elles disent, & tout ce qu'elles pensent, n'est que pour satisfaire leur humeur violente; & parce qu'elles la devroient reprimer & la dompter au lieu de lui obéir, tout ce qu'elles font pour la fomenter au lieu de la détruire, devient pour elles autant de chefs d'accusations devant le souverain Juge : mais avant que de paroître à ce redoutable jugement, tous ces pecheurs impatiens qui ne veulent rien souffrir de tout ce qui leur déplait, se trouvent coupables de tout ce qu'ils méditent & ce qu'ils projettent pour contenter leur passion, de tout ce qu'ils ont résolu de faire contre leur prochain, de toutes les injures qu'ils disent, de toutes les médisances & les calomnies qu'ils font, de toutes les querelles qu'ils suscitent, de toutes les haines & les inimitiés qu'ils font naître, & qu'ils nourrissent dans leur cœur. *Qui irascitur fratri suo reus erit judicio.* De combien de pechez est coupable une personne en colere & emportée.

Usque huc venies, & hic confringes tumentes fluctus tuos. Job. 38. Quand quelque mouvement de colere s'éleve malgré nous dans nôtre cœur, & sans que nous l'ayons prévû, si-tôt que nous nous en appercevons, il faut que la volonté fasse le même commandement à cette passion fougueuse, que Dieu fit autrefois à la mer: *Huc usque venies, & hic confringes tumentes fluctus tuos:* Vous viendrez jusques là, & vous ne passerez point plus avant; ce grain de sable fut comme la barriere que Dieu mit aux flots de la mer, & qu'il leur deffendit de franchir. De même vous ne pouvez pas quelquefois empêcher la colere de s'élever, ni prévoir cette tempête qui s'excite dans vôtre ame; mais si tôt qu'elle arrive à la raison, qui est cette loi naturelle que Dieu a écrite de son doigt: *Huc usque venies*, il faut qu'elle arrête là, que la volonté lui intime ses ordres, & qu'usant de la puissance qu'elle a reçeûë de Dieu, elle appaise ces mouvemens qui l'ont troublée. *Pris de l'Autheur des sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne. Sermon pour le Lundi de la troisiéme Semaine de Carême.* Ce qu'il faut faire quand la colere s'est élevée dans nôtre cœur, sans l'avoir prevûe.

Date locum iræ ad Roman. 12. C'est l'Apôtre Saint Paul qui de la part de Dieu nous dit ces paroles ausquelles on peut donner ce sens: Arretez-vous, colere humaine, & faites place à celle de Dieu, qui veut bien vous faire justice, & venger l'injure qu'on vous a faite: il ne vous appartient pas d'en tirer vengeance; c'est à lui que la gloire en est dûë: *Scriptum est enim*, ajoute icy l'Apôtre, *mihi vindictam, & ego retribuam, dicit Dominus.* Dieu s'est réservé l'honneur de vous venger, en combatant celui qui vous offense, & en terminant lui seul une querelle, qui autrement causeroit d'étranges désordres; n'usurpez rien sur ses droits, dont il est extrêmement jaloux, & ne lui ôtez pas l'honneur qu'il veut avoir de vous deffendre sans second. *Quem enim honorem litabimus Deo, si nobis arbitrium defensionis arrogaverimus*, dit Tertullien. *l. de patientia* *Pris du sermon de Monsieur Maimbourg pour le cinquiéme Mardy de Carême.* C'est à Dieu à nous faire justice, il ne faut pas que nôtre colere le prévienne.

PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

PASSAGES ET PENSE'ES DES SAINTS PERES sur ce sujet.

IRa hominis est perturbatio animi concitati. Auguſt. ſerm. 124. in Joan.

LA colére dans l'homme eſt le trouble & l'émotion d'un eſprit ému & violemment agité.

Nulli iraſcenti ira ſua videtur injuſta. Idem lib. de vera innoc. c. 319.

Perſonne ne croit que ſa colere ſoit injuſte & déraiſonnable, lors qu'il s'y met.

Nondum odimus eos quibus iraſcimur ; ſed iſta ira ſi manſerit, & non citò evulſa fuerit, creſcit, & fit odium. Idem in pſal. 30. ſerm. 2. expoſit. 2.

Nous n'avons pas encore conçû une haine formée envers ceux contre leſquels nous nous mettons en colere : mais ſi cette colere demeure quelque temps dans le cœur, elle devient une véritable haine.

Ira hominis turbida eſt, & non ſine cruciatu animi. l. 2. quæſt. ad ſimpl. quæſt. 2.

La colere de l'homme eſt tumultueuſe, & ne s'émeut pas ſans cauſer une grande peine à l'eſprit.

Ira eſt libido vindictæ, quæ inveterata fit odium. Idem, l. 50. Homil. homil. 42.

La colére eſt un déſir de vengeance, laquelle quand on la conſerve long-temps, ſe change en haine.

Non fratri iraſcitur, qui peccato fratris iraſcitur. Qui ergo fratri, non peccato iraſcitur, ſine cauſa iraſcitur. Idem l. 1. Retract. c. 19.

Celui qui ſe met en colére contre le péché de ſon frere, ne ſe met pas pour cela en colére contre ſa perſonne. Celui donc qui ſe fâche contre ſon frere, au lieu d'être fâché de ſon péché, n'a nul ſujet de ſe mettre en colere.

A verbis durioribus parcite, quæ ſi emiſſa fuerint ex ore veſtro, non pigeat ex ipſo ore proferre medicamenta, ex quo facta ſunt vulnera. Idem Epiſt. 109. ad Monachas.

Abſtenez-vous de paroles dures & piquantes, & s'il vous en échappe quelqu'une, n'ayez pas de peine d'y appliquer le reméde de la même bouche, qui a fait une ſi ſenſible playe.

Salubrius eſt etiam iræ juſtè pulſanti non aperire penetralia cordis, quàm admittere non facilè receſſuram. Idem.

Il vaut mieux ne point ouvrir la porte de ſon cœur à une colére même juſte, que de ne la pouvoir chaſſer qu'avec peine après lui avoir donné entrée.

Quæ iracundia ſanari poteſt, ſi patientiâ Filii Dei non ſanetur. Idem de agone Chriſtiani. c. 11.

Qui peut guerir la colére, ſi la patience du Fils de Dieu ne la guérit pas ?

In diſciplina Chriſtiana non tam quæritur utrùm pius animus iraſcatur, ſed quare? De Civit. Dei, l. 9. c. 5.

Dans l'école du Chriſtianiſme, on ne s'informe pas tant ſi une ame pieuſe s'eſt miſe en colére, que du ſujet pour lequel elle s'y eſt miſe.

Quidquid ulcerato animo dixeris, punientis eſt impetus, non charitas corrigentis. Auguſt. in c. 6. Epiſt. ad Galat.

Tout ce que vous direz pendant que l'eſprit eſt aigri, ſera plûtôt l'effet d'un deſir de punir ou de tirer vengeance, que l'effet de la Charité qui veut corriger le coupable.

Non mediocre eſt mitigare iracundiam, non inferius quàm omninò non commoveri, hoc noſtrum eſt; natura, illud. Ambroſ. de offic. l. 1.

Ce n'eſt pas une moindre violence qu'il ſe faut faire pour appaiſer la colére, que de ne s'y point mettre du tout ; l'un eſt nôtre ouvrage, & l'autre celui de la nature.

Qui citò iraſcitur, quia citò motus eſt, deſinit iraſci alteri, qui autem iram ſuam vult probare juſtam, plus inflammatur. Idem. Ibidem.

Celui qui eſt prompt à ſe mettre en colére, comme il s'eſt bientôt emporté, il s'appaiſe auſſi bientôt ; mais celui qui veut juſtifier ſa colére, s'irrite & s'enflamme davantage.

Iram, quam homo pravenire non potest, mitigare potest. Idem ad Vercell. Episc.

Si un homme ne peut pas prévenir la colére, qui s'excite en son cœur malgré lui, il peut du moins l'appaiser.

Contra iracundia malum, opponimus suavissimum patientia bonum. Idem.

Contre le mal fâcheux de la colére, nous devons opposer un bien infiniment doux & souhaitable, qui est la patience.

Ira, si ultra modum efferbuerit, atrociter mentem exulcerat, sensum hebetat, linguam immutat, oculos obumbrat, totumque corpus perturbat. Idem in Præc. ad Miss.

Si la colére passe les justes bornes, elle fait une cruelle playe à l'ame qui s'y laisse emporter, emousse le sentiment, épaissit la langue, trouble la vûë, & met le trouble dans tout le corps.

Resiste ira si potes, cede si non potes. l. 1. de offic. c. 21.

Résistez au mouvement de la colére, si vous pouvez; si vous ne pouvez pas, cedez y, mais pour un peu de temps.

Per iram sapientia perditur, ut quid, quóve ordine agendum sit nesciatur. Greg. l. 5. Moral.

On perd la sagesse & la prudence dans la colére; en sorte qu'on ne sçait ce qu'on doit faire, ny de quel biais s'y prendre.

Plerumque per silentium clausa ira intra mentem vehementiùs æstuat, & clamosas tacita voces format. Idem. Ibid.

Il arrive souvent que la colére qu'on couvre sous un morne silence, s'enflamme davantage dans le cœur, & qu'en se taisant au dehors, elle crie bien haut au dedans.

Janua vitiorum omnium iracundia est, quâ clausâ virtutibus intrinsecus dabitur quies, apertâ vero, ad omne facinus armabitur animus. Hieronym. in Prov. l. 3. c. 29.

La colére est la porte de tous les vices: quand cette porte est fermée, toutes les vertus sont en repos au dedans; mais quand elle est ouverte, l'esprit est en état de commettre tous les crimes.

Mansuetudo imaginem Dei in nobis servat, sed ira dissipat. August.

La douceur conserve en nous l'image que Dieu y a imprimée de sa ressemblance; mais la colére l'efface & la dissipe.

Ira si vehementiùs inflammetur, hominem de mentis statu dejicit. Nazianz. in deplorat. calam. animæ suæ.

Si la colére s'enflamme outre mesure, elle met l'esprit hors de sa situation ordinaire.

Irasci hominis est, iram non perficere Christiani. Salvianus Epist. 9.

C'est la nature de l'homme de se laisser prévenir par la colére; mais c'est le propre du Chrétien de ne point executer les choses ausquelles elle nous porte.

Una ira omnibus armata est criminibus. S. Paulinus Epist. 2.

La seule colére est, pour ainsi dire, armée de tous les crimes.

Vehemens ira brevi momento res nefandas molitur. Chrysost. homil. 3. in Joannem.

Un violent emportement de colére fait faire d'étranges choses, & commettre de grands crimes en peu de temps.

Fera potius quam iracundo homini cohabitandum est. Idem homil. 29. ad popul. Antioch.

Il vaut mieux habiter avec une bête farouche, qu'avec un homme sujet à s'emporter de colére.

Priorem semetipsum punit & castigat intra semetipsum tumens, adversùs se pugnans & exardescens. Idem. Ibidem.

Un homme en colére se punit tout le prémier, en s'élevant, & combattant contre lui-même, & s'enflammant de rage.

Ira hominem in ferarum rabiem perducit, & dracone saviorem efficit. Idem Homil. 4. in Matth.

La colére conduit un homme jusqu'à la fureur des bêtes, & le rend plus cruel qu'un dragon.

Ira, voluntarius Dæmon, insania spontanea. Homil. 46. de diversis.

La colére est un demon auquel nous nous soumettons de nôtre plein gré, & une folie volontaire.

Nescio quis possit regnum Dei possidere, cum is, qui irascitur, à regno separetur. Hieron. in cap. 5. Epist. ad Galat.

Je ne sçay qui pourra posseder le royaume du ciel, puisque celui qui se met en colére en est exclus.

Quid refert inter provocantem & provocatum, nisi quod ille prior in maleficio depre-

Quelle différence pouvons-nous mettre entre celui qui attaque, & celui qui se deffend de la

henditur, iste posterior. Tertull. l. de patient. c. 10.

Ira vincitur lenitate, mansuetudine furor extinguitur. Chrysost. serm. 58.

Hæc est natura iræ, ut dilata languescat, & pereat, prolata vero magis ac magis conflagret. Beda sup. Parad. l. 2.

Non irasci, ubi irascendum est, peccatum est, plus verò irasci quàm irascendum est, peccatum peccato addere est. Bernardus in Epist.

Superbia mihi aufert Deum, invidia proximum, ira me ipsum. Hugo à S. Victore.

Utendum est irâ, ut milite non ut duce. Senec. l. 4. de ira. c. 4.

Iracundiam qui vincit, hostem superat maximum. Idem.

même maniere, sinon que l'un est le premier à faire le mal, & l'autre le suit.

La douceur calme la colére, & la mansuétude appaise, & éteint la fureur d'un homme emporté.

C'est le propre de la colére de se ralentir & de s'éteindre tout-à-fait, quand on temporise, & de s'enflammer davantage quand on la prolonge & qu'on l'entretient.

Ne se point mettre en colére, quand il est nécessaire de s'y mettre, c'est peché; mais s'émouvoir & s'emporter plus qu'on ne doit, quand il faut s'y mettre, c'est ajoûter péché sur péché.

L'orgüeil me fait perdre Dieu, l'envie le prochain, & la colére me ravit à moy-même.

Il faut se servir de la colére comme d'un soldat pour obeïr, & non pas comme d'un Chef pour nous y laisser conduire.

Celui qui surmonte sa colére, est victorieux d'un puissant ennemi.

PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

Ce qu'on peut tirer de la Theologie pour ce sujet.

Distinction qu'il faut mettre entre la colére qui est passion, & de celle qui est un vice.

IL faut remarquer d'abord qu'il ne s'agit pas icy de la Colére, entant qu'elle est une passion naturelle, qui non seulement est sans péché, lors qu'elle est conduite par la raison; mais qui est même nécessaire pour les grandes & heroïques actions, & d'un grand secours pour toutes les vertus, où il se trouve quelque grande difficulté à vaincre, & quelque puissant obstacle à surmonter: mais il est question du vice de la colére, qui emporte l'ame à de grandes violences, & souvent à des extremitez, où elle ne garde plus de mesures dans l'execution de ses desseins, contre ceux qu'elle attaque. Car alors ce n'est plus une passion humaine, qui produit en nous un mouvement de promptitude qui nous trouble, & dont les premiers mouvemens sont pardonnables; mais c'est une fureur qui porte les hommes à d'étranges excès, & à des crimes horribles.

Définition de la Colére en général.

Saint Thomas 2. 2. quest. 48. art. 1. dit, que ce n'est autre chose qu'un desir & un appetit de vengeance, laquelle en quelque occasion peut être justement recherchée, d'où ce S. Docteur conclud que cette passion du côté de son objet n'est pas mauvaise; quoy qu'elle le puisse être par excès ou par défaut; c'est-à-dire, lors qu'on se courouce plus que la raison ne le permet, ou qu'on ne s'irrite pas quand il est nécessaire, sçavoir quand il s'agit de l'interêt de Dieu ou de la justice. Saint Augustin en donne une idée un peu différente, & veut que ce soit un mouvement impétueux & turbulent de l'appetit, pour lever les obstacles qui nous empêchent d'agir avec toute la facilité que nous souhaiterions. Cette définition est en effet plus générale, & s'étend jusques aux choses privées de raison, & même insensibles, contre lesquelles nous nous mettons souvent

vent en colére, mais pour en donner une idée juste & entiere, qui en explique la nature & les effets, il faut dire, que c'est une ardente passion, qui sur l'apparence de nous pouvoir venger, nous anime au ressentiment d'un mépris ou d'une injure, qu'on croit qui nous est faite, ou à ceux que nous chérissons, & qui nous porte à rompre les obstacles qui s'opposent à nos desseins.

La douceur & la mansuetude qui est opposée à la colere, n'est pas une passion, mais une vertu, laquelle reprime, ou modére la colére, lors qu'elle s'excite contre ceux de qui nous avons reçû quelque injure ou quelque affront. Elle est différente de la clémence, comme remarque Saint Ambroise, & après lui Saint Thomas, en ce que la clémence consiste, proprement à modérer la peine & le châtiment exterieur que mérite un criminel, ou celui qui nous a offensé injustement; mais la mansuetude & la douceur, modére, calme, appaise, ou reprime entiérement la passion de la colére; ce qui fait que ces deux vertus sont différentes dans leur objet, & dans leur effet, quoy qu'on les confonde assés souvent. Definition de la douceur, & de la mansuetude.

La colére & l'indignation, qui sont deux termes dont on se sert en cette matiere, & que l'on confond aussi ordinairement, sont pourtant différentes de nom & d'effet: Car l'indignation est un mouvement, & une espece d'aiguillon vif & subit, qui surprend la raison, & qui ne nous est pas libre; d'où vient que c'est proprement la premiere émotion de la passion de colére, qui s'excite à la vûë, ou au recit de quelque chose, qui choque ou la raison, ou nôtre inclination: & par la colére on entend proprement une tristesse plus volontaire, & plus constante que l'on fomente, & qui conserve le desir de se venger à l'occasion. Or l'on péche en ces deux manieres: la premiere, en ne reprimant pas ce mouvement subit, après que la raison a fait une suffisante réflexion sur l'injustice de nôtre colere, ou sur l'excès où elle nous emporte: la seconde en fomentant le désir de vengeance qu'elle nous inspire en attendant le temps de la faire éclater, ou se servant d'artifice pour l'exécuter. Différence de l'indignation & de la colére.

La colére, dit encore Saint Thomas, est quelque fois péché, & quelque fois elle ne l'est pas. Car si elle passe les bornes de la raison, ou qu'elle agisse contre ses ordres, la voilà condamnée par l'Apôtre, & mise au rang des péchés; mais si elle garde la mesure, & la régle de la raison, alors elle ne peut être péché: car il n'y a point de péché, qui ne soit contraire à la raison. Pour sçavoir maintenant quelle sorte de péché c'est, ce même S. Docteur dit, premierement que le mouvement déréglé de la colére considére par rapport à son objet, est péché mortel de sa nature, parce qu'alors il recherche une injuste vengeance, & agit en même temps contre la justice & la charité: Secondement qu'il peut arriver que le mouvement déréglé de cette colére, de la part de son objet, qui n'est autre que la vengeance, ne sera qu'un péché veniel & leger, supposé que l'acte soit imparfait; ce qui arrive lors que ce mouvement prévient la raison, ou qu'on recherche une vengeance légére, ou de peu de considération. Quand la colére est péché, & quel péché c'est.

Le déréglement de cette passion, selon ce même Ange de l'Ecole, se peut prendre de trois chefs; ou de la disposition d'un naturel ardent & bilieux qui nous porte à nous irriter facilement; ou de la durée de la colére, lorsque l'injure reçûë demeurant fortement imprimée dans nôtre esprit, nous Différentes espéces de colére.

cause une tristesse qui nous rend fâcheux & insupportables à nous-mêmes; ou bien de la vengeance recherchée avec un désir opiniâtre. Delà est venuë cette division qui partage la colére en trois especes ; sçavoir, colére aiguë ou prompte, colére amere, colére difficile. Au premier rang sont ceux qui s'irritent pour des sujets tres legers, & presque à tous momens ; les moindres choses les emportent, une parole, un geste, une mine froide, un leger accident suffit pour cela. Au second rang, est cette amertume même, que saint Paul nous commande de bannir de nos cœurs : *omnis amaritudo, & ira tollatur à vobis* : C'est la colére de ceux qui ne font autre chose que de se ronger eux-mêmes, & qui étant dans l'impuissance de se venger, en conservent toujours un furieux desir, qu'ils couvrent sous les froideurs d'un visage pâle, & défait. Enfin au troisiéme rang sont les furieux, qui écument, qui enragent, & qui paroissant avec un visage farouche, ressemblent à de véritables énergumenes, en s'abandonnant aux furieux emportemens de cette passion.

Ad Ephes. 4.

Quand, & en combien de manieres la colére est criminelle au dehors.

Notre colére est criminelle au dehors ; premiérement lors qu'elle éclate en paroles aigres, ameres, picquantes, accompagnées même d'injures, de medisances, de calomnies, d'imprécations, de juremens, & de blâphêmes ; secondement lors que non-seulement elle a enflammé le cœur, & répandu son venin dans la bouche ; mais encore lors qu'elle paroît dans nos actions par le dommage que nous faisons à nôtre prochain, dans son bien, dans son honneur, ou dans sa vie, pour satisfaire nôtre vengeance. Cette passion peut encore être considerée d'une autre maniére, non pas tant comme un desir déréglé de vengeance, que comme une sensibilité excessive, une délicatesse d'esprit, qui fait que dans les maux qui nous arrivent, nous nous abandonnons à une tristesse désordonnée. C'est ce que nous appellons impatience, qui nous porte aux plaintes, & aux murmures, bien souvent même contre Dieu.

Raison du commandement que Dieu nous a fait de ne nous point mettre en colére.

Dans ce commandement, on voit clairement la différence qu'il y a entre la Loy, & l'Evangile ; la Loy deffendoit seulement l'homicide, mais l'Evangile défend même la colére, qui est la passion qui porte à l'homicide. Ainsi, le Fils de Dieu ajoûte cette perfection à Loy de Moyse, par la Loy qu'il est venu établir; parce qu'au lieu que selon l'explication que donnoient les Docteurs de la Loy ancienne, & les Pharisiens, elle ne défendoit que l'action extérieure du meurtre, & de l'homicide ; il veut, par la nouvelle, en ôter le principe, & la cause, & pour ainsi dire, en arracher la racine.

Autre chose est de se mettre en colére contre son frere, & contre les désordres de son frere.

Cependant les Théologiens, examinant les paroles dans lesquelles est conçû le precepte de ne nous point mettre en colére contre nôtre frere : *omnis qui irascitur fratri suo* : les Théologiens, dis-je, remarquent, qu'autre chose est de se mettre en colére contre son frere, & autre chose de se mettre en colére contre les vices de son frere. C'est une chose loüable de se mettre en colére contre les vices de son frere ; mais non pas contre son frere même. Nous devons aimer la personne de nôtre frere, parce qu'il est une créature de Dieu, comme nous ; mais nous devons haïr son péché, parce que c'est l'ouvrage du Demon. Or parce qu'il y a danger de tomber dans le malheur de haïr la personne qui péche, en pensant seulement haïr son péché, le meilleur est de concevoir plûtôt de la douleur de la chûte du prochain, que non pas de la colére, & de l'indignation.

Comme on ne peut guerir un mal sans en connoître la cause, il faut examiner quels sont les principes de la colére, pour y appliquer les remedes qui leur sont opposez : car si la colére est l'effet d'un temperament ardent, d'un esprit, & d'une humeur boüillante, le remede est alors de s'appliquer sérieusement à vaincre son humeur, à dompter, & à mortifier ses passions, & de se faire une loy de n'agir, & de ne parler jamais; quand on se sent de l'émotion, quelque raisonnable qu'elle paroisse.

Remède contre la colére.

Si la colére vient d'un fond d'orgüeil, qui nous fait croire que tout nous est dû, & qu'on ne nous rend pas assez d'honneur, ou que l'on nous méprise, le remede sera de nous efforcer d'acquerir l'humilité : car c'est sans doute pour cela, que le Fils de Dieu veut, que nous apprenions de lui-même l'humilité avec la douceur; parce qu'un homme humble est toûjours doux, & moderé. Que si enfin la colére vient de l'attachement que nous avons à certains biens, dont nous ne pouvons souffrir qu'on nous prive, sans emportement; le remede est de modérer nos desirs, & de renoncer à ces attachemens déréglez.

La douceur est une vertu à l'épreve de tous les maux, de toutes les injures, & de tous les accidens de cette vie; en sorte, que rien ne nous trouble, rien ne nous irrite, rien ne nous peut mettre en colére : elle est l'effet d'une invincible patience, d'une profonde humilité, d'une mortification continuelle de nos passions, qu'elle tient si assujeties à la raison, qu'elle ne leur permet pas le moindre mouvement déreglé : c'est une vertu qui renferme, ou suppose presque toutes les vertus. Il ne faut donc pas s'imaginer que ce soit l'effet d'un esprit lent, d'un naturel heureux, d'une bonne éducation, ou d'une honnêteré naturelle, quoique tout cela soient de grandes dispositions pour l'acquerir. C'est une effusion du Saint Esprit dans une ame. Il n'y a qu'un Chrétien, & un parfait Chrétien, qui puisse avoir cette vertu, & on n'est point véritablement Chrétien quand on ne l'a pas.

De la douceur, d'où elle naît, & ses effets.

La douceur ne détruit pas tout à-fait la colére, puisque celle-ci peut être juste, qu'elle est souvent un effet du zele, & un remede aux défauts qu'il veut corriger; mais la douceur modére, & régle la colere; elle fait qu'on ne s'y met ni souvent, ni aisément, & qu'on ne s'y met que pour de grandes raisons. Elle souffre que la colere soûtienne quelquefois la raison; mais non pas qu'elle la prévienne, ou la trouble; elle empêche les emportemens, & les mauvais traitemens; elle banit les paroles aigres, & outrageuses; si elle permet quelques reproches, elle ne souffre pas qu'ils soient offençans : elle veut qu'ils soient un effet de la charité, & du zéle, & non pas de la passion.

Comme cette douceur modére la colére.

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

LES ENDROITS CHOISIS DES LIVRES SPIRITUELS, & des Prédicateurs récens sur ce sujet.

La colére juste & raisonnable est d'un grand secours pour la vertu.

QUand on invective avec tant de chaleur contre la colére, on entend toûjours parler de celle qui est injuste & violente, qui après avoir troublé la raison, nous porte à ces excès, dont nous rougissons nous mêmes, après que nôtre esprit a repris sa situation ordinaire : car on ne peut nier que cette passion ne soit nécessaire pour les grandes actions. C'est elle qui excite les vertus languissantes, qui donnent de l'ardeur à celles qui combatent, & qui leur inspirent ce beau feu, dont elles doivent être animées. Sans le secours de cette passion, les plus excellentes vertus se relacheroient à tout moment : La justice ne se porteroit pas à la vengeance des crimes avec tout le zele qu'elle doit : La valeur ne produiroit pas ces grandes & heroïques actions qui la font admirer, & qui la rendent redoutable, si elle n'étoit sollicitée par une juste colére ; sans elle nous n'aurons pas cette noble indignation que l'ame conçoit pour les choses injustes ; ce vertueux chagrin, & cette sainte impatience qui nous prend à la vûë des vices & des désordres, ainsi que le ressentoit le saint Roy David, ne nous feroit pas dire avec lui: *Tabescere me fecit zelus meus, quia obliti sunt verba tua.* (*Psal.* 118.) Mon zele m'a flétri le cœur, & fait sécher sur mes pieds, lorsque j'aï vû cet oubli presque général, où l'on vit de vôtre sainte Loy, ô mon Dieu ! C'est donc cette juste colére conduite par la raison, qui sert d'aiguillon à toutes les vertus, pour nous faire avancer vers le Ciel. C'est d'elle que prend sa naissance ce juste dépit dont l'ame se sent picquée à la rencontre des obstacles qui la traversent dans l'accomplissement des volontez de Dieu, & dont elle tire les forces nécessaires pour les surmonter. C'est, en un mot, cette juste & raisonnable colére qui a formé les Phineès, les Elies, les Josias, les saints Jean-Baptistes, les Ambroises, les Chrysostomes, & tous ces grands Zélateurs de la gloire Dieu, qui ont exposé leur vie, & employé des paroles de feu pour confondre & détruire le vice. Cette passion donc ménagée & conduite par la raison, est bonne, & lorsqu'elle suit les mouvemens du saint Esprit, elle fait les bons Juges, les zélez Prédicateurs, & les saints Pénitens. *Le P. Texier, dans sa Dominic. sermon pour le cinquiéme Dimanche après la Pent.*

De la douceur qui doit modérer, ou reprimer la colére.

La douceur qui doit reprimer ou modérer la colére, est une vertu, qui nous porte à parler doucement & amiablement à ceux qui nous attaquent, qui nous contrarient, & qui nous offençent par leurs paroles, ou par leurs actions : qui fait que selon les principes de l'Evangile, nous rendons le bien pour le mal, nous prions pour ceux qui nous persécutent, nous effaçons autant qu'il nous est possible, le souvenir du tort qu'on nous a fait. C'est un divin écoulement de la suavité de l'esprit de Dieu, dont il est parlé dans la Sagesse, *Spiritus suavis, benefaciens, benignus, stabilis* ; (*Sapient.* 7.) qui nous donne une

moderation d'esprit, que l'amertume de dehors n'aigrir point ; une tranquilité d'ame qui ne peut être alterée ni troublée : cette mansuetude est comme l'éclat de la divine charité , qui nous donne une conversation facile , & affable avec tout le monde , & qui fait que nous regardons , & que nous supportons les défauts du prochain, sans rebut, sans aigreur , & avec compassion. *Le même.*

Quoique la colére soit si pernicieuse , il n'y a point néanmoins de passion qui soit plus commune ; & il semble que la nature , pour nous punir de tous nos crimes , ait voulu , que comme une furie vangeresse , elle persécutât tous les hommes. Il ne se voit point de nation , qui n'en ressente la fureur , & de tant de peuples différens en coûtumes , en habits , & en langages , il ne s'en est point encore trouvé qui soit exempt de cette cruelle passion. Nous avons vû des peuples entiers , qui se sont défendus contre le luxe , à la faveur de la pauvreté , & qui ont conservé leur innocence , pour n'avoir jamais connu les richesses. Nous en sçavons , qui pour n'avoir point de demeure arrêtée , sont dans un perpétuel mouvement , & changent de lieu quand ils ne trouvent plus de quoy vivre dans celui où ils sont. Nous en connoissons d'autres , qui possedent tout en commun , ne sçavent point disputer pour une partie , & ne connoissent point les injustices que l'avarice a fait naître parmi nous. Mais il ne s'en est point encore trouvé qui soit exempt de la colére : elle regne parmi les peuples civilisez , aussi-bien que parmi les barbares ; elle commande en tous les lieux de la terre. *Le P. Senault, de l'Usage des Passions ; de la passion de la Colére.* Il n'y a point de vice plus commun que la colére.

Cette passion produit d'étranges effets dans le monde : elle en a mille fois changé la face depuis sa naissance ; il n'y a point de province , où elle n'ait fait quelques dégâts , & l'on ne trouve point de royaume qui ne se ressente encore de sa violence. Ces ruines , qui ont autrefois été les fondemens de quelque superbe ville , sont les restes de la colére ; ces Monarchies qui gouvernoient autrefois toute la terre , & que nous ne connoissons plus que par l'histoire , ne se plaignent pas tant de la fortune que de la colére ; ces grands Princes , dont l'orgueil est réduit en poudre , soûpirent dans leurs tombeaux , & n'accusent que la colére de la perte de leur vie , & de la ruine de leurs états. Les uns ont été assassinez dans leur lit , les autres comme des victimes , ont été immolez auprès des autels ; les uns ont fini malheureusement leurs jours au milieu de leurs armées , & tant de soldats qui les environnoient ne les ont pu défendre de la mort , les autres ont perdu la vie sur leur trône , sans que cet éclat qui brille sur le visage des Roys , pût étonner leurs meurtriers, les uns ont vû leurs propres enfans attenter à leur personne , les autres ont vû répandre leur sang , par la main de leurs esclaves : mais sans se plaindre de leurs parricides , ils ne se plaignent que de la colére ; & oublians leurs propres désastres , ils ne condamnent que cette passion , qui en est la source féconde & malheureuse. *Le même , qui a traduit ce que Seneque en a dit au liv. 1. de la Colére , c. 2.* Les effets que la colére a produits de tout temps dans le monde.

Nous serions perdus , si la colére étoit aussi opiniâtre qu'elle est prompte à se soûlever ; & la terre ne seroit plus qu'une solitude , si cette passion avoit autant de durée qu'elle a de chaleur. La nature ne pouvoit mieux nous faire La colére cause bien des désor-

dres en peu de temps. paroître le soin de nôtre conservation, qu'en donnant des bornes étroites à la plus farouche de toutes les passions : encore ne laisse-t'elle pas de causer beaucoup de malheurs en ce peu de temps qu'elle dure : car outre qu'elle trouble l'esprit de l'homme, qu'elle altére sa couleur, qu'elle allume des flâmes dans ses yeux, qu'elle met des menaces dans sa bouche, & qu'elle arme ses mains de tout ce qu'elle rencontre, elle produit de plus les étranges effets, que nous venons de rapporter. *Le même.*

Cette passion veut toûjours paroître juste & raisonnable, même dans ses plus grands excès.

Cette passion veut toûjours paroître raisonnable, même dans ses excès : car elle cherche toûjours des excuses à ses crimes : quoi qu'elle repande le sang humain, qu'elle immole des victimes innocentes, qu'elle renverse des villes entieres, & que sous leurs ruïnes elle ensévelisse leurs habitans ; elle veut que l'on croye qu'elle est raisonnable : souvent elle reconnoît elle-même l'injustice de ses ressentimens ; néanmoins elle persévere sans raison, de peur qu'on ne s'imagine qu'elle a commencé sans sujet. Son injustice la rend opiniâtre ; elle veut que son excès soit une preuve de sa justice, & que tout le monde s'imagine qu'elle a puni justement ses ennemis, parce qu'elle les a punis séverement. Voilà ce que la colere a de plus insolent que les autres passions, qui dans leur déréglement sont aveugles ; mais celle-cy abuse impudemment de la raison, & l'employe pour excuser ses crimes, après s'en être servie pour les commettre. *Le même.*

La Colére est la cause de tous les crimes.

Elle est la cause de tous les maux, & il ne se commet point de crimes dont elle ne soit coupable. Il n'y a rien de plus fâcheux que les inimitiez : n'est-ce pas la colére qui les entretient ? Y a t'il rien de plus cruël que le meurtre ? eh ! qui le conseille que la colére ? Quoy de plus funeste que la guerre ? mais ignore-t'on que c'est la colére qui l'allume ? Elle étouffe même toutes les autres passions, quand elle regne dans une ame ; & elle est si absoluë en sa tyrannie, qu'elle change l'amour en haine, & la pitié en fureur. On a vû des avares trahir leurs inclinations, pour contenter leur colére ; il s'est trouvé des ambitieux qui ont refusé les honneurs qu'on leur présentoit, & qui ont foulé aux pieds les diadêmes, parce que la colére, qui occupoit toute leur ame, en avoit éteint les desirs de leur gloire. *Le même.*

Toute chose est capable d'exciter la colére.

Ce qu'il y a de plus fâcheux dans cette fougueuse passion, c'est qu'elle tire sa naissance de toutes choses ; car encore qu'elle se répande comme les embrasemens, il ne faut qu'une étincelle pour l'alumer : elle est si facile à s'émouvoir, que souvent ce qui devroit l'appaiser l'irrite, & ce qui pourroit la satisfaire, l'offence. La négligence d'un serviteur met un homme en fougue, la liberté d'un ami le jette dans le désespoir, & la raillerie d'un ennemi l'engage dans le combat. Avec tous ces malheurs, la colére seroit supportable, si elle pouvoit prendre conseil ; mais elle est si violente dans sa naissance même, qu'elle est incapable de recevoir les avis qu'on lui donne : car elle ne croît pas successivement, comme les autres passions ; elle ne fait pas son progrès avec le temps ; il ne lui faut pas des mois pour jetter des racines dans nôtre cœur, un moment lui suffit pour se former, elle a déja toutes ses forces quand elle naît. *Le même.*

Il est mal-aisé de se bien servir

Il n'est rien de plus mal-aisé que de bien user de la colére ; & elle est si farouche, qu'il est plus facile de l'éteindre, que de la régler ; & de la bannir

tout-à-fait de nôtre ame, que de la modérer : car elle est si violente qu'on ne peut la reprimer, & elle est si soudaine, qu'on ne la sçauroit prévenir. Ses premiers mouvemens ne sont pas en nôtre pouvoir, & deslors qu'ils sont élevez, elle a fait la plus grande partie de ses ravages. Les autres passions sont redoutables en leur progrès, comme les scorpions qui portent leur venin à la queuë : une haine naissante se peut guérir ; mais quand elle s'est accruë avec le temps, elle surmonte tous les remedes ; une envie qui n'est pas encore bien formée, se peut effacer ; mais quand elle a pris toutes ses forces, il faut que le Ciel fasse des miracles pour l'étouffer : un amour qui n'a pas encore passé des yeux dans le cœur, s'éteint aussi-tôt qu'il s'est allumé ; mais quand il a pénétré dans le fond de l'ame, qu'il a porté ses flâmes dans la volonté, il faut bien du temps pour l'amortir ; & si la haine, le dépit, & la jalousie ne viennent au secours de la raison, elle aura bien de la peine à triompher d'un si puissant ennemi. Mais la colére a toutes ses forces dans son berceau ; elle est grande aussi-tôt qu'elle est formée ; & comme si elle étoit de la nature des esprits, elle n'a point besoin du temps pour s'accroître : de sorte qu'elle est difficile à vaincre deslors qu'elle commence à combatre, & contre la nature des autres passions, elle est plus à craindre dans sa naissance que dans son progrès. *Le même.* de la colére.

Sans chercher tant de remedes à un mal si dangereux, nous pouvons user de la colére contre nous-mêmes avec assurance, & permettre à cette passion de punir les crimes, dont nous sommes les seuls coupables : l'amour propre empêchera bien son excès, & sans consulter tant de maîtres, le soin que nous avons de nous conserver, nous défendra bien de l'excès de cette passion. C'est contre nous qu'il est raisonnable de l'exercer, puisque tant de justes motifs nous y convient. C'est dans la pénitence que nous la pouvons employer légitimement, sans craindre que son excès nous fasse perdre la douceur, ou que sa violence nous fasse oublier la charité : car il semble que cette vertu qui punit le crime, ne soit qu'une colére adoucie, & que le pénitent qui se fait la guerre, ne soit qu'un homme irrité contre soi-même, comme parle saint Augustin : *quid est homo pœnitens, nisi sibi iratus homo.* Il peut être son juge, sa partie, son témoin, & sans offenser la justice, il peut exécuter les arrêts qu'il a prononcez contre lui-même. Heureuse colére, qui n'offense que l'homme pour appaiser Dieu ; & qui par de légéres peines se délivre des supplices éternels, & se prépare la felicité des Anges! *Le même.*

C'est contre nous-mêmes que nous pouvons faire un bon usage de la colére.

Homil. 4. ex 50.

Le grand secret pour dompter la colére, c'est de l'étouffer dans ses premiers commencemens, selon cet avertissement de l'Apôtre : *Sol non occidat super iracundiam vestram* : Que le Soleil ne se couche point sur vôtre colere ; c'est-à-dire ne permettez pas que vôtre raison, qui doit être le Soleil de vôtre ame, se laisse surprendre, & éclypser par vôtre emportement ; & ne donnez pas le temps au demon, par une colére précipitée de prendre possession de vôtre ame : *Nolite locum dare diabolo.* La colére, dit saint Chrysostome, est une bête féroce ; vous ne la pouvez dompter si vous ne l'adoucissez, & si vous ne vous en rendez le maître dès qu'elle commence à naître. Il est remarqué dans le prémier Livre des Roys, que David prenoit les ours, & les lions par la tête, pour les étouffer : Figure qui nous apprend que nous ne

Il faut étouffer la colére dans son commencement.

Ad Ephes. 4.

Ibidem.

pouvons dompter ce lion furieux de la colére ; car c'est ainsi que l'Ecriture l'appelle ; si nous ne l'attaquons dans son commencement, & dans ses premiers mouvemens. *Essays de Sermons pour la Dominicale. Serm. pour le 5. Dimanche aprés la Pent.*

La colére ôte le repos.

Le 1. effet de la colére est d'ôter le repos à celui qui l'a fait naître. C'est un monstre cruel qui commence par dévorer son propre pere, & par lui déchirer le cœur. L'on peut juger de l'interieur d'un homme qui est dans la colére, par l'extérieur ; l'on peut voir ce qui se passe dans son ame, par ce qui se passe sur son visage ; son cœur n'est pas moins dans l'agitation, que ses yeux, & que sa langue ; & quelle que soit sa furie, elle lui fait beaucoup plus de mal à lui-même qu'à ceux qu'il menace & qu'il frappe. Ce fut sans doute pour cela, que Dieu deffendit qu'on tuât Caïn ; il voulut que la colére, qui l'avoit fait le boureau de son frere, devint le sien propre, & que les peines cruelles qui accompagnent cette passion, fussent les malheureux commencemens des supplices qui lui étoient préparez dans l'enfer. *Les mêmes serm. pour le lundy de la troisiéme semaine de Carême.*

La colére est une espece de folie.

Quelle passion plus odieuse que la colére, & plus indigne d'un honnête homme, & d'un homme Chrétien ! les peuples un peu civilisez, quoique payens, en ont eu horreur ; les plus barbares l'ont reprouvée, dés qu'ils sont devenus fideles. La colére est une frénésie, courte à la verité, mais qui ne tient pas moins de la folie : elle est toûjours accompagnée de fureur, & d'une espece d'aliénation d'esprit. Que signifient ces émotions imprevûës de l'ame, qui ne lui laissent pas le temps de déliberer ; toutes ces saillies impetueuses si ressemblantes à des accès de fiévre, & à des redoublemens ? Que signifie ce visage altéré, ces regards furieux, ces paroles offençantes, ces emportemens violents, toûjours prêts à fondre en orages ? Sont-ce des marques d'un homme sage ? Tout le monde convient qu'on ne doit pas attendre de raison d'un homme en colére ; ses esprits animaux ne sont pas les plus déréglez ; l'agitation du sang n'est pas le seul effet de sa bile : nulle passion ne montre & ne prouve tant de foiblesse d'esprit que celle-ci : *Ira in sinu stulti requiescit.* (Eccl. 7.) C'est la brutalité des animaux qui les fait suivre les mouvemens de leur colére : de quelle source vient celle qui rend les hommes si peu raisonnablés ? Education, beau naturel, politesse, belles manieres, bon cœur, tout disparoît, tout s'éclipse dés que ces convulsions reviennent ; on diroit que ce n'est plus le même homme. On oublie ses propres interêts ; on s'oublie soy-même : mais que de troubles ! quel dégât, quels funestes effets de ces emportemens ! *Le P. Croiset, Tom. 2. de ses Réflexions Spirituelles.*

C'est chose indigne de se mettre en colére pour peu de chose.

Il arrive quelquefois des choses si choquantes & si déraisonnables, qu'il faut être bien maître de soy même, pour pouvoir retenir sa colére ; mais c'est une grande foiblesse & une chose bien indigne de s'emporter pour des riens. Car quel en est le sujet assez ordinairement? C'est une réponse brusque, un mot échapé sans dessein; c'est une bêtise d'un serviteur sans malice; c'est un rien, en un mot, qui cause ce grand fracas: Voilà souvent l'étincelle qui allume cet incendie; & cela parmi des personnes honnêtes d'ailleurs, gens d'esprit, obligeants même, quand ils ne sont pas en colére ; mais eût-on toutes les plus belles qualitez, le merite de toutes est obscurci dans un sujet esclave d'une passion si brutale. Ces

absences

absences de raison rendent une ame bien méprisable. Quelle réputation peut subsister, quand on se dement avec tant d'éclat? Quelle vertu peut croître dans un fond, sujet à tant d'orages? L'estime accompagne-t'elle jamais les intervalles de fureur? L'indignation, ou du moins la pitié, est la seule grace qu'on fait à ces malades. *Le même.*

Quelle authorité peut conserver dans sa famille, ou dans son domestique, une personne qui ne sçait pas maîtriser sa mauvaise humeur, ni régler ses premiers mouvemens? Ces airs toûjours chagrins, ces tons éternellement menaçans, ces torrens d'injures adoucissent-ils fort les esprits? gagnent-ils les cœurs? devient-on fort respectable à force de paroître colére, & toûjours prêt à prendre feu à la moindre étincelle? en est-on plus aimé? Pour être heureux, il faut faire en sorte que ceux avec qui ont vit, le soient avec nous. *Le même.*

Une personne qui se met souvent en colére perd toute son authorité & se rend méprisable.

Il est étrange que les tristes effets de cette effrénée passion, ne servent qu'à la décrier sans l'affoiblir. Querelles sanglantes, procès mal-à-propos intentez, inimitiez immortelles, perte de biens, accidens, coups funestes, malheurs que la mort même ne termine pas : ce sont les fruits amers de la colére. On gemit, on se répent, on se lamente; mais que sert de retenir la main, quand la pierre est jettée? Le feu éteint ne laisse que des cendres. On avouë qu'on est emporté, on déteste sa violence; mais que sert cet aveu? Le calme ne dure pas long-temps, l'intemperie de l'humeur cause bien-tôt de nouveaux accès, & les nuages de nouvelles tempêtes. *Le même.*

Les tristes effets de la colére.

La colére vient de l'extrême sensibilité que nous avons pour tout ce qui nous blesse. C'est l'orgueïl qui l'excite & qui l'embrase. On a beau accuser le naturel, la bile, le temperament : jamais homme humble ne fut colére; les tempêtes ne sont jamais sans vents violents : la douceur qui en est le contrepoison est inséparable de l'humilité chrétienne. La colére est incompatible avec l'innocence, un cœur qui s'aigrit si aisément est bien gâté. La colére ne doit jamais agir de son chef, & toute seule, il faut qu'elle soit à la suite de la vertu & de la raison pour être bonne à quelque chose; tout ce que fait la colére seule, est toûjours malfait. Faut-il faire une faute pour en reprendre une autre? Un enfant, un domestique s'oublie; ne peut-on l'avertir de son devoir qu'en s'emportant? La mauvaise humeur déplaît & irrite; la colére effraye & étourdit; mais elle ne corrige pas. N'y aura-t'il jamais que la passion qui puisse reprendre le vice? Pourquoy ne pas relever les fautes avec douceur? *Le même.*

D'où vient la colére, & quelle en est la cause la plus ordinaire.

Saint Chrysostome adressant son discours à ceux qui se laissent emporter à la colére, leur dit à peu près ces paroles dans l'Homelie 4. sur saint Mathieu. Les bêtes, quoique naturellement farouches, s'apprivoisent par l'artifice des hommes; mais vous, qui les rendez douces, de sauvages qu'elles étoient, comment pouvez-vous vous excuser, puisque vous vous dépoüillez de la douceur qui vous étoit naturelle, pour vous revêtir de la cruauté des bêtes, après avoir forcé les bêtes à quitter leur cruauté naturelle pour imiter la douceur des hommes? vous apprivoisez le lion, & le rendez traitable, & vous devenez vous-mêmes plus furieux, & plus intraitable, que les lions! Quelle excuse vous restera-t'il donc, de voir que vous forcez en quelque maniere

La colére rend les hommes pires que les bêtes les plus faroucbes.

un lion à devenir homme, pendant que vous ne vous mettez pas en peine de ce qu'étant homme, vous agissez en lion? Vous donnez à l'un ce que la nature lui refuse, & vous ôtez à l'autre ce que la nature lui avoit donné. Vous élevez les bêtes farouches à la dignité de l'homme, & vous vous dégradez vous-mêmes, pour vous rabaisser à l'état de bête. Ce seroit sans doute une chose étonnante, & que tout le monde regarderoit comme un prodige, si l'on voyoit une bête tenir un homme lié, le traîner par tout où elle voudroit, & se rendre maîtresse absoluë de celui à qui elle doit obéir. Le monde est rempli de ces gens, qui sont dominez par la colére, qui comme une bête furieuse, les entraîne liez après elle, & néanmoins personne ne s'en étonne, personne n'y prend garde; & ce qui est plus déplorable, ce spectacle est si commun, qu'on ne s'en apperçoit pas même. *Tiré des sermons corrigez du P. le Jeune. Tom. 5.*

Peinture d'un homme qui est en colére.

Le déréglement de l'ame passe jusqu'au corps: car quand un homme est embrasé du feu de la colére, on voit que le corps lui tremble; il écume de la bouche; ce feu lui monte au visage; ses yeux étincellent; il devient méconnoissable à ceux mêmes qui le connoissent le mieux, & il est peu different d'un homme qui est possedé du demon. Il ne faudroit faire pour donner horreur de ce vice, que ce que faisoient ces anciens peuples, pour donner horreur de l'yvrognerie à leurs enfans. Ils leurs faisoient considérer un esclave, qu'ils faisoient enyvrer exprès; ils leur faisoient remarquer les postures indécentes qu'il faisoit en cet état; les actions ridicules, les mouvemens irreguliers du corps, les paroles deshonnêtes qu'il proféroit, & les autres déréglemens qui sont une suite nécessaire de l'yvrognerie. Il n'en falloit pas davantage pour leur donner horreur d'un vice si brutal, & si indigne d'un homme. De même pour donner aversion de la colére, il ne faut que considerer quelqu'un, qui est possédé de cette passion; remarquer ses actions, ses mouvemens, ses paroles, ses yeux, sa bouche, son visage pour voir le déréglement de son ame, & concevoir ensuite l'horreur que ce vice mérite. *Le même.*

Après que la colére est passée, il est bon de rentrer dans soy-même & de réfléchir sur le sujet de nôtre colére.

Après que les mouvemens impétueux de la colére sont assoupis, il est bon de rentrer en soy-même, & de se dire intérieurement: Hé bien! je me suis emporté, & dans mon emportement, j'ai fait beaucoup de bruit; j'ai dit & fait bien des choses, que je voudrois bien maintenant n'être point arrivées. Quel sujet avois-je de m'oublier de la sorte, quelle occasion m'avoit-on donnée de m'échapper ainsi? & vous verrez que pour l'ordinaire ce n'est qu'une bagatelle, pour laquelle, après que le nuage de la passion sera dissipé, & que la raison vous sera revenuë, vous auriez honte de témoigner le moindre sentiment. Croyez-moy, disoit ce sage payen, la pluspart du temps, les choses pour lesquelles nous nous échauffons si fort, sont fort legeres. Or dans la réflexion que vous faites sur le sujet de vôtre colére, je demande pourquoy ne vous fâchez-vous pas maintenant comme vous faisiez alors? C'est qu'alors la passion vous troubloit, & vous faisoit voir la chose plus grande qu'elle n'étoit en effet; au lieu que maintenant vôtre colére étant appaisée, & vôtre passion assoupie, vous voyez que la chose ne méritoit pas que vous vous emportassiez de la sorte. *Le même.*

On s'imagi-

Il ne faut pas oublier, que cette passion, outre les autres défauts qui lui

ſont propres, a encore celui-cy, qu'elle eſt ingénieuſe à trouver des ſujets & des occaſions, de s'aigrir ou plûtôt de ſe les imaginer: car tel s'eſt mis en l'eſprit qu'on a eu deſſein de le choquer par telle parole, qui a été dite par mégarde, & ſans penſer à lui; & là-deſſus il s'emporte; ou bien s'il diſſimule alors ſon reſſentiment, il ne manquera pas de le faire éclater quand il en trouvera l'occaſion. Tel ſouvent ſe perſuade qu'on le mépriſe, & qu'on na pas pour lui tous les égards qu'on devroit avoir pour ſon mérite; il en paroît émû: tel croit qu'on perd le reſpect qu'on lui doit, & cet autre s'imagine qu'on le bute en toutes les rencontres &c. *Pris d'un autheur Anonyme.* ne ſouvent des ſujets, qui ne furent jamais, dont on s'irrite.

Un méchant homme vous attaque injuſtement: Dieu qui eſt le protecteur de l'innocence ſe range de vôtre côté, & ſe déclare pour vous; mais ſi vous vous emportez contre cet homme, vous ne méritez plus que Dieu ſe déclare pour vous. Mais prenez garde qu'il y a icy deux colères; la vôtre qui s'émeut, & dont les premiers mouvemens ne ſont pas libres; & celle de Dieu, contre celui qui vous a fait tort. La vôtre qui a peine à ſe tenir en cette occaſion, s'enflâme, & voudroit bien repouſſer l'injure par l'injure. Attendez, voicy Dieu, qui, armé de ſa juſtice pour combatre en vôtre faveur, crie hautement: *Date locum iræ*: Arrêtez-vous colére humaine, & faites place à la mienne pour démêler cette querelle. Dieu s'eſt reſervé cet honneur de vous venger; n'uſurpez rien ſur ſes droits, dont il eſt infiniment jaloux, & ne lui ôtez pas l'honneur de vous défendre ſans ſecond. *Date locum iræ.* Faites place à la colére divine, qui veut être vôtre défenſeur & vuider lui-même cette querelle. *Monſieur Maimbourg, Sermon pour le 4. Mardy de Carême.* Ce qu'il faut faire quand on nous attaque injuſtement.

Quand il fait quelque grand orage un torrent paroit tout à coup, qui roule avec beaucoup d'impétuoſité ſes eaux enflées par les pluyes, par les ruiſſeaux, & par les ravines: Si vous entreprenez de l'arrêter, en oppoſant quelque obſtacle à ſon cours, il fait un effroyable bruit, il s'éleve, il écume, il pouſſe des flots, qui ſe précipitant & ſe roulant les uns ſur les autres, ſe répandent par toute la campagne voiſine, où ils font un épouventable ravage, ôtez les digues, laiſſez-le paſſer, dans peu d'heures l'orage ayant ceſſé, il aura déchargé ſans dommage toutes ſes eaux & toute ſa fureur dans la mer, où il ſe va perdre. Un homme eſt en colére, & durant l'orage de cette paſſion qui fait un horrible tempête dans ſon ame, & trouble toute ſa raiſon, il ſe décharge furieuſement en injures & en outrages; vous lui réſiſtez fortement, vous vous oppoſez à ſa violence par la vôtre; vous lui répondez d'un ton encore plus fier, & d'un air plus impérieux que le ſien; qu'arrive-t'il? il en devient plus furieux; il s'emporte, il ſe perd, il ne ſçait plus ce qu'il dit, ni ce qu'il fait. Ne dites rien, rétirez-vous, cedez-lui pour un peu de temps, donnez paſſage à ce torrent: En peu de momens, ſa colére étant paſſée, & l'orage appaiſé, il ſera honteux de tant de foibleſſes, & n'aura plus que le regret de s'être emporté contre vous, & la volonté de vous ſatisfaire. *Le même.* Comparaiſon de la colére avec un torrent.

Nôtre interêt particulier nous oblige à céder à la violence d'autrui, quand il eſt en colére; parce que nous voulant défendre par les mêmes armes, nous perdons la paix, & nous nous rendons auſſi criminels que celui dont nous nous plaignons. Nous ſommes même plus odieux à Dieu, en ce que d'un mal nous en faiſons deux, & que celui que nous ajoûtons au premier, n'eſt moindre Nôtre interêt nous engage à céder à la colére des autres.

que celui-cy. C'est la pensée de Tertullieu : *Hoc quidem loco, malitia displicet Deo, quod malum duplicat.* Car enfin, poursuit ce Pere, quelle différence pouvons-nous mettre entre celui qui attaque, & celui qui se défend de la même maniere, sinon que l'un est le premier à faire le mal, & l'autre le suit. *Quid refert inter provocantem & provocatum, nisi quod ille prior in maleficio deprehenditur, iste posterior.* Or on n'a point égard à l'ordre dans le désordre, & ceux que la ressemblance de mœurs a mis en même rang, ne sont point distinguez par la différence de celui qu'ils gardent en commettant le crime. *Le même.*

Les effets de cette furieuse passion.

Les personnes sujettes à cette furieuse passion, sont comparées dans l'Ecriture, aux bêtes ; parce qu'elles imitent leur malignité, & que ceux qui sont dans la disposition de faire toutes sortes de maux peuvent à bon droit être mis au nombre des bêtes féroces&envénimées, qui portent une haine naturelle aux hommes: la légéreté de la langue, les paroles inconsidérées, la violence des mains, les calomnies, les reproches, les injures, les coups, & tous les autres désordres qu'il est impossible de raconter, sont les effets & les fruits de la colére. C'est cette passion qui éguise les espées, qui fait que les hommes s'entretuent, que les freres ne s'entreconnoissent plus les uns les autres, que les peres & les enfans étouffent tous les sentimens que la nature leur inspire. Un homme irrité ne se connoît plus lui-même ; il ne respecte ni la vieillesse, ni la vertu, ni le sang ; il oublie les bienfaits, & n'est point touché de ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes.

La colére est une frénésie d'un moment ; ceux qui en sont transportez, se négligent eux-mêmes pour se venger, & s'exposent à toutes sortes de périls. Le souvenir des injures qu'on leur a faites, est comme un aiguillon qui les picque ; leur esprit agité n'a point de repos, jusqu'à ce qu'ils ayent causé quelque grand chagrin, ou fait quelque tort considérable à ceux qui les ont offensés, quand ils devroient s'en faire à eux-mêmes, comme il arrive assés souvent. *Pris d'un sermon de Saint Basile sur la Colére, traduit par l'Abbé de Bellegarde.*

Continuation du même sujet.

La colere se rend absolument maîtresse de l'esprit, comme la flamme s'empare d'une matiere séche, & l'embraze en un moment. Il est impossible de raconter toutes les extravagances que fait un homme en cet état ; il court sans ordre & sans dessein ; il attaque tous ceux qu'il rencontre ; ses pieds, ses mains, toutes les parties de son corps deviennent les instruments de sa fureur. Si deux hommes que la colére agite se rencontrent, ils se font tous les maux que sont capables de se faire des gens poussez par le Demon ; ils se déchirent, ils se blessent, ils se tüent : l'un commence le combat, l'autre veut se venger; l'un presse, l'autre resiste ; ils se portent de rudes coups ; la fureur qui les emporte, empêche qu'ils n'en ressentent la douleur ; & l'ardeur qu'ils ont de se venger ne leur permet pas de faire des réflexions sur leurs blessures. Chrétiens ne guérissez pas un mal par un mal encore plus grand ; ne disputez point ensemble à qui se fera de plus grands outrages. Dans les querelles, celui qui croit triompher succombe, & il est le plus chargé de péchez. *Le même.*

La colére est opposée à la raison.

Il n'est point de vice plus opposé à la raison que la colére ; on cesse d'être raisonnable, quand on devient emporté ; & ne cesse-t on pas d'être homme quand on cesse d'être raisonnable ? Les autres passions troublent la raison mais celle ci l'éteint. Aussi la colere réduit-elle un homme au rang des bêtes, &

même des plus furieuses : c'est pour cela que le Saint Esprit compare un homme en colere à un lion, qui ne fait sentir sa force, que par le mal qu'il fait aux autres. Comme la raison est le frein qui arrête les emportemens de nôtre passion, dès qu'on n'a plus ce frein, on est capable de se laisser aller à tous les désordres. Un homme en colére est comme un vaisseau sans pilote & sans gouvernail, qui se laisse aller au gré des vents & de la tempête, pour aller ensuite briser sur un rocher. *Le Pere Nepveu, l. de l'Esprit du Christianisme, Traité. 5. ch. 4.*

Un homme emporté dans son domestique a plus l'air d'une bête féroce que d'un homme ; c'est, dit le Sage, un lion dechainé, qui porte par tout la frayeur & le désordre ; tout le monde le craint, tout le monde le fuit. C'est une mer en furie ; il n'y a point de digue qui la puisse arrêter, il n'a point d'autres bornes que celles de son pouvoir & de sa passion ; autant de mouvemens, & de paroles & d'actions, sont autant de pechez. *Le même dans ses Réflexions, tome 1.*

Un homme en colére est souvent furieux.

Comme rien ne nous fait mieux connoître la beauté, l'utilité, & la nécessité de la lumiere, que l'horreur des ténébres ; aussi rien ne nous fait mieux sentir la beauté, les avantages, & la nécessité de la douceur, que la laideur du vice contraire, & les désordres où il engage l'homme, c'est-à-dire, la colere. La douceur fait qu'un homme se posséde lui-même, & le rend maître de son propre cœur. Comme la colére, ni aucune passion violente ne le domine, il est maître de tous ses mouvemens, & il ne s'en éleve guere sans son ordre; tout lui obeït chez lui, parce qu'il obéït toûjours à la raison, & que sa raison est toûjours parfaitement soûmise à Dieu. Au contraire un homme en colere, dit-on, est hors de lui-même : comment pourroit-il voir ce qui s'y passe, & régler ses mouvememens ? esclave de ses passions, & sur tout de sa colére, comment pourroit-il les dominer & les reprimer? Mais un homme doux est toûjours chez soy, il n'en sort point ; toûjours attentif à soy, il voit tout ce qui se passe chez lui, rien ne lui échappe, toûjours maître de lui-même & de son cœur, il est maître de ses passions & de tous ses mouvemens, & il les calme avec facilité. *Le même.*

La douceur fait qu'on se posséde, au lieu que dans la colére on n'est pas maître de soy.

Nul, dit Saint Augustin, ne croit sa colére injuste, & il n'est point pourtant de plus injuste passion. Elle est ordinairement injuste dans son principe : car souvent c'est une bagatelle, une parole dite sans réflexion, une imagination, un soupçon sans fondement, une action tres innocente prise de travers, qui met une personne hors d'elle-même, & la porte quelquefois aux dernieres extrémitez. Elle est injuste dans sa conduite : remedie-on à un mal par un plus grand mal, ou plûtôt par le plus grand de tous les maux, qui est le peché? Corrige-t-on bien une faute légere, & souvent imaginaire par une faute tres-réelle, & souvent tres-grieve ? Le mal dont on se veut venger approche-t-il de celui qu'on se fait à soi-même en se voulant venger ? en se laissant transporter à la colére, on perd la raison, la paix, la charité, & la grace. Celui contre qui vous vous mettez en colére, & que vous regardez comme vôtre ennemi, peut-il jamais vous faire autant de mal, que vous vous en faites à vous-même ? Enfin la colere est tres-injuste dans ses suites ; quels pechez & quels désordres ne cause-t-elle pas ? L'homme colere, quand il est transporté de cette passion, ne dit pas une parole, il ne fait pas une démarche, il ne forme pas un mouve-

La colére est ordinairement injuste.

ment qui ne soit un peché : & lors même qu'il paroît punir avec justice, il est injuste en la maniere emportée dont il le fait; mais encore plus par le peu de proportion qui se trouve ordinairement entre la faute prétenduë qu'il veut punir, & la peine qu'il lui impose. *Le même.*

Les remedes qu'il faut apporter à la colére.

La colére est dans quelques uns l'effet d'un temperament ardent, d'un esprit vif, & d'une humeur bouillante. Le remede est alors de s'appliquer sérieusement à vaincre son humeur, à dompter & à mortifier ses passions; se souvenant que la vertu ne consiste pas à n'avoir point de passions, mais à sçavoir les combattre & les vaincre; que se laisser dominer par son humeur, non-seulement ce n'est pas agir en Chrétien, mais même en homme; que la raison & la grace doivent être les régles de la conduite d'un Chrétien, & non pas la passion; que c'est en cela que consiste ce renoncement à soy-même, & cette sainte violence, sans laquelle on ne peut emporter le ciel; & enfin que toute devotion qui n'aboutit pas là, est une pure illusion; que les Saints n'ont point esté Saints pour n'avoir point eu de passions, mais pour avoir sçû les vaincre; puisque les plus grands Saints ont été quelque fois ceux qui ont eu les passions les plus fortes, & que c'est par l'extrême violence qu'ils ont esté obligez de se faire, qu'ils sont parvenus à une si éminente sainteté, *Le même.*

Autre remede à cette passion.

Un autre remede à cette passion si violente, & si emportée, est de se faire une loi, de n'agir & de ne parler jamais quand on se sent dans l'émotion, quelque raisonnable qu'elle paroisse, sur tout quand elle est un peu forte. Il est plus aisé de se taire que de parler sans aigreur & sans emportement. Quand on se sent émeû, une parole d'aigreur qui nous échappe augmente l'émotion du cœur, & l'enflamme au lieu de le soulager, ou de le calmer en le soulageant comme on se l'imagine; on passe alors de l'aigreur à la colére, & de la colere à l'emportement. Lors même qu'on se sent obligé de reprendre une faute, il faut autant qu'on peut, ou reprimer sa colére ou suspendre la correction; il faut calmer son cœur, pour être en état de régler le cœur des autres, & de remédier à leurs foiblesses. La passion ne guérit point la passion, mais elle l'aigrit; il faut être maître de soy-même pour être maître des autres. *Le même.*

La colére vient souvent de l'orgueil.

Un homme vain croit toûjours qu'on lui doit tout, & qu'on ne lui rend jamais assez; la moindre apparence de mépris, le met hors de lui, & on n'est guere colére, que parce qu'on est orgueilleux. C'est pour cela sans doute que le Fils de Dieu joint l'humilité avec la douceur, parce qu'elle en est la cause. Un homme humble est toûjours doux & moderé: comme il croit que rien ne lui est dû, on lui en rend toûjours trop; plein qu'il est de mépris pour lui-même, il est persuadé qu'on lui rend justice quand on le méprise; & ainsi il ne croit pas avoir droit de s'emporter, ni même de se plaindre; comme son humilité lui fait prendre ordinairement la derniere place, il ne trouve personne qui la lui dispute, ni qui lui donne sujet de se mettre en colére, *Le même.*

Elle vient aussi de l'attachement à quelque bien, dont on se voit privé.

La colére vient quelque fois de l'attache excessive que nous avons à de certains biens; d'où il arrive que nous ne pouvons ensuite souffrir sans emportement qu'on nous en prive; la seule apprehension que nous avons de les perdre, nous met dans l'émotion, & nous dispose à l'emportement, dés-là que nous nous voyons en quelque danger de les perdre. Si l'on veut donc éviter les désordres de la colére, il faut régler nos desirs, & moderer nos attachemens: Car on sup-

porte sans impatience & sans emportement, la perte d'un bien qu'on possédoit sans grande attache. *Le même.*

Il faut se fâcher contre soy-même quand on s'est emporté.

Nôtre colére n'ira pas loin, si nous ne la laissons jamais impunie : Imposons-nous toûjours quelque peine proportionnée à nôtre faute, soit en demandant pardon aux personnes contre qui nous nous sommes emportez, si elles nous sont ou superieures ou égales ; soit en reparant les paroles dures & emportées, par des paroles douces & obligeantes ; si elles nous sont inférieures ; soit enfin, en nous condamnant nous-mêmes à quelque aumône, ou à quelque autre peine. Il n'est guere de colére qui pût tenir contre ces remedes, si on étoit fidele à s'en servir. *Le même.*

La douceur modere le zéle, & l'empêche de s'emporter.

La douceur modére le zéle, de peur qu'il n'aille jusqu'à l'emportement, & qu'il ne devienne indiscret ou amer par trop d'ardeur ; elle adoucit tellement les réprimandes, qu'elle fait sentir au coupable, pour peu de raison, & d'équité qu'il lui reste, qu'on en veut plus à sa faute qu'à sa personne, & qu'on veut le corriger & non pas l'aigrir & le fâcher. Que si on est obligé d'en venir quelquefois jusqu'à le punir, la douceur fait qu'on le punit toûjours avec peine, qu'on le ménage en le punissant, & que la peine est toûjours moindre que la faute ; de sorte que le coupable est obligé de reconnoître, s'il ne veut pas s'aveugler, que les peines qu'on lui impose, sont plûtôt les effets d'une charité pleine de tendresse & de compassion, que d'une passion aveugle ou emportée. *Le même.*

Comme la douceur régle & modére la colére.

La douceur ne détruit pas tout-à-fait la colére, puis qu'elle peut être juste, qu'elle est souvent un effet du zele, & un remede aux défauts qu'on veut corriger ; mais la douceur modere & régle la colére ; elle fait qu'on ne se met ni aisément, ni souvent en colére, & qu'on ne s'y met que pour de grandes raisons. La douceur souffre que la colére soûtienne quelque fois la raison ; mais non pas qu'elle la prévienne ou la trouble ; elle empêche les emportemens & les mauvais traitéments; elle bannit les paroles aigres ou outrageuses ; si elle permet quelques reproches, elle ne souffre pas qu'ils soient offençans ; elle veut qu'ils soient un effet du zéle & de la charité, & non pas de la passion. Gardez-vous ces mesures dans vôtre colére ? Si vous ne le faites pas, croyez-vous que ce soit un moyen propre à corriger une faute, que d'en faire peut-être une plus grande ? *Le même dans ses Réflexions, Tom. 3.*

Quelles sont les personnes les plus sujettes à la colére.

Ceux qui menent une vie commode, & qui jouissent des douceurs & des plaisirs de ce monde, sont sujets à s'emporter ; la moindre chose qui trouble leur repos les irrite, & leur devient insupportable. Bien loin de reprimer alors les mouvemens d'une colére naissante, ils s'y abandonnent sans réflexion, & leur esprit comme endormi dans le sein de l'oisiveté, & de la volupté, ne fait aucun effort pour resister aux premieres saillies : car quelle apparence qu'une ame délicate modére une colére qu'elle ressent, & qu'elle fasse ce que les esprits les plus courageux peuvent à peine faire ? Ils veulent se satisfaire en autant de manieres, qu'ils peuvent aimer de differens objets ; mais comme ces satisfactions qui sont en grand nombre, ne peuvent guere se rencontrer en même temps ; dès que le moindre accident vient à déranger cet ordre de plaisirs, aussi-tôt leur colére éclate, & fait d'étranges ravages. Ici c'est un serviteur qu'on accuse de mal-propreté ou de bêtise ; là, c'est un artisan qu'on traite d'incommode, & d'importun : tantôt, c'est un

voisin contre lequel on se déchaîne ; tantôt, c'est un parent ou un étranger à qui l'on dit mille duretez. Ces sortes d'esprits prompts s'échauffent à la moindre contradiction ; un petit mépris, une raillerie, un clein d'œil, tout les irrite, & les fait sortir hors deux-mêmes. *Pris du Dictionnaire Moral. 1. discours sur la Colére.*

La colére opiniâtre est la plus dangereuse.

Quelque aveugle qu'on dépeigne la colére, elle n'est souvent que trop ingénieuse, & n'a que trop de lumieres, qui ne servent qu'à la rendre plus opiniâtre. Les premiers mouvemens étant involontaires, sont pardonnables : mais quand on vient à réflechir sur son péché, & qu'on y persevere ; quand on cherche, ou à surpasser, ou du moins à égaler l'injure qu'on a reçûë, c'est une malice consommée. Ces coléres muëtes se cachent quelque temps, afin d'éclater quand on n'y pense plus, & de porter des coups d'autant plus sûrs qu'on a eu plus de tems de ménager l'occasion de se venger : & c'est une des raisons pour lesquelles le saint Esprit nous avertit de ne pas laisser coucher le soleil sur nôtre colére. Quand le soleil ne dissipe pas les nuages pendant le jour, ils se ramassent, & s'épaississent durant la nuit, pour former des orages, & des tonnerres, qui renversent tout ce qui s'oppose à leur passage. Quand au lieu de travailler à modérer ses emportemens, on se sert de sa raison, & de sa passion pour les grossir, quels désordres ne produisent-ils point, quelle division dans les familles, dans un voisinage, parmi les grands & les petits, les riches, & les pauvres ? *Le même.*

Les effets de la colére.

Si vous y prenez garde, la colére fait dans le corps civil, ce que fait la fiévre dans le corps naturel. Cette fiévre met les humeurs en mouvement, & les enflamme, le sang s'échauffe, le poux s'éleve, le cœur palpite, toute l'habitude du corps est déréglée : image trop naturelle de ce que fait la colére dans la societé civile. Elle enflame les esprits, elle agite le cœur, elle met tout le corps politique en désordre, dérangeant ce qu'il y a de plus régulier, troublant ce qu'il y a de plus paisible, séparant ce qu'il y a de plus uni, renversant ce qu'il y a de plus ferme. *Le même dans le 2. discours.*

Nôtre naturel & nôtre humeur n'est pas une excuse recevable.

Je ne puis faire autrement, me dira cette personne emportée, & d'un naturel boüillant ; j'avoüe que vous n'êtes pas maître de vos premiers mouvemens, qu'un objet qui vous deplaît, qu'une parole de raillerie, & de mépris allume vôtre bile, & vous emporte presque sans que vous vous en appercеviez ; mais avoüez aussi qu'avec le secours de la grace, vous pouvez par la violence que vous vous ferez, empêcher que cette colére précipitée ne vous porte à ces fâcheux excès où souvent vous vous sentez porté. Combien de fois avez-vous reconnu vôtre faute ? Combien de fois avez-vous promis que vous n'y retomberiez plus ? & avec cela, combien de fois avez-vous manqué de parole ? C'est mon humeur, dites-vous, il faudroit donc me refondre. Mais c'est cette humeur même que vous devez vous efforcer de vaincre ; c'est-par là que vous devez commencer à travailler à vôtre salut. *Le même.*

Le bonheur que possederont ceux qui surmonteront leur colére.

Beati mites quoniam possidebunt terram, dit le Sauveur du monde. Vous serez bien heureux dès cette vie, parce que vous posséderez la terre de vôtre cœur ; voilà la recompense qu'il vous promet dès cette vie. Bien loin de repousser injure par injure, & malédiction par malédiction, cedez à la colére de vos freres, retirez vous, taisez-vous, attendez que l'orage soit passé ; vous ferez ce que

ce que le Sauveur a fait, & de son côté il fera pour vous ce que tout autre que lui ne pourroit faire, enchaînant sous l'empire de sa grace le monstre le plus féroce, & le plus indompté; vous rendant maître de vous-mêmes par l'assujetissement de la passion la plus fougueuse, & la plus rebelle; vous donnant cette satisfaction que dans vôtre fidelité aux devoirs que sa Religion vous impose, vous trouverez même de l'avantage, par un grand repos d'esprit, & par la paix dont vous jouirez. *Le même.*

La colére est une passion turbulente, précipitée, ardente; disons mieux, c'est un vice remuant, impétueux, qui ne sçait ce que c'est que se renfermer dans les bornes de la raison, & de la justice; caractere qui fait sa difference d'avec les autres. L'envie se cache, le jugement téméraire se fait en secret, l'avarice n'ose se produire, la médisance prend ses précautions pour ne pas éclater; mais la colére, sans garder ces mesures, se produit avec insolence, & scandale. Quand l'écriture parle de cette colére, elle la compare tantôt au tonnerre, qui porte la terreur, & la consternation par tout, & tantôt à un incendiaire, qui met le feu dans une forêt, ou dans une maison. *Le même.*

Combien la colére est à craindre.

La colére, qui rappelle le souvenir des injures qu'on a reçües, est une passion qu'on a de se venger, une prompte émotion de bile, une violente, & précipitée inflammation de cœur, un mouvement plein d'amertume, une saillie subite qui trouble toutes les puissances de l'ame, & qui la rend toute difforme. Cette colére est une haine de la justice, la peste des vertus, ver qui ronge l'esprit; c'est un éloignement de toute amitié, une douleur, qui, quoique sensible, & cuisante, ne laisse pas d'être accompagnée d'une fausse douceur qu'on trouve à satisfaire sa passion: c'est l'idée que saint Jean Climaque s'en forme. *Le même.*

Peinture, ou caractere de la colere.

Ce même Pere compare la colére dans le cœur de l'homme à un abcès, qui corrompt la partie malade où il est, & n'y laisse qu'un amas d'ordures; elle se forme insensiblement dans le cœur par les soupçons, par les raports, & les mauvais services; mais quand elle éclatte, & qu'elle creve, c'est un égout par où le péché se décharge, & dont il est tres-difficile de détourner le cours. Ce n'est pas tant un emportement pardonnable qu'une fureur criminelle; ce n'est pas tant une brusquerie qui passe, qu'un opiniâtre ressentiment; ce n'est pas tant un dépit qui a prévenu la raison, qu'une indignation dure & cruelle, qui se porte aux derniers excès. *Le même.*

Autre caractere de cette passion.

Je ne trouve rien de plus beau que de se mettre au dessus d'une certaine espece de colére où la pluspart des hommes sont sujets; car elle leur fait faire quelquefois de si bizares choses, que la folie ne fait guere pis. Un homme raisonnable ne la fait jamais éclater, que parce qu'il est sensible à la gloire, puis qu'elle n'est proprement qu'un effet de la sensibilité de son cœur, de la délicatesse de son esprit, & de la justesse de son discernement. Car la colére en un homme sans esprit est plûtôt brutalité que colére: En effet le moyen de souffrir une injustice quand on a l'esprit équitable sans en avoir le cœur émû, ou de souffrir une injure sans colére, si on aime la gloire avec ardeur? Il est pourtant à remarquer, que tous les orgueilleux sont fort coléres, & que le véritable magnanime ne l'est pas, parce qu'il n'est jamais surpris de

Ce qui excite le plus ordinairement la colére.

nul évenement, & qu'il se tient toûjours préparé aux plus fâcheux qui lui peuvent arriver. *Pris des Conférences de Mademoiselle Scudery. Confer. sur la colére.*

La colére se change facilement en fureur.

On peut remarquer que presque toutes les passions inspirent des desirs agréables ; & que la colére ne peut inspirer que des desirs de vengeance, qui ne sont jamais tranquilles. En effet une grande colére se convertit ordinairement en fureur, & la seule différence qu'il y a, c'est que la simple colére se passe plus promptement que la fureur qu'elle fait naître ; & l'on peut même dire que la colére précede toûjours la cruauté, quoiqu'elle n'en soit pas toûjours suivie, c'est pourquoy on ne sçauroit apporter trop de soin à reprimer la colére de ceux qui peuvent tout ce qu'ils veulent : car quand elle regne dans le cœur de ceux qui regnent sur les autres, elle peut avoir de terribles suites. *Là même.*

D'où naît la colére, & qui sont ceux qui y sont les plus sujets.

Ce qui fait que la colére porte à la cruauté, c'est qu'elle aggrandit, & grossit tous les objets qui la peuvent faire naître : elle trouble l'esprit, elle aveugle le jugement, elle est de tous les âges, elle naît de toutes choses sensibles, & insensibles. L'amour, l'amitié, la haine, les plaisirs même la font naître ; & elle s'attache jusqu'aux bêtes, qui ne doivent jamais être un objet de colére. Les joüeurs y sont particulierement sujets, parce que plusieurs passions se joignent en une, & c'est ce qui fait jetter les cartes, & les dez dans le feu, & faire cent choses ridicules, & inutiles. Les malades, dont le mal affoiblit quelquefois la raison, se mettent en colére pour des bagatelles, dont ils ont honte, quand ils se portent bien. Elle est même, si l'on peut parler ainsi, une source inépuisable de querelles, & sa malignité est si grande, qu'elle ne peut presque jamais faire aucun bien, & peut causer mille maux. En un mot, elle peut servir à se faire craindre, & ne peut jamais servir à se faire aimer. Les gens défians, & soupçonneux y sont plus sujets que les autres ; car enfin il faut que la colére ait quelque raison fausse ou véritable qui la fasse naître : & le mal est, que quand la volonté la laisse croître, elle va toûjours plus loin que la raison ne veut. *Là même.*

La colére fait naître la haine.

Souvent la colére fait naître la haine, & c'est une des choses qui la rend plus dangereuse. Un Pere qui reprend ses enfans, le doit faire sans s'emporter ; les maîtres qui grondent toûjours avec emportement ceux qui les servent, sont les plus mal servis ; un homme qui parle en colére à son ami, pour le corriger de quelque défaut, l'irrite, & ne le corrige pas. L'interêt même de la Religion ne doit point donner de colére ; il faut défendre les autels avec zele, avec vigueur, & jamais avec emportement. De sorte qu'on peut dire hardiment, que de toutes les imperfections humaines, il n'y en a point de moins authorisée par la Religion, ni de moins excusable par la raison naturelle ; puis qu'elle n'a nul fondement, ni dans l'interêt, ni dans le plaisir, & que nous en pouvons absolument être les maîtres quand nous voulons. *Là même.*

De la nature de la colére.

Il en est de la colére comme de la poudre ; lorsqu'elle prend feu dans le grand air, elle s'évapore, elle se répand, & elle ne fait mal à personne : mais quand elle s'enflamme dans un lieu resserré, elle y cause des secousses, des agitations violentes, & elle renverse tout pour se faire des ouvertures ;

ainsi la colére que l'on compte pour rien dans le monde a des suites funestes. *L'Abé de la Trape dans l'explication de la Regle de saint Benoît.*

C'est le propre d'un grand cœur de n'avoir point d'aigreur ni d'emportement, & de n'user jamais de paroles injurieuses ni picquantes. Un petit esprit ne peut retenir sa colére, & n'est point maître de sa passion; il ressemble à ces petits animaux qu'on ne peut toucher qu'ils ne mordent; car tout ce qui est foible, croit qu'on le blesse quand on le touche, & ne peut même souffrir la main qui le flate, & qui le caresse. *Le P. Noüet dans ses Meditations.*

La colére est la marque d'un petit esprit.

Les manaces dans les personnes qui sont en colére marquent proprement un desir de vengeance pour l'avenir, & une impuissance de se venger pour le présent; on déclare par-là qu'on desire de faire quelque jour ce qu'on n'est pas en état de faire présentement; & ainsi elles ne conviennent point à des Chrétiens, qui ne doivent avoir pour leurs ennemis, que des pensées de paix, que des pensées pour leur conversion, & pour leur véritable bien. *Pris des Essays de Morale.*

Des menaces dans la colére.

Ignorez-vous que lors qu'on est emporté de colére, les moindres choses paroissent insupportables, & ce qui est le moins injurieux se grossit à nos yeux & paroît comme un outrage sanglant? Ce que vous appellez un petit mot a souvent causé des meurtres, & ruïné des villes entieres. Comme lors que nous aimons quelqu'un, les choses les plus insupportables nous semblent légeres; de même lors que nous le haïssons, les choses légéres nous paroissent insupportables: quoy qu'une parole soit dite sans dessein, nous voulons croire qu'elle vient d'un cœur envenimé contre nous. Saint Paul dit, que le soleil ne se couche point sur vôtre colére; il craint que la nuit trouvant seule cette personne offensée n'envenime ses playes: durant le jour, cette passion se dissipe par les distractions, & le commerce du monde; mais durant la nuit, lors qu'on est seul, & qu'on s'entretient de l'injure qu'on a reçûë, il s'excite dans l'ame des mouvemens plus violens, & la passion s'aigrit davantage. Saint Paul prévenant ce mal, veut qu'on se reconcilie avant que le soleil se couche, afin que le demon ne prenne point occasion du repos de la nuit, pour rallumer nôtre colére, & pour la rendre plus vive, & plus forte. *Pris d'une Homelie de saint Chrysostome, de la traduction de Monsieur Marsilly.*

La colere grossit les injures.

Cette maladie est si violente, qu'en un moment elle perd celui qu'elle possede: de là vient que le moment de sa fureur est le moment de sa chûte. C'est ce qu'il y a de particulier, & d'epouvantable dans cette passion: elle ne peut pas durer long-temps, & cependant dans le peu qu'elle dure, elle cause des maux presque irréparables; si sa durée égaloit sa violence, personne ne lui pourroit résister. *Pris d'un Auteur inconnu.*

La colére fait beaucoup de mal en peu de temps.

Il n'y a point d'esprit si farouche que la douceur ne gagne: point de si emporté qu'elle n'appaise; la plus violente colére, dit le Saint Esprit, ne peut tenir contre une parole douce, & obligeante; quelque force qu'ait le zele, la douceur en convertit plus que lui; combien a-t-elle emporté de cœurs qui avoient résisté au zele? le zele du Sauveur effraya les prophanateurs du Temple: mais il n'est point marqué qu'il les changea; il les punit, mais sans les convertir. Au contraire, les plus endurcis ne purent se défendre des charmes de sa douceur. Les Publicains, les Madelaines, & les plus grands

De la douceur opposée à la colére.

pécheurs furent obligez de s'y rendre. Le moyen de ne pas aimer un homme, qui bien loin de rendre le mal pour le mal, ne dit pas même une parole aigre, qui ne défend pas même la vérité avec trop de chaleur, qui ne soûtient pas ses droits avec opiniâtreté, qui aime mieux perdre son bien que sa douceur, & qui ne répond aux injures que par de bons offices? *Le P. Nepveu dans ses Réflexions.*

Eloge de la douceur. C'est une vertu qui renferme, ou qui suppose presque toutes les autres vertus; c'est une effusion de l'onction du saint Esprit dans une ame; c'est la marque la plus sensible de la plénitude de JESUS-CHRIST dans un cœur. Il n'y a qu'un Chrétien, & un parfait Chrétien, qui puisse avoir cette vertu: mais on n'est point véritablement Chrétien, quand on ne l'a point; parce qu'on n'a point l'esprit de JESUS-CHRIST. Vos impatiences si ordinaires, vos aigreurs, & peut-être vos emportemens, ne font-ils point voir que vous n'êtes point un véritable Chrêtien, étant si peu semblable à celui qui s'est donné pour modele de cette vertu? *Discite à me quia mitis sum, & humilis corde.* *Le même.* *Matth. 11.*

Violence de la colére. Ce n'est pas exagerer, dit saint Basile, que de comparer la colére à un torrent, qui ne distingue rien dans son cours rapide; qui ravage tout indifféremment, qui renverse, qui emporte maisons, cabanes, palais, jardins, arbres, hommes. Tout cede à ses vagues furieuses; les digues l'irritent, les obstacles l'enflent; ce qu'il ne peut entraîner le fait écumer, & mugir, comme s'il étoit indigné contre sa foiblesse, & contre la force qui la lui fait sentir. Je ne veux point examiner ce que la Religion nous rend respectables, pour représenter l'emportement de la colére. Il suffit de se ressouvenir de ce que les bien-séances, & le commerce de la vie nous obligent de considérer: l'âge, le mérite, la vertu, le sang, les bien-faits: il faut être bien farouches pour oublier tout cela, & le sacrifier en quelque maniere à l'aveugle satisfaction d'une passion. La colére n'est pas plûtôt allumée dans un cœur, qu'elle y étouffe la considération qu'il doit faire d'une vieillesse vénérable, des liaisons les plus étroites & les plus sacrées, des faveurs les plus engageantes. Sa flamme se prend sans discernement à tout ce qu'elle rencontre dans son chemin. Une personne qui s'attire le respect par une prudence consommée, ou qui s'est fait une grande réputation par son esprit, par son sçavoir, par son habilité; un allié à qui l'on est uni par les nœuds les plus étroits, un bien-faiteur liberal, qui n'a rien épargné pour nous attacher à lui: la colére ne fera pas attention au caractere de ces personnes; violant ainsi toutes les loix les plus indispensables de la société civile. L'extravagance de ses démarches est toute visible, on ne se donne pas pourtant la peine de l'envisager de près. *Livre intitulé Remarques sur divers sujets de Religion, & de Morale. Tom. 3.*

Les suites & les désordres de la colére. Vous sçavez (Messieurs) quelles sont les suites ordinaires de la colére; car soit qu'on la regarde en philosophe, soit qu'on la considére en Chrêtien, elle est la cause des plus grands déreglements. A ne consulter que la raison, y a-t'il une source plus féconde en injustices? Dans les transports de cette passion, sçait-on se modérer, & se tenir dans les bornes de l'équité? Quand bien même il nous seroit encore permis aujourd'hui comme autrefois, de redemander œil pour œil, seroit-ce dans la colére qu'il faudroit exiger ces droits?

c'est elle qui nous grossit les sujets de plaintes que nous avons à faire d'un ennemi ; c'est-elle qui nous fait exiger au delà de l'offense reçûë ; vous en êtes de bons juges dans la personne d'autrui. Combien avez-vous vû de personnes, qu'un outrage avoit irritez, demander d'injustes satisfactions, & ne se contenter jamais de celles qu'on leur offroit: vous avez été étonnez de leurs prétentions. Cependant c'étoient peut-être des gens d'un fort bon sens en tout le reste : mais la passion les rendoit injustes & déraisonnables. D'ailleurs en bons politiques, la colére n'est pas moins préjudiciable; C'est elle qui nous rend la fable du monde, qui nous rend méprisables à nos égaux, & l'objet de l'aversion publique. Quel fond peut-on faire sur un homme emporté, que tout cabre, & que rien n'arrête ? De quel usage est-il pour le monde ? Sans doute vous en convenez (Messieurs) & c'est pour cela même, dites vous, que vous ne voulez point avoir affaire à lui. *Sermon manuscrit.*

Pourquoy l'Apôtre ne veut pas qu'on garde sa colere après le coucher du soleil.

Sol non occidat super iracundiam vestram. Ad Ephes. 4. Pour prévenir les suites funestes de la colére, & empêcher qu'elle ne se change en haine, il faut, dit l'Apôtre, que la fin du jour soit la fin de vos ressentimens : c'est une maxime que vous avez entendu dire cent fois ; mais en avez-vous bien pénétré tous le sens ? Pourquoy, dit saint Chrysostome, l'Apôtre borne-t-il vôtre colére au coucher du soleil ? Pourquoy veut-il que les ombres de la nuit ne nous trouvent pas la haine dans le cœur ? C'est, dit ce saint Docteur, que dans le calme de la nuit, les objets de nos passions reviennent en foule à un esprit desoccupé ; c'est qu'alors l'attention n'étant point partagée, les idées sont bien plus vives. Quel malheur seroit-ce donc de rappeller alors une pensée de vengeance que l'on a conçûë dans la colére ! de la regoûter, de la fomenter ! qu'elle affreuse figure ne prendroit pas alors un ennemi odieux ? Quelle noirceur les ténébres de la nuit ne répandroient-elles pas sur sa personne ? Semblable à un spectre nous ne l'envisagerions qu'avec horreur, & l'imagination prévenüe séduiroit bien-tôt le cœur. *Le même.*

La colére criminelle & habituelle ne peut prétendre au royaume du Ciel, où regne la paix & la douceur.

N'est-il pas juste que la colére, étant le péché le plus opposé à l'union, & à la paix, qui regne souverainement dans le Ciel, elle en soit éternellement bannie, & que les personnes colére ayant dans ce monde troublé la douceur de la concorde, & le nœud sacré qui doit lier tous les Chrêtiens ensemble, ils soient enfin séparez de ce grand corps, dont la charité unit tous les membres, & condamnez à demeurer avec ceux qui vivent dans une fureur continuelle: d'où il faut conclure que les personnes sujettes à s'emporter, s'ils ne travaillent à dompter cette passion, sont bien éloignez de la voye de salut. *Sermon manuscrit.*

Les victoires, & les conquêtes de la douceur.

Qui a rendu, je vous prie, les Apôtres, les Princes du monde, & les Maîtres de l'univers, si ce n'est la mansuetude & la douceur ? Allez, leur dit le Sauveur du monde, je vous envoye comme des brebis innocentes parmi des loups ravissans. Pour toutes armes il ne leur donne que la mansuétude d'un agneau : & pour établir saint Pierre son Vicaire en terre, ne le fonda-t'il pas sur cet article, en lui commettant le gouvernement de ses brebis, & en l'examinant tout à la fois sur la tendresse de sa charité ? En effet, saint Antonin assûre que saint Pierre pleuroit sans cesse, non pas tant son peché, que du souvenir qu'il avoit de la douceur de son bon Maître. Vit-on jamais un cœur

plus benin que celui de saint Paul, qui avoit été un persécuteur furieux; écumant de colére & de rage contre le troupeau de JESUS-CHRIST, mais aprés avoir éprouvé la douceur de la misericorde d'un Dieu mort pour son amour, devint ensuite un agneau? Ce grand Apôtre n'a jamais mieux fait que quand il a agi par douceur, & par esprit de mansuétude, comme il conseille de faire lui-même. Sa douceur a été plus efficace que son pouvoir, & ses anathêmes lancez contre les pécheurs, n'ont jamais eu plus d'effet que quand il les a lancez contre soy-même, c'est-à-dire, que quand par un excès de bonté il a voulu être anathême pour les plus cruels ennemis qu'il eût au monde.

L'esprit calme d'un Prince, calme les cœurs des hommes; quiconque veut être grand, & faire de grandes actions, il faut qu'il se resolve de forcer son cœur à prendre la loi de la clémence: s'il se laisse aller à la passion, s'il est emporté par ses fougues, & les bouillons de son sang, il ne fera jamais rien: l'Ange Gardien des vertus est la mansuétude; car elle ne les laisse jamais démentir de leur devoir. *Pris d'un manuscrit.*

Quelques avis de saint Ambroise touchant la colére.

Il faut s'accoûtumer à faire toutes ses actions avec un esprit tranquille; un long usage peut corriger le naturel le plus farouche: mais parce que plusieurs ont l'humeur si impétueuse & si violente, qu'il est assez difficile qu'ils se changent entiérement, il faut qu'ils fassent des réflexions sur les sujets qui peuvent les mettre en colére, pour se guérir peu-à-peu par la raison. Quand la colére les surprend, & qu'elle prévient toutes leurs réflexions, il faut du moins tâcher de l'adoucir, si on ne peut pas en être absolument le maître. Il est quelquefois à propos de résister fortement à la passion; il faut quelquefois aussi se relâcher, tandis que les premiers transports s'évaporent; comme il est marqué dans l'Ecriture; donnez le temps à la colére de passer, & de s'éteindre d'elle-même. Il ne faut pas de plus grands efforts pour s'empêcher de se mettre en colére, que pour se modérer quand on y est. L'un est l'effet du tempérament, & l'autre de la raison. Ces petites saillies, qui ont plûtôt de l'agrément que de l'aigreur, sont innocentes dans les Enfans; ils s'échauffent & s'appaisent dans un moment, & se reconcilient avec plus de plaisir; il ne faut point avoir honte de les imiter, aprés cet oracle du Sauveur du monde: *si vous ne devenez semblables à de petits enfans, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux.* Ne répondez point avec emportement à un homme qui est en colére; s'il dit des extravagances, pourquoy voulez-vous faire la même faute que lui? Quand deux pierres se choquent, il en sort des étincelles. *Pris du l. 1. des Offices de saint Ambroise, ch. 21. de la traduction de l'Abbé de Bellegarde.*

De la nature de la colére.

La colére est un mouvement turbulent de l'ame, par lequel, elle s'éleve contre la cause du mal, & de l'injure quelle ressent, avec un desir violent de s'en venger. L'on peut juger par la nature de cette passion, qu'elle ne peut produire que de tres-mauvais effets. Qulques-uns ont dit qu'elle sert pour s'opposer à l'injustice des méchans, pour conserver l'équité, & pour soûtenir la gloire de Dieu. Mais alors ce n'est pas colére, c'est fermeté, c'est courage, c'est zele. L'impetuosité de la colére ne peut compatir avec l'égalité, & la tranquillité de la justice; & l'on cesse d'avoir raison deslors qu'on se sert de la colére pour la

défendre. *Pris de l'Abbé de Fretteville , dans le traité de l'Eloquence de la Chaire & du Barreau, liv. 4.*

Le Fils de Dieu nous déclare que ceux qui sont doux posséderont la terre ; afin d'établir parmi nous cette charité qui est la plénitude & la consommation de la loi, de laquelle la douceur, qui est le lien de la societé des hommes, est comme un effet & une marque principale : *Gluten animarum , societas fidelium.* C'est elle qui fait qu'ils vivent ensemble , sans que jamais cette vertu toute divine soit altérée. Elle prévient & appaise les mouvemens qui s'éleveroient souvent dans les rencontres desagréables ; elle fait que l'on supporte les foiblesses & les imperfections de son prochain , & que ceux qui vivent dans la retraite , & dans des congregations saintes , y vivent dans la paix , & n'en troublent point l'ordre ; selon cette parole du saint Esprit , qui veut que l'on porte les fardeaux les uns des autres : *Alter alterius onera portate. L'Abbé de la Trape , dans ses Réflexions Morales sur l'Evangile de saint Matthieu.*

Eloge de la douceur, ses effets & ses avantages.



COMMANDEMENS DE DIEU,

Obligation de les obſerver, l'Obéïſſance qui eſt dûë aux Loix de ce Souverain Legiſlateur.

AVERTISSEMENT.

Nous ne parlons icy de la Loy de Dieu que par rapport aux Commandemens qu'elle contient, & à l'Obligation de les obſerver. C'eſt pourquoy, nous ne touchons point à l'obéïſſance en général, dont nous parlerons en ſon lieu, ni aux maximes de l'Evangile, quoique la plûpart ſoient auſſi des Commandemens. Ce ſujet paroît vague d'abord, comme pluſieurs autres; mais il eſt aſſez déterminé & reſtraint, dès lors qu'on ne parle point de chaque Commandement en particulier, ſi ce n'eſt pour ſervir d'exemple, ou pour expliquer ce qui eſt commun à tous les autres. Ainſi l'on peut faire un diſcours inſtructif ſur l'Obſervation des Commandemens de Dieu, ou ſur l'Obéïſſance qu'on doit à la Loy, comme on en fait ſur les Paſſions, ſur la Pénitence, & ſur les autres ſujets, qu'on peut conſidérer en général, quoy qu'ils ayent pluſieurs membres dont chacun peut fournir la matiére d'un ſermon propre & particulier.

Il faut auſſi remarquer, qu'encore que les Catéchiſtes prennent ordinairement le Décalogue, ou les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe pour ſujet de leurs inſtructions familiéres, comme étant les premiers élémens du Chriſtianiſme, qu'on doit enſeigner aux enfans, cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe parler en Prédicateur, d'une matiére ſi importante, qu'on ne ſçauroit trop rebattre, puiſque ſans l'Obſervation des Commandemens, les adultes ne peuvent être ſauvez, & que l'infraction de ces Loix ſacrées eſt l'unique cauſe de leur damnation. Ajoûtez qu'il n'y a preſque point de ſermon où ce ſujet n'ait quelque part, s'il n'en fait pas le principal deſſein; parce que c'eſt ſur cela que roule preſque toute la Morale Chrétienne.

PARAGRA

PARAGRAPHE PREMIER.

DIVERS PLANS ET DESSEINS DE DISCOURS sur ce sujet.

HIC *est Filius meus dilectus, ipsum audite.* I.
Jamais Dieu ne s'est fait voir avec plus de majesté, que lors qu'il a été question d'intimer & d'authoriser sa Loy sur le mont de Sinaï : quelle terreur, & appareil ! Et aujourd'hui sur le Mont de Thabor, il se pare de sa gloire, son visage est plus éclatant que le soleil ; Moïse & Elie sont à ses côtez, dont l'un est son grand Législateur, & l'autre fut armé de zele contre les infracteurs de sa Loy.

Deux sortes de personnes s'opposent à l'observation de la Loy de Dieu : les uns la violent impunément ; ce sont les liberrins : & les autres la négligent ; ce sont les Chrétiens lâches, amateurs d'eux-mêmes, & peu fervens : les uns l'accusent d'injustice, de gêner leur liberté, & de leur en deffendre l'usage ; & les seconds l'accusent de trop de sévérité, de leur faire un devoir d'une vie rude, fâcheuse & incommode. Contre ces deux sortes de personnes, j'avance ces deux propositions qui feront le partage de ce discours : La prémiére que la Loi de Dieu est juste, & l'équité même : La seconde, qu'elle est facile & aisée à observer ; & ainsi que nous y sommes obligez, & par justice, & par nôtre propre interêt.

Pour la prémiére, la Loi de Dieu est juste : en voicy quelques raisons. 1°. Du côté de Dieu, il est juste qu'il fasse des Loix, afin qu'il fasse connoître son indépendance, & son souverain domaine. Un Roy ne fait jamais mieux voir sa souveraine grandeur qu'en faisant observer ses volontez, & en intimant ses loix ; car alors il montre qu'il a le pouvoir de se faire obéir. Ainsi Dieu ne se fit jamais mieux connoître, & n'imprima jamais une plus haute idée de sa majesté à son peuple, que quand il lui donna l'ancienne Loy. N'est-il pas juste qu'étant Souverain, il soit obéï, & que les hommes le reconnoissent en cette qualité : *Constitue Legislatorum super eos, ut sciant gentes* *Psalm. 9.* *quoniam homines sunt.* 2°. Ses Loix mêmes sont justes, & il n'y a rien de plus équitable ; & par ses Loix entendons ses dix Commandemens. Car autant que ce principe est vrai, qu'il y a un Dieu, un prémier Etre, souverain, indépendant, maître absolu de l'univers, autant ces conséquences sont-elles justes : Donc il le faut honorer & le servir, respecter son nom, avoir des temps & des jours réglez pour lui rendre son culte. Et dans la seconde table, ce principe est la premiere régle de l'équité, qu'il ne faut pas faire à autrui, ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-mêmes : D'où il s'ensuit qu'il ne faut point ravir le bien d'autrui, lui ôter sa réputation, soüiller sa couche. Toutes ces Loix sont fondées sur l'équité naturelle ; les nations les plus barbares les connoissent ; les Philosophes avec tous leurs raisonnemens n'ont rien inventé de plus parfait. Les conséquences que nous devons en tirer

sont ; 1°. Que nous sommes obligez de les observer ; 2°. Qu'il punit éternellement ceux qui les violent, parce qu'ils offensent un Dieu qu'ils connoissent ; 3°. Que nous ne pouvons autrement témoigner que nous sommes soûmis à Dieu que par l'Observation de ses Loix.

La seconde proposition, que la Loi de Dieu est facile. Cette proposition n'est point du nombre de ces paradoxes, dont l'esprit n'est jamais content, quelque raison qu'on lui en apporte ; c'est une vérité fondée sur la parole de
1. Joann. 5. Dieu : *& mandata ejus gravia non sunt.* En voicy les raisons. 1°. L'infraction en est plus fâcheuse que l'observation. Pensez aux craintes, & aux remords de conscience quand on les viole ; aux inquiétudes d'esprit quand il s'agit de commettre un crime ; combien un misérable plaisir cause de chagrins. 2°. Les Loix de Dieu ne sont pas plus difficiles que celles du monde. Considérez ce que font souffrir les loix de bienseance, les loix de l'avarice : que de serviles complaisances ausquelles il faut s'assujetir pour complaire aux
Sapient. c. 5. hommes ! les impies mêmes le reconnoissent : *Ambulavimus vias difficiles, lassati sumus in via iniquitatis.* 3°. Dieu adoucit la peine par l'onction qu'il verse sur
Matth. c. 11. le joug qu'il nous oblige de porter : *Jugum meum suave est, & onus meum leve, &c.* La conséquence qu'il en faut tirer, est qu'il faut observer ces Loix sans adoucissement parce que cela nous expose à les violer, & qu'on les viola effectivement en les interpretant, les modifiant ; comme on peut faire voir par l'induction de chaque Commandement. Il faut finir par les maledictions que Moïse donne à ceux qui violeront la Loi de Dieu. *C'est le plan d'un Sermon du P. Catrou.*

II. 1°. L'OBSERVATION des Commandemens de Dieu fait la gloire d'un Chrétien : parceque servir Dieu c'est regner, & que le plus essentiel service que nous sommes obligez de lui rendre, c'est d'observer ses Commandemens, & de lui obéir.

2°. Cette observation exacte, & fidele fait nôtre sainteté, puisque c'est en cela qu'elle consiste principalement, de ne l'offenser jamais, & de ne jamais nous détourner des sentiers de la justice.

3°. Elle fait son mérite, sa couronne, & le sujet de sa récompense : c'est ainsi que parle saint Paul, *corona justitia.* Dieu pouvoit nous obliger à le servir gratuitement ; mais il est si magnifique, qu'il récompense d'un poids de gloire nos moindres services.

III. 1°. Il faut s'appliquer à connoître la Loi que Dieu nous a intimée, sçavoir ; ce qu'elle commande, & ce qu'elle défend car le prétexte de l'ignorance ne peut excuser un Chrétien, à qui on l'enseigne dès son enfance ; & qui a tant de moyens de s'en instruire.

2°. Il faut la pratiquer, l'observer inviolablement ; en vain alleguerons-nous la difficulté, puisque nous en avons le pouvoir, & que Dieu ne nous commande rien au dessus de nos forces, & qu'elle n'est pas si difficile que quelques-uns se l'imaginent, étant infiniment adoucie par la grace.

IV. TROIS choses s'opposent en nous à l'observation de la Loi, & des Préceptes que Dieu nous impose, mais malgré ces trois difficultez qui nous paroissent insurmontables nous pouvons, & nous devons les observer.

1°. Nôtre raison aveuglée par la passion, qui demande pourquoy

Dieu a ordonné cecy & cela ; & qui trouve toûjours à redire à ses ordres.

2°. La corruption de nôtre cœur, ou la malice de nôtre volonté, qui se revolte contre cette Loi, parce qu'elle est contraire à nos inclinations, & au penchant de nôtre nature.

3°. Une délicatesse effroyable de nôtre amour propre, qui ne peut souffrir la moindre gêne ni la moindre contrainte : *Confregisti jugum, & dixisti non serviam.* Jerem. c. 2.

On peut faire un discours sur l'excellence de la Loi, que Dieu a donnée aux hommes, & des Commandemens qu'il les a obligez d'observer, afin de les engager & les exciter par-là à y être fideles. V.

1°. Cette excellence se prend de la dignité de leur Autheur ; puisque c'est Dieu qui a écrit cette Loi de son propre doigt, & qui a donné ces Commandemens aux hommes.

2°. On peut juger de la perfection de ces Commandemens, par leur substance, c'est-à-dire par les choses qu'ils contiennent ; puisqu'il n'y a ni vertu qui n'y soit commandée, ni vice qui n'y soit défendu.

3°. Par la dignité de leur fin : puisqu'ils ont pour but, non un bien caduque, & périssable, mais un bonheur éternel.

Voicy trois manquemens considerables que les hommes commettent dans l'Observation de la Loi de Dieu. VI.

1°. La Loi de Dieu nous doit reformer, c'est-à-dire, rendre plus saints, & plus parfaits ; & nous voulons la reformer nous-mêmes par nos adoucissemens.

2°. La Loi de Dieu doit être observée entierement ; & nous ne l'observons qu'à demi, & nous en retranchons toûjours quelque partie, à laquelle nous ne voulons point nous soûmettre, sans faire réflexion, que manquer en quelque point, c'est se rendre coupable de l'infraction de toute la Loi.

3°. La Loi de Dieu doit demeurer telle que Dieu l'a intimée, & nous l'alterons, & la corrompons par nos fausses traditions, comme faisoient les Scribes, & les Pharisiens.

Ces trois propositions peuvent faire le partage d'un discours. VII.

La premiere qu'on ne peut être sauvé sans l'exacte, & constante observation des Commandemens de Dieu.

La seconde, Qu'il est en nôtre pouvoir de les observer, & que Dieu nous donne les graces, & les forces nécessaires pour cela.

La troisiéme, Qu'il est même facile de les observer, & par consequent que tout prétexte, & toute excuse est inutile pour s'en dispenser.

1°. Il y va de l'interêt de Dieu de donner des Loix aux hommes, & de les obliger à observer ses Commandemens ; puisque sans cela, son autorité souveraine, sa justice, sa providence, n'auroient pas lieu de paroître. VIII.

2°. Il y va du bien, & de l'interêt des hommes de garder ses Loix, & ses Commandemens ; leur salut, & leur bonheur éternel y est attaché, ils évitent les châtimens de sa justice, & ils attirent pour cette vie mille bénédictions du Ciel.

IX. 1°. Les uns accusent la Loi de Dieu d'injustice de leur avoir fait des Commandemens qu'il leur est impossible de garder : 2°. Les autres de trop de sévérité, de leur avoir fait des Commandemens si rudes, & si difficiles. C'est à ces deux accusations qu'il faut répondre : 1°. en montrant l'équité de cette Loy ; 2°. sa douceur.

X. 1°. Dieu veut qu'on obéïsse à sa Loi, par une obéïssance soumise, sans raisonner sur les Commandemens qu'il nous fait.

2°. Par une obéïssance généreuse : il ne veut point de lâches qui se rebutent des moindres difficultez qu'ils rencontrent.

3°. Par une obéïssance fidele générale, qui s'étend à tous les préceptes sans exception, & sans prétendre s'en dispenser pour quelque occasion, & sur quelque prétexte que ce soit.

XI. 1°. Ce ne peut être l'ignorance qui nous empêche d'observer la Loi de Dieu, parce que Dieu en nous donnant la Loi, nous a donné toutes les lumiéres nécessaires pour la connoître parfaitement.

2°. Ce ne peut être la foiblesse qui nous empêche d'observer la Loi de Dieu ; parce qu'en nous l'imposant il nous a donné toutes les forces, tous les secours, & toutes les graces absolument nécessaires pour pouvoir pleinement l'accomplir. *Pris du P. Giroust 2. Sermon de l'Avent.*

XII. Les avantages des Commandemens de la nouvelle Loi sur ceux de l'ancienne : ils sont compris en ces trois paroles de saint Augustin : *Mandata facta sunt pauciora, faciliora, feliciora.*

1°. Le nombre en est plus petit, puisque le Sauveur nous a déchargez de tant de préceptes de l'ancienne Loy.

2°. Ils sont plus faciles, parce que la grace est plus abondante.

3°. Le fruit en est plus prompt, & la récompense plus ample. *Pris du même.*

XIII. 1°. Quoique les Commandemens de Dieu nous soient évidens, souvent nous feignons les ignorer de crainte d'être obligez de les observer.

2°. Quoique nous en connoissions l'obligation, nous négligeons de les garder, faute de connoître le malheur que nous nous attirons en les violant.

XIV. 1°. La Loi de Dieu est un frein pour nous empêcher de faire le mal, par les rigoureux châtimens dont elle menace ceux qui la violeront.

2°. C'est un flambeau qui nous guide, & qui nous conduit pour faire le bien : *Præceptum Domini lucidum, illuminans oculos. Lucerna pedibus meis verbum tuum.*

Psalm. 18. *Psalm. 118.*

XV. Il faut trois choses pour rendre une Loy indispensable, & lui donner autorité sur l'esprit des hommes.

1°. Il faut une autorité souveraine, & absoluë ; autrement on ne s'y soumettra pas.

2°. Il faut que cette Loi soit intimée, connuë, & publiée; en sorte que personne ne puisse prétendre cause d'ignorance.

3°. Il faut enfin que cette Loi soit juste, & équitable, & que le public, & le particulier ait interêt à l'observer : tout cela se rencontre dans la Loy de Dieu.

1°. La liberté de la Loi de l'Evangile est opposée à l'esclavage de la loi du monde. XVI.

2°. La douceur de la Loy de l'Evangile est opposée à la rigueur de la loi du monde.

3°. La sainteté de la Loi de l'Evangile est opposée à l'impureté de la loi du monde.

Les Chrétiens commettent trois attentats contre la Loy de Dieu, & les mêmes que le Fils de Dieu reprenoit dans les Pharisiens. XVII.

Le prémier, étoit la tradition contre la Loy : *Irritum fecistis mandatum Dei propter traditiones vestras.* Le monde a une infinité de loix qui semblent avoir preferit contre la Loi de Dieu.

Le second est la fausse interpretation de la Loy ; en effet chacun l'interprete à sa mode, & l'on donne des sens détournez aux préceptes les plus clairs.

Le troisiéme est l'observation extérieure, & superficielle de la Loy, sans en avoir l'esprit. *Pris du P. de la Ruë, Sermon pour le Mecredy de la troisiéme semaine de Carême.*

PARAGRAPHE SECOND.

LES SOURCES OU L'ON PEUT TROUVER de quoy remplir ces desseins, & les Auteurs qui en traitent.

Saint Augustin. *Lib. de Naturâ, & Gratia, c.* 69. prouve que Dieu ne fait point de Commandemens impossibles parce qu'il est juste ; mais que dans les choses difficiles, nous devons implorer son secours, & que tout est facile à la charité. Les saints Peres.

Il enseigne la même chose au Sermon 6. *de tempore*, & sur le Pseaume 67.

Le même, *l.* 8. *c.* 6. *de Genesi ad litteram*, rend raison pourquoy Dieu deffendit à Adam de manger d'un fruit qui étoit dans le Paradis terrestre.

Il dit, & enseigne la même chose *Conc.* 2. *in Psalm.* 70.

Le même, *lib.* 14. *de Civit.* parle de la désobéissance d'Adam, & du commandement que Dieu lui fit.

Le même, sur le Pseaume 118. *Conc.* 5. expliquant ces paroles, *Ne repellas me à mandatis tuis*, montre que sans le secours de la grace, nous ne pourrions de nos propres forces accomplir tous les Commandemens de Dieu ; & il répete la même doctrine dans ce Pseaume même. *Conc.* 17.

Le même dans l'exposition du Pseaume 43. montre que les Commandemens de Dieu sont doux, & faciles aux personnes spirituelles, & au contraire fort rudes aux personnes charnelles, & attachées au monde.

Le même, sur le Pseaume 118. expliquant ces paroles, *Non abscondas à me Mandata tua*, montre qui sont ceux qui ne connoissent point ces Commande-

mens quoy qu'ils soient clairs, & évidens à tout le monde.

Le même, dans l'exposition du Pseaume 57. parle amplement de la loi naturelle que Dieu a écrite dans nos cœurs.

Saint Jerôme expliquant ces paroles, *Si non audieritis me ut ambuletis in lege mea &c.* raporte les menaces que Dieu fait à ceux qui ne gardent pas sa Loi.

Le même, dans ce qu'il a écrit à Etesiph, & dans les trois livres contre les Pelagiens, montre que les Commandemens de Dieu sont possibles; mais que la grace est nécessaire pour les observer.

Le même, sur le 23. chap. de Saint Matthieu, explique ces paroles de la Loi de Moïse qui commandoit aux Juifs de porter les Commandemens de Dieu liez dans la main, & devant les yeux; & ce Saint dit que de les porter dans sa main, c'est les accomplir, & que les avoir devant les yeux, c'est les mediter sans cesse.

Le même, *Epist 26. ad Pammachium*, montre que Dieu nous laisse la liberté d'observer les Conseils Evangeliques, & ce qui est d'une plus haute perfection.

Il montre la même chose dans une Epître à Démetriade.

Le même, *Epist.* 14. *ad Celantiam, de ratione piè vivendi*, montre qu'il n'y a que ceux qui observent les préceptes, lesquels sont la volonté de Dieu; & par conséquent que ce sont ceux-là seuls qui entreront dans le ciel.

Le même, *lib. 2. cont. Pelagianos*, montre que le Fils de Dieu appelle ses Commandemens légers, par comparaison à la superstition des Pharisiens, qui ajoûtoient tant de cérémonies à ceux que la Loi prescrivoit, que personne ne les pouvoit accomplir.

Le même, *Epist.* 1. *ad Demetriadem*, montre qu'il faut accomplir tous les préceptes, & non pas seulement faire choix de quelques-uns, & les préférer aux autres.

Saint Cyprien, *serm. de Baptismo Christi*, montre que la Loi de Dieu n'a rien d'impossible, de trop rude, ni de trop austere.

Saint Leon *serm.* 5. *de Epiph.* montre combien le joug du Sauveur du monde est doux.

Le même, *serm.* 11. *de Quadrag*, montre que c'est par la regle des Commandemens de Dieu, que nous devons examiner nôtre vie, & que Dieu l'examinera un jour.

Tertullien, *l.* 2. *ad uxorem*, *c.* 1. explique la différence qu'il y a entre les préceptes & les Conseils.

Origene, sur l'Epitre de saint Paul aux Romains, dans l'exposition du chap. 8. expliquant ces paroles, *quis nos separabit à charitate Christi*, montre qu'il faut observer les Commandemens de Dieu préférablement à tout le reste.

Le même, *Homil.* 16. *in cap.* 26. *Levitici*, parle des bénédictions que Dieu répand sur ceux qui gardent ses Commandemens.

Le même, *l.* 3. *in cap.* 3. *Epistola Pauli ad Roman.* montre qu'il faut accomplir les Préceptes avant les Conseils, & préférablement aux inspirations particuliéres.

Saint Basile, *tract.* 2. *de Bapt.* montre que si ceux qui sont négligens à observer les Commandemens de Dieu sont punis, que sera-ce de ceux qui les violent ou qui manquent à les observer?

Saint Chrysostome, *l.* 1. *de Compunctione cordis*, montre que les Commande-

mens de Dieu sont faciles à observer.

Le même, *Homil. 10. in 2. ad Corinth.* montre que la peine & la difficulté qu'il y a de garder les Préceptes, vient uniquement de nôtre lâcheté.

Le même, *Homil. 34. in Matth.* prouve qu'il est facile de garder des Commandemens, par l'exemple de ceux qui les ont exactement observez.

Le même, *Homil. 19. ad Popul. Antioch.* se plaint de ce que le monde commande à ses esclaves des choses plus difficiles, que Dieu ne fait à ses serviteurs.

Le même, *Homil. in illud Pauli : Salutate Pricam & Aquilam,* montre la différence des préceptes & des conseils.

Le même, en plusieurs endroits, montre la facilité qu'il y a de garder les Préceptes. *Homil. 57. in Matth. homil. 28. operis imperfecti Homil. 1. & 9. in primam ad Corinth. homil. 16. in Epist. ad Hebraos,* & au sermon de la charité.

Canisius, *in opere Catechistico*, fait un long traité, pour montrer que les préceptes ne sont pas impossibles.

Les Livres spirituels & autres.

Le Catechisme du Concile de Trente, 3. part. §. 1. parle des Commandemens de Dieu en général.

Saint Bernard, *Tract. de Precepto & dispensatione.*

Saint Bonaventure, *in opusculis.*

Saint Thomas, *opusculo* 4.

Cajetanus *in opusculis.*

Joannes Vitalis, *in Speculo morali.*

Dandinus, *in Ethicis sacris.* part. 4. l. 42.

Hortus Pastorum, *Tract. 2. Lect. 1. & 2.*

Monsieur de Richelieu, dans l'instruction du Chrétien. Lecon 7. parle des préceptes du Décalogue.

Raynerius de Pisis, *in Pantheologia.*

Grenade, en la Guide des Pécheurs. l. 1. ch. 22. parle des avantages de ceux qui observent la Loy de de Dieu.

Tous les Casuistes, les Catéchistes, & plusieurs Theologiens, traitent ce sujet, chacun en leur maniere.

Les Prédicateurs.

Dans les Essays de Morale pour le Carême tome 2. serm. pour le Mecredi de la 3. semaine, il est parlé de la Transgression des Commandemens, & de l'opposition de la Loi de Dieu à celle du monde.

Le Pere Giroust, dans son Avent a un sermon sur l'Observation de la Loy. Sermons attribués au Pere de la Ruë. Sermon pour le mercredy de la troisiéme semaine de carême.

Dans les Sermons qui courent sous le nom du Pere Bourdalouë, il y en a deux sur la Loy du Fils de Dieu.

L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, parle de l'Observation des Commandemens.

Ceux qui ont fait des recueils sur ce sujet.

Dans le sermon de la Purification. tom. 1. des Mysteres de Nôtre-Dame.

Peraldus, Labatha, Busée, V. *Obedientia.*

PARAGRAPHE TROISIE'ME.

PASSAGES, EXEMPLES, ET APPLICATIONS de l'Ecriture sur ce sujet.

Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, eò quod obedierit Abraham voci meæ, & custodierit Præcepta & Mandata mea. Genes. 26.

Usque quò non vultis custodire Mandata mea, & Legem meam? Exod. 16.

Si in Præceptis meis ambulaveritis, & Mandata mea custodieritis, & feceritis ea, dabo vobis pluvias temporibus suis, &c. Levitic. 26.

Custodi mandata ejus atque præcepta, quæ ego præcipio tibi, ut bene sit tibi, & filiis tuis post te. Deuter. 4.

Custodite & facite quæ præcepit Dominus Deus vobis, non declinabitis neque ad dexteram neque ad sinistram. Ibid. c. 5.

Erunt verba hæc quæ ego præcipio tibi hodie, in corde tuo; & narrabis ea filiis tuis, & meditaberis in eis, sedens in domo tua, & ambulans in itinere, &c. Ibidem c. 6.

Dominus elegit te hodie, ut sis ei populus peculiaris, & custodias omnia præcepta illius. Ibid. c. 26.

Si audire nolueris vocem Domini Dei tui venient super te maledictiones istæ, & apprehendent te; maledictus eris in civitate, maledictus in agro, &c. Ibid. c. 28.

Mandatum hoc quod ego præcipio tibi hodie, non supra te est, neque procul positum, &c. Ibid. c. 30.

Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine. Psalm. 118.

Tu mandasti Mandata tua custodiri nimis. Psalm. 11.

Beatus homo qui timet Dominum, in mandatis ejus volet nimis. Psal. 111.

In corde meo abscondi eloquia tua, ut non peccem tibi. Psalm. 118.

Deus meus volui, & legem tuam in medio cordis mei. Psalm. 39.

Qui fingis laborem in præcepto? Psal. 93.

Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas in æternum propter retributionem.

Toutes les nations de la terre seront bénies dans celui qui sortira de vous, parce qu'Abraham a obéi à ma voix, qu'il a gardé mes Préceptes & mes Commandemens.

Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes Commandemens & ma Loy?

Si vous marchez selon mes Préceptes, si vous gardez, & si vous pratiquez mes Commandemens, je vous donnerai les pluyes propres à chaque saison.

Gardez ses Préceptes & ses Commandemens que je vous prescris aujourd'hui, afin que vous soyez heureux, vous & vos enfans après vous.

Observez & exécutez ce que le Seigneur vous a commandé; vous ne détournerez ni a droit, ni à gauche.

Ces paroles & ces ordonnances seront gravées dans vôtre cœur; vous les raconterez à vos enfans; vous les méditerez assis dans vôtre maison, & marchant dans le chemin; la nuit dans les intervales du sommeil, le matin à vôtre réveil.

Le Seigneur vous a choisis aujourd'hui, afin que vous soyez son peuple particulier, afin que vous observiez ses préceptes.

Si vous ne voulez point écouter la voix du Seigneur vôtre Dieu, & que vous ne gardiez pas toutes ses ordonnances, toutes ces malédictions viendront fondre sur vous; vous serez maudit dans la ville & dans les champs, &c.

Ce Commandement que je vous prescrits aujourd'hui n'est point au dessus de vous, & il n'est point éloigné de vous, &c.

La lumiére de vôtre visage est gravée sur nous, Seigneur.

Vous avez ordonné que vos Commandemens soient gardez exactement.

Heureux est l'homme qui craint le Seigneur, & qui a une volonté ardente d'accomplir ses Commandemens.

J'ay caché vos paroles au fond de mon cœur, afin que je ne péche point devant vous.

C'est, mon Dieu, ce que j'ay voulu, & je ne desire que vôtre Loy au fond de mon cœur.

Pourquoy feignez-vous un précepte pénible à observer?

J'ai porté mon cœur à accomplir éternellement vos ordonnances pleines de justice à cau

Psalm

Pfalm. 118.

Pax multa diligentibus legem tuam. Ibidem.

Ambulabam in latitudine, quia Mandata tua exquifivi. Ibidem.

Præceptum Domini lucidum, illuminans oculos. Pfalm. 18.

In quo corrigit adolefcentior viam fuam? in cuftodiendo fermones tuos. Pfalm. 118.

Maledicti qui declinant à Mandatis tuis. Ibidem.

Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini. Ibidem.

*Beatus vir...in lege Domini voluntas ejus,& in lege ejus meditabitur die ac nocte.*Pfalm. 1.

Beati qui fcrutantur teftimonia ejus in toto corde exquirunt eum. Pfal. 118.

Tunc non confundar cùm perfpexero in omnibus mandatis tuis. Ibidem.

Viam Mandatorum tuorum cucurri cùm dilatafti cor meum. Ibidem.

Da mihi intellectum, & fcrutabor legem tuam, & cuftodiam illam in toto corde meo. Ibidem.

Meditabar in Mandatis tuis quæ dilexi. Ibidem.

*Memor fui nocte nominis tui, Domine, & cuftodivi Legem tuam.*Ibidem.

Portio mea Domine dixi, cuftodire Legem tuam. Ibidem.

In toto corde meo fcrutabor Mandata tua. Ibidem.

Lex tua meditatio mea eft. Ibidem.

Omnia mandata tua veritas. Ibidem.

Salvum me fac quoniam juftificationes tuas exquifivi. Ibidem.

Quomodo dilexi legem tuam Domine, totâ die meditatio mea eft. Ibidem.

Super omnes docentes me intellexi, quia teftimonia tua meditatio mea eft. Ibidem.

A judiciis tuis non declinavi, quia tu Legem pofuifti mihi. Ibidem.

Lucerna pedibus meis verbum tuum, & lumen femitis meis. Ibidem.

Da mihi intellectum, ut fciam teftimonia tua. Ibidem.

Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non cuftodierunt legem tuam. Ibidem.

Longè à peccatoribus falus, quia juftifica-

fe de la récompenfe que vous y avez attachée.

Ceux qui aiment vôtre Loi, joüiffent d'une grande paix.

Je marchois au large, parceque j'ay recherché vos Commandemens.

Le précepte du Seigneur eft tout rempli de lumiére, & il éclaire les yeux.

Comment celui qui eft jeune corrigera-t'il fa voye? ce fera en accompliffant vos paroles.

Ceux-là font maudits, qui fe détournent de vos préceptes.

Heureux ceux qui fe confervent fans tache, dans la voye; qui marchent dans la Loy du Seigneur.

Heureux l'homme dont la volonté eft attachée à la Loy du Seigneur, & qui médite jour & nuit cette Loy.

Heureux ceux qui s'efforcent de connoître les témoignages de fa Loy, & qui le cherchent de tout leur cœur.

Je ne ferai point confondu, lorfque j'aurai toujours devant les yeux vos préceptes.

J'ay couru dans la voye de vos Commandemens, lorfque vous avez élargi mon cœur.

Donnez-moy l'intelligence, & je m'appliquerai à connoitre vôtre Loi.

Je méditois fans ceffe fur vos Commandemens.

Je me fuis fouvenu, Seigneur, de vôtre nom durant la nuit; & j'ai gardé vôtre Loy.

Vous êtes, Seigneur, mon partage; j'ai réfolu de garder vôtre Loy.

Pour moy, je chercherai de tout mon cœur vos Commandemens.

Vôtre Loy eft le fujet de toute ma méditation.

Tous vos Commandemens font remplis de vérité.

Sauvez-moy; parce que j'ai recherché vos Ordonnances, qui font pleines de juftice.

Comment eft-ce, Seigneur, que j'ay aimé vôtre Loy? elle eft le fujet de ma méditation jour & nuit.

J'ay plus eu d'intelligence que tous ceux qui m'inftruifoient, parce que les témoignages de vôtre Loy étoient le fujet de ma méditation.

Je ne me fuis point écarté de vos jugemens; parce que vous m'avez prefcrit une Loi.

Vôtre parole eft une lampe qui éclaire mes pieds, & une lumiere qui me fait voir les fentiers où je dois marcher.

Donnez-moy l'intelligence, afin que je connoiffe les témoignages de vôtre Loy.

Mes yeux ont répandu des ruiffeaux de larmes; parce qu'ils n'ont pas gardé vôtre Loy.

Le falut eft loin des pécheurs; parce qu'ils

tiones tuas non exquisierunt. Ibidem.

Vide quoniam Mandata tua dilexi Domine. Ibidem.

Iniquitatem odio habui, legem autem tuam dilexi. Ibidem.

Servavi Mandata tua, & testimonia tua, quia omnes viæ meæ in conspectu tuo. Ibid.

Omnia Mandata tua æquitas. Ibidem.

Fili serva Mandata & vives, & legem quasi pupillam oculi serva eam in tabulis cordis tui. Prov. 7.

Deum time, & Mandata ejus observa; hoc est enim omnis homo. Eccle. 12.

Quis permansit in mandatis ejus & derelictus est? Eccli. 2.

Qui timent Dominum custodiunt Mandata illius. Ibidem.

Deus ab initio constituit hominem, & reliquit eum in manu consilii sui; adjecit Mandata & præcepta sua. Ibidem. c. 15.

Si volueris Mandata servare, conservabunt te. Ibidem.

Qui credit Deo, attendit Mandatis. Idem. c. 32.

Utinam attendisses Mandata mea! facta fuisset sicut flumen pax tua. Isaiæ. 48.

Dabo legem meam in visceribus eorum, & in corde eorum scribam eam. Jerem. 31.

Salutare sacrificium est attendere Mandatis. Eccli. 35.

Computruit jugum à facie olei. Isaiæ 10.

Væ vobis qui reliquistis Legem Domini altissimi. Eccli. 41.

Altiora te ne quæsieris; sed quæ præcepit tibi Deus, illa cogita semper. Idem. c. 3.

Si audieris præcepta Domini, & custodieris ea, venient super te benedictiones. Deuter. 28.

Hic liber Mandatorum Dei, & Lex quæ est in æternum: omnes qui tenent eam, pervenient ad vitam; qui autem dereliquerunt eam, in mortem. Baruch. c. 4.

Irritum fecistis mandatum Dei propter traditiones vestras. Matt. 15.

Si vis ad vitam ingredi, serva Mandata. Idem. c. 19.

Irritum facitis præceptum Dei ut traditio-

n'ont point recherché la justice de vos ordonnances.

Voyez, Seigneur, comme j'ay aimé vos Commandemens.

J'ay haï l'iniquité, mais j'ay aimé vôtre Loy.

J'ay observé vos Commandemens, & les témoignages de vôtre Loy; parce que toutes mes voyes sont exposées à vos yeux.

Tous vos Commandemens sont pleins d'équité.

Observez, mon fils, mes Commandemens & vous vivrez: gardez ma Loy comme la prunelle de vôtre œil.

Craignez Dieu & observez ses Commandemens, car c'est-là le tout de l'homme.

Qui est l'homme qui est demeuré ferme dans les Commandemens de Dieu, & qui en ait été abandonné?

Ceux qui craignent Dieu garderont ses Commandemens.

Dieu dès le commencement a créé l'homme, & l'a laissé dans la main de son conseil; il lui a donné de plus ses Commandemens & ses Préceptes.

Si vous voulez observer les Commandemens, ils vous conserveront.

Celui qui croit en Dieu est attentif à ce qu'il ordonne.

O si vous vous fussiez appliqué à mes préceptes! vôtre paix seroit abondante comme un fleuve.

J'imprimerai ma Loy dans leurs entrailles, & je l'écrirai dans leur cœur.

C'est un sacrifice salutaire que d'être attentif à garder les Commandemens, & se retirer de toute iniquité.

Son joug qui vous accabloit s'est amoli & a été comme reduit en poudre à cause de l'huile.

Malheur à vous, hommes impies, qui avez abandonnez la Loi du Dieu tres-haut.

Ne recherchez point ce qui est au dessus de vous, & ne tâchez point de pénétrer ce qui surpasse vos forces; mais pensez toûjours à ce que Dieu vous a commandé.

Si vous écoutez la voix du Seigneur, en gardant ses Commandemens, toutes ses bénédictions se répandront sur vous, & vous en serez comblez.

C'est ici la Loi des Commandemens de Dieu, & la Loi qui subsiste éternellement. Tous ceux qui la gardent arriveront à la vie, & ceux qui l'abandonnent tomberont dans la mort.

Vous avez rendu inutile le Commandement de Dieu par vos traditions.

Si vous voulez entrer en la vie, gardez les Commandemens.

Vous détruisez le Commandement de Dieu

nem vestram servetis. Matt. 7.

Euntes docete omnes gentes... docentes eos servare omnia quæcunque mandavi vobis. Matth. 28.

Fac hoc & vives. Luc. c. 10.

Magister bone, quid boni faciam ut habeam vitam æternam? qui dixit ei...Si vis ad vitam ingredi,serva Mandata. Matt. c. 19. v. 16. 17.

Non veni solvere legem, sed adimplere. Matth. c. 5.

Jugum meum suave est, & onus meum leve. Idem. c. 11.

Non enim auditores legis justi sunt apud Deum; sed factores Legis justificabuntur. Ad Roman. 2.

Præcipio tibi coram Deo, qui vivificat omnia, & Christo Jesu, ut serves Mandatum sine macula,irreprehensibile. 1. ad Thimoth. 6.

Qui servat Mandata ejus, in illo manet, & ipse in eo. 1. Joan. 3.

Hæc est charitas Dei ut Mandata ejus custodiamus; & mandata ejus gravia non sunt. 1. Joan. 5.

In hoc scimus quoniam cognovimus eum, si Mandata ejus observemus. Ibid. c. 2.

Qui dicit se nosse eum, & Mandata ejus non custodit, mendax est, & in hoc veritas non est. Ibidem.

Qui peccat in uno, factus est omnium reus. Jacob. 2.

Qui habet Mandata mea, & servat ea, ille est qui diligit me. Joan. 14.

pour garder vôtre tradition.

Allez, & instruisez tous les peuples en leur apprenant toutes les choses que je vous ai recommandées.

Faites cela, & vous vivrez.

Bon Maître,qu'ai-je de bon à faire pour obtenir la vie éternelle,Jesus lui répondit... Si vous voulez parvenir à la vie,gardez lesCommandemens.

Ne pensez pas que je sois venu détruire la Loy; je ne suis pas venu la détruire, mais l'accomplir.

Mon joug est doux, & mon fardeau est léger.

Ce ne sont point ceux qui écoutent la Loy, qui sont justes; ce sont ceux qui la gardent.

Je vous ordonne devant Dieu, qui fait vivre tout ce qui vit, & devant JESUS CHRIST, de garder les préceptes sans tache & sans reproche.

Celui qui garde les Commandemens de Dieu, demeure en Dieu, & Dieu en luy.

L'amour que nous avons pour Dieu consiste à garder ses Commandemens; & ses Commandemens ne sont point pénibles.

Ce qui nous fait connoître que nous le connoissons *véritablement*, est si nous gardons ses Commandemens.

Celui qui dit qu'il le connoît, & qui ne garde pas ses Commandemens, est un menteur, & la vérité n'est point en lui.

Celui qui viole la Loi en un seul point, est coupable comme l'ayant toute violée.

Celui qui a mes Commandemens & qui les garde, c'est celui-là qui m'aime.

Exemples de l'Ancien Testament.

L'exemple d'Adam.

Adam a été le prémier qui a reçû de Dieu un Commandement, & le prémier qui l'a violé. Sur quoi l'on pourroit faire bien des questions, que ce n'est pas icy le lieu de déveloper : Par exemple, pourquoy Dieu imposa une Loy à celui qu'il avoit établi pour commander à tous les animaux, & pour être comme le Roy de toutes les créatures; comment ce premier homme doüé de tant de sagesse, & dont l'esprit étoit éclairé de si belles lumieres se laissa persuader de violer le Commandement de son Créateur, qu'il reconnoissoit pour l'autheur de sa vie, & qui l'avoit menacé de la mort en cas de desobéissance; & comment enfin ce Commandement violé a été la cause de la perte de toute sa postérité, & de tous les maux, qui depuis ont inondé sur toute la terre. Laissons toutes ces questions pour répondre seulement à la prémiere. Dieu donna une Loy à Adam, pour lui apprendre qu'il avoit un Souverain de qui il dépendoit, & à qui il devoit obéir. Outre que Dieu voulant qu'il méritât le bonheur éternel pour lequel il l'avoit créé, il ne le pouvoit mériter par un moyen plus juste & plus conforme à son état, que par sa sou-

mission aux ordres de son Souverain. Mais la punition que Dieu tire de la rebellion de ce prémier homme, qui étoit le chef-d'œuvre de ses mains, montre quels châtimens doivent attendre ceux qui auront l'audace & la témérité de violer les Loix & les Commandemens de ce Dieu vengeur.

L'Exemple d'Abraham. Comme Adam est le premier, qui par l'exemple de sa désobéissance a porté les hommes à violer les Loix du Seigneur, Abraham est proposé aux hommes comme le prémier & le plus illustre modele de l'obéissance qui est dûë au souverain Maître de l'univers. En effet, il n'y en a point après le Fils de Dieu, dont la fidelité ait été éprouvée par de plus rudes Commandemens. Il reçût ordre de quitter son païs, & le lieu de sa naissance, pour s'aller établir dans un autre, qui étoit pour lui un lieu d'exil, & il obéit sans replique. Il se soûmit à la Loi de la Circoncision, que Dieu lui ordonna de commencer par lui-même. Enfin ce qui a signalé l'obéissance de ce saint Patriarche, & qui a attiré toutes les bénédictions du ciel sur lui, & sur toute sa postérité, c'est de s'être tenu prêt d'obéir à Dieu dans la chose qui lui devoit être la plus rude, & la plus sensible; sçavoir, de faire un sacrifice de son propre fils, qui étoit l'esperance de la nombreuse posterité que Dieu même lui avoit promise par le moyen de ce même fils. Il n'écouta point là-dessus les sentimens de la nature, & ne s'arrêta point à la contradiction apparente qu'il voyoit entre le Commandement que Dieu lui faisoit, & la promesse que Dieu lui avoit faite. Les Loix que Dieu a depuis faites à tous les hommes n'ont rien de si rude à beaucoup près.

L'Exemple de Moïse. Ce grand homme, dont Dieu se servit pour délivrer son peuple de la captivité de l'Egypte, porte le nom de Législateur, parce que ce fut lui, qui intima l'ancienne Loi à ce peuple indocile, qui ne se conduisoit que par la crainte; aussi cette Loi fut-elle donnée sur le mont Sinaï, dont la vûë effroyable des éclairs qui en sortoient, le bruit terrible des tonnerres, & le son effrayant des trompetes qui retentissoient de toutes parts, empêchoit le peuple d'approcher. Ce fut ainsi que Dieu publia les dix Commandemens qui sont contenus dans cette Loi, & qui seront jusqu'à la fin des siécles la regle de nôtre vie, en sorte, qu'on ne les peut violer sans commettre un crime, & se rendre coupable de rébellion contre la Divine Majesté. On ne peut douter que Moïse, qui fut choisi de Dieu pour être le heraut de cette Loi n'en ait aussi été le plus fidele observateur; car s'il obéit aux ordres particuliers que Dieu lui donna, comme d'aller trouver Pharaon, de conduire son peuple à travers les flots de la mer rouge, & à d'autres Commandemens semblables, où il eut besoin de la plus ferme & de la plus constante resolution: il faut croire que Dieu s'étant servi de lui pour faire garder sa Loi aux autres, il fut aussi le plus fidele à la garder lui-même le premier; puisqu'il punit ensuite si rigoureusement ceux qui la violerent, & qu'il n'y a menaces qu'il n'ait faites, & malédictions qu'il n'ait fulminées contre ceux qui la violeront.

Autres exemples de l'Ecriture. Il seroit inutile de ramasser icy une multitude d'exemples, soit de ceux qui ont observé fidelement la Loi de Dieu, soit de ceux qui ont été séverement punis pour l'avoir violée, puisque tous les justes de l'ancien Testament n'ont mérité ce nom, & ne l'ont été effectivement, que pour avoir été exacts Observateurs de la Loi, & que tous les crimes qui ont été commis depuis la naissance du monde, n'ont été que des infractions de la Loi naturelle,

ou de la Loi écrite, comme les benédictions, & toutes les faveurs temporelles & spirituelles dont Dieu a comblé les anciens Patriarches & les Prophétes, ont été des récompenses de leur fidélité en ce point. Mais je ne puis omettre trois personnes qui ont été plus religieux Observateurs de la Loy de Dieu, & à qui l'Ecriture donne cet éloge plus particuliérement.

Le 1. est le saint homme Job, lequel quoique dans la Loi de la nature, est appellé juste & craignant Dieu, & qui lui-même, dans la plainte qu'il fait à Dieu dans l'amertume de son cœur, le prend à témoin de son innocence. Ce qui fait qu'Origene dit de lui, qu'il a observé toute la Loi, avant même que la Loi fût portée : *ante legem, & extra legem adimplevit omnia.* — L'exemple de Job. — *l. 1. in Job.*

Le 2. est le saint Roy David, à qui le Texte Sacré rend ce témoignage : *Inveni David virum secundùm cor meum qui faciet omnes voluntates meas.* Ce grand Roy s'oublia pourtant une fois en commettant un adultere & un homicide ; crimes si expressément défendus par la Loi : mais sa Pénitence est aussi connuë que ses crimes, qu'il repara par une infinité d'actions de justice, jusques-là qu'il n'y a aucun de ses Pseaumes où il ne parle de sa fidelité à observer la Loi de Dieu ; & le 118. est tout entier sur ce sujet. — L'exemple de David. — *Act. 13.*

Le 3. enfin est Tobie, à qui l'Ecriture rend pareillement ce glorieux témoignage, d'avoir observé avec une fidélité inviolable, la Loi de Dieu dès son enfance, & de s'être distingué par-là entre tous ceux de sa nation : puis qu'étant du nombre des captifs ; ni les menaces d'un puissant Roy, ni l'exemple de ses compatriotes, ni les reproches de sa femme ne purent jamais le détourner de son devoir, & de l'obéissance qu'il devoit à Dieu : ce qu'il recommenda ensuite à son fils, comme le plus précieux héritage qu'il lui pût laisser. — L'exemple de Tobie.

Exemples du Nouveau Testament.

Le Fils de Dieu, Sauveur du monde, est l'autheur de la nouvelle Loi qui n'a rien changé dans le Decalogue, & ce qu'elle y a ajoûté, a été pour faire observer chaque Commandement dans une plus haute perfection, en donnant plus d'étenduë au précepte de la charité, & retranchant jusques à la racine & à la source de ce qui pourroit causer une criminelle infraction de la Loi. Il est vrai qu'il a déchargé les Chrétiens de toutes les cérémonies légales, & des autres observances, qui étoient bonnes & saintes en ce temps-là ; mais qui n'étant que des figures devoient cesser si-tôt que la vérité auroit paru. Mais pour nous porter à nous soumettre à ce qui étoit essentiel dans la Loi ancienne, pour la conduite de nôtre vie, ce Fils de Dieu s'y est voulu assujetir lui-même : *non veni solvere legem sed adimplere :* De sorte que son exemple ne doit pas moins avoir de force sur nos esprits que les Commandemens qu'il a authorizez, & renouvelez. C'est ce qu'il dit à saint Jean-Baptiste, en se présentant à lui pour recevoir son baptême: *Decet nos implere omnem justitiam.* Il nous convient d'accomplir toute justice. Ces paroles ne peuvent signifier autre chose, sinon : comme je suis venu pour être le Législateur des Loix saintes & parfaites qui sont celles de l'Evangile, j'en veux aussi être l'Observateur ; & en cela j'accomplirai toute la justice, laquelle ne consiste que dans l'observation de ces Loix, que personne n'observera, qu'il ne soit juste & parfait. — L'exemple du Fils de Dieu. — *Matth. 5.* — *Matth. 3.*

L'exemple des Saints de la nouvelle Loy.

A l'exemple de JESUS-CHRIST, il faudroit joindre celui de tous les Saints de la nouvelle Loi, puisque la véritable sainteté consiste à observer les Loix & les Commandemens de Dieu, & que ceux-là ont été les plus Saints qui les ont observez le plus parfaitement. C'est ce que signifie le nom de juste, que l'Evangile leur donne, comme à saint Joseph, au saint vieillard Simeon, & à quelques autres : & toutes les fois qu'il est parlé des Justes dans l'Ecriture, il faut entendre ceux qui ont été fideles à observer les Loix, & les Commandemens du Seigneur.

APPLICATIONS.

Pourquoy les hommes ont besoin de Loix pour se conduire.

Constitue Legislatorem super eos, ut sciant gentes quoniam homines sunt. Psalm. 9. C'est, ce me semble, un beau sens que l'on peut donner à ces paroles de David. Il considere cette liberté effrenée des Payens, qui les faisoit vivre sans Loi & sans dépendance. Dans cet état, il faut qu'ils se croyent ou des Dieux ou des bêtes. Dieu est trop grand pour être réglé par une Loi superieure, la bête est trop stupide pour être réglée par une obéissance raisonnable. Quiconque veut vivre sans Loi, s'éleve ou s'abaisse à l'un de ces degrez, & dans tous les deux il n'est point homme. Mais, grand Dieu ! envoyez leur un Legislateur qui les place dans leur véritable rang, & qui, leur faisant voir qu'ils ne sont pas bêtes, puisqu'ils ont de la raison pour être conduits, qu'ils ne sont pas aussi Dieux, parce qu'ils ont trop de foiblesse pour se conduire eux-mêmes, leur apprenne par conséquent qu'ils sont hommes, libres à la verité, mais libres avec une Loi : *Constitue Legislatorem super eos. Pris de Monsieur Mascaron, dans une de ses Oraisons Funebres.*

En quel sens celui qui viole un point de la Loi est censé violer toute la Loy.

Quicumque totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus. Jacob. 2. Quiconque ayant gardé toute la Loi, la viole en un seul point, est coupable comme s'il l'avoit toute violée. La sainteté chrétienne doit se former de la pratique, & de l'observation de toute la Loi. C'est ce que l'on doit conclure des paroles de cet Apôtre, qui ne se contente pas de dire qu'on est coupable de l'infraction de toute la Loi, pour en avoir violé un seul article ; mais il le prouve : Car celui, dit-il, qui a dit, *Ne commettez point d'adultere*, dit aussi : *Ne tüez point.* Si vous tüez, quoyque vous ne commettiez point d'adultere, vous êtes violateurs de la Loi. Ces paroles prouvent qu'un Chrétien ne peut choisir une Loi particuliere ; mais que toutes ensemble doivent former sa Sainteté. Non qu'il faille entendre ces paroles en ce sens, que celui qui n'étant pas adultere est homicide, soit aussi coupable que celui qui est tout ensemble homicide & adultere ; c'est-à-dire, que celui qui ne péche que contre une Loi, soit en effet transgresseur de chacune en particulier : ce n'est point là le sens de l'Apôtre, mais bien qu'en violant une seule Loy on est transgresseur de toute la Loi ; ou à cause qu'en violant cette Loi toute seule, on est dans la disposition de violer toutes les autres ; ou parce qu'en la transgressant toute seule, on peche contre la charité, d'où dépend toute la Loi & les Prophetes, & on est ainsi en quelque façon transgresseur de toute la Loi.

Fili serva Mandata & vives, & Legem quasi pupillam oculi. Prov. 7. Le Sage ne pouvoit nous exprimer plus vivement avec quel soin nous devons garder la Loi

de Dieu, que de la comparer à la prunelle de l'œil, qui est la chose du monde que nous conservons avec le plus de soin; parce qu'elle peut être facilement blessée, & que toutes les blessures en sont dangereuses, pour être infiniment délicate: c'est pourquoy, la nature a eu soin de l'entourer afin de la défendre. On peut dire le même de la Loi de Dieu, qu'il est facile de violer, parce que pour cela; il ne faut qu'une pensée, qu'un regard, qu'un acte de la volonté, quoy qu'il ne passe point au dehors; & d'ailleurs, il vaudroit mieux s'arracher les yeux, comme parle le Sauveur, que de souffrir qu'ils nous scandalizent par la vûë de quelque objet, qui nous porte à violer la Loi de Dieu.

Comme la Loy de Dieu est une lumiére qui nous éclaire.

Preceptum Domini lucidum, illuminans oculos. Psalm. 18. La Loi de Dieu, & les préceptes qu'elle contient, ne peuvent être mieux comparez qu'à un flambeau, qui nous éclaire, & qui nous conduit parmi les ténébres de cette vie, parce que c'est par ce moyen que nous découvrons les piéges qu'on nous tend, & les embuches qu'on nous dresse. La voye par laquelle nous marchons durant cette nuit obscure, c'est-à-dire, dans l'ignorance de ce qui est bien ou mal & dans le danger de prendre l'un pour l'autre, nous découvrons à la faveur de ce flambeau, la route qu'il faut suivre, les écüeils qu'il faut éviter. Nous jugeons ce qui est bien par la conformité avec cette Loi, & nous connoissons ce qui est mal, quand il y est contraire. De maniére que comme la Loi du péché, ainsi que parle l'Apôtre, nous aveugle, ou nous met un voile devant les yeux, pour nous empêcher de discerner le bien d'avec le mal: la Loi de Dieu tout au contraire, nous ouvre les yeux, & nous éclaire pour découvrir les précipices, qui nous environnent, & par ce moyen nous empéchent d'y tomber. C'est pourquoy le même Prophete Royal l'appelle encore une lumiére & un flambeau qui conduit nos pas. ***Lucerna pedibus meis verbum tuum.***



PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

Pensées & Passages des saints Peres sur ce sujet.

NOn erat unde se homo habere Dominum cogitaret, nisi & aliquid ei juberetur, & aliquid prohiberetur. August. in Genes.

Oportuit sic hominem priùs fieri, ut bene velle possit & malè; gratis, si bene, nec impune, si malè. Idem in Enchirid.

Conforta me Domine ut possim; da quod jubes, & jube quod vis. Idem lib. Conf. 10. c. 19.

Deus non impossibilia jubet, sed jubendo monet & facere quod possis, & petere quod non possis. Idem l. de natura & gratia, c. 43.

Sicut obedientia secundi hominis eò prædicabilior, quia factus est obediens usque ad mortem, ita inobedientia primi hominis eò detestabilior, quò factus est inobediens usque ad mortem. Idem, l. 14. de Civit. Dei.

Ubi magna est inobedientia pœna proposita, & res à Creatore facilis imperata, quisnam satis explicet quantum malum sit non obedire in re facili, & santa potestatis imperio, & tanto terrenti supplicio? Idem. Ibidem.

Si quis unum Mandatum custodiat, & aliud prævaricatur, nihil ei prodest. Idem. l. de Parad.

Non est amicus recti, quando si fieri posset, mallet id quod rectum est, non juberi. Idem in Psal. 66.

Mandata in nova lege, facta sunt pauciora, faciliora, feliciora. Idem.

Præcepta Dominica & multa sunt & unum; multa per diversitatem operis, unum in radice dilectionis. Idem Homil. 19. in Evang.

Data est hominibus conscripta lex, non quia in cordibus scripta non erat, sed quia tu fugitivus eras cordis tui, ab illa comprehenderis, & ad te ipsum revocaris. Idem in Psal. 57.

L'Homme n'auroit pas eu sujet de croire qu'il eût un Souverain au dessus de lui, si on ne lui eût commandé & défendu quelque chose.

Il a fallu que l'homme fût créé avant qu'il fit & qu'il voulut faire bien ou mal, afin qu'il fit le bien sans en espérer de récompense, & qu'il ne fût pas impuni s'il faisoit le mal.

Seigneur, donnez-moy la force d'accomplir ce que vous commandez, & commandez alors tout ce qu'il vous plaira.

Dieu ne commande point des choses impossibles; mais en commandant, il vous avertit de faire de vôtre part ce qui est en vôtre pouvoir, & de lui demander ce qui n'y est pas.

Comme l'obéïssance du second Adam a été d'autant plus loüable, qu'il s'est fait obéïssant jusqu'à la mort; de même la désobéïssance du prémier a été d'autant plus blamable & plus criminelle, qu'il a été désobéïssant jusqu'à mériter d'être puni de mort.

Voyant qu'on a menacé la desobéïssance d'un si grand châtiment, & que ce que le Créateur commandoit, étoit si facile à exécuter, qui peut dire, quel mal c'est que de desobéïr en une chose si aisée, après un commandement fait avec une telle autorité, & sous peine d'un si redoutable châtiment?

Si quelqu'un observe un des Commandemens, & est prévaricateur dans un autre, l'observation du prémier ne lui servira de rien.

Celui là n'aime pas le bien, qui pouvant le faire, aimeroit mieux qu'il ne lui fût pas ordonné de le faire.

Dans la nouvelle Loi, les Préceptes qu'on nous a faits, sont beaucoup moins en nombre, beaucoup plus faciles à exécuter, & plus avantageux pour nous.

On peut dire que les Préceptes du Seigneur sont plusieurs en nombre, & ne sont qu'un seul; plusieurs, par rapport à la diversité des choses qui sont commandées, & un seul dans la charité, qui est la racine d'où ils naissent tous.

On a donné aux hommes une Loi écrite, non qu'elle ne fût déja gravée dans leurs cœurs; mais parce qu'on se cache à son propre cœur, & qu'on fuit de connoître cette Loi: mais elle nous arrête, & nous rappelle à nous mêmes, étant écrite.

Nulla est anima quamvis perversa, quæ tamen ratiocinari possit, in cujus conscientia non loquatur Deus. Quis enim in cordibus hominum scripsit legem naturalem nisi Deus? Idem de serm. Domini in monte. c. 15.

Manu formatoris nostri, in ipsis cordibus nostris veritas scripsit, quod tibi non vis fieri, alteri non feceris. *Hac, & antequam Lex daretur, nemo ignorare permissus est, ut esset unde judicarentur & quibus non esset data lex.* Idem in Psalm. 57.

Mandatis Dei rectis atque arduis, humana non contemperatur infirmitas, nisi præveniens ejus adjuvet charitas. Idem in Psal. 118. serm. 5.

Si aliquid jusserit Deus, quod secundùm homines videatur injustum, justum credatur & fiat; cujus voluntas est sola vera justitia. Idem l. de singul. Cleric.

Æquo jure mandatur omnibus, nullus ab hoc imperio liber est. (Loquitur de præceptis divinis.) Hieron. Epist. ad Celantiam.

In quovis proposito, in quovis gradu, æquale peccatum est, vel prohibita admittere, vel jussa non facere. Idem in Epist.

Non præcepisset hoc qui bonus & justus est, nisi etiam facultatem, quâ id faceremus fuisset largitus. Basil. in regul. brev.

Execramur blasphemiam eorum, qui dicunt aliquid homini à Deo esse præceptum, ut mandata Dei non à singulis, sed ab omnibus in commune possent servari. Hieron. in ex planat. symb. ad Damasum.

Ad naturam obsequii prior est voluntas imperantis, quàm utilitas obsequentis. Tertull.

Si quis dixerit Dei præcepta homini etiam justificato, & sub gratia constituto, esse ad observandum impossibilia, anathema sit. Concil. Trid. Can. 18.

Jugum meum suave est & onus meum leve, ait Dominus; & nos è contra gravia efficimus quæ ille levia constituit, & quæ ille suavia posuit, nos facimus amara peccando. Chrysost. de compunct. cordis.

Deus jussit, & audes interrogare si Legem implere est possibile. Idem Homil. 8. ad popul. Antioch.

Justè enim nobis instat præcepto, qui præcurrit auxilio. S. Leo serm. 16. de pass. Domini.

Il n'y a point d'homme si méchant & si abandonné, pourvû qu'il puisse raisonner, à qui Dieu ne parle au fond de la conscience; car qui a écrit au fond du cœur humain la Loi naturelle, si ce n'est Dieu même?

C'est la vérité même qui a écrit dans nos cœurs par la main du Créateur cette Loi: *Ne faites point à autrui ce que vous ne souhaitez pas qu'on vous fit à vous-mêmes.* Avant que cette Loi fût intimée, il n'étoit permis à personne de l'ignorer, afin qu'il y eût dequoy convaincre ceux-mêmes qui n'ont pas receu de Loy.

L'infirmité humaine n'est pas d'elle-même assez droite, pour observer les Commandemens de Dieu également justes & difficiles, sans qu'elle soit aidée & prévenuë par la charité du Seigneur.

Si Dieu commande quelque chose qui semble injuste au jugement des hommes, il faut croire qu'elle est juste, & l'executer; car sa volonté seule est la veritable justice.

Les Commandemens sont faits pour tout le monde, & personne n'en est exempt.

Quelque chose qu'on vous propose, & en quelque degré de perfection que ce soit, le péché est égal, ou de faire contre ce qui est ordonné, ou d'omettre ce qui est commandé.

Celui qui est essentiellement bon & juste, ne nous auroit pas commandé telle chose, s'il ne nous avoit donné la force & le moyen de l'exécuter.

Nous avons en execration le blasphéme de ceux qui disent, que Dieu à la vérité a fait quelques Commandemens à l'homme: mais que ses Commandemens ne peuvent être gardez de chacun en particulier; que c'est seulement afin qu'ils puissent être gardez de tous en commun.

Il est de la nature de l'obéïssance, que la volonté de celui qui commande aille devant l'espérance du bien qu'en recevra celui qui obéit.

Si quelqu'un ose dire qu'il est impossible à un homme justifié, & en état de grace, de garder les Commandemens de Dieu, qu'il soit anathême.

Mon joug est doux, & mon fardeau est léger, dit le Seigneur; & nous au contraire, nous rendons rude & pesant, ce qu'il a rendu léger; & ce qu'il a fait doux & agreable, nous le rendons amer & insupportable en péchant.

Dieu a parlé & commandé, & vous osez demander s'il est possible d'accomplir sa Loy? y a-t-il lieu d'en douter?

Le Fils de Dieu est en droit de nous presser d'accomplir ses preceptes, aprés qu'il nous en a donné le moyen par sa grace.

Lex Dei, Lex semper, Lex ad omnes, à cujus observatione nulla potest esse exemptio. Guill. Parisiensis.

La Loi de Dieu est une Loi éternelle, qui subsiste toûjours, qui oblige tout le monde, & de laquelle il n'y a, ny ne peut y avoir d'exemption.

Natura lege homo scire compellitur, seu pravum, sive rectum sit quod operatur. Greg. 10 cap. 27. Job.

L'homme doit sçavoir par la Loy naturelle, si ce qu'il fait est bien ou malfait.

Tunc Decalogi mandata perficimus, cum quatuor libros Evangelii custodimus. Idem Homil. 16. 10 Evang.

Nous observons les Préceptes du Décalogue, lorsque nous observons les quatre livres de l'Evangile.

Gravia mandata non sunt electis, quia dum aeterna vitae gloriam magno desiderio appetunt, praecepta Evangelica gratanter ferunt. Idem l. 5. in Reg.

Les Commandemens ne sont pas fâcheux aux Prédestinez; parce que lors qu'ils aspirent à la gloire de la vie éternelle, ils se soûmettent volontiers aux Preceptes Evangeliques.

PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.

Ce que c'est que Loi & Commandement.

QUelque différence que l'on mette entre la Loi & le Commandement, il est constant que l'un & l'autre doit être fait par une autorité legitime, & avoir pour but & pour fin de conduire nos actions à une fin loüable, honnête & conforme à la raison: soit en nous excitant à faire une chose par voye d'empire & de commandement, soit en nous interdisant l'usage d'une autre, par le pouvoir d'établir & d'ordonner des peines & des récompenses.

Du Décalogue & de la Loi de Dieu.

Le mot de Décalogue signifie une Loi, qui comprend dix Commandemens, les plus excellens, les plus justes & les plus conformes à l'équité naturelle qui puissent être au monde; soit que nous considérions leur auteur, qui est Dieu même; soit l'excellence de leur fin, puisqu'ils ont pour but, non un bien caduque & périssable, mais un bonheur éternel; soit enfin que nous envisagions les choses qu'ils contiennent, puisqu'il n'y a ni vertu qui n'y soit commandée, ni vice qui n'y soit défendu: saint Augustin dit que c'est l'abrégé de toutes les Loix.

Quaest 401. sup. Exod.

En effet, quoique Dieu eût fait plusieurs Commandemens aux Israëlites, nous voyons néanmoins qu'il se contenta de donner à Moïse les deux Tables, qu'on appelle les Tables de la Loi, & qu'il ordonna de les mettre dans l'Arche, pour être dans tous les siécles à venir les témoins de sa volonté. Ainsi, si l'on examine les choses exactement, l'on verra que tous les autres Commandemens sont renfermez dans les dix Commandemens des ces deux Tables; de même ceux-ci sont compris dans ceux de l'amour de Dieu, & de l'amour du prochain, dans lesquels, comme JESUS-CHRIST l'enseigne, toute la Loy, & les Prophetes sont renfermez. Il faut seulement remarquer, que lorsque Dieu a donné à Moïse sa Loi, il ne lui a pas tant donné une lumiére nouvelle pour la conduite des hommes, que rétabli & rendu plus éclatante celle qu'il avoit imprimée dans leur ame, & qui étoit obscurcie par la corruption inveterée de leur cœur; de peur qu'entendant dire que la Loi de Moïse est abolie, on ne s'imagine qu'on n'est plus obligé d'observer les Commandemens de ces deux Tables. Car il est certain que ce qui oblige d'obéir à ces Commandemens, ce n'est pas

parce qu'ils ont été donnez par Moïse; mais parce qu'ils sont comme imprimez naturellement dans le cœur de tous les hommes, & que le Fils de Dieu les a lui-même confirmez & expliquez dans l'Evangile.

Dieu en la création du monde imprima au cœur des hommes une loi naturelle, c'est-à-dire une lumiére & une connoissance, par laquelle son instinct naturel lui dicte ce qu'il doit faire; depuis considérant que le penchant qu'ils avoient au peché, & l'habitude qu'ils y avoient prise, avoit comme effacé de leur cœur cette Loi, & que la malice de plusieurs leur faisoit feindre de l'ignorer, afin de justifier sa conduite devant le monde, il résolut par sa bonté, de leur en mettre une devant les yeux, qui les obligeât par un nouveau titre, d'observer ce qui d'abord avoit été écrit en leur cœur. Or cette Loi, qu'il a ainsi donnée aux hommes par Moïse, est divisée en deux Tables par raport à la diversité de son objet, qui est Dieu & le prochain; parce que son but est de sauver l'homme, en lui faisant rendre à Dieu & au prochain ce qu'il leur doit. En la prémiere est contenu tout ce que nous devons à Dieu. En la seconde est contenue la maniére avec laquelle nous devons nous gouverner avec nôtre prochain. Pourquoy Dieu a donné cette Loy aux hommes.

Quoique cette Loy comprise, & renfermée dans ces dix Commandemens, s'appelle communément, la Loy ancienne, la Loy écrite, ou la Loy de Moïse, on l'exprime encore par d'autres noms qui signifient la même chose, & qui nous en font seulement concevoir l'excellence. Car on l'appelle quelquefois Loy Naturelle, entant qu'elle est connuë de tout homme raisonnable, & qu'il n'y a point de peuple si barbare, qui par la seule lumiére de la raison, ne connoisse ce qui est bien ou mal fait; d'autrefois on lui donne le nom de Loy Eternelle, quoy qu'elle n'en soit qu'un rayon, & une participation. C'est ainsi qu'en parle le Prophete Royal: *signatum est super nos lumen vultus tui*: & quelques Philosophes Payens sont demeurez d'acord qu'il n'y avoit point de Loy juste, & raisonnable, qui ne tirât son origine de la Loy Eternelle, qui est dans Dieu même. Cette Loy de plus s'appelle Divine, Positive, & Ecrite; parce que Dieu, qui en est véritablement l'auteur, ne s'est pas contenté de l'intimer de paroles, mais l'a écrite de son doigt, comme parlent les saints Peres, & elle est passée jusqu'à nous après avoir été renouvellée, ratifiée, & confirmée par JESUS-CHRIST le nouveau Législateur. De la Loy éternelle, naturelle, divine, &c. *Psalm. 4.*

Saint Thomas 1. 2. *Quest.* 98. *art.* 1. dit, qu'il est constant, & indubitable que l'ancienne Loi étoit bonne; & l'Apôtre dit qu'elle est sainte, & que ses préceptes sont saints, bons, & justes; outre qu'elle étoit tres-conforme à la droite raison, puisqu'elle reprimoit la concupiscence, & défendoit les péchez qui sont manifestement contraires à la droite raison: mais elle étoit imparfaite, en ce qu'elle n'étoit pas de soi suffisante, & capable de conduire les sujets qu'elle gouvernoit à leur derniere fin; parce qu'elle ne leur conferoit pas la grace, sans laquelle on ne peut pas obtenir la béatitude éternelle: & cette grace étoit réservée à la Loy de JESUS-CHRIST. De sorte que cette ancienne Loi, défendoit le péché, mais elle n'avoit pas droit de l'effacer; ce privilege étant réservé au seul sang de JESUS-CHRIST ou à sa grace. Donc, comme la Loi ancienne, par la défense qu'elle faisoit du péché; opéroit quelque chose pour l'acquisition de la félicité éternelle, c'est en cela Différence de la Loy nouvelle & de l'ancienne.

qu'elle étoit bonne : mais parce qu'elle ne conferoit pas grace, c'est en cela qu'elle étoit imparfaite, selon l'Apôtre. Voilà ce qu'en dit saint Thomas.

Des préceptes affirmatifs & negatifs.

Il est bon en cette matiere de ne pas oublier la différence qu'il y a entre les préceptes Affirmatifs, qui ordonnent de faire une chose, & ceux qu'on appelle Négatifs, qui défendent de la faire ; sçavoir, que ceux-ci obligent toûjours, en tout temps, en toutes les rencontres ; par exemple, le précepte qui défend de prendre le bien d'autrui, ou de médire de son prochain, est pour toûjours : Au lieu que les préceptes Affirmatifs, par exemple, de lui faire l'aumône ou d'exercer quelque œuvre de charité, n'obligent qu'en certaines circonstances, & en certaines rencontres : mais il arrive assez souvent que le Négatif est renfermé dans l'Affirmatif, par exemple, le Commandement que nous avons d'aimer notre prochain, nous oblige en même-temps de ne le haïr jamais.

La différence des Commandemens & des Conseils.

En parlant des Commandemens de Dieu, il est tout à fait nécessaire de ne les pas confondre avec les Conseils, afin de ne pas outrer les véritez qu'on avance. La différence s'en peut aisément remarquer, par la seule signification des termes, puisqu'il n'y a personne qui ne conçoive assez que commander, & conseiller sont deux choses tout-à-fait différentes : car celui qui commande, veut absolument que la chose se fasse ; au lieu que celui qui la conseille seulement, laisse la liberté de la faire ou de l'omettre : outre que ce que Dieu commande, & dont il fait un précepte absolu, est moins parfait, & plus facile à exécuter, que ce qu'il conseille simplement ; que le Conseil est de tout un autre merite, & sera tout autrement recompensé. Mais voicy trois choses qui nous feront connoître si une chose est de précepte, ou seulement de conseil. La prémiere lorsque l'Ecriture use du mot de commander ; parce que cette expression d'autorité marque une précise necessité d'obéir. La seconde quand elle menace de l'enfer ; parce que cette condamnation marque une infraction formelle de la Loy. La troisiéme, quand l'exécution est ordonnée à tous absolument, & indifféremment, parce que c'est une marque d'une obligation constante, & indispensable.

La Loy de Dieu nous est suffisamment connuë en quelque état que nous soyons.

Tout le monde sçait qu'afin qu'une Loy oblige ceux qui y sont soûmis, à l'observer, doit être connuë ; en sorte qu'on ne puisse point prétexter qu'on l'a ignorée : car il seroit injuste de punir une personne, pour n'avoir pas obéi à la volonté d'un Souverain, qu'il n'a pu connoître. De sorte, qu'il est constant que nulle Loy n'a la force de lier & d'obliger, si elle n'est suffisamment publiée, & que la promulgation de la Loy, est du moins une condition nécessaire, sans laquelle elle n'a point de pouvoir. C'est pourquoy Dieu qui a voulu être obéi de ses créatures, n'a pas manqué de faire connoître ses volontez à l'homme en quelque état qu'il ait été. Dans l'état de la nature il a imprimé la Loi Naturelle dans le fond de son ame. Avec quelle cérémonie n'a t'il point fait publier l'ancienne Loy qu'il a donnée à son peuple ? Celle de l'Evangile a été portée, & prêchée par tout le monde, & les nations barbares qui n'en ont point oüi parler, ont pour regle de leur conduite la Loy naturelle qu'ils ne peuvent ignorer sans une stupidité

qui les rendent incapables de raison. C'est pourquoy tous les hommes sont obligez d'observer la Loy divine prise en général.

S'il est possible que quelqu'un ait une ignorance invincible des préceptes naturels.

Pour résoudre cette question, il faut distinguer ces Préceptes Naturels en trois ordres. Il y en a de primitifs, & d'universels, dont la connoissance se tire du sens que les termes seuls présentent à nôtre esprit; tel qu'est celui-cy: *Qu'il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit.* Il y en a d'autres qui ne sont pas d'une si vaste étenduë, qu'on infere immediatement des précedens, comme des conclusions de leurs principes; tels que sont les préceptes du Decalogue. Il y en a enfin qu'on infére à la verité des mêmes prémiers principes, mais par des conséquences plus éloignées, & plus obscures,& par de longs raisonnemens. Pour les préceptes du prémier ordre, il est constant qu'il n'y a personne qui ait l'usage de raison, qui les puisse ignorer, puisque la nature les a profondément gravez dans nos cœurs; comme on ne peut douter de ce principe speculatif, que le tout est plus grand que sa partie. Pour ceux du second ordre, c'est l'opinion commune, & celle de saint Thomas, que quelqu'un pourroit, du moins pour quelque peu de temps, en avoir une ignorance invincible, & involontaire: mais non pas pour une durée de temps forr considérable; parce qu'il n'est pas possible, quand le vice n'a point obscurci la raison: qu'on ne vienne enfin à tirer la conséquence naturelle, & nécessaire du principe qu'on connoît évidemment: par exemple, qu'il ne faut ni outrager personne, ni lui ravir son bien, quand on connoit qu'il ne faut pas faire à autrui, ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit. Pour les préceptes du troisiéme rang, il est aisé, & même ordinaire de voir des personnes dans une ignorance invincible; parce que sans instruction, ou sans une grande pénétration, il est difficile de voir toutes les conséquences si éloignées des prémiers principes, qu'on ne tire que par de longs raisonnemens.

Secunda secunda, quæst. 94. art. 4. & 6.

De la nécessité de garder les Commandemens de Dieu.

Matth. 19.

Rien n'est plus capable de convaincre de l'obligation que l'on a de garder les Commandemens de Dieu, que la nécessité qu'il y a de les observer, pour être sauvé. *Si vis ad vitam ingredi serva mandata*: Et on peut trop insister sur cette vérité, parce qu'il se trouve encore aujourd'hui des gens assez impies, & assez aveuglez, pour soûtenir, que soit que les Commandemens de Dieu soient faciles ou difficiles à observer, l'observation n'en est pas nécessaire à salut. Ce qui renverse toutes les maximes du Christianisme, & tous les fondemens de la Religion. En effet, quoyqu'un homme, avant que d'accomplir toutes les œuvres de la Loi, puisse être justifié, & devenir bon, d'impie qu'il étoit auparavant, il n'est pas possible néanmoins, que celui qui a l'usage de la raison puisse quitter son impieté, & devenir juste, s'il n'est dans la disposition de garder tous les Commandemens de Dieu.

Les Commandemens de Dieu ne sont pas impossibles.

C'est une étrange illusion, que celle qui persuade aux Hérétiques, que le salut est impossible à quelques-uns, & qu'il y a des Commandemens de Dieu, que l'on ne peut point observer. On sçait bien que le paralytique ne peut point combattre, ni un mort marcher, si on ne rend la santé à l'un, & la vie a l'autre: ainsi sans doute, un pécheur ou un infidele ne peut accomplir la Loy de Dieu, s'il n'a rien pour cela que sa nature

malade, & son franc-arbitre sans secours; mais si Dieu est toûjours prêt de lui donner sa grace, comme il ne la refuse jamais, du moins quand on l'en sollicite, & qu'on la lui demande, qu'est-ce qu'il y a d'impossible en cela? C'est pourquoy dessors que Dieu nous oblige d'observer sa Loy, il faut conclure que l'observation n'en est pas impossible, comme disent les Hérétiques; la justice, & la bonté de Dieu ne peuvent permettre qu'il nous oblige à rien qui passe nos forces.

La Loy de Dieu doit l'emporter sur les Loix des hommes.

La Loi de Dieu ne souffre point de comparaison avec celle des hommes; & dès là que celle des hommes choque l'interêt de la Religion; & la blesse, nous en sommes dispensez par un titre plus ancien, & plus juste; puisqu'il vient de Dieu à qui nous sommes obligez, avant que de l'être aux hommes.

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

LES ENDROITS CHOISIS DES LIVRES SPIRITUELS, & des Prédicateurs Modernes.

La nouvelle Loy est douce en comparaison de l'ancienne.

SAint Pierre parlant de l'Ancienne Loy, l'appelloit un joug, non pas un joug léger & doux, comme celui de JESUS-CHRIST; mais tellement pesant, disoit-il, que ni nos Peres ni nous, ne l'avons pû porter. Vous vous récriez quelquefois, Chrétiens, sur la multitude de vos obligations; que seroit-ce, si vous vous trouviez encore assujetis à toutes ces cérémonies, dont la Loy de Moïse faisoit autant de préceptes, & dont l'usage est aboli dans le Christianisme? que diriez-vous de tant d'observances, & de pratiques différentes? Il falloit dompter par là l'indocilité des Juifs, & tenir ces esprits grossiers & intraitables dans la dépendance & la contrainte. Aussi étoit-ce un temps de servitude; & Dieu souverain Seigneur, & maître absolu de toutes choses, gouvernoit alors son peuple beaucoup plus par la crainte que par l'amour. Mais vous que j'ay rassemblez dans le sein de mon royaume, poursuit le Seigneur, ce n'est ni par la terreur des menaces, ni par la violence des coups que je veux vous forcer de vous tourner vers moy; ce n'est ni par la rigueur, ni par le nombre de mes Commandemens; Ce n'est pas tant un fardeau que je vous ai imposé, en vous la donnant cette Loy nouvelle, qu'un fardeau dont je vous délivre en faisant cesser la Loi que Moïse mon serviteur avoit reçûë sur la montagne: cette Loy si étenduë dans ses devoirs, & non moins rigoureuse dans ses châtimens. J'étois pour les autres un juge plein de sévérité; je serai pour vous un pere plein de douceur: J'ay exercée sur eux tout mon empire; j'exercerai envers vous toute ma misericorde, soit en abrégeant ma Loy, soit en vous la facilitant par une grace plus abondante. *Le P. Giroust en son Avant. Sermon sur l'Observance de la Loy de Dieu.*

La grace facilite la Loy.

Merveilleux effets de la grace! Plus on veut faire pour Dieu plus on

trouve de forces : plus le poids donc on se charge paroît dur, & accablant, plus il devient aisé à porter ; parce que moins on s'épargne soi-même, plus Dieu répand liberalement sa grace ; & qu'il n'est rien dans une vie Chrétienne, de si rigoureux, que la grace ne puisse adoucir. Il est vrai que la Loy de JESUS-CHRIST, est plus parfaite que les autres : mais en est-elle pour cela plus difficile ? Non ; car au degré de perfection, où la Loy nous appelle, répond une égale mesure de graces, pour nous aider à y parvenir. *Le même.*

& les Commandemens que Dieu nous impose.

Dieu ne nous a pas donné sa Loy pour la négliger, commo il ne vous en recommande pas aussi l'observation, pour ne vous en point recompenser. Souverain Législateur, & Seigneur, il pouvoit vous demander une obéïssance parfaite, sans autre fruit pour vous, que de rendre à son Souverain domaine l'hommage qui lui est dû ; & vous même touchez de ses bien-faits, vous devriez vous soûmettre à ses ordres, sans autre dessein, que de lui marquer vôtre reconnoissance ; & il sçait combien nôtre propre interêt nous anime. Il y a eu tout l'égard que vous pouvez attendre d'un maître également libéral, & puissant. Tous ses trésors vous sont ouverts ; & tous ses trésors sont à vous pour peu que vous vous fassiez de violence, afin de garder la Loy qu'il vous a donnée. *Le même.*

Dieu promet de recompenser ceux qui observeront sa Loy.

La Loy de Dieu n'est pas une Loy qui nous charge, ni qui opprime ou affoiblesse nôtre liberté ; au contraire, elle la perfectionne, & la conserve : d'où vient que l'Apôtre saint Jacques nomme cette Loy de Dieu une Loy de parfaite liberté : *qui perspexerit in legem perfectam libertatis, & permanserit in ea.* C'est-à-dire, que nous soûmettant au joug de cette Loy, nous experimentons la vérité que JESUS-CHRIST nous enseigne, qui est que pour être véritablement libre, il faut prendre son joug, qui est doux, & agréable, qui donne un parfait repos à nos ames. Il semble que ce soit un paradoxe, de dire qu'un fardeau allege, & qu'un joug donne la liberté, & le repos : c'est néanmoins une verité avoüée par tous ceux qui ont voulu en faire l'épreuve. Voilà mes Freres, dit saint Augustin, la différence qu'il y a entre le joug de JESUS-CHRIST, & le joug des antres maîtres, quels qu'ils soient : *Alia sarcina premit te, Christi sarcina sublevat te ; alia sercina pondus habet, Christi sarcina pennas habet:* Les autres charges nous abaissent, nous accablent ; mais celle du JESUS-CHRIST, qui est la Loy qu'il nous impose, nous éleve, & nous soutient ; les autres fardeaux ont de la pesanteur, celui du joug de JESUS-CHRIST a des aîles: *Christi sarcina pennas habet.* Si vous ôtez les aîles à un oiseau, il semble que vous le déchargez, cependant il est vrai que vous le mettez dans un état qu'il ne peut plus s'élever, & il se sent bien plus pesant que lors qu'il avoit ses aîles. Rendez-lui la charge que vous lui avez ôtée, c'est-à-dire, ses aîles ; il se trouvera plus léger, & il volera : *Redeat onus, & volat.* Voilà quel est le fardeau de Loy de Dieu. Comme l'oiseau qui n'a point d'aîles paroît plus déchargé, & néanmoins il est plus pesant ; puisqu'il ne peut plus s'élever de terre : aussi l'ame, qui a secoüé le joug de la Loy de Dieu, semble plus déchargée que celle qui est sous le joug ; cependant il est constant qu'elle est plus appesantie, plus accablée, plus attachée à la

La Loi de Dieu est un fardeau qui nous soulage, au lieu de nous accabler.

Jacobi. 1.

Augustin. in Psalm. 59.

terre par ses convoitises ; & au contraire, celle qui porte le joug de JESUS-CHRIST, est élevée par son propre fardeau : *Christi sarcina pennas habet. P. Texier, Dominicale. Sermon. 7. après la Pentecôte.*

Les pécheurs qui veulent secouër le joug des Loix de Dieu sont esclaves de leurs passions. *Jerem. 2.* *Ad Rom. 6.*

Vous vous trompez, pécheurs, lors que devenus idolâtres de vôtre liberté, ou pour mieux dire, de vôtre libertinage, vous secoüez le joug de la Loy de Dieu, & vous dites que vous ne servirez pas : *confregisti jugum meum, & dixisti non serviam.* Il n'est point de créature indépendante ; vous servirez malgré vous : si vous ne servez pas à Dieu, vous servirez au demon ; si vous ne voulez pas porter le joug de JESUS-CHRIST, il faudra prendre celui du monde ; si vous n'êtes pas sous la Loy de la grace, vous gémirez sous la loy du peché. Ne sçavez vous pas, dit l'Apôtre, que vous demeurez esclaves de celui à qui vous obéïssez ? *An nescuis quia servi estis ejus cui obeditis, sive peccati ad mortem, sive obeditionis ad justitiam?* Oüi, en vérité, nous le sçavons, & nous le sentons ; & il n'est point de pécheur si idolâtre de ses passions, qui ne soit contraint d'avoüer qu'il connoit par son expérience le déplorable état où s'engagent ceux qui abandonnent la Loy de Dieu. *Le même.*

Les malédictions que s'attirent ceux qui violent les Commandemens de Dieu. *Psalm. 118.*

Comme ceux qui marchent dans la voye des Commandemens de Dieu, y trouvent non-seulement leur véritable gloire, mais encore la protection singuliére de Dieu, sur leur personne, sur leur famille, & sur leurs biens; que Dieu promet de bénir, & de multiplier : tout au contraire à moins de démentir l'Ecriture sainte, il faut avoüer que le mépris habituel de la Loy de Dieu, cette infraction de ses Commandemens, attire toute sorte de malédiction sur ceux qui en sont coupables. Il faut que cette juste menace de Dieu s'accomplisse. Si vous refusez d'obéïr à la voix du Seigneur ; vous attirerez sur vous toutes ces terribles malédictions. Vous serez maudit en vos biens, maudit en vos enfans, maudit aux champs, maudit à la ville, &c. *Maledicti, qui declinant à mandatis tuis. Le même.*

Celui qui ne garde point les Commandemens de Dieu, n'a point la charité, ni d'amour pour Dieu. *1. Joan. 2.* *Joann. c. 14.*

Le Fils de Dieu même nous assûre, que quiconque dit qu'il a la charité, & qui ne garde point ses Commandemens est un imposteur: *Qui dicit se nosse eum, & mandata ejus non custodit, mendax est.* Et ailleurs, si vous voulez montrer que vous m'aimez, gardez mes Commandemens, *si diligitis me, mandata mea servate.* Sans cette exacte obéïssance, quelques bonnes œuvres que nous fassions, Dieu nous regarde comme des rebelles, & comme ses ennemis : c'est donc mal-à-propos que ces personnes se persuadent que Dieu couronnera les présens d'un ennemi, & qu'il recevra le tribut de quelques aumônes, de quelques jeûnes ou de quelques prieres, de ceux qui refusent de lui payer le principal tribut qu'il demande, qui est celui de leur amour, & de leur cœur ; lequel ne peut être à Dieu s'il ne lui est obéïssant, & s'il ne garde sa Loy, & ses Commandemens. *Le même.*

Il y en a peu qui gardent comme ils doivent les Commandemens de Dieu.

In Lege Domini voluntas ejus. Psalm. 1. Voilà la dévotion solide, qui consiste dans cette sainte résolution de mourir plutôt que de violer la Loy de Dieu. Mais qu'il y en a peu parmi nous dans cet état, qui est cependant d'une nécessité absoluë pour être sauvé ! Si nous examinons bien nôtre cœur, nous trouverons que nôtre volonté n'est pas dans la Loy de Dieu, mais

mais plutôt dans la loi de nos propres passions, dans la loi de la chair, dans la loi du monde : La Loi de Dieu défend la vengeance, la loi du monde la commande; La Loi de Dieu défend la mollesse, l'adultere, la luxure; la loi de la chair y porte,& y engage ceux qui la suivent. La Loy de Dieu défend le larcin & l'usure : avare & usurier public, qui par des contrats usuraires, par des concussions, par mille sortes d'injustices, enleve l'héritage de la veuve & de l'orphelin, où est ta volonté ! La Loy de Dieu défend les excès de bouche, les débauches, les yvrogneries ; où est vôtre volonté voluptueux, qui n'avez point d'autre Dieu que vôtre ventre, & qui cherchez par toutes sortes de voyes la satisfaction de vos sens? Poursuivez cet examen, & vous trouverez que vôtre volonté n'est point attachée, comme elle devroit, à la Loi de Dieu; mais engagée malheureusement dans les vanitez & les pompes du siécle, dans les désirs & les passions déréglées de la chair. *Le même.*

Les mauvais Chrétiens n'ont point la Loi de Dieu écrite dans le cœur, & ne la méditent jamais. Comme ils n'aiment qu'eux-mêmes, & qu'ils n'ont ni crainte ni amour pour Dieu, ils violent continüellement les Divins Préceptes, parce qu'ils recherchent en toutes choses à faire leur volonté propre, & non la volonté de Dieu. Cependant, selon la vérité, il n'y a point d'autre entrée dans le ciel, que l'observation des Commandemens : Or s'il est ainsi, comme il est incontestable, je ne sçay à quoy pensent tant de Chrétiens, dont la vie est une continuelle infraction de la Loi Divine ; une continüelle rébellion aux volontez de ce souverain Legislateur. Ils esperent néanmoins que Dieu leur fera miséricorde, & qu'ils se convertiront un jour. C'est ainsi que le demon les seduit, & les joüe, & qu'eux-mêmes se flattent, sans faire réflexion qu'il n'y a point de bonheur à espérer pour ceux qui sont dans la résolution de ne pas garder les Commandemens de Dieu. *Morale Chrêtienne, l. 5. sect. 2. art. 1.*

Fausse espérance des pecheurs qui violent continuellement les Loix de Dieu.

Le devoir le plus essentiel du Chrêtien, c'est de connoître, de retenir, d'aimer, & de pratiquer exactement les Commandemens du Seigneur. C'étoit la disposition du Prophéte, quand il demandoit à Dieu *L'intelligence de sa Loi*, ou quand il lui disoit, *qu'elle étoit présente non-seulement à sa memoire*, mais *qu'elle étoit cachée dans le fond de son cœur*; & tantôt enfin, *que son ame a gardé les témoignages de sa Loi, & les a aimez tres-ardemment.* Mais qui croiroit qu'il y a des Chrétiens, qui ne sont point instruits de la Loi de Dieu, qui ne la connoissent point, & qui réfusent de la connoître, parce qu'ils ne veulent pas s'y soûmettre ? D'autres qui s'en occupent si peu, qu'elle n'est jamais présente à leur esprit; plusieurs, qui au lieu de l'aimer, n'ont que de l'aversion pour elle, parce qu'elle les contraint dans leurs inclinations qu'ils veulent suivre absolument ; une infinité qui bien loin de vivre dans l'obéïssance à la Loi de Dieu, vivent dans une rébellion continuelle à ses ordres? Que chacun s'examine, & rentre en soi-même, pour approfondir, s'il n'ignore pas entierement la Loi du Seigneur, ou s'il ne la viole pas tous les jours malgré ses propres lumiéres : car tout le mal que nous faisons, vient, ou de ce que nous ignorons ce que nous devons sçavoir, ou de ce qu'approuvant le bien, nous ne laissons pas de commettre le mal. *L'abbé de Monmorel. Homel. sur l'Evang. du Dim. de la Pentécôte.*

Le devoir d'un Chrétien est de connoître, & d'observer la Loi de Dieu. *Psalm. 118.*

Au lieu d'avoir cette charité qui consiste dans l'observation des Commandemens de Dieu, *hac est charitas Dei ut Mandata ejus custodiamus*, nous en accom-

On observe quelques

Commandemens de Dieu, & on viole les autres.

plissons quelques uns, & nous transgressons les autres, comme si la transgression d'un seul ne nous rendoit pas coupables de la transgression de tous: assez soûmis pour obéir au Seigneur dans les choses que le cœur ne réclame point; mais toûjours disposez à la révolte, s'il exige de nous le sacrifice de la passion favorite. En quoy nous sommes aussi coupables que Saül, qui malgré l'ordre qu'il avoit reçû du Seigneur, de marcher contre les Amalecites, de les tailler en pieces, de passer tout au fil de l'épée, sans faire grace à aucun des ennemis, épargna le Roy des Amalecites, & mérita par cette réserve, d'attirer sur lui, la colere, & la vengeance de Dieu. *Le même. Discours sur l'Evang. du 17. Dim. d'après la Pentcôte.*

Les Commandemens ne sont difficiles qu'à eux qui n'aiment point Dieu.

La Loi de Dieu nous paroît-elle difficile; c'est que nous avons peu d'amour. La Loi de Dieu est douce en tout ce ce qu'elle contient à celui dont le cœur est plein de charité. *L'amour*, dit saint Jean, *consiste à garder ses Commandemens, & ses Commandemens ne sont point pénibles.* Ils ne sont point pénibles, quand l'amour les fait garder: s'ils vous paroissent pénibles, c'est que vôtre cœur est plein de l'amour du monde & de vous-même, & vuide de l'amour de Dieu. Saint Augustin fait parler le Seigneur, & lui met dans la bouche ces paroles & ces plaintes qui sont si raisonnables: L'avarice commande les choses les plus dures, voyez ce que j'ordonne, & faites en comparaison: L'avarice commande de passer les mers, d'aller dans les païs les plus inconnus, de s'exposer à mille périls; l'avarice est obéie, toutes mes loix sont rejettées. N'est-il pas honteux que le monde ait plus d'autorité que Dieu? qu'on oppose de continüelles difficultez quand c'est Dieu qui parle, qu'on en surmonte tous les jours de plus considérables, quand il est question de plaire au monde? *Mr. Lambert dans les Discours Ecclesiast. 18. disc. de l'Obéïssance.*

Joan. 14.
1. Joan. 5.

Il faut accomplir les Commandemens de Dieu, de cœur & avec joye.

C'est un principe général; dans tout ce que Dieu ordonne, ce qu'il demande en prémier lieu c'est le cœur. Dieu vous commande-t-il de faire l'aumône; il veut que vous la fassiez de cœur, & il vous déclare qu'il aime celui qui donne avec joye. Dieu nous demande-t-il des œuvres, des hommages extérieurs, des témoignages de nôtre dépendance; il nous fait entendre que si ces œuvres ne partent du cœur, il nous rejettera avec ce peuple hypocrite, qui l'honnore des levres, pendant que leur cœur est tres-éloigné de lui. Ceux-là donc déplaisent à Dieu qui desavoüent de cœur les actions, qu'ils sont obligez de faire par des raisons de bienséance, ou d'autres considérations humaines. Ceux-là n'obéïssent pas comme ils doivent, à ses Loix, qui obéïssent en murmurant, avec chagrin, & avec défiance. C'étoit le défaut du peuple Juïf, qui a tant de fois irrité Dieu par ses défiances & par ses murmures. J'entens le Seigneur qui s'en plaint d'une maniére si touchante: *Jusqu'à quand ce peuple impie & ingrat murmurera-t-il contre moy!* Et vous sçavez comment ce peuple en a été châtié, & quelle rigueur Dieu a exercé contre lui. *Le même.*

Num. 10.

Il est utile de prêcher sur l'observation des Commandemens de Dieu.

Quelqu'un pourroit dire d'abord, que parler de l'observation des Commandemens de Dieu, est un sujet dont les personnes les plus simples & les plus grossiéres sont pleinement instruites, & que c'est s'amuser à des choses qu'on enseigne aux enfans. Ah! plût à Dieu, Messieurs, plût à Dieu, encore une fois, que comme ce sont les prémieres rudimens du Christianisme, ils fussent aussi les prémieres pratiques du Chrétien! Tout le monde sçait les Commandemens

à la lettre ; mais il y en a peu qui en ayent l'esprit : Tout le monde a appris les dix préceptes de son Dieu, mais tout le monde ne sçait pas précisement en quoi ils consistent, & quelles sont les conditions essentielles pour les bien observer : & comme c'est de là que dépend le salut ; ce sujet ne peut être de plus grande importance. *Pris d'un sermon manuscrit.*

Il faut obéïr aux Commandemens de Dieu sans demander la raison pourquoy.

Il y a des Loix humaines que les Princes exercent sur leurs sujets, & il y a des Loix divines que Dieu a imposées à tous les peuples ; mais il y a cette différence que dans les Loix humaines, l'homme a droit quelque fois de demander pourquoy, & que dans les Loix divines il n'en a point ; & si vous voulez sçavoir ce qui fait cette différence, c'est la différence des Législateurs: car la Loi humaine est sujette à l'imperfection, & à l'inconstance ; mais les Loix divines sont toûjours constantes & parfaites. La Loi humaine est capable d'imperfection, & nous voyons que la Loy du Prince prend souvent la place de la vérité, & que souvent une Loi impie subsiste au préjudice de la Loi divine : Or dans cette occasion, l'homme Chrétien non seulement peut demander pourquoy cette Loi est publiée, & se récrier contre elle ; mais il ne doit jamais s'y soûmettre, & plûtôt exposer sa vie, que de se rendre à l'injuste volonté du Législateur. *Le même.*

Toutes les Loix de Dieu sont justes.

Si je demande au Prophéte Royal, ce que sont les Loix de Dieu, il me repondra : *Omnia Mandata sua aequitas* : Que ces Loix ne sont que justice, & rectitude ; mais rectitude & justice telle, qu'elle sert de regle à toutes les personnes qui veulent être innocentes ; mais rectitude telle, que jamais l'homme ne sera parfait, qu'autant qu'il en pourra approcher, & s'y conformer ; rectitude si admirable, que Dieu même n'a point d'autre regle de sa conduite, parce qu'il est l'équité même, & la prémiere regle de tout ce qui est droit & juste. Lors donc que Dieu proteste qu'il n'y a que sainteté & que justice dans ses Loix, ne faut-il pas les suivre, & les prendre pour regle de nôtre conduite ? *Le même.* *Psalm.* 118.

Dieu ne peut souffrir qu'on raisonne sur ses Commandemens.

Saint Augustin se fait un adversaire qui lui objecte l'injustice apparente qui se trouve dans le Commandement que Dieu fit à Adam. Il y avoit dit l'impie, qui trouve à redire au Précepte que Dieu lui imposa, il y avoit dans le Paradis terrestre, un arbre ; & cet arbre, ou étoit bon ou étoit mauvais : s'il étoit bon, pourquoy Dieu deffendoit-il à Adam de manger de son fruit ? Et s'il étoit mauvais, que faisoit-il dans le Paradis ? *Si arbor bona est, quare non tango? si mala, quid facit in paradiso* ? Cet arbre, mon Frere, étoit bon, mais il n'étoit pas permis d'en manger, répond saint Augustin. *Te obedientem volo* : Je veux être obéï. C'est la réponse que Dieu fait à toutes nos demandes sur cet article. *Te obedientem volo.* Je suis le tout, & tu es le neant ; je suis le Souverain, & tu es une créature : *Deus sum, & tu fumus.* Voilà toutes les raisons qu'on doit rendre dans le Christianisme. Dieu est le maitre, & vous êtes le serviteur. Dieu dit: je le veux, & vous n'avez point, dit Tertullien, d'autre raison à demander à Dieu : *Quid vis? Deus praecepit* ; c'est un Dieu qui commande, rendez-vous à un Dieu qui parle, & qui ne veut point qu'on lui demande de raison, comme lui-même n'a point coûtume d'en rendre : *Sit pro ratione voluntas. Le même.*

Sur le même sujet.

Nobis curiositate non est opus post Christum, nec inquisitione post Evangelium, dit Tertullien, depuis que la Loi de Dieu a parlé, il ne nous est plus permis de cher-

cher, de demander, & de nous informer davantage ; parce que c'est un Homme Dieu qui nous a imposé cette Loi. En effet, dans toutes les questions naturelles, ou de moralle, ou de droit, peut-on aller plus avant que le prémier principe ? Or ce premier principe, c'est la volonté de Dieu, c'est donc la derniere raison & la premiere regle, & l'on ne peut aller plus avant. Dans la Politique, quand le Souverain a donné un arrêt, & qu'il a ajoûté au bas, car tel est nôtre plaisir, il n'y a plus à représenter, il faut obéir, & la raison est sa volonté. *Le même.*

L'authorité de Dieu, qui est auteur de la Loi, nous oblige à la garder.

La prémiere & la plus puissante raison qui nous oblige à garder la Loi, & les Commandemens de Dieu, c'est de considérer que Dieu même en est l'autheur : car quoy que selon le témoignage de l'Apotre, la Loy ancienne ait été donnée par les Anges, on ne peut néanmoins douter que ce ne soit Dieu même qui en soit l'auteur : car non-seulement les paroles du Législateur sont une preuve incontestable de cette vérité ; elle est encore confirmée par un nombre presque infini de passages de l'Ecriture. Mais de plus, il n'y a personne qui n'expérimente en soi-même, que Dieu a grave dans son cœur une Loi secrette, qui lui fait discerner ce qui est bon, de ce qui est mauvais ; ce qui est honnête, de ce qui est honteux ; ce qui est juste, de ce qui est injuste. Comme donc cette Loi n'est de sa nature, en rien différente de celle qui a été écrite, on ne peut douter que Dieu ne soit l'auteur de cette Loi écrite, comme il l'est de cette Loi naturelle. *Le Catéchisme du Concile de Trente, sur les Commandemens de Dieu.*

Sur le même sujet.

La pensée donc que c'est Dieu, qui est l'auteur de cette Loi, est trespuissante, pour persuader qu'on y peut obéir : car d'une part, on ne peut douter de sa sagesse, & de sa justice dans ce qu'il ordonne ; & de l'autre, l'on doit être persuadé, qu'on ne peut se soustraire au pouvoir absolu qu'il a de punir nôtre desobéissance. Aussi voyons-nous que lors que Dieu recommande à son peuple, par ses Prophétes, de garder sa Loi, il leur représente toûjours qu'il est leur Seigneur, & leur Dieu. C'est ce qui paroît par ces prémieres paroles du Decalogue: *Je suis le Seigneur vôtre Dieu* Et par celles-ci du Prophete Malachie : *Si je suis vôtre Seigneur, où est la crainte que vous me devez. Le même.*

Exod. 20. *Malach. 1.*

Dieu en donnant une Loi aux hommes, fait voir la grandeur de sa miséricorde & de sa bonté.

Il ne faut pas omettre icy une chose, qui fait voir la grandeur de la miséricorde de Dieu, & la plénitude des richesses de sa bonté envers les hommes ; qui est, que quoy qu'il eût pû nous obliger de le servir, & de le glorifier sans espérance d'aucune recompense, néanmoins il a tellement joint notre propre utilité à sa gloire, qu'il a voulu que ce qui serviroit à sa gloire, nous fût aussi utile & avantageux. C'est ce que le Prophéte n'a pas manqué de marquer par ces paroles : *Il y a de grandes recompenses pour ceux qui gardent ses Commandemens.* Car non seulement Dieu promet à ceux qui les gardent de les bénir, & de les rendre heureux dans ce monde, en les remplissant de toutes sortes de biens : mais il leur promet encore une grande récompense dans le Ciel, & une mesure pressée, entassée, & qui se répandra par dessus. *Le même.*

L'homme doit obéir à Dieu librement.

Tertullien remarque qu'il y a cette différence entre la création de l'homme, & la production du reste de l'univers, que les autres créatures ont été faites par une voix de Commandement, *Fiat* ; pour montrer que ces créatures

portoient par la maniére même de leur création, le caractere de leur dépendance ; au lieu qu'il fit l'homme de ses propres mains, sans y employer de commandement, ni aucune parole impérieuse ; pour montrer la liberté qu'il avoit en lui-même, & le domaine qu'il devoit avoir sur le reste de l'univers. Mais si Dieu n'usa pas de ce commandement en le créant, il s'en servit aprés l'avoir creé ; & pour essayer sa premiére fidelité, il lui défendit de manger du fruit de vie. Ce fut pour lui dire, qu'il ne lui avoit donné ni sa liberté ni son empire, qu'afin qu'il obéit plus glorieusement à ses Loix. *Mr Biroat, dans le Paneg. de saint Maur.*

Les créatures insensibles obéissent à Dieu.

N'avez-vous jamais vû la mer en couroux, qui pousse ses flots contre le rivage, & qui semble ne vouloir plus faire qu'un élement de l'eau & de la terre. Mais comme si elle lisoit la Loi de Dieu écrite sur le sable,& comme se repentant de sa hardiesse, & de sa témérité, elle se retire, & n'avance pas seulement d'un pas les limites que Dieu lui a prescrites: *Ut divinas Leges*, dit Tertullien, *tantò magis homo custodiret, quantò etiam illas elementa servassent.* Hé ! d'où vient que nous n'apprenons pas par cet exemple, d'obéir à Dieu, cet élement étant si prompt à exécuter ses ordres, quoy qu'il soit insensible ? *Tempestates*, dit saint Jerôme, *verbum Dei faciunt, & tu non facis* ? Les tempêtes obéissent à Dieu, la mer, nonobstant ses fougues, s'arrête au lieu que Dieu lui a marqué ; tous les élemens, ont, comme dit le Prophéte, une obéissance exacte pour tous ses ordres: *Exquisita in omnes voluntates ejus* : Et l'homme seul, qui est le plus obligé de rendre obéissance à Dieu, la lui refuse ! La mer rompt l'impétuosité de sa furie, & l'homme ne pourra arrêter les saillies de son cœur ? Les élemens se font violence pour exécuter les ordres de leur Créateur, & l'homme à cette haute voix qui remuë tout, demeure immobile ! *Reina Serm. 3.* *Psalm. 110.*

Les Commandemens de Dieu sont justes & conformes à la raison.

Saint Chrysostome a fort judicieusement remarqué, que dans le Décalogue que Dieu a donné à son peuple, il ne rend aucune raison ni des Commandemens, ni des défenses qu'il leur fait : en défendant l'adultere & l'homicide, il n'ajoûte pas, parce que ce sont de grands maux ; en commandant l'honneur des Parens, il ne rend pas pour raison, la justice qu'il y a d'aimer ceux à qui nous devons la vie : Dieu avoit déja mis toutes ces raisons dans le cœur de l'homme ; & sa propre conscience, par une lumiere intérieure, prévenoit tout ce qu'on auroit pû lui dire, pour autorizer l'équité de ses Commandemens & de ses défenses : *Quoniam praeveniens conscientia hac omnia nos docuit. Mr Mascaron, dans une Harangue funebre.*

Il faut garder tous les Commandemens de Dieu.

Quelle idée doit-on avoir de ces gens dont la vie est mélee de bien & de mal, & qui se flatent que le mal est excusé & justifié par le bien qu'ils font : car quand ils ne seroient coupables que d'un seul peché, & qu'ils observeroient toute la Loi de Dieu, à ce peché prés ; cette seule Loi négligée & violée aura toûjours plus de force devant Dieu, que toutes leurs vertus & leurs bonnes œuvres. Car tant s'en faut que le bien qu'ils font, excuse leurs péchez, que leurs péchez au contraire, quand il n'y en auroit qu'un seul, gâte & corrompt tout le bien qu'ils font, & l'on peut dire de ce péché, ce qu'on a dit autre fois d'un ancien Capitaine, qui fit mourir un homme sage, parce qu'il avoit pris la liberté de lui remontrer qu'il ne devoit pas exiger ni souffrir qu'on lui rendit les honneurs divins. Il appelle cette action le crime éternel d'Alexandre, parce qu'on l'opposera toûjours à toutes les autres,& qu'elle obscurcira éternel-

lement la réputation de ses victoires: *crimen æternum Alexandri, quod nulla virtus, nulla bellorum felicitas redimit.* Vous me dites qu'il n'y a rien de si honnête, de si obligeant, ni de si charitable que ce jeune homme; mais il est certain qn'il a un méchant commerce; il n'est rien de si dévot que cette femme, on la voit souvent dans les hôpitaux & dans les prisons; mais avec tout cela elle est un peu sujette à la médisance, & ne s'en corrige point; vous me dites que cet officier est un homme d'exemple, d'une grande probité & intégrité, qu'il rend justice exactement à tout le monde; tout cela va bien jusques là; mais vous ne dites pas qu'il ne pardonne jamais à ceux qui l'ont offensé. Il n'en faut pas davantage pour rendre inutile tout le bien qu'il fait. Ce n'est pas assez de garder un précepte, il faut les garder tous. *Essays de Morale.*

Les Grands sont plus sujets à violer la Loi de Dieu, que les autres. *Jerem. 5.*

Le Prophete Jérémie affligé de voir qu'il n'y avoit personne parmi le peuple de Jérusalem, qui ne violât impunément la Loi de Dieu, ayant trouvé que les Magistrats y étoient injustes, les Marchans usuriers, les pauvres mêmes impatiens & envieux, se résolut enfin de s'adresser aux grands & aux puissans de l'Etat, croyant sans doute, qne plus ils avoient reçû de Dieu, plus ils seroient soûmis à ses Ordres. *Ibo ad optimates.* Mais helas! qu'il fut trompé dans son espérance! *& ecce hi magis confregerunt jugum.* Il trouva qu'ils avoient encore secoüé le joug avec plus de liberté. Je crains qu'en cherchant parmi les grands la soûmission que je ne trouve pas parmi le peuple pour les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, je la trouve encore moins parmi les grands, parce qu'ils s'imaginent, qu'un des priviléges de leur condition, c'est de les mettre au dessus de toutes les Loix, & que tout ce qui les borne, ou qui les contraint, est un attentat qu'on fait à leur rang, & à leur puissance. Le peuple, qui ose peu de chose, ne se tire souvent de la regle qu'en tremblant: mais les grands, n'ayant rien qui les arrête, rompent hardiment tous les liens, dont la religion voudroit retenir leurs inclinations, & réduire à l'obeïssance leur convoitise: *Ruperunt vincula. Mr. de Fromentiere, sermon de la Purification.* *Jerem. 5.*

Les menaces que Dieu fait dans l'Ecriture aux transgresseurs de sa Loi.

Ecoutez Chrétiens, & frémissez aux menaces terribles que Dieu fait contre les transgresseurs de sa Loi, au livre du Lévitique, & considérez dans les châtimens temporels que Dieu annonce aux Juifs infideles à ses Commandemens, l'image des punitions éternelles qu'il vous prépare, si vous imitez leur ingratitude & leur désobéïssance. Si vous ne m'écoutez pas, dit le Seigneur, si vous méprisez mes jugemens, & mes Loix, si vous rendez vain le pacte que je fais avec vous, j'envoirai sur la terre des sécheresses qui consumeront vos semences, & des armées qui ravageront vos moissons; je vous livrerai entre les mains de vos ennemis, & vous fuirez, sans que personne vous poursuive; je vous donnerai un Ciel de fer, & une terre d'airain; je remplirai vos champs d'insectes qui rendront vos travaux inutiles, & vos campagnes abandonnées. Si tous ces châtimens ne vous font pas revenir de vos désordres, je tirerai sur vous le glaive vengeur du pacte que vous avez rompu; j'envoirai dans vos villes la peste & la guerre, qui en feront d'affreuses solitudes, j'exciterai contre vous une fureur contraire à celle qui vous élevera contre moi, je renverserai vos synagogues & vos temples; vous deviendrez un objet d'abomination pour mon cœur, je vous ferai l'opprobre de toutes les nations, & je vous jetterai au vent comme la poussiére dans toutes les parties de la terre où je vous disperserai. Ainsi parle le

Dieu des armées contre les violateurs de l'alliance éternelle qu'il fit autre fois avec son peuple, & qu'il a renouvellée avec les Chrétiens. Ces étonnantes expressions, qui perdent presque toute leur force dans ma bouche, en conservent neanmoins encore assez pour faire connoître aux transgresseurs des Commandemens divins, les châtimens qu'ils doivent attendre, par ceux qui n'en sont que la figure. *Essays de sermons, des Paneg. tom. 2. Sermon pour le jour de la Purification.*

Dieu n'enseignant que la vérité, ne commande aussi rien qui ne soit juste & bon. S'il nous commande d'aimer Dieu, est-il rien de plus juste, & n'est-ce pas un grand bonheur pour l'homme de pouvoir aimer Dieu ? S'il nous commande d'aimer nôtre prochain, n'est-il pas juste qu'un frere aime son frere ? S'il nous défend la vengeance, n'est-ce pas avec justice ? Les membres du corps mystique de JESUS-CHRIST doivent-ils avoir moins d'amour, que les membres du corps naturel? Un bras feroit-il du mal à l'autre ? Une main qui auroit reçû quelque playe de l'autre, se vengeroit-elle ? Enfin, Dieu nous défendant le mal, & nous commandant de faire le bien, peut-il nous faire des Commandemens plus justes ? Mais la nature répugne de pardonner à un ennemi, de faire du bien à ceux qui nous ont offensés; si la nature étoit bien réglée, elle n'auroit pas ces répugnances, qui lui viennent du péché. Abraham ne balança point lorsque Dieu lui commanda de lui sacrifier son fils : il obéit sans répugnance, sans murmure, & sans plainte ; parce qu'il sçavoit que Dieu est juste en tout ce qu'il commande. Mais quel bonheur & quelle félicité ne promet-il pas à ceux qui lui seront fideles ? *Les mêmes Essays pour le 2. Dimanche d'après Pâque.* Les Commandemens de Dieu sont justes.

L'hommage légitime & indispensable que nous devons rendre à Dieu, c'est une exacte observation de sa Loi. Voulez-vous entrer dans la vie ? observez les Commandemens: *Si vis ad vitam ingredi, serva Mandata.* C'est par-là, que Dieu trouve la double fin qu'il a eûë en créant des créatures raisonnables, capables de le connoître, de le servir, & de l'honorer ; puisque son intention a été de les rendre heureuses elles-mêmes, & en même-temps d'en tirer une gloire extérieure, qui sans rien ajoûter à sa félicité essentielle qu'il trouve en lui-même, ne laisse pas de la rendre plus parfaite. Ce Dieu de grandeur & de majesté se répand tout entier dans une ame fidele, par l'effusion de sa grace, & les hommes qui sont l'objet de l'amour & de la complaisance de Dieu, sont les fideles observateurs de sa Loi, qui lui rendent autant qu'ils peuvent le tribut de leur soûmission & de leur obeïssance ; qui employent pour lui tout ce qu'ils ont reçû de lui, & qui consacrent à son service tous les biens qu'ils tiennent de sa liberalité. *Le même. le 22. Dim. après la Pent.* Dieu en nous faisant des Commandemens pourvoit à sa gloire & à nôtre bonheur.

On se trompe quand on s'imagine que c'est perdre la liberté que de se soûmettre à Dieu, en observant ses Commandemens. Il est aisé de faire voir que la volonté de l'homme n'est jamais plus libre que lors qu'elle est soûmise à la volonté de Dieu: *Voluntas nunquam est magis libera, quàm cùm est magis ancilla,* dit saint Augustin. Dans la nature, les choses ne sont jamais dans un état plus doux, que lors qu'elles sont dans l'ordre. Le corps n'est jamais plus tranquille que lors qu'il est soûmis à l'empire de l'ame, parce que c'est l'ordre du corps d'être inférieur à l'ame ; & dèslors qu'il voudra sortir de cette dépendance, il ne sera plus libre ; mais il sera dans un état violent. Ainsi l'ame n'est jamais plus tran- On n'est jamais plus libre que quand on est soûmis à Dieu.

quillement, que lors qu'elle est plus soûmise à Dieu ; parce que c'est l'ordre de l'ame d'être assujetie à Dieu, & si elle ne veut pas être dans un état inquiet, & violent, elle n'a qu'à ne sortir jamais de cette soûmission, & de cette dépendance, en s'attachant inviolablement à l'observation de sa Loy. *Voluntas nostra vaga, instabilis, inquieta*, dit saint Prosper: La volonté de l'homme est inconstante, vague, & inquiete ; elle ne peut être fixée ni être en repos que par la Loy de Dieu qui la met dans l'ordre. Qu'appelle-t-on mettre un homme en liberté dans le monde ? n'est-ce pas le tirer de prison, & le délivrer de la captivité ? La Loy de Dieu fait cela, elle délivre un pecheur de la captivité où ses passions le tiennent. *Le même. Sermon pour le Mecredy de la troisiéme Semaine de Carême.*

Il faut obéir à Dieu en toutes choses.

C'est une obéïssance trop délicate de ne vouloir obéir que dans les choses qui nous plaisent, & de laisser celles qui ne nous sont pas agréables ; des serviteurs comme nous sommes tous à l'égard de Dieu, ne doivent pas prendre la liberté de faire ces discernemens à l'égard des Commandemens de leur Maître, & nous ne souffririons pas chez nous des gens qui agiroient de la sorte : puisque l'on peut dire que voulant se partager pour faire nôtre volonté, ils ne feroient jamais que leur volonté, & jamais la nôtre. Si donc nous, qui ne sommes rien, voulons que l'on obéïsse à tout ce que nous commandons ; quelle profonde obéïssance devons-nous à Dieu. C'est l'exemple qu'Abraham nous a donné, qui nous apprend à ne rien refuser à Dieu de tout ce qu'il nous demande, à être prêts à toute heure de lui rendre ce que nous avons reçû de lui, à ne nous jamais défier de la solidité de ses promesses, quoiqu'il nous commande des choses qui semblent même les détruire ; & ne preferer jamais à lui-même les biens qu'il nous a donnez. *Livre intitulé, la Vie des Saints de l'Ancien Testament. Vie d'Abraham.*

De la Loy naturelle & de l'ignorance invincible.

Si la raison a fait naufrage avec l'innocence d'Adam, & si l'esprit humain est destitué de connoissance, il n'est pas plus coupable que les animaux brutes qui suivent un instinct aveugle. Si l'homme n'a point trouvé de Loy écrite dans son cœur, il ne peut être coupable pour l'avoir violée, & il est absous de plein droit, par son ignorance invincible. Mais quoique l'homme ait soüillé sa pureté originaire, le péché n'a point effacé tous les préceptes que Dieu avoit gravez dans le fond de son ame, & n'a point entiérement éteint la lumiere naturelle. On met au nombre des connoissances, qui n'ont point péri par la chûte d'Adam l'existence d'un Dieu ; que la seule inspection de la machine de l'univers présente d'abord à l'esprit, l'immortalité de l'ame, la vérité des peines, & des recompenses à venir ; ainsi l'on ne peut imputer aux idolâtres, à qui l'Evangile n'a point été prêché, d'autres crimes que ceux qu'ils commettent contre ces prémiers principes, l'ignorance invincible ne les excusant que jusques-là. *Traité de la Conscience.*

Du joug & des Commandemens du Fils de Dieu.

Le Fils de Dieu, qui regarde ses préceptes, & ses Loix comme un joug, nous assûre en même-temps qu'il est léger. Ne meprisez point le soin de vôtre salut comme s'il étoit aisé de s'en mettre en possession ; Car il faut se charger d'un joug pour y parvenir. Mais ne vous laissez point rebuter pour

pour les difficultez, comme si elles étoient insurmontables ; car c'est un joug leger : La grace, qui régénere l'ame, rend les préceptes doux, & faciles. Et comme les vapeurs, & les exhalaisons, toutes pesantes qu'elles sont, s'élevent facilement à la moyenne region de l'air, lors que le soleil les attire ; il n'y a que les parties les plus grossiéres qui retombent ; ainsi les affections que le saint Esprit anime s'élevent au ciel, & s'attachent à Dieu ; la grace rétablit tous les jours nos forces qui déchéent : & comme le demon présente continuellement de nouveaux instrumens du péché, l'esprit de Dieu fournit de son côté de nouveaux secours qui soûtiennent l'ame, & qui la rendent victorieuse. *Pris du Traité de la Conscience.*

Le péché ne se commet, que par l'infraction des Loix de Dieu.

Dans tout péché il y a de la rebellion contre Dieu : ils ont rompu mes chaînes, disoit-il lui-même, en parlant aux Israëlites. Le rebelle ne dit pas toûjours qu'il veut détrôner son Prince ; il cache son dessein, & voile son entreprise trop odieuse : mais lors qu'il viole ses Loix, qu'il brise ses armes, & ses statuës, & au lieu de lui rendre les justes hommages qu'il lui doit, qu'il marche sous les étendarts de l'ennemi, la rebellion est avérée. Or que fait le pécheur, il foule aux pieds les Loix du Souverain ; il déchire ou efface son image, il viole impunément ses Loix, ausquelles il ne veut nullement s'assujettir, voulant être maître de lui-même, & de sa conduite. *Là même.*

Des rudes loix du monde, & de la douceur du joug du Sauveur.

Ah ! que les Loix du monde, du demon, & de nos passions exigent de nous des choses bien plus rudes, & plus pénibles, que celles que les Loix de Dieu demandent de nous ! Que le joug que ces cruels maîtres nous imposent, est bien plus dur, & bien plus pesant que celui de Dieu ! Voyez ce qu'anciennement le demon a exigé des Idolâtres, dans le détestable culte qu'il s'est fait rendre. Il les a obligez à lui immoler leurs propres enfans, & à verser eux-mêmes le sang de ces victimes innocentes sur les autels, ou à les livrer à des prêtres plus inhumains que des tigres, qui les jettoient en leur présence, dans les flammes ardentes. Cependant avec quelle promptitude, & avec quelle aveugle soûmission, des Rois mêmes ont-ils observé ces loix barbares, & inhumaines, malgré les tendresses de la nature ? A-t-on jamais vû dans les peuples qui ont adoré le vray Dieu, une obéïssance à ses Loix, semblable à celle que ces Infideles ont renduë à des loix si tyranniques & si cruelles ? Voyez encore ce que le monde fait endurer à ceux qui font profession de suivre ses loix. Que de peines, de chagrins, & d'inquiétudes leur causent-elles ? que d'allarmes, & de soupçons ? que de contrainte, & de violance ? Combien de fois faut-il qu'ils trahissent leurs sentimens, & qu'ils combatent leurs plus secretes inclinations ? Combien faut-il qu'ils courent de risques, & de hazards ; qu'ils éprouvent de veilles, & de lassitudes ; qu'ils essuyent d'injures, & de rebuts pour acquerir, ou pour ne pas perdre les bonnes graces d'un grand Seigneur ? Cependant avec quelle volonté se soumet-on à des loix si dures ? Avec quelle ardeur embrasse-t-on les choses les plus pénibles qu'elles imposent ? Allegue-t-on pour s'en dispenser, sa foiblesse, & son impuissance, comme on fait à l'égard des choses prescrites par la Loy de Dieu, pour peu qu'on les trouve ameres à son goût ? Enfin voyez quel pouvoir ont

sur nous les loix tyraniques de nos passions ; que demandent-elles, que ceux qui s'en sont rendus esclaves ne soient prêts de leur accorder ? Ne dit-on

Act. 9. pas tous les jours à l'ambition, à l'avarice, à l'amour prophane : *quid me vis facere* ? Falut-il fouler aux pieds les Loix les plus inviolables de la raison, & de la nature ? Fallût-il remplir de sang, & de carnage sa patrie, exposer sa vie, & sa liberté à mille périls, entreprendre les choses les plus difficiles, & endurer les plus facheuses : on ne craint ni ces peines, ni ces dangers, pour contenter les désirs des passions dont on est possédé. Bon Dieu ! quel renversement ! Quel désordre, que vôtre légitime autorité soit moins reconnuë que celle de tous les tyrans ! *Mr de la Font. Entretiens Eccles. pour le Carême.*

Tout pécheur viole les Loix de Dieu.

Que fait le pécheur quand il peche ? il veut se soustraire au joug de la grace, pour se soûmettre à celui de la nature ; il s'attache aux loix, & aux maximes du monde, d'où il arrive qu'il se soustrait aux Loix du souverain Législateur. Soûmis à la passion qui le domine, il sécouë le joug du Tout-puissant ; seul rebelle à la Loy de son Dieu, il entreprend de l'interpreter à sa mode, & de l'élargir autant qu'il veut, de l'accommoder, & de la tourner enfin à son gré : parlons plus juste ; il la rejette, il la méconnoit, il la contredit, il la détruit : *dissipaverunt legem tuam.* Le mondain dit, je ne puis pas m'assujetir à tant de devoirs gênans, & onereux ; je ferai bien telle, & telle chose, que je puis accorder avec le monde &c. *Pris d'un Sermon manuscrit.*

La nouvelle Loy demande de nous les mêmes choses à peu près que demandoit l'ancienne.

Il faut supposer que la Loy nouvelle exige de nous, à quelques cérémonies près, ausquelles elle en a substituées d'autres, les mêmes choses que l'ancienne Loy exigeoit de ses sectateurs ; puisque Jesus-Christ, dit expressément, qu'il n'est pas venu pour l'abolir, mais pour l'accomplir exactement, & que quiconque n'en observera pas jusqu'au moindre point les préceptes, n'aura point de part au Royaume des Cieux. Ainsi ce n'est pas par la dispense des préceptes, que la Loy nouvelle est différente de l'ancienne, mais par l'étenduë, & par la perfection de ces mêmes préceptes. *Le P. d'Orleans. Sermon sur la Sévérité de l'Evangile.*

Différence de la nouvelle & de l'ancienne Loy.

Cette Loy de l'Evangile ne souffre aucun relâchement tel qu'il soit contre les choses qu'elle ordonne ; elle n'abandonne rien à la dureté du cœur ; immuable comme celui qui la donne, elle ne fléchit point sous l'Interpretation des hommes ; les traditions, ni les coûtumes ne sçauroient rien prescrire contre elle. La Loy de Moïse avoit plié sur certains points pour s'accommoder à l'infirmité de ce peuple, & Dieu même avoit ratifiée l'indulgence du Législateur. La Loy de Jesus-Christ ne plie point. L'incontinence a fait souvent effort pour en obtenir l'usage du libelle, l'Eglise y a toûjours resisté. Les Docteurs se sont quelquefois relachez, pour condescendre aux foiblesses des tiédes, à des interpretations de la Loy favorables aux passions humaines : l'Eglise les a toûjours rejettez, & pour interpreter la Loy, n'a jamais consulté que la Loy même. *Le même.*

Dans l'ancienne Loy il y a eu de grands Sts,

Quand Jesus-Christ disoit aux Apôtres que depuis les jours de Jean-Baptiste, le Royaume des Cieux souffre violence, & qu'il n'y a que ceux qui se la font qui puissent esperer d'y parvenir ; il ne vouloit pas dire par-là que ceux qui

avoient vécu dans l'ancienne Loy, & avant les jours de Jean-Baptiste n'eussent eu besoin aussi-bien que nous, de se faire violence pour se sauver. Avant les jours de Jean-Baptiste, il a fallu, comme aujourd'hui, se faire violence, pour garder la Loy malgré la convoitise, & les passions: car avant les jours de Jean-Baptiste il y a eu dans le cœur de l'homme, & des desirs à modérer, & une ambition à régler; des amours illicites à étouffer, & de fortes haines à éteindre. C'étoit avant les jours de Jean-Baptiste qu'Abraham surmontant l'amour, & les sentimens paternels, se fit la violence de consentir à la mort de son propre fils, & à être lui-même le Prêtre d'un sacrifice si douloureux. Ce fut avant les jours de Jean-Baptiste, que vainqueur de la volupté, Joseph se fit la violence de résister aux recherches, & aux sollicitations de son impudique maîtresse. C'étoit avant les jours de Jean-Baptiste que Moïse voulant montrer qu'il étoit vrai Israëlite, se fit la violence de rejetter une couronne qu'on lui offroit, & qu'il avoit entre les mains. Lors donc que le Sauveur disoit que depuis les jours de Jean-Baptiste, le royaume des Cieux souffre violence, il vouloit dire que pour se sauver dans la Religion établie depuis les jours de Jean-Baptiste, il faut être disposé à se faire encore une plus grande violence que celle que les anciens s'étoient faite. *Le même.*

qui ont pratiqué de grandes vertus, & se sont fait de grandes violences.

Saint Jacques nous avertit que ce ne sont pas ceux qui auront seulement écouté la Loy, qui seront justifiez devant Dieu; mais ceux qui l'auront pratiquée. C'est pourquoy il ajoûte, que ceux qui l'écoutent, & qui ne l'observent pas, ressemblent à un homme, qui en passant se regarde dans un miroir, sans faire aucune attention aux tâches qui sont sur son visage: voulant dire par-là, que la Loy de Dieu doit être le miroir dans lequel nous nous devons regarder, non en passant, & avec négligence, pour oublier aussi-tôt ce que nous sommes; mais comme font les femmes, qui ont presque toûjours leur miroir devant elles, & s'y regardent à tous momens. Et c'est, dit saint Gregoire, la raison pour laquelle Moïse ordonna que ce grand vaisseau plein d'eau, qui devoit être à l'entrée du Tabernacle, où les Prêtres en y entrant se devoient laver, fût composé de miroirs d'airain, dont se servoient les femmes qui demeuroient à l'entrée du Tabernacle; afin qu'en se lavant, ils se regardassent, & se souvinssent d'effacer les ordures qu'ils remarquoient sur leurs personnes, & qu'il n'y eût rien en eux, qui fût indigne de la majesté de Dieu. Ce saint Pape dit que ces miroirs étoient la figure des divins préceptes, dans lesquels les ames saintes se doivent incessamment considérer, afin de découvrir les defauts qui se pourroient insensiblement glisser dans leurs actions. *Morale Chrétienne sur le Pater. l.6. sect.1. art.7.*

Il faut souvent regarder & méditer la Loy de Dieu pour découvrir nos defauts.

Homil.17.in Evangel.

Il est évident que la sainteté Chrétienne dépend de l'accomplissement de toute la Loy, & que nous devons dire avec nôtre Législateur: *Il faut que nous accomplissions toute justice*, c'est-à-dire, toute la Loy, d'où dépend toute nôtre justice. Ainsi le dessein de Dieu en donnant sa Loy, a été de former un homme tout spirituel, & parfait, &, si on le peut dire, pour donner à sa sainteté un corps qui eût autant de parties qu'il a prescrit de Loix. Par conséquent, comme le corps seroit monstrueux, s'il lui manquoit

Un Chrétien doit accomplir toute la Loy.

Matth. 3.

quelqu'un de ses membres, le Chrétien le seroit aussi, s'il vouloit violer une seule Loy, quoy qu'il gardât toutes les autres ; puisqu'il n'y en a aucune qui ne soit une partie, & comme un membre du corps de sa sainteté. Si bien que comme un seul defaut suffit pour ôter à quoy que ce soit sa perfection, il faut aussi que tout contribuë à la lui donner suivant la maxime qui est commune, & reçûë de tout le monde. *Mr. Sarazin, tom 1. de son Avant Sermon de* JESUS-CHRIST *Législateur.*

Il ne peut y avoir d'excuses de violer les Loix & les Commandemens de Dieu.

C'est l'effet d'un aveuglement incroyable dans le pécheur, de chercher de raisons pour excuser sa désobéissance à la Loi de Dieu ; s'il la viole, il est necessairement criminel. C'est un Dieu qui commande, c'est un homme qui doit & qui peut obéir ; la revolte ne souffre pas de prétexte. Mais qui pourroit croire que le pécheur allegue quelque fois le Commandement même que Dieu lui fait, comme une raison de le violer ? La Loi, dit-il, est trop gênante, elle exige trop de choses ; plus de liberté favoriseroit ma soûmission, & j'executerois plus volontiers un ordre, qui m'imposeroit moins de contrainte. Il y a dans ce raisonnement, une contradiction, qui marque une perversité extravagante. Le pécheur veut dire qu'il seroit moins coupable, s'il étoit plus libre; qu'il se deffendroit plus aisément d'une mauvaise action, s'il lui étoit permis de la commettre. Il devroit faire réflexion que Dieu ne peut authoriser rien de mauvais, & qu'il approuveroit le crime que sa Loi ne nous interdiroit pas. *Livre intitulé Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale.*

Il y a peu de personnes qui observent les Commandemens de Dieu.

Où sont maintenant observez les commandemens de Dieu, & par qui ? Attachons-nous à quelques points généraux, & plus importans. Est-ce parmi le grand nombre, que sont exactement suivies les régles les plus inviolables de la pudeur, & de l'honnêteté chrétienne? Quelle innocence dans les pensées? Quelle pureté dans les sentimens ? Quelle modestie dans les paroles ? Quelle retenüe dans les actions? Où la trouverons-nous désormais cette belle vertu ? Chez les petits? Mais c'est-là que le vice domine avec d'autant plus d'empire, qu'il se trouve souvent secondé par l'interêt. L'interêt triomphe de tout ; & quand, une fois il persuade le crime, il y a peu de resolutions si bien affermies, qui tiennent long-temps contre une si dangereuse tentation ? chez les grands, tout y inspire la mollesse ; tant de parures, tant d'habillemens immodestes ! l'oisiveté, la bonne chere, le jeu, les compagnies, les spectacles ! Dans les conditions mediocres ? il est vrai, qu'on y a vû plus long temps de la régularité & de l'ordre ; mais peu à peu la contagion a gagné par tout. *Le Pere Giroust dans l'Avant, tom. 1. serm. sur la Coûtume.*

Ce que c'est que la Loi éternelle.

Il suffit de sçavoir que la Loy en général est une regle de nos actions, qui donne le prix & le mérite à celles qui lui sont conformes, comme elle condamne celles qui ne le sont pas : & supposé cette notion qui n'a pas de difficulté, la Loi éternelle selon Saint Augustin, est la souveraine raison, par laquelle il est juste que toutes choses soient dans l'ordre, cela veut dire que Dieu, en qualité de souveraine raison, commande tout ce qui est dans l'ordre, & défend tout ce qui est contraire à l'ordre. Or cet ordre que Dieu établit en toutes choses, & qu'il défend de troubler, consideré dans les choses mêmes, peut s'appeller la Loi naturelle: mais comme cet ordre nous doit être connu, proprement la Loi naturelle consiste dans une lumiere de l'entendement, par laquelle nous

lib. 1. de lib. Arbit.

discernons le bien & le mal ; & l'on doit prendre pour un Commandement de cette loi tout ce que la raison nous dicte naturellement. *Auteur anonyme.*

Il est vrai que quand on n'aime point la justice, le Commandement ne fait que réveiller & irriter la passion qui étoit comme morte, ou du moins assoupie, parce qu'elle ne produisoit pas des désirs si violens, & qu'elle ne faisoit pas de si grands efforts tandis qu'elle avoit la liberté de se satisfaire. De plus, l'amour de l'indépendance souffrant avec peine la contrainte de la Loi qui l'assujetit, ne cherche qu'à secoüer le joug, & à s'affranchir de la servitude ; c'est pourquoy il suffit qu'une chose soit défenduë, pour que nous en ayons une furieuse envie : mais lors que le saint Esprit répand la charité dans le cœur, il nous fait aimer tout ce que la Loy nous commande, il nous fait trouver du plaisir, & mettre nôtre gloire dans nôtre assujetissement & nôtre dépendance ; au lieu de haïr l'autorité du Commandement comme une tyrannie qui nous incommode, nous l'aimons & nous l'embrassons comme un avis charitable que l'on nous donne pour nôtre bien. *Le même.*

Il faut aimer la Loi, & les Commandemens pour les bien observer.

Saint Augustin observe que Dieu commande quelquefois des choses qui sont de nulle conséquence, & qu'il en défend d'autres qui ne paroissent pas criminelles en elles-mêmes. Soit que par-là il ait voulu dompter l'orgueil de l'homme qui veut naturellement être indépendant, & qui ne peut souffrir de contrainte, soit qu'il ait voulu faire entendre que quoique la chose en laquelle on lui obéit soit de peu d'importance, elle devient considérable devant ses yeux ; il est toûjours constant que quelque indifferente que puisse être la chose défendüe ou commandée, c'est le commandement que l'on viole qui fait le péché, & qu'il ne faut point alleguer d'autre raison pour obliger une personne à se soûmettre, que le commandement qu'une autorité légitime en a fait. *Le même.*

C'est souvent le seul Commandement que l'on viole, qui fait qu'une chose défendüe ou commandée devient un péché, quoy qu'indifférente d'elle-même.

Il est vrai que le royaume des cieux est d'un accès difficile ; que le chemin qui y conduit est étroit, qu'il en faut faire la conquête à vive force, & l'emporter par violence. Si les sentimens de la nature sont écoutez, les Loix de Dieu sont fâcheuses ; & il est tres-difficile en l'état où nous sommes de résister tous les jours, à toute heure, & à tous momens, au monde, à la chair, aux parens, aux amis ; & à tant d'autres objets qui nous charment, & qui nous attirent : mais ce qui nous doit consoler, & relever nôtre courage, c'est que nous pouvons tout avec la grace, qui ne nous manquera jamais ; grace, qui nous rend son joug doux & agréable, & le fardeau qu'il nous impose léger. Si bien que comme l'observation des Préceptes est indispensablement imposée à tous les adultes, dans l'état de la nature corrompuë, il faut par la même raison, que la grace, & le pouvoir de les observer soit donné à tous : autrement il seroit vrai de dire, que les Commandemens que Dieu fait à tous les hommes, les obligeroient à l'impossible. Hé à quel Dieu aurions-nous affaire, qui exigeroit de nous des services impossibles ! Il est trop bon, & trop fidele, s'écrie saint Paul, pour demander jamais rien de ses serviteurs qui aille au delà de leurs forces ; la Loi de Dieu ne part point d'un tribunal d'injustice, ou d'un trône de rigueur ; elle est douce en sa pratique, & si elle a quelque chose qui paroisse un peu gênant, l'onction de sa grace l'adoucit. *Pris du Pere Antoine de saint Martin de la Porte. Troisiéme partie de La Conduite de la grace.*

Les Commandemens de Dieu ne sont pas impossibles.

En quel sens, celui qui viole un point de la Loi est coupable de l'avoir violée toute entiére.

Quiconque, dit l'Apôtre saint Jacques, viole une partie de la Loi, est coupable contre toute la Loi, comme s'il l'avoit toute violée. La raison de cela est, que toutes les parties de la Loi viennent également de Dieu. Celui qui a dit : Tu ne tuëras point, est celui-là même qui a dit : Tu ne feras point impudique. Si donc content de n'être point impudique, vous laissez aller vôtre cœur à tous les sentimens de vengeance que vous inspire une forte haine, vous êtes transgresseur de toute la Loi, & vous serez traité comme tel. *P. D'orleans. Serm. de la Sévérité de l'Evangile.*

Les libertins accommodent la Loi à leurs déréglemens.

Souvent pour défendre ses vices, & se fortifier dans ses erreurs, on donne aux paroles de la Loi un faux sens ; & comme si la souveraine Vérité pouvoit se tromper, ou tromper les autres, on met tout en usage pour faire combatre la Loi contre la Loi-même. Le Juste l'étudie avec une grande droiture d'intention, pour voir les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes ; la vanité des grandeurs du monde, la fausseté de ses esperances, la fourberie de ses promesses ; & comme il la cherche avec une grande simplicité de cœur, il se remplit de ses lumiéres : *Qui quærit Legem, replebitur ab ea.* Mais le libertin qui la veut accommoder à ses passions, n'en prend qu'une occasion de chûte & de scandale : *Qui insidiosè agit scandalizabitur in ea.* C'est là cependant le caractére des gens du monde, de vouloir tout reduire à leur sens, d'examiner d'un air critique les véritez de la Religion, ou souvent même d'en négliger l'étude, pendant qu'on est habile en une infinité d'autres choses. *Pris du Dictionaire Moral. Second Discours sur les Bacchanales.*

Eccli. 32.

Dieu est l'auteur de la Loi, ce qui nous oblige à la garder exactement.

Pour accomplir parfaitement la Loi divine, il faut se convaincre fortement que Dieu en est l'auteur. J'ay reconnu, Seigneur, dit le Prophete Royal, que vous avez fondé, de toute éternité, les témoignages de vôtre sainte & irrevocable volonté déclarée aux hommes dans les articles de la Loi : *Initio cognovi de testimoniis tuis, quia in æternum fundasti ea.* Car lors qu'on est véritablement persuadé de ce grand principe de la Religion, il influë, pour ainsi parler, sur tout le cours de nôtre vie, une exactitude respectueuse à observer la Loi de Dieu dans toutes les occasions qui s'en présentent. Les hommes retranchent de cette Loi ce qui leur plait ; ils l'expliquent selon leurs interêts, & leurs passions ; ils font prendre à cette Loi infléxible, dit saint Augustin, les plis tortueux de leurs désirs déréglez : mais, Seigneur, vôtre Loi divine demeure toûjours droite, pendant que nous nous efforçons de la fléchir, & de la tordre selon nos inclinations corrompuës. Le souverain Juge, qui est le seul interprete de la Loi, nous jugera & nous condamnera par la Loi même : alors disparoîtront tous ces adoucissemens de la Loi, toutes ces dispenses injustes de la Loi, tous ces faux prétextes dont on se sert pour colorer les transgressions de la Loi ; & les pécheurs seront les prémiers à reconnoître l'équité de cette Loi qui les condamnera. *Justus es Domine, & rectum judicium tuum. Pris des Essays de Sermons pour l'Avant.*

Psalm. 118.

Psalm. 118.

Les grands & les riches ne sont pas dispensez d'observer les Commandemês de Dieu.

La grandeur & l'opulence met les riches & les grands à couvert des miseres du temps ; mais les exempte-t-elle des Loix de l'Evangile ? Et quand on a plus de bien que les autres, a-t-on droit d'avoir moins de pieté & de réligion ? A la vérité, la licence des mœurs, le libertinage de cœur & d'esprit, & la conduite si peu religieuse de la plûpart de ceux qu'on appelle les heureux du siécle,

tout cela ne donne-il pas droit de demander ſi les gens de qualité, & les gens riches ont quelque privilége qui les diſpenſe de la ſévérité de la Loi Chrétienne ; & ſi l'inégalité des conditions dans le monde ne ſuppoſe point quelque diverſité des Commandemens de Dieu à l'égard de ceux qui vivent dans la même Religion. Mais à moins qu'on ignore les prémiers principes du Chriſtianiſme, peut-on douter que ces Loix ne ſoient univerſelles ? Il n'y a qu'un Evangile, il ne peut y avoir qu'une Morale. Les maximes de JESUS-CHRIST ſont invariables ; nulle condition qui n'y ſoit ſoûmiſe; perſonne n'en eſt exempt. Il y a différentes places dans le ciel, il eſt vray ; mais il n'y a qu'une ſeule voye qui y conduiſe. Le Prince & le ſujet, le riche & le pauvre ne peuvent avoir que la même regle de mœurs, s'ils ont la même Foi. Nulle diſpenſe, nulle exemption, mêmes maximes, mêmes conſeils, mêmes préceptes. S'il y a quelque adouciſſement, quelque interprétation dans cette varieté d'états, ce n'eſt pas en faveur des riches. Le ſalut doit plus coûter aux grands qu'à ceux qui menent une vie pénible & obſcure. Où il y a plus d'obſtacles à ſurmonter, il y a plus de violence à ſe faire. Les richeſſes n'élargiſſent pas le chemin étroit qui mène au ciel, elles l'embarraſſent. Les difficultez extrêmes que trouve un homme riche de faire ſon ſalut, ne viennent que de la facilité de ſe perdre dans l'abondance. *Le P. Croiſet 2. Tome de ſes Réfléxions Spirituelles.*



COMMUNION.

PREPARATION A LA COMMUNION, Bonne & Mauvaise Communion, Fréquente Communion, &c.

AVERTISSEMENT.

Nous ne parlerons icy du Sacrement de l'Eucharistie qu'entant qu'il est reçû par les Fideles, ce qui s'appelle proprement Communion; & nous réserverons pour le tome des Mysteres qui regardent le Fils de Dieu, ce que nous avons recueilli sur celui-cy, sur son institution, son excellence; sur la présence réelle du corps & du sang du Sauveur; sur l'amour qu'il nous y temoigne, & sur la grandeur du présent qu'il a fait aux hommes. J'ay crû en devoir user de la sorte dans un sujet si ample, & qui peut fournir de matiere à plusieurs discours. Ainsi nous n'avons ramassé que ce qui peut nous porter à recevoir dignement le Fils de Dieu; la préparation qu'il y faut apporter, soit nécessaire, soit de bienséance; les défauts qu'il faut éviter; les sentimens que nous devons exciter en nous-mêmes, en possédant ce riche trésor; l'outrage qu'on fait à ce Dieu immolé pour nôtre amour, en le recevant indignement; le fréquent usage de la Communion, & le fruit que nous en devons retirer; en un mot, tout ce qui peut contribuer à faire une bonne & sainte Communion.

Ce qu'il y a à remarquer pour ceux qui se serviront de ce recueil, c'est, qu'entre tant d'Auteurs qui ont parlé de ce sujet, chacun à leur maniére, & par rapport à leur profession, Théologiens, Casuistes, Controversistes, Catéchistes, Livres Spirituels, & Sermonnaires, je n'ay choisi que les plus connus, & ce que j'y ai trouvé de plus propre pour la Chaire, sans descendre dans un détail trop particulier, ni aux pratiques pour bien communier, lesquelles sont arbitraires, & aussi differentes, qu'il y a de personnes qui communient.

Ceux qui font des Octaves sur ce sujet, trouveront dans ce recueil assez de matiere Morale pour les fournir, en attendant que nous donnions le reste que nous avons recueilli sur cet auguste & adorable Mystere.

PARAGRA

PARAGRAPHE PREMIER.

Differens desseins, & plans de Discours sur ce sujet.

TROIS considérations nous peuvent infiniment aider à faire une bonne, & fructueuse communion, & nous instruisent en même temps de la maniére dont il s'y faut prendre. I.

La premiére, nous recevons un Dieu saint, & qui est la sainteté même : il faut donc approcher de ce divin Sacrement avec une conscience pure, & exempte de tout péché mortel. C'est une disposition absolument nécessaire, & l'on peut s'étendre sur les moyens qu'il faut employer pour cela, sçavoir un examen sérieux de toutes ses actions, une confession exacte de tous ses pechez, une douleur sincere d'avoir offensé la divine Majesté, avec une résolution ferme de quitter le péché, & l'affection qu'on y avoit.

La seconde, c'est une Majesté infinie, qui daigne bien venir à nous, & dans nous-mêmes ; il faut donc le recevoir avec humilité, & avec les sentimens du plus profond respect qui nous sera possible, à l'exemple du Centurion de l'Evangile, dont l'Eglise a retenu les paroles : *Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum &c.* Les motifs qui peuvent exciter ces sentimens, se doivent prendre de la grandeur de celui qui se donne à nous, & de nôtre bassesse, & de nôtre indignité, laquelle seroit capable de nous éloigner éternellement de ce Sacrement, si lui même ne nous commandoit d'en approcher sous peine d'encourir sa disgrace, & de n'avoir jamais de part à son Royaume, comme il menaça saint Pierre. *Matth. 8.*

La troisiéme, nous reçevons dans la Communion, un Dieu liberal, qui vient à nous pour nous combler de biens, & faire une profusion de toutes ses richesses, autant qu'il nous trouvera capables de les reçevoir : il faut donc y apporter de nôtre part des actions de graces, des sentimens de réconnoissance ; lui offrir & lui donner réciproquement ce que nous sçavons qu'il souhaite de nous avec plus de passion, nôtre cœur, nôtre amour, la victoire de nos vices, & de nos passions ; sur tout comme il est dans la disposition de répandre sur nous toutes ses faveurs, il ne faut pas manquer de luy demander ce qu'il juge luy-même nous être le plus necessaire, & ce qui peut contribuer à nous rendre plus parfaits, & plus agréables à ses yeux.

SUR les dispositions qu'il faut apporter pour recevoir le corps adorable du Fils de Dieu. II.

1°. C'est une nourriture, & par consequent pour la prendre il faut être vivant ; puisque la nourriture dans la bouche d'un mort ne fait que s'y corrompre, & le corrompre lui-même: Il faut vivre de la vie de la grace ; le précepte que nous en avons, y est exprès, & les menaces qu'on nous fait, si nous la reçevons en état de mort, sont terribles. C'est le Sacrement des vivans, & non pas des morts.

2°. Il faut avoir faim pour recevoir cette divine nourriture ; c'est à dire en avoir un grand désir si nous voulons qu'elle nous profite : & nous devons témoigner un empressement de reçevoir le Fils de Dieu, égal à celui qu'il a de se donner à nous : *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum.* Luc. 22.

3°. Il faut prendre souvent cette nourriture céleste & divine pour entretenir la vie de nos ames, comme on use souvent de la nourriture matérielle pour conserver la vie du corps.

III. Le Fils de Dieu donne lui même à son corps dans ce divin Sacrement, le nom de pain, pour nous marquer les deux principaux effets qu'il a sur nos ames, par raport à ceux que le pain matériel, & ordinaire a sur nos corps.

Le prémier est de nous conserver la vie. C'est pourquoy il s'appelle, *panis vitæ, & panis vivus*; Il augmente & conserve la vie de la grace, & la donne même en certains cas ; & enfin il nous donne droit à la vie éternelle. Joan. 6.

Le second, c'est de nous fortifier, & de nous soûtenir ; c'est pourquoy l'Ecriture en parle en ces termes, *Robur panis, panis confortans.* Ce pain céleste, soûtient l'ame, dans ses foiblesses, & ses defaillances, lui donne la force pour résister à tous ses ennemis, le monde, la chair, & le demon. *Pris des essais de Sermons pour le Carême. Tome premier.*

Sur les qualitez de celui que nous reçevons dans la Communion.

IV. 1°. Nous devons le reçevoir comme nôtre Mediateur, & nôtre Sauveur : il faut lui préparer les voyes.

2°. Comme nôtre Médecin qui nous doit guérir : il faut lui découvrir nos miseres.

3°. Comme nôtre juge, qu'il faut gagner, &c.

V. Sur la préparation que l'on doit apporter pour Communier dignement, en faisant voir dans la prémiere partie les motifs qui nous y obligent, & dans la seconde, quelle doit être en particulier cette préparation.

Pour la prémiere, le prémier motif est pris de la dignité de celui qui vient à nous; car ce n'est pas seulement un Prince de la terre ; mais le Souverain de la terre, & du Ciel, & montrer que Dieu ne s'est jamais communiqué aux hommes, qu'il n'ait demandé comme une condition nécessaire que les hommes se préparassent à le reçevoir, comme dans l'Incarnation. La seconde est la maniére dont il se donne à nous comme une nourriture pour faire avec nous une même chose, par la plus étroite de toutes les unions. Il faut donc mettre du raport entre ces deux termes. Dieu, & l'homme, ce qui ne se peut faire que par la sainteté. La 3. est la fin pour laquelle il vient à nous, sçavoir pour nous communiquer, par lui même ses dons & ses graces. Or jamais Dieu n'a accordé de faveur extraordinaire aux hommes, qu'il n'ait voulu qu'ils se disposassent de leur part à la recevoir, à plus forte raison veut-il qu'on le fasse pour reçevoir ce divin Sacrement, qui est le plus excellent de tous les dons qu'il ait fait aux hommes.

Pour la seconde ; la meilleure disposition que nous puissions apporter à le reçevoir, c'est d'imiter la maniére dont il se donne à nous. Voyez pour cela, ce qu'il fait dans le Cénacle pour instituer ce Sacrement. Mais on

peut réduire ces dipolitions à deux principales. La prémiére, à l'exemption de toute souillure mortelle représentée par le lavement des pieds : Il faut laver ses péchez dans le Sacrement de pénitence. La seconde est de bienséance , & consiste dans les actes , & dans la pratique des vertus que nous pouvons exercer avant que d'approcher de cet auguste Mystere ; sçavoir d'un ardent desir de le reçevoir, d'une profonde humilité , de confiance , & d'amour , &c. *l'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne. 2. Sermon de l'Octave du saint Sacrement.*

1°. L'IDE'E d'une bonne Communion dans la réception que les Disciples du Sauveur lui firent à son entrée dans Jérusalem , peu de jours avant sa Passion. VI.

2°. L'idée d'une Communion indigne , & sacrilege dans la réception que lui font les Pharisiens. *C'est le dessein du P. Bourdaloue dans le Sermon pour le Dimanche des Rameaux.*

SUR l'acceuil que nous devons faire au Fils de Dieu en le reçevant dans nous-mêmes. VII.

Prémier P. en quoy consiste cet accueil ; à peu près comme celui que l'on feroit à un ami que nous chérissons tendrement , & qui a essuyé mille fatigues, & mille travaux pour venir nous rendre visite? 1°. à lui marquer la joye que nous avons de le voir : mais quel accueil froid la plusparț des Chrétiens font-ils au Fils de Dieu , & avec quelle indifférence le reçoivent-ils ? 2°. à embrasser tendrement celui qui s'unit si intimement à nous dans ce mystere, & après avoir examiné l'étroite union que le Fils de Dieu contracte avec nous, il faut nous unir à lui par une ardente charité. 3°. il faut faire de cœur , ce que l'on fait à ses amis par pur compliment ; lui faire offre de nous-mêmes , & de tout ce que nous avons ; & en un mot comme il se donne tout à nous , nous donner entierement à luy.

Second P. les avantages qui nous reviendront de ce bon accueil que nous lui aurons fait , si nous sçavons bien ménager les heureux momens de sa présence. 1°. On peut faire des progrès admirables dans son amitié , en faisant nôtre cour à ce Prince du ciel , & de la terre. 2°. C'est le temps le plus favorable pour obtenir de luy des graces , & des bien-faits. 3°. C'est alors que nous pouvons plus particuliérement ménager , & assûrer l'affaire de nôtre salut, &c. *l'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne. Troisiéme Sermon de l'Octave.*

DU fruit que nous devons retirer de la Communion. VIII.

1°. C'est un rémede préservatif pour les pécheurs qui sortent , & se relevent de l'état du peché , & qui font leurs efforts pour n'y plus retomber.

2°. C'est un mets , & une nourriture pour les justes ; elle les fait croître en vertu , & les rend plus forts , & plus robustes.

3°. C'est un festin délicieux pour les parfaits ; ils y goûtent des joyes inexplicables. *Essays de Sermons. tom. 2.*

Ce que le Fils de Dieu nous donne dans une bonne , & sainte Communion.

PREMIER P. il nous donne son cœur, pour l'unir étroitement avec les nôtres, par des marques sensibles de son amour. IX.

Second, il nous donne son esprit, pour nous faire entrer dans une parfaite conformité de sentimens, & d'inclination avec lui.

Troisiéme, il nous donne son corps comme une nourriture, pour l'incorporer en quelque maniere avec les nôtres. *L'Auteur des Discours Chrétiens, quatriéme discours sur l'Octave.*

X. Du fruit que nous devons retirer de la Communion. On peut raporter tous les fruits que nous devons retirer de la Communion à un seul auquel on peut réduire tous les autres, sçavoir à la sainteté ; puisque la fin que le Fils de Dieu a euë en se communiquant à nous dans ce Sacrement, a été de nous sanctifier. Or cette sainteté consiste :

Prémierement, dans la pureté de l'ame, comme l'enseigne saint Thomas, c'est à dire dans l'éloignement du peché, & de toute affection déréglée aux choses de la terre ; & c'est à quoy ce Sacrement nous porte, & où un Chrétien peut parvenir par son moyen.

Secondement, dans une union ferme, & constante avec Dieu, c'est-à-dire un attachement à son service, & à toutes ses volontés. Or c'est par le bon usage de l'Eucharistie, que l'on peut acquerir cet état. *L'autheur des Sermons sur tous les sujets &c. 5. Sermon de l'Octave.*

XI. Sur l'Evangile dans l'Octave du saint Sacrement : *Homo quidam fecit cœnam magnam, &c.*

Prémier point. Ce festin est véritablement grand. 1°. Par rapport à celui qui l'a préparé, & qui nous y invite. 2°. Pour la multitude des conviez : *vocavit multos.* 3°. A raison des mets qu'on y sert, qui sont le Corps, & le Sang d'un Dieu. *Joann. 14.*

Second Point le malheur de ceux qui s'en excusent : *Amen dico vobis, Nemo virorum illorum gustabit cœnam meam. Dans les Essais de Sermons. Tom. 4.* *Ibidem.*

XII. Il y a trois sortes de personnes qui ne reçoivent point les graces, & les bénédictions que Dieu nous destine dans le festin de l'Eucharistie.

Les Prémiers sont ceux qui s'en approchent rarement, & qui se privent eux-mêmes des fruits qu'ils en pourroient retirer par des Communions plus fréquentes.

Les Seconds sont ceux qui n'en approchent pas avec la robe Nuptiale, c'est à dire en état de grace, & qui bien loin d'y reçevoir des graces y trouvent leur condamnation.

Les troisiémes ceux qui s'en approchent avec tiédeur, & qui conservent l'affection, & l'attachement à des pechez véniels d'habitude, & en matiere dangereuse. *Mr la Fons en sa Dominicale.*

XIII. On peut aussi considérer dans les deux points d'un discours.

Prémierement la charité immense du Fils de Dieu, qui invite tout le monde à ce grand festin.

Secondement, l'indifférence criminelle de ceux qui refusent de s'y trouver. *Mr Joly. Tom. 3. de ses Prônes.*

XIV. Sur la fréquente Communion. Les faux prétextes qui nous en éloignent.

Prémier, on s'en éloigne sur un faux prétexte de pieté, & de respect envers ce divin Sacrement, mais au fond c'est par une véritable indévotion.

Second, faux prétexte d'une plus grande préparation, mais en effet, c'est par un véritable libertinage.

Troisiéme, faux prétexte d'affaires, & d'occupations nécessaires, mais au vrai c'est une négligence insupportable de son salut.

Deux sortes de gens s'éloignent de la Communion, par deux sortes d'abus, qu'on peut refuter dans les deux parties d'un discours. XV.

Les prémiers sont les pécheurs qui s'en jugent indignes, mais qui au lieu de s'efforcer de se rendre dignes d'en approcher, s'en retirent pour persévérer dans leurs désordres, & de crainte d'être obligez de quitter leurs mauvaises habitudes.

Les seconds sont ceux qui s'en abstiennent, parce qu'ils n'en deviennent pas meilleurs; & il faut leur faire voir que le véritable moyen de le devenir, est de s'en approcher souvent avec la préparation nécessaire; comme au contraire c'est devenir pire, que de s'en éloigner, ou de la différer un temps trop considérable.

On peut renfermer ce qu'il y a de plus important sur le sujet de la fréquente Communion, dans le retour de ces deux propositions; prémiére, que la vraye pieté nous porte à Communier souvent; seconde, que la frequente Communion nourrit, & affermit la vraye pieté. XVI.

Pour la prémiere. Quoy qu'on ne puisse blâmer qu'on s'abstienne quelquefois de Communier par respect, selon saint Augustin; cependant la confiance, & la charité sont préferables à ce respect: & il semble que ce point doit être hors de toute contestation; puisque la véritable pieté nous porte à ce fréquent usage. En effet la véritable pieté se peut considérer par rapport à trois choses qui portent les Chrétiens aux bonnes actions. 1°. A l'esprit de pénitence. Car le Fils de Dieu ne se comporte pas autrement aujourd'huy envers les pecheurs, qu'il faisoit lors qu'il vivoit sur la terre; or il invitoit les pécheurs pénitens, il conversoit avec eux, & loin de les rebuter, il mangeoit à leur table, &c. 2°. L'esprit de Religion nous porte aussi à Communier souvent, puisque par là on honore Dieu, & le respect consiste à s'en approcher dignement. 3°. l'esprit de la charité, & de l'amour de Dieu nous y porte, parce que cet amour tend à l'union la plus étroite.

Pour la seconde proposition. Afin d'affermir la véritable pieté. Trois choses sont nécessaires. 1. Il faut un engagement qui nous y porte. 2. Il faut un motif. 3. Il faut un moyen. Or ces trois choses se trouvent dans l'usage fréquent de la Communion.

Les motifs qui nous doivent porter à Communier souvent. XVII.

1. Nous devons Communier souvent parce que le Fils de Dieu lui même nous y invite; & l'on peut dire que ç'a été son dessein, en donnant son corps aux hommes comme une nourriture.

2. Nous devons Communier souvent, parce que l'Eglise nous y exhorte: on sçait assez quelle étoit la pratique des prémiers Chrétiens, & comme l'Eglise s'est déclarée sur ce point dans le Concile de Trente.

3. Nous devons Communier souvent, parce que nôtre besoin, & nôtre propre interêt nous en presse. *P. Nepveu dans ses Reflexions tom. 2.*

En présupposant toûjours, qu'il ne faut point séparer ces deux choses, XVIII.

communier ſouvent, & communier dignement, on peut avancer ces deux propoſitions, pour ſujet, & pour partage d'un diſcours.

Prémiere, que la principale cauſe des communions indignes, eſt qu'elles ſont trop rares. 1. Parce qu'on laiſſe fortifier les habitudes dans le péché. 2. Qu'on marque évidemment par cette conduite, qu'on ne veut pas changer de vie. 3. Qu'il y a danger de ne s'examiner pas aſſez exactement, & enſuite de faire une mauvaiſe confeſſion, qui rendroit la Communion ſacrilege.

La ſeconde, qu'il eſt aiſé de Communier dignement en Communiant ſouvent. 1. parce qu'en Communiant ſouvent on s'unit davantage à Dieu. 2. qu'on fait de bonnes actions pour s'y diſpoſer. 3. qu'une Communion ſert de diſpoſition à une autre. 4. parce qu'on reçoit des faveurs, pour conſerver la grace, & pour acquerir de nouveaux mérites, qui nous rendent plus dignes d'approcher de la ſainte Table.

XIX. On peut prendre pour ſujet d'un diſcours, de refuter, & détruire trois autres prétextes, que quelques-uns alleguent pour ſe diſpenſer de Communier ſouvent.

Premier, je ne ſuis pas digne d'approcher du Saint des ſaints: il eſt aiſé de réfuter ce prétexte; car il s'enſuivroit de là qu'il ne faudroit jamais Communier: car quand en ſerez-vous dignes, &c.

Le ſecond eſt ſur l'abus que pluſieurs font des Communions fréquentes: mais quand cela ſeroit, ſeroit-ce une excuſe raiſonnable de ſe priver d'un bien, parce que pluſieurs en abuſent.

Le Troiſiéme n'a pas plus de fondement que les deux autres, ſçavoir que c'eſt une coûtume qui s'eſt introduite depuis peu, & ignorée de nos Peres, qui étoient auſſi gens de bien que nous. Il eſt aiſé de refuter ce prétexte, & de montrer tout le contraire.

XX. On peut auſſi partager cette matiere de la fréquente Communion en deux points.

Prémier, que c'eſt une ſainte pratique, & un conſeil infiniment utile, de Communier ſouvent, & dignement.

Second, que tous les prétextes qu'on apporte ordinairement, pour s'en diſpenſer, ſont vains, & frivoles.

Les preuves du premier point ſont pris des effets de la nourriture qui ſont 1. De conſerver la vie; 2. De donner la force, & la vigueur; 3. De nous faire croître en ſe changeant en nôtre propre ſubſtance: ce qui ſe peut appliquer à la nourriture céleſte de l'Euchariſtie, & conclure de là, qu'il la faut donc prendre ſouvent.

Les preuves du ſecond point ſont de réfuter en particulier les prétextes qui ſont aſſez connus, & que nous avons déja raportez. *C'eſt le deſſein de l'Autheur des Sermons ſur tous les ſujets de la Morale. Sermon ſur le ſecond Dimanche après la Pentecôte.*

XXI. On peut auſſi montrer en deux points différens.

Prémierement, que c'eſt la piété, & la dévotion qui ont introduit la fréquente Communion.

Secondement, que c'eſt le libertinage, & l'indévotion, qui ont aboli la fréquente Communion. *Pris d'un Sermon du P. Eſtienne Chamillart ſur ce ſujet.*

Sur les Communions sacrileges. On peut faire voir les abymes d'iniquité où conduisent les Communions criminelles. XXII.

Prémier point, il suffit à un homme de rompre indignement ce pain de vie, pour tomber insensiblement dans l'infidelité.

Second, il doit craindre de devenir bien-tôt un impie, & un homme sans religion.

Troisiéme, il doit apprehender de se voir bien-tôt un impudique: en trois mots, perdre la foy, n'avoir horreur d'aucune impiété, se plonger dans toutes sortes d'ordures, sont trois effets presque inévitables d'une mauvaise Communion. *Le même dans un Sermon sur ce sujet.*

CE divin Sacrement qu'on appelle communément un Sacrement de vie, devient un Sacrement de mort à l'égard de la plupart. XXIII.

1°. Un Sacrement de mort à l'égard du Fils de Dieu, que l'on fait mourir au dedans de soy.

2°. Un Sacrement de mort à l'égard de nous-mêmes. *L'Autheur des Sermons sur tous les sujets, &c.*

AUTRE dessein de Sermon sur la Communion mauvaise, & sacrilege. XXIV.

Prémier point. La grandeur, & l'énormité de ce crime qui renferme. 1. Une ingratitude monstreuse; 2. Une perfidie horrible; 3. Une prophanation sacrilege de la chose du monde la plus sainte.

Second point. Les suites, & les effets ordinaires de cet horrible crime. 1°. L'aveuglement d'esprit qui fait qu'on ne voit point le danger évident de sa damnation, auquel on s'expose. 2°. L'endurcissement de cœur que rien n'est capable d'amolir, témoin celui de Judas. 3°. Enfin le desespoir, & l'impénitence. Car à la mort quelle espérance peut-on avoir en ce Dieu qu'on a trahi, & qu'on a fait mourir d'une maniére plus cruelle que ne firent les Juifs.

SUR le même sujet de la mauvaise Communion, il faut montrer, 1°. Que c'est un grand péché; 2°. Que c'est le péché de bien des gens; 3°. Que c'est le péché, dont Dieu tire une plus terrible vengeance. XXV.

Pour le prémier point; c'est outrager le Fils de Dieu dans son propre corps, & prophaner la chose la plus sacrée. Voyez comme Dieu veut qu'on traite les choses saintes, les Temples, les Autels. C'est se rendre coupable de son sang, & de sa mort.

Pour le sécond; c'est le péché de bien des gens, & souvent de ceux qui crient le plus haut contre les Communions indignes; & l'on pourroit dire de plusieurs ce que le Sauveur dit à l'occasion de Judas: *Ecce qui intingit mecum manum in catino. Ecce:* C'est ce Juge inique, & corrompu. *Ecce:* C'est ce debauché, & ce voluptueux, qui n'est pas résolu de renoncer à ses débauches, & de quitter l'occasion: c'est cette mondaine; cet hypocrite. *Matth. 14.*

Pour ce qui est du troisiéme, rien n'est plus aisé que de le justifier, par les terribles châtimens que Dieu exerce sur eux dans le temps, & dans l'éternité, sur l'ame, & sur le corps &c.

SUR la mauvaise Communion. XXVI.

Prémier P. Comme rien n'honore plus Dieu qu'une bonne Communion, rien aussi ne le deshonore davantage qu'une mauvaise, & sacrilege.

Second. Il n'y a point de crime qui offense Dieu plus outrageusement.

Troisiéme. Il n'y en a point que Dieu pardonne plus difficilement. *P. Nepveu, Tom. 2. de ses Réfléxions Chrétiennes.*

PARAGRAPHE SECOND.

Les sources, où l'on peut trouver dequoy remplir ces desseins, & les Autheurs qui en traitent.

Les saints Peres.

Saint Cyprien, *Serm. de Lapsis*, parle de l'énormité du crime de ceux qui communient indignement.

Saint Augustin, *Epist.* 118. *ad Januarium*, déclare nettement son sentiment sur les communions rares & fréquentes, & donne de judicieuses regles sur cela.

Le même, ou l'Autheur des Sermons *ad Fratres in Eremo*, serm. 37. montre avec quelle pureté on doit reçevoir ce Sacrement, par l'exemple des prêtres payens d'Ethiopie.

Origene, Homel. 13. sur le Lévitique, parle de la disposition avec laquelle on doit reçevoir l'Eucharistie.

Le même dans l'Homel. 35. sur saint Matthieu, parle de ceux qui la reçoivent avec un mauvais dessein.

Saint Basile, *Homil.* 1. *de Baptismo*, invective contre ceux qui reçoivent le sacré Corps du Sauveur en mauvais état, & montre avec quelles dispositions il faut le reçevoir.

Saint Jérome dans l'Apologie pour les Livres contre Jovinien, dit son sentiment sur la coûtume qui étoit à Rome de son temps, de communier tous les jours.

Le même, *l.* 2. *in cap.* 9. *Zacharia*, expliquant ces paroles, *quid bonum ejus, & quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum?* parle des effets propres de cette divine nourriture.

Saint Ambroise dans les livres *de Sacramentis*, & particulierement dans le cinquiéme liv. dit de belles choses sur les dispositions qu'il faut apporter à ce Sacrement, sur ses effets, & sur la fréquente Communion.

Saint Grégoire, *l.* 3. *in cap.* 4. *primi Regum*, sur ces paroles, *percussit autem Dominus de viris Bethsamitis eò quod vidissent arcam Domini*, parle fort au long de ceux qui traitent indignement, ou peu respectueusement les sains Mysteres.

Saint Bernard, *Serm. de Cœna Domini*, fait voir les effets de ce Sacrement; & comme nous lui sommes redevables de la victoire de nos vices & de nos passions.

Saint Chrysostome, Tom. 5. Homel. 61. montre que celui qui ne veut pas reçevoir la Communion, ne mérite pas d'assister aux priéres communes des fideles.

Le même, Homel. 3. sur l'Epître aux Ephésiens, montre que nous devons approcher avec respect de la sainte Table, & que nous ne devons point refuser de nous y trouver.

Le même dans l'Homelie 17. sur l'Epitre aux Hebreux, montre qui sont ceux qui s'en doivent approcher plus souvent, & plus rarement.

Le même, dans l'Homelie 7. sur le ch. 2. de saint Matthieu, compare ceux qui communient en état de péché, à Herode, qui feignit de vouloir venir adorer le Messie, après que les Mages l'auroient trouvé.

Le



Le même, dans l'Homel. 45. sur saint Jean, après avoir établi que c'est le pain de vie, parle des effets qu'il a, & de la force qu'il nous communique, &c.

Le même, dans l'Homel. 24. sur l'Epitre de saint Paul aux Corinth, montre avec quelle disposition il faut en approcher.

Le même, Homel. 28. expliquant ces paroles de saint Paul, montre l'énormité du crime de ceux qui communient indignement; & fait le même au sermon 3. sur l'Epître de saint Paul aux Ephésiens.

Le même, dans l'Homel. 60. au peuple d'Antioche, montre avec quelle pureté nous devons approcher de cet auguste Sacrement.

Le même dans l'Homel. 5. sur la prémiere à Timothée montre que pour approcher de la sainte Table, il faut moins avoir égard à la longueur du temps que l'on n'a pas communié, qu'à l'état de nôtre conscience.

Les Livres spirituels.

Thomas à Kempis, l. 4. de l'Imitation de JESUS-CHRIST.

Denis le Chartreux *in Operibus Minor. tom.* 2.

Louys de Grenade.

Alphonse Rodriguez part. 2. de la Perfect. traité. 7.

Louis Du Pont. tom. 1. de la Perfect. traité 4.

Saint François de Sales dans l'Introduction à la Vie devote, part. 2. ch. 20. & 21.

Recupitus. *de signis Predest. &c. signo decimo.*

Le Pere Noüet dans ses Méditations sur la Vie de JESUS-CHRIST dans le saint Sacrement.

Le Pere Nepveu dans les Entretiens durant l'Octave du Saint Sacrement.

Le même dans ses Réfléxions Chrétiennes. tom. 2. & tome. 4.

Nicolaus Lancicius. *Opusculo spirituali 14. de Efficacia Eucharistiæ.*

Le Pere Antoine de Saint Martin de la Porte, dans la Conduite de la grace, derniére partie : où il fait voir que la fréquente Communion est un puissant moyen pour impétrer la grace finale ; & quelle doit être la préparation à cette fréquente Communion.

Le Pere Paul de Barry dans la Solitude de Philagie, 10. jour.

Le Pere Croiset, tom. 2. de ses Réfléxions spiritüelles, parle des dispositions nécessaires pour communier tous les jours.

Le Pere Caussin, dans la Cour Ste, liv. 3. sect. 12. traite de la Prat. de la Cõmunion.

Le Catéchisme du Concile de Trente lors qu'il parle du Sacrement de l'Eucharistie.

Il y a une infinité de livres spirituels, en toutes les langues, qui contiennent des traitez, des conduites, & des pratiques pour bien communier. Il seroit impossible de les marquer tous : mais je ne puis en ometre un qui paroît depuis peu, composé par le R. P. Vaubert de la Compagnie de JESUS, intitulé, *Traité de la Communion, ou Conduite pour communier saintement*; dans lequel est traité d'une maniere également solide & onctueuse, tout ce qu'on peut souhaiter sur ce sujet.

Les Prédicateurs.

Sans parler des plus anciens qui dans les Octaves qu'ils nous ont laissées, n'ont pas omis de parler de la Communion ; voicy ceux ou l'on trouvera plus de choses du goût de nôtre temps.

Le Pere Castillon dans son octave sur les desseins de JESUS-CHRIST dans l'institution du Saint Sacrement de l'Autel, a un sermon de la fréquente Communion.

Le Pere De la Rüe, ferm. pour le jour des Rameaux.

Le même, dans le dernier fermon de fon Octave, confidere l'Eucharistie comme un pain & un viatique, pour nous foûtenir en la vie & en la mort.

Le Pere De Lingendes, dans le 2. fermon de fon Octave écrite en latin, parle des effets de ce facrement; d'où il conclut que c'eft un facrement d'amour.

Le même, dans le 7. fermon, explique l'union qui eft entre le Corps du Fils de Dieu, & celui qui le reçoit.

Monfieur Biroat, dans fon Octave, quoy qu'il ne parle pas expreffément de la Communion, a neanmoins bien des chofes qui y conviennent.

L'Auteur des difcours chrétiens, dans le 5. fermon de l'octave, traite des bonnes & des mauvaifes Communions; & dans le 7. montre que l'Euchariftie eft un trefor de colere pour ceux qui s'en approchent indignement.

Le Pere Texier a auffi dans fon Octave quelques fermons fur ce fujet.

Reina, Auteur Italien traduit en Latin, fermon 35. de fon carême, parle de la vie divine que ce divin Sacrement nous communique; & de plufieurs autres chofes qui regardent la Communion.

L'auteur des fermons fur tous les fujets de la Morale chrétienne, a pris pour fujet de fon Octave du faint Sacrement, tout ce qui regarde uniquement la Communion: fçavoir la préparation qu'il y faut apporter; l'accueil que nous devons faire au Fils de Dieu; de la fréquente Communion, le fruit que nous en devons retirer; & de la mauvaife communion, &c.

Tous ceux qui ont fait imprimer des Octaves fur le faint Sacrement ont quelque fermon fur ce fujet, comme le plus moral, & le plus fructueux.

Ceux qui ont fait des recueils fur cette matiere

Tous ceux qui ont fait des lieux communs fur les matiéres de piété, n'ont eu garde d'omettre celle cy. Voicy ceux qui en ont traité plus au long & plus en particulier.

Louis de Grenade. *Titul. Euchariftia*, dans fes lieux communs.

Bufée a mis en ordre dans fix chapitres de fon *Viridarium*, tout ce qu'il a pu trouver fur la Communion. tit. *Euchariftia*.

Labatha s'eft encore plus étendu que les autres fur ce fujet. *Tit. Euchariftia*.

Raynerius de Pifis. *Tit. Euchariftia*.

Drexellius. *in rofis*, felect. part. 2. c. 8.

Lohner. *Tit. Euchariftia*.

PARAGRAPHE TROISIE'ME.

Passages, Exemples, & Applications de l'Ecriture sur ce sujet.

Panis cor hominis confirmet. Psalm. 102.
Calix meus inebrians quàm praclarus est! Psalm. 22.

Calicem salutaris accipiam, & nomen Domini invocabo. Psalm. 115.

Edent pauperes & saturabuntur, & laudabunt Dominum qui requirunt eum, vivent corda eorum in saculum saculi. Psalm. 21.

Et ambulavit in fortitudine cibi illius quadraginta diebus & 40.noctibus. 3. Reg.c. 19.

Venite, comedite panem meum, & bibite vinum quod miscui vobis. Prov. 9.

Angelorum escâ nutrivisti populum tuum, & paratum panem de cœlo prastitisti illis, sine labore, omne delectamentum in se habentem, & omnis saporis suavitatem. Sapient. 16.

Quid enim bonum ejus est, & quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, & vinum germinans virgines. Zachar. 9.

Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. Isaiæ 18.

Coinquinabar in medio eorum. Ezech. 22.

Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem saculi. Matth. 28.

Nisi manducaveritis carnem filii hominis, & biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis. Joan. 6.

Panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vitâ. Ibidem.

Hic est panis de cœlo descendens, ut si quis ex ipso manducaverit, non moriatur. Joan. 6.

Qui manducat meam carnem, & bibit meum sanguinem, habet vitam aternam; & ego ressuscitabo eum in novissimo die. Ibid.

Caro mea verè est cibus, & sanguis meus verè est potus. Ibidem.

Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in aternum. Ibidem.

Probet autem seipsum homo, & sic de pane ille edat, & de calice bibat. 1. ad Corinth. c. 11.

Quotiescumque manducabitis panem hunc & calicem bibetis, mortem Domini annunciabitis donec veniat. Ibidem.

Quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indignè, reus erit

LE pain qui fortifie le cœur de l'homme.
Que mon calice qui a la force d'enyvrer est admirable!

Je prendrai le calice du salut & j'invoquerai le nom du Seigneur.

Les pauvres mangeront, & ils seront rassasiez; & ceux qui cherchent le Seigneur, le loüeront, leurs cœurs vivront dans toute l'éternité.

Elie étant fortifié par cette nourriture marcha 40. jours & 40. nuits.

Venez, mangez le pain que je vous donne, & buvez le vin que je vous ai préparé.

Vous avez donné à vôtre peuple la nourriture des Anges; vous leur avez fait pleuvoir du ciel un pain préparé sans aucun travail, qui renfermoit en soi tout ce qu'il y a de délicieux, & tout ce qui peut être agréable au goût.

Qu'est-ce que le Seigneur a de bon & d'excellent, sinon le froment des Elus, & le vin qui germe les Vierges?

Vous puiserez avec joye les eaux salutaires de la grace dans les sources du Sauveur.

J'étois déshonoré honteusement au milieu d'eux.

Je serai toûjours avec vous jusqu'à la consommation des siecles.

Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ne buvez son sang vous n'aurez point la vie en vous.

Le pain que je donnerai, c'est ma chair que je dois donner pour la vie du monde.

Voicy le pain qui est descendu du Ciel, afin que celui qui en mange ne meure point.

Celui qui mange ma chair, & boit mon sang, a la vie éternelle; & je le ressusciterai au dernier jour.

Ma chair est véritablement viande, & mon sang est véritablement breuvage.

Celui qui mangera ce pain, vivra éternellement.

Que l'homme donc s'éprouve soy-même, & qu'il mange ainsi ce pain & boive ce calice.

Toutes les fois que vous mangerez ce pain, & que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.

Quiconque mangera de ce pain, ou boira de cette coupe indignement, sera coupable de cri-

Corporis & Sanguinis Domini. Ibidem.

Qui manducat & bibit indignè judicium sibi manducat & bibit, non dijudicans Corpus Domini. Ibidem.

Calix benedictionis cui benedicimus, nonne communicatio sanguinis Christi est? & panis quem frangimus, nonne participatio Corporis Domini est? 1. ad Corinth. 10.

Non potestis calicem Domini bibere, & calicem dæmoniorum: non potestis mensæ Domini participes esse, & mensæ dæmoniorum. Ibid.

Sicut misit me vivens Pater, & ego vivo propter Patrem; & qui manducat me, & ipse vivet propter me. Joan. 6.

Erant perseverantes in communicatione fractionis panis. Act. 2.

Irritam quis faciens legem Moysi, sine ulla miseratione moritur: quantò putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculcaverit, & sanguinem testamenti pollutum duxerit. Ad Hebr. 10.

Nauseat anima nostra super cibo isto levissimo. Numer. 21.

Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. Luc. 11.

Aruit cor meum; quia oblitus sum comedere panem meum. Psalm. 101.

me contre le corps & le sang de JESUS-CHRIST.

Celui qui en mange & en boit indignement, mange & boit sa condamnation, faute de discerner le Corps du Seigneur.

N'est il pas vrai que le calice de bénédiction, que nous bénissons, est la Communion du sang de JESUS-CHRIST? & que le pain que nous rompons est la Communion du Corps du Seigneur?

Vous ne pouvez pas boire le calice du Seigneur, & le calice des demons; vous ne pouvez pas participer à la table du Seigneur & à la table des demons.

Comme mon Pere qui m'a envoyé est vivant, & que je vis par mon Pere; de même celui qui me mange vivra aussi par moy.

Ils perseveroient dans la communication de la fraction du pain.

Celui qui viole la Loi de Moïse est condamné à mort sans miséricorde: combien donc croyez-vous que celui-là sera jugé digne d'un plus grand supplice, qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, & aura tenu pour une chose vile & profane le sang de l'alliance?

Nôtre ame est déja degoutée de cette viande si légere.

Donnez-nous aujourd'hui nôtre pain de chaque jour.

Mon cœur s'est desséché, parce que j'ai oublié de manger mon pain.

Exemples, ou Figures de l'Ancien Testament.

La Manne, figure de l'Eucharistie.

Tout le monde sçait que la Manne a été une des principales figures de l'Eucharistie; le Fils de Dieu même l'insinuë, lors qu'il donne la préference au pain céleste & vivant, qu'il veut donner aux hommes dans la nouvelle Loy, sur cet ancien pain fait de la main des Anges. La ressemblance de ces deux mets celestes se trouve particuliérement dans leurs effets, entant que la Manne avoit toutes sortes de goûts, comme a maintenant l'Eucharistie; l'une pour le corps, & l'autre pour l'esprit: mais le Sauveur y a mis cette différence, que la manne ne garantissoit point les Israëlites de la mort; au lieu que l'Eucharistie donne droit à nos corps de ressusciter un jour, & à nos ames, de vivre de la vie de la grace, & de la gloire: *Patres vestri manducaverunt manna, & mortui sunt, qui manducat hunc panem vivet in æternum.* (Joan. 6.)

De l'Arche d'Alliance, autre figure.

L'Arche de l'Ancienne Alliance, a aussi été la figure du Sacrement de la nouvelle. Cette arche étoit la consolation des Peuples, leur refuge, & leur force, lors qu'ils étoient pressez par leurs ennemis: cependant elle causa la perte des Bethsamites, & Dieu en extermina plus de cinquante mille, parce qu'ils la regarderent avec peu de révérence. Oza fut aussi frappé de mort, dans l'instant même, parce qu'il eut la témerité d'étendre la main pour la soûtenir: mais Obededom la vit dans sa maison avec un sort bien différent;

& le Seigneur le combla de bénédictions & de prospéritez, pour recompenser la pieté, & la religion, avec laquelle ce saint Israëlite l'avoit reçûë. Ce sont des instructions pour nous. Car si Dieu a traité avec tant de rigueur ceux qui n'ont pas rendu à la figure tout le respect qui lui étoit dû; de quelle sévérité n'usera-t-il point à légard de ceux qui n'auront pas pour la réalité cette religion profonde, qu'elle exige de tous ceux qui en approchent: & que n'est-on pas obligé de faire, pour ne pas changer en un poison funeste, ce qui nous est donné pour le remede de tous nos maux, & pour ne point trouver malheureusement la mort dans la source de la vie?

Le Festin d'Assuerus dura la moitié d'une année sans discontinuer; & l'Ecriture remarque que cette derniére circonstance fit admirer la magnificence de ce Prince par toute la terre. Le festin de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie ne durera pas un an, mais il durera jusqu'à la consommation des siécles: *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* Quelque magnificence qu'il y eût dans le festin d'Assuerus, & qu'il puisse y avoir dans ceux que l'on fait dans ce monde, il faut toûjours avoüer que leur peu de durée en rend la joye fort imparfaite; il n'en est pas ainsi du festin du Fils de Dieu, puisqu'il durera jusqu'à la fin des siécles. S'il ne duroit qu'un jour, on pourroit peut-être dire que le temps est passé, & qu'il n'est plus permis d'y revenir: mais le temps de ce festin ne passe point; il recommence tous les jours, & il est en nôtre pouvoir de nous servir de cette divine nourriture.

Le Festin d'Assuerus.

Matth. 28.

L'Agneau Paschal a été une autre figure de ce divin Sacrement, & qui n'est pas moins connuë que la prémiere. On sçait avec quelle cérémonie il étoit prémierement immolé, & ensuite mangé avec des pains sans levain; ce qui représente l'Eucharistie, en qualité de sacrifice, & de Sacrement, & de nourriture; en quoy cette figure paroît plus noble que les autres, puisqu'elle représente tous les rapports sous lesquels on peut considérer l'Eucharistie.

L'Agneau Pascal.

Quand Dieu se manifesta la prémiere fois sous l'image d'un buisson ardent, Moïse surpris, & étonné de cet objet, voulut d'abord s'en approcher, pour en reconnoître plus particulierement la merveille; mais dans ce moment il ouit une voix qui lui dit: *Solve calceamenta pedum tuorum; locus in quo stas, terra sancta est.* Dieu voulut d'abord arrêter le mouvement téméraire, & précipité, qui portoit Moïse vers le buisson; parce que quand il s'agit de sa présence, l'homme ne sçauroit jamais apporter trop de précaution, ni agir avec trop de retenuë; & quant au commandement qu'il lui fit de déchausser ses souliers, il est constant que sous la figure de cette action corporelle, il voulut lui commander une sanctification intérieure: car c'est autant que s'il lui eût ordonné de se dépoüiller de tout ce qu'il pouvoit avoir de bas, & de terrestre, & de se purifier de ses anciennes soüillures. Ce qui nous apprend avec quelle pureté nous devons approcher de l'Eucharistie, où le Fils de Dieu est présent d'une maniére toute autre que dans le buisson où il se fit voir à Moïse: puisque son corps, & son sang y sont réellement & véritablement présens; & en suite, sa personne, & sa divinité. D'où l'on doit juger combien il est nécessaire de le recevoir avec le recueillement de toute nôtre ame, & l'élevation de toutes nos pensées au

La figure du Buisson ardent nous représente la maniere dont il faut approcher du Sacrement de l'Eucharistie.

Exod. 3.

dessus de toutes les choses terrestres ; & faisant une réflexion sincere sur nous-mêmes, pour voir si nous ne sommes pas indignes d'approcher de cette divine table.

Le Pain que mangea Elie, & qui lui donna des forces.

Souvenons-nous de ce qui arriva au Prophete Elie. Il fuyoit les persécutions de la cruelle Jésabel, & aprés avoir erré dans une solitude affreuse sans nul rafraichissement, fatigué du chemin, épuisé de forces, il se coucha à terre pour prendre un peu de repos. N'est-ce pas là une peinture naïve de l'état où se trouvent tous les jours une infinité de Chrétiens ? A peine ce Prophete fut-il endormi, qu'un Ange le réveilla, en lui criant: levez-vous & mangez: Il obéït, & si-tôt qu'il eût gouté d'un pain cuit sous la cendre, qu'il trouva auprès de sa téte, ses forces revinrent, il marcha sans peine, jusqu'à la montagne d'Oreb. On peut dire la même chose aux ames foibles, & languissantes : Levez-vous, prenez, & mangez ce pain céleste de l'Eucharistie, dont le pain d'Elie n'étoit que la figure, & vous vous sentirez fortifiez; vous marcherez à grands pas dans les sentiers de la vertu; vous vous éleverez à la plus sublime perfection représentée par cette montagne, dont le nom signifie vision de Dieu. Il est vray que ce Prophete, après avoir mangé la prémiere fois de ce pain, retomba dans son assoupissement ; mais l'Ange lui ordonna d'en manger de nouveau : pour nous apprendre que si une Communion ne réchauffe pas entierement nôtre cœur, nous devons la réiterer jusqu'à ce que nous ayons rallumé nôtre prémiere ferveur.

Quelques figures qui montrent avec quelle pureté il faut approcher de ce Sacrement. *Levitic. 22.*

Nous voyons dans le Lévitique, que celui qui étant immonde, avoit la hardiesse de participer aux victimes sanctifiées par l'offrande, que les enfans d'Israël en avoient faite au Seigneur, étoit condamné à mort : *Omnis homo qui accesserit ad ea que consecrata sunt, & qua obtulerunt filii Israël Domino, in quo est immunditia, peribit coram Domino.* Nous lisons dans les Nombres, que les enfans d'Aaron, pour avoir porté sur l'Autel un feu étranger, furent consumez par une flâme vengeresse qui en sortit. Nous trouvons dans le second de Roys, qu'Oza, pour avoir eu la hardiesse de toucher l'Arche, n'étant pas Prêtre, fut mis à mort par le Seigneur, qui ne put souffrir des mains si hardies, quoy qu'elles ne fussent étenduës que pour le soûtien de l'Arche qui chanceloit. Combien donc plus justement méritent la mort, ceux qui participent indignement, non à la chair morte des agneaux, & des taureaux, mais à la chair vivante, immortelle, & divine de Jesus-Christ ?

Exemples & Paraboles du Nouveau T. stament.

La parabole de celui qui étoit entré au Festin sans avoir la Robe Nuptiale.

Pour assister à ce festin céleste, & Communier dignement, il faut être en grace, & avoir la charité. Nous en avons une belle figure dans la parabole de l'Evangile, où celui qui étoit entré au Festin des Nopces sans avoir la Robe Nuptiale, en fut chassé honteusement. Le Roy ne pouvant souffrir l'insolence qu'il avoit euë de se présenter à sa table, en si mauvais état, commanda qu'on l'en arrachât avec violence, & qu'on le jettât mains, & pieds liez dans les ténébres extérieures. C'est la charité qui est cette robe Nuptiale, dont il se faut revétir pour entrer dans la Salle du céleste Banquet, si l'on ne veut encourir l'indignation de celui qui nous y invite, & s'exposer aux plus ter-

ribles châtimens. Et il ne faut pas qu'elle soit parfaite pour être admis à cette Table.

C'est ce que le Sauveur nous enseigne, quand sous la parabole d'un Pere de famille, qui invite à son festin les Malades, les Aveugles, & les Boiteux ; il appelle à sa sainte table ceux même qui sont encore imparfaits : c'est ce que nous enseigne l'ancienne pratique de l'Eglise, qui donnoit la Communion aux petits enfans, & à tous les adultes, le même jour qu'ils étoient baptizés, & aux heretiques le jour qu'ils étoient réconciliez. Car il est évident que ni les uns ni les autres n'étoient point encore arrivez à une haute perfection ; & quand on la différoit à certains pécheurs, long temps après leur confession, ce n'étoit point que l'Eglise jugeât qu'il fallût avoir une perfection extraordinaire pour communier ; mais c'étoit pour s'asûrer de la sincérité de leur conversion, & pour leur donner, par une si rigoureuse punition, plus d'horreur de leurs crimes.

Il n'est pas absolument nécessaire pour communier d'être parfait.

Le malheureux Judas est un exemple terrible pour ceux qui communient indignement : *& post buccellam introivit in eum satbanas.* Il n'eut pas plutôt reçû indignement le corps de son maître, qu'il fut livré à la puissance du démon, qui en prit une nouvelle possession. Avant ce péché, le Fils de Dieu lui avoit donné de puissantes inspirations pour le retirer de l'avarice à laquelle il étoit enclin ; il lui avoit donné le pouvoir de faire des miracles, il l'avoit comblé de ses faveurs & de ses graces : mais dès qu'il eut l'insolence de manger son Corps, & de boire son Sang en état de péché, il fut livré au pouvoir de Sathan. Le Fils de Dieu permit que le Demon s'emparât de lui, & qu'il le portât ensuite à trahir son maître, & le poussât enfin dans le désespoir, pour faire comprendre à tout le monde la grandeur de son crime, par la grandeur de son châtiment.

Punition de ceux qui communient indignement dans l'exemple de Judas. *Joann.* 13.

APPLICATIONS.

In quocunque die comederis ex eo, morte morieris. Genes. 2.

Le démon tient à nôtre égard une conduite opposée à celle qu'il a tenuë avec tant de succès à l'égard de nos prémiers parens. Dieu leur ayant défendu sous peine de mort, de manger d'un certain fruit, le démon entreprit de leur persuader qu'au lieu de mourir en le mangeant, ils deviendroient des dieux : & par malheur, il ne réüssit que trop bien dans son entreprise. Mais le Sauveur, pour nous attirer à la communion, nous assûre que ce pain céleste nous communiquera une vie immortelle & divine ; & nous menace de la mort, si nous n'en usons. Or que fait le démon, pour s'opposer en tout aux desseins du Fils de Dieu ? il fait accroire à plusieurs que s'ils le mangent, ils y trouveront la mort : parce qu'ils ne sont pas dignes d'en approcher. *C'est une remarque tirée de l'Abbé Rupert.*

Le démon nous détourne tant qu'il peut de la Cõmunion.

Le démon tenta encore nos prémiers Peres, en leur disant: mangez ce fruit, & vous serez comme des dieux : *Eritis sicut dij.* Ils le crurent préférablement à la parole de Dieu même, qui les avoit menacez de la mort, au moment qu'ils en gouteroient. Pour remedier à ce désordre, le Sauveur nous tente à son tour, & nous dit : mangez mon corps, buvez mon sang, & vous deviendrez des

C'est par la Communion qu'on devient semblable à Jesus-Christ

Jenes. 1. dieux. En effet ce pain céleste est d'une nature bien différente de celle du pain ordinaire. Nous ne le changeons pas en nôtre substance, quand nous le prenons : c'est lui au contraire qui nous change ; ce qui se doit entendre moralement dans ce sens, qu'il nous rend semblables à lui. C'est la pensée de S. Augustin, qui fait dire au Sauveur : *Non ego mutabor in te, sed tu mutaberis in me.*

L'humilité ne nous doit pas empêcher de cómunier. *Exi à me, quia homo peccator sum.* Luc. 5. Ce furent les paroles que dit l'Apôtre saint Pierre, quand il se défendit par une humilité hors de saison, de l'honneur que son Maître lui vouloit faire en lui lavant les pieds. Ce sentiment est bon & juste dans un Chrétien que le Fils de Dieu invite à sa table : mais il ne doit pas le détourner d'en approcher, & d'y recevoir son Sauveur ; autrement ce séroit s'exposer à la menace qu'il fit à ce même Apôtre : *si non lavero te non habebis partem mecum.* Joann. 13. Jugeons-nous toûjours indignes de cette grace; mais quand nous pouvons la recevoir, ne nous en privons pas. *C'est le sentiment de l'auteur du livre de l'Imitation de Jesus-Christ.*

Qui manducat meam carnem, & bibit meum sanguinem, in me manet, & ego in eo. Joann. 6. Celui mange ma chair, & qui boit mon sang, demeure en moi, & je demeure aussi en lui. Il faut conclure de ces paroles que cette viande, & ce breuvage sont bien autrement unis à nôtre substance, que ne le sont nos alimens ordinaires. Car quoy que l'on dise, que celui qui prend quelque nourriture, l'a au dedans de soy, on ne s'est jamais avisé de dire, qu'il demeure dans cette nourriture : on parleroit même improprement, si l'on disoit que cette nourriture demeure en lui, puisqu'elle est corruptible, & qu'elle se convertit en sa substance.

De la communion Indigne. *Adhuc esca eorum erant in ore ipsorum; & ira Dei ascendit super eos.* Psal. 77. On peut dire de ceux qui communient indignement, ce que le Prophete Royal dit des Israëlites ; lors que, dégoutez de la manne que Dieu leur avoit donnée pour les nourrir dans le désert, ils demanderent d'autres viandes, & regreterent celles qu'ils avoient quitées dans l'Egypte : sçavoir que la colere de Dieu éclata sur eux, quand ils avoient encore dans la bouche les viandes qui leur avoient été envoyées par un miracle. En effet dans l'instant même que l'on reçoit en état de péché mortel, ce mets sacré, on mange son jugement, & sa propre condamnation. Vous diriez que comme les choses qui nous servent de nourriture, s'incorporent & s'unissent si étroitement à nous, qu'il est impossible ensuite de les en séparer, ainsi la colere de Dieu, dont nôtre jugement & nôtre condamnation sont le propre effet, demeure comme attachée à nôtre propre personne, par une sacrilege communion.

Changement que fait en nous une bonne Communió. *Caro mea verè est cibus, & sanguis meus verè est potus. Joan. 6.* Saint Ambroise au l. 5. des Sacremens, ch. 4. fait mention de deux sortes de transmutations dans cet adorable mystere, & même prétend que l'une sert de preuve à l'autre. La prémiére est un changement miraculeux de la substance du pain & du vin, en la substance du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST : & la 2. qui pour n'être que morale ne laisse pas d'être miraculeuse, & au dessus des forces de la nature, est un changement du viel homme en l'homme nouveau ; puis qu'après une bonne Communion, on change de mœurs, de conduite, de désirs, d'affections ; on quitte ses vielles habitudes, & on en prend de toutes contraires ; ce qui a fait dire à saint Augustin : *perit quodammodo humana mens, & fit divina. In Psalmum.* 35.

Voicy

Voicy encore quelques passages de l'Ecriture dont on peut faire une heureuse application à ce sujet.

Si vel vestimentum ejus tetigero salva ero. Marc. 5.

Qui intingit mecum manum in paropside, hic me tradet. Matth. 26.

Ecce tetigit hoc labia tua. Isaiæ 6.

PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

Pensées & Passages des saints Peres sur ce sujet.

Dum caro Corpore & Sanguine Christi vescitur, de Deo anima saginatur. Tertul. de resurrect. carn. c. 8.

Pendant que nôtre chair est nourrie du Corps & du Sang de Jesus-Christ, l'ame est pour ainsi dire engraissée de Dieu même.

Hunc panem dari quotidie postulamus, ne dum absentes, & non communicantes à cœlesti Pane prohibemur, à Christi Corpore separemur. Cyprian. de Orat. Dominicâ.

Nous demandons tous les jours à Dieu ce pain, de peur qu'en étant séparez, & ne le recevant point dans la Communion, nous ne soyons en même temps séparez du Corps mystique de Jesus-Christ.

Timendum est & orandum, ne, dum quis abstinens separatur à Christi Corpore, procul remaneat à salute; comminante ipso, & dicente, nisi manducaveritis Carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis. Idem. Ibidem.

Il y a à craindre que celui qui s'abstient de la Communion, & se sépare du Corps du Sauveur, ne s'éloigne en même temps du salut éternel; vû que lui-même menace, & déclare que si vous ne mangez la Chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous-mêmes.

Mens deficit quam recepta Eucharistia non erigit. Idem. Epist. 30.

Il faut que l'ame soit dans une entiere défaillance, lorsque la divine Eucharistie ne l'excite & ne la releve pas.

Quos excitamus & hortamur ad prælium, non inermes nudosque relinquimus, sed protectione Corporis & Sanguinis Christi munimus. Idem. Epist. 45. ad Cornel.

Nous n'exposons pas sans armes, & dénüez de tout secours ceux que nous exhortons à combatte contre les tyrans & les persécuteurs; mais nous les munissons de la protection du Corps & du Sang de Jesus-Christ.

Eucharistia fidelem à se alienat, & ex terreno facit cælestem. Idem. l. 2. Epist. Epist. 3. ad Cæcil.

L'Eucharistie éleve le fidele au dessus de lui-même, & d'un homme terrestre en fait un homme tout céleste.

Qui sumit Eucharistiam indignè, reus est carnis Dominicæ, ac si Dominum occidisset, & Sanguinem ejus fudisset. Idem. Tract. de lapsis.

Celui qui reçoit indignement l'adorable Eucharistie, est coupable de la Chair du Seigneur; comme s'il lui avoit donné la mort, & s'il avoit versé son sang.

Quomodo morietur cui cibus vita est? Ambrol. serm. 18. in Psalm. 118.

Comment celui là pourroit-il mourir éternellement, à qui la vie même sert d'aliment?

Ille panis vitæ æterna, qui animam nostram fulcit. Idem in Psalm. 118.

C'est le pain de la vie éternelle, qui nourrit & soûtient nôtre ame.

Christus mihi cibus, Christus mihi potus: non jam ad satietatem mei annuos expecto proventus: Christus mihi quotidie ministratur. Idem. Ibidem.

Jesus-Christ est mon aliment, Jesus-Christ est mon bruvage; je n'ay point besoin de revenus chaque année pour me rassasier, puisqu'on me donne tous les jours Jesus-Christ pour nourriture.

Vivificat Corpus Christi, & ad incorruptionem suâ participatione perducit. Cyrill. Alex. l. 3. in Joan. c. 37.

Le Corps de Jesus-Christ est vivifiant, & rend incorruptible ceux qui y participent.

Christus in hoc Sacramento sævientem membrorum legem sedat, collisos redintegrat, perturbationes animi extinguit. Idem. l. 4. in

Jesus-Christ dans ce Sacrement reprime la loy des membres qui se revoltent contre l'esprit, rétablit les forces de ceux qui sont entierement

Joan. cap. 17.

Quemadmodum si quis igne liquefactam ceram alteri cera similiter liquefacta ita miscuerit, ut unum quid ex utrisque factum videatur: sic communicatione Corporis & Sanguinis Christi, ipse in nobis est, & nos in ipso. Idem. l. 10. c. 13.

Communicare per singulos dies, & participare de sacro Corpore & Sanguine Christi, pulchrum est & valde utile, ipso manifestè dicente: qui manducat meam Carnem & bibit meum Sanguinem, habet vitam aternam. Basil. ad Cæsariam Patriciam.

Quid est proprium eorum qui manducant panem & bibunt poculum Dei? Ut jam non sibi vivant, sed ei, qui pro ipsis mortuus est. Idem.

Convenistis frangentes panem unum, qui pharmacum immortalitatis est, antidotum ne moriamur, sed vivamus semper in Jesu Christo. S. Ignatius Martyr. Epist. ad Ephes.

Dedi eis esum Corporis mei, ipse & cibus & conviva. Hieronym. in cap. 11. Oseæ.

Corpus nostrum consequitur immortalitatem, Corporis Christi immortalitati conjunctum. Greg. Nyss. orat. Catech. c. 37.

Deifica Communio. S. Dionys. l. de Eccles. Hierarch. c. 1.

Æterna vita esca. Hilarius de Trinit.

Punici Christiani, sacramentum Corporis Christi nihil aliud quam vitam vocant. August. l. de merit. & remiss. c. 24.

Corpore & sanguine, quo quotidie in Ecclesia pascimur & potamur, participes unius summa charitatis efficimur. August. ibid. c. 14.

Non quod videtur, sed quod creditur, pascit. Idem. contra Faustum.

Ille non audet honorando sumere, & ille honorando, non audet ullum diem pratermittere; contemptum solum non vult cibus iste. Idem. tract. 60. in Joannem.

Peccata, si non tanta sunt, ut excommunicandus quisque videatur, non debet se à quotidianâ medicinâ Dominici Corporis separare. Idem. Ibidem.

Quotidie Eucharistia Communionem percipere, nec laudo, nec reprehendo: omnibus tamen Dominicis diebus suadeo & hortor; si tamen mens sine voluntate peccandi sit. Author lib. de Eccles. dogmat. qui tribuitur Augustino.

Accipe quotidie, quod quotidie tibi prosit; sic vive, ut quotidie merearis accipere. Qui

affoiblis, & calme les troubles de l'esprit.

Comme quand on mêle une cire fonduë & liquifiée par le feu, avec une autre toute semblable, en sorte que des deux il ne s'en fait qu'une; de même par la Communion du Corps & du Sang de Jesus-Christ, il est dans nous & nous dans lui.

Communier tous les jours, & participer au Corps & au Sang de Jesus-Christ, c'est une chose bonne & tres-utile; puisque lui même nous dit expressément: celui qui mange ma Chair & qui boit mon Sang a la vie éternelle.

Quelle est l'obligation particuliére de ceux qui mangent le pain, & qui boivent la coupe du Seigneur? C'est de ne plus vivre pour eux, mais pour celui qui est mort pour eux.

Dans les assemblées des fideles, vous rompez un seul & même pain, qui est le remede pour obtenir l'immortalité, & l'antidote, qui nous preservant de la mort, nous fait vivre éternellement en Jesus-Christ.

J'ay donné aux hommes mon propre Corps pour aliment, & suis tout ensemble leur mets, & celui qui est à table avec eux.

Nôtre corps acquiert l'immortalité, étant uni à l'immortalité du Corps de Jesus-Christ.

La Communion qui rend un homme tout divin.

C'est un mets qui donne la vie éternelle.

Les Chrétiens de Carthage ne donnent point d'autre nom au Sacrement du Corps de Jesus-Christ, que le nom de Vie.

Par le Corps & le Sang qui nous sert tous les jours de mets & de bruvage dans l'Eglise, nous sommes faits participans d'une charité toute divine.

Ce n'est pas ce que nous voyons & qui tombe sous nos sens, qui nous nourrit dans l'Eucharistie; mais ce que nous croyons & qui est caché.

Celui-là n'ose recevoir ce Sacrement par respect; & celui-cy n'ose passer aucun jour sans le recevoir: ce mets sacré n'improuve que celui qui le méprise.

Si les péchez que nous avons commis, ne sont pas tels qu'on doive exclure une personne de la Communion; on ne doit pas la priver du remede journalier de ses defauts, en la séparant du Corps du Seigneur.

Je n'approuve ni ne blâme la Communion de tous les jours; mais je conseille & j'exhorte d'approcher tous les Dimanches de ce divin Sacrement, pourvû qu'on soit sans péché, & dans la résolution de ne point pécher.

Recevez tous les jours ce qui vous peut être utile tous les jours; vivez de telle sorte que

non meretur quotidie accipere, non meretur post annum accipere. Ibidem.

vous vous rendiez digne de le recevoir tous les jours. Celui qui n'est pas digne de le recevoir chaque jour, n'est pas digne de le recevoir au bout d'une année.

Datum nobis est pignus, in quo sentimus ejus dulcedinem, & desideramus ipsum vitæ fontem, ubi sobriâ ebrietate inundamur. Talis ebrietas non evertit mentem, sed rapit sursum, & oblivionem præstat omnium terrenorum. August. l. de agone christiano.

On nous a donné un précieux gage, où nous ressentons déja la douceur qui nous fait souhaiter la source de la vie, & où étant sobrement enyvrez nous goutons une sainte joye. Car cette yvresse ne trouble point l'esprit; mais l'éleve au dessus de lui-même, & lui fait oublier toutes les choses de la terre.

Dominus Angelorum factus est homo, ut panem Angelorum manducaret homo. Idem serm. 13. de temp.

Le Seigneur des Anges s'est fait homme, afin que l'homme mangeât le pain des Anges.

Illud bibere, quid est nisi vivere? manduca vitam; bibe vitam. Idem Homil. de verbis Dom.

Boire ce saint bruvage, qu'est-ce autre chose que de vivre d'une vie sainte & divine? mangez & buvez la vie même.

Cum cibo & potu, id appetant homines, ut non esuriant neque sitiant; hoc verò non præstat nisi ille cibus & potus, qui eos à quibus sumitur, incorruptibiles facit, & immortales. Idem Tract. 26. in Joannem.

Comme les hommes par les alimens & la boisson ne prétendent autre chose que de ne plus ressentir ni la faim ni la soif, c'est ce qu'ils ne peuvent faire que par le moyen de ce mets divin, & par ce bruvage sacré, qui rendent ceux qui les reçoivent incorruptibles & immortels.

Cibus sum grandiorum: cresce & manducabis me: nec tu me mutabis, sicut cibum carnis, in te, sed tu mutaberis in me. Idem l. 7. Confess.

Je suis la nourriture des Grands: mangez-moy donc, & vous croîtrez, & vous ne me changerez pas en vous, comme on fait les autres viandes, mais vous serez transformez en moy.

In Christi Corpore vita nostra consistit: mutet ergo vitam qui vult accipere vitam; si non mutet vitam, ad judicium accipiet vitam. Idem Serm. de Temp.

Nôtre vie spirituelle se soûtient & subsiste par le Corps de Jesus-Christ. Que celui-là donc change de vie, qui veut recevoir la vie; car s'il ne change de vie & de conduite, il reçoit à sa condamnation ce pain de vie.

Panis iste famem interioris hominis requirit. Idem.

Ce pain céleste veut être pris & mangé avec la faim spirituelle de l'homme intérieur.

Calix tuus inebrians quam præclarus est! Hoc calice inebriati erant Martyres, quando ad passionem euntes, suos non agnoscebant. Idem in Psal. 35.

Que ce Calice qui enyvre saintement est admirable! les Martyrs en étoient enyvrez, lors qu'alant avec joye aux supplices, ils ne connoissoient ni leurs proches, ni leurs amis.

Sacramento Corporis Domini subjugatus est mundus. August. ad Januarium.

C'est par le Sacrement du Corps adorable du Seigneur, que le monde a été vaincu & soûmis.

Si quoties effunditur Sanguis, in remissionem peccatorum funditur, debeo illum semper accipere, ut semper mihi peccata dimittantur. Qui semper pecco, semper habere debeo medicinam. Ambros. de Sacramentis.

Si toutes les fois que le Sang de Jesus-Christ est versé, c'est pour la remission des péchez; ne dois-je pas le recevoir toûjours, puisque je suis toûjours pécheur? & si je suis toûjours malade, ne suis-je pas toûjours obligé de recevoir le médecin?

Hic sanguis animæ nobilitatem non sinit languescere, hic sanguis facit ut imago in nobis regni floreat. Chrysostom. Homil. 45. in Joannem.

Le Sang du Sauveur qui coule avec le nôtre ne souffre pas que la noblesse de nôtre ame soit sans courage; ce même Sang fait refleurir en nous l'image du royaume de Jesus-Christ.

Tanquam Leones ignem spirantes ab hac mensa recedamus, diabolo facti terribiles. Idem. Homil. 61. ad popul. Antioch.

Nous devons sortir de cette table comme des lions animez d'un feu divin, & terribles aux démons mêmes.

Dum huic nos unimur, efficimur unum Christi corpus, & una caro. Idem Homil. 83. in Matth.

Lorsque nous nous unissons à Jesus Christ dans ce Sacrement, nous ne faisons plus qu'un même corps, & qu'une même chair avec lui.

Non minùs deteſtabile eſt in os pollutum quàm in ſterquilinium mittere Dei Filium. Idem.

Ce n'eſt pas une choſe moins deteſtable de recevoir dans une bouche ſouillée, le Corps de Jesus-Christ, que de le jetter dans un fumier.

Non eſt audacia ſæpe accedere, ſed indignè vel ſemel. Idem.

Ce n'eſt point préſomption de s'approcher ſouvent de la Communion ; mais c'en eſt une horrible de s'en approcher une fois indignement.

Quemadmodum frigida acceſſio periculoſa eſt ; ita nulla myſtica hujus cœnæ participatio, peſtis eſt & interitus. Idem. Hom. 24. ſuper 1. ad Corinth.

Comme il eſt dangereux de communier dans un état de tiédeur ; auſſi ne communier jamais, c'eſt la peſte & la mort de l'ame.

Spem nobis de futuris præbet, quippe qui nobis hic ſe ipſum tradidit, multò magis id faciet in futuro. Idem. Homil. 6. ad popul. Antioch.

Dieu nous donne eſpérance dans ce Sacrement de ce qu'il nous promet pour l'avenir: car celui qui s'eſt livré tout à nous en ce monde, ſe donnera à plus forte raiſon dans l'autre.

Quis Paſtor oves proprio paſcit cruore. . . ipſe autem nos proprio paſcit ſanguine. Et per omnia nos cibi coagmentat. Idem. Homil. 83. in Matth.

Quel eſt le Paſteur qui nourrit ſes brebis de ſon propre ſang ? mais le Fils de Dieu nous nourrit du ſien, pour nous unir en toutes maniéres, & nous faire une même choſe avec lui.

Parentes, filios ſæpe aliis tradunt alendos. Ego autem, ait Chriſtus, *non ita : ſed carnibus meis alo, & me ipſum vobis appono.* Idem. Homil. 61. ad pop. Antioch.

Il arrive ſouvent que les parens donnent à des étrangers leurs enfans à nourrir ; mais moy, dit le Fils de Dieu, je n'en uſe pas de même ; je les nourris de ma propre chair, & je me donne moy-même pour être leur aliment.

Unicuique fidelium ſe Chriſtus per myſterium commiſcet. Homil. 83. in Matth.

Jesus-Christ par ce myſtere s'unit & s'incorpore à chaque fidele en particulier.

Unum corpus efficimur, membra ex carne ejus, & ex oſſibus ejus ; ut autem non tantùm charitate hoc fiamus, verum etiam ipſa re, in illam commiſceamur carnem, hoc per eſcam efficitur, quam nobis largitus eſt. Idem. Homil. 61. ad popul. Antioch.

Nous devenons un même corps avec le Sauveur, membres compoſez de ſa chair & de ſes os ; mais afin que cela ne ſe faſſe pas ſeulement par charité, mais réellement & effectivement, il a voulu que ce fût par le moyen de la nourriture qu'il nous a donnée, en nous donnant ſon propre Corps.

Os ſpirituali igne repletum. Ita vocat os ſumentis Euchariſtiam. Idem. Homil. 83. in Matth.

La bouche qui reçoit le Corps de Jesus-Christ eſt toute remplie d'un feu céleſte & divin.

Nemo nauſeans accedat, nemo remiſſus ; ſed excitati, incenſi, ac ferventes omnes accedant. Idem. in Matth.

Que nul ne vienne à ce Sacrement avec dégoût, ni avec tiédeur & tout languiſſant; mais que tous en approchent avec ferveur, & ardents en l'amour de Dieu.

Non aliud agit participatio Corporis & Sanguinis Chriſti, quàm ut ad id quod ſumimus tranſeamus. S. Leo de Paſſ. Dom.

La participation du Corps & du Sang du Sauveur ne tend à operer autre choſe en nous, qu'un changement de nous-mêmes en la nourriture que nous prenons.

Cibus ejus ipſe ſum, Chriſtus Dominus cùm paſcit, paſcitur. Bernard.

Je ſuis dans ce Sacrement le mets & la nourriture de Jesus-Christ. Lors qu'il nous nourrit, il veut que nous le nourriſſions réciproquement des vertus que nous pratiquons.

Duo illud Sacramentum operatur in nobis, ut videlicet & ſenſum minuat in minimis, & in gravioribus peccatis tollat omnino conſen-

Ce divin Sacrement opere deux choſes en nous ; il diminuë le ſentiment & le plaiſir dans les petits péchez, & il empêche le con-

ſum. Idem. Serm. in cœna Domini.

Spiritalis inſitio. . . ſi ejus ſacratiſſimæ inſeramur vitæ, conſortes Dei, divinorumque participes reddimur. Dionyſ. in Eccl. Hierarch.

Accedere indignè horrendum judicium non accedere ex notabili negligentia, vel contemptu, damnabile eſt. Sanctus Bonaventura de Præp. ad miſſ. c. 4.

Terretur adverſarius, dum videt Chriſtiani labia Chriſti cruore rubentia; agnoſcit enim præſto eſſe ſuæ perditionis indicium, & divinæ victoriæ, quâ captivatus & obrutus eſt, non tolerat inſtrumentum. Petrus Damiani. opuſc. de inſtit. monaſt.

Notiſſimum futuræ felicitatis indicium, ac divinæ miſerationis præſagium certum. Laurent. Juſtinian. ſerm. de Euch.

Toties homo Angelorum manducat panem, quoties Corporis & Sanguinis Chriſti percipit ſacramentum: nam quantumvis non eodem modo quo illi, eundem tamen manducant cibum. Idem, Ibidem.

Siritualis dulcedo tanquam in proprio fonte guſtatur. D. Thomas opuſc. 57.

Si in mortali cibo tanta vis ineſt, ut quotidie vitam labentem reparet, vireſque reſtituat; Idem ſentiendum de hoc immortali cibo, in quo vita etiam præſtatur. Paſchaſ. l. de Corp. & Sang. Chriſti.

Concorporei & conſanguinei Chriſti facti eſtis. Cyrill. Ieroſolym. ſerm. catech.

Amabile futuræ jucunditatis præludium. Matth. Wormatienſis.

Antidotum, quo à peccatis mortalibus præſervamur. Concil. Trid. ſeſſ. 13. c. 2.

Panem vitæ æternæ, & calicem ſalutis perpetuæ. Canon. miſſæ.

Incaſſum aſſiſtimus altari, ſi nullus eſt qui communicet: ſi non es hoſtiâ dignus, nec oratione. Chryſoſt. in Epiſt. ad Timoth. Homil. 5.

Hoc eſt quod univerſa perturbat, quia non mundiciâ animi, verum intervallo temporis longiore, conſtare meritum putas. Idem, Ibidem.

ſentement que nous pourrions donner aux plus griefs.

Nous ſommes ſpirituellement entez dans cet Homme-Dieu, & ſi nous vivons de ſa vie toute ſainte, nous ſommes participans de ſa nature divine, & de tout ce qu'il y a de divin.

Communier indignement c'eſt s'attirer une éternelle condamnation: ne pas communier par négligence, ou par mépris, c'eſt ſe perdre.

Le démon nôtre ennemi prend la fuite, effrayé de voir les lévres d'un Chrétien teintes & rougies du Sang de JESUS CHRIST; car ce ſpectacle lui met devant les yeux le ſigne de ſa perte, & il ne peut ſouffrir la vuë de l'inſtrument dont on s'eſt ſervi pour le vaincre, l'abarre & l'enchaîner.

Ce myſtere eſt le ſigne & le gage de nôtre bonheur futur, & un préſage certain de la miſéricorde divine envers nous.

L'homme mange autant de fois le pain des Anges, qu'il reçoit de fois le Sacrement du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST: car quoy qu'il ne le mange pas de la même maniére que font les Anges, c'eſt cependant le même mets.

En recevant ce Sacrement on goûte dans la ſource la douceur ſpirituelle dont Dieu favoriſe les ames ſaintes.

Si l'aliment corporel a tant de force & de vertu, que de reparer la vie, & de rétablir les forces qui diminuent & s'affoibliſſent chaque jour; nous devons croire le même de ce Mets immortel & tout divin, qui nous donne la vie même.

Par un effet merveilleux de ce Sacrement on peut dire, que vous êtes devenus un même corps, & un même ſang avec JESUS-CHRIST.

C'eſt un ai able prélude de la joye que nous goûterons un jour.

C'eſt un antidote qui nous préſerve des péchez mortels.

Nous prenons le pain de la vie future, & le calice du ſalut éternel.

C'eſt en vain que nous travaillons au ſacrifice de l'autel, ſi perſonne n'y participe en recevant la Communion: ſi vous n'êtes pas digne de recevoir vôtre Dieu immolé pour vous, vous n'êtes pas digne non plus de le prier.

Voilà ce qui renverſe tout: on regle la diſpoſition qu'il faut apporter à ce Sacrement, non ſur la pureté de l'ame, mais ſur l'intervalle du temps qu'on ne s'en eſt approché.

Et nos ille possideat, & nos illum possideamus, August. tract. 1. in Joann.

Possedons JESUS CHRIST, & que JESUS-CHRIST nous possede reciproquement dans ce Sacrement.

Quomodo non exultet anima, quæ se sentit dignam effectam divini Verbi præsentiâ Laurent. Justin. l. de cast. Con. c. 22.

Comment une ame Chrétienne ne sent-elle point une extrême joye, dans la pensée que le Verbe Divin la juge digne de sa présence ?

Cogita quali sis insignitus honore, quali mensâ fruaris. Chrysost. Hom. 60. ad popul. Antioch.

Pensez quel honneur vous recevez en ce Divin Sacrement, & à quelle table vous êtes admis.

Per cibum istum sacratissimum in suam nos Christus traducit naturam: Deiformesque nos reddit. Dionys. de cœlesti Hierarch.

Par cet aliment sacré, JESUS-CHRIST nous transforme en sa propre nature, & nous rend, en quelque maniére, des dieux.

Ipse conviva & convivium, ipse comedens & qui comeditur. Hieron. Epist. 150. ad Helbid.

Il est en même temps le festin & celui qui y invite, le mets qui y est servi, & celui qui le mange.

Qui amat hanc carnem non est amicus carnis suæ. Greg. Nyssen.

Celui qui aime cette chair divine, ne peut être ami de sa propre chair, ni la traiter avec tant de delicatesse.



PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.

ON exprime ordinairement la réception du Corps adorable du Fils de Dieu dans l'Euchariſtie, par le nom de Communion, pour ſe conformer à ces paroles de l'Apôtre : *N'eſt-il pas vrai que le Calice de bénédiction, que nous béniſſons eſt la communication du Sang de Jeſus Chriſt, & que le pain que nous rompons eſt la communication du Corps du Seigneur ?* parce que ſelon ſaint Jean de Damas, ce Sacrement non-ſeulement nous unit à JESUS-CHRIST, & nous rend participans de ſa chair & de ſa divinité ; mais même qu'il nous unit les uns aux autres dans le même JESUS-CHRIST, & nous y incorpore pour ainſi dire, afin de ne faire tous qu'un corps avec lui. De maniére que communier, c'eſt recevoir le Corps & le Sang d'un Dieu fait homme, qui voulant s'unir à nous étroitement, & nous donner les derniéres marques de ſon amour, ſe met ſous les apparences du pain & du vin, afin de ſe faire par ce moyen nôtre nourriture.

Ce que c'eſt que Communion, & communier.

Ad Corinth. 10.

La néceſſité de recevoir le Corps du Sauveur n'eſt qu'une néceſſité de précepte, & encore à l'égard des Adultes qui ſont baptizés, lors qu'ils le peuvent. C'eſt pourquoy ſaint Thomas conclud, que l'uſage, & la réception actuelle du Sacrement de l'Autel, conſidérée en elle-même, n'eſt pas de néceſſité de ſalut ; Soit parce que celui qui ne peut le recevoir actuellement, peut avoir la grace, & le ſalut par le ſaint déſir de recevoir ce Sacrement, comme un cathecumene peut obtenir le ſalut par le Baptême d'amour, & de déſir; Soit enfin, parce que pour obtenir le ſalut, il ſuffit de participer à l'unité de l'Egliſe, ou du Corps myſtique de JESUS-CHRIST, par la foy, & par la charité.

La néceſſité de recevoir ce Sacrement.

Quaſt. 73. *art.* 3.

On peut dire cependant que l'Euchariſtie eſt le plus efficace, & le plus néceſſaire de tous les moyens que le Fils de Dieu nous ait laiſſez pour nous rendre participans de ſon immortalité. Il ſuffit pour en être convaincu de ſçavoir que le Sauveur nous a déclaré en la perſonne de ſes Diſciples, que la vie éternelle n'eſt point pour ceux qui ne mangeront pas ſa Chair, & qui ne boiront pas ſon Sang: *Niſi manducaveritis Carnem Filij hominis,& biberitis ejus Sanguinem, non habebitis vitam in vobis.* Cette excluſion eſt ſi expreſſe, qu'il eſt impoſſible de douter de l'obligation. C'eſt une grace qui eſt attachée à ce grand Myſtere, & l'on ne peut s'en éloigner qu'on ne ſe prive de l'effet qu'il opere dans ceux qui s'en approchent.

L'Euchariſtie eſt néceſſaire pour obtenir l'immortalité.

Joannis 6.

Il eſt vray que Baptême confere la vie de la grace, & que la Pénitence la rend à ceux qui ont eu le malheur de la perdre ; mais il eſt vrai auſſi que ces deux Sacremens ne reçoivent cette vertu, que du Corps, & du Sang de JESUS-CHRIST, comme de leur ſource. C'eſt ſa mort qui en a été le véritable principe : c'eſt l'effuſion de ſon Sang, qui a obtenu de Dieu, & qui a mérité cet avantage ; mais cette vie nous eſt communiquée par le Sacre-

Les autres Sacremens ne reçoivent leur vertu que de celui-cy.

ment de sa mort d'une maniére plus excellente, plus noble, & plus abondante. Le Baptéme donne le commencement à cette vie, la Pénitence la repare; mais la participation du Corps, & du Sang de JESUS-CHRIST la nourrit, la soûtient, & la fortifie; elle lui donne la perfection; & nous sçavons qu'elle la préserve d'une infinité de dangers où elle est exposée.

En quel sens il faut entendre que l'Eucharistie communique la grace.

Quand on dit que l'Eucharistie communique la grace, ce n'est pas qu'il ne soit nécessaire que celui qui veut communier dignement, ait auparavant reçu la grace; mais c'est prémierement, parce que la prémiere grace, sans laquelle personne ne doit reçevoir ce Sacrement, y reçoit un merveilleux accroissement: & que comme le corps n'est pas seulement conservé par la nourriture corporelle, mais même en reçoit une nouvelle augmentation de forces; de même aussi l'Eucharistie, qui est la nourriture spirituelle de l'ame, n'entretient pas seulement sa vie spirituelle, mais elle lui donne encore de nouvelles forces. Secondement c'est parce que ce Sacrement contient l'Auteur de la grace; & comme JESUS-CHRIST venant au monde visiblement a donné la grace: ainsi venant en nous sacramentellement par la Communion, il opere en nous la vie de la grace. Troisiémement, quoy que selon le sentiment de tous les Théologiens, ce Sacrement ne confere pas la grace justifiante, dans l'intention prémiere de son divin Instituteur, à cause qu'il est un Sacrement des vivans, qui suppose que nous ayons la vie; il opere neanmoins cette grace en nous, dans la commune opinion des mêmes Théologiens, quand on est coupable de quelque péché mortel qu'on ne connoît pas, & qu'on reçoit la Communion de bonne foy croyant être en grace, avec un acte d'attrition.

Le propre effet de l'Eucharistie sur nos ames.

Le Sauveur non content de nous avoir donné la vie par la Communion, s'en sert encore pour nous fortifier contre nos ennemis, pour guérir ces langueurs & ces maladies spirituelles, & pour élever nos ames, comme par degrez, à la perfection de la charité. Car selon saint Thomas la nourriture spirituelle produit, par rapport à la vie de l'ame, les mêmes effets que la nourriture corporelle produit par rapport à la vie du corps; celle-cy conserve, & repare les forces du corps, & celle-là perfectionne les forces spirituelles de l'ame.

Du même sujet.

Il est encore à remarquer qu'outre la grace universelle, qui est attachée à tous les Sacremens chacun d'eux en a une qui lui est propre: par le Baptéme nous reçevons la prémiere de toutes les graces; par la Confirmation, elle se fortifie en nous; par la Pénitence, nous guérissons de nos blessures; par l'Extrême-Onction nous nous munissons contre les attaques de la mort; mais par l'Eucharistie, nous sommes nourris, & vivons de Dieu. Nous devenons enfans de Dieu par le Baptême, nous démeurons inebranlables dans la foy par la Confirmation; nos pechez nous sont remis par la misericorde de Dieu dans la Pénitence: mais nous contractons avec Dieu une nouvelle union par l'Eucharistie.

Comment nous sommes unis au Fils de Dieu par la Communion.

Il faut distinguer avec les Peres, & les Théologiens, deux Corps dans JESUS-CHRIST; un Corps naturel, & un Corps mystique. Il s'est revêtu du prémier dans le sein de la sainte Vierge, mais il a formé le second, de tous les fidéles. Or par la digne reception de son Corps naturel, nous devenons les membres

membres de son Corps mystique, d'une maniére plus excellente que par les autres Sacremens. Le Corps mystique de JESUS-CHRIST, dit saint Thomas, c'est l'Eglise, il en est le Chef, tous les fideles en état de grace en sont les membres, & c'est par la Communion que nous y sommes incorporez.

La prémiere disposition où il faut être, pour reçevoir dignement le Sacrement de l'Eucharistie, est de faire le discernement qu'il y a entre cette table sacrée, & les tables prophanes ; entre ce Pain celeste, & le pain commun, & ordinaire : & c'est ce que l'on fait lors que l'on croit que c'est le vrai Corps, & le vrai Sang de nôtre Seigneur, que les Anges adorent dans le Ciel ; car il faut se contenter d'admirer la profondeur de ce Mystere, sans vouloir, par des recherches trop curieuses, en pénétrer la maniére. La seconde disposition est d'examiner soigneusement nôtre consçience, & si nous ne sommes point souillez de quelque péché mortel, afin de l'effacer par la Contrition, & la Confession. Car le Concile de Trente a défini que personne ne peut sans crime, recevoir l'Eucharistie en péché mortel, s'il ne s'en est auparavant purifié par la Confession, lors qu'il peut avoir un Prêtre pour se confesser, quand même il lui sembleroit en avoir de la Contrition. La troisiéme est d'examiner si nous sommes en paix avec le prochain, & si nous ne conservons point d'aigreur, ou quelque animosité secrette contre lui. Car le Fils de Dieu a expressément ordonné de quitter l'Autel pour aller se reconcilier, si nous reconnoissons avoir quelque chose à nous reprocher sur ce chapitre. Voilà les dispositions absolument nécessaires ; sans parler des autres de bienséance de corps, & d'esprit, que l'on sçait assez.

Les dispositions nécessaires pour bien communier.

Nous devons communier souvent. 1°. parce que le Fils de Dieu nous y invite. Nos foiblesses n'y sont point un obstacle pourvû qu'elles nous déplaisent. Il invite à ce divin Banquet les infirmes mêmes, les aveugles, & les boiteux, pour marquer qu'on n'en est point exclu pour n'avoir pas une santé parfaite. 2°. Nous devons Communier souvent, parce que l'Eglise nous en presse. Elle nous témoigne ce sentiment, par le consentement unanime des Peres qui sont ses Interpretes ; elle a inspiré ce sentiment aux prémiers Chrétiens ; & tant que ses enfans ont suivi une si sainte pratique, ils ont été de véritables Saints. 3°. Nous devons Communier souvent parce que nôtre interêt nous y engage ; puis qu'on ne peut exprimer les avantages que l'on retire de ce fréquent usage.

Raisons & motifs qui nous obligent de communier souvent.

Voicy à peu près les regles, qu'on doit observer sur ce point. 1°. La Communion fréquente est par elle-même préférable à la Communion rare. 2°. C'est une temerité de blamer absolument la fréquente Communion, après la déclaration du Concile de Trente là dessus. 3°. La Communion doit être plus ou moins fréquente à proportion du besoin qu'on en a, des dispositions qu'on y apporte, & du fruit qu'on en retire. 4°. La disposition absolument nécessaire pour la Communion, est celle que demande le Concile de Trente, laquelle consiste dans une Confession entiere des péchez mortels, un regret sincere de les avoir commis, & une ferme résolution de ne les plus commettre. 5°. Prétendre cependant que ceux qui n'ont que cette seule disposition puissent ou doivent communier tous les jours, c'est un sentiment

Régles pour la fréquente Cômunion.

contraire à la raison, au sentiment de tous les Peres, & à la pratique des plus sages Directeurs. 6°. Ceux qui ne commettent jamais de péché véniel de propos délibéré, & qui sont fort détachez du monde, & d'eux-mêmes, ne peuvent Communier trop souvent.

Quæst. 8. Art. 10. Saint Thomas demande s'il peut être permis de Communier tous les jours; & il conclud: 1°. Que si le saint Sacrement est consideré dans ce qu'il contient, dans sa vertu, & son efficace, rien n'empéche qu'il ne soit pris tous les jours: & même il le doit être, afin que chaque jour nous en puissions recueillir les fruits avantageux; & c'est pour cela que saint Augustin l'appelle pain quotidien: 2. Que celui qui tous les jours est en état de recevoir ce divin Sacrement, peut Communier tous les jours: ce qui fait dire à saint Augustin, que nous devons vivre si saintement, que nous soyons tous les jours en état de le recevoir: 3°. Qu'il n'est pas utile à tous de Communier tous les jours, mais seulement lors qu'ils se trouvent saintement disposez.

Le Sacrement de l'Eucharistie remet les péchez véniels.

C'est l'opinion de saint Thomas, & après lui de tous les Théologiens, que les pechez véniels nous sont remis par la vertu du saint Sacrement de l'Autel, reçû en état de grace, selon le Pape Innocent, qui outre cela assûre que le même Sacrement nous préserve à l'avenir des mortels, par la force qu'il nous donne de nous maintenir en la grace: parce, dit ce saint Docteur, que comme l'aliment corporel nous fortifie, & repare en nous les esprits vitaux qui se consument, & se dissipent à toute heure, ainsi la nourriture spirituelle de ce divin Sacrement, repare en nous, par son usage, les forces de l'esprit attenuées, & dissipées par la concupiscence, ou par les péchez véniels. A quoy l'on peut ajoûter que comme les péchez véniels diminuent en nous la ferveur de la charité; pour la rallumer, & la rendre plus ardente, il importe de s'approcher souvent de l'Eucharistie avec dévotion, & révérence, puisque c'est un remede journalier contre nos infirmitez journalieres, ainsi que parle saint Ambroise.

L'acquisition de la gloire est l'effet de ce Sacrement.

Sur ce que dit le Fils de Dieu dans l'Evangile que celui qui mangera son Corps, & qui boira son Sang aura la vie éternelle; les Théologiens demandent avec saint Thomas, si l'acquisition de la vie éternelle est l'effet de la Communion: & ils répondent qu'ouy, parce qu'il y a deux choses a considérer dans le Sacrement de l'Autel. La prémiere est celle d'où ce Sacrement emprunte son efficace, & sa vertu, qui est JESUS-CHRIST même, & sa Mort que ce Sacrement répréfente; la seconde est la chose, par laquelle ce Sacrement a son effet qui est l'usage de ce Sacrement qu'on appelle Communion. A l'égard de la prémiere, JESUS-CHRIST, par sa mort, & ses souffrances, nous a, selon l'Apôtre, ouvert la porte du Ciel, acquis la possession de la gloire, & le droit d'y prétendre: à l'égard de la seconde nous possedons dès cette vie, quoy qu'encore imparfaitement, l'unité de la charité, qui sera, selon saint Augustin, parfaitement possédée dans la vie future de la gloire: d'où il s'ensuit aussi que l'acquisition de la gloire est l'effet du Sacrement de l'Autel.

Si la Communion fait quelque im-

Quelques Theologiens demandent aussi si nos corps reçoivent quelque impression particuliére de l'usage de l'Eucharistie, pour avoir en eux un germe

de l'immortalité. On ne peut dire qu'il communique à nos corps quelque qualité qui par sa vertu puisse leur rendre la vie ; car ce seroit les mettre en état de ressusciter avant le temps : mais on peut répondre qu'ayant été consacrez par la liaison qu'ils ont euë avec le Corps du Sauveur , cette union & cette affinité agit moralement : c'est à dire qu'elle sollicite le Sauveur à ressusciter les Prédestinez qui ont en eux comme un pretieux reste de l'Eucharistie; au lieu qu'un reprouvé n'a plus ce solliciteur du rétablissement de sa vie, à cause qu'il a perdu sa consécration par ses crimes , & par les désordres de sa vie déreglée , à peu près nos Eglises sont pollues , quand on y commet de certains crimes. Si ce sentiment de quelques Théologiens peut être combatu , il ne peut être condamné , puisqu'il ne choque aucun article de nôtre Foy , & qu'il a pour garand.

pression sur le corps, par laquelle il doive ressusciter glorieux.

Comme le Fils de Dieu nous a assuré que sa chair étoit vrayement viande , & son sang vrayement brûvage ; il semble avoir attaché nôtre idée à ce qui se fait par la nourriture de nos corps ; sçavoir de devenir une même chose avec celui qui la mange , & qui la change en sa propre substance ; ce qui semble même authorisé par les expressions de plusieurs saints Peres , particuliérement de saint Chrysostome , & de saint Cyrille de Jérusalem. Mais la Théologie , qui examine les choses à la rigueur , nous enseigne qu'il ne faut pas prendre ce divin aliment comme un de ceux de la terre , qui conservent , & qui font croîrre nos corps , en se changeant en eux , & s'identifiant avec eux. Non cette chair sacrée ne devient pas une même chose , c'est-à-dire une même nature , ou une même substance avec nôtre chair , autrement nous serions tous unis personnellement au Verbe , par la Communion : pensée qui a flaté autrefois quelques ames dévotes , & qui leur a paru capable de les consoler ; mais qui a été rejetée de l'Ecole comme ayant des suites , & des consequences choquantes , & opposées à ce que nous devons croire de ce mystere. Cet homme Dieu est reçû à la vérité , & renfermé dans nôtre corps , mais c'est pour servir de nourriture à nôtre ame , non pas à ce corps grossier , & matériel. Mais aussi ce n'est pas une simple presence locale : c'est quelque chose de plus , & tous les Peres disent que le Corps adorable s'unit aux nôtres, non seulement durant les momens qu'il est dans nous réellement , mais même après qu'il cesse d'être sous les especes: & comme ils veulent que cette union ne soit pas seulement morale , il est difficile de l'expliquer , à moins de dire qu'elle est toute particuliere; sçavoir qu'elle est morale en soy , mais fondée sur la réelle , & naturelle qui a précédé.

De l'union que le Corps du Fils de Dieu a avec nous ensuite de la Communion.

Prémierement l'Eucharistie produit toûjours dans les ames bien disposées , quelque nouveau degré de grace sanctifiante , & fait croître les habitudes de Foy , d'Espérance , & de Charité. 2°. Elle perfectionne les dons du Saint Esprit. 3°. Elle augmente les vertus morales , & infuses , la Prudence , la Force , la Temperance , la Justice ; 4°. Elle nous excite par des graces actuelles à produire des actes de toutes les vertus. 5° Elle apporte une douceur, une onction , & une joye dont l'ame est souvent pénétrée.

Les effets de l'Eucharistie sur nos ames.

Les fruits de l'Eucharistie sont à peu près les mêmes que ces effets , & se peuvent réduire à quatre. Le prémier , est l'augmentation de la grace sanctifiante , & des vertus infuses. Le second , est le renouvellement de la

Les fruits de l'Eucharistie

ferveur & la rémission des péchez véniels. Le troisiéme est cette douceur que le Sauveur nous fait goûter par ses graces actuelles, & qui nous facilitent la pratique des vertus chrétiennes. Le quatriéme consiste dans les secours que le Sauveur nous donne en vertu de ce Sacrement, pour conserver la vie de l'ame, pour vaincre nos ennemis, & pour faire tous les jours de nouveaux progrés dans la vie spirituelle.

Le grand progrès que nous pouvons faire dans la grace durant le temps que le Fils de Dieu demeure en nous.

Le Sauveur, suivant l'opinion de quelques Théologiens augmente à tout moment, durant tout le temps qu'il est réellement present dans nos cœurs, toutes les graces qu'il nous confere en vertu de ce Sacrement, à mesure que l'ame, après l'avoir reçû, perfectionne ses prémiéres dispositions : comme un soleil qui va toûjours croissant, & qui répand à chaque moment de plus belles & de plus vives lumieres : mais c'est un Soleil de Justice, qui n'augmente ses liberalitez, qu'à mesure que l'ame s'en rend digne, & qu'elle se les attire par un plus ardent amour.

Des Communions sans dévotion.

Personne n'ignore combien une Communion sacrilege est un crime horrible; mais tout le monde ne fait pas réflexion sur les biens dont on se prive par une Communion tiede, sans dévotion, & avec dissipation d'esprit. Mais saint Thomas nous l'enseigne dans son Commentaire sur les Epistres de saint Paul; où après avoir dit qu'il y a plusieurs especes de Communions indignes, il compte pour la seconde, celles qui se font sans dévotion. Ce defaut de dévotion, dit ce saint Docteur, n'est quelque fois qu'un péché véniel; comme quand on communie avec un esprit distrait, & occupé d'affaires séculieres, quoy qu'on conserve habituellement le respect dû au Sacrement : Il ne nous rend pas coupables du Corps, & du Sang de JESUS-CHRIST, de la maniere dont saint Paul l'entend; mais il nous prive des principaux fruits de l'Eucharistie; & l'on peut dire que c'est une des principales raisons, qui empêchent les ames d'avancer dans la vie spirituelle.



PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs recens; sur ce sujet.

A Parler en général, on peut dire que ce dessein est grand : sans cela, le Fils de Dieu, auroit-il, pour l'exécuter, opéré tant de miracles ; & changé les loix ordinaires de la nature, en detruisant la substance du pain, & du vin, en renfermant son Corps, son Sang, son Ame, sa Divinité, dans un si petit espace, & en cachant sous des voiles si vils, & si obscurs tout l'éclat de sa majesté ? S'il avoit seulement prétendu, par ce Sacrement, produire la grace sanctifiante, étoit-il nécessaire qu'il se trouvât présent en personne dans celui-cy ? ne pouvoit-il pas la donner avec un morceau de pain dans l'Eucharistie, de même qu'il la confere avec un peu d'eau dans le Baptême ? Mais quel est ce grand dessein, qui releve si fort ce Sacrement au dessus des autres, & qui en fait le caractere particulier ? Personne ne peut mieux nous en instruire que celui qui en est l'Autheur. Voicy comme il s'en explique : *C'est icy le pain qui est venu du Ciel : si quelqu'un mange de ce pain il vivra éternellement, le pain que je donnerai c'est ma chair pour la vie du monde*, &c. Remarquez avec saint Chrysostome, que le Sauveur, toutes les fois qu'il parle de l'Eucharistie, nous promet toûjours de nous donner la vie. Pourquoy cela ? si ce n'est pour nous apprendre que c'est là son effet propre ? Mais quelle sorte de vie ? On ne peut douter, dit saint Anselme, qu'en prenant cette nourriture celeste, nous ne cherchions plutôt la vie de l'ame que la vie du corps. Or la charité est la vie de l'ame raisonnable ; & par consequent, la vie que Dieu nous veut communiquer, est une vie divine, & toute d'amour. *P. l'aubert traité de la Communion, prémiére partie, pag. 2.*

Dessein qu'a eu le Fils de Dieu en se donnant à nous dans le Sacrement de l'Autel.

Joan. 6.

Mon Sauveur, vous êtes véritablement mon Pere, puisque vous me donnez la vie dans ce Mystere, & une vie toute divine : vous êtes dans le Ciel assis à la droite de vôtre Pere sur un trône de gloire ; mais vous ne dédaignez pas, ô bonté infinie ! de descendre tous les jours plusieurs fois sur la terre, pour visiter vos enfans, pour les combler de graces, & de bien-faits ; ou plûtôt vous les aimez si tendrement, que vous voulez vivre éternellement parmi eux, pour leur donner & leur conserver la vie. Que n'ai-je donc aussi un cœur de fils à vôtre égard, d'un fils rempli de respect & de tendresse ! Fut-il jamais un Pere comparable à vous ? Vous m'avez donné la vie par l'effusion de tout vôtre Sang : mais quelle vie ? une vie sainte, une vie immortelle, une vie divine : & pour l'entretenir cette admirable vie, vous me donnez vôtre Corps à manger, & vôtre Sang à boire : où est le pere qui ait jamais rien fait de pareil ? On a vû des peres & des meres assez barbares, pour se nourrir de la chair de leurs propres enfans ; mais en a-t-on vû d'assez charitables pour nourrir leurs enfans de leur chair ? Les meres à la verité les nourrissent de leur lait, mais souvent elles s'en dispensent, & ce lait n'est

Sentimens de reconnoissance pour ce bienfait incompatable.

qu'une legere partie de leur substance. Vous seul, ô le plus aimable de tous les Peres ! vous seul donnez vôtre Corps, vôtre Sang, vôtre Ame, vôtre Divinité, tout ce que vous êtes pour nous nourrir durant toute nôtre vie. *Le même. 4. partie. 2 entretien avec nôtre Seigneur.*

Douleur & regret de s'être rendu indigne de cette faveur.

Je ne puis, mon Divin Sauveur, vous exprimer la vive douleur dont je suis pénétré, quand je pense que je me suis rendu si souvent indigne de cette excessive bonté. Combien de fois me suis-je éloigné de vous, plus ingrat & plus dénaturé que l'Enfant prodigue ? mais si je l'ai suivi dans ses égaremens, je reviens, à son exemple auprès de vous, tout couvert de confusion, & j'espere que vous voudrez bien me recevoir avec la même tendresse, que son Pere le reçût. Je pourrois dire avec plus de verité que lui, que je ne mérite pas d'être mis au rang de vos enfans : mais je connois vôtre cœur; & depuis que vous avez bien voulu me faire manger à la table des Anges, à vôtre table, j'ose me promettre que vous voudrez bien me regarder encore comme vôtre enfant. *Le même.*

Ce que le Fils de Dieu nous enseig ne par l'état où il s'est mis dans ce Sacrement.

Pourquoy le Sauveur détruit-il toute la substance du pain & du vin, sans se mêler avec elle ? c'est pour nous apprendre l'obligation que nous avons après la Communion de détruire en nous tout ce qu'il y a de terrestre, & toutes les inclinations de la chair & du sang. Pourquoy conserve-t-il les apparences du pain & du vin ? c'est pour nous apprendre que nous pouvons encore nous acquiter des fonctions ordinaires de la vie humaine : nous pouvons agir, parler, boire, manger, vaquer à nos affaires. Mais comme ce n'est plus le pain qui soûtient ces accidens; de même ce n'est plus la nature, ni la raison humaine, qui doit être l'ame & le principe de nos actions naturelles & civiles, mais la grace. Pourquoy est-il environné de ces accidens sans y être attaché, comme l'étoit leur substance naturelle ? c'est pour nous apprendre que tandis que nous sommes occupez des affaires temporelles; & des biens de cette vie, nous n'y devons avoir aucun attachement, nous en devons être parfaitement détachez de cœur & d'affection. Enfin ces accidens qui reçoivent l'impression des créatures, qui peuvent être rompus & divisez, sans que le Corps du Sauveur en soit ni changé ni altéré, nous apprennent que tandis que les hommes, & les divers évenemens de la vie changent la face de nos affaires, nous devons voir tous ces changemens sans les sentir, ou du moins sans en être interieurement agitez, ni inquietez. O qu'un Chrétien qui seroit dans ces dispositions seroit parfaitement mort à tout ce qui est sensible, & qu'il imiteroit parfaitement ce divin modele! *Le même, dans la 4. partie.*

Ce Sacrement nous est donné pour nous faire croître en vertu.

Les enfans croissent en mangeant, & à mesure qu'ils croissent, ils font paroître plus de raison & de sagesse dans leur conduite. Jesus-Christ en nous donnant si souvent son Corps & son Sang pour nourrir nôtre ame, attend que nous croîtrons en vertu, & que nous ferons paroître dans nos mœurs plus de sainteté; & quand nous y manquons, nous l'offensons sensiblement. Considérez toutes les merveilles qu'il opere dans ce Sacrement : remettez vous devant les yeux les miracles de sa puissance, l'excès de ses liberalitez. Croyez vous le pouvoir frustrer impunément de tant & de si insignes témoignages de son amour ? Or un Chrétien qui approche souvent de la sainte table, sans en devenir plus saint, offense personnellement Jesus-Christ, par un endroit, qui lui est infiniment sensible; il donne lieu de douter des merveilleux effets qu'on lui attribue : Il fournit aux mondains un spécieux prétexte de s'en éloigner; il fait

dire aux indevots, que puisqu'on n'en devient pas meilleur, il est inutile d'en approcher si souvent. Je tremble, quand j'entens saint Basile qui dit en termes exprès, que non seulement celui qui communie indignement, mais celui qui communie inutilement, & sans fruit, l'outrage: *Otiosè & inutiliter edens. Le même troisiéme partie, art. six.*

Encore que le Sauveur ait dessein de nous élever par le Sacrement de l'Eucharistie à l'état le plus sublime de la perfection; il ne faut pas s'imaginer que ce soit l'ouvrage d'un jour, & qu'on y arrive par une seule Communion. Il agit dans l'ordre de la grace à peu près comme dans l'ordre de la nature. Les enfans ne croissent que peu à peu, & en prenant souvent de la nourriture; ainsi les ames n'avancent en vertu, qu'à mesure qu'elles se nourrissent de ce pain celeste. La vie spirituelle aussi bien que la naturelle a pour ainsi dire, ses différens âges, & le Sauveur proportionne ses opérations à l'état où il trouve les personnes qui le reçoivent. Il est le lait des enfans, le médecin des malades, & la nourriture solide des ames parfaites. Mais dans quelque état que nous soyons, ce n'est pour l'ordinaire que par degrez, & par de saintes Communions, qu'il nous communique une éminente sainteté. *Le même, 1. part. ch. 7.* On ne croît pas en vertu tout d'un coup & par une seule communion.

Quand on dit qu'il faut profiter de la Communion, c'est mal à propos que certaines consciences timorées se troublent, s'allarment, & se retirent même quelque fois de la sainte table, à cause qu'elles ne remarquent dans leur vie aucun changement considérable. Pourvû que ces personnes conservent toujours le désir de se donner entiérement à Dieu, qu'elles l'offensent plus rarement, que la violence de leurs passions diminüe, qu'elles évitent plus soigneusement les occasions de pécher, & qu'elles soient plus régulieres à s'acquiter de leurs devoirs; leurs Communions ne sont pas inutiles, & ce seroit imprudence d'en diminüer le nombre. Il leur arrive à peu près la même chose qu'à ceux qui sont enfermez dans un vaisseau, & qui voyagent sur mer: ils font souvent bien du chemin sans s'en appercevoir. *Le même. 2. part. ch. 4. art. 7.* Il ne faut pas s'allarmer si l'on ne remarque pas un changement si notable dans ses mœurs après la communion.

Si nous ne devions communier qu'une fois dans la vie, nous devrions employer tous les momens de la vie à nous y préparer; & quelque application que nous y apportassions, quelques efforts que nous fissions, nous n'en ferions pas trop; & nous pourrions dire avec autant de vérité que l'humble Centénier: *Seigneur, je n'en suis pas digne.* Cette seule pensée, je dois communier un jour, devroit nous tenir dans un respect & dans un tremblement continüel, dans une attention continuelle à Dieu, & dans une vigilance extraordinaire sur tous les mouvemens de nôtre cœur, de peur qu'il ne lui en échapât aucun contraire à la pureté nécessaire pour recevoir un Dieu qui est la pureté même, mais comme lui même a la bonté de nous accorder la grace de communier plus souvent, & que nôtre foiblesse ou l'embarras de nos affaires ne nous permettent pas d'employer tout nôtre temps à cette grande action; il faut au moins que nous ne bornions pas, comme font plusieurs, nôtre préparation au peu de temps qui précede immediatement la Communion, mais que nous commencions du moins à nous y preparer dès la veille. *Le Pere N preu, dans ses Réflexions Chrétiennes. Tom. 4.* Préparation à la communion. *Matth. 8.*

La majesté & la sainteté de celui qui vient à nous dans la Communion, les grands desseins pour lesquels il y vient, les grands miracles qu'il opere pour Motifs qui nous doivent

porter à cette préparation. accomplir ses desseins ; Enfin nôtre bassesse & nôtre indignité nous engagent à faire tous nos efforts, à mettre tout en œuvre pour nous préparer à le recevoir. Si le Sacrement de l'Eucharistie est le plus saint, & le plus auguste de nos Sacremens, la Communion qui nous y fait participer, est la plus grande & la plus importante action de nôtre vie. Que si nous n'employons pas autant de temps à nous préparer à la Communion que le demanderoit le grandeur de celui que nous y recevons, nous devons au moins suppléer par nôtre ferveur, à la longueur du temps qui nous manque ; & par un saint empressement à faire ce que nous pouvons, aux grands apprêts que la dignité de celui que nous recevons exigeroit de nous. Quand nous emploïrions toutes les forces de nôtre ame, toute l'application de nôtre esprit, toute la tendresse de nôtre cœur à nous préparer à une action si sainte, nous ne devrions pourtant approcher de ces divins mysteres qu'avec une grande confusion, dans la vive persuasion de nôtre indignité : ce sont là les sentimens des plus grands Saints. Quels doivent donc être les nôtres ? & quelle doit être nôtre confusion & nôtre crainte, quand nous osons approcher de ces redoutables mysteres avec un esprit dissipé, des sens égarez, un cœur partagé ? &c. *Le même. Tom. 2. des mêmes Réflexions.*

Du peu de préparation qu'on y apporte ordinairement. La maniere dont communient la plusꝑart des Chrétiens ne doit-elle pas faire gémir tous les gens de bien ? On croit que c'est assez d'avoir confessé ses péchez, sans examen, sans douleur, & sans un regret véritable : on court du confessionnal à la sainte table, sans autre motif que de s'acquiter promptement d'un devoir, qui gêne l'esprit, & l'imagination ; de maniere qu'au lieu d'y recevoir le pain de vie, on y reçoit, dit saint Cyprien, le poison d'une communion précipitée : *præcipitata communicationis Christi venenum.* Il ne faut pas à la vérité donner dans l'erreur de ceux, qui par un faux zele, poussent si loin cette préparation, que personne presque n'y peut atteindre, & ne font que détourner les Fideles d'un si juste devoir : mais aussi il faut bien se donner de garde de l'autre extremité, qui est de se contenter d'une préparation assez légére, & de n'apporter pas la circonspection qui est nécessaire à ce festin que le Fils de Dieu nous a préparé avec tant d'appareil. *Pris d'un Autheur Anonyme.*

L'Eucharistie corrige nos défauts, & nous rend saints & vertueux. Saint Thomas explique cet effet de l'Eucharistie en nous, par la comparaison d'une greffe antée sur un arbre sauvage. C'est le propre, dit-il, du rejetton d'un bon arbre, quand il est anté sur un sauvageon, de prévaloir par sa vertu naturelle, & de communiquer sa vertu au sauvageon, en lui ôtant son amertume, & en lui faisant porter de bons fruits, semblables aux siens ; de même le Corps de Jesus-Christ étant comme anté dans nous, corrige nos defauts, nous communique sa bonté, & la vertu de produire des feuilles, des fleurs, & des fruits de justice, semblables à ceux qu'il produit lui même. *Pere Vaubert. 1. part. ch. 2. art. 7.*

Le Fils de Dieu nous rend semblables à lui par le moyen de la Communion. Le Sauveur par le moyen de la Communion nous rend semblables à lui : ce que saint Thomas en l'Opuscule 58. ch. 20. explique par la comparaison d'un cachet, appliqué sur de la cire molle, où il imprime sa figure. Quand nous recevons la Communion, dit ce saint Docteur, Jesus-Christ applique son Corps comme un cachet sur nos cœurs brûlans de l'amour de Dieu, purifiez par la Pénitence, attendris par l'amour du prochain : non pour être changé en nous, car il est immuable ; mais pour nous transformer en lui, en imprimant dans

dans vos ames l'image de sa bonté, & de ses perfections. Lorsque l'Epoux du Cantique invite l'Epouse à le mettre comme un cachet, sur son cœur & sur ses bras, c'est le Fils de Dieu, suivant l'explication d'un grand Maître de la vie spirituelle, qui nous exhorte à la Communion, pour imprimer sa ressemblance dans une ame: par cette impression, il y retrace celui qui est la figure de la substance de son Pere, l'image de Dieu effacée par le péché; & lui communique une beauté toute divine. *Le même, prémiére part. ch. 2. art. 4.*

Le même saint Thomas parle des plaisirs que Dieu fait quelque fois ressentir aux ames fidelles; c'est dit-il, lors que le Fils de Dieu fait sentir sa présence par une connoissance expérimentale. Ce n'est plus la suavité de la grace, mais la douceur de la Divinité même unie à l'Humanité du Sauveur, que l'on goûte: ce n'est plus simplement par la foy, que l'ame connoit qu'elle posséde son Dieu, mais elle le sent, pour ainsi dire, elle le touche, elle l'embrasse spirituellement. Ces momens sont courts, dit saint Bernard, mais ils sont, infiniment délicieux: *Felix hora, sed brevis mora*: ce sont, dit un autre Pere, d'aimbles préludes de la felicité éternelle. *Futura felicitatis amabile preludium. Le même. 1. part. ch. 3.*

Les joyes & les délices que Dieu fait quelque fois ressentir à ceux qui communient dignement.

Il est encore à remarquer que ces délices spirituelles sont comme une proprieté attachée à la Communion: car Dieu, dit un illustre & sçavant Cardinal, en renfermant dans ce sacrement la vive source de toutes les consolations célestes, n'a pas seulement prétendu nous conférer la grace sanctifiante, mais exciter aussi dans nos cœurs les plus tendres sentimens de dévotion; de maniere que quand une ame bien disposée ne recevroit aucune augmentation de grace, elle ne laisseroit pas de ressentir la douceur de cette délicieuse nourriture. On dira peut-être: bien des gens communient sans ressentir nulle douceur; mais n'est-ce pas un grand sujet de joïe, quand il n'y en auroit point d'autre, qu'une ame fidelle fasse réflexion qu'elle reçoit en communiant, un trésor, où toutes les richesses du ciel sont renfermées; qu'elle reçoit le véritable Medecin des ames, qui guérira toutes ses maladies: cette seule pensée, sans autre considération, ne doit-elle pas être consolante à une ame fidelle, convaincuë de ces véritez? Outre qu'il arrive aussi que la Communion répand dans l'ame des joyes sensibles, lors que le Sauveur fait goûter la douceur de la grace. Car dans ce moment l'ame charmée de ce goût délicieux, embaumée de ce parfum céleste, s'enflame des saintes ardeurs de l'Amour divin, chante les loüanges du Seigneur, se dévoüe à son service, éclatte en tendres soûpirs, se fond, se liquéfie en dévotion, & joüit dans cet amoureux entretien, d'un bonheur inexplicable. *Le même, 1. part. ch. 3. art. 5.*

Des délices qui sont comme attachées à une bonne Communion.

Un ami allant rendre visite à son ami, entre chez lui le cœur plein de tendresse, le visage épanoüi, les bras ouverts, & prêt à l'embrasser: si son ami le reçoit d'un air indifferent, & qu'au lieu de venir à lui, il s'entretienne avec d'autres personnes, ou qu'occupé de quelque bagatelle, il daigne à peine le regarder; en vérité, y a-t-il rien au monde de plus capable de déconcerter ce bon ami, & de lui glacer le cœur. Mais si au contraire celui qui reçoit la visite répond aux démonstrations d'amitié de celui qui la fait, s'il court au devant de lui avec empressement, l'amour peint dans ses yeux; s'il le caresse & l'embrasse: quelle est la douceur qu'ils goûtent tant qu'ils se tiennent embrassez: leur silence, leurs paroles, leurs maniéres; tout contribüe à enflamer de plus en plus leurs

Sur ce mauvais accueil que l'on fait souvent au Fils de Dieu, quand il vient à nous.

cœurs : & durant ces heureux momens quelles graces peuvent-ils se refuser l'un à l'autre ? Voylà la peinture de ce qui se passe dans la Communion.

Le Sauveur est cet ami fidele qui descend du ciel pour nous rendre visite ; il entre chez nous le cœur brûlant d'amour, & les mains pleines de graces & de bien faits : mais helas ! avec quelle indifférence, avec quel froid le reçoivent des ames, ou actuellement distraites & occupées de toute autre chose, ou attachées par des affections volontaires à des bagatelles & à des riens? Faut-il donc s'étonner si une réception si froide lui reserre le cœur & lui ferme les mains ? *Le même 3. part. ch. 3. art. 8.*

De l'union que nous avons avec Jesus-Christ dans ce Sacrement.

Par ce divin Sacrement, nous sommes unis immédiatement au Corps & au Sang de Jesus-Christ, & par le moyen de son Corps & de son Sang, à son Ame, & à sa Divinité ; son Corps se mele avec nôtre corps, son Sang avec nôtre sang ; son Ame se joint avec nôtre ame : d'où resulte en nous un changement accidentel, qui nous rend semblables à ce Sauveur. Ainsi il faut que son imagination arréte & regle la nôtre, que son entendement éclaire le nôtre, sa volonté échauffe & fortifie nôtre volonté, son appetit modere le nôtre, ses sens purifient les nôtres, il faut qu'il arrache nos mauvaises habitudes. Aussi étoufe-t-il les semences du péché, tempere nos humeurs, & dispose tout de telle sorte, que la prattique de la vertu nous devient aisée. *Pris d'un Auteur anonyme.*

Il contracte avec nous la plus étroite de toutes les unions dans ce Sacremẽt.

De toutes les unions il n'y en a point de plus forte que celle des alimens avec la personne qui les reçoit. Toutes les autres peuvent se détruire ; celle de l'ame avec le corps par la séparation que fait la mort ; celle des sujets avec leur souverain, par la rébellion ; celle des enfans avec leurs peres, par la desobéissance ; celle des amis avec leurs amis, par l'infidelité ; celles des époux avec leurs épouses, par le divorce : mais l'union de l'aliment avec le corps qui l'a reçu, est une union indissoluble. Elle devroit donc étre éternelle avec Jesus-Christ ; mais ce que les bourreaux & les tyrans avec tous leurs suplices, ce que l'enfer & tous les démons ne peuvent faire avec leur rage ; le péché le fait, & le pécheur y consent. Jesus-Christ de son côté voudroit bien demeurer toûjours avec nous ; en pouvons nous douter après tant d'assurances qu'il nous en donne ? mais faut-il que volontairement, de sang froid pour un léger interêt, pour un rien, nous séparions ce qu'il a si étroitement uni ? Il se donne a nous dans la Communion, afin que nous vivions de sa vie même : & nous ne nous soucions point de cette vie. *Cette pensée a besoin de quelque explication, comme nous en avons averti. Mr. Joly, tom. 3. de ses prônes, pour le dimanche du saint Sacrement.*

Explication de cette union.

Saint Cyprien asûre que quoy que cette union n'arrive pas jusqu'à l'unité de substance, elle va jusqu'à une liaison tres-étroite, & pareille à celle qui est entre deux freres : *hæc unitas non quidem usque ad consubstantialitatem Christi, sed tamen usque ad germanissimam quandam societatem pervenit.* Le Fils de Dieu passe plus avant, & assûre que ceux qui mangent sa Chair, lui seront unis comme il est uni à son Pere. *Sicut misit me vivens Pater, & ego vivo propter Patrem.* De sorte que saint Hilaire se sert de cet argument contre les Arriens pour leur prouver la consubstantialité du Verbe avec le Pere éternel. Car supposant comme un principe assûré que nous demeurons une même substance, une même chair, & un même corps avec Jesus-Christ, il en tire cette conséquence : qu'il faut donc aussi avoüer que le Pere & le Fils sont la même chose, & qu'il n'y a point d'autre distinction

Joannis. 6.

Entre eux que celle des personnes. *Pris d'un Autheur Anonyme.*

La grande maxime qui doit servir de regle à un Chrétien est de ne séparer jamais ces deux véritez : l'une que le Fils de Dieu lui commande de manger son Corps, l'autre qu'ils lui défend de le manger indignement; l'une qui lui dit que la Chair de son Dieu doit étre la nourriture de son ame, l'autre qu'il faut prendre cette nourriture en bon état ; l'une qu'il est impossible de conserver la vie surnaturelle sans cet aliment, l'autre que cet aliment est nuisible quand l'ame est mal disposée : c'est-à-dire qu'on ne peut avoir la vie de la grace sans la participation de l'Eucharistie, & que cette Eucharistie est extremement préjudiciable quand on la reçoit en péché mortel. Si un pécheur s'attache à l'une de ces véritez sans prendre l'autre, il s'égare : au contraire, s'il embrasse toutes les deux, il trouvera un admirable éclaircissement. Jesus-Christ me défend de manger sa Chair quand le péché regne en moy : il ne faut pas donc que je présume alors de la manger : & si je ne la mange, je n'aurai pas la vie éternelle; Il faut donc que je sorte de l'état où je suis, pour me rendre digne, ou plutôt pour ne me pas rendre indigne de la manger : car je ne puis me dispenser d'obéïr à ces deux commandemens. Si je communie avec indignité, je deviens coupable de la prophanation du Corps de Jesus-Christ; Voilà l'Interêt de Jesus-Christ qui me fait retirer : mais si je ne communie pas, je deviens homicide de moy-même ; voylà mon interêt qui m'oblige de m'approcher. Si je ne mange pas la Chair de mon Dieu, je ne puis vivre ; si je la mange indignement, je mange mon jugement : reste donc un seul parti à prendre, qui est de renoncer à mon péché & de corriger mes désordres, pour me mettre en état de manger ce pain de Vie. *Pere Bourdaloüe, sermon de la Fréquente Communion.*

Il faut communier mais dignement.

Les divisions, & les partis qui ont fait gémir l'Eglise sur le sujet de la fréquente Communion, ne sont venues que de ce qu'on a séparé ces deux choses essentiellement inséparables. Les uns par un zele indiscret, retiroient entiérement les pécheurs de la Communion, en les menaçant ; les autres les invitoient à s'en approcher par une trop grande confiance. Ceux là leur disoient. *Qui manducat & bibit indignè, judicium sibi manducat & bibit:* Celui qui reçoit ce Corps & ce Sang adorable indignement, reçoit son jugement & sa condamnation; Ceux ci au contraire leur représentoient ces paroles : *nisi manducaveritis Carnem Filii hominis, & biberitis ejus Sanguinem, non habebitis vitam in vobis.* Si vous ne mangez la Chair du Fils de Dieu, & si vous ne beuvez son Sang, vous n'aurez point la vie éternelle ; les uns & les autres causoient du désordre. Si l'on n'eût point séparé ces deux propositions ; si on eût joint l'invitation aux menaces, & les menaces à l'invitation : si l'on eût invité les Chrétiens à la communion, en les menaçant de l'enfer s'ils communioient mal ; & si on eût menacé les pécheurs indignes de la Communion, en les exhortant en même temps à quitter leurs péchez pour communier dignement, on eût apporté un temperamment salutaire, qui eût servi à la gloire de l'Eglise, & à l'édification des fideles. *Essais de sermons pour le Carême, le Jeudy d'après les Cendres.*

D'où sont venues les divisions sur le sujet de la fréquente communion.

1. ad Cor. 11.

La table de Jesus-Christ sur la terre est le symbole de celle du ciel ; & comme rien d'impur ne peut entrer dans le ciel, rien d'impur ne peut approcher de la sainte table de Jesus-Christ : comme il n'y a que deux voyes pour

Qui sont ceux qu'on doit éloigner de la Communion.

entrer dans le ciel, l'innocence du Baptême, ou la Pénitence aprés le peché; il n'y a aussi que ces deux mêmes voyes pour participer au festin de JESUS-CHRIST. Jamais personne n'est entré dans le ciel, & jamais personne n'y entrera, que par la Pénitence, ou par l'Innocence: aussi personne ne participera jamais aux mérites de JESUS-CHRIST dans le saint Sacrement, que par l'une de ces deux voyes. Quand l'Eglise faisoit dire autrefois par un Diacre: *Sancta Sanctis*: que l'on ne donne les choses saintes qu'aux Saints, n'étoit-ce pas pour nous instuire, que ceux qui sont dans la péché ne doivent jamais s'en approcher. Loin donc de ces saints mysteres ceux qui font de leur vie un cercle & un enchaînement de péchés, & de fausses pénitences: ceux qui font une conversion appareute, & qui retombent aussi-tôt; qui vont vomir aux pieds d'un Prêtre les ordures de leur cœur, & qui retournent aussi-tôt à leur vomissement. *Foris canes*, loin d'icy les gens qui empoisonnent les autres par leurs scandales, & par leur mauvais exemple. *Foris venefici*, loin d'icy ces gens qui gardent dans leur cœur des haines immortelles, & des vengeances irreconciliables. *Foris homicida*, loin d'icy tous les impudiques, & tous ceux qui sont engagez dans des commerces deshonnêtes. *Foris impudici*, enfin loin de nos autels ces idolatres du monde, qui se forment mille vains idoles qu'ils adorent, & qui n'aiment que la vanité & le mensonge: *Foris idolis servientes, & omnis qui amat & facit mendacium. Là même pour le dimanche 19. d'après la Pentecôte.*

Apocal. 22.

Ceux qui fomentent des inimitiés, sont indignes d'approcher de ce sacrement.

Les saints Peres appellent l'Eucharistie, un Sacrement de paix, de charité, & d'union; ce qui suffit pour nous faire comprendre combien sont indignes d'en approcher, ceux qui ont des inimitiez les uns contre les autres, qui couvent dans leur cœur des vengeances secretes; veu particulierement que nous protestons tous les jours dans le sacrifice de nôtre Religion, de ne conserver rien plus chérement que la paix & la charité mutuelle: & après le commandement exprès que le Fils de Dieu nous a fait de quitter même le sacrifice, si lors qu'étant près de l'offrir nous nous souvenons que nôtre frére a quelque chose contre nous. *Autheur anonyme.*

Ceux qui communient & qui persévérent dans leurs désordres.

Telle est la conduite d'une infinité de gens du monde: ils participent au Corps & au Sang de JESUS-CHRIST, par des Communions ou plus ou moins fréquentes; mais ils ne laissent pas de persévérer dans leurs vieilles habitudes: comme s'ils ne pouvoient s'en passer, qu'elles fussent essentielles à leur condition, & qu'il ne fût pas possible d'être dans des places élevées, & ne les pas avoir. Ainsi il se peut dire que la vie de JESUS CHRIST ne leur est point communiquée, qu'ils mangent la Chair de cette victime adorable sans en recevoir l'esprit, & que ce grand mystere fait en eux tout le contraire de ce qu'il y devroit faire; c'est à dire qu'au lieu de les sanctifier il les condamne: en un mot, qu'ils sont indignes d'en approcher, à moins qu'ils ne fassent tous leurs efforts pour rompre ces vicieuses habitudes. *L'Abé de la Trape, Conférence pour le jour du saint Sacrement.*

La vie de la grace est aisée à perdre, mais nous la conservons par le moyen

Saint Paul nous avertit que la grace, qui est la vie de nôtre ame, est un précieux trésor que nous portons dans des vases bien fragiles. Combien d'ennemis égalemen artificieux & puissans mettent tout en usage pour nous l'enlever? La cupidité, le monde & le demon, ont conjuré nôtre perte, la cupidité nous donne un furieux penchant vers les biens périssables. le monde étale à nos

yeux tout ce qu'il y a de plus engageant pour nous séduire; le démon, qui exerce une espece d'empire sur la cupidité & dans le monde, se sert des inclinations corrompües de l'une, & des attraits trompeurs de l'autre, pour détruire l'amour de JESUS-CHRIST dans nos cœurs, & pour faire regner à sa place, l'amour déréglé des créatures. Exposez à tant de hazards, agitez de guerres domestiques & étrangéres, divisez au dedans, assiégez au dehors, attaquez continuellement par tant d'ennemis qui conspirent à nous ôter la vie de l'ame; helas! à qui avoir reçours? à JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie: vous trouverez dans ce Sacrement des forces & des armes pour résister à tous ces ennemis, & pour les vaincre. *Pere Vaubert, prémiére part. ch. 5. art. 1.* de l'Eucharistie.

C'étoit un spectacle digne d'admiration, durant le temps des persécutions de l'Eglise, de voir une jeune personne, d'une naissance distinguée, dans la fleur de l'âge, favorisée de la nature & de la fortune, une Agnés, une Catherine, & tant d'autres, rebutter les alliances les plus illustres, & braver les plus affreux supplices: de voir un Pere environné de sa famille & de ses amis, pénétrez de douleur, prosternez à ses pieds, qui les conjuroient par tout ce que la nature & l'amitié ont de plus tendre & de plus touchant, de ne les point plonger dans les derniers malheurs en les abandonnant; monter cependant avec des yeux secs, & avec un air tranquile, sur l'échafaut où ils alloient expirer: de voir un jeune homme étendu sur des brasiers ardens, tenaillé par des bourreaux impitoiables, demeurer ferme en la foy; sans être pour cela, plus touché que s'il eût eu un cœur de marbre & un corps de fer. D'où leur venoit, je vous prie, une si prodigieuse constance? D'un bruvage merveilleux, répondent les Peres; du Sang de JESUS-CHRIST que l'Eglise leur donnoit à boire pour les disposer à de si rudes combats. *Le même, ch. 5. art. 4.* Comme ce Sacrement donnoit de la force aux Martyrs.

Le même Sauveur qui a répandu son Sang sur la Croix pour donner aux Martyrs la force de verser le leur, nous donne ce même Sang, pour nous soûtenir dans ce Martyre non sanglant, que les persécutions du monde, que les afflictions présentes, la pauvreté, les maladies, & les mépris nous font endurer. Mais après tout, gardons nous bien de croire que le Sauveur opere tout seul ces admirables effets, & qu'après avoir communié, nous n'ayons plus rien à faire. L'Eucharistie nous donne du courage & des armes pour vaincre nos ennemis, mais elle ne nous dispense pas de les combatre; elle les affoiblit, mais elle ne les détruit pas entiérement; JESUS-CHRIST nous fortifie dans les souffrances, mais il ne prétend pas nous en exempter. Car enfin l'Eucharistie ne rendoit pas les Martyrs invulnerables, ni insensibles, mais elle les rendoit victorieux au milieu des plus horribles tourmens. *Le même.* Le même Sacrement nous soûtient dans les persécutions qu'on nous suscite.

Mes Freres, dit S. Bernard, si quelqu'un de vous trouve du changement dans sa vie & dans son esprit, si vous n'avez plus d'ardeur ni de passion pour les choses du monde; si la colere, si l'envie, si la sensualité, si les autres vices sont amortis peu à peu, s'ils n'ont pas tant de force, ni ne font plus tant d'impression sur nos cœurs; ne vous donnez point la vanité de ces victoires, rendez grace à JESUS CHRIST dans ce Sacrement: *Quoniam virtus Sacramenti operatur in vobis*, dit ce Saint: c'est la force & la vertu de cet adorable Sacrement, qui metamorphose des hommes de chair & de terre, & en fait des esprits célestes, &c. *Le Pere Castillon dans son Octave.* Tout ce que nous avons de vertu nous vient de cet adorable mystère auquel nous participons.

Quel crime c'est de retourner à ses déreglemens après la Cômunion.

Pour parler à ceux qui après avoir communié retombent presque incontinent dans le péché mortel ; je les conjure de considérer avec quel zele les saints Peres se sont élevez contre ces rechûtes, & en quels termes ils en répréséntent, & l'indignité & les terribles suites. Retourner après la Communion à ses prémiers déréglemens, c'est, disent-ils, prophaner le temple du Saint Esprit ; c'est deshonorer le Corps mystique de JESUS-CHRIST ; c'est à l'exemple de Judas, le trahir & le livrer lui-même à ses ennemis. On vous a confié le Corps de JESUS-CHRIST, dit saint Athanaze, vous êtes son domicile, il demeure chez vous : que dis-je ? vous êtes devenu un membre de son Corps : faites lui donc honneur par vos vertus, ou du moins ne le trahissez point comme Judas. En combien d'endroits saint Chrysostome a-t'il déployé son éloquence pour recommander aux fideles la pureté de vie aprés la Communion, & pour faire sentir l'énormité spéciale qui se trouve dans ces rechûtes ? *Le même, 3. part. ch. 4. art. 3.*

Cômunions indignes & sacrilèges.

Ceux qui communient indignement sont les prophanateurs du Corps & du Sang du Seigneur, qui mangent & boivent leur jugement, selon saint Paul, & qui trouvent la mort dans l'usage d'un Sacrement, qui leur devroit apporter un accroissement de grace & de vie. Chose étonnante ! ce Mystere qui est le trône le plus auguste de la divine miséricorde, est en même temps le siége le plus redoutable de sa justice. Je vois sortir en même temps de la même bouche du Fils de Dieu un arrêt de vie & de prédestination en faveur des justes, qui s'en approchent avec la pureté, la charité, & les dispositions qu'il faut ; & un arrêt de mort & de réprobation contre les pécheurs qui ont la témérité de s'en approcher avec une conscience impure, & soüillée de quelque crime. *Mr la Font. Entretiens Ecclesiastiques pour le 14. Dimanche après la Pentecôte.*

L'énormité du crime de communier en mauvais état.

Je souhaitterois pouvoir vous donner une vive idée de l'énormité de cet attentat ; car on n'en connoît pas assez la grandeur, on ne comprend pas combien c'est faire une atroce & sanglante injure à JESUS-CHRIST, de recevoir son Corps en état de péché mortel. Ah ! sans doute, les indignes Communions seroient plus rares qu'elles ne sont, si on comprenoit que c'est faire outrage & violence au Corps du Seigneur ; que c'est un attentat commis en la personne du même Fils de Dieu. Si on étoit bien pénetré de cette pensée, on trouveroit peu de gens assez abandonnez de Dieu, assez esclaves de leurs passions pour se porter jusqu'à ce point de fureur. Sçavez vous donc ce que c'est, selon saint Paul, que faire une Communion sacrilege ? C'est faire à la personne même du Fils de Dieu le plus grand outrage qu'il soit capable de reçevoir, depuis que l'état glorieux, où il est entré, l'a rendu inviolable aux atteintes des créatures. C'est se rendre coupable, dit cet Apôtre,
1. ad Cor. 11. de son Corps adorable & de son Sang : *Reus erit Corporis & Sanguinis Domini.* Vous sçavez qu'il y a grande différence entre manquer de respect, & de soumission pour la Loy d'un Prince, & les insultes & les outrages que l'on fait même à sa personne. Ces derniers attentats sont bien plus horribles & plus énormes. Voila cependant jusques où ceux qui communient indignement en viennent : ils ne s'arrêtent pas au violement de ses ordonnances ; on s'en prend même à sa personne, en traitant indignement un mystere, qui renferme réel-

lement son Corps & son Sang. *Le même. Dimanche 19. après la Pentecôte.*

Saint Paul après avoir assûré que ceux qui reçoivent indignement le Corps & le Sang du Sauveur du monde, mangeoient leur jugement & leur condamnation, ajoute que ce n'est qu'à la profanation de ce Sacrement, qu'ils ont fait en le recevant sans la pureté & sans la reverence qui lui est duë, qu'il faut attribuer la mort d'un si grand nombre de leurs freres, & de tant de maladies funestes, & contagieuses que Dieu leur avoit envoyées : *Ideo inter vos multi infirmi, & imbecilles, &, dormiunt) multi.* Sçavez-vous leur dit-il, d'où viennent tant de de maladies qui vous affligent, tant de fleaux du Ciel qui vous persécutent, tant de morts si soudaines & si fréquentes ? Ah ! il ne faut point les attribuer ni au déréglement des saisons, ni à la corruption de l'air, ni même à vos excès & à vos débauches ; tout ces maux qui vous font gémir, ont une cause supérieure, & plus élevée, & sont des vengeances du Ciel, des coups de la colere du Tout-puissant, & des châtimens qu'il tire de vos indignes Communions. *Le même.*

Les châtimens que Dieu tire de ceux qui communient indignemét.

1. ad Cor. 11.

Avant une Communion sacrilege, on ne péche qu'en tremblant, on n'étouffe qu'avec peine les remords de la conscience ; mais quand on s'est approché de sang froid, sans les dispositions necessaires de la table de la Communion, on tombe alors dans l'abîme de l'iniquité, on étouffe toutes les lumiéres, & la voix secrete de la conscience ; & il se fait alors un malheureux silence au milieu du cœur des pécheurs, plus funeste à leur ame que le sacrilége même. Toutes les barrieres qui sembloient retenir un pécheur sont rompuës ; rien n'est plus capable de l'arrêter. Il est retenu par des habitudes plus fortes dans le crime, il renouë ses intrigues avec plus de passion, il s'engage avec plus de fureur dans ses désordres, son cœur devient plus endurci, & ainsi il devient la proye du demon. *Pris d'un Sermon attribuë au P. Bourdalouë.*

L'endurcissement vient le plus souvent des mauvaises Communions.

Il me semble que le Sang du Sauveur du monde reçu si indignement crie plus haut que celui d'Abel, & demande vengeance d'être placé dans un lieu aussi infect que l'est le cœur d'une personne en péché mortel ! *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra.* Lors que ce Sang a été répandu sur la Croix, il a mérité le pardon de nos crimes : & si la voix de ce Sang demandoit justice contre les Juifs, & les bourreaux qui le versoient avec tant de cruauté, le Sauveur du haut de la Croix demandoit pardon pour eux, parce qu'ils ne sçavoient ce qu'ils faisoient : mais ici, ce Sang reçû dans l'estomac d'un homme en péché, & dont la vertu est étouffée par l'indignité de cet homme ; cette prophanation de la chose du monde la plus sainte & la plus précieuse, ne trouve point d'excuse, & n'en reçoit point. Ce Sang a une voix de plainte & de reproche qui monte jusqu'au trône de Dieu. *Pris d'un Auteur Anonyme.*

Cette prophanation du Sang d'un Dieu demâde vengeance.

Genes. 4.

Selon saint Isidore de Damiette, le démon n'attaque qu'avec précaution, un pécheur qui n'ose, par respect, s'approcher de la sainte Table : mais quand il a communié indignement, le démon ne garde plus de mesure avec lui ; il s'empare de son cœur comme de celui de Judas, & regardant une action si détestable comme le dernier degré de folie & de stupidité, il le juge capable de tout. Considérez ce qui arriva à Judas ; c'est une remarque de saint Cyprien : Le démon ne prit point possession de son ame tandis qu'il ne man-

L'empire du démon sur celui qui communie indignemét.

geoit que l'Agneau Pascal; mais au même instant que ce traître eut reçû le pain sacré, il quitte la compagnie de son maître, il court au desespoir & à la mort. *P. Vaubert part. 3. ch. 1. art. 4.*

Punitions sur ceux qui communient indignemét. En considérant l'affreuse peinture du crime, & de la punition de ceux qui communient indignement, tremblez vous, ou ne tremblez vous pas? Coupable d'un homicide, vous seriez infailliblement condamné; & après avoir outragé si cruellement JESUS-CHRIST, vous croiriez pouvoir échapper la condamnation que saint Paul a prononcée, contre ceux qui reçoivent dans un cœur souillé son Corps adorable? Au reste quand je me sers des noires couleurs que les Peres me fournissent, pour répresenter l'horrible attentat de ceux qui communient indignement, & les épouvantables châtimens dont ils sont menacez, je proteste après saint Chrysostome que ce n'est pas pour éloigner les fidelles de la Communion, mais pour les empêcher de s'en approcher sans préparation. *Le même.*

En quel sens il faut entendre que ceux qui communient indignemét, mangent leur jugement, & leur condamnation. Quand saint Paul parle de ces sortes de personnes, il declare qu'en beuvant le Sang, & en mangeant la Chair de JESUS-CHRIST, ils boivent & mangent leur jugement. Il ne se contente pas de dire qu'ils reçoivent leur jugement; il dit qu'ils le mangent & le boivent: pour montrer que leur condamnation n'est pas moins inséparable de cette mauvaise action, que la boisson & l'aliment le sont du corps qui s'en nourrit, & auquel ils s'unissent inséparablement: ou plûtôt pour nous faire comprendre que leur péché est si énorme, que leur perte & leur condamnation est alors aussi certaine, qui si elle étoit prononcée par la bouche du Dieu même qu'ils offensent. En un mot, de même que ce Saint nous assure que celui qui ne croit pas est déja jugé, saint Paul nous apprend que celui qui communie indignement est dès à présent condamné. *Mr Grénier liv. du bon & fréquent usage de la Communion.*

Pourquoy le Corps du Sauveur a un si étrange effet à l'égard des impies. Il ne faut pas s'étonner que ce Corps adorable, qui a été l'instrument & la cause de nôtre salut, devienne le principe, & pour ainsi dire, l'arrêt de nôtre condamnation; il ne faut pas s'étonner que ce Sang précieux & saint, qui a lavé tous nos crimes, & payé toutes nos dettes, nous rende debiteurs de la justice de Dieu, soüille nos ames, au lieu de les purifier: leur vertu n'est pas moindre sur l'Autel que sur la Croix. Mais comme ce Sang fut versé sur le Calvaire pour le bonheur de ceux qui crurent en JESUS-CHRIST, & pour le malheur de ceux qui l'outragerent & le crucifierent; il est bû sur les Autels pour la justification de ceux qui le reçoivent, en honorant JESUS-CHRIST, & pour la réprobation de ceux qui l'offensent en le recevant. *Le même.*

Les menaces que Dieu fait à ceux qui communient indignement. Dieu mit un Cherubin avec un glaive de feu à l'entrée du paradis terrestre; afin qu'il empêchât Adam de manger du fruit de vie après son péché. Le paradis terrestre étoit la figure de l'Eglise; & le fruit de vie, la véritable image de l'Eucharistie. Pourquoy ne dirons-nous pas avec l'Abbé Paschase, que Dieu défendant au prémier pécheur de se nourrir du fruit de vie, fit connoître à tous les pécheurs obstinez, qu'ils doivent s'abstenir de manger le pain Eucharistique, & que par le glaive de feu qui intimida Adam, il nous apprit que la crainte de la mort & des flames éternelles dont

dont nous sommes menacez si nous communions indignement, devoit nous empêcher de prendre le Corps de JESUS-CHRIST lors que nous sommes en état de péché. Ce n'est qu'à celuy qui a vaincu, dit Dieu dans l'Apocalypse, que je permets de manger de l'Arbre de Vie: ce n'est aussi qu'à celui qui a vaincu le péché, que je permets de prendre mon Corps qui donne la vie éternelle. *Le même.*

Nous voyons tous les jours que les viandes les plus exquises, & les plus nourrissantes se pourrissent plûtôt que les autres dans un mauvais estomac, & que les liqueurs les plus odoriferantes, deviennent les plus puantes dans un vase sale & infecté; nous sçavons que la Manne qui étoit la figure de l'Eucharistie, se conserva fort long temps sans aucune altération dans l'Arche-d'Alliance, & qu'elle se corrompoit dans une seule nuit, & se changeoit en vers, dans la maison de ceux qui la vouloient garder contre l'ordre de Dieu. Pourquoy trouverons-nous étrange que cette même Eucharistie, qui renouvelle la vertu de ceux qui la reçoivent dans une ame pure & innocente, augmente la corruption, & la malice de ceux qui la prennent en péché mortel? *Le même.*

L'Eucharistie est vie pour les uns, & un principe de mort pour les autres.

C'est une vérité que prêchent souvent les Prédicateurs, que quiconque s'approche indignement de la Communion, imite le traître Judas, non seulement quand ce malheureux reçut le Fils de Dieu dans la derniere Cene, mais encore quand par un baiser sacrilege, il le trahit dans le jardin des Olives. Car je me répréſente que ce même Sauveur fait la même demande à ceux qui viennent recevoir son sacré Corps en état de péché, qu'il fit à ce traître: *Amice ad quid venisti?* Mon cher ami quel dessein est-ce qui t'amenne icy? pour quel sujet viens tu? Pour moy j'y viens pour t'embrasser, & pour te donner le plus prétieux gage de mon amitié, qui est le baiser de paix; & toy tu y viens avec un cœur envenimé de haine, pour me livrer à mes ennemis: j'y viens les biens-faits en la main, quoy que tu sois le plus indigne de les reçevoir; & toy, pour m'outrager par la plus exécrable trahison; je viens pour te donner mon propre Corps à manger, & mon Sang à boire; & toy pour t'en servir comme d'un poison, pour t'ôter la vie, & à moy en même temps. *Amice ad quid venisti?* Encore une fois à quel dessein viens-tu icy? Car qui pourroit expliquer l'excès de cet outrage & de cette perfidie, qui n'a point d'autre but que de changer le plus grand de tous les biens en le plus grand de tous les maux. *Pris d'un Sermon Manuscrit.*

En communiant indignement on trahit le Fils de Dieu par un baiser comme fit Judas. *Matth.* 26.

Celui, dit saint Augustin, qui reçoit le Sacrement de l'unité, sans conserver le lien de la paix & de la charité, bien loin de profiter de ce Mystere, il y trouve un témoignage contre lui même: *Mysterium non accipit pro se, sed testimonium contra se.* Qu'il ne m'arrive jamais disoit saint Bernard, d'approcher du Sacrifice de paix avec un esprit troublé de colere; ou de recevoir en mauvaise intelligence avec qui que ce soit, le Sacrement, dans lequel, Dieu, comme la foy me l'enseigne, reconcilie le monde avec lui. Quiconque veut communier dignement, ne doit avoir d'inimitié ni de ressentiment contre personne. *P. Vaubert part.* 3. *ch.* 2. *art.* 13.

Il ne faut pas approcher de ce Sacrement avec un esprit de haine ou de vengeance.

Que pourrois-je dire qui fût capable de toucher des gens qui en sont venus jusqu'à ne point craindre de commettre un sacrilege, en communiant avec

L'endurcissement de ceux qui ne

craignent point de communier en mauvais état.

un péché mortel sur la conscience ; Si les exemples de tant d'éclatantes vengeances, dont on voit dans les histoires Ecclesiastiques que le Fils de Dieu a puni un si horrible attentat, si les remontrances des saints Peres qui les menacent de la mort éternelle en mangeant leur jugement ne sont pas capables d'arrêter leur fureur ?

Du peu de fruit des Communions.

C'est le sentiment de tous les Peres qu'un des signes les plus evidens du désordre intérieur de l'ame, une des marques les plus terribles de l'abbandonnement de Dieu, c'est l'usage fréquent des Sacremens sans aucun fruit : car les Sacremens étant instituez pour maintenir & pour augmenter la grace, comme le pain destiné pour nourrir, & pour soûtenir le Corps, dès là que ma foiblesse & ma langueur ne cesse point par l'usage des Sacremens & particuliérement par celui de l'Eucharistie ; je dois craindre pour mon ame, ce que je dois craindre pour mon corps, s'il ne pouvoit se retablir par la nourriture. Ce fut la malédiction de Dieu pour Jérusalem. *Ecce Dominator Dominus auferet à Jerusalem validum & fortem... Omne robur panis.* Malediction, non pas d'envoyer la famine, & d'arracher le pain de la bouche à ces ingrats, mais dans l'abondance du pain, d'ôter au pain même la force, & d'anéantir la vertu qu'il a de nourrir. Ah ! Messieurs le pain de Dieu ne manque pas aux fidelles, ni les Ministres pour le distribuer ; mais la force manque à ce pain, parce qu'elle est empêchée par l'indisposition de l'homme. On met la dévotion dans le nombre des Sacremens, & non pas dans le nombre des vertus. On compte combien de fois on a communié par semaine ; non pas combien de victoires on a remporté sur ses passions. On a des temps réglez pour recevoir JESUS-CHRIST ; nul temps pour imiter JESUS-CHRIST. Terrible sujet d'appréhension pour les dévots du siécle. *Pris d'un Sermon Manuscrit.*

Isai. 3.

Le Fils de Dieu nous invite à Communier souvent.

On ne peut nier que le Fils de Dieu, qui a institué le Sacrement de l'Eucharistie, ne nous invite à la recevoir souvent, & qu'il ne l'ait fait d'une maniére fort pressante. Il a promis l'immortalité, la vie éternelle, & même une vie divine à ceux qui communieroient ; il a menacé de mort, il a réprouvé ceux qui s'éloignoient de sa table ; il veut que tout le monde y soit appellé, qu'on force ceux qui en sont dégoutez ; tout le monde sçait que pour obéir ou aux préceptes ou aux conseils de l'Evangile, les prémiers fidelles recevoient tous les jours le Corps du Sauveur, & que cette coûtume a passé bien-tôt après comme une espece de Loy Ecclesiastique. *P. de la Colombiere, Sermon de la Fréquente Communion.*

Les saints Peres ont invectivé contre les cōmunions sacriléges, mais jamais contre les cōmunions fréquentes.

Il est vrai que les Peres ont parlé avec beaucoup de force contre les Communions sacriléges, mais jamais contre les Communions fréquentes ; qu'ils nous invitent souvent à approcher de l'Autel avec beaucoup de respect, mais jamais à nous en retirer par respect : & j'ose dire qu'on n'en peut tirer un seul qui conseille cette maniére d'humilité. Les Conciles eussent-ils fait paroître un si grand désir de voir cet usage rétabli parmy les fideles, s'il y avoit plus de vertu, plus de mérite, plus d'honneur pour Dieu, à nous éloigner qu'à nous approcher de la sainte Table. S'il y avoit quelque irrévérence à s'y presenter avec les dispositions nécessaires, on auroit quelque sujet de nous en détourner ; mais bien loin de cela, &c. *Le même.*

On prérend s'excuser de communier plus souvent, sur ce qu'on ne vit pas assez saintement ; mais c'est ce qui m'étonne, que pouvant vivre assez bien pour obliger nôtre Dieu à descendre tous les jours dans nous, & à venir réellement & corporellement dans nôtre sein, nous aimons mieux nous priver d'un si grand bien, que de nous y disposer par la réformation de nos mœurs. Mais comment croirons-nous que vous différez vôtre Communion sur la considération de vôtre indignité, tandis que nous verrons que vous ne laissez pas de vous en rendre tous les jours plus indigne, par la multiplication des mêmes fautes qui vous obligent à la différer ? Si vous aviez des sentimens d'une vénération si profonde pour le Corps adorable du Sauveur ; ne songeriez-vous point davantage à vous rendre digne de le recevoir souvent, qu'à vous en priver, parceque vous en êtes indigne. Que si vous êtes véritablement résolu de vous réformer, vous méritez dès-là de communier dès demain : mais si vous voulez continuer de vivre comme vous avez vécu jusqu'à présent, pouvez-vous douter que dans un an ou deux, vous mériterez encore moins de participer aux saints Mysteres ? Ou commencez dès maintenant à purifier vôtre cœur, pour communier la prémiere fois avec plus de révérence, ou cessez de dire que le terme que vous prenez, est un effet du respect intérieur que vous avez pour le Corps du Sauveur. Il est bien étrange de vouloir faire passer pour vertu, l'attache que nous avons à nos habitudes vicieuses. *Le même.*

Fausse excuse de Communier plus souvent sur son indignité.

C'est l'amour d'une fausse liberté, qui se trouveroit trop gênée par des Communions fréquentes. On craint de rentrer si souvent dans une conscience impure, on craint l'humiliation de la Confession, on craint que les plaisirs ne soient pas seulement interrompus pour un jour, mais encore troublez pour long-temps, par les saintes pensées, qui ont coûtume d'accompagner les saintes actions. En un mot ; il faut se retirer du désordre, ou de la table sainte : & on aime mieux se priver de celle-cy, que d'être obligé de vivre en Chrétien. Mais nous voulons faire accroire, que nous faisons par zele de nôtre avancement spirituel, ce qui est un effet visible de nôtre tiédeur, & du peu d'envie que nous avons de nous convertir. Car on ne manque pas de dire qu'on craint qu'en communiant si souvent, on ne s'y accoutume de telle sorte, qu'on en retire plus le fruit qu'on en devoit espérer. Disons plûtôt qu'en communiant plus souvent, nous en retirerions plus de fruit que nous ne souhaiterions. *Le même.*

La véritable raison qui empêche qu'on ne Communie souvent.

Qu'est-ce, je vous prie, qui entretient ces sortes de gens dans une si grande indifférence pour ce divin Sacrement ? Ce n'est pas précisément qu'ils se croyent indignes d'y participer ; c'est qu'ils se croyent hors d'état de faire ce qui pourroit les en rendre dignes : C'est peut-être qu'ils craignent même d'en devenir dignes en y participant plus souvent. Je m'explique : on sent que si l'on multiplie les Confessions & les Communions, il faudra modérer le jeu, donner des bornes au luxe, retrancher beaucoup de commerces qu'on avoit avec le monde, que l'usage des Sacremens demande nécessairement cette réforme, qu'il la produit même insensiblement comme malgré nous : on prévoit le combat qu'on auroit à soûtenir contre Dieu, les reproches qu'il faudroit essuyer de la part de sa conscience, si l'on prétendoit allier une vie tiéde

C'est l'amour du libertinage qui nous empêche de Communier souvent.

avec des Communions si souvent réiterées. *Le même.*

Ceux qui communient rarement sont plus sujets à communier indignement.

Ceux qui communient rarement se mettent en un tres-évident danger de communier indignement, & s'y exposent beaucoup plus en un sens, que ceux qui communient souvent. Si dans ce long intervalle qui se passe d'une Communion à une autre, vous travailliez à combattre vos passions, & à arracher peu à peu ces funestes liaisons que vous aviez au monde; si vous cherchiez les moyens propres pour déraciner tantôt un vice & tantôt un autre; si vous emploïyez la meilleure partie du temps à rechercher les péchez ausquels vous connoissez être attaché depuis tant d'années: si cela étoit; approchez hardiment de la Communion, vous dirois-je, & que ce delai que vous avez apporté ne vous fasse point de peine. Mais on n'a presque jamais ces vûës: si l'on differe à communier, c'est à cause qu'on ne veut pas se corriger; si l'on s'éloigne de la sainte Table, c'est qu'on aime mieux vivre dans ses anciennes habitudes que d'y renoncer pour jamais. *Tiré des Sermons Moraux, Sermon sur ce sujet.*

De la Communion Paschale.

Il y a quelquefois de mauvais Chrétiens qui croyent se tirer d'affaire en disant qu'il vaut mieux ne communier pas à Pasque, que de communier indignement, cela est vray; mais l'un & l'autre ne laisse pas d'être une étrange abomination. C'est un grand crime de communier en mauvais état; mais je ne sçai si c'en est un moindre de négliger de se mettre en bon état pour communier au temps que l'Eglise l'ordonne si expressément. Car outre le mépris qu'on fait alors de l'authorité de l'Eglise, il faut nécessairement qu'un pécheur conçoive alors une nouvelle résolution de persevérer dans le mal, & d'y persevérer long-temps; & une résolution ferme, prise de sang froid, avec une parfaite connoissance, & une déliberation entiere; une résolution formée dans le temps même qu'il est averti de son devoir, qu'on le sollicite, qu'on le presse, qu'on le menace d'excommunication. Quelle plus noire malice? Quelle plus diabolique obstination?

Les prétextes veritables que peuvent apporter les pecheurs, pour ne pas communier.

Luc. 14.

Souffrez que je vous dise la vérité, pécheurs, si vous ne la voulez pas dire. Voilà ce qui vous empêche de communier: *Villam emi, juga boum emi quinque, &c.* Envain vous vous servez d'un prétexte de vertu pour couvrir vos péchez; Dieu void le fond de vôtre cœur, il sçait que vous l'outragez en faisant semblant de le respecter. He! que sert l'artifice & le déguisement avec celui qui a formé le cœur, & qui voit tout ce qui s'y passe? S'il n'étoit question de ne pas paroître que devant les hommes, je vous permetrois de câcher vôtre libertinage sous l'apparence des plus belles vertus; vôtre hypocrisie auroit au moins cela de bon, qu'elle empêcheroit le sçandale de vos péchez: mais il s'agit principalement d'être saint devant Dieu, qui voit tout, qui sçait tout, & à qui rien n'est caché. *Essais de Sermons.*

Combien de fois il faut communier dans l'année.

Demander combien de fois une ame Chrétienne doit s'approcher de la sainte Table, c'est véritablement comme qui demanderoit combien de fois un enfant doit succer la mamelle de sa mere. Certes il le doit faire autant de fois que la nature la lui fait désirer: & la mere ne lui refuse point le lait autant de fois qu'il le demande, sçachant qu'il a besoin de nourriture pour se fortifier & pour croître. Ainsi une ame fidelle reçoit le Corps du Sauveur selon le désir qu'elle a de cette viande céleste, que l'Eglise lui présente cõme la nourriture qui lui

est convenable; & pourvû qu'elle ait le cœur pur, & qu'elle mene une vie sans reproche, elle a droit de s'en approcher souvent; parce qu'il faut que la grace prenne en elle de nouveaux accroissemens, qu'elle amortisse les sentimens de l'amour du siécle, & la rende forte & vigoureuse pour combattre & vaincre les ennemis de son salut. *Pris d'un Sermon manuscrit.*

C'est un prétexte ridicule de croire que l'éloignement de la Communion soit un effet d'une humilité respectueuse; car si ce motif étoit sincere, & qu'il vînt d'une ame véritablement humble; à force de faire impression sur cette ame, cette vertu l'engageroit à se mettre en état de n'être pas indigne de Communier: en sorte que si d'abord elle n'embrassoit pas toute la perfection, elle y arriveroit insensiblement, & par degrez. Or c'est ce qui ne se voit pas: car aucune de ces ames ne se corrige de ses defauts, & ne songe pas même à s'en corriger, étant toûjours sujettes aux mêmes vices, toûjours engagées dans les mêmes habitudes, toûjours adonnées aux vanitez & aux plaisirs. Que feroient-elles si elles étoient véritablement humbles? elles se priveroient de ces divertissemens ordinaires, elles retrancheroient ce luxe par un sacrifice volontaire, elles tâcheroient en un mot de s'en rendre dignes. Or elles ne font rien de tout cela, elles avoüent même qu'elles n'y pensent pas; ce n'est donc pas un motif qui les empêche d'approcher de ce Sacrement? *Pris d'un Sermon manuscrit.*

On ne doit pas se retirer de la Communion sous prétexte d'humilité.

Ce motif va à retirer tous les hommes des Autels, & à annéantir toute la dévotion; & il est d'autant plus à craindre, qu'on s'en défie le moins. S'il faut raisonner sur les mêmes principes, ils ne devroient pas aller à la Messe par respect, ni faire aucune fonction extérieure de religion, mais reserver tout à l'intérieur: c'est à quoy leur libertinage tend insensiblement. Car si je dois m'abstenir de communier en alleguant mon indignité, je puis me servir de ce prétexte pour ne pas aller à la messe: voilà à quoy il conduit, ce beau prétexte. Que les Prélats fassent des Ordonnances, que les Pasteurs se servent de leur authorité, & que les Prêtres selon la grace de leur ministere employent leur zele pour chasser des Autels ceux qui en sont indignes; j'en suis ravi, je les loüe: mais que des Libertins, & des Libertines, gens sans caractere, & sans capacité, sans lumiéres, s'érigent à donner des regles touchant la communion, & à faire voir ce que c'est que la véritable piété, & qu'un siécle aussi éclairé que le nôtre s'y laisse corrompre, & aveugler; c'est je vous avouë ce que je ne puis soûffrir. *Le même.*

De ceux qui disent qu'ils s'abstiennent de la communion par respect.

Il faut imiter en ce point l'action de saint Pierre qui se jetta aux genoux du Fils de Dieu pour les embrasser, en disant: Seigneur retirez vous, parce que je suis un homme pécheur. L'action de cet Apôtre ne s'accorde pas ce semble avec ses paroles. Il embrasse les genoux de son Maître, & les serre tant qu'il peut, & en même temps il le prie de s'éloigner de lui: sa parole contredit son action; & ce qu'il fait est contraire à ce qu'il dit. D'où vient cette contradiction? De deux mouvemens qui s'élévent dans son cœur tout à la fois; l'un d'humilité, l'autre d'amour. C'est un homme transporté par son amour, qui ne tend qu'à s'approcher de son Maître & qu'à s'attacher à sa personne; car l'amour ne peut souffrir l'éloignement de son objet: c'est un homme abîmé dans l'humilité, qui s'annéantit en la présence de son Seigneur, dont la gran-

Il faut conserver le sentiment de respect, & s'en approcher avec cela.

deur est un poids qui l'accable : Seigneur éloignez vous de moy, vous êtes trop grand pour moy, & je suis trop vil & trop petit en vôtre présence ; demeurez dans vous même, & me renvoyez dans mon néant, pour y rendre hommage à la souveraineté de vôtre être. Voilà quels doivent être les véritables sentimens d'un Chrétien dans la Communion : l'humilité l'en doit éloigner, & lui faire dire avec un profond respect : *Exi à me, quia homo peccator sum* ; ou : *Domine, non sum dignus* ; je ne suis pas digne de vous reçevoir, je n'oserois paroître devant vous ; je ne puis soûtenir l'éclat de vôtre majesté. Mais en même temps l'amour les doit autant attacher à sa bonté, que l'humilité les éloigne de sa grandeur ; Il faut se jetter à ses pieds, il faut le reçevoir dans son cœur. *Le P. Nouët dans ses Méditations.*

Luc. 5. Matth. 8.

L'expérience fait voir que la fréquente Cômunion contribüe aux bonnes mœurs, & à vivre plus saintement.

Qu'est-il besoin de raisons quand l'expérience parle : je dis l'expérience de tous les temps, l'expérience de toutes sortes de personnes, enfin, mon cher Auditeur, vôtre expérience propre. Rappellons ces prémiers temps de l'Eglise naissante, où les Chrétiens se faisoient un devoir de participer tous les jours aux divins Mysteres. Quelle innocence de vie, & de mœurs ! quel détachement des choses de la terre ; quelle paix, quelle charité florissoit alors parmi les fidelles ! mais sur tout, quelle constance dans la foy ! quelle fermeté dans la grace, jusqu'à aimer mieux souffrir la perte de leurs biens, l'exil, les chaînes, la mort, & les supplices les plus cruëls, que de feindre un moment, que d'offrir un grain d'encens aux Idoles ! *Erant perseverantes in communicatione fractionis panis :* C'étoit du constant usage de la Communion, qu'ils tiroient leurs forces, leur courage, leur magnanimité, leur persévérance. Delà descendons jusqu'à ces malheureux temps où nous sommes : jugeons (Messieurs) quelle différence. On s'est éloigné peu à peu du Sacrement ; le fréquent usage ne s'en est conservé que dans les cloîtres, & parmi un petit nombre de personnes dignes encore de l'ancienne Eglise ; les riches Ecclesiastiques ont laissé la célébration journaliére des divins Mysteres à ceux qui en tirent leur subsistance ; les fideles n'ont plus communié que trois ou quatre fois l'année ; beaucoup se sont contentez de la Communion annuëlle de Pâques. Qu'est-il arrivé ? Les mœurs se sont corrompuës, la discipline s'est relachée, le sel de la terre a perdu sa force, les coûtumes des Payens ont été rappellées, l'interêt, l'ambition, la discorde, ont éteint la charité ; un torrent de vices, & de scandales ont désolé la face du monde Chrétien. Tant il est vray que la pureté des mœurs, & la conservation de l'innocence, dépend du fréquent usage de l'Eucharistie, & que les crimes se multiplient, suivant que les Communions deviennent plus rares. *Pris d'un Sermon Manuscrit.*

Act. 2.

Nôtre propre expérience nous apprend la même chose.

Si vous avez jamais eu l'habitude de communier souvent (mon cher Auditeur) & qu'ensuite vous l'ayez perduë, comparez vous vous-même à vous-même dans ces différens états : & vous reconnoîtrez par vôtre propre expérience, la vérité de ce que je dis. Quel étiez vous, quand vous faisiez si exactement vos dévotions tous les mois, tous les quinze jours, à toutes les fêtes considérables ? Quelle étoit vôtre crainte de Dieu dans ces temps heureux ? quelle horreur n'aviez vous point du péché mortel ? Vôtre délicatesse alloit jusqu'au scrupule. Vous avez quitté dans la suite une coûtume si salutaire : qu'avez-

vous fait ? Vous pouvez bien dire avec le Prophéte Royal : *Aruit cor meum, quoniam oblitus sum comedere panem meum* : que vôtre cœur s'est desséché parce que vous avez oublié de manger le pain qui vous soûtenoit. La tentation vous ayant trouvé foible, vous avez bien-tôt succombé ; vous vous êtes apprivoisé avec le péché, vous le commettez sans remords, vous vous perdez. Heureux pourtant, si profitant de vôtre malheur, vous repreniez une prattique, dont vôtre expérience vous fait bien voir la nécessité. *Le même.*

Malheureux tout Directeur, qui permet des Communions trop fréquentes à des ames qui n'ont pas un véritable dessein d'éviter des defauts notables, quoy qu'ils ne soient que véniels, ou qui ne travaillent pas sérieusement à s'en corriger. C'est un dissipateur du Corps & du Sang du Fils de Dieu, un téméraire qui fait un métier qu'il ignore, un aveugle enfin qui en conduit d'autres dans le précipice. Il faut régler le nombre de leurs Communions sur le fruit qu'elles en retirent, & qu'elles en veulent retirer. Il ne m'appartient pas de rien perscrire à personne en cette matiére. *Le même.*

Il ne faut pas permettre de fréquentes Communions aux personnes qui ne travaillent pas à se corriger de leurs defauts.

Vous sçavez (Messieurs) que la nourriture est inséparable de celui qui la prend. J'ay mangé du pain : cet aliment se change en mon sang, & en ma chair ; en sorte qu'il n'y a plus moyen de les diviser ; & ne devient qu'un avec moy. Celui qui a communié indignement, à mangé son jugement, & il l'a comme converti en lui même. Vous diriez que l'Apôtre fait allusion à la coûtume de ces peuples, ou plûtôt de ces juges anciens, qui faisoient avaler aux criminels l'arrêt de leur condamnation, pour marquer qu'il étoit irrévocable. Ah Messieurs ! m'expliquai-je assez, & concevez-vous assez la force de cette expression : *Judicium sibi manducat, & bibit.* Ah Dieu ! si le jugement étoit seulement écrit sur le papier, on pourroit le rompre, & le déchirer ; s'il étoit prononcé simplement, on pourroit le révoquer ; si on ne le mettoit que dans la bouche, on pourroit le rejetter ; mais on le mange, il passe dans nos veines, dans la moëlle de nos os, comme parle le Prophete, & dans nôtre propre substance ; il s'incorpore en nous : & comment le rappeller ! Faites que le coupable, & le jugement ne soient pas la même chose : Dieu revoquera l'un, & fera grace à l'autre ; mais comme ils sont confondus, ils ne se distinguent plus. Pitoyable sort de ceux qui communient indignement ! *Pris d'un Sermon Manuscrit.*

Celui qui communie indignement mange son jugement & sa condamnation.

1. Ad Corinth. 15.

Lors que j'entreprens de faire sentir au pécheur, qui par une Communion indigne se rend coupable du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST, toute l'énormité de sa prophanation ; je ne parle pas de ces ames noires, qui viennent de sang froid se présenter à la table sacrée, pour fouler aux pieds la sainteté de nos Mysteres ; je ne parle point de ces lâches, qui portant le Mysteres de la foy dans une conscience toute souillée, ne viennent aux pieds des Autels, que pour cacher l'horreur de leur impiété, & qui aiment mieux se charger de toutes les malédictions du Ciel, que d'encourir les disgraces, & les censures des hommes. Il faudroit de vrays carreaux, & non pas des discours, pour foudroyer de telles abominations ; il ne faudroit leur parler que comme saint Pierre parla à Ananie, & à Saphira ; pour les faire servir, par leur mort précipitée, d'exemple à tous les fideles, jetter la terreur dans les cœurs des impies, & consoler les ames justes. Ce n'est point à ces sortes de

Qui sont ceux qui Communient indignement.

pécheurs que je parle. Je ne parle qu'à ces esprits mondains, que la coûtume ou la bien-séance attire aux pieds des autels; à qui la conscience ne reproche ni crimes cachez, ni feinte, ni dissimulation; qui observent les dehors de la Pénitence, & de la modestie; mais qui portent toutes leurs passions au fond de leur cœur; qui toûjours pleines d'amour propre & vuides de l'amour de Dieu, ne s'approchent jamais des Sacremens que pour les prophaner, &c. *Pris d'un sermon manuscrit.*

L'indignité du crime qu'on commet par une Communion sacrilege. Le Pécheur, par une Communion indigne, fait descendre jusque dans la corruption d'une conscience souillée, l'Autheur même de toute pureté. Quelle union plus ignominieuse, quelle alliance plus monstrueuse que celle du péché avec la sainteté même, & la présence de Dieu dans un cœur? quoy de plus injurieux que d'élever dans un même lieu, un autel à JESUS-CHRIST & à Belial; de joindre des passions honteuses, des interêts sordides avec la participation du mystere de pureté & de charité; d'incorporer la Chair de son Dieu avec une chair corrompüe de péchez? Voilà ce que fait la communion indigne. Le pécheur s'attaque au Corps même de JESUS-CHRIST par cette mauvaise communion, au lieu que les autres crimes sont étrangers à ce divin Corps. Quelle horreur! Un Dieu saint & terrible sort du sanctuaire, pour venir habiter dans l'ame du pécheur, & se transformer en sa substance. Où sont vos foudres ô Dieu redoutable! pour venger l'ignominie de cet afront, & punir l'énormité d'un si grand outrage? *Le même.*

Suite du même sujet. Si ce crime est affreux par l'union intime qui se fait, de la sainteté de Dieu avec la corruption du péché, il ne l'est pas moins par rapport au saint Sacrement, & au Sang de JESUS-CHRIST qu'il prophane. Comme JESUS-CHRIST s'immole réellement dans ce mystere, & qu'il ne fait que renouveler l'oblation sainte qu'il offrit sur la Croix, à son Pere; de même les fidelles qui participent à ce Sacrement, annoncent chaque jour la Mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne; & ils ne peuvent le faire qu'en se conformant à l'esprit de JESUS-CHRIST sacrifié & immolé pour les péchez de son peuple. Or le pécheur qui communie en état de péché est bien éloigné de la sainteté de JESUS-CHRIST, qu'il a étouffée dans son cœur. Il ne communie donc que pour renouveller la mort de JESUS-CHRIST, comme les bourreaux, en se rendant coupable de son Corps & de son Sang; & encore d'une maniére plus cruelle. *Le même.*

Les Punitions de ce crime. Quand par une Communion indigne, le pécheur prophane la sainteté de nos Mysteres, quel fruit, quelle utilité peut revenir d'un tel attentat? quels malheurs au contraire n'en arrive-t'il pas? N'est-ce pas de là que viennent les fleaux, ces calamitez presque universelles, ces desolations des villes & des campagnes? N'est-il pas de l'interêt public d'éloigner ces prophanateurs. *Le même.*

Après une mauvaise Communion on devient vicieux à l'excès. Après avoir fait ce pas, & une si funeste démarche, tous les crimes ne coûtent plus rien: au sortir des saints mysteres prophanez, on est prêt de livrer JESUS-CHRIST à ses ennemis, & de tout entreprendre. C'est pourquoy de tous les pécheurs, les plus désespérez sont ceux qui font des Communions indignes: on n'est point après cela, vicieux à demy: le sacerdoce dans une ame foüillée devient la désolation de l'abomination: point de Prêtre qui soit médiocrement corrompu;

corrompu ; tout est outré & sans modération. Il y a enfin une espece de malédiction dans la communion indigne, qui ne s'efface presque jamais. Une ame qui pousse jusque-là sa malice peut bien sortir des déréglemens les plus grossiers de sa vie, par quelques considérations humaines ; mais elle est en évident danger de mourir dans l'impénitence. Car dès-là un tel homme est d'ordinaire sans regret du passé, sans précaution pour l'avenir, sans larmes ni douleur pour le présent;de-là moins de pudeur & de retenüe; de-là on le voit plus hardy & plus effronté pour commettre toute sorte de crimes. Avant sa communion sacrilege, il lui restoit quelques principes de religion & de piété, quelque sentiment de salut : mais a-t-il franchi ce pas ; tout est éteint, tout est anéanti. Avant que de communier, il lui restoit quelques désirs de conversion, excitez par la proximité des fêtes, & le bon exemple des Fideles ; mais le devoir paschal accompli, tout est dissipé ; ce trouble qui remüoit sa conscience, ne parle plus ; tous les remords s'appaisent ; & on est dans une dangereuse sécurité. *Pris d'un sermon manuscrit.*

Tout ce qui me reste, c'est de vous addresser ces paroles de Moïse, si convenables à ce sujet ; paroles qu'il addressoit aux Juïfs après leur avoir proposé le bien ou le mal, la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction : *Testes invoco hodie cœlum & terram, quòd proposuerim vobis vitam & mortem, benedictionem & maledictionem* : J'atteste aujourd'hui, le ciel & la terre, qu'en ce jour je vous ai proposé la vie & la mort, le comble de tous les biens, & l'excès de tous les maux.En vous invitant à une communion sainte,je vous aj répréfenté ce qui peut rendre la vie la plus heureuse ; au contraire en vous montrant le crime de ceux qui communient indignement, je vous ai répréfenté ce qui peut vous arriver de plus fatal. Je vous ai proposé, d'un côté la source de tous les biens,& de l'autre, la source de tous les maux. J'en atteste donc le ciel & la terre. Un jour viendra, que ce ciel & cette terre répondront à mes vœux ; un jour, où sortant de cette vie, pour paroître devant vôtre juge, ils vous reprocheront les bien-faits que Dieu vous propose par ma bouche, si vous n'avez eu le soin d'en profiter. *Le Pere de la Ruë, serm. pour le jour des Rameaux.*

Exhortation à faire une bonne Communion & à se donner de garde d'en faire une mauvaise. *Deuter. 4.*

Comme il n'est point de mystere, où ce divin Sauveur, nous témoigne plus de tendresse, que dans l'Eucharistie, aussi n'en est il point où il s'abaisse davantage, pour nous témoigner son amour. Dépouillé de cet air de majesté, qui se fait sentir jusque dans ses plus profondes humiliations; déguisé sous les foibles apperences du pain, caché sous ces especes sacramentelles, non seulement JESUS-CHRIST ne paroît pas Dieu; il n'y paroît pas même homme; & dans un tel déguisement, à quel mépris n'est-il point exposé ? Cependant cet homme ainsi déguisé est le Créateur de toutes choses, le Souverain Maître de l'univers, le juge de tous les hommes ; & si nous voulons un titre encore plus engageant & plus tendre, nôtre Pere & nôtre Rédempteur ; c'est lui qui fait la parfaite félicité de tous les Bien-heureux ; arbitre de nôtre sort éternel, lui seul peut faire nôtre bonheur; c'est là ce divin Sauveur si formidable à tout l'enfer, devant qui toutes les puissances du ciel & de la terre tremblent ; & au seul nom de qui tout genou doit fléchir par respect. Le croyons nous ! le regardons nous comme tel ? & les honneurs que nous lui rendons dans cet adorable sacrement, répondent-ils de nôtre créance ? Mais à nous voir en sa présence, peut-on ral-

Combien le Fils de Dieu mérite d'être honoré des hommes dans ce divin Sacrement.

sonnablement juger que nous le croyions ? *Le Pere Croiset, 1. Tome de ses Retraites Spirituelles pour un jour de chaque mois.*

Suite du même sujet.

Rien ne devoit être si propre à dédommager le Fils de Dieu des ignominies de sa passion, & de toutes les indignitez qu'il avoit souffertes durant sa vie mortelle, que sa demeure sur les autels. Ce n'est plus au milieu d'un peuple révolté & ennemi; ce n'est plus au milieu d'une nation dépravée & pervertie qu'il habite; c'est dans les temples des Chrétiens, c'est parmi ses propres enfans; c'est au milieu d'un peuple qui le reconnoit pour son Rédempteur, qui fait profession de l'aimer & de le servir, au milieu d'un peuple fidelle. Quel hommage de tous les cœurs, quel culte plus respectueux que celui qu'on doit lui rendre sur ces autels! & à quels honneurs ne doit-il pas s'attendre? Mon Dieu, que de reproches nous fait là-dessus nôtre raison, notre conscience, & qu'il est affreux de comparer nôtre conduite avec notre créance sur ce point! *Le même.*

La fréquente Communion est le moyen d'obtenir une heureuse mort.

La Communion fréquente doit être considerée comme le moyen le plus puissant pour nous procurer une heureuse mort. Car en supposant qu'il y a une liaison inséparable entre la vie éternelle, & la sainte mort, le Fils de Dieu ne nous assure-t-il pas que celui qui mangera son Corps, & boira son Sang, possèdera la vie éternelle? & comme si ce n'étoit pas encore assez pour nous en persuader, il ajoute son serment à tant de promesses réiterées: je vous jure, dit il, que celui qui mangera ce Pain, vivra éternellement. Or il est certain que cette promesse du Sauveur ne se doit pas entendre de ceux qui communieront seulement une fois en leur vie, ou qui se contenteront de le faire une fois l'an; autrement il n'y auroit presque point de Chrêtien qui ne fut sauvé. Il faut donc que cette promesse soit attachée à la fréquente Communion. *Pris d'un Auteur anonyme.*

Prétextes que peuvent apporter les Gens de bien

Je n'en suis pas digne, dit-on; attendez vous à vous en rendre digne, & à vous juger tel, pour vous en approcher? Si cela est, vous ne vous en approcherez jamais. Quel est l'homme pour saint qu'il soit qui se juge digne de communier? C'est une bonne disposition pour communier que de s'en juger indigne, & de faire tout ce qu'on peut pour s'en rendre digne. Nôtre humilité supplée à nôtre indignité. Si vous renoncez au péché par une douleur sincere, & une résolution efficace de ne le plus commettre; dès-là l'Eglise ne vous en juge pas indigne, & vous croit suffisamment disposé. Il seroit souhaitable que tout le monde eut une sainteté parfaite pour s'approcher de la Communion: mais l'exiger, c'est en exclure presque tout le monde, malgré l'invitation si générale du Sauveur; c'est demander pour disposition à la Communion, ce qui en doit être le fruit. Quand le Sauveur communia ses Disciples, étoient-ils parfaits? ils en étoient bien éloignez. *Pere Nepveu dans ses Réflexions Chrétiennes, part. 4.*

On s'excuse sur sa froideur, & sur sa lâcheté.

Je suis si froid, si lâche, si foible, dit-on. Vous vous excusez d'approcher du feu, parce que vous avez froid; de prendre de la nourriture, parce que vous êtes foible; de vous servir des remedes parce que vous êtes malade. N'est ce pas raisonner à contre sens? si vous êtes froid, non pas de cette froideur mortelle qui exclut la charité, mais de celle qui exclut la ferveur, comment pouvez-vous mieux vous échauffer, qu'en vous approchant de cette fournaise du divin amour? Si vous êtes foible, fortifiez vous en mangeant le pain des forts. D'autres apportent pour raison de s'éloigner de la Communion, le peu de fruit qu'ils

en retirent : mais à qui tient-il qu'ils n'en profitent ? Après tout, qui sont ceux qui avancent le plus dans la vertu ; ou ceux qui communient souvent, ou ceux qui communient rarement ? peut-être Dieu vous cache-t-il vôtre progrès, pour vous tenir dans l'humilité : ce progrès ne laisse pas d'être considérable, quoy qu'il ne soit pas sensible. *Le même.*

Quel sujet de confusion pour vous, si JESUS-CHRIST après avoir sanctifié vôtre ame par sa présence réelle, après vous avoir nourri de sa Chair & de son Sang, pouvoit justement se plaindre qu'il a comblé de ses bien-faits des ingrats: *Hospitabitur, & pascet, & potabit ingratos.* Peut-être helas ! n'a-t-il que trop souvent formé contre nous cette plainte. Donnons nous de garde de faire désormais à nôtre Dieu un tel affront. . . Disons lui plûtôt de cœur : Je veux mon Dieu ! que toutes les puissances de mon corps & de mon ame, qui n'ont servi jusqu'icy qu'à vous offenser, ne soient occupées désormais qu'à publier vos bontez. Ces yeux qui sont les témoins de vos merveilles dans cet auguste Sacrement, ces yeux coupables de tant de regards criminels, seront employez à pleurer mes infidelitez : cette langue que vous avez sanctifiée par l'attouchement de vôtre sacré Corps ne sera plus l'instrument de la medisance & de la calomnie ; & ce cœur qui va devenir vôtre temple & vôtre tabernacle, ne sera plus soüillé de ces mauvais désirs, qui vous ont si souvent obligé de vous retirer de moy, &c. *Pris du Pere Paul Segneri Italien. liv. intitulé la Sagesse.*

Aprés la Communion il ne faut pas retourner à ses péchez. *Eccle. 29.*

Communiez souvent, dit l'incomparable Evêque de Geneve, communiez souvent, parce qu'il vous faut apprendre à bien reçevoir JESUS-CHRIST ; & l'on ne fait guere bien une action en laquelle on ne s'éxerce pas souvent : parce que, ou vous en avez la commodité, si vous êtes délivré des embarras du siécle, ou vous en avez nécessité, supposé que vous soyez accablé d'affaires ; parce qu'étant fort, vous ne deviendrez point foible, & étant foible vous deviendrez fort. Comme foible, comme fort, comme malade, comme imparfait vous avez besoin de communiquer souvent avec celui qui est vôtre force, vôtre perfection, vôtre médecin. Voilà le sentiment de ce grand Saint. En effet quoy de plus digne d'une ame dévote, que de prévenir ses miseres, & ses infirmitez, qui sont comme les apanages de nôtre nature ; que de se mettre en état, au milieu du tumulte d'un domestique & de la societé civile, de se conserver ferme & stable ; que de s'instruire à manger dignement ce Corps & ce Sang d'un Dieu fait Homme.

Avis de saint François de Sales sur le sujet de la fréquente Communion *Introduct. à la Vie devote, ch. 21.*

Faut-il s'étonner si les prémiers Chrétiens sortis de ces lieux saints, couroient au martyre ? En vain les tyrans étaloient à leurs yeux, biens, plaisirs, honneurs, dignitez, & ce qui peut flater le cœur humain : En vain les bourreaux préparoient les chevalets, dressoient les roües & les gibets, allumoient les feux, creusoient les fosses, préparoient les chaudiéres bouillantes ; En vian une femme par ses pleurs, des enfans par leurs caresses, des parens par leurs priéres, des amis par leurs reproches, vouloient arrêter ces généreux Athletes ; plus il y avoit à surmonter, plus il y avoit à sacrifier ; plus il y avoit à souffrir, plus ils s'animoient au combat ; & semblables à des lions étincelans de feu, ils sentoient leur grand cœur prendre de nouvelles forces, à mésure que le danger augmentoit : *Ut Leones*, ce sont les paroles, & la comparaison de saint Chrysto-

La force que ce Sacrement inspiroit aux prémiers Chrétiens.

ftome, *Ut Leones flammas spirantes, sic ab hac mensa discedimus. Le Pere Etienne Chamillart dans un Sermon de la Fréquente Communion.*

La grande pureté qu'il faudroit apporter à ce divin mystere.

Si c'est un Dieu infiniment saint qui veut s'unir à nous, il faut donc qu'un fidelle, qui participe à ces divins mysteres, ait une pureté de cœur parfaite & angelique : car c'est la disposition la plus naturelle, & la plus conforme aux desseins de JESUS-CHRIST, & à la dignité de cet auguste Sacrement. Je ne prétens point vous expliquer icy de quelle union le Sauveur des hommes s'unit à ceux qui le mangent : il suffit pour mon dessein de dire qu'elle est si grande, & si intime, que les Saints Peres asśurent que dans la Communion, Jesus devient en quelque maniére la même chair avec nous : *Nos in unam* dit saint Chrysostome, *cum illo massam reducimur, Christi Corpus unum, & Caro una facti sumus.* Or quand ce Dieu vivant se voulut faire un corps mortel, Marie seule, c'est à dire la plus pure, & la plus sainte de toutes le creatures, la Vierge des vierges, mérita cet honneur; & encore saint Ambroise ne croit point faire de tort à la Mere, adressant au Fils ces paroles: *tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum.* Quelle pureté de cœur, quelle netteté d'ame demanderoit donc d'un Chrêtien ce véritable Agneau. Il faudroit qu'il fût mort au péché, au monde, & à soy-même, & qu'il ne vécût plus que pour Dieu seul; il faudroit qu'il fût parvenu à une application constante & invincible aux choses du ciel, qu'il fût uni étroitement à son Créateur; il faudroit en un mot, qu'il fût parfait & irréprochable : c'est à dire, qu'il faudroit que son cœur fût libre de toute attache, son esprit vuide du souvenir & de l'idée des créatures, &c. *Le même.*

Il faut approcher de la sainte Table avec un grand désir.

S'il est vray qu'une des meilleures dispositions pour profiter d'une viande materielle, est de la manger avec appetit, disons que brûler d'une sainte impatience, & avoir un grand empressement d'approcher de la Table du Seigneur, c'est y apporter une des meilleures &des plus sûres préparations que l'on puisse avoir pour bien communier; puisque le Corps de JESUS CHRIST dans cet auguste Sacrement, est à nos ames, ce que le pain est à nos corps. C'est le raisonnement des saints Peres, & principalement de saint Ambroise, qui veut que nous sentions dans nous mêmes ces saints empressemens, dont étoient animez les Patriarches de l'ancienne Loy, & que nous disions avec bien plus de raison qu'eux : *Veni Domine, & noli tardare*; que nous nous regardions comme malades, dès que nous n'avons pas pour ce Pain de Vie, la même faim, & le même appetit, que nous avons pour le pain qui sustente nos corps. *Le même.*

Comme ce Sacrement surpasse tous les autres.

Les mérites de JESUS-CHRIST nous sont dans les autres Sacremens appliquez par parties, & pour quelques fins particuliéres; au lieu qu'icy c'est la source des graces, qui nous est communiquée, & dont les effets sont presque infinis; c'est pourquoy quelques saints Peres l'ont appellé une extension & une continuation du mystere de l'Incarnation. Là il avoit uni sa Divinité à la nature humaine, il continüe icy d'unir son humanité sainte à nôtre chair : & la Théologie enseigne qu'il laisse à nos corps un droit &un titre à l'immortalité; car ils ne peuvent être les membres d'un corps immortel, s'ils ne jouissent du même privilege. *Le même.*

L'humilité est de toutes les dispositions la plus nécessaire pour approcher de

vous, mon Seigneur, & mon Dieu, dans l'Eucharistie ; puisque vôtre majesté y est abaissée, & vôtre Divinité anéantie d'une nouvelle façon. Vous étiez quelque chose dans l'Incarnation, quoy que vous fussiez anéanti, mais dans ce Sacrement vous n'êtes presque rien, par les diminutions de vôtre condition humaine : vous ne cachiez que le Dieu, & vous nous laissiez voir l'homme dans ce prémier état ; mais dans celui-cy, vous dérobez à nos yeux l'homme & le Dieu tout ensemble. Vous ne pouviez vous approcher de nous qu'en vous anéantissant, & c'est à proportion de vos anéantissemens que vous vous êtes plus approché de nous. Vous vous êtes fait homme, Sacré Verbe de Dieu, afin de nous faire des dieux par imitation, & vous vous êtes revêtu des especes du pain, afin de nous faire en quelque maniere des dieux en effet. *Autheur anonyme.*

L'humilité est la meilleur disposition pour communier.

JESUS-CHRIST touche de sa main un malade, & il le guérit ; la femme qui avoit touché le bord de sa robe, recouvre la santé : je n'en suis pas surpris; mais ce qui m'étonne, c'est qu'approchant si souvent de nos sacrez mysteres, nous soyons toûjours les mêmes. Ce n'est plus le bord de la robe du Sauveur qu'on a le bonheur de toucher maintenant; c'est le Corps, c'est le Sang adorable de JESUS-CHRIST qu'on touche, qu'on reçoit, & qu'on mange : & on reste aussi languissant, aussi malade que si on n'en avoit jamais approché. Quelle passion vaincuë après tant de Communions ? Quel vice corrigé ? Quelle vertu acquise:Une seule Communion peut suffire pour faire un saint:j'en puis compter cent & au delà ; & je suis aussi imparfait, peut-être même plus vicieux que je n'étois avant que j'eusse le bonheur de reçevoir cette divine nourriture. Le dégoût que nous avons de cette manne céleste signifie-t-elle beaucoup de santé: La langueur, la foiblesse, les infirmitez spirituelles que nous sentons après tant de Communions, ne nous presagent-elles pas une mort prochaine ? & nous sommes tranquilles,& nous n'y pensons pas ! Qui nous rassure ? *Le Pere Croiset au tome 1. de ses Retraites que nous avons déja citées.*

Sur le peu de fruit que l'on retire de la Communion.

Ce n'est pas seulement pour demeurer en nous que le Fils de Dieu se donne dans l'Eucharistie, il veut encore que nous demeurions en lui ; & non seulement comme un hôte, qui fait demeurer en sa maison ceux qu'il loge, mais, c'est pour nous unir étroitement à lui. Le terme dont on se sert pour l'exprimer, quand on participe à la reception de son sacré Corps,fait bien entendre cette verité. On l'appelle Communion, c'est à dire une union commune entre le Fils de Dieu& l'ame qui le reçoit;il se donne tout entier à nous,nous devons nous donner entierement à lui. Il nous communique dans ce sacrement adorable son esprit, sa vie, ses dispositions : nous y devons donc reçevoir son esprit, n'agir plus que par ses divins mouvemens, ne vivre plus que de sa vie, avoir tous les mêmes sentimens : nôtre temperament se forme selon nôtre nourriture, elle est divine, il faut être tout divin. *Mr Boudon, livre intitulé, le Chrétien inconnu.*

L'étroite alliance qu'on contracte avec JESUS-CHRIST dãs la Communion.

Quoy ! le corps de mon divin Sauveur repose en moy, il est lui-même le dépot de son amour ; je suis magnifiquement regalé à la table de Dieu, & des mêmes mets dont Dieu se nourrit ; je suis rempli des mysteres & des grandeurs de Dieu ; toutes les richesses de Dieu sont en moy, & je possede véritablement tous ses tresors ; un Dieu Incarné, mouvant & glorieux est logé jusque sur mon

Sentimens qu'on peut avoir après avoir reçû le corps du Fils de Dieu dans la Communion.

cœur; la gloire du Pere Eternel m'est donnée comme une chose qui m'appartient: & je n'aurai pas des sentimens de joye conformes à la grandeur de ces biens si charmans! ces divins objets n'occuperont pas mes pensées du moins pendant le temps que je les possede! ces délicieuses plénitudes me laisseront-elles affamé, faute de leur donner l'attention qu'elles méritent? qu'elle insensibilité! &c. *Autheur anonyme.*

C'est un mystere d'amour, il faut se préparer à le recevoir par un ardét amour.

La grande préparation pour communier dignement, c'est d'aimer celui que l'on reçoit: c'est l'amour qui a obligé JESUS-CHRIST de nous accorder cette sainte nourriture, c'est l'amour qui nous la doit faire chercher; c'est l'amour qui nous doit faire demander ce pain des anges à nôtre Pere Céleste, c'est l'amour qui nous accorde ce don inestimable; & c'est le seul amour qui nous en peut faire profiter. Prions Dieu que le feu divin détruise en nous tout ce qu'il y a de froid, tout ce qui nous attache aux creatures; tout ce qui reste en nous de ténebres & de corruption: prions le qu'il nous donne une charité ardente, qui purifie nôtre cœur, qui y consume toutes les affections étrangeres, & qui ruïne toutes les passions du viel homme. *Le même.*

Effets de la Communion.

Si les Disciples qui alloient à Emaüs en la compagnie de JESUS-CHRIST ressentirent tres vivement que ses paroles embrasoient leur cœur d'un feu extraordinaire; quel embrasement se doit faire dans le nôtre, lors que non seulement le Verbe Divin nous parle, mais qu'il devient nôtre nourriture, & qu'il habite en nous? Le moyen de vivre de feu, sans en être consumé entierement, & sans être tout transformez en feu? C'est par l'amour que nous communiquons avec JESUS-CHRIST, c'est par l'amour que nous nous en nourrissons, & c'est cet amour, quand il est parfait, qui détruit tout ce que nous sommes, & qui nous change si parfaitement en tout ce qu'il est, que nous ne sommes plus qu'un même corps, & qu'un même esprit avec lui. *Mr. de Sainte Marte, tom. 1. de ses Traitez de pieté. Traité de la Communion.*

Nous acquerons la perfection & croissons en sainteté par le moyen de la Communion.

La Vie spirituelle, comme celle du corps a ses âges differens; elle a son commencement, son progrès & sa perfection. Nous naissons, & nous devenons les Enfans de Dieu par la grace du Baptême, ou par celle de la Pénitence: nous croissons, & nous avançons dans cette vie par les bonnes œuvres, qui sont les opérations du saint Esprit: & puis en participant à la divine Eucharistie, nous sommes unis & incorporez plainement en JESUS-CHRIST; & nous devenons plus parfaitement les membres du corps dont il est le Chef, nous croissons en lui & par lui, jusqu'à l'âge de l'homme parfait. *Le même.*

Par le moyen de la Communion, nous devenons une même chair avec JESUS-CHRIST.

Comme dans le mystere de l'Incarnation le Verbe devient chair, & cette chair est remplie de la divinité qui habite en elle; un Dieu devient homme, & est revêtu de toutes les foiblesses humaines, excepté de l'ignorance & du péché; un homme devient Dieu, & participe à toutes ses grandeurs, & cet homme Dieu est JESUS-CHRIST: ainsi dans le mystere de la sainte Eucharistie, il se fait comme une seconde Incarnation; car en prenant la chair du Fils de Dieu, elle devient la nôtre, & la nôtre devient celle du Fils de Dieu, nous devenons avec lui un même JESUS-CHRIST, comme il est un même Dieu avec son Pere. *Le même.*

Faux pretextes qui éloignent

Quoy de plus plausible que le prétendu respect, qui éloigne tant d'ames du pain de vie? A les en croire c'est une vive foi qui leur inspire cette sainte fra-

yeur, c'est une idée juste des mysteres de nôtre religion, qui les empéche d'y participer, c'est un respect, c'est une humilité profonde qui ne leur permet pas d'approcher de la sainte table ; c'est en un mot pour être dévot qu'on n'a pas cette dévotion. On est trop foible, dit on, pour oser manger souvent le pain des forts ; on n'est pas assez pur, assez saint pour se nourrir du Pain des Anges. Ce n'est pas assez d'être appellé au festin, il faut y apporter la robe des nopces. Quelle charité, quelle ferveur ne faut-il pas avoir, & dans quelles dispositions ne faut-il pas être pour reçevoir la divine Eucharistie ? C'est un acte de religion de s'en éloigner par respect ; mais n'est-ce pas une insigne impieté de s'en éloigner par dégoût & par une veritable indévotion ? & c'est le caractere de ces faux humbles. Ce n'est point le respect qui éloigne du festin les conviez à la nopce. Si l'on avoit véritablement les sentimens qui servent de prétextes à ces frivoles excuses, on ne sçauroit être en de meilleures dispositions pour bien communier ; mais l'esprit en cecy, comme en bien d'autres choses, suit l'illusion du cœur. On aime les defauts qui nous bannissent du festin, il faut bien trouver quelque excuse apparente. Il en coûteroit d'étouffer ses ressentimens, de vaincre ses passions, de rompre bien des liens qui captivent le cœur;d'être plus mortifié, plus régulier,plus recueilli,plus humble.La Communion fréquente engage indispensablement à ces sacrifices.En ne communiant pas on se passe de ces dispositions qui coûteroient trop, & on se fait honneur de son immortification même, en publiant que c'est par respect qu'on ne communie point. Rien n'est plus artificieux que l'amour propre quand il s'agit de nous éblouïr. *Le Pere Croiset 2.Tom. de ses Réfléxions spirituelles.*

plusieurs personnes de la Communion.

Vain respect que celui qui ne fait rien faire pour se rendre moins indigne; faux respect que celui qui n'inspire nulle douleur, nul regret de son indignité. Les conviez de la parabole confesserent du moins de bonne foy les vrayes raisons qui les arrêterent, au lieu que ces indifférens affectent de ne les pas connoître ; & se cachent à eux-mêmes la cause de leur refus. Qui ne voit que cette apparence de respect n'est qu'un voile dont on se couvre, & dont l'amour propre se fait honneur ? L'illusion est palpable : ce n'est pas humilité, c'est froideur, c'est indifference, c'est dégoût de cette divine nourriture : n'avoir pas d'appetit pour ce Pain céleste, c'est être dangereusement malade. *Domine, de hoc pane scriptum est,* dit S. Ambroise, *omnes qui elongant se à te peribunt. Le même.*

Suite du même sujet.

C'est un déreglement injurieux à Dieu, que d'aimer mieux se priver du Corps & du Sang même de JESUS-CHRIST, que de se défaire de ses propres imperfections. En est-ce un moindre de vouloir se nourrir tous les jours de ce Corps & de ce Sang adorable, sans devenir moins imparfait ? ceux qui s'excusent du festin dont parle l'Evangile, sont reprouvez : quel est le sort de celui qui s'y rend sans la robe de nopces ? L'illusion est visible dans ceux qui s'en éloignent sur de frivoles prétextes ; mais est-elle moins à craindre dans ces personnes du monde qui communient tous les jours sans fruit? *Le même.*

C'est un déreglement de communier tous les jours sans en tirer aucun fruit.

L'orgueil est subtil, sur tout en matiere de dévotion ; il fait faire bien de personnages, & il donne aux choses la couleur & la forme qu'il lui plait. La Communion de tous les jours porte un caractere de distinction qui fait honneur, & donne une haute idée de la vertu de la personne qui communie.

L'orgueil & l'amour propre sont à craindre dans la Commu-

nion de tous les jours. Etre admis tous les jours à la sainte Table, ce n'est pas le privilége de toutes sortes de gens. L'amour propre aime la distinction jusque dans l'humilité, & & ne pouvant plus se contenter dans une personne dévote, de ce qui distingue dans le grand monde, cherche à se distinguer dans la devotion même. Ce n'est pas même toûjours l'ostentation qu'il cherche, il trouve souvent dans son propre fond toute sa complaisance; son seul témoignage lui suffit. Cette devotion plaît, sur tout quand elle coûte peu. Comme on reçoit tous les jours JESUS-CHRIST, on s'accoûtume, on se familiarise pour ainsi dire, avec son hôte. Ce n'est plus une attention étudiée sur tous ses sentimens; ce n'est plus une exacte censure de tous ses sentimens; ce n'est plus une exacte censure de toutes ses actions, ni une délicatesse de conscience, qui rende une ame plus pure: ces grands empressemens ne durent presque que les premiers jours. Qu'il est à craindre que JESUS-CHRIST devenu le pain de tous les jours, ne devienne pour bien des gens une nourriture commune! cette dévotion fait honneur, l'amour propre s'en accommode, pourvû qu'elle le laisse vivre: mais quel fruit en tire-t-on, si l'amour propre vit toûjours dans sa liberté? *Le même.*

Pour communier tous les jours, il faut avoir une Charité extraordinaire. Il seroit à souhaiter qu'on eût une Foy aussi vive, & aussi généreuse, une Charité aussi pure & aussi ardente, une piété aussi solide & aussi consommée que les premiers Fidelles, pour avoir le même privilege. JESUS-CHRIST se donnoit à eux tous les jours, & tous les jours ces Heros Chrétiens donnoient à JESUS-CHRIST de nouvelles preuves de leur fidelité & de leur zele: mais quand on ne trouve rien d'extraordinaire dans une ame, qu'un entêtement opiniâtre à vouloir communier tous les jours, a-t-on droit de la croire dans les dispositions nécessaires, & n'a-t-on pas à craindre l'illusion? *Le même.*

Le peu de fruit que souvent on retire de la Communion. Nous avons l'avantage, Seigneur, de vous recevoir dans nôtre sein par la participation des saints Mysteres, & au sortir de cette action toute divine, nous nous trouvons tels que nous étions auparavant. Chacun reprend ses soins & ses affaires accoûtumées, ses occupations, ses habitudes, ses amusemens, sans qu'il paroisse aucun changement dans sa vie; il est sec, dissipé, indiscret dans ses paroles, injuste dans ses desseins, sujet à ses passions; enfin on ne diroit pas à sa conduite qu'il ait eu la moindre part aux graces que vous lui avez accordées. Que peut-on inferer, Seigneur, d'une si grande indifférence, sinon, que selon la Prophetie du saint vieillard Simeon, vous êtes la mort des uns, & la resurrection des autres? *Ecce positus est hic in ruinam & in resurrectionem multorum. L'Abbé de la Trappe dans ses Réflexions Morales sur l'Evangile de saint Luc.*

COMPAGNIES

COMPAGNIES, ET CONVERSATION.

BONNES ET MAUVAISES COMPAGNIES; Converſation inutile, dangereuſe; bons & mauvais Entretiens, & Diſcours; Fréquentation des Méchans.

AVERTISSEMENT.

IL n'eſt pas néceſſaire d'avertir que ce Titre, ſous lequel on traite de la Converſation Chrétienne, & des bonnes & mauvaiſes Compagnies, a du raport, & même quelque liaiſon avec d'autres titres, qui le renferment, ou qui le ſuppoſent; par exemple, avec l'amitié & le choix des amis, la fuite des occaſions du péché, le bon & le mauvais exemple, & même avec la charité, ou le Zele qu'on doit avoir pour le ſalut du prochain: mais je crois que le Prédicateur doit prendre garde de ne pas confondre tellement ces différens ſujets, qu'il diſe de l'un, tout ce qui eſt propre & particulier des autres. Il eſt aisé d'éviter ce defaut, puiſque chacun de ces titres fournit aſſez de matiere pour en faire autant de différens Diſcours. Ainſi, je tâcherai de les démêler moy-même, & je ne ramaſſeray que ce qui convient naturellement aux bonnes & aux mauvaiſes Compagnies; ſçavoir, le fruit qu'on peut retirer de la Converſation avec les Gens de bien, & le danger où l'on s'expoſe dans le commerce des méchans; les bons Diſcours dont on doit s'entretenir, les defauts qu'il faut éviter dans la Converſation, & le bien qu'on y peut faire.

Si cependant le plan du Diſcours que le Prédicateur s'eſt tracé, obligeoit à s'étendre ſur quelqu'une des matiéres, qui y ont une connexion aſſez grande, on pourra conſulter les autres titres, dont nous avons déja parlé, & que nous rapporterons dans leur propre lieu. Je crois de plus, que ce n'eſt pas un avis inutile, de faire attention, que dans ce titre de Compagnie, & de Converſation, qui ſemble un peu vague, on peut ſe borner à la fuite des mauvaiſes Compagnies, ou bien au danger auquel on eſt exposé dans la fréquentation des méchans, à l'avantage qu'on retire du commerce avec les Gens de bien, ou même aux ſeuls bons diſcours qu'on doit faire entrer dans les converſations. J'ay neanmoins jugé à propos de joindre tout cela enſemble, pour ne pas multiplier les titres, & cependant ſuggérer pluſieurs deſſeins à ceux qui voudront travailler ſur cette matiére.

PARAGRAPHE PREMIER.

Desseins, & plans de Discours sur ce sujet.

I. QUELLE doit être la Conversation des Chrétiens; sur ces paroles de saint Paul : *Nostra autem Conversatio in cœlis est. ad Philipp. 3.*

L'Apôtre en ce peu de paroles a renfermé & prescrit la maniere dont les Chrétiens doivent converser les uns avec les autres, & en général avec le prochain. Le sens des paroles de S.Paul est que nous vivons déja en quelque façon dans le ciel, que nous en sommes comme les citoyens, par la vive espérance d'y arriver, & par la créance certaine de la fin à laquelle nous sommes créés, qui est de posseder un jour le royaume celeste : d'où l'on peut inferer que nos conversations doivent avoir quelque ressemblance avec celles des Bien-heureux dans le ciel : avantage que nous nous procurerons.

1° En conversant, & recherchant à lier conversation avec des personnes saintes, & qui sont en reputation d'une haute vertu.

2° En ne tenant que des discours de piété ; pour nous instruire des moyens qui conduisent au ciel, & pour les apprendre à ceux avec qui nous conversons.

3°. En pratiquant la charité, l'union, & toutes les vertus qu'on peut exercer dans cet heureux commerce. De cette maniére, nôtre conversation sur la terre sera dans le ciel, & pour le ciel ; & nous en ferons un moyen de nous animer à travailler pour l'acquerir & le mériter. Cela peut servir de division & de partage d'un Discours, en faisant dans chaque point, l'opposition des Conversations Chrétiennes, avec celles que l'on peut appeller mondaines, indifférentes & criminelles; 1°.Qui se lient avec des personnes vicieuses, avec qui l'on est en évident danger de se pervertir & de se corrompre ; 2°. Où l'on ne tient que des discours inutiles où tout roule sur les nouvelles du temps, sur les différens interêts des Princes, ou bien sur le prochain que l'on met en jeu, & dont on fait des médisances & des railleries ; & enfin, sur des bagatelles. Il faut faire voir combien ces discours sont peu dignes d'un Chrétien, lequel étant déja habitant du ciel, en doit tenir le langage. 3°. Il faudra marquer les défauts & les péchez les plus ordinaires, qui se commettent dans les entretiens des méchans ; s'étendre en suite sur les vertus qui doivent assaisonner, pour ainsi dire, nos conversations ; & montrer le fruit qu'on y peut faire, & qu'on en peut retirer.

II. SUR la compagnie des méchans.

Trois choses nous engagent ordinairement dans la compagnie des méchans, & ces trois choses nous imposent aussi trois sortes de devoirs & d'obligations différentes.

La premiére est nôtre propre inclination, qui nous porte souvent à les fréquenter : & il y a pour cela même une obligation indispensable de les fuir, & de se retirer au plûtôt de leur compagnie, quand on s'y est engagé sans les connoître; tout cela de crainte de les imiter, & de devenir comme eux.

La seconde est la nécessité ; quand nous y sommes contraints par les engagemens de nôtre état, & de nôtre condition, ou de nôtre naissance ; engagemens qu'il n'est pas permis de rompre ; & en ce cas il faut prendre soin de profiter même de la compagnie des méchans, en souffrant leurs saillies avec patience ; en nous confirmant toûjours davantage dans l'aversion contre le vice, par la vuë des maux où il jette & le sentiment desagréable qu'il nous cause.

La troisiéme enfin, est la charité, qui quelquefois nous pousse à les aller même chercher ; & alors nous devons travailler à les rendre meilleurs, par nôtre exemple, & par nos salutaires avis. *Ce dessein est pris de l'Autheur des Sermons, sur tous les sujets de la Morale Chrêtienne. Dans la Dominicale. Sermon pour le 5. Dimanche après l'Epiph.*

Sur la compagnie des personnes vertueuses, & les conversations qu'on lie avec elles. On peut examiner, premierement l'utilité qu'on en retire pour devenir homme de bien, en profitant de leurs instructions, de leurs conseils, de leurs bons exemples ; ce qui est immanquable. III.

Secondement la douceur & le plaisir qu'on y trouve ; puisque l'on traite avec des gens, en qui l'on peut prendre confiance, qui ont de la charité pour nous, & du zele pour nos véritables interêts.

Troisiémement la gloire qui nous revient de ne fréquenter que des gens d'honneur, & d'une probité reconnüe ; car on ne peut manquer d'acquerir la reputation nécessaire de gens qui du moins souhaitent bien vivre. Insensiblement nous prenons les mœurs de ceux avec qui nous conversons ; & rien de tout ce que nous apprenons de ceux-ci, ne nous peut être qu'honorable.

1°. Il faut fuïr & éviter les mauvaises compagnies. Les raisons en sont évidentes. En premier lieu, on s'y pervertit quand on est innocent. En second lieu, on se confirme & on s'authorise dans ses desordres, quand on a commencé d'être vicieux. En troisiéme lieu, on court même sort & même fortune que les méchans avec lesquels on est lié. IV.

2°. Quels sont les pécheurs, dont on doit plus particulierement éviter la conversation & la compagnie ? Premierement ceux qui ouvertement font profession de libertinage, d'impieté, d'hérefie & de débauches. Secondement ceux qui ne nous portent pas directement au mal, mais qui nous détournent de faire le bien, & de nous acquitter de nos devoirs. Troisiémement, ceux qui couvertement & adroitement nous veulent engager dans leur parti, qui ont une doctrine suspecte ; qui ne nous portent pas ouvertement au mal, qui semblent même nous inspirer une séverité de mœurs non commune : mais qui dans le fond sont des guides passionnez & aveugles qui voudroient nous précipiter avec eux.

Quand il est permis de converser avec les méchans, & quand on est obligé de se retirer de leur compagnie. Il est constant qu'il y a toûjours du danger de demeurer dans une mauvaise compagnie ; & d'ailleurs il n'est pas moins certain qu'il y en a, dont on ne peut se séparer, & par conséquent, que la Loy Chrêtienne ne nous oblige pas de les éviter toutes ; & qu'en certaines occasions elle se contente d'une séparation de cœur & de volonté. Or les oc- V.

casions où l'on peut demeurer en gardant les précautions nécessaires, avec les personnes vicieuses, & les occasions où l'on doit s'en éloigner, puis qu'on le peut, feront les deux parties d'un discours instructif & de pratique.

Les occasions, où l'on n'est pas obligé de se retirer d'une compagnie mauvaise sont prises: 1°. De la naissance: un fils de famille ne peut pas quitter la maison de son pere, où il a de mauvais exemples devant les yeux, & des personnes vicieuses avec lesquelles il est obligé de vivre. Ce qu'il doit faire alors pour n'être pas infecté de cet air contagieux, est de se tenir sur ses gardes, de songer qu'il a un Pere au Ciel à qui il doit bien davantage. 2°. De l'état où l'on s'est engagé par l'ordre de la Providence: comme quand une femme a un mari débauché, impie, adonné à toutes sortes de vices: elle ne doit point le quitter; mais s'efforcer de le gagner par sa douceur & ses complaisances. 3°. On peut demeurer quelque temps dans la compagnie des pécheurs, quand on voit quelque espérance de les ramener à leur devoir.

Les occasions où il est deffendu de converser plus long temps avec les méchans, les libertins, & les impies, sont: 1°. Quand dans leur compagnie, & les conversations fréquentes qu'on a avec eux, on donne lieu de croire, ou de soupçonner qu'on favorise le libertinage, ou qu'on est d'intelligence avec ceux qu'il faut éviter; qu'on entre dans leurs desseins & dans leurs pensées: 2°. Quand bien loin de voir qu'il y ait quelque esperance de les convertir, il y a danger d'être perverti nous-mêmes: car alors il faut tout risquer pour mettre en assûrance son salut: 3°. Quand on donne par là occasion de scandale aux autres, qui sont excitez ou autorisez par ce moyen à fréquenter des personnes vicieuses & déréglées.

VI. La conduite qu'il faut observer, quand on est obligé de vivre en société, & de converser avec les méchans.

1°. Il faut s'éloigner, du moins de cœur & d'affection de leurs desordres, & de leurs maniéres d'agir; & s'il n'est pas permis de haïr leurs personnes, non plus que de s'en séparer d'effet & de corps, il faut du moins s'en séparer d'esprit & de volonté, en haïssant leurs vices & leurs déréglemens.

2°. Il faut souffrir constamment leur persécution, leurs railleries, leurs insultes, sans se désister pour cela, de s'acquiter de ses devoirs.

3°. Il faut s'efforcer de les gagner, par le bon exemple qu'on leur donne, de patience, & de charité.

VII. Sur les compagnies en général.

1°. Il faut fuir les mauvaises compagnies, comme une occasion de péché, & la cause la plus ordinaire de la perte des hommes.

2°. Il faut se rendre complaisant aux compagnies des personnes vertueuses, de peur de les rebuter, & de ne retirer aucun fruit de leur conversation.

3°. Il faut s'efforcer de donner bonne édification dans toutes les compagnies, où le hazard nous fait trouver; afin de s'y rendre utile.

VIII. Sur la compagnie & la conversation des gens de bien.

1°. Il faut la rechercher comme un asile à la vertu & à l'innocence, qui est bannie de tout le reste du monde.

2°. Il faut en tirer du fruit & du profit, comme d'une école de piété, de

vertu, & de sainteté, où l'on se perfectionne toûjours, non seulement pour la politesse de la vie civile, mais encore pour l'exactitude de la vie chrétienne.

Sur la conversation entre personnes de différent sexe; qu'on ne peut absolument interdire, pourvû qu'elle ait ces trois conditions. IX.

La prémiére, qu'elle soit innocente, c'est-à-dire, que l'intention n'en soit point criminelle, mais bonne & sainte.

La seconde, qu'elle soit honnête, & modeste, sans se rien permettre qui choque la pudeur, soit en paroles, soit en actions.

Ce qu'il faut pour faire une conversation Chrétienne. X.

Prémiérement, Dieu n'y doit pas être oublié; c'est-à-dire, que les discours en doivent être, de choses pieuses, & qui aillent à l'édification de ceux qui conversent, & qui s'entretiennent.

Secondement, Le Prochain n'y doit point être offensé, par des médisances, des railleries picquantes, des contentions & des querelles.

Troisiémement, Ceux qui conversent n'y doivent point paroître dissipez, ni se laisser aller à des immodesties, indignes ou de leur profession, ou de leur caractere.

Des bons discours dans les conversations. XI.

1°. L'interest de la Religion, & de la profession que nous avons embrassée, nous obligent à ne tenir que des discours édifians.

2°. Le zele & la charité nous doit faire embrasser cette occasion comme le moyen le plus propre de porter le prochain à la vertu.

Des compagnies & des conversations mondaines. XII.

1°. Elles corrompent & pervertissent peu à peu, les ames les plus innocentes, & dont le naturel est porté au bien & à la vertu.

2°. Elles scandalizent, avec juste sujet, celles qu'elles ne pervertissent pas.

3°. Elles empêchent celles qu'elles ont perverties, de penser à leur conversion, de crainte d'en être raillées, & de servir de sujet d'entretien.

Sur les compagnies & les conversations en général. XIII.

1°. Il faut examiner & étudier, l'humeur, le naturel, & les inclinations de ceux avec lesquels on veut vivre en société, & entrer ordinairement en conversation; parce que de là dépendent les bonnes ou mauvaises mœurs.

2°. Il faut se défier des charmes & du plaisir que l'on trouve dans la conversation de ceux avec qui on est entré en commerce.

3°. On doit modérer l'inclination & le désir qu'on a de voir les compagnies, par un désir contraire de s'en priver quand on le pourra, & par un amour de la retraite, laquelle est la marque d'un esprit qui goûte les choses de Dieu.

Pourquoi il est si dangereux à la jeunesse de fréquenter de mauvaises compagnies: c'est, VIX.

1°. A cause de la foiblesse de l'âge, susceptible de toutes les mauvaises impressions; écueil le plus dangereux qui se trouve dans la vie, & à quoy les Saints exhortent de prendre garde, les peres & les meres, & ceux qui sont commis à la conduite de cet âge.

2°. Parce qu'il n'est pas facile de les retirer de ce danger, quand ils ons formé leurs habitudes.

3°. Parce que naturellement ils imitent plûtôt le mal que le bien ; & que les prémieres impressions qu'ils prennent dans les mauvaises compagnies, leur demeurent toute leur vie.

XV. Le Fils de Dieu dans la vie sociable & qu'il a menée parmi les hommes, nous apprend particuliérement trois choses.

La premiere, la maniere de converser utilement avec les hommes ; en obligeant tout monde, en instruisant les uns, montrant l'exemple aux autres, & faisant du bien à tous.

La seconde, à supporter les defauts de ceux avec qui l'on est obligé de vivre, comme il supportoit les grossiéretez de ses Disciples, &c.

La troisiéme, la force avec laquelle il faut résister aux mauvais exemples, & se declarer pour la vertu.

PARAGRAPHE SECOND.

Les sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces desseins, & les Auteurs qui en traittent.

Les saints Peres. SAint Ambroise, au liv. 1. des Offices, parle de la conduite qu'il faut tenir à l'égard des personnes bizares & incommodes dans les conversations.

Le même, au chap. 45. du même livre, montre l'utilité qu'apporte la société & la liaison qu'on a avec les gens de bien.

Le même, sur saint Luc, liv. 4. & dans le sermon sur la Chaire de saint Pierre, montre le danger qu'il y a de se trouver en la compagnie des méchans.

Saint Augustin, au liv. 2. c. 9. de ses Confessions, rapporte avec douleur, combien la mauvaise compagnie des libertins de son âge, lui fut contagieuse.

Le même, au liv. 3. chap. 8. & 9. confesse qu'il n'eût osé commettre les péchez dont il s'accuse, s'il eût été seul ; & que les mauvaises compagnies les lui faisoient commettre.

Saint Jérôme dans l'Epitre 4. *ad Furiam*, lui ordonne de fuïr les compagnies des jeunes gens, & particulierement des libertins.

Le même, dans l'Epître à Saint Damase Pape, en alleguant ces paroles

Isaie 6. d'Isaïe, *In medio populi polluta labia habentis habito*, montre combien il est important d'éviter les mauvaises compagnies.

Le même, traite encore ce sujet, dans l'Epitre 47.

Origene, sur le livre de Job, loüe ce saint homme, particuliérement de ce que vivant parmi les Gentils, il demeura fidelle au vrai Dieu, & ne se laissa point corrompre, ni infecter de leurs mœurs.

Saint Basile, *in Regulis fusiùs disputatis, quæst. 6.* montre par plusieurs passages de l'Ecriture, combien la compagnie & la conversation des méchans est pernicieuse aux gens de bien.

Le même parle encore du même sujet dans l'Homelie 9.

Saint Chrysostome, au Tom. 5. a une Homelie qui est la 24. laquelle a pour titre, *de Conversatione optimâ.*

Saint Gregoire, liv. 1. sur Job. c. 1. montre l'utilité que l'on peut retirer de

la société avec les méchans qu'on ne peut fuir, ni quitter.

Le même, traite encore fort au long le même sujet, dans l'Homel. 9. sur Ezechiel.

Le même, *in Psalm. 1. Panitentialem*, expliquant ces paroles du Prophete Royal, *Discedite à me omnes qui operamini iniquitatem*, montre qu'il ne faut point contracter de société avec les méchans. *Psal. 6.*

Trithemius *libr. 1. ad Monach.* a une Homelie entiére, qui a pour titre: *De pravorum consortio fugiendo.*

Le Pere Suffren, dans le 1. tome de l'Année Chrétienne, a fait un ample & solide Traité de la Conversation, où il a ramassé presque tout ce qui s'en peut dire. Livres spirituels, & autres.

Le Pere d'Ozennes, dans le liv. intitulé, *La Morale de* JESUS-CHRIST a un entretien sur la conversation.

Le Pere Nepveu, au Tome 3. de ses Réfléxions Chrétiennes, en a une sur la Conversation.

Le même dans sa Retraite, a une Considération tres-utile, sur ce sujet.

Le Livre intitulé, *Instruction Chrétienne pour l'Education des filles ch.* 8. montre combien les conversations mondaines avec de jeunes gens sont pernicieuses à leur innocence.

Livre intitulé, *Instruction de la Jeunesse en la pieté chrétienne.* Par Mr. Gobinet.

Le Pere Crasset, livre intitulé *le Chrétien en solitude*, dans la sixiéme Considération.

Matthias Faber, *part. 3. Operis tripartiti, in variis concionibus.* Les Prédicateurs.

Engelgrave, *in cælo empireo, in fest. Epiphan.*

L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, en a un sur la fréquentation des méchans, & des mauvaises compagnies, *tom. 1. de la Dominicale, serm. pour le 5. Dimanche après l'Epiphanie.*

Le même, dans le tome des Mysteres de la sainte Vierge, serm. de la Visitation, parle des discours qu'on doit tenir dans les Visites & dans les Conversations, & de la maniére dont on s'y doit comporter.

Le même, au tom. 4. des sermons particuliers, en a un, des bons discours qu'on doit tenir dans les conversations; & ce sermon regarde particuliérement les Personnes Religieuses.

Loüis de Grenade, dans ses Lieux Communs, *verb. Societas.* Ceux qui ont ramassé des matériaux sur ce sujet.

Busæus, *in Panario. verb. Societas mala.*

Drexelius *in Niceta. l. 1. c. 9.*

Stapleton, *in Promptuario Morali, variis in locis, sed præcipuè in domin. 16. post Pentecosten. punct. 1.*

Berchorius. } *verbo Societas.*
Labata.

PARAGRAPHE TROISIE'ME.

Passages, Exemples, & Applications de l'Ecriture sur ce sujet.

Recedite à tabernaculis hominum impiorum, & nolite tangere quæ ad eos pertinent, ne involvamini in peccatis eorum. Num. 16.

Beatus vir qui non abiit in concilio impiorum, & in via peccatorum non stetit, & in cathedra pestilentiæ non sedit. Psalm. 1.

Non sedi cum concilio vanitatis, & cum iniqua gerentibus non introibo. Psal. 25.

Commisti sunt inter gentes, & didicerunt opera eorum. Psalm. 105.

Discedite à me omnes, qui operamini iniquitatem. Psalm. 6.

Declinate à me maligni. Psalm. 118.

Non adhæsit mihi cor pravum, declinantem à me malignum non cognoscebam; detrahentem secreto proximo suo, hunc persequebar; superbo oculo & insatiabili corde, cum hoc non edebam. Psalm. 100.

Vidi prævaricantes & tabescebam... Super inimicos tuos tabescam... Tabescere me fecit zelus meus. Psalm. 118.

Ecce quàm bonum & quàm jucundum habitare fratres in unum. Psalm. 132.

Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis, ne ambules cum eis: prohibe pedem tuum à semitis eorum; pedes enim illorum ad malum currunt. Prov. 1.

Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit; amicus stultorum, similis efficitur. Prov. 13.

Ne æmuleris viros malos, ne desideres esse cum eis. Prov. 24.

Abominantur justi virum impium; & abominantur impii eos, qui in recta sunt viâ. Prov. 29.

Noli esse amicus homini iracundo, neque ambules cum viro furioso; ne forte discas semitas ejus, & sumas scandalum animæ tuæ. Proverb. 22.

Cum viro sensato assiduus esto, quemcunque cognoveris observantem timorem Dei. Eccli. 37.

Qui tetigerit picem inquinabitur ab ea, &

Retirez-vous des tentes des hommes impies, & ne touchez à rien qui leur appartienne, de peur que vous ne soyez enveloppez dans leurs péchez.

Heureux l'homme qui ne s'est point laissé aller à suivre le conseil des impies qui ne s'est point arrêté dans la voye des pécheurs, & qui ne s'est point assis dans la chaire pestilente des libertins.

Je ne me suis point assis dans l'assemblée de la vanité & du mensonge.

Ils se mêlerent parmi les nations, & ils apprirent à les imiter dans leurs œuvres.

Eloignez-vous de moy, vous tous qui commettez l'iniquité.

Retirez-vous de moy, vous qui êtes pleins de malignité.

Je marchois dans l'innocence de mon cœur; je ne connoissois point celui qu'une conduite maligne éloignoit de moy; je persécutois celui qui médisoit en secret de son prochain; je ne mangeois point avec ceux dont l'œil est superbe, & le cœur insatiable.

J'ay vû les prévaricateurs de vos Ordonnances, & je séchois de douleur... Je séchois d'ennui, à cause de vos ennemis, &c.

Ah! que c'est une chose bonne & agréable que les freres soient unis ensemble!

Mon fils, si les pécheurs vous attirent par leurs caresses, ne vous laissez pas aller à eux: empêchez que vôtre pied ne marche dans leurs sentiers; car leurs pieds courent au mal.

Celui qui marche avec les sages, deviendra sage: l'ami des insensez leur ressemblera.

Ne portez point d'envie aux méchans, & ne désirez point d'être avec eux.

Les justes ont en abomination les méchans; & les méchans ont en abomination ceux qui marchent dans les voyes droites.

Ne soyez point ami d'un homme colere, & ne vivez point avec un homme furieux: de peur qu'il ne vous apprenne à vivre comme lui, & que vous ne donniez à vôtre ame un sujet de crainte, que vous n'en preniez occasion pour elle de chûte.

Tenez-vous sans cesse auprès d'un homme bien sensé, lorsque vous en aurez reconnu quelqu'un qui craigne vraiment Dieu.

Celui qui touche la poix en sera gâté; & ce-

qui

qui communicaverit superbo, induet superbiam, Eccli. 13.

lui qui se joint au superbe, deviendra superbe.

Cave ne cum habitatoribus terræ illius jungas amicitias, quæ sint tibi in ruinam. Exod. 34.

Prenez garde de ne jamais faire amitié avec les gens de cette terre; ce qui ne serviroit qu'à attirer vôtre ruïne.

Omnis homo simili sui sociabitur. Eccli. 13.

Tout homme s'unit avec son semblable.

Discede ab iniquo, & deficient mala abs te. Eccli. 7.

Retirez-vous de l'injuste, & le péché se retirera de vous.

Recedite, recedite exinde; pollutum nolite tangere, exite de medio ejus. Isaiæ 52.

Retirez vous, retirez-vous, sortez de Babylone, ne touchez rien d'impur, sortez du milieu d'elle.

Egredimini de Babylone, fugite à Chaldæis. Isaiæ 48.

Sortez de Babylone, fuyez les Caldéens.

Recedite de medio Babylonis, & de terrâ Chaldæorum egredimini. Jerem. 50.

Fuyez du milieu de Babylone, sortez du pays des Caldéens.

Ubi duo vel tres congregati fuerint in nomine meo, ibi sum in medio eorum. Matth. 18.

En quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'eux.

Cum Publicanis & peccatoribus manducat magister vester. Matth. 9. & Marc. 2.

Pourquoy vôtre Maître mange-t-il avec des Publicains, & des gens de mauvaise vie?

Hic peccatores recipit, & manducat cum illis. Luc. 15.

Cet homme reçoit des gens de mauvaise vie, & mange avec eux.

Modicum fermentum totam massam corrumpit. 1. ad Corinth. c. 5.

Un peu de levain aigrit toute la pâte.

Quæ participatio justitiæ cum iniquitate, aut quæ societas luci ad tenebras? quæ autem conventio Christi ad Belial? 2. ad Corinth. c. 6.

Quelle union peut-il y avoir entre la justice & l'iniquité? Quel commerce entre la lumiére & les ténebres? Quel accord entre Jesus-Christ & Bélial?

Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat, sed si quis bonus ad ædificationem fidei, ut det gratiam audientibus. ad Ephes. 4.

Qu'aucun mauvais discours ne sorte de vôtre bouche; mais qu'il n'en sorte que de bons, & d'édifians, afin qu'ils inspirent la pieté à ceux qui les écoutent.

Corrumpunt mores bonos colloquia mala. 1. ad Corinth. 15.

Les mauvais entretiens gâtent les bonnes mœurs.

Nostra autem conversatio in Cælis est. ad Philipp. 3.

Pour nous, nôtre conversation est déja dans le Ciel.

Scripsi vobis, ne commisceamini fornicariis, &c. Cum ejusmodi nec cibum sumere. 1. ad Corinth. 5.

Je vous ai écrit dans une lettre que vous n'eussiez point de commerce avec les fornicateurs, que vous ne mangiez pas même avec eux.

Nolite communicare operibus infructuosis tenebrarum, magis autem redarguite. ad Ephes. 5.

Ne prenez point de part aux œuvres infructueuses des ténebres; mais au contraire condamnez-les.

Ne commisceamini cum eo, ut confundatur. 2. ad Thessalon. c. 3.

N'ayez point de commerce avec une personne rebelle, afin qu'il ait de la confusion & de la honte.

Annunciamus vobis, fratres, in nomine Domini nostri Jesu Christi, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinatè. 2. ad Thessal. 3.

Nous vous ordonnons, mes freres, au nom de notre-Seigneur Jesus-Christ, de vous retirer de tous ceux d'entre vos freres, qui se conduisent d'une maniere déréglée.

In omni conversatione vestra sancti sitis. 1. Petr. c. 1.

Soyez saints en toute la conduite de vôtre vie.

Conversationem vestram inter Gentes habentes bonam. Ibidem c. 2.

Conduisez-vous parmi les gentils d'une maniére pure & sainte.

Exite de illa populus meus, ut ne participes

Sortez de Babylone, mon peuple, de peur

sitis delictorum ejus, & de plagis ejus non accipiatis. Apocal. 18.

que vous n'ayez part à ses péchez, & que vous ne soyez envelopé dans ses playes.

Exemples de l'Ancien Testament.

L'exemple d'Hénoch.

Le monde commençoit déja à se corrompre du-temps d'Hénoch, & la corruption croissant de jour en jour, ce saint Patriarche, qui étoit toûjours demeuré fidelle à Dieu, & qui avoit conservé son innocence, jusqu'alors, eût été en danger de la perdre, s'il eût été plus long-temps parmi tant de criminels, dont il ne pouvoit éviter le commerce, & la compagnie. C'est pourquoy, par une insigne faveur du Ciel, il fut enlevé tout d'un coup d'entre les hommes, de peur dit l'Ecriture, que par ce commerce, la malice des autres ne passât jusques à lui, & ne gatât cet esprit droit & cette ame innocente. Dieu fit en sa faveur une chose assez singuliére, qu'on n'avoit point encore vûë, qui fut de le retirer de ce monde, sans subir la loi commune de la mort. Tant il est vray, que la société des méchans est contagieuse à l'innocence, & capable de corrompre la vertu la plus solide, & la mieux établie.

L'exemple de Loth.

Loth en quittant la compagnie d'Abraham, le plus saint de tous les hommes, qui fussent alors au monde, alla choisir sa demeure parmi le peuple le plus corrompu qui fût sur la terre. Or quoique quelques saints Peres remarquent que la Divine Providence destina ce saint homme aux Sodomites, afin que la vûë de son innocence les fît rougir de leurs infames désordres, & les portât à se convertir; le peu de fruit que ce peuple retira de son exemple, fait assez connoître que la compagnie des gens de bien a moins de force pour porter les méchans à la vertu, que le commerce avec les méchans n'en a pour pervertir les plus saints. Loth se soûtint neanmoins parmi les abominations de Sodome; il voyoit la corruption générale de tout ce peuple; mais il la voyoit avec horreur, & en gémissant: aussi le miracle que Dieu fit en sa considération, marque assez le soin que la Providence prend des Justes. Il le retira, cet homme de bien, & l'arracha, comme par violence, lui & sa famille, du milieu de ces scélerats, sur lesquels il alloit faire éclater sa vengeance. Il attendit que Loth fût sorti, & conduit en lieu de sûreté: & alors le feu du Ciel réduisit en cendre cette ville infame, & consuma tout ce qui étoit dedans. Dans cette retraite forcée de Loth, on peut voir, comme dans un exemple sensible, que Dieu non-seulement protege les bons, mais encore differe en considération des bons de punir les méchans, car Abraham, à qui Dieu avoit fait connoître le dessein qu'il avoit pris, de détruire cette ville, pour les abominations qui s'y commetoient, conjura le Seigneur de ne pas confondre les innocens avec les coupables; & en vint jusqu'à lui faire promettre, que s'il s'y trouvoit seulement dix hommes justes, parmi tant de criminels, il suspendroit l'effet de sa colere, & pardonneroit à tant de coupables, en faveur de ce peu d'innocens.

L'exemple du S. homme Job.

Voicy l'éloge, par où l'Ecriture commence la vie du saint homme Job, qui étoit recommandable par tant d'autres endroits: *Vir erat in terra Hus, Jus-*

tus, & simplex. C'étoit un homme de bien, qui vivoit dans une terre infidelle, appellée Hus. Quoy donc pourroit-on demander, est-ce un si grand miracle de voir un homme juste dans tout un païs? Combien y en avoit-il d'autres sur la terre, dont-on ne parloit pas? Mais avoir été fidelle au milieu des Idolatres, dont cette terre étoit le séjour, sans jamais avoir donné dans leurs erreurs; mais être demeuré juste parmi tant d'impies, sans participer à leurs crimes: c'est une gloire qui lui étoit singuliere, & qui l'a rendu glorieux devant Dieu, & devant les hommes. *Jobi. 1.*

En quelque société qu'on se rencontre, quand c'est par l'ordre de la Providence, & non pas par nôtre propre choix, on peut toûjours imiter le jeune Tobie, lequel dans son païs, & dans sa captivité, n'eût jamais de part à la corruption de ceux, avec qui il étoit obligé de vivre. S'il étoit dans son pays; lorsque les autres alloient adorer les Veaux d'or, il fuyoit leur compagnie, & se retiroit dans le temple du vrai Dieu, pour luy offrir ses vœux, & ses sacrifices: *Solus fugiebat consortia omnium, sed pergebat in Jerusalem, ad templum Domini*: & s'il fut à Ninive, esclave d'un vainqueur infidelle, lorsque toute sa Tribu mangeoit des viandes profanes des Gentils, il conserva l'innocence de son ame, & ne se souilla jamais de leur nourriture, & moins encore de leurs vices. D'où il faut conclure, que si l'on ne peut corporellement éviter la compagnie des hommes mauvais, on le peut spirituellement, & que si nous ne pouvons éloigner le monde de nos yeux, nous le pouvons éloigner de nôtre cœur.

L'exemple de Tobie.

Tob. c. 1.

Saint Ambroise demande pourquoy Dieu différa si long-temps d'abîmer le monde par un déluge universel; & il répond, qu'il avoit souffert avec patience tant de crimes horribles dont les hommes se souilloient tous les jours, pendant que quelques justes, qui vivoient encore sur la terre, ne participoient point à l'iniquité des autres: mais depuis que toute chair eut corrompu la voye de la justice, & qu'il ne restoit plus que Noé, & sa famille exempte de cette corruption générale, alors rien ne fut plus capable d'arrêter la colere de Dieu, de l'empêcher de détruire son ouvrage: il ouvrit les cataractes du Ciel, & purgea le monde souillé de tant d'ordures, par un deluge d'eau, ne reservant que le juste Noé avec sa famille, pour repeupler la terre, & y faire un monde nouveau.

Les bons empêchent la ruine & la perte des méchans.

Nous lisons dans l'Ecriture une chose assez surprenante: c'est que quand il fut question de rappeller les Israëlites, & de les retirer de Babilonne, après une captivité de plus de soixante-ans, il y eut un combat entre les deux Anges Tutelaires de ces deux peuples: l'un demandoit à Dieu qu'ils sortissent au plûtôt, de crainte qu'ils ne se corrompissent par le mélange de ces infideles; & l'autre prioit qu'ils y demeurassent, pour le salut, & la conversion des Babiloniens, qui étoient commis à sa conduite; chacun avoit ses interêts différens, chacun ses craintes, chacun ses vûës. D'où vient cela? C'est que s'il y a du danger pour les bons, de vivre avec les méchans, il y a du profit pour les méchans, de vivre avec les bons.

Comme il y a du danger pour les bons de vivre avec les méchans, il y a du profit pour les méchans de côverser avec les bons.

Dieu a toûjours défendu aux justes tout commerce avec les méchans, de peur qu'ils ne fussent infectez de leurs vices; & qu'attirez par leur exemple, ils ne quittassent les sentiers de la justice. Ainsi nous lisons dans la Ge-

Dieu défend aux justes de rechercher la compag-

nie des méchans. nese, qu'il commande à Abraham d'abandonner son pays, sa demeure, & tous ceux avec qui il étoit lié par la proximité du sang, & par les alliances les plus étroites, pour aller dans une autre contrée, & là, y faire d'autres habitudes : comme si tout ami de Dieu qu'il étoit, il y eût eu à craindre qu'il n'eût pas continué toûjours de l'être dans un pays, qui lui étoit ennemi. Dans l'Exode, ch. 34. Dieu ne voulut pas que son peuple contractât des alliances avec des femmes étrangeres, de peur qu'elles ne le détournassent du culte du vrai Dieu; comme il arriva depuis à Salomon, quoiqu'il fut le plus sage des hommes; & nous voyons dans le livre de Josüé, ch. 23. avec quelles menaces il réitere cette même défense, & fait connoître à ce même peuple, à quels crimes ces alliances l'engageroient; & de quels malheurs elles seroient suivies.

Dieu a fait souvent du bien, & des faveurs même temporelles aux méchans, en considératió des bons.

Cependant nous apprenons dans le même Texte Sacré, que quand par les ordres de la Divine Providence, les bons ont été obligez de vivre, & d'habiter avec les méchans, il a fait du bien à ceux-cy, en considération de ceux-là. Ainsi, il augmentoit les biens de Laban, à cause de Jacob qui étoit son gendre, pendant tout le temps qu'il fut à son service; & il bénit la maison de Putiphar en faveur de Joseph. Saül prophétisa, se trouvant en la compagnie des Prophetes, & Dieu a souvent fait miséricorde à son peuple en considération d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. Ce qui a fait dire à saint Chrysostome, que les Saints, non-seulement ceux qui sont dans le Ciel, mais encore ceux qui vivent sur la terre, sont les protecteurs, & les défenseurs des Villes, des Provinces, & des Royaumes, en y attirant les bénédictions du Ciel.

La Providence a voulu de tout temps, que les bons & les méchans fussent mêlez ensemble.

Depuis la naissance du monde, les bons, & les méchans ont toûjours été mêlez, & confondus ensemble, par un ordre spécial de la Providence, & cela non seulement dans les villes, mais même dans les familles particuliéres, afin que les bons servissent d'exemple aux méchans, & les méchans d'exercice à la vertu des bons. Dans la prémiere famille du monde, qui fut celle d'Adam, Abel, & Caïn vécurent assez long-temps ensemble. Entre les enfans de Noé, qui étoient entrez dans l'Arche, l'un manque de respect à son pere, & en fut maudit. Dans la famille d'Abraham, Ismaël après avoir été quelque temps avec Isaac, mérita d'être chassé de la maison. Dans celle de Jacob, de douze enfans qu'il y avoit, Joseph qui étoit le plus innocent fut vendu par les onze autres, & il s'en fallut peu, qu'ils ne lui otassent la vie.

La conduite que Dieu a gardée à l'égard des bons qui ont recherché l'appui & l'alliance des méchās.

Dieu a gardé une autre conduite à l'égard des Justes, qui d'eux-mêmes, & contre ses ordres, se sont mêlez parmi les méchans, ou se sont associez avec eux : car il a permis que les uns se soient pervertis, comme les enfans de Seth, qui étoient d'abord instruits dans le culte, & dans la crainte du vrai Dieu; mais qui ne tarderent gueres à se corrompre, par l'alliance qu'ils contracterent avec les enfans de Caïn héritiers de l'impieté de leur pere. D'autres ont reçû de grandes réprimandes de la part de Dieu, comme le saint Roy Josaphat, pour avoir lié amitié, & fait une étroite union avec l'impie Achab : & d'autres enfin, ont été séverement punis, comme le vaillant Judas Machabée, qui fut vaincu, & mis à mort, pour avoir recherché l'alliance des Romains, & fait un traité de confédération avec eux.

Exemples du Nouveau Testament.

Le grand Précurseur du Fils de Dieu est loüé par l'Eglise de ce que dès ses plus tendres années il se retira dans un désert, & y demeura jusqu'à ce qu'il fallut annoncer la venuë du Messie, sans aucun commerce avec les hommes, de peur d'être infecté par l'air contagieux du monde, & par là compagnie des pecheurs. De maniére qu'il est regardé comme le Patriarche, & le modelle des Solitaires, c'est-à-dire, de ceux qui vivent séparez des hommes, qui pourroient par leurs exemples, & par leurs discours, les entrainer dans le déréglement. Exemple de saint Jean-Baptiste.

L'exemple des Pélerins d'Emaüs nous apprend quelle force ont les bons, & pieux discours, pour inspirer la ferveur, & ranimer ceux qui se sont relâchez dans le service de Dieu : car de chancelans dans la foy qu'étoient ces deux disciples du Sauveur, consternez de la mort de celui qu'ils avoient suivi comme leur Maitre, le Fils de Dieu ne se fût pas plûtôt joint de compagnie, & entretenu avec eux quelque temps, que ces flambeaux éteins & encore fumans, se rallumerent aux prémieres approches du feu divin qu'il leur inspira, & s'en retournerent à Jerusalem tout embrazés d'une nouvelle ardeur. *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via, & aperiret nobis scripturas.* Des Pélerins d'Emaüs. Luc. 24.

Dieu permit la chûte du prémier, & du Chef de ses Apôtres, non-seulement pour lui faire connoître sa foiblesse, & le punir de sa présomption ; mais encore, au sentiment de quelques saints Peres, pour s'être engagé dans une mauvaise compagnie, en se mélant parmi les gardes, & les serviteurs du Pontife, qu'on avoit envoyez pour se saisir du Sauveur dans le jardin des Olives, & qui le traitoient indignement dans la sale de ce Juge, où on l'avoit abandonné, & livré à leurs railleries, & à leurs insultes. La cause de la chûte de saint Pierre.

Il arrive assez souvent que Dieu arrête sa colere, & suspend les châtimens qu'il tireroit de méchans sans les égards qu'il a pour les justes, qu'il ne veut pas envelopper dans leur malheur. Ainsi nous lisons aux Actes des Apôtres, ch. 27. que saint Paul étant dans le vaisseau qui le devoit conduire a Rome, une si furieuse tempête s'éleva, que tous ceux qui étoient dans le navire au nombre de 276. personnes, desespérerent de leur vie, & crurent leur perte infallible : mais l'Ange du Seigneur s'étant apparu à saint Paul, l'assûra qu'en sa considération aucun de ceux qui l'accompagnoient dans ce voyage ne périroit : & c'est ce que leur valut la compagnie de ce grand Apôtre : *Ecce donavit tibi Deus omnes qui navigant tecum.* Dieu épargne quelquefois les méchans en considératiõ des justes. Act. 20.

Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.

Charitas patiens est, benigna est &c. La charité est tout-à-fait nécessaire dans les conversations, pour empêcher qu'elles ne soient mauvaises, & pour les rendre saintes : & c'est une chose assez remarquable, que toutes les conditions, & les effets que saint Paul attribue a la charité dans ce fameux passage, n'ont jamais plus lieu, & ne sont de plus d'usage que dans les con-

versations. Car elle en bannit l'orgueil, l'interêt, la colere, les soupçons desavantageux qu'on a du prochain, & les contestations, qui en troublent toute la douceur. Comme au contraire, la patience, l'affabilité, la complaisance, & les autres vertus qui accompagnent la charité, y trouvent leur place, & en font l'agrément. On y doit faire gloire de s'y laisser vaincre plûtôt que de contester opiniatrément ; on n'y doit offenser personne, & ne s'offenser de rien ; on doit s'efforcer de plaire à tout le monde, mais de maniére qu'on ne déplaise point à Dieu. Ainsi sçavoir l'art de bien converser, c'est mettre en pratique la charité dans toutes ses parties.

Bannir les méchans de sa compagnie, c'est en bannir le péché.

Auferte malum ex vobis. 1. ad Corinth. 5. Le sçavant Auteur du Commentaire, qui est dans les Oeuvres de saint Ambroise explique, ces paroles de l'Apôtre en deux manieres ; la premiere, bannissez un méchant homme de vôtre compagnie, & la seconde éloignez, & bannissez de vous le péché qui est le seul mal qui soit au monde : *Auferte malum ex vobis.* Mais en quelque sens qu'on prenne ces paroles, l'un revient à l'autre ; car l'Apôtre nous avertit d'éloigner un méchant homme de nôtre compagnie, comme d'éloigner tout péché de nôtre cœur ; parce que nous ne pouvons fréquenter les personnes vicieuses sans péché, & sans offenser Dieu, qui nous défend de nous mettre en danger de les imiter & de participer à leurs désordres.

On se corrompt plus ordinairement avec les méchans qu'on ne les convertit.

Ne commisceamini cum illo 2. *ad Thessal.* 3. Ces termes dont se sert l'Apôtre pour nous porter à éviter la fréquentation d'un méchant homme, sont remarquables : car il ne dit pas seulement, ne liez point de conversation avec lui ; mais ne vous mélez point avec lui. L'eau qui est pure ne se corrompt pas, quoiqu'elle soit proche d'une eau gâtée ; mais elle se corrompt si on les méle ensemble ; & le mélange fait ce que la proximité ne peut faire. Si l'on versoit la moitié d'un verre d'eau chaude avec la moitié d'un verre d'eau froide, leurs qualités ne se méleroient pas moins que leurs substances ; l'eau chaude perdroit une partie de sa chaleur, la froide perdroit une partie de sa froideur. La même chose n'arriveroit pas si on meloit de l'eau pure avec de l'eau sale ; l'eau pure deviendroit sale par ce mélange, mais la sale ne se néttéieroit pas. Vous fréquentez souvent un libertin, vous lui rendez, & il vous rend plusieurs visites ; ce ne sont pas de simples approches, c'est un mélange selon l'Apôtre ; mais malheureux mélange : ce méchant ne se convertit ni par vos avertissemens, ni par vos exemples ; vous vous rebutez de le reprendre, vous n'osez plus le faire ; cette eau demeure aussi corrompuë qu'elle l'étoit : il n'en est pas de même de vôtre part ; vous perdez vôtre innocence ; les vices surmontent vos résolutions comme vos avertissemens, & vos exemples ; vous étiez comme l'eau la plus claire, vous vous gâtez comme elle, par ce mélange.

Les personnes vicieuses dont la conversation est la plus agréable, sont les plus dangereuses.

Si te lactaverint peccatores &c. Prov. 1. Rien ne nous exprime mieux la maniére, dont le vice s'insinuë dans la conversation des personnes vicieuses, que la comparaison que le Sage en fait avec le lait : soit qu'il veuille dire par-là, que le vice se coule doucement, avec agréement, & avec plaisir, par maniere de divertissement ; soit que comme les nourrices communiquent avec le lait, leurs mœurs & leurs inclinations aux enfans qu'elles nourrissent ; soit parce qu'au rapport des Medecins, le poison n'est jamais plus dange-

reux, & ne donne plûtôt la mort, que quand il est pris dans le lait. Ainsi les pécheurs les plus pernicieux sont ceux qui inspirent le vice, & la corruption avec plus d'adresse, & plus agréablement dans des conversations enjouées.

Excutite pulverem de pedibus vestris, &c. Matth. 10. On est en peine de sçavoir d'où venoit cette coûtume parmi les Juifs, de sécouër la poussiére de ses souliers, en sortant d'un lieu où l'on avoit été mal reçû ; & ce que le Sauveur vouloit enseigner par-là à ses Apôtres, quand on leur auroit refusé l'entrée des villes, où ils se seroient présentez, pour y prêcher l'Evangile. Le sçavant Cardinal Cajetan dit, que c'est pour montrer par-là, qu'on ne veut rien avoir de commun avec les pécheurs, dont on desespere la conversion ; qu'on ne veut rien prendre d'eux, non pas même un grain de poussiere ; & comme ils ne veulent pas recevoir de nous, le bien & les vertus qu'on leur veut inspirer ; qu'on ne veut pas aussi être souillé de la moindre ordure qui vienne de leur part, puisque c'est tout ce qu'on pourroit remporter dans leur compagnie, des entrétiens qu'on auroit avec eux.

On ne doit rien avoir de commun avec les méchans.

Major serviet minori. Genes. 25. C'est ce que l'Ecriture dit d'Esaü & de Jacob, que l'aîné seroit serviteur du cadet. *Serviet*, comme l'interprete saint Augustin : non-seulement il lui sera soûmis & sujet, comme on l'explique communément, mais il lui servira ; comme on dit qu'un homme nous a servi en pensant nous nuire, qu'il a procuré nôtre bien, & avancé nos affaires, lorsqu'il les croyoit ruiner entierement : *Serviet non obsequendo, sed vexando.*

A quoy les méchans quelquefois sont utiles aux bons.

Modicum fermentum totam massam corrumpit. 1. ad Corinth. c. 5. Un peu de levain aigrit toute la pâte. L'Apôtre en parlant de la sorte, suppose qu'un seul méchant homme pouvoit corrompre toute une masse composée de saints : combien plus maintenant toute une multitude de méchans peut-elle perdre & corrompre une seule ame ? Aussi y a-t'il cette différence entre nôtre siécle & celui de saint Paul, qu'au lieu qu'alors on séparoit les méchans d'avec les bons ; il faut au contraire aujourd'hui que les gens de bien se séparent de ceux qui ne le sont pas : parce qu'alors il y avoit peu de méchans parmi les Chrétiens, & beaucoup de bons, & qu'aujourd'hui il y a si peu de bons, & une infinité de méchans. Mais dans cette séparation d'avec les méchans, il faut toûjours garder dans le cœur, l'union & la charité avec eux ; & si l'on s'en separe de corps, il faut simplement que ce soit pour renoncer à leur vie, & pour n'avoir de commerce avec eux que le moins que l'on peut, sans blesser la prudence & la charité : *Si ab iniquis recedere non potes, recede ab iniquitate*, dit saint Augustin. *in Psal. 99.*

PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

Passages, & Pensées des Peres sur ce sujet.

AD instructionem jungi bonis, multùm prodest : & ad probitatis testimonium. Ambros. l. 1. offic. c. 45.

Ostendunt adolescentes se imitatores esse quibus adhaserint : ea convalescit opinio, quod ab iis acceperint vivendi similitudinem, cum quibus conversandi hauserint cupiditatem. Idem. Ibidem.

Gratulandum est cùm mali de Ecclesia separantur, ne columbas, ne oves Christi sævâ suâ & venenatâ contagione prædentur. Cyprianus de simpl. Prælat.

Fuge personas in quibus potest mala conversationis esse suspicio. Hieron. Epist. ad Gerntiam.

Proclivis est malorum imitatio; & quorum virtutes assequi nequeas, citò imiteris vitia. Idem. Epist. 7.

Quid tibi necesse est in ea versari domo, in qua necesse habeas aut perire aut recedere? quis mortalium juxta viperam securos somnos carpit? Idem. Epist. 147.

In solitudine, citò obrepit superbia. Idem. Epist. 4.

Tales habeto socios, quorum consortio non infameris. Idem. Epist. ad Nepot.

Praceps ibam tantâ cæcitate, ut inter coætaneos meos me puderet minoris dedecoris, cùm audirem eos jactantes flagitia sua, & tantò gloriantes magis, quantò magis turpes essent. August. l. 2. Confess. c. 9.

Libebat malum facere non solum libidine facti, sed etiam laudis. Idem Ibidem.

Ne putetis gratis malos esse in hoc mundo, & nihil boni de illis agere Deum: omnis malus aut ideo vivit ut corrigatur, aut ut per illum bonus exerceatur. Idem. in Psal. 54.

LE commerce avec les gens de bien nous est extrêmement utile pour nôtre instruction, & pour servir d'un témoignage de nôtre probité & de nôtre vertu.

Les jeunes gens montrent qu'ils suivent les exemples de ceux à qui ils se lient & s'attachent; & c'est une opinion qu'on ne peut s'ôter de l'esprit, qu'ils ressemblent à ceux qu'ils fréquentent, & avec qui ils ont une si familiére conversation.

Il faut se réjouir, lorsque les méchans sont séparez de l'Eglise, & de la société des Fideles, de peur que par leur venin contagieux, ils ne gâtent ou n'enlevent les colombes & les brebis de Jesus Christ.

Fuyez les personnes dont on a sujet de soupçonner que la conversation est pernicieuse.

On sent une grande pente à suivre l'exemple des méchans; & on imite bien-tôt les vices de ceux, à la probité & à la vertu desquels on ne sçauroit arriver.

Quelle nécessité avez-vous de demeurer dans une maison, qu'il vous faut nécessairement résoudre à quitter, ou bien périr? quel est l'homme du monde qui puisse dormir en assûrance proche d'un serpent?

L'orgueil se glisse bien tôt dans l'esprit d'une personne qui mene une vie solitaire.

Joignez-vous à la compagnie des personnes, dont la société & la fréquentation ne vous puisse causer d'infamie ni de confusion.

Je courois dans la voye de l'iniquité avec un tel aveuglement d'esprit, que j'avois honte de n'être pas aussi vicieux que les autres, lorsque j'entendois mes compagnons qui faisoient gloire de leurs crimes, & qui en tiroient d'autant plus de vanité, qu'ils étoient plus infames.

Je voulois faire le mal, non seulement pour le plaisir que j'avois de le commettre, mais par le désir d'en être loüé.

Ne pensez pas que les méchans soient dans le monde sans nul dessein, & que Dieu n'en tire aucun bien : tout méchant est laissé dans ce monde, ou bien afin qu'il se corrige, ou bien afin qu'il serve à exercer la vertu des bons.

Tu scis

Tu scis Domine, dum talia loqueretur, ut mundus nobis inter verba vilesceret. Ita loquitur de matre sua Idem in Confess.

Nihil ita persequitur vitam justorum, ut vita iniquorum; non, dum cogitur imitari quod displicet, sed dum cogitur tolerare quod videt. Idem.

Coram pio vivens impiè, etsi non obligat consentientem, cruciat tamen sentientem. Idem.

Non eas conversationis habenas immittit, Paulus, ut quoniam necesse est convivere; & compeccare possimus: licet convivere; commori non licet. Tertull. de idolol.

Pensate quaso, ubi erit patientia, si deest quod toleretur? Ego Abel non suspicer, qui Caïn non habuerit: boni enim, fuerint sine malis, perfecti esse boni non possunt, quia minimè purgantur. Greg. l. 9. Epist. Epist. 39.

Ipsa malorum societas, purgatio bonorum est. Idem. Ibidem.

Vitari societas malorum debet, ne, si fortasse corrigi non valent, ad imitationem trahant; & cùm ipsi non mutentur, eos qui sibi conjuncti fuerint, pervertant. Idem. Homil. 9. super Ezech.

Sicut malus aër assiduo flatu tractus inficit corpus, ita perversa locutio assiduè audita infirmantium inficit animos, ut tabescant delectatione pravi operis, assiduitate curiosi sermonis. Idem. Ibidem.

Non valde laudabile est bonum esse cum bonis, sed bonum esse cum malis: sicut enim gravioris culpa est inter bonos bonum non esse, ita immensi praconii est bonum etiam inter malos extitisse. Greg. l. 1. Moral. c. 1.

Bonus sic malo connectitur; ut aut pares reddantur, aut citò ab invicem separentur; amicitia enim, pares aut quarunt, aut faciunt. Chrysost. sup. Matth.

Rerum natura est, ut quoties bonus malo conjungitur, non ex bono malus melioretur,

Vous sçavez, Seigneur, pendant que cette sainte femme tenoit ces pieux discours, & parloit du Ciel, combien nous avions de mépris, & de dégoût, pour toutes les choses de ce monde.

Rien n'afflige tant les bons, que la vie des mauvais; non qu'ils soient contrains d'imiter ce qui leur déplait, mais parce qu'ils sont obligez de supporter ce qu'ils voyent.

L'homme méchant, en vivant mal en présence de l'homme de bien, quoi qu'il ne l'oblige pas de consentir au mal qu'il le force à voir, il afflige néanmoins le bon cœur de ce même juste, qui ne peut manquer de ressentir le mal qu'il voit.

Saint Paul ne lâche point la bride à la conversation; il ne nous permet pas de pécher avec les hommes, parce que nous ne pouvons pas nous empêcher de vivre avec eux: nous pouvons vivre en leur compagnie; mais il ne nous est pas permis de mourir à la grace comme eux.

Que deviendra, je vous prie, la vertu de patience, si l'on n'a rien à souffrir? Je ne regarde point comme un autre Abel, celui qui n'a pas un Caïn pour frere; car les bons ne peuvent être parfaits sans être exercez par les méchans; seule chose qui les peut bien purifier.

La seule compagnie des méchans purge les bons de ce qu'ils ont d'imparfait.

Il faut éviter la compagnie des méchans, de peur que demeurant incorrigibles, leur exemple ne porte à les imiter, & qu'en restant tels qu'ils sont, ils ne changent & ne pervertissent ceux qui les frequentent.

Comme le mauvais air qu'on attire en respirant, infecte le corps; de même les discours mauvais gâtent & corrompent l'esprit des foibles qui les entendent; en sorte que par la curiosité d'écouter de mauvais discours, ils achevent de se corrompre, en faisant le mal qu'ils ont appris.

Ce n'est pas une grande louange d'être bon avec les bons; mais c'en est une singuliere d'être bon avec les mauvais: car comme c'est une chose plus blâmable de n'être pas homme de bien, parmi les bons; c'est de même un grand fond d'éloge d'être vertueux parmi les personnes vicieuses.

C'est le sort de ces liaisons entre un homme de bien & un homme de mauvaise mœurs, qu'il faut de nécessité ou qu'ils prennent les mêmes inclinations, ou qu'ils cessent au plûtôt d'avoir commerce l'un avec l'autre: parce que les amitiez ne cherchent qu'à unir des cœurs qui se trouvent déja semblables entr'eux, ou si elles font tant que d'unir deux cœurs différens, de les tendre bien-tôt semblables.

Le monde est ainsi fait, que quand un homme de bien est lié d'amitié avec un méchant, le

ſed ex malo bonus contaminetur. Idem. Ibidem.

méchant ne devient pas meilleur par cette liaiſon ; mais plûtôt l'homme de bien ſe gâte par le commerce avec le méchant.

Melius eſt habere malorum odium quàm conſortium. Sicut bona multa habet communis vita Sanctorum, ſic plurima mala affert ſocietas malorum. Iſid. l. 2. Colloq.

Il vaut mieux être dans la haine des méchans que dans leur compagnie : car comme c'eſt un grand bien que de vivre avec les Saints, de même la ſociété des méchans eſt cauſe de bien des maux.

Inter bonos bonum eſſe ſalutem habet, inter malos verò laudem. Illud tantæ felicitatis eſt quantæ etiam ſecuritatis, hoc autem tantum habet virtutis quantum difficultatis. Bern. in Epiſt.

Etre bon parmi les bons, c'eſt être aſſûré de ſon ſalut ; mais être bon parmi les méchans, mérite une loüange plus particuliére : l'un eſt l'effet d'un auſſi grand bon-heur que l'eſt cette aſſûrance, dont il eſt la ſource; & l'autre, d'une vertu plus grande à proportion de la difficulté qui s'y trouve.

Bonos in conſilio, bonos in obſequio, & bonos habeas contubernales, qui vitæ & honeſtatis tuæ cuſtodes ſint & teſtes. Idem, Ibidem.

Ne prenez conſeil que des gens de bien: n'en prenez point d'autres à vôtre ſervice ; ne vivez & ne demeurez qu'avec des perſonnes de ce caractere, qui ſoient comme les gardiens, & les témoins de vôtre vertu.

Remedium eſt, quem converti velle non videris, vitare, ſi poſſis. Caſſiod. in Pſal. 19.

Voicy le remede contre la contagion des méchans; c'eſt de fuïr, ſi vous pouvez, ceux où vous ne voyez aucune envie de converſion.

Hi veraciter boni ſunt, qui in bonitate perſiſtere etiam inter malos poſſunt. Gregorius in Moral.

Ceux-là ſont véritablement bons & vertueux qui conſervent leur innocence parmi les méchans.

Omnium ſocietatum nulla præſtantior, nulla firmior eſt, quàm cùm viri boni moribus ſimiles, ſunt familiaritate conjuncti. Seneca. Epiſt. 11.

De toutes les ſociétez humaines, il n'y en a point de plus excellente, ni de plus ferme, que celle des gens de bien, ſemblables en vertus, qui vivent enſemble familierement, & qui ſont liez d'une étroite amitié.

Nulla res magis animos inhoneſtos, & in pravum inclinabiles revocat ad rectum, quàm bonorum virorum converſatio; paulatim enim deſcendit in pectora, & vim præceptorum obtinet frequenter aſpici, frequenter audiri. Idem, Ibidem.

Rien n'eſt plus capable de remettre dans le bien, des eſprits portez au mal, que la converſation des gens de bien; elle agit peu à peu ſur les cœurs ; & voir & entendre ſouvent des perſonnes de vertu, tient lieu des préceptes les plus efficaces.

Cum iis converſare, qui te meliorem facturi ſunt ; illos admitte quos tu potes facere meliores. Idem. Ibidem.

Liez converſation avec ceux qui vous peuvent rendre meilleur, & plus vertueux ; & recevez en vôtre compagnie ceux que vous pouvez vous-mêmes rendre meilleurs.

Sumuntur à converſantibus mores : & ut quædam in contactos corporis vitia tranſeunt, ita animus vitia ſua proximis tradit. Idem, l. 3. de ira.

On prend les mœurs & les maniéres de ceux avec qui l'on converſe ; & comme il y a des maladies du corps qui ſe communiquent à ceux qui s'approchent ; de même l'eſprit tranſmet ſes vices à ceux que l'on fréquente.

Nemo vitioſus non aliquod nobis vitium aut commendat, aut imprimit, aut allinit. Idem. Epiſt. 7.

Il n'y a point de perſonnes vicieuſes qui quand on les fréquente, ou ne nous inſpirent l'eſtime du vice, ou ne nous en impriment l'amour, ou ne nous en laiſſent du moins la teinture.

PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.

Société, selon saint Thomas, *in opusc. contra impug. Religionem*, c. 5. à prendre ce terme dans son sens le plus propre, est une union de deux ou de plusieurs personnes, qui vivent ou qui habitent ensemble, pour leur utilité commune, ou pour une plus grande commodité de la vie, & de leur employ. Mais comme nous traittons icy plus particuliérement de la conversation, qui a une autre fin & un autre motif; je crois que l'on peut dire, que c'est une société ou une union prise en un sens plus étendu, de personnes qui s'assemblent, ou qui se rencontrent par hazard, pour s'entretenir des choses qui se presentent, & qui d'ordinaire ne sont ni préméditées ni concertées. De-là vient, que la conversation est différente, par rapport aux personnes, aux discours qu'on y tient, & à la fin qu'on s'y propose. Ainsi elle est bonne ou mauvaise, sérieuse ou enjoüée, utile ou dangereuse, honnête, scandaleuse, indifférente, selon ces différentes circonstances. Et comme la fin qu'on s'y propose ordinairement, est de passer agréablement le temps, on ne doit pas proprement donner le nom de conversation à une assemblée de Magistrats, qui déliberent d'une affaire où le public est interressé, ni à une consulte de Medecins qu'on appelle pour dire leur avis sur une maladie, & pour en donner le remede; ni à un Conseil où des Juges s'assemblent pour décider d'un procés: mais seulement à une société d'amis, ou de personnes d'un commerce aisé, qui se voyent, qui se visitent à dessein de s'entretenir, & de contribuer mutuellement à la douceur, & à la perfection de la vie, suivant que l'occasion peut s'en présenter.

Ce que c'est que Société, Compagnie, & Conversation.

L'homme étant né sociable, il se plaît naturellement, dit Aristote, à la société & à la conversation, & l'on peut dire que la société est nécessaire dans tous les états de la vie humaine. L'homme s'y porte comme à une chose qui le desennuye & qui lui convient: elle sert même beaucoup à la vertu, dit saint Jerôme; parce que la sainteté du prochain nous instruit, & nous humilie. Mais pour rendre utile cette société que nous aimons, il faut en user avec beaucoup de modération & de prudence. Comme la solitude à quelque chose de triste & d'affreux; la foule du monde n'est pas moins incommode que dangereuse. L'état le plus souhaitable est un milieu entre l'une & l'autre, dans le commerce de quelques personnes choisies, que l'on pratique pour éviter l'ennui de la retraite, & l'accablement de la multitude.

L'homme se plaît à la société; & la conversatiõ est nécessaire dans tous les états de la vie civile.

Quoique la vie solitaire se passe plus innocemment que celle qu'on mene dans un continuel commerce avec les hommes, on ne peut nier cependant que la vie sociable n'ait des avantages bien considérables sur la solitude; puisque l'homme solitaire ne peut exercer quantité de vertus que peut pratiquer celui qui converse avec le monde. Car quelle charité exercera le premier envers le prochain malade ou affligé, s'il ne voit personne? Quelle patience,

La vie sociable est en bien des choses préférable à la vie solitaire.

si personne ne lui résiste, ou lui fait de la peine ? Quelle obéïssance ou quelle soumission, si personne ne lui commande, & n'est au-dessus de lui ? Tout au contraire, dans la vie sociable on a sans cesse occasion de pratiquer beaucoup de vertus, quand ce ne seroit que de supporter les defauts des autres; outre que les exemples de vertu de ceux avec qui l'on converse, sont de grands & de puissans motifs pour nous porter au bien, & nous animer à les imiter.

Sur quoy est fondée la société & la conversatiõ.

Tous les hommes entretiennent les uns avec les autres une certaine société générale & universelle, fondée sur la ressemblance de nature; les habitans d'une même ville en ont entre eux une, fondée sur de communs interêts; les amis particuliers, sur une sympathie d'humeurs, & sur de bons offices réciproques; les parens, sur des liaisons encore plus fortes & plus étroites: mais les Chrétiens sont un corps qui doit être animé de la charité: charité qui doit aussi être le principal motif de leurs conversations.

Le choix qu'on doit faire de ceux avec qui on doit vivre & converser.

Comme nous sommes plus portez à imiter les vices & les mauvaises qualitez des autres, que leurs vertus, il faut se donner de garde de fréquenter les mauvaises compagnies; & c'est le sentiment commun, que nous devenons d'ordinaire semblables à ceux que nous hantons: c'est pourquoy, nous devons toûjours nous souvenir de l'avertissement que saint Paul donne aux Chrétiens de Corinthe, que les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs, comme les bons entretiens font un effet tout contraire. Si bien que la conversation a des effets opposez; & que selon qu'on la prend, elle peut guérir ou causer de grands maux. Il faut donc faire choix des personnes avec lesquelles on doit converser ordinairement, & fuïr la conversation de celles qui nous peuvent gâter & corrompre.

Regle pour bien converser.

C'est une regle & une maxime que nous donnent les saints Peres, que pour mener une vie sainte & spirituelle, on doit, autant qu'il est en nôtre liberté, & que nôtre état & nôtre condition le permettent, pancher plûtôt du côté de la retraitte, que de la conversation; en sorte que ce ne soit qu'avec peine qu'on quitte sa solitude, & par le désir d'un plus grand bien. Cela sera, qu'on sera moins dissipé quand on se trouvera dans les compagnies, & qu'on ne s'épanchera pas tant au dehors. Et en général pour apprendre à bien converser avec le monde, il faudroit que nôtre conversation, comme celle de l'Apôtre, fût ordinairement dans le Ciel, avec les Saints & avec Dieu même, afin d'inspirer aux autres dans l'occasion les bons sentimens que nous aurions puisez dans cette conversation céleste.

Quand on doit fuïr ou rechercher la compagnie des méchans.

Quoique Dieu, dans l'Ecriture, nous ordonne de fuïr la compagnie & la conversation des méchans, il ne faut pas néanmoins espérer les pouvoir fuïr absolument, non plus que de vivre en aucun lieu du monde, où il ne s'en trouve jamais. Ce mélange des bons & des méchans a été sagement établi par l'ordre de la divine Providence, pour le bien des uns & des autres; afin que les méchans profitassent de la compagnie des bons, & que les bons ne manquassent jamais d'occasions de pratiquer la patience, & d'autres héroïques vertus. C'est pourquoy, Dieu ne défend pas aux justes de vivre & de demeurer avec les pécheurs, quand on n'est point en danger de se pervertir dans leur compagnie; & souvent la charité nous oblige de les rechercher,

quand il y a espérance de leur être utile, & de les convertir.

On ne disconvient pas qu'on ne puisse parler, voyager, trafiquer, & avoir d'autres commerces indifférens, avec toute sorte de personnes; qu'on ne puisse demeurer quelque temps dans une compagnie, où l'on aura trouvé, & où il surviendra un méchant homme; qu'on ne puisse lier quelque conversation avec lui, quand on ne le connoît pas, ou qu'on a conçû quelque espérance de le ramener à son devoir. Il faudroit se résoudre à un entier divorce avec tout le monde, s'il falloit se séparer de tous ceux qui ne vivent pas selon Dieu. C'est saint Paul qui a tiré lui-même cette conséquence. L'Eglise même nous permet de parler familierement à ceux qu'elle a séparez de son corps pour leur vie scandaleuse, quand ils ne sont pas dénoncez; elle nous permet de les voir, & d'agir avec eux, si nous en espérons quelque avantage; & même pour ceux qu'elle ne tolere pas, quoique à cet égard elle nous prescrive des regles tres-severes qu'il faut sçavoir & observer, elle ne nous défend pas dans des occasions de nécessité, de charité même, d'avoir avec eux, encor quelque reste de léger commerce. Mais ce que l'Apôtre nous ordonne, c'est de nous retirer de la conversation d'une personne particuliére, quand nous avons reconnu les désordres de sa vie, & que nous avons éprouvé, que nos avertissemens, nos exemples, & nos priéres ne font rien sur son esprit.

Sur le même sujet.

Quand un méchant homme nous sollicite au péché par son mauvais exemple; si de plus il y ajoûte les promesses, les présens, les caresses, les menaces; s'il se sert de son autorité, & du pouvoir qu'il a sur nous pour nous y obliger: on est obligé alors de se retirer le plûtôt qu'il nous est possible, d'une compagnie si dangereuse, d'une conversation, & d'un commerce qui nous mettent en un danger manifeste d'être éternellement séparez de Dieu. Et si quelque raison, jugée suffisante par un Directeur éclairé & vertueux, nous contraint d'y demeurer pour quelque temps, ou qu'on ne puisse s'en retirer, sans blesser la charité, & sans causer un mal plus grand, il faut nous résoudre de la quitter le plûtôt qu'il nous sera possible; il faut en attendant cette heureuse occasion, nous en éloigner de cœur, prier Dieu avec ardeur, pour eux, & pour nous; nous servir de toutes les industries, que nôtre esprit, que la charité nous pourront suggerer, pour executer la résolution que nous avons prise, de nous retirer, & de renoncer pour jamais à leur conversation.

Quand on est précisément obligé de se retirer de la conversation d'un homme vicieux.

La conversation entre les personnes de different sexe n'est pas absolument mauvaise ni défenduë; elle est même autorisée par l'exemple de plusieurs grands Saints; souvent la charité y oblige; & on ne la peut blâmer quand l'âge, la profession, & l'employ la met hors de tout soupçon: cependant elle doit être réglée par la prudence; en sorte qu'on ne donne nulle occasion d'en parler ou d'en juger mal. Mais on ne peut assez blâmer ces conversations enjouées, qui ne sont presque jamais innocentes; ces tête-à-tête, qui marquent une trop grande familiarité, & qui donnent juste sujet de croire qu'il y a de la passion de part & d'autre, particuliérement dans un âge qui n'en est que trop susceptible.

De la conversation entre les personnes d'un different sexe.

Comme les mauvaises compagnies sont mises au nombre des occasions prochaines, au moins à l'égard de quelques-uns, puisque c'en est une

Les mauvaises compag-

nies sont mises au nombre des occasions prochaines.

espece, & même l'une des plus dangereuses, & des plus ordinaires; il est évident que tout ce qui se dit de l'une, se peut dire de l'autre, pour ce qui regarde l'obligation de les fuir, de s'en retirer quand on s'apperçoit du péril; & pour le risque que l'on y court de son salut. C'est pourquoy nous réservons à ce titre, ce qu'il y a de commun entre ces deux sujets.

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les endroits choisis des Livres Spirituels & des Prédicateurs récens sur ce sujet.

L'on se damne dans la compagnie des méchans.

L'On se damne communément dans la compagnie des méchans; & l'on peut en apporter deux principales raisons. La prémiere, est la complaisance qu'on affecte dans la vie civile & dans la société: & la seconde, est un faux sentiment d'honneur, qui fait qu'on s'imagine qu'il y auroit de la honte à ne pas faire comme les autres. Saint Augustin déplore cette fatale complaisance, qui fait que pour ne pas déplaire à ceux avec qui nous vivons, nous approuvons, & nous faisons ce qu'ils font; complaisance en effet qui lui avoit fait faire une infinité de péchez. O amitié trop ennemie! s'écrie-t-il; ô tromperie inconcevable de l'ame! Par complaisance & par divertissement, sans désir de profiter ni de nuire, sans passion, & sans interêt, on fait un mal que l'on n'aime pas; & cela, parce que plusieurs, que l'on aime, le font. Dès qu'on entend seulement dire: allons, faisons; on a honte de n'être pas impudent: *cum dicitur: eamus, faciamus; pudet non esse impudentem.* De combien de relâchemens & de désordres est cause dans toutes sortes d'états le désir de plaire à ceux avec qui l'on vit? Selon les loix de cette fausse complaisance, combien de fois est-on contraint de faire violence à son esprit & à son cœur, pour faire ce que font les autres, & pour ne pas choquer la compagnie? *Pudet non esse impudentem.* Fut-il jamais une telle lâcheté contre Dieu, ou plûtôt contre soy-même, que de tyranniser son propre naturel, pour agréer aux autres? *Essays de sermons, tom. 3. du Carême, serm. pour le Vendredy de la sem. de la Passion.*

Confess. l. 2. c. 9.

Dans les mauvaises compagnies on se persuade qu'il y va de son honneur de faire comme les autres.

La complaisance va jusqu'à nous persuader qu'il y va de nôtre honneur de faire comme les autres, dans une compagnie; on s'imagine que c'est une honte de pratiquer la vertu, lorsqu'on la pratique tout seul... Combien en voions-nous qui ne sont pas méchans, & qui font semblant de l'être, pour n'être pas pris pour singuliers? Ils seroient bons, s'ils pouvoient l'être sens s'exposer à la haine & à la raillerie de leurs compagnons: mais il faut qu'ils trahissent leur bon naturel, & qu'ils forcent l'inclination qu'ils ont à la vertu, pour contrefaire le vice, & pour avoir part à la fausse gloire de commettre hardiment le péché. N'est-ce pas ce qui engage les hommes à se glorifier même des péchez dont ils ne sont pas coupables? Rien n'est plus touchant que la maniére dont saint Augustin pleure ce malheur, où il étoit tombé dans sa jeunesse. Je me précipitois avec un tel aveuglement, dit-il, que parmi ceux de mon âge, j'avois honte de n'avoir pas tant de choses honteuses à dire que les autres. J'entendois qu'ils se vantoient de leurs crimes, & qu'ils en faisoient d'autant plus de gloire, qu'ils

étoient plus infames : j'avois alors envie, non d'avoir le plaisir de commettre des péchez, mais d'être loüé de les avoir commis. Qu'y a-t-il qui mérite d'être blâmé que le vice ? Et cependant je me rendois plus vicieux, de peur qu'on ne me blamât ; & quand je n'avois pas de quoy m'égaler aux plus grands pécheurs, je feignois d'avoir fait ce que je n'avois pas fait, pour ne paroître pas d'autant plus deshonnoré, que j'étois plus innocent ; & pour ne pas me rendre plus méprisable, parce que j'étois plus chaste. Est-il possible que le demon puisse obliger des Chrétiens, non seulement à résister à la grace, mais à contraindre leur naturel, & à violenter leur temperament, pour se damner malgré eux-mêmes ? Etrange illusion de cet ennemi du genre humain ! lors qu'il voit que l'homme ne trouve plus de plaisir au péché, il lui fait trouver de l'honneur ! *Là même.*

On se damne dans le monde par troupe & par compagnie. *Matth.* 1.

De-là vient que les ames se précipitent dans l'enfer par troupes ; ainsi qu'il est écrit dans l'Evangile, que l'yvraye est jettée dans le feu par faisceaux : *Alligate ea in fasciculos ad comburendum.* Et l'on peut dire, que si l'on voit une si grande foule de Chrétiens qui se perdent dans la voye large & spacieuse, qui conduit à la mort ; ce qui les assemble est cette société de méchans, par laquelle, & dans laquelle ils sont liez & comme enchaînez les uns avec les autres, comme les anneaux d'une même chaine se suivent lors qu'on en tire quelqu'un. De sorte que la plûpart de ceux qui se damnent, tombent en enfer, comme ceux qui périssent ensemble dans un naufrage ; plus ils s'embrassent, & s'attachent les uns aux autres, plus ils contribuent à leur mort. *Là même.*

Nécessité de la conversation.

De quelques dangers que la conversation menace l'innocence, quelques piéges que la vertu ait sujet de redouter, quand elle approche des hommes, quand elle parle & qu'elle agit avec eux ; les besoins du corps & de l'ame ne nous permettent pas de vivre dans une retraitte perpetuelle. Ceux qui s'ensevelissent dans les solitudes avec la plus ferme & la plus constante résolution, ne peuvent quelquefois pas se dispenser de se séparer pour quelque temps du commerce des Anges, de revenir avec les hommes, & de recevoir d'eux les secours dont ils ne peuvent se passer, & que les rochers & les forêts ne peuvent pas leur fournir. C'est ce qui obligeoit les Solitaires autrefois de conserver du moins entre eux quelque société, & étoit cause que plusieurs ne pouvoient pas s'en dispenser avec les autres hommes, pour les besoins de la nature & de la conscience. Mais c'est ce qui oblige tous les hommes d'apprendre à se bien gouverner dans un commerce qu'ils ne peuvent éviter : & cette étude est d'autant plus nécessaire, que nôtre conduite peut être aussi pernicieuse aux autres, que celle des autres nous peut être dommageable, & que le danger est égal de l'une & de l'autre part. *Tiré des Discours sur les Sujets les plus ordinaires, des Désordres du monde, par le Pere Heliodore de Paris, Capucin. Neuviéme discours, de la Conversation.*

Un homme vertueux se gâte & se corrompt dans la compagnie des libertins.

Vous étiez éloigné du péché ; vous aviez de l'horreur de tout ce qui pouvoit déplaire à Dieu ; & quelque penchant que la convoitise conservât pour le crime, la grace l'emportoit sur ces restes du péché, & elle vous soûtenoit contre les inclinations de la nature : mais les mauvaises compagnies ont agi sur vous, avec la nature, & avec la convoitise, & vous ont gagné le cœur, & l'ont enfin engagé à prendre le parti du vice, en quittant celui de la vertu. La joye qui paroissoit sur le visage & dans les actions, quoy qu'elle ne fût pas dans le cœur d'un libertin, ses maniéres, ses discours vous ont fait concevoir quelque ombrage

de nôtre Religion, qui est embarassante & incommode à la nature corrompüe; & vous ont donné du goût pour des sentimens qui laissent offenser Dieu sans chagrin. De sorte que trompé par de fausses apparences, vous vous êtes trouvé insensiblement dans le libertinage, pour ne vous être pas éloigné de cette mauvaise compagnie, comme Dieu vous l'ordonnoit. *Le même.*

Quoy qu'on ne commette pas dailleurs de péché dans une mauvaise compagnie, c'en est un de la fréquenter.

Je veux que jusqu'icy, vous n'ayez encore péché, par la grace de Dieu; vous ne laisserez pas d'être puni pour avoir fréquenté cette mauvaise compagnie: parce que si vous aviez eu l'éloignement que Dieu vous ordonne d'avoir de ces péchez, vous ne vous en seriez pas approché de si près; & si vous eussiez estimé la grace, autant que Dieu vous le commande, vous ne vous seriez pas exposé à la perdre. Vous n'avez pas commis les mêmes péchez que ces personnes dont vous avez recherché la compagnie; mais vous en avez commis d'autres en les fréquentant, contre l'ordre de Dieu, qui vous avoit défendu ce commerce. Vous avez offensé Dieu, non pas peut être par des péchez de même espece que les leur; mais par plusieurs autres péchez, par un grand nombre de visites, ou reçûes ou rendües: & Dieu veüille que vous n'ayez pas commis les mêmes péchez, du moins de volonté. *Le même.*

Faites réflexion, je vous prie, aux paroles pressantes dont se sert l'Apôtre saint Paul, pour nous obliger à quitter une mauvaise compagnie, où nous nous serions trouvez par hazard: *Exite de medio eorum, & separamini, dicit Dominus, & immundum ne tetigeritis, &c.* sortez au plûtôt d'avec ces personnes, dit le Seigneur, séparez-vous de ces pécheurs, & ne touchez point à ce qui est impur; & je vous recevray, & je serai vôtre Pere, & vous serez mes enfans, dit le Seigneur Tout-puissant. Remarquez de quelle importance est cette retraite. Cet Apôtre ne se contente pas de l'autorité que Jesus-Christ luy a donnée, il cite Moïse, il cite Isaïe, & Jeremie; il fait parler Dieu par lui-même; il dit deux fois que c'est Dieu lui-même qui parle, & qui commande de se retirer d'avec les méchans; il fait répeter deux fois ce commandement à Dieu; il cite un passage d'Isaïe, où ce precepte est répeté quatre fois différentes; & il nous fait souvenir que c'est le Tout-puissant, qui nous donne cet ordre. *Le même.*

2. ad Cor. 6. Luc. 2. Isaïe 52.

Le danger où l'on est d'offenser Dieu dans les mauvaises compagnies.

Dieu nous oblige encore davantage à nous retirer des mauvaises compagnies, quand elles nous poussent au mal, comme il arrive souvent, & vont à nous faire tomber: car alors le danger de nous perdre est plus grand; nous nous fatiguons nous-mêmes de nôtre résistance. Nous sommes quelque fois si ébranlez par ces coups redoublez, & par nôtre propre foiblesse; nous sommes quelque fois si peu sur nos gardes: qu'après nous être défendus contre plusieurs attaques, nous nous laissons renverser par le moindre soufle; & une parole en fera plus dans ce mauvais instant, que tous les efforts précédens n'en ont pû faire. Comment donc Dieu pourroit-il nous permettre de demeurer dans un poste si dangereux, lui qui nous défend de demeurer dans un moins redoutable? Comment ne nous obligeroit-il pas de nous retirer d'un lieu où nous avons beaucoup plus à craindre, que dans plusieurs autres d'où il nous commande de sortir? *Le même.*

Obligation de fuir la compagnie des person-

L'obligation de vous retirer de la compagnie d'un méchant, est encore bien plus forte, si ses crimes sont devenus publics, si sa vie est scandaleuse, si le monde est informé de ses désordres; & vous ne pouvez continuer de le voir sans

sans contribuer à l'entretenir dans le péché, sans vous rendre suspect de ses crimes, sans devenir coupable des effets du scandale qu'il donnera. Peut-être un reste de pudeur contraindroit plusieurs personnes scandaleuses à réformer leur vie, si on avoit assez de courage, & de fidelité pour se retirer de leur compagnie, & pour n'avoir plus de commerce avec eux. Cet éloignement leur ouvriroit les yeux, & leur feroit connoître l'horreur, qu'ils doivent avoir d'une conduite, dont personne ne peut supporter l'infamie; leur cœur se soûleveroit contre une corruption, dont l'odeur même est insupportable à ceux qui les approchent. Vos visites leur font croire qu'ils ne sont pas si décriez, puisque vous n'appréhendez pas de les voir; & que l'infection n'est pas si grande, puisque vous ne la sentez pas, & qu'au moins vous n'en faites rien paroître. C'est une raison que saint Paul apporte pour nous presser de nous en retirer: N'ayez point de commerce avec celui qui mene une vie déréglée, afin qu'il rougisse d'une conduite, dont l'infamie éloigne de lui ceux qu'il croyoit être ses meilleurs amis. Que la honte guérisse un esprit qui considere moins Dieu que les hommes, & que l'affront, & le déplaisir d'être abandonné des hommes, lui apprennent à craindre d'être éternellement séparé d'avec Dieu. *Le même.*

nes scandaleuses.

Il est impossible que vous ne perdiez vôtre réputation, si vous continuez de fréquenter une mauvaise compagnie. Car enfin, le moyen que le monde croye que vous haïssez des vices, que vous voyez si souvent, & de si bon œil? Le moyen qu'il juge qu'ils vous déplaisent, puisque vous aimez mieux exposer vôtre réputation, que de vous abstenir de voir ceux qui font une profession publique de les commettre? Le moyen que vôtre santé ne soit pas suspecte, quand on sçait que vous allez si souvent, & que vous demeurez si long-temps dans un lieu contagieux, & avec des personnes infectées. Vous n'êtes pas peut-être un libertin, & plongé dans des débauches honteuses, comme celui que vous hantez; mais vous donnez occasion, dit saint Chrysostome, de croire que vous y êtes livré; vous scandalisez vôtre prochain, & vous êtes cause qu'il vous juge aussi méchant, que ceux que vous fréquentez. *Le même.*

On perd sa réputation dans la cõpagnie des gens de mauvaise vie.

Quelles sont ces suites, & que peut-il arriver de ces scandales? Ces scandales feront cause que plusieurs prendront, comme vous la liberté de voir les méchantes compagnies; mettront l'honneur, & la conscience sous les pieds, comme vous; en attireront d'autres, comme vous; leur persuaderont de sacrifier leur réputation à leur plaisir, comme vous; ils feront cause que les uns, & les autres se perdront, & qu'ils en perdront d'autres, comme vous; que vous répondrez à Dieu de leur perte, & de la vôtre; puisqu'ils ne se sont égarez qu'en vous suivant, & que Dieu vous avoit défendu de leur montrer ce chemin de perdition, par vôtre exemple. *Le même.*

Les suites des scandales qu'on donne en fréquentant les mauvaises compagnies.

Un arbre produit le même fruit avec la branche qui est antée sur une des siennes; & vous produisez les mêmes méchans effets avec les mauvaises compagnies que vous hantez. Vous en serez donc puni avec ces méchantes compagnies. La justice punit ceux qui accompagnent les voleurs, quoique les nouveaux venus n'ayent peut-être encore rien pris: elle ne les punit pas à cause qu'ils avoient dessein de voler; car les loix humaines ne punissent pas

On se rend complice & coupable des désordres qui se commettent dans les mauvai-

ses compagnies, en les fréquentant. d'ordinaire la seule volonté de commettre le crime ; la justice les punit parce qu'ils aidoient en effet à voler, que leur présence seule effrayoit les passans, & rendoit les voleurs plus hardis. Vous êtes en mauvaise compagnie, & quand vous n'auriez pas commis les mêmes crimes, vous contribuez à les faire commettre par l'assûrance que vous donnez aux coupables, & par le scandale que vous donnez à ceux qui vous connoissent. *Le même.*

Il est difficile de converser avec les hommes, sans offenser Dieu. Qu'il est difficile de converser avec les hommes sans offenser Dieu, & sans blesser la conscience ! Il faut être un homme parfait, dit saint Jacques, pour ne point pécher en parlant. Mais aussi, ajoute-t-il, celui qui ne peut pas gouverner sa langue se trompe lui-même, s'il croit être un véritable Chrétien. Je n'ai jamais été parmi les hommes, disoit un Ancien, que je n'en sois revenu moins homme, c'est-à-dire, moins homme de bien. N'est-il pas vrai que vos conversations sont la matiere la plus ordinaire de vos Confessions. C'est donc sur quoy nous devons veiller particulierement, & être d'avantage sur nos gardes. *Le P. Nepveu, Tom. 3. de ses Réflexions Chrétiennes.*

L'inutilité de la plupart des conversations. Il y a plusieurs defauts à éviter dans la conversation, mais le plus ordinaire, est l'inutilité ; car quel est le sujet de l'entretien de la plupart des femmes, même de celles qui passent pour devotes ? des bagatelles, de vrais riens ? Y parle-t-on jamais de Dieu ? on passeroit pour ridicule. Rien fait-il mieux comprendre la corruption des Chrétiens ? rien nous doit-il mieux faire sentir combien nous aimons peu Dieu ? Si nous vous aimions, mon Dieu ! nous penserions souvent à vous, & si nous y pensions, nous en parlerions ; si vous n'êtes point dans nôtre bouche, c'est que vous n'êtes point dans nôtre cœur. Et comment y pourriez-vous être ? comment pourriez-vous vous y accorder avec le monde qui y regne ? mais si les conversations inutiles sont à condamner, que sera-ce de celles qui sont dangereuses, & criminelles, qui sont remplies de vains discours, ou de paroles médisantes, & impures ? *Le même.*

Des entretiens ordinaires des gens du monde. Quelle est la matiére la plus ordinaire de l'entretien des plus honnêtes gens, de ceux qui passent pour les moins déreglez ? tout y roule sur l'estime des richesses, des honneurs, & des plaisirs. Sur ces principes, on y débite une infinité de maximes contraires à l'Evangile, & par conséquent fausses, sans que personne se recrie là contre. Si quelqu'un avançoit des propositions contraires aux veritez speculatives de l'Evangile, pour peu qu'on eût de sentiment de Religion on s'éléveroit contre une telle impiété ; mais qu'on débite des maximes contraires aux veritez de l'Evangile, on y applaudit : & après tout, sont-elles moins de la Foy ? Cependant, un Chrétien qui n'auroit point d'autres defauts à se reprocher dans ses conversations, se sçauroit bon gré, & croiroit qu'on lui en devroit tenir compte ; mais n'en rendra-t-il point compte lui-même devant ce tribunal rigoureux, où l'on jugera même les paroles oiseuses ? *Le même.*

Des mauvais discours dans les entretiens. N'est-il pas encore plus déplorable, de voir des Chrétiens prophaner par des discours malhonnêtes & impurs, une langue si souvent teinte du Sang de JESUS-CHRIST ; de voir des femmes, qui ont la pudeur & la modestie pour partage, & qui se disent Chrétiennes, souffrir dans les autres, des paroles libres & équivoques ; les exciter par le plaisir qu'on s'apperçoit

qu'elles y prennent, & se les permettre même ? On compte pour rien ces paroles ; on traite cela d'enjouëment ; & cependant l'Apôtre les met parmi les péchez qui nous bannissent du Ciel ; & cependant elles soüillent la conscience de ceux qui les disent, & perdent souvent les ames de ceux qui les entendent. Helas ! à combien de jeunes personnes, une parole équivoque, une parole impure à-t'elle fait perdre l'innocence ? Cette parole équivoque, fait naître une mauvaise pensée ; une mauvaise pensée est suivie d'un mauvais désir ; & un mauvais désir fait périr une ame en la rendant criminelle : quel cruel enjouëment, qui aboutit à perdre des ames que JESUS-CHRIST a rachettées de son propre Sang ! Malheur à vous si vous y avez quelque part ! si vous ne le pleurez maintenant, quelles larmes ne vous fera-t'il pas verser un jour ! *Le même.*

Pour bien converser, il faut un grand sens, qui discerne ce qu'il faut dire, & ce qu'il faut faire, selon les circonstances des temps, des lieux, & des personnes : car quand bien la chose seroit belle de soy, ce n'est pas un grand ornement de discours, quand elle n'est pas dite en son temps ; comme les vases les plus riches ne sont pas tant des ornemens de cabinet, qu'un embarras, quand ils ne sont pas mis en leur place. Il faut de la bonté pour se rendre égal à ceux qui conversent avec nous ; sinon dans la condition, au moins dans la familiarité. C'est ce qui fait que le plaisir de la conversation, n'est guere pour les Roys ; soit à cause qu'ils ne se peuvent rendre égaux, soit à cause que quand ils se veulent abaisser, on ne peut souffrir leur familiarité sans respect. Il faut de l'honneteté dans les actions & dans les paroles ; parce que, si nous conversons en hommes, nous respectons les yeux & les oreilles de ceux qui sont avec nous ; si nous conversons en Chrétiens, nous devons respecter nôtre conscience. Il faut une humeur agréable parce qu'il n'y a rien qui se communique si aisément que l'humeur ; si elle est triste, nous attristons les autres ; si elle est gaye, nous les divertissons ; si elle est plaintive & mécontente, nous leur inspirons nôtre chagrin. C'est elle qui fait la pluye & le beau temps dans la conversation, & pour dire tout en deux mots, la conversation demande une familiarité sans bassesse, un respect sans crainte, un épanchement sans indécence, une honnêteté sans contrainte. *Liv. intitulé, La Conduite du Sage tom. 1. ch. 1.*

Régles d'une conversation honnête & Chrétienne.

Il faut éviter la maniere impérieuse & l'ascendant ; parce que cela marque une ame fiére, dont on a naturellement de l'aversion. Il ne faut pas y parler d'une maniére décisive ; car c'est ôter aux autres la liberté d'examiner, & de juger par leurs propres lumiéres, qui est une domination injuste, & capable d'exciter dans nos égaux, un désir secret de contredire, & de résister plûtôt que de se laisser persuader. Si on ne peut avoir la conformité de sentimens, à cause que ce privilege n'est que pour les grands amis, il faut du moins conserver les devoirs de la civilité humaine, en s'abstenant de contester avec opiniâtreté, & de vouloir l'emporter à quelque prix que ce soit ; car il est difficile autrement de conserver la paix, & de ne pas donner occasion à des querelles. On peut raisonner avec ceux qui s'opposent à nos sentimens ; mais il faut se donner de garde de témoigner de l'aigreur dans son raisonnement ; parce que ceux qui ne sont pas convaincus par nos raisons, ne seront

Defauts qu'il faut éviter dans la conversation.

pas ébranlez par nôtre dépit, ni par l'éclat de nôtre voix : & pour l'ordinaire, ce ne sont pas tant nos sentimens qui choquent, que la maniére de les proposer. Ainsi quand on voit que la contradiction est plus capable d'exciter l'aigreur, que la curiosité, un Chrétien & un honnête-homme doit s'en abstenir, & réfuter par son silence, ce qu'il n'a pû réfuter par ses raisons. Dans les répréhensions qu'on est quelquefois obligé de faire, il faut éviter un air imperieux, hautain, & chagrin, qui ne sert souvent qu'à nous attirer un secret mépris de ceux que nous voulons corriger; & dans les avis qu'on est obligé de donner, il n'y faut jamais méler de raillerie picquante, qui fait qu'on les reçoit en mauvaise part. *Le même, Tome 2. La Conduite du Sage avec ses égaux.*

La complaisance qu'il faut avoir dans la conversation.

Comme les personnes vertueuses avec lesquelles on lie conversation, n'exigeront jamais rien de nous qui soit contraire à nôtre devoir, nous ne pouvons avoir pour elles qu'une complaisance innocente; & nous ne devons pas apprehender de déplaire à Dieu, en nous conformant à des compagnies, qui n'ont point d'autre prétention que celle de lui plaire. Mais dans les conversations indifférentes avec les personnes que le hazard nous fait rencontrer, la complaisance Chrétienne ne s'étend point jusqu'aux paroles & aux actions qui déplaisent à Dieu. Une compagnie s'entretient aux dépens du prochain; on déchire l'absent, on le condamne sans l'entendre; une compagnie s'entretient de discours libres, peu honnêtes, ou tout-à-fait impies; nous ne pouvons pas témoigner de la complaisance dans ces occasions, sans trahir nôtre conscience, & la fidelité que nous devons à Dieu; nous ne pouvons pas nous abandonner à des jeux excessifs, dans des parties de débauches, sans abandonner le parti de Dieu, & cette facilité est indigne du nom de complaisance, qu'elle deshonore quand elle le prend. *Dans les Discours sur les Desordres, que nous avons déja cité.*

Des compagnies mondaines.

Le monde que le Fils de Dieu a maudit & réprouvé, où se trouve-t'il que dans ces compagnies, & dans ces assemblées, où le méchant devient pire, & où le juste est tenté de se corrompre? Dans ces assemblées où paroissent en triomphe la molesse & le luxe, où sous un extérieur honnête se disent des mots équivoques & à double sens; où toute l'occupation n'est que de plaire, & de se faire distinguer par quelque endroit; où la réputation la mieux établie n'est pas sans flétrissure, ni l'innocence la plus pure n'est pas sans tentation? Ce sont ces compagnies qu'un Chrétien doit éviter, s'il veut éviter les malédictions du Fils de Dieu : car vouloir accorder la profession du Christianisme, ou ce qui est encore plus injuste, la dévotion même avec la fréquentation de ces compagnies, & les personnes de ce caractere; c'est se faire de nouvelles maximes, & un nouvel Evangile. *Pris du Dictionnaire Moral, Tom. 2. second discours sur la Dévotion.*

Il se glisse souvent bien des defauts dans les conversatiôs pieuses.

Les gens de piété même traitent souvent des affaires de Dieu d'une maniére toute humaine. On les commence assez par le mouvement du Saint-Esprit; mais on les continuë, & on les finit par les mouvemens de la nature, on s'y recherche, & on veut être écouté; on veut être applaudi; on veut que ses sentimens prévalent; & il n'y a rien de plus ordinaire que de voir des entretiens de piété devenir des contestations, ou dégénerer en conversations

inutiles, vaines, & curieuses. C'est ce qui a fait que le Prophéte s'est observé de si près, & qu'il s'est quelque fois abstenu de parler des choses saintes: *Obmutui, & silui à bonis.* *L'Abbé de la Trape, tom. 2. des Devoirs de la Vie Monastique.* *Psalm. 38.*

Les personnes d'une complexion foible ne s'exposent pas à tous les climats; ceux dont le poulmon est alteré, apprehendent de respirer un air trop subtil: & nous, qui portons la grace dans un vase fragile, qui connoissons nôtre foiblesse par une suite d'expériences, qui ne sommes jamais sortis d'une compagnie, comme nous y sommes entrez, nous irons par tout, entendrons tout, parlerons de tout, & croirons conserver nôtre innocence pendant que les vertus les plus robustes sont énervées? Erreur, abus tout visible. Nous nous engageons avec imprudence: nous nous comporterons avec lâcheté; nous n'en sortirons enfin qu'avec confusion. *Dans les Actions Chrétiennes du P. Simon de la Vierge, Religieux Carme, tom. 4.* Le danger qu'on court dans les mauvaises compagnies.

Une conversation particuliére est quelquefois plus touchante & plus profitable, qu'une prédication fort animée. C'est-là qu'une personne prend pour elle-même ce que vous lui dites, parceque vous ne parlez point à d'autres; & c'est-là que n'étant point sur ses gardes, un discours auquel elle ne s'attendoit pas, est un coup de fleche imprevû qui lui pénetre le cœur. Outre que la conversation étant plus douce & plus complaisante, s'insinuë plus agréablement dans l'esprit: car nous voulons être ménagez, & nous nous laissons gagner à la douceur. *P. Dozenne, dans la Morale de* Jesus-Christ, *sur la Conversation.* Le fruit spirituel qu'on peut faire dans une cōversation particuliére.

Il faut que nous parlions aux hommes comme Dieu a coûtume de nous parler à nous-mêmes: *Si quis loquitur quasi sermones Dei.* Or quand Dieu nous parle au cœur, c'est en particulier, & de quelque chose qui nous touche personnellement; c'est à l'improviste, & toûjours avec attrait, lors même qu'il nous fait des reproches & des menaces. Si la parole de Dieu, comme l'expérience le montre, est si puissante dans un bon livre, combien seratelle plus animée dans la bouche d'un homme de bien? Saint Paul nous le fait entendre par la liaison de ces paroles: *Sermo Dei vivus & efficax.* Cette divine parole est comme sans ame sur le papier; mais la vive voix lui donne de la vie & de la force. *Le même.* La force qu'ont les discours particuliers sur nôtre esprit. *1. Petri. 4.* *ad Hebr. 4.*

Fuyez particuliérement les entretiens, qui blessent la charité que Jesus-Christ nous a tant recommandée, & ceux qui peuvent lui donner la moindre atteinte. La contradiction douce & modérée sert quelque fois à entretenir la conversation, qui sans cela viendroit à languir; mais quand on se picque de l'emporter, & qu'au defaut de la raison, le cœur s'aigrit, & la voix s'éleve, jusqu'à dire quelque chose de desobligeant; c'est ce qui est indigne d'un homme sage, & ce que le Saint-Esprit a condamné de folie: *Labia stulti miscent se rixis, & os ejus jurgia provocat.* Imitez donc les Apôtres, qui parloient selon que le Saint-Esprit les faisoit parler, & ne vous contentant pas d'éviter les mauvais discours, ayez soin d'en introduire de bons. *Le même.* Les entretiés qu'on doit fuir. *Prov. c. 18.*

Les Saints & les personnes vertueuses ne doivent pas toûjours s'éloigner du reste des hommes; car ils sont le sel de la terre, pour empêcher la corrup- La charité nous oblige quelquefois

à converser avec les hommes.

tion, & la lumiére du monde, pour en dissiper les ténebres. Il y a dans la conversation bien des discours inutiles : mais aussi il y a dans la retraite un silence dont on doit rendre compte à Dieu, comme des paroles ; parce que la conversation est l'un des plus puissans moyens d'attirer le prochain au service de Dieu, & de l'animer à la pratique de la vertu. Il faut donc entre ces deux extrémitez prendre un certain temperament, où Dieu soit glorifié : il faut monter sur la montagne pour converser avec lui ; mais il en faut descendre pour traiter avec les hommes ; il faut enfin imiter Moïse, qui levoit le voile de dessus son visage, quand il traitoit avec Dieu, & qui l'abaissoit quand il traitoit avec les Israëlites, par condescendance à leur foiblesse ; parce qu'ils ne pouvoient soûtenir l'éclat qui sortoit de sa face & de ses yeux. *Le même.*

Conversation trop libre des jeunes gens avec les femmes.

Les jeunes gens se sont mis aujourd'hui sur un certain pied de libertinage, qu'ils n'ont presque plus d'honnêteté pour le sexe, & ne gardent presque plus de mesures : ils n'ont plus cet air de civilité, d'honnêteté, & de respect avec lequel on traitoit autrefois les femmes ; ils en usent au moins pour la plus part d'une maniére toute opposée. Car ils n'épargnent point la pudeur du sexe ; ils les traitent cavaliérement ; ils se picquent d'être libres avec les filles ; on les voit insolens en actions & en paroles, dire & faire des choses, dont ils devroient rougir eux-mêmes, s'ils avoient un peu de Christianisme. De sorte, que la sagesse d'une fille Chrétienne & vertueuse, est de fuïr avec soin ces personnes d'un caractere si malhonnete, & la prudence d'une mere Chrétienne est d'éloigner tous ceux, qui deviennent suspects par des conversations, & des visites trop fréquentes. *Pris de l'Instruction pour l'Education des Filles, par Mr. l'Abbé de Fenelon.*

Avec quelles femmes on peut converser.

On peut converser avec les femmes qui ont une piété solide, une conversation douce, & agréable ; qui sont des Academies célebres de vertu, comme saint Jérome parle de sainte Paule : & saint Pierre dit, que la bonne, & loüable conversation des dames étoit nécessaire pour le progrès de l'Evangile : mais il faut y aporter de la modération &c. *Le même.*

Des filles mondaines qui aiment & qui recherchent les conversations.

Je ne dirai point que ces maniéres trop libres, & trop enjoüées sont entierement opposées à la modestie chrétienne, que l'Apôtre recommande aux personnes du sexe, mais je dirai que l'entêtement où elles sont pour la plûpart de se persuader qu'elles ne seroient jamais recherchées en mariage, si elles n'alloient, pour ainsi dire, rechercher ceux qui les doivent prévenir : que cette mauvaise opinion trahit bien souvent leur fortune ; parce que pour n'être pas assez rares, on les estime trop communes ; & quelque retenuë qu'on ait à porter un jugement sur leur maniere d'agir, le peu de scrupule qu'elles se donnent de prendre toutes sortes de libertez, les fait passer dans l'esprit des personnes de bon sens, pour des personnes licentieuses, & pour des libertines. En effet, l'expérience fait voir que ces filles riantes, & coquetes, qui prennent le grand air, qui sortent souvent, qui aiment le grand jour, qui cherchent les compagnies, les régals, les tête-à-tête, les cadeaux, qui souffrent qu'on leur en conte, sont ordinairement plus poursuivies qu'elles ne sont recherchées ; qu'on les flate plus qu'on ne les estime. On les loüe en public, & on les blâme en secret ; on s'en mocque, on s'en di-

venir, & elles deviennent la fable du public, & le joüet de tout le monde. Car quand même elles feroient fages, le monde est fait de telle maniére, qu'il n'estime que ce qu'il voit rarement; & dès le moment qu'une personne fréquente souvent, on se familiarise, & on passe comme on dit, de la familiarité au mépris. *Le même.*

Il faut apporter bien des soins pour nous tenir en garde dans les conversations, contre ceux qui nous poussent, qui nous aigrissent, & qui disent des choses capables d'allumer le feu de nôtre colere, Quand on se trouve donc embarqué avec des gens bizarres, qui ne gardent point de mesures, & qui nous disent en face des choses tres-choquantes, & dures à digerer, il faut se retrancher dans le silence, & le meilleur parti, c'est de ne point répondre à des gens si déraisonnables. Ceux qui nous outragent, & qui nous traitent brutalement, souhaitent qu'on leur réponde avec dépit; le silence qu'on affecte alors les desespere, & ils ne peuvent empêcher que leur chagrin ne paroisse; ils font tout ce qu'ils peuvent pour nous aigrir, & pour nous faire parler: mais la meilleure méthode pour les déconcerter, c'est de ne rien dire, & de les abandonner à leur emportement. Cette fierté les desarme, & leur fait connoître qu'on les néglige, ou qu'on les méprise: mais si vous vous engagez à répondre, ils croyent que vous êtes défait. *Pris des Offices de saint Ambroise, traduits en François par l'Abbé de Bellegarde, ch. 5.*

Comment il se faut comporter avec les gens qui nous choquent dans les conversations.

Ceux qui veulent élever leurs enfans en peres vrayement Chrétiens, doivent avoir grand soin d'éloigner tous les obstacles à la vertu. Or ils ne peuvent ignorer que la fréquentation des compagnies libertines, est le plus grand, & le plus pernicieux de ces obstacles; ils doivent donc les en séparer absolument, & les en retirer avec toute l'authorité que Dieu, & la nature leur ont donné sur leurs personnes, & sur leur conduite; & user du même pouvoir sur ces enfans, que si par imprudence ou par caprice, ils vouloient se mêler parmi des pestiferez, ou s'exposer à une grêle de mousquetade; puisqu'il est constant que les mauvaises compagnies ne sont pas moins dangereuses, & contagieuses, qu'un hôpital de pestiferez aux personnes saines. Il s'en trouve cependant d'assez barbares, pour les abandonner à ces dangereuses, & pernicieuses compagnies, sous espérance de les en retirer, ou par un mariage, ou par une charge, ou par quelque employ qui leur donnera assez d'occupation; sans faire réflexion qu'ils les laissent frapper plus dangereusement de la contagion des vices, & recevoir des playes plus profondes qui deviennent incurables dans la suite. *Le même.*

Les peres Chrétiens doivét veiller sur leurs enfans, & leur interdire les mauvaises compagnies.

Pour ce qui regarde le choix des compagnies que nous devons fréquenter, saint Paul nous défend de prendre même nôtre repas avec les méchans, si ce n'est pour leur faire du bien; de peur d'imiter ou d'approuver leur conduite: mais si le zele de leur salut nous oblige de traiter avec eux, la charité nous enseignera le temps, & la maniére de le faire, sans préjudice pour nous, & sans scandale pour le prochain. A l'égard de la familiarité, qui rend les conversations plus fréquentes, il n'en faut avoir, autant qu'on peut, qu'avec ceux qui ont pour la vertu les mêmes inclinations que nous: s'il ne s'en trouve point, il sera bon de se rendre honnête, doux, affable à tout le monde, & de n'être familier avec personne. C'est une grande vertu de

La maniére de vivre & de converser avec les méchans, quand la charité, ou la nécessité nous y engage.

sçavoir souffrir & se taire ; sans laquelle on ne peut posséder la paix intérieure, qui est sur tout nécessaire, lorsqu'on est obligé de converser avec des personnes, dont les mœurs, la condition, & les maniéres sont différentes des nôtres. Voir & dissimuler sans cesse des choses qui déplaisent, & qu'on desapprouve avec raison, est une des plus facheuses choses de la vie ; particulierement pour les gens de bien, lorsque Dieu les attire à lui, & qu'il les éleve par la communication de son esprit, au-dessus des sentimens humains, & des vûës grossieres de la chair & du sang. *Pris du livre intitulé, les Souffrances de Nôtre-Seigneur traduit en François par le Pere Alleaume, tome 1.*

On veut être semblable à ceux que l'on fréquente, & on le devient en effet.

Tel qui n'est pas méchant, ne fait-il pas semblant de l'être pour ressembler à tant de méchans qui l'environnent, & pour ne pas paroître singulier. Il trahit donc son bon naturel, de peur de se faire remarquer ; il force l'inclination qu'il avoit à la vertu, pour contre-faire le vice, & pour avoir la mauvaise gloire de faire le mal aussi-bien que les autres. N'est-ce pas même ce qui porte les hommes à tirer vanité des péchez dont ils ne sont pas coupables ? & S. Augustin ne s'accuse-t-il pas d'avoir été de ce nombre, avant son baptéme, durant sa licentieuse jeunesse ? C'est ainsi que la liberté de la conversation fait d'un homme naturellement discret & retenu, un médisant, & un railleur : c'est ainsi que la vanité fait d'une femme naturellement modeste & sévere, une mondaine, & une libertine : c'est ainsi que l'exemple des grandes dépenses qu'un homme voit faire à ceux qu'il fréquente, l'oblige comme malgré lui, à devenir prodigue, pour n'être pas méprisé des autres, &c. *Tiré du liv. intitulé, le Chrétien du temps, part. 4. ch. 14.*

Il faut bien déliberer pour voir quelles personnes nous devons fréquenter.

Qu'on considere avec attention en quelle compagnie on est engagé, soit par la naissance, soit par élection, soit par d'autres rencontres : qu'on sçache qu'en un temps corrompu comme est celui-cy, où la plupart des Chrétiens ne pensent qu'à faire leur fortune, ou à passer agréablement leur temps, ou à vivre selon leur humeur & leur caprice ; il faut se défier du confident, & de l'ami, & de soy-même, & ne fréquenter que ceux, qui par leurs discours, leur exemple, les avertissemens charitables qu'ils nous donnent, nous peuvent être d'un plus grand secours, pour devenir plus gens de bien ; qu'en quelque condition de vie qu'on se trouve, on doit éviter la compagnie de ceux qui menent une vie dereglée, & se séparer de ceux que l'on voit, & que l'on reconnoît être dans le desordre. Quand on rebâtit Jérusalem du temps de Nehemias & d'Esdras, la prémiere chose qu'on fit, fut *de séparer la race des Enfans d'Israël d'avec tout enfant étranger.* Que si l'éloignement du lieu & de la conversion, nous est impossible, comme il arrive souvent, tenons-nous en paix dans la société où nôtre condition nous engage, tandis que nous ne pouvons pas rompre le lien, ou de la naissance, ou de la vocation, ou de l'employ, ou de quelque autre commerce inséparable : mais si nous vivons en Egypte, ne vivons pas Egyptiens ; si nous sacrifions en Babilone, ou à Nivive, ne sacrifions point en Babiloniens, ni en Assyriens. *Le même, ch. 27.*

Il est rare qu'on parle de Dieu dans les compagnies.

Un véritable Chrétien, qui doit avoir l'esprit & le cœur tout rempli de Dieu, ne devroit aussi parler que de Dieu : mais au contraire, on est étonné quand on voit aujourd'hui un Chrétien qui parle de Dieu dans les compagnies ; on le regarde comme un étranger, qui ne parle pas le langage du païs ; & comme si personne

personne ne l'entendoit, personne ne lui répond, pour soûtenir une conversation, qui traite des choses du Ciel; parce que c'est une region qui leur est inconnuë: & on voit par expérience, que qui veut mettre toute une grande compagnie de gens du monde en interdit, & la rendre müette, on n'a qu'à lui parler de Dieu; & si vous continuez tant soit peu, vous verrez bien-tôt plusieurs s'ennuyer, & prendre congé de la compagnie. D'où vient cela, sinon de ce que personne ne sçauroit parler de ce qu'il ne sçait point? On ne connoît quasi point Dieu, & le pis est, qu'on ne s'étudie point à le connoître: outre que comme on parle volontiers de ce qu'on aime & de ce qui nous tient le plus au cœur; si on aimoit véritablement Dieu par dessus toutes choses, comme nous le devons, ne seroit-il pas le sujet ordinaire de nos entretiens. *Pris des Conferences Théologiques du Pere d'Argentan, Capucin. Conference. 30.*

C'est une maxime tres-commune parmi les personnes de piété, qu'on perd toûjours quelque chose dans les conversations qu'on a avec les hommes, & qu'on a toûjous sujet de se repentir d'y avoir été. Il est bien difficile qu'on n'y apprenne quelque chose qu'il vaudroit mieux ignorer; qu'on ne se laisse aller à dire ce qui devroit être enseveli dans le silence, & à juger des choses dont on ne devroit pas juger; que les passions de nos freres ne fassent impression sur nôtre cœur; ou que nôtre amour propre ne nous courbe & ne nous plie trop par un excès de complaisance; enfin qu'il ne s'excite en nous quelque orage qui trouble la paix de nôtre ame, ou qui nous détourne de l'attention que nous sommes obligez d'avoir a Dieu. *Pris du livre intitulé, Traitez de piété, ou Discours sur divers sujets de la Morale Chrétienne.*

De la conversation en general.

Comme chacun a son amour propre, des interêts particuliers, de mauvaises humeurs, des passions, des travers d'esprit, des emportemens, des foiblesses, des vûës bizarres, de faux raisonnemens, des attaches, & des aversions secrettes; toutes ces choses se découvrent & se remarquent dans les conversations: mais outre cela, les amis qui en ont de fréquentes ensemble, s'entre-communiquent ces defauts, ou au moins ceux qui ne passent point pour defauts dans leur esprit, comme un mauvais maître, qui ne débite que des faussetez, ne laisse pas de les persuader à ses disciples; ainsi leur societé devient une source des mêmes erreurs, des mêmes égaremens, & souvent des mêmes crimes. *Le même.*

On s'entre-communique ses défauts dans les conversations, & on les fait bien-tôt connoître.

Si l'on faisoit une sérieuse attention à tout ce qui se dit de froid, de vain & de puérile dans les entretiens ordinaires, on auroit honte de parler ou d'écouter, & on se condamneroit peut-être à un silence perpetuel, qui seroit une chose pire dans le commerce, que les discours inutiles. Il faut donc s'accommoder à tous les esprits; permettre quelque fois le recit des fausses nouvelles, les vagues réflexions sur le gouvernement présent, & le debit des beaux sentimens qui reviennent toûjours les mêmes, en étudiant le temps & l'occasion de faire entrer quelque discours plus utile, ou de ramener les entretiens les plus indifferens, à quelque conclusion instructive & salutaire, qui est proprement l'art de converser chrétiennement. *Mr. de la Bruyére. Caractere de la Société & de la Conversation.*

Il faut souffrir bien des discours inutiles dans la conversation en attendant le temps de faire naitre quelque bon entretien.

Il semble qu'on n'ait pas l'air du monde auprès des libertins, si on ne salit ses discours par des expressions qui ressentent les lieux des plus infames débauches; si on ne vomit des blasphêmes, dont l'insolence revolte tout honnête

Des mauvais discours qui font le sujet des entretiens des libertins.

homme. Les sottises les plus ridicules sont les beaux faits dont on se pare ; il faut être esclave jusqu'à oublier que telle débauche dont on se vante sans l'avoir faite, telle faveur chymerique dont on se flate, telle confidence sur laquelle on s'applaudit, tel billet dont on parle, & qui ne fut jamais écrit, tel bon mot, ou plûtôt telle grossiéreté, qu'on asûre qu'on a dite, est ce qui les met en credit: *Tantopere laboratur ut peccetur*, dit saint Chrysologue. *Pris d'un Traité sur le respect humain, par le Pere l'Anglois.*

Tout nous oblige à nous séparer de la conversation des méchans.

La raison, l'honneur, la bienséance, tout nous oblige à nous détacher de la conversation des méchans. La raison nous dit, qu'à courir trop long-temps après des gens qui s'égarent, & qu'on ne peut ramener dans le devoir, on court risque de s'égarer soy-même, l'honneur nous apprend qu'il ne peut subsister dans la société des gens corrompus, & que les liaisons qu'on a avec eux, deshonorent. La bienséance nous dicte qu'il y doit avoir du rapport entre nos mœurs, & ceux que nous fréquentons, & que c'est autoriser le vice, que de vivre dans les liaisons familiéres avec les vicieux. *Pris du Traité de l'amitié de Mr. Marcilli. l. 2.*

Des conversations dangereuses.

J'appelle conversations dangereuses, ces conversations familieres des personnes de different sexe, où la pureté & l'innocence sont dans un continüel danger. Pourquoy de propos deliberé s'exposer à un malheur qu'on ne peut jamais reparer ? pourquoy s'aveugler jusqu'à un tel point ? Peut-on après cela s'exposer sur la fragilité de la chair, ou sur la force de la tentation? Ce n'est pas être fragile, c'est le devenir à plaisir ; ce n'est pas simplement être tenté, c'est le vouloir être. Qui ne sçait pas, & peut-être même à ses dépens, quelle est la force d'un objet flateur, quand il est présent ? Elle est aussi grande que celle de l'aimant qui attire le fer : mais éloignez l'aiman, & le fer n'en sentira plus l'impression. C'est ce qui a déterminé l'Eglise à faire tant de réglemens contre les Ecclesiastiques, qui ont des femmes suspectes dans leurs maisons : je dis suspectes ; car les défenses tombent précisément sur cela, sans examiner si le mal est, ou n'est pas tel qu'on le peut soupçonner ; & c'est pour cela que les Prédicateurs déployent si souvent toute la force de leur zele, pour invectiver contre ces sortes de conversations. *Le Pere Segneri, dans le livre intitulé, Pratique des devoirs des Curez, traduit en François par le Pere Buffier.*

Sur le même sujet.

Si un Ministre de la parole de Dieu crie contre ce désordre, ou s'éleve contre ces conversations dangereuses, on le prend pour un homme qui vient d'un autre monde, qui s'effarouche de son ombre, & on traite ces familiaritez & ces privautez de bagatelles. Que je dise à cette Dame, qu'elle s'expose au péril : moy, me dira-t-elle, j'en suis bien éloignée, on m'arracheroit plûtôt la vie, qu'un consentement qui me deshonore : c'est mon parent, c'est mon ami pour lequel je n'ay que des sentimens d'honneur. Vous le dites, vous le pensez, & peut-être vous est il impossible de n'avoir pas ces sentimens : car enfin on ne passe pas aisément d'une extrémité à l'autre. Il y a en nous un certain naturel de pudeur, qui ne se perd que par un certain enchaînement de péchez : ce n'est d'abord, qu'honnêteté, que civilité, complaisance, amitié, bienséance. Mais quand David, aussi saint que vous, alloit se promener sur la terrasse de son palais, avoit-il dessein de tomber dans l'impureté? Et cependant cette legere occasion fournie par hazard, fut suivie d'un adultere : & si je vous disois tout

ce que les Historiens nous apprennent des suites de ces conversations familiéres, vous frémiriz d'horreur. *Pris d'un sermon manuscrit.*

Les pécheurs, dans l'Ecriture, sont comparez à deux sortes de sépulcres. Les uns sont appellez des sépulcres blanchis : *Sepulchra dealbata* : Ce sont les hypocrites, qui ont de belles paroles, & de mauvaises affections. Mais les autres sont comparez à des sépulcres ouverts : *Sepulchrum patens est guttur eorum.* Ce sont ceux qui ne proferent que de mauvaises paroles, dont la bouche est plus sale & plus corrompuë que des sépulcres ouverts. Du moins, dit Origene, il reste aux prémiers quelque espece de pudeur : ils sont impurs ; mais ils cachent tellement leur corruption, que l'infection qu'ils contiennent, ne passe point à d'autres : ce sont des sépulcres fermez ; on ne sent point l'odeur des cadavres qu'ils renferment. Mais les seconds veulent communiquer leur corruption à ceux qui les approchent ; ils versent le poison à pleine bouche dans leur conversation, & se familiarisent tellement les paroles impures, qu'ils les débitent sans honte, à tous ceux qui les veulent écouter. *Sermon manuscrit.*

Des discours sales & lascifs dans les conversations. *Matth. 23. Psalm. 5.*

Quoique ces obscénitez, ces sales paroles, & ces impudiques entretiens soient moins criminels que les actions, ils sont néanmoins de grands pechez. J'appelle obscénitez, ces galanteries, ces mots nouvellement inventez pour exprimer les démarches d'un impudique, ces portraits des mondaines, & des effeminez du siecle, ces poësies tendres, ces mots à double entente : tous ouvrages que la cupidité écoute avec plaisir, que la cupidité fait apprendre, & qu'une bouche impure récite avec passion, & exprime avec vivacité dans les conversations : ouvrages, dis-je, trop funestes, qui portent la mort dans les ames, & les rendent impures, aussi-bien que celles qui les conçoivent. La langue est comme le canal dont l'esprit se sert, pour corrompre le cœur des hommes. Les paroles qu'un impudique a une fois proferées, allument ensuite peu à peu une flâme, dans le cœur de ceux qui les ont écoutées, qu'on ne peut éteindre qu'avec un torrent de larmes. Pernicieux commerces de la langue avec le cœur & l'esprit, qui ne sont, ce semble, d'intelligence, que pour nous faire périr avec plus de facilité ! mal-heureuse intelligence, dont nous ne ressentons que trop les funestes effets ! *Le même.*

Des mêmes Entretiens.

Fuyez le commerce de ces hommes dévoüez au mal, qui n'ont que leurs passions pour guides : les discours qu'ils tiennent, les exemples qu'ils donnent, les actions qu'ils font, mineront bien-tôt la délicatesse de vôtre conscience. Si vous vous laissez gagner par leurs caresses empoisonnées, & si vous n'avez pas la force de rompre une societé aussi funeste, vous aurez bien-tôt la complaisance de faire tout ce qu'ils font ; c'est mettre vôtre vertu à une épreuve trop dangereuse. Pour peu que vous les pratiquiez, vôtre expérience vous apprendra bien-tôt dequoy ils sont capables. Les fourberies, les violences, les perfidies, les trahisons, les plus grands crimes, ne leur coûtent rien, & ils vous engageront malgré vous à être complices de leurs désordres : ils ne garderont point de mesures dans leurs emportemens ; sans avoir nul égard pour les bienséances, sans se soucier de leur réputation, sans chercher même des prétextes pour sauver les apparences, & pour pallier les injustices. *Mr. L'Abbé de Bellegarde sur les livres Moraux de l'Ancien Testament, dans les Proverbes de Salomon.*

Des mauvaises compagnies en général.

Quelle vertu ne faut-il pas avoir pour ne pas suivre des exemples qu'on a toû-

Du même sujet.

jours devant les yeux ? Le penchant de la nature corrompuë nous porte à imiter plûtôt le mal que le bien : quand ce penchant est fortifié par les mauvais discours, & par les mauvais exemple de ceux que nous fréquentons ; on se sent comme entraîné sans qu'on puisse résister a ce torrent. Voilà la source de tant de malheurs où se plonge une jeunesse inconsidérée, qui ne s'apperçoit de son désordre, que quand il n'y a plus de ressource, parce que la voye des méchans est pleine de ténebres ; ils vont d'abîme en abîme, & de précipice en précipice, sans connoître leur égarement ; au lieu que les gens de bien marchent dans une voye lumineuse, où ils n'ont point à craindre de s'égarer. *Le même.*

Des conversations enjoüées, & trop libres.

Il est d'une extrême importance d'éviter ces sortes de conversations, où le cœur s'épanche par excès, l'intérieur se dissipe, la concupiscence s'allume ; & bien qu'alors on ne s'apperçoive d'aucun danger, néanmoins on n'ira pas loin sans ressentir de tres-mauvais effets ; car à la prémiere occasion, la nature, qui est déja comme préparée au mal, par cette conversation libre & enjouée, succombera bien plus aisément. Ainsi l'on tombe peu à peu dans un abîme de maux, dont on a bien de la peine à sortir, rien n'étant plus rare & plus difficile que de revenir de ces sortes d'égaremens, & de rompre des habitudes, dans lesquelles on a malheureusement vieilli durant le cours de plusieurs années. Il importe donc infiniment de fuïr les commencemens d'un mal, qui a de si fâcheuses suites. *Mr. Fléchier. Panégyrique de sainte Magdelaine.*

Les mauvaises compagnies sont un obstacle au salut de plusieurs jeunes gens.

Qui me donnera des paroles assez puissantes, pour faire comprendre combien les mauvaises compagnies sont un grand obstacle au salut ; & pour mettre clairement devant les yeux la multitude des jeunes gens qui se perdent tous les jours par la fréquentation des méchans. C'est-là le piege où le démon attend ordinairement la jeunesse : & quand il ne peut les perdre par le defaut d'instruction, par l'indulgence des parens, ou par l'indocilité de leur esprit, par l'inconstance, ou par la honte de faire le bien ; il les pervertit par la fréquentation des personnes vicieuses. Leurs discours, & leurs exemples lui servent d'instrument, pour corrompre les plus saints, & pour renverser l'état d'une bonne conscience :& souvent par l'un de ces moyens, il a jetté dans d'étranges désordres des ames qui avoient presque ignoré le péché, & qui avoient conservé la vertu, parmi les plus dangereuses tentations. O Dieu ! est-il possible que cet ennemi des hommes ne trouve point d'instrument plus puissant pour perdre les hommes, que les hommes mêmes ; & qu'il faille que les hommes lui servent de ministres, pour lui faire exercer contre leurs propres freres, la rage qu'il a conçûë contre eux ! Je ne sçai lequel des deux je dois déplorer davantage, ou ceux qui contribuent par leurs discours, & par leur exemple à la perte des autres, ou ceux qui se laissent pervertir par eux, faute de les fuir, & d'éviter leur conversation, plus que celle des pestiferez. *Mr. Gobinet, livre intitulé, Instruction de la Jeunesse en la pieté Chrétienne, troisiéme partie.*

Contre ceux qui corrompent les autres par leur

Les personnes dont la conversation est si pernicieuse à l'innocence des autres, ne sont-elles pas bien misérables, de perdre ceux pour qui Jesus-Christ est mort ; & comme si ce n'étoit pas assez qu'ils se damnent eux-

mêmes, être encore la cause de la damnation de leurs propres freres, être les auteurs de leur dépravation, & des péchez qu'ils commentent, être les instruments de la malice du démon; & faire par eux-mêmes le propre office de cet ennemi de Dieu, qui est, de pousser les hommes au péché, & les précipiter dans les enfers. Malheureux Caïn! vous répondrez de l'ame de vos freres; la voix de leur sang que vous avez répandu, c'est-à-dire, de leur salut que vous avez perdu, crie à Dieu vengeance contre vous; il le recherchera de vôtre main; vous lui en rendrez compte, ame pour ame: *Sanguinem ejus de manu tuâ requiram. Le même.* exemple & par leurs discours. Genes. 4.

D'un autre côté, n'est-ce pas un aveuglement déplorable que celui de ceux qui se laissent pervertir par la conversation des méchans. Car ce n'est pas faute d'avoir été souvent avertis, qu'il n'y a rien de plus dangereux que les mauvaises compagnies; que c'est là l'écueil de la vertu, où tant de personnes font des naufrages irreparables, & souvent même après en avoir fait l'expérience par eux-mêmes. Aprés cela, ne se pas garder de ce précipice, aller librement, & sans crainte en ces compagnies qu'ils devroient fuir comme la mort; O Dieu! quel aveuglement! O amitié, s'écrie saint Augustin, trop ennemie du bien des ames! ô aveuglement d'esprit, qui fait faire le mal par la seule imitation, & pour complaire aux autres, lors quils disent: allons, faisons, & on a honte de n'avoir pas perdu toute honte! *Le même.* Aveuglemét de ceux qui se laissét pervertir par les mauvaises compagnies.

Afin qu'on voye clairement l'extrémité du désordre où les mauvaises compagnies peuvent réduire un jeune homme, écoutez ce que saint Augustin rapporte de lui-même, déplorant le misérable état où il avoit été réduit par ce moyen. J'allois, dit-il, me précipitant dans le vice avec un tel aveuglement, que parmi ceux de mon âge, j'avois honte d'être moins méchant que les autres, lorsque je les entendois faire gloire de leurs péchez, & se glorifier d'autant plus, qu'ils étoient plus vicieux; & je me portois à faire le mal non seulement pour le plaisir de l'action, mais pour le plaisir d'être loüé de l'avoir fait. Qu'y a-t-il au monde de blâmable, si ce n'est le vice? & moy, j'étois si corrompu, que je voulois devenir plus vicieux, depeur d'être blâmé; & quand je ne trouvois pas en moy, de quoy paroître aussi méchant que les plus dépravez, je feignois des péchez que je n'avois pas faits, de peur de n'être pas estimé à cause de mon innocence, & de peur d'être d'autant plus méprisé, que je paroissois plus chaste. Voilà quels étoient les compagnons avec lesquels je cheminois dans la malheureuse Babylone, me roulant dans la fange comme dans des parfums précieux. Voila le déplorable état ou les mauvaises compagnies avoient réduit saint Augustin dans sa jeunesse, d'où il n'a pû se retirer qu'avec des difficultez épouvantables, & par des miracles tout particuliers de la grace de Dieu. D'où nous apprenons quelles sont les compagnies que nous devons particulierement abhorrer; sçavoir, celles de ceux qui font profession ouverte du vice, des impies, des libertins; de tous ceux qui ne se cachent pas des plus grands vices, tels que sont l'impureté, les juremens, l'yvrognerie; mais qui s'en glorifient, *qui se réjouissent*, comme dit le Sage, *de leurs mauvaises actions, & qui font gloire des plus grands crimes*; & enfin de tous ceux qui vous portent au mal, & qui tâchent de vous corrompre par leurs mauvais discours, ou par leurs mauvais exemples. *Le même.* Exemple dans S. Augustin de ce que peuvent faire les mauvaises compagnies. l. 2. Confess. c. 3. Prov. 2.

Des entretiens inutiles, &c.

L'on contracte tant de poussiére dans la vie du monde, que les vrayes qualitez des enfans de Dieu en sont toutes défigurées, & que tous les discours qu'on y fait, tiennent plus du viel homme, que du nouveau ; de l'esprit du monde, que de l'esprit de Dieu. C'est ce qui oblige à n'avoir de commerce avec les hommes, qu'avec de grandes précautions, à veiller sur ce que l'on dit aux autres, de peur de leur nuire ; & sur ce que les autres nous disent, de peur qu'ils ne nous nuisent : car il est incroyable combien les entretiens sans précaution, impriment de mauvaises semences dans les esprits ; & l'on peut dire, que c'est une des causes les plus générales de la corruption du monde. Ce n'est ni des livres, ni des prédications, ni des leçons des maîtres, que les jeunes gens tirent leur morale, & leurs sentimens ; c'est de la conversation, & des discours ordinaires qu'ils entendent ; cela fait toute une autre impression que les leçons expresses : & au lieu qu'il y a peu de gens, en qui les discours, qui ont la forme de sermons, fassent de grands changemens, il y en a tres-peu qui ne soient emportez par les maximes, qu'ils tirent des entretiens ordinaires. *Essays de Morale. Tom. 5.*

Les visites & entretiens sont quelquefois nécessaires.

Les visites, quand elles sont faites comme il faut, sont des devoirs de la vie Chrétienne, comme les autres actions de charité. Ce sont des liens nécessaires de la société civile, des moyens d'augmenter, & d'entretenir l'union des cœurs, & enfin des occasions propres, ou à édifier le prochain, ou à en recevoir de l'édification. Les hommes ne sont pas d'ordinaire assez spirituels pour se passer de ces secours ; il faut quelque nourriture aussi-bien à leur charité envers les hommes, qu'à leur piété envers Dieu : & comme leur amour envers Dieu s'évanoüiroit bien-tôt s'ils n'avoient aucun commerce avec lui, par le moyen de la priere & des bonnes œuvres, qu'ils font en vûë de lui plaire ; de même la charité envers les hommes se refroidiroit bien-tôt, si elle n'étoit entretenuë par des témoignages de charité. *Là même.*

Des conversations pieuses, & côme on doit souvent parler de Dieu.

Ceux qui aiment le Fils de Dieu reçoivent ordinairement trois dons signalez du Ciel ; le prémier est de parler à Dieu ; le second, d'écouter Dieu ; & le troisiéme, de parler de Dieu. Si vous ne vous plaisez pas à parler du Sauveur, c'est un signe manifeste que vous avez peu d'amour pour lui ; car la bouche parle de l'abondance du cœur ; les hommes parlent volontiers de ce qu'ils aiment, & réciproquement ils prennent plaisir qu'on leur parle de ce qu'ils ont continuellement dans la pensée. Saint Augustin raccontant le discours qu'il eut avec sa mere, touchant la félicité des Saints, dit, que cette conférence le combla d'une si grande joye, que tout ce qu'il y a de charmant & d'agréable dans le monde, ne luy sembloit digne que de mépris. C'est une promesse qu'a fait le Fils de Dieu, qu'en quelque lieu que deux ou trois personnes assemblées en son nom se rencontrent, il se trouve au milieu d'elles. C'est ce qui arriva effectivement à deux de ses Disciples, qui alloient à Emaus ; car comme ils s'entretenoient sur le chemin, de la Passion du Sauveur, & de sa Résurrection, il se joignit à eux, & remplit leur cœur d'une si douce consolation, qu'ils s'entredisoient au retour : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via? Le P. Noüé dans ses Meditations.*

Luc. 24.

Sur le même sujet.

Le Fils de Dieu étant venu sur la terre pour traiter avec nous des choses divines, & pour décrier les maximes du monde, il lui eût été messéant de

parler d'autre chose : son origine étoit du Ciel ; ses paroles devoient donc être toutes célestes: son office étoit de sauver les ames , de les retirer du chemin de perdition , & de leur apprendre celui du Ciel ; ses discours devoient donc être proportionnez à son employ. Il est la parole du Pere Eternel , & l'image de ses perfections : dequoy nous devoit-il donc parler , que des grandeurs de son Pere , & de l'honneur que nous lui devons ? Je suis entré au monde , Dieu m'a mis dans son Eglise , pour rendre témoignage à la vérité ; je ne dois donc point m'éloigner de ma fin , ni m'occuper , ni m'entretenir des vanitez du monde. Il est messéant à un Chrétien qui est né du Saint Esprit de se plaire à des entretiens inutiles : il n'est point un homme du monde ; il ne doit donc point parler le langage du monde. Il est encore plus messéant à un Religieux, qui est tout devoüé,& consacré au service de Dieu,de le faire: tout doit être divin en sa personne : tout y doit respirer la sainteté , jusqu'à la moindre parole , &c. *Le même.*

Il faut tellement entrer dans le commerce du monde, qu'on n'en prénne pas les vices.

Si vôtre état vous oblige de converser parmi les hommes , entrez à la bonne heure dans le commerce du monde ; mais ne vous melez pas avec les gens du monde , ne prenez pas leur esprit , ne suivez pas leurs maniéres de vie : *Non utique transire in Ægyptum criminosum est , sed transire in mores Ægyptiorum,* dit saint Ambroise. Ce n'est pas un crime de passer en Egypte , mais c'est un crime de passer dans les mœurs des Egyptiens. Moïse alla dans l'Egypte , & ne s'y perdit pas ; parce qu'il ne se méla point parmi les Egyptiens , & ne se laissa point corrompre par leur exemple , & par leurs discours. *Le même.*

De la bonne conversatiõ.

Un des plus importans avis qu'on puisse donner à ceux qui aspirent à la vertu , est d'avoir à cœur la bonne conversation , où l'esprit se forme doucement à la vertu. L'exẽple des autres fait à une personne des impressions secretes, mais fortes, qui l'attirent sans qu'il s'en apperçoive:il prend insensiblement leur sentiment , & leurs maximes ; il apprend à parler & à faire comme eux ; il croit devoir faire ce qu'il voit faire aux autres. Un esprit bien né a honte de se laisser surmonter dans le bien , par ses semblables. Or il y a deux sortes de personnes vertueuses , avec lesquelles vous pouvez converser. Vous le pouvez faire, prémiérement , avec les personnes sages, qui vous surpassent en âge, aussi-bien qu'en sagesse & en vertu ; c'est un avis du Sage : *Trouvez-vous en la compagnie des Sages anciens , & joignez-vous de tout vôtre cœur à leur sagesse* ; Proverb. c. 6. c'est-à-dire , prenez plaisir en leur compagnie , & à profiter de leurs sages discours , & de leurs bons exemples : Secondement, avec ceux de vôtre âge & de vôtre profession , que vous connoissez être portez à la vertu. Leur exemple fera impression sur vôtre esprit , & il vous attirera doucement à leur imitation. *Mr. Gobinet , seconde partie de l'Instruction de la Jeunesse.*

Entre les mauvaises compagnies, ceux qui sõt de même profession que nous, sont d'un plus grand danger.

Entre les mauvaises compagnies donnez-vous de garde des personnes de vôtre profession. Vous les rencontrerez souvent : vous aurez plus de peine à leur résister ; on se laisse gagner plus facilement par ses semblables. Le Roy Joas , qui avoit vécu si saintement durant sa jeunesse , sous la conduite du grand Prêtre Joiadas , fut perverti par ses courtisans , jusqu'à tomber dans l'idolâtrie par leur sollicitation. Soyez donc sur vos gardes ; afin que si vous ne pouvez éviter entiérement la rencontre de ces compagnies , au moins

Paralip. 2. vous ne vous y corrompiez pas. *Le même.*

La compagnie des personnes oisives est tres dangereuse. Fuiez la compagnie des jeunes gens oisifs & faineans, qui n'ont aucun employ, ou qui s'acquittent mal de celui dans lequel ils sont. Leur exemple vous jettera dans l'oisiveté. Ils vous attireront par leurs discours ; ils vous persuaderont de quitter vôtre employ & vôtre travail, & de vous donner du bon temps ; ils vous apprendront à aimer le jeu, à fréquenter les bals & les comedies ; & de cette vie oisive vous jetteront dans le vice. Et tenez pour certain qu'il n'y a point de compagnie plus dangereuse pour vous, que celles-là. *Le même.*

Autres mauvaises compagnies qui sont à éviter. C'est avec beaucoup de raison que saint Pierre recommande aux Fidelles d'être des Saints dans leur conversation ; car on peut dire, que de toutes les actions de la journée, c'est celle où Dieu est le plus offensé. Chacun sçait comment les choses s'y passent, combien il s'y dit d'impietez, combien de langues impudiques ou medisantes y font naître de péchez, & combien de malheurs sont sortis de cette source. Pour rendre la vôtre chrétienne, & vous y comporter sagement, fuyez autant que vous pourrez la conversation, non seulement des personnes impies & libertines, mais encore médisantes, railleuses, & mondaines, dont la vanité & la galanterie sont le sujet ordinaire, & où on débite une infinité de maximes fausses & contraires à celles de l'Evangile. Evitez ce tête-à-tête, si dangereux aux personnes de different sexe. Et ne dites point que vous trouvez dans vôtre vertu, de quoy résister aux artifices dont on pourroit se servir pour vous surprendre. Car qui vous donne cette sécurité ? Est-ce vôtre conscience, dont vous connoissez la corruption ? Sera-ce la grace de Dieu ? L'a-t'il promise quand on cherche le danger ? Quoy donc ? vôtre experience, qui ne vous fait peut-être que trop connoître les suites funestes de ces conversations ? *Auteur anonyme.*

Des visites, comme il les faut régler. Il y a trois sortes de visites ordinaires parmi les gens du monde ; les unes sont nécessaires, pour des affaires de conséquence ; les autres de bien-séance, telles que sont celles que se rendent les amis & les proches ; & les autres, celles que l'on fait pour passer le temps. Je n'ai rien à dire des prémiéres, qui sont souvent indispensables ; ou bien à quoy la charité nous engage. Celles qui sont de bien-séance doivent être rares, courtes, utiles, & modestes. Pour ce qui est des troisiémes, il faut absolument les retrancher, & ne pas être du nombre de ces personnes qui passent une grande partie de leur vie, à recevoir & à rendre des visites, comptant pour rien la perte du temps, qui ne leur a été donné que pour travailler à leur salut. Que gagnetez-vous à visiter ? on ne voit presque dans les compagnies que de mauvais exemples, on n'y entend que de mauvais discours. N'y a-t'il point dans ces visites & dans ces conversations de danger pour l'innocence ? l'exemple est puissant, la nature est fragile. Comment resisterez-vous au torrent de la coûtume & de l'exemple ? avez-vous assez de résolution pour empêcher les médisances, pour arrêter les mauvais discours, & pour en substituer de bons ? qui vous pourra souffrir dans les compagnies, si vous ne pouvez rien souffrir ? & en quelle conscience pouvez-vous souffrir que Dieu soit offensé en vôtre présence ? *Le même.*

Soin qu'il Ce soin doit être d'autant plus grand, que tout parle dans une conversation ;

la

la contenance, le geste, les regards, les habits; & tout y est à craindre. Un jeune homme lie une conversation avec une personne d'un autre sexe; il en loüe la beauté, ou l'esprit; il lui dit des paroles équivoques, mais qui tous équivoques qu'elles sont, signifient beaucoup de choses; il sonde de quel côté elle panche; il chante auprès d'elle; il lui applique les mots de ses chansons; & lui fait connoître par mille signes ce qu'il n'oseroit lui dire à découvert: *loquitur nutibus, & quod metuit dicere, significat affectibus.* Cette fille quelque sage & modeste qu'elle soit d'abord, commence à s'appercevoir qu'elle a quelque avantage au-dessus des autres, & en recevant, quoyque froidement, les complimens qu'on lui fait, elle s'en sert comme d'autant de preuves, pour se persuader qu'elle est belle. De là vient ce soin de s'ajuster, pour plaire davantage, & se faire remarquer dans les compagnies; de là cette affectation d'avoir beaucoup d'ornemens; ce soin de se parer, de se poudrer &c. *Pris du Pere de la Colombiere.*

Faut avoir d'éviter les conversations dangereuses.

Aprenez de-là peres & meres, que vous répondrez un jour au jugement de Dieu, de ces libertez que vous donnez à vos enfans, de voir toutes sortes de compagnies. Vous dites que vous ne laissez aller cette fille qu'avec ses parens; mais prenez vous garde si ces parens n'ont point l'esprit du monde, & si elles n'entretiennent pas de dangereuses habitudes. Sainte Therese dit, que peu s'en fallut qu'elle ne se perdît en la compagnie de sa cousine germaine. Sa mere ne lui pouvoit honnêtement refuser l'entrée de sa maison: mais parce que cette cousine aimoit la galanterie, elle avoüe que sans une grace particuliére du Ciel, elle se seroit pervertie avec elle. *Le même.*

Les peres & les meres doivent prendre garde quelles compagnies fréquentent leurs enfans.

Quoy! l'on sera toute une journée auprès du feu sans s'échaufer? quoy, dans ces conversations, & proche de cette Dame, qui n'est pas bien innocente, conserver son innocence! quoy dans ces entretiens de tête a tête, que Tertulien appelle, *consistorium privatum libidinis*, le parquet privé de l'impureté, on aura des pensées bien pures & bien chastes! Vous en croirez tout ce qu'il vous plaira; mais sçavez-vous comme Tertullien appelle ces gens, qui prétendent de pareilles choses! Il les appelle des *Danseurs de corde* de la pudeur & de la chasteté: *Funambuli pudicitiæ & castitatis.* C'est-à-dire, que comme il ne faut presque rien qu'un petit tremblement de pied, un petit relâchement de corde, un pied mal placé, pour lui casser la tête; de même, il ne faut presque rien en cet état, il ne faut qu'une seule pensée, ou un compliment un peu trop bien reçû, pour faire naufrage. *Pris d'un Autheur anonyme.*

C'est une expérience qu'on fait tous les jours: Une mere parle avec plaisir de ses enfans; un joüeur ne parle que de jeu; une Dame mondaine, que de parures & d'ajustemens; & une ame qui aime Dieu ne parle que de Dieu: *ex abundantia cordis os loquitur.* C'est aussi avec plaisir qu'on en entend parler, & si les conversations ne roulent que sur des sujets qui flattent un peu nôtre passion, elles deviennent bien-tôt languissantes, & ennuyeuses. Voulez-vous donc sçavoir si vous aimez Dieu? considérez de quoy vous parlez, & de quoy vous entendez volontiers parler. A juger par cet endroit de la charité, dont la plûpart des Chrétiens qui vivent dans le monde, sont animez; helas! que nous y trouverions peu d'amateurs du Fils de Dieu! si on leur demandoit, comme aux deux Disciples qui alloient à Emaüs: quel est le sujet de vos entretiens? combien peu de gens pourroient répondre avec eux; c'est de JESUS-CHRIST, hom-

Des discours de piété dans les conversations, Matth. 12.

me puissant en œuvres & en paroles, que nous parlons ? Mais ce qui est bien pis, on rougiroit d'en parler ; & si on l'osoit, on verroit bien-tôt la compagnie, ou se séparer, ou garder un morne silence. O mon Dieu ! que vous êtes peu aimé, & que vous avez sujet de vous plaindre d'être morr dans le cœur de la Psalm. 30. plûpart des hommes ! *Oblivioni datus sum tanquam mortuus à corde. Autheur Anonyme.*

Conversations dangereuses entre personnes de different sexe.

Que peut-on dire, & que doit-on penser de ceux qui n'ont presque d'autre occupation, ni d'autre divertissement dans le monde, que de voir & d'entretenir des femmes ? & que doit-on croire de celles-cy, qui passent les heures, & les après-dînées dans des conversations de cajoleries. Le moyen que les uns & les autres, (je dis ces hommes & ces femmes,) n'ayent pas incessamment l'esprit rempli de mauvaises idées, & de sales imaginations ? Le cœur humain est de lui-même si enclin à cette infame passion ; il a tant de peine à s'en défendre, lors-même qu'il est seul : commenr donc pourroit-il s'en préserver dans un commerce perpetuel de cajolerie, de paroles équivoques, de regards, & souvent de libertez indécentes ? Comment s'en garentir au milieu de l'occasion, & en présence des objets qui le sollicitent ? Tous ces amusemens, me dira quelqu'un, ne font aucune mauvaise impression sur mon esprit, & ne donnenr aucune atteinte à ma conscience. Ne faut-il pas avoir perdu l'esprit pour parler de la sorte, dit un Pere de l'Eglise ? c'est saint Jérôme : car peut-on, dit-il, marcher pieds nuds sur les brasiers sans se bruler ? La conscience, ajoûte-t-il, ne me reproche rien là-dessus. Je m'en rapporte : peut-être ne l'a-t-il jamais bien examinée. Ce qu'on en peut juger, c'est que d'avoir ces sentimens, c'est déja avoir étouffé les remords de la conscience, & une marque qu'on fera bien tot une profession ouverte du libertinage. *Le Pere Jegou, livre intitulé, l'Usage du Sacrement de Pénitence.*

On est obligé de fuïr toutes les compagnies, s'il est vrai, comme disent quelques-uns, qu'il est impossible de s'abstenir d'y offenser Dieu.

Quand on répresente aux gens du monde, le péril qu'il y a pour eux & pour les autres, à ouvrir dans les conversations, ou a continüer des discours qui blessent l'honnêteté, qui blessenr la reputation de leurs freres, qui blessent même la Religion : vous avez raison, disent-ils ; mais il faudroit donc être müet, vû que toutes les conversations roulent aujourd'hui sur ces trois points, l'impiété, la médisance, & ce qu'on appelle galanterie. D'ailleurs à moins d'être de bronze, on ne sçauroit se défendre des mauvaises pensées & des mauvais désirs au milieu d'une compagnie où tout conspire à les faire naître. Voilà ce qu'on entend dire tous les jours, à des personnes qui prétendent par-là justifier en quelque sorte leurs déreglemens : mais ils se trompent. S'il est impossible de voir le monde, de se trouver dans les compagnies, sans offenser Dieu en quelqu'une de ces maniéres, vous êtes donc obligé de vous retirer de ce dangereux commerce, & de ne vous trouver en aucune compagnie. *Le Pere de la Colombiere, sermon 57. de la Fuite du Monde.*

On ne retourne presque jamais innocent de ces compagnies libres & enjoüées.

Dites-moy, s'il vous plaît : dans ces grandes compagnies, dans ces longues conversations, que vous avez avec certaines gens, avec des hommes & des femmes, qui ne songent qu'à se divertir, & à passer le temps agréablement, avez-vous quelquefois passé un jour rout entier, sans faire quelque détraction, ou du moins sans en entendre, sans vous divertir aux depans de vôtre prochain, ou sans prendre plaisir aux railleries qu'on en a faites ? Je ne parle point des

mauvais désirs que vous avez inspiré aux autres, & dont les soins que vous prenez de plaire, de vous habiller à vôtre avantage, ne vous rendent que trop coupable : mais oseriez-vous dire, que vous avez toûjours rapporté des assemblées, un cœur aussi chaste, aussi libre, une imagination aussi pure, que vous les aviez portez ? ô Dieu ! peut-on douter qu'il est difficile de vivre innocemment dans ces compagnies, où l'on voit que toutes les difficultez qui peuvent s'opposer à l'innocence, sont tout visiblement rassemblées ? *Le même.*

Il est tres-difficile de demeurer long-temps parmi des pestiferez sans contracter leur maladie ; mais la peste qui corrompt les ames, est infiniment plus dangereuse que celle du corps. On se porte naturellement à vivre comme on voit vivre les autres : l'exemple de ceux avec qui nous conversons, & qui sont nos amis, nous accoûtume à leurs dereglemens, & nous les fait aimer. Les vices sont des monstres, que nous ne voyons avec horreur, que quand ils sont éloignez ; mais si nous les laissons approcher, ils charment nos yeux, & ne paroissant plus ce qu'ils sont, ils ont assez d'agrément, pour nous plaire jusqu'à occuper nos sens, & à se rendre enfin par tous ces degrez, les maîtres de nôtre cœur. C'est pourquoy, si nous voulons les vaincre, il faut les combatre de loin, & mettre s'il se peut, un grand espace entre nous & eux. Il ne se faut jamais trouver avec les amateurs du monde, dont la seule vûë, & encore plus la conversation est capable d'exciter en nous tout ce que nous avons de corrompu. Car nous sommes tres-disposez à recevoir les impressions du peché : & nos sens, nôtre imagination, toutes les puissances de nôtre ame sont autant de canaux, par où toute sorte d'iniquitez s'insinuent dans le fond de nôtre cœur : tous les mauvais discours que nous entendons, & toutes les actions déréglées que nous voyons, produisent de pernicieux effets dans nôtre ame. C'est pourquoy, l'unique moyen d'empêcher que les personnes corrompuës ne nous corrompent, est de nous en séparer autant que nous le pouvons. *Mr. de Sainte Marthe tome 2. de ses Traitez de Pieté, de l'Obligation de fuïr le monde.*

Il est facile de se corrompre avec les méchans, & de prendre les vices de ceux avec qui l'on converse.

Les assemblées des gens du monde sont le grand théâtre du luxe, & de tout ce qu'on appelle mondanité. Chacun y joüe chaque jour son rôle, & il y en a peu de ceux qui y assistent, qui n'y soient joüez : Tel croit d'y être l'admiration du cercle, qui lui fait pitié. La dissimulation y prend le nom de bien-séance ; à la faveur de cette politesse étudiée, dont chacun se picque, une assemblée devient une vraye comédie, d'où chacun sort beaucoup satisfait de soy-même, & toûjours mécontent d'autrui. Là regne un luxe poli, qui devient tous les jours plus contagieux ; un rafinement de plaisirs, qui est si fort du goût de tout le monde ; une vie molle, authorisée par l'exemple, un air mondain qui impose ; là regnent ces maximes du monde, si contraires à celles de JESUS-CHRIST ; là toutes les passions s'insinüent doucement dans le cœur, & le corrompent. Et certes quelle vertu à l'épreuve de tant de pieges ? Quelle innocence perséverera au milieu de tant de périls ? *Le Pere Croiset dans ses Réfléxions Chrétiennes.*

Assemblées mondaines.

Rien de plus fastueux ; rien de plus brillant que ces sortes d'assemblées. L'envie que chacun a d'y primer, fait qu'on n'oublie rien pour y plaire : l'art s'epuise en ajustemens, & le cœur en vains desirs ; chacun y va pour se faire admirer. L'esprit du monde qui préside à ces assemblées, y étale toutes ses maximes,

Suite de même sujet.

comme autant de loix. Quelques dures, & quelque gênantes qu'elles soient; il n'est pas permis d'y trouver à dire. Tout ce qui plaît à cette multitude de mondains, qui composent le cercle, en matiére de luxe, de spectacle, de divertissement, est reçu comme un oracle. On diroit que le monde est l'idole de l'assemblée, du moins il ne s'y trouve personne qui ne le serve en esclave. *Le même.*

Danger qu'il y a dans les compagnies, & assemblées du grand monde.

L'on veut que parmi tant d'objets qui plaisent en effet, le cœur conduit par les yeux, soit assez maître de lui-même pour ne s'y pas attacher. On veut que tout soit innocent dans ces conversations, où tout le discours roule d'ordinaire sur la galanterie, & où l'on ne se fait nul scrupule de mille façons de parler, toutes propres à infecter l'esprit. Tout y est plein d'écueils, l'air même y est contagieux; le poison entre par les oreilles & par les yeux: & qui l'empêchera de pénétrer jusqu'au cœur? Tout y éblouït; tout y tente; tout y séduit. Nul préservatif contre un mal si présent, nul secours, nul remede. On veut que tout soit innocent dans ces assemblées mondaines; & l'on demande froidement quel mal il y a dans ces rendez-vous du beau monde; Ceux qui le demandent, ne le sçavent que trop *Le même.*

Ces assemblées & ces compagnies du grand monde, corrompent les plus beaux naturels.

Fussiez-vous né pour la vertu, eussiez-vous eu l'éducation la plus chrétienne; il n'y a point de si heureux naturel, point de si bons principes, que le monde, dans ces assemblées, n'altere bien tôt. Il dissipe une ame, il la flatte, il l'éloigne de Dieu, il la corrompt; & si elle rentre quelque fois dans elle-même, c'est pour se voir livrée à de rudes repentirs. Un esprit perverti par les déréglemens du cœur, des mœurs corrompues par la fréquentation des libertins, un reste d'éducation de Christanisme présque éteint, font regretter à bien des gens ces jours heureux, & innocens, où l'âge les éloignoit de ces contagieuses assemblées, & où une vie réglée les mettoit à couvert de tant de périls. *Le même.*

De ceux chez qui se tiennent ces assemblées du grand monde.

Si c'est un mal d'être de ces assemblées, que doit-on penser de ceux chez qui elles se font? Que n'aura-t-on pas à leur reprocher, & quel compte n'auront pas à rendre ces personnes si obligeantes, qui veulent bien se perdre, pour procurer aux autres des plaisirs; qui font de leurs maisons des rendez-vous publics de tout ce qu'on appelle beau monde; chez qui à peine ose-t-on se dire chrétien, & où toute vertu semble proscrite? Quels piéges ces personnes ne tendent-elles pas à l'innocence, en assemblant chez elles tout ce qui fait naître, & qui nourrit les passions; & qui faisant de leurs maisons une academie de plaisirs, en font en même-temps le théâtre de la plus licentieuse mondanité, & l'école du luxe? Ce n'est pas seulement du mal qui s'y fait, que ces personnes doivent répondre au Souverain Juge; à quels autres desordres leurs assemblées ne donnent-elles pas occasion? Mais si ces assemblées mondaines ne sont pas pleines de tant d'écueils, elles n'en sont pas moins contagieuses. La seule oisiveté qui y regne, ne les rend-elles pas illicites? à la verité, l'innocence n'y est pas toûjours attaquée à force ouverte: mais on y est vaincu par la mollesse, avant même que de combattre; & l'on peut dire que l'esprit de piété s'y éteint même par la seule inaction. On s'y rend tous les jours pour passer le temps, parce, dit-on, qu'on ne sçait que faire ailleurs; comme si un Chrétien qui a tant de devoirs à remplir, pouvoit trouver quelque jour, quelques heures, où il n'ait rien à faire. *Le même.*

Que fait-on dans les conversations qui passent pour les plus innocentes des honnêtes gens ? on s'entretient de nouvelles, de ce qui se passe dans une ville, des bruits qui courent, & en un mot de bagatelles. Tantôt c'est une partie de jeu, & tantôt une historiette, qui fait le fond de ces vives & spirituelles conversations. Voilà dequoy s'entretiennent dans ces assemblées du beau monde, ces gens qui se picquent de bel esprit & de bon goût ; ces grands génies, qui se flattent d'être seuls les dépositaires du bon sens ; ces gens enfin, qui traitent de petits esprits les personnes pieuses, & qui regardent en pitié tous ceux, qui plus Chrétiens, sont moins oisifs qu'eux. D'ailleurs, c'est la médisance qui soûtient la conversation, & qui désennuie la compagnie : sans cette pointe, tout languit, & c'est d'ordinaire aux dépens de ceux qui sont partie de ces sociétez, que les autres s'entretiennent. Le mal & le bien y sont également un sujet de raillerie : tout dépend de sçavoir donner aux meilleures choses un tour malin ; & ce n'est gueres que dans cette malignité d'expressions & de pensées que consiste ce bel esprit, qui brille dans les conversations. *Le même P. Croiset.*

Les conversations de la plûpart de ceux qu'on appelle honnêtes gens, ne roulent que sur des bagatelles.

Il est vrai qu'il y a des assemblées de galanterie & de jeu, dont l'ennemi du salut, toûjours ingénieux à tromper, fait aujourd'hui un devoir même de charité, ou du moins de civilité & de bienséance. C'est le prétexte, c'est le spécieux motif qu'on se propose dans ces visites ; qu'on fait à ces personnes mondaines, qu'une légére indisposition oblige de garder la chambre, & chez qui l'esprit du monde rassemble tout ce qu'il y a de gens de bonne compagnie, & qui aiment le plaisir. On a beau s'étourdir dans le monde, on a beau se roidir contre sa propre raison, & contre la grace ; on sent que l'esprit du Christianisme reprouve, condamne, ces visites d'oisiveté, ces sociétez de plaisirs, ces conversations enjoüées, médisantes ou libertines. *Le même.*

Conversations & visites sous pretexte de charité, ou de bienséance.

La Religion ne condamne pas toutes sortes d'assemblées & de visites. Il y en a de Chrétiennes : il y en a donc qui sont permises ; mais elles ne sont jamais telles, dès qu'il y a du danger. Il faut que la charité, ou du moins le devoir d'une obéïssance Chrétienne en soit le motif. Les affaires domestiques, & encore moins celles du salut, ne doivent jamais souffrir du temps qu'on y met. Toute assiduité marque quelque attachement dangereux, ou une oisiveté criminelle. Chacun y doit être exemplaire, & se comporter de telle sorte dans ces visites & dans ces assemblées, qu'on ne se repente jamais d'y avoir été. *Le même.*

Quelles doivent être les visites & les conversations Chrétiennes.

Si le monde est une grande mer pleine d'orages, les assemblées mondaines en sont les plus dangereux écueils. On ne s'en défie pas, parce que tout y rit, tout y paroît tranquille ; mais il y a des tempêtes sans éclat : on ne périt pas seulement par un coup de vent ; les naufrages qui arrivent dans un grand calme, sont plus tristes ; & on périt toûjours sans ressource, quand on périt sans avoir prévû le danger. Que de personnes en pourroient rendre un témoignage, d'autant plus recevable, qu'il seroit moins suspect, & combien de gens doivent à ces assemblées de plaisirs, leur dernier malheur ? la douceur du poison fait qu'on l'avale avec complaisance : tout y est danger ; mais tout y charme : & c'est ce qui fait qu'on se fâche contre ceux mêmes qui font appercevoir le danger. *Le même Pere Croiset dans ses Réflexions Chrétiennes.*

Compagnies mondaines : le dãger qu'on y court.

L'effet que font les mauvais discours.

Comme un discours reglé fait des impressions de piété, un discours déréglé produit des pensées & des impressions de péché. Un homme qui parle d'une maniére peu honnête & peu chaste, fait voir que ses pensées ne sont ni chastes ni honnêtes, & que son cœur est déréglé, selon cette parole de l'Evangile : *C'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.* De tels discours corrompent les bonnes mœurs, parce qu'ils font naître dans les esprits des pensées contraires à la vertu ; & ces pensées produisent des affections déréglées dans le cœur. C'est là l'effet naturel de tels discours, dans la foiblesse & la corruption où le péché nous a réduits ; lorsqu'on les écoute sans précaution, & plus encore par inclination, comme il n'est que trop ordinaire dans les compagnies, & dans les conversations. *Auteur anonyme.*

Matth. 12.

Le sujet des entretiens & des conversations des personnes mondaines.

Quel est, je vous prie, le sujet de ces longs entretiens & des conversations des gens du monde ? Avantures galantes, contes plaisans, bruits de ville, réflexions sur les ajustemens, sur les modes, nouveaux projets de divertissemens, raffinement de délicatesse sur la santé, censure sur la vie exemplaire des gens de bien, critique, raillerie, bons mots ; Voilà ce qui fait l'entretien, & tres-souvent la plus sérieuse occupation de tout ce qu'il y a de plus brillant, & de plus distingué dans une ville: car il ne faut pas s'attendre à des conversations plus solides dans ces assemblées d'oisiveté. On y est des heures entieres à y faire l'analyse d'une coëffure, l'apologie d'une nouvelle mode, l'éloge d'un nouveau jeu. *Le P. Croiset 2. tome de ses Réfléxions Chrétiennes.*

Dieu permet qu'en ce monde les méchans vivent avec les bons, pour les desseins qu'il a.

Vous laissez en ce monde, Seigneur, vos serviteurs mélez avec vos ennemis, & vous voulez qu'ils vivent, & qu'ils soient ensemble, comme s'ils n'avoient pas des pensées & des sentimens différens, & tout contraires. Vous en différez la séparation, jusqu'au temps de la moisson : *Sinite utraque crescere usque ad messem* : c'est-à-dire, jusqu'à ce jour auquel vous devez faire cette grande division, si certaine, & si attendüe; lorsque vous viendrez dans les nuées tout brillant de l'éclat de vôtre majesté divine, pour rendre aux hommes par un jugement universel, ce qu'ils auront mérité de vôtre justice, ou de vôtre miséricorde ; en condamnant à des peines éternelles, ceux qui se seront attiré vôtre colére par le mépris de vos saintes loix, & en recompensant la fidélité de ceux qui auront préféré à toutes choses, le bon-heur & la gloire de vous servir: *Colligite primùm zizania & alligate ea in fasciculos, &c.*

Matth. 13.

CONFESSION.

Sacrement de Pénitence, & les Parties qui le composent, &c.

AVERTISSEMENT.

La prémiere chose qu'il est à propos de remarquer sur ce sujet, c'est, que quoique le Sacrement de Pénitence, soit toûjours joint avec la vertu qui porte ce même nom de Pénitence, il ne faut pas cependant le confondre avec elle; parce que ce sont deux sujets qu'on doit traiter séparément, & qui peuvent fournir assez de matiére à des sermons differens. De même, quoique la conversion du pecheur commence par une entiére & sincere Confession de ses péchez; ce n'est pas non plus sous ce rapport qu'il faut considérer icy la Confession; mais entant que c'est un Sacrement, & un remede institué pour obtenir la remission des péchez commis aprés le Baptême: car ce seroit une matiére infinie, si l'on vouloit comprendre ici tout ce qui regarde la Pénitence en général. Il faut donc se borner uniquement à ce qui est propre du Sacrement de Pénitence; sçavoir à son institution; à l'obligation qu'ont les pécheurs de s'y soûmettre; aux parties qui le composent, à la douleur d'avoir offensé la Divine Majesté, au propos ferme de ne plus commettre le péché, à la déclaration entiére & sincere des péchez qu'on a commis, & à la satisfaction qu'on nous ordonne d'en faire.

La seconde chose à quoy il est bon de prendre garde, est que la Confession étant un Sacrement de la nouvelle Loy, ou, si l'on aime mieux donner tout d'un temps ici à ce nom, la signification plus particuliére qu'il a coûtume d'y avoir, étant une partie de ce Sacrement; tout ce que nous trouvons dans l'Ancien Testament, qui tombe sur le même nom, se doit entendre de l'aveu, que Dieu a toûjours voulu que les pécheurs lui fissent de leurs crimes, avant que de leur en accorder le pardon: sens plus général dans lequel les saints Peres parlent souvent de la Confession, quoy qu'en d'autres endroits, ils parlent clairement de celle qui est faite au Prêtre qui a la puissance de nous absoudre. Mais comme la Confession faite aux Ministres du Seigneur est censée faite à Dieu même, ce ne sera point détourner de leur sens propre les passages des Peres & de l'Ecriture, que de les appliquer à nôtre sujet.

La troisiéme chose enfin dont j'ay crû qu'on devoit être averti, c'est que nous ne rapporterons sur cette matiére, que ce qui peut entrer dans un Sermon, sans parler en détail de ce qu'on apprend dans les Catéchismes, ou dans les instructions familieres; nous contentant d'avertir, qu'un Prédicateur ne doit pas laisser d'exhorter dans l'occasion les personnes mêmes les plus éclairées, de les rappeller de temps en temps dans leur esprit, ces instructions plus familiéres, soit en les lisant dans les livres, soit en réveillant là dessus l'exercice de leur memoire; pour ne pas tomber dans les defauts, qui peuvent si facilement rendre la Confession, ou inutile, ou sacrilege.

PARAGRAPHE PREMIER.

Différens desseins, ou Plans de Discours sur ce sujet.

I. IL y a trois choses qui ont coûtume de détourner les pécheurs d'approcher du tribunal de la Confession, & de se servir d'un remede si salutaire, & indispensable ; sçavoir la peine de la préparation qu'il y faut apporter ; la honte de découvrir ses péchez & les plus secretes pensées de son cœur ; & enfin, la difficulté qu'on a de rompre les attachemens au péché. Ce sont les trois choses qu'on peut combattre dans les trois parties d'un discours, en faisant voir qu'elles ne doivent nullement nous détourner d'avoir recours à cet heureux remede.

Premierement, il y a de la peine à examiner ses péchez, à rappeller dans sa memoire tant d'affreuses images, à entrer dans la discussion de tant de pensées honteuses, de desseins infames : on ne veut point débrouiller ce cahos ; ou plûtôt on s'imagine qu'on n'en viendra jamais à bout. Mais qu'est-ce-à dire: je ne puis rentrer dans moy-même, ni me souvenir de tant d'actions criminelles ? c'est-à-dire, que vous voulez continuer d'offenser Dieu. Qu'est-ce-à-dire, que vous avez horreur seulement de penser à la Confession, sinon que vous cherchez un prétexte spécieux pour ne point sortir de l'état où vous êtes? mais 1° Vous n'éviterez pas cette discussion, qu'il vous faudra faire un jour nécessairement, ou bien mourir dans l'impénitence finale, qui est le dernier des malheurs. 2° Plus vous différerez, plus vous trouverez de difficulté à faire cet examen ; parce que vous accumulerez toûjours de nouveaux péchez. Vous êtes semblables à ces malades qui ont horreur des remedes ; mais qui enfin sont obligez de les prendre, de crainte de mourir ; ils soufrent la peine de l'aversion qu'ils ont, du danger qu'ils courent, & du remede qu'ils ont tant de difficulté de prendre. 3° La peine est incomparablement plus grande de porter ce fardeau, par cela même qu'on ne veut point s'en décharger. Car comptez-vous pour rien les remords de conscience, la crainte de mourir dans son péché ; de penser qu'on est ennemi de Dieu, & que sa justice nous poursuit ? Il y a cent fois moins de peine à se décharger une bonne fois de ses péchez, que de les garder plus long-tems, parmi tant de remords qui nous déchirent le cœur, &c.

Secondement, la honte de confesser ses péchez, donne de l'aversion pour la Confession : car en effet ceux qui ont le moins de honte à commettre le péché, en ont souvent le plus à le déclarer. On exagerera cette confusion & cette peine ; mais après tout, elle n'est qu'imaginaire, ou du moins elle est infiniment adoucie par la considération de la personne à qui nous déclarons nos péchez : c'est à un homme pécheur comme nous, qui a souvent besoin du même remede ; qui a plus de compassion de nos miseres, que d'horreur de nos personnes ; qui doit plus admirer le courage avec lequel nous avons passé par dessus cette honte, que la foiblesse qui nous a fait succomber au péché; qui est obligé à un secret inviolable, & qui ne peut jamais se servir, pour quelque

quelque raison que ce soit, de la connoissance que vous lui donnez de l'état de vôtre vie ; & que vous obligez à être vôtre ami, par la confidence que vous lui faites, & par le choix que vous avez fait de sa personne, pour lui confier ce que vous avez au monde de plus secret. Tout ce que vous avez si bien ménagé, ô mon Dieu ! pour nous faciliter cette Confession, prouve que vous en êtes l'Autheur, &c.

La 3. partie est la peine & la difficulté de quitter les attachemens qu'on a au péché, à ses divertissemens, à ses plaisirs ; les efforts qu'il faut faire pour rompre ses mauvaises habitudes, & en un mot, pour changer de vie & de conduite. Mais si nous considérons, 1°. que nous ne devons point esperer de salut ni de miséricorde, si nous ne prenons cette ferme résolution ; & que c'est une condition qui est essentiellement attachée au pardon que Dieu nous accorde ; 2°. que la grace du Sacrement applanit, & facilite cette démarche que nous craignons tant de faire ; 3°. que c'est bien la moindre chose que Dieu peut exiger de ceux qui l'ont si outrageusement offensé : si nous considérons dis-je, ces trois choses, nous expérimenterons, comme saint Augustin, que tout ce grand amas de difficultez sont des phantômes qui nous effrayent, & que nous trouverons moins de peine au service de Dieu, que nous n'en trouvions auparavant à vivre dans le désordre, & à contenter nos passions, &c.

ON peut faire un discours fort utile, sur le Silence criminel, par lequel on cele ses péchez au Sacrement de Pénitence. Il y a trois causes de ce silence, qui en font comme trois especes, dont un Chrétien se doit donner de garde, & qui feront le partage du Sermon, 1°. Un Silence d'Ignorance : on manque à déclarer ses péchez, parce qu'on ne les connoît pas. 2°. Un Silence de Crainte & de Honte, qui fait qu'on n'ose les declarer. 3°. Un Silence de Malice : on ne veut pas les dire ; ou bien l'on cele de dessein formé les circonstances nécessaires pour en faire connoître la nature & l'énormité. II.

Pour le Silence d'Ignorance; on peut se servir de ces paroles du Prophéte: *misericordia & veritas obviaverunt sibi.* Lorsque la vérité sort de la bouche du pécheur, la miséricorde sort de la bouche de Dieu, qui pardonne le péché: mais le silence de l'homme met obstacle à cette miséricorde, quand ce silence vient d'une ignorance grossiére, affectée & par conséquent criminelle. Et suivant saint Bernard, cette ignorance est causée par le peu de soin qu'on prend de s'examiner ; *sciendi incuriâ* : par la négligence de s'instruire de ce qui est péché, & de ce qui ne l'est pas ; *desidiâ discendi* ; &c. *Psal. 84.*

Il faut ensuite faire voir par rapport au Silence de Crainte & de Honte, combien c'est une chose indigne, 1°. de navoir point de honte quand il s'agit de commettre le péché, & d'en avoir tant dès-là-qu'il s'agit de le declarer ; 2°. d'apprehender une confusion passagére, & de n'en point craindre une éternelle, qu'on sera obligé de subir un jour ; 3°. de ne pas voir que cette confusion n'est qu'imaginaire ; car celui à qui nous découvrons nos péchez, est pécheur lui-même, & connoît par sa propre expérience, la foiblesse & la misere de l'homme.

Pour ce qui regarde le Silence de Malice, ou celui par lequel on cele volontairement des péchez griefs. Il faut faire voir dans quel labyrinthe on se jette, & de quel abus criminel on se charge. On ne fuit pas la Confession ; on n'y cache pas son péché par crainte & par honte : au contraire on est plus

hardi ; on ne veut pas que ce soit un péché , au moins de quelque conséquence ; & par-là on veut être en droit de n'en pas parler. Ou bien on prétend dire ses péchez , mais n'en subir pas pour cela la honte. 1°. On en excuse la grieveté , par mille prétextes , & on use de mille tours artificieux pour les déguiser. 2°. On s'en accuse en général sous des noms qui n'en font point comprendre la malice : par exemple, on s'accusera d'immodestie , de légéreté , de curiosité ; & sous ces noms on fera passer des péchez honteux qu'on cache par ce silence artificieux.

III. L'UTILITE' que nous retirons de la Confession.

Nous pouvons considérer l'homme dans deux états ; sçavoir , 1°. Dans l'Etat du péché auquel nous avons besoin de remede ; 2°. Dans l'Etat de grace où nous avons besoin d'être affermis.

Pour le prémier état ; la Confession , le plus souverain & le plus efficace de tous les remedes , fait en nous trois choses, 1°. Elle nous humilie à la vûë de nos péchez ; ce qui est une grande disposition pour en obtenir le pardon.

Psalm. 50. *Cor contritum & humiliatum Deus non despicies.* 2°. Elle excite en nous un regret & une douleur sincere de nos péchez. 3°. Elle nous en fait faire penitence.

Pour le second , qui est de nous empêcher de retomber. 1°. Elle nous fait prendre une ferme résolution d'être plus fideles a Dieu à l'avenir. 2°. Elle nous oblige à éviter les occasions qui nous ont fait tomber. 3°. Elle nous soumet à des peines qui nous retiennent dans le devoir , & dans la crainte d'offenser Dieu.

IV. 1°. LA Confession est une Loy à laquelle tous les pécheurs sont obligez de se soumettre : Loy divine , instituée par le Fils de Dieu même , Loi juste , Loi sage.

2°. C'est une Loy à laquelle tous les pécheurs ont interest à se soûmettre : Loy favorable autant que sévere , & dont la rigueur est accompagnée de tant de douceur , & de miséricorde.

V. POUR faire une bonne Confession , trois principales conditions , dont on peut faire autant de points d'un discours.

Prémiére condition. La Récherche de nos péchez doit être exacte. Expliquer sur quoy , & comment , il faut examiner sa conscience.

Seconde. L'accusation , & la declaration que nous faisons de nos péchez , doit être sincere , sans s'excuser , sans accuser le prochain , sans rien déguiser , ni rien imposer à celui que le Fils de Dieu a établi pour juge dans ce tribunal.

Troisiéme. La Résolution de quitter le péché , & de changer de conduite , doit être ferme & constante. Expliquer bien cela de même.

VI. SUR les deux principaux Defauts qui rendent mauvaises ou défectueuses la plûpart des Confessions.

1°. Le defaut de Sincérité rend la plûpart de nos Confessions mauvaises. On déguise ses péchez ; on n'en dit pas les circonstances aggravantes ; on en oublie une partie faute d'examen ; on se prépare légérement , au lieu

Isaie 38. de dire avec le Prophete : *Recogitabo omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.*

2°. Le defaut de douleur fait que nous ne retirons aucun fruit de nos Con-

fessions. Il faut expliquer les qualitez, & les conditions de cette douleur; & sur tout, comme avec le regret du passé, elle renferme la résolution de changer de vie, & de renoncer à tous les attachemens criminels.

On peut partager cela autrement en dechargant le prémier point de ce qui ne fait pas si directement partie de la sincérité: & le proposer dans les termes suivans, *Tirez d'un sermon manuscrit.*

LES Raisons pour lesquelles la Confession, qui est un remede si souverain, est le plus souvent inutile. VII.

La prémiere, est un defaut de lumiére dans l'examen de nos péchez.

La seconde, un defaut de sincérité dans l'accusation & la manifestation qu'on en fait à un Confesseur.

La troisiéme un defaut de repentir & de douleur.

UN autre sujet qui a beaucoup de rapport avec le précédent, est de rechercher les causes pourquoi on tire souvent peu de fruit de la Confession. VIII.

La premiere, est qu'on n'approche pas de ce Sacrement avec les dispositions nécessaires.

La seconde, parce qu'on ne s'accuse pas comme il faut de ses péchez.

La troisiéme, parce qu'on ne met pas en pratique les bonnes résolutions qu'on a faites, & les salutaires avis que le Confesseur nous a donnez.

ON peut proposer deux questions pour partage & pour sujet d'un discours. La prémiere; ce que c'est que Confession, & à quoy elle engage un Chrétien qui va s'accuser de ses péchez. La seconde; quelles en sont les parties, ou les conditions absolument nécessaires. En deux mots; quelle est la Nature & l'Essence de la Confession sacramentelle; quelles en sont les Regles & les Conditions. IX.

Pour la prémiere: la Confession consiste, 1°. à se déclarer pécheur aux pieds d'un Prêtre; 2°. à se déclarer non-seulement pécheur en général, mais en particulier, dans le nombre & dans l'espece sur chaque article; 3°. à expliquer encore les engagemens, les liaisons, & les occasions de ses péchez.

Pour la seconde: trois vertus ou trois qualitez sont nécessaires pour une bonne Confession. 1°. Une sainte simplicité à s'accuser de ses péchez, sans déguisement & sans excuse. 2°. Une profonde humilité pour s'anéantir devant Dieu. 3°. Une douleur surnaturelle. *Pris d'un Sermon manuscrit.*

SE proposer d'adoucir les peines, & les difficultez qu'on trouve dans la Confession; qui sont, 1°. de renoncer à son Secret, en decouvrant à un Confesseur ce qu'on a de plus caché; 2°. de renoncer à son Honneur, en manifestant ses desordres; 3°. d'abandonner sa propre justification, en s'accusant soy-même. Contre ces trois difficultez, il faut faire voir: X.

Prémierement, qu'on asseure son Secret en le déclarant, puisque le secret de la Confession est inviolable.

Secondement, qu'on conserve son Honneur & sa réputation au lieu de se deshonnorer dans l'esprit d'un Confesseur, qui admire nôtre humilité & nôtre courage, lorsque nous lui découvrons nos foiblesses.

Troisiémement qu'en s'accusant, & en se déclarant criminel, on est justifié devant Dieu. Ainsi l'on assure son secret par la confidence qu'on en fait; On trouve son honneur en déclarant son infamie; & enfin sa justification dans l'accusation de ses crimes : ce qui ouvre un assez beau champ pour parler de la Confession d'une maniére non commune. *Tiré d'un sermon manuscrit.*

IX. On peut prendre pour sujet & pour division, les avantages que nous retirons de la Confession, & les conditions qu'on exige pour la rendre bonne & fructueuse.

1°. Pour les avantages; on les peut prendre de ces paroles de Saint Ambroise, dont l'explication fera le plan de la prémiére partie : *Confessio peccata remittit; confessio merita restituit; confessio vermis aciem obtundit.* La Confession remet les péchez; elle nous rétablit dans nos droits, & nous rend tous les mérites de nos bonnes actions, que le péché nous avoit ravis; elle émousse la pointe du ver de conscience.

2°. Pour les conditions qu'il y faut apporter, afin de la rendre bonne, & parfaite. 1°. Elle doit être précédée d'un sérieux examen. 2°. Elle doit être une déclaration sincere, & entiére de tous nos péchez. 3°. Elle doit être accompagnée d'une véritable douleur, & d'un ferme propos de se corriger.

XII. Pour faire une bonne Confession, & afin qu'elle ait tout l'effet pour lequel elle a été instituée, trois choses sont nécessaires.

La prémiere : il faut se reconnoître coupables au tribunal de nôtre conscience, afin d'éviter la condamnation, sans cela inevitable du Juge souverain.

La seconde : il faut concevoir une vive douleur de nos péchez, si nous voulons en obtenir le pardon.

La Troisiéme : il faut nous punir nous-mêmes, par une juste satisfaction, & qui soit proportionnée à nos crimes, pour éviter la sévere punition que Dieu en fera un jour.

XIII. Les defauts des Confessions de la plûpart des Chrétiens.

1. On confesse ses péchez sans douleur de les avoir commis.

2. On les confesse sans résolution de les quitter, & de s'en corriger à l'avenir.

3. Sans dessein de les expier, par une digne satisfaction.

XIV. On peut prendre pour division ces paroles du Prophete Royal : *cor contritum & humiliatum Deus non despicies.* *Psalm. 50.*

1°. Approchons-nous de ce Sacrement avec un cœur contrit; & nous passerons par-dessus toutes les difficultez, qui ont coutume de rebuter tant de Chrétiens, & qui les éloignent de ce Sacrement.

2°. Approchons-en avec humilité, & nous en éviterons tous les defauts, où tant de Chrétiens qui font tant que de se confesser, ne laissent pas de tomber dans le mauvais usage qu'ils font de ce Sacrement. C'est en ce sens que Tertullien appelle la Pénitence : *Prosternendi atque humilificandi hominis disciplina.*

XV. La Confession doit être considérée comme un remede de nos péchez :

Or on connoit la bonté d'un remede, à ces trois marques 1°. s'il agit sûrement; 2°. s'il agit promptement; 3°. s'il agit doucement. Pour un pécheur donc, & pour une ame criminelle & malade,

Premiérement, le Sacrement de Pénitence est un remede sûr. C'est le Fils Dieu même qui l'a institué; & par conséquent il est aussi infaillible que l'est la parole divine.

Secondement, c'est un remede prompt. Il nous guerit tout sur l'heure; nous sommes justifiez si-tôt que nous avons confessé nos péchez, & que nous en avons reçû l'absolution.

Troisiémement, c'est un remede aussi doux qu'il est efficace; quelque rigueur que quelques-uns y trouvent & quelque peine qu'ils ayent à s'y soûmettre. *Pris du P. Giroust dans son Avant.*

Ce même Sacrement de Pénitence, peut être aussi consideré comme un jugement, tel qu'il l'est en effet, dans lequel on doit remarquer trois choses qui lui sont essentielles. XVI.

La premiére, est le Pénitent qui s'accuse. Quelle est la maniere dont il le doit faire, pour obtenir miséricorde, & la remission de ses péchez?

La seconde, le Juge qui prononce. Quels sont ses devoirs, son pouvoir, & ses obligations?

La troisiéme, est la sentence. En combien de sens nous est elle favorable. *Pris du même.*

Sur ces paroles du Sauveur: *Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, & quorum retinueritis, retenta sunt.* Il me semble qu'on y trouve trois choses clairement exprimées, & dont on peut faire le partage d'un discours. XVII. *Joan. 20.*

La premiére, qu'il y a un Sacrement de Pénitence institué par le Fils de Dieu même; puisque c'est des paroles mêmes de l'Institution, qu'on infere qu'il y en a un; & par conséquent, que la Confession entiere de tous nos péchez est de droit divin.

La seconde, est l'Efficace de ce Sacrement, de remettre tous les péchez de quelque nature qu'ils soient, & pour énormes qu'ils puissent être.

La troisiéme, sa néceßité, & l'obligation de nous y soumettre; mais néceßité, qui nous est infiniment avantageuse. *Pris du même.*

La Confession nous fournit tout l'avantage possible, pour faire une véritable pénitence de nos péchez. XVIII.

Prémiérement, elle humilie le pécheur, qui est l'état où Dieu le veut, & la premiére réparation que la justice divine exige de lui: parceque par le péché, il s'est élevé contre Dieu: *prosternendi atque humilificandi hominis disciplina*, comme nous avons dit que l'appelle Tertullien.

Secondement, elle lui inspire de la douleur de ses péchez, & un esprit de componction.

Troisiémement, elle lui donne le moyen d'expier ses péchez par une satisfaction, qui jointe avec le Sacrement est infiniment efficace. *Pris du même.*

On peut encore considerer le Sacrement par rapport à trois sortes de personnes qui y contribuent, & qui y interviennent; sçavoir, XIX.

1°. Par rapport au Fils de Dieu, qui en est l'Autheur, & qui a institué la Confession, pour satisfaire en même-temps sa miséricorde & sa justice.

2°. Par rapport au Prêtre, qui en est le Ministre ; qui fait en même-temps l'office de Juge, pour connoître des pechez, & les remettre ; de Médecin, pour guérir les playes de nôtre ame, & y appliquer le remede ; d'Ami, pour donner des avis salutaires.

3°. Par rapport au Pécheur, qui doit apporter à ce Sacrement les dispositions, & les conditions nécessaires.

XX. SUR les Effets d'une bonne & sincere Confession.

1°. Elle change Dieu à nôtre égard ; d'ennemi qu'il étoit, elle le rend nôtre ami, par une parfaite reconciliation ; elle change sa haine en amour, & sa justice en miséricorde.

2°. Elle change le Pécheur, par une parfaite conversion : de coupable & de criminel qu'il étoit, elle lui rend son innocence ; le rend juste, & agréable aux yeux de Dieu, de soüillé & d'odieux qu'il étoit, &c.

3°. Elle change le péché, & la peine qui lui étoit duë.

XXI. ON peut encore considerer dans le Sacrement de Pénitence.

1°. Son Institution, qui est de droit divin, & qui oblige tous les pécheurs à soumettre leurs péchez aux clefs de l'Eglise.

2°. son Utilité, & le fruit que les hommes en reçoivent.

3°. La Maniere dont il faut s'acquitter de ce devoir.

XXII. LES Causes de l'Inutilité ou du peu de fruit de la Confession en général.

1°. C'est qu'on n'en approche pas avec les dispositions nécessaires : & quelles doivent être ces dispositions.

2°. C'est qu'on ne s'accuse pas comme il faut : & Quels sont les défauts que l'on commet dans la manifestation de ses péchez.

3°. Parce qu'on ne met pas en pratique les bonnes résolutions qu'on a faites : &, Quelles sont les sources de cette inconstance.

XXIII. Nous tombons ordinairement en deux Erreurs dans nos Confessions : erreurs qui empêchent qu'elles ne soient suivies d'une véritable conversion.

La prémiére est que nous nous croyons plus innocens que nous ne sommes, faute de bien sonder le fond de nos consciences.

La Seconde ; que nous nous croyons vraiment pénitens, lorsque nous ne le sommes point du tout. *Ce dessein est pris du Pere de la Colombiere. tom.* 4.

XIV. Du crime de celer un péché grief en Confession.

Dans la prémiére partie on fera voir combien ce silence est funeste dans ses Effets.

Dans la seconde, combien il est déraisonnable dans ses Causes. *Pris de Mr. Biroat.*

XXV. ON ne doit point craindre l'Infamie, ni appréhender de perdre sa réputation, en confessant ses péchez.

1°. Dans l'estime de Dieu; puisque la véritable gloire auprès de lui, c'est d'être dans sa grace, & dans son amitié.

2°. A l'égard du Prêtre, qui entend vos désordres ; puis qu'il voit en même-temps vos larmes, vôtre humilité, vôtre changement, les témoignages de vôtre Pénitence.

3°. Du côté de ceux qui vous voyent dans cette action si humiliante, & qui ne peuvent en être que bien édifiez.

PARAGRAPHE SECOND.

Les Sources où l'on peut trouver de quoy remplir ces desseins, & les Auteurs qui en parlent

SAns parler ni des Théologiens Scholastiques, ni des Casuistes, ni des Controverstistes, qui traitent ce sujet, chacun à leur maniere, non plus que d'une infinité de livres qui contiennent des Formulaires de Confession, ou des Instructions familiéres pour se bien confesser ; voicy ceux qui peuvent être de plus d'usage aux Prédicateurs.

Saint Ambroise, l. 2. de la Pénitence, montre combien il est inutile de tenir nos péchez cachez, & de n'oser les déclarer. Les saints Peres.

Le même, au chap. 7. du même livre, exhorte les Fidelles à confesser leurs péchez, & à prévenir par ce moyen la manifestation que le souverain Juge en fera un jour.

Saint Gregoire le Grand, liv. 11. de ses Morales ch. 19. parle de la sincérité que nous devons apporter dans la Confession de nos péchez.

Le même, traite ce même sujet sur le ch. 36. de Job, & au liv. 26. de ses Morales, ch. 26.

Le même, au liv. 22. de ses Morales, expliquant ces paroles de Job, *si abscondi, quasi homo, peccatum meum*, montre que la Confession qu'on fait de ses péchez, est un grand acte d'humilité. Job. 31.

Le même, sur le 31. ch. de Job, fait voir combien les excuses que nous apportons, pour défendre ou pour diminuer nos péchez, irritent Dieu, & l'offensent souvent plus que nos péchez mêmes.

Le même, sur ces paroles du Pseaume 32. *Nec est in spiritu ejus dolus*, montre qu'un esprit droit, sincere, & sans artifice, est celui qui ne dissimule point ses péchez, mais qui les découvre ingenuement.

Saint Augustin, sermon 49. *de verbis Domini, in Evang. secundùm Joannem*, montre combien la Confession de nos péchez est nécessaire pour obtenir miséricorde.

Le même, sur ces paroles du bon Larron, *Neque tu times qui in eâdem damnatione es*, montre que c'est augmenter ses péchez que de les excuser ; & qu'il les faut confesser sans déguisement.

Le même, en l'exposition du Pseaume 66. parle fort au long de la Confession sincere qu'on doit faire de ses péchez ; Et au l. 20. de la Cité de Dieu. ch. 9.

Le même, en parle encore au liv. *De vera & falsa Pœnitentia.*

Le même, sur ces paroles du Pseaume 36. *Revela Domino viam tuam, & spera in eo*: sur ces paroles du Pseaume 84. *Veritas de terra orta est* : & sur le Pseaume 95.

Le même, au sermon *de Confessione*, apporte la différence de la Confession que la justice humaine contraint les criminels de faire à force de tourmens, &

de celle que l'on fait à Dieu & à ses Ministres.

Le même, enfin sur le Pseaume 117. rapporte les deux différentes explications du mot de Confession, qui se prend quelquefois dans l'Ecriture pour la loüange qu'on donne à Dieu, & quelquefois pour la déclaration qu'on fait de ses péchez.

Saint Chrysostome, *serm. de Confess. peccat.* fait une longue exhortation aux pécheurs de confesser les péchez qu'ils ont commis, & leur en apporte les plus puissans motifs.

Le même, *Homil.* 10. *in Genesim*, exalte la misericorde de Dieu de se contenter de la Confession sincere de nos péchez, pour nous en accorder le pardon.

Le même, Homel. 31. sur l'Epître aux Hébreux, fait un ample discours sur l'utilité que nous retirons de la Confession de nos péchez.

Le même, Homel. 3. de la Pénitence, montre combien il est important de vaincre la honte, & la crainte que nous avons de nous déclarer coupables.

Le même, traite le même sujet dans l'Homel. *de Pœnit. & Remissione.*

Le même, sur le Pseaume 106. *Confitemini Domino quoniam bonus*, montre que c'est un plus grand péché de refuser de se confesser, que de violer la Loy.

Origéne Homel. 3. sur le Lévitique, montre qu'il ne faut point rougir de confesser les péchez qu'on a commis, mais seulement de les commettre.

Le même, établit la même vérité, sur les chapitres 12. & 13. du même livre du Lévitique. Il en parle encore dans l'Homel. 2. sur le Pseaume 37. & dans l'Homelie 1. sur le Pseaume. 36. expliquant ces paroles : *Reve la Domino viam tuam* ; & dans l'Homel. 8. sur le ch. 12. & 13. de saint Luc.

Saint Bernard Epist 113. expliquant ces paroles du Pseaume 95. *Confessio & pulchritudo in conspectu ejus*, montre combien la Confession sincere que nous faisons de nos péchez, plaît à Dieu.

Le même, dans ses sentences, rapporte les 4. choses, qui empêchent qu'on ne fasse une bonne Confession ; sçavoir, la honte, la crainte, la présomption, & le desespoir.

Le même, parle de la Confession, dans le sermon prémier, sur la Circoncision, dans le sermon de saint André, & dans le traité, *ad Milites Templi.*

Hugues de saint Victor, au ch. 8. du Traité, *de Remissione peccatorum*, établit la nécessité de la Confession.

Le même, dans le livre des Oeuvres mélées, distingue trois sortes de Silence, & trois choses dans lesquelles consiste la Confession.

Le même, dans le titre 100. marque sept degrez que la Confession doit avoir pour être parfaite.

Saint Laurent Justinien, dans le Traité de la Mort spirituelle de l'ame, parle des avantâges & de la nécessité d'une bonne Confession: ce qu'il fait encore plus amplement, dans un autre Traité de la Perfection Religieuse.

Guillaume de Paris dans son Traité du Sacrement de Pénitence, donne de tres-utiles instructions sur ce sujet ; & combat fortement l'erreur de

ceux

ceux, qui soûtiennent qu'il ne se faut confesser qu'à Dieu seul.

Le P. Louis de Grenade 2. Traité de la Pénitence; donne sept avis pour faire une bonne Confession; & marque les defauts qui ont coûtume de la rendre nulle. Les Livres Spirituels.

Le P. Croiset, Tom. 1. de ses Refléxions Chrétiennes.

Le Pédagogue Chrétien, part. 2. ch. 15.

Fulvius Andratius, en a fait un livre entier.

Nicolaus Lancicius, opusc. 12. fol. 146. & 285.

Le même, opusc. 13. ch. 12.

Bernardinus Rosignolus. l. 1. c. 9. & 10.

Marchantius. Tract. 5. Candelabri Myst. lect. 6.

Canisius in opere Catechistico.

Le P. Caussin, dans la Cour Sainte, liv. 3. section 9. & 10. traite de la nécessité, & de la pratique de la Confession.

Le Cardinal de Richelieu, livre de la Perfection du Chrétien, ch. 12. & les suivans, où il parle de l'institution, de la nécessité, de l'utilité de la Confession.

Le P. Gegou, livre intitulé, l'usage du Sacrement de Pénitence, où il traite au long tout ce qui regarde cette matiere.

Livre intitulé, Conduite Chrétienne, par un Auteur Anonyme.

Il y a une infinité d'autres Conduites, de Formulaires, & d'Instructions sur cette matiére qu'il seroit trop long de rapporter, & qui ne disent qu'en d'autres termes ce que nous avons dit de plus important sur ce sujet.

Osorius, *tomo. 4. qui inscribitur sylva*, a deux sermons de suite sur ce sujet. Les Prédicateurs.

Thomas Stapletonus. *Textu 4. in Domin. 1. post. Pent.*

Molinier, sur le 5. Dimanche du Carême.

Matthias Faber. *In Domin. 3. Advent. Conc. 6. & 7.*

Le même. *Domin. 3. post. Epiph. Conc. 3.*

Le même. *Domin. 3. Quadr. Conc. 6. & 7.*

Le même. *Domin. 4. Quadr. Conc. 3. & 4.*

Le même. *Domin. 13. post. Pentec. Conc. 9.*

Le P. Texier, Serm. pour 3. Dim. de Carême.

Le Pere le Jeune, Prêtre de l'Oratoire.

Le Pere Masson, aussi Prêtre de l'Oratoire. Sermon 15. de l'Avent.

Le Pere de la Colombiere, au commencement du tome 4. de ses Sermons.

Le même en parle encore dans ses Refléxions Chrétiennes.

Mr. Joly. Prône pour le 5. Dimanche de Carême, où il parle de la Communion Paschale.

Le Pere d'Orleans, Tom. 1. des Sermons & Instructions chrétiennes sur diverses matiéres.

Le Pere Maimbourg, Sermon sur le 2. Vendredy de Carême.

Le Pere Duneau, Sermon pour le 4. Vendr. de l'Avent.

Le P. Giroust, dans le 2. Tome de l'Avent.

Le Dictionnaire Moral a deux sermons sur ce sujet.

L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, dans le 2. Tom. du Carême.

L'Autheur des Discours Chrétiens, serm. pour le Dim. 11. après la Pentecôte.

Les Discours Moraux. *Sermon sur ce sujet.*

Mr. de la Font. Prône pour le Dimanche des Rameaux.

Ceux qui ont fait des Recueils sur ce sujet.

Grenade dans ses Lieux Communs. *Tit. Pœnitentia, & Confessio.*

Raynerius de Pisis, in Panthologia. *Tit. Confessio.*

Labata. *Tit. Confessio.*

Lohner. *Tit. Confessio.*

PARAGRAPHE TROISIE'ME.

Passages, Exemples, & Applications de l'Ecriture sur ce sujet.

Vir sive mulier, cùm fecerint ex omnibus peccatis quæ solent hominibus accidere, & per negligentiam transgressi fuerint mandatum Domini, atque deliquerint, peccatum suum confitebuntur. Numer. 5.

Leprosus adducetur ad Sacerdotem, vel ad unum quemlibet filiorum ejus. Ibid. c. 13.

Fili mi, da gloriam Domino Deo Israël & confitere, atque indica mihi quid feceris, ne abscondas; & dixit ei: verè ego peccavi. Josue 7.

Si abscondi, quasi homo, peccatum meum, & celavi in sinu meo iniquitatem meam. Job. 31.

Sacrificium Deo spiritus contribulatus; cor contritum & humiliatum Deus non despicies. Psalm. 50.

Iniquitatem meam annunciabo, & cogitabo pro peccato meo. Psal. 37.

Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ. Isaiæ 38.

Præoccupemus faciem ejus in confessione. Psalm. 94.

Dixi: confitebor adversum me injustitiam meam Domino; & tu remisisti impietatem peccati mei. Psalm. 31.

Delictum meum cognitum tibi feci, & justitiam meam non abscondi. Ibidem.

Qui abscondit scelera sua non dirigetur; qui autem confessus fuerit ea, misericordiam consequetur. Prov. 28.

Ante mortem confitere.

A mortuo quasi nihil, perit confessio. Confiteberis vivens, vivus & sanus confiteberis, & laudabis Deum, & gloriaberis in miseratio-

Lors qu'un homme ou une femme auront commis quelqu'un des péchez qui arrivent d'ordinaire aux hommes, & qu'ils auront violé par négligence le Commandement du Seigneur, & qu'ils seront tombez en faute, ils confesseront leur péché.

Tout lépreux sera présenté au Prêtre, ou à quelqu'un de ses enfans.

Mon fils, rendez gloire au Seigneur Dieu d'Israël; confessez vôtre faute, & déclarez-moy ce que vous avez fait, sans rien cacher. Et Achan lui répondit: c'est la vérité; j'ay péché.

Si j'ay tenu mon péché secret, comme les hommes font d'ordinaire, & si j'ai caché mon iniquité dans mon sein.

Un esprit brisé de douleur est un sacrifice digne de Dieu: vous ne mépriserez pas Seigneur, un cœur contrit & humilié.

Je déclarerai mon iniquité, & je serai toûjours occupé de la pensée de mes péchez.

Je repasserai devant vous toutes les années de ma vie, dans l'amertume de mon ame.

Hâtons-nous de nous présenter devant Dieu, pour célébrer ses loüanges & confesser nos péchez.

J'ai dit: je déclarerai au Seigneur, & je confesserai contre moy même mon injustice; & vous n'avez aussi tôt remis l'impiété de mon péché.

Je vous ai fait connoître mon péché, & je n'ay point caché davantage mon injustice.

Celui qui cache ses crimes ne réüssira point; mais celui qui les confesse, obtiendra miséricorde.

Rendez vous à la vérité avant vôtre mort.

La loüange de Dieu, ni la Confession de ses propres crimes, n'est point pour les morts; elle leur est inutile; ce qu'ils avouent est comme

tionibus illius. Eccli. 17.

rien : mais confessez vos iniquitez & les grandeurs du Seigneur pendant cette vie, & vous vous glorifierez dans ses miséricordes.

Pro anima tua non confundaris dicere verum : est enim confusio adducens peccatum, & est confusio adducens gloriam & gratiam. Eccli. 4.

Ne rougissez point de dire la vérité lors qu'il s'agit de vôtre ame ; car il y a une confusion qui fait tomber dans le péché ; & il y en a une qui attire la gloire & la grace.

Non confundaris confiteri peccata tua. Idem ibidem.

Ne rougissez point de confesser vos péchez.

Creavi fructum labiorum, pacem. Isaiæ 57.

J'ay produit la paix, qui est le fruit de vos levres ; c'est à dire, d'une humble Confession.

Colligata est iniquitas Ephraim, absconditum peccatum ejus : dolores parturientis venient ei. Osee. 13.

Toutes les iniquitez d'Ephraïm sont liées ensemble ; son péché est réservé dans mon secret : il sera comme une femme surprise par les douleurs de l'enfantement.

Quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum & in cælis ; & quodcumque solveris super terram, erit solutum & in cælis. Matth. 16.

Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans les cieux ; & tout ce que vous délierez sur la terre, sera aussi délié dans les cieux.

Vade, ostende te Sacerdoti, & offer pro emundatione tua. Luc. 5.

Allez vous montrer au Prêtre, & offrez pour vôtre guérison, ce que Moïse a ordonné.

Ite, ostendite vos Sacerdotibus. Luc. 17.

Allez vous montrer aux Prêtres, *(dit Jesus-Christ à des Lepreux.)*

Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat. Joannis 5.

Vous voilà guéri : gardez-vous de retourner à vos péchez, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis.

Sicut misit me Pater, & ego mitto vos. Hæc cum dixisset, insufflavit, & dixit eis : Accipite Spiritum sanctum ; quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, & quorum retinueritis, retenta sunt. Idem. 20.

Je vous envoye, comme mon Pere m'a envoyé. Après avoir parlé de la sorte, il souffla sur eux en leur disant : *Recevez le Saint-Esprit ; les péchez que vous remettrez seront remis, & ceux que vous ne remettrez pas, ne seront pas remis.*

Multi credentium veniebant, confitentes, & annunciantes actus suos. Act. 19.

Plusieurs de ceux qui avoient crû, venoient confesser & déclarer ce qu'ils avoient fait de mal.

Si confiteamur peccata nostra, Deus fidelis est & justus, ut remittat nobis peccata nostra, & emundet nos ab omni iniquitate. Primæ Joan. c. 1.

Si nous confessons nos péchez, Dieu est fidelle & juste ; pour nous les remettre, & pour nous purifier de toute iniquité.

Exemples ou Figures de l'Ancienne Loy.

Nous lisons, dans le Lévitique, que celui qui étoit couvert de lepre, étoit obligé d'avoir ses vétemens décousus, afin de faire paroître son infirmité : ce qui est une belle figure de ce que doit faire celui, dont l'ame est couverte de lepre ; c'est-à-dire, qui est couvert de péchez. Il ne faut point qu'il se fasse de vétemens, pour couvrir la honte de ses crimes ; il faut au contraire qu'il les découvre, & qu'il les confesse. Cacher ses playes, c'est ne vouloir point guérir ; & ne vouloir point guérir, c'est vouloir mourir. Si donc le silence, & le secret en cette conjoncture nous cause la mort, il faut conclure au contraire, que la confession & la déclaration des péchez, nous rend la vie, & nous fait renaître d'une maniére extraordinaire.

Les Lépreux étoient obligez de découvrir leur maladie.

C'étoit au Souverain Prêtre de l'Ancienne Loi à juger de ceux que l'on croyoit atteints de la lepre corporelle ; & cela les obligeoit de se montrer à lui, quoiqu'il ne pût les en guérir ; & c'est à cette Loy que le Fils de Dieu fit

Les Prêtres de l'ancienne Loy ne

guerissoient pas la lepre corporelle, mais les Prêtres de la nouvelle Loi guérissent la lepre du péché.

Luc. 17.

allusion, quand il envoya pour se montrer aux Prêtres, les dix Lépreux qui s'adresserent à lui pour être guéris : *ite, ostendite vos sacerdotibus.* Maintenant dans la nouvelle Loy, les Prêtres sont les juges, & tout ensemble les médecins de la lepre spirituelle; & il n'y en a point qu'ils ne puissent guérir, puisqu'ils ont entre les mains le remede souverain du Sang de nôtre Sauveur. Nous devons donc avoir d'autant moins de honte de leur découvrir tout ce qu'il y a de corrompu en nous, qu'il n'y a d'incurable que ce que l'orgueil & l'amour propre nous feroit cacher.

L'Exemple de Naaman.

Quand Elisée fit dire à Naaman de se baigner sept fois dans le Jourdain, & qu'il seroit guéri de sa lépre; Naaman méprisa d'abord cet avis, & crut que le Prophete se mocquoit de lui : mais, Seigneur, lui dit-on, lorsqu'il se disposoit déja à s'en retourner, si le Prophéte demandoit de vous une chose difficile, il en faudroit passer par-là; & il n'y a rien à quoy vous ne dûssiez vous assujetir, pour trouver le remede que vous cherchez. Or puisqu'il vous est seulement ordonné de vous baigner dans le Jourdain, pourquoy negligez-vous un remede aussi aisé que celui-là; & que vous coûtera-t il d'en faire l'épreuve ? Naaman suivit ce conseil, & tout à coup il recouvra la santé. On pourroit dire quelque chose de semblable, au sujet de la Confession sacramentelle. S'il falloit passer les nuits, en de longues & de pénibles veilles, s'il falloit vous dépoüiller de tous vos biens & en faire des aumônes, s'il falloit traverser les mers, & livrer vôtre corps à toute la rigueur du fer & du feu, pour obtenir le pardon de vos crimes; vous devriez en passer par où on voudroit & subir toutes les conditions les plus rudes : à plus forte raison, quand il ne s'agit que de confesser vos péchez avec une sincere douleur.

Dieu a toûjours exigé l'aveu & la confession des péchez dans la Loy de nature, & dans la Loy écrite.

C'est une chose remarquable que dans la Loi de nature, & dans la Loy écrite, Dieu a toûjours exigé des Pécheurs l'aveu & la confession de leurs crimes, avant que de leur en accorder le pardon. C'est pour cela, qu'au sentiment de quelques saints Peres, quand il interrogea Adam & Eve après leur transgression, ce n'étoit pas qu'il ignorât leur crime : mais c'est qu'il vouloit qu'ils le confessassent eux-mêmes, dans la vûë de leur remettre toutes les peines dont il les avoit menacez; si au lieu de le cacher & de l'excuser, comme ils firent, ils l'eussent avoüé de bonne foy. Les mêmes Saints Peres disent la même chose de Caïn. De même, nous voyons dans la Loy écrite, que quand le Peuple de Dieu a reconnu & confessé son infidélité, il lui en a aussi-tôt accordé le pardon, & fait cesser les fleaux de sa justice. Comme quand après leurs murmures contre Moïse, il envoya des serpens dont la morsure causoit une douleur semblable à celle que cause le feu, & dont plusieurs mouroient; Ce peuple eut recours à Moïse, confessa le tort qu'il avoit d'avoir murmuré contre lui, & aussi-tôt le châtiment cessa. Il y a dans l'Ecriture une infinité d'exemples de cette nature, qu'il seroit trop long de rapporter.

L'exemple de David.

Nous apprenons pourtant de l'exemple de David, que quoique Dieu pardonne le péché quant à l'offense, après une humble confession, & une sincere douleur, il ne laisse pas de le punir par des peines temporelles. Ce Prince après l'adultere & l'homicide qu'il avoit commis, fut repris & averti de la part de Dieu par le Prophete Nathan. Il ne dissimula point ses crimes, quelque honteux & horribles qu'ils fussent; & aussi-tôt il entendit de la bouche de ce même

Prophete, le pardon que Dieu lui accorda: *Transtulit quoque Dominus peccatum tuum:* 2. *Regum.*
Mais ce fut avec cette restriction, que l'enfant conçû par un crime mourroit, c. 12.
& que les fleaux de la justice divine ne cesseroient point, que les péchez de ce Roi ne fussent entiérement expiez.

Exemples & figures de la Nouvelle Loy.

Dans l'Evangile de Saint Matthieu chap. 3. & dans celui de saint Marc ch. 1. il est rapporté que saint Jean-Baptiste ayant prêché le Baptême de la Pénitence le long du Jourdain, les peuples accouroient au bruit de cette voix, & confessoient leurs péchez : *Confitentes peccata sua* : quoique cette confession ne fût pas alors un Sacrement, qui n'étoit pas encore institué. C'est une preuve qu'il y avoit parmi les Juifs une espece de confession, lorsqu'ils vouloient se retirer de leurs désordres, & faire pénitence. Mais quand nous lisons dans les Actes, que les Pécheurs venoient se jetter aux pieds des Apôtres, & confessoient les péchez qu'ils avoient commis : *Confitentes & annuntiantes actus suos* ; ils mettoient alors en pratique, il n'y a pas de doute, le précepte que le Fils de Dieu avoit fait de la Confession; & les Apôtres exerçoient le pouvoir qu'ils avoient reçû de JESUS-CHRIST, de remettre les péchez.

Parmi les Juifs il y avoit une espece de confession.

Act. c. 19.

L'institution de ce Sacrement est authentiquement prouvée par ces paroles de JESUS-CHRIST, en saint Jean ch. 20. *Accipite Spiritum Sanctum : quorum remiseritis peccata* &c. Car pour remettre les péchez, en qualite de juges établis pour cela, & pour distinguer ceux qu'il faut remettre ou retenir, comme parle le Fils de Dieu, il faut en avoir une pleine & entiére connoissance ; & pour les connoître, il faut de nécessité que les coupables les déclarent, en sorte qu'on juge de leur nature & de leur griéveté. C'est sur ce raisonnement invincible que l'Eglise a toûjours exercé le pouvoir, qu'elle a reçû du Fils de Dieu, de remettre les péchez, & qu'elle le communique aux Prêtres de la nouvelle Loy.

Il y a un Sacrement de Pénitence institué par JESUS-CHRIST.

La Piscine Probatique dont il est parlé dans l'Evangile de saint Jean, a été une figure de ce Sacrement, qui guérit celui qui y a recours, de quelque maladie spirituelle que ce soit, & quelque griéve qu'elle puisse être. La grace qui nous y attire est exprimée par l'Ange qui remüoit cette eau, & dont le mouvement avertissoit du temps, qu'il falloit se jetter dedans. L'eau dans laquelle il falloit se plonger, répresente le Sang du Sauveur, qui lave tous les péchez, & guérit toutes les infirmitez de l'ame. Les malades qui doivent s'y plonger, sont les pécheurs qui cherchent, & qui souhaitent leur guérison : & ce qui est à remarquer, c'est que ce prodige a cessé peu de temps après la mort du Fils de Dieu ; comme pour dire que la figure étoit desormais inutile, depuis que la vérité avoit paru, qui est l'institution de ce Sacrement.

Ce Sacrement a été figuré par la Piscine Probatique.

Les saints Peres, & entre autres saint Augustin, & saint Grégoire, reconnoissent une autre figure de la Confession, dans la résurrection de Lazare, que le Fils de Dieu fit sortir du sépulcre, par la vertu de sa parole toute-puissante. Car le mort n'eût pas plûtôt reçû la vie, que le Sauveur commanda qu'on lui ôtât le suaire dont il étoit enveloppé, & les liens dont ses pieds & ses mains étoient attachez : *Solvite eum, & sinite abire.* Ce qui, au sentiment de ces Peres, répresente *Joan.*

Autre figure dans la résurrection de Lazare.

les pécheurs, qui appellez par la voix interieure du Fils de Dieu, & par l'inspiration divine, sortent de leurs péchez, comme d'un tombeau, où ils étoient ensevelis & qui par une bonne & sincere confession, sont déliez des chaînes & des liens qui les tenoient attachez, si-tôt qu'ils ont reçu l'absolution du Prêtre. Sur quoy on peut supposer, avec ces mêmes Peres, que ce fut aux Apôtres que le Sauveur s'adressa pour délier ce mort ressuscité : figure du pouvoir qu'il leur donna depuis, & en leurs personnes, à tous leurs successeurs, de délier les pécheurs, appellez par la grace divine, & sortis du tombeau par leur propre confession : *Solvite & sinite abire.* Que si ce fut à quelques uns des autres Juifs qui étoient présens, qu'il s'adressa; la commission que receurent ceux-ci, figuroit toûjours celle qui fut ensuite donnée aux Apôtres.

Le modele d'une humble & sincere confession dans l'Enfant Prodigue. *Luc. 15.*

En lisant dans l'Evangile le retour de l'Enfant Prodigue, on y reconnoît le véritable portrait d'un Pécheur pénitent, qui vient déclarer ses péchez à l'oreille d'un Confesseur : *Pater peccavi in cælum & coram te.* Vous sçavez comment ce Prodigue quitta la maison de son pere. Après lui avoir demandé son partage, il s'en alla dans un pays éloigné, & là, en peu de temps il dissipa tout. Que faire dans sa misere; à qui avoir recours ? il prend la résolution de revenir à son pere : & vous sçavez de même comme il en fut reçû. De tant loin que son pere l'apperçût, il courut au devant de lui : & au lieu de lui faire des reproches, son cœur s'attendrit; il releve ce fils qui s'étoit jetté à ses pieds, l'embrasse, lui fait donner une robe neuve, lui fait un festin. Voylà une image sensible de la conduite de Dieu à l'égard d'un pécheur pénitent qui n'a qu'à s'approcher du tribunal de la Confession, pour rentrer dans tous ses droits; & qui n'a pas plûtôt achevé de s'accuser, que l'absolution suit, & que tous ses péchez lui sont pardonnez.

Applications de l'Ecriture.

Psalm. 31. Nos péchez ne peuvent être cachez à Dieu, quoy qu'on les puisse cacher aux hommes.

Beati, quorum remissæ sunt iniquitates, & quorum tecta sunt peccata, dit le Prophete Royal. Bien-heureux sont ceux dont les iniquitez sont remises, & dont les péchez sont couverts. Mais qui peut les cacher ? Ce ne sont ni les solitudes, ni les lieux les plus écartez, puisque Dieu est par tout, & a toûjours les yeux ouverts sur toutes nos actions; ce ne sont pas les ténebres de la plus obscure nuit, puisque ces mêmes yeux percent les ténebres les plus épaisses; ce n'est pas non plus la fidélité inviolable d'un ami discret, puisque toutes ces précautions sont inutiles à l'égard de Dieu, qui ne peut rien ignorer, & qui révélera un jour tous ces mysteres d'iniquité. Voulez-vous sçavoir le moyen de cacher par un saint & heureux artifice, les péchez que vous cacherez inutilement par vôtre dissimulation, ou par vôtre orgueil ? C'est, dit Saint Ambroise, de les découvrir vous même, en les confessant ingénûment : car par-là, vous trouvez le moyen de les tenir si secrets, que jamais il n'en sera parlé. Les oubliez-vous ? Dieu s'en souvient. Vous en souvenez-vous ? Dieu les oublie. Les cachez-vous aux Prêtres ? Dieu les manifestera. Vous en accusez-vous devant eux ? Dieu n'en parlera pas plus que si vous ne les aviez jamais commis.

C'est un sacrilege que de celer un

La Foy est un sacrifice de la raison: manquer à croire un seul article de Foy, c'est n'en croire aucun. De même, l'Ecriture appelle la Confession, le sacrifice des

levres : retenir un seul péché mortel volontairement, ce n'est pas faire une confession, c'est un sacrilege. La contrition est le sacrifice du cœur ; ce doit être un holocauste : s'il y a un seul péché que vous ne détestiez pas, cette reserve rend vôtre sacrifice non-seulement inutile, mais abominable. Il ne faut pas imiter Saül, qui ne voulut immoler à Dieu que ce qui étoit de plus vil, & épargna le Roy Agag, à qui Dieu vouloit faire sentir sa juste vengeance.

Péché mortel dans la Confession.

Si me justificare voluero, os meum condemnabit me. Job. 10. Ces paroles se peuvent appliquer à ceux qui en s'accusant de leurs péchez, les excusent, & veulent se justifier. Mais leur propre bouche les condamne : car s'ils ne se sentent pas coupables de tels péchez, pourquoy s'en accusent-ils en confession ? On ne sçauroit excuser ces faux pénitens, dont l'orgueil, l'impiété, & la honte de se déclarer coupables, empêchent les effets de la confession. Ils s'accusent, & se condamnent en même-temps ; & de la même bouche dont ils prétendent se justifier.

Il y a des pécheurs qui excusent leurs péchez lors qu'ils les déclarent en Confession.

Verebar omnia opera mea, dit le saint homme Job. Plus j'examinois mes actions, plus j'appréhendois, parce que j'avois affaire à un Dieu, qui ne me pardonnera rien. Pour approcher dignement du tribunal de la Pénitence, il faut prendre tout le soin nécessaire pour se bien examiner ; repasser dans l'amertume de son cœur toute sa vie, se citer au tribunal d'une conscience timorée qui ne fasse rien à la légére ; parce qu'on doit être persuadé, que quand on se néglige, & qu'on passe légérement sur la discussion de ses désordres, Dieu punira cette négligeance, & réformera nos jugemens volages & précipitez. Il faut donc faire pour le plus important de tous les comptes, ce que nous faisons pour nos interêts temporels.

Le soin qu'il faut apporter à examiner ses péchez. *Job. 9.*

Non parcam ori meo. Je n'épargnerai point ma bouche. Saint Gregoire applique ces paroles du saint homme Job, à un parfait pénitent : car, comme dit ce Pere, celui-là n'épargne pas sa bouche, qui ne rougit point de confesser le mal qu'il a fait, parce que faire agir sa bouche en cette occasion, n'est autre chose que de l'employer à la confession de ses péchez : *Ori suo non parcit, qui confiteri malum quod fecit, non erubescit.*

Job. c. 7. Il ne faut point rougir de confesser ses péchez.

Linguâ suâ mentiti sunt ei, cor autem eorum non erat rectum cum eo. On peut sans difficulté appliquer ces paroles à la Confession : car la fausse pénitence qui se fait par l'abus des Confessions, est une penitence trompeuse, en laquelle on ment à Dieu-même, lorsqu'on croit seulement abuser de la crédulité d'un homme. Et l'on peut ajoûter que le cœur de ces faux pénitens n'a pas été droit en la présence de Dieu, parce que la premiére satisfaction que Dieu demande de nous, est l'aveu, & la condamnation de nos péchez: *Ecce confitebor adversum me injustitiam meam Domino*, comme dit ce même Prophete.

Psalm. 77. De la fausse pénitence.

Psalm. 31.

Hominem non habeo, *Joan 5.* Ces paroles du pauvre Paralitique, qui gémissoit depuis trente-huit ans sur le bord de la piscine, peuvent être mises dans la bouche d'un pécheur, qui a croupi long-temps dans son péché, & qui par malheur, rencontre un Confesseur bizarre, sans zele, sans compassion, qui rebute son Pénitent, au lieu de l'aider à décharger sa conscience, & à se remettre bien avec Dieu ; ou bien qui tombe entre les mains d'un Confesseur lâche, complaisant, interessé, qui n'a rien moins en vûë que l'interêt du salut de l'ame d'un Pénitent : car alors ce pécheur se perd, & se damne plûtôt par la faute du

Il faut que le Confesseur soit charitable, & ne rebute pas le Pénitent.

Confesseur, que par la sienne, & peut bien dire qu'il n'a point trouvé un homme charitable, qui lui donnât le secours dont il avoit besoin : *Hominem non habeo.*

La puissance que le Sauveur donne à ses Apôtres de remettre les péchez, est celle-là même qu'il a reçûë de son Pere.

Sicut misit me Pater, & ego mitto vos. Hac cum dixisset insufflavit & dixit eis: Accipite Spiritum sanctum quorum remiseritis peccata &c. Joan. 20. JESUS-CHRIST envoye ses Disciples, comme son Pere l'a envoyé lui-même. Or comment est-ce que son Pere l'a envoyé ? Ce n'a pas été en lui donnant le pouvoir de juger les hommes ; mais de lier, & de délier leurs péchez, selon les termes du Fils de Dieu même ; c'est-à-dire, de les remettre, & de ne les pas remettre, n'est-ce donc pas-là aussi la puissance qu'il a donnée à ses Apôtres, & à l'Eglise réprésentée dans les Apôtres.

Le nombre de nos péchez ne doit pas nous effrayer, en sorte que nous perdions la confiance.

Quand Dieu proteste par son Prophete, qu'il a jetté nos péchez dans la mer, pour être entierement ensevelis dans les eaux, & pour ne plus paroître; ne diroit-on pas que ce Prophete veut faire allusion à ce que dit Moyse quand il eut passé la Mer Rouge, à la tête du peuple de Dieu ? Les Israëlites furent saisis de frayeur, en se voyant poursuivis au travers des flots, par une nombreuse armée : c'étoit Pharaon avec les Egyptiens. Sur cela que fait le saint Conducteur ? Il arrête le peuple, il lui reproche la défiance qu'il fait paroître : Hé quoy ; vous craignez, & le sujet de vôtre crainte, ce sont les troupes qui viennent après vous ! mais tournez la tête; regardez les : car dans un moment, vous n'en verrez plus aucun : *Ægyptios, quos nunc videtis, nequaquam ultra videbitis.* Pécheurs, vous pensez à vous convertir, mais le nombre de vos péchez vous épouvante, ce sont autant d'ennemis qui vous poursuivent; mais ne perdez pas pour cela confiance ; regardez-les, & bien-tôt ils disparoîtront.

Exod. c. 14.

Quelque profond que soit l'abîme de nos péchez, la misericorde de Dieu nous donne une ressource dans la Confession.

Non me demergat tempestas aquæ, neque absorbeat me profundum, neque urgeat super me puteus os suum. Psalm. 129. Ce puits dont parle le Prophete, c'est, dit saint Augustin, la profondeur de l'iniquité des hommes: Celui qui y tombe, tombe assûrément, de haut, dans un abyme profond. Mais si étant tombé dans cet abîme par un malheur, qui n'est que trop ordinaire, le pécheur confesse ses péchez, & s'il en a un véritable regret ; Dieu ne ferme pas l'ouverture de ce puits sur lui, pour lui ôter toute espérance d'en sortir, selon cette autre parole du Psalmiste, *De profundis clamavi ad te Domine* &c. au contraire il lui tend la main, il lui présente son secours. Mais si le pécheur, tombé de la sorte, vient à mépriser le secours que Dieu lui offre, alors Dieu ferme ce puits sur cet obstiné, parce que cet obstiné ferme sa bouche, & refuse de confesser ses crimes. C'est l'explication que saint Augustin donne de ce passage du Prophete.

PARAGRAPHE

PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

Pensées & Passages des Saints Peres sur ce sujet.

Deus noster, quia pius est & misericors, vult ut peccata confiteamur in hoc seculo, ne pro illis confundamur postmodum in futuro. Augustin. homil. 12. ex. 50.

Parce que nôtre Dieu est bon & miséricordieux, il veut que nous confessions nos péchez en cette vie, afin qu'ils ne nous soient pas, dans l'autre, le sujet d'une éternelle confusion.

Non operui sed aperui peccata, ut tu operires; non celavi, ut tegeres: nam quando homo detegit, Deus tegit; cum homo celat, Deus nudat; cum homo agnoscit, Deus ignoscit. Idem, in Psalmum 84.

Je n'ai point (Seigneur) tenu mes péchez cachez, afin que vous les couvrissiez vous-même; je ne les ay point célez, afin que vous ne les fissiez point paroître. En effet Dieu cache ce que l'homme découvre, & découvre ce que l'homme veut celer; les péchez que l'homme avouë & reconnoît humblement, Dieu les pardonne miséricordieusement.

Non confitentis, conscientia saniem collegerat, apostema tumebat, cruciabat te, requiescere non sinebat: adhibet medicus fomenta verborum; tu agnosce medici manum, confitere, peccatum exeat in confessione, & exeat sanies. Idem io Psalm. 60.

Faute de confesser vôtre péché, vôtre conscience blessée avoit amassé de la pourriture & du pus, & fait un apostume qui vous causoit de la douleur, & ne vous donnoit point de repos. Le Medecin de vôtre ame y applique le remede de sa parole salutaire: reconnoissez la main de ce Medecin charitable; confessez-vous, & par cette Confession, faites sortir le pus avec le péché.

Si non confessus lateas, inconfessus damnaberis. Idem in Psalm.

Si vous pensez vous cacher en ne confessant pas vos péchez, vous serez condamné pour ne vous en être pas accusé.

Cur confiteri erubescis peccata tua? Peccator sum sicut & tu; homo sum: humani nihil à me alienum puto: confitere homo homini; homo peccator, homini peccatori. Idem. ibidem.

Pourquoy, ô homme, crains-tu, & rougis-tu, lors que tu t'adresses à moy pour te confesser? Je suis homme comme toy, & peut-être plus grand pécheur que toy.

O homo, quid times confiteri? Illud quod per conscientiam scio, minùs scio, quàm illud quod nescio. Idem. serm. ad fratr. in Eremo.

N'ayez point de honte de confesser vos péchez; car je sçay moins ce que vous me dites par vôtre Confession, que ce que je ne sçay point du tout.

Quid est infelicius, quid perversius quàm de ipso vulnere, quod latere non potest, non erubescere, & de ligaturâ ipsius erubescere? Idem de Pœnit. medic. c. 3.

Quoy de plus malheureux, & de plus coupable, que de se glorifier de sa playe; & d'avoir honte de la ligature qui la guérit?

Sic facit, Deus, *ut pulchritudinem vinculi utilitas quædam consequatur.* Idem. ibidem.

Dieu fait comme un habile maître, qui fait si bien une ligature, que la même écharpe qui soûtient le bras, est en même-temps un ornement & un remede pour le malade.

In judicio confundentur perniciosè, qui modò nolunt confundi salubriter. Idem in Psalm. 85.

Ceux-là seront malheureusement confondus au jour du jugement, qui ne veulent pas souffrir maintenant une salutaire confusion.

Non te pudeat coram uno dicere, quod non te puduit forsitan coram multis, & cum multis facere. Idem.

Ne vous faites pas un sujet de honte de confesser en particulier & à un seul, ce que vous n'avez point rougi de faire en public, & en

Ad hoc Deus exigit confessionem, ut liberet humilem; ad hoc damnat non confitentem, ut puniat superbum. Idem. in Psalm. 66.

Melius est coram uno aliquantulum ruboris ferre, quam in die judicii, coram tot millibus hominum, gravi repulsâ denotatum tabescere. Idem. l. 2. de visit. infirm. c. 5.

Millies peccasti, millies pœnitere; assiduè infunde medicamenta. Chrysost. in Psal. 50.

Ascende tribunal mentis tuæ, esto ibi judex torqueat te timor, erumpat Confessio. August. Homil. 2. ex 50.

Oportet ut oderis in te opus tuum, alioquin non salvabit in te opus suum. Idem tract. in Joannem.

Damnaberis tacitus, qui posses liberari confessus. Idem.

Reum constitue te ante te. Idem.

Quomodo potest medicus sanare, quod agrotus ostendere erubescit. Idem.

Præveniamus eum in confessione antequam veniat; nos confitendo damnemus quod fecimus, ut ille quod coronet inveniat, & non quod damnet. Idem in Psal. 94.

Sanaberis si ostendas te medico: non quia ille non videt, si tu ei abscondas; sed ipsa confessio initium sanitatis est. Idem. Homil. 12. ex 50.

Confitere modo quod tu fecisti in Deum, & confiteberis quod tibi fecerit Deus. Quid fecisti? peccata; quid facit tibi Deus confitenti iniquitatem tuam? dimittit peccata? Idem. in Psalm. 29.

Qui confiteri vult peccata, ut inveniat gratiam, quærat Sacerdotem scientem ligare & solvere; ne, cum negligens circa se extiterit, negligatur ab eo, qui eum misericorditer monet. Idem de vera Pœnit.

Nemo sibi dicat, occultè ago apud Deum. Ergo sine causa dictum est, quæ solveritis in terra erunt soluta in Cælo? Ergo sine causa sunt claves datæ Ecclesiæ Dei? Frustramus Evangelium, frustramus verba Christi. Idem Homil. 49. ex 50.

présence de plusieurs qui ont peut-être été vos complices.

Dieu oblige le pécheur à confesser ses crimes, afin de sauver l'humble; & il condamne celui qui ne l'a pas fait, pour punir le superbe.

Il vaut mieux souffrir un peu de confusion devant un seul homme, que d'être rejetté comme criminel, au jour du jugement, & de sécher de honte devant tant de millions d'hommes.

Vous avez péché mille fois, ayez mille fois recours au Sacrement de Pénitence; vous ne sçauriez en épuiser la vertu médecinale.

Montez dans le tribunal de vôtre conscience, & soyez vôtre juge vous-même; que la crainte vous mette à la torture, pour tirer de vôtre bouche une sincere Confession.

Il faut haïr vos péchez, que vous aimiez auparavant comme vôtre ouvrage; autrement il ne sauvera pas son ouvrage, qui est vous-même.

Vous serez condamné pour vous être tû, pouvant être délivré en confessant vos crimes.

Soyez vous-même le criminel & vôtre juge.

Le Medecin peut-il guérir une playe, que le malade a honte de découvrir?

Prévenons ce Juge par une salutaire Confession, avant qu'il vienne pour nous juger; condamnons ce que nous avons fait, en le confessant humblement; afin que quand il viendra, il ne trouve rien en nous qu'il doive condamner; mais plûtôt recompenser.

Vous serez guéri si vous découvrez vôtre mal à ce divin Medecin: non qu'il ignore ce que vous voulez lui cacher: mais c'est que vôtre Confession est le commencement de vôtre guérison.

Confessez ce que vous avez fait contre Dieu, & vous confesserez en même temps ce que Dieu a fait pour vous. Qu'avez-vous fait? bien des péchez: & que fait Dieu quand vous confessez ces péchez? il vous les remet, & les pardonne libéralement.

Celui qui veut confesser ses péchez, pour recouvrer la grace qu'il a perduë, qu'il cherche un Prêtre, qui sçache lier & délier; de crainte que s'il est negligent en ce qui le touche de si près, il ne soit aussi pareillement négligé, & rebuté de celui, qui l'avertit par un pur effet de sa miséricorde.

Que personne ne se flatte, en disant je traite secretement avec Dieu, pour obtenir le pardon de mes péchez. Quoy? c'est donc envain qu'il est dit, tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le Ciel? Ce sera en vain que l'Eglise a reçû le pouvoir des clefs? rendrons-nous inutile l'Evangile, & les paroles de JESUS-CHRIST.

Qui peccata sua occultat, & erubescit salubriter confiteri; Deum, quem judicem habebit, habebit & ultorem. Idem. Serm. 66. de tempore.

Tu factus es peccati tui defensor: quomodo erit Deus Liberator? ut ergo sit ille Liberator, esto tu accusator. Idem in Psalm. 68.

Præveniamus eum, ne ipse nos præveniat: post confessionem non afferet ultionem, si & tu post confessionem non repetas iniquitatem: præveni antequam præveniaris. Idem. In Psal. 34.

Multi assiduè se dicunt peccatores, & tamen delectat eos peccare: professio est, non emendatio; accusatur anima, non sanatur; pronunciatur offensa, sed non tollitur. Idem serm. de Nativ. Domini.

Nemo mihi dicat: ago pœnitentiam in corde. Ut tibi cœlum aperiatur, aperi os tuum Sacerdoti: hæc sola est porta paradisi. Idem.

Ex misericordia præcipit Dominus ut nemo pœniteat in occulto; in hoc enim quod per seipsum dicit Sacerdoti, & erubescentiam vincit timore Dei offensi, fit venia criminis. Idem. lib. de vera & falsa Pœnit.

Quid est peccatorum confessio, nisi quædam vulnerum ruptio? Greg. Homil. 4. in Evangel.

Vulnera clausa plus cruciant. Idem. lib. 7. Moral. c. 17.

Adam & Eva requisiti fuerant, ut peccatum quod transgrediendo commiserant, confitendo delerent. Idem, lib. 2. Moral.

Virus peccati salubriter aperitur in Confessione, quod pestiferè latebat in mente. Idem. Homil. 40.

Hæc sunt veræ humilitatis testimonia: & iniquitatem suam cognoscere, & cognitam voce Confessionis aperire. Idem. l. 22. Moral.

Plerumque gravioris certaminis est, commissa peccata prodere, quàm non admissa vitare. Idem. Ibidem.

Qui promereri vult quod expetit, debet malum confiteri quod fecit; valde enim facile est ut peccatorem se quisque fateatur, cùm nihil pro peccato suo patiatur. Idem. lib. 8. Moral.

Qui corde non convertitur, quid prodest

Celui qui cache ses péchez, & qui a honte de les confesser, pour en recevoir le pardon, il aura Dieu pour vengeur, ne l'ayant pas voulu avoir pour juge.

Vous avez voulu vous disculper, des péchez dont vous étiez coupable: comment Dieu sera-il vôtre Liberateur? afin donc que Dieu vous absolve, soyez vous-même vôtre accusateur.

Prévenons le Seigneur, de crainte qu'il ne nous prévienne: aprés la confession de vos péchez, il ne se vengera point si vous ne retournez point à vos iniquitez: Prévenez le avant qu'il vous prévienne.

Plusieurs se disent sans cesse grands pécheurs, & se plaisent neanmoins dans leurs péchez: c'est avoüer ce que l'on est, & non pas s'en corriger: l'ame s'accuse, mais elle n'est pas guérie pour cela; on declare son crime, mais on ne l'efface pas.

Que personne ne dise: je fais pénitence dans le secret de mon cœur. Afin qu'on vous ouvre le ciel; ouvrez vous-même la bouche pour déclarer vos péchez à un Prêtre. Voilà la seule porte par laquelle vous puissiez entrer au ciel.

C'est par un effet de sa miséricorde, que le Seigneur ordonne, que personne ne se contente de la pénitence secrette du cœur; car le pardon de ses crimes lui est accordé, sur l'aveu qu'il en fait lui-même au Prêtre; & lors qu'il surmonte la honte qu'il a de faire cet aveu, par la crainte d'un Dieu offensé.

Qu'est-ce que la confession que l'on fait de ses péchez, sinon une ouverture qu'on fait aux playes de la conscience, pour en faire sortir le pus?

Les playes cachées & intérieures sont celles qui causent le plus de douleur.

Adam & Eve furent sollicitez d'effacer par une sincere Confession, le péché qu'ils avoient commis, en violant les ordres de Dieu.

On fait sortir par la Confession, comme par une ouverture salutaire, le pus & le venin du péché, qui eût infailliblement causé la mort, s'il fût demeuré dans le cœur.

Voilà les marques évidentes d'une véritable humilité: reconnoître son péché, & le découvrir en Confession.

Il en coûte souvent de plus grands combats, pour découvrir & déclarer ses péchez, que pour les éviter avant de les commettre.

Celui qui veut mériter le pardon de ses péchez, qu'il souhaite, doit avoüer en Confession le mal qu'il a fait; car il n'est pas malaisé de se déclarer pécheur, quand on n'encourt aucune peine pour avoir péché.

Que sert-il à l'homme de se confesser, si son

ei si peccata sua confiteatur? Idem. in Pastorali.

Mirentur in Sto Job castitatis continentiam, mirentur integritatem justitia, mirentur viscera pietatis: ego in eo non minùs admiror Confessionem humillimam peccatorum, quàm tot sublimia gesta virtutum. Idem. lib. 22. Moral.

Peccatum tale debet esse in confessione, quale fuit in operatione. Idem. l. 5. in 1. Reg. cap. 14.

Qui se accusat, etiamsi peccator sit, justus esse incipit; cessat enim vindicta divina, si confessio præcurrat humana. Ambrof. in Psal. beati Immaculati in via.

Compendium omnium pœnarum, confessio. Idem.

Si vis justificari, fatere delictum tuum; solvit enim criminum nexus verecunda confessio peccatorum. Idem. l. de Pœnit. c. 6.

Si te ipse accusaveris, accusatorem nullum timebis; si te detuleris ipse, etsi mortuus fueris, reviviscet. Idem. l. 2. de Pœnit. c. 2.

Qui jaces in tenebris conscientiæ, & delictorum tuorum sordibus, exi foras, delictum proprium prode, ut justificeris; ore enim confessio fit ad salutem. Idem. Ibidem.

Remedium nostrum, sæpe triumphus diaboli. Idem.

Erubescere debemus & emendare peccatum, non defendere; quoniam pudore culpa minuitur, defensione cumulatur. Ambrof. l. de Cain & Abel.

Nihil homini utilius, nihil salubrius, quàm ut statim post peccatum, confessionem peccati non differat. Hieronym. in Regul.

Oportet Sacerdotem, cùm peccatorum audierit varietates, scire quid ligandum, quid solvendum sit. Idem. in cap. 16. Matth.

Quid horres fateri, quod libenter ac properè commisisti? Idem. Epist. 4.

Sententiam servi corriget Dominus; & pax ista periculosa dantibus, accipientibus nihil omninò profutura. Cyprian. tract. de Lapsis.

Exomologesim faciunt conscientiæ, animi sui pondus exponunt. Idem. Ibidem.

Si erubescat ægrotus vulnus medico confiteri; quod ignorat medicina, non curat. Hyeron.

Tantùm relevat confessio delictorum, quantùm dissimulatio aggravat. Tertull. l. de Pœnit. c. 19.

cœur n'est tourné vers Dieu, & entiérement détaché du péché.

On peut admirer avec raison dans le saint homme Job, sa chasteté, sa justice, & toutes ses autres vertus; pour moy, je ne trouve rien de plus grand & de plus admirable en lui, que la Confession humble de ses péchez.

On doit déclarer dans la Confession, le péché tel qu'il a été commis.

Celui qui étoit pécheur commence à devenir juste, lorsqu'il s'accuse de ses péchez: car la vengeance divine cesse, lorsque la confession de l'homme la prévient.

La Confession contient en abrégé toutes les autres peines.

Si vous voulez être justifié devant Dieu, confessez vôtre péché; un humble aveu de vos crimes les efface entierement.

Si vous vous accusez vous-mêmes, vous ne craindrez point d'être accusé; & quand même le péché vous auroit donné la mort, la confession de vôtre péché vous rendra la vie.

Vous qui languissez dans les ténebres de vôtre conscience, & dans l'ordure de vos péchez, déclarez vôtre péché, afin de vous justifier; car la confession que vous faites de bouche, est pour cela.

Souvent nous faisons de nôtre remede le triomphe du diable.

Nous devons rougir & nous confesser de nos péchez, & non pas les excuser & les deffendre: parce que la honte qu'on témoigne d'avoir fait-li, diminüe la faute; au lieu que l'excuse l'aggrave, & y met le comble.

Il n'y a point de plus utile ni de plus salutaire remede au péché, que de ne point différer de le confesser, après l'avoir commis.

Il est nécessaire qu'un Prêtre, après avoir entendu les différens péchez de ceux qui s'accusent, sçache ce qu'il faut lier & délier.

Pourquoy avez-vous tant de peine à confesser, ce que vous avez si tôt & si facilement commis?

Le Seigneur corrigera la sentence d'absolution que son Ministre aura prononcée: & un pardon accordé de cette maniére est dangereux pour celui qui l'accorde, & ne profite de rien à celui qui le reçoit.

Les pécheurs font la confession de leurs péchez, & exposent au Prêtre le poids qui charge leur conscience.

Comment guérir un malade, qui cache son mal? la medecine ne guerit pas, ce qu'elle ne connoit point.

La confession que le pécheur fait de ses péchez, le soulage autant que le déguisement, ou la réticence le charge.

Pœnitentia est humiliſfaciendi & proſternendi hominis diſciplina. Idem. Ibidem.

Cum ſua erubeſcentia pereunt. Idem. Ibid.

An melius eſt damnatum latere, quàm palam abſolvi. Idem. Ibidem. c. 10.

Quid conſortes caſuum tuorum fugis? Idem. Ibidem. c. 9.

Ut nobis conderentur exempla confitendorum, potiùs delictorum, quàm negandorum, & jam tunc initiaretur Evangelica Doctrina, Idem. lib. 2. contra Marcionem. Loquitur de Adam & de Caïn.

Exomologis eſt, quâ delictum Domino noſtrum confitemur; non quidem ut ignaro, ſed quatenus ſatisfactio confeſſione diſponitur. Idem. lib. de Pœnit.

Pleroſque hoc opus, ut publicationem ſui, aut ſuffugere, aut de die in diem differre præſumo, pudoris magis memores, quàm ſalutis. Idem, Ibidem.

Exomologeſis eſt, Presbyteris advolvi, ut temporali afflictione, æterna ſupplicia expungat: cum igitur provolvit hominem, magis relevat; cum accuſat, excuſat; cum condemnat, abſolvit. Idem. Ibidem.

In forenſibus judiciis, poſt confeſſionem vita & mors: apud dominicum autem tribunal, poſt confeſſionem criminum datur corona. Chryſoſt. ſerm. de Pœnitentia.

Sacerdotibus, non corporis lepram, verùm animæ ſordes, non dico, purgatas probare, ſed purgare prorſus conceſſum eſt. Idem lib. 3. de Sacerdotio.

Cum noſſet Sathanas quia peccatum verecundiam habet, Pœnitentia fiduciam, ordinem reprobus commutavit, & invertit; Pœnitentia dedit verecundiam, fiduciam peccato. Idem. Procem. in Iſaiam.

Illis non Judex, ſed Advocatus eſt Chriſtus, qui ſe propriâ confeſſione damnarunt. Caſſiodorus in Pſalm.

Confeſſio ſanat, confeſſio juſtificat, confeſſio peccatis veniam donat: omnis ſpes in confeſſione conſiſtit; in confeſſione locus miſericordiæ eſt; nulla tam gravis culpa, quæ per confeſſionem non habeat veniam. Iſidorus, l. 1. c. 10.

Novum judicii genus, in quo reus ſi excu-

La Penitence eſt l'art d'abaiſſer & d'humilier l'homme devant Dieu.

Ils ſe perdent par leur mauvaiſe honte, en ne confeſſant pas leurs péchez.

Vaut-il mieux être damné en ſecret, que d'être abſous avec un peu de honte?

Pourquoy craignez-vous de déclarer les chûtes que vous avez faites, à ceux qui ſont ſujets à en faire auſſi bien que vous?

Afin qu'Adam & Caïn nous ſerviſſent d'exemples, de confeſſer plûtôt nos péchez, que de les cacher & les deſavoüer, & que dès ce temps-là, on commençât à établir la doctrine de l'Evangile.

On appelle *exomologeſe*, la Confeſſion par laquelle nous declarons nôtre péché au Seigneur; non qu'il l'ignore; mais parce que par cette confeſſion, on ſe met en état de le ſatisfaire.

Je préſume que pluſieurs qui ont plus de ſoin de ménager leur honte que leur ſalut, tâchent d'éviter ou de différer de jour en jour la confeſſion de leurs péchez, qu'ils regardent comme une diffamation qu'on fait de ſoi-même.

Se confeſſer, c'eſt ſe jetter aux pieds d'un Prêtre, afin que par une peine temporelle, on évite l'obligation de ſubir un ſupplice éternel. Lors donc que cette confeſſion abbaiſſe de la ſorte un homme, elle le releve; lors qu'elle l'accuſe, elle l'excuſe; & lors qu'elle le condamne, elle l'abſout.

Au lieu que dans la juſtice humaine, dès qu'un coupable eſt convaincu, il eſt condamné; ici la confeſſion du crime eſt ſuivie de l'abſolution du Pécheur.

On a donné le pouvoir aux Prêtres de la nouvelle Loy; non de juger ſi la lepre du corps eſt véritable, & de la nétoyer, s'ils la jugent telle; mais de purger & de nétoyer les ſoüillures de l'ame, qui ſont les péchez.

L'ennemi de nôtre ſalut ſçachant que la confuſion eſt attachée au péché, & que la pénitence au contraire inſpire une ſainte hardieſſe, il renverſe cet ordre, il met de la honte dans la pénitence, & de la hardieſſe dans le péché.

Jesus-Christ eſt, non pas le Juge, mais l'Avocat & le Défenſeur de ceux qui ſe condamnent eux-mêmes, par leur propre confeſſion.

C'eſt la confeſſion qui guérit les maladies de l'ame; c'eſt elle qui nous juſtifie, qui obtient le pardon de nos péchez, qui fait toute l'eſperance de nôtre réconciliation avec Dieu. C'eſt ce qui donne lieu à la miſericorde de Dieu; car il n'y a point de péché ſi énorme, qui ne ſoit remis par la Confeſſion.

Voilà un jugement bien nouveau, dans lequel,

satur, condemnatur: si accusat se, absolvitur. Zeno Veron. serm. ad Neophytos.

Non remanet in judicio condemnandum, quod fuerit confessione purgatum. S. Leo Papa in serm.

Proximum ad innocentiam tenet locum, verecunda peccati confessio. Valerius in serm.

Ex eo unusquisque justus incipit, ex quo sui accusator extiterit. Isidor.

Quibus malum facere pudor non est, & pudor est confiteri. Chrysolog. serm. 34.

Eorumdem criminum accusatores, & excusatores. Salvian. l. 3. de Gubern.

Ex retentione & oppressione peccati, nascitur cordis obstinatio. Petrus Blesensis.

Gehennam recordamini, quam vobis exomologesis extinguit. Pacianus in Paræneſi ad Pœnit.

Qui claves regni cœlorum habentes, ante diem judicii judicant. Hieronym. Epist. ad Heliodorum. (Loquitur de Sacerdotibus.)

Omne quod remordet conscientiam confitere humiliter, purè, fideliter. Bernard. serm. 16. in Cantic.

Si forte pudor est tibi, uni homini & peccatori peccatum tuum exponere, quid facturus es in die judicii, ubi omnibus exposita tua conscientia patebit? Idem in sententiis.

Confessio peccatoris, est vita; Justi, gloria: & necessaria est peccatori, & Justum nihilominus decet. Idem. Epist. 14.

O perversitas! non pudet inquinari, & ablui pudet! Idem. Epist. 183.

Omnis spes veniæ & concordiæ est, in confessione vera: simulata namque confessio non est confessio, sed duplex confusio. Idem. in medit. c. 37.

Cur te pudet peccatum tuum docere, quem non puduit facere? cur erubescis Deo confiteri, cujus oculis non potes abscondi? Idem in sentent.

Sit vera compunctionis indicium, opportunitati: fuga, subtractio occasionis. Idem. serm. 1. de Resurrect.

Peccator debet seipsum diligenter excutere & conscientiæ suæ sinus omnes & latebras explorare. Concil. Trid. seſſ. & Can. 5.

si le criminel s'excuse, il est condamné; & s'il s'accuse, il est aussi-tôt absous.

Ce qui a été une fois absous & purgé par la Confession, ne sera point condamné & puni au jugement de Dieu.

Après une vie innocente & exempte de tout péché, ce qui tient le second rang, est l'humble confession de ses péchez.

Chacun commence à être justifié, dèslors qu'il s'accuse lui même de ses péchez.

On n'a point honte de faire le mal, & l'on a honte de le confesser.

Des personnes qui s'accusent, & qui s'excusent des mêmes péchez qu'ils ont commis.

Du silence des confessions, nait l'obstination du cœur.

Pensez aux supplices de l'enfer, dont la Confession de vos péchez, qui les ont méritez, vous délivre.

Ayant reçû les clefs du Ciel, ils sont établis Juges avant le jour du dernier jugement.

Confessez vous humblement, exactement, fidellement, de tout ce que vôtre conscience vous reproche, & dont vous vous sentez coupable.

Si vous avez honte maintenant de confesser vos péchez à un seul homme pécheur comme vous, que sera-ce donc au jour du jugement, où vôtre conscience criminelle sera exposée à la vûë de tout l'univers?

La Confession des péchez donne la vie au pécheur, fait la gloire du juste; si elle est absolument necessaire à l'un, elle est utile & bienseeante à l'autre.

O aveuglement de l'homme! il n'a pas honte de se soüiller, & il a honte d'être nettoyé.

Toute l'esperance que nous avons d'obtenir miséricorde de Dieu, & le pardon de nos péchez, est fondée sur la sincere confession que nous en faisons; car pour celle qui est feinte, c'est plûtôt une double confusion qu'on aura à soûtenir devant Dieu.

Pourquoy avez-vous honte de déclarer un péché, que vous n'avez pas eu honte de commettre? pourquoi rougir de déclarer à Dieu, ce qu'il vous est impossible de lui cacher.

Donnez pour marque que vous êtes véritablement touché de douleur de vos péchez, le retranchement des moyens, & la fuite des occasions d'y retomber.

Un pécheur doit s'examiner avec soin, & foüiller dans tous les replis de sa conscience, pour voir en quoy il a offensé Dieu.

PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.

LA Confession sacramentelle est une accusation que l'on fait de ses péchez, afin d'en obtenir le pardon, par la vertu des clefs qui ont été données à l'Eglise. On l'appelle une accusation, parce que dans la Confession, on ne doit pas dire ses péchez, par maniére d'ostentation, & comme si l'on vouloit en tirer de la gloire; ni par maniére d'un recit comme si on racontoit une histoire: mais en s'accusant avec humilité, & avec douleur, de les avoir commis. Les saints Peres ont suivi cette définition, quoiqu'ils l'ayent exprimée en d'autres termes. Ainsi, saint Augustin définit la Confession: Une accusation que l'on fait d'un péché caché, dans l'espérance d'en obtenir pardon: & saint Grégoire: Une détestation de ses péchez. Ce qui étant renfermé dans la prémiere définition, y doit être rapporté. Définition de la Confession, & sa nature.

Il est évident, puisque le Fils de Dieu a donné aux Prêtres la puissance de retenir & de remettre les péchez, qu'il les en a en même temps rendu les juges. Car comme le Concile de Trente a remarqué, l'on ne peut porter un jugement véritable de quoy que ce soit, si l'on n'en a une connoissance parfaite; & l'on ne peut garder les regles de la justice, dans les peines qu'on doit imposer aux criminels, si l'on ne connoît parfaitement la qualité de leurs crimes; & par conséquent, il faut que les Prêtres connoissent par la Confession des Penitens, tous leurs péchez en particulier, afin qu'ils en puissent juger, & leur imposer des peines proportionnées. Les personnes à qui se doit faire la Confession.

Ce n'est pas assez de croire que JESUS-CHRIST a institué la Confession; il faut encore être persuadé qu'il en a commandé l'usage comme absolument nécessaire; tout Pécheur, qui a commis un péché mortel, ne pouvant recouvrer la vie de son ame que par ce moyen. C'est ce que ce même Sauveur nous a marqué clairement, lorsqu'il a exprimé par les clefs du royaume du Ciel, la puissance d'administrer ce Sacrement. Car de même qu'on ne peut entrer dans un lieu fermé de toutes parts, que par le moyen de celui qui en a les clefs, on ne peut aussi être admis dans le Ciel, si le Prêtre, à qui le Sauveur en a confié les clefs, n'en ouvre les portes: & si cela se pouvoit faire autrement, on ne voit pas que l'usage des clefs fût d'aucune nécessité dans l'Eglise; puisque ce seroit inutilement que le Prêtre, à qui la puissance des clefs a été donnée, interdiroit l'entrée du Ciel à quelqu'un, s'il pouvoit y entrer par une autre voye. C'est ce qu'enseigne saint Augustin, en l'Homel. 401. & saint Ambroise l. 2. de la Pénitence. ch. 2. De la nécessité du Sacrement de Pénitence.

La Confession sacramentelle délivre de la mort du péché, soit parceque dans le sens plus propre où nous la prenons ici, elle fait partie du sacrement de Pénitence, qui délivre de cette mort; soit parceque c'est même plus particuliérement, suivant saint Thomas, dans cette confession que le pénitent fait de ses péchez à un Prêtre, que ce sacrement non seulement s'opere, mais trouve son achevement: *Pœnitentia in quantum est sacramentum præcipuè in confessione perficitur*: La confession délivre de la mort du péché. *Supplem. d. Thoma. qu. 10. a. 1.*

sçavoir, entant que par cet aveu,le pécheur se soumet aux Ministres de l'Eglise, qui peuvent l'absoudre, & lui administrer le Sacrement de vie, en lui imposant une satisfaction convenable, suivant la taxe qu'ils jugent eux-mêmes à propos d'en faire. De plus le Sacrement de Pénitence confere la grace d'où resulte la remission de la coulpe. Il faut faut donc que la confession qui a part au prémier effet, coopere de même au second ; & que dans l'usage actuel qu'on fait d'elle en ce Sacrement, elle remette effectivement la coulpe, supposé que celle-ci n'ait pas été déja levée par la douleur seule ; ce qui arrive lorsque la contrition précédente n'est qu'imparfaite ; c'est-à-dire lorsquelle n'est qu'une simple Attrition. Que si la coulpe a été remise par le moyen d'une Contrition parfaite, alors la Confession actuelle augmente la grace, pourvû qu'il n'y ait point d'obstacle de la part de celui qui se confesse. Et la même confession ne laisse pas d'être censée, avoir contribué encore par avance, virtuellement, comme on dit, à cette rémission plus prompte de la coulpe, obtenuë par l'effort d'une douleur pleine : parce qu'en ce cas la Contrition n'a de force, qu'autant qu'elle tient comme enveloppée dans son sein, la Confession même, par le désir qu'il faut qu'un pénitent vraiment touché, ait de manifester son crime à un Prêtre.

Ibid. concl. 2.

Elle change la peine éternelle en temporelle. *Ibid. art. 2. concl. 2.*

Pour les mêmes raisons, la confession a la force & la vertu de nous deliver de la peine éternelle dûë au péché mortel, & de la changer en une peine temporelle; tellement diminuée & affoiblie, par l'efficace merveilleuse de ce Sacrement qu'elle est renduë comme proportionnée,aux forces & à la vertu de la personne convertie. Car quoi que cette dette, si on en reserve l'extinction jusqu'à l'autre vie, n'expose à rien moins qu'à tous les feux du Purgatoire, la vertu des clefs fait qu'on peut l'acquitter plus doucement en cette vie : ce qui se fait aussi, par les jeûnes, par les priéres, par les aumônes, par les mortifications, & par toutes les bonnes œuvres.

La Confession leve même une partie de la peine temporelle dûë au péché.

Si la confession est considérée comme simplement de la part du pénitent,qui se confesse,&fait en cela un acte de vertu;elle delivre même dèslà,d'une partie de la peine temporelle dûë aux péchez,laquelle le Sacrement laissoit le pécheur obligé, en lui remetant son iniquité quant à la coulpe & à la peine éternelle : elle le fait dis-je, parce qu'à raison de la honte, elle passe pour une peine; & comme toute peine volontairement acceptée, peut être une diminution de cette dette qui restoit, ayant la force de satisfaire, de-là vient que plus on se confesse souvent d'un même péché, remis par des Confessions précedentes, plus aussi la peine, qui étoit dûë à ce péché, se trouve diminuée.

La Confession facilite le salut. *Le catechisme du Concile de Trente, traité du Sacrement de Penit. §. 7.*

C'est pour nous rendre le salut plus facile, que le Fils de Dieu a établi la Confession, & le Sacrement de Pénitence. Car quoique l'on avoüe que la Contrition efface les péchez, néanmoins comme tout le monde convient qu'il faut pour cela, qu'elle soit si forte, si vive, & si ardente, que la douleur qu'elle produit dans l'ame, soit proportionnée à la grandeur des crimes ; & que cependant il y a peu de personnes, dont la douleur puisse arriver jusqu'à cette perfection ; il y en auroit parconséquent tres-peu qui pûssent obtenir par cette voye, le pardon de leurs crimes, Il a donc été nécessaire, que Dieu, qui est infiniment bon & miséricordieux, pourvût au salut de tous les hommes, par un moyen plus facile : & c'est ce qu'il a fait d'une maniére admirable, en

donnant à l'Eglise les Clefs du Royaume du Ciel. Car c'est une vérité de Foy, que celui qui a de la douleur de ses péchez, & qui fait résolution de ne les plus commettre à l'avenir, en obtient la rémission par la vertu des clefs, après qu'il s'en est confessé au Prêtre; quoique sa douleur ne fût pas telle, qu'elle fût suffisante par elle-même pour en obtenir le pardon. C'est la doctrine constante des saints Peres qui enseignent tous, que c'est par les Clefs de l'Eglise, que le Ciel nous est ouvert; & c'est dequoy on ne peut plus douter après que le Concile de Florence a défini, que la rémission des péchez est l'effet du Sacrement de Pénitence.

Ce qu'il y a dans la Confession d'institution Divine, & d'institution Ecclesiastique.

Que la Confession sacramentelle soit nécessaire pour obtenir la remission de ses pechez, & que c'étoit JESUS-CHRIST qui l'a instituée, ce sont deux véritez, qui ont été définies par le Concile de Trente; & qui ont toûjours été enseignées par l'Eglise Catholique, comme il se voit par quantité de passages des Saints Peres, où ils déclarent distinctement, que la Loi de la Confession sacramentelle, que quelques-uns d'eux appellent, sélon l'explication grecque, ***Exomologese***, ou ***Exagese***, doit être regardée comme une Loi Evangelique, que JESUS-CHRIST a établie; à laquelle l'Eglise de son authorité a joint encore des cérémonies solemnelles, qui, bien qu'elles n'y soient pas essentielles, contribuent néanmoins beaucoup, à en faire connoître l'excellence & la dignité; & disposent les Pénitens, par la piété qu'elles leur inspirent, à obtenir de Dieu plus promptemens le pardon de leurs péchez. Ces cérémonies sont de se présenter aux pieds du Prêtre, la tête nüe, les mains jointes, comme un suppliant, & en d'autres semblables postures, qui ne sont pas essentielles à la Confession.

Quelle Confession il y avoit dans la Loy de Nature, & dans la Loy Ecrite.

Dans la Loy de Nature, la Confession se faisoit seulement à Dieu. C'est pour cela, suivant la remarque de Tertullien, que Dieu interrogea nos Prémiers Peres aprés leur péché: *interrogavit Deus quasi incertus, ut daret eis locum confitendi, & hoc nomine relevandi.* Dans la Loy écrite, la Confession ne se faisoit pas seulement à Dieu, mais encore aux Prêtres; puisque, comme nous lisons dans le Lévitique, les pécheurs devoient offrir par les mains des Prêtres, des sacrifices differens, selon la difference, & la grieveté des péchez. Or les Prêtres n'eussent pas pû les connoître, si les pécheurs ne les eussent déclarez.

De la Confession de ceux qui alloient pour recevoir le Baptême de S. Jean-Baptiste.

Nous apprenons de saint Matthieu, que les Pécheurs, qui touchez par la prédication de saint Jean, s'adressoient à lui pour le Baptême, avant que de le recevoir, lui faisoient la Confession de leurs péchez: ***Baptizabantur ab eo in Jordane, confitentes peccata sua.*** Il est certain néanmoins, qu'encore que le Baptême de saint Jean fût donné, ainsi que porte l'Evangile, pour la rémission de leurs péchez, *In remissionem peccatorum*; il ne conferoit pas néanmoins la grace, ni ne causoit pas la remission des péchez; parce qu'il n'étoit pas un Sacrement, mais seulement une disposition aux Sacremens que JESUS-CHRIST devoit bien-tôt instituer. On peut dire le même de la confession que les peuples faisoient à ce grand Saint: ce n'étoit point une confession sacramentelle; cette espece de confession n'étant pas encore instituée: de sorte que saint Jean-Baptiste, non plus que tous les Prêtres de l'ancienne Loy, n'avoient pouvoir que de prier Dieu pour les pécheurs, & de les exhorter à obtenir le pardon de leurs offenses par leur contrition.

Du temps auquel on est obligé de se confesser.

Le Concile de Trente prononce Anatheme contre tous ceux qui diront, que tous les Fidelles ne sont pas obligez de se confesser une fois l'an : *Si quis dixerit ad confessionem non teneri omnes Christi Fideles semel in anno, Anathema sit.* Or quoique ce Commandement de l'Eglise n'oblige en rigueur à se confesser qu'une fois l'an; néanmoins, si l'on veut assûrer son salut, l'on ne doit pas manquer de se confesser, ou toutes les fois que l'on se trouve en danger de mort, ou toutes les fois que l'on est obligé de faire quelque action qui est incompatible avec le péché, comme lors qu'on veut administrer, ou recevoir quelque Sacrement ; mais sur tout il n'y faut pas manquer, quand on a commis quelque faute considérable, de peur de laisser trop le tems au démon & au péché de se retrancher & de s'établir, aux passions, de prendre goût à pareilles defections ; de peur de s'attirer de la part de Dieu quelque grande punition, & entre autres cet abandon, ou ces autres peines spirituelles, qui suivent l'atache au péché; cette chaîne si dangereuse, qui se lie lorsqu'on y croupit, & qu'on persévere malgré les remords. Tandis que la faute nous paroît encore extraordinaire : je dis par rapport à nôtre état intérieur, & en matiére de perfection autant que par rapport aux devoirs les plus nécessaires ; ces remords sont assez sensibles : mais negligez les; différez de vous convertir, & d'accourir ensuite au commun remede ; qu'il y a lieu de craindre que bien-tost le calus ne se forme !

On doit déclarer en Confession les circonstances qui aggravent le péché.

Il ne suffit pas de confesser les péchez mortels, il faut encore marquer les circonstances qui accompagnent chaque péché, & qui en augmentent ou diminuent la malice. Car il y a des circonstances si considérables, qu'elles sont seules capables de faire qu'une action soit péché mortel. Ainsi un homme qui en a tué un autre, doit marquer si c'étoit un Ecclesiastique, ou un séculier ; de même, lors qu'on s'accuse d'un vol, il en faut marquer la qualité. Car celui qui par exemple, vole un écu, est incomparablement, moins coupable que celui, qui en vole cent ou deux cens ; & celui-là encore plus criminel, qui vole quelque chose consacrée à Dieu. Il faut dire la même chose du temps & du lieu, quand ces circonstances augmentent le péché, de telle sorte qu'à en juger moralement, & suivant le sentimenr le plus commun des hommes, il devient effectivement équivalent à deux ou à plusieurs autres ; soit que ces circonstances multiplient l'espece, soit qu'elles ne fassent même que comme multiplier considérablement le nombre. Il faut cependant remarquer qu'à l'égard des circonstances aggravantes qui changent l'espece du péché, telle par exemple, qu'est la qualité de la matiére dérobée, quand ce qu'on dérobe est chose sacrée ; circonstance qui fait que cette action n'est plus simplement un péché de larcin mais un sacrilege ; l'obligation ne souffre aucune dispute ; tout pénitent doit là dessus entiérement se déclarer ; le Concile l'a décidé : au lieu qu'à l'égard des autres circonstances qui laissent l'action dans la même espece, telles que celles d'un vol plus ou moins considérable par sa matiere seule, il y a quelque difficulté. Si cependant on considere, que ce même Concile n'exige pas moins qu'on déclare le nombre que l'espece des péchez griefs; & qu'un larcin de cent écus en vaut lui seul plusieurs autres, comme il est visible, qu'on pourroit faire chacun à part, & qui tous pourroient encore être griefs dans l'étenduë de cette même somme ; on n'aura pas de peine

à voir, pourquoi, tout bien consideré, il n'y a pas depénitent sincere, qui, en ces cas-là, puisse effectivement bien se rassurer, à moins que de dire à peu près les choses comme il les a faites ; & cela non seulement quand la différence est si grande, mais toutes les fois qu'elle l'est moralement assez, pour frapper encore.

Il faut sans doute, que la Confession soit entiére, & parfaite ; c'est-à-dire, qu'il faut découvrir au Prêtre tous ses péchez mortels, pour honteux & cachez qu'ils soient : car pour les veniels, qui ne font pas perdre la grace de Dieu, & que l'on commet plus souvent ; quoique ce soit une bonne chose, & même tres-utile de les confesser, comme la pratique des personnes de piété le fait assez voir ; néanmains on peut sans péché, ne s'en point confesser ; & on les peut expier par plusieurs autres moyens. Mais de là cependant naissent deux questions qu'il n'est pas inutile de toucher encore. La prémiére : si on est toûjours obligé de déclarer expressément tous les péchez mortels qu'on a eu le malheur de commettre : & à cela il est aisé de répondre, qu'hors de certains cas de nécessité & souvent de vraye impossibilité même, qu'on sçait assez en général & qu'on peut mieux voir dans les livres ; la Confession doit être Entiére. La seconde : si dans les occasions ou la maladie par exemple, le danger pressant, le defaut réel de mémoire empéchent de pouvoir donner à la Confession cette espece d'*integrité* que l'on nomme materielle, & permettent au pénitent de se reduire à la formelle, toûjours tout au moins nécessaire, qui consiste à dire ce que l'on peut de ses péchez, avec une intention sincere de les accuser tous si on le pouvoit : si dans ces occasions, dis-je, on peut obtenir vraiment le pardon de tous les péchez griefs que l'on ne dit pas ; puisqu'il y en a que souvent on ne pense pas même à détester, mais qu'on ignore absolument. La réponse à cette question, est qu'il faut nécessairement que la douleur & le propos tombent au moins en général sur tous ces péchez ; & qu'ainsi l'on ne sçauroit écouter avec trop de soin les Theologiens, lorsqu'ils nous avertissent de donner à nôtre douleur, toûjours autant que nous pouvons, les motifs les plus surnaturels & par-là les plus étendus & les plus universels. Ce qui se doit appliquer à proportion aux péchez véniels eux-mêmes, si on veut à cet égard, tirer de la Confession tout le fruit qu'on en peut attendre.

Il faut que la Confession soit entiére.

Tout le monde sçait assez que la Confession, du côté du pénitent, demande nécessairement trois choses, sans lesquelles elle est nulle, & souvent même un sacrilege ; sçavoir, 1°. Une douleur surnaturelle, & une détestation de tous ses péchez, avec nn ferme propos de ne les plus commettre ; 2°. Une déclaration entiére & sincere de tous les péchez mortels ; & enfin, la satisfaction qui n'y entre que comme partie intégrante. Le reste regarde le Confesseur.

Des parties qui composent ce Sacrement.

La Contrition est une douleur & une détestation des péchez commis, jointe à la volonté de n'en plus commettre à l'avenir. C'est ainsi que le Concile de Trente la définit, *sess.* 14. & il ajoûte un peu après, en parlant du mouvement de la contrition : C'est ainsi qu'elle prépare à recevoir la rémission des péchez, si elle est jointe à la confiance en la miséricorde de Dieu. Delà il faut conclure, que la contrition ne consiste pas seulement à ne pécher plus, ou à

De la douleur ou Contrition des péchez commis.

former le dessein d'embrasser une vie nouvelle, ou même à l'embrasser effectivement; mais particuliérement à detester sa vie passée, & à embrasser les moyens de l'expier. Or quand le Concile définit, que la contrition est une douleur, il faut voir de quel fond il veut plus directement que cette douleur parte. Il ne demande pas nécessairement qu'elle soit extérieure & sensible : ce seroit l'aller chercher dans les sens & dans les facultez intérieures qui en dépendent Ce n'est pas delà du moins originairement & comme en prémier ressort qu'il la demande. C'est une action de la volonté, & il est certain que cette douleur doit être telle, que l'on ne s'en puisse imaginer une plus grande. Nulle autre faculté n'en sçauroit fournir une, de la force de celles que la volonté peut produire; nulle n'est capable d'un si grand effort ni ne peut porter ses actes si loin. La contrition parfaite est un acte de charité qui est formé par la crainte filiale. Il est évident qu'elle ne doit par consequent point avoir d'autre mesure que la charité même; & que comme Dieu doit être souverainement aimé, l'on doit aussi autant qu'on peut detester souverainement le péché. Or quelle autre puissance dans l'homme peut faire cela que la volonté? Les autres facultez doivent bien agir; mais c'est par son mouvement & dans sa dépendance.

De l'Attrition, quel en doit être le motif.

Comme l'on sçait assez la différence qui est entre l'Attrition, qui s'appelle une contrition imparfaite, d'avec celle qui est parfaite, & qui s'appelle simplement Contrition; il faut seulement remarquer, que toute douleur du péché n'est pas suffisante, même avec le Sacrement, si elle n'est conçûë par un motif surnaturel; tel que l'est ordinairement, de voir que le péché nous prive du bonheur éternel, & qu'il nous assujetit aux peines de l'enfer; ou enfin la difformité du péché même, comme contraire à la Loy de Dieu. Cette douleur au reste doit exclure toute affection au péché, & renfermer une résolution ferme & sincere de ne le plus commettre. De-là vient, que de concevoir de la douleur de ses péchez, parce qu'ils nous privent des biens temporels, ou qu'ils nous attirent des disgraces de fortune, des maladies, ou de semblables châtimens; ce n'est pas une véritable attrition, ni qui dispose dans le Sacrement, à recevoir la grace de la justification; ce que le Concile de Trente attribuë pourtant à l'attrition véritable.

Quel crime c'est que de céler un péché en Confession.

Pour ce qui regarde l'accusation & la déclaration des péchez, qui est la seconde partie du Sacrement de Pénitence, & qui lui donne le nom de Confession; outre ce que nous en avons dit, il faut être bien persuadé, que céler un péché mortel, est non-seulement un obstacle à l'absolution, mais de plus un nouveau péché, & un sacrilege; parce qu'on viole la Sainteté de ce Sacrement, & qu'on rend sa signification fausse. Sur quoy, il faut supposer deux choses : La premiére que Dieu ne remet jamais un péché sans l'autre, parce que la grace n'en peut souffrir aucun : La seconde, qu'il ne remet jamais un péché, s'il n'est confessé, supposé que l'on puisse s'en souvenir. Or, que fait-on, quand on retient un péché dans la Confession? on empêche l'absolution de ce péché, & de tous les autres par conséquent; car s'il en demeure un seul, ils y restent tous : & l'on y en ajoûte un plus grief que tous les autres.

De la Satisfaction.

La Satisfaction fait une partie du Sacrement de Pénitence, quoique seulement intégrante, comme on l'appelle. Elle doit être imposée par l'ordre du

Prêtre, pour l'expiation des péchez du pénitent, qui la doit accepter, dans la résolution ferme & constante de se corriger. La raison est, que quoique Dieu remette toûjours dans le Sacrement de Pénitence, & par l'absolution du Prêtre, la coulpe du péché, & la peine de la mort éternelle qui lui est dûë; toutefois il est assuré qu'il ne remet pas toûjours les restes du péché, ni les peines temporelles qui lui sont dûës; comme le déclare le Concile de Trente, & comme il est évident par plusieurs exemples de l'Ecriture sainte: outre qu'il y va de la justice & de la bonté de Dieu, de ne pas permettre que nos péchez nous soient entiérement remis, sans en faire aucune satisfaction, de crainte qu'on ne prenne sujet de-là, de croire qu'ils sont moindres qu'ils ne sont en effet, & qu'on ne retombe dans de plus grands, quand l'occasion s'en présentera. Or, on est obligé d'accepter la pénitence imposée par le Confesseur, si on a les forces de l'accomplir: car si l'on imposoit à quelqu'un des jeûnes trop rigoureux, qui ruinassent sa santé, ou des aumônes excessives, qui l'incommodassent notablement, il doit réprésenter modestement, & demander une pénitence plus sortable à sa condition.

En quel sens la satisfaction est une partie intégrante du Sacrement de Pénitence.

Quand on dit que la satisfaction n'est qu'une partie intégrante du Sacrement de Pénitence, il faut bien remarquer qu'on ne parle que de la satisfaction réelle & effective, ou pour parler plus clairement de l'exercice actuel des œuvres satisfactoires. Car à l'égard de la volonté de satisfaire à Dieu pour les péchez commis contre sa divine Majesté, & d'embrasser toutes les peines propres à cette fin; il est indubitable que cette volonté est aussi essentielle à la Pénitence, que la douleur d'avoir offensé Dieu; cette volonté étant enfermée dans la douleur d'avoir péché. En effet, est-il concevable, qu'une ame soit pénétrée d'une vive douleur d'avoir offensé Dieu, & que cette douleur n'excite pas en elle, le dessein de lui satisfaire pour les péchez commis contre lui? Non; c'est une marque évidente qu'on n'est point touché, d'un vrai repentir des péchez commis contre Dieu, lorsqu'on ne sent point un ardent désir de lui satisfaire: & c'est une preuve qu'on ne hait point son péché, si l'on n'est point dans le dessein d'exercer une sévere vengeance contre tout ce qui en a été l'occasion, ou la cause. La plus ordinaire est le corps, qui en doit aussi porter la peine.

C'est une difficulté qui vient souvent dans la pratique, & que les Casuistes ne manquent pas de proposer, que celle-ci; sçavoir, si pour donner l'absolution à un pécheur d'habitude, il suffit qu'il témoigne avoir envie de s'amender, & de se servir des remedes qu'on voudra lui ordonner. A cette question les Theologiens répondent, que si l'habitude est inveterée, & que le prétendu pénitent ne se soit jamais mis en peine, de chercher les remedes contre cette habitude, ou si ces moyens lui ayant été prescrits, il a negligé de s'en servir, & n'a pas laissé d'approcher, en cet état, des Sacremens, sans autre effet que d'augmenter ses desordres; il n'y a nul doute que le Confesseur ne lui peut donner l'absolution. Le pécheur dit, qu'il a de la douleur, & une ferme résolution de changer de vie, il promet d'employer tous les remedes qu'on lui voudra prescrire: mais il a toûjours tenu le même langage, lorsqu'il s'est presenté au Tribunal de la Penitence, autrement on ne lui auroit pas donné l'absolution; & néanmoins tous ces discours & ces belles promesses

n'ont été suivies d'aucun effet : comment donc un Confesseur peut-il encore aujourd'hui compter sur la parole d'un homme, qu'il voit n'en avoir jamais gardé aucune en pareille occasion ? qu'y a-t'il dans la promesse qu'il fait aujourd'hui, qui mérite plus de créance que n'en méritoient les précédentes?

Différence de la douleur & de la détestation du péché.

On confond communément, quand on parle de la contrition, & de la pénitence, les mots de Douleur & de Detestation du péché. Il est vrai, qu'elles ne sont jamais séparées dans la pénitence. Il y a néanmoins de la différence entre ces deux sentimens de l'ame : car la Détestation de son péché, signifie proprement la haine & l'horreur qu'on en conçoit, après en avoir connu l'énormité ; & la Douleur, est une tristesse, & une amertume de cœur, qui, ensuite de cette haine, naît dans l'ame qui se trouve coupable du péché. De sorte que la douleur du péché commis, n'est qu'un effet, & une suite de la haine qu'on lui porte;& que par consequent la pénitence qui consiste particulierement dans la contrition, consiste plûtôt dans la douleur que dans la détestation de l'injure faite au Seigneur; puisque la contrition consiste elle-même à parler précisément, dans cette douleur. Il est vrai cependant de dire après S. Augustin, qu'il n'y a que la haine du péché, qui fasse la vraye pénitence: *Pœnitentiam certam non facit, nisi odium peccati*; parce qu'il n'y a que la haine du péché, qui produise ce regret & cette douleur de l'avoir commis.

Il faut absolument, détester tous ses péchez mortels, tant ceux dont on se souvient, que ceux dont on ne se souvient pas

Il faut pour reçevoir l'absolution de ses péchez mortels, les detester tous & sans reserve, soit qu'on les déteste distinctement, & chacun en particulier, s'ils sont presens à la memoire, soit qu'on les déteste seulement en general, s'ils n'y sont pas presens. La raison en est évidente : regretter & détester le péché, comme on le doit, par une vraye pénitence, c'est le détester, entant qu'il est une offense de Dieu, & une injure qui lui est faite, & comme le souverain mal, qui nous prive de sa grace & de son amitié. Or cette considération trouve son fondement dans tous les péchez mortels : Donc vous les devez également detester ; & si vous pensiez en detester quelqu'un, & n'en pas detester un autre, cette distinction seroit une preuve évidente que vous ne detesteriez pas en vûë de Dieu, ni en sa considération, celui même que vous penseriez détester ; & par conséquent vôtre douleur prétenduë ne seroit point un sentiment de pénitence. Il faut donc que la douleur soit universelle, & qu'elle tombe sur tous les péchez qu'on a commis.

Du pouvoir qu'ont les Prêtres de remettre les péchez dans le Sacrement de Pénitence.

Lib. 17. de Pænit. c. 2.

Les Saints Peres fondez sur le témoignage des Stes Lettres, ont crû sans hésiter, que le Fils de Dieu a donné aux Prêtres le pouvoir d'absoudre de tout péché. Saint Ambroise écrivant contre les Novatiens : Ces gens-là, dit-il, prétendent honorer le Fils de Dieu, en disant qu'il n'y a que lui qui puisse remettre les péchez ? n'est-ce pas là ce que prêchent les Hérétiques de nôtre temps ? Mais bien loin de l'honorer ils le font passer pour menteur, qui est le plus grand outrage qu'on lui puisse faire. Personne, continuë ce Pere, ne le deshonore davantage, que celui qui veut renverser l'ordre qu'il a établi, & ruïner le pouvoir qu'il a donné à ses Ministres : car puisqu'il a dit dans l'Evangile : *Recevez le saint Esprit ; les péchez seront remis à ceux à qui vous les remettrez* ; qui des deux lui rend plus d'honneur ; celui qui déféré à sa parole, ou celui qui s'y oppose, & qui veut détruire ce qu'il a si sagement établi ? Les Novatiens disent qu'ils pardonnent les fautes légéres ; mais le Sauveur, poursuit saint Ambroise, n'use d'aucune restriction ; il promet de faire grace à tout le monde ;

il donne à ses Prêtres le pouvoir d'absoudre de tout, sans rien excepter. Que peut-on dire de plus décisif?

Saint Jerôme parlant des Prêtres, *Epist. 1. ad Heliod.* dit, que comme ils sont les Successeurs des Apôtres, ils ont les clefs du Royaume des Cieux, & jugent en quelque maniére, avant que le jour du jugement soit venu. Saint Augustin, sur le Pseaume cent & uniéme, fait cette ingenieuse réfléxion: Que serviroit au Lazare de sortir de son tombeau, si l'on ne disoit aux Apôtres: *Déliez le, & le laissez aller?* Quand on vous dit, qu'un homme se repent de ses péchez, il est déja ressuscité; & quand on ajoûte, qu'en se confessant il découvre sa conscience, il est déja sorti du tombeau comme le Lazare; mais il n'est pas encore délié. Quand est il délié, & qui sont ceux qui le delient? *Tout ce que vous délierez sur la terre*, dit le Sauveur, *sera délié dans le Ciel.* C'est donc avec raison que l'Eglise peut absoudre des péchez.

Témoignage de saint Jérôme, & de saint Augustin sur ce sujet. *Conc. 2. in Psal. 101.*

Saint Chrystôme au sujet de ces paroles de nôtre Seigneur, *Les péchez seront remis à quiconque vous les remettrez*: Où sont, dit-il, ceux qui prétendent qu'il n'appartient point aux hommes de remettre les péchez? Pierre les remet; il reçoit avec une grande joye les Pénitens, & exerce cette puissance que Dieu a donnée à tous les Prêtres. Le même, en un autre endroit, exprime son sentiment en ces termes les plus clairs qu'on pût souhaiter. Les Prêtres seuls parmi les Juifs, pouvoient guérir la lépre du corps; ou pour parler plus exactement, ils pouvoient déclarer qu'elle étoit guerie. Nos Prêtres sont bien plus puissans: car ils peuvent, je ne dis pas; déclarer guérie; mais guérir effectivement, la lépre, non pas du corps, mais de l'ame. C'est pourquoy, ceux qui les méprisent, sont à mon avis, plus criminels que ne fut Dathan avec ses complices. C'est ainsi que parle ce Pere, qui semble avoir eu dessein de condamner par avance les Hérétiques de ces derniers siécles, qui disent que les Prêtres ne remettent point les péchez, mais qu'ils déclarent seulement que les péchez sont remis.

Sentiment de saint Chrysostôme sur ce même sujet. *Serm. 48. Lib. 3. de Sacerd. c. 4.*

Il y a deux choses dans le Sacrement de Confession, qui semblent difficiles à croire. L'une est, que les hommes ayent le pouvoir de remettre les péchez; l'autre, qu'il faille nécessairement les leur confesser, & que sans cette condition, l'on ne puisse en être absous. Cela supposé, on peut raisonner de cette sorte contre les Sectaires de nôtre temps. Les Docteurs & les Prélats les plus célébres de l'antiquité, & les plus proches du temps des Apôtres, avec tous les peuples qu'ils avoient sous leur conduite, ont crû ces deux points: Donc, il faut que les Apôtres en ayent instruit les Fidelles de la primitive Eglise, qui les ont crûs comme des articles de foy. Car, si après la mort des Apôtres, des gens sans nom & sans caractere, eussent essayé d'en établir la créance, il se fût trouvé sans doute parmi tant de milliers de Chrétiens, répandus dans toute la terre, beaucoup de personnes qui auroient desapprouvé & combattu une doctrine si nouvelle, si inouïe, & qui contenoit des choses si difficiles à croire, & mal-aisées à pratiquer: une nouveauté comme celle-là, ne se seroit pas introduite dans l'Eglise, sans faire du bruit, & sans que plusieurs réclamassent, & fissent tous leurs efforts pour l'étouffer dans sa naissance.

Conclusion qu'il faut tirer de l'authorité de ces saints Peres, & des autres qu'il seroit trop long de rapporter.

L'Eglise nous enseigne, que nous avons deux voyes pour contenter la justice de Dieu; l'une, ordinaire, & l'autre, extraordinaire; l'une, facile,

La satisfaction pour la peine qui est

dûë à nos péchez, après la rémission de la coulpe, se peut faire en deux maniéres.

& l'autre, difficile ; l'une, de rigueur, l'autre de privilege. La prémiére, se fait lorsque nous payons la peine qui reste ordinairement après la rémission de la coulpe, par une pénitence rigoureuse, par les macerations du corps, par la ferveur des oraisons, & par la libéralité des aumônes. La seconde voye est lors que nous contentons la justice de Dieu, par les satisfactions abondantes de JESUS-CHRIST, de la B. Vierge, & des Saints, qui nous sont appliquées, par l'authorité du Chef de l'Eglise, dans les Jubilés, & dans les Indulgences Plénieres qu'il nous accorde.

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs récens sur ce sujet.

De l'utilité de la Confession.

TOutes les personnes de piété sont persuadées, que tout ce que nous voyons, que Dieu a conservé jusques icy dans l'Eglise, de sainteté, de piété, & de religion, doit être particulierement attribué à la Confession: c'est pour quoy, il ne faut pas s'étonner, si l'ennemi commun des hommes, ayant dessein de détruire entiérement la Religion, d'introduire le libertinage, la corruption des mœurs, & toutes sortes de désordres parmi les Chrétiens, a fait tous ses efforts, au siécle passé, pour anéantir cette partie de la pénitence, qui sert comme de défense & de bouclier à la vertu chrétienne. En effet, cette sainte pratique n'est pas seulement utile à maintenir la piété : elle l'est encore pour entretenir la société humaine : puisqu'il est constant, que si l'on abolissoit de la discipline Ecclesiastique, la Confession sacramentelle, non-seulement le monde seroit rempli d'une infinité de crimes cachez ; mais même les hommes étant corrompus par l'habitude du péché, n'auroient plus de honte de le commettre publiquement, & de s'engager tous les jours dans de plus grands desordres. La honte qu'un homme a de se confesser, est comme un frein qui arrête le désir & la liberté qu'il a de pécher, & qui réprime la malice de son cœur. *Pris du Catechisme du Concile de Trente. Traité du Sacrement de Penitence §. 7. de la Confession.*

La Confession doit être fréquente.

La Confession doit être fréquente ; car rien n'est plus utile à un homme qui se sent coupable de quelque péché mortel, que de s'en confesser le plus promptement qu'il lui est possible, afin de prévenir les maux dont il est menacé. Et certes, quand même on pourroit se promettre une plus longue vie, ne seroit ce pas une chose bien honteuse, qu'ayant tant de soin de la netteté de nos corps, & de la propreté de nos habits, nous en eussions beaucoup moins pour empêcher que nôtre ame ne ternit sa gloire & sa beauté, par les tâches honteuses du péché ? *Là même.*

Nos péchez doivent être découverts ou dans le Tribunal de la Confess.

Il y a deux Tribunaux où nos péchez doivent paroître ; le tribunal de la Pénitence, & celui du Jugement général ; si nous les découvrons dans le prémier, ils ne paroîtrent point dans le second. L'une ou l'autre de ces deux hontes est inévitable ; choisissez, & de peur de vous tromper dans le choix, faites comparaison de l'une & de l'autre. La honte que vous souffrez dans la Confession est

eſt légére ; vous découvrez vôtre péché à un Confeſſeur diſcret, compatiſſant, charitable, qui adoucît vôtre peine tant qu'il peut, qui vous donne l'abſolution, & qui vous ouvre le Ciel : mais au Jugement, ah ! quelle confuſion ? vôtre péché ne ſera pas révélé à un homme ſeul, mais à tout le monde ; non à un homme compatiſſant & charitable, mais à vos ennemis ; non à un homme qui vous conſole, mais à des hommes qui vous condamneront avec Dieu, & qui vous accableront de reproches ; à cet ami que vous avez trahi, à ce mari qui vous avez trompé, à cet innocent que vous avez calomnié, & dont vous avez déchiré la réputation. Si vous avez honte de découvrir maintenant ce péché ſecret, que ſera-ce à ce jugement, où il ſera impoſſible de vous cacher, & où ce ſera une peine intolerable de vous montrer ? Où irez-vous alors ? que deviendra cette langue qui n'aura point voulu parler, & ce viſage qui aura ſi bien diſſimulé ? Ne ſera-ce point alors que vous direz aux montagnes, de tomber ſur vous, & que vous ſouhaiterez, mais en vain, que l'enfer s'ouvre pour vous cacher ? Vous pouvez maintenant, en confeſſant vôtre crime, prévenir cette confuſion, & la faire retomber ſur le demon qui en eſt l'auteur. *L'Auteur des Diſcours Chrétiens. Diſcours ſur les Defauts qui rendent les Confeſſions inutiles.*

ſion, ou dans celui du jugement.

Vous ſçavez qu'étant en péché mortel, vous êtes l'ennemi de Dieu, & l'objet de ſa haine & de ſa colere ; comment pouvez-vous en ſoûtenir le poids, & demeurer un ſeul moment dans cet état ? comment n'en apprehendez-vous point les ſuites, qui ne ſont rien moins qu'un malheur éternel ? Et cependant vous demeurez dans cet état, non pas des momens, ni des jours, mais des années entieres ! Sçachant qu'il y a un moyen d'appaiſer ce ſouverain Maître, & que ce moyen eſt également ſûr & facile ; ſçavoir la Confeſſion : qu'il ne faut qu'avoüer vos crimes, pour en obtenir le pardon ; que vous déclarer coupable, pour vous juſtifier : ſçachant que Dieu même vous offre ce moyen, qu'il vous invite à vous en ſervir ; vous délibérez ſi vous vous ſervirez de ce moyen, & vous différez des années entieres, à vous en ſervir, à vous reconcilier avec un auſſi redoutable ennemi, & à vous mettre à couvert des effets d'une colere toute puiſſante ! fut-il jamais une conduite plus incomprehenſible ? C'eſt pourtant celle de tous ceux qui ayant des péchez mortels ſur la conſcience, different d'approcher du Sacrement de Pénitence ? *Pere Nepveu. Réflexions Chrétiennes. Tom. 2.*

A quoy s'exposent ceux qui different à ſe confeſſer.

La Confeſſion n'eſt point une invention humaine, mais elle eſt d'Inſtitution Divine. En effet, ſi c'eſt un joug ſi pénible, & ſi ce n'eſt pas Jesus-Christ qui l'a impoſé ; pouvons-nous comprendre que les hommes, dans la ſuite des temps ayent laiſſé établir une loy auſſi rigoureuſe que celle-là, par d'autres hommes comme eux, ſans le remarquer, ſans ſe récrier contre une pareille innovation, & ſans ſe plaindre ? Quoy ! les Conciles n'en auroient point parlé, les hiſtoires n'en auroient fait aucune mention, on auroit paſſé ſous ſilence un point ſi important ? Il eſt donc vray, puiſque nous ne voyons aucun temps, où l'uſage de la Confeſſion ait commencé depuis Jesus-Christ dans le Chriſtianiſme, que c'eſt Jesus-Christ même qui l'a inſtitué, & de qui nous l'avons reçû : *Quorum remiſeritis peccata remittuntur eis, & quorum retinueritis retenta ſunt.* *Jean. 20.* *Avent du Pere Girouſt. Sermon ſur la Confeſſion.*

La Confeſſion n'eſt point une invention des hommes ; elle eſt établie par Jesus-Christ

La douceur de la conduite de Dieu dans ce sacrement.

Si dans la justice humaine, il ne s'agissoit pour avoir la remission de ses crimes, que de les déclarer, il ne faudroit plus de prisons, ni de tourmens; il n'y a pas un criminel qui n'achetât sa grace à si peu de frais. Quand un Prince, dit saint Chrysostome, a été offensé, que de longueurs, que de négociations, que de soumissions pour l'appaiser! Il faut laisser refroidir peu à peu sa colere; il n'est pas encore temps de lui parler; il faut le ménager. On gagne des gens, qui approchent de sa personne, on cherche de l'appui auprès des Ministres; on paye bien cher le témoignage d'un favori, que l'on veut mettre dans ses interêts. Cependant les années se passent à attendre, & quelques fois à attendre sans fruit. Mais dans la justice divine, à l'égard de Dieu, de ce grand & souverain Maître; disons mieux, de ce bon, & favorable Maître, il n'y a point tant de mesures à prendre: confiez-vous en lui; vous pouvez avoir recours à lui quand vous le voudrez; point d'autre Mediateur que le prémier Ministre qui se présente à vous; point d'autre dépense que la douleur de vôtre ame, & quelques larmes de vos yeux. Sans même que les yeux pleurent, il suffit que le cœur soit touché, & qu'il s'explique par la bouche. *Le même.*

La peine de la Confession est adoucie par la paix & le calme de la conscience qui la suit.

Le Sacrement de Pénitence est un remede, qui ne peut opérer si sûrement, ni si promptement, qu'il ne travaille un peu le malade; mais s'il en coûte, & s'il y a quelque effort à faire, on en est bien payé par l'onction que Dieu répand dans une ame, & par le repos qu'il lui fait goûter. Ce qui nous en doit d'abord convaincre, c'est nôtre propre sentiment: quel calme, quelle suavité intérieure ne ressent-on pas quelque fois, après une Confession? Le pécheur éprouve bien, que c'étoit de fausses idées qui l'en éloignoient, & une crainte vaine qui l'arrêtoit. Quelle sainte liberté! il semble qu'on est déchargé d'un fardeau pesant que l'on portoit. M'en voilà quitte enfin; j'ay parlé, j'ay jetté le venin que j'avois sur le cœur. La Grace, qui accompagne le sacrement, agit d'une maniére si insinuante, qu'on perd tout le souvenir des difficultez, que l'on a eu à surmonter, & si l'on a un reproche à se faire, c'est de ne s'être pas mis plûtôt en état de connoître le Seigneur, & de profiter d'un remede, dont il sçait si bien réparer l'amertume. *Le même.*

Facilité de la Confession.

Quel plus grand avantage puis-je souhaiter dans ce jugement, que d'être seul écouté, & crû dans ma propre cause? point d'autre témoin que moy. C'est par-là, mon Dieu! c'est par ces innocens artifices que vous nous mettez à couvert de la calomnie. C'est seulement sur mon témoignage que l'on décide; c'est à moy que l'on s'en rapporte sur le nombre, sur la qualité des faits, sur les vües & les intentions que je me suis proposées. Je m'adresse d'abord à mon Juge: ce n'est point par violence que l'on m'y conduit, c'est moy-même qui le cherche; tout se passe entre lui & moy, sans qu'il soit nécessaire que personne y soit appelé. Mais encore, quel est-il, ce juge? O homme! c'est un homme comme vous; un homme foible & fragile comme vous; pécheur comme vous; connoissant ses propres infirmitez, & engagé par là même de compatir aux vôtres; c'est un homme obligé par toutes les loix divines & humaines à un secret inviolable. Sa langue est tellement liée, que rien ne la peut délier; & j'avoüe que je reconnois en cela, un miracle perpétuel de la pénitence, &c. *Le même.*

De la honte

Helas! que sert de cacher pour un temps ce qu'on ne peut cacher pour

toûjours ? que sert d'éviter une honte passagére, si l'on ne peut éviter une honte éternelle ? Le Prophete Osée nous avertit que plus le pécheur cache ses iniquitez en cette vie, plus il souffre de confusion dans l'autre : *Colligata est iniquitas Ephraim, absconditum peccatum ejus ; dolores parturientis venient ei.* La honte est une suite nécessaire du péché : si vous la souffrez en cette vie, elle sera salutaire pour vous ; mais si vous attendez à la souffrir dans l'autre, ce sera une honte pernicieuse & insupportable : *In judicio confundentur perniciosè, qui modo nolunt confundi salubriter.* Nous avons une preuve de cette vérité dans la personne de David, qui reçût d'autant plus de honte de son crime, qu'il avoit plus pris de soin de le cacher : *Tu fecisti absconditè ; ego autem faciam verbum istud in conspectu omnis Israël, & in conspectu solis.* Triste figure de la confusion que recevra le pécheur, qui aura évité la sainte honte de la Pénitence ! Etrange insensibilité du cœur de l'homme à l'égard de son salut éternel ! Si un criminel étoit assûré d'éviter la honte de son supplice, en le confessant seulement à un de ses juges, le demon auroit beau le tenter. Il est sans doute que cet homme ne manqueroit pas d'avoüer ingenuëment son crime, & que la honte de cette Confession ne le toucheroit pas. *Essays de Sermons, tom. 4. Serm. pour le 3. Dimanche de Carême.*

qu'on a de découvrir ses péchez.
Osée. c. 13.
2. Reg. c. 12.

D la même honte.

J'avoüë que cette déclaration de nos péchez les plus énormes & les plus secrets à un Confesseur, ne se peut faire sans en recevoir de la confusion ; mais je dis qu'il la faut accepter avec courage, & bénir Dieu, de ce qu'ayant mériré la confusion éternelle des damnez, il se contente de nous faire rougir, deux ou trois momens, devant un homme. Dieu pouvoit-il demander aux criminels une satisfaction plus douce, pour les recevoir en grace, que l'aveu & la confession de leurs crimes ? C'est le seul juge qui agit de la sorte. La justice humaine n'attend que cet aveu pour prononcer des arrêts de mort ; les Juges de la terre pressent les criminels de leur dire s'ils sont coupables, non pour les absoudre, mais pour les punir ; les gibets, les roües, les chevalets, & plusieurs autres supplices doivent suivre immédiatement cette confession de leurs fautes : mais le Juge du Ciel, dont la justice en cette vie, est toute remplie de miséricorde, n'agit pas de la sorte. *Pere Texier, Dominicale, tom. 1. troisiéme Dimanche du Carême.*

De l'institution du Sacrement de Pénitence

Jamais sacrement n'a été institüé par Jesus-Christ, avec plus de solemnité & de clarté que celui de la Confession. Jesus-Christ après sa Résurrection, appelle ses Apôtres, & leur dit : comme mon Pere m'a envoyé, je vous envoye ; c'est-à-dire, je vous envoye pour la même fin que mon Pere m'a envoyé, qui est pour remettre les péchez : & parce que cet employ surpasse infiniment les forces de l'homme ; recevez mon saint Esprit. Ce sera par la vertu de cet Esprit, que les péchez que vous remettrez, seront remis ; & ceux que vous retiendrez, c'est-à-dire, que vous ne remettrez pas, ne seront pas remis. Voilà ce ministere de réconciliation donné aux Apôtres dont parle saint Paul ; voilà le pouvoir de juger, dont il fait mention dans sa prémiere Epître : *Nonne de iis quæ intus sunt, vos judicatis ?* Ce qui fait que saint Jerôme, considérant nos Prêtres, comme les successeurs des Apôtres, dit, qu'ils jugent en quelque façon, avant le jugement : *Qui claves regni calorum habentes, ante diem judicij judicant. Le même.*

1. Corinth. c. 5.
Epist. ad Heliod.

D'où vient

Nous ne voulons pas guérir, nos maladies nous plaisent, & nous aimons

le peu de fruit que l'on tire des Confessions.

les maux qui nous accablent: voilà en deux mots, la raison pourquoy le Sacrement agit si peu, & qu'il y a si peu de conversions véritables. Nous ne faisons la plus part du temps que de vains efforts d'une volonté languissante, qui ne produit rien qu'un essay & une fausse image de Pénitence. Ce n'est jamais qu'un Je voudrois; & quand nous nous disons à nous-mêmes que nous voulons, tout cela n'est qu'illusion; nôtre lacheté peut convaincre aisément tout ce que nous disons d'imposture. De-là vient qu'on ne fait qu'une Confession superficielle, qu'on craint de rentrer dans soi-même, pour y sonder les plus secrets mouvemens de nôtre cœur; que nous n'avons pas une ferme résolution de rompre les attachemens criminels, qui empêchent que nous ne soyons entiérement à Dieu; & enfin que nous nous contentons de mettre un léger appareil aux playes de nôtre conscience, &c. *Pris d'un sermon manuscrit.*

Le Sang du Fils de Dieu nous est appliqué dans le sacrement de Pénitence

Le Fils de Dieu offrant son sang pour en faire un remede à tous nos péchez, en fait un reservoir au sacrement de Pénitence, pour nous en appliquer tout le mérite. C'est là que nous recevons la vertu de ce sang précieux, & que par elle, nos péchez sont effacez. *Sanguis Christi emundat nos ab omni peccato.* Quand il se fit ainsi nôtre victime, il offrit son Sang pour les Infidelles, & pour les Hérétiques; mais parce qu'il ne leur est pas appliqué dans la Piscine de ce Sacrement, qui n'est que dans l'Eglise, ce grand remede leur est inutile, & il n'y a point pour eux de rémission des péchez. *Monsieur Maimbourg, serm. pour le 1. Vendredy de Carême.*

1. Joann. 1.

De la honte de confesser ses péchez.

Le Démon n'est jamais plus artificieux pour nous tromper, que lorsque nous voulons faire une bonne confession. Comme il connoît la force & la vertu du Sacrement de Pénitence, quand il est reçû avec les dispositions nécessaires, il fait tous ses efforts pour nous en priver, en nous inspirant une mauvaise honte, qui nous empêche d'avoüer en secret, des péchez qu'on n'a pas eu honte de commettre. Cela arrive sur tout à ceux qui sont engagez dans des péchez honteux; ils sont tout mystérieux, lorsqu'ils s'approchent du Tribunal de la Pénitence; ils couvrent leurs playes au lieu de les montrer; & par-là, ils se ferment la porte de la miséricorde, que le Saint Esprit a promis d'ouvrir au mérite d'une Confession humble & sincere. Il y a une bonne, & une mauvaise honte dans la Confession; l'une chrétienne, & l'autre diabolique; l'une fondée sur l'humilité, & l'autre sur l'orgueil. Il faut que le pécheur rougisse de son crime dans ce monde, pour n'en rougir pas dans l'autre, à la face du Ciel, & de la terre; & qu'en se considerant tout couvert de la lepre honteuse du péché, il ait honte de paroître devant Dieu dans un état si misérable. Mais cette honte salutaire, que le pécheur conçoit de ses désordres, bien loin de lui fermer la bouche, fait qu'il se hâte de les confesser devant Dieu, & de les aller révéler au Ministre du Sacrement, qui doit le laver de ses ordures. Ainsi cette honte que Dieu lui inspire, le fait parler; au lieu que la honte qui vient du Démon, le fait taire. *Essays de Sermons pour la Dominicale. Serm. pour le 14. Dim. après la Pent.*

Combien la Confession est consolante.

Il n'est rien de plus consolant dans la Religion Chrétienne que la Confession. C'est par-là, dit saint Ambroise, que nous imposons silence aux remords importuns de nôtre conscience, & que prévenant le jugement d'un Dieu sévere, en nous accusant nous-mêmes, nous fléchissons sa rigueur, & nous

l'obligeons à nous pardonner : *Dixi , confitebor adversùm me injustitiam meam Domino , & tu remisisti impietatem peccati mei.* Plus nous nous accusons rigoureusement, plus nôtre juge est prêt à nous excuser ; & dans ce nouveau genre de jugement, le criminel qui confesse son crime est absous , & celui qui le dissimule est puni. La sagesse de Dieu a voulu attacher le pardon de nos crimes, à cet aveu humiliant, & faire de la confession de nos fautes, comme l'entrée d'une vie Chrétienne & pénitente : *introite portas ejus in confessione.* La majesté de Dieu qui a été offensée par l'insolence de la créature rebelle à ses loix, ne pourroit trouver une réparation plus digne d'elle, que l'humiliation du pécheur prosterné, qui s'accuse comme coupable. C'est pour cela que Tertullien appelle la Confession , la science & le secret d'abbattre l'orgueil de l'homme , & de reparer l'outrage fait à Dieu. *Les mêmes Essays, dans l'Avent.*

Psalm. 31.

Psalm. 99.

Négligence de la plus-part des Chrétiens à connoître & examiner leurs péchez

· Combien y a-t-il de personnes qui vivent dans une négligence affectée de leur salut,& qui ne font jamais de réflexion sérieuse sur l'état de leur conscience;qui craignent d'en sonder les playes,& d'en percer tous les replis, pour n'y pas voir des désordres, qu'ils veulent se cacher à eux-mêmes pour éviter la peine d'y remédier? L'ignorance de ces Pécheurs , bien loin de les excuser,est un crime volontaire,qu'ils ajoûtent à tous les autres ; c'est une ignorance de leur volonté,& non de leur entendement;ils ne voyent pas ce qu'ils ne veulent pas voir;ils forment eux-mêmes le nüage qui leur cache la lumiére.L'ignorance de ces Pécheurs négligens vient de leur paresse : *Noluit intelligere ut bene ageret.* Ils ne veulent pas entendre cette voix secrette de leur conscience , qui les accuse , & qui les presse de s'en accuser eux-mêmes ; ils tâchent d'en peu sçavoir , afin d'en peu déclarer ; ils ne veulent pas examiner si ces contrats sont usuraires , de peur qu'on ne les oblige à restitution. *Là même.*

Psalm. 35.

La Confession doit être sincere.

Puisque Dieu vous pardonne sans déguisement , vous devez vous accuser sans artifice : vous êtes le seul accusateur, & le seul témoin qui puisse déclarer vos offenses ; & Dieu n'employe aucune autre gêne , pour tirer de vôtre bouche l'aveu de vos crimes, que les mouvemens de sa grace , & les remords de vôtre conscience , dit Tertullien. Ainsi plus vous serez un sévere accusateur de vous-même , plus trouverez-vous un juge indulgent. Cependant on ne sçauroit s'imaginer les détours imperceptibles, dont la plus-part des pécheurs se servent, pour déguiser leurs péchez même en les confessant ; ils se trompent les prémiers, pour mieux tromper leur juge , & c'est d'eux , dont le Prophete parle , lors qu'il dit que l'iniquité s'est mentie à elle-même: *Mentita est iniquitas sibi. Là même.*

Psalm. 26.

Dieu ne se contente pas de la confession de cœur il demande encore celle de bouche.

*Ama confessionem,si amas decorem,*dit saint Bernard:*bonum animæ ornamentum Confessio.*Si vous aimez la beauté de vôtre ame, aimez la Confession: c'est-elle qui la peut orner,& retracer tous les traits de beauté,qui y étoient effacez par le péché. Mais quoy;dira-t'on?Dieu a-t'il besoin d'une déclaration de bouche?ne lit-il pas dans nos cœurs ? n'y voit-il pas ce qui s'y passe?Hà!dit un Pere, il demande cet aveu: *Non ut agnoscat, sed ut ignoscat* : non pas pour mieux nous connoître ; car il voit jusqu'aux moindres replis de nos consciences ; mais afin de nous pouvoir pardonner.Il lui suffit que nous lui découvrions nos péchez,pour les couvrir lui-même;il lui suffit que nous nous accusions,pour nous excuser ; il lui suffit que

nous nous condamnions, pour nous absoudre. La Confession peut-elle avoir rien de plus avantageux? *Le P. Masson, Prêtre de l'Oratoire. 15. Sermon de l'Avent.*

Les avantages de la Confession. Le Sacrement de Pénitence, est un Sacré Tribunal, établi plûtôt pour faire miséricorde aux coupables que pour les punir. Que nous y sommes traitez, d'une maniére bien différente de ceux dont on use dans les Tribunaux séculiers? Ceux qui sont nos parties demandent nôtre condamnation: quand nous sommes convaincus des crimes qu'on nous impose, cette conviction est la cause qu'on nous condamne, & le juge prononce alors contre nous. Qui est nôtre partie dans le jugement dont nous parlons? c'est Dieu qui demande nôtre salut. Qui est nôtre juge? c'est Dieu, & un de ses Ministres, qui tient sa place & nous absout, qui prononce un arrêt qui nous délie & nous délivre: & l'aveu de nos manquemens contribue à nous obtenir grace. Quelle bonté pour nous, mon Dieu! & quels avantages ne retirons-nous pas de ce Sacrement, que vôtre bonté a établi pour remédier à nos maux! *Le même.*

La Confession est un enfantement à la grace, qui ne peut être sans douleur. Saint Chrysostome appelle nôtre renaissance à la grace: *Partus spiritualis, partus ex gratia:* Un Enfantement spirituel, qui a cela de commun avec l'enfantement corporel, qu'il ne se fait point sans douleur; car le seul rapport qu'il y a entre ces deux enfantemens, entre ces deux naissances, c'est que dans l'une & dans l'autre il y a à souffrir. On souffre pour faire naître un corps; il faut souffrir pour faire renaître une ame qui étoit morte par ses péchez: *Ibi dolores ut parturientis.* (*Psalm. 47.*) En effet, quelle peine n'a pas quelquefois une personne, quand il lui faut déclarer un commerce secret, un commerce honteux; quand il lui faut découvrir ce qu'il y a de plus caché au fond de son cœur, ses foiblesses, ses intrigues, ses complaisances, ses libertez criminelles; quand il luy faut sacrifier à l'oreille d'un homme sa réputation? *Ibi dolores ut parturientis.* On s'est caché souvent à soy-même, pour commettre des choses, qu'alors on révele: on n'a plus de honte, parce qu'on n'a plus d'amour que pour Dieu; & abandonnant toutes considérations humaines, on fait voir tout ce que l'on est, sur tout dans l'interieur, pendant qu'à l'extérieur on paroit tout autre. J'avouë qu'il y a de la peine; mais c'est une peine qu'il faut surmonter. *Le même.*

On doit se confesser dãs le dessein de se corriger, & de changer de conduite. Que cherche-t-on dans la confession? à changer de vie, à retourner sincérement à Dieu, à lui demander la grace de rompre pour toûjours les liens qui nous attachent à la créature, à détester les péchez que l'on a commis, & à prendre toutes les mesures nécessaires pour n'en commettre plus, qui méritent d'être détestez? point du tout; mais on y cherche à s'acquitter extérieurement des devoirs de Chrétien; à convaincre les autres, & à se persuader soy-même qu'on mene une conduite réguliere, par l'exactitude avec laquelle on s'approche des Sacremens: mais sur tout, l'on cherche à étouffer les remords de sa conscience, dont on ne veut point souffrir le reproche. Or voicy comme on parvient à se procurer cette tranquillité, qui est le but des désirs de tous les hommes. Nous sommes coupables de mille foiblesses sur lesquelles nous gémissons volontiers, & que nous détestons d'assez bonne foy; & cette douleur apparente suffit pour nous persuader de la validité de nôtre Confession. Mais il est un péché favori, l'enfant du cœur, la source de tous nos désordres, sur lequel on s'étourdit; dont tantôt on ne s'accuse que comme

d'un péché de passage, au lieu de le faire connoitre pour un péché d'habitude & invéteré; & voilà pourquoy on change de Confesseur, parce qu'on ne veut pas changer de péché: tantôt même on le supprime tout-à-fait; soit qu'aveuglé en sa faveur, on n'en voit point la difformité; soit qu'on ne puisse se résoudre à confesser toûjours un péché qu'on n'est point fâché d'avoir commis. Ainsi à force de se tromper, & de tromper un Confesseur, on fait tant, qu'on met ce péché au nombre des choses permises, ou du moins indifférentes; & qu'on arrête les remords, qui nous avoient inquiété longtemps. *L'Abbé de Monmorel, sur le 3. Dimanche de Carême.*

De la douleur qu'on doit avoir des péchez que l'on confesse.

La partie la plus essentielle du Sacrement de Confession, est d'avoir un repentir sincere de ses désordres, avec une ferme résolution de ne plus pécher à l'avenir; à être tellement changé, que le cœur soit tout différent de ce qu'il étoit auparavant: c'est-à-dire, qu'il faut aimer ce que l'on a haï, & haïr ce que l'on a aimé; avoir de la douleur de n'en avoir pas toûjours eu, & se réjoüir de cette douleur; préferer cette tristesse, qui selon Dieu, produit, pour le salut, une pénitence stable, à toutes les folles joyes du siécle; trouver amer, ce qui autrefois nous avoit paru doux; être enfin dans une telle disposition, que ce qui avoit fait auparavant les délices des sens, fasse le supplice de l'ame. *Le même. Homel. sur le 4. Dimanche de l'Avent.* 2. Corinth. c. 17.

Quelle doit être la declaration de ses péchez.

L'autre partie du Sacrement de Pénitence, consiste à confesser ses péchez, à découvrir dans les replis les plus secrets du cœur, ceux que nous voudrions cacher aux autres, & à nous-mêmes; à en expliquer la source & l'origine; les circonstances, & la malice; les suites & les conséquences; sans s'accuser, comme de péchez de passage & de fragilité, des crimes d'une habitude invétérée; à montrer enfin ses playes telles qu'elles sont, & à avoir une sainte confusion, qui nous humilie devant le Seigneur. Est-ce ainsi que l'on se confesse? Les uns s'accusent assez sincerement de certains péchez; mais ils cherchent toûjours à pallier, & à excuser celui que le cœur reclame; les autres ne font, pour ainsi dire, que réciter de temps en temps leurs crimes, comme une histoire qu'ils racontent: il semble que ce soit uniquement l'affaire de leur mémoire, qui doive s'en ressouvenir; & non pas de leur cœur, qui ait à les détester: assez fidelles à avouër leurs péchez, sans être contrits de les avoir faits. *Le même.*

Il ne faut pas differer long-temps à se confesser.

Pourquoy tant différer vôtre Confession? plus vous différerez, plus vous aurez envie de différer, & plus vous aurez de semble de raisons de le faire. Plus vous différerez, plus vous multiplierez vos péchez, & plus ensuite vous aurez de peine à vous en souvenir. Mais si vous les oubliez, croyez-vous pour cela que Dieu les oublie? Croyez-vous qu'un oubli que vous avez pû éviter, ou prévenir, & qui est l'effet d'une négligence volontaire, & d'un retardement criminel, vous excuse devant Dieu? Si cela étoit, il ne faudroit qu'être négligent pour rendre sa Confession plus aisée. Est-ce une bonne disposition pour se confesser, que de le faire rarement? Apprend-t'on à faire une action, en la pratiquant peu souvent? acquererez-vous de bonnes habitudes de pénitence, en n'en pratiquant les actes qu'une fois l'an? Est-ce bien se disposer à la guérison, que de différer toûjours le remède, & de ne l'appliquer que quand le mal est invéteré, & qu'il est presque incura-

ble ? Croyez-vous que les difficultez diminuent par ce retardement ; ou plûtôt ne voyez-vous pas qu'elles augmentent ? Les péchez s'enracineront, les habitudes se fortifieront, & la volonté s'affoiblira. *Le P. Nepveu, dans ses Réflexions Chrét. Tom. premier.*

De l'abus qu'on fait de la Confession.

Il n'y a rien si saint, ni si efficace qu'une confession accompagnée de toutes ses circonstances, qui nous faisant frapper avec beaucoup d'ardeur, & avec persévérance à la porte de la miséricorde de Dieu, ne manque jamais de nous l'ouvrir, ni de nous en procurer les effets. Mais on a aussi sujet de déplorer avec gémissement & avec larmes, l'aveuglement & la dureté des hommes, qui abusent d'un moyen si avantageux, & si capable de leur procurer toutes sortes de biens ; qui profanent une chose si sainte & si salutaire. Cependant, rien n'est plus commun ni plus ordinaire que cet abus, & l'expérience continuelle en fournit des preuves convainquantes : Car quoy qu'on ne vit jamais tant de Confesseurs, & que les Eglises soient pleines de gens, qui n'ont point de repos jusqu'à ce qu'ils ayent déchargé leur mémoire de leurs crimes ; les désordres ne furent jamais plus grands dans toute sorte de conditions ; & il semble que les personnes qui s'en accusent le plus souvent, n'en sont que plus hardis à les commettre tout de nouveau. S'ils font l'histoire de leurs péchez aux Prêtres qui veulent les écouter, c'est sans aucun sentiment de Dieu, sans aucun mouvement de componction, sans aucun désir de se corriger, & de faire pénitence ; & avec cette fausse persuasion que tout est fait quand ils se sont confessez, ils s'assûrent sur un si mauvais fondement, par la facilité qu'ils trouvent à obtenir la rémission de leurs péchez, par la condescendence de leurs Confesseurs ; & craignent d'autant moins de continuer leurs désordres, qu'ils ont moins de peine à faire cent confessions, qu'à se corriger une seule fois. *Pris d'un Traité de la fréquente Confession.*

De l'esprit avec lequel nous devons approcher de ce Sacrement.

Nous avons tout sujet d'espérer le pardon de nos crimes, quelque grands & énormes qu'ils soient, quand un véritable regret nous porte à les confesser ; quand nous approchons du tribunal de la pénitence avec crainte, & avec tremblement ; quand nous baissons la tête sous ce joug avec une profonde humilité ; quand nous y portons un cœur contrit & anéanti ; quand nous recevons avec docilité, les conseils qu'on nous y donne ; quand nous nous y soumettons sans réserve ; quand nous en embrassons les rigueurs avec courage. *Là même.*

Sentiment qu'il faut avoir de la Confession.

Quand vous vous présentez au Sacrement de la Pénitence, ne vous imaginez pas que le Prêtre soit tout seul : il y a un Confesseur, ou plûtôt un Juge invisible, qui est assis sur le même tribunal ; C'est JESUS-CHRIST qui entend vôtre confession, pour vous absoudre lui-même. Il étend sa main sanglante avec le Prêtre, il prononce les paroles de vôtre absolution, par la bouche de ce Ministre ; il vous applique son propre sang, il vous confere sa grace, & tout l'Enfer ne sçauroit empêcher cette réconciliation d'un pécheur, si de son côté il s'y dispose. Mais ce que les démons ne sçauroient faire, avec toute leur fureur, ils le font par vôtre silence, si dans une confession imparfaite, vous supprimez vôtre péché. *Mr Biroat. Premier sermon pour le 3. Dim. de Carême.*

Quel crime c'est que de

O funeste silence ! qui arrête les paroles du Verbe Divin, & quoiqu'il soit

oit la parole toute puissante, l'oblige à se taire ! Oüi, il veut parler en votre faveur, il veut prononcer les paroles de vôtre absolution : & cela avec d'autant plus d'ardeur, que ce sont les plus glorieuses paroles qu'il puisse prononcer au dehors de soy ; non-seulement à raison de l'effet qu'elles produisent, qui est la sanctification du pécheur, le plus grand de ses ouvrages ; mais aussi, parce qu'il a acheté chérement la puissance qui est signifiée par ces paroles. C'est donc l'affront le plus injurieux que nous puissions lui faire en cette occasion. *Le même.*

céler un péché en Confession.

Si vous allez une seconde fois de la même façon, à la Confession, vous contractez toûjours de plus grands obstacles, jusqu'à ce qu'il se fasse un labyrinte de Confessions sacrileges, où le pécheur étant envelopé, est dans un abîme de tenébres, & dans une impossibilité de se convertir. Car on craint de plus en plus de venir à cette Confession, qui répare les defauts des confessions precedentes, qui découvre ces sacrileges multipliez ; & elle paroît si pleine d'horreur, de gênes, & de tourmens, que pour ne pas s'engager dans ces difficultez, on aime mieux persévérer dans le silence ; & remettant ainsi de mois en mois, on fait de la suite de ses Confessions, la suite de ses sacrileges. C'est ce qui a damné une infinité de Chrétiens. La cause de leur perte n'a pas été d'avoir commis cet adultere ; mais de l'avoir célé après l'avoir commis : la dissimulation de leur maladie la renduë incurable ; & n'ayant jamais eu de langue pour se confesser, ils en auront pendant l'éternité, pour se plaindre de leur silence même. Ah ! silence, que tu es donc cruel dans tes effets ! mais que tu es déraisonnable dans tes causes ! *Le même.*

L'embarras où l'on se jette par une Confession sacrilege.

Le plus ordinaire moyen dont le démon se sert pour rendre les Confessions imparfaites, & le lien le plus commun dont il lie leur langue, est une honte naturelle que nous avons de déclarer nos péchez : invention d'autant plus dangereuse, que la crainte du deshonneur est une des plus violentes passions de nôtre nature, & des plus difficiles à surmonter. Dieu même nous avoit donné la honte pour servir de frein à nôtre liberté, & pour nous détourner du péché : d'où vient cette difficulté naturelle, que nous avons à l'offenser, lors même qu'il n'y a point de témoins. C'est cette loüable pudeur qui fait rougir une personne innocente, au prémier abord d'un péché, s'il est tant soit peu honteux ; comme si l'ame vouloit se déguiser sous ce voile, pour n'être pas apperçûë en cet état. C'est cette honte qui fait chercher la solitude & la nuit, pour commettre les crimes, & les cacher aux yeux des hommes. Mais helas ! que les démons ont bien renversé l'usage de cette passion, puisqu'ils font servir, pour nous rendre criminels, ce que Dieu nous avoit donné, pour nous empêcher de l'être ! Quand il faut offenser Dieu, le démon nous rend impudens ; quand il faut confesser le péché, il nous rend timides : il nous ôte la honte quand il faut faire le mal, & nous la rend, quand il faut prendre le remede ; aussi cruel quand il la rend, que quand il l'ôte ; comme qui ôteroit les armes à un soldat, quand il se doit défendre de son ennemi, & les lui remettroit entre les mains, pour se tuer lui-même. Quoy donc, dira une ame coupable, faut-il que j'aille réveler dans une confession, ce qui s'est passé dans les ténebres ; cette trahison, cette lâcheté, cette impureté secrette ; ce que je n'ose dire à moy-même, &c. *Le même.*

La Cause la plus ordinaire qui fait céler un péché en Confession est la honte de le confesser.

Les gênes de la conscience, quand on a célé un péché grief en Confession.

Nous avons honte de paroître criminels au tribunal de la pénitence ! & ne sçavons-nous pas que pour avoir nôtre grace, il faut avouër nôtre péché ? Nous craignons de découvrir cette playe à un Confesseur ! & n'avons-nous pas appris que pour guérir un mal, il faut le dire ? Certes, quand il n'y auroit autre chose que les gênes de conscience, dans un péché mortel, quand il demeure caché ; ces remords, ces craintes, ces frayeurs sont si épouventables à un Chrétien, que ce seroit agir prudemment, que de s'en délivrer au prix d'une petite difficulté, & d'immoler cette honte & cette confusion à la paix de sa conscience. Mais voyez un peu dans quelle perplexité se trouve un pécheur, qui croit comme un article de Foy, la nécessité d'une confession entiére. Il faut donc qu'il se confesse, ou qu'il se damne ; il n'y a point de milieu : la honte d'un moment, ou une éternité de suplices ; un enfer, ou une Confession ; rougir d'un peu de confusion, ou d'un feu éternel. Ne faut-il pas être bien insensé, dit un saint Pere, de faire difficulté d'acheter un bonheur éternel, par une confusion qui passe en un moment ? *Peccator erubescet, perpetuam vitam præsenti pudore mercari? Le même.*

Pacianus Paræn. ad Pœnitent.

Le péché qu'on céle en Confession, sera découvert au jugement dernier.

Il y a deux jugemens, où nos péchez doivent paroître ; le prémier, est le tribunal de la pénitence ; le second est celui du jugement : si nous les découvrons au prémier, ils ne paroîtront pas au second ; mais on produira au jugement, ce que nous n'aurons pas confessé dans le tribunal de la pénitence. Il y a de la honte de tous côtez ; honte de confesser un péché, & honte de le voir publié à la vûë de l'univers : l'une ou l'autre est inévitable. Faisons-en la comparaison, pour voir laquelle sera plus supportable. D'un côté, la honte que vous souffrez dans la confession, est une confusion assez légére ; vous ne dites ce péché qu'à un homme seul ; vous choisissez un Confesseur discret, & à qui vous avez de la confiance ; il porte compassion à vôtre foiblesse ; il soulage vôtre pudeur : d'un autre côté, la honte soufferte au jugement, sera extrême ; ce ne sera pas à l'oreille d'un Confesseur que ce péché sera révélé, mais à la vûë de tout le monde ; la quantité de témoins redoublera vôtre confusion ; il faudra que cette femme fasse une confession générale à la vûë de ses parens, de sa mere qu'elle a trompée, de son mary qu'elle a trahi, & de ses amis qui l'estimoient honnête-femme. Jugez par cette comparaison de l'injustice de vôtre silence. *Le même.*

La peine qu'il y a de se confesser après une Confession sacrilege.

Après une confession sacrilege, vous avez encore plus de peine à vous confesser ; parce qu'il faut vous accuser, non-seulement des péchez que vous avez omis, mais encore du sacrilege que vous avez commis. Si vous vous confessez deux ou trois fois de cette sorte, vous ne revenez plus à faire une bonne Confession. Vous ne pouvez presque plus vous resoudre à refaire toutes ces Confessions malfaites, & à découvrir tant de Communions & de Confessions sacrileges, entassées les unes sur les autres. Vous aimez mieux demeurer dans le silence, & rouler de sacrilege en sacrilege, que d'entreprendre une chose si difficile. Cependant, Dieu diminuë sa grace, le demon affermit sa tyrannie ; & quand il faut faire sa derniére Confession, dont dépend le salut, on ne le peut. *L'Autheur des Discours Chrétiens. Tom. 4. Sermon sur les Défauts des Confessions.*

Quand &

Vous pouvez avoir quelque condescendence pour les foiblesses des Pénitens :

mais n'en ayez jamais nulle pour leurs passions. Quand vous vêrrez un pénitent foible, & dont l'estomach est ruïné, ne lui imposez pas de long jeûnes; quand vous verrez un homme dans les grandes affaires, engagé dans le commerce, & dans le négoce, ne lui ordonnez pas de longues priéres; quand vous en verrez un autre incommodé dans son domestique, ne l'engagez pas à beaucoup d'aumônes: mais soit qu'il soit foible, soit qu'il se porte bien; soit qu'il ait des affaires, soit qu'il n'en ait point; soit qu'il soit pauvre, soit qu'il soit riche; n'épargnez jamais ses passions. Cet homme conserve une haine invéterée, cet autre aime le plaisir & la débauche, celui-cy, par une démengeaison de parler, ne peut s'empêcher de médire: c'est en ces occasions, que vous devez vous servir de vôtre authorité & de vos lumiéres; ne soyez jamais si lâches que de les épargner. *Mr. Joly dans ses Prônes. Tom. 1. pour le Dim. dans l'oct. de Noël.*

comment un Confesseur doit avoir de la condescendence pour les pécheurs.

Il se trouve des pénitens assez déraisonnables pour improuver la conduite de leur Confesseur, quand il use de quelque séverité à leur égard, pour les obliger à quelque restitution ou à quelque réparation d'honneur, ou à rompre tout commerce avec certaines personnes: c'est-à-dire, qu'ils veulent que leurs Confesseurs se rendent pour l'amour d'eux, infidelles à leur ministere & à leur devoir; & que pour complaire à des pénitens délicats & incorrigibles, ils précipitent une absolution, quoique ces pénitens soient dans la plus grande indignité de la recevoir. Ils se plaignent hautement & avec aigreur, comme si les Confesseurs avoient grand tort de ne se vouloir pas damner avec eux. *Pris d'un Auteur Anonyme.*

De ceux qui se choquent des pénitences, ou des remontrances de leurs Confesseurs.

Le démon, qui n'ignore pas qu'étans fragiles, comme nous sommes, nous ne pourrions manquer de périr sous ce remede, n'oublie rien pour nous le ravir, ou pour nous le rendre inutile. Il est venu à bout de l'ôter entiérement à ceux qui sont hors de l'Eglise Romaine: il porte nos Catholiques à ne s'en servir que rarement; & lorsqu'ils y ont recours, il tâche de le leur tourner en poison, par le peu de préparation qu'ils y apportent. C'est un grand malheur sans doute, que dans le même Sacrement qui a été établi pour nôtre réconciliation, nous trouvions le sujet d'une plus grande disgrace; qu'il nous arrive la même chose qu'à ceux qui se noyent en prenant le bain qui leur étoit ordonné pour leur santé. Mais quelle peut être la source d'un si grand malheur? C'est qu'on se sert mal de ce remede. &c. *P. de la Colombiere Tom. 4. Sermon sur ce sujet.*

De l'abus, ou mauvais usage qu'on fait de la Confession.

Il y a des personnes, qui dans l'examen qu'elles font d'elles-mêmes, ne vont point jusqu'au fond de l'ame; parceque dans ce fond elles entrevoyent un amas de corruption, qu'elles craignent de découvrir entierement, de peur qu'une plus grande connoissance ne les oblige à se réformer. C'est pourquoy, on se contente de passer légérement sur ce qu'on a fait depuis sa derniére Confession; on s'attache aux fautes qu'on peut retrancher, sans donner atteinte à certain plan de vie qu'on s'est tracé à soi-même, sur les regles du monde, & de l'amour propre, & qu'on n'a pas envie de changer; & ce plan, auquel on ne touche point quand on s'examine, renferme mille maximes contraires, aux maximes de JESUS-CHRIST. Cependant, de peur d'être obligé éfectivement de changer de vie, ou réveiller les reproches de la

Le défaut d'examen nécessaire à la Confession.

conscience, on ferme les yeux à tous ces désordres; on se persuade que ce n'est rien, & que si l'on péche quelque fois en vivant de la sorte, ce sont des éfets de la fragilité, plûtôt que des occasions où l'on s'engage. *Le même.*

On a souvét peu de douleur de ses pechez, & peu de résolution de s'amender.

Jugez combien nôtre douleur est légére, & nôtre résolution foible; non-seulement on s'excuse, on déguise, on diminue ses péchez par des expressions foibles & ambiguës; mais encore après les avoir à peine avouez, on dispute avec le Confesseur pour un jeûne de deux ou trois jours, on se défend de faire une aumone, on ne peut consentir à se priver d'une légére satisfaction. Quel repentir est celui-cy? quelle résolution de renoncer au péché, puisqu'on ne peut se résoudre d'en prendre les moyens? On voit à la vérité quelquefois de vrais pénitens, se venir jetter aux pieds d'un Prêtre; mais ils sont rares, & il est aisé de les distinguer. Car alors il me semble voir des malades qui ne peuvent plus supporter le mal qui les tuë, & qui veulent guérir à quelque prix que ce soit: qu'on perce, qu'on coupe, qu'on brûle, pourvû qu'on me soulage; il n'importe par quel tourment on mette fin à mon suplice. Mais il y en a d'autres, qu'on a de la peine à faire rentrer en eux-mêmes, &c. *Le même.*

Avant que de venir à confesse, il faut avoir quitté l'occasion prochaine du péché.

Qu'est-il nécessaire de chercher si loin des preuves de sincérité, dans le propos que nous faisons de changer de vie; puisque dans le temps même qu'on fait ce propos, on est encore bien souvent dans le désordre dont on s'accuse? par exemple, vous avez chez vous une personne, dont tout le monde est scandalizé, ou bien vous êtes dans une maison, où vous avez une occasion prochaine d'offenser Dieu: vous dites que vous êtes dans le dessein d'ôter ce scandale, de sortir de ce peril; mais pourquoy ne l'avez-vous pas fait avant que de vous approcher du Sacrement de Confession? Comment osez-vous paroître aux yeux de vôtre juge, sans lui avoir donné cette preuve de vôtre repentir? Comment osez-vous dire que vous ne retomberez plus dans le crime, après vous être confessé; puisque vous ne le quittez pas même pour vous confesser? N'étoit-il pas plus à propos, n'y avoit-il pas plus de bienséance, de commencer par vous reconcilier avec vôtre ennemi, par restituer ce bien mal acquis, par reparer le tort que vous avez fait à la réputation de de vôtre frere? Pourquoy voulez-vous attendre après la Confession à vous acquiter de ces obligations indispensables? Voulez-vous que je vous le dise, c'est parce que vous avez une volonté secrette de ne rien faire de tout cela. *Le même.*

La Confession pour être valide doit renfermer une douleur générale de tous les péchez griefs, & une résolution ferme de les quitter.

C'est la prémiére instruction qu'on donne à ceux qu'on prépare aux Sacremens, que la nécessité d'avoir une douleur générale de tous les péchez qu'on a commis, & une égale résolution de n'en commettre plus aucun, Sans cela, point d'absolution, point de réconciliation; sans cela, point de rémission des péchez. Je m'accuse de cent péchez, parmi ces cent, me repentant des autres; & résolu de les éviter, j'en dérobe un seul à mon répentir, & l'excepte de ma résolution: soit que je le fasse expressément, soit que je le fasse tacitement; loin d'etre réconcilié avec Dieu, je n'en deviens que plus criminel; loin d'être guéri de mes blessures, je ne fais que les envenimer; loin de m'affranchir de mes liens, je ne fais qu'aggraver mon joug, & augmenter ma servitude. C'est ce qu'aucun Chrétien n'ignore; mais c'est à

qu'oy dans la pratique, beaucoup ne pensent point assez. *Le P. d'Orleans. Tom. 1. Sermon de la Confession.*

Souvent au lieu de choisir un Ministre habile, & capable de nous aider par ses conseils, nous en prenons un au hazard; & le prenons souvent dans un temps, où aceablé par la multitude, il ne peut nous donner le loisir & l'application, nécessaire à nous aider efficacement. Hé! combien même en voyons-nous, qui exprès, & de dessein formé, choisissent pour se confesser, ceux qui, parmi les Confesseurs, passent pour n'y regarder pas de si près? Un homme de ce caractere, n'est pas plûtôt connu, qu'il devient le Confesseur de tous les mondains; c'est-à-dire, le Directeur de tous ceux qui se veulent égarer. La maniére dont eux-mêmes en parlent, fait assez voir ce qu'ils en pensent: juste châtiment d'un indigne Ministre du Sacrement, & d'un dispensateur sacrilege du Sang & des Mérites de JESUS-CHRIST! Mais ne vous imaginez pas, que le châtiment du Ministre soit la décharge du Pénitent. Vous vous sçavez bon gré, ame mondaine, vous vous applaudissez vous-mêmes, d'avoir trouvé un Confesseur facile, & de bonne composition. Helas! c'est tant-pis pour vous; vous aviez besoin d'en trouver un d'une conduite toute contraire. Vous aviez besoin d'un Confesseur, qui découvrît par ses lumiéres, ce que vôtre ignorance vous cache, & vous en avez choisi un, peut-être, aussi ignorant que vous. Vous aviez besoin d'un Confesseur exact, qui pesât ce que l'amour propre vous fait passer légérement; & vous en avez choisi un, dont la négligence s'est trouvée d'accord avec vos passions pour vous tromper. Vous aviez besoin d'un Confesseur ferme, qui eût le courage de porter, par une cruauté charitable, le fer & le feu dans vos playes; & vous en avez choisi un cruellement indulgent. Qu'avez-vous fait par-là, sinon d'aigrir davantage vos maux, & peut-être de les rendre incurables? *Le même.* Defauts dâs le choix d'un Confesseur.

L'homme n'aime pas à se voir soy-même dans toute sa perversité, encore moins à se montrer aux auttes. Nous tenons ce defaut, d'Adam. Honteux de lui-même après son péché, & insupportable à ses propres yeux, il s'alla cacher sous un arbre; & sa honte le rendant ingénieux, il se fit un habit de feüilles. Mais enfin, contraint de paroître, pour répondre de son péché; au lieu de le confesser humblement, il le déguise, il l'envelope, il en supprime les circonstances; il y ajoûte des excuses; au lieu de dire en un mot, j'ay péché, il fait un discours, où il ne marque que confusément son péché: *Mulier quam dedisti mihi, dedit mihi de ligno, & comedi.* Au lieu de déveloper les péchez d'orgüeil, de desobeïssance, d'ingratitude, renfermez dans son intemperance, & tous plus grands que son intemperance même, il les envelope tous au contraire dans ce seul mot: *Comedi*, j'ay mangé. Combien de semblables confessions. Combien de gens, qui en de long discours confondent & envelopent des péchez, qu'un Confesseur ne voit qu'à demi! Combien qui en renferment plusieurs en des termes qui n'en marquent qu'un, qui n'est souvent que le moindre? J'ay mal parlé du prochain, dit l'un; je me suis mis en colere, dit l'autre; j'ay trop joüé, dit celui-cy: mais celui qui a mal parlé, dit-il, que ç'a été la vengeance & la haine, qui l'a fait parler? dit-il, que ce qu'il a dit sans douter & affirmativement, n'est fondé que sur Defauts qu'on commet en s'accusant. Genes. 3.

la témérité de ses soupçons ? dit-il, que ceux dont il a parlé, en ont perdu leur réputation ? Celui qui s'accuse de colere, ajoute-t'il, que cette colere lui cause de grands emportemens, trouble la paix de sa famille, remplit de murmures ses domestiques, le rend insupportable à ses voisins ? Celui qui se confesse d'excès au jeu, confesse-t'il que ces excès vont à interesser sa famille, à mal payer ses créanciers, à ruïner l'héritage de ses enfans, à le mettre hors d'état de faire l'aumône ? &c. *Le même.*

De l'examen sérieux qu'il faut faire avant la Confession.

La Confession demande un sérieux examen, & beaucoup de réfléxions. C'est un compte qu'il faut rendre à Dieu ; peut-on le rendre sans en examiner les articles ? c'est un aveu de tout le mal qu'on a fait, & qu'on est obligé de découvrir dans toutes ses circonstances ; peut-on le faire sans de grandes informations ? c'est un jugement qu'il faut prononcer contre soi, & qui doit être annullé dans un tribunal supérieur, s'il n'a pas été bien prononcé ; peut-on prendre trop de temps pour ne s'y pas tromper ? Ayant donc à régler des comptes sur lesquels vous serez, ou condamnez ou absous, selon que vous les aurez bien ou mal faits ; la prémiere chose que vous êtes obligez de faire, est de rentrer dans vous-mêmes, d'examiner les désordres de vôtre vie passée, &c. *Mr Joly, Prône pour le 5. Dim. de Carême.*

De l'accusation qu'on fait de soy-même dans la Confessiō. *Sess. 14.*

Si le pénitent doit avoir la vigilance & l'exactitude d'un bon juge dans l'examen de ses péchez, il doit avoir l'esprit & la passion d'un accusateur dans la Confession qu'il en fait. Ce n'est pas assez qu'il les déclare au Prêtre, comme il raconteroit l'histoire d'un autre ; il faut qu'il fasse cette confession avec un zele de justice, & un esprit de vengeance contre soi-même : *Animo accusatoris*, dit le Concile de Trente, *ut ea in nobis vindicare cupiamus* ; il faut qu'il s'en accuse dans la vûë d'en porter la peine qui lui est dûë, & d'en offrir à Dieu une convenable satisfaction. Car de quoy serviroit d'avoir fait un examen si rigoureux de sa conscience, s'il déguisoit ensuite dans sa Confession, s'il pallioit de divers pretextes, s'il amoindrissoit le mal qu'il a fait ? c'est donc manquer à une des plus importantes conditions de la Confession, de rejetter sur autrui une partie de la faute dont on s'accuse ; d'alleguer toutes les excuses qui sont capables de l'amoindrir, & d'omettre les circonstances qui l'aggravent, & qui peuvent mieux découvrir le fond du cœur au Confesseur. Agir de la sorte, n'est-ce pas plûtôt vouloir se justifier, que s'accuser sincérement ? Mais c'est se tromper, c'est se rendre indigne du pardon que l'on reçevroit par un humble aveu ; c'est se fermer, selon les Peres, la porte de la divine miséricorde, de n'ouvrir pas assez son cœur. *Mr de la Font, dans la suite des Entretiens Ecclesiastiques, pour le 6. Dimanche de Carême.*

Loin que la Confession soit un joug trop dur, c'est un effet de la miséricorde de Dieu à nôtre égard.

Croyez-vous que Dieu exige trop de vous, après que vous l'avez offensé, de ne vouloir point vous pardonner, qu'après que vous aurez fait une entière déclaration de vos péchez à ses Ministres, sous le sceau inviolable du Sacrement ? Eh ! si nous concevions comme il faut, quelle est l'énormité d'un péché mortel, combien effroyable est l'outrage qu'il fait à Dieu, combien les droits de sa justice sont immenses, combien toutes les réparations que nous pouvons faire de cet attentat, sont disproportionnées à la satisfaction qui lui en est dûë ; nous serions sans doute ravis de la bonté, & de la condescendence

inéfable de nôtre Dieu; nous ne sçaurions assez admirer, qu'étant si grand, si puissant, si saint, si independant de ses créatures; après avoir été si indignement traité des hommes, il daigne pourtant nous recevoir en ses bonnes graces & nous offrir le pardon de nos péchez, pourvû que nous en ayons un vrai repentir, & que nous en fassions une pleine déclaration à ses Ministres. *Le même.*

Ah, Seigneur! c'est trop de bonté; c'est un trop grand relachement des droits infinis de vôtre justice, c'est une trop grande condescendence. Quand vous exigeriez de nous, pour l'expiation d'un péché mortel, toutes les plus rigoureuses austéritez; quand vous nous ordonneriez de passer le reste de nôtre vie dans les pleurs, les gémissemens, dans le retranchement de toutes les aises, enfin dans tous les exercices de la pénitence les plus humilians, & les plus pénibles; encore seroit-ce une grande miséricorde, & un inestimable bonheur pour nous, d'obtenir pardon de nos crimes de cette sorte. Mais Seigneur! que vôtre miséricorde est bien plus grande & plus obligeante à nôtre égard! je n'y sçaurois penser sans des transports d'admiration! vous vous engagez à les pardonner, pourvû que les hommes en ayent un vray repentir, & qu'ils en fassent une sincere confession dans le tribunal de la Pénitence. *Le même.*

Sentimens de reconnoissance pour un si grand bienfait.

Ne vous flattez point de l'absolution que vous donne un Confesseur que vous trompez: il en est comme de la grace que le Prince accorde à un criminel: s'il a déguisé la vérité du fait, s'il n'a tout fidélement exposé; il ne tient rien, sa grace est cassée & revoquée. Je veux que le Confesseur vous ait donné l'absolution, vous croyant disposé à la recevoir; elle ne vous servira de rien, si vous avez célé un de vos péchez à escient. Ne croyez pas que Dieu ratifie dans le Ciel, ce que son Ministre a fait sur la terre: au contraire, il casse & met à néant la sentence, que ce Ministre a prononcée en vôtre faveur. Voilà le bel avantage que vous tirez de vôtre honte, & de vôtre dissimulation: au lieu que si vous eussiez fait une confession entiere & sincere de vos péchez, vous en eussiez obtenu le pardon. Que si vous voulez éviter la confusion publique, que les méchans recevront de leurs désordres au jour du dernier jugement, n'ayez point de honte d'en faire un aveu secret dans le tribunal de la confession, declarez humblement toutes les mauvaises intentions que vous avez euës, tous les mauvais desseins que vous avez formez, toutes les transgressions que vous avez faites des Loix de Dieu, sans user de déguisement. Si vous trompez, dit saint Augustin, vôtre Confesseur, vous vous tromperez plus dangereusement vous-même. *Le même.*

L'absolution est nulle quand on a trompé le Confesseur.

August. l. 2. de visit. infirm. c. 7

La Confession de nos péchez doit non-seulement être humble; mais il faut aussi qu'elle soit simple & ingenuë, sans excuser l'intention, quand elle est mauvaise; sans diminüer sa faute, quand elle est considérable; sans la rejetter malicieusement sur d'autres, quand elle est personnelle. Excuser son intention, ce n'est pas se confesser, c'est se défendre & se justifier; diminüer sa faute, ce n'est pas non plus se confesser, c'est être ingrat, & méconnoître la bonté de celui qui la pardonne. Enfin, rejetter sa faute sur un autre, ce n'est pas non plus se confesser, c'est en accuser d'autres en sa place, & se rendre coupable de ces paroles de malice, dont David prioit Dieu de ne permettre pas qu'il se

Quelle doit être la Confession de nos pechez.

servit. *Tris de saint Bernard. Serm. 16. sur les Cantiques.*

Le Confesseur n'a point mauvaise opinion de son pénitent, qui lui découvre ses péchez.

Du coté du Confesseur, il n'y a nul sujet de craindre qu'en lui découvrant les péchez qu'on a commis, il ait mauvaise opinion de son Pénitent. En même temps que le Confesseur l'écoute, il se regarde lui-même, & touché de compassion de la foiblesse d'autrui, il se represente qu'il seroit tombé dans des désordres encore peut-être plus grands, que ne sont ceux qu'on lui révele, si Dieu l'avoit abandonné à la corruption de sa nature. Frappé de cette pensée, il aime, il estime la candeur & l'humilité de son pénitent; & faisant de sérieuses réfléxions sur soy-même, il apprend que les hommes ayant presque tous les mêmes inclinations, il n'y a point de péchez qu'un homme tel qu'il soit, ne commît, s'il étoit délaissé de celui qui est le Créateur de tous les hommes: *Nullum est peccatum quod non faciat homo, si deseratur ab eo, à quo factus est omnis homo. Pris du Dictionnaire Moral. tom. 1. Réfléxions sur la Confession.*

Les mauvaises Confessions viennent quelque fois du côté du Confesseur, & quelque fois du côté du Pénitent.

Est-ce le Confesseur qui flatte son Penitent? est-ce le Pénitent qui trompe son Confesseur? c'est souvent l'un & l'autre. Celui-là trop indulgent, remet quelque fois une partie de la pénitence à de grands pécheurs, croyant avoir déja beaucoup gagné sur eux, de les avoir obligez de venir à confesse: & celui-cy ne cherche qu'à s'acquitter à bon marche d'une dette qui lui pese beaucoup, aux approches d'une grande fête. Celui-là demande, celui-cy promet: ils sortent l'un & l'autre assez contens; le Confesseur, de la soumission, & du bon propos de son Pénitent; le Pénitent, de la douceur & de la condescendance de son Confesseur; mais Dieu est-il content de l'un & de l'autre? *Là même.*

De la Confessiõ en général, ou de la condamnation de soi-même, qui y dispose.

La pénitence n'est autre chose qu'une espece de jugement dont la forme est bien particuliére; car si vous me demandez qui est celui qui préside à ce jugement; je vous réponds que c'est celui qui y paroît en qualité de coupable; c'est-à-dire, le pécheur, qui fait tout à la fois deux fonctions, celle de juge, & celle de criminel. *Ascendit homo adversùm se, tribunal mentis suæ, atque ita constituto adversùm se judicio, adest accusatrix cogitatio, testis conscientia, metus carnifex*, dit saint Augustin dans le livre des 50. Homelies: l'homme pécheur se fait un tribunal dans son cœur; il se cite comme un criminel, il comparoît comme un coupable; il écoute sa pensée comme une accusatrice, sa conscience comme un témoin; & animé du zele de satisfaire à Dieu, il prononce un arrêt contre soy, & se condamne: en suite il se va accuser, & faire une déclaration de tous ses péchez à un Confesseur. *Pere Bourdalouë dans un sermon de la Pénitence qui court sous son nom.*

De la miséricorde de Dieu dans le sacrement de Pénitence.

Goûtons la consolation que nous avons de sçavoir, que le Sauveur a laissé à son Egise une infinité d'héritiers de sa douceur; ou, pour parler avec saint Ambroise, tant de Vicaires de son amour, que nous ne sçaurions manquer d'hommes qui nous distribuent par tout son Sang adorable, qui le fassent couler sur les pécheurs avec la même charité, que lui-même l'a répandu pour eux. Quelle consolation de sçavoir que le Prêtre est établi dans le tribunal de la Confession, Dieu de l'homme; non pour le perdre, mais comme le Sauveur même des Nations! Quelle confiance enfin, ne devons-nous point avoir au Sacrement de Pénitence, à l'administration duquel, nôtre Sauveur n'a pas commis un Ange, dont la sainteté & l'impeccabilité nous feroit trembler; mais des hommes capables de compatir à nôtre infirmité; des pécheurs comme nous,

qui

qui ont eux-mêmes besoin de la miséricorde que nous lui demandons. Serions-nous maintenant comme le Paralitique, qui manque d'homme pour le jetter dans la piscine ? mais les Ministres de JESUS-CHRIST sont multipliez par tout ; nos Eglises sont ouvertes, nos tribunaux sont tout prêts ; nos Sacremens, ces ruisseaux sacrez sont toûjours pleins du sang de JESUS-CHRIST, pour nous laver & pour nous guerir. Que pouvons-nous donc alleguer pour nôtre excuse ? & serons-nous assez malheureux pour ignorer que toutes ces bontez de Dieu doivent nous porter à la Pénitence ? *Monsieur Fromantiere. Sermon de la Pénitence.*

Si tous les péchez étoient du nombre de ceux qui ne deshonorent point dans le monde, & qui ne touchent point à la réputation ; si c'étoient de ces péchez que le monde consacre même, & dont tant de gens se font un point de mérite & de distinction, comme la vanité, l'ambition, la haine, la vengeance, le luxe ; on ne s'étonneroit pas que des personnes eussent le courage de les découvrir. Mais des commerces honteux, des desordres qui portent avec soy tant de confusion! Ah ! quand il faut les découvrir, quoique sous le sceau de la confession, quelle violence, & qu'elle confusion d'esprit ! quoy ? j'iray découvrir à un homme comme moy un péché qui n'est connu que de Dieu ; que personne ne sçait, que je voudrois cacher à moy-même ? il vaudroit presqu'autant être à l'agonie, & souffrir le martyre ; car c'est un martyre en effet, & une espece d'agonie, qui ne fait pas couler le sang des veines, mais qui le fait monter au visage, par cette pudeur qu'on peut nommer la voix de la Pénitence. *Monsieur de saint Martin. Serm. de sainte Madelaine.* Il faut du courage pour découvrir ses péchez les plus cachez & les plus honteux.

C'est un employ aussi triste, qu'il est difficile : car qu'y a-t-il de plus ennuyeux que d'entendre tout le détail des passions & des foiblesses humaines, de voir à decouvert les mysteres d'iniquité, les ignominies cachées du monde : *Occulta dedecoris*, comme parle l'Apôtre ; de n'avoir l'imagination remplie que de facheuses images, de l'impureté, ou de la vanité des hommes ; d'être comme le confident de tous leurs désordres, le témoin de la fécondité du péché, & de la corruption de la nature ? Je dis difficile, & où l'on doit se conduire avec plus de circonspection & de crainte. Car qu'est-ce qu'un Confesseur ? c'est un homme revêtu de la puissance de Dieu, & à qui JESUS-CHRIST a donné le pouvoir de lier, & de délier ; un homme qui doit sauver les autres ; qui doit avoir compassion des pécheurs, mais qui doit être irréconciliable ennemi du péché ; en sorte que par un judicieux temperament de douceur & de sévérité, il sçache ménager les interêts de la miséricorde & de la justice, pour attirer l'une, & satisfaire l'autre tout ensemble, sans leur faire perdre aucun de leurs droits. *Monsieur Fléchier dans ses Panegyriques.* De l'Employ d'un Confesseur.

Il est vray que l'ignorance si elle est invincible peut excuser un pécheur, & le dispenser de s'en accuser en confession ; mais c'est le plus souvent un faux prétexte. Car appellerai-je une ignorance invincible, celle d'un homme, qui ayant une légere indisposition court aussi-tôt au médecin, lui fait un détail de son mal, lui découvre toutes les causes, qui apparemment le lui ont attiré ; & qui étant blessé à mort, & en état de se perdre s'il n'y met ordre, laisse couler les mois, & les années entieres, sans se confesser ? Appellerai je une ignorance invincible, celle d'un autre, qui ne manquant ni de Directeurs L'ignorance est un faux prétexte dans l'accusation de nos péchez.

charitables, ni de Théologiens habiles, ni de Confesseurs judicieux, vit dans un profond & volontaire oubli de ses fautes, s'érige lui-même en Casuiste, & ne se confesse pas de plusieurs péchez, comme s'ils cessoient de l'être, parce qu'il ne les croit pas tels? Si par une négligence affectée de ne s'examiner jamais; si par une habitude criminelle à passer une & deux années sans aller à confesse, il oublie des péchez considérables, ou des circonstances aggravantes; si pour avoir souvent étouffé la voix de sa conscience, il s'est fait une fausse tranquillité; si de peur de s'éclaircir sur beaucoup de chefs, qui l'obligeroient à de fâcheuses réparations de biens ou d'honneur, il se flatte qu'il n'y a point de péché, là où il y en a; si tout autre conseil que le sien lui est suspect; n'ay-je pas sujet de craindre, que ne s'acquittant pas de l'obligation qu'il a, il ne reçoit pas la grace de l'absolution? *Pris des Discours Moraux. Discours de la Confession.*

Pour s'être confessé on ne doit pas pour cela être sans crainte & dans une entiére assurance.

Je me suis confessé, il est vrai; mais avec quelle douleur, avec quelle haine de mes péchez? Cette douleur étoit-elle plus grande, que toutes les douleurs dont mon cœur peut être pénétré? cette haine produisoit-elle dans mon ame une horreur, non-seulement de mon peché; mais encore de tous les objets, qui en ont été l'occasion & la cause? cette horreur m'a-t-elle éloigné de ces occasions, m'a-t-elle animé d'une sainte vengeance, & contre moy, & contre ces occasions? ne les ai-je point recherchées avec les mêmes complaisances que je faisois avant ma pénitence? ai-je travaillé à détruire mes mauvaises habitudes? y a-t-il eu ensuite quelque amandement en ma vie? point du tout. Je n'ay donc peut-être jusques a présent, jamais fait une bonne Confession. *Pris d'un Autheur anonyme.*

Plus nous nous reconnoissons coupables, plus Dieu nous fait miséricorde.

Le commencement des bonnes œuvres, c'est la Confession des mauvaises, dit saint Augustin. Regardez-en vous ce que vous ne voulez pas que Dieu y regarde; metez devant vous, ce que vous voulez que Dieu mette derriere lui: *sit ante te quod non vis esse ante eum.* Si Dieu couvre vos pechez, il les guérit; s'il les découvre, il les punit: faites ce que vous voulez l'empécher de faire; découvrez-les, afin qu'il les couvre; punissez-les afin qu'il les guérisse. Que gagnerois-je, mon Dieu! dit le même saint Augustin dans ses Confessions, si je ne me confessois pas à vous? je ne me cacherois pas à vos yeux; mais je vous cacherois aux miens; je cesserois de vous connoître, & vous ne cesseriez pas de me voir: *Te mihi abscondam, non me tibi.* Mais parce que mes pleurs parlent pour moy, & que je me déclare coupable, je vous connois, je vous aime, je vous desire. *Monsieur de Maruc. Paneg. de saint Augustin.*

La Confession de ses péchez est un acte heroïque de vertu.

Peut-être n'avez vous rien fait de si héroïque dans toute vôtre vie, que cet aveu de vôtre péché: & vous craignez que cela ne vous décrie dans l'esprit d'un homme, qui a sujet de s'humilier lui-même, en voyant une si grande vertu; qui loüe Dieu, qui admire la force de la grace, qui bénit son aimable Providence, laquelle permet des chutes dans ses Elûs, pour leur donner occasion de s'élever à des vertus non communes? qui pleure de joye & de consolation, tandis que vous rougissez de honte! Mais oubliez tout cela, si vous craignez Dieu; si vous l'aimez, profitez de vôtre répugnance. *Le Pere de la Colombiere, dans ses Réfléxions Chrétiennes.*

De la Sincé-

Quoique la sincérité ne soit jamais plus recommandée, & le déguisement

jamais plus criminel, que dans le Sacrement de Pénitence, où l'on doit faire connoître le nombre & la qualité de ses crimes; c'est cependant là, où l'on use ordinairement de plus de dissimulation. Car n'est-il pas vray, que le soin de la pluspart des pécheurs, lorsqu'ils se préparent à la Pénitence & à la Confession, c'est, non pas de connoître leurs maux pour en demander la guérison, mais d'étudier en quels termes ils les exposeront à un Confesseur, pour éviter une trop grande confusion? L'arrangement, les termes figurez, qui adoucissent l'horreur de leurs pechez, est presque la seule disposition qu'ils apportent à la Confession; & être prêt à se confesser, c'est presque la même chose que d'avoir trouvé cette méthode. On fait dans la Confession des incidens, qui rendent le Pénitent plus coupable que les crimes même qu'il déclare; on cherche des tours ingénieux qui cachent toute la honte de la corruption de nôtre cœur; on tâche d'inspirer de la compassion à un Confesseur pour une passion favorite qu'on voudroit épargner; on apporte mille prétextes, pour excuser ses désordres; on adoucit, on flatte, on pallie le crime: Enfin pour cacher les déplorables charmes d'une longue habitude qu'on ne veut pas quitter, on choisit un nouveau Confesseur, on lui raconte ses foiblesses comme de nouveaux péchez, & on n'a garde de faire connoître le commerce qui dure depuis si long-temps, & que tant de confessions n'ont encore pû rompre: on cache sous un dehors spécieux tout le venin de la passion. *Pris du Pere Macillon, dans un sermon sur ce sujet.*

rité qu'il faut apporter à la Confession de ses péchez.

Toutes les autres dispositions ne sont que des préparations extérieures à la confession; la douleur en est l'ame, & en fait le merite. La vertu du sacrement peut suppléer aux autres defauts, lors qu'on a une véritable détestation de tous ses péchez; mais rien ne peut suppléer au defaut de cette douleur: tout le reste peut être remplacé par la douleur; mais la douleur ne peut être remplacée par quelque chose que ce puisse être. Cependant rien de plus rare dans les Pénitens qui viennent à confesse, que cette douleur à laquelle la rémission des péchez est attachée. *Le même.*

De la Douleur qu'on doit avoir de ses péchez.

Pour ce qui est du motif de cette douleur, quoique le plus parfait soit d'avoir offensé un Dieu si bon, & si miséricordieux, ce que nous appellons une contrition parfaite; & qu'il falle tâcher de concevoir cette douleur: cependant comme il est peu de gens qui ne se conduisent plûtôt par la crainte ou par l'esperance, que par cet amour plus pur & désinteressé; Dieu qui a eu égard à nôtre foiblesse, se contente, avec le Sacrement, de la douleur moins parfaite, pourvû qu'elle soit excitée par un motif surnaturel, & qu'elle exclüe entiérement l'attachement au péché, & qu'elle soit accompagnée de la résolution ferme de ne le plus commettre. Je sçay même, & c'est le Sage qui me l'apprend, que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse, & qu'il est toûjours avantageux de percer des yeux de la Foy les abymes affreux de l'enfer, pour faire de ce spectacle un frein salutaire, qui retienne le pécheur; Je sçay que c'est un motif de componction que l'Eglise reçoit, que les Saints ont toûjours eu devant les yeux, & dont on se sert dans les Chaires chrétiennes, pour troubler la fausse paix des pécheurs. Grand Dieu! si malgré la vûë de ces flames dévorantes, malgré toute l'horreur de ces abimes, que vous avez creusez aux pécheurs, ils ne laissent pas de vous offenser; Ah! que

Du motif de la douleur de nos péchez.

seroit-ce, si ôtant cette digue a la témérité des pécheurs, nous les obligions de fermer les yeux à ce spectacle terrible ? *Le même.*

La Confession obtient le pardon entier de tous nos péchez. 1. *Joan. c. 1.*

Le prémier avantage d'une bonne & sainte Confession, est qu'elle nous obtient le pardon des péchez que nous avons commis : il n'en faut pas douter, dit saint Jean : *Si confiteamur peccata nostra, fidelis est Deus & justus, ut remittat nobis peccata nostra* : Si nous confessons nos péchez, Dieu est fidele & juste, pour nous les pardonner. Voicy donc, Chrétiens, un grand sujet de consolation pour vous : quand vous auriez commis les péchez, que tous les reprouvez ensemble ont pû commettre, je vous assûre que Dieu vous les pardonnera, si vous en faites une bonne & une sincere Confession : quand vôtre ame seroit plus noire que les charbons, elle deviendra plus blanche que la neige ; quand elle seroit plus obscure que la nuit la plus ténébreuse du monde, elle deviendra mille fois plus brillante, & plus éclatante que le soleil qui nous éclaire ; quand elle seroit affreuse comme le démon, elle deviendra comme un Ange. O Dieu ! quelle merveille ! & qui pourroit jamais exprimer les admirables changemens qui se font dans une ame par le moyen d'une bonne Confession, & en un moment, par la force des paroles de l'absolution ! elle passe d'une extrémité de malheur, à une extrêmité de bonheur ; elle passe de la mort à la vie, & de l'enfer au ciel : & ainsi, celui qui étoit esclave du démon par son péché, devient enfant de Dieu par la grace ; & en un mot, le pécheur sort d'un abîme de misere & de malédiction, & entre dans le comble du bonheur & de bénédiction. *Pris d'un Auteur anonyme.*

Dans ce jugemét, nous sommes nous-mêmes nos accusateurs.

Quelle bonté de Dieu, de nous avoir établi dans ce Sacrement, pour accusateurs personnels de nos propres fautes ! quelle confusion seroit-ce pour nous, si Dieu avoit établi d'autres hommes pour nos accusateurs, comme il arrive dans les jugemens ordinaires ; & s'il avoit voulu que ce fussent d'autres témoins que nous qui parussent devant les Prêtres, comme devant nos juges, pour déposer contre nous ! Mais JESUS-CHRIST cherche nôtre salut, & non pas nôtre confusion. C'est pour cela qu'il ne nous a pas donné d'autres accusateurs que nôtre propre conscience, afin que si le pardon nous manquoit, nous ne puissions nous plaindre que de nous-mêmes, & non pas de la dureté des Juges, ni de l'animosité des accusateurs. *Pris d'un Autheur Anonyme.*

Le Prêtre comme juge prononce sur nôtre Confession.

Saint Chrysostome, dans la cinquiéme de ses Homelies sur l'Epître aux Corinthiens, demande, d'où vient qu'au tribunal de la Confession nous confessons nos crimes les plus cachez, & que sur cette confession se fait nôtre jugement ? les Juges de la terre n'en usent pas ainsi ; car jamais ils ne jugent & ne prononcent leur jugement que sur des choses, dont il y a une parfaite conviction. Mais, dit ce saint Docteur, nous avons d'autres regles, que ces juges du monde n'ont pas ; car nous ne faisons pas profession de punir, comme ils font, les criminels ; & nous nous contentons de les soumettre à l'Eglise, laquelle les oblige de faire pénitence de leurs crimes. *Le P. Bourdalouë, en un sermon de la Confession.*

Dieu nous pardonne quand nous reconnoiss-

Le Prophete Royal voulant prévenir la justice de Dieu en sa colere, lui demande grace & miséricorde : *Miserere mei Deus, secundùm magnam misericordiam tuam*. C'est ainsi qu'il s'écrie, & demande cette grande grace, & cette misé-

ricorde, qui le lave, & le purge; ensorte qu'il ne reste en lui aucune soüillure de ses péchez : *amplius lava me ab iniquitate mea.* Et pourquoy cela ? parce qu'il avouë qu'il a péché, & qu'il reconnoit l'énormité de son crime : *quoniam iniquitatem meam ego cognosco.* Quelle conséquence est-ce là ? demande saint Chrysologue : parce qu'il reconnoît sa faute, il veut que Dieu lui pardonne; cela est-il juste ? cependant c'est ainsi que parle ce saint Roy: il est vray, Seigneur que la Confession de mes crimes est une satisfaction légere; mais puisque vous vous en contentez, je ne vous en présente point d'autre, & je n'ay point d'autre voye que celle-la, pour me reconcilier avec vous: pardonnez-moy donc mes péchez, parce que je les reconnois ? *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco. Le même.*

fons & confessions nos péchez. *Psalm.* 50. *Ibidem.* *Ibidem.* *Ibidem.*

La Confession est une source de graces : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris* : Mais que fait le démon qui est ennemi mortel de nôtre salut ? Il voit que la Confession de nos péchez est une source pure : il y met du venin pour l'infecter, par le mauvais usage qu'il en fait faire, ou la dessesche en nous empêchant de nous confesser ; & en cela, il fait comme Holopherne fit autrefois à la ville de Betulie, lequel fit rompre tous les canaux des fontaines des Israëlites, pour les faire mourir de soif. C'est ainsi que le démon rompt le canal de ce Sacrement, où le sang de JESUS-CHRIST coule dans nos ames. Il nous donne du dégoût de la Confession, & nous en détourne : il nous dit qu'il y a du danger que nous nous en servions mal, & nous représente le desavantage, qu'il y a d'en mal user ; il nous dit qu'il n'en faut pas trop souvent approcher ; mais il ne dit pas qu'en approcher souvent, c'est bien-fait : il nous dit qu'en cela il faut témoigner un grand respect ; mais il ne nous dit pas que l'usage en est bon, quand il est accompagné de respect. *Le même.*

Artifice du démon pour nous détourner de la Confession. *Isaia* 12.

Outre la grace qui est attachée au Sacrement, pour nous empêcher de retomber dans le péché, quel pouvoir n'a pas un Confesseur sur les ames qui ont entierement résolu de se confier en lui ? qu'est-ce qu'il ne leur fait pas faire quand il a sçû les gagner, & à quoy ne les oblige-t-il pas, pour ce qui regarde le salut ? quels commerces ne leur fait-il pas rompre, & quels engagemens ne leur fait-il pas quitter ? quel soin, quand il est zelé ne prend-il pas pour leur arracher les violentes passions du cœur ? quels ressentimens n'étouffe-t-il pas ? à quelle reconciliation ne porte-t-il pas ceux qu'il voit avoir de l'inimitié les uns contre les autres ? ne rend-il pas les ames desinteressées ? ne leur fait-il pas renoncer aux injustices & aux usures ? ne les oblige-t-il pas à restituer les biens mal acquis ? c'est ce qne produit la direction, & à quoy un Confesseur doit s'appliquer. *Le même.*

Les secours qu'on peut tirer des avis d'un Confesseur.

Il faut ajoûter que l'usage de la Confession est un grand frein pour arrêter la conscience, & la tenir dans la crainte & dans le devoir ; en sorte, qu'un homme n'a pas la pensée de passer outre dans le péché, quand il fait réfléxion à la peine & à la honte qu'il aura de s'en confesser. Cette pensée produit à peu près les mêmes éfets que la mort ; car elle le fait souvenir qu'il faut qu'il paroisse devant le tribunal de la pénitence, comme s'il devoit paroître devant Dieu pour être jugé. Que peut-on dire davantage ? l'usage de la Confession retire une ame des péchez, & la fortifie dans sa foiblesse, pour résister aux

Le bien que produit la Confession, pour les bõnes mœurs.

tentations les plus fortes & les plus violentes, au lieu que ceux qui secoüent le joug de la Confession, ou qui ne se confessent que rarement, se laissent aller à toutes sortes de désordres, & de péchez. *Le même.*

De l'obligation que l'Eglise impose de se confesser du moins une fois l'année.

La plus grande partie des Chrétiens regardent la Confession, comme une potion amere, que le Médecin présente à son malade qui ne l'envisage qu'avec horreur, & ne la prend qu'avec regret. Cependant, c'est l'unique remede pour guérir leur ame du péché, & décharger leur conscience de ce fardeau énorme qui l'accable. Ils se contentent de s'approcher une fois l'an du Tribunal de la Pénitence, seulement pour obéir au commandement de l'Eglise, ne pénétrant pas son esprit, & sa conduite. Car si elle ne nous ordonne ce remede qu'une fois l'an, elle ne prétend pas favoriser par-là l'endurcissement des pecheurs, qui abusent de cette tolerance, qui prennent un jour de l'année pour dire, & pour déclarer leurs péchez, & se réservent tous les autres pour les commettre; mais elle veut au contraire empêcher qu'ils ne s'endurcissent par un plus long delai, &c. *Pris d'un sermon manuscrit.*

Du secret & du sceau de la Confession.

Vôtre secret est sans doute plus assûré dans le cœur de vôtre Confesseur que dans le vôtre : car vous avez la liberté d'en parler, & vôtre Confesseur ne l'a pas; vous pouvez le découvrir quand il vous plaît, mais cela n'est pas permis à celui qui ne le sçait que par le sceau de la Confession. Une femme perduë comptera ses galanteries; elle se ventera du nombre funeste de ses conquêtes, & publiera ses crimes les plus cachez, quand sa passion l'emportera; au lieu que la langue du Confesseur est liée. Il doit même oublier tout ce que vous lui avez dit, & ne s'en souvenir jamais; Il n'a pas même souvent des yeux pour vous connoître, ni de memoire pour retenir les péchez que vous lui dites : de maniere que les lui déclarer, c'est comme ne les dire à personne. C'est en ce sens que je puis employer ces paroles de l'Ecriture : *Secretorum scrutatores quasi non sint:* Dieu a établi des juges sur la conscience des peuples, qui sont comme des Dieux, ou plûtôt qui sont comme s'ils n'étoient point. *Le même.*

Isaia 40.

Du même sujet.

Le Prophête Royal avoit bien raison d'appeller bien-heureux ceux dont les péchez sont cachez : *Beati quorum tecta sunt peccata* : Tels sont ceux qui seront découvers dans la Confession : *Nunquam magis tecta, quàm in Confessione detecta,* dit un Pere de l'Eglise : car Dieu ne juge pas deux fois une même cause. C'est donc bien cacher son secret, que de le révéler; car c'est alors qu'une ame pénitente peut véritablement dire : *Secretum meum mihi* : mon secret est à moy; j'en suis assûré, quand je l'ai découvert dans la Confession: auparavant je craignois qu'il ne fût manifesté; mais maintenant il n'y a plus de danger. Malheureux Chrétien! qui veux cacher ton crime, & qui prétens le mettre à couvert par tes sacrileges; sçache que ta conscience la vû, qu'elle le sçait, qu'elle en est témoin, qu'elle parlera à la fin, & découvrira ton secret à la face de toute la terre. Mais le moyen d'éviter ce malheur, c'est de le découvrir sans attendre ces funestes extrémitez. Découvrir son secret dans le Sacrement de Pénitence, c'est l'arracher à la justice de Dieu, qui l'auroit infailliblement manifesté. Les péchez que nous révélons, seront cachez pour toûjours; & au contraire, ceux que nous cachons, seront infailliblement révélez : *Nihil opertum quod non reveletur.* Vous n'osez découvrir vos péchez;

Psalm. 31.

Luc. 12.

vous les cachez à un Prêtre qui est obligé à un secret inviolable : & vous ne prenez pas garde, qu'ils paroîtront un jour aux yeux des Anges, & à la face de l'univers, & que vous en recevrez alors toute la confusion, que vous voulez éviter maintenant toute légére qu'elle est ! *Le même.*

Nous n'avons pas le courage de nous imposer à nous-mêmes des austéritez : au contraire, le peu d'abstinences & le peu de jeûnes que l'Eglise nous ordonne, nous est à charge, & nous ne cessons de nous en plaindre : nos Confesseurs nous trouvent si lâches qu'ils craignent de nous accabler par les moindres pénitences. Mais vous, Seigneur, pour suppléer à ce defaut, vous envoyez souvent aux pécheurs des peines plus porpotionnées à vôtre justice. Il envoye des maladies, des pertes de biens, des afflictions publiques & domestiques, &c. *Auteur Anonime.* Le peu de satisfaction que l'on fait à Dieu pour ses péchez.

Les peines & les mortifications intérieures que nous souffrons, les chagrins, les ennuis, les croix domestiques, les embarras d'affaires, les perpléxitez, & les sécheresses où nous nous trouvons, peuvent entrer en satisfaction de nos péchez : car qu'importe que l'esprit ou la chair, le cœur ou le corps souffrent, pourvû que ces mortifications entrent en ligne de compte, & qu'elles nous tiennent lieu de pénitence ? Une passion domptée, une passion à laquelle on retranche les objets vers lesquels elle se porte ; une passion reprimée & enchaînée, est un sacrifice tres-agréable à Dieu ; & tous les Peres avouënt que ce sacrifice lui plaît encore davantage, que toutes les mortifications exterieures. *Mr Joly. Prémier Prône du Jubilé.* On peut satisfaire à Dieu par toutes les œuvres pénibles, prises par le motif de pénitéce.

Il faut confesser tous ses péchez ; & en oublier de mortels, faute d'avoir pris le temps nécessaire pour se bien examiner, c'est rendre sa Confession nulle. Aprés avoir mené une vie oisive & sensuelle, avoir passé plusieurs mois dans un enchaînement de crimes, frequenté de mauvaises compagnies, lié des amitiez ou des commerces criminels, négligé les devoirs essentiels de son état, péché par pensées, par paroles, & par actions, en une infinité de rencontres : Après tout cela, dis-je, donner à l'examen de sa conscience un léger intervalle avant de se confesser, se présenter précipitamment aux sacrez Tribunaux, sans presque sçavoir ce dont on s'accuse, dire un fatras de choses inutiles, & ne descendre pas dans le détail de celles qu'il faut absolument découvrir ; est-ce là faire une bonne Confession ? Peut-on en si peu de temps rappeler toute sa vie passée, les parties d'iniquité qu'on a liées, les mauvaises pensées qu'on a euës, les médisances qu'on a faites, les scandales qu'on a causés ; les injustices qu'on a commises ; les vengeances qu'on a executées, ou projetées ; le tort qu'on a fait à son prochain, dans sa reputation ou dans ses biens ; la négligence qu'on a apportée à remplir les obligations de son état ? Telles sont les Confessions d'une infinité de gens, qui aprés plusieurs mois, & quelquefois des années entieres, ne sçavent que dire à confesse, quoique le nombre de leurs péchez surpasse celui de leurs cheveux. *Le Dictionnaire Moral, dans ses Réfléxions sur les Indulgences.* Il faut examiner soigneusement sa conscience, pour faire une bonne Confession.

La Confession pour être bien faite doit avoir ces qualitez. Elle doit être précise, sans embaras de paroles & de choses inutiles, où souvent on fait plus connoître les defauts des autres, que les siens propres ; en quoy l'on fait mal, lorsqu'on pense bien faire. Il faut expliquer nettement & distinctement Qualitez ou conditions que doit avoir la confession pour

être bien-faite.

l'espece, le nombre, & les circonstances de ses péchez, lorsqu'elles les rendent notablement plus griefs ; les motifs qu'on a eu en péchant, & même les causes, & les habitudes du péché. Car si la Confession est la déclaration d'une maladie secrette, ou d'une blessure cachée, comment le Confesseur qui est autant Médecin que Juge, pourra-t'il guérir cette maladie & cette blessure, s'il ne connoît pas les causes du mal ? Elle doit être simple, sans exagération, & sans excuses ; elle doit être modeste, & conçûë en des termes qui ne blessent point la pudeur, lors même qu'on est obligé de découvrir des crimes où cette vertu est offensée. Elle doit être humble, accompagnée de l'esprit de componction, qui produit dans l'ame du pécheur la confusion, & une sainte tristesse, à la vuë de ses péchez, & de la bonté d'un Dieu offensé. *Auteur Anonyme.*

De l'examen de conscience qui doit précéder la Confession.

Le Pénitent ne représente pas seulement la personne d'un criminel dans le Tribunal de la Pénitence ; il fait encore le personnage de témoin & d'accusateur contre soy-même. Il est donc nécessaire, pour pouvoir faire les informations requises en ce jugement, que le pécheur s'applique à l'examen de sa conscience, & qu'il fasse une exacte recherche de ses pensées, de ses paroles & de ses actions, pour connoître le nombre de ses péchez, & en distinguer les circonstances & les qualitez, afin de les détester au fond de son cœur, & de les déclarer ensuite dans la Confession. Pour cela, il faut qu'il implore humblement le secours du Ciel, & de ses lumieres ; qu'il adore la Majesté Divine ; qu'il reconnoisse en la présence de son juge, qu'il est un misérable criminel, qui quoique tout couvert & tout rempli d'iniquitez, ne les peut toutefois reconnoître sans le secours de sa grace : il faut qu'il le conjure de conduire & d'achever son ouvrage, d'éclairer son esprit pour reconnoître le nombre & l'énormité de ses péchez, & de toucher son cœur d'un vif repentir de les avoir commis. *Le P. Gegou. Livre intitulé, l'Usage du Sacrement de Pénitence.*

Quand on a une véritable douleur de ses péchez on sent du soulagement à s'en confesser.

Il semble que Jesus-Christ, établissant l'obligation de déclarer son péché au Prêtre, ait voulu procurer au pénitent de la douceur & du soulagement. Disons-le de bonne foy, lorsque le repentir est sincere, & que la douleur est véritable, n'est-il pas vrai qu'on ne sent plus guere de peine à avoüer son crime ? Je vous en prens à témoin, vous tous que le Seigneur a touché quelquefois des traits d'une véritable componction. Alors, certes, alors un pénitent abîmé dans son affliction, cherche soigneusement avec qui la partager ; on est gros de son secret, on se sent affoibli sous un fardeau, qui n'est devenu pesant, que parce qu'on n'est soulagé de personne ; on n'attend plus qu'un consolateur, dans le sein duquel on répande sa douleur. J'en ai connu, qui ne trouvoient de la consolation, qu'à faire part à un Confesseur charitable des sentimens que la grace leur avoit fait concevoir. Avec quel joye venoient-ils pleurer à mes pieds ! qu'il leur étoit doux d'entendre cette consolante parole : vos péchez vous sont remis ; allez, commencez à goûter la paix que le péché vous avoit ôtée ! Avoüons-le franchement, lorsqu'on accuse de trop de séverité ou d'injustice, l'obligation de confesser son crime, lors même qu'on sent de si fortes répugnances à le faire ; souvent la douleur du péché est bien superficielle, & la détestation légére. *Sermon manuscrit du P. Catrou.*

Si

Si jusque dans le sacré Tribunal je me flatte moi-même, si j'use de dissimulation avec moi-même, si je suis d'intelligence avec ma passion, si je me prévaux contre Dieu de ma fragilité; si je qualifie mes péchez de la maniére qu'il me plaît, adoucissant les uns, déguisant les autres; donnant à ceux-cy l'apparence d'une droite intention, couvrant ceux-là du prétexte d'une malheureuse nécessité; si je décide toûjours en ma faveur; si dans les doutes qui naissent sur certaines injustices que je commets, & qui attirent sur elles des obligations onereuses, je conclus dans tous mes raisonnemes à ma décharge; en sorte que quelque injure, ou quelque dommage qu'ait reçû de moy le prochain, je ne me trouve jamais obligé, selon mes principes, à nulle réparation: Enfin, si pour ne me pas engager dans une disension, & une recherche, qui me causeroit un trouble fâcheux; mais un trouble nécessaire, je me contente d'une revûë précipitée, & pour user de cette maniere de parler, j'étourdis les difficultez de ma conscience, plûtôt que je ne les éclaircis: si c'est ainsi que je me comporte; Ah! ma pénitence est chymérique & reprouvée de Dieu. Pourquoy? parce qu'elle n'est pas conforme au jugement de Dieu; Dieu & moy nous avons deux poids, deux mesures differentes: & c'est là que l'Ecriture appelle iniquité & abomination. *Le P. Bourdalouë, en ses véritables sermons. Tom. 1. de la Sévérité de la Pénitence.*

Déguisemét & autres défauts qui rendent la Confession sacrilege.

Le Tribunal de la Pénitence, où les Ministres de ce Sacrement président, est dans un sens le Tribunal de la miséricorde; mais le Tribunal de la miséricorde de Dieu,& non de leur miséricorde, ni de la nôtre: moins encore de la leur que de la nôtre. Car si par un defaut de zele,leur miséricorde vient à s'y mêler; ou si par un aveuglement d'esprit,nous y faisions entrer la nôtre: je le répete,& malheur à moi, si je ne vous en avertissois pas;de ce Tribunal de la miséricorde de Dieu,nous devons passer au Tribunal de la justice;mais d'une justice sans miséricorde.Voila le fondement que vous devez poser;fondement sur lequel les prémiers fidelles appuyoient cette sévere discipline qui s'observoit parmi eux: *Apud nos*,disoient-ils,au rapport de Tertullien,*districtè judicatur, tanquam apud certos de divino judicio*: Nous nous jugeons sévérement & exactement, parce que nous sçavons qu'il y a une justice rigoureuse qui nous attend, & que nous avons toûjours en vûë. *Le même.*

Sévérité raisonnable que doivent avoir les Confesseurs dans le Tribunal de la Confession.

Dans le Tribunal de la Pénitence, tout sacré qu'il est, quels abus n'y commet-on pas? Avec quelle facilité n'y absout-on pas quelque fois les plus indignes & les plus endurcis pécheurs? Quelle distinction n'y fait-on pas de leurs personnes? & de quelle indulgence n'y use-t-on pas pour s'accommoder à leur délicatesse? Autrefois on y procédoit avec une sévérité de discipline, qui honoroit Dieu, aux dépens du pécheur: maintenant, vous diriez que tout le secret, est d'y ménager le pécheur aux dépens de Dieu. A mesure que l'iniquité s'est accruë, la Pénitence s'est mitigée. En comparaison de ces siécles fervens, où elle étoit dans sa vigueur, par une malheureuse prescription, elle n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a été. A peine nous reste-t-il des traces de ces canons si vénérables, qui pour des péchez aujourd'hui communs, ordonnoient des années entiéres de satisfactions, & de satisfaction rigoureuses. Cependant, Dieu n'a point changé, & ses droits immuables & éternels subsistent toûjours. Mais n'imputons point à d'autres qu'à nous-

Abus que les Confesseurs commettent dans le Tribunal de la Pénitence.

mêmes ces relâchemens de la pénitence. C'est nous-mêmes, Chrétiens, reconnoissons-le avec douleur ; c'est nous-mêmes, qui par la dureté de nos cœurs, forçons en quelque sorte les Ministres de JESUS-CHRIST, à avoir pour nous dans le saint Tribunal ces condécendances & ces ménagemens, dont nous répondrons encore plus qu'eux, & qui ne peuvent aboutir qu'à nôtre perdition, & à nôtre ruine. C'est nous qui par nos artifices, trouvons le moyen d'énerver leur zele, & de corrompre même leur fidélité. *Le même, dans le second Sermon du Jugement.*

Confession sans douleur de ses péchez est sacrilege.

Un pécheur qui paroît au Tribunal de la Pénitence avec une fausse douleur, n'a point sans doute une juste idée de son crime. Le sacrilege qu'il est sur le point de commettre, lui fait assez d'horreur, pour l'obliger à s'en abstenir, s'il lui restoit quelque étincelle de piété, & quelque sentiment de conscience ; mais il ne considere que fort légérement, & confusément son impieté. Une raison de bienséance ; la crainte d'avoir à se reprocher un mépris universel de tout exercice de Religion ; la terreur qu'il n'a pû encore étouffer des jugemens de Dieu : semblables motifs ne lui permettent pas d'abandonner tout-à-fait les Autels. Il se présente au Prêtre pour lui faire un froid recit de ses péchez, & pour lui arracher une absolution, qu'il prévoit tranquillement qui ne doit apporter aucun changement dans ses mœurs. Il n'en est pas moins coupable, pour ne pas sonder son cœur avec assez d'attention ; son indolence dans une démarche si redoutable, le rend même plus criminel. Peut-il sans se résoudre à un attentat énorme, s'exposer à abuser si indignement du Sang de JESUS-CHRIST ? La sainteté du Sacrement qu'il prophane, la miséricorde de Dieu dont il se joüe ; le remede de ses playes, qu'il empoisonne ; la ressource de son salut, qu'il se forme ; il ne sçauroit s'étourdir sur ces sujets : il n'en est pas néanmoins assez touché, pour être effrayé d'un sacrilege ; il va à confesse, il s'accuse, il reçoit l'absolution, il se retire content, & de lui-même, & du Confesseur ; mais tout est criant dans son crime. *Livre intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale. Tom. 3.*

Souvent on s'adresse à des Confesseurs qu'on connoît être lâches & condécendans.

C'est souvent aux Ministres qui ont la foiblesse de déguiser la vérité qu'on s'adresse ; c'est à leurs pieds qu'on va se décharger du poids accablant de ses iniquitez ; c'est à eux qu'on va proposer ses doutes, dans l'espérance qu'ils auront plus d'indulgence que ceux qu'ils accusent d'être trop rigides. On s'informe donc lesquels sont les plus compatissans & les plus raisonnables, parce qu'on n'oseroit dire, les plus lâches & les plus complaisans : on demande s'il sçavent le monde ; s'ils font un juste discernement de la qualité, de l'âge, du sexe, du rang, de l'employ : s'ils possédent bien l'art de distinguer le grand du petit ; les jeunes gens, des vieillards ; le riche, du pauvre ; & l'homme public, de l'homme privé ; s'ils sont assez habiles pour conclure que le jeûne & la priere, la retraite, la mortification, & le renoncement à soi-même & au monde, n'est prescrit qu'aux Religieux & aux Solitaires. On tremble quand on approche de leur tribunal, & on en sort rassûré. On va chercher ceux qu'on estime les plus doux ; & des péchez qu'on déclare à leurs pieds, on en dit plus ou moins, selon qu'on est plus ou moins flatté du Confesseur ; & la criminelle lâcheté du Ministre, qui nous cache toute l'énormité de nos crimes, ne nous permet pas d'en faire une pénitence propor-

tionnée. Et voilà ce que le peuple cherche. *Le P. de La Ruë. Sermon pour le Dimanche de la Passion.*

Comme la douleur d'avoir commis le péché, est ce qui fait une partie essentielle du Sacrement de Pénitence, quoyque la contrition soit une douleur plus parfaite, Dieu se contente de l'attrition, pourvû qu'elle soit véritable; que ce soit un regret véritable d'avoir offensé Dieu, accompagné d'une ferme protestation de n'y plus retourner. Est-il mal-aisé à un Chrétien d'avoir ce regret, & de concevoir une vive douleur de son péché, par un semblable motif? encore n'est-il pas besoin que cette douleur soit sensible; il suffit d'avoir le regret dans l'ame. Est-il donc mal-aisé à un Chrétien qui vit dans l'Eglise, où il a tant de motifs qui peuvent causer cette douleur, & tant de raisons qui la persuadent; ou, s'il est sensible à ses pertes, il voit tant d'objets, qui lui reprochent son péché; où, s'il est sensible à la crainte, la Foy lui ouvre un enfer qu'il a mérité, un paradis qu'il a pû perdre? mais quoy? n'est-il pas besoin de faire de longues pénitences avant que de recevoir l'absolution? Je dis que ces dispositions ne sont pas nécessaires, qu'il suffit d'avoir un vrai repentir de ses péchez, avec le Sacrement de Pénitence, pour avoir la remission de ses péchez, & rentrer en grace avec Dieu: qu'il est nécessaire de faire ensuite des austéritez, des jeûnes, & des mortifications, pour satisfaire au droit, que la justice de Dieu s'est réservée, pour punir temporellement les crimes dont la coulpe est effacée, pour ôter les restes des péchez. Malheur à nous, si par une négligence conpable nous omettons ces moyens, qui sont glorieux à Dieu, & salutaires aux hommes. C'est ce qui a conduit les Antoines & les Hilarions dans les déserts; ce qui a armé les mains de saint Jerôme, de cailloux pour frapper sa poitrine: mais c'est à quoy on satisfait du moins en partie par les peines enjointes par le Confesseur, & par les peines volontaires que s'impose le Pénitent: & c'est à quoy suppléent les indulgences, qui puisent dans les trésors de l'Eglise & dans les satisfactions abondantes du Sauveur, de quoy contenter la justice de Dieu, pour les peines temporelles que nous avons méritées par nos péchez, & dont nous n'avons pas fait une entiére pénitence. *Mr Biroat, dans les Sermons séparez, sur quelques Dimanches de l'année.*

Dieu se contente de l'attrition avec le Sacremét.

Si le prémier pas de la conversion d'un pécheur, & le grand moyen de retourner à Dieu, est le changement du cœur, soit par une véritable contrition sans le Sacrement, ou par une attrition avec le Sacrement; il est certain qu'il faut que la bouche ait part à ce renouvellement de l'homme: en sorte, dit saint Chrysostome, après un grand Apôtre, comme il faut que le cœur croye & aime, pour être justifié, il faut que la bouche s'ouvre, pour confesser & manifester ses désordres: *Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem.* Un véritable Pénitent doit être comme l'Enfant Prodigue, qui reconnoissant sa faute, & se voyant dans la disposition de l'avouër & d'en demander pardon, s'écrioit: *Ibo ad Patrem meum.* Je m'en retournerai à mon Pere; je lui diray avec toute sorte d'ingenuïté, & de simplicité, tout ce que j'ay fait contre lui; je lui exposerai toutes les circonstances de mes ingratitudes & de mes infidelitez; je lui dirai dans la douleur de mon cœur: *Pater peccavi in cœlum & coram te.* Mon Pere j'ay péché contre le Ciel & contre-vous. Je ne me sers pas icy d'artifice, pour cacher, pour dissimuler, ou

La conversion du pécheur n'est point entiére sans la Confession.

ad Roman. 10.

Luc. 15.

Luc. 15.

pour excuser mes péchez ; je les avouë ingenuement : *Pater, peccavi in cælum, & coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus :* J'ay péché contre le ciel, & je vous ai offensé ; & dans l'état où je me trouve, je ne suis pas digne d'être appellé vôtre fils. *Pris d'un Sermon manuscrit.*

La confession est inutile à l'égard de plusieurs, parce qu'ils se confessent mal.

D'où vient l'inutilité de ce divin remede, à l'égard de tant de pécheurs ? d'où vient qu'on approche si souvent sans fruit des Sacremens, autrefois si efficaces ? Ont ils perdu quelque chose de leur prémiere vertu, par la différence des temps ? Les prémices du Sang de JESUS-CHRIST, étoient-elles plus puissantes qu'elles ne sont maintenant ? les trésors de la miséricorde du Seigneur sont-ils moins ouverts de nôtre temps, qu'ils ne l'étoient à la naissance de la Foy ? Ou bien, en est-il de la miséricorde de Dieu comme des choses humaines, qui sont toûjours imparfaites dans les commencemens, & s'affoiblissent peu à peu avec le nombre des années ? D'où vient donc que l'on ne vit jamais tant de pécheurs autour de nos tribunaux sacrez, & que l'on ne vit jamais moins de véritables Pénitens ? D'où vient que dans un temps, où la corruption a rendu ce remede si nécessaire, où l'indulgence des Ministres, & la condécendance de l'Eglise le rend si facile & si favorable ; peu s'en faut que l'on ne s'en dispense tout-à-fait ; ou que, si l'on en approche, c'est presque toûjours inutilement. La raison est, qu'on ne s'en approche pas avec les dispositions nécessaires ; qu'on ne s'accuse pas comme il faut, qu'on ne pratique pas ce qu'on a résolu, & qu'on ne fait pas ce qu'on a appris. *Pris d'un Sermon manuscrit.*

Du defaut de préparation dans la Confession.

Le defaut d'un suffisant examen est le defaut de la preparation. Comment voulez-vous que si peu de temps suffisse pour bien examiner une conscience, que vous n'avez jamais bien observé, que vous n'avez jamais pris soin de connoître ; & peut-on si aisément connoître les désirs d'un cœur, dont le principe est corrompu ? Comment voulez-vous démêler tant d'intrigues, tant de mesures prises, tant de parties d'iniquité concertées, & dont les occasions ont manqué plûtôt que des désirs ? Comment voulez-vous connoître toutes les pensées mauvaises, qui s'échapent en un instant ; les injustes désirs, qui s'évanoüissent presque en même-temps ? aussi voyons-nous dans le Tribunal de la Pénitence, des aveugles qui ne se connoissent pas eux-mêmes, des ignorans qui ne sçavent ce qu'ils veulent dire : qu'entendons-nous que des histoires vagues, qu'un recit mal ordonné de mille choses grossiéres, & qui souvent n'ont nul rapport au péché qu'on veut déclarer? *Le même.*

Dispositions qu'il faut apporter à ce Sacremēt.

Quelles sont les dispositions que vous apportez au Sacrement de Pénitence ? venez-vous à ce Tribunal pour y laisser vos passions, vous défaire de cette vivacité que vous sentez pour ce plaisir ? Y venez-vous avec une componction qui vous brise le cœur ; qui vous fasse haïr ce que vous avez tant aimé, & aimer souverainement ce que vous avez haï mal-à-propos ? En sortez-vous, en un mot, justifié & absous aux yeux de Dieu;ou bien toûjours confessé & jamais corrigé ? De-là vient que le même jour qui avoit réjoui les Anges de vôtre conversion, les a ensuite attristez de vôtre rebellion. *Pris d'un Sermon manuscrit.*

L'horreur & la haine du

Combien en trouve-t'on parmi les Pénitens d'aujourd'hui, qui envisagent les désordres, & tout ce qui en a été la cause, avec horreur & avec haine ?

Ne conservent-ils pas après leur confession, & leur pénitence prétendue les mêmes inclinations pour leur débauche & pour les occasions qui en ont été la cause ? n'y pensent-ils pas avec la même complaisance ? On ne demande pas d'eux une haine sensible, qui ne dépend point de nous ; on ne parle que d'une haine formée dans la volonté, dont nous sommes les maîtres : ne reprennent-ils pas incontinent après les cérémonies extérieures de leur pénitence, la vie qu'ils sembloient avoi détestée ? Quelle contrition est-ce là ? est-ce là être animé d'une sainte haine contre le péché ? est-ce là être pénétré d'une douleur sincere qui doit surpasser toutes les autres douleurs, dont un homme est capable ? est-ce la hair, & détester le péché au-delà de toutes les peines qui lui peuvent arriver en cette vie ? est ce là être dans la résolution de tout souffrir, & de tout perdre, plûtôt que de retourner à ses désordres ? Si ces personnes ont fait quelque grande perte, si on leur a fait quelque déplaisir ; ce sont des chagrins & des emportemens ; ce sont des ressentimens implacables contre ceux qu'ils s'imaginent en avoir été la cause & l'occasion : & par le péché ils ont perdu l'amitié de Dieu, ils ont perdu le droit à son hertiage ; & ils ne versent pas une seule larme, ils ont l'ame aussi tranquille que s'il ne leur étoit rien arrivé de fâcheux ! & je croirai que cette pénitence a été véritable & sincere ? *Le Pere Jégou. Livre intitulé, l'Usage du Sacrement de Pénitence.*

Quoique le peu de soin & d'exactitude, soit le plus ordinaire & le plus dangereux de tous les defauts, qui arrivent dans la discussion de la conscience, & l'examen des pechez que l'on doit confesser;on ne laisse pas de manquer souvent en ce point, par une extrêmité toute contraire. Il se trouve tous les jours des ames scrupuleuses, qui ne sont jamais contentes de leur examen ; elles s'imaginent avoir toûjours oublié quelque chose ; & dans cette crainte, elles ne cessent de s'inquiéter, & de donner, pour ainsi dire, la torture à leur memoire. C'est une grande illusion, & un piege dangereux du démon. Car qu'arrive-t-il delà ? qu'elles ne sçauroient s'appliquer à autre chose ; qu'elles laissent le plus important dans la Pénitence, je veux dire, la consideration de la grieveté de leurs péchez, la douleur & le repentir de les avoir commis, l'étude des moyens de s'amender. Elles ne s'appliquent ni à la méditation, ni à la lecture, ni à aucun autre exercice que ce soit : tout leur esprit est appliqué à se souvenir de leurs fautes, dont la plus pernicieuse est ce trouble, qui les empêche de penser à la douleur de leurs péchez. *Le même.*

Les deux extrémitezqu'il faut éviter dans la recherche & l'examen des péchez pour faire une bonne Confession.

Si la remission des péchez qui s'obtient par la Pénitence, n'étoit accompagnée d'aucune peine, ni suivie d'aucune satisfaction; si toutes les absolutions etoient autant d'indulgences plénieres, le Sacrement de Confession ne serviroit aucunement à détourner le pécheur des péchez qu'il sembleroit avoir detestez. Pourquoy ? parce que rien n'est plus capable de produire cet effet, que la crainte du châtiment qui suit le péché. Ainsi retranchez le châtiment & la peine de la pénitence ; vous lâchez la bride à toutes les passions, & détruisez par ce moyen la penitence, laquelle pour être véritable, doit être un préservatif, contre le retour du péché. C'est-là, au sentiment de saint Chrysostome, la principale raison, pourquoy Dieu ne manque jamais de tirer quelque punition du péché, même après avoir remis la faute au coupable. *Le même.*

Dieu exige des peines & des satisfactions volontaires des péchez remis par le Sacrement de Confession.

Continuation du même sujet.

Les Conciles & les saints Docteurs enseignent d'un commun consentement, que les œuvres satisfactoires doivent être tres-rigoureuses, & proportionnées aux péchez, & que sans cela un grand Pécheur ne doit jamais esperer d'arriver à une parfaite conversion; & que c'est detruire la Pénitence, d'en retrancher les travaux, & les austéritez proportionnées à la multitude & à la griéveté du péché. Il ne sert de rien, dit saint Gregoire le Grand, de confesser ses péchez, si la Confession n'est suivie de la punition légitime de son péché; & on ne doit point tenir un pécheur pour veritablement converti, que lors qu'avoüant son péché par ses paroles, il tâche de l'effacer, & d'en arracher tous les restes par l'austérité de la Pénitence : mais affliction & austérité, qui soit proportionnée à la grandeur de ses fautes : *Cum digna afflictionis austeritate*, ajoute ce grand Pape. Le Fils de Dieu maudit autre fois un arbre, qui étoit revétu de belles feuilles, mais qui ne portoit point de fruit. De même, le Sauveur ne reçoit point ces beaux appareils de Pénitence; ce ne sont que des feuilles de cette plante salutaire : il demande des fruits, qui ne sont autres que les mortifications, les austéritez, & les exercices laborieux de la pénitence; & qui soient dignes de cette vertu, c'est-à dire, proportionnez aux fautes du Pénitent : *Facite fructus dignos pœnitentiæ.* Ce n'est pas la même chose, conclut enfin ce saint Pape, d'un homme dont la vie a été toute déréglée, & d'un autre dont les déréglemens ont été moins considerables, de celui qui n'a commis que des fautes legéres, & de celui qui en a commis d'énormes. Il faut que chacun embrasse une pénitence proportionnée à ses fautes, & que celui qui en a fait de plus griéves, embrasse aussi des exercices d'une vie plus austére, & plus rigoureuse : *Facite fructus dignos pœnitentiæ.* Le même.

Des Confesseurs qui imposent aux pénitens de trop légéres pénitences; & des Pénitens, qui refusent souvent les plus petites.

Malheur, s'écrie le Prophete, à ceux qui mettent des coussins sous le coude des pécheurs, & des oreillers sous leurs têtes, pour les surprendre & pour les perdre. En effet, n'est-ce pas laisser perir par leur dissimulation, & par leur condécendance, les ames que Dieu leur a commises, & du salut desquelles ils doivent répondre? Non, encore une fois, ce n'est pas-là travailler à leur guérison, c'est les tuër, comme parle le Clergé de Rome écrivant à saint Cyprien. Mais si ces lâches Confesseurs sont coupables, ces pénitens délicats le sont bien-plus, qui négligent d'accomplir des Pénitences si légéres, & si peu proportionnées à leurs péchez, & qui se dispensent des jeûnes, des aumônes, ou des petites prieres qui leur ont été enjointes; qui disputent contre leurs Confesseurs, & refusent d'accepter les moindres mortifications qu'on leur veut imposer : comme si menant la même vie, & dans la joüissance des mêmes plaisirs, qui ne sont pas peut-être absolument vicieux; comme si dans la recherche des divertissemens de ce monde, les plus honnêtes, il étoit possible de guerir les vieilles playes de son ame, quand même on n'en contracteroit pas de nouvelles. Ne nous flattons donc point, Chrétiens, en une matiere si importante. Nous sommes coupables de tant de crimes, nôtre vie est si déréglée! il en faut faire pénitence, ou se résoudre à perir éternellement? Que ne fait-on pas tous les jours pour se délivrer de quelque accès de fiévre. On jeune, on souffre des incisions, on se prive du commerce, & des divertissemens du monde, & pour arrêter les éfets de la colere de Dieu, pour fléchir sa miséricde, pour éviter les châtimens de sa justice; on refuse d'embrasser quelques morti-

fications, & de se soûmettre à une pénitence salutaire. *Le même.*

Que pensez-vous de ces Confessions annuëlles, que vous faites à Pâques, plus par respect humain, & par politique, que par Religion? de ces Confessions que vous faites avec tant de précipitation, avec si peu d'examen, & si peu de douleur? De ces Confessions que vous faites à des Confesseurs ignorans, commodes, foibles, qui tremblent devant vous, dans un Tribunal, où ils devroient être vos juges; & qui au lieu de vous resister, comme il le faudroit, souvent sur bien des articles, vous passent tout ce que vous voulez? de ces Confessions, après lesquelles, on n'a jamais vû de changement dans vos mœurs; après lesquelles vous n'avez fait aucune des réparations que vous étiez obligé de faire? *Le Pere le Valois. Lettre neuviéme sur la Retraite.*

Des mauvaises Confessions, faites par coûtume, ou par respect humain.

Il se trouve des personnes si aveugles, qu'ils ne connoissent pas leurs plus grandes fautes, & qu'ils ne les confessent point. On voit des femmes tres-fiéres, & tres aigres envers leurs maris, & leurs domestiques, sensuëlles en toutes choses, négligentes dans l'éducation de leurs enfans, hardies à parler de leur prochain, peu compatissantes aux miseres des pauvres; qui cependant ne s'accusent presque jamais de rien dans leurs Confessions, sinon qu'elles ont eu des distractions dans leurs priéres, & qu'elles ont dit des paroles inutiles. Le plus grand service qu'on leur puisse rendre, c'est de les aider à sortir de leur aveuglement, en les instruisant de leurs devoirs, & les obligeant d'y faire réfléxion. *Monsieur de sainte Marthe. Tom. 1. de ses Traitez de Piété.*

On se trompe souvent dans le jugement que l'on fait de ses propres fautes.

Divin Sauveur, vous avez établi un Trône de grace dans vôtre Eglise, & vous m'assurez qu'il est dressé pour les pécheurs; vous me le découvrez par la lumiere que vous daignez répandre dans mon esprit, & par le saint mouvement de confiance que vous imprimez dans mon cœur; vous m'y appellez, par la bouche de vos Pasteurs, & de vos Ministres, & par vos inspirations secrettes; Vous me faites concevoir le desir de m'en approcher, me promettant de me faire éprouver, combien vous avez de douceur & de bonté. Puis-je après cela, ne pas espérer que vous n'acheviez l'œuvre de vôtre grace; & qu'après m'avoir délivré de la mort, vous ne me donniez une vie toute nouvelle, afin que je chante éternellement vos miséricordes, comme parle vôtre Prophete? Ainsi, je ne craindrai point de vous adresser les paroles de ce saint Roy pénitent: Ayez pitié de moy, Seigneur, selon la grandeur de vôtre miséricorde, & effacez, selon la multitude de vos bontez, l'iniquité que j'ai commise. Cessez de considerer mes crimes, & perdez le souvenir de mes offenses. Ne me rejettez point de devant vôtre face, & ne retirez pas de moy vôtre Esprit saint. *Livre intitulé, Entretiens de l'Abbé Jean & du Prêtre Eusebe.*

Espérance que nous devons concevoir en nous présentant au Sacrement de Pénitence.

Psalm. 50.

La direction des ames est un des plus saints & des plus importans emplois de l'Eglise: Mais est-il sans danger? Le zele est-il toûjours bien pur? la charité est-elle le seul mobile? quelque pénible, & dangereux que soit ce ministere sacré, si c'est Dieu qui vous y a appellez, sa grace sçaura bien vous y soutenir; vous vous en acquitterez avec dignité & avec fruit: mais si vous n'êtes pas du nombre de ceux que Dieu a choisis pour le salut d'Israël: *Ipsi autem non erant de semine virorũ illorum, per quos salus facta est in Israël*: que ne risque-t-on pas de s'ingerer sans vocation, sans mission dans un si formidable ministere: Les maladies de l'ame demandent un Medecin habile: il faut de la prudence, de l'étude, de la

L'importance de l'employ d'un Confesseur & d'un Directeur, & les qualitez qu'ils doivent avoir.

Machab. 5.

CONFIANCE EN DIEU.

AVERTISSEMENT.

La Confiance en Dieu peut faire le sujet d'un discours particulier ; quoique souvent elle fasse partie d'autres sujets, qui nous portent à cette vertu, & qui ont pour but de la faire naître dans nos cœurs. Tels sont, la Miséricorde de Dieu, quand il s'agit du pardon de nos péchez, d'obtenir les graces nécessaires à nôtre salut ; telle est encore la Providence Divine, pour les nécessités temporelles, & les besoins de cette vie. Nous parlerons en leur lieu de la Miséricorde Divine, & de la Providence en laquelle les hommes doivent mettre leur confiance ; mais ici nous traitons de cette Confiance en général, pour ce qui regarde particuliérement les besoins de cette vie ; en quoy les hommes en manquent le plus ordinairement.

Il est si souvent parlé dans l'Ecriture de cette Confiance en Dieu, dans le sens que nous la prenons, & les seuls Psaumes de David sont remplis de si beaux sentimens sur ce sujet, qu'on ne peut manquer de matiére, pour en faire un discours consolant, instructif, & pathétique tout à la fois.

PARAGRAPHE PREMIER.

Différens desseins, ou Plans de Discours sur ce sujet.

I. TROIS propositions feront le partage de ce discours. La prémiére est, qu'il n'est rien de plus juste & de plus équitable, que d'avoir une entiére Confiance en Dieu : La seconde, qu'il n'y a rien de plus glorieux à Dieu, ni qu'il ait plus à cœur, & qu'il demande avec plus d'empressement, que cette Confiance : La troisiéme, qu'il n'y a rien de plus digne d'un cœur genereux, que de s'y abandonner sans réserve.

Pour la prémiére Proposition. Il est aisé de prouver qu'il n'y a rien de plus juste & de plus équitable que de mettre toute sa confiance en Dieu. Car s'il est impossible de vivre sans avoir confiance en quelqu'un ; à qui voulez-vous qu'un enfant se fie, qu'à son pere, & à un pere qui le chérit tendrement, qui est même si jaloux de ce titre, qu'il ne veut pas qu'un autre y prétende que lui seul ; & qui posséde toutes les qualitez d'un Pere dans un souverain degré, l'amour, un soin paternel, une tendresse sans égale ; un pere enfin qui prend interêt à tout ce qui nous regarde ? 2°. A qui un ami se doit-il fier à plus juste droit qu'à son ami, dont il a éprouvé la fidélité en mille rencontres ; qui ne luy a jamais manqué de parole, qui l'a secouru dans tous ses besoins, qui lui a rendu mille bons offices, & des services essentiels ? 3°. Un débiteur se peut-il fier à personne plus justement qu'à celui qui s'est fait sa caution, qui a répondu pour lui de tout son bien ? A qui voulez-vous enfin que la créature se fie qu'à son Créateur, qui lui a donné l'être, qui l'a conservée, & qui a tout fait pour elle ? Dieu ramasse & réünit tous ces titres, & une infinité d'autres, qui nous donnent droit d'avoir recours à lui dans toutes nos nécessitez.

Pour la seconde proposition. Rien n'est plus glorieux à Dieu, & ne l'honore d'avantage ; car c'est reconnoître son souverain domaine, & l'entiére dépendance que nous avons de lui. C'est pourquoy saint Basile parle de cette confiance comme du sacrifice, & soûtient qu'on ne peut non plus mettre sa confiance en un autre qu'en Dieu, que rendre à un autre, le souverain culte que renferme le Sacrifice : & nous pouvons ajoûter à cette pensée, que comme par le sacrifice on fait une protestation solemnelle à Dieu, qu'on le reconnoît pour souverain ; on lui rend un pareil hommage par la confiance. C'est un serment de fidélité, par lequel nous nous obligeons de ne dépendre que de lui seul. Or qui doute qu'on n'honore Dieu & par ce serment & par ce Sacrifice ? Outre qu'il n'est rien qui honore Dieu davantage que les hauts sentimens que nous avons de lui, de sa bonté, de sa sagesse, de sa fidélité ; & on ne peut mieux témoigner ces hauts sentimens, qu'en mettant en lui toute sa confiance, & s'abandonnant entiérement à sa conduite.

Pour la troisiéme proposition, que rien n'est plus digne d'un cœur grand & genereux que cette confiance entiére & sans réserve qu'on a en Dieu ;

quoi de plus vrai encore? Comment pourroit-on, sans une force extrême, s'élever au-dessus des sens, & de tout ce qui est créé, pour s'attacher uniquement à Dieu, & de ne dépendre que de lui? ne faut-il pas un courage plus qu'humain pour n'être point ébranlé par tous les accidens de cette vie, pour se roidir contre toutes les disgraces de la fortune,& enfin pour espérer contre toute espérance? Comme l'esprit se met au dessus de toutes les choses de la terre, lorsqu'il en connoît l'inconstance & la fragilité; un cœur de même qui ne craint rien que Dieu, & qui a mis en lui toute sa confiance, défie tout ce qui est dans l'univers de lui pouvoir nuire. Et voilà ce qui a fait voir le courage & la grandeur d'ame des Martirs, & ce que le Prophete Royal a publié en tant d'endroits.

ON peut prendre pour dessein d'un discours, les principaux Motifs qui nous obligent à mettre nôtre Confiance en Dieu. II.

Le prémier, est sa Bonté & l'amour qu'il a pour nous, qui le porte à faire du bien à ses plus grands ennemis, à des ingrats, à des infidelles, qui n'attendent rien de lui, & même qui se servent de ses propres bienfaits pour l'outrager. Quelle confiance ne doivent donc point avoir en lui, ceux qui le servent, & qui n'attendent de secours que de lui dans tous leurs besoins.

Le second, est la Fidélité de ses promesses, & de sa parole. Il s'est engagé dans toutes les pages de l'Ecriture, de nous secourir; il a même ajoûté son jurement à sa parole, afin comme dit l'Apôtre, que nôtre confiance fût inébranlable, étant appuyée sur ces deux fondemens si solides, &c.

Le troisiéme, est nôtre propre témoignage; puisque nous avons deja tant de fois éprouvé son assistance, en des occasions, où tout sembloit désesperé; & dans lesquelles nous eussions infailliblement succombé, s'il ne nous eût soûtenu: & comme nous l'avons reconnu nous-mêmes, & que nous en avons été convaincus, pourquoy manquons-nous de confiance dans les rencontres, où dans les besoins les plus ordinaires?

LES Qualitez ou les conditions que doit avoir la Confiance en Dieu. III.

1°. Elle doit être entiére, & sans réserve: C'est-à-dire, qu'il faut s'appuyer sur lui en toutes choses. Car il y a des personnes qui dans les choses spirituelles, & qui regardent leur salut, ont assez de confiance, en la bonté divine, & bien souvent n'en ont que trop; mais qui en ont peu, ou n'en ont point du tout dans les choses temporelles, & pour les nécessitez de cette vie. Ce partage est infiniment injurieux à Dieu, & indigne d'un Chrétien.

2°. Elle doit être prompte: c'est-à-dire, qu'on ne doit pas attendre à l'extrémité pour recourir à Dieu, ni après avoir éprouvé l'inutilité de tous les autres moyens; ce qui est ordinaire à plusieurs personnes, qui ne pensent à Dieu, que quand tout le reste leur a manqué, au lieu que c'est à lui, le prémier,qu'ils ont dû avoir recours.

3°. Elle doit être ferme & inébranlable: en sorte qu'on ne se rebute pas pour les difficultez & les obstacles, & lorsque l'on voit que les choses ne réüssissent pas d'abord comme nous le souhaitions; mais qu'on persevere, & qu'on espere même contre toute espérance, & contre toutes les apparences de pouvoir réüssir.

IV. Voicy deux propositions, qui fourniront encore assez de matiére pour un discours.

La prémiere est, qu'on ne peut témoigner à Dieu un plus grand amour que de mettre en lui toute sa confiance ; comme on ne peut marquer plus d'affection à un ami que par la confiance qu'on lui témoigne. On fait voir par-là qu'on l'estime ce Dieu de bonté, qu'on se repose sur sa fidélité ; on lui ouvre son cœur, on lui met ses interêts entre les mains. Jamais on n'a douté que la confiance ne fût la prémiére & la plus certaine marque d'une amitié pleine & sincere.

La seconde, que c'est aussi alors que Dieu réciproquement nous témoigne plus d'amour : car il ne refuse rien à ceux qui lui demandent quelque chose avec une parfaite confiance ; il les protege & les défend, envers tous & contre tous, il en prend un soin particulier. Cette confiance est la marque la plus certaine qu'une ame puisse avoir, que Dieu a un amour spécial pour elle.

V 1°. La Confiance en Dieu est une preuve convaincante de la grandeur de nôtre Foy, & l'on peut dire que l'une est la regle & la mesure de l'autre.

2°. C'est la perfection de l'Espérance, ou pour mieux dire, le plus haut degré de cette Espérance, quand on se confie sans réserve en Dieu.

3°. C'est la marque la plus assurée de nôtre Charité, puisque plus on aime Dieu, plus on a de confiance en lui.

VI. En mettant sa confiance en Dieu, on participe à ses divines Perfections.

1°. On participe à sa Sainteté ; parce qu'on se dégage par-là de toutes les choses de la terre, dont on n'attend rien ; pour s'unir & s'attacher entiérement à Dieu, dont on espere tout.

2°. En se dépoüillant de sa propre foiblesse, pour la changer avec la force de Dieu, on participe à cette force inestimable, comme l'assure le saint

Psalm. 115. Roy Prophête : *Qui confidunt in Domino mutabunt fortitudinem.* Aussi un homme qui se confie entiérement en Dieu, ne craint que cet Etre suprême, & est à l'abri de tous les accidens de cette vie.

3° On participe à son Immutabilité, par l'assurance & la fermeté que cette

Malach. 3. confiance inspire. *Ego sum Deus, & non mutor.*

VII. 1°. Les Motifs qui nous obligent de mettre nôtre confiance en Dieu, opposez à ceux qui nous obligent à nous défier de nous-mêmes.

2°. La maniére dont il faut se confier en Dieu ; sçavoir, entiérement, & sans réserve, en toutes occasions, & en toutes nos affaires : & par rapport à nous ; tout le contraire.

3°. Le fruit, les effets, & les avantages que nous retirons de cette confiance : les malheurs qui suivent trop de confiance en nous-mêmes.

VIII. On dit communément, que l'espérance est l'unique bien qui reste aux malheureux : mais j'oserois dire que ceux qui ont mis leur espérance, & toute leur confiance en Dieu, sont les hommes les plus heureux qui vivent sur la terre.

1°. Parce qu'ils sont plus assûrez d'obtenir ce qu'ils souhaitent dans la vie & qu'ils demandent à Dieu avec confiance, qu'ils viennent plus infailliblement à bout de tout ce qu'ils entreprennent, & sont plus en assurance contre tous ces accidens ordinaires & les disgraces de la fortune, que ceux qui se confient

en leur crédit, en leur richesses, & en leur pouvoir.

2°. Parce qu'outre cela, ils sont plus sûrs d'etre heureux dans l'éternité.

1°. Nous ne sçaurions trop nous défier de nous mêmes, à cause de nôtre foiblesse, de nôtre inconstance, & de nôtre lâcheté. IX.

2°. Il y a toûjours à craindre que nous ne nous confions trop aux créatures, à nos amis, à nos richesses, à nôtre crédit, à nôtre dignité.

3°. Nous ne nous confions jamais assez en Dieu, dans toutes nos affaires.

1°. La fausse confiance est celle qui nous fait tout attendre de Dieu dans les affaires ordinaires, sans nous mettre en peine de rien; au lieu de faire réfléxion qu'elle n'exclut pas le moyens humains, mais seulement nous défend d'en attendre tout. X.

2°. La véritable confiance est celle qui nous fait tout attendre de Dieu dans les affaires desespérées, lorsqu'elles sont justes d'ailleurs.

Nous devons mettre nôtre confiance en Dieu. XI.

1°. Comme dans le plus charitable de tous les Peres.

2°. Comme dans le plus fidelle de tous nos amis.

3°. Comme dans le plus puissant de nos Protecteurs.

Quoique la confiance en Dieu soit naturelle à l'homme, comme assûre Tertullien; c'est pourtant, XII.

1°. Ce qui distingue le véritable Chrétien d'avec les Infidelles, & les Idolâtres, comme dit le Fils de Dieu dans l'Evangile.

2°. C'est ce qui distingue le fervent Chrétien, & l'homme d'une haute vertu, d'avec le commun des Chrétiens.

S. Bernard nous assûre qu'il y a trois choses qui nous engagent à mettre nôtre confiance en Dieu : *Tria considero*, dit-il, *in quibus tota spes mea consistit.* XIII.

1°. *Charitatem Adoptionis* : La charité qui a porté ce grand Dieu jusqu'à nous faire ses enfans adoptifs; car que nous peut-il refuser après cela ?

2°. *Veritatem Promissionis* : La vérité de ses promesses, par lesquelles il s'est engagé tant de fois à nous secourir.

3°. *Potestatem Redditionis* : Sa puissance infinie par laquelle il peut exécuter tout ce qu'il a promis, & à quoy il s'est engagé.

1°. Dieu s'est étroitement engagé à secourir ceux qui mettent en lui leur confiance. XIV.

2°. Quand il ne s'y seroit pas engagé lui-même, cette confiance l'y engageroit infailliblement. *Pris du Pere de la Colombiére, Sermon sur ce sujet. Tom. 4.*

L'homme a de lui-même deux choses qui l'obligent à recourir à Dieu avec confiance. XV.

La premiére, est l'indigence, & la misere qui l'obligent à mettre sa confiauce en celui, qui peut pourvoir à tous ses besoins.

La seconde, est la foiblesse qui lui fait chercher de l'appui par tout, pour le protéger, & le soûtenir contre tous ses ennemis; & il n'en peut trouver un plus assûré que dans Dieu, *Pris de l'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne.*

PARAGRAPHE SECOND.

Les Sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces Desseins, & les Auteurs qui en traitent

Les saints Peres.

SAint Augustin, *lib. 2. de ferm. Dom. c. 23. 24. & 25.* parle de la Confiance en Dieu pour les choses temporelles.

Le même, sur le Pseaume 9. montre combien vaine est l'esperance de ceux qui se confient en leurs richesses, en leur puissance, en leur crédit, &c.

Le même, sur le Pseaume 30. expliquant ces paroles du Prophète, *Odisti observantes vanitates supervacuè*, montre qu'il n'y a que ceux qui esperent en Dieu, qui ne soient pas attentifs à la vanité, c'est-à-dire, aux choses périssables.

Saint Jérôme, *l. 5. ch. 18.* du Prophete Isaïe, rapporte les malheurs qui arrivent à ceux qui se confient en d'autres qu'en Dieu.

Le même, l. 3. sur le ch. 4. des Lament. de Jérémie, fait un dénombrement de ceux qui ont mal réüssi, pour n'avoir pas mis leur confiance en Dieu.

Le même, sur Ezéchiel, l. 4. c. 14. parle de la confiance que l'on doit mettre en Dieu seul.

Origene, *Homil. 4. in Psalm. 36.* sur ces paroles du Prophête, *Spera in Domino & fac bonitatem*, fait voir qu'il ne faut mettre sa confiance qu'en Dieu.

Le même, expliquant ces paroles du Pseaume 36. *Eruet eos à peccatoribus, quia speraverunt in eo*, montre que la raison pourquoy Dieu protege les justes, & les défend, c'est parce qu'ils esperent en lui.

Saint Chrysostome, sur le Pseaume 114. montre combien ceux qui esperent en Dieu sont inébranlables.

Saint Basile, *Orat. 20. quæ est de Principatu*, compare la confiance au sacrifice, qu'on ne doit offrir qu'à Dieu seul.

Le même, *de Regulis fusiùs disputatis*, montre que tous ceux qui ne mettent pas leur confiance en Dieu, ont tout à craindre.

Saint Anselme, *l. de mensûra crucis in lat.* apporte 7. raisons, pour lesquelles nous devons mettre toute nôtre confiance en Dieu.

Saint Bernard, serm. 50. sur les Cantiques, montre que quoyque nous devions toûjours nous défier de nous-mêmes, nôtre confiance en Dieu doit l'emporter sur la crainte.

Le même, sur le Pseaume, *Qui habitat in adjutorio Altissimi*, dit plusieurs belles choses sur ce sujet. Dans le sermon 9. il rapporte les motifs de cette confiance, & dans les autres il en forme des actes & de beaux sentimens.

Les Livres

Le P. Loüis de Grénade, en parle en plusieurs endroits de sa Guide.

Alphonse Rodriguez, part. 3. Tract. 1. c. 15. & les suivans. Spirituels & autres.

Le P. Gaudier, au ch. 17. du traité de la conformité à la volonté de Dieu.

Jacobns Alvares. Tom. 2. l. 3. part 2. c. 4.

Franciscus Arias, *in Thesauro. Tom. 2. tract. 3.*

Bernardinus Rosignolius, *de perfectione Disciplinæ Christianæ. l. 3. c. 5.*

Le P. du Sault en a fait un tres-beau livre, où il a solidement traité tout ce qui regarde cette matiére.

Le P. François Poiré. De la science des Saints, traité 3. part. 2. ch. 11.

Petrus Sanchez, *in Regno Dei part. 4. c. 5.*

Theophilus Bernardinus. *De Religiosæ persev. præsidiis. l. 5. c. 7.*

Drexelius, *in Heliotropio. l. 5. c. 1. & sequentibus. Idem in Rosis, part. 2. c. 8.*

Tous ceux qui ont fait des Traitez sur la Providence n'ont pas omis de parler de la confiance qu'on y doit avoir.

Matthias Faber. *Conc. 6. in Dominic.* 18. *post. Pentec.* Les Prédicateurs.

Jacobus Marchantius, *in horto Past. l. 2. Tract. 1.*

Monsieur Biroat, sermon sur la Providence pour le 4. Dimanche de Carême.

Le P. Texier, dans la Dominicale, Serm. pour le 4. Dimanche après les Rois.

Le P. de la Colombiére. Serm. 68. tom. 4. Ce sermon est tout entier de la Confiance en Dieu.

Mr. la Font. Sermon pour le 4. Dimanche après l'Epiphanie.

Mr. Joly, sur le même jour.

Homelies Morales, pour le 4. Dimanche d'après les Rois.

L'Autheur des sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, en a un sur ce sujet dans la Dominicale. Tom. 3. serm. pour le 6. Dim. après la Pentec.

Le même, en parle encore, dans le sermon sur la Providence, pour le 4. Dim. du Carême.

On peut encore trouver beaucoup de choses sur la Confiance en Dieu, dans les Sermonaires qui ont parlé de la Providence.

Josephus Mansi. *Biblioth. Moralis. Tract.* 85. Ceux qui ont fait des recueils sur ce sujet.

Loüis de Grenade. *Titulo spes, & fiducia.*

Busæus. *Tit. spes, & sperare.*

Peraldus. Tom. 1. dans le Traité de de l'Espérance.

On peut consulter les autres Autheurs de Recueils, sur ce qu'ils disent de la Providence.

PARAGRAPHE TROISIE'ME.

PASSAGES, EXEMPLES, ET APPLICATIONS de l'Ecriture sur ce sujet.

UBi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam? surgant & opitulentur vobis, & in necessitate vos protegant. Deuter. c. 32.

An speras in baculo arundineo atque confracto, Ægypto, super quem, si incubuerit homo, comminutus ingredietur, manum ejus, & perforabit eam? l.4.Reg.c.18. (*Verba Rabsacis.*)

Deus fortis meus: sperabo in eum: scutiì meum, & cornu salutis meæ, elevator meus, & Refugium meum: Salvator meus, de iniquitate liberabis me. lib.2.Reg.c.22. in Cant.Davidis.

Etiamsi me occiderit, in ipso sperabo. Jobi. 13.

Lætentur omnes qui sperant in te. Psalm. 5.

Domine Deus meus in te speravi, salvum me fac ex omnibus persequentibus me. Psal.7.

Sperent in te qui noverunt nomen tuum, quoniam non dereliquisti quærentes te Domine. Psalm. 9.

Qui salvos facis sperantes in te. Psal.16.

Deus meus Adjutor meus, sperabo in eum. Psalm. 17.

Protector est omnium sperantium in se. Ibidem.

In te speraverunt Patres nostri, speraverunt & liberasti eos. Psalm. 21.

Non erubescam, quoniam speravi in te. Psalm. 24.

In Domino sperans non infirmabor. Psal.25.

In te Domine speravi, non confundar in æternum. Psalm. 30. & 70.

Ad te levavi animam, Deus meus in te confido, non erubescam. Psalm. 24.

Fiat misericordia tua Domine super nos, quemadmodum speravimus in te. Psalm. 32.

Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum. Psalm. 26.

OU sont ces Dieux dans lesquels ils avoient mis leur confiance? qu'ils viennent présentement vous secourir, & qu'ils vous protegent dans l'extrémité où vous êtes.

Est ce que vous espérez du soûtien du Roy d'Egypte? Ce n'est qu'un roseau cassé; & si un homme s'appuye dessus, il se brisera, & lui entrera dans la main, & la transpercera.

Dieu est mon soûtien; j'espéreray en lui: il est mon boucliet, il est l'appui de mon salut; c'est lui qui me tient élevé en haut; il est mon refuge: mon Sauveur, vous me délivrerez.

Quand Dieu me tuëroit, je ne laisserois pas d'esperer en lui.

Que tous ceux qui mettent en vous leur espérance, se réjoüissent.

Seigneur mon Dieu, c'est en vous que j'ay espéré, sauvez-moy de tous ceux qui me persécutent.

Que ceux-là esperent en vous, qui connoissent vôtre saint nom: parce que vous n'avez point abandonné, Seigneur, ceux qui vous cherchent.

Vous qui sauvez ceux qui esperent en vous.

Mon Dieu est mon aide, & j'espérerai en lui.

Il est le Protecteur de tous ceux qui esperent en lui.

Nos Peres ont espéré en vous, ils ont espéré, & vous les avez délivrez.

Ne permettez pas que je rougisse, après avoir espéré en vous.

J'ay mis mon espérance au Seigneur, je ne serai point affoibli.

C'est en vous, Seigneur, que j'ai espéré, ne permettez pas que je sois confondu pour jamais.

J'ay élevé mon ame vers vous, Seigneur, je mets ma confiance en vous; ne permettez pas que je tombe dans la confusion.

Faites paroître vôtre misericorde sur nous, Seigneur, selon l'espérance que nous avons euë en vous.

Quand des armées seroient campées contre moy, mon cœur n'en sera point effrayé.

Dominus

Dominus illuminatio mea & salus mea, quem timebo? Dominus Protector vitæ meæ, à quo trepidabo? Ibidem.

Le Seigneur est ma lumiére & mon salut: qui est-ce que je craindrai? Le Seigneur est le défenseur de ma vie: qui pourra me faire trembler?

Spera in eo, & ipse faciet. Pfalm. 36.

Ayez confiance en la bonté du Seigneur, & il fera lui-même ce qu'il faut pour vous.

In Deo speravi non timebo quid faciat mihi homo. Pfalm. 55.

J'ay mis en Dieu mon espérance, je ne craindrai rien de tout ce que l'homme me peut faire.

Paratum cor ejus sperare in Domino. Pfalm. 111.

Il a toûjours le cœur préparé à espérer au Seigneur.

Beatus vir cujus est nomen Domini spes ejus. Pfalm. 39.

Heureux celui qui a mis son espérance au nom du Seigneur.

Factus est mihi Dominus in refugium, & Deus meus in adjutorium spei meæ. Pfal. 93.

Le Seigneur est devenu mon refuge: & mon Dieu, l'appui de mon espérance.

Super eum ridebunt, & dicent: ecce homo qui non posuit Deum adjutorem suum. Pfalm. 51.

Les justes se riront de lui, en disant: voilà l'homme, qui n'a pas pris Dieu pour son protecteur.

Dominus firmamentum meum, & refugium meum. Pfalm. 17.

Le Seigneur est mon ferme appui, & mon refuge.

Narrantes laudes Domini... ut ponant in Deo spem suam. Pfalm. 77.

En racontant les merveilles du Seigneur... afin qu'ils mettent en Dieu leur espérance.

Bonum est confidere in Domino, quàm confidere in homine. Pfal. 117.

Il vaut mieux mettre sa confiance dans le Seigneur, que non pas dans un homme.

In pace in idipsum dormiam & requiescam: quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me. Pfalm. 4.

Je dormirai en paix, & je joüirai d'un parfait repos; parce que vous m'avez affermi, Seigneur, d'une maniére singuliére, dans l'espérance.

In te confidit anima mea. Pfalm. 56.

Mon ame, Seigneur, a mis sa confiance en vous.

Tu es spes mea, Deus. Pfalm. 90.

Vous êtes, ô mon Dieu! mon unique espérance.

Qui confidunt in Domino, sicut mons Sion. Pfalm. 124.

Ceux qui mettent leur confiance dans le Seigneur, sont inébranlables comme la montagne de Sion.

Quoniam in me speravit, liberabo eum; protegam eum, quoniam cognovit nomen meum. Pfalm. 90.

Parce qu'il a espéré en moy, dit Dieu, je le délivreray; je serai son protecteur, parce qu'il a connu mon nom.

Habe fiduciam in Domino ex toto corde tuo, & ne innitaris prudentiæ tuæ. Prov. 3.

Ayez confiance en Dieu de tout vôtre cœur, & ne vous appuyez point sur vôtre prudence.

In timore Domini fiducia fortitudinis. Prov. 14.

Celui qui craint le Seigneur, est dans une confiance pleine de force.

Scitote quia nullus speravit in Domino, & confusus est. Quis invocavit eum, & despexit illum? Eccli. 2.

Sçachez que jamais personne qui a espéré au Seigneur, n'a été confondu dans son espérance. Qui est-ce qui l'a invoqué & en a été méprisé?

Respiciens eram ad adjutorium hominum, & non erat. Eccli. 51.

J'attendois des hommes quelque secours, & il ne m'en venoit point.

Qui confidunt in nihilo, & loquuntur vanitates. Isaiæ 59.

Ils mettent leur confiance dans le neant, & ils ne publient que des mensonges.

Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filii uteri sui: et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui. Isaiæ 49.

Une mere peut-elle oublier son enfant, & n'avoir point de compassion du fils qu'elle a porté dans ses entrailles? mais quand même elle l'oublieroit, pour moy, je ne vous oublierai jamais.

Væ qui descendunt in Ægyptum ad auxilium in equis sperantes, & habentes fiduciam super quadrigis... & super equitibus... & non sunt confisi super Sanctum Israël, & Dominum non requisierunt. Isaiæ 31.

Malheur à ceux qui vont en Egypte chercher du secours, qui mettent leur confiance dans leurs chariots, & dans leur cavalerie, & qui ne s'apppuyent point sur le Saint d'Israël, & ne cherchent point l'assistance du Seigneur.

Dominus inclinabit manum suam, & corruet auxiliator, & cadet cui præstatur auxilium. Ibidem.

Qui sperant in Domino mutabunt fortitudinem. Isaiæ 40.

Maledictus homo qui confidit in homine, & ponit carnem brachium suum, & à Domino recedit cor ejus. Jerem. 17.

Bonus est Dominus sperantibus in illum, animæ quærenti illum. Thren. 3.

Spem quam sicut anchoram habemus animæ tutam ac firmam. ad Hebr. 6.

Nolite amittere confidentiam, quæ magnam habet remunerationem. Ad Hebr. 10.

Hæc est fiducia quam habemus ad eum, quia quodcumque petierimus secundùm voluntatem ejus, audit nos. 1. Joan. 5.

Cogitate per generationem & generationem, quia omnes qui sperant in eum non infirmantur. 1. Machab. 2.

Si cor nostrum non reprehendit nos, fiduciam habemus ad Deum. 1. Joan. c. 3.

Divitibus hujus sæculi præcipe non sperare in incerto divitiarum, sed in Deo vivo. 1. ad Timoth. 6.

Benedictus vir qui confidit in Domino, & erit Dominus fiducia ejus. Jerem. 17.

Habe fiduciam in Domino Deo tuo. Proverb. 3.

Mihi adhærere Deo bonum est, & ponere in Domino Deo spem meam. Psalm. 72.

Le Seigneur étendra sa main, & celui qui donnoit secours sera renversé par terre ; celui qui espéroit d'être secouru, tombera avec lui.

Ceux qui esperent au Seigneur trouveront des forces toûjours nouvelles.

Maudit l'homme qui met sa confiance en l'homme, qui se fait un bras de chair, & dont le cœur se retire du Seigneur.

Le Seigneur est bon à ceux qui esperent en lui, il est bon à l'ame qui le cherche.

Nous avons l'esperance qui nous sert comme d'une ancre ferme & assûrée.

Ne perdez pas la confiance que vous avez, qui doit être recompensée d'un grand prix.

Ce qui nous donne de l'assurance envers Dieu, est qu'il nous exauce, en tout ce que nous lui demandons conformément à sa volonté.

Considérez tout ce qui s'est passé de race en race ; & vous trouverez que tous ceux qui esperent en Dieu, ne succombent point.

Si nôtre cœur ne nous condamne point, nous avons de l'assûrance devant Dieu.

Ordonnez aux riches de ce monde, de n'être point orgueilleux; de ne mettre point leur confiance dans les richesses incertaines & perissables, mais dans le Dieu vivant.

Beni est l'homme qui met sa confiance au Seigneur, & dont le Seigneur est l'espérance.

Mettez vôtre confiance en la bonté du Seigneur vôtre Dieu.

C'est mon avantage de demeurer attaché à Dieu, & de mettre mon espérance dans celui qui est le Seigneur mon Dieu.



Exemples de l'Ancien Testament.

SAint Chrysostôme ne trouve point de paroles assez éloquentes pour faire l'éloge d'Abraham, dont la confiance ne put être ébranlée, quelque sujet qu'il eût de se troubler. Ce saint Patriarche avoit une femme stérile, & de plus son âge, qui étoit fort avancé, lui ôtoit toute esperance d'avoir des enfans; cepandant Dieu lui promit de peupler la terre de ses descendans. Il le crut sans peine, & bien-tôt après il fut confirmé dans sa créance, par la naissance d'Isaac. Ensuite il reçût ordre d'égorger ce fils unique, & de le lui offrir en sacrifice. Il se dispose à obéir, & ne laisse pas d'espérer une nombreuse postérité, par ce même fils qu'il va sacrifier de sa propre main. Un si étrange commandement, & qui paroissoit si peu conforme à ces promesses, ne donna point d'atteinte à la confiance d'Abraham, il espera, dit l'Apôtre, contre toute espérance, & ne douta point que Dieu étant tout-puissant, incapable de manquer à sa parole, il tiendroit sa promesse, quand même il faudroit ressusciter, par miracle, Isaac après l'avoir laissé sacrifier. Aussi l'effet répondit-il à son attente, & Dieu se tint si obligé de la confiance de son fidele serviteur, qu'il jura par diverses fois, qu'il se souviendroit de ce qu'il lui avoit si solemnellement promis, qu'il le feroit grand sur la terre; qu'il multiplieroit sa postérité au de-là des étoiles du Ciel, & des sables de la mer, & qu'il le combleroit de bénédictions.

La foy & la confiance d'Abraham.

Quelle raison pouvoit avoir Dieu, de permettre au démon de dépoüiller, comme il fit, le saint homme Job de tous ses biens; puisque non-seulement il les possédoit sans déréglement, mais encore avec beaucoup de mérite; en les employant, comme il dit lui-même, à lui offrir des sacrifices, & à secourir les misérables: Pourquoy est-ce donc que Dieu lui eût ôté des biens qui ne pouvoient tomber en meilleures mains, ni être employez plus utilement; si ce n'est, ainsi que l'ont cru quelques saints Peres, pour l'obliger à mettre toute sa confiance en lui, ou pour faire voir par cette rude épreuve, qu'il espéroit tout de lui, & que rien ne pouvoit lui ravir cette espérance. Aussi ne s'est-il pas moins signalé par cette vertu, que par son invincible patience; ou plûtôt on peut dire que l'une a fait éclater l'autre. Il souffre que sa femme se revolte contre lui, qu'elle se mocque de sa patience & de sa douceur; il voit que ses meilleurs amis lui insultent, que ceux qui l'avoient considéré avec respect, & qui avoient accoutumé de se tenir devant lui dans un profond silence, au lieu de le consoler dans son affliction & dans son malheur, l'accablent de reproches; & se voyant ainsi persécuté, pour ainsi dire, du ciel & de la terre, bien loin de donner la moindre marque d'impatience ou de désespoir, il fait une protestation solenuelle, que quand Dieu lui ôteroit encore la vie, il ne laissera pas d'espérer en lui! dans l'accablement des maux qu'il soufre, il ne trouve sa consolation que dans l'esperance des biens de l'autre vie!

La confiance du saint homme Job.

Presque toute la vie du saint Patriarche Jacob, est un modele d'une continuëlle confiance en Dieu. Pour en être persuadé, il ne faut que faire réfléxion sur la maniére dont il sortit de la maison de son pere, pour éviter la fureur de

La confiance du Patriarche Jacob.

son frere Esaü. Son départ fut tellement précipité, que Rebecca qui l'aimoit uniquement, n'eût de loisir que ce qu'il lui en fallut, pour le hâter de partir. Il se vit obligé à quiter son pere & sa mere, avec lesquels il avoit si doucement vécu durant un long espace de temps, avec peu d'apparence de les revoir jamais en vie, dans le temps même qu'il eût dû se rendre auprès d'eux, s'il eût eté absent afin de leur fermer les yeux. De plus il lui étoit bien fâcheux de quitter la terre de Canaan, qui étoit le lieu de sa naissance, & l'héritage promis à Abraham son ayeul, pour aller en un païs éloigné, dont il n'avoit jamais oüi que le nom. Il se voyoit privé tout à coup de l'assistance de ses proches, sans qu'il eût personne de qui il pût prendre conseil, ou attendre le moindre support dans une terre étrangere : Il se voit obligé de partir sans train, sans suite, sans équipage, sans sçavoir comment il sera reçû dans le lieu où il va, ni comment il trouvera dequoy fournir à tous les besoins nécessaires à un étranger dans un païs inconnu. Dénüé de tout, il n'a pour guide & pour compagne de son voyage, que la confiance en Dieu, sur qui il se repose de tout: Fils d'Isaac, & petit-fils d'Abraham, cette vertu qu'il avoit heritée d'eux, fut ce qui le soûtint, dans toutes les traverses de sa vie. Aussi Dieu ne l'abondonna-t-il jamais, lui marquant en toutes rencontres une protection spéciale, & lui en faisant ressentir les effets.

L'exemple du Patriarche Joseph.

Voicy encore un illustre exemple de la confiance en Dieu, en la personne du saint Patriarche Joseph. On sçait comme il fut trahi & vendu par ses freres, avec la derniere barbarie. Ensuite ayant servi un maître avec toute la fidélité imaginable, il fut accusé injustement par son impudique maîtresse, & jetté dans une étroite & obscure prison : mais sa confiance ne fut pas plus ébranlée par ce nouvel accident, que par le prémier, quoi qu'il y demeurât pendant plusieurs années. Aussi Dieu montra bien qu'il ne l'avoit pas oublié; car il le fit enfin sortir de cette prison, avec plus de gloire qu'il n'avoit eu d'opprobre, à y entrer; & ses freres, qui l'avoient vendu comme un esclave, s'appellerent eux-même depuis, ses esclaves, & furent bien surpris de le voir commander presque en souverain, toute l'Egipte.

L'exemple de David.

On peut appelér le S. Roi David, le Panégyriste de la confiance en Dieu, puisque chaque verset de ses Pseaumes est, ou un éloge de cette vertu, ou une vive exhortation à la pratiquer. Il ne se lasse point d'appeller Dieu à son secours, de le nommer son espérance, son unique appui, son refuge, son protecteur, l'unique fondement de ses espérances, son salut, la source de tout son bonheur. Tout le Pseaume 77. & le 90. d'où nous avons tiré tant de passages, sont composez sur cet air, & semblent faits exprès, pour reclamer le secours de ce Pere céleste, & porter tout le monde à y mettre une entiére confiance. Mais il fait encore plus beau voir ce saint & Religieux Prince, dans la pratique, que dans les discours de cette admirable vertu qui l'a rendu victorieux de tous ses ennemis, soûtenu contre les persécutions les plus opiniâtres & les plus violontes, délivré de tous les dangers, & enfin élevé au-dessus de toutes les disgraces de la fortune. N'étant encore qu'un petit berger, n'eut-il pas la hardiesse d'accepter le combat contre un géant armé de fer, qui défioit les plus braves de l'armée d'Israël; & sans autres armes qu'une fronde ; disons plutôt armé de sa seule confiance en Dieu, il le terrassa, & porta sa tête en triomphe.

Ensuite, s'étant attiré par sa valeur la furieuse jalousie de Saül; ne sçachant, ni où fuïr, ni comment éviter la persécution violente, & sans relâche que lui faisoit ce Prince animé contre lui, où trouva-t-il un plus sûr asile, qu'en la confiance qu'il avoit au Seigneur? Etant élevé sur le Thrône, se voyant poursuivi par son propre fils, qui, à la tête d'une armée de rebelles, lui vouloit ravir le sceptre & la vie; trouva-t-il d'autre défense que la protection de celui, en qui il avoit mis toute son espérance? & dans tout le reste de sa vie, cette même confiance en Dieu ne l'a-t-elle pas mis à couvert de tous les hazards, & de toutes les atteintes des accidens de ce monde, comme il l'a publié lui-même, avec de si nobles sentimens de reconnoissance?

Le Texte sacré, au chapitre 20. du second livre des Paralipomenes, rapporte, que le Roi Josaphat se voyant attaqué par une puissante armée d'Ammonites & de Moabites, qui étoit venu fondre sur lui tout d'un coup, sans qu'il eût des forces pour lui opposer, ni le temps d'en amasser, ne perdit pas courage pour cela; mais se souvenant que son sort étoit entre les mains de Dieu, & sans examiner les desseins de la divine Providence, quoique la partie fût si inégalle, qu'un des siens sembloit avoir plus de mille des ennemis à combattre, il s'alla néanmoins, avec une confiance intrépide, présenter à l'armée ennemie, après avoir fait à Dieu cette ardente priere: ***Cùm ignoremus quid agere debeamus, hoc unum habemus residui ut oculos nostros dirigamus ad te.*** Seigneur, vous nous avez conduits jusqu'à présent avec tant de sagesse & de bonté, que nous nous reposons entierement sur vôtre Providence, de tout ce qui nous doit arriver à l'avenir: Nous ne sçaurions, deviner les desseins qu'elle a sur nous, & tout ce que nous pouvons faire, c'est de lever nos yeux & nos cœurs au Ciel, pour vous faire souvenir que nous sommes vos créatures, disposées à recevoir de vos mains tout ce qu'il vous plaira nous envoyer; avec cette confiance en vôtre bonté, qu'elle ne nous abandonnera jamais. Nous ne sçavons pas l'avenir, ny même ce que nous devons faire à présent; mais nous mettons tous nos interêts entre vos mains.

La confiance du Roy Josaphat.

2. Paralip. c. 20.

La confiance du saint Roy Ezéchias est encore remarquable. Ce religieux Prince se voyant pressé par l'armée de Sennacherib, à laquelle il voyoit bien qu'il ne pouvoit résister, ne s'emporta point en plaintes & en murmures contre Dieu; il n'eût point aussi recours aux Princes étrangers, comme avoient fait quelques autres, pour repousser par la force des armes, un si puissant ennemi: mais sçachant que le Prophéte Isaïe étoit dans sa ville, il se résolut de ne rien faire que par son avis, comme de celui qu'il sçavoit être le mieux instruit des volontez de Dieu, & le plus capable d'attirer sa miséricorde sur sa personne & sur ses états. Cependant il va au temple revêtu d'un sac, & en posture de pénitent, a recours aux priéres, & étend devant Dieu les lettres insolentes qu'il avoit reçûë de la part de son ennemi, & lui fit dans l'effusion de son cœur & de ses larmes, cette ardente priére, qui est raportée dans l'Ecriture: elle fut exaucée de Dieu, qui lui donna par Isaïe des assûrances de son secours. Ce Prince ne sçavoit d'où ce secours lui pouvoit venir, & cependant il n'en douta point, & mit en Dieu toute sa confiance. Il ne fut pas trompé; car Dieu signala sa protection d'une maniére qui a fait connoître à tous les siécles combien sa puissance est redoutable. Ce fut d'envoyer durant le silence de la

La confiance du saint Roy Ezéchias.

nuict un Ange exterminateur, qui immola tous les soldats de cette redoutable armée comme autant de victimes, pour faire comme une réparation d'honneur à Dieu, des blasphêmes de leur Chef, que l'Ange n'épargna, que pour voir cet orgueilleux survivre à sa confusion.

Les plus grands pecheurs peuvent avoir recours à Dieu, & y mettre leur confiance.

Afin qu'on ne s'imagine pas qu'il n'y ait que les Saints & les personnes d'une pieté distinguée, qui aient droit de recourir à Dieu, & de mettre leur confiance en son secours; Manassés, quoique fils du meilleur & du plus pieux de tous les Roys d'Israël, fut le plus cruël & le plus impie de tous; & l'Ecriture qui fait le dénombrement de toutes ses impiétez, & de tous ses autres crimes, n'en parle qu'avec horreur. Dieu après l'avoir fait souvent, mais inutilement, avertir par ses Prophetes, le fit rentrer dans lui-même par l'affliction. Il suscita Nabuchodonosor ou Merodach à lui déclarer la guerre par ses Lieutenans, qui défirent ses troupes, le prirent lui-même prisonnier, le chargerent de chaînes & l'emmenerent à Babylone. Le vainqueur usa insolemment de sa victoire; car sans respecter la qualité Royale, il le fit jetter dans un cachot. Le changement de la fortune de Manassès, en fit un très favorable dans son cœur; car en devenant malheureux, il cessa de l'être. Dans cet accablement de malheurs, il se souvint de tant d'excellens discours, qu'il avoit ouïs autrefois de son pere Ezéchias, touchant les miséricordes de Dieu envers ceux qui l'implorent avec confiance, & alors levant les yeux au ciel, il eût recours, non à ses Idoles, qu'il avoit fait adorer, mais au Dieu de ses peres; l'invoqua avec des cris & des gémissemens, qui marquoient l'amertume de son cœur; & comme l'Ecriture dit en deux mots; *il fit une grande pénitence devant le Dieu de ses peres*. Dieu lui fit miséricorde, & le rétablit dans son trône, où il emploia le reste de sa vie à réparer le mal qu'il avoit fait durant les prémiéres années de son regne.

Punition que Dieu a tirée de ceux qui ont manqué de confiance.

Dieu n'a pas épargné ses meilleurs serviteurs, même, lors qu'ils ont manqué de confiance. Il faut bien dire que Moïse & Aaron témoignerent de la défiance, lorsque le peuple demanda de l'eau, au 24. chap. des Nombres; puisqu'il leur dit en colere, qu'ils n'auroient pas l'honneur de conduire son peuple dans la terre qu'il leur avoit promise; qu'ils la verroient seulement de loin, mais qu'ils n'y mettroient pas le pied, parce qu'ils ne l'avoient pas sanctifié en présence du peuple.

Punition du Roy Asa.

Asa Roy de Juda, avoit tous les sujets du monde de mettre sa confiance en Dieu seul, dont il avoit déja éprouvé la fidélité en tant d'occasions, lors qu'il avoit imploré son secours; neanmoins, comme Basa, Roy d'Israël, fut entré sur ses terres, il eut recours à Bénadab, Roy de Syrie, son Ennemi, & fit la paix avec lui, sans se souvenir de Dieu. Ce qui irrita Dieu de telle sorte, qu'il lui envoya dire par un Prophete: parce que tu t'es confié au Roy Bénadab, & non pas à moy, tu as perdu l'occasion de détruire entiérement l'armée de Syrie.

Plusieurs exemples de ceux qui ont mis leur confiance en Dieu, & qui en ont ressenti les effets.

Ce seroit une chose infinie de vouloir s'étendre sur tous les exemples que nous fournit l'Ecriture, d'une parfaite confiance en Dieu. En voicy quelques uns des plus signalez.

Les Trois Enfans dans la fournaise de Babilone.

Daniël, dans la fosse des lions.

Susanne, faussement accusée.

Judith, qui entreprend d'aller couper la tête a Holopherne.

Tobie, qui ne perdit point cette confiance dans les fâcheux accidens qui lui arriverent, &c.

Exemples du Nouveau Testament.

Quoique toute la vie de la sainte Vierge ait été un exercice continuel de confiance en Dieu, elle en a cependant donné de plus éclatantes marques particulierement en trois occasions. La priemiére, fut lorsque saint Joseph son époux pensa à la quitter & à la renvoyer, avant que d'être instruit du mystere adorable de l'Incarnation du Verbe Eternel dans son sein: la seconde, quand aux nôces de Cana, le vin venant à manquer aux conviez, elle dit aux serviteurs; faites tout ce que mon Fils vous dira, quoique ce Fils tout-puissant eût semblé rebuter sa priére, en lui disant que le temps de faire éclater son pouvoir par des miracles, n'étoit pas encore venu: & la troisiéme, lors qu'après la mort de son Fils, elle ne fut pas au sépulcre avec les autres femmes; mais attendit avec confiance que le Sauveur lui eût fait connoître sa Resurection. Exemple de la sainte Vierge.

Quelle plus ferme confiance que celle que témoigna saint Joseph, lorsqu'il reçût l'ordre du Ciel, de partir subitement pour conduire JESUS nouvellement né, avec sa mere dans l'Egypte, afin de soustraire l'Enfant à la persécution du cruel Herode. Il fallut partir de nuit, & entreprendre un long voyage, sans commodité, sans secours, dans l'indigeance & dans la nécessité de tout. Il ne s'informa ni du terme de ce voyage en particulier, ni de la route qu'il devoit tenir; il ne delibera point sur un ordre si précis, de crainte de surprise ou d'illusion, dans l'apparition d'un Ange, qui lui avoit parlé pendant son sommeil; mais il se confia entierement en la protection de Dieu, qui sçauroit bien lui fournir les moyens d'exécuter l'ordre qu'il lui avoit intimé. La confiance en Dieu de saint Joseph.

Jamais les hommes ne sont plus proche d'éprouver le secours du Ciel, que lorsqu'ils sont plus dépourvus du secours de la terre & des créatures. Telle fut la confiance de la Cananéenne. Quoique le Fils de Dieu la traitât de chienne; qu'il fît à toutes ses demandes, des réponses qui sembloient marquer un refus; qu'il feignît quelquefois de ne la pas écouter, & qu'il rebutât même ses Apôtres, quand ils voulurent interceder en sa faveur, tous ces traitemens ne pûrent éteindre en son cœur la confiance qu'elle avoit conçûë en sa bonté; & elle obtint enfin par le mérite & la constance de sa foi & de sa confiance, la guérison de sa fille. La confiance de la femme Cananéene.

Saint Pierre se jeta d'abord dans la mer avec courage, dès qu'il vit paroître son maître à l'autre bord, pour l'aller joindre; il marcha quelque temps sur cet élément liquide, avec la même assûrance, que s'il eût marché sur la terre ferme: mais quand, étonné du danger auquel il s'étoit exposé, & du vent impétueux qui s'éleva, il commença à s'allarmer; il commença en même-temps à s'enfoncer. Dieu retire de lui son secours & sa protection à mesure que sa confiance diminuë. Il n'en fut pas privé tout-à-fait, comme il paroît par le reproche de son maître, qui blâmant son peu de foy, témoigna assez qu'il avoit encore quelque confiance en son secours, quoique le grand cri qu'il Le Fils de Dieu reprit saint Pierre de son peu de confiance.

jeta, marquā t aussi sa crainte & sa défiance : *Modica fidei quare dubitasti ?*

Les Apôtres donnerent sujet au Fils de Dieu de leur reprocher leur peu de confiance, durant une violente tempête. *Marc. 4.*

JESUS étant entré dans une barque, & ses Disciples l'ayant suivi, il s'éleva sur la mer une si grande tempête, que la barque étoit couverte de vagues : & lui cependant dormoit. Alors ses disciples s'approcherent de lui, & l'éveillerent en lui disant : Seigneur sauvez-nous, nous périssons. La faute dans laquelle tomberent les Apôtres, fût de n'avoir pas assez de confiance au Sauveur. Ils se troublerent & s'agiterent, doutant s'il pensoit à eux : *Non ad te pertinet quia perimus.* Et loin d'avoir cette confiance ferme qu'ils devoient ; d'un air émû & craintif, ils éveillent ce divin Maître, dont le corps dormoit, mais dont la Divinité veilloit. C'est pour cela que le Sauveur leur fait ce reproche : pourquoy êtes-vous timides, ô hommes de peu de foi ? il ne les reprend pas de ce qu'ils avoient recours à lui, puisqu'il exauce leurs priéres, & qu'il commande dans le même moment, aux vents, & à la mer de s'appaiser : mais il les reprend de n'avoir pas assez de confiance. Il reprend justement, dit saint Ambroise, ceux qui craignent en sa compagnie.

La confiance de S.Paul.

Saint Paul marque assez la confiance qu'il avoit en Dieu, lorsqu'il s'en explique en des termes si forts, dans la seconde aux Corinthiens, chapitre prémier. Les voicy : Je suis bien aise, mes Freres, que vous sçachiez l'affliction qui nous est survenuë en Asie, qui a été telle que la pesanteur des maux dont nous nous sommes trouvez accablez, a été excessive, & audessus de nos forces, jusqu'à me rendre même la vie ennuyeuse : & Dieu l'a permis, afin que nous ne missions point nôtre confiance en nous, mais en Dieu, qui ressuscite les morts, & qui nous a délivrez d'un si grand péril, & qui nous en délivrera encore à l'avenir, comme nous l'espérons de sa bonté.

Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.

Nôtre confiance doit exclure toute doute & toute crainte.

Omnis locus quem calcaverit pes vester, vester erit. Deuter. cap. 11. C'est-là une figure, dit Bernard, des effets que nous devons attendre de nôtre confiance en Dieu. Tout ce que nous attendrons de Dieu avec fermeté, sans douter, & sans hésiter, est déja comme à nous, parce que Dieu verse sur nous ses graces, ses bénédictions, ses largesses, à proportion de la confiance que nous témoignons avoir en lui. Ce qui a fait dire à saint Cyprien, que nôtre espérance est comme le pied que nous mettons en quelque lieu, pour en prendre possession : *Pes vester utique spes vestra est, & quantumcumque illa processerit, obtinebit.*

La grandeur de nôtre confiance.

In verba tua supersperavi. Psalm. 74. Ces paroles du Prophete souffrent deux explications : la prémiére, qu'un homme de bien espere justement en Dieu, & d'une plus excellente façon que toutes les autres créatures, puisqu'il espére par l'estime qu'il a conçûë de la fidélité de ses promesses ; *supersperavi.* La seconde, parce qu'il espére plus en Dieu qu'en tout le reste des créatures, à quoy l'on peut ajoûter, qu'il espere contre toute espérance, & que moins il y a d'apparence de reüssir dans ses affaires, plus il conçoit d'espérance d'en venir à bout ; ce qu'on peut appeler une espérance audessus de l'espérance même.

La fermeté

Spem quam sicut anchoram habemus animæ, tutam ac firmam. ad Hebr. 6. Saint Paul

Paul appelle l'Espérance en general, l'anchre de nôtre salut ; pour dire que comme l'anchre s'enfonçant dans le sable ou dans la terre, arrête le navire contre la violence des flots & des tempêtes ; de même, l'Espérance nous sert pour attacher nôtre confiance à Dieu, pour attendre nos besoins, & avoir l'effet des désirs de nôtre cœur.

que doit avoir la confiance en Dieu.

Omnis caro fœnum, &c. Isaia c. 40. Tous les hommes selon le Prophete Isaïe, sont comme ces herbes, & ces fleurs des champs, qui n'ont aucun appui. Appuyez-vous sur l'amitié des hommes ; mettez vos espérances en leur crédit, & en leur fortune ; & vous verrez que tout vôtre appui n'est qu'une herbe foible & menuë, qui plie, & qui n'est pas capable de vous soûtenir. C'est ce qui fait dire à un autre Prophéte, que le plus grand malheur d'un homme est de mettre sa confiance en un autre homme : *Maledictus homo qui confidit in homine.*

Foiblesse de la confiance qu'on met dans les hommes.

Tu es spes mea Deus, Psalm. 90. Le Prophete veut marquer par-là, que non seulement il espére en Dieu, ou que c'est de lui qu'il attend tous les biens, qui sont les objets de ses vœux & de ses désirs ; mais que c'est Dieu même qui est l'objet de ses esperances, plûtôt que tous les autres biens qu'il attend de Dieu; puis qu'à proprement parler, ce que nous attendons est bien plûtôt nôtre espérance, que ne l'est celui dont nous l'attendons : *Magis spes nostra dicitur quod speramus, quàm in quo speramus.* Quand vous espérez de Dieu la santé, le succès de vos affaires, la prospérité temporelle ; ce sont plûtôt ces choses qui sont vôtre espérance, que ne l'est celui dont vous les attendez. Ce n'est point alors Dieu qui est vôtre espérance, c'est-à-dire, l'objet principal de vos vœux ; ce sont plûtôt ces biens & ces avantages temporels que vous prétendez obtenir de lui. Or c'est lui-même que nous devons espérer ; c'est la possession de ce Souverain Bien, que nous devons principalement attendre de lui-même.

En quel sens Dieu est nôtre espérance lui-même.

Deus refugium nostrum & virtus, dit le même Prophete Royal. Saint Augustin, sur ces paroles fait cette remarque, qu'il y a des aziles & des refuges, ausquels nous pouvons avoir recours ; mais qui n'ont pas la force de nous mettre à couvert des insultes de nos ennemis, & de nous défendre. Ces personnes, en qui nous metons nôtre confiance, peuvent bien être appellez nôtre refuge ; mais non pas nôtre force. Il n'y a que Dieu qui réünisse ces deux choses en lui-même. Il arrive souvent que nous avons recours à quelque homme puissant, il semble qu'étant nôtre ami, il doit être un refuge, & un azile assûré dans nos disgraces : mais comme toutes les choses humaines sont fragiles, bien loin d'être en assûrance, nous ne craignions auparavant que pour nous ; mais maintenant nous craignons & pour nous & pour lui. *Sunt quædam refugia, ubi non est virtus, quò quisque cùm fugerit, magis infirmatur.* Saint Augustin sur le Pseaume 45.

Dieu est nôtre refuge & nôtre force tout à la fois.

PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.

SI spes mea in homine erit, titubante homine, titubabit spes mea ; at in Domino sperans non infirmabor. Augustin. in Psal. 25.

Credis in Deum, & non credis ipsi Deo ? Idem. in Psalm. 38.

Protegitur Imperator scutatis, & non timet ; protegitur mortalis à mortalibus, & securus est : protegitur mortalis ab immortali, & trepidabit ? Idem in Psalm. 26.

Sunt quædam refugia, ubi non est virtus, quò, quisque cùm fugerit, magis infirmatur. Idem. in Psalm. 45.

Tu Christiano, tu Dei servo, tu bonis operibus dedito, aliquid existimas defuturum ? an putas terrena deerunt, quibus cælestia & divina tribuuntur ? unde hæc incredula cogitatio ? quid facit in domo Dei perfidum pectus. Idem.

Væ, qui habent spem in sæculo, & his sæculi rebus hærent ! debet Christianus uti mundo, non servire mundo : ut habentes sint tanquam non habentes. Idem. in Psalm. 95.

Si maledictus homo qui spem suam ponit in homine, ergo nec in semetipso debet spem ponere, quia & ipse homo est. Idem Epist. 52. ad Macedonianum.

Si ponas spem in Deo tuo, non confunderis ; quia ille in quo posuisti, fallere te non potest. Idem in Psalm. 36.

Tota spes nostra in Deo sit, nihilque de nobis, tanquam de nostris viribus præsumamus, ne nostrum facientes, quod ab illo est, & quod habemus, amittamus. Idem in Psal. 70.

Ibi plus auxilii, ubi plus est periculi, quia Deus est adjutor in opportunitatibus. Ambrof. l. de Josaphat. c. 5.

De divinâ miseratione tunc sperandum amplius est, cùm præsidia humana defecerint. Idem in Hexam.

De promissis veritatis nemo dubitet : si ho-

SI je mets ma confiance en un homme, cet homme venant à chanceler, mon espérance est chancelante ; mais la metant dans le Seigneur, je ne succomberai point.

Vous croyez en Dieu, & vous ne croyez à Dieu ni à sa parole, en ne vous fiant pas en lui!

Un Empereur se tient en assûrance, quand il est entouré de gens armez ; un homme mortel est bien defendu par un autre mortel, comme lui : & un mortel tremblera ayant la protection d'un Dieu immortel ?

Il y a de certains aziles qui ne sont pas assez forts pour nous mettre en assûrance, & où quiconque s'y est refugié, est plus foible & plus en danger, qu'il n'étoit auparavant.

Quoy ? vous pensez que quelque chose pourroit manquer à un Chrétien, à un serviteur de Dieu, à un homme de bonnes œuvres ? croyez-vous que les biens de la terre manquent à celui, à qui on donne les biens du Ciel ? d'où vient cette incrédulité ? & que fait dans la maison de Dieu un cœur si infidelle?

Malheur à ceux qui bornent toute leur confiance au siécle présent, & qui s'attachent à ses biens! Un Chrétien doit se servir du monde, & non pas servir le monde ; en possédant les biens qui y sont, comme s'il ne les possédoit point.

Si celui là est maudit qui établit son espérance dans un homme ; il ne doit pas non plus la mettre dans lui-même ; puisqu'il est homme comme celui en qui il l'établit.

Vous ne souffrirez point de confusion, si vous mettez vôtre espérance en Dieu ; parce que celui en qui vous la mettez, ne peut vous tromper.

Que toute nôtre espérance soit en Dieu, & ne présumons point de nous-mêmes, en nous appuyant sur nos propres forces ; de peur que nous attribuant ce qui est de lui, nous ne perdions ce qui est à nous.

Où il y a plus de danger, là il y a plus de secours à esperer ; parce que Dieu nous assiste dans le temps auquel nous avons plus de besoin de son assistance.

Lorsque les secours humains nous manquent, c'est alors que nous avons plus à esperer de la miséricorde Divine.

Que personne ne se défie des promesses de ce-

mo qui esse debet, & mox ei addentur omnia, propter quem facta sunt omnia. Hieronymus in cap. 6. Matthæi.

Quanta sublimitas inter ruinas generis humani stare erectum! Cyprian. serm. de mortal.

In tuto est hæreditas, quæ Deo custode servatur. Idem de eleem.

O testimonium animæ naturaliter Christianæ! pronuncians hæc, non ad Capitolium sed ad Cælum respicit. Tertul. in Apolog.

Cui præter Deum fidere tutum est? an principatui, an gloriæ, an corporis bonis? Philo Judæus, l. de Abraham.

Sibi ipsi fidere, non fidei, sed perfidiæ est; nec confidentia, sed diffidentia magis, in se ipso habere fiduciam. Bernard. serm. in vigil. Nativ. Christi.

Tria considero in quibus tota spes mea consistit, caritatem adoptionis, veritatem promissionis, potestatem redditionis. Idem. serm. 3. de 7. pan.

Si quid illi (nempe Deo) *impossibile vel difficile, quære alium in quo speres.* Idem. serm. 9. in Psal. qui habitat, &c.

Tu es, Domine, spes mea: hæc una mihi omnium promissionum causa, hæc tota ratio meæ expectationis. Idem; Ibidem.

Si tribulatio infertur, per te sperabo; si præmia promittantur, per te obtinebo; si insurgat hostis, non nisi in te sperabo. Idem, Ibidem.

Sicut execrandus est ille homo, qui spem suam ponit in homine, ita omni laude dignus, qui ex Deo totus pendet. Basil. in Orat. de virt. & vitio.

Tantùm per nos operabitur Deus, quantùm se nostra in eum fiducia extenderit. Idem.

Qui in propriis virtutibus gloriatur, ipse à se divinum repellit auxilium. Cœlestinus Papa, Epist. ad Episc. Gall.

Istiusmodi erga Deum confidentia thesaurus est longe præclarissimus, quem qui habet, facilè impetrat à Deo quidquid desiderat, cùm Deum in eo latere sauciet, in quo tueri se non potest. Blosius in farrag. instit. spirit.

Non stes super te ipsum, sed in Deo spem tuam constitue: fac quod in te est, & Deus aderit bonæ voluntati tuæ. lib. 1. de Imit. Christi. c. 7.

lui qui est la vérité même : que l'homme soit ce qu'il doit être, & tout lui sera accordé, puisque c'est pour lui que Dieu a tout fait.

Quelle sublime élevation d'esprit, de demeurer ferme, & inébranlable parmi les ruïnes de tout le genre humain!

L'héritage est en assûrance, lorsque Dieu s'en fait le gardien.

Quel plus grand témoignage d'une ame naturellement chrétienne, que de voir que dans les accidens subits, & imprévûs, on leve les yeux, non vers le Capitole, mais vers le Ciel!

A qui peut-on en toute sûreté mettre sa confiance, qu'en Dieu? est-ce dans nôtre pouvoir, dans nôtre gloire & dans nôtre credit, ou dans les biens du corps?

Se fier à soi-même, ce n'est pas une marque de confiance; mais plûtôt de défiance de tout le reste, & de Dieu même.

Je considere qu'il y a trois choses qui me donnent un juste sujet de confiance; la charité, par laquelle nous sommes enfans adoptifs de Dieu; la vérité des promesses Divines; & le pouvoir où est Dieu de tenir les promesses qu'il nous a faites, de nous recompenser.

S'il y a quelque chose qui soit impossible ou difficile à Dieu, cherchez à la bonne heure, quelqu'un en qui vous mettiez vôtre espérance.

Vous êtes, Seigneur, toute mon espérance; voilà la cause de toutes les promesses que vous me faites, & de tout le bien que j'attend de vous.

S'il m'arrive quelque affliction, c'est de vous que j'attend ma consolation; si l'on me promet des récompenses, c'est par vôtre moyen que je les obtiendrai; si mon ennemi m'attaque, je n'ay de secours à attendre que de vous.

Comme celui-là est abominable, qui met son espérance en un homme; de même celui-là mérite toute sorte d'éloge, qui dépend entiérement de Dieu.

Dieu se servira de nous pour faire de grandes choses, à proportion de la confiance que nous aurons en lui.

Celui qui se fie en ses propres forces, ou qui se glorifie en sa vertu, rejette, ou plûtôt éloigne de lui, le secours de Dieu.

Cette confiance que l'on établit en Dieu seul, est un tresor inestimable; & celui qui le possede, obtient de Dieu tout ce qu'il souhaite; vû qu'il attaque Dieu, par l'endroit où il ne peut se défendre.

Ne vous appuyez point sur vous-mêmes; mais mettez vôtre espérance en Dieu; faites tout ce qui est en vôtre pouvoir, & Dieu, ayant égard à vôtre bonne volonté, vous assistera.

Domine quæ est fiducia mea, quàm in hac vita habeo? nonne tu Domine, Deus meus? Idem l. 3. c. 59.

En qui, mon Dieu, est-ce que j'ay mis toute la confiance que j'ay en cette vie? n'est-ce pas en vous, qui êtes mon Dieu, & mon tout.

Qui Deo non fidit in his caducis, quantò minus in æternis. Marcus Anachor. in vitis Patrum.

Celui qui ne se confie pas en Dieu, pour les choses périssables de ce monde; combien moins aura-t'il de confiance pour les biens éternels de l'autre vie?

Omnia possumus in eo, sine quo nihil possumus. S. Leo.

Nous pouvons tout dans celui, sans lequel nous ne pouvons rien.

PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.

La notion & définition de la confiance en Dieu.

LA Confiance que nous devons avoir en Dieu, ne consiste pas seulement en de hauts sentimens, que la Foy nous fait conçevoir de sa Providence, & de sa bonté infinie; ni en une simple Espérance que nous pourroient donner ces sentimens, d'obtenir l'assistance & le secours que nous lui demanderons, pour la conduite de nos affaires: mais c'est une certaine fermeté d'esprit, arrêté & si fortement appuyé sur Dieu que toutes les forces de l'univers, ni toutes les disgraces de la fortune ne le sçauroient ébranler. Quelques Théologiens prétendent, que c'est cette vertu Théologale que nous appellons l'Espérance, entant que nous espérons de Dieu les biens temporels, qui viennent de sa main, aussi-bien que les éternels. Mais comme la Confiance, au sens que nous la prenons icy, regarde uniquement les biens de cette vie, & l'heureux succès des choses que nous entreprenons, il est plus probable qu'elle n'est qu'une vertu Morale, mais distinguée de toutes les autres vertus de ce nom, comme l'est la Pénitence. Saint Thomas la rapporte à la Magnanimité, qu'elle aide & qu'elle fortifie: d'ailleurs elle emprunte son nom de la Foi, parce que se confier en quelqu'un, c'est croire fermement qu'il nous donnera le secours que nous en attendons.

Cette confiance est naturelle à l'homme, & nous est donée de Dieu avec l'être.

Il est bon cependant de remarquer, que cette confiance & ce recours à Dieu, vient de Dieu, & nous est donné avec l'être. Ce qui fait que Tertullien l'appelle: *Testimonium animæ naturaliter Christianæ:* le témoignage de l'ame, qui est naturellement Chrétienne. Il veut dire qu'elle nait avec nous, de maniére qu'il faudroit cesser d'être, pour cesser d'avoir cette impression placée dans le fond de nôtre nature. L'expérience nous en convain; puisqu'un mouvement subit, naturel, avant que nous ayons le temps de réfléchir sur nôtre action, ou de déliberer, nous porte à lever nos yeux & nos voix à Dieu, quand même nous n'aurions jamais pensé à lui, dans toutes les attaques, & les accidens, dont nous sommes surpris, & que nous n'avons pas prevûs. De maniere qu'un barbare, qui n'a jamais entendu parler de Dieu, & un Athée qui se sera efforcé d'en étouffer la créance, & tous les sentimens de piété, ne sçauroient cependant s'empêcher dans ces occasions, de regarder le Ciel, & d'avoir recours à celui qui y préside, quand ils sont menacez d'un malheur inévitable; parce que personne ne peut démentir ses pré-

mieres inclinations, & la voix de sa raison naturelle, qui lui dit, que sa ressource est au Ciel, & que c'est de là qu'il doit attendre son secours.

On ne peut mieux faire entendre quelle doit être nôtre confiance en Dieu pour les choses de cette vie, que par la belle remarque de saint Thomas, lequel après avoir dit que l'espérance chrétienne a trois principaux actes dont le prémier est d'espérer nôtre salut éternel ; le second, de nous confier, que la miséricorde de Dieu, infiniment plus grande que nôtre malice, nous accordera le pardon de nos péchez, si nous le lui demandons comme il faut; le troisiéme, celui par lequel nous espérons que Dieu nous soulagera dans nos nécessitez temporelles, & nous protégera dans les occasions : lequel dis-je après avoir mis ce fondement, ajoute que pour les deux prémiers actes, une foi commune & ordinaire suffit ; mais qu'elle ne suffit pas pour le troisiéme. En effet, nous ne voyons gueres de Fidelles qui n'esperent le Ciel, & le pardon de leurs péchez ; les plus grands pécheurs sont en cela présomptueux & téméraires : mais pour le troisiéme acte, par lequel nous nous confions que Dieu nous assistera dans nos besoins temporels, il faut avoüer que ce n'est pas de même ; nous ne voyons rien de plus rare. Il faut pour cela une foi vive & parfaite, qui se trouve peu parmi les Chrétiens d'aujourd'hui, & c'est cependant chose étrange que nous espérons plûtôt que Dieu nous donnera tout le Ciel, que non pas un petit bien de si peu de conséquence, pour le temps. Quelle doit être nôtre espérance en Dieu, pour ce qui regarde les biens temporels.

Albert le Grand dit, que la confiance en Dieu est une persuasion certaine, que la Divine Majesté, qui est fidelle & toute puissante, ne nous abandonnera jamais dans nos nécessitez, conformément à la parole qu'elle même nous en a donnée. Tellement que la puissance, & la fidélité de Dieu, sont les fondemens de la confiance en Dieu ; & comme il ne se peut rien imaginer de si ferme que ces fondemens, aussi ne sçauroit-on rien trouver de mieux appuyé que cette confiance. Sur quoy est fondée la véritable confiance.

Saint Thomas, & après lui plusieurs Théologiens, enseignent que cette confiance est le principe d'impétrer, comme la charité l'est de mériter, & que ceux qui prient avec confiance, obtiennent de Dieu les faveurs qu'ils demandent, aussi infailliblement, que ceux qui font leurs actions avec charité, s'acquiérent une nouvelle grace : ce qu'il faut entendre cependant avec cette modification, que toutes les autres conditions, qui rendent la priére éficace, s'y rencontrent. Propriétez de la confiance en Dieu.

Quand on parle du secours que Dieu donne à ceux qui se confient en lui, on doit toûjours entendre celui qui leur est nécessaire, ou pour leur vie, ou pour leur emploi ; ou pour leur état ; & non pas celui que la passion pourroit faire souhaiter, pour réüssir dans des affaires qui seroient préjudiciables à nôtre salut. Avez-vous jamais vû que Dieu ait manqué aux besoins des gens de bien ? que s'ils se figurent des besoins dont ils ne sont point en effet pressés, Dieu sçait bien en juger lui-même, & en faire le discernement ; & si la volonté de ces Justes est bien sincere, il sçait bien les dédommager du refus qu'il leur semble faire, & les faire acquiécer aux fins secrettes qui le meuvent. Quel est le secours que nous devons espérer de Dieu pour les choses temporelles.

Les péchez qu'on peut commettre contre cette vertu.

On peut pécher contre cette vertu en deux maniéres : par excès, & par defaut. On péche par excès, quand on s'appuye tellement sur le secours de Dieu, qu'on n'employe aucun des moyens nécessaires pour réüssir dans nos entreprises ; qu'on attend que Dieu fasse tout lui seul, sans que nous nous en mélions ; & que sur cela, on demeure oisif, sans se mettre en peine de rien faire de sa part : cet excès s'appelle présomption, ou confiance téméraire. On péche par defaut, lorsqu'on n'a nulle confiance en Dieu ; qu'on néglige d'implorer son secours ; soit qu'on se fie sur sa propre industrie, sur ses forces, sur son crédit ; soit qu'on attende tout du secours de ses amis, ou de quelque protection puissante ; soit qu'enfin on se laisse abattre.

Différence qui est entre l'Espérance & la Foy.

Bernard. serm. 17. in Cantic.

Saint Bernard veut que chacun de nous, par la vertu d'Espérance, s'assûre, espere fermement que c'est pour lui en particulier que Dieu a préparé les biens éternels destinez à ceux qui le servent. Voicy ses paroles, par lesquelles il montre cette liaison qui est entre ces deux vertus : *La Foy dit dans nous : je croy que Dieu a préparé des biens inéfables à tous les fidelles* : voilà l'objet de la Foy. *L'Espérance dit dans nous : ces grands biens, que Dieu reserve à ses fidelles serviteurs, sont pour moy, & Dieu me les reserve.* Ces paroles font voir qu'il ne suffit pas pour avoir une espérance vraiment Chrétienne, de croire en général, que Dieu a préparé de grands biens, pour tous les Fidelles ; car c'est-là l'objet de la Foy, & non pas de l'Espérance : mais ce qu'ajoûte l'Espérance à la Foy, en la supposant comme elle fait toûjours, sans bâtir jamais sur un autre fondement ; ce qu'elle ajoûte, dis-je, c'est qu'elle rend particuliére une proposition qui étoit générale : *Mihi bona illa servantur* ; comme explique ce saint Docteur. Disons donc le même ici à proportion, de la confiance, dans le sens où nous l'avons prise, & les bornes que nous lui avons données.

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs récens sur ce sujet.

Les Sages du monde s'appuyent sur leur prudence, comme si elle étoit infaillible ; les riches comptent sur leur or ; les jeunes gens, sur leur âge ; les personnes robustes, sur leur santé, comme sur de solides fondemens ; on fait un si grand fond sur la faveur des grands, sur l'authorité, sur les amis, qu'on croit avec cela, pouvoir se passer de Dieu-même. Nous expérimentons tous les jours l'impuissance & l'infidélité des créatures, sans que cela puisse donner nulle atteinte à la confiance que nous y avons. Nous ne laissons pas de retourner à ces roseaux qui ont plié, & qui se sont si souvent brisés entre nos mains. D'où vient donc que nous espérons si peu au Seigneur ; en lui, dis-je, dont le pouvoir est immense, & la fidelité si éprouvée ? D'où vient que quoique la nature ait mis en nos cœurs des semences de cette vertu, comme il paroît aux plus impies, qui dans les grands périls, & aux accidens inopinez, ne peuvent s'empêcher de lever les mains au Ciel, & appeler Dieu à leur secours : D'où vient, dis-je, que nonobstant cet instinct, nous avons tant de peine à mettre nôtre confiance au Créateur ? Comme cela est tout-à-fait déraisonnable, il est impossible d'en rendre aucune raison. Ce que l'on peut dire ; c'est que nous n'avons jamais bien consideré, celles que nous aurions d'en user tout autrement. *Pris du P. de la Colombiére, tom. 4. Sermon sur ce sujet.* D'où vient qu'on a si peu de confiance en Dieu On en peut rendre une bonne raison.

Dieu a engagé sa parole, qui me répond de tout ce qu'il m'a promis, & qui rend ma confiance inébranlable. Aprés cette sûreté, toute autre précaution est inutile du côté de Dieu. Néanmoins comme le serment est quelque chose de plus inviolable parmi les hommes, que tous les autres engagemens, le Seigneur a bien voulu l'ajoûter à sa parole ; afin de nous faire voir, dit saint Paul, avec plus de certitude, la fermeté immuable de ses promesses ; & qu'étant appuyez sur ces deux choses, par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe, nous conçevions une espérance ferme & solide. Quel bonheur pour nous, dit Tertullien sur ce sujet, que Dieu veüille bien jurer pour l'amour de nous ! pourroit-il mieux faire entendre combien est sincere le désir de nous donner ce qu'il nous promet ? *O nos beatos, quorum causâ Deus jurat ! ô miserrimos, si nec Deo juranti credimus* ! Quelle doit donc être la fermeté de cette confiance, qui est apuyée sur de si puissans engagemens ? Quel calme, quelle tranquilité ne doivent pas produire en nos cœurs des espérances si bien fondées ? Comment se peut-il faire qu'il y ait encore des accidens qui nous effrayent ? Cependant il n'est que trop vrai, que la défiance & la crainte regnent presque universellement dans les cœurs. *Le même.* Dieu a engagé sa promesse,& son jurement à nous secourir.

Je suis si persuadé, mon Dieu, que vous veillez sur ceux qui espérent en vous, & qu'on ne peut manquer de rien, quand on attend de vous toutes Résolution de mettre

dorénavent toute sa confiance en Dieu. choses ; que j'ay résolu de me décharger à l'avenir sur vous, de toutes mes inquiétudes : *In pace in idipsum dormiam & requiescam, quoniam tu, Domine singulariter in spe constituisti me.* Les hommes peuvent me dépoüiller & des biens, & de l'honneur ; les maladies peuvent m'ôter les forces, & les moyens de vous servir ; je puis même perdre vôtre grace par le péché ; mais jamais je ne perdrai mon espérance ; je la conserverai jusqu'au dernier moment de ma vie ; & tous les démons de l'enfer feront à ce moment de vains efforts pour me l'arracher : *Quis speravit in Domino, & confusus est ?* Je connois, helas ! je ne le connois que trop, que je suis foible, fragile, & changeant ; je sçai ce que peuvent les tentations contre les vertus les mieux affermies ; J'ai vû tomber les astres du Ciel, & les colonnes du firmament : mais tout cela ne peut m'effrayer, tandis que j'espérerai. Je me tiens à couvert de tous les malheurs, parce que mon espérance sera inébranlable. Ainsi j'espere que vous me tiendrez dans les penchans les plus rapides, que vous me soûtiendrez contre les plus furieux assauts, & que vous ferez triompher ma foiblesse de mes plus furieux ennemis. *Le même.*

Psalm. 4.

Eccli. 2.

Le Fils de Dieu nous défend de nous inquiéter des choses nécessaires à la vie.

Le Seigneur nous défend de nous inquiéter, où nous trouverons de quoy manger, & de quoy nous vêtir, parce qu'il a dessein d'y pourvoir ! que nous faut-il de plus ? pouvons-nous nous defier de sa parole, ou pensons-nous qu'elle ne soit pas suffisamment engagée ? Quoy ! dit saint Chrysologue, un homme est obligé de tenir à un homme, ce qu'il a promis sur un morceau de papier, & Dieu ne seroit pas obligé de tenir ce qui est contenu dans toutes les pages de son Ecriture ? faisons ce qu'il demande de nous ; mettons en lui toute nôtre confiance, & soyons sûrs que nous ne manquerons de rien. Dieu est vôtre pere, dit le Sauveur, qui sçait que vous avez besoin de toutes ces choses : *Scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis.* Et voilà ce qui doit entiérement calmer nos esprits, & nous déterminer à nous abandonner à lui, comme des enfans, qui ne s'embarrassent point où ils trouveront dequoy manger, & dequoy se vêtir, & qui s'en reposent entiérement sur leurs peres. Ayant donc un pere tel que Dieu même, il ne pourra pas sans doute, nous laisser souffrir, puisque les peres d'icy bas ne sont pas capables de cette dureté. *L'Abbé Monmorel. tom. 4. sur le 14. Dim. après la Pentecôte.*

Homil. 23. in Matth.

Matth. 6.

Le peu de confiance que nous avons en Dieu, dont nous avons souvent éprouvé les bontez.

Il y a lieu de s'étonner, comme les Disciples du Sauveur oublioient si aisément les marques qu'il leur donnoit de sa bonté, & de sa puissance. Il faisoit à tous momens des miracles à leurs yeux ; il venoit de guérir une infinité de malades ; ils l'avoient vû changer l'eau en vin aux nôces de Cana, & ils ne comprennent pas ce qu'il pourra faire, pour donner un peu de pain au peuple qui le suit. Reconnoissons-nous à ce portrait, & rougissons du peu de confiance que nous avons en nôtre Dieu. Combien de fois nous a-t-il donné des secours imprévûs, & des marques visibles du soin qu'il a de nous ? Combien de fois nous a-t-il tiré de tel ou de tel péril ? Combien de fois nous a-t-il fait sortir victorieux des piéges que nous tendoient nos ennemis ? & cependant dès la prémiére tribulation qui nous arrive, au lieu de reveiller nôtre foi endormie, & de lui dire avec confiance : c'est en vous, Seigneur, que j'ai espéré, ne permettez pas que je sois confondu ; au lieu de nous ressouvenir de toutes les graces que nous avons reçûës de lui, & de nous en servir pour en espérer, & pour

Joan. 2.

& pour lui en demander de nouvelles, tantôt nous nous élevons contre lui, tantôt nous tombons dans l'abbattement, & dans la défiance. *Le même sur l'Evangile du 4. Dim. de Carême.*

Dans les accidens fâcheux qui nous arrivent, il nous faut recourir à Dieu, & lui dire ce que les Apôtres dirent au Sauveur : *Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons*; Il faut reconnoître sa puissance; n'avoir recours qu'à lui, bien loin de faire comme tant de mauvais chrétiens, qui dans le temps de la tribulation, tombent dans l'abbatement, ou qui ne se relevent que pour courir aux moyens humains: non qu'il faille les negliger, puisque Dieu veut que nous nous en servions; mais que ce soit toûjours avec subordination, & résignation aux ordres de Dieu : *salva nos*; implorer sa miséricorde & sa bonté; le prier de venir à nôtre aide : nous perissons : *perimus*; lui exposer nos besoins, & le peril où nous sommes. Ainsi reduits quelquefois dans un état d'ennui & de désolation, accablez par la dureté de ce créancier, rebutez par la prévention de ce Magistrat, abandonnez par la lâcheté de cet ami; prêts ou à tomber dans le desespoir, ou à s'élever contre Dieu, ou à se servir des moyens illicites pour se tirer de cette misere qui nous accable, de cet ennui qui nous devore, de cette injustice qui nous opprime; mettons toute nôtre espérance au Seigneur, & disons-lui avec le Prophête : *J'ay été poussé si rudement que j'ay été prêt de tomber; mais, Seigneur : vous m'avez soutenu, j'ay esperé en vous, & je ne serai point confondu.* Le même, *dans l'Homelie sur le 4. Dim. après les Roys.*

Comme il faut recourir à Dieu dans les fâcheux accidens qui nous arrivent.

Matth. 8.

Il faut recourir à Dieu comme saint Pierre, & le prier avec confiance, de nous tendre la main, pour nous soûtenir; parce que nous enfonçons dans les eaux de l'iniquité. On vous a dit une injure, on vous a fait un sanglat affront; c'est un vent qui vous agite; vous êtes en colere, (c'est saint Augustin qui parle de la sorte,) le vent soufle, le flot s'éleve, le vaisseau est en danger, vôtre ame est en peril; recourez au Seigneur, jettez l'anchre, fixez-vous par l'espérance, qui est l'anchre de vôtre salut; éveillez JESUS-CHRIST endormi, réveillez vôtre foi assoupie; vôtre ame se tranquilisera, & vôtre vaisseau sera délivré : car autrement, si vous vous appliquez à l'injure qu'on vous a dite, vous en tirerez vengeance; le flot entrera dans le fond de vôtre ame, vous en serez submergé, & vous ferez infailliblement naufrage. La faute dans laquelle tomberent les Apôtres, fut de n'avoir pas assez de confiance au Sauveur; ils se troublerẽt & s'agiterent, doutans s'il pensoit à eux: *Non ad te pertinet quia perimus.* Le même.

Quand & comment il faut recourir à Dieu avec confiance.

Marc. 2.

Quid timidi estis, modicæ fidei? C'est le reproche que le Sauveur fait à ses Apôtres. Il ne les reprend pas de ce qu'ils avoient recours à lui, puisqu'il exauce leurs prières, & qu'il commande dans le même moment aux vents & à la mer de s'appaiser : mais il les reprend de ce qu'ils n'avoient pas assez de confiance en lui. Il reprend justement ceux qui craignent en sa compagnie : car celui qui est attaché à JESUS-CHRIST par les liens de la charité, peut bien être agité de l'orage; mais il ne peut point périr. Il les reprend avant que d'appaiser la tempête; pour nous apprendre, dit saint Chrysostome, que souvent la crainte ne vient pas tant des maux étrangers, que de nôtre foiblesse, & de nôtre peu de foi : & nous devons être persuadez qu'avec cette confiance, la mer même deviendra ferme sous nos pieds; & que sans cette confiance, les plus solides appuis fondront sous nous. *Le même.*

Le reproche que le Sauveur fit à ses Apôtres sur leur peu de confiance.

L'assurance où l'on est quand on se confie en Dieu.

Nous ne sçaurions trop nous défier de nous-même ; nous ne sçaurions trop nous confier en Dieu. Dieu ne refuse rien à une ferme confiance ; on peut autant qu'on espere ; on peut tout si on espére tout. Il a une puissance infinie ; si je m'appuye sur lui, puis-je tomber ? il a une sagesse infinie ; si je suis sa conduite, puis-je m'égarer ? il a une bonté infinie ; si je me fie à lui, peut-il me manquer ? il a une providence infinie ; si je m'abandonne à lui, peut-il m'oublier, ou me negliger ? Moy seul, je suis la foiblesse même ; & comment ne m'en pas défier ? mais Dieu & moy nous sommes bien-forts ; & comment ne m'y pas confier ? la confiance m'unit à Dieu, & l'unit à moy. C'est pour cela, que le Prophéte assûre que ceux qui esperent en Dieu, changeront de force ; c'est-à-dire, qu'ils se dépoüilleront de leur propre foiblesse, pour se revêtir de la force de Dieu. Un homme plein de confiance, devient en quelque façon fort de la force de Dieu même ; peut-il succomber dans les plus grands travaux ? il devient puissant de la puissance de Dieu même ; peut-il s'étonner des obstacles ? il devient sage de la sagesse de Dieu même ; peut-il manquer de moyens pour surmonter ces obstacles ? il devient riche de l'abondance de Dieu même ; quelle ressource n'a-t-il point dans ses besoins ? *Pere Nepveu. 1. tome de ses Réflexions.*

La confiance en Dieu ne paroît jamais davantage que quand tout est desespéré.

La confiance en Dieu ne paroît jamais tant, que lors qu'elle fortifie tellement un homme, qu'elle tire les motifs de son espérance, de ce qui la doit renverser ; & qu'à l'exemple d'Abraham, il croit contre toute espérance. Un homme soûtenu de cette vertu, ne craint jamais moins que quand tout paroît a craindre ; il n'espére jamais tant que quand tout semble desespéré ; il ne s'abandonne jamais plus parfaitement a Dieu, que quand tout le monde l'abandonne, que Dieu même semble l'abandonner, au moins sensiblement.

Job. 13. C'est alors qu'il dit avec Job : *Etiamsi me occiderit, in ipso sperabo.* Oüi, Seigneur, quand vous me donneriez le coup de la mort, j'espérerois en vous, & je m'appuyerois sur cette main qui me fraperoit ; Dieu, quand il seroit le plus irrité, ne pourroit tenir contre une si vive confiance. *Le même.*

Pourquoy tant de personnes réüssissent si peu dans leurs entreprises.

Vous vous étonnez quelquefois, que ceux qui sont sans nom, sans éclat, & sans réputation dans le monde, réüssissent dans leurs entreprises, pendant que ceux qui ont des amis, & du pouvoir auprès des Grands, sont presque toûjours le joüet de la mauvaise fortune. En voicy la raison : c'est que ceux-là ne mettent point leur confiance dans leurs richesses, ni dans les créatures ; mais seulement en Dieu, qui leur tient lieu de toutes choses : & que ceux cy ne s'appuyent que sur des choses fragiles, qui n'ont point de solidité ; ou sur des personnes, dont l'authorité ne peut les mettre à couvert des insultes d'un ennemi caché, dont ils ne peuvent prévenir les artifices. Retirez donc vôtre confiance de toutes les créatures, pour la mettre uniquement en Dieu : ensuite défiez tous vos ennemis, & leur dites : si Dieu est pour nous, qui de vous nous pourra nuire ? *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?* *Pris des discours Chrétiens. Discours sur le nom de* JESUS.

ad Roman. 8

La confiance en Dieu nous met à couvert de tous nos ennemis.

Si je suis auprès de vous, ô mon Dieu ! disoit le saint homme Job, je donnerai hardiment le défi à tous mes ennemis : ne souffrez donc jamais que je m'en sépare ; & je suis sûr que quelques cruels que soient leurs éforts, ils n'ébranleront jamais ma confiance : *Pone me juxta te, & cujusvis manus pugnet*

contra me. Pauvre veuve qui êtes sans secours, & sans appui ! qui êtes chargée d'enfans & peut-être de dettes, rebutée, méprisée, persécutée de tout le monde, que je vous plains ! mais sçavez-vous bien ce que vous avez à faire ? une seule chose, qui est d'avoir recours à Dieu, & d'y mettre vôtre confiance. Il sera vôtre appui, vôtre protecteur, vôtre asyle, vôtre consolation, vôtre force : si vos proches vous abandonnent, si vos enfans vous font de la peine, si les personnes charitables se lassent de vous faire du bien, si vos créanciers & vos ennemis vous poursuivent, Dieu ne vous abandonnera jamais, & vous vous mocquerez de tous leurs éforts. ***Monsieur Joly. Prône pour le 3. Dimanche de l'Avent.*** *Job. 17.*

C'est une chose surprenante que la contradiction de la conduite des hommes avec leur croïance. Nous sommes tous persuadez que Dieu est l'autheur & la source de tous nos biens ; que comme nous tenons de lui nôtre être, c'est de lui que nous viennent aussi tous les autres biens, qu'il a ajoûtez à cet être ; & qu'enfin c'est uniquement à sa bonté, que nous sommes redevables de tous les dons, soit de la nature, soit de la grace, que nous avons. Vous voyez, assez la conséquence qui suit naturellement de cette croïance : c'est que nous ne devrions rien attendre que de Dieu seul, puisque nous recevons tout de lui ; & qu'ainsi c'est manquer à la plénitude de confiance que nous devons avoir en lui, que d'attendre d'ailleurs le secours & l'assistance dans nos besoins. Quand le Prophete Jérémie maudit de la part de Dieu, celui qui met sa confiance dans l'homme & qui se fait un bras de chair ; il ne maudit pas seulement celui qui met toute son esperance dans l'homme, sans rien attendre du Seigneur ; mais il maudit celui qui partage sa confiance, & qui en met partie en soy-même, dans son industrie, dans sa force, dans son credit ; partie dans les créatures, & partie dans le Seigneur : ***Maledictus, qui confidit in homine, & ponit carnem brachium suum.*** Cependant parmi la foule des fidelles, qui adressent tous les jours leurs vœux à Dieu, & qui implorent son secours & son assistance, qu'il est rare d'en trouver qui mettent toute leur confiance en luy, qui se reposent entiérement sur les assûrances de son secours ! ***Monsieur de la Font. Entretiens Ecclesiast. pour le 4. Dim. après l'Epiph.*** *Il est étonnant que les hommes ayent peu de confiance en Dieu.* *Jerem. 17.*

Qu'on voit peu de personnes qui ne cherchent point d'autre appui, d'autre soûtien, ni d'autre support que celui de Dieu, lui disant avec le Prophête Royal : ***Firmamentum meum, & refugium meum es tu !*** Combien tous les jours, qui après avoir fait tous leurs éforts, & employé tous les moyens humains, dont ils se sont pû aviser, pour réüssir dans leurs desseins, sans penser seulement à Dieu, n'ont recours à lui, que quand ils voyent tous leurs projets renversez, & que tout autre secours leur manque ? Combien en voit-on qui ayant mis leur confiance en un bras de chair, n'attendent ce qu'ils désirent, ou que de leur industrie, ou de leur esprit, ou du crédit d'un proche ou d'un ami, ou de leur faveur & de leurs richesses, sans jetter les yeux au Ciel, pour en recevoir le secours dont ils ont besoin ; quoy qu'ils ayent si souvent éprouvé combien tous ces appuys sont fragiles ? Combien en voit-on, qui ayant d'abord imploré le secours du ciel, pour être guéris d'une maladie, ou délivrez de quelque danger ? quand ce secours ne leur vient pas au temps précis, ont recours à des superstitions, ou à d'autres moyens criminels Cependant *Suite du même sujet.* *Psalm. 70.*

toutes ces espérances sont vaines & trompeuses, parce qu'elles ne sont pas fondées en Dieu, dans lequel seul l'homme doit mettre sa confiance, s'il ne veut pas être confondu, s'il veut avoir un ferme & solide appui. *Le même.*

Dieu est un appui inébranlable. *Psalm. 25.* Si je mets ma confiance entiére dans le Seigneur, elle a un fondement sûr & inébranlable; c'est un appui qui ne sçauroit jamais manquer: *In Domino sperans*, dit David, *non infirmabor.* Voila mon unique appui, voilà tout le fondement de ma confiance; soit qu'il s'agisse de m'engager en quelque entreprise pénible, soit qu'il faille me tirer de quelque danger, soit qu'il m'arrive quelque accident fâcheux, je n'attens que de Dieu seul le secours qui m'est nécessaire: *Quidquid agendum sit*, dit saint Bernard, *quidquid tolerandum, quidquid declinandum, quidquid optandum, tu es, Domine, spes mea; hæc una mihi omnium promissionum causa, hæc tota ratio meæ expectationis.* Après cela, dit encore saint Bernard, déliberez de renoncer à toutes les vaines espérances que nous pouvons avoir dans toutes les créatures? combien de fois avons-nous éprouvé l'infidelité des amis, l'ingratitude de ceux que nous avons le plus obligez l'inconstance des Grands, qui nous avoient le plus assûré de leur protection; le renversement des projets qui paroissoient les mieux concertez, par une mort soudaine & imprevûë, la fragilité des appuis qui nous sembloient les plus solides & les plus fermes? *Le même.*

On peut espérer de Dieu des biens temporels. Ce n'est pas qu'il ne soit permis d'espérer de Dieu des biens temporels, & même de lui demander les choses dont nous croyons avoir besoin: il nous a enseigné lui même à lui demander nôtre subsistance de chaque jour: il nous a promis de nous délivrer de tous les malheurs dont nous pourrions être accueillis, si nous nous adresons à lui. Nous voyons une infinité d'exemples des Saints qui n'ont point en vain eu recours à lui, soit pour leurs besoins, soit pour ceux des autres. Mais il faut prendre garde de ne faire point de ces choses visibles & temporelles le principal objet de nôtre espérance, il faut chercher Dieu & sa justice avant toutes choses, & ne regarder tout le reste, que comme & un accessoire de ce que nous attendons de Dieu. *Le même.*

Nôtre confiance en Dieu doit être prompte. Nôtre confiance, pour être telle que Dieu la demande, doit être prompte, ferme, inébranlable, perséverante: c'est un grand defaut de n'avoir recours à Dieu dans ses périls, dans ses besoins, dans ses disgraces, qu'après avoir tenté en vain les moyens humains de s'en tirer. Comme il n'est rien qui attire plus promptement sur nous le secours de Dieu, que la promptitude dû recours que l'on a à lui, il n'est rien qui l'éloigne plus, que quand on ne s'adresse à lui, qu'après avoir employé inutilement tout ce qu'on a pû, pour réüssir sans son secours dans ses prétensions. Pourquoy pensez vous, dit saint Chrysostome, que Dieu laissa si long temps Joseph en prison; où l'imposture de sa maîtresse l'avoit fait jetter? C'est que se fiant sur son innocence, il se hâta trop d'en sortir, & que pour avancer sa sortie, il mit une partie de sa confiance en cet Echanson du Roy Pharaon, auquel il avoit prédit son rétablissement en sa charge, en lui recommandant de se souvenir de lui, & de s'employer pour sa délivrance. Dieu est jaloux d'avoir les prémices de toutes choses, & que nous ayons nôtre prémier recours à lui. *Le même.* *Homil. 6. in 2. ad Tim.*

La plûpart des Chrétiens n'espé- Il faut avouer que ces Chrétiens toûjours tremblans, & toûjours défians, n'esperent point en Dieu: mais qu'au contraire ils sont du nombre de ceux

dont Dieu se plaint par Isaie : *Qui confidunt in nihilo, & loquuntur vanitates; conceperunt laborem, & pepererunt iniquitatem, telas araneæ texuerunt* : bien éloignez d'espérer en Dieu, & de s'appuyer sur l'immuable, ils mettent toute leur espérance, & établissent tout leur appui sur le néant des créatures. Cet ambitieux, pour venir à bout de ses desseins, s'appuye sur le crédit d'un ami, qui est puissant à la Cour, ou bien sur les ruses & sur les fourberies de sa politique mondaine : ce soldat, sur sa bravoure & son courage ; ce marchand, sur son adresse dans le commerce ; cet homme d'affaires, sur ses intrigues ; cette femme, sur le pouvoir & l'industrie de son mary ; & personne ne s'appuye sur Dieu. C'est pourquoy, tous ces Chrétiens sans espérance connoissant par des expériences sensibles, combien leurs appuis sont chancelans, que tout s'écoule sous eux, & qu'ils sont toûjours à deux doigts de leur chûte, vivent comme j'ay dit, dans des craintes continuelles ; ils voyent bien que tout leur travail est comme une toile d'araignée qu'un souffle de vent peu emporter en un moment. *P. Texier, en sa Domin. Sermon pour le 4. Diman. après les Rois.*

rent point en Dieu.
Isaie 59.

La plûpart de ceux qui se disent fidelles ne regardent jamais le Ciel dansleurs adversitez, que quand la terre leur manque ; ils n'ont jamais recours au Tout-Puissant, que quand la foiblesse des remedes humains les y contraint. Tandis qu'il paroît quelque rayon d'espérance parmi les créatures, ils ne font non plus d'état de Dieu, & de son secours, que s'il n'y en avoit point du tout, ou que s'il ne leur étoit point nécessaire. Si Dieu ne les réduit à l'impossibilité, & s'il ne leur ferme tous les passages du côté du monde, jamais dans leurs afflictions ils ne se tournent du côté de Dieu. C'est ce qui attire ordinairement la colere de Dieu, & qui l'oblige de détruire les objets de leur vaine confiance ; faisant en sorte que les créatures sur lesquelles ils s'appuyent, leur manquent, ou soient les prémiéres à les trahir. Dieu ordinairement brise ces foibles idoles, à qui ils presentoient leurs vœux, pour en obtenir du secours ; ou s'en sert pour les perdre, & les confondre : *Confundentur ab idolis quibus servierunt.* Le même.

On n'a d'ordinaire recours à Dieu que quand les autres secours nous manquent.
Isaie 19.

Vous sçavez qu'il n'y a rien parmi les hommes qui leur touche plus sensiblement le cœur, que la confiance qu'on témoigne avoir en eux. Quand nous voyons un miserable, qui vient se jetter à nos pieds, pour implorer nôtre assistance, principalement, si nous sommes assûrez de son besoin, & que nous sommes en état de le secourir ; outre qu'il y a de la gloire à secourir les miserables ; cette confiance, qui marque l'estime qu'il fait de nôtre bonté, & de nôtre pouvoir, fait que ses miseres deviennent les nôtres, & qu'elles paroissent plus dignes de compassion. Ah ! qui doute que la confiance que les gens de bien ont en Dieu, pour les nécessitez du temps, ne soient de nouveaux motifs à sa bonté, pour l'obliger à les secourir ? Ils espérent en lui seul, dit saint Augustin, pour n'espérer point aux autres hommes. *Mr Biroat. Sermon pour le quatriéme Dim. de Carême.*

C'est toucher le cœur de Dieu que mettre nôtre confiance en lui.

Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi ? Helas ! quelque persuadez que nous soyons de nôtre foiblesse, & de l'impuissance de toutes les créatures ; quelque conviction que nous ayons qu'il n'y a que Dieu qui puisse nous soulager dans nos maux ; il est cependant le seul à qui nous avons

Dieu est celui à qui nous avons le moins recours dans nos besoins

le moins de recours. Déplorable condition de l'homme ! ou plûtôt malheureux enchantement de l'esprit & du cœur ! battus d'une infinité d'orages, environnez d'abîmes & d'écueils, ne nous adresserons-nous jamais à Dieu, comme firent les Disciples ? Ne chercherons-nous point le calme, que Dieu seul nous peut donner : *Domine, salva nos, perimus. Essais de Sermons, pour le 4. Dimanche après les Rois.*

Matth. 8.

Dieu souvent nous rebute, parce que nous avons recours à d'autres qu'à lui.

Ce qui empêche les effets de la consolation de Dieu, dit un Saint, c'est que nous le recherchons trop tard, & qu'avant que de recourir à lui, nous tentons tous les moyens humains ; jusqu'à-ce qu'ayant reconnu leur impuissance, nous recourons à Dieu tout le dernier. Un ami qui voit que vous le négligez, & qui sçait bien que vous recherchez l'assistance de tous les autres, pour venir à bout d'une affaire sans lui ; quand à la fin vous êtes contraint de revenir à lui, il sçait bien vous reprocher l'injure que vous lui avez faite, de le mépriser, & que c'est la pure nécessité qui vous fait réclamer son assistance, plûtôt que la confiance que vous avez en lui. S'il vous abandonne, il ne fait que ce que vous méritez ; & si après vous avoir long-temps fait attendre, & laissé languir, pour vous donner le loisir de vous plaindre de vous-mêmes, & vous faire sentir que vous avez failli ; s'il se résout enfin de vous donner le secours que vous lui demandez, il fait plus que vous ne méritez. Or il en est de même de la miséricorde de Dieu, qui fait par justice ce que les hommes font par passion. Vous voilà malade, & au lieu de vous adresser d'abord à lui, vous tentez tous les autres remedes ; puis, quand vous voyez que tout cela ne sert de rien, & que vôtre mal traine en longueur, vous vous addressez enfin à lui : & lors qu'il vous rebute ; de qui avez vous à vous plaindre que de vous-mêmes, & du mépris que vous avez fait de lui ; s'il vous dit : *Ubi sunt dii tui quos fecisti tibi. Pris d'un Auteur Anonyme.*

Jerem. 2.

Continuatió du même sujet.

Combien voyons-nous de personnes, qui ayant dressé une table à la fortune, selon le langage de la fortune, après avoir donné leurs soins, leurs priéres, leurs vœux, persuadez qu'elle est aveugle & capricieuse, ont recours à Dieu, & n'y ont recours, que parce que tout autre secours leur a manqué ? Combien, qui après avoir comté sur leur crédit, sur leurs biens, sur leurs amis, voyent enfin que leurs mesures prises & reprises sont rompuës ; que les Grands sont ingrats, que les amis sont perfides, que les biens passent, que le crédit n'est rien, se présentent à Dieu ; & ne s'y présenteroient pas, si ces idoles pouvoient les assister ? combien en voyons-nous, qui après avoir employé sollicitations, assiduitez, détours, chicanes, falsifications pour gagner un procès injuste, levent enfin les yeux au Ciel pour en recevoir le secours qu'ils n'attendent plus de la terre. *Sermons Moraux. Sermon de la Providence.*

On a confiance en tout le reste excepté en Dieu.

O perversité de l'esprit des hommes ! s'écrie un saint Pere, on a confiance en tout ce qui est au monde, & nous n'en avons point en Dieu ; on la donne à tout ce qui ne la mérite point, pour la refuser à celui-là seul à qui elle est duë par tant de titres : car on se fie à la terre qui est souvent ingrate & stérile ; on se fie à la mer & aux tempêtes, qui sont si funestes, & qui causent tant de naufrages ; on se fie à des ames qui sont infidelles ; à la fortune, qui est inconstante ; à la faveur des Grands, qui est si fragile ; à nôtre esprit, qui est

si flottant, & qui prend si souvent de fausses mesures ; & par un aveuglement déplorable, on ne se fie pas à celui, qui donne la fertilité à la terre, qui commande à la mer ; à celui qui est l'arbitre souverain de la bonne & mauvaise fortune. *Mr. de Saint Martin. Serm. sur le 4. Diman. de Carême.*

La plûpart de nos entreprises ne manquent de secours que parce que l'on manque de confiance en Dieu, & que l'on espere que dans les hommes. Il ne faut point chercher ailleurs la cause de la plûpart des malheurs qui nous arrivent ; Dieu ne nous tend pas la main parce que nous n'avons que de la défiance pour lui : nous croyons que tout est perdu, quand nous ne voyons pas de ressources humaines ; & Dieu permet pour cette raison qu'elles nous manquent, & que nous enfonçions dans la mer, comme saint Pierre. Avec la confiance en Dieu, la mer même sera ferme sous nos pieds : sans la confiance en Dieu, les plus solides appuis fondront sur nous : car la solidité n'est pas dans la terre, elle est dans la puissance de Dieu qui l'affermit ; & cette même puissance peut affermir les eaux aussi facilement que la terre, pourvû que ce soit lui qui nous engage à marcher dessus. *Pris des Essays de Morale.*

Souvent Dieu ne nous assiste pas, pour punir nôtre défiance.

C'est une foiblesse & une légéreté d'esprit assez ordinaire à quantité de gens, qui après avoir éprouvé l'assistance de Dieu en plusieurs dangers, & mauvaises rencontres où ils se sont trouvez, tombent dans le découragement, & perdent toute confiance, au moindre accident qui leur arrive. Tels étoient les Israëlites dans le désert, dont il est dit qu'ils parlerent contre Dieu, en disant : pourra-t-il nous préparer à manger dans le désert ? Ils doutent de la puissance de Dieu, ne se souvenant déja plus du passage de la mer rouge, & des autres prodiges qu'il avoit faits en leur faveur. Tels étoient aussi les Apôtres, quand ils dirent au Fils de Dieu, que deux cent deniers d'argent ne suffiroient pas pour achetter du pain, afin de nourrir une grande multitude de peuple qui l'avoit suivi dans le désert : car après les preuves & les assurances qu'il leur avoit données de sa puissance, & de sa divinité, par la multitude des miracles qu'il avoit faits en leur présence, quel sujet avoient-ils de craindre en sa compagnie ? ne devoient-ils pas croire qu'il sçauroit bien trouver le moyen de pourvoir à leur subsistance ? & même après avoir vû de leurs yeux le miracle de la multiplication de cinq pains, comment, étant embarquez avec lui dans un même vaisseau, apprehenderent-ils de périr par une tempête qui s'éleva, comme s'il eût été moins puissant pour les secourir sur la mer, que sur la terre ? C'est le même aveuglement où sont encore la plûpart des Chrétiens, que l'on pourroit comparer à ces Princes de l'armée de Syrie, dont il est parlé au 3. des Rois, qui avoient déclaré la guerre à Achab, Roy d'Israël. Comme ils virent que leur armée si puissante avoit été défaite par un petit nombre d'Israëlites, ils crûrent devoir attribuer l'honneur de cette victoire, non aux Israëlites, ce qui eût été à leur confusion, mais aux dieux des Montagnes. C'est pourquoy l'année suivante, ils résolurent de ne les plus attaquer sur les montagnes, mais dans les vallées, se promettant de les vaincre, s'ils ne recevoient aucun secours des dieux des Montagnes. C'étoit bien avoir perdu le sens, que de croire que la Puissance

Foiblesse & légéreté des hommes sur ce point.

Psalm. 77.

Divine s'augmente ou se diminuë selon les lieux. *Pris des Homelies Morales. Homel. pour le 4. Dimanche après les Rois.*

A qui l'hôme se doit-il fier qu'à son Dieu. *Cap. 33. Psal. 145.*

A qui voulez-vous que l'homme se fie, sinon à celui qui par excellence prend le titre de fidelle, & dont la fidelité a toûjours surpassé la confiance que ses amis ont eu en lui ? L'homme sage, dit l'Ecclesiastique, se fie à la parole de Dieu, & sa parole lui est fidelle. L'homme sage ne doit pas mettre sa confiance dans les Princes de la terre ; le Prophete Royal nous donne cet avis de la part de Dieu ; parce qu'il n'y a point d'assûrance en eux, & qu'ils ne sont pas assez puissans pour le garentir. L'homme sage ne se fie pas au reste des hommes, parce, dit l'Ecriture, qu'ils ne sont que vanité & mensonge. L'homme sage ne se fie, ni à sa force, qui n'est que foiblesse ; ni à sa prudence, qui n'est que folie ; ni à ses richesses, qui ne sont que de la bouë ; ni à son crédit, qui n'est que fumée. L'homme sage ne se fie donc qu'à Dieu seul ; parce que la vérité même nous assûre que depuis la naissance des siécles, nul de ceux qui ont espéré en lui, n'a été trompé ; que son bras est aussi plein de force, que son cœur l'est de bonté, pour nous secourir au besoin. La maison d'Israël s'est confié en Dieu, (c'est David qui parle) & il s'est déclaré son Protecteur : La maison d'Aaron y a mis son espérance, & elle a pareillement ressenti son secours & sa protection : Tous ceux qui ont eu la crainte de Dieu, s'y sont confiez, & ils s'en sont merveilleusement bien trouvez : en un mot, parcourez, dit l'Ecclesiastique, tout ce que le soleil éclaire ; & voyez si parmi tant de peuples, & de différentes nations qui sont sur la terre, il s'est jamais trouvé un seul homme, qui soit demeuré confus, pour avoir mis sa confiance en Dieu. *Le P. Poiré. Liv. de la Science des Saints. Traité 3. part. 2. ch. 11.*

Non-seulement les Justes, mais les pécheurs même doivent mettre leur confiance en Dieu.

Quelqu'un pourra peut-être s'imaginer, qu'il n'y a que les Saints & les amis de Dieu, qui peuvent en toute assurance se confier en une bonté qu'ils ont fidellement servie ; qui ne se reprochent rien sur ce chapitre, & à qui le cœur rend ce fidelle témoignage, qu'ils peuvent sans crainte paroître devant sa Divine Majesté. Voilà en effet le fort, où se retranche la défiance ; mais il n'est pas difficile de le renverser & de le détruire. Car je vous prie de me dire, si parmi toutes les nations qui sont sur la terre, il s'est trouvé un seul homme qui ait été confondu, après avoir mis son espérance en Dieu, & si parmi toutes ces nations, dis-je, il ne s'est pas trouvé un seul homme qui n'ait été saint & ami de Dieu ? Est-il possible que tous ceux qui se sont confiez en lui depuis le commencement des siécles, ayent fondé leur espérance d'être favorablement écoutez de Dieu, sur le témoignage que leur conscience leur rendoit qu'ils étoient saints & amis de Dieu ? Manassès sans doute n'avoit pas ce sentiment. Mais c'est bien mal connoître les Saints, de s'imaginer qu'ils ayent établi sur leur sainteté, la confiance qu'ils avoient en Dieu ; eux, dis-je, qui n'eussent rien moins été que saints, s'ils eussent eu la présomption de croire qu'ils l'étoient ; & qui avoient certainement bien d'autres sentimens d'eux-mêmes, puisqu'ils se regardoient comme le rebut du monde, & des personnes indignes de voir la lumiere du Ciel. *Le même.*

Rien n'honore plus

S'il n'est rien qui honore plus Dieu, que les hauts sentimens que nous avons de lui, certes la confiance en forme de si relevez de sa puissance, de

sa sagesse, de sa fidélité, qu'il n'est possible d'en conçevoir de plus grands. Figurez-vous, s'il vous plaît, de voir le saint homme Job, ce miracle de patience, sur son fumier, qui est comme l'école du monde; lorsque dans cette foule de maux qui l'environnent, dans ce déluge d'ennuis qui l'accablent, au milieu de cette sombre nuit qui ne lui présente que des horreurs, & des sujets de désespoir, il s'écrie néanmoins hautement: quand même il m'auroit massacré, j'espérerai en lui, & s'il m'ôte la vie, il ne m'arrachera pas la confiance du cœur; n'est-ce pas faire un aveu solemnel, qu'il mérite que l'on risque plûtôt tout, que de manquer de confiance en la moindre de ses paroles? *Le même.*

Dieu que la confiance.

Qui pourroit rapporter tous les éloges que tous les Saints donnent à cette admirable vertu? La confiance, disent les uns, est une vertu conquerante, qui emporte tout ce qu'elle souhaite, & ce qu'elle demande. Saint Bernard, qui en connoissoit le prix, dit que ce fut en sa faveur que Dieu fit cette promesse à son peuple: vous posséderez toutes les terres, où vous mettrez seulement le pied. L'Apôtre saint Jacques ajoûte, que pour obtenir quelque grace, il suffit de la demander sans hésiter. C'est un trésor, disent les autres, dont jamais nous ne sçaurons le prix, que Dieu ne nous ait ouvert les yeux pour le connoître. Sur tout, mes Freres, disoit saint Paul, je vous conjure, que pour chose du monde, vous ne perdiez jamais la confiance. C'étoit l'admirable leçon que le Sauveur faisoit à ses Disciples, lorsqu'il leur disoit: quand je vous ai envoyé prêcher sans provision, sans argent, sans aucune commodité de la vie, vous y êtes allez sur ma parole; vous a-t'il manqué quelque chose? C'est enfin, dit le Prophete Royal, un guide fidelle, qui nous conduit en assûrance, parmi tous les dangers que nous courons dans la voye de cette misérable vie: *Deduxisti me, quia factus es spes mea.* Le même.

L'estime que tous les Ss. font de la confiance en Dieu.

Psalm. 60.

Je ne sçai si vous avez jamais remarqué, que dans l'Ecriture on parle souvent d'un pauvre, d'un orphelin, d'une veuve; & vous diriez que ce n'est que sur eux, que viennent fondre toutes les bénédictions du Ciel; & qu'ils sont d'autant plus chéris de Dieu, qu'ils sont plus abandonnez des hommes. Ce pauvre a élevé sa voix, & le Seigneur l'a aussi-tôt exaucé. Faites réfléxion que le Roy Prophéte en parle sans l'appeller autrement que ce pauvre: *Iste pauper clamavit.* Mais qui ne voit qu'il est d'autant plus connu du Ciel, qu'il est plus inconnu sur la terre? Il assûre dans un autre endroit, que Dieu est le recours de l'orphelin; qu'il reçoit le pupille à bras ouverts; qu'il bénit la veuve & ses enfans, de ses plus grandes bénédictions; & lorsque celui qui est indéfendu & sans support, veut avoir accès auprès de lui, il suffit qu'il lui fasse entendre, que c'est l'unique; (*Unicus sum ego*), c'est-à-dire, abandonné de tous, qui lui demande quelque chose. C'est ce qui nous apprend, que la confiance est d'autant plus grande, plus pure, plus agréable à Dieu, que moins elle trouve d'appui hors de lui; & que le moyen le plus immanquable d'être bien reçû de sa Divine Majesté, c'est d'être délaissé de tout le monde, & ne mettre nôtre confiance qu'en lui seul. *Le même.*

Nôtre confiance est d'autât plus agréable à Dieu, que moins elle trouve d'appui parmi les hommes.

Psalm. 33.

Psalm. 24.

C'est une des différences qu'il y a entre la confiance en Dieu, & celle qu'on met en les créatures; que celle qu'on met dans toutes les causes créées,

Différence de la con-

fiance en Dieu, & celle qu'on met dans les créatures.

nous laisse dans une continuelle crainte d'être frustrez de nos espérances ; à raison de la foiblesse, de l'inconstance, & de l'infidélité que nous y éprouvons tous les jours : il nous semble qu'à tout moment on nous doit apporter la nouvelle que nos affaires sont desesperées, jusqu'à ce que nous en voyons enfin le succès, & l'éfet que nous attendions avec impatience. Il n'est rien au contraire, qui rende un homme plus intrépide en ce qu'il entreprend, que la confiance en Dieu: vous diriez qu'elle lui met toute la puissance divine en main, & qu'elle tient toutes les créatures à ses gages, pour faire réüssir son dessein, jusqu'à forcer leurs inclinations naturelles en sa faveur. Elle amollit les rochers ; elle durcit les eaux, & les rend solides ; elle arrête le soleil ; elle fait changer les montagnes de place ; elle commande à la terre, à l'air, aux vents, & aux saisons ; elle lui fait recevoir l'obéïssance & les hommages de toute la nature. *Le P. du Sault. Traité de la Confiance en Dieu. l. 1.*

On ne doit pas bannir les moyens humains, en mettant sa confiance en Dieu.

Ce n'est pas mon dessein en parlant de la confiance, de bannir la prudence humaine de nos affaires, & entretenir l'oisiveté, & la nonchalance des hommes, sous ce prétexte spécieux de mettre son espérance au Créateur. Dieu ne prétend pas rendre les lumieres qu'il nous a données inutiles, par le soin qu'il a de nous ; mais il les a laissées foibles, & insuffisantes, pour nous obliger en toutes nos entreprises d'avoir recours à lui. Que les pensées des hommes sont timides & chancelantes ! que nos vûës & nos prévoyances sont courtes & mal assûrées ! Ce qui est déplorable ! c'est de voir que la prudence humaine ne se contente pas de tenir son rang dans nos conseils ; mais qu'elle en prend même toute la conduite, sans donner aucune place à la confiance. D'où vient que les hommes courent après les secours de la terre, comme s'ils n'en pouvoient recevoir d'ailleurs. Ingrate créature ! s'écrie Salvien à ce propos, penses-tu que ce soit pour t'abandonner dans tes besoins, que Dieu se tient sans cesse à tes côtez ? N'est-ce pas lui qui remplit le ciel & la terre, pour n'être pas éloigné de ceux qui réclament son secours ? A qui pouvons-nous donc recourir avec plus d'assûrance, qu'à cette bonté souveraine, qui nous soûtient entierement entre ses mains, & qui nous donne continuellement la vie, l'être, & le mouvement? *Le même.*

Dieu nous aide, mais il veut qu'on agisse.

Quoique Dieu ait souvent donné parole à ses plus grands amis, de leur faire remporter la victoire sur leurs ennemis, il a cependant toûjours voulu qu'ils prissent part à l'éxécution du dessein qu'il avoit sur eux ; & quand ils ont cessé de mettre la main à l'œuvre, ils ont aussi cessé de recevoir les éfets de sa parole, & le fruit de ses bénédictions. Il avoit promis à Moïse, à Josué d'être avec eux, & de les secourir dans les combats ; d'en soûtenir l'éfort, & de jetter l'éfroi, & le désordre, parmi leurs ennemis : mais ces grands hommes ne laisserent pas d'apporter une extrême vigilance à la conduite de leurs armées, & d'user de stratagémes de guerre, pour surprendre ceux que Dieu s'étoit obligé de livrer entre leurs mains. C'est le glaive du Seigneur, & celui de Gedeon, qui font ces merveilles, s'écrierent un jour les soldats du peuple de Dieu, triomphans des Madianites. Dans un autre endroit, il est fait mention d'une miraculeuse victoire, gagnée sur les Ethiopiens & sur d'autres peuples barbares, où Dieu donna tant de terreur à la présence du Roy Asa, que les armes leur tomberent des mains ; de sorte

2. Paralip. c. 14.

qu'ils se laisserent mettre en pieces, & fouler aux pieds, presque sans resistance. Mais afin qu'on ne crut pas que Dieu fit cet exploit, sans que l'armée d'Asa s'en remuât, l'Ecriture ajoûte expressément ces paroles, que ce fut par les mains du Seigneur, & par celle des Israëlites qui combattoient avec lui, que toute cette grande armée de barbares fût entiérement défaite. *Le même.*

Ubi sunt Dii tui, quos fecisti tibi? surgant, &c. Est-ce maintenant le temps de venir à moy, lorsque vous ne sçavez plus où aller? N'avez-vous pas des dieux à qui vous vous adressez tous les jours, & par l'avis desquels vous vous gouvernez dans tous vos desseins? Ce sont ces dieux qui vous ont mis où vous êtes; ce sont eux qui vous conduisent & qui vous protegent; c'est sur eux que vous avez fondé vos espérances: allez donc implorer hardiment leur secours, & dites-leur qu'ils vous délivrent s'ils veulent, des maux que vous souffrez; car pour moy je ne vous connois point. Et ailleurs: *Ubi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam?* Où sont ces dieux dont ils vantoient tant la protection? qu'ils se levent s'ils peuvent, & qu'ils viennent promptement les secourir dans leurs besoins. *Le même.*

Reproches que Dieu fait à ceux qui ont recours à d'autres qu'à lui.

Deuter. 32.

C'est un instinct naturel de recourir à Dieu, dans les accidens subits & imprévûs. Les Payens mêmes les plus passionnez pour le culte de leurs idoles, jusqu'à leur sacrifier la vie de leurs propres enfans, tant les charmes des prospéritez temporelles les avoient aveuglez; ceux-là néanmoins ne se souvenoient plus de leurs dieux, si tôt qu'ils se voyoient menacez des foudres, des déluges, des mortalitez, & des autres accidens. Ces belles idoles qu'ils avoient si souvent invoquées, encensées, & couronnées de fleurs, demeuroient alors sans sacrificateurs; & ceux qui se voyoient accueillis tout à coup de ces accidens imprévûs, crioient mercy au Dieu du Ciel & de la terre, n'en reconnoissant plus d'autres, & oubliant le nom de ceux qu'ils avoient auparavant adorez, comme rapporte Lactance. Ils ne sçavoient plus ce que c'étoit que Jupiter, Mars, & Mercure; mais laissant-là toutes ces vaines divinitez, ils levoient les mains, & les yeux au Ciel, & imploroient le nom & le secours de celui-là seul qui pouvoit les aider, en ces facheux accidens. Nous ne sçaurions donc douter, que la nature, lorsqu'elle agit d'elle-même, ne recoure à son Créateur, & ne nous porte à nous jetter entre ses bras, par un mouvement nécessaire, & que nous ne pouvons dissimuler. *Le même. liv. 2.*

La nature même nous enseigne de recourir à Dieu.

Lib. de origine erroris.

O aveuglement de l'esprit humain! combien y a-t'il d'hommes au monde, qui ne regardent jamais le Ciel, que quand la terre leur manque; & qui ne penseroient pas seulement à la Toute-puissance du Créateur, si la foiblesse des créatures ne les y obligeoit? Nous pouvons dire en vérité, que comme toutes sortes de personnes recourent à Dieu avec ferveur, pour trouver quelque assûrance dans les soudaines frayeurs dont elles sont frappées, ou quelque soulagement dans la violence des maux qu'elles souffrent; il n'y a au contraire presque personne qui implore son secours, horsde ces accidens; comme s'ils trouvoient assez de forces ailleurs, sans qu'il fût besoin d'en attendre d'en-haut. C'est ce qu'on ne peut assez conçevoir, que des ames prévenuës de tant de graces du Ciel, élevées avec tant de soin & de tendresse,

Hors de ces accidens imprevus, il est rare que l'on ait recours à Dieu.

lavées du Sang d'un Dieu, & nourries de son propre Corps depuis tant d'années, qui sçavent qu'il y a une Sagesse souveraine qui les gouverne, ne puissent encore après tout cela, se fier à sa conduite, ni s'adresser à elle, que quand elles ne sçauroient plus rien esperer d'ailleurs. *Le même.*

Il faut que Dieu nous reduise à l'extrêmité, pour nous obliger de recourir à lui.

N'est-ce pas une chose étrange & déplorable tout à la fois, qu'il faille que Dieu nous réduise à l'extrêmité, pour nous obliger d'avoir recours à lui ? qu'il faille qu'il confonde tous nos desseins, & qu'il ne nous laisse plus de ressource, afin de nous voir prosternez à ses pieds, & lui demander secours! Confondez-les, Seigneur, disoit le Prophéte Royal, couvrez-leur le visage d'opprobre & d'ignominie; & vous les verrez aussi-tôt invoquer vôtre nom. Non, mon Seigneur, il n'en ira pas désormais de la sorte; que les autres, à la bonne heure, mettent leur confiance en leurs amis, en leur crédit, en leur science, en leurs trésors, en la force de leurs armées; qu'ils appellent, s'ils veulent, toutes les créatures à leur secours, pour se rendre plus puissans; qu'ils ne pensent à vous, que quand ils ne sçauront plus à qui penser : pour moy je suis résolu de n'avoir jamais d'espérance que dans vous seul, & je n'attendrai pas les nécessitez extrêmes pour y recourir; mais je ferai de vôtre bonté mon asile ordinaire, en tout lieu, & en toute rencontre; je me mettrai sous vôtre protection, j'implorerai vôtre secours, & je n'espérerai d'assistance d'autre part que de vous seul. *Le même.*

Dieu ne nous abandonne pas dans la prospérité, non plus que dãs l'adversité.

Ce n'est pas à dire que Dieu nous abandonne dans les prospéritez, quand elles ne causent en nous aucun relâchement de la confiance que nous devons avoir en son infinie bonté. Combien pourroit-on compter de personnes de qualité dans tous les siécles, qui avec la rosée du Ciel, & les consolations spirituelles, ont encore recueilli la graisse de la terre, & les biens temporels. J'oserai dire que la prospérité même est à leur égard, un effet de la miséricorde de Dieu, conforme à sa sainte parole, par laquelle il s'oblige envers ses serviteurs, de répandre avec abondance, ses benédictions sur leurs personnes, sur leurs terres, sur leurs possessions, sur leurs enfans, & sur toute leur famille. Toutes sortes de benédictions viendront fondre sur nous, disent-ils dans l'Ecriture, & nous environneront de toutes parts, si nous lui sommes fidelles. Nous serons bénis à la ville; nous le serons à la campagne; nôtre travail & nôtre repos, nos affaires, & tout ce qui nous regarde sera béni, & réciproquement nous bénirons sans cesse un Seigneur si plein d'amour & de miséricorde envers nous. *Le même.*

Deuter. 28.

On ne peut s'appuyer sur les grandeurs de ce monde.

Toutes les grandeurs humaines s'appellent dans l'Ecriture illusion & enchantements : *Fascinatio nugacitatis*; & les hommes mêmes les plus sages & les plus puissans ne sont que vanité: *Universa vanitas, omnis homo vivens.* A quoy saint Paul ajoûte, que la figure de ce monde passe & s'évanouit : d'où il tire cette conséquence, qu'il ne faut faire nul fond sur tout ce que nous y voyons; qu'il ne faut nullement s'y arrêter, comme sur une chose fragile, qui n'a point de consistence, qui tend à sa fin, par une défaillance continuelle. Les impies & les réprouvez l'avouent dans les enfers; & la réflexion qu'ils font sur leur imprudence de s'y être attachez, comme à des objets qui devoient toûjours durer, fait un de leurs plus sensibles regrets, en s'ecriant que tous leurs plaisirs ont passé comme l'ombre : *Transierunt omnia illa tanquam umbra.*

Psalm. 38.

Sapient. 5.

Mais les impies qui vivent encore sur la terre, ne le peuvent nier, après l'expérience qu'ils font tous les jours, de l'inconstance, de l'infidélité, & de la fragilité des choses, en quoy ils avoient mis leur plus ferme appui. Et ce qui est déplorable, est qu'ils ne peuvent revenir de leur entêtement, ni se desabuser d'une si grossiére illusion; car ils ne peuvent s'empêcher de s'appuyer sur les choses mondaines, fragiles, & passagéres, plûtôt que sur Dieu de la fidélité duquel, ils ont tant d'assûrance. *Le même.*

Si vous me demandez quel mal c'est, ou quel péché on commet en mettant sa confiance en tout autre qu'en Dieu; sans parler des malheurs qu'on s'attire, & du mauvais succès des affaires qu'on entreprend indépendemment de luy: je dis que c'est lui faire un sensible outrage; puisqu'on ne peut marquer plus visiblement le peu d'état qu'on fait du secours qu'il s'est engagé de nous donner; qu'on se tient plus assûré de réüssir par l'assistance de ses proches & de ses amis, que par celle qu'il nous a si solemnellement promise, qu'on se fie davantage sur son industrie, sur son crédit, sur ses intrigues, & sur son esprit, que sur la parole d'un Dieu. C'est croire qu'on est plus fortement appuyé sur un roseau brisé, & sur une eau coulante, que sur cette main Toute-puissante, qui a créé cet univers, & qui soûtient tout par sa vertu: c'est se persuader que nous n'avons besoin, ni de sa faveur, ni de son appui, puisque nous le trouvons, ou du moins que nous le cherchons ailleurs. N'y va-t-il pas de l'honneur, & de l'interêt de ce grand Dieu, de confondre une telle présomption, & de punir cette insolence? *Le même.*

Quel péché c'est que de ne pas mettre sa confiance en Dieu.

Outre les malheurs où s'engagent ceux qui commettent un péché de quelque nature qu'il soit; le manque de confiance, qui ne peut être sans péché, en attire de particuliers, sur leurs affaires temporels. Car le mépris qu'ils font du secours de Dieu, fait qu'ils n'en trouvent nulle part ailleurs, & qu'ils en sont entiérement destituez; que les personnes, en qui ils avoient plus de confiance, sont les prémiéres à leur tourner le dos, ou à les trahir. De plus, Dieu retire sa bénédiction, des biens de ceux, qui y sont attachez, & qui y mettent toute leur espérance. Il ôte à cette femme son mari, qui la rendoit si fiére, & si orgueilleuse; il charge cette famille d'enfans, qui dissipent tout; il fait naître dans un autre, un procès, qui la consume; il fait tarir la source des biens, qui sembloient fondre auparavant dans cette maison, & au contraire, y fait multiplier les affaires, la dépense, & les nécessitez: une année, la grêle ravage ses moissons, & la sécheresse rend ses champs stériles; dans un autre les disgraces se succedent les unes aux autres, & le mauvais ménage acheve de dissiper tout ce qui restoit de bien & de revenu. Et voilà cet homme qui a mis son espérance en tout autre qu'en Dieu, qui est sans biens, & sans ressource! *Ecce homo, qui non posuit Deum adjutorem suum!* Le même.

Punitions temporelles que Dieu tire de ce manquement de confiance.

Psalm. 51.

La confiance en Dieu remplit une ame d'une certaine assûrance, qui passe même la présomption la plus outrée des hommes les plus téméraires; puisqu'elle fait paroître les armées les plus formidables, comme une armée de moucherons ou de fourmis. Témoin ce que nous lisons dans l'histoire Ecclesiastique du saint Evéque Babylas, qui sçachant qu'un tyran s'approchoit à la tête de cinquante mille hommes, à dessein de ravager sa Ville & son Eglise, après

La confiance en Dieu rend une ame intrépide.

avoir déja désolé tout le païs voisin : ce saint homme eut bien la hardiesse d'aller au devant de lui, & de lui défendre de la part de Dieu de passer outre ; & interrogé d'où lui venoit cette assûrance, répondit, qu'ayant mis toute sa confiance en Dieu, quand il auroit vû des millions d'hommes rangez en un corps de bataille, il n'en auroit pas eu plus de frayeur, que de voir une campagne couverte de sauterelles & de fourmis. Et nous sçavons que d'autres, armez de la même confiance, ont protesté hautement, que quand le Ciel tomberoit en pieces sur leur tête, ou que la terre s'ouvriroit en abîmes & en précipices sous leurs pieds, quand les montagnes s'ébouleroient pour les ensevelir sous leurs ruines ; que l'air s'allumeroit de tous côtez, de foudres & d'éclairs, & qu'en un mot, toutes les créatures conspireroient & s'uniroient pour les perdre ; ils n'auroient pas la moindre appréhension, étant sous la protection de Dieu. *Pris d'un Auteur Anonyme.*

Il faut attédre sans impatience le secours de Dieu dans nos miséres.

Judith. 8.

Que faisoient le grand Prêtre Osias, les habitans & le conseil de Betulie, quand ils promettoient de se rendre aux ennemis, si Dieu ne les secouroit dans cinq jours ? Ils suivoient le penchant naturel de l'impatience humaine. Mais que leur disoit la chaste & fidele Judith ? He quoy ! vous qui nous devez instruire, & qui êtes nos anciens : *Posuistis vos tempus miserationis Domini ?* vous avez donc prescrit des bornes à la miséricorde de Dieu, & selon vôtre phantaisie ? Vous lui avez donnez jour pour le secours que vous en attendez, & s'il manque à vous donner ce secours à jour nommé ; selon vous, tout est perdu ; plus de courage, il n'y a plus rien à espérer. Ah ! Seigneur, disoit-elle, élevant les yeux au Ciel, loin de moy ces fausses idées : *Tu enim fecisti priora, & illa post illa cogitasti.* (*Ibidem.*) Que ces paroles sont admirables ! c'est vous, Seigneur, qui avez tout fait, & qui avez pensé à tout ; vous avez placé dans son ordre & dans son rang tout ce qui se doit jamais faire, & ce qui doit aller devant & ce qui doit aller après : toutes vos voyes sont disposées : *Omnes viæ tuæ paratæ sunt* (*Ibidem.*) : tous vos arrêts, tous vos jugemens sont déja portez jusqu'à la consommation des temps, & tout est mis en dépôt dans le sein de vôtre Providence : *Et tua judicia in tua providentia posuisti.* (*Ibidem.*) C'est delà que nous les verrons éclore : vous en sçavez les temps & les momens : ce n'est pas à nous de les tracer, ni de les anticiper, ni de les précipiter ; c'est à nous, Seigneur, de les attendre, & cependant de vous adorer. *Le P. de la Ruë, dans le sermon de la Providence.*

Lorsque nos affaires semblent plus desespérées, c'est alors que nous devons avoir plus de confiance en Dieu.

Quand vous serez traversez & persécutez de toutes parts, & que les amis qui vous sembloient les plus fidelles, vous abandonneront au besoin ; & que vous serez reduits à des extrémitez déplorables, où raisonnablement on ne doit plus attendre de secours temporels ; c'est alors que vôtre espérance doit se r'animer : parce que c'est le temps du secours, dit saint Chrysostome : c'est le moment favorable que Dieu cherche, pour vous faire sentir en vous soulageant, que c'est lui seul qui vous soulage, & que vous devez mettre toute vôtre confiance en lui, puisque lorsque tout vous manque, il vous demeure toûjours fidelle. C'est pour cela qu'il attendit que la ville de Betulie fut reduite aux dernières extrémitez de la faim & de la soif, pour y rétablir l'abondance par le ministere d'une femme ; que David chassé de son palais, errant & fugitif dans son propre Royaume, passât le torrent de Cédron dans

cet état déplorable, où l'Ecriture nous le représente, pour le rétablir sur le trône d'une maniére plus surprenante & plus divine : afin qu'à la vuë de ces merveilles, l'on fût obligé de s'écrier, que c'étoit la main du Seigneur, & non pas celle des hommes qui les avoit opérées. *Essais de Sermons, pour le 4. Dim. de Carême.*

Quand on a pris une ferme résolution de renoncer absolument au péché, & de se donner entiérement à Dieu, il faut alors avoir une ferme confiance en Dieu, & lui adresser la priére que lui fit Judith, pour s'encourager à couper la tête d'Holopherne, qui étoit le chef des ennemis d'Israël : *Confirma me Domine Deus in hac hora* : Seigneur, soûtenez ma main tremblante à ce moment qui va décider de vôtre gloire, & du repos de vôtre peuple. Disons de même, sur le point d'immoler à Dieu une passion qui nous retient & qui nous empêche d'être à Dieu : *Confirma me Domine Deus.* La voicy venuë pour moy, mon Dieu, cette heure du salut, où je dois vous sacrifier la victime que vous m'avez demandé tant de fois, & que j'ay toûjours eu la lâcheté de vous refuser. Je rougis de me voir si foible contre un ennemi qui est le vôtre & le mien : secourez moy, Seigneur, fortifiez-moy : *Confirma me, &c.* J'ay fait cent fois les plus belles réfléxions du monde, j'ay formé les résolutions les plus fortes : mais quand je viens au moment fatal de frapper le coup, toute ma vertu m'abandonne, &c. *Confirma me, &c. Le P. Cheminais, Serm. sur la Passion dominante.*

Confiance en le secours de Dieu pour vaincre quelque passion, ou quelque péché auquel nous sommes sujets.

Judith. c. 13.

Rien au monde n'est plus sensible à un véritable ami, que la défiance qu'on a de lui : comme au contraire, rien n'est plus puissant, pour l'engager à nous secourir, que la parfaite confiance qu'on lui témoigne. Le Sauveur a marqué plus d'une fois à ses Apôtres combien leur défiance lui déplaisoit : *Quid turbati estis modicæ fidei* ? Mais ceux qui sont venus avec confiance, chercher auprès de lui du soulagement dans leurs maux, ont reçû avec une entiére guérison, les loüanges que méritoit leur confiance : *O mulier magna est fides tua... Non inveni tantam fidem in Israël.* Patience, que dans les amitiez humaines, les hommes se défient les uns des autres ; ils sçavent combien ils sont inconstans, interessez, foibles, & trompeurs : mais comme nul de ces defauts ne se rencontre dans Dieu, nous aurions le plus grand tort du monde de nous défier tant soit peu de lui. *Auteur Anonyme.*

Le peu de confiance qu'on témoigne avoir en Dieu l'éloigne & le rebute de nous.

Luc. 24. Matth. 15. Matth. 8.

Le principal motif qui nous doit inspirer une ferme confiance en Dieu, est l'amour qu'il a pour nous. Si lorsque nous étions dans sa digrace, il nous a prévenus par tant de signalez bienfaits, est-il probable qu'aprés nous avoir rétablis dans son amitié, & adoptez pour ses enfans, il vient à nous abandonner jusqu'à nous laisser périr : Quand une mere, nous dit-il, seroit assez dénaturée pour oublier son enfant, je vous assûre que je ne vous oublierai jamais. Il y a plus, quand Dieu nous aime, ce n'est pas proprement nous, mais son fils unique, dont nous sommes les membres, qu'il aime en nous. Ainsi se défier de la bonté de Dieu à nôtre égard, ce seroit douter de la bienveillance du Pere Eternel pour son Fils, qui lui est si cher, & de qui il reçoit tant de gloire. Mais ce n'est point assez pour avoir en Dieu, une confiance entiere, d'être persuadé de son amour, & de sa fidélité, si nous ne le sommes encore de sa puissance. Sans cela, nous dirions : il est vray que je puis com-

Motifs de la confiance que nous devôs avoir en Dieu.

Isaie 49.

ter sur la bonté de Dieu ; mais helas ! je vois tant d'obstacles à mes desseins, je suis assiégé de tant d'ennemis ! que sçais-je s'il voudra lever ces obstacles, & faire une espece de miracle en ma faveur ? mais songez-vous que Dieu est le Maître absolu de cet univers, & qu'il n'arrive rien icy bas qu'il ne le veuille, ou qu'il ne permette. *Le même.*

Confiance en Dieu dãs les afflictiõs & les persécutions des hommes.

Quoy de plus désolant que de voir tout le monde se soulever contre nous ; que d'être l'objet de la censure des uns, & de la dérision des autres ; que d'être en bute aux violences, & aux calomnies d'une infinité de personnes, qui nous enlevent nos biens, & noircissent nôtre réputation ? Mais après tout, songez que Dieu ne permet tons ces désastres & ces perséeutions, que pour vous donner oceasion de signaler vôtre confianee, & pour avoir le plaisir de vous entendre dire, comme le Prophete Royal : puisque je suis sous la protection du Seigneur, je ne crains rien pour ma vie : des armées entiéres viendroient fondre sur moy sans pouvoir me faire trembler : *Dominus protector vitæ meæ, à quo trepidabo ? Si consistant adversùm me castra, non timebit cor meum.* Le même.

Psalm. 26.

Confiance en Dieu dans les dangers, & le sentiment de S. Augustin sur ce sujet.

Seigneur tandis que je vis sur la terre dans eette région de ténébres, je me sens saisi de crainte, & de tremblement. Quand je refléchis sur la multitude innombrable des dangers qui me menaçent, des ennemis qui me poursuivent, & des miséres qui m'environnent : si je ne comptois sur vôtre assistanee, je tomberois dans le désespoir. Mais le souvenir des infinies miséricordes, dont vous êtes rempli, & les bienfaits dont vous m'avez prévenu avant même ma naissance, me font respirer. O mon Dieu ! qui n'êtes que douceur & bonté, les faveurs spéciales que vous répandez tous les jours sur moy, me répondent des plus excellens dons que vous reservez à mes amis, reveillent ma confiance, & me donnent lieu de me réjoüir en vous, qui êtes les plus cheres, & les plus tendres délices de mon ame. *Le même.*

Jesus-Christ au milieu des tempêtes, ne fit que commander à la mer & aux vents qu'ils cessassent, & aussi-tôt les tempêtes & les flots lui obéirent. Pourquoy done à sa seule parole, les troubles, les inquiétudes, & toutes les peines de nôtre ame ne se dissipent-elles pas par une parfaite confiance ? c'est que les personnes qui sont en eet état, croyent que ces paroles ne s'adressent pas à elles : *Non turbetur cor vestrum.* Que si l'agitation & le désordre de leur cœur leur laisse encore quelque désir de sortir de leur misere, elles doivent considérer qu'il n'y a point de trouble que Jesus-Christ ne puisse & ne veuille appaiser, puisqu'il est la souveraine paix. *Auteur anonyme.*

Joan. 14.

Nous devõs imputer tous nos mauvais succès au defaut de confiance.

Autant de fois que dans nos affaires, les évenemens trompent nos souhaits & nos espéranees, rentrons en nous-mêmes, & ne cherehons point d'autre cause de ce mauvais succès que nôtre manquement de confiance en Dieu. Quand nous perdons un procès après tant de peines, de sollicitations & de dépenses, il ne faut pas l'imputer à la corruption des Juges, ou bien à la fourberie de nos parties ; quand nous sommes frustrez d'une succession légitime par un testament, il ne faut pas aecuser la mauvaise volonté du défunt ; quand nous avons brigué de grandes dignitez, qui nous échappent, il ne faut pas s'en prendre ni aux Souverains ni aux Ministres, mais à nous-mêmes.

Nous

Nous avons crû pouvoir réüssir par nôtre industrie, sans mettre nôtre confiance en Dieu, & sans implorer son secours : Dieu n'a pas favorisé nos desseins ; n'en demandons point d'autre raison. *Pris des Essais d'Eloquence de l'Abbé d'Aubignac.*

Quid timidi estis modicae fidei ? Pourquoy craignez-vous gens de peu de foi ? vous devez au contraire l'invoquer de la plénitude de vôtre confiance, étant persuadez que celui qui commande aux vents & aux tempêtes, qui appaise les émotions de la mer, auquel toute la nature rend une obéïssance si prompte, & si entiére, dissipera l'orage qui vous fait craindre ; qu'il sçait l'état où vous êtes, la situation où sont vos affaires, les peines que vous souffrez, & qu'il est appliqué sans relâche aux besoins de ceux qui esperent en lui, & qui le servent : *Ecce non dormitabit neque dormiet, qui custodit Israël.* La garde de nos ames, & même de nos corps lui est trop chere & trop recommandée ; il veille lorsque nous croyons qu'il est enseveli dans le sommeil ; ses oreilles & ses yeux sont incessamment ouverts, pour le secours de ceux, desquels son Pere lui a commis la conduite. Profitons de ce désordre, où nous voyons aujourd'hui les Disciples du Fils de Dieu : que leur foi toute chancelante rende la nôtre inébranlable ; que leur confiance si fortement attaquée, donne à la nôtre une fermeté, & une vigeur toute nouvelle. *L'Abbé de la Trape, Conférence pour le 4. Dimanche d'après les Rois.*

Exhortation à la confiance en Dieu.

Psalm. 120.

Quand Dieu ordonnoit autrefois à ses amis de ne rien craindre, il n'en apportoit point d'autre raison, sinon, qu'il étoit avec eux : *Noli timere quia tecum ego sum* ; c'est moy le Créateur du Ciel & de la terre ; moy la source de tous les biens ; c'est moy qui suis en ta compagnie, & tant que tu auras confiance en moi, je ne t'abandonnerai jamais. Se peut-il entendre rien de plus consolant que ces paroles ? Quelle consolation fut-ce à Jacob, quand Dieu l'envoya en Egypte, avec cette promesse : *Ego descendam illuc tecum in Ægyptum*? Ne crain point de descendre en Egypte ; car je t'y tiendrai compagnie : & si je suis avec toi, que peux-tu désirer davantage ?.. Quoy ! un Roy de la terre, dit saint Augustin, est en assurance dans son Palais, lorsqu'il est environné de ses gardes, qui veillent pour le défendre ; c'est un homme mortel, gardé par d'autres hommes mortels comme lui, & cependant il n'apprehende rien : & un homme mortel gardé par un Dieu immortel, & toutpuissant, tremblera de frayeur, & ne pourra prendre une heure de repos ? quel aveuglement ! *Protegitur Imperator scutatis, & non timet ; protegitur mortalis à mortalibus & securus est ; protegitur mortalis ab immortali, & timebit & trepidabit. P. Du Sault, déja cité.*

Dieu n'abandonne point ceux qui mettent leur confiance en lui.

Genes. 26.

Genes. 46.

in Psalm. 26.

Ah ! que nous sommes misérables, dit Tertullien, si nous nous défions des promesses de la vérité éternelle. Il viendra un temps, pécheurs, que vous sentirez vôtre malheur ; mais helas ! il sera trop tard, quand au lit de la mort vous serez obligé de quitter ces choses, dans lesquelles vous aurez mis vôtre confiance. Alors vous aurez recours à Dieu, après avoir irrité sa justice ; vous aurez recours à sa clémence, vous produirez mille actes d'espérance & d'amour : mais Dieu vous renvoîra à ces créatures, les funestes objets de vos espérances. Où sont ces Dieux dans lesquels vous avez mis vôtre confiance ? qu'ils viennent présentement vous secourir ; que ces richesses

Regrets que nous aurons à la mort de nous être confié dans les créatures.

que vous adoriez comme le vray Dieu, vous secourent dans l'extrêmité où vous êtes ; que les injustices que vous avez commises avec tant de plaisir, vous délivrent aujourd'hui ; que ces amis que vous regardiez comme l'appui de vôtre fortune, vous soulagent. *Pris d'un Auteur Anonyme.*

La confiance que l'on met en Dieu, attire son secours & sa protection.

Voulez-vous, Chrétiens, que la protection de Dieu vous mette à couvert de tous les accidens de la mauvaise fortune ; voulez-vous attirer sur vous & sur vos familles les bénédictions si nécessaires pour joüir d'une vie heureuse & tranquille, dans la condition où la Providence vous a fait naître ? ayez confiance en Dieu, & vous éprouverez combien le Dieu d'Israël est bon envers ceux qui ont le cœur droit. S'il permet quelque fois que le juste soit éprouvé, il ne permet jamais qu'il soit abandonné ; il ne souffrira point que ses enfans soient exposez aux malheurs d'une pauvreté honteuse. Sans cette protection tous vos soins seront inutiles. En vain tâcherez-vous d'établir vos maisons sur de solides fondemens ; si le Seigneur ne bâtit avec vous, elles seront bien-tôt renversées : En vain préviendrez vous le lever du Soleil, pour accumuler des biens, par les travaux infatigables d'une vie pénible & laborieuse ; si vous ne mettez le Seigneur dans vos interêts, tout l'édifice de vôtre fortune tombera par terre, *Auteur Anonyme.*

La confiance en Dieu est inséparable de la Foi.

Pourquoy Dieu recompense-t-il tellement la confiance, sinon parce qu'elle est inséparable de la foy ! Si vous avez une veritable foy en Dieu, si vous croyez veritablement qu'il peut tout, qu'il sçait tout, qu'il gouverne tout, vous serez toûjours dans la confiance. Au contraire, si vous perdez, ou si vous blessez en quelque chose cette foi constante & assurée, vous tomberez aussi-tôt dans la défiance. C'est ce que le Fils de Dieu, dit à ses Apôtres, lors qu'ils perdirent la confiance en lui, pendant cette tempête qui leur arriva sur la mer : *Que craignez vous hommes de peu de foi ?* ils sont timides, ils sont dans la defiance, parce qu'ils ont peu de foy. *Livre intitulé Instructions Chrétiennes, instruct. pour le 18. Dim. après la Pentec.*

La confiance en Dieu est toûjours accompagnée d'humilité.

C'est la pensée de saint Chrysostome, qui demande quelle est la source de la timidité, qui se trouve dans les Chrétiens : & il répond, que c'est l'orgueil, parce que l'orgueil fait que nous mettons nôtre espérance en nous-mêmes, & non en Dieu. Et ensuite comme nous venons à connoître le peu de forces que nous avons pour nous soûtenir, nous sommes saisis de frayeur, en voyant que l'appuy, sur lequel nous voulions nous établir nous manque. Ainsi, au lieu que l'orgueil est souvent le principe du courage dans les gens du monde, l'humilité au contraire est le principe du courage des Chrétiens. C'est elle qui fait que nous ne nous appuyons plus ni sur nous-mêmes, ni sur les hommes : puisque c'est s'appuyer, comme dit l'Ecriture, sur un roseau qui se rompt dans la main de celui qui se veut soûtenir dessus, & que nous ne nous appuyons plus que sur celui qui est le soûtien du ciel & de la terre. C'est pourquoy, si nous avons de l'humilité, nous aurons de la confiance ; & si nous avons de la confiance, nous deviendrons forts & invincibles : car, comme dit excellemment saint Leon, nous pouvons tout dans celui, sans lequel nous ne pouvons rien : *Omnia possumus in eo sine quo nihil possumus.* Le même.

Les princi-

Quand il n'y auroit dans nous que l'ouvrage de la création, & que nous

ne considérerions Dieu, que comme le Créateur de nos ames & de nos corps, ce seroit déja un assez grand sujet de confiance : car, selon saint Augustin, il est impossible qu'une créature n'ait une grande confiance auprès de celui qui l'a faite ; principalement si elle reconnoît qu'il ne l'a pas faite d'une maniére commune & ordinaire : *Non parva fiducia est ad factorem suum res facta, & non quomodocumque facta, sed ad imaginem Dei facta.* Que si nous ajoûtons à cette prémiére création, que nous avons été faits par lui cette nouvelle créature, dont parle saint Paul, *Nova creatura* ; cela doit encore relever de beaucoup nôtre confiance. Ainsi, disons-nous à nous-mêmes, contre les pensées de découragement, & d'abattement où le demon tâche de nous faire entrer quelquefois : *Celui qui a commencé en moy l'ouvrage de mon salut, l'achevera : Hoc justum est sentire.* Il est juste que je sois dans ce sentiment. Mais je suis foible, dites-vous, il est vrai ; mais comme Dieu a commencé par sa pure bonne volonté, il achevera de même. Il sçait que vous êtes dans la même impuissance d'achever, que vous l'étiez de commencer. Si un tableau étoit raisonnable, lorsqu'il se voit à demi fait, il avouëroit qu'il n'est qu'ébauché, & qu'il est encore tout imparfait ; mais il diroit en même-temps : je ne me suis pas fait moy-même ; tout ce que l'on voit de moy, n'est pas de moy ; je dois tout à la main du Peintre, qui a commencé en moy son ouvrage ; j'ay sujet d'espérer qu'il l'achevera. *Le même.*

paux motifs que nous avons de nous confier en Dieu.

August. in Psalm. 4.

2. adCor. 5.

Ad Ephes. c. 2.

C'est en Dieu que nous devons mettre toute nôtre confiance, dit saint Augustin, lui qui a fait toutes les choses dans lesquelles nous la mettons : il est meilleur que toutes les choses de la terre ; il est plus grand que la grandeur même ; & il nous tiendra lieu de tout ce que nous aimerions. Si nous mettons nôtre espérance dans les hommes, continuë ce Pere, elle sera chancelante, comme les hommes mêmes, & elle tombera avec eux : mais si nous mettons nôtre espérance dans le Seigneur, elle ne sera sujette à aucun affoiblissement. Que les autres esperent donc tant qu'il leur plaira, dans les biens dont la possession est incertaine ; qu'ils comptent sur la fidélité de leurs amis, ou sur les faveurs des Puissances du siécle : *Pour moy, je vous dirai, Seigneur, que vous êtes toute mon espérance.* C'est de cette espérance que l'Apôtre dit, qu'elle ne confond point ; parce que, comme dit le même Saint, celui en qui nous l'avons mise, n'est pas capable de nous tromper : mais l'espérance que nous mettons dans toutes les choses créées confond ; car elle ne promet qu'un bien douteux & incertain, à ceux-mêmes qu'elle favorise le plus. L'espérance des hommes est comparée dans l'Ecriture, à ces songes qui nous abusent pendant le sommeil ; si bien que ceux qui l'écoutent, sont semblables à ces pauvres, qui n'étant riches que pendant qu'ils dorment, perdent toutes leurs richesses quand ils s'éveillent : leur espérance les a trompez parce qu'elle est établie sur le mensonge. *Tout cecy est de saint Augustin, en differens endroits.*

Nous devõs mettre toute nôtre confiance en Dieu.

August. in Psal. 15. & 39. & 90.

Psal. 90.

Idem. in Psal. 52.

Envain, croyons-nous que nos vûës seront bien prises, & nos desseins bien fondez, quand ils ne seront appuyez que sur la protection des Grands, que sur le crédit de ses amis, que sur la noblesse de ses alliances, que sur la faveur que l'on peut trouver auprès des Souverains : foibles & fragiles fondemens, qui peuvent être ruinez en un moment ! il faut qu'une main plus puissante les soûtienne, & que la base qui doit les porter, soit plus solide &

C'est inutilement que l'on cherche un autre appui que Dieu pour réüssir dans ses entreprises.

plus durable. C'étoit dans ce sentiment, que le Prophete, déplorant l'aveuglement ou l'imprudence de ces personnes entêtées de leur fortune, leur disoit, pour leur montrer combien leurs espérances étoient vaines : bâtissez, élevez de superbes édifices ; faites bien vos affaires : mais sçachez que si le Seigneur n'y met la main, & que si la pieté, & le desir de plaire à Dieu, n'est comme le ciment qui les affermit, vos travaux seront sans éfet ; vous verrez que vous n'aurez bâti que sur le sable mouvent, & que le moindre vent de l'adversité qui est survenu, a tout renversé : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. Sermon manuscrit.*

La confiance en Dieu n'empêche pas le soin raisonnable, que nous devons prendre de nos affaires.

L'Apôtre veut que nous ne nous inquiétions de rien ; mais que dans nos priéres nous exposions à Dieu ce que nous désirons, & que la paix de Dieu, qui passe tout entendement, garde nos cœurs & nos pensées en Jesus-Christ. Or cet éloignement de toute inquiétude n'empêche pas le soin raisonnable, dans l'ordre de Dieu, & comme Dieu le veut, avec douceur & tranquilité, faisant de son côté ce que l'on doit avec justice ; mais toûjours sans inquiétude, & sans empressement, attendant tout le bon succès de la Divine Providence, en laquelle seulement on doit mettre toutes ses esperances & sa confiance. Cette confiance doit être generale, & sans reserve, aussi-bien à l'égard des personnes qui nous touchent de plus près, comme à l'égard de nous-mêmes. Les peres & les meres, par exemple, ne doivent point s'inquiéter, non-seulement pour ce qui les touche, mais encore pour ce qui regarde leurs enfans. Elle doit être de plus, cette confiance à l'égard de l'intérieur & de l'extérieur des états differens où l'on se trouve, au milieu de toutes sortes de peines, parmi toutes les contradictions des hommes & des démons ; dans les épreuves qui viennent de Dieu, à l'égard généralement de toutes choses, de toutes sortes de personnes, en toutes sortes de temps. *Mr Boudon. Livre intitulé, le Chrétien Intérieur.*

Il y a peu de personnes qui ayent une ferme confiance en Dieu.

Comprenons de quelle consolation nous nous privons nous-mêmes, lorsque nous ne nous appuyons pas sur cet ancre ferme, que saint Paul appelle : *Firmissimum solatium* ; Et plaignons le malheur de ceux, qui au lieu de s'appuyer sur cette espérance sainte, ne voudroient, au contraire, s'appuyer que sur eux-mêmes, & attendre tour de leur travail, & de leur industrie. Car ne le dissimulons point, il y en a peu qui se confient en Dieu de tout leur cœur, & en la maniére que saint Paul nous y exhorte. Il est aisé que le cœur d'un Chrêtien se partage, & qu'en certaines choses il s'appuye en Dieu ; mais qu'en d'autres il mette toute sa confiance en lui-même, & dans ses propres forces : & saint Paul, qui nous recommande si formellement de mettre toute nôtre confiance en Dieu, reconnoît que Dieu l'avoit *abandonné à de grands maux à l'extérieur, afin qu'il ne mit point son espérance en lui-même ; mais en Dieu seul, qui l'avoit délivré, qui le délivroit, & qui le devoit délivrer encore de plus grands maux.* Qui est l'homme, qui, après cet exemple, ne doive craindre de ne perdre pas tous les restes de cette malheureuse espérance, qu'il met en lui même ? *Livre intitulé, Instructions Chrétiennes, Epitre pour le 2. Dim. de l'Avent.*

2. ad Cor. c. 1.

Il faut espérer fermement, mais

L'ame espere tres-fermement, comme dit saint Paul : mais elle espere humblement & avec crainte ; parce que d'une part, elle voit qu'elle a été

conçûë dans le péché, qu'elle a ajouté beaucoup d'autres péchez à ce premier, qu'elle a une foiblesse extrême, qu'elle reconnoît tres-mal les graces de Dieu, & qu'elle n'en use pas comme elle devroit : voilà un sujet continuel de crainte & d'humilité. D'une autre part aussi, l'ame considere : il est vrai, je suis un abime de péché, de foiblesse, & de misere ; mais Dieu m'a donné la foi, il m'a fait naître dans son Eglise, il me donne le désir de le servir ; & du moins il me commande d'espérer en lui, en quelque état que je puisse être. Pourquoy donc n'espererois-je pas ? si mon salut est fondé sur mes mérites & sur ma force, j'ai sujet de perdre toute mon espérance ; mais s'il est fondé sur la miséricorde de Dieu, sur la vertu du Sang du Sauveur, & sur le secours qu'il m'a promis pour cela ; mon espérance étant si bien fondée, elle doit être inébranlable. *Le même.* avec crainte & humilité.

Craignons de peur de tomber dans la présomption, dit saint Augustin : *Time ne timeas* ; puisque nous sommes encore bien éloignez de cette charité parfaite, qui chasse toute crainte. Cette crainte servira à nous faire veiller exactement sur nous-mêmes ; à nous rendre simples dans le mal, n'osant faire aucune action, qui en ait la moindre apparence ; & prudens dans le bien, en nous appliquant à tous les devoirs de piété, où nous sommes engagez par nôtre condition. Enfin, si nous ne craignons que Dieu seul, cette crainte salutaire nous délivrera de toutes les autres craintes, elle éloignera de nous toute inquiétude, & passera peu à peu en cette confiance parfaite, qui chasse toute crainte. *Mr de sainte Marthe. Tom. 1. de ses Traitez de Pieté. Traité des Troubles d'esprit. ch. 34.* La confiance en Dieu n'empêche point que nous n'aions une crainte prudente.

S'il s'agit de mon établissement, & de ma fortune, de mon repos & de ma consolation dans les peines qui me troublent, & qui m'accablent, & si j'attend les secours qui me sont necessaires, d'un homme quel qu'il soit, quelque grande que soit l'authorité qu'il a dans le monde, je suis dans l'inquiétude, parce que je doute s'il a assez de bonté pour être touché de mon état, & s'il fera assez d'attention sur ce que je souffre. Si je suis persuadé de sa charité, que je le croye dans une disposition qui me soit favorable ; je ne sçai si sa puissance égalera sa bonté, & s'il pourra me faire tout le bien qu'il me désire : supposé qu'il ait & la bonté & le pouvoir, à moins qu'il n'ait de la sagesse, & de la prudence, pour se servir des moyens, & m'en faire l'application ; sa bonté & sa puissance ne me seront d'aucune utilité, & je n'en tirerai aucun avantage : Mais quand même ces trois qualitez se trouveroient ensemble, dans la même personne, ce qui seroit fort extraordinaire, il y en a une qui empêche l'éfet de toutes les autres : c'est l'inconstance, laquelle est attachée à la condition humaine, & dont il n'y a personne qui soit exempt. Il n'y a que vous seul, Seigneur, qui puissiez me donner cette disposition & m'inspirer une entiére confiance. Vous êtes tout bon, tout puissant. Comme vôtre bonté est infinie, il ne se peut que vous ne me vouliez du bien. Vous êtes tout-puissant ; & par conséquent rien ne vous peut empêcher de me faire le bien que vous voulez. Vôtre sagesse est sans bornes, vous disposez toutes choses, de maniére qu'elles réüssissent toûjours selon vos desseins, à moins que de nôtre part elles ne trouvent des oppositions & des On est toûjours dans l'inquiétude, quand on met sa confiance dans les hommes.

obstacles. Enfin, vous n'abandonnez point, si on ne vous abandonne : c'est donc en vous seul que je dois mettre toute ma confiance. *L'Abbé de la Trappe, dans ses Réfléxions Morales sur l'Evangile de saint Matthieu.*

La présomption de saint Pierre, qui se confia en ses propres forces, fut cause de sa chûte.

Si le Prince des Apôtres, au lieu de se confier en lui-même, & de compter sur ses propres forces, eût eu recours au Sauveur, & qu'il lui eût demandé cette fermeté, qu'il croyoit avoir, & qu'il n'avoit pas, il eut été plus fidelle, & eût évité le malheur dans lequel il tomba. Le Sauveur l'eût soutenu ; il l'eût porté, pour ainsi dire, entre ses bras, pour le préserver de cette chûte si effroyable : & dans cette occasion malheureuse, où il ne témoigna que la fragilité & la fléxibilité d'un roseau, il auroit eû, & auroit fait paroître la fermeté d'un rocher. Vous permîtes (Seigneur) que ce malheur lui arrivât, prémiérement pour le punir de ce qu'il s'étoit estimé plus attaché à vôtre personne, que le reste de ses freres ; lorsqu'il dit avec assûrance, que quand vous seriez un sujet de scandale pour tous les autres, vous ne le seriez pas pour lui ; secondement, vous voulutes qu'il reconnût son impuissance, pour le faire rentrer dans lui-même, & l'établir dans une humilité profonde, afin de le rendre inébranlable dans la suite. *Le même.*

Dieu n'abandonne jamais ceux qui ont confiace en lui.

Dieu n'abandonne jamais ceux qui ne craignent rien tant que de lui déplaire, & qui font ce qu'ils peuvent pour demeurer fidelles à son service. Il tient dans sa main ceux qui sont à lui, & sa protection les couvre de telle sorte, que ni l'envie des hommes, ni la malignité des démons, n'est point capable de leur faire aucun dommage. Après tout, il n'y a rien de mieux à faire que de s'abandonner à Dieu, & lui laisser dans une paix & dans une confiance entiére, la conduite & sa disposition de tout ce qui nous touche ; dans la certitude où nous sommes, que rien n'echappe à sa toute-puissance, & qu'en toutes choses il sçait trouver sa propre gloire, & le salut de ceux qui l'aiment : *L'Abbé de la Trappe. Tom. 1. de ses Maximes chrétiennes.*

Nous ne pouvons agir plus Chrétiennement, que de mettre nôtre confiance en Dieu, dans tous les accidens qui nous arrivent.

Le meilleur parti, ou plûtot le seul, que puisse prendre un Chrétien dans les fâcheuses affaires qui lui surviennent, est de mettre sa confiance en Dieu, de n'avoir que lui devant les yeux, & de régler sa vie dans la vûë de lui plaire. C'est une situation si necessaire, que dès-là qu'on n'a pas soin de s'y mettre, on est dans la confusion ; & Dieu par une disposition de justice, permet d'ordinaire, que des choses de rien, fassent sur ceux qui n'ont pas recours à lui comme ils le doivent, les impressions que les plus grands évenemens n'y devroient pas faire... Dailleurs, il ne se peut qu'il n'arrive dans nôtre vie des bourrasques, & des tempêtes, puisque nous faisons tous nôtre navigation sur une mer orageuse. Mais nous sçavons pour nôtre consolation, que quand il plaît à celui qui est le maître des élemens, de commander aux vents & à la mer, elle s'appaise ; que tout obéit à sa voix, & que le moyen de tirer ce commandement de sa bouche, est de lui dire souvent, non par un esprit de timidité, comme ses Disciples, mais avec une entiére confiance : *Domine salva nos, perimus:* Sauvez-nous, Seigneur ; nous sommes en danger de périr : si vôtre main toute-puissante ne conduit nôtre barque, nôtre perte est inévitable. *Le même.*

Sans la con-

Ceux-là sont heureux qui abandonnent dans la main de Dieu leur destinée,

& qui lui laissent la décision entiére de ce qui les concerne. C'est une vérité constante, & dont la pratique est si nécessaire, que sans elle, la vie n'est qu'un mouvement irrégulier, & une agitation perpetuelle, par le nombre d'actions, d'empressemens, & de précautions, dont elle est remplie, qui ne font que donner de la peine, & qui n'ont rien moins que le fruit qu'on en espere. Il faut donc tenir pour certain, qu'il n'y a qu'un seul party à prendre parmi ce nombre d'évenemens ausquels nous sommes exposez, qui est de regarder Dieu, & d'y mettre toute sa confiance; puisqu'on y trouve ce qu'on ne peut rencontrer dans les hommes, & dans ceux-mêmes qui nous regardent de la manière la plus charitable, & la plus tendre. C'est un sentiment que nous devons appeler à nôtre secours, en mille & mille rencontres de nôtre vie; sans quoy nous serions souvent privez de toute consolation. *Le même.*

fiance en Dieu, il n'y a ni repos ni bonheur en cette vie.



CONFORMITÉ
A LA DIVINE VOLONTÉ,
Résignation, & Soûmission à ses Ordres.

AVERTISSEMENT.

CE sujet de la Conformité & Résignation de nôtre volonté avec celle de Dieu, est lié avec deux ou trois autres, qui y entrent naturellement, ou dont il fait lui-même une partie. Il est comme inséparable de celui de la Providence, de laquelle on ne peut parler en Prédicateur, sans exhorter à se soûmettre à ses ordres. Il est presque confondu avec la Confiance en Dieu, dans toutes nos affaires : car le moyen de lui marquer cette confiance que l'on a en sa bonté, sans s'y abandonner entiérement ? Il a enfin une étroite liaison avec les afflictons, & les adversitez ; parce que le but qu'on se doit proposer quand on en parle, est de porter à les recevoir avec soûmission, & à accepter de bon cœur tout ce qui nous vient de la main de Dieu ; comme c'est le dessein de Dieu-même, lorsqu'il nous les envoye. Cela n'empêchera pas néanmoins, que nous ne fassions icy, ce que nous avons déja fait en d'autres semblables sujets ; c'est-à-dire, que nous ne considérions la conformité à la volonté de Dieu que dans sa propre différence ; en ne parlant des autres matiéres à quoy elle est liée qu'en passant, & par rapport à ce sujet principal.

C'est tout l'avertissement que j'ai crû devoir donner sur cette matiére ; si ce n'est qu'il est bon de remarquer, que quoique cette résignation se puisse rapporter à l'obeïssance, elle est cependant une vertu plus générale, qui s'étend à toutes les occasions, à tous les emplois, à tous les temps, & à tous les lieux, & qui renferme même les plus nobles & les plus héroïques vertus, de sorte qu'elle suffit seule pour sanctifier toutes nos actions, & par conséquent que c'est un des sujets les plus utiles qu'un Prédicateur puisse traiter.

PARAGRAPHE

PARAGRAPHE PREMIER.

Divers desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.

POUR faire voir les avantages que l'on peut retirer de la conformité de nôtre volonté avec celle de Dieu, on peut considérer ce saint exercice, 1°. par rapport à Dieu, à la volonté duquel on se résigne, & on se conforme, 2°. par rapport à nous-mêmes, qui nous soûmetons à ce que Dieu veut & demande de nous, 3°. par rapport aux choses ausquelles nous nous soûmetons, & en quoy nous pratiquons cette parfaite résignation; qui sont tous les évenemens de cette vie, quels qu'ils puissent être, tous les emplois, & les accidens les plus fâcheux. De ces trois rapports nous pouvons facilement faire le partage d'un discours. I.

Prémiere partie. Cette pratique est le plus grand, le plus agréable, & le plus glorieux sacrifice que nous puissions offrir a Dieu: rien de meilleur que de faire ce qu'il veut, & d'accepter de bon cœur tout ce qui vient de sa part. C'est le plus grand sacrifice; car que pouvons-nous faire davantage que nous donner nous-mêmes, qui est ce que nous avons de plus cher, & de lui immoler entre autres, la chose dont on a le plus de peine à se dépouiller; sçavoir nôtre volonté propre? C'est le sacrifice le plus honorable, & le plus glorieux à Dieu, c'est-à-dire, celui par lequel nous pouvons lui procurer le plus de gloire, puisque par-là nous le reconnoissons pour nôtre souverain Maître, le Tout-puissant, à qui rien ne peut résister, & à qui tout doit-être soûmis. C'est par-là qu'il regne dans nous, comme il regne dans tout le reste du monde. C'est enfin le sacrifice le plus agréable que nous lui puissions faire, car que peut-il éxiger davantage de nous; qu'une soûmission également prompte & fidelle à faire ce qu'il veut, à entrer dans tous ses desseins, & à accomplir enfin toutes ses volontez?

Seconde partie. Par rapport à nous, qui nous résignons, & nous abandonnons entiérement à la volonté de Dieu: c'est 1°. l'éxercice le plus saint; puisque toute la sainteté & la plus haute perfection, que Dieu puisse nous demander, & attendre de nous, consiste à faire sa volonté. C'est la plus parfaite charité, comme il le dit lui-même: *Qui observat mandata mea, ille est qui diligit me.* 2°. comme par-là Dieu ne peut manquer d'être content de nous, c'est-aussi le moyen d'être toûjours contents nous-mêmes, en tout ce qui nous peut arriver, puisqu'il n'arrive rien contre la volonté de Dieu: c'est enfin le moyen d'être toûjours heureux en cette vie, & joüir même d'un bonheur approchant de celui des Saints dans le Ciel, qui font consister tout le leur à faire la volonté de Dieu. Bonheur inaltérable, qui nous met hors des atteintes de toutes les choses de ce monde; bonheur, qni est dans nous-mêmes, qui dépend absolument de nous, & que personne ne peut nous ravir si nous ne voulons.

Troisiéme partie. Par rapport aux choses, en qnoy nous nous soûmetons à la volonté de Dieu; 1°. par la conformité de nôtre volonté à celle de Dieu,

toutes les choses de ce monde nous deviennent indifférentes : les honneurs ; les affrons, la gloire, la confusion, les richesses, la pauvreté, la santé, la maladie ; c'est uniquement la volonté de Dieu qui nous fait donner la préférence aux unes, audessus des autres, & qui hors de-là, nous fait tenir la balance dans l'équilibre. 2°. par-là nous en venons à un état où tout ce qui arrive, nous est utile, contribuë à nôtre sainteté, & sert à augmenter nôtre couronne, & nôtre bonheur dans le Ciel. 3°. par-là enfin, nous nous élevons audessus de toutes les choses de la terre, indépendans de tout, & semblables en quelque maniére à Dieu même.

II. 1°. Il est juste & raisonnable d'être parfaitement soûmis à la volonté de Dieu : parce que nôtre volonté étant courbée vers le mal, auquel elle a un penchant naturel ; & celle de Dieu au contraire, étant droite, juste, la justice, & l'équité même, il faut nous y soûmettre, régler la nôtre sur la sienne, & tâcher de s'y conformer en toutes choses.

2°. C'est une chose absolument nécessaire, si nous voulons joüir de la paix, & du repos en cette vie : car comme on ne peut résister à cette divine volonté, qui s'accomplit toûjours d'une maniére ou d'une autre, malgré toutes nos résistances ; ne vaut-il pas mieux nous y soûmettre de nôtre plein gré, que d'être obligez de plier par force, sous l'empire de cette volonté supérieure, & infléxible.

3°. C'est une chose douce, & agréable d'y être parfaitement soûmis, ou plûtôt c'est la source de toute nôtre joie, & d'un repos solide & inaltérable.

III. 1°. C'est le haut point de la prudence, & de la sagesse chrétienne, de connoître la volonté de Dieu ; c'est pourquoy on doit s'y appliquer comme à l'affaire la plus importante pour le salut.

2°. C'est le haut point de la sainteté, & de la perfection Chrétienne, que de l'executer en toutes choses.

3°. C'est le bonheur de cette vie & de l'autre, de s'y conformer parfaitement.

IV. 1°. Tout ce qui arrive en ce monde, arrive par les ordres de la volonté divine ; & par conséquent il faut s'y soûmettre de gré ou de force. C'est à nous à voir lequel des deux est le plus raisonnable & le plus avantageux.

2°. Tout ce qui nous arrive par l'ordre de cette volonté Divine, est toûjours le meilleur, & le plus expédient pour nous ; & par conséquent c'est nous opposer à nôtre propre bien, que d'y resister.

3°. Rien n'est bien fait, ni méritoire pour le Ciel, ni agréable à Dieu, s'il n'est fait, ou soufert dans la vûë d'accomplir cette sainte volonté.

V. Toute nôtre sainteté & nôtre perfection consiste à faire la volonté de Dieu ; ce qu'on peut prouver par trois raisons :

La prémiére, parce que la volonté de Dieu étant sainte, & la regle de la sainteté même ; d'où il s'ensuit que nous sommes saints, à porportion de la conformité que nous avons à cette divine volonté.

La seconde, parce que Jesus-Christ qui est nôtre modele y a été conforme lui-même en toutes ses actions, & dans tous les momens de sa vie ;

& comme toute nôtre sainteté consiste à lui être semblable, la conformité à la volonté de Dieu, est la chose en quoy nous pouvons plus parfaitement lui ressembler.

La troisiéme est que si la plus haute perfection consiste dans la plus parfaite charité, ce qui est incontestable; il n'est pas moins constant, que cette charité si parfaite consiste à être toûjours prêt à faire la volonté de Dieu en toutes choses.

1°. La conformité à la volonté de Dieu, nous rend parfaitement maîtres de nous-mêmes, & victorieux de toutes nos passions : car pour accepter de bon cœur tout ce qui nous arrive, & ne se troubler de rien, il faut avoir entiérement renoncé à sa propre volonté. VI.

2°. C'est le moyen de s'élever au-dessus de toutes les choses humaines : puisque c'est par-là qu'on pare à tous les coups de la fortune; hors d'atteinte dès là à tous les évenemens, & à la mauvaise volonté des hommes.

Un homme qui refuse de faire la volonté de Dieu, & de s'y soûmettre, est malheureux dès cette vie. VII.

1°. Parce que ne voulant faire que sa volonté propre, il y trouve mille obstacles, qu'il ne peut rompre ni surmonter; & par conséquent est incessamment troublé, contredit, traversé; souvent confondu, & obligé de céder.

2°. Parce que Dieu l'abandonne aux désirs de sa volonté déréglée, comme parle le Prophete; & par conséquent il trouve dans lui-même son supplice, aussi-bien que la source de son malheur. Car ne pouvant satisfaire ses désirs& ses passions, il en est déchiré, & ne joüit jamais du repos, comme dit saint Augustin : *Statuisti Domine, ut omnis inordinatus affectus sibi ipse pœna sit.*

3°. Parce que dans tout ce qui lui arrive contre sa volonté, il n'a aucune consolation, qui adoucisse la peine & le chagrin qu'ils lui causent. En quoy sa peine est semblable à celle que souffrent dans l'autre vie, ces malheureux esclaves de leur propre volonté, qui ne feront jamais rien de ce qu'ils voudront, & qui seront obligez de faire éternellement ce qu'ils ne voudront pas, comme saint Bernard l'a éloquemment exprimé dans les livres de la Considération.

1°. La conformité & la résignation à la volonté de Dieu, est l'abbrégé de toute la Doctrine de Jesus-Christ; en sorte que cette seule maxime suffit, pour régler nôtre vie, & nos mœurs, selon les préceptes de l'Evangile. VIII.

2°. C'est la perfection de toutes les vertus; en sorte que cette conformité suffit seule, pour nous rendre saints & parfaits.

3°. C'est sur cela que Dieu réglera toute la recompense, que nous espérons, & que nous attendons dans le Ciel; puisque c'est ce qui fait tout nôtre mérite sur la terre.

1°. Un homme qui est soûmis à la volonté de Dieu, & qui s'étudie à l'accomplir en toutes choses, est un homme selon le cœur de Dieu : c'est l'éloge que l'Ecriture donne au saint Roy David. Dieu écoute réciproquement ses priéres, & accomplit ses volontez : *Voluntatem timentium se faciet.* IX.

2°. C'est un parfait Disciple du Sauveur, qui demande pour premiére condition, un parfait renoncement de soy-même, c'est-à-dire, de sa volonté

propre ; pour suivre en toutes choses la divine.

3°. C'est un homme entiérement mort au monde, à soi-même, à toutes ses passions ; à qui tout est indifférent, & qui ne cherche qu'à plaire uniquement à Dieu, en faisant sa volonté.

X. TROIS choses sont nécessaires pour rendre un homme heureux ; lesquelles ne se rencontrent en cette vie, que dans celui qui fait la volonté de Dieu, & qui s'y soûmet en tout ce qui lui arrive.

1°. Celui-là est heureux à qui il n'arrive rien contre sa volonté, à qui tout prospere, tout réüssit ; c'est le langage ordinaire que tiennent les hommes, & l'idée qu'ils se sont formez du bonheur de ce monde. Mais il est aisé de faire voir que cela ne se rencontre, que dans celui qui est entiérement résigné à la volonté de Dieu.

2°. Pour être heureux, il faut posséder le bien qui nous rend heureux, audedans de nous ; en sorte qu'on ne nous le puisse ravir. Or qu'est-ce qui nous est plus propre, plus à nous, & plus dans nous-mêmes que nôtre volonté, que rien ne peut empêcher de vouloir ce que Dieu veut : c'est imiter le bonheur, dont les Saints joüissent dans le Ciel.

3°. Il faut que le bien que l'on posséde, pour nous rendre heureux, remplisse tous nos désirs ; ce qui se trouve dans un homme qui veut tout ce que Dieu veut, & qui a l'accomplissement de tous ses désirs, en ne désirant que de faire la volonté de Dieu. *Pris de l'Abbé de Monmorel, en l'Homel. pour le 4. Dim. après les Rois.*

XI. LA volonté a deux mauvaises qualitez, que la soûmission & la conformité à la volonté de Dieu peut seule corriger.

1°. Elle est défectueuse, & tortuë. Il est donc juste qu'elle soit rédressée sur une regle droite & infaillible, qui est la volonté Divine.

2°. Elle est légére, volage, & inconstante. Il faut donc qu'elle soit appliquée sur une regle ferme & invariable. Or il n'y a que la volonté Divine qui soit aussi ferme qu'elle est droite ; & par conséquent elle peut seule fixer l'inconstance de la nôtre. *Pris de Mr Joli. Prône pour le 6. Dimanche d'après la Pentec.*

XII. NOUS avons grand interêt à nous soûmettre parfaitement à ce que Dieu veut ;

1°. parce que sa volonté ne tend qu'à nous rendre heureux dans le Ciel.

2°. Parce que nôtre soûmission à sa Divine volonté nous rend bienheureux dès cette vie. *Pris du P. de la Colombiére. Sermon sur ce sujet, dans le 4. tome.*

XIII. POUR être content & heureux dans cette vie, il faut deux choses, qui ne se rencontrent que dans la conformité à la volonté de Dieu.

La prémiére, est de n'avoir rien à souffrir.

La seconde, de n'avoir rien à désirer. *Pris du même, dans le même sermon.*

XIV. EN conformant nôtre volonté à celle de Dieu,

1°. Dieu est content, & ne peut éxiger rien davantage de nous, parce que nous lui rendons ce qui lui est dû,

2°. Par cette même conformité à la volonté de Dieu, nous sommes contens nous-mêmes ; & par conséquent nous sommes heureux. *Pris du P. Giroust, dans son Carême.*

1°. L'HOMME raisonnable doit se soûmettre à la volonté de Dieu, pour être heureux sur la terre. XV.

2°. L'homme Chrétien doit se soûmettre à la volonté de Dieu, pour être heureux dans le Ciel. *Essais de Sermons du Carême. Tom. I.*

1°. C'EST la dévotion la plus sûre & le plus solide. La mortification du corps, les jeûnes, la pénitence, l'oraison sont sujetes à l'illusion, aux caprices de l'amour propre, & aux tromperies du démon : mais il n'y a rien à craindre dans la pratique de la soûmission à la volonté de Dieu. XVI.

2°. C'est la dévotion & la piété la plus parfaite ; parce que c'est celle qui nous unit plus intimement à Dieu : par-là nous avons les mêmes sentimens, les mêmes désirs, les mêmes interêts.

3°. C'est enfin la dévotion la plus douce, puisque tout y est consolant. *Là même. Serm. pour le Lundy de la seconde semaine.*

PAR cette conformité, nôtre volonté prend les trois qualitez de celle de Dieu, qui sont selon l'Apôtre, d'être bonne, agréable, & parfaite : *Bona, beneplacens, & perfecta.* XVII.

La prémiére, marque l'objet où elle doit s'attacher qui est Dieu.

La seconde, marque la maniere & les circonstances.

La troisiéme, l'intention qui anime tout le reste. Il faut faire ce que Dieu veut, en la maniere qu'il le veut, & purement parce qu'il le veut. *Duzenne, dans la Morale de* JESUS-CHRIST.



PARAGRAPHE SECOND.

Les Sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces Desseins, & les Auteurs qui en traitent.

Les saints Peres. Saint Augustin, *in Enchirid. cap. 95. & 96.* montre, que rien ne se fait dans le monde, que ce que Dieu veut qui se fasse; ou en le faisant lui-même, ou en permetant qu'il arrive.

Le même, au chap. 100. & 101. du même livre, montre que quoique les méchans pechent, Dieu ne laisse pas de se servir de leurs péchez mêmes, pour accomplir sa volonté.

Le même, *in enarrat. 2. in Psalm. 31.* montre, que l'homme doit régler sa volonté sur celle de Dieu.

Le même, sur le Pseaume 32. expliquant ces paroles: *Rectos decet collaudatio*, montre que ceux qui ont le cœur droit, sont ceux qui préférent la volonté de Dieu à la leur: & sur le Pseaume 63. il montre en quoy nous le devons suivre.

Saint Grégoire, *l. 2. Moral.* compare Dieu, qui se sert de la mauvaise volonté des hommes pour nous punir, ou pour nous exercer, aux Médecins, qui se servent des sangsuës pour tirer le sang grossier & superflu des malades.

Saint Ambroise, *l. 3. Hexeam. c. 1. & c. 17.* se plaint de ce que les créatures insensibles obeïssent à Dieu, & que l'homme refuse de s'y soûmettre.

Saint Jerôme, *Epist. 14. ad Celantiam*, montre que la véritable pieté consiste à faire la volonté de Dieu.

Origene, *Homil. 6. in c. 3. Matth.* expliquant ces paroles, *Quis est hic quia venti & mare obediunt ei?* s'étend sur ce que les choses inanimées obeïssent à Dieu, & font sa volonté, & que l'homme seul refuse de s'y soûmettre.

Saint Fulgence, *Epist. 2.* découvre la cause pourquoy nous ne sommes pas parfaitement soûmis à Dieu.

Saint Fortunat, Evêque de Poitiers, en l'exposition de l'Oraison Dominicale, explique au long en quel sens nous devons entendre ces paroles: *Fiat voluntas tua.*

Saint Bernard, a fait un sermon sur cette matiére, qui a pour titre: *Quomodo voluntas nostra Divinæ voluntati subjici debeat.*

Le même, *Serm. 1. in Conversione Pauli*, rapportant ces paroles de Saint Paul, *Domine quid me vis facere?* montre que c'est la marque d'une parfaite conversion, que d'être soûmis à la volonté de Dieu.

Le même, *Serm. 3. de Resurect.* invective fortement contre la propre volonté, qui est opposée à celle de Dieu.

Le même, *Tract. de diligendo Deo*, déplore le malheur de la volonté humaine, d'être contraire à celle de Dieu.

Drexelius, en a fait un long traité, ou plûtôt un livre entier, qu'il a intitulé, *Heliotropium*; & le même en parle encore, *in Rosis.*

Alphonse Rodriguez. Le P. Antoine Gaudier, *De natura & statibus Perfectionis.* Le P. saint Jure, l. 3. de la Connoissance de Nôtre-Seigneur, ch. 7. en ont fait d'amples traitez.

Les Livres Spirituels, & autres.

Livre intitulé, *Discours de la pureté d'intention*, où il est traité fort au long de la Volonté de Dieu.

Thomas à Kempis, l. 3. c. 87. §. 2.

Franciscus Arias, *Tract. de Mortif. c.* 11.

Theophilus Bernardinus, *l.* 2. *de Perfect. c.* 15. 16. 17.

Bernardinus Rosignolius, *de Discipl. l.* 2. *c.* 19.

Eusebius Nierembergensis, *in Vita Divina, & in Lib. de Adorat. in Spiritu.*

Le P. Delingendes, *Feria* 4. *Hebd. Sancta.*

Matthias Faber, *Conc.* 2. *in Dom.* 3. *post Epiph.*

Le P. Girouft, en a fait un sermon dans son Carême.

L'Autheur des sermons, sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, traite ce sujet, le Mardi de la Semaine Sainte.

Les Prédicateurs récens.

Mr Sarazin, dans son Avent, fait un discours, où il fait voir JESUS-CHRIST Réparateur de nôtre volonté par la soûmission à la sienne.

Mr. de Fromentieres, dans son Carême.

Lohnner. *Verb. Resignatio.*

Peraldus. *Tit. Voluntas.*

Les Autres n'en ont parlé que sous le nom d'Obéïssance, avec laquelle ils ont confondu ce sujet.

Ceux qui ont fait des ramas sur ce sujet.

PARAGRAPHE TROISIE'ME.

PASSAGES, EXEMPLES, ET APPLICATIONS de l'Ecriture sur ce sujet.

Num Dei possumus resistere voluntati? Genes. 50.

Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit ita factum est: sit nomen Domini benedictum. Jobi 1.

Dominus est: quod bonum est in oculis suis faciat. 1. Reg. c. 3.

Dominus faciet quod bonum est in conspectu suo. 2. Regum c. 10.

Nonne Deo subjecta erit anima mea? Psalm. 61.

Paratum cor meum Deus, paratum cor meum. Psalm. 58.

Presto sum: faciat Deus quod bonum est coram se. 2. Reg. c. 15.

Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu. Psalm. 142.

In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam: Deus meus volui, & legem tuam in medio cordis mei. Psalm. 39.

Consilium meum stabit, & omnis voluntas mea fiet. Isaiæ 46.

Quis est iste qui dixit ut fieret, Domino non jubente? Thren. 3.

Deus voluntatem timentium se faciet. Psalm. 144.

Sicut fuerit voluntas in cælo, sic fiat. 1. Machab. c. 3.

Fiat voluntas tua sicut in cælo & in terra. Matth. 6.

Quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cælis est, ipse meus frater, & soror & mater est. Matth. 12. & Marci 3.

Non omnis qui dicit mihi Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum, sed qui facit voluntatem Patris mei qui in cælis est, ipse intrabit in regnum cælorum. Matth. 7.

Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te. Matth. 11.

Pater, si non potest hic calix transire, nisi bibam illum, fiat voluntas tua. Matth. 26.

Pater mi, si possibile est, transeat à me calix iste; verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu. Ibidem.

Pater... transfer calicem hunc à me, sed non quod ego volo, sed quod tu. Marc. 14.

Pouvons-nous résister à la volonté de Dieu?

Dieu m'a tout donné, & Dieu, le Seigneur, m'a tout ôté; il est arrivé comme il l'a voulu: que le nom du Seigneur soit béni.

Il est le Seigneur: qu'il fasse ce qui est agreable à ses yeux.

Le Seigneur ordonnera de tout comme il lui plaira.

Mon ame ne sera-t'elle pas soûmise à Dieu?

Mon cœur est préparé, ô mon Dieu! mon cœur est préparé.

Je suis tout prêt: que Dieu fasse de moy ce qu'il lui plaira.

Enseignez-moy à faire vôtre volonté, parce que vous êtes mon Dieu.

Il est écrit de moy au commencement du livre, que je devois faire vôtre volonté: c'est aussi mon Dieu ce que j'ay voulu; & que vôtre Loy soit au fond de mon cœur.

Toutes mes résolutions seront immuables, & toutes mes volontez s'éxécuteront.

Qui est celui qui a dit qu'une chose se fit, sans que le Seigneur l'ait commandé?

Dieu accomplira la volonté de ceux qui le craignent.

Que ce qui est ordonné par la volonté de Dieu dans le Ciel, s'accomplisse.

Que vôtre volonté se fasse sur la terre comme au ciel.

Quiconque aura fait la volonté de mon Pere qui est dans les cieux, celui-là est mon frere, ma sœur, & ma mere.

Ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le Royaume des cieux; mais celui-là y entrera, qui fait la volonté de mon Pere, qui est dans les cieux.

Oüi, mon Pere, parce qu'il vous a ainsi plû.

Mon Pere, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que vôtre volonté soit faite.

Mon Pere, s'il est possible, faites que ce calice s'éloigne de moy; néanmoins que ma volonté ne s'accomplisse pas, mais la vôtre.

Mon Pere, transportez ce calice loin de moy, mais néanmoins que vôtre volonté s'accomplisse, & non pas la mienne.

Non

Non mea voluntas, sed tua fiat. Luc. 22. — Mon Pere, que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre.

Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me. Joan. 4. — Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé.

Non quæro voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me. Joan. 5. — Je ne cherche pas ma volonté; mais la volonté de celui qui m'a envoyé.

Descendi de cælo, non ut faciam voluntatem meam; sed voluntatem ejus qui misit me. Joan. 6. — Je suis décendu du Ciel, non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.

Si quis voluerit voluntatem ejus facere, cognoscet de Doctrina, utrùm ex Deo sit. Joan. 7. — Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnoîtra si ma Doctrine est de lui, ou si je parle de moy-même.

Bona & mala, vita & mors, paupertas & honestas à Deo sunt. Eccli. 11. — Les biens & les maux, la vie & la mort, la pauvreté & les richesses viennent de Dieu.

In voluntate tua cuncta sunt posita, & non est qui possit tuæ resistere voluntati. Esther. 13. — Vous êtes le Seigneur de toutes choses, & nul ne peut résister à vôtre volonté.

Si erit malum in civitate, quod Dominus non fecerit? Amos 3. — Arrivera-t'il quelque mal dans la ville, qui ne vienne pas du Seigneur?

Quæ placita sunt ei facio semper. Joan. 8. — Je fais toûjours ce qui est agréable à mon Pere.

Domine quid me vis facere? Act. 9. — Seigneur que voulez vous que je fasse?

Inveni David virum secundùm cor meum, qui faciet omnes voluntates meas. Act. 13. — J'ay trouvé David, qui est un homme selon mon cœur, & qui accomplira toutes mes volontez.

Ut probetis quæ sit voluntas Dei, bona & beneplacens, & perfecta. ad Rom. 12. — Afin que vous reconnoissiez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui est agréable à ses yeux, & ce qui est parfait.

Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei. ad Ephes. 5. — Ne soyez point imprudens, mais sçachez discerner quelle est la volonté du Seigneur.

Voluntati ejus quis resistit? ad Rom. 9. — Qui est-ce qui résiste à la volonté de Dieu?

Hoc faciemus, si quidem permiserit Deus. ad Hebr. 6. — C'est ce que nous ferons, si Dieu le permet.

Si Deus voluerit, & si vixerimus, faciemus hoc & illud. Jacobi 4. — S'il plaît au Seigneur, & si nous vivons, nous ferons telle & telle chose.

Qui facit voluntatem Dei manet in æternum. 1. Joan. 2. — Celui qui fait la volonté de mon Pere, demeure éternellement.

Ille servus qui cognovit voluntatem Domini sui, & non fecit secundùm voluntatem ejus, vapulabit multis. Luc. 12. — Le serviteur qui a sçû la volonté de son maître, & qui n'a pas fait ce qu'il désiroit de lui, sera puni rudement.

Quievimus, dicentes: Domini voluntas fiat. Act. 2. — Nous nous sommes tenus en repos, en disant: Que la volonté du Seigneur soit faite.

Exemples tirez de l'Ancien Testament.

NOus devons nous soûmettre à la volonté de Dieu, non-seulement dans les évenemens qui ne dépendent point de nous; mais même dans les desseins que nous nous sommes formez, qui n'ont rien de mauvais, & qu'il est en nôtre pouvoir d'éxécuter: car nous sommes obligez de les abandonner, sitôt que Dieu nous a fait voir que ses desseins sont contraires aux nôtres. Ainsi, dit saint Augustin, il n'y avoit rien que de raisonnable dans la résolution qu'Abraham avoit prise de nourrir & conserver son fils autant qu'il dépendroit de lui; mais il changea tout d'un coup, lorsque Dieu lui commanda de le sacrifier. Ce n'est pas que son prémier dessein fût criminel; il le seroit

L'exemple d'Abraham.

néanmoins devenu, si ce Patriarche eût persisté dans sa prémiére volonté, aprés avoir reçû les ordres de Dieu, & s'il ne se fût conformé à celle de son Seigneur.

L'exemple de Job.

Je ne puis oublier sur ce sujet l'exemple du saint homme Job, qui étoit si résigné aux volontez de Dieu, & si accoûtumé à recevoir tout de sa main, qu'au milieu de tant de maux, qui l'assiégoient de toutes parts, il ne voyoit que la main de Dieu qui le frappoit. Non, ce n'étoient point les voleurs, qui avoient enlevé ses troupeaux; ce n'étoient pas les vents & les tempêtes, qui avoient renversé ses maisons; ce n'étoit pas la langue cruelle de sa femme, qui le maudissoit: c'étoit uniquement vôtre main, ô mon Dieu! qui l'avoit frappé; c'étoit elle qu'il considéroit comme appésantie sur lui, & sous les coups de laquelle il s'humilioit: *Manus Domini tetigit me.* C'est dans cette disposition que vous devez être, lorsque vous en ressentez les fleaux. Quand ce chicaneur vous a suscité de mauvaises affaires; quand cet envieux vous accable par son authorité tyrannique; quand cet emporté vous charge d'injures, & de calomnies; quand ce créancier barbare vous arrache le pain d'entre les mains; baisez avec respect la main de Dieu qui vous frappe, qui regle tous les évenemens de vôtre vie.

Job 19.

Le témoignage que Dieu rend lui-même sur ce point à David.

Nous avons sur ce sujet l'illustre témoignage que Dieu a bien voulu rendre au saint Roy David, qu'il appelle l'homme selon son cœur, & qui éxécutera de point en point toutes ses volontez. La maniére même dont il lui rend ce témoignage d'ailleurs si avantageux, lui est encore infiniment honorable, puisqu'elle marque une distinction toute particuliére: car il s'écrie, qu'il l'a enfin trouvé, cet homme si soûmis à ses ordres, & toûjours disposé à exécuter toutes ses volontez: *Inveni David servum meum*; comme s'il l'avoit cherché dans tous les siécles, & remarqué entre tous les hommes qui ont jamais été. Tant il est vrai, que c'est une chose rare dans le monde de trouver un homme parfaitement soûmis aux volontez de Dieu, par une entiére résignation qu'il lui fait de la sienne: mais un homme de ce caractere, s'il s'en trouve quelqu'un, & si par-là, Dieu l'apperçoit, est un homme selon son cœur, qu'il chérit, qu'il protege, & pour qui il a des égards & des ménagemens tout particuliers.

Act. 13.

Conduite de Dieu sur le saint Patriarche Joseph.

L'exemple du saint Patriarche Joseph nous fait voir comme Dieu accomplit ses desseins & ses volontez, par les mêmes moyens que les hommes employent pour les empêcher. Ce saint Patriarche eut besoin de cette résignation, & il la pratiqua sans doute, lorsqu'il fut menacé de mort par ses freres, & qu'il ne pouvoit attendre autre chose de l'envie & de la haine furieuse qu'ils avoient conçûë contre lui. Elle ne lui fut pas moins nécessaire, quand ces mêmes freres l'ayant retiré d'une profonde citerne, où ils l'avoient décendu, ils le vendirent comme un esclave. Mais sur tout il eut grand sujet de s'abandonner à cette Divine volonté, quand il se vit faussement accusé par la femme de Putiphar, d'avoir attenté sur sa pudicité; & ensuite confiné dans un cachot. Il s'en trouva bien de s'être ainsi résigné à la volonté de Dieu, qui avoit de si grands desseins sur lui, & qui le conduisit par des voies si opposées jusqu'à la souveraine puissance, où elle le vouloit élever, & dont elle lui avoit donné des présages dès son enfance, par ces songes mystérieux qui luy

attirerent l'envie de ses freres. C'est pourquoy, persuadé qu'il étoit, qu'il n'arrivoit rien en cette vie que par la volonté de Dieu, il se servit de ce motif, pour excuser en quelque maniére le crime de ses freres, quelque atroce, qu'il fût; en leur disant, que Dieu l'avoit permis, pour leur sauver à eux-mêmes la vie, & afin qu'ils pussent subsister durant une famine si désolante. Ce n'est point vôtre conseil, ajouta-t-il, qui a conduit toutes ces choses; c'est uniquement la sagesse, & la volonté de Dieu, à laquelle, ni vous, ni moy ne pouvons résister; c'est elle, qui pour vôtre soulagement, m'a rendu icy comme le maître de tout le païs & comme le Roy de toute l'Egypte.

Le saint homme Tobie nous enseigne aussi cette parfaite résignation, en des termes qui marquent assez les sentimens de son cœur, & combien cette vertu y étoit fortement imprimée. Car se voyant privé, par un fâcheux accident de la vûë, sans laquelle, comme il disoit lui-même, il ne pouvoit goûter aucun plaisir dans la vie, il s'écria, en se soûmettant aux ordres de Dieu, qui le metoit à une si rude épreuve: Vos jugemens sont trop justes, ô mon Dieu! pour y trouver la moindre chose à redire; & trop favorables à mon égard, pour m'en plaindre: ce que je vous demande, c'est que vous disposiez de moy, de mes biens, de ma vie, de tout ce que j'ay, & de tout ce que je suis, selon vôtre sainte & divine volonté; recevez seulement en paix mon esprit, que je remets entre vos mains, comme je l'ai reçû de vous. Ne voilà-t-il pas une résignation entiére & parfaite? L'Exemple de Tobie.

Exemples tirez du Nouveau Testament.

Saint Paul nous enseigne que conformément à la prophétie de David, dès le prémier moment que JESUS-CHRIST vint au monde, il commença par dire à son Pere: *Seigneur, vous n'avez plus voulu des victimes, & des sacrifices qu'on vous a offerts jusqu'à present, & vous les avez rebutez. Alors j'ai dit: Me voicy: il est écrit à la tête du livre, que je dois uniquement m'appliquer à faire vôtre volonté; je m'y soumets de tout mon cœur, mon Dieu, & je me fais de vôtre volonté une loi indispensable, que j'ai gravée dans mon cœur, pour être la regle de toute ma conduite.* C'est ce qu'il accomplit parfaitement toute sa vie qui ne fut qu'une pratique continuelle de cette soûmission. Ce fut pour se soûmettre à cette volonté de son Pere, qu'à peine étoit-il né, qu'il s'en alla dans un éxil fâcheux, & qu'il renferma ses grands talens, & ce zele si ardent qu'il avoit pour la gloire de son Pere, & pour le salut des ames, dans la boutique d'un artisan, pour y mener une vie obscure, & ce semble, fort inutile. Il ne parut en public, que dans les temps qui lui étoient marquez par les ordres de son Pere: & quand on lui demandoit quelque chose, sur laquelle il n'avoit pas encore reçû l'ordre de son Pere, il répondoit que le temps marqué par son Pere, n'étoit pas encore venu. Nous dirons ailleurs comme il se soûmit à ses ordres dans le Jardin des Oliviers. *Pris du Pere Nepveu, dans l'Esprit du Christianisme.* L'exemple de JESUS-CHRIST. Psalm. 39.

On sçait assez que saint Paul ne fut pas plûtôt converti par le Fils de Dieu même, qui, de son plus grand Persécuteur, en vouloit faire son grand Apôtre, & un Vase d'Election, pour porter la gloire de son nom à toutes les Nations: qu'il ne fut pas, dis-je plûtôt converti, que la prémiere parole qu'il proféra L'exemple de saint Paul.

fut de se devoüer entiérement à toutes les volontez de son vainqueur, & de lui être aussi soûmis, qu'il lui avoit été rebelle : *Domine quid me vis facere*? Seigneur, que voulez-vous que je fasse? On n'est pas moins instruit de la fidélité qu'il a apportée à les éxécuter; puisque ni les travaux, ni les périls, ni les persécutions qu'il lui falut essuyer pour cela, ne purent jamais l'arrêter, ni l'en détourner. Voicy une occasion particuliére, qui marque combien il y étoit attaché en toutes choses, & comme il avoit même inspiré cette maxime à tous ceux qu'il avoit gagnez à JESUS-CHRIST. Les amis & les Disciples de cet Apôtre s'efforcerent un jour de rompre le dessein qu'il avoit pris d'aller à Jérusalem, prévoyant bien le danger de sa vie, auquel ce voyage, entrepris comme ils croyoient, à contre-temps, l'exposeroit. Ils lui firent sur cela toutes les instances imaginables; ils employerent les priéres, les sollicitations, les larmes, les remontrances, les interêts de son troupeau, & de toute l'Eglise en général; & en un mot, toutes les raisons que leur suggera l'ardente affection qu'ils lui portoient. Mais quand il leur eut fait entendre que c'étoit la volonté de Dieu; alors ils ne lui firent plus de résistance, mais plûtôt ils changerent leurs importunitez en bénédictions, & en souhaits pour l'heureux succès de son dessein, en s'écriant, tous d'une même voix : *Domini voluntas fiat* : que la volonté du Seigneur soit faite.

Act. 9. *Act. 21.*

Les exemples de tous les Saints de la nouvelle Loy.

Comme la conformité aux volontez de Dieu est une vertu non-seulement propre de tous les Saints, mais même qui fait tous les Saints, on peut dire que les plus grands & les plus distinguez ont été ceux, qui ont eu cette conformité, & cette résignation dans un plus parfait degré.

La Bienheureuse Mere de Dieu doit sans doute tenir le prémier rang entre les Saints : aussi a-t-elle été la plus parfaitement résignée à la volonté divine; & on peut même dire que c'est immédiatement par le consentement que Dieu attendoit d'elle pour l'Incarnation du Verbe, qu'elle est devenüe Mere de son Dieu : *Fiat mihi secundùm verbum tuum.* Toute la suite de sa vie n'a été qu'une soûmission continuelle à cette même volonté de Dieu, dans les actions commandées par la loi, dans les souffrances & les persécutions endurées par son Fils, & dans toutes ses actions particuliéres.

Luc. 1.

Saint Joseph Epoux de la sainte Vierge, devoit avoir une éminente sainteté pour soûtenir le ministere & la dignité, où Dieu l'avoit élevé : mais sa sainteté & son mérite particulier a été d'éxécuter les ordres du Ciel, dans l'œconomie de l'Incarnation, & dans la conduite du Verbe incarné, que Dieu lui avoit confiée.

Les Apôtres, qui ont reçû les prémices de l'esprit, ont par conséquent reçû plus de graces du Ciel, & ont été comblez de plus de faveurs : mais c'est en vûë du ministere auquel ils étoient destinez; & de l'employ qu'ils devoient éxercer, qu'ils n'auroient jamais rempli dignement, s'ils n'avoient été parfaitement soûmis aux ordres de Dieu.

APPLICATIONS.

Nôtre volonté, pour être droite, doit être conforme à celle de Dieu.

Spiritum rectum innova in visceribus meis. Psalm. 50. Le Prophete demandoit à Dieu qu'il lui donnât un esprit droit. Or pour être droit, il faut qu'un esprit s'ajuste à la volonté de Dieu, comme à la prémiére regle de direction. Dieu avoit créé l'homme droit, dit le Texte Sacré; mais en s'éloignant de la volonté de son Autheur, son esprit a perdu sa droiture, & s'est replié dans la considération de soy-même, & dans la recherche de ses propres interêts, qu'il mele dans tous ses desseins. S'il veut donc se redresser, il doit soûmettre toutes ses volontez à la volonté divine, en prendre les regles & en recevoir les arrêts dans tous ses projets, & dans toutes ses résolutions. Car la volonté de Dieu est un sceptre de direction, qui porte un œil avec soi; elle conduit avec vûë; & ordonne avec considération, & regle sans désordre. Comme donc l'entendement de Dieu est la regle & le niveau de toute vérité, sans pouvoir jamais se tromper, & tomber dans l'erreur; sa volonté de même est la regle de toute bonté, avec une droiture si infléxible, qu'elle ne peut jamais gauchir, ni pancher vers le moindre mal: & si rien ne se peut trouver conforme à son entendement, qui ne soit vrai; aussi rien ne peut être l'objet de sa volonté, qui ne soit droit.

Connoître & éxécuter la volonté de Dieu, c'est la plus haute de toutes les sciences.

Super senes intellexi: quia mandata tua quæsivi. Psalm. 118. Celui qui sçait faire la volonté de Dieu est tres-habile, quand bien même il n'auroit aucune autre connoissance; & celui qui possede les sciences les plus recherchées, & qui ne connoît pas la volonté de Dieu, ne sçait rien. Le Prophete Royal nous l'a ainsi enseigné; & selon lui, toute l'habileté de l'homme dépend de la connoissance qu'il a de la volonté de Dieu: ***Je suis devenu plus intelligent que mes maîtres, parce que je médite vôtre loi: Je suis devenu plus prudent que les vieillards, parce que j'ai médité vos Commandemens.*** Mediter la Loi de Dieu, rechercher ses Commandemens, faire la volonté de Dieu, & la connoître, c'est ce qui rend un homme sçavant.

C'est être tout-puissant que de faire la volonté de Dieu.

Introibo in potentias Domini. Psalm. 170. Puisque la volonté divine est toute puissante, que rien n'y résiste, & n'y peut résister, n'avons-nous pas droit, si nous y conformons la nôtre, de dire comme ce saint Roy; J'entrerai dans les puissances du Seigneur; tout ce que je voudrai se fera, parce que je ne voudrai que ce que Dieu veût. Ce qui s'accorde avec ce que ce même prophete dit ailleurs; que Dieu fera lui-même la volonté de ceux qui l'aiment, & qui le servent fidélement.

Agir en vûë de faire la volonté de Dieu, c'est agir par les principes les plus relevez.

Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei, ad Ephes. 5. L'intelligence, selon les Philosophes, ne regarde que les prémiers principes: celui qui les ignore, ne pourroit ensuite tirer que de fausses conclusions. Or le prémier principe de la Religion, est l'ordre & la volonté de Dieu: qui ne la sçait pas connoître ne peut vivre en Chrétien. Si un Chrétien est intelligent, la Loy de Dieu est sa seule regle; il ne demande raison de rien, il se résigne à tout sans peine: Dieu le veut; Dieu l'ordonne; c'est assez pour soûmettre son esprit & son cœur. *Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei.*

C'est être tout à Dieu,

Vocaberis voluntas mea in ea. Isaiæ 62. En renonçant à nôtre propre volonté,

que de n'avoir point d'autre volonté que la sienne.

pour nous soûmettre à la volonté de Dieu, nous devenons cette créature nouvelle, dont Dieu parle dans le Prophete Isaïe : *Vous serez appellée, ma volonté est en elle* ; c'est-à-dire, vous êtes une créature, qui n'avez point d'autre volonté que la mienne. C'est un merveilleux avantage que de porter ce nom, & on ne le peut comprendre, que l'on ne suppose une créature toute sainte, toute dépouillée d'elle-même, & sans nulle volonté humaine ; toute transformée en Dieu.

La volonté de Dieu doit faire nôtre nourriture, comme elle faisoit celle du Sauveur.

Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me. Joan. 4. Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé. De même que le corps ne peut subsister sans nourriture, & qu'on ne lui en donne pas seulement une ou deux fois durant la vie, mais tous les jours, & qu'il y sent du plaisir : ainsi le Sauveur ne trouvoit de goût qu'à éxécuter ce que son Pere lui ordonnoit ; c'étoit toute son occupation ; c'est ce qui faisoit toutes ses délices. C'est le modele qu'un véritable Chrétien doit toûjours avoir devant les yeux. Comme il vit de la grace, il doit entretenir cette vie divine par une nourriture conforme à sa nature ; & il n'y en a point de plus convenable, que de faire en toutes choses la volonté de Dieu. *Pris d'un Opuscule de Bellarmin. De 7. Verbis Domini in cruce prolatis.*

Explication de ce que nous disons dans l'Oraison Dominicale : Que vôtre volonté soit faite.

Fiat voluntas tua, sicut in cœlo & in terra. Quand nous disons à nôtre Pere céleste *Que vôtre volonté soit faite en la terre comme au ciel* ; c'est comme si nous disions en d'autres termes, selon l'explication de saint Augustin : Que nous soyons à vôtre égard dans la même disposition, que sont les Anges & les Bienheureux dans le Ciel. Ils vous servent dans le Ciel ; que nous vous servions en la terre, dit ce Pere ; ils ne vous offensent jamais dans le ciel ; que jamais nous ne vous offensions sur la terre ; comme ils accomplissent dans le ciel toutes vos volontez, que nous les accomplissions pareillement sur la terre, avec promptitude & fidélité.

PARAGRAPHE QUATRIEME.

Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.

Eadem velle, & eadem nolle, ea demùm firma amicitia est. Hieronym. ad Demetriadem.

Dicimus: Fiat voluntas tua: non ut Deus faciat quod vult, sed ut nos facere possimus, quod Deus vult. Cyprian. de Orat. Domin.

Satanæ voluntas semper iniqua est, sed nunquam potestas injusta; quia à semetipso voluntatem habet, sed à Domino potestatem: quod enim facere iniquè appetit, hoc Deus fieri non nisi justè permittit. Greg. 2. Moral. c. 6.

Miro modo fit, ut quod sine voluntate Dei agitur, voluntati Dei contrarium non sit. Idem. Moral. 6. c. 12.

Suam sibi quisque facit legem, quando communi & æternæ legi propriam præfert voluntatem, perversè suum volens imitari Creatorem, ut sit ipse sibi lex, suique juris, Idem.

Passus es aliquid mali: si velis non est malum; gratias age Deo, & mutatur malum in bonum. Chrysost.

Subjecti sumus Deo, sed non sumus omnino subjecti; quia ex nobis nascitur quod divinæ renititur voluntati. Sanct. Fulgen. Epist. 4.

Summa justitia est voluntas Dei, summa prudentia est divinæ voluntatis ac divinæ Providentiæ decretis acquiescere. Salvian.

Da Domine quod jubes, & jube quod vis. August. in Confess. c. 29.

Adam erexit cervicem, velut in potestate sua esse cupiens, & nolens subdi voluntati Dei. Idem. Tract. 4. in Epist. Joannis.

Quidquid hic accidit contra voluntatem nostram, noveris non accidere nisi de voluntate Dei, de ordine ipsius, de nutu ipsius, de legibus ipsius. Idem. in Psal. 148.

Qui sunt recti corde? Qui voluntatem suam ad Dei voluntatem dirigunt, non voluntatem Dei ad suam curvare conantur, August. in Psalm. 123.

Velle quod Deus vult, hoc est jam similem Deo esse; non posse velle nisi quod Deus, hoc est jam esse quod Deus est. Bernardus.

Ita subjici voluntas nostra debet voluntati divinæ, ut quod certum est eum velle, id nos

Voir les mêmes sentimens, vouloir & ne pas vouloir les mêmes choses, c'est ce qui lie la parfaite amitié.

Nous disons: Seigneur, que vôtre volonté se fasse; non afin que Dieu fasse ce qu'il veut, mais afin que nous fassions ce qu'il lui plait.

La volonté du démon est toûjours injuste, mais son pouvoir ne l'est pas; parce que sa mauvaise volonté vient de lui même, mais il a reçû son pouvoir de Dieu: car ce que ce malheureux esprit veut exécuter injustement, Dieu ne le lui permet qu'avec justice.

C'est une merveille que souvent ce qui se fait sans la volonté de Dieu, n'est pas cependant contre cette divine volonté.

Chacun se prescrit sa loi, quand il préfere sa volonté à la loi éternelle de Dieu, en voulant par une mauvaise imitation du Créateur, se faire sa propre loi, & ne dépendre que de soi-même.

S'il vous arrive du mal, recevez-le non seulement avec résignation, mais encore avec action de graces; ce mal devient pour vous un bien.

Nous sommes soûmis à Dieu; mais nous ne le sommes pas entiérement, parce qu'il y a dans nous, je ne sçai quoy, qui résiste au commandement de Dieu.

La volonté de Dieu est la souveraine justice, & c'est une haute prudence d'obéir aux ordres de sa Providence.

Donnez-nous, Seigneur, le moyen de faire ce que vous nous commandez, & commandez ce qu'il vous plaira.

Adam s'éleva contre Dieu, en voulant être maître de sa conduite, & se voulant soustraire à la volonté divine.

Sçachez que tout ce qui arrive contre nôtre volonté, bien loin d'être contraire à la volonté de Dieu, n'arrive que par sa permission, par son ordre, & par la loi de sa volonté éternelle.

Qui sont ceux qui ont un cœur droit? ce sont ceux qui conforment leur volonté à celle de Dieu, & non pas ceux qui veulent faire passer la volonté de Dieu à la leur.

Vouloir ce que Dieu veut, c'est déja être semblable à Dieu; ne pouvoir vouloir autre chose que ce que Dieu veut, c'est déja être en quelque maniére ce qu'est Dieu même.

Nôtre volonté doit tellement être assujetie à la volonté divine, que nous veuillions ce qu'il

velimus omninò, & quod certum est nolle similiter exceremur. Idem. in Serm. Quomodo voluntas nostra divinæ subjici debeat.

Totius humilitatis summa in eo videtur consistere, si voluntas nostra divino, ut dignum est, subjecta sit voluntati. Idem. Ibidem.

Hoc perfecta conversionis est forma: Domine, quid me vis facere? Idem. Serm. 1. in Convers. Sancti Pauli.

Nostra voluntas bona à Deo creata perfecta non erit, quóusque suo Creatori perfectè subjecta sit. Idem. Tract. de lib. Arbit.

Scie creaturam omnem, velit, nolit, subjectam esse Creatori; sed à creatura rationali voluntaria subjectio quaritur. Idem. Serm. Quam volunt. &c.

Dei voluntas est rationabilis quadam aquitatis directio, inconvertibilis atque indeclinabilis, cui illisa omnis pravitas conturbetur necesse est. Idem. l. 5. de Consid. c. 12.

Mihi est pro omni ratione, apud summam illam rationem nihil fieri sine ratione. Greg. Nazianz. Orat. 5.

Devoranda contumelia grande inventum! (Divina voluntas.) Ambros.

O virum ante Evangelium, Evangelicum, & Apostelicum ante precepta Apostolica! Hieronym. in illa verba Jobi: Sicut Domino placuit ita factum est &c.

Unusquisque malus apud se habet voluntatem nocendi: ut autem possit nocere, non habet in potestate: ut velit jam reus est; ut possit, occultâ dispensatione providentia Dei, in alium permittitur ad pœnam, in alium permittitur ad probationem, in alium permittitur ad coronam. August. in Psal. 29.

Vide quid tibi fecerit iniquus, quid justus Deus: ille voluit, iste permisit. Idem. in Psalm. 61.

Voluntas tua corrigatur ad voluntatem Dei, non voluntas Dei detorqueatur ad tuam; prava enim est tua, regula est illa: stet regula, & quod pravum est ad regulam corrigatur. Idem. in Psal. 31.

Hoc est totum bonum homini, ut conformet se voluntati divino. S. Thomas in Conc. Dominic. infra oct. Epiph.

Qua dementia est potiùs trahi quàm sequi. Senec. de vita beata. c. 15.

est certain que Dieu veut, & que nous ayons en horreur, ce qu'il est constant qu'il ne veut pas.

Le haut degré de l'humilité semble consister en ce point, que nôtre volonté, comme il est bien raisonnable, soit parfaitement soûmise à la volonté divine.

Voilà le modele d'une conversion entiere & parfaite: Seigneur, que voulez-vous que je fasse?

Nôtre volonté que Dieu a créée droite & bonne, ne sera point parfaite, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement soûmise & assujetie à son Créateur.

Je sçai que la créature, soit qu'elle le veuille, ou qu'elle ne le veuille pas, est soûmise au Créateur; mais on demande une sujetion volontaire, de la creature raisonnable.

La volonté de Dieu est une regle d'équité, juste par elle même, qu'on ne peut ni faire plier, ni tourner comme on veut, & contre laquelle toute perversité qui la choque, vient à se rompre & à se briser.

Cela seul me tient lieu de raison, que rien ne se fait sans juste raison, par cette raison souveraine.

C'est un grand motif, & un puissant moyen de nous porter à souffrir patiemment une injure & un affront, que de sçavoir que Dieu le veut!

O l'homme qui a pratiqué l'Evangile, avant même que l'Evangile fût publié! ô homme Apostolique, avant que d'avoir appris la doctrine des Apôtres!

Quiconque est méchant a de soy-même la volonté de nuire: mais il n'en a pas toûjours le pouvoir. Il est coupable pour en avoir la volonté; mais pour ce qui est du pouvoir, Dieu, par un ordre secret de sa Providence, le permet à l'égard de l'un, pour le punir; à l'égard de l'autre, pour l'éprouver; & à l'égard de l'autre, pour mériter la couronne & la recompense de sa patience.

Voyez ce que vous souffrez de la part de l'homme injuste, & tout à la fois de la part de Dieu juste: l'un l'a voulu & vous l'a procuré, & l'autre l'a pérmis.

Que vôtre volonté soit redressée sur la volonté de Dieu, & non pas que la volonté de Dieu s'ajuste & s'accommode à la vôtre, qui n'est pas droite. Celle de Dieu est vôtre regle: que cette regle demeure ferme, & que ce qui n'est pas droit se réforme & se redresse sur cette regle.

C'est en quoy consiste tout le bien & le bonheur de l'homme, de se conformer à la divine volonté.

Quelle folie! que de se laisser plûtôt entraîner par la volonté du ciel, que de la suivre de son plein gré!

PARAGRA

PARAGRAPHE CINQUIEME.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie sur ce sujet.

LA Conformité à la volonté de Dieu, ou la résignation de nôtre volonté à la volonté divine, est un acte de charité, & d'un parfait amour de Dieu, par lequel l'homme Chrétien s'abandonne entiérement à la conduite de cet Etre Souverain, veut dépendre absolument de son bon plaisir, & se soûmettre en toutes choses à ses ordres. C'est l'idée que nous en donnent tous ceux qui ont parlé de cette vertu, que l'on peut considérer ou dans l'éxercice actuel de la volonté humaine prévenuë & aidée de la grace divine; ou dans la disposition du cœur, & comme une habitude, par laquelle on est toûjours prêt de faire ce que Dieu demande de nous, & nous résigner à tout ce qu'il lui plaira.

Ce que c'est que la conformité à la volonté de Dieu.

Il faut remarquer, qu'il est nécessaire que deux vertus s'unissent ensemble, pour faire que nôtre volonté soit parfaitement conforme à celle de Dieu : sçavoir prémiérement une indifférence parfaite de nôtre volonté, pour tout ce qui nous arrive de la part de Dieu; en sorte qu'elle ne panche ni d'un côté ni de l'autre, mais demeure dans un parfait équilibre. L'autre vertu, qui entre dans cette conformité, est une résignation entiére à tout ce qui plaira à Dieu de déterminer touchant nôtre personne, nos biens, & tout ce qui nous regarde. L'une de ces vertus nous est marquée dans les paroles du grand Prêtre Heli, quand Samuël lui annonça les desastres dont Dieu le menaçoit & toute sa maison : *Dominus est : quod bonum est in oculis suis faciat* : l'autre nous est exprimée dans les paroles du saint homme Job: *Sicut Domino placuit, ita factum est : fit nomen Domini benedictum.*

Cette conformité suppose une indifférence, où doit être nôtre volonté.

1. Reg. c. 3.

Quand on parle de l'indifférence où nôtre volonté doit être, & de la résignation qui nous fait acquiécer à ce que Dieu ordonne, on n'entend pas une indifférence ou une indolence qui ne s'affectionne à rien, & qui néglige tout; jusqu'à abandonner le soin de son salut, sous pretexte de s'en remettre entiérement entre les mains de Dieu : mais on entend une indifférence & une résignation pour les moyens, dont Dieu voudra se servir pour nôtre sanctification, comme sont la maladie, ou la santé, &c. On n'entend pas même par cette conformité & cette résignation, qu'il nous soit défendu de parer aux coups de la fortune, de prévenir les facheux accidens, & de nous opposer aux insultes, ou aux mauvais desseins de nos ennemis, par des moyens légitimes, & permis; mais seulement qu'après que nous aurons fait ce qui sera en nôtre pouvoir, nous soyons disposez à recevoir de la main de Dieu, tout ce qu'il permettra qui nous arrive.

Ce qu'on doit entendre par cette indifférence & cette résignation.

Pour bien traiter ce sujet, il faut sçavoir que la volonté de Dieu peut être considérée par deux différens regards, ou dans lui-même, ou hors de lui-même; ou comme parlent de les Théologiens après saint Thomas, qu'il y a deux volontez en Dieu sur ce qui nous regarde, l'une absoluë, l'autre pour

Les deux maniéres dont on peut considérer la vo-

lonté de Dieu. 1. part. qu. 19. art. 11. & 12.

parler ainsi, dépendante de nous : car autre chose est la volonté de Dieu, par laquelle il veut une chose absolument, autre, celle par laquelle il veut quelque chose de nous. Ce qu'il veut absolument, nous l'appellons Volonté de bon plaisir, ou le bon plaisir de Dieu, comme lors qu'un Roy parlant absolument & en Souverain, dit : Car tel est notre bon plaisir. Quand Dieu veut quelque chose de la sorte, non-seulement il n'y a aucune créature qui ose, mais même qui puisse s'y opposer. Mais ce que Dieu veut comme dépendamment de nous, s'appelle volonté de Signe, parce qu'il nous fait connoître ce qu'il veut & éxige de nous, par certains signes extérieurs : & quant à celle-cy, nous y pouvons résister, parce qu'il laisse a notre libre-arbitre les choses qu'il témoigne vouloir de nous ; en sorte qu'il dépend de nous de les faire ou de ne les pas faire.

Ce qu'il faut présupposer pour conformer sa volonté à celle de Dieu.

Il y a plusieurs véritez incontestables en cette matiére, qu'il faut plûtôt présupposer que s'arrêter à les prouver par de longs raisonnemens. La premiére, est que la volonté de Dieu s'éxécute toûjours d'une maniére ou d'une autre : car, comme dit S. Augustin, si nous ne nous y soûmettons de nôtre plein gré en cette vie, nous serons contrains de nous y soûmetre dans l'autre malgré nous. La seconde ; que la volonté de Dieu doit être la regle de toutes les volontez humaines ; parce qu'elle est essentiellement juste, & équitable : & par conséquent rien n'est bon, ni juste, qu'autant qu'il est conforme à cette souveraine régle. La troisiéme ; que rien n'arrive en ce monde que par les ordres de cette divine volonté ; & que pour ce qui est du péché, quoiqu'il ne le veuille pas, & même qu'il le défende, & qu'il le punisse comme étant contre ses ordres, il le permet cependant, pour des desseins qui lui sont connus, & qui ne peuvent être que tres justes, & par conséquent, il y faut plus avoir d'égard, qu'à la volonté de celui qui péche en nous offençant. La quatriéme enfin, est, que tout ce qui nous arrive, & ce que Dieu permet, quoiqu'il soit contraire à nos inclinations naturelles, est cependant le meilleur, & le plus expédient pour nous : ce que nous devons toûjours présumer de l'amour qu'il nous porte.

De quelle maniére Dieu nous fait connoître sa volonté.

Pour faire la volonté de Dieu, & pour s'y soûmettre, il est nécessaire de la connoître ; & afin que nous puissions la connoître, il faut qu'il nous la déclare, & nous la manifeste ; en sorte, que nous ne puissions douter, qu'il demande telle & telle chose, de nous. C'est ce qu'il fait : car prémiérement, il nous marque sa volonté par ses Commandemens, ausquels nous sommes obligez d'obéïr ; & par ses conseils, qu'il nous est tres-avantageux de suivre. Secondement, cette même volonté nous est marquée par les ordres de ceux qui ont droit de nous commander ; parce que ceux-ci tiennent à nôtre égard la place de Dieu, dont ils ont l'authorité en main. Troisiémement, Dieu nous fait connoître & entendre sa volonté plus immédiatement par ses inspirations, ausquelles quand nous résistons, nous résistons à la volonté de Dieu. Quatriémement, nous connoissons enfin cette Divine volonté, par les accidens mêmes qui nous arrivent par l'ordre de la Providence ; puisque comme nous avons déja dit, c'est une vérité de foy, que rien n'arrive que par la disposition de la volonté du Seigneur.

Ce que nous

Quand nous demandons à Dieu, que sa volonté soit toûjours faite en

nous, nous lui demandons que la nôtre soit tellement assujetie à la sienne, qu'elle recherche tous les moyens de lui plaire; 1°. En tâchant d'accomplir fidélement ce qu'il nous ordonne par sa Loy; 2°. En veillant tellement sur nous-mêmes, que nous ne fassions rien de ce qu'il nous défend; 3°. En nous soûmetant à sa sainte volonté, dans tous les accidens qui nous arrivent. 4°. Mais la principale intention du Fils de Dieu en cette priére que nous lui faisons, est de nous faire désirer, & demander la perfection de la vie Chrétienne, laquelle consiste à être si parfaitement uni & soûmis à Dieu, qu'il n'y ait en nous aucune volonté propre; mais que nôtre cœur soit droit, & nôtre volonté juste, & toute conforme à la volonté Divine. Cela ne peut être, si la volonté de Dieu n'est toûjours faite en nous, c'est-à-dire, si nous ne la faisons toûjours: car, comme dit saint Augustin, la volonté de Dieu se fait en nous, quand nous faisons nous-mêmes la volonté de Dieu: & en cela consiste cette parfaite conformité que nous désirons, & qui fait que nous sommes vraiment selon le cœur de Dieu.

demandons à Dieu, quãd nous lui demandons que sa volonté soit faite.

Homil. 42. & serm. 48. de diversis.

La volonté de Dieu, qui nous est déclarée dans les Commandemens, & dans les Préceptes de la Loy, & en d'autres maniéres, est toûjours parfaitement accomplie dans le Ciel, & toûjours contredite dans l'enfer, où l'on ne fait que blasphemer contre elle. Mais sur la terre, où Dieu laisse à nôtre libre-arbitre élevé & aidé par sa grace, ce qu'il témoigne vouloir de nous, elle se fait bien en partie; mais elle ne se fait pas toûjours, parce que souvent nous résistons à ses ordres: quoique pour l'ordinaire, si nous y résistons par nôtre malice, il ne laisse pas de l'accomplir toûjours en nous punissant.

Comment la volonté de Dieu s'accomplit toûjours, de quelque maniére que ce soit.

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les Endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs Modernes sur ce sujet.

Par la résignation aux volontez de Dieu, on est maître de ses passions.

PAr le moyen de la Conformité de nôtre volonté avec celle de Dieu, un Chrétien est parfaitement maître de ses passions. Il n'a point d'envie, parce que se souciant peu d'être élevé, ou de ne l'être pas, l'élévation d'autrui ne lui fait aucune peine ; il n'est point picqué d'ambition, parce que comptant pour tout d'être soûmis aux ordres de Dieu, il lui est indifférent de voir les autres soûmis aux siens ; il ne ressent point les impressions de la tristesse, parce que regardant les disgraces, tantôt comme les coups de la justice Divine, tantôt comme l'ouvrage de la miséricorde ; toûjours comme les effets d'une volonté qui est la regle souveraine de la sienne, jamais il n'en peut être ni abbatu, ni allarmé ; il n'appréhende pas que son bonheur lui échappe ; comme son bonheur ne dépend point de ses biens, de ses dignitez, de ses charges, dont il joüit sans y être attaché, il ne craint point d'en être détaché, & de les perdre ; ainsi le changement de fortune n'en apporte point à sa félicité. ***Pris de l'Abbé de Monmorel. Tom. 1. Homel. sur l'Evangile du 4. Dimanche après les Rois.***

Sans cette résignation & conformité, on ne peut être content en cette vie.

Que la cupidité de l'homme s'égare tant qu'il lui plaira, dans la poursuite des faux biens ; voilà toûjours où il en faut revenir, voilà le seul bonheur, qui peut se trouver sur la terre ; être soûmis à la volonté de Dieu, résigné à ses ordres, indifférent pour la santé ou pour la maladie ; pour la grandeur ou pour l'humiliation ; pour la prospérité ou pour les disgraces ; pour la vie ou pour la mort ; remercier Dieu également de toutes choses, & lui dire de cœur plus que de bouche, dans les maux comme dans les biens : ***Sit nomen Domini benedictum.*** Sans cette soûmission, fussions-nous dans la prospérité la plus éclatante, nous n'y trouverons que troubles, qu'agitations, & que malheurs : avec cette soûmission, nous pouvons assûrer, que même dans plus grande adversité, l'on joüira d'une tranquillité parfaite, & d'un bonheur achevé. En effet, cet homme soûmis ne sera plus embarassé de ses désirs ; car voyant qu'il n'auroit jamais fait avec eux, il y renonce tout d'un coup, persuadé qu'il est bien plus aisé de les retrancher, que de les remplir ; & dès-lors, il sera parfaitement heureux, puisqu'on peut assûrer, avec un payen, que celui-là qui a fermé l'entrée de son cœur à ses désirs, est, pour ainsi dire, en état de disputer de la félicité avec Dieu même. ***Le même.***

Jobi 1.

Celui-là ne peut manquer d'être heureux, qui se conforme à la volonté de Dieu.

Celui-là est heureux auquel rien n'arrive contre sa volonté ; or rien n'arrive contre la volonté d'un cœur soûmis, parce que sa volonté étant unie avec celle de Dieu, il est aussi impossible que rien arrive contre la sienne, qu'il est impossible que celle de Dieu ne se fasse pas. Et voilà la raison qui rend tranquille celui qui est résigné aux ordres du Seigneur : maladies, pertes de biens, disgraces, tous les coups dont il est frappé portent à faux, & ne

sçauroient l'ébranler ; comme un rocher contre lequel les flots de la mer ne font que se briser, sans pouvoir le faire changer de situation, ni de place. S'il ouvre la bouche, ce n'est pas pour se plaindre, mais pour répeter les paroles de JESUS-CHRIST nôtre divin modele : *Mon Dieu ! que tout arrive, non comme je le veux, mais comme vous le voulez ; que vôtre volonté se fasse, & non la mienne* Le même.

La félicité des Saints consiste à être tellement attachez à Dieu, qu'ils ne peuvent pas même vouloir en être détachez ; mais la félicité des justes de ce monde consiste dans une soûmission parfaite à la volonté de Dieu, qu'ils peuvent perdre à la vérité ; mais qu'ils ne peuvent perdre que quand ils le veulent. Cette félicité dépend sans doute d'une volonté naturellement changeante ; mais au moins cette volonté dépend de nous, & rien ne peut la faire changer malgré nous ; ainsi cet homme soûmis à la volonté Divine, attaché à Dieu, détaché de tout le reste ; au-dessous de Dieu par sa soûmission, au-dessus de tous les biens de la terre par le généreux mépris qu'il en fait, trouve en Dieu sa joye, son abondance, sa tranquillité ; & tenant à lui par des liens si doux & si forts, n'étant plus qu'un même esprit avec lui, rien ne lui peut ravir son bonheur. *Le même.* Le bonheur & la félicité des justes consiste en cette soûmission.

Faites, mon Sauveur, que par vôtre exemple, nous soyons parfaitement résignez aux ordres du Pere céleste ; soûmettez, Seigneur, ces cœurs rebelles à vos loix, & metez-nous en état de vous dire avec autant de sincérité que de confiance, ce que nous vous disons tous les jours avec si peu d'application & de fruit : *Fiat voluntas tua.* Voulez-vous que nous soyons dans l'élévation, *fiat* ; voulez-vous que nous soyons dans l'abaissement, *fiat* ; voulez-vous nous envoyer la maladie ; voulez-vous nous laisser en santé, *fiat* ; grandeur, humiliation, prospérité, disgrace, vie, mort, tout nous sera égal, & nous serons indifférens à tout, quand vous nous aurez établis dans la disposition d'une soûmission parfaite, qui sera pour nous un gage de la félicité de l'autre vie. *Le même.* Acte de soûmission & de résignation aux ordres de Dieu.

Un vrai Chrétien, qui est à la suite de JESUS-CHRIST, doit faire son étude principale de ce que Dieu veut de lui ; c'est là ce qu'il demande tous les jours à Dieu : lorsqu'il lui présente sa priére ; il lui dit : *Seigneur que vôtre volonté soit faite.* Ses actions seront contraires à ses paroles, à moins qu'il ne s'applique à suivre la volonté de Dieu, & comment peut-il s'appliquer sincerement à suivre la volonté de Dieu, s'il ne fait ses efforts pour en être instruit. Il est d'autant plus important d'acquerir cette connoissance, que la volonté de Dieu est l'unique régle, suivant laquelle on doit décider de ce qui est bon & de ce qui est mauvais : ainsi quand nous faisons, ou quand nous suivons la volonté de Dieu, nous faisons toûjours bien ; pour peu que nous nous éloignions de cette sainte regle, nous nous égarons, & nous tombons dans le précipice. *Mr Lambert, dans son année Evangelique. Homel. sur la Fête de saint Jean l'Evangeliste.* Cette résignation est l'exercice, & l'étude continuelle d'un Chrétien.

Les grands Saints qui sçavent combien il est important de suivre la volonté de Dieu en toutes choses, n'ont point de désir plus ardent que d'apprendre ce que Dieu demande d'eux. Quelles sont les ardeurs de David, lorsque ce saint Roi découvre le désir pressant qu'il avoit de connoître la volonté de Dieu ? Il faut demander à Dieu qu'il nous fasse connoître sa

Sainte volonté. *Psalm.* 142. *Seigneur* dit-il à Dieu dans la ferveur de sa prière, *Enseignez-moy à faire vôtre volonté.* Voilà une priére que nous devrions continuellement répeter; & nous ne pouvons rien demander à Dieu qui nous soit plus nécessaire, que la grace de connoître sa volonté. Ce fut la belle priére de saint Paul, lorsque Dieu eut fait un miracle pour toucher son cœur, & pour l'attirer à lui : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse* ? Ah l'excellent modelle de priére : Ne rien vouloir, n'avoir rien de déterminé, s'abandonner à Dieu pour obéir à ses ordres, aussitôt qu'il aura eu la bonté de nous les marquer ! *Seigneur, que voulez-vous que je fasse.* Le mêm*e*.

Comme le Fils de Dieu a pratiqué cette vertu. Le Fils de Dieu a commencé à obéïr aux ordres de son Pere, dès le moment de sa conception, & il continua jusqu'à la mort : car dès que son ame fut créée & unie au corps, il eut l'usage de sa liberté;elle fut remplie de grace & de sagesse, & deslors elle exerça l'obéïssance de la maniére qu'il le témoigne, *Psalm.* 39. quand il dit: *La premiére chose qui est écrite de moy dans le Livre, c'est que je ferai vôtre volonté; c'est aussi tout ce que je souhaite, ô mon Dieu ! & j'ay écrit vôtre Loi dans le milieu de mon cœur.* Il veut dire que la premiére vertu que les Prophetes lui attribuent & dont ils le louent, est sa soûmission aux volontez de Dieu : *C'est pourquoy*, ajoute-t-il, *j'ai résolu, ô mon Dieu, de faire en tout vôtre volonté*; j'aime tellement vôtre sainte Loi, qu'afin de ne l'oublier jamais, & de l'observer exactement, je l'ai gravée dans mon cœur, & au milieu même de mon cœur. Il a dit encore la même chose en termes plus forts : celui qui m'a envoyé, est avec moi, & il ne m'a point laissé seul, parce que je ne fais rien que ce qui lui plaît. Comme donc cette soûmission est de tous les sacrifices le plus excellent, selon que le Saint-Esprit nous l'enseigne dans l'Ecriture, on peut dire que toutes les actions du Fils de Dieu étoient comme autant de sacrifices d'une odeur douce & agréable à son Pere. *Opuscule de Bellarmin, des sept paroles, &c. traduit par le P. Brignon.*

Il n'y a que l'homme qui résiste aux volontez de Dieu. Rien n'est plus téméraire que de vouloir résister aux arrêts du souverain Créateur ; il n'y a, de toutes les créatures, que l'homme qui ait cette audace; lui seul se revolte contre Dieu, & ne veut dépendre que de ses propres volontez. Les Anges dans le Ciel ne s'occupent que de la volonté de Dieu : *Ministri ejus, qui facitis voluntatem ejus.* Les animaux de la terre ont je ne sçai quoy, qui leur tient lieu de raison, & qui les tient dans une obeïssance continuelle aux ordres de leur Créateur. Les Créatures les plus insensibles, semblent être sensibles, pour se soûmettre au Créateur : témoin le feu, qui se défit de sa chaleur brûlante, & qui prit des qualitez qui lui sont opposées, pour donner du rafraîchissement à trois personnes innocentes, dans la fournaise de Babylone. Témoin les vents & la mer, qui malgré leur impétuosité tumultueuse, entendant la voix de Dieu, s'y soûmettent : *Quis est hic, quia venti & mare obediunt ei ?* *Matth.* 8. Quelle folie à l'homme de vouloir résister à celui, auquel rien ne peut résister ? Quels éforts peut-il faire contre celui, sans lequel il ne peut pas faire le moindre éfort ? Que peut faire un homme contre Dieu ? Bon gré, mal-gré, il faut qu'il cede, & qu'il plie sous l'empire de cette impérieuse volonté : *Num Dei possumus resistere voluntati ? Essais de Sermons. Serm. pour le Lundy de la seconde semaine de Carême.* *Genes.* 50.

En résistant Ne pas se conformer à la volonté Souveraine, c'est s'attirer toutes sortes

de maux, sans aucune consolation. La vie est remplie d'une infinité de malheurs; ce ne sont de tous côtez que des accidens qui nous menacent à chaque pas que nous faisons; nous vivons au milieu des écueils & des précipices; au dehors de nous, au dedans de nous, au dessus & au dessous de nous, nous ne voyons que des sources de miseres. Si nous n'avons un Dieu qui nous conduise, que nous suivions, & à qui nous nous abandonnions, il n'est pas possible que nous ne soyons accablez. Vous ne voulez pas vous mettre entre les mains de Dieu; vous ne méritez pas qu'il vous soûtienne: & si vous ne voulez pas vous en tenir à sa volonté; vous méritez qu'il vous livre à tous les malheurs qui vous environnent. Vous vous rendrez conséquemment indigne de toutes les graces qu'il ménage à ceux qui mettent en lui leur confiance. Dieu n'ordonne rien, & ne permet rien, que pour le bien de l'homme: en résistant donc à ses desseins, vous résistez à vôtre propre bonheur, & vous vous privez d'une infinité de biens, qu'il vous destinoit par une conduite secrette, que vous deviez adorer. *Les mêmes.*

A cette Divine volonté, on s'attire tous les malheurs sans consolation.

Ce n'est pas merveille qu'une simple créature soit obligée d'anéantir toutes ses volontez, pour laisser regner toute seule, la volonté de Dieu. Elle est dans son centre, quand elle se met en cet état; à cause que la créature n'est plus rien, quand elle n'est pas liée par sa dépendance à son Créateur. On peut dire même, que c'est un prodige de voir une créature rompre les liens de sa sujétion: ce qui arrive lorsqu'elle n'aime plus Dieu, ou qu'elle ne le craint plus; parce que ces deux liens d'amour & de crainte, sont ceux qui nous tiennent attachez à lui. C'est, dis-je, un prodige dans une simple créature; parce qu'étant essentiellement dépendante de Dieu dans son être, & dans ses actions, c'est une manifeste rebellion que de refuser de lui soûmettre sa volonté, & de prétendre ainsi se soustraire à son souverain pouvoir. *Mr Sarazin dans son Avent.*

Il est raisonnable que l'homme soûmette sa volonté à celle de Dieu.

La parfaite charité, & par conséquent la parfaite vertu, consiste à accomplir en toutes choses la pure volonté de Dieu. Je l'appelle pure volonté de Dieu, parce que la nôtre n'y a nulle part. Que de vertus, cette seule volonté renferme! C'est-là que nôtre foi éclatte, lorsque nous reconnoissons que tout dans le monde, hors le péché, vient de Dieu, & que rien n'arrive que par lui. C'est-là que nous lui témoignons nôtre confiance, en nous reposant de tout, sur sa sagesse, sur sa providence, & sur sa bonté. C'est-là que nous prattiquons la patience, l'humilité, la pénitence, en nous soûmettant à ses coups comme pécheurs, & en acceptant de bonne grace tous les châtimens de sa justice. Enfin, c'est en cela, que nous obéissons à Dieu comme à nôtre Souverain. *P. Giroust dans son Carême. Sermon sur ce sujet.*

C'est en cela que consiste la parfaite charité & la parfaite vertu.

Le plus prompt, le plus court moyen de goûter sur la terre, un bonheur aussi parfait qu'il y peut être, c'est de céder au plus fort, & de nous humilier sous la main toute puissante de Dieu; de ne nous point roidir contre le torrent; de ne pas entreprendre de réformer ce que le Ciel a réglé indépendamment de nous, & ce qu'il sçaura bien exécuter malgré nous: mais de nous accommoder au cours des choses, & de nous y laisser aller, par la raison que Dieu, dont les volontez sont infiniment justes, & même avanta-

C'est par ce moyen qu'on est heureux sur la terre, autant qu'on le peut être.

geuses à ceux qui les suivent, l'a prevû de la sorte, qu'il l'a déterminé de la sorte. Qu'on s'épargne par-là de retours, & de réfléxions qui aigrissent le mal, bien loin de le guérir! On agrée tout ce que Dieu ordonne, & en l'agréant, on l'adoucit. *Le même.*

Nous devons être soûmis aux volontez de Dieu, comme étant nôtre maître.

He quoy! Dieu est-il moins vôtre Maître, que vous ne l'êtes de ces subalternes, sur qui vous prétendez avoir une domination si absoluë? Etes-vous leur Créateur? êtes-vous leur Sauveur? êtes-vous leur Dieu? Avez-vous des biens éternels pour les recompenser? avez-vous des châtimens éternels pour les punir? Cependant soûmettez-vous à Dieu, comme vous prétendez qu'ils vous soient soûmis; & c'est assez. Quand il s'est une fois expliqué, quand il a parlé; vous avez bonne grace de raisonner, de murmurer, de trouver à redire! c'est bien à vous, ver de terre, à disputer contre le Seigneur du monde! *Le même.*

Nôtre soûmission aux volontez de Dieu, doit être générale & universelle

Domine quid me vis facere? Seigneur que voulez vous que je fasse? saint Paul n'exceptoit rien: mon Dieu je suis prêt à tout: *Quid vis!* Nous disons quelque fois comme lui: Seigneur, que souhaitez-vous de moi? mais nous ne le disons pas, à beaucoup près, dans la même étenduë que lui. Nous avons toûjours dans nos cœurs certaines reserves; nous avons certaines retraites, où nous nous retranchons: dès que Dieu veut pénétrer jusques là, nous refusons de nous soûmettre. Mais prenez garde que Dieu veut une soûmission entiére; & que, comme il a formé tout nôtre cœur, il demande que tout nôtre cœur soit à lui, par une parfaite conformité... Vous vous soûmetez à ses ordres, en telle affaire, ou en tel événement; mais dès que vous les avez choisis vous-mêmes, ils ne sont plus précisément de l'ordre du ciel, & par-là ils perdent infiniment de leur mérite; c'est au coin de Dieu que doit être marquée cette monnoye, qui sera le prix de l'éternité. *Le même.*

Ce que le Fils de Dieu prétend, en nous obligeant de conformer nôtre volonté à celle de Dieu.

Que prétend le Fils de Dieu, lorsqu'il nous exhorte à faire la volonté de son Pere, puisqu'elle se fait toûjours nécessairement, & qu'il n'est nullement au pouvoir de l'homme de s'y opposer? Il veut nous engager à porter de bonne grace, un joug que nous ne sçaurions secouer; il veut nous porter à aimer nos chaînes, afin qu'elles en soient plus légéres, & qu'il ait lieu de recompenser nôtre soûmission. De sorte que quand on nous prêche la conformité au bon plaisir de nôtre Maître, ou que nous déliberons en nous mêmes si nous devons nous abandonner entiérement à sa divine volonté; sçavez-vous bien de quoi il s'agit? Il s'agit, Chrétiens, de sçavoir, si dans la nécessité, où nous sommes, d'en passer par où il lui plaît, il vaut mieux se faire un mérite auprès de lui, d'une soûmission indispensable, que de s'attirer sa colere par une résistance inutile; s'il vaut mieux que nôtre cœur soit dans la Loi de Dieu, comme parle le Prophéte, ou qu'il gémisse sous cette Loi; s'il vaut mieux s'y attacher comme des serviteurs zélez, ou y être liez comme des esclaves: en un mot, s'il vaut mieux faire la volonté du Seigneur, en la maniére qu'elle se fait au ciel, comme nous le demandons tous les jours à Dieu; ou bien comme elle s'accomplit dans les enfers. *Le Pere de la Colombiére. Tom. 4. Sermon sur ce sujet.*

Celui qui fait la volonté de Dieu

Une personne, dont la volonté est toûjours assujétie à celle de Dieu, est hors d'atteinte à toutes sortes de maux; & à celui qu'on appelle moral, qui n'est

n'est autre chose que le péché ; & à celui qu'on appelle naturel. Le péché n'est autre chose qu'une rebellion de nôtre volonté contre la volonté de Dieu : or il est visible qu'il ne peut y avoir de rebellion, où il y a une soûmission parfaite. Tous les autres maux ne sont des maux pour nous, que par l'opposition qu'ils ont avec nôtre propre volonté ; car du moment que nous voulons une chose, quelque mauvaise qu'elle soit dans l'estime des autres hommes, elle est bonne à nôtre égard : de sorte, que si je veux tout ce que Dieu veut, je serai infaillible ment exempt de tous maux ; rien ne pouvant arriver en la vie qui soit contraire à la volonté de Dieu, & par conséquent à la mienne. *Le même.*

Il est hors d'atteinte à tous les maux du monde.

Le bonheur de celui dont la volonté est soûmise à celle de Dieu, est un bonheur constant, inaltérable, éternel : nulle crainte ne trouble sa félicité, parce que nul accident ne la peut détruire. Je me le représente comme un homme assis sur un rocher, au milieu de l'océan : il voit venir à lui les plus furieuses vagues, sans en être éfrayé ; il prend plaisir à les considérer & à les comter, à mesure qu'elles se viennent briser à ses pieds. Que la mer soit calme qu'elle soit agitée ; que le vent pousse ses flots d'un côté, ou qu'il les repousse d'un autre ; il est également immobile, par ce qu'il s'est attaché à quelque chose de ferme, d'inébranlable. De là vient cette paix, ce calme, ce visage toûjours serein, cette humeur toûjours égale, que nous remarquons aux vrais serviteurs de Dieu. Vous avez bien raison, ames saintes, d'être sans inquiétude ; vous avez trouvé dans la volonté de vôtre Dieu, une retraite à tous les malheurs de la vie ; vous vous êtes élevez bien haut au-dessus de la région des tempêtes ; il n'est point de trait qui puisse aller jusques-là ; vous ne devez craindre ni les hommes, ni les démons. Quoy qu'on fasse, quoy qu'il arrive, vous aurez toûjours vôtre comte, ou Dieu même se trouvera loin du sien : *Altissimum posuisti refugium tuum : non accedet ad te malum.* Le même.

Quel est le bonheur de celui qui fait la volonté de Dieu.

Psal. 90.

C'est beaucoup pour cette malheureuse vie, de n'avoir plus rien à souffrir. Ce n'est pourtant pas assez pour une félicité entiére ; il faut encore n'avoir rien à désirer. C'est l'état de tous ceux qui veulent aveuglément tout ce que Dieu veut. Comme leurs désirs sont les mêmes que ceux de Dieu, ils ne peuvent manquer d'avoir tout ce qu'ils désirent ; puisque Dieu ne désire rien inutilement : Mais de plus, je dis, qu'autant que nous avons de soûmission pour la volonté de Dieu, autant Dieu a-t-il de condécendance pour nos volontez. Il semble que du moment qu'on s'attache uniquement à lui obéïr, il ne s'étudie plus lui-même qu'à nous contenter. Non-seulement il éxauce nos priéres, mais il les prévient ; il va chercher jusqu'au fond du cœur ces mêmes désirs qu'on tâche d'étouffer pour l'amour de lui, & il les accomplit ; il les comble, il les surpasse tous de beaucoup. *Le même.*

Suite du même sujet.

Je suis confus, Messieurs, de voir qu'un Payen fait la leçon aux plus éclairez Chrétiens sur le chapitre de la volonté de Dieu, & de la soûmission que nous devons avoir à ses ordres. Je ne doute point qu'il ne l'ait appris des Chrétiens, ou qu'il n'ait été Chrétien lui-même ; du moins il est assez probable, & plusieurs sont de ce sentiment. Quoiqu'il en soit, voicy ce qu'il dit sur ce sujet : Il faudroit pouvoir contraindre Dieu même, pour me pouvoir faire faire quelque chose contre mon gré ; car tandis que Dieu fera tout ce

Sentiment d'un Payen sur ce sujet : c'est Epictete.

qu'il voudra, je ne puis manquer d'être fort libre ; puisque je ne veux que ce qu'il fait : *Nulla res cogere me magis potest quàm ipsum Deum.* Dieu veut-il que je sois malade ; la maladie m'est plus agréable que la santé : que je sois pauvre ; je ne voudrois pas être riche : que je sois le rebut de tout le monde ; je consens que le monde me méprise ; je mets à cela toute ma gloire. Faut-il que je vive icy, ou ailleurs ; que je passe tous mes jours dans le repos, ou dans l'embarras des affaires ; que je meure fort jeune, ou fort vieux : je ne sçaurois dire ce que j'aime le mieux de toutes ces choses ; mais du moment que Dieu aura fait son choix, & qu'il m'aura fait connoître de quel côté son cœur panche, le mien pourra embrasser ce parti-là, & il trouvera sa félicité. *Le même.*

Continuation des sentimens de ce même Philosophe.

Que n'ay-je, dit le même Payen, le bien d'être toûjours conforme aux volontez du Dieu qui me gouverne ! J'ay tant d'envie d'en suivre les ordres & le bon plaisir, qu'il me fâche quelque fois, de ce que Dieu ne me signifie pas ce qu'il veut de moi : je le préviendrois, si je pouvois le deviner. Mon plus grand contentement, & ma plus sensible joye, c'est d'être toûjours, prêt à faire ce que Dieu veut : *O utinam hæc scribentem, hæc loquentem, hæc cogitantem mors opprimat !* Plût à Dieu que la mort me surprît, ayant ces mots au bout de ma plume, ces paroles en la bouche, & ces pensées en l'esprit ! Que je serois heureux, de mourir dans une parfaite résignation aux volontez de mon Dieu ! Que dites-vous Messieurs, du sentiment de ce Philosophe ? N'est-ce pas avec raison que quelques-uns disputent, s'il est Chrétien, & s'il est sauvé ? *Pere Grisel, en son Carême.*

La conformité à la volonté de Dieu, est une vertu générale & universelle.

Cette vertu est la plus générale pour les emplois, la plus universelle pour les personnes, la plus nécessaire pour le mérite, la plus fructueuse pour la gloire de Dieu. C'est la plus générale pas rapport aux différens emplois des hommes ; car les autres vertus semblent attachées à de certaines fonctions. On peut être bon Prédicateur, zelé Missionnaire, grand Docteur, sans avoir les qualités d'un Magistrat ; mais il n'y a point d'état, d'employ, de condition où il ne soit nécessaire de se conformer à la volonté de Dieu. Elle est la plus universelle à l'égard des personnes ; grands, petits ; Princes, Monarques, sujets ; pauvres & riches ; il faut être soûmis aux volontez de Dieu. Elle est la plus nécessaire pour le mérite ; puisque sans cela, il n'y en peut avoir, &c. *Pris d'un autheur Anonyme.*

La conformité à la volonté de Dieu, fait tout le bonheur de l'homme.

Seigneur, tout ce qui fait le malheur de l'homme, c'est que sa volonté est séparée de la vôtre : comme il n'arrive rien que ce que vous voulez, & de la maniére que vous le voulez, il seroit toûjours content. Donnez-nous donc, Seigneur, cette conformité à vos ordres, qui seule peut faire tout nôtre bonheur : & alors indifférens pour le bien, ou pour le mal ; pour les richesses, ou pour la pauvreté ; pour la santé, ou pour la maladie ; pour la vie, ou pour la mort ; dans tous ces états, nous vous dirons de cœur : *Que vôtre volonté soit faite : que vôtre nom soit beni.* Dans quelques miseres que nous puissions être reduits, de quelque douleurs dont nous soyons atteints, nous ne vous demanderons point d'en être délivrez ; nous vous prierons seulement de nous donner une grande patience dans nos maux, & une parfaite résignation à vôtre volonté ; puisque ce sont les vrays moyens de vous être conformes. *L'Abbé*

Matth. 26. Jobi. 1.

de Monmorel. Discours sur le 6. dim. après la Pentecôte.

Saint Augustin nous avertit que le principe général de la corruption des mœurs, c'est qu'étant obligez de nous régler & de nous conduire sur la volonté de Dieu, nous voudrions que Dieu réglât la sienne sur la nôtre, & que sa conduite s'accommodât à la nôtre; nous voudrions que celle que nous gardons pour autoriser la dépravation de nôtre cœur, fût le fondement & la regle de sa loi. C'est-là que se livre le combat du cœur de l'homme, qui est le siége de ses passions, contre la volonté de Dieu, qui est le principe & la source de toute sainteté. Quel remede donc à cette guerre? où trouver un mediateur pour appaiser ce rebelle à l'égard de son Souverain? Qui pourra faire la paix entre la volonté de Dieu, qui se défend, & celle de l'homme qui ose injustement l'attaquer? C'est (Messieurs) la soûmission de la nôtre à la sienne, par la considération que celle de Dieu est souveraine, & qu'elle s'éxécutera toûjours, malgré toutes les résistances que la nôtre y apportera. *Pris du Pere de la Ruë. Serm. sur l'Observation de la Loi.*

La source & le principe de toute corruption, c'est de vouloir faire nôtre volonté, regle de celle de Dieu.

Quel mal les hommes peuvent-ils faire à celui qui n'a point d'autre volonté que celle de Dieu? On peut le dépouiller de ses biens, de ses honneurs, de ses dignitez; mais il ne les considere pas comme des choses qui lui soient propres; & il ne dira point que c'est la violence & l'injustice qui les lui ravissent; il dira que c'est la main de Dieu, qui connoît qu'il en pourroit abuser; qu'il n'a pas raison de se plaindre qu'on lui redemande des choses dont il a joui trop longtemps, & qui ne sçauroient véritablement lui appartenir. On peut noircir sa vie, déchirer sa réputation, donner un mauvais sens à ses paroles les plus innocentes, une face criminelle à ses meilleures actions: il sera persuadé que quoique les choses dont on l'accuse soient fausses, il y en a d'autres, dont on ne l'accuse pas, qui le rendent coupable devant Dieu. *Autheur anonyme.*

Une personne résignée à la volonté de Dieu, est hors d'atteinte à tous ses ennemis.

La soûmission à la volonté de Dieu est proprement l'esprit du Christianisme: & c'est pour cela que JESUS-CHRIST n'a jamais rien fait que par les ordres de son Pere, & qu'il nous a commandé de ne le prier qu'en cette maniére: *Que vôtre volonté soit faite.* La dévotion à la volonté de Dieu est la dévotion du Chrétien la plus sûre & la plus parfaite. C'est la dévotion la plus sûre; elle n'est point sujette à illusion. Il y a de la tromperie & de l'illusion dans la contemplation: il y en a dans la mortification, mais il n'y en peut avoir en se soûmetant à la volonté de Dieu. C'est aussi la dévotion la plus parfaite; parce qu'elle nous unit à Dieu d'une maniére particuliére, & qu'elle nous fait en quelque façon, une même chose avec lui, par la conformité de nôtre volonté à la sienne. *Essais de sermons pour le Carême. Tom. 2. serm. pour le dim. de la 4. semaine.*

La véritable dévotion est de se conformer à la volonté de Dieu.

Joseph élevé jusqu'à la plus haute dignité de la Cour d'Egypte, & devenu par son élévation, la terreur & le protecteur de ses freres, dont il avoit tant de sujet de se plaindre, ne leur fait-il pas considérer que dans la persécution qu'ils lui ont faite, ils n'ont été que les éxécuteurs de la volonté de Dieu sur lui: que la trahison, & la noire perfidie qu'ils ont exercée à son égard, étoit plûtôt un éfet de la divine Providence, que de leur envie: qu'il est vrai qu'ils l'ont vendu pour aller en Egypte; mais que c'étoit moins par leur perfide dessein, que par l'ordre de Dieu, qu'il avoit été envoyé en cette terre étrangére: *Non vestro consilio, sed Dei voluntate huc missus sum.* Tels ont été les senti- *Genes. c. 45.*

Il faut reconnoître l'ordre & la volonté de Dieu, dans les persécutions qu'on nous fait.

mens de tant de justes, à l'egard de ceux qui les ont persécutés. Ils respectoient les fleaux mêmes dont Dieu se servoit pour les châtier. Les prémiers Fideles bénissoient la main qui les frappoit. *Le Pere Massillon. Serm. pour le prémier Vendredy de Carême.*

Cette vertu est de tous les temps, & renferme toutes les autres vertus.

De toutes les choses qui peuvent servir à entretenir la vie de l'ame, l'accomplissement de la volonté divine est la seule qui peut durer éternellement, & qui ne doit jamais finir. L'humilité, la patience, la mortification, la Foi même & l'Espérance, ne se rencontrent point dans l'éternité bien heureuse; & on est souvent obligé d'en changer ou d'en interrompre l'éxercice : toutes les vertus ne sont point de tous les états, & de tous les temps : mais faire la volonté de Dieu renferme toutes les vertus, & convient en tout temps à toutes sortes de conditions. Ce que nous avons donc à faire, & ce que nous pouvons faire de mieux, c'est d imiter le Fils de Dieu, qui disoit que sa nourriture étoit de faire la volonté de son Pere, dont il avoit toûjours les desseins & les ouvrages devant les yeux. *Le pere Dozenne dans la Morale de* JESUS-CHRIST. *Sur la Conformité à la volonté de Dieu.*

En quoy nous devons être conformes à la volonté de Dieu.

2. ad Corinth. 6. Psal. 58.

En toutes choses, soit agréables ou désagréables, il ne faut envisager que la volonté divine, & croire qu'elles nous viennent toutes du même amour : *A dextris & à sinistris, per infamiam & bonam famam.* Accorder son cœur avec cette varieté d'evénemens contraires, & se tenir toûjours égal dans cette inégalité, c'est tenir le droit chemin, sans s'égarer ni à droit ni à gauche ; sans chercher ce qui peut plaire, ni fuir ce qui déplaît : c'est dire comme David : *Paratum cor meum Deus, paratum cor meum* : Mon cœur est prêt à l'une & à l'autre fortune, ô mon Dieu ! à l'adversité comme à la prospérité ; tournez-moy de quel côté vous voudrez, & tournez les choses comme il vous plaira. *Le même.*

Cette résignation fait qu'on reçoit les afflictions avec plaisir.

L'affliction en qualité d'affliction n'est pas une chose qui soit agréable à Dieu ; elle ne lui plaît que par ce qu'elle nous est utile. Quand un homme s'est parfaitement abandonné à la volonté de Dieu, il ne lui arrive point d'adversité, qui n'ait auparavant passé par le cœur de Dieu, où elle prend quelque chose de divin. Par cette raison, une ame bien disposée préfere de beaucoup, l'amertume qui vient du ciel à la douceur qui vient du monde ; ou plûtôt indifférente à tout, elle reçoit avec plaisir tout ce qu'il plaît à Dieu de lui envoyer, & ne trouve de satisfaction qu'en lui seul. Mais vous qui vous plaignez de vos maux, plaignez-vous de vôtre aveuglement, ou de vôtre ingratitude ; si vous ne les considérez pas comme des présens infiniment précieux. *Le même.*

Sentiment de saint Chrysostome sur ce sujet.

Si ce qui nous vient de la part de Dieu, est un pur effet de sa bonté, pourquoy nous opposons-nous à nôtre bien? & si c'est un effet de sa colere, que ne tâchons-nous de l'appaiser, en nous soûmetant à sa justice? Nous ferions par ce moyen, que sa colere se changeroit en bonté, & sa justice en miséricorde. Mais comment pouvons-nous dire : Je veux cecy, & je ne veux pas cela ; puisque nous ignorons ce qui nous est le meilleur? & ne sçavons-nous pas que le meilleur est de se conformer à la volonté de Dieu ? *Le même.*

Plus on est résigné à la volonté de Dieu dans les souffrances,

Soyez assûré que plus vôtre volonté sera résignée à recevoir la croix, moins ce fardeau vous pésera sur les épaules. Par une disposition contraire, vous ajoûterez vôtre chagrin aux maux qui vous arrivent d'ailleurs ; & rien ne vous fera plus de peine, qu'une volonté opposée à celle de Dieu. Après tout, si en ma-

tiére de souffrance, JESUS-CHRIST à dû ne pas suivre sa volonté, combien moins de vons-nous écouter l'opposition de la nôtre? & combien plus devons-nous dire : *Non mea voluntas sed tua fiat!* O Seigneur! disoit saint Bernard, pourquoy disiez-vous: Que ma volonté ne soit pas faite? Si cette volonté n'étoit pas bonne, comment étoit-elle la vôtre? & si elle étoit bonne, pourquoy y renonciez vous? Elle étoit bonne sans doute; mais il falloit que vous y renonçassiez, afin qu'el le devint meilleure. Combien donc est-il plus raisonnable que nous disions,& que nous fassions le même,d'une volonté mauvaise & défectueuse comme la nôtre? Mais en vous faisant ce sacrifice, ne vous sommes-nous pas fort obligez, de vouloir bien recevoir pour victime, une volonté, dont nous avons fait si souvent un si mauvais usage? & quelque bonne qu'elle puisse être, la vôtre ne vaut-elle pas encore infiniment mieux? Nous gagnerons donc infiniment, en faisant cette échange de la vôtre avec la nôtre! *Le même.*

on souffre.

Luc. 22.

Ne nous excusons point sur la bassesse des emplois, ou sur la difficulté des choses; ce ne peuvent être de bonnes raisons pour nous dispenser de faire la volonté de Dieu. Qui a-t-il d'humiliant & de bas, si Dieu le veut? qui a-t-il de grand & d'honorable, si Dieu ne le veut pas? sa volonté ne releve-t-elle pas les services les plus abjets au-dessus des plus nobles ministeres? & quelque employ qu'il nous donne, ne nous fait-il pas toûjours trop d'honneur? Pour ce qui regarde la difficulté des choses, Dieu qui les ordonne, se charge de nous fournir des forces pour la surmonter; & nous devrions souhaiter qu'il nous employât dans les choses les plus rudes & les plus difficiles; parce qu'en les entreprenant par son ordre,& par sa volonté, il seroit engagé de nous donner plus de forces, ou de plus puissans secours pour les exécuter. *Le même.*

Il nous est honorable de faire la volonté de Dieu en quelque emploi que ce soit.

Il n'appartient, qu'à Dieu de faire sa volonté absolument, & sans dépendance. Si vous tâchez de vous rendre indépendant, vous attentez sur ses droits & sur sa couronne : mais *vous lui tiendrez lieu d'un diadéme, pour le couronner de gloire*, selon le langage du Prophete, si vous vous soûmettez parfaitement à ses ordres. Il ne faut donc point chercher d'autres raisons de faire & vouloir ce qu'il veut, que sa seule volonté; c'est une raison au-dessus de toute raison: *Dominus est. Le même.*

C'est la gloire de Dieu, que nous lui soyons parfaitement soûmis.

Eris corona gloria in manu Domini. Isaia 63.

Je ne puis pas me satisfaire toûjours, en agissant selon ma volonté propre; mais je le puis toûjours en me conformant à la volonté divine. Les objets de mes désirs ne dépendent pas toûjours de moy; mais je puis toûjours me rendre maître de mes désirs, en m'assujetissant de bon cœur à tout ce que Dieu désire. Si vous voulez donc être heureux, bornez vôtre volonté à ce qui dépend d'elle; mais sçachez que rien n'en dépend davantage que de se soûmettre à la volonté de Dieu. C'est-là le beau secret de faire toûjours vôtre volonté,en ne la faisant jamais. Il y a toûjours quelque plaisir à faire ce que l'on veut, sur tout, quand les autres s'y soûmettent; mais à faire que la volonté divine devienne la nôtre, quel plaisir y doit-il avoir? Les Bien-heureux y en trouvent plus que dans le Paradis même. Ainsi une ame parfaitement conforme à la volonté de Dieu, joüit dès cette vie, d'un bonheur approchant de celui du ciel; elle porte avec elle cette félicité qu'aucune occupation ne peut interrompre. Mais quand nous n'y trouverions que de la peine, qu'importe que ce qui arrive,soit à nôtre goût, pourvû qu'il soit à celui de Dieu? *Le même.*

On peut être toûjours content & satisfait en faisant la volonté de Dieu.

Dieu veut & permet tout ce qui arrive. *Est-il quelque mal dans la ville*, dit le Prophete, *que Dieu n'ait fait?* Le péché est le seul mal qu'il ne veut point : il le permet seulement ; mais il en veut les suites. Il condamne l'envie des freres de Joseph ; mais il en veut l'éfet qui est la servitude de Joseph. Il a horreur de la fureur de Juïfs ; mais il veut & ordonne la mort de son Fils, qui en est la suite. Il punira cette injustice qu'on vous fait ; mail il veut cette perte & cette affliction qu'elle vous cause. Comment ne se pas plaindre de ces maux, quand on les regarde en eux-mêmes? mais comment s'en plaindre, quand on les regarde dans la volonté de Dieu? Dieu le veut : ô que cette parole renferme de grandes raisons, pour un homme qui a de la foy, qui connoît & qui aime Dieu! Un homme, un Chrêtien, oseroit-il dire : Dieu le veut, & moy je ne le veux pas? *Le Pere Nepveu. Tom. 1. de ses Réflexions Chrêtiennes.*

La volonté de Dieu, étant sainte, nôtre sainteté consiste à nous y conformer. Nôtre perfection consiste à faire la volonté de Dieu, & à nous y soûmettre. La volonté de Dieu est infiniment sainte, & elle est la regle de toute sainteté: Nous sommes donc saints à proportion de la conformité que nous avons avec cette regle. JESUS-CHRIST est nôtre modele, & nous sommes autant saints, que nous lui sommes semblables ; & nous lui sommes autant semblables que nous sommes conformes à la volonté de Dieu. Aussi proteste-il qu'il n'est pas venu faire sa volonté, quoy qu'elle fût tres-juste, mais celle de son Pere. Enfin, nôtre perfection & nôtre sainteté consistent dans la charité ; la charité est la plénitude de la loi, dit saint Paul : la charité parfaite consiste à faire la volonté de Dieu le plus pleinement qu'il se puisse : *Qui garde mes commandemens, & fait ma volon té, dit* JESUS-CHRIST *lui-même, c'est celui-là qui m'aime véritablement.* (*Joan. 14.*) Vous êtes quelquefois en peine si vous aimez Dieu, & c'est un juste sujet d'inquiétude. Si vous êtes toûjours prêt de faire sa volonté, & de vous y soûmettre, soyez sûr que vous l'aimez. *Le même. tom 3.*

Cette conformité rend nôtre bonheur semblable à celui de Dieu. La conformité à la volonté de Dieu, rend un homme heureux du bonheur de Dieu même. Qu'est-ce qui rend Dieu infiniment heureux? C'est qu'il fait tout ce qu'il veut, c'est qu'il ne veut que le bien, c'est qu'il trouve dans lui-même tout le bien qu'il veut : Or un homme parfaitement conforme à la volonté de Dieu a tous ces avantages. Il fait tout ce qu'il veut, parce qu'il ne veut que ce que Dieu veut ; & parce que la volonté de Dieu s'accomplit toûjours de quelque maniére que ce soit, la sienne s'accomplit toûjours aussi. Il ne veut aussi que le bien ; car qui ne veut que ce que Dieu veut, ne peut vouloir que le bien, & le plus grand bien. Enfin, il trouve en lui-même tout le bien ; car sa conformité à la volonté de Dieu, l'unissant étroitement à Dieu, elle lui fait posséder Dieu : & quel bien peut manquer à celui qui possede Dieu? *Le même.*

Tout ce qui nous arrive de la part de Dieu, est toûjours tres bon & le meilleur pour nous. On doit se persuader qu'il ne peut rien venir de la part d'un Dieu si bon, qui ne soit tres-bon. S'il nous frappe quelquefois, & si ses coups paroissent rudes ; après tout, son cœur conduit sa main, & son cœur est toûjours un cœur de pere ; c'est-à-dire, un cœur plein de bonté & de tendresse. Et ainsi non-seulement nous devons nous soûmettre à ses coups, mais même les aimer; non-seulement nous devons adorer la main qui nous frappe, mais même la baiser. C'est à ce dégré de perfection que saint Jacques exhorte les Fideles, lorsqu'il leur dit : *Regardez mes freres comme un sujet de joye les diverses affli-*

&i;ons qui nous arrivent. Le même, dans le livre, de l'Esprit du Christianisme.

Encore si en résistant à la volonté de Dieu dans la maladie, ou dans les autres accidens de cette vie, on pouvoit en arrêter le cours, ou en modérer la violence! mais non; veuillez, ou ne veuillez pas, la volonté de Dieu s'accomplira ni plus ni moins : c'est un rocher inébranlable que vous ne ferez pas venir à vous, quelque éfort que vous fassiez. Dieu ne demande pas vôtre consentement pour continuer, ou pour arrêter le cours de vôtre mal; il ne met pas cela en vôtre disposition : il vous demande seulement ce consentement ou cet agréement, pour rendre vos souffrances utiles au dessein de sa gloire, & de vôtre salut. Ainsi vôtre contradiction & vôtre impatience ne servent qu'à vous faire perdre le mérite, & les autres avantages de vos souffrances, & à vous rendre criminel devant Dieu. *Pris d'un Autheur Anonyme.* C'est inutilement que nous résistons à la volonté de Dieu.

Saint Bernard dit que ce ne sont pas les flâmes qui font le supplice & l'Enfer des damnez; mais que c'est la contradiction continuelle & violente qui se trouve entre leur volonté & celle de Dieu. Dieu ordonne qu'ils souffrent, & ils ne veulent point souffrir; la volonté de Dieu s'éxécute, & leur volonté se revolte contre cette éxécution. Voilà uniquement ce qui fait l'enfer, & le plus cruel de leurs tourmens; c'est ce, *Je le veux* d'un Dieu vengeur, & ce *je ne le veux pas* d'une créature impénitente & infléxible. Otez aux damnez cette propre volonté, faites qu'ils se soûmettent entiérement à la volonté de Dieu, qui prend une juste vengeance de leurs crimes; & il n'y aura plus d'enfer pour eux, ils cesseront d'être malheureux, ils seront contens au milieu de leurs flâmes. *Le même.* C'est la contradiction aux volontez de Dieu, qui fait la peine des damnez dans l'Enfer.

Le Fils de Dieu, la veille de sa Passion, & dans l'horreur qu'il eût de la mort entant qu'homme, s'écrie : Mon Pere, s'il est possible, que ce calice passe loin de moy; mais il veut que vous ajoûtiez, à son exemple : Toutefois que vôtre volonté se fasse, & non pas la mienne. Et vous tout au contraire, vous voudriez absolument ne point souffrir! vous murmurez contre les ordres de sa Providence! vous vous en prenez au ciel & à la terre! N'est ce pas là une contradiction toute manifeste, de vôtre volonté à celle de Dieu? n'est-ce pas ne point vouloir ce qu'il veut, & rejeter, autant que vous le pouvez, ce qui ne vous vient que de sa main? Considérez avec attention, la plus grande résignation qui fut jamais, dans celle de ce Verbe Incarné, lorsqu'il étoit dans les plus grands troubles, & qu'il avoit lui-même soûlevé toutes ses passions, en se représentant les douleurs excessives qu'il devoit endurer. Car au milieu de toutes ces contradictions, toute la priere qu'il addressa à son Pere, se termine à luy demander que sa propre volonté ne fût point accomplie. *Le même.* Résignation de nôtre volonté à celle de Dieu, sur l'exemple du Sauveur.

Une personne qui se conduit par des motifs de religion, n'a pas plus de sujet de recevoir avec reconnoissance les biens que Dieu lui fait, que de recevoir avec soûmission les maux que Dieu lui envoye : c'est la même authorité, la même sagesse, la même providence, la même miséricorde, qui préside aux évenemens, soit tristes, soit agréables. Cette personne qui rend avec plaisir des actions de graces dans la prospérité, elle rougiroit d'une ingratitude qui lui feroit oublier son bienfacteur. N'a-t-elle pas les mêmes raisons de marquer On doit recevoir avec la même conformité à la volonté de Dieu, le bien & le mal qui nous arrive.

son obéïssance dans l'adversité; & si elle s'en plaint, ne doit-elle pas condamner sa revolte contre son Seigneur? Puis qu'elle est persuadée que Dieu distribue les peines comme les graces ; a-t-elle droit de choisir au gré de sa propre volonté, les unes plûtôt que les autres ; de regler elle même les coups ou les dons de la main souveraine qu'elle adore ; ou de prétendre faire tomber ce qu'elle craint, sur d'autres personnes, qui ne sont ni plus ni moins dependantes qu'elle ? Une vertu solide & religieuse ne lui permet pas de changer de sentiment, lors qu'elle change de fortune. *Livre intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale.*

Nous devons toûjours faire la volonté de Dieu,& nous le pouvons.

Nous ne pouvons pas accomplir la volonté de Dieu, si parfaitement que les Anges,qui étant dans le ciel,en connoissent tous les desseins dans Dieu même, & ainsi lui sont entiérement conformes & soûmis en toutes choses. Toutefois, nous pouvons avec le secours de sa grace, la connoître hors de lui en plusieurs maniéres différentes, qui en sont comme les signes sensibles ; & la faire toûjours en toutes nos pensées, en toutes nos paroles, & à chaque action que nous faisons, si nous lui sommes fidelles ; parce que toutes les pensées qui nous viennent dans l'esprit, tous les désirs, & tous les desseins qui se présentent à nous, toutes les actions que nous voulons faire, étant, ou bonnes & conformes à la Loi de Dieu, ou mauvaises & contraires à cette Loi, ou indifférentes d'elles-mêmes : si aprés les avoir considérées, nous trouvons qu'elles sont mauvaises, nous les rejeterons comme des choses que Dieu défend ; si nous trouvons qu'elles soient bonnes & selon sa Loy, nous les ferons avec intention de lui plaire, & d'accomplir sa volonté en elles ; & si elles nous paroissent indifférentes d'elles-mêmes, nous les rendrons bonnes & utiles pour nôtre salut, en les faisant pour l'amour de Dieu, & pour quelque bonne intention. *Dom Barthelemi Carranza, dans le Traité de l'Oraison Dominicale.*

Tous les maux du monde viennent de ce qu'on ne fait pas la volonté de Dieu.

Comme la paix & l'union qui est entre les Anges & les bien-heureux dans le ciel, naît de leur soûmission à la volonté de Dieu, nous pouvons dire par une raison contraire, & avec vérité, que si nous voyons dans cette vallée de larmes tant de sortes de miseres, tant de peines & de travaux, tant de guerres, tant de troubles & de divisions parmi les hommes ; c'est que chacun laisse la volonté de Dieu pour suivre sa propre volonté. Car cette propre volonté, selon saint Augustin, n'est autre chose que cet amour propre, & cette cupidité, que saint Paul appelle, *la racine de tous les maux* ; parce qu'effectivement tous les crimes qui se commettent dans le monde, naissent de cette malheureuse source, de ce germe funeste du péché d'Adam, qui produit tous les vices, & tous les déréglemens des hommes. *Le même.*

Augustin. l. 1. de lib. arbit. c. 3 & 4.

Les Religieux en suivant les ordres de l'obéïssance, sont asfûrez de faire toûjours la volonté de Dieu.

C'est un grand point que de connoître la volonté de Dieu d'une maniére si nette & si précise qu'on n'en puisse douter. Dans la plûpart des conditions, il y a beaucoup de choses incertaines, que la Loi de Dieu ne régle point, & qui deviennent la matiére des doutes, & souvent de l'inquiétude des gens de bien, mais dans la vie d'un Religieux, où les emplois, & les occupations réglées laissent à peine le loisir de respirer, tout est marqué, & pour les exercices, & pour le temps. La liberté ne peut presque abuser de rien, l'obeïssance a tout sanctifié en se le réservant ; l'inconstance & la légéreté sont fixées pour toûjours ; on n'a qu'à suivre la lumiére qui précede pour

pour marcher en sureté ; on est dispensé du soin de déliberer , & l'on n'a que celui d'agir ; & si l'on étoit fidele , on pourroit imiter l'obéïssance continuelle de Jesus-Christ, qui a commencé sa vie , & l'a terminée par la conformité à la volonté de son Pere. *Livre intitulé , Traité de la Priére.*

La conformité à la volonté de Dieu fait qu'un Juste affligé , persécuté , & si vous voulez opprimé , demeure tranquille , possede son ame dans la patience ; & dans une paix , qui , selon l'Apôtre , surpasse tout sentiment humain , tire de ses propres maux sa consolation : pourquoy ? Parce qu'il envisage dans l'univers une volonté souveraine , à laquelle il se fait un plaisir de se conformer : *Dominus dedit , Dominus abstulit ; sicut Domino placuit , ita factum est* : c'est le Seigneur qui m'avoit donné ces biens ; c'est lui même qui m'en a dépouillé ; que son nom soit à jamais béni. Au lieu que l'impie frappé du coup qui l'atterre , fait pour ainsi dire , le personnage d'un reprouvé, blasphemant contre le ciel , trouvant tout odieux sur la terre , accusant ses amis , plein de fureur contre ses ennemis ; se désespere. *Le Pere Bourdaloue , Sermon de la Providence.*

C'est par le moyen de la conformité à la volonté de Dieu , qu'on jouit de la paix du cœur. *Jobi. 1.*

La conformité à la volonté de Dieu a été comme la vertu favorite du Sauveur , puisque c'est celle qu'il a pratiquée toute sa vie , sans en excepter un seul moment : *In capite libri scriptum est de me, ut faciam, Deus, voluntatem tuam.* C'est elle qui l'a fait sortir du sein de son Pere , pour venir sur la terre ; elle qui l'y a fait demeurer tant qu'il a voulu ; & celle qu'il a voulu pratiquer dans tous les instans de sa vie. C'est pour accomplir cette divine volonté qu'il est demeuré si long-temps dans le silence , & dans la retraite ; c'est par l'ordre de cette divine volonté qu'il s'est produit au monde , & qu'il a prêché aux peuples ; c'est pour s'y conformer qu'il a travaillé , fait des voyages , jeûné , prié , fait des miracles , & fait toutes les fonctions de la mission qu'il avoit reçûë de son Pere ; c'est enfin pour marquer qu'il y étoit parfaitement soûmis , qu'il a souffert des persécutions , des injustices, des mépris, & des douleurs cruelles ; & pour conclusion de tout , il a couronné sa soûmission & son obéïssance aux volontez de son Pere , en versant tout son sang , & en donnant sa vie sur la croix : *Factus obediens usque ad mortem , mortem autem crucis. Pris d'un sermon manuscrit.*

Cette conformité est la vertu que le Fils de Dieu a eüe le plus à cœur. *Ad Hebr. 10.* *ad Philip. 2.*

Ce fut la demande que fit le Sauveur du monde à son Pere , en cette agonie mortelle dans le Jardin des Olives , où il sembloit que toutes les créatures l'eussent abandonné : *Non mea voluntas fiat* ; & ce fut en effet en cette occasion où il eut le plus de besoin de cette résignation , ressentant une si grande répugnance naturelle à boire le calice amer de sa passion. Ce fut là où il fit le Sacrifice entier de sa volonté , pour n'en avoir plus d'autre que celle de son Pere éternel. O l'excellent sacrifice ; mille fois plus précieux , & plus glorieux à Dieu , que celui de son corps & de sa vie ! Nous avons des occasions d'imiter ce haut point de perfection dans cent accidens imprévus qui peuvent surprendre les saintes ames , & ébranler leur constance , nous pouvons dire avec le même Sauveur : *Calicem quem dedit mihi Pater non vis ut bibam illum* ? C'est Dieu qui a permis cecy. Ces calamitez publiques nous chagrinent; nous nous affligeons des maux de nos proches , & de nos amis ; cet accident nous trouble : ah ! disons-nous nous mêmes , avec un véritable sentiment de

Nous pouvons imiter la résignation du Fils de Dieu en mille occasions. *Luc. 22.* *Joan. 18.*

honte & de confusion ? *Calicem quem dedit mihi Pater, non vis ut bibam illum?* c'est Dieu qui a permis cette perte & cette affliction, il faut s'y soûmettre. *Le Pere de la Colombière, dans les Meditations sur la Passion.*

Soûmission à la volonté de Dieu dans les souffrances.

Il n'est pas permis de se plaindre, & de murmurer, quand on sçait que l'on ne souffre, que parce qu'un Dieu le veut. Le devoir de la creature est de se soûmettre aux ordres de son Créateur, trop heureuse sans doute de lui obéir, même aux depens de sa vie, & de ses biens: obligation indispensable, & que vous sentez assez. Cependant vôtre cœur aveuglé, ne manque jamais de vous faire disparoître cette volonté suprême, afin de vous occuper seulement de celle des hommes. Vous êtes ruïné sans ressource, vôtre disgrace est sûre & infaillible, vôtre famille est éteinte: loin de remonter aux desseins que le Tres Haut a sur vous, vous n'accusez que ce voisin, qui avide de vôtre bien vous a intenté procès; vous n'accusez que cette foule d'ambitieux, qui jaloux de vôtre faveur, & de vôtre crédit, ont tant fait par les mauvais services qu'ils vous ont rendu, par leurs faux rapports, ou par le tour malin, qu'ils ont donné à vos actions, que le Prince & le Grand que vous approchiez, ne vous souffre qu'à peine, & cherche un prétexte pour vous éloigner, &c. *Sermon manuscrit du P. Etienne Chamillard.*

Abandon à la Divine volonté.

Je m'abandonne, ô mon Dieu, entre vos mains: tournez, retournez cette bouë, donnez-lui une forme, brisez-la ensuite: elle est à vous; elle n'a rien à dire; il me suffit qu'elle serve à vos desseins, & que rien ne résiste à vôtre bon plaisir, pour lequel je suis fait. Demandez, ordonnez, défendez; que voulez-vous que je fasse? que voulez vous que je ne fasse pas? Elevez, abbaissez, consolez: souffrant, appliqué à vos ordres, inutile à tout, je vous adorerai également, & il ne me reste qu'à dire en tout avec vôtre Sainte Mere: *Qu'il me soit fait selon vôtre sainte Parole. Auteur Anonyme.*

La soûmission à la volonté de Dieu, est la marque d'une ame droite, & d'un cœur pur.

Un cœur pur, & une intention droite, ne se distingue sûrement que par l'obéïssance à la volonté divine, & l'éxécution fidelle des ordres de Dieu. La Volonté divine est la source de la rectitude morale de nos pensées, de nos désirs, & de nos actions; c'est l'unique regle de l'innocence de nôtre cœur, & de la justice de nos œuvres: elle fait la nature du bien par tout où elle se trouve; elle est plus ancienne que la vertu même, & elle l'introduit, pour ainsi dire, dans toutes les actions des hommes. Enfin, Dieu ne veut pas proprement les choses, parce qu'elles sont justes; mais elles sont justes parce qu'il les veut. Jugeons de la disposition de nôtre cœur, par la soûmission qu'il a pour cette Loi éternelle, qui préside dans tous les jugemens, & qui décide seule de la véritable intégrité. Voulons-nous sçavoir si nos motifs sont purs, si nos intentions sont droites: voyons si la volonté de Dieu s'y rencontre, si c'est son esprit qui nous anime; & soyons persuadez que cette vertu sera portée à sa plus haute perfection, lorsque nous pourrons dire avec saint Paul: *Domine quid me vis facere*; Seigneur, que voulez-vous que je fasse? ou que voulez-vous faire de moy? *Pris du Recueil des Pieces présentées à l'Academie Françoise, en l'année 1667. Discours 3.*

Il faut s'appliquer à connoître la

Il faut étudier la volonté de Dieu en tout ce que l'on entreprend, & ne rien faire sans l'avoir consulté; parce qu'il est la souveraine rectitude, &

que tout est dans l'ordre quand on suit ses mouvemens, & qu'on se gouverne par ses conseils. Au contraire, quand nous nous conduisons par une prudence opposée à la sienne ; comme la sienne ne peut se tromper, il faut que la nôtre tombe dans l'erreur : & comme de deux choses qui se chocquent, il est nécessaire que la plus foible plie sous l'éfort de la plus forte ; la volonté humaine se trouvant opposée à la divine, il faut absolument qu'elle succombe sous ce choc, & enfin qu'elle soit brisée par l'impétuosité de la suprême puissance, qu'elle a pour adversaire. *Pris de Mr de la Volpilliére. Sermon de la mauvaise Conduite.*

volonté de Dieu.

Quand je sers Dieu aussi volontiers en ce qui me chocque, qu'en ce qui me plaît ; & quand la volonté de Dieu est aussi bien reçûë chez moy, lorsqu'elle y apporte la maladie & la perte des biens, que lorqu'elle y met la santé & l'abondance : Quand un Chrétien a deux fois le cœur prêt comme David: *Paratum cor meum Deus, paratum cor meum* : Mon cœur est prêt pour vous, quand vous faites les choses selon mon inclination ; mais il est aussi prêt pour vous, quand les choses arrivent contre mon inclination. Mais où trouverons-nous un Chrétien, qui ne regarde dans l'ordre de Dieu, ni la rigueur ni la douceur, mais seulement, que c'est l'ordre de Dieu ; & qui, en cette qualité, s'y soûmette de grand cœur ? *Pris d'un sermon de Mr de Fromentiéres.*

Quand est-ce qu'on est parfaitemét résigné ? *Psal. 58.*

C'est un principe reçû & confirmé de puissantes raisons, qu'il faut que ce qu'il y a de droit regle ce qui est tortu ; & que ce qui est invariable de lui-même, & incapable d'aucun vice, corrige ce qui est changeant & défectueux. Or la volonté de Dieu est une volonté droite, immuable, & essentiellement sainte, & la nôtre n'est qu'une volonté inconstante & criminelle ; il faut donc que nôtre volonté soit soûmise en toutes choses aux loix du Seigneur, & qu'elle se résigne entiérement à ses ordres : c'est-là ce que la raison & la nature nous disent. Or est-ce à Dieu que vous avez recours dans les fâcheux événemens de vôtre vie ? est-ce de lui que vous attendez vôtre consolation ? est-ce uniquement à ses ordres que vous êtes soûmis ? Que de plaintes au contraire, que d'inquiétudes, & de murmures ? que de répugnances à la vûë de ce calice ? que d'oppositions aux ordres de Dieu ; que de contradictions à ses adorables volontez ? Voulez alors ce qu'il veut, ou plûtôt ne voudriez-vous pas qu'il voulût ce que vous souhaitez vous-même ; le gain de ce procès injuste, l'accablement de ce persécuteur, la ruïne de ce voisin, la santé de cet enfant ? *Le même.*

La raison demande que nous nous conformions à la volonté de Dieu.

Nous devons demeurer dans l'équilibre, & ne pencher pas plus d'un côté que d'un autre, jusqu'à ce que la volonté de Dieu nous soit connuë ; & sitôt que cette divine volonté, qui est la souveraine regle de la nôtre, nous est signifiée, nous devons, sans balancer davantage, nous déterminer à la suivre. Avant cela, toutes choses nous doivent être indifférentes ; la maladie, & la santé ; la pauvreté, & l'abondance ; l'obscurité, & l'éclat : parce qu'il ne faut pas songer à nous satisfaire nous-mêmes, mais à contenter Dieu ; il ne faut pas regarder ce qui nous est avantageux & honorable, mais ce qui lui est agréable & glorieux : En un mot, nous devons nous abandonner à sa conduite, nous gouverner par son esprit, nous mouvoir par l'impression qu'il nous donne. *Mr de la Volpilliére, dans un de ses sermons.*

Avant que la volonté de Dieu nous soit connuë, nous devons être dans une parfaite indifférence.

Il faut suivre la volonté de Dieu, si-tôt qu'on la connoît.

1. Reg. c. 3.

Quand le jeune Samuël fit le rapport au grand Prêtre Heli, des terribles malheurs dont Dieu le menaçoit ; Heli n'alla point dire que c'étoit un Ange de ténebres qui le vouloit tromper : mais il reconnut aussi-tôt que c'étoit Dieu qui le visitoit, & qui lui parloit par ce jeune enfant : *Dominus est ; quod bonum est in oculis suis faciat.* Ame Chrétienne ! quelle excélente pratique ! il vous viendra mille traverses de côté & d'autre : n'allez pas vous en prendre à celui-ci, ni a celui-là ; n'accusez, ni vôtre ennemi, ni la malice de cet envieux de vôtre bonheur ; ne vous en prenez, ni à vôtre mauvaise fortune, ni à l'injustice de cet homme puissant : mais reconnoissez la puissante main de Dieu, & dites comme Heli : c'est le Seigneur ; qu'il fasse de moy un sacrifice à sa gloire, & qu'il dispose de tout, selon sa sainte volonté. *Pris d'un livre intitulé, Exercice du Chrétien Intérieur.*

Entre toutes les créatures il n'y a que la volonté de l'homme, qui résiste à la volonté de Dieu.

Il n'y a que la volonté, (celle de l'homme,) entre toutes les créatures, qui soit la plus obligée à se lier inséparablement à celle de Dieu ; & elle seule cependant s'en sépare. Voyez depuis les cieux jusques au profond des abimes, s'il y a une seule créature qui ne suive ponctuellement les ordres de cette adorable Volonté, sans s'en écarter jamais d'un seul moment. Les cieux & les astres ne gardent-ils pas encore aujourd'hui les mêmes justesses dans leurs mouvemens, dont ils reçûrent le commandement de la divine volonté dans le temps de leur création ? La terre & tous les élemens ; les animaux, les plantes ; & en un mot, tous les êtres ne suivent-ils pas en tout, les desseins de cette adorable Volonté ? Ils le font si ponctuellement & avec tant de zele, qu'ils aimeroient mieux être anéantis, que de s'en départir jamais. Est-il donc vrai, volonté humaine, que vous soyez plus obligée à vous conformer en toutes choses à la divine volonté, que tout le reste des créatures, & seule assez ingrate pour la mépriser ; seule assez insolente, pour oser vous soûlever contre elle ; seule assez criminelle, pour la combattre par vos rebellions, & vos continuelles desobéïssances ; seule enfin, assez lâche pour ne rendre que des injures à celle de qui vous ne recevez incessamment que des benédictions & des graces ? *Le même.*

Combien le Fils de Dieu a eu cette vertu à cœur & l'estime qu'il en a fait.

Joannis 7.

Comme le Fils de Dieu est venu sur la terre en qualité de Maître des hommes, aussi-bien que de leur Sauveur, il semble qu'il ait gardé la méthode de tous les autres maîtres, qui pour imprimer plus facilemenr leur science dans l'esprit de leurs disciples, commencent par de certains principes plus généraux, qui sont comme les prémiers élemens qui facilitent l'intelligence du reste. C'est dans cette vûë, que sa doctrine ayant pour fin, de nous rendre saints & parfaits, il met pour prémier fondement, & demande pour prémiére disposition, qu'on soit prêt de faire la volonté de son Pere, par une soûmission à tous ses Ordres ; sans quoy, on ne peut faire nul progrès en cette science : *Si quis voluerit voluntatem ejus facere, cognoscet de doctrina, utrum ex Deo sit.* Mais aussi il semble qu'il soit en ce point, différent des autres maîtres, lesquels commencent par les choses les plus faciles, & les plus imparfaites, pour faire avancer leurs disciples pas à pas, & les rendre enfin parfaits & consommez. Au contraire ce divin Maître commence d'abord par ce qu'il y a de plus élevé & de plus parfait, & pour ainsi dire, par le comble de la sainteté & de la perfection même, qui est la parfaite conformité de nô-

tre volonté à celle de Dieu ; puisque c'est par-là qu'il a voulu lui-même commencer, pour nous en donner l'exemple, n'étant venu au monde, & n'en étant sorti que par les ordres de son Pere ; & qu'au lieu qu'il n'a pratiqué les autres vertus, que de temps en temps, & selon les occasions qui se sont présentées, il a fait de celle-ci, son occupation ordinaire, & un exercice continuel : *Quæ placita sunt ei, facio semper.* Il en a fait sa nourriture, pour *Joan.8.* nous apprendre qu'elle n'est pas moins nécessaire à la vie de l'ame, que la nourriture l'est à la vie de nos corps : *Cibus meus est, ut faciam voluntatem Patris mei.* *Joan.4.* Il en fait tant d'état, qu'un jour, en montrant ses Disciples, il assûra que ceux qui feroient la volonté de son Pere, lui tiendroient lieu de frere, de sœur, de mere, & de tout le reste : *Qui fecerit voluntatem Patris mei, ipse meus frater, & soror, & mater est* : *Matth.12.* Et enfin, ce n'est que pour ceux-là, qu'il nous assûre que le ciel est ouvert. D'où il faut conclure que c'est l'abrégé de toute la doctrine de ce divin Maître ; que c'est s'y rendre sçavant dans une seule leçon, ramasser toutes les vertus dans une seule, & renfermer la sainteté la plus solide, dans l'action la plus facile, & la plus ordinaire de nôtre vie. *L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, dans un Sermon qu'il n'a pas imprimé.*

Désir d'accomplir la volonté de Dieu.

Quand vous obéirai-je, ô mon Dieu, sans contradiction ? quand vous dirai-je, en toute occasion avec sincerité : que vôtre volonté soit faite, & non pas la mienne ? Quand me suis-je mal trouvé de l'avoir suivie, & quand me suis-je bien trouvé d'avoir suivi ma propre volonté ? C'est par la conduite de cette divine volonré, que tous les Saints abandonnant le soin d'eux-mêmes, & ne se reservant que celui de vous obéir, sont parvenus au bonheur qu'ils possedent, & qu'ils posséderont éternellement : & moy qui ne suis qu'un ver de terre, je veux me gouverner moy-même ! Le ciel, les élemens, tout l'univers, ne conservent l'ordre & la régularité de leurs mouvemens, que par l'impression qu'ils reçoivent de vôtre volonté ; & moy, cendre, & poussiere, j'ose présumer que je puis quelque chose quand je suis séparé de vous ? *Des Souffrances de Nôtre-Seigneur, tome 1. Livre traduit par le P. Alleaume.*

Exemple d'une parfaite résignation en la personne du saint homme Job.

Nous avons un bel exemple d'une parfaite résignation dans le saint homme Job. On lui annonce que ses troupeaux, qui faisoient toutes ses richesses, ont été enlevez ; que ses maisons renversées, ont accablé sous leur ruïne, tous ses enfans ; couché sur un fumier, il se voit couvert d'ulceres & mangé déja par les vers : que fait-il dans une situation si désolante ? comme s'il eût été de fer & de bronze, il demeure tranquille, & adore la main qui lui porte de si rudes coups. Mais sa femme & ses amis osent-ils l'exciter au murmure contre la divine Providence : il faut voir avec quel zele il s'éleve contre eux, leur ferme la bouche, & les confond. *Pris d'un manuscrit.*

On fait la volonté de Dieu en s'acquitant des devoirs de son état.

Pour faire la volonté de Dieu, il ne faut que remplir parfaitement les devoirs de son état ; puisque JESUS-CHRIST lui-même n'a pas jugé qu'il pût rien faire de plus digne de lui, durant l'espace de trente ans, que de s'acquitter parfaitement des devoirs les plus ordinaires de l'état pauvre & humiliant qu'il avoit choisi. On s'égare dans toute autre voye : c'est illusion de vouloir faire beaucoup, si l'on ne fait ce qu'on doit ; & l'on fait toûjours

ce que l'on doit, quand on fait ce que Dieu veut. Or en remplissant jusqu'aux moindres devoirs de nôtre état, nous sommes toûjours sûrs de faire ce qu'il lui plaît. Ainsi les gens du monde, sans sortir des bornes de leur condition, trouvent dans ce qu'ils sont obligez de faire chaque jour, tout ce qu'il faut faire pour être saints : seront-ils excusables devant Dieu, s'ils ne le font pas ; eux qui font beaucoup plus pour le monde qu'ils ne sont obligez de faire pour Dieu, afin d'être sauvez ? *Auteur Anonyme.*

Il faut recevoir de la main de Dieu le bien & le mal également.

O qu'il y a peu de personnes qui disent avec le saint homme Job : *Si bona suscepimus de manu Dei, mala quare non suscipiamus* ? Si nous recevons volontiers les biens de la main de Dieu, pourquoy n'en recevrons-nous pas aussi les maux ? étrange raisonnement ! surprenante Philosophie, ignorée de la plûpart des Chrétiens ! car enfin, mes chers Auditeurs, avez-vous jamais raisonné de la sorte ? avez-vous conservé les mêmes sentimens à l'égard de Dieu durant l'adversité, que durant la prosperité ? les bons succès nous réjouissent, les mauvais nous chagrinent ; peut-être avez-vous remercié Dieu de ses biens, mais vous avez peut-être aussi murmuré des maux qu'il vous a envoyez : mais une ame résignée aux volontez de Dieu, est la même dans les biens & dans les maux. Ayant l'esprit occupé de la Grandeur & de la Majesté de Dieu, elle voit que nous devons adorer généralement tout ce qu'il ordonne ; & persuadée de sa souveraine Equité, elle sçait que tout ce qu'il ordonne est toûjours juste, & qu'il seroit honteux de se plaindre de ce qui est justement ordonné : & sans considérer les biens & les maux en eux-mêmes, elle regarde seulement la main de Dieu qui les répand, qui est également sage & miséricordieuse dans la distribution qu'elle en fait. *Sermon manuscrit.*

C'est une marque que nous sommes véritablement à Dieu quand nous sommes disposez à faire sa volonté.

Nous sommes tout à Dieu, lorsque nous renonçons à nôtre volonté propre, d'une maniére si entiére & si pleine, que la sienne prend la place de celle que nous avons quittée ; qu'elle fait tout en nous, qu'elle y opere tout : & la dépendance y est si parfaite, qu'elle ne rencontre rien qui lui résiste. Non-seulement ses ordres, mais ses moindres inclinations sont éxécutées ; en sorte que la nôtre est morte à ses propres mouvemens, & n'a d'action que pour obéir & se soûmettre. Et comme elle rend à Dieu par cette disposition si sainte, ce qu'elle lui doit, il est vrai de dire, qu'un Chrétien qui est en cet état, est tel que Dieu le veut, & qu'il est entiérement à lui. *L'Abbé de la Trappe, Conference pour le jour de l'Assomption.*

Il nous est toûjours glorieux & avantageux de faire la volonté de Dieu.

Le plus avantageux & le plus glorieux succès que nous puissions attendre ou souhaiter de nos travaux & nos emplois, c'est de plaire à Dieu, sans se mettre en peine, ni comment, ni en quoy. Quand on nous ordonneroit de travailler tous les jours de nôtre vie, à ce qu'il y a eu au monde de plus pénible & de plus méprisable, de nous priver de tout ce qu'il y a de plus doux & de plus agréable ; si Dieu le vouloit ainsi, ne serions-nous pas trop honorez de faire sa volonté ? & s'il nous commandoit de nous tenir dans les ténebres d'une vie obscure toute une éternité, sans autre recompense que de lui plaire, ne serions-nous pas encore trop heureux & trop avantageusement recompensez ?

Act. 9. *Seigneur, que vous plaît-t'il que je fasse ?* s'écria le grand Apôtre, si-tôt qu'il fut touché de Dieu : parole courte, mais vive, & digne d'un Apôtre, qui veut être tout à Dieu ! Mais combien trouve-t'on aujourd'hui peu de person-

nes qui soient parvenuës à ce haut point de perfection, où ce grand Saint étoit arrivé dès le prémier pas qu'il fit au service de Dieu? combien qui ayent entiérement renoncé à leur volonté, & qu ne souhaitent que l'accomplissement de celle de Dieu? Il y en a bien plus qui imitent l'aveugle de l'Evangile, à qui il faut demander comme fit le Sauveur: *Que voulez-vous que je vous fasse*? sans faire réfléxion que ce n'est pas à Dieu de faire nôtre volonté, mais à nous de nous informer de la sienne, pour l'accomplir. *Luc.18.*

Rougissons de voir que la mer & les vents, que les êtres le plus rebelles, & les moins capables d'attention, soient plus soûmis à la parole de Dieu, que nous ne le sommes à sa volonté, & à sa Loi. Il s'est fait obéïr par tous les êtres; disons plus, il a trouvé de l'obéïssance jusques dans le néant; & nous néants revoltez que nous sommes, nous lui résistons toûjours, & nous ne lui sommes jamais bien soûmis. Nous voyons, dit saint Jerôme, que toutes les créatures ressentent le Créateur. Il commande à la mer, & la menace, & elle reconnoît celui qui lui commande; non par l'erreur des hérétiques, qui croyoient que tout étoit animé; mais par la Majesté du Souverain, en présence duquel ce qui est insensible pour nous, devient sensible pour lui. Malheureux que nous sommes! quand il est question d'écouter Dieu, trop sensibles pour toutes les créatures, nous ne devenons insensibles que pour le Créateur. N'est-il donc pas en droit de nous faire le même reproche qu'il faisoit autrefois à son peuple par la bouche du Prophéte Isaïe: *J'ay appellé, & vous ne m'avez point répondu; j'ay parlé, & vous ne m'avez point entendu*? Coupables de la même insensibilité, & de la même rébellion, craignons qu'il ne nous arrive les mêmes malheurs dont il le menace. *L'Abbé Monmorel, Homel. sur le 4. Dim. après les Roys.*

Confusion que nous devrions avoir d'être peu soûmis aux volontez de Dieu.

C'est un puissant motif pour nous engager à nous soûmettre à la volonté de Dieu, que de sçavoir que cette divine volonté veut toûjours ce qui est le meilleur pour nous, & ce qui nous est le plus expédient. Persuadez de cette vérité, ah! faites de nous, Seigneur, tout ce qu'il vous plaira; vous sçavez mieux ce qu'il nous faut que nous ne le sçavons; vôtre volonté est bonne, la nôtre est mauvaise; vôtre volonté est immuable, la nôtre est changeante; vôtre volonté est infiniment sage, la nôtre n'est pleine que d'illusions & d'erreurs: pouvons-nous mieux faire que nous abandonner entiérement à vous? *Mr Joly. Prône pour le 6. Dimanche d'après la Pentecôte.*

Résignation entiére à la volonté de Dieu.

Nous sommes à Dieu, Chrétiens, par tous les titres qui peuvent rendre une domination légitime; Dieu est le maître absolu de nos ames, de nos corps, de nos vies, & de nos biens. Il n'y a que nôtre seule volonté qu'il a voulu laisser libre; mais comme cette liberté même vient de Dieu, il en doit être le maître. Toute indépendante qu'elle est dans ses actions, elle est néanmoins sujette dans son principe; quoyqu'elle puisse secouer le joug du Seigneur, elle y doit néanmoins être soûmise: elle a le pouvoir d'obéïr ou de n'obéïr pas; mais elle ne sçauroit désobéïr sans crime. La puissance qu'elle a reçûë du ciel, de sortir des bornes que Dieu lui a prescrites, ne lui doit servir qu'à rendre sa sujétion volontaire; & cette liberté que nous avons de nous revolter contre nôtre Roy légitime, ne fait que changer la servitude en obéïssance. Car si nous ne voulons pas nous soûmettre aux loix faites pour les

Combien il est juste d'être soûmis à la volonté de Dieu.

sujets, nous seront soûmis à celles qui sont pour les rebelles ; si nous sortons du domaine de Dieu dans cette vie, nous y rentrerons dans l'autre ; & nous ne conserverons pour toute indépendance, que les murmures d'une volonté rebelle, enchaînée, & comme accablée sous le poids de cette puissance, qu'elle n'aura pas voulu reconnoître. Soûmetons-nous donc à cette puissance légitime, sans attendre qu'elle nous y force. *Essais de Panegyriques, Tom. 1. Serm. pour le jour de la Purification.*

Il est inutile de résister à la volonté de Dieu.

Cette résistance est fort inutile ; car quoique fasse l'homme, Dieu est toûjours son maître, qu'il se fâche, qu'il murmure, qu'il s'emporte, ce que le Seigneur a resolu se fera infailliblement. Saint Chrysostome compare celui qui murmure contre les ordres de Dieu aux tempêtes de la mer. On voit souvent cet élement impetueux s'élever contre le ciel, sortir des abîmes pour tout renverser : mais c'est en vain que la mer aidée des vents les plus furieux fait tous ses efforts : *Huc usque venies & non procedes ampliùs, & hic confringes tumentes fluctus tuos.* Elle est obligée de s'arrêter à la voix de son Créateur, & de son Maître, il faut obéïr. Il en est ainsi de ces gens emportez, qui semblent vouloir pousser leur fureur & leur dépit contre Dieu même : tous leurs efforts sont bien inutiles ; *Huc usque venies.* Il faut toûjours que la volonté de Dieu se fasse, & que la nôtre plie sous ses ordres. *Essais de Sermons pour le Carême, serm. pour le Dim. de la 4. semaine.*

Job. 38.

La prattique de la conformité à la volonté de Dieu.

Quoyque cet exercice soit aisé, infiniment utile, & agréable à Dieu, on pourroit dire que l'occasion de prattiquer cette conformité à la volonté de Dieu est rare, & n'est proprement d'usage que dans les accidens fâcheux & extraordinaires; mais je soûtiens au contraire que cette noble & excellente vertu, est de tous les temps, & de tous les lieux. Car quoique les grandes disgraces n'arrivent pas tous les jours, & ne soient pas même ordinaires en toutes les conditions ; on peut néanmoins s'offrir tous les jours à Dieu, & être disposé à les recevoir de sa main, quand il lui plaira nous les envoyer. Si Dieu vouloit vous ôter cet enfant, que vous chérissez tendrement ; s'il permetoit que vous perdissiez ce procès, où il y va de tout vôtre bien ; si cette personne en qui vous mettez toute vôtre confiance & vôtre appui, vous étoit enlevée par une mort subite ; si un incendie alloit reduire en cendre vôtre maison & tous vos meubles, vous auriez besoin d'une grande force d'esprit pour supporter de si rudes coups. Vous ne sçavez pas encore la volonté de Dieu sur ce point ; mais prévenez-la ; soûmetez-vous de bon cœur, non-seulement à ce qu'il a résolu de faire, mais encore à tout ce qu'il pourroit faire : vous en aurez le mérite. Dites lui comme le saint Roy David : *Paratum cor meum Deus, paratum cor meum* : Et si vous voulez encore descendre dans un plus grand détail, & faire un exercice ordinaire de cette résignation ; pensez tous les jours dès le matin, à tout ce qui vous peut arriver de plus fâcheux durant le cours de la journée ; qu'il se peut faire que dans ce jour on vous annoncera une mauvaise nouvelle ; peut-être qu'avant la nuit vous recevrez quelque sanglant affront, quelque sensible confusion ; peut-être que la mort vous ravira la personne du monde que vous aimez le plus: vous ne sçavez pas si vous ne mourrez point vous-mêmes subitement & d'une maniére tragique. Acceptez tous ces malheurs, en cas qu'il plaise à Dieu les permettre ; vous lui ferez un sacrifice

crifice d'une chose qui n'arrivera pas, mais qui ne laissera pas d'être réel ; vous vous ferez auprès de lui un mérite d'avoir été prêt de faire sa volonté, dont peut-être il se contentera, sans qu'il vous en coute rien davantage. *Pris du P. de la Colombiére. Serm. sur ce sujet.*

Comme les hommes ne veulent faire que leur propre volonté.

C'est une vérité que personne n'a jamais combatuë, que la dépendance est aussi attachée à la créature, que l'indépendance est le droit auquel Dieu ne peut renoncer. C'est sur cette dépendance de la créature, & cette indépendance du Créateur, qu'est fondée l'humilité chrétienne, & la véritable soumission du cœur humain ; parce qu'il n'est pas possible que nous nous connoissions tout dépendans, & Dieu tout indépendant, que nous ne nous humiliions en adorant son indépendance par la protestation de nôtre dépendance, qui est proprement la soumission de nôtre volonté à la sienne. Mais c'est un éfet de nôtre orgueil de ne pouvoir souffrir personne au-dessus de nous, qui nous commande, & de qui nous dépendions; C'est le caractere de l'esprit du monde, & que l'Evangile nous fait voir dans le Prodigue, qui demanda témerairement à son Pere la part qu'il prétendoit en son bien. A quoy tendoit, je vous prie, cette insolente demande ; sinon à dire à son pere: je ne veux plus dépendre de vous, je ne puis consentir que ma liberté soit en vôtre puissance ? C'est le langage secret que nous tenons à Dieu toutes les fois que nous nous plaignons de ses ordres ; nous crions comme les Juifs : nous ne voulons point qu'il regne sur nous. Combien se trouve-t'il de ces Chrétiens, qui veulent partager avec lui le gouvernement de leur personne, consentant bien qu'il les conduise, mais par où ils veulent ; en sorte que s'il veut que ce soit par l'état de la maladie ou de l'humiliation, ils veulent que ce soit par celui de la santé, & de la gloire? *Pris de Mr Sarrazin, dans son Avent.*

Nous pouvons tout entreprendre quand Dieu le veut.

Dans l'Histoire des Croisez au Concile de Clermont, en l'année 1095.

Qu'avons-nous à faire nous autres, qui sommes enrôlez sous l'étendart de la Croix, pour conquerir la Jérusalem Céleste, sinon ce que firent ces généreux Croisez pour la conquête d'une Jérusalem infiniment moins souhaitable ? ces deux paroles, *Dieu le veut*, faisoient toute l'ame de ce grand corps, & le motif d'une si glorieuse entreprise : elles paroissoient imprimées dans tous les étendarts, mais elles étoient gravées dans tous les cœurs. C'est ce qui fit quitter à tant de vaillans Chrétiens les douceurs de la patrie, pour passer en des païs étrangers, au travers de mille périls sur la terre & sur la mer : & quand il falloit insulter des villes, donner des batailles, faire des prodiges de valeur, il suffisoit de prononcer, *Dieu le veut* ; alors les Capitaines & les soldats animez d'une vertu plus qu'humaine, combatoient comme des heros, résolus de vaincre ou de mourir ; également contens de l'un & de l'autre, & n'envisageant que la volonté de Dieu. *Pris du P. Dozenne. dans la Morale de* JESUS-CHRIST.

La résignation du Sauveur dans son agonie mortelle.

Le Sauveur abandonné de toute la nature, hormis de quelques Disciples, qui n'avoient plus que peu d'instants à lui être fideles, frappé de l'affreuse idée d'un supplice également honteux & cruël qui lui étoit destiné ; il s'adresse à son Pere Céleste, il lui demande que s'il est possible, les tourmens qu'il envisage, lui soient épargnez : & un souhait que la grandeur de ses tourmens déja présens à ses yeux rendoit si légitime ; un souhait plus légitime encore par l'innocence de celui qui le faisoit, un souhait, où la modé-

ration éclate jusque dans les termes qui l'expriment, est cependant reprimé dans le même moment par une soûmission entiére & sans reserve aux desseins de Dieu. Que vôtre volonté soit faite, dit-il à son Pere : & quelle volonté ! combien sçavoit-il qu'elle étoit sévere & rigoureuse à son égard ? Il se voyoit livré à la justice irritée, il voyoit la bonté entiérement suspenduë : cependant pour satisfaire aux devoirs de l'obéïssance d'un Fils, il souscrit à sa propre disgrace ; & son unique soulagement, au milieu de ses douleurs les plus vives, est de retourner les yeux sur la main dont il les reçoit. *Le même.*

Pour résister à la volonté de Dieu, on n'empêchera pas qu'elle ne s'éxécute à nôtre égard.

Encore, si refusant de se conformer à la volonté de Dieu dans la maladie, & dans les malheurs, on pouvoit en arrêter le cours, ou en modérer la violence ! Mais non : veuilliez, ou non, la volonté de Dieu qui vous l'envoye, s'accomplira ni plus ni moins. C'est un rocher inébranlable que vous ne ferez pas venir à vous, quelque éfort que vous fassiez. Dieu ne demande pas vôtre consentement, pour arrêter ou pour continuer le cours de vôtre mal ; il ne met pas cela en vôtre disposition ; il le demande seulement pour rendre vos souffrances utiles aux desseins de sa gloire, & de vôtre salut. Ainsi vôtre contradiction & vôtre impatience ne servent, qu'à vous faire perdre le mérite, & tous les autres avantages de vos souffrances, & à vous rendre criminel devant Dieu. *Auteur Anonime.*

La véritable sagesse consiste à connoître & à suivre la volonté de Dieu.

L'Apôtre nous apprend que la sagesse consiste à connoître, par une intelligence que Dieu nous donne, quelle est la volonté de Dieu : *Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei.* C'est afin que nous nous conduisions par cette intelligence. Et cela nous montre la différence qui se trouve entre la sagesse humaine, & la sagesse divine : différence qui consiste en ce que la sagesse humaine, qui se trouve en ceux que le monde appelle sages, se suit elle-même, & se conduit par sa propre lumiére ; au lieu que la sagesse divine, qui se doit trouver en tous ceux qui sont vraiment Disciples de JESUS-CHRIST, suit la lumiére que Dieu lui donne, consulte Dieu en toutes ses entreprises, attend ses ordres, obéit à ses loix, & n'a autre désir que de lui plaire. C'est à nous à examiner si nous sommes conduits par cette sagesse, & si nous avons soin de rechercher cette volonté de Dieu, pour être véritablement sages en la suivant : car il y en a qui ne la connoissent pas, & qui ne la veulent point connoître, de peur d'être obligez de la suivre. C'est

Psalm. 33. l'état dont parle David : *Noluit intelligere ut bene ageret* : Il n'a pas voulu avoir la connoissance de ce que Dieu désiroit de lui, pour n'être point obligé à pratiquer le bien en le connoissant. *Livre intitulé, Instructions Chrétiennes. Instruction pour le 20. Dim. après la Pentecôte.*

Les uns veulent connoître la volonté de Dieu, mais sans l'éxécuter, à moins qu'elle ne leur agrée ; & les autres s'excusent. sur.

Il y en a qui témoignent vouloir connoître la volonté de Dieu ; mais quand on la leur fait sçavoir, si ce qu'on leur dit, est contre leur inclination, ils s'y opposent, sinon ouvertement, au moins en eux-mêmes, & ils tiennent pour suspects ceux qui les en instruisent. Cet état est dangereux : car que sert de consulter un Médecin, si on ne veut pas le suivre ; & de demander des remedes si on ne les veut pas prendre ? Il y en a d'autres, qui demandent bien, quelle est la volonté de Dieu, & qui reçoivent même humblement la lumiére & l'instruction qu'on leur donne ; mais ils trouvent qu'ils sont trop foibles, pour suivre, au moins en la maniére qu'ils devroient, ce qu'ils

reconnoissent que Dieu désire d'eux : & alors comme ils reconnoissent leur foiblesse, que Dieu leur a fait la prémiere grace, en leur donnant la lumiére & la docilité de l'esprit, ils doivent travailler avec soin, à lui demander la seconde, qui est la force d'agir & d'éxécuter ce qu'il leur a fait connoître qu'il désiroit d'eux. *Le même.*

leur foiblesse, de l'accomplir.

Voulez-vous sçavoir, dit saint Augustin, si vous avez le cœur droit ? C'est lorsque dans le bien que vous faites, Dieu vous plaît ; & que dans le mal que vous souffrez, Dieu ne vous déplaît pas. Qui sont ceux, dit-il ailleurs, qui ont le cœur droit ? Ce sont ceux qui suivent en cette vie la volonté de Dieu. C'est quelque fois la volonté de Dieu que vous soyez en santé ; c'est aussi quelque fois la volonté de Dieu que vous soyez malade. Si lorsque vous vous portez bien, la volonté de Dieu vous est douce, & si quand vous tombez malade, la volonté de Dieu vous paroit amere ; vous n'avez pas le cœur droit, & vôtre volonté n'est pas conforme à la sienne. Pourquoy ? Parce que vous ne réglez pas vôtre volonté sur la sienne ; mais vous voulez courber la volonté de Dieu, qui est droite, & l'ajuster à la vôtre. Il faut corriger la vôtre & la conformer à celle de Dieu ; & alors vous aurez le cœur droit. *Autheur anonyme.*

Marques si vôtre volonté est conforme à celle de Dieu.

Rien n'exprime mieux le vrai caractere de la conformité à la volonté de Dieu, que l'abnégation de soy-même, puisqu'elle enferme toutes les différentes dispositions dans lesquelles on la fait consister. Une ame dit à Dieu dans cet état : Comme *mon sort est dans vos mains*, ô mon Dieu ; je m'abandonne entiérement à vous, pour en dépendre en toutes choses, & pour me conformer à vôtre sainte volonté : Je me mets entre vos mains, & j'y veux être, *comme les yeux d'un serviteur sont sur la main de leur maître*, dit le Prophete. Je ne verrai, je ne désirerai, je ne ferai que ce que vous voulez que je fasse, ce que vous voulez que je désire, ce que vous voulez que je voye : car dans tout ce que je vois, dans tout ce que je désire, dans tout ce que je fais, je ne cherche qu'à faire vôtre divine volonté. *Le même.*

La résignation à la volonté de Dieu est renfermée dans l'abnégation de soy-même.
Psalm. 30.
Psalm. 122.

Pour apprendre comme nous devons résigner nôtre volonté à celle de Dieu, nous n'avons qu'à considérer trois circonstances, dont Nôtre-Seigneur accompagna la priére qu'il fit dans le Jardin : *Non quod ego volo* : Mon Pere, que ce que je veux ne se fasse pas. *Non sicut ego volo* ; Qu'il ne se fasse pas même de la maniére que je le veux : *Non mea voluntas sed tua fiat* ; mais que ce soit vôtre volonté qui se fasse, & non la mienne. Ces paroles renferment trois grandes instructions : elles nous font voir que la volonté de Dieu est la fin de toute volonté, qu'elle en est la regle, & qu'elle y doit régner souverainement. Ainsi dans tout ce que nôtre volonté se propose, elle doit tendre à la volonté de Dieu, comme à sa fin ; dans ce qu'elle fait, elle doit s'y conformer comme à sa regle : c'est enfin à son divin empire qu'elle doit se soûmettre dans les accidens qui nous arrivent ; & dans ce que Dieu demande de nous, & dans ce que nous lui demandons. Il faut vouloir ce qu'il veut, il faut le vouloir de la maniére qu'il le veut, & il faut enfin le vouloir parce qu'il le veut. *Le même.*

La maniére de conformer sa volonté à celle de Dieu.
Marc. 14.
Matth. 26.
Luc. 22.

Si nous sommes dans ces dispositions, la volonté de Dieu fera toute nôtre joie dans les consolations intérieures ; elle nous soûtiendra dans nos sécheresses, dans nos dégoûts, dans nos distractions ; elle arrêtera nos murmures dans

L'avantage qu'il y a d'être ainsi conforme à la

volonté de Dieu.

les afflictions qui nous arriveront ; elle nous fortifiera dans nos incertitudes, & dans nos doutes ; elle dissipera nos craintes ; en un mot, elle nous établira sur la pierre ferme, d'où rien ne pourra nous ébranler. Tout l'enfer armé contre une ame, qui ne veut que ce que Dieu veut, travaille inutilement à sa perte : car Dieu est entiérement pour elle dans ce combat, parce qu'elle est entiérement à Dieu, & qu'elle mene une vie toute divine : *Sic affici, deificari est*, dit saint Bernard.

Bernard tract. de diligendo Deo c. 10.

Il ne faut pas vouloir ce que Dieu veut, parce qu'il veut ce que nous voulons.

Il y a icy une réfléxion à faire, qui est de prendre garde, que nous ne voulions ce que Dieu veut, que parce qu'il veut ce que nous voulons, & de la maniére que nous le voulons. Quand sa volonté seroit opposée à nos desseins, à nos inclinations, à nos désirs, il faudroit s'y soumettre : je dis même quand nos desseins seroient bons, quand nos inclinations seroient saintes, quand nos désirs seroient parfaits en eux-mêmes ; parce qu'une ame qui aime Dieu uniquement, ne doit avoir en vûë que d'accomplir la volonté de Dieu. *Le même.*

Conformité à la volonté de Dieu dans les disgraces qui nous arrivent.

N'est-il pas juste, Seigneur, que si après avoir pris le calice, & l'avoir bû dans toute son amertume, il en reste encore quelque chose dans le fond de la coupe, nous regardions comme un véritable bonheur de le boire après vous, & que nous disions avec vous : *Si possibile est transeat à me calix iste, verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu* : ou bien avec vôtre Prophete : *Calicem salutaris accipiam, & nomen Domini invocabo*: Je prendrai le calice qui opere le salut, & invoquerai le nom du Seigneur ? C'est un devoir duquel nous nous acquitons, lorsque dans les maux différens que vous permettez qui nous arrivent, dans la mort de nos proches, dans les pertes, dans les maladies, nous regardons tous ces accidens comme venant de vous, & nous les recevons de vôtre main, dans une parfaite résignation, & dans une paix profonde. *L'Abbé de la Trappe, dans ses Réfléxions Morales sur l'Evangile de S. Matthieu.*

Matth. 26.
Psalm. 115.

C'est une douce consolation que de s'abandonner à la volonté de Dieu.

Il n'y a rien de plus consolant, & qui puisse nous procurer une paix plus tranquille que de s'abandonner au cours de la Providence, & à la volonté de Dieu ; d'en aimer toutes les dispositions, & de ne reconnoître point d'autre joie, ni d'autre consolation, que de se soûmettre aux ordres de cette divine & suprême volonté : car alors tout ce qu'on peut prévoir qui nous doit arriver n'ébranle point nôtre constance. Nous regardons avec intrépidité toutes les disgraces de la fortune, & nous nous rassûrons contre la crainte des évenemens d'icy-bas, quelques durs qu'ils puissent être ; étant disposez à recevoir même avec action de grace, tout ce qui nous vient de la main de Dieu, & avec une paix profonde ; quelque amertume qu'on y trouve. Il nous suffit pour cela de sçavoir que les biens & les maux nous viennent de sa part, pour avoir lieu de dire avec le Sage : *Non contristabit justum, quidquid ei acciderit.* Le même.

Prov. 12.

Conformité à la volonté de Dieu dans la mort des personnes qui nous sont cheres.

Lorsque nous perdons les personnes qui nous sont cheres, nous devons regarder cet évenement des yeux de la foy, en adorant & acceptant la conduite de Dieu dans une soûmission parfaite. C'est lui qui dispose absolument de la destinée de tous les hommes : & comme il ne prend pas nos conseils, quand il leur donne la vie, il les en prive aussi sans nous appeller à ses desseins. Il est le maître absolu, & quoiqu'il fasse, on n'a nul droit

d'y trouver à redire, ni de s'en plaindre. *Le même, Tom. 1. de ses Maximes chrêtiennes.*

Le véritable moyen de conserver la paix & la tranquillité, c'est de remettre toutes les choses que l'on désire, dans la main de Dieu; de faire céder nôtre volonté à la sienne; & d'être toûjours tout prêt de se départir des meilleures résolutions, lorsqu'on y trouve des obstacles qu'on ne peut vaincre, & que les difficultez qu'on y rencontre font connoître qu'il n'en veut pas l'éxécution: & dans la verité toutes les inquiétudes qui nous arrivent en ce monde, ne viennent que de ce que nous ne sommes pas soûmis à ses ordres, & que nous manquons de nous abandonner à sa conduite. On travaille, pour le dire ainsi, contre les dispositions de sa providence; on y résiste, & on combat souvent ses desseins sans s'en appercevoir. Ainsi comme on est dans une situation violente, on vit sans repos, dans un mouvement & une agitation perpétuëlle. Nôtre centre est l'acquiécement ou la conformité de nôtre cœur à celui de Dieu: & le moyen, tant que cela n'est point, que nous ne soyons pas dans la tempête & dans la confusion? Dieu est le Roy de la paix: il faut qu'elle se trouve par tout où il regne; & il ne peut y avoir que tumulte & division, où il n'est pas le maître. *Le même.*

Sans la conformité à la volonté de Dieu, on ne peut joüir de la paix, ni avoir aucun repos en cette vie.



CONSCIENCE

BONNE ET MAUVAISE.

FAUSSE CONSCIENCE.

Tourment de la mauvaise Conscience. Paix & tranquillité d'une bonne Conscience.

AVERTISSEMENT.

AYant, dans tout ce titre, à parler de la Conscience Criminelle & Innocente ; de la Paix & de la tranquilité qui accompagne la bonne, & du tourment que cause la mauvaise; la prémiere chose à quoy nous avons pris garde, c'est de ne pas confondre ce qui regarde la mauvaise Conscience avec l'Aveuglement d'esprit, & l'Endurcissement de cœur, qui en sont les suites : quoique ces trois sujets, dont nous avons parlé sous des titres différens, ayent assez de rapport & de liaison, pour qu'on puisse dire de chacun en particulier, ce que l'on dit des autres. Dans celui-cy tout roulera sur les différentes especes de Conscience ; sur la fausse qu'on se forme soy-même, en s'établissant & voulant bien supposer de faux principes; sur celle dont l'erreur est chose moins libre : Conscience Trompée; sur la Scrupuleuse ; sur celle qui est presque tout-à-fait éteinte ; sur les allarmes & les troubles d'une conscience criminelle ; & sur la tranquillité dont joüissent les gens de bien, à qui la conscience ne reproche aucun crime.

Comme ce sujet est assez limité, je n'ay pû éviter de rebattre souvent les mêmes choses en des termes différens ; parce que les Autheurs dont je les ai recueillies conviennent dans les mêmes pensées. Ce sera à ceux qui se serviront de ce recueil, à choisir ce qui sera propre de leur sujet : & sur tout on y trouvera de quoi faire mieux concevoir le déplorable état d'une conscience criminelle, qui souffre dès cette vie un enfer anticipé.

PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Desseins & Plans de Discours sur ce sujet.

LE plus ordinaire sujet que l'on traite en particulier sur cette matiére de la Conscience en général, est la Fausse Conscience; sujet, sans contredit, le plus utile & le plus important; & que l'on peut diviser en ces deux points. Le prémier, qu'il n'y a rien de si commun, & néanmoins de plus mal fondé, qu'une fausse conscience. Le second, qu'il n'y a rien de plus important, & néanmoins rien de plus rare & de plus difficile, que de remédier à une fausse conscience. I.

Pour le prémier Point. Il n'est pas icy question de ces péchez qui sautent aux yeux, & qui donnent de l'horreur; comme des injustices visibles & criantes, des débauches outrées, des vengeances éclatantes, des adulteres, des trahisons noires, des calomnies atroces, & d'autres semblables, sur lesquels il est rare & bien difficile qu'on se fasse la conscience: il faut plûtôt dire qu'on l'a tout-à-fait éteinte, quand on n'a point d'horreur de ces sortes de péchez, & qu'on les commet sans scrupule. Mais il y en a d'autres, sur lesquels il est aisé de se former une fausse conscience; par exemple; parmi la Noblesse ne se fait-on pas un point d'honneur de repousser une injure, & de la laver dans le sang de son ennemi? on se fait la conscience là-dessus contre le précepte de l'Evangile, sous prétexte qu'on ne peut vivre sans honneur, & qu'autrement on passeroit pour infame dans le monde. Dans le Palais, combien de chicanes, de détours, de formalitez inutiles, & de délais, qui consument en frais les parties? tout cela semble permis par une fausse conscience. Dans le négoce, combien de fourberies? on croit qu'on se peut dédommager sur les autres du tort qu'on nous a fait à nous-mêmes. Parmi les gens d'Eglise, combien de simonies déguisées? parmi les gens du monde combien de libertez, de luxe, de profusion? rien de plus commun; & cependant rien de plus mal fondé. Voici sur quoy on établit le plus ordinairement ces faux préjugez & ces fausses maximes, d'où naît une fausse conscience.

1°. On se fonde sur une nécessité prétenduë, on se figure qu'on ne peut faire autrement. Ainsi cent personnes n'observent pas les jeûnes, & violent impunément le Carême sur de légéres incommodités,& s'imaginent une nécessité, là où il n'y en a bien souvent pas l'ombre,& sur cela se mettent la conscience en repos. De même, on croit qu'on est obligé de soûtenir son rang & sa dignité par le luxe, & par des dépenses excessives, &c. 2°. On se fonde sur la coûtume, comme si la licence en laquelle veut bien vivre le monde, pouvoit prescrire contre les Loix de Dieu: ainsi la coûtume semble authoriser ces modes d'habits immodestes, ces nuditez honteuses, ces familiaritez trop grandes; on se croit en droit de faire ce que les autres font, & on se forme la conscience là-dessus. 3°. On se fonde sur l'exemple & sur le sentiment des gens de

bien, que l'on croit s'accorder avec le nôtre; on consulte des Docteurs pour s'affermir & pour s'authoriser; mais on leur déguise l'affaire, & on change les circonstances, &c.

Pour le second Point. Il n'y a rien de plus difficile, & néanmoins rien de plus important que de réformer une fausse conscience, de la rappeller de son égarement, & enfin de détruire les faux préjugez dont on s'est entêté: cela, quant à l'importance du moins de se désabuser, est une chose toute visible; puisqu'il y va du salut, & que cette fausse conscience étant criminelle elle-même, ne peut excuser les péchez qu'elle fait commettre, ni nous justifier devant Dieu: mais il faut insister sur la difficulté d'apporter remede à un mal si considérable. Cette difficulté se prend de trois chefs. 1°. De l'habitude que l'on contracte dans le péché: car comme on se persuade qu'une chose est permise, & qu'elle nous paroît de plus, utile, agréable; on la fait souvent; & ensuite la même difficulté qu'on expérimente à rompre toute autre mauvaise habitude, se trouve à rompre celle-ci:& il y a même plus de peine à vaincre;car il faut corriger l'erreur & l'illusion dans laquelle on a long-temps vécu, & dont on craint même d'être détrompé; & il faut corriger encore le goût qu'on a pris aux vices divers, où l'on s'est abandonné sous un si mauvais guide. 2°. D'une certaine insensibilité dans laquelle on vient,qui fait que ne ressentant aucun remords de conscience sur les choses où l'on s'est persuadé qu'il n'y a point de péché, on ne comprend presque pas même qu'il faille sortir de cet état, rien ne presse, ce semble d'être desabusez; ou si on l'apperçoit, on ne le sent pas. 3°. D'une opiniatreté positive; par laquelle on fait gloire de défendre son sentiment, & l'on s'y authorise d'une maniére si étrange, que de l'erreur on tombe dans l'aveuglement, & ensuite de précipice en précipice; d'où on ne se releve que par un des coups les plus rares de la miséricorde de Dieu. Concluons de-là qu'il n'y a rien que nous devions davantage appréhender que de nous former une fausse conscience; & sur quoy nous devions davantage nous examiner, pour le danger trop effrayant de se perdre, auquel on est exposé quand on est si mal appuyé.

II. SUR le même sujet de la fausse conscience, on peut embrasser cet autre dessein conçû dans trois propositions.

La prémiere: qu'il n'y a rien de plus spécieux que les prétextes dont se sert la fausse conscience, qui sont ordinairement. 1°. La coûtume: ne faut-il pas faire comme les autres? pourquoy se distinguer par des singularitez qui marquent de l'orgueil & de la présomption? 2°. Le sentiment des plus sages & des plus honnêtes gens, & qui sont en réputation de personnes de probité: est-il probable que ces gens-là voulussent se damner, & agir contre leurs lumiéres veritables? 3°. La condécendance de ceux qui nous doivent servir de guide, lesquels se taisent sur nôtre chapitre, ou connivent: & Dieu pour nous punir de n'avoir pas écouté la voix de nôtre vraie conscience, permet que nous soyons séduits.

La seconde proposition: qu'il n'y a rien de plus funeste que les suites & les éfets de cette fausse conscience; sçavoir, le calme & la tranquillité. Pendant qu'on doute, & qu'on n'est pas tranquille, le péché est encore timide; on craint, on est chancelant: mais quand on s'est fait la conscience, on croit

croit en faisant mal, faire bien. Cet état est funeste, parce que dès-là rien n'est plus capable de nous ébranler ; enfer, jugemens de Dieu, on s'étourdit sur tout cela, &c.

La troisiéme : Qu'il n'y a rien de plus triste que la fin, & que le mal est incurable. 1°. L'entendement s'affermit dans son erreur, par de faux raisonnemens. 2°. Le cœur & la volonté s'attachent au mal, & l'attachement fait qu'on y persiste & qu'on y meurt.

SUR le même sujet, on peut prendre pour dessein, & pour division. 1°. Qu'il est aisé de se faire une fausse conscience. 2°. Qu'il est infiniment dangereux de se faire une fausse conscience. 3°. Qu'il sera inutile devant Dieu d'alleguer cette fausse conscience. Ainsi, fausse conscience facile à tourner au mal ; fausse conscience dangereuse à suivre ; fausse conscience, excuse frivole au jugement de Dieu : c'est tout le dessein. *Pris des veritables sermons du P. Bourdaloué. 4 sermon du prémier Avent.* III.

SUR ce même sujet de la fausse conscience, on peut partager son discours en deux parties. IV.

Dans la prémiére, on peut montrer que l'état d'une fausse conscience est un état tres commun ; & cependant personne ne croit être en cet état : comme à l'égard des connoissances, &de la vie en général,une personne qui est dans l'erreur, ne croit pas y être, & au contraire s'imagine que tous ceux qui ne donnent pas dans son sentiment, sont dans l'illusion.

Dans la seconde, on fera voir combien cet état est dangereux, & funeste ; & que néanmoins ceux qui y sont venus, croyent être en assurance, & ainsi se perdent & se damnent sans y faire réfléxion, & sans s'en mettre en peine.

EN présupposant qu'il y a deux sortes de consciences, à parler en général, l'une bonne & l'autre mauvaise, on peut s'atacher à examiner les diférentes agitations qui souvent les suivent, & quel fruit Dieu prétend que les hommes tirent de ces troubles intérieurs qui n'arrivent pas sans un dessein particulier de la Providence. V.

Prémierement, Dieu éprouve les ames les plus saintes & les plus innocentes par les troubles de la Conscience. Montrer que cette sorte d'épreuve est la plus rude, la plus sensible, & la plus grande de toutes les peines ; mais en même tems qu'il n'y a rien qui aide mieux à purifier une ame, qui la rende plus attentive à soi, plus humble, plus soûmise,&c.

Secondement, Dieu épouvante les ames impies par les troubles & les allarmes de leur conscience. Faire voir que ce suplice est comme un enfer anticipé, dont il punit leurs crimes dès cette vie ; mais en même-temps que c'est-là la seule ressource presque qu'il leur reste, tandis qu'ils sont encore capables de sentir d'où vient le trait qui les blesse.

ON peut faire un discours sur ceux qui fuyent leur conscience, & sur les artifices de l'amour propre. VI.

1°. On ne veut pas rentrer dans soy-même, ni connoître l'état de sa conscience, de peur d'être obligé d'y mettre ordre : *Noluit intelligere ut bene ageret*, *Psalm. 35.* comme parle l'Ecriture ; on ne veut pas renoncer à ses vices, ni changer de conduite ; & l'on se plaît dans une ignorance volontaire & affectée.

2°. On se flatte sur ses desordres, quoyqu'on les connoisse; on se les cache à soy-même, en ce sens encore, en partie, & l'on se persuade que ce n'est pas si grand' chose; qu'il y a plus de foiblesse que de malice, & qu'en un mot, on n'est pas si coupable, que quelques-uns qui ne jugent que par les dehors, pourroient s'imaginer.

3°. On prend pour de vains scrupules, les véritables reproches de sa conscience; ce n'est pas seulement peu de chose, ce n'est rien que ce qu'elle trouve à dire dans nôtre conduite: on la fuit encore, mais en la méprisant, ou faisant semblant de le faire.

VII. PREMIER Point. Rien n'est plus doux, & plus consolant que la paix & la tranquillité d'une bonne Conscience.

Second Point. Rien de plus amer & de plus insupportable que les reproches, les remords, & le tourment d'une conscience criminelle. De cette maniére l'on peut joindre dans un corps de discours, tout ce qui regarde ce sujet.

VIII. ON peut s'arréter uniquement à la bonne Conscience, afin d'en faire voir les marques, & les avantages dans les deux parties d'un discours.

Prémiére partie. Les marques d'une bonne conscience. 1°. Un esprit de componction, pour les offenses qu'on a commises; comme dans saint Paul, quatorze ans après sa conversion, il conservoit encore le regret & la douleur d'avoir été un persécuteur. 2°. Le témoignage interieur que cette conscience nous rend, d'aimer mieux tout perdre, & tout risquer que de perdre l'amitié de Dieu par un péché mortel. 3°. Le soin & la vigilance d'éviter jusqu'aux moindres offenses.

Seconde partie. Les avantages sont, 1°. De ne rien craindre qui fasse peine, quand on craint uniquement Dieu. 2°. De trouver sa consolation dans soy-même, quand tout le monde seroit contre nous. 3°. D'être hors d'atteintes à tous les accidens de cette vie.

IX. EN prenant pour sujet d'un discours la bonne conscience, on peut se ser-
Sap. 7. vir de ces paroles de la Sagesse: *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa*; & montrer qu'en éfet les trois especes de bien qui nous sont connus, se trouvent réünis dans une bonne Conscience; l'Utile, l'Honnête, & le Délectable.

1°. Pour l'utilité; l'Ecriture promet mille bénédictions à l'homme de bien, qui craint Dieu, & qui a la conscience nette; & le Prophéte Royal après en
Psalm. 127. avoir fait un assez long détail, conclut par ces paroles: *Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum.*

2°. L'honneur & la gloire semblent être attachez, à la bonne conscience, selon
2. ad Cor. 1. cette parole de l'Apôtre: *Hac est gloria nostra testimonium conscientiæ nostræ*; parceque la véritable gloire consiste dans l'estime que Dieu fait de nous: & d'ailleurs il n'y a que l'innocence, la grace, & une conscience exempte de crime, qui nous puisse faire mériter l'estime de Dieu.

3°. Le plaisir, & la joye sont comme l'apanage d'une bonne conscience; jusques-là que le Sage l'appelle un festin continuel: & en éfet, c'est une joye véritable, solide & durable, que personne ne nous peut ravir, comme parle le Fils de Dieu même.

SUR les trois Offices de la Conscience. X.

Prémier point. C'est un témoin qui nous accuse, & qu'on ne peut recuser; un témoin oculaire, incapable de dissimuler ou de déguiser le fait ou le droit, & même un témoin qu'on ne peut fuir ni éviter.

Second C'est un Juge qu'on ne peut corrompre, ni surprendre & tromper; éclairé, & integre comme il est.

Troisiéme C'est un Bourreau, qui nous punit, & qui nous fait souffrir le plus juste & le plus cruel de tous les supplices.

On peut considérer la Conscience, c'est-à-dire, les remords & les allarmes qu'elle cause, 1. dans les justes; 2. dans les pécheurs qui n'ont pas encore vieilli dans l'iniquité; 3. dans les pécheurs endurcis dans le crime. XI.

Dans les prémiers, elle est une Epreuve dont Dieu se sert pour leur Sanctification.

Dans les seconds, elle est un Maître sévere, que Dieu fait parler pour leur conversion.

Dans les troisiémes, elle est l'instrument invisible, que Dieu employe pour consommer le mystere de leur reprobation.

SUR la fausse paix, & la tranquillité d'une mauvaise Conscience, au milieu des désordres où vit un pécheur. On peut combattre ce fatal repos par deux importantes considérations; en metant d'un côté d'où vient cette fausse paix d'une Conscience tranquille dans les plus grands crimes; & d'un autre côté, ce qui est capable de troubler ce repos & par ce moyen de nous désabuser: c'est-à-dire, qu'on peut faire voir. XII.

1°. Quels sont les principes d'une si fatale Sécurité; c'est ce qui fera le sujet du prémier point.

2°. Quels en sont les remedes; c'est ce qu'il faudra découvrir dans le second. *Pris du Dictionnaire Moral. Prémier discours sur la Conscience.*

IL y a des Consciences trop larges, qui se permettent bien des choses, qu'elles se persuadent faussement n'être pas contre la Loy de Dieu; & il y a des Consciences trop étroites, timides, & scrupuleuses; c'est pourquoy, XIII.

1°. Il faut inspirer de la crainte à ces Consciences trop larges, & montrer que dans la vie des mondains, il y a une infinité de péchez qu'ils ne connoissent presque point, & qu'ils commettent sans scrupule.

2°. Il faut consoler & tranquilliser avec prudence, les Consciences trop scrupuleuses. *Pris du même. Discours second.*

SUR la fausse Conscience; on peut faire voir ce que nous avons déja dit, mais par un autre tour; XIV.

Prémiérement, que les causes & les principes en sont dangereux: ce sont l'ignorance affectée, la coûtume, & la passion.

Secondement que les suites qui en sont criminelles, nous engagent dans d'affreuses conséquences.

Troisiémement, que l'issuë & la fin en sont funestes. *Pris du même.*

SUR le même sujet, de la fausse Conscience. XV.

1°. Il faut en faire voir les principes; & apprendre comme elle se forme.

2°. En donner ensuite les remedes. *Pris du P. Giroust en son Avant. Sermon de la Conscience*; où il assigne, pour principes de cette fausse Conscience, la corruption du cœur, l'aveuglement de l'esprit, & la punition même de Dieu. Pourquoy le pecheur demeure-t-il en paix dans son péché, c'est que son cœur est corrompu; c'est que son esprit est aveuglé: & c'est que Dieu par cela même le punit.

XVI. Sur la fausse paix & tranquilité de la Conscience, on peut faire voir:

1°. Que cette fausse paix est un éfet terrible de la colere de Dieu, un présage du malheur éternel de l'impie, & l'état le plus dangereux où il puisse être reduit en cette vie.

2°. Qu'il est facile, & même ordinaire de se faire une fausse Conscience, afin de jouïr d'une fausse paix. *Pris de l'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, dans la Dominicale. Sermon pour le prémier Dim. après Pâques.*

XVII. Sur la véritable paix & tranquillité de Conscience.

Prémier point. On peut faire voir que c'est le plus précieux de tous les biens que nous puissions posséder en cette vie.

Second point. Que ce bien si précieux est le plus facile à perdre. L'un nous fera voir la grandeur & les avantages du bonheur que nous possédons en possédant cette paix; & le second, le soin que nous devons prendre de la conserver. *Pris du même, dans la Dominicale. Sermon pour le mardy de Pâques.*

XVIII. Sur les illusions de la Conscience.

1°. On la flate, & l'on ne se croit pas si criminel que l'on est.

2°. On l'endort, & on l'assoupit.

3°. On l'étouffe, & on l'éteint tout-à-fait.

XIX. Il y a particuliérement trois états, où se peut trouver une conscience, qui a besoin de conduite, pour sortir du malheur où elle s'est engagé.

Le prémier est celui d'une Conscience mauvaise, perduë, & comme parle l'Apôtre, cautérisée; que l'on peut s'éforcer de guérir, par les remords qu'un reste de synderese fait encore sentir de temps en temps.

Le second, celui d'une Conscience qui est dans l'erreur, & qui se conduit par de fausses maximes; il faut la redresser par les lumiéres de l'Evangile, & de la parole de Dieu.

Le troisiéme enfin, celui d'une Conscience embrouillée, & dans l'embaras, qui ne se connoît pas elle-même; mais qui n'a besoin que des lumiéres de la raison, pour concevoir l'interêt qu'elle a de mettre ordre aux affaires de son salut. *Pris encore de l'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, 4. tome de la Dominicale.*

XX. Sur les éfets & les suites funestes d'une fausse Conscience.

1°. Il s'ensuit de-là qu'avec une fausse Conscience, il n'y a point de mal qu'on ne puisse commettre.

2°. Il s'ensuit de-là qu'avec une fausse Conscience, on commet le mal hardiment & tranquillement, sans remords, & sans scrupule.

3°. Enfin, il s'ensuit de-là, qu'avec une fausse Conscience on commet le mal sans ressource, & sans nulle espérance de remede. *Le P. Bourdaloüe, dans ses veritables Sermons. Prémier Avant. Second point du sermon de la fausse Conscience.*

Il y a trois Principes d'une fausse conscience, & de l'insensibilité d'un pécheur. XXI.

1°. La corruption du cœur.

2°. L'aveuglement de l'esprit.

3°. Le chatiment de Dieu sur le pécheur.

La Conscience est en même-temps, une lumiére dont l'amour propre ne s'accommode point, & un reproche qui trouble la paix du cœur, & qui corrompt toute la douceur de la vie. Que faisons-nous? Les uns éteignent leur lumiére, les autres ferm nt la bouche à leur Censeur : deux états plus funestes l'un que l'autre, que je vas combattre par deux propositions. XXII.

Prémiére proposition : Rien de plus injuste que les voyes qu'on employe d'ordinaire, pour étouffer les lumiéres de la Conscience.

Seconde proposition : Rien de plus dangereux que d'avoir amené sa Conscience à être tranquille au milieu du désordre. *Pris d'un sermon manuscrit du P. François Catrou.*

PARAGRAPHE SECOND.

Les Sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces Desseins, & les Auteurs qui en traitent.

Saint Ambroise, l. 7. de ses Epîtres, Ep. 44. *ad Constantium*, montre qu'il ne faut se mettre en peine que du témoignage de nôtre Conscience, en faisant le bien, & en s'abstenant du mal, soit en secret, soit devant les hommes. Les saints Peres.

Le même, au prémier l. de ses Offices, fait la peinture d'une Conscience agitée, & troublée par le souvenir de ses crimes.

Le même, au l. 2. de ses mêmes Offices, parle du bon-heur que possede une bonne Conscience.

Saint Jerôme, *Epist.* 49. *ad Innocentium*, rapporte un exemple signalé de l'intrépidité d'une bonne Conscience.

Le même, l. 16. sur le chap. 56. d'Isaïe, expliquant ces paroles, *Cor impij quasi mare fervens*, explique le trouble & l'agitation d'une Conscience criminelle.

Saint Gregoire, l. 1. de ses Morales, ch. 1. donne les moyens de purifier sa Conscience.

Le même, l. 12. de ses mêmes Morales, chap. 21. expliquant ces paroles du ch. 15. de Job, *Sonitus terroris semper in auribus illius*, fait voir quelle est la joye de la bonne Conscience, & l'inquiétude de la mauvaise.

Saint Augustin, sur le pseaume 36. rapporte quelques exemples du tourment que fait souffrir la mauvaise Conscience; & sur le Pseaume 33. fait voir la peine qu'à un homme de rentrer dans soy-même, quand sa conscience est souillée, & en désordre.

Le même, montre la même chose sur le Pseaume 100. expliquant ces paroles : *Perambulabam in innocentia cordis mei, in medio domus mea.*

Le même, ou l'Autheur des Sermons *ad Fratres in eremo*, parle de la joye d'une bonne Conscience.

Le même, sur le Pseaume 45. montre qu'il n'y a point de tourment comparable à celui d'une mauvaise conscience; & sur le Pseaume 53. il s'étend sur le bonheur d'une Conscience nette, & exemte de crime.

Saint Basile, homel. 4. *de Grat. act.* parle aussi de la paix & de la tranquillité dont jouit un homme de bien, dans le témoignage que lui rend sa Conscience.

Origene, *homil.* 13 *in Genesim*, montre la tranquillité & la paix que cause la bonne Conscience.

Saint Chrysostome, *homil.* 5. *in epist. ad Timoth.* fait voir que la Conscience est un juge incorruptible.

Le même, *homil.* 25. *ad Pop. Antioch.* fait voir que rien n'est capable, d'abattre ou d'attrister un homme de bien, à qui la Conscience ne reproche aucun crime.

Le même, *homil.* 17. *in cap.* 3. *Genes.* montre fort au long que Dieu après avoir créé le premier homme, lui donna pour juge & pour regle de sa Conduite, sa propre Conscience.

Le même, *homil.* 1. *&* 4. *de Lazaro*, fait une belle peinture du tourment d'une mauvaise Conscience.

Saint Bernard a fait un livre de la Conscience, où il dit de tres-bonnes choses, & particuliérement dans la seconde partie, où il traite du bonheur & des avantages de la bonne Conscience, & des gênes de la mauvaise; des moyens de conserver l'une, & de remédier à l'autre.

Le même, *de Interiori Domo c.* 22. parle de la joye d'une bonne Conscience.

Le même, *l.* 5. *de Consid. c.* 12. montre l'horreur dont une ame est saisie à la vûë de sa Conscience chargée de crimes.

Le même, dans son traité du précepte & de la dispense, ch. 14. montre ce qu'il faut faire pour conserver sa conscience pure & nette.

Saint Chrysostome, homel. 2. sur le Pseaume 50. fait voir qu'il y a des Pécheurs, dont la Conscience est aussi tranquille que celle des Justes; mais que ces pécheurs alors sont frappez du dernier aveuglement.

Livres spirituels, & autres.

Gerson, dans le traité des Remedes contre la Pusillanimité, parle sçavamment des différens états de la conscience.

Louis Blosius a fait sur ce sujet un excellent traité, *de Consolatione Pusillanimium.*

Sainte Therese, dans une lettre écrite au Pere Alvarès, l'un de ses Directeurs, dit de tres belles choses sur ce sujet.

Le Pere Alphonse Rodriguez, a fait un traité des Scrupules, où il y a plusieurs choses qui regardent la Conscience.

Le Pere Louis de Grenade, dans la Guide des Pécheurs, chap. 16. parle de la bonne Conscience, & la met entre les avantages de la pratique de la vertu.

Le Pere Louis du Pont, l. 1. du Discours familier avec Dieu.

Il y a une infinité d'autres Livres spirituels, qui traitent de ce sujet, & qu'il seroit trop long de raporter. Les Théologiens & les Casuistes en traittent aussi à leur maniére.

Les Prédicateurs récens.

Matthias Faber. *Conc.* 7. *in Dominic. secundam Adventûs. Idem. Conc.*6. *in Domin.* 4. *post. Epiph.*

Essais de Sermons de l'Abbé de Bretteville. Tom. troisiéme. Sermon pour le Mercredy de la Semaine Sainte. Second dessein.

Le Pere Giroust, dans son Avent, troisiéme prétexte, a un sermon sur la fausse paix de la conscience.

Le Pere Bourdalouë dans ses véritables sermons, nouvellement imprimez. Quatriéme sermon du prémier Avent.

L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, a un sermon sur la fausse Conscience, dans sa Dominicale ; pour le premier Dimanche d'aprés Pâques.

Le même, au Sermon pour le Mardy de Pâques, parle de la véritable paix du cœur, & du repos de la Conscience.

Le même, au quatriéme tome de la Dominicale, a un sermon entier du réglement de la Conscience.

Drexellius, *in Davide. c. 2. & 26.* Ceux qui ont ramassé des matériaux sur ce sujet.

Louis de Grenade, dans ses Lieux communs.

Busæus *in Viridario. titul. Conscientia bona.*

Labata, *Summa Prædicantium. Berchorius.*



PARAGRAPHE TROISIE'ME.

PASSAGES, EXEMPLES, ET APPLICATIONS de l'Ecriture sur ce sujet.

Timebis nocte & die; manè dices quis mihi det vesperam? & vespere, quis mihi det manè? propter cordis tui formidinem quâ terreberis. Deuteron. c. 28.

Vous tremblerez jour & nuit; vous direz le matin : qui me donnera de voir le soir? & le soir, qui me donnera de voir le matin? tant vôtre cœur sera saisi d'épouvante dans la vuë des choses terribles qui se passeront devant vos yeux.

Dabo pavorem in cordibus eorum : terrebit eos sonitus folii volantis, & ita fugient quasi gladium. Levit. c. 26.

Je fraperai leurs cœurs d'épouvante : le bruit d'une feüille qui vole les fera trembler; ils fuiront comme s'ils voyoient une épée nuë.

Signatum est super nos lumen vultus tui, Psalm. 4.

La lumiere de vôtre visage est gravée sur nous, Seigneur.

Die ac nocte gravata est super me manus tua; conversus sum in arumna mea, dum configitur spina. Psalm. 31.

Vôtre main s'est appesantie jour & nuit sur moy; je me suis tourné vers vous dans mon affliction, pendant que j'étois percé par la pointe d'une épine.

Quoniam iniquitatem meam ego cognosco, & peccatum meum contra me est semper. Psalm. 50.

Je connois mon iniquité, & j'ai toûjours mon péché devant les yeux.

Dabit tibi Dominus cor pavidum, & deficientes oculos, & animam consumptam mœrore. Deuteron. 28.

Le Seigneur vous donnera un cœur toûjours agité de crainte, des yeux languissans, & une ame pénétrée de douleur & de tristesse.

Beatus vir qui timet Dominum; in mandatis ejus volet nimis. Psalm. 111.

Heureux est l'homme qui craint le Seigneur, & qui a une volonté ardente d'accomplir ses Commandemens.

Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum. Psalm. 37.

A la vuë de mes péchez, il n'y a plus aucune paix dans mes os.

Secura mens quasi juge convivium. Proverb. 15.

L'ame tranquille est comme un festin continuel.

Fugit impius nemine persequente: justus autem, quasi leo confidens, absque terrore erit. Prov. 28.

Le méchant fuït sans être poursuivi de personne; mais le juste est hardi comme un lion, & il ne craint rien.

In timore Domini declinatur à malo. Proverb. 16.

On évite le mal par la crainte du Seigneur.

Cum sit timida nequitia, dat testimonium condemnationis; semper enim præsumit sæva, perturbata conscientia. Sapient. 17.

Comme la méchanceté est timide, elle se condamne par son propre témoignage, & étant épouvantée par sa propre conscience, elle se figure toûjours les maux plus grands qu'ils ne sont.

Bona est substantia, cui non est peccatum in conscientia. Eccli. 13.

Les richesses sont bonnes à celui qui est sans péché, & à qui la conscience ne reproche rien.

Non est oblectamentum super mentis gaudium. Eccli. 30.

Il n'y a point de joye plus grande que celle du cœur.

In omni opere tuo, crede ex fide anima tua, hoc est enim conservatio mandatorum. Eccli. 32.

Dans toutes vos œuvres, écoutez vôtre ame, & soyez-lui fidele; car c'est ainsi qu'on garde les Commandemens de Dieu.

Impius

Impius cùm in profundum venerit peccatorum, contemnit. Prov. 18.

Lorsque le méchant est venu au plus profond des péchez, il méprise tout.

Quare posuisti me contrarium tibi, & factus sum mihimetipsi gravis. Job. 7.

Pourquoy m'avez-vous mis dans un état contraire à vous, & ennuyeux à moy-même ?

Sonitus terroris semper in auribus illius ; & cum pax sit, ille semper insidias suspicatur. Job. 15.

L'oreille de l'impie est toûjours frappée de bruits effrayans, & il se figure qu'on forme contre lui de mauvais desseins, au milieu de la paix.

Arguet te malitia tua, & abominatio tua increpabit te. Jerem. c. 2.

Vôtre malice vous accusera, & vôtre éloignement de moy s'élevera contre vous.

Gentes ostendunt opus Legis scriptum in cordibus suis. Ad Roman. 2.

Les Gentils font voir que ce qui est écrit par la loy, est écrit dans leurs cœurs, comme leur conscience leur en rend témoignage.

Tribulatio & angustia in omnem animam hominis operantis malum. Ibid.

L'affliction & le desespoir accablera l'ame de tout homme qui fait le mal.

Gloria nostra hac est testimonium conscientia nostra. 2. Ad Corinth. 1.

Le sujet de nôtre gloire est le témoignage que nous rend nôtre conscience.

Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum. 1. Ad Corinth. 4.

Ma conscience ne me reproche rien ; mais je ne me suis pas justifié pour cela.

Habens fidem, & bonam conscientiam, quam quidem repellentes circa fidem naufragaverunt. 1. Timoth. 1.

Conservant la foy & la bonne conscience, à laquelle quelques-uns ayent renoncé, ont fait naufrage, en perdant la foi.

Habentes cauteriatam conscientiam. 1. ad Timoth. 4.

Des gens dont la conscience est noircie de crimes.

Vermis eorum non moritur. Marc. 9.

Le ver qui les ronge ne meurt point.

Charissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum. 1. Joann. 3.

Mes bien-aimés, si nôtre cœur ne nous condamne point, nous avons de l'assûrance devant Dieu.

Exemples de l'Ancien & du Nouveau Testament.

Aussi tôt que nos prémiers Peres eurent violé le Commandement de Dieu, la honte & la crainte agiterent leur Conscience, avant même que ce souverain Juge les eût condamnez : ils fuïrent, ils se cacherent, ils eurent honte de leur nudité, & se couvrirent de feuilles d'arbres. Sur quoy les saints Peres remarquent, que ce ne fut pas proprement la vûë de Dieu qui les épouventa, mais la crainte & la honte de paroître criminels en sa presence ; parce que leur Conscience commença alors à leur reprocher leur infidelité. Ils ouvrirent les yeux au danger, où les exposoit la juste colere de leur Créateur, au lieu que durant leur innocence, ils ne voyoient rien à craindre ni de la part de Dieu, ni de la part des créatures. La honte même de se voir nuds, ne leur donna pas tant de confusion, que leur crime qu'ils ne pouvoient cacher à Dieu, quelque excuse qu'ils alléguassent pour se disculper, ni à leurs propres yeux. Mais la réfléxion que nous devons faire sur ce premier reproche que la Conscience ait fait à l'homme coupable, est, que si elle a causé de si violens mouvemens dans un lieu de délices, pour un seul péché, que ne fait-elle point cette Conscience couverte de crimes, qu'elle ne peut dérober, ni à la vûë de Dieu, ni à la sienne propre ?

L'exemple de nos premiers Peres dans le Paradis terrestre.

Il n'est que trop vray que l'ame trouve son plaisir dans le péché ; mais la justice de Dieu, qui le suit de près, le punit dès cette vie, par la propre Conscience de celui qui l'a commis: car alors la vûë de ce péché qui faisoit ses déli-

L'exemple de Caïn.

ces, fait sa peine & son supplice. Caïn étoit seul au monde, ou du moins ceux qui y étoient, lui étoient unis par les liens du sang; il n'y avoit point encore de loy, qui condamnât le meurtrier au supplice; & quand il y auroit eu une loy, on n'avoit point érigé de tribunal pour juger les coupables. D'où viennent donc ces plaintes, quiconque me trouvera me tuera? Il craint, il sent déja la colere de Dieu plus redoutable que celle des hommes; sa Conscience l'accuse, & lui fait voir dans ses freres autant d'ennemis, qui ne respecteront pas plus les loix du sang, qu'il les a respectées. Mais Dieu ne veut pas qu'on le tuë, afin que son état déplorable serve d'exemple à la postérité; que ses malheurs soient comme une voix publique à toute la terre, une loy vivante, une colomne animée, comme parle saint Gregoire de Nazianze, qui apprenne aux hommes à ne blesser jamais leur Conscience, s'ils ne veulent être souverainement misérables.

L'exemple de Balthazar. Balthazar étoit encore dans les plaisirs, au milieu de la débauche, lorsqu'une main traçoit quelques caracteres inconnus sur les murailles de la sale du festin: son visage pâlit, ses pensées se troublerent, & ses genoux tremblans se frapperent l'un contre l'autre. Pensez-vous que sa Conscience fut tranquille, pendant que le corps étoit si violemment agité? Au contraire, ce n'étoient que les remuëmens de la Conscience, qui causoient dans le corps des mouvemens si contraires à sa nature: cette main l'émeut, & lui découvrant toute l'horreur de ses crimes, & de la colere de Dieu contre lui, il ne peut goûter aucun repos. C'est ainsi qu'on craint la colere de Dieu, & que cette crainte agite violemment la Conscience, quand elle se sent coupable.

L'exemple des freres de Joseph. A la vûë de quelque péril, ou de quelque châtiment de la justice de Dieu, la Conscience endormie depuis long-temps se réveille, & rappelle le souvenir d'un péché qui paroissoit anéanti, & auquel on ne pensoit plus. Les freres de Joseph se voyant arrêtez & retenus dans une étroite prison par l'ordre de leur frere, devenu Ministre d'Etat dans l'Egypte, commencerent à rentrer dans eux-mêmes, à s'écrier: Nous sommes coupables du sang de nôtre frere; c'est pour cela que ce malheur nous arrrive. Ils n'avoient peut-être point pensé à leur crime depuis qu'ils l'avoient commis; ils s'étoient peut-être flattez que Dieu ne l'avoit point vû: mais leur conscience long-temps abusée, ouvre les yeux, & voit enfin son malheur.

Exemple de David. David, que sa Pénitence a rendu plus cher au Seigneur, que ses péchez ne l'avoient rendu odieux à ses yeux, David éprouvoit ce cruel témoignage de sa conscience, lorsque les yeux baissez contre terre, & le visage noyé de pleurs, il disoit: *Miser factus sum, & curvatus sum usque in finem, totâ die contristatus ingrediebar*: Je suis accablé de misere, je suis continuellement courbé contre terre, & je marche tous les jours avec un visage triste. En vain les Seigneurs de sa cour lui représentoient ses conquêtes; en vain tout conspiroit à le divertir, & à le rendre heureux; rien ne pouvoit lui ôter de devant les yeux l'image de ses crimes. Tantôt le sang fumant encore, des playes d'Urie, tantôt l'infamie d'une trahison, tantôt l'horreur d'un adultere se présentent tour à tour pour l'affliger: *Peccatum meum contra me est semper*. Ah! s'écrie-t'il en soupirant, mon péché est toûjours contre moy; si je tâche d'en effacer les traces malheureuses, ma conscience les fait revivre incontinent, & je ne puis

Psalm. 37.

Psalm. 50.

trouver un moment de repos : *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum.* *Psalm.* 37.

Antiochus ayant appris la défaite de Lysias, disoit tristement à ses amis : j'ay dit en mon cœur, en quelle tribulation suis-je venu ? de quelles tempêtes est-il agité, & au lieu qu'auparavant j'étois joyeux, je me souviens à présent des maux que j'ay faits à Jérusalem, & que sans sujet j'ay voulu exterminer les habitans de la Judée : *Reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem.* *1. Mach. c.6.* Tant d'injustices & d'oppressions faites par mes ordres ; tant d'innocens que j'ai dépouillé de leurs biens & privez de la vie, tant de sacrileges & de prophanations que j'ay commis dans leur Temple, sont autant de témoins, de juges, & de bourreaux que je vois autour de moy.

L'exemple d'Antiochus.

Tel étoit le repos du saint homme Job, quand il disoit : il y a déja quelque temps que je suis sur la terre ; mais ma conscience ne m'a jamais reproché aucun péché. Tel étoit celui du grand Apôtre, quand il mettoit toute sa gloire dans le témoignage de sa Conscience. Tel étoit celui de David pénitent, lorsque sûr du pardon que Dieu luy avoit accordé de son péché, & de la satisfaction qu'il avoit faite à la justice divine, il disoit dans la joye de son cœur : *In justitia apparebo conspectui tuo.* N'a-t-on pas vû ensuite les Martyrs *Psalm.* 16. aller aux supplices comme au triomphe, & triompher de joye au milieu des plus effroyables suplices ? &c.

Exemples d'une grande tranquillité d'esprit, & d'un repos de Conscience.

La Conscience de saint Paul ne lui reprochoit rien ; cependant le témoignage consolant qu'il en recevoit, ne suffisoir pas pour le rassûrer contre le souvenir des persécutions qu'il avoit fait souffrir à l'Eglise de Jesus-Christ. Dans le cours de ses voyages & des ses fatigues continuelles de son Apostolat : il ne laissoit pas de châtier son corps, & de le reduire en servitude, de peur qu'en travaillant au salut des autres, il ne fut assès mal-heureux pour ne pas faire le sien : ce qui fait voir que sa Conscience le faisoit craindre en même temps qu'elle le faisoit espérer, & qu'elle faisoit tout ensemble son affliction & sa consolation. En éfet, il n'est rien si douloureux pour une ame qui aime Dieu, que de ne sçavoir jamais si elle est digne de haine ou d'amour ; & il est aisé de concevoir que plus l'amour de Dieu est dans un éminent dégré, plus cette incertitude est insupportable. C'est pourtant l'état où Dieu laisse tous les justes sur la terre, pour les tenir dans l'humilité.

Ce que saint Paul dit de lui même.

APPLICATIONS.

Conversus sum in ærumna dum configitur spina. Psalm. 31. N'est-il pas vray que quand vous avez quelque épine au pied, ou en quelque autre endroit de vôtre corps, vous ne pouvez dormir en cet état, jusqu'à ce qu'elle soit ôtée? Ainsi, dit saint Bernard, ce péché que vous avez commis, est une épine qui perce vôtre ame, & jamais vous n'avez de repos ; au contraire, *Tribulatio & angustia in omnem animam hominis operantis malum*, dit l'Apôtre saint Paul. *ad Roman.* 2. Vous serez toûjours dans l'inquiétude, toûjours dans les remords de Conscience, qui vous rongeront le cœur, jusqu'à ce que vous ayez arraché cette épine, par une véritable pénitence : il n'y a que ce seul reméde qui soit capable de la tranquilliser, en vous remettant en état de grace. Le repos de vôtre conscience vous sera alors plus précieux que tous les trésors de la terre.

Douleur de la mauvaise Conscience.

Le faux repos de la Conscience est une punition de Dieu. *Miscuit vobis Dominus spiritum soporis*, Isaïe c. 19. Et *dedit illis Dominus spiritum compunctionis*. Ad Rom. 11. La fausse tranquillité de la Conscience, est encore une punition de Dieu, qui permet que le pécheur ne sente plus les remords de sa Conscience, & ne soit plus réveillé par les pointes qui le picquoient auparavant, & qui l'empêchoient de trouver son repos dans le péché. De sorte, qu'il demeure en cet état comme cloué & attaché sans que la pensée même lui vienne jamais de faire aucun éfort pour en sortir : car c'est le sens de ces paroles de l'Apôtre : *Dedit illis Dominus spiritum compunctionis* : car il ne prétend pas nous faire entendre par-là, que Dieu leur a donné un esprit de componction, un esprit de pénitence. Au contraire, suivant l'explication de saint Chrysostome, il veut signifier, par cette façon de parler figurée, que Dieu leur a percé le cœur, pour l'attacher à leurs mauvaises habitudes ; comme nous voyons que pour joindre plusieurs choses ensemble, par un même nœud, on fait à chacune une ouverture; & saint Chrysostome prétend que Dieu a comme cloüé, & lié la Conscience de ce pécheur avec son péché : *Misit spiritum transpunctionis, & transfixionis cum peccato*.

ad Roman. 11.

De la tranquillité & de l'assurance d'une bonne Conscience. *Scrutare si quid tuorum apud me inveneris. Genes. 31.* Ce sont les paroles du Saint Patriarche Jacob, lorsque par l'ordre de Dieu, il se retira de la maison de son beau-pere Laban. Celui-cy courut après lui, s'imaginant qu'il l'avoit volé ; mais Jacob, qui n'avoit emporté que ce qu'il avoit légitimement acquis par son travail, lui dit : Visitez tout, & reconnoissez si j'emporte quelque chose qui soit à vous. Laban ayant tout visité, ne trouva rien qui lui appartint. Saint Ambroise fait l'application de ces paroles à une ame Chrétienne, à qui la bonne Conscience rend ce fidele témoignage devant Dieu, qu'elle a toûjours mené une vie pure & innocente. Lorsqu'elle paroîtra au tribunal de Dieu, & que le demon l'accusera ; elle pourra répondre hardiment : *Scrutare si quid tuorum in me inveneris* : Je n'ay rien qui soit à toy, cherche & examine tant que tu voudras ; je n'emporte rien de ton orgueil, & des tes fourberies ; elle sera en asśurance, sa Conscience ne lui reprochant rien.

Le repos de la Consciéce est commun aux justes, & aux grands pécheurs : mais la cause en est différente. *Tibi dabo terram Chanaam. Psalm. 104.* C'est une belle remarque de Richard de saint Victor, que les Chananéens, & les Israëlites ont habité successivement la Terre-promise, qui est la vraye figure d'une Conscience tranquille, puisque Jerusalem même signifie *Vision de paix*. Les Chananéens étoient alors les plus méchans hommes qu'il y eût sur la terre, & les Israëlites étoient le peuple de Dieu, & les plus gens de bien qui fussent au monde en ce temps-là : La même terre cependant a été possedée des uns & des autres. Ce qui nous marque que deux sortes de gens peuvent avoir une Conscience tranquille ; sçavoir, ceux qui sont très bons ou très-méchans ; parce qu'ils vivent dans une aussi grande sécurité, que s'ils avoient toutes les vertus des gens de bien. Les méchans dès qu'ils sont descendus dans l'abime de l'iniquité, méprisent tout, & n'ont plus de crainte de la justice de Dieu ; & les justes, ayant la charité qui chasse la crainte, jouissent d'une grande tranquillité.

Avantages d'une bonne Conscience. *Liberat animas testis fidelis. Prov. 14.* C'est proprement de la bonne Conscience que l'on peut dire ces paroles du Sage, parce que c'est véritablement un fidele témoin, qui non-seulement tient comte de toutes nos actions, de toutes nos pensées, & de toutes nos paroles, mais encore qui porte témoignage

qu'elles sont bonnes & saintes ; & justifie toutes nos intentions quand elles sont droites. De plus, *liberat animas* ; elle délivre nôtre ame de la mort éternelle, de la crainte de la justice de Dieu, & de toutes les injustes accusations de nos ennemis : au lieu que ceux à qui elle ne rend point ce fidele témoignage, ne peuvent jamais se mettre à couvert des coups de la justice divine.

Vermis eorum non moritur. Marc. 9. La mauvaise Conscience ne peut être mieux marquée dans l'Evangile que par le nom, & la similitude d'un ver. On en peut apporter particuliérement trois raisons : La prémiere est, que comme le ver ronge le bois & le fruit où il a pris naissance ; la conscience de même picque & ronge le cœur de celui qui a commis le péché : La seconde est, que comme le ver ronge continuellement le sujet auquel il s'est une fois attaché, de même le péché une fois commis tourmente sans cesse & sans relâche, une Conscience criminelle : La troisiéme enfin, que comme le ver s'engendre ordinairement dans les choses douces, & meurt dans les choses ameres ; ainsi le ver de Conscience qui naît de la douceur du péché, ne peut mourir que par l'amertume de la pénitence, & par la douleur de nos péchez.

Une Conscience criminelle ressent de l'amertume au milieu de ses plaisirs.

In pace amaritudo mea amarissima. Isaia 38. Il n'y a point de pécheur qui ne puisse dire au milieu de ses joies imaginaires, ces paroles du Prophete : dans ma paix mon amertume est trés-amere ; dans le calme de mes sens, mon ame est agitée de la tempéte ; dans la bonne intelligence, que toutes mes passions ont avec tous les objets qui les peuvent flater, mon cœur est dans le trouble, mon corps nage dans les plaisirs, & mon corps est accablé de douleur, &c.



PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.

Humana Judicia potest subterfugere mala agens, sed non judicium Conscientiæ. Gregorius, l. 27. Moral. c. 17.

Quid prodest si omnes laudent, & conscientia accuset? aut quid poterit obesse, si omnes derogant, & sola conscientia defendat? Idem super Ezech. hom l. 9.

Bonarum mentium est culpas agnoscere, ubi culpa non est. Idem Epist. ad Augustinum, Anglorum Episcopum.

Bona conscientia nullius oculos fugit. Idem. Epist. 47.

Felix conscientia quæ afflictionis tempore, bonorum operum recordatur. Hieronym. lib. 11. comment.

Nullus post culpam impunitati locus est, cùm sit reatus ipse supplicium. Idem. Epist. ad Demetriadem.

Quæ pœna gravior quàm interioris vulnus conscientiæ? nonne hoc magis fugiendum quàm mors, dispendium, exilium, debilitas, dolor? Ambros. de offic.

Tantus splendor honestatis est, ut vitam beatam efficiat tranquillitas conscientiæ, & securitas innocentiæ. Idem. l. 2. offic.

Quod severius judicium quàm domesticum, quo unusquisque sibi est reus, seque ipse arguit? omnia adversa habet, qui sibi ipse displicet, ipse sui accusator, ipse sui testis; nec invenit quo fugiat, qui ipse perurget & stimulat. Idem. l. 3. de offic.

Verius ac jucundius gaudebis de bona conscientia inter molestias, quàm de mala inter delicias. Augustin. l. de Catech. Rud.

Jussisti Domine, & sic est, ut pœna sibi ipse sit omnis inordinatus affectus. Idem. l. 2. Conf.

Quisquis malus est, malè secum est: torqueatur necesse est, sibi tormentum est; ipse est, enim pœna sua, quem torquet conscientia sua: fugit ab inimico quo potuerit, à se quò fugiet? Idem. in Psal. 36.

Un malfaiteur peut bien échapper le jugement des hommes, mais non pas celui de sa Conscience.

Que sert d'avoir l'approbation de tout le monde, si nôtre Conscience nous accuse & nous condamne? ou que nous peut nuire, le blâme & la censure de tous les hommes, si nôtre Conscience nous deffend?

C'est le caractere des bonnes ames de reconnoître des defauts, là où il n'y eu a point.

Une bonne Conscience n'apprehende point, que ses actions soient exposées à la vûe des hommes.

Heureuse est la Conscience, laquelle dans l'affliction se console par le souvenir de ses bonnes actions!

Nul aprés avoir péché ne peut se promettre l'impunité; puisque son péché même lui tient lieu de supplice.

Y a-t-il un plus grand supplice, que la douleur que cause la playe secrete d'une mauvaise Conscience? n'est-il pas plus à craindre que la mort, que la perte de nos biens, que l'exil, la maladie, & la plus sensible douleur?

L'éclat d'une vie vertueuse est tel, que le seul repos de la Conscience, & l'assûrance qu'on peut avoir de son innocence, peut rendre la vie heureuse.

Quel jugement plus sévere que celui que nôtre Conscieuce nous rend intérieurement, par lequel chacun se sent coupable, & se condamne lui-même? tout choque celui qui ne peut souffrir soy-même, il est son accusateur & son témoin, celui-là ne sçait où fuïr, qui se poursuit lui-même.

La bonne Conscience vous donnera plus de joye & de consolation dans vôtre tristesse & vôtre chagrin, que la mauvaise dans les délices.

Vous l'avez ainsi ordonné, Seigneur! que toute affection déréglée fait elle même son tourment.

Tout méchant est son propre ennemi. C'est une nécessité qu'il soit lui même son tourment; car celui qui sent les remords de sa Conscience, fait lui-même son supplice; il peut fuïr, & éviter par-là, la colere d'un ennemi; mais où ira-t-il pour se fuïr lui-même?

Conscientia mala, bona sperare non potest. Idem. in Psal. 31.

Une mauvaise Conscience ne peut esperer aucun bien.

Conscientiam malam laudantis praeconium non sanat, nec bonam vulnerat convicium. Idem. contra Petil.

Les éloges qu'on donne à un méchant homme, ne guérissent pas les playes de sa Conscience, comme le blâme & les injures ne blessent point une Conscience sans reproche.

Quid dulcius bona conscientia? quæ si non est, & mala est pungit, & amara sunt omnia. Idem. Tract. sup. cap. ultim. Proverb.

Qu'y a-t-il de plus doux & de plus agreable, qu'une bonne Conscience? & si elle est mauvaise, elle picque cruellement, & répand l'amertume sur tous les plaisirs.

Quando Deus erit judex, alius testis quàm conscientia tua non erit. Idem in Psal. 37.

Quand Dieu exercera sa qualité de juge souverain, il ne fera pas besoin d'autre témoin, que vôtre propre Conscience.

Inter judicem justum, & conscientiam tuam, noli timere nisi causam tuam. Ibid.

Entre le juste juge qui est Dieu, & nôtre Conscience, nous n'avons à craindre que nôtre mauvaise cause.

Quidquid vis, homo, potes fugere, præter conscientiam tuam, interius nihil potes habere quò fugias à conscientia tua, si rodunt te peccata tua. Idem. in Psal. 30.

Il n'y a rien que vous ne pu'ssiez fuir, & éviter, hors vôtre Conscience; vous ne pouvez trouver d'asile dans vous-même contre ses poursuites, si vous sentez les morsures que vous causent vos péchez.

Judicis tribunal est in mente tua: sedet ibi Deus, adest accusatrix conscientia, tortor, timor. Idem. in Psal. 57.

Le tribunal du souverain Juge est dans vôtre ame; Dieu y préside en cette qualité; vôtre Conscience est vôtre accusateur; vôtre bourreau est la crainte que vous devez avoir de l'issue de ce jugement.

Quisquis non facit quod debet, sine intervallo patitur quod debet: quoniam tanta est beatitudo justitiæ, ut nemo ab ea ad miseriam possit abscedere. Idem. l. 3. de lib. arbitr. cap. 15.

Quiconque ne fait pas ce qu'il devroit faire, souffre bien tôt ce qu'il a mérité; mais le bonheur dont on joüit pour recompense de nôtre Justice, est tel, que personne ne peut devenir miserable.

Ira divina inchoatio est, quod hic patitur peccator. Idem in Psalm. 6.

Ce que le pécheur souffre icy bas de sa Conscience, est le commencement de ce que la colere divine lui fera souffrir un jour.

Potest obtenebrari conscientia, quia non est Deus; extingui non potest, quia à Deo est Tertull.

On peut obscurcir sa Conscience, & diminuer ses lumieres, parce qu'elle n'est pas Dieu même; mais parce qu'elle vient de Dieu, on ne peut l'éteindre tout-à-fait.

Omne malum aut timore aut pudore natura perfudit. Idem. in Apolog.

La nature a répandu la honte ou la crainte sur tout ce qui est péché.

Nullus est qui dum operatur malum, bonum adesse putat; sed occasiones fingit: caterum ille, etsi verbis fortassis crimen diluat, conscientiam tamen ipse suam effugere nequaquàm potuerit. Chrysost. Homil. 5. in 2. Epist. ad Timoth.

Personne en commetant le mal, ne croit que le mal soit un bien; il cherche seulement des prétextes pour l'excuser: mais s'il peut faire en sorte de s'en disculper, il ne pourra pas pour cela, éviter le reproche de sa Conscience.

Nemo prætexat quod ignorans virtutem negligat; sufficientem enim magistrum habemus conscientiam. Idem. Homil. 54. in Genes.

Que personne n'apporte pour prétexte l'ignorance du bien qu'il a négligé de faire; car nous avons au dedans de nous nôtre Conscience, qui est un maître capable de nous instruire de nos devoirs.

Conscientia peccati formidinis mater. Idem. in Psalm. 50.

Le juste reproche que nous fait nôtre Conscience, d'avoir commis un crime, fait naître la crainte.

Quemadmodum seipsum nemo potest effugere, ita nec illam interioris ejus curiæ sententiam. Idem ad popul. Antioch.

Comme personne ne se peut fuir soy-même: de même, il ne peut éviter l'arrêt que cette cour souveraine & intérieure a porté contre lui.

Hoc tribunal non pecunia corrumpitur, non adulationibus acquiescit: eò quòd divinum est, & à Deo nostris impositum cervicibus. Idem. Ibidem.

Peccator conscientiam quasi carnificem circumgestat, se lanantem, flagellantem perpetuò. Idem. serm. 1. de Lazaro.

Judicem in animo perpetuò vigilantem & attentum constituit Deus. Id. Chrysost. serm. 4. de diversis.

Conscientia domesticum & verum tribunal. Gregorius Nazianz.

Infernus quidam & carcer animæ, rea conscientia est. Bernardus serm. 23. in Cant.

O felix conscientiæ puritas! ô felix sanctæ conscientiæ jucunditas! Idem.

Sicut rivus, quócumque fluit, terram cavat, ita conscientia mala rodere occultè mentem non cessat. Idem. l. 4. de Considerat.

Magna divitiæ, bona conscientia: & revera quid in rebus ditius vel dulcius? quid in terra quietius atque securius? bona conscientia damnum rerum non metuit, non verborum contumelias, non corporis cruciatus. Idem. Epist. 373.

Bona conscientia secura erit, cùm corpus morietur: secura cùm anima coram Deo præsentabitur: secura, cùm utrumque, in die judicii, ante tribunal terrificum justi Judicis statuetur. Idem. lib. de Interiori Domo. c. 23.

Quis magis mortuus est eo, qui portat ignem in sinu, peccatum in conscientia, nec sentit, nec excutit, nec expavescit! Idem. de Considerat.

Sufficit adversum os loquentium iniqua, opinio bonorum cum testimonio conscientiæ. Idem super Cantic.

Sicut probis probitas ipsa fit præmium; ita improbis nequitia ipsa supplicium est. Boëtius l. 4. de consol. Philos.

Omnia fugere poterit homo præter cor suum; non enim potest à se quisquam recedere: quócumque enim abierit, reatus sui conscientia illum non derelinquit. Isidorus in Syn.

Conscientia accusat de præterito, remurmurat de præsenti, præcavet de futuro. Sanct. Bonavent. l. 2. Comp. Theol. c. 5.

Nulla pœna gravior, pœnâ conscientiæ; vis nunquam esse tristis, benevive, secura mens tristitiam sustinet, bona vita semper

Ce tribunal ne se corrompt point par argent, il n'accorde rien à la flaterie; parce que c'est un tribunal divin, établi de Dieu pour nous juger.

Le pécheur porte avec soy un bourreau, qui ne cesse jamais de le déchirer, & de le tourmenter intérieurement.

Dieu a établi dans nôtre ame un juge toûjours vigilant, & attentif à tout ce qui se passe dans nous-mêmes.

La Conscience est un tribunal domestique où l'on ne peut déguiser la vérité.

Une Conscience qui se sent coupable, est comme son enfer & sa prison.

O l'heureux sort d'une Conscience pure! ô la solide & agréable joie d'une Conscience sans crime.

Comme un ruisseau creuse la terre par où il coule; de même la mauvaise Conscience ne cesse de ronger intérieurement une ame criminelle.

Une bonne Conscience est un trésor rempli de grandes richesses: en éfet, qu'y a-t il de plus précieux & de plus agréable? y a-t-il au monde un repos, & une tranquillité comparable? une bonne Conscience ne craint, ni la perte des biens, ni les reproches, ni les plus cuisantes douleurs.

Une bonne Conscience sera en asûrance quand l'ame se séparera du corps; quand l'ame sera présentée au tribunal de Dieu, & quand l'un & l'autre paroîtra au jugement terrible de juge infléxible; l'ame n'aura nul sujet d'en craindre l'issüe.

Qui mérite d'être censé mort, que celui qui porte du feu dans son sein; c'est-à dire, un péché sur sa Conscience, qui ne le secoüe point & qui n'apprehende rien, comme s'il n'avoit nul sentiment.

Contre les mauvais discours qu'on fait de nous & les traits de la plus noire médisance, il suffit d'avoir pour soy l'estime des gens de bien, avec le témoignage de nôtre conscience.

Comme la probité des gens de bien est déja une partie de leur recompense, de même la malice des méchans est déja un supplice anticipé.

Un homme criminel pourra fuïr tout le reste, à la reserve de son propre cœur; car personne ne peut s'éloigner de soy-même, & en quelque lieu qu'il se retire, le souvenir de son péché le suivra par tout.

La conscience nous accuse du passé; elle se plaint & murmure du présent, & se précautionne pour l'avenir.

Il n'y a point de plus cruel supplice que celui d'une mauvaise conscience; ne voulez vous jamais avoir de tristesse? vivez bien. Une ame

gaudium

gaudium habet : conscientia autem rei semper in pœna est. Isidorus l. 2. solit.

constante supporte la tristesse ; mais celui qui vit bien est toûjours dans la joye ; & la conscience du criminel le met continuellement à la torture.

Liber signatus & clausus, & in die judicij aperiendus. Hugo Card. l. 2. de anima.

La conscience est un livre fermé & scellé, & qu'on ouvrira au jour du jugement.

Si gaudium est in mundo, hoc utique possidet puri cordis homo ; & si alicubi tribulatio & angustia, hoc melius novit mala conscientia. Liber de Imit. Christi. l. 2. c. 4.

S'il y a quelque véritable joye dans le monde, c'est l'homme de bien qui a le cœur pur, qui en jouït ; & s'il y a de la tristesse & de la peine d'esprit, personne ne le connoit mieux que la mauvaise conscience.

Intolerabilis cruciatus, Hugo à S. Vict. tract. de inter. dom.

Le tourment de la mauvaise conscience est insupportable.

Plerique famam, conscientiam autem pauci verentur. Seneca, l. de moribus.

Plusieurs craignent pour leur réputation, & quel jugement on fera d'eux ; mais peu apprehendent le jugement de leur conscience.

Nullum conscium peccatorum tuorum magis timueris, quàm te ipsum. Idem.

Ne craignez pas d'avoir de plus fâcheux témoin de vos crimes que vous-même.

O te miserum si contemnis hunc testem! Idem.

Que vôtre malheur est à plaindre, si vous méprisez le témoignage de vôtre conscience!

Nullum theatrum virtuti, conscientiâ majus est. Cicero 2. Tuscul.

La vertu n'a point de plus glorieux thrône où elle puisse se faire voir, que nôtre propre conscience.

PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

Ce que l'on peut tirer de la Théologie sur ce sujet.

IL est assez difficile de donner une définition éxacte & réguliére de la Conscience, que l'on confond ordinairement avec la Synderese, & qui en éfet ne semble guere en différer que de nom. Saint Thomas néanmoins ne les confond pas : il dit que la synderese est une lumiére naturelle, qui incline à faire le bien, & à fuir le mal : il ne veut pas que ce soit une puissance, telle qu'est l'entendement & la volonté ; mais une habitude, par laquelle nous connoissons les prémiers principes des choses qui sont à faire de nôtre part. Et il ajoûte, que la Conscience est proprement un acte, & une application de nôtre science, à quelque objet particulier, laquelle nous fait juger s'il est bon ou mauvais, s'il le faut fuir ou rechercher ; & nous donne sur le passé un bon témoignage, ou bien nous cause des remords.

Notion & définition de la Conscience. — *1. Quest. 79. art. 12.* — *ibid. art. 13.*

Le commun des Théologiens, par cet mot de Conscience, entend le jugement que nôtre esprit porte, & que la droite raison dicte de ce qu'il faut faire, ou qu'il faut fuir dans les occasions qui se présentent ; lequel jugement nous doit servir de guide, & de regle pour nous détermier. Quelques-uns disent en moins de mots, que c'est un acte de l'entendement, par lequel nous jugeons ce qu'il faut ou ce qu'il fait faire, ou dequoi il faut, ou bien il ne falloit pas s'abstenir, dans les rencontres où l'homme doit agir. Sans tant se gêner à chercher une juste definition, les Peres & les Prédicateurs ont recours aux comparaisons qui peuvent donner quelque idée de ce qu'on demande. On dit que la Conscien-

Ce qui peut servir à nous en donner une plus ample connoissance.

ce est un livre dans lequel une main invisible écrit nos péchez, à mesure qu'ils se commettent. On ajoûte, que c'est un Dieu domestique, ou du moins un Souverain qui releve immediatement de Dieu; elle est au-dessous de Dieu, mais au-dessus de l'homme; elle tient dans nos cœurs la place de l'Etre infini, elle parle en son nom, elle y soûtient ses droits, elle y exécute ses jugemens. J'aimerois mieux dire, selon le sentiment du Prophete Royal, qu'elle est une participation de la Loy éternelle; parce que cette lumiére, qui nous découvre intérieurement le vray & le faux, & qui, pour fournir à la volonté la matiére qui lui convient, nous indique encore le bien & le mal, est un écoulement de
Psal. 4. cette Loy éternelle, que Dieu a imprimée dans le fond de nos cœurs: *Signatum est super nos lumen vultus tui.*

Differens effets ou offices de la Conscience. La Conscience juge de toutes les actions qu'on a fait: & c'est de ce dernier jugement que naissent les remords ou la tranquillité de l'ame: car cette Conscience lui faisant faire réflexion sur sa conduite, décide si ces actions sont justes ou légitimes. D'un autre côté, elle fait remarquer, que celui qui viole la Loy de Dieu, & qui n'en fait pas pénitence, sera un jour condamné, & puni de l'infraction de cette Loy: elle connoit le fait & le droit; elle fait sentir au cœur criminel, qu'il a violé cette Loy divine, & que sa pénitence est foible; ou peut-être qu'on n'a pas encore commencé à la faire. Alors elle prononce, que l'ame est criminelle, & exposée à la condamnation.

Il y a deux sortes de Consciences en général. On peut distinguer avec saint Bernard deux sortes de Consciences. Il y a, dit-il, une bonne Conscience, & il y en a une mauvaise. La bonne Conscience, ajoûte-t-il, doit être encore divisée comme deux especes, aussi-bien que la mauvaise: car il y a, poursuit ce Pere, une bonne Conscience troublée & une bonne Conscience tranquille; comme il y a une mauvaise Conscience inquiéte & agitée, & une mauvaise Conscience paisible & endurcie. A quoy l'on peut ajoûter d'autres divisions de la Conscience. Car il y a une conscience erronée, fausse & trompée; il y en a une douteuse, qui ne peut se résoudre & se déterminer lorsqu'il faut agir; une scrupuleuse qui craint ou qui se persuade qu'il y a du péché en tout ce qu'elle fait: une endurcie, que l'Apôtre appelle cauterisée, qui ne sent plus aucun remords.

Il n'est jamais permis d'agir contre sa Conscience. Si nous en croyons les Conciles, les saints Peres, & tous les Docteurs, il n'est jamais permis d'agir contre le jugement interieur de sa propre Conscience, quand même il seroit erroné ou douteux: *Non licet operari ex Conscientiâ vel errante, vel dubia*; & il n'arrive que trop souvent, que ce qui n'est pas
Concil. Lateran. Can. 41. péché de soy, le devient par accident, quand on le croit tel, & qu'on s'y engage.

D'où vient l'erreur de la Conscience, quelles en sont les causes. Il y a plusieurs & différentes causes de l'erreur de la Conscience. Les principales sont; 1°. La simple ignorance, quand on est persuadé que ce qui est mal en soy, est bienfait, ou que ce qui est bien, est mal. 2°. La négligence, quand on ne veut pas se donner la peine de s'instruire, ou se faire instruire de ses devoirs, & de ses obligations, ou des choses qui nous feroient éviter le péché. 3°. L'orgueil, quand on ne veut pas soumettre son jugement à des personnes plus sages & mieux instruites. 4°. L'amour déreglé de soy méme; ce qui a fait dire à Seneque: *Perit omne judicium si res transierit in affectum.*

La fausse & Ce sont les mêmes causes, que celles de la fausse, & celles de la mauvaise

Conſcience. On méconnoit ſes devoirs, & on les veut méconnoître; c'eſt ignorance & malice : ou bien on néglige de les connoître, on ſuit ſon inclination & ſon penchant; l'ignorance cache le péché, la coûtume l'authoriſe, la paſſion le juſtifie; & toutes ces choſes concourant enſemble, on ne fait preſque aucun ſcrupule des plus grands crimes. On veut que ce que l'on fait ſoit juſte; & non-ſeulement on ſuit ſon inclination, on veut encore croire qu'on la peut ſuivre; on détourne ſon eſprit de ce qui pourroit lui faire connoître la vérité, & on l'applique à tout ce qui peut l'altérer. Bien loin de conſulter les gens habiles & deſinterreſſez, on ſe conſulte ſoi-même, & ce que par une maligne critique on ne pardonneroit pas aux autres, on l'excuſe, & on le juſtifie en ſoy, par une molle indulgence.

La mauvaiſe Conſcience vient des mêmes principes.

Quoique la Conſcience fauſſe & erronée naiſſe ordinairement de la dépravation & de la corruption du jugement; cependant l'habitude y contribuë beaucoup, parce qu'elle fait qu'un Pécheur s'endort dans le péché, & ne le connoît plus. Au commencement la raiſon ne manquoit pas de faire voir que ce contract étoit uſuraire, que cet interêt étoit défendu, que cette liberté n'étoit point permiſe, qu'on ne pouvoit s'engager dans cette affaire ſans péché; la Conſcience d'abord faiſoit de grands reproches; mais depuis qu'on s'y eſt accoutumé, on ne les tient plus pour péchez, on les excuſe, on les défend. Ce pécheur n'a point d'étude; néanmoins ſur le chapitre de ſa paſſion, il fait le Théologien, & diſpute contre ceux qui l'avertiſſent charitablement de ſon devoir.

L'habitude & la coûtume contribuë beaucoup à rendre la Conſcience fauſſe & erronée.

C'eſt un ſentiment vif que celui que l'on a de ſon péché, & de la juſtice vengereſſe de Dieu, lorſque toute l'horreur du crime ſe découvre à nos yeux; on voit la peine qu'il mérite, on conçoit un Dieu tout-puiſſant, juſte, vengeur, qui nous pourſuit, & on conçoit juſqu'où il pourra pouſſer ſa rigueur : Dans cette vûë, comme l'on ſe ſent intérieurement coupable, on craint que la mort ne nous ſurprenne en cet état. Ces remords ne ſont pas toûjours ſi violens, autrement ils troubleroient trop une ame, & ſeroient par là inutiles pour la converſion des coupables; mais toûjours le péché paroît affreux; la juſtice de Dieu, toûjours terrible. Le cœur émû ſe fait des reproches, & des accuſations ſur toutes les circonſtances de ſon péché; & alors la crainte l'emporte bien encore, mais il ne laiſſe pas de reſter au fond de l'ame quelque eſpérance de miſéricorde, qui la ſoutient, & qui l'empéche de tomber entierement dans le deſeſpoir.

Ce que c'eſt que remords de Conſcience.

Remarquez, dit ſaint Auguſtin, que la reprobation ſuit de près ces pécheurs qui vivent ſans remords. Quand le péché laiſſe quelque ſcrupule, & quelque trouble dans l'ame, c'eſt une marque que l'on n'eſt pas endurci; mais quand on vit dans une profonde paix, ſans craindre la mort, & la damnation éternelle, dont on eſt menacé, c'eſt alors qu'un pécheur entrainé par ſes paſſions, court à ſa perte & à ſon dernier malheur.

N'être point agité des remords de Conſcience après le crime, eſt une marque de réprobation.

Il eſt vray, & nous devons toûjours le remarquer, que Dieu ne cherche pas expreſſément à nous entretenir dans cette inſenſibilité de Conſcience, & dans ce fatal repos; qu'il n'y contribuë par aucun mouvement de ſa part, non pas même en ceſſant tout-à-fait d'agir & de parler : mais s'il agit, ce n'eſt plus qu'une légére action, laquelle n'eſt ſuivie d'aucun éfet; s'il parle, ce

L'inſenſibilité de la Conſcience vient d'un châtiment de Dieu.

n'est plus que d'une voix foible, laquelle ne pénetre point jusqu'au fond de l'ame pour la reveiller ; la grace ne fait plus ni sur l'esprit ni sur le cœur ces vives impressions, qui persuadent l'un, & qui gagnent l'autre. Dieu se retire, comme un Medecin, qui quitte son malade, après avoir épuisé ses soins auprès de lui, & qui au lieu de le tourmenter davantage, le laisse plongé dans une mortelle léthargie.

Le Principe de la fausse paix & de l'intrépidité de la Conscience.

Quand je remonte à la source, je trouve que cette intrépidité affectée procede, quoy qu'on ne le dit pas, d'une résolution secrette d'en demeurer où l'on en est, de tenir toûjours la même conduite, de persévérer dans les mêmes habitudes, en un mot de ne se point convertir ; & pour cela, d'éloigner de son souvenir tous les objets, qui pourroient jeter dans l'ame quelques allarmes, de fermer les yeux à toutes les véritez de la foy, de ne s'instruire jamais de ses obligations, afin de se dégager du soin de les accomplir ; de s'affermir enfin par cette ignorance étudiée, contre tous les retours de la Conscience.

D'où naît la fausse & la mauvaise Conscience.

Nos erreurs, nos désordres, nos égarements dans la voie du salut, viennent de ce qu'outre la Loy de Dieu, il y a encore une autre regle d'où dépend la droiture de nos actions, que nous devons suivre ; ou plûtôt de ce que la Loy de Dieu qui est la regle generale de toutes les actions des hommes, nous doit être appliquée en particulier, par une autre regle, encore plus prochaine & plus immediate, qui est la Conscience.

Car qu'est-ce que la Conscience ? saint Thomas nous l'apprend en deux mots : C'est l'application que chacun se fait soi-même de la Loy de Dieu. Or l'expérience nous convaint que chacun se fait l'application de cette Loi de Dieu selon ses vûës, selon ses lumiéres, selon le caractere de son esprit, & même selon les mouvements secrets, & la disposition présente de son cœur. D'où il arrive que cette Loi divine mal appliquée, bien loin d'être toûjours dans la pratique, une regle sûre pour nous, soit du bien que nous devons faire, soit du mal que nous devons éviter ; contre l'intention de Dieu même, nous sert tres-souvent d'une fausse regle, dont nous abusons & donr nous nous authorisons, tantôt pour commettre le mal, tantôt pour manquer aux obligations les plus inviolables de faire le bien.

A force de désirer ou vouloir une chose, nous en venons jusqu'à nous persuader qu'elle est permise, & bonne ; quoiqu'elle soit mauvaise.

Dans l'ordre des choses, qui est l'ordre de Dieu, ce sont les désirs qui doivent étre selon la Conscience, & non pas la Conscience qui doit se regler selon les désirs. Cependant, dit saint Augustin, voilà l'illusion & l'iniquité, à laquelle, si nous n'y prenons garde, nous sommes sujets. Au lieu de régler nos désirs par nos Consciences, nous nous faisons des Consciences de nos désirs, & parceque c'est sur nos désirs que nos Consciences sont fondées, qu'arrive-t-il ? Tout ce que nous voulons, à mésure que nous le voulons, nous devient & nous paroît bon: *Quodcumque volumus bonum est.*

Pourquoy un pécheur est tranquille dans son péché.

On demande, pourquoy il arrive souvent qu'un pécheur est en repos dans son péché ? Il est facile de répondre : c'est que son cœur est corrompu, c'est que son esprit est aveuglé ; & c'est que Dieu par cela même, le punit. Son cœur est corrompu, & dans cet état, il ne sent rien de tout ce qui le pourroit troubler ; son esprit est aveugle, & dans l'aveugle présomption qui le séduit, il ne voit rien de tout ce qui le pourroit détromper : en-

fin, Dieu le punit; & ce châtiment consiste à lui refuser, & les lumiéres qui lui pourroient éclairer l'esprit, & les graces qui lui pourroient toucher le cœur.

On ne passe point tout d'un coup, ni sans peine, de l'innocence au crime, & d'une vie réglée aux grands désordres. Aussi le pécheur, dit saint Bernard, aprés Tertullien, n'est jamais tranquille dans les commencemens de son péché; mais comme il a encore une Conscience délicate, & que les sentiments en sont vifs, le péché n'y porte son aiguillon qu'avec douleur. On craint, on délibere, on résiste; & la nature même, toute corrompuë qu'elle est, répand dans l'ame, ou une honte raisonnable, qui nous donne horreur du mal, ou une frayeur salutaire, qui nous en fait redouter les suites.

Ce repos & cette tranquillité dans le péché ne vient pas tout d'un coup, mais par une longue habitude.

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les endroits choisis des Livres spirituëls, & des Predicateurs récens sur ce sujet.

C'Est une voix bien haute que celle de la Conscience; c'est un reproche aussi inévitable qu'il est caché; c'est un témoin aussi irréprochable qu'il est domestique. La nature a si profondément gravé la connoissance & la vérité d'un Dieu dans nôtre ame, dit l'éloquent Salvien, qu'il est impossible de l'éfacer; & il n'est quasi point d'homme, quelque impie, & rebelle qu'il soit, qui étant dans quelque danger imprévû, ne porte ses yeux & ses mains vers le ciel, pour implorer la faveur d'un Etre tout-puissant, qui a choisi les cieux, pour y découvrir les richesses de sa gloire. ***Liv. de la Divinité défenduë contre les Athées, par d'Abillon.***

Voix de la Conscience, & sentiment de religion.

Je demanderois volontiers avec Tertullien, d'où vient que les pécheurs, ayant souvent étouffé pendant leur vie, ces remords de Conscience, qui troubloient leur paix, ils ne peuvent, quoiqu'ils fassent, les étouffer à la mort. Car combien en voyons-nous qui par une longue habitude dans le mal, & un endurcissement contracté depuis plusieurs années, joüissent d'une fausse paix, & vivent sans inquiétude & sans allarmes; & qui cependant aux approches de la mort, tremblent, pâlissent, & souffrent d'épouventables inquiétudes. Le même Pere en rend une admirable raison: c'est, dit-il, que l'ame, pendant la vie du pécheur, étant envelopée de ténébres, que ses passions & sa malice ont répenduës dans son esprit, ne commence à déveloper, ce sont ses termes; à déveloper ce nuage, que lorsqu'elle va quitter son corps: ***Erumpit in apertum, ad meram & puram lucem.*** Auparavant elle ne voyoit rien, parce qu'elle ne vouloit rien voir, qu'elle s'étoit renduë esclave de ses passions; mais quand cette séparation se va faire, elle reprend sa liberté. ***Monsieur Joly, 2. tome de ses Prônes.***

Les reproches de la Conscience se réveillent & sont plus violens aux approches de la mort.

Combien de fois cette pensée vous a-t-elle fait trembler dans le péché, lorsque, justifié par le suffrage des hommes que vous avez trompez, vôtre conscience vous a menacé de ce juge, qu'on ne peut ni tromper, ni corrom-

Comme la Conscience trouble le pécheur au

milieu de ses plaisirs. pre, ni éviter! Quelle peine n'avez-vous pas à étoufer cette voix secrette, qui vous trouble au milieu des plaisirs; qui réveille vôtre crainte au moindre peril; qui vous fait pâlir, trembler, & qui semble exécuter par avance, l'arrêt qu'il doit prononcer contre vous? Cette pensée, qu'il faut mourir, qui fait le repos & la consolation du Juste, fait le supplice & la terreur du Méchant: si ce n'est pas une impression de la lumiere naturelle, pourquoy est-elle commune à toutes les Nations du monde? pourquoy regne-t-elle dans tous les temps? *le Pere Cheminais. Serm. sur les Jugemens de Dieu.*

Ce que la Conscience fait dans le pécheur. Dès le temps qu'on fait le crime, la Conscience, qui l'a d'abord déconseillé, commence à le condamner hautement, & à se récrier contre la malice du criminel, & à demander justice de la violence qu'on lui fait, & à s'en venger elle-même. Mais c'est bien pis, lorsque le crime est achevé; car alors le plaisir ayant cessé, la passion s'étant ralentie, l'ame demeure en proie à la douleur & aux reproches de la Conscience. La passion a fait avaler le poison sans le regarder; la volupté l'a détrempé de quelques douceurs: mais quand il est une fois dans les entrailles, il cause d'horribles tranchées. Le silence de la Conscience est encore plus à craindre. Après qu'elle a long-temps, ou parlé, ou même crié inutilement, il arrive quelquefois, par un jugement terrible, à la vérité, mais juste néanmoins, que la Conscience se taît pour toûjours & nous laisse dans un mortel assoupissement: c'est-à-dire, que Dieu retire ses graces, & en cet état, tout se taît; plus d'objet qui touche le cœur, plus de discours qui l'ébranle, plus d'accidens capables de l'épouventer; toutes les voix sont muëtes: & de là que doit-on attendre? *Pere de La Colombiére, dans ses Réfléxions.*

La Conscience est la voix de Dieu. Que veut dire cette Conscience, qui se trouble tout d'un coup, qui éclate en mille plaintes, en mille reproches? ce ne peut être la voix du démon, puisqu'elle nous porte au bien; ce n'est pas nôtre propre voix, puisqu'elle parle malgré nous. Il faut donc que ce soit la voix de Dieu: & c'est pour cela que tout ce qu'elle nous dit, doit être écouté, & que ce sont autant de loix sur lesquelles nous serons jugez. *Le même, Tom. 2. de ses Sermons.*

Comment se forme une fausse Conscience. Si nous voulons bien écoûter cette synderese, elle nous fait asses entendre ce *Non licet*, que Jean disoit à Hérode: cela ne vous est pas permis. Mais la plûpart des Pécheurs tâchent d'éteindre tant qu'ils peuvent, cette lumiére naturelle, & de corrompre leur propre Conscience; ils s'aveuglent eux-mêmes, & perdent, pour ainsi dire, cette lumiére par trop de lumiére. Comment cela? C'est que ne pouvant agir long-temps contre leur Conscience, ils s'en forment une fausse & erronnée, en consultant des livres & des Autheurs suspects, & en cherchant des raisons, qui appuyent leurs sentimens, ou plûtôt les desirs de leur cœur, ou quelque action que la droite raison improuve & condamne d'abord, particuliérement en matiére de simonie, d'usure & d'impureté. Il s'en trouve qui mettent la Theologie à la question, pour lui faire dire ce qu'elle ne veut pas: car pour justifier, ou pour authoriser quelque crime qu'ils sont résolus de commettre, ou quelque mauvaise habitude, qu'ils ont de la peine à combattre; ils s'adresseront à tant de Casuistes & de Theologiens, qu'enfin ils en trouveront quelqu'un, qui donnera dans leur pensée, & approuvera leur sentiment. Metez un homme innocent à la question; dès la premiere fois il vous dira la vérité: mais redoublez-là une & plusieurs fois,

la force de la douleur tirera de lui tout ce qu'on voudra. Ainsi metez la Théologie, cette innocente dépositaire de la vérité, à la question, dès la prémiere fois elle vous dira la vérité : Cela ne se peut faire en Conscience, cela est directement opposé à la saine doctrine de l'Eglise, cela chocque le bon sens, c'est contre le sentiment unanime de tous les Docteurs : mais à force de questionner, & de prendre le fait ou le droit, tantôt d'un biais, & tantôt d'un autre, il se trouvera quelque Docteur qui favorisera le sentiment en question, sur lequel on formera sa Conscience. Mais une conscience droite, ne cherche point tous ces détours & ces faux fuyans : *Revertimini ad cor.* Retournez, retournez pécheurs à vôtre Conscience, & ne cherchez point à vous tromper : écoutez ce qu'elle vous dit ; c'est la meilleure & la plus sûre régle que vous puissiez suivre : elle est si juste, que dans sa propre cause même, elle se condamne : toutes les raisons mandiées, ou recherchées avec tant d'étude ne nous peuvent justifier devant son tribunal, & de quelque artifice qu'on se serve, il est impossible de lui faire approuver le crime. *Le P. Antoine de S. Martin de la Porte, dans la seconde partie de la Conduite de la grace.*

Combien de dangereux ménagemens ; combien de lâches détours pour éluder la Loi de Dieu ? on se fait un plan de salut à sa mode ; on se forme des principes à sa façon ; on met toute sa vertu dans son humeur, & l'on rebute un Directeur, qui ne pouvant agir contre ses propres lumiéres, n'a pas assez de condécendance, pour relâcher quelque chose de sa prétenduë séverité : En un mot, on est prêt de renoncer à tout, pourvû qu'on ne soit pas obligé de renoncer à soy-même. Si l'on se fait un grand crime d'usurper les biens de son frere, on ne se fait presque jamais devant Dieu, un point de conscience de déchirer sa reputation, ou par des médisances grossiéres, ou par des détours ingénieux & subtils. *Pris d'un Sermon manuscrit.*

On se fait une Conscience à sa mode.

Il est vrai que la Loi de Dieu est en elle-même, pure, sincere, & éternelle : *Lex Domini immaculata* : Elle ne souffre aucune tache ; mais cette loi entenduë par l'homme, tournée par l'homme, & éxécutée par l'homme, est une loi aussi changeante, aussi dissimulée, le dirai-je ? aussi corrompuë, & aussi impure que la volonté de l'homme. C'est la Loi de Dieu, j'en conviens, mais l'un la tourne d'une maniére, & l'autre de l'autre : Regle, qui lui fait perdre sa simplicité, sa sincérité, & son intégrité. Dieu la donne pure & immuable ; mais nous avons le malheur de la corrompre & de l'altérer : en un mot, toute Loi de Dieu qu'elle est, elle ne laisse pas de devenir humaine & changeante, par la volonté dépravée de l'homme. *Pris d'un Sermon manuscrit.*

Du même sujet.

Psalm. 18.

Il est aisé de se faire dans le monde ; une fausse Conscience, car quoi de plus naturel, & de plus facile, que de suivre le penchant que la cupidité nous donne ? comme nos vûës sont élevées, il est difficile que nos connoissances ne s'y conforment. De-là vient cet orgueil, cette ambition ; de-là ces artifices, ces intrigues, ces complaisances, ces flateries, pour arriver au but qu'on se propose : rien de plus commun parmi vous, & cependant rien à quoy vous pensiez moins. J'ay dit, qu'il n'est rien de plus aisé que de se faire dans le monde des consciences lâches & criminelles : pourquoy ? parce qu'il n'est rien de plus aisé que de se former des désirs injustes, & téméraires ; que de concevoir des pensées vaines & ambitieuses. Car n'est-ce pas de là que naît cette Conscience

Il est aisé de se faire une fausse Conscience.

déréglée, aveugle, & erronnée : Conscience déréglée, parce que ce sont nos désirs, qui doivent se régler sur nôtre Conscience, & non la Conscience, sur nos désirs. Mais nous faisons tout le contraire : entraînez par nos désirs, nous ne voulons point d'autre regle ; il faut de necessité que nôtre Conscience s'accommode à ce que nous voulons, & par cet étrange renversement, nos désirs servent de regle à nôtre Conscience ; & parce que c'est sur ce qui nous plaît que nos désirs sont formez, nôtre Conscience les approuve : *Omne quodcumque volumus, bonum est*, dit S. Augustin : ce que nous voulons nous paroît bon : peut-être, dit ce Pere, que parcequ'il nous paroît agreable, nous nous persuadons que c'est une chose juste. D'où vient donc cela ? de l'ascendant malheureux que nos desirs prennent sur nôtre Conscience, qui juge après cela des choses, non sur ce qu'elles sont, mais selon qu'elles nous plaisent. *Pris d'un Sermon sur ce sujet, attribüé au Pere Bourdalouë.*

Comme l'on se fait une fausse Conscience en étouffant la lumiére naturelle.

La Conscience n'est pas une chimere, & le déréglement que je combats icy, n'est pas un déreglement imaginaire ; il est aussi naturel à l'homme d'avoir une Conscience, qu'il est naturel à l'homme d'avoir une raison. La Conscience, dit S. Jean de Damas, est la loy de nôtre esprit : *Lex mentis.* C'est, dit S. Augustin, une lumiére que Dieu nous a donnée à tous, pour discerner le bien d'avec le mal : *Lumen ad discretionem mali.* C'est une regle, dit S. Thomas, que nous appliquons dans les rencontres, pour connoître ce qu'il faut faire, ou ce qu'il faut éviter : *Regula agendorum fugiendorumve* : delà, Chrétiens, il s'ensuit, ce semble, qu'il n'est pas possible d'éteindre cette lumiere, ou de courber cette régle : car si elle vient de Dieu, elle est essentiellement droite, & si elle est naturelle, elle vient de Dieu. Cependant il n'arrive que trop souvent, que volontairement, & d'une maniere coupable, on corrompt sa raison, on séduit son guide, on étouffe sa lumiere : comment cela ? c'est que souvent, mais sur tout dans les consequences un peu éloignées des prémiers principes de la loi naturelle, la volonté corrompt le jugement, & le jugement à son tour, corrompt la volonté. Il se fait donc comme un cercle de dépravation entre l'esprit & le cœur : Principe, qui tout abstrait qu'il est, ou qu'il nous paroît dans la speculation, n'est pourtant que trop certain, & trop évident dans la pratique. Et par là se forme ce que nous appelons fausse Conscience ; c'est-à-dire, un jugement erroné sur la pratique en matiére de mœurs. *Pris d'un Sermon manuscrit sur ce sujet du P. François Catrou.*

Continuation du même sujet.

Aussi-tôt qu'une passion, de quelque nature qu'elle soit, s'est emparée d'un cœur ; quelque déréglée qu'elle soit d'ailleurs, on cherche à la contenter : mais c'est alors qu'on sent toutes les revoltes de son esprit, qu'on éprouve l'empire, & le pouvoir de sa Conscience. Que faire alors ? passer par dessus ses répugnances ? pécher contre ses lumiéres & malgré ses vües ? il en coûteroit trop ; & ce seroit toûjours de nouveaux combats à rendre. Le plus court, c'est de corrompre les lumiéres de son guide, & de faire parler à sa Conscience le langage de la passion. Et pour cela, voicy les artifices dont on se sert. J'ignorerai, en matiere de Conscience, & mon ignorance me servira d'excuse devant Dieu. Les autres disent, je chercherai dans ma propre raison, ou dans les décisions d'un Confesseur commode, dequoy opposer aux lumiéres de mon esprit : en un mot, les uns se font une fausse Conscience en étouffant leurs lumiéres

mieres ; les autres en y substituant de fausses lueurs. C'est ce que S. Thomas appelle une Conscience Positivement Fausse, & une Conscience Negativement Fausse. *Le même.*

La Conscience, avant que nous commetions le crime, répand presque toûjours dans nos esprits certaine lumiére qui nous en découvre la honte : foible lueur, qui n'est que comme le crépuscule d'un plus grand jour : Mais que faisons-nous ? nous entrouvrons la paupiére pour la refermer incontinent. Icy l'on prend à témoin toutes les personnes à qui il est arrivé de tomber dans ces crimes affreux, qui portent leur honte avec eux : en ignoroient-ils l'abomination, & le déreglement ? Tels furent ces coupables vieillards qui attenterent autrefois à la pudicité de Susanne: *Everterunt sensum suum... ut non viderent* : Ils dépraverent leur Conscience, afin de ne pas voir. Ils avoient assès d'âge & d'experience pour appercevoir l'infamie d'un adultere dégeneré en calomnie : Que de raisons pour être effrayez, s'ils avoient voulu y faire attention ! Leur âge, c'étoient des vieillards ; leur qualité, c'étoient des juges ; leur état, c'étoient des captifs dans un royaume étranger ; leur religion, c'étoient des Juifs transplantez au milieu de l'idolâtrie, qu'ils alloient scandalizer : le lieu de leur transgression, c'étoit la maison du mary qu'ils alloient deshonorer; l'objet de leur passion, c'étoit Susanne, une femme réguliére & retirée, & par conséquent plus difficile à corrompre. Ils ne sentent point tous ces motifs, parce qu'ils en éloignent la pensée : *Everterunt sensum suum.* Les motifs surnaturels ne font pas plus d'impression sur eux ; la vûë du Ciel les auroit touchez, le souvenir du Législateur les auroit fait ressouvenir de la Loy: *Declinaverunt oculos suos ut non viderent cœlum.* Voilà ce que font encore tous les jours ceux qui se couvrent d'une ignorance affectée. On a des doutes, on ne veut pas les faire éclaircir ; on ne veut pas approfondir l'êtat de son bien, de peur d'être obligé à des restitutions qu'on appréhende ; on ne veut pas s'instruire sur la nature de certains attachemens, pour n'être point obligé à les rompre : Or il est constant que ce qui cause cette ignorance, ne la rend pas excusable : c'est par dissipation ou distraction que vous ignorez ; mais une ignorance de la sorte est-elle nécessaire ou invincible ? n'étoit-il pas en vôtre pouvoir de fixer vôtre esprit volage à de sérieuses réfléxions ? *Le même.*

L'ignorance qui cause la fausse Conscience, vient souvent par une distraction volontaire de nôtre esprit.

Daniel. 13.

Ibidem.

Le moyen dont on se sert pour s'établir une fausse Conscience sur sa propre raison, est injuste & criminel. C'est ainsi que tous les Hérésiarques se sont perdus : C'étoit en doutant qu'ils avançoient d'abord leurs faux dogmes ; ensuite ils ont cherché des raisons pour appuyer leur entêtement ; une fausse évidence a produit une fausse obstination ; enfin, à force de se dire qu'ils avoient raison, ils sont venus jusqu'à se le persuader. Raison humaine ! que deviens-tu, quand une fois la passion s'est renduë maîtresse ! La Synagogue assemblée ; c'est-à-dire, toutes les meilleures têtes d'une Nation, qui ne passe jamais pour manquer d'esprit & de lumieres, raisonnoit ainsi au sujet de JESUS-CHRIST : *Quid facimus, quia hic homo multa signa facit?* Cet homme fait des miracles étonnans ; nous n'en sçaurions disconvenir ; il faut donc le mettre à mort. O Ciel ! que la passion est aveugle ! & qu'il est injuste de se faire une Conscience au gré de sa raison ! *Le même.*

On établit souvent une fausse Conscience sur sa raison, dont on éteint les lumieres.

Joan. 11.

Je ne prétends pas fermer icy toutes les voies à la consultation : elle est D'autresfois

on se fait une fausse Conscience sur l'authorité d'autrui. légitime, permise, & sûre a parler en général; autrement que deviendroit le fidele dans ses doutes, si obligé de se défier de ses propres raisonnements, il étoit encore obligé de se défier des décisions d'autrui; d'un Confesseur, d'un Pasteur, d'un Directeur? Ce que je dis, c'est qu'il faut de la bonne foi dans ces consultations; c'est que l'envie d'être éclairez, doit nous conduire à l'oracle, & non pas l'envie d'être trompez, ou appuyez dans nos prétensions. On mandie une authorité à ses désordres, pour pouvoir les commettre sans allarmes; on voltige de Directeur en Directeur, jusqu'à ce qu'on en ait trouvé de favorable à sa passion; c'est à ses décisions que l'on s'en rapporte, & malgré les réponses de sa Conscience, on s'en tient à ce langage de séduction. *Le même.*

Le remords de Conscience qu'éprouva David après son péché. Dieu fit sentir à David après son péché, tout ce que le remords a de plus picquant, & de plus amer. La description de son cœur mérite vôtre attention: *Miser factus sum*, dit-il, *tota die contristatus ingrediebar*: Je devins malheureux aussi-tôt que je devins pécheur. J'avois beau faire réfléxion sur le poste éminent où j'étois placé, sur l'impunité que je pouvois attendre après mon injustice; j'avois beau chercher du soulagement dans les plaisirs de l'abondance; & de la tranquillité, dans les applaudissemens d'une cour flateuse: *Miser factus sum*: Je devins miserable, parce que je portois au dedans de moy un témoin inséparable & incorruptible. Inséparable: je le traînois en tous lieux, sur le trône, au conseil, dans les assemblées publiques, dans les parties de divertissements: *Peccatum meum contra me est semper*: Mon péché est toûjours présent devant mes yeux; sans cesse je vois le sang d'Urie couler au tour de moy, l'épouse me rappelle le souvenir de l'époux massacré; je porte mes inquiétudes jusque dans le lieu du repos; le sommeil, qui calme tous les autres cœurs, est pour moy un sommeil triste, affreux, interrompu: *Dormivi conturbatus*. Je trouve encore dans ma Conscience un témoin incorruptible. Que n'ai-je pas fait pour la séduire; pour en arrêter les clameurs! j'ay cherché des excuses à mon péché: *Ad excusandas excusationes in peccatis*. C'est la passion qui m'a aveuglé, disoit-il, c'est l'objet présent qui m'a séduit: Et vous, Seigneur, donnez un peu de tréve à mes allarmes: *Sed tu, Domine usquequo!* Non Messieurs, rien ne peut calmer les frayeurs de sa Conscience: *Totâ die contristatus ingrediebar*. Où aboutiront tous ces remords? à la pénitence, Chrêtiens: Dieu veut convertir David, puisqu'il l'intimide, qu'il le persécute. Ah! que vous êtes heureux, vous à qui la honte du crime se fait encore sentir! A la vérité la paix d'une conscience timorée, est le plus grand de tous les biens; mais après la tranquillité d'une Conscience irrépréhensible, il n'est point de bien égal à l'agitation d'une Conscience coupable. Au contraire, une Conscience tranquille dans le crime, est le caractere, & comme le pronostic d'une reprobation certaine, & inévitable, à moins d'un coup de la miséricorde du Seigneur, dont nous voyons peu d'exemples. *Le même.*

Psalm. 37. *Psal. 37.* *Psalm. 50.* *Psalm. 56.* *Psalm. 54.* *Psalm. 6.* *Psalm. 37.*

Du tourment de la mauvaise Conscience. Cette frayeur, dont les méchans sont quelquefois saisis, est une preuve de ce que dit saint Chrysostome, qu'ils sont déja punis en ce monde, avant même les châtimens que la divine justice leur a preparez dans l'autre? Si vous demandez comment: par eux-mêmes, vous répondra ce saint Docteur; car c'est le prémier arrêt de la justice de Dieu, qui a voulu que la peine soit inséparable du péché. C'est en cela que consiste la mauvaise Conscience, qui sert aux

pécheurs non-seulement de témoin & d'accusateur ; mais encore de juge & de bourreau: c'est un témoin,qui seul en vaut mille,& qui est d'autant plus redoutable, qu'on ne le peut rejetter, parce qu'il est toûjours oculaire. On ne le peut recuser, parce qu'il est toûjours véritable ; on ne le peut gagner, parce qu'il est toûjours inéxorable ; on ne le peut intimider, parce qu'il est toûjours libre & dominant au dedans de l'ame ; on ne le peut éloigner, parce qu'il est toûjours présent & inséparable du criminel : enfin, on ne le peut faire taire ; il parle & crie sans cesse, non aux oreilles, mais au cœur. Les méchans ont beau fuïr devant ce juge intérieur, il les trouve toûjours, & par tout ; il les entraîne, & les présente sans cesse devant son tribunal ; & là, il les accuse & les juge, & il ne leur permet pas d'ouvrir seulement la bouche pour se défendre ; mais il les y condamne souverainement & sans appel ; & cet arrêt secret est aussitôt suivi des peines & des tourmens, que ce bourreau leur fait endurer. *Pris des Homelies Morales. Homel. pour le prémier Diman. de l'Avent.*

En vérité, ces remords intérieurs, & cette secrette horreur que le péché laisse dans l'esprit, est un suplice terrible : & le grand S. Augustin le décrit d'une maniére admirable. Entre les afflictions de l'ame, dit-il, il n'y en a point de plus grande que le remords de ses crimes : car si l'homme n'est point blessé au dedans de soy, si tout est sain dans le fond de sa Conscience, en quelque partie de lui-même qu'il souffre, il aura toûjours recours à celle-là, comme à un refuge de consolation & de paix, & il y trouvera Dieu ; mais s'il n'y trouve aucun repos, à cause de la multitude des péchez dont elle est pleine, que fera-t-il, puisqu'il n'y trouvera point Dieu ? à qui aura-t-il recours, lorsque les douleurs l'assiégeront ? il peut se retirer de la campagne dans la ville ; des places publiques dans sa maison ; de sa maison dans sa chambre ; de sa chambre en son lit ; mais la douleur & la peine le suivront toûjours : & où pourra-t-il se retirer de son lit, sinon en soy-même ? Mais si tout y est plein de tumulte ; si tout y est noir par la fumée de ses méchantes actions ; si tout y est brûlant ; il ne s'y peut refugier, puisqu'aussi-tôt il en est chassé. Si donc au lieu qu'il pensoit trouver en soy-même un asile, il y trouve son ennemi, parce qu'il s'y trouve soy-même,où se retirera-t-il ? en quelque lieu qu'il aille, il se trainera toûjours, & se trouvera toûjours tel qu'il est : & ainsi il se tourmentera toûjours ; les plus grandes afflictions, qui puissent arriver à l'ame criminelle, étant celles qui viennent d'elle-même ; parce qu'elles sont les plus intérieures, & parconséquent les plus sensibles. C'est ainsi que les méchans sont bourelez par la représentation affreuse de leurs crimes. *C'est la version d'un passage de saint Augustin, sur le Pseaume 45. pris des mêmes Homelies Morales.* Du même sujet.

Ceux qui péchent par ignorance, par précipitation, par violence & emportement de quelque passion, peuvent quelque fois en revenir;mais ceux qui démentent leurs propres lumiéres, & qui étouffent,pour des interêts secrets ou pour des considérations humaines, les sentimens de la bonne Conscience ; qui s'en font une nouvelle, & toute opposée, qui combattent la vérité qu'ils connoissent; perdent ordinairement par cette sorte de crimes, toute ressource de leur salut ; ils n'en reviennent presque jamais, & ils tombent dès cette vie, dans un desespoir, non pas toûjours semblable à celui de Judas, qui fut tout Agir contre sa propre Conscience, est un crime dont on ne revient presque jamais.

extérieur & visible ; mais à celui des Prêtres & des Pharisiens, qui fut tout intérieur & invisible. *Pris des mêmes Homelies. Homel. sur la Passion du Sauveur.*

La Conscience nous accuse, & nous punit en même-temps.

Saint Chrysostome appelle la Syndérese & la Conscience, une éternelle accusatrice, que Dieu attache inséparablement à nous, pour nous représenter sans déguisement, tous nos crimes ; pour nous en reprendre sans complaisance, & pour nous en punir sans indulgence; & pour cet effet elle employe les remords, les inquiétudes, la honte, le regret, la tristesse, & le repentir. Ce sont autant de ministres de la juste séverité de cette rigoureuse inéxorable, & de l'implacable haine que Dieu porte au peché : *Accusatricem perpetuam, quæ decipi & decipere nunquam possit. Monsieur Maimbourg. Sermon pour le 3. Mardy de Carême.*

Reproches que la Conscience fait au pécheur, à la mort.

C'est dans les circonstances d'un temps si fâcheux que cette Conscience irritée ramasse toutes les ordures des crimes d'un pécheur, & les lui jette sur le visage. Voilà, dit-elle, tes ouvrages, & le fruit de ta mauvaise vie ; voilà ce qui te doit accompagner devant le tribunal de Dieu : ou, comme dit S. Gregoire, cette Conscience dresse comme un bataillon de tous ses péchez, pour l'assiéger, & le serrer de près sur le lit de la mort. C'est ainsi que s'exprime le Prophete : *Circumdederunt me mala, quorum non est numerus : comprehenderunt me iniquitates meæ.* Voilà le siége funeste, représenté par le siége de Jerusalem, qui n'a pas profité du temps de sa visite. *P. Texier. Serm. pour le Jeudy de la 2. semaine de Carême.*

Psalm. 39.

Des douceurs d'une bonne Conscience.

On ne peut disconvenir que le repos de la Conscience ne soit le plus grand bien que nous puissions posséder en cette vie, & que toutes les fausses joies du siécle ne sçauroient égaler cette douceur inéfable, *que Dieu fait goûter en secret à ceux qui le craignent.* C'est pour cela, que le Sage dit, qu'une Conscience tranquille est un festin continuël : *Secura mens juge convivium* ; & le Prophete invite tous les pécheurs à goûter combien le Seigneur est doux, & à reconnoître par une heureuse expérience, combien les plaisirs innocens, que Dieu attache à la pratique de la vertu, surpassent les voluptez criminelles où se plongent les gens du monde. Les Payens mêmes ont déposé en faveur de cette vérité ; & autant qu'ils ont exageré les supplices d'une mauvaises Conscience, autant ont-ils fait valoir le repos, la douceur, la joie, & la tranquillité de celle qui ne se sentant coupable d'aucun crime, semble trouver son souverain bonheur dans elle-même. *Essays de Sermon, Tom. 2. Treiziéme Dimanche après la Pentecôte.*

Prov. 15.

On ne peut éviter le témoignage de la mauvaise Conscience.

Les témoins sont terribles pour un criminel, lorsqu'on ne les peut éviter, lorsqu'on ne les peut recuser, & lorsqu'on ne les peut corrompre par argent, ni par promesse. Telle est la Conscience, qui rend témoignage contre le pécheur de tous les crimes qu'il a commis. Il est impossible de la fuïr, de la recuser, & de la gagner ; & c'est ce qui rend ses accusations terribles. En vain vous couvrez vos péchez des ténebres de la nuit ; en vain vous cherchez des lieux éloignez du commerce des hommes, pour commettre le mal ; en vain vôtre authorité & vôtre dignité ferment la bouche à ceux qui voyent vos injustices, & les empêchent de parler : en quelque lieu que vous alliez, & en quelque état que vous soyez, vôtre Conscience se trouve toûjours avec vous, & elle vous fait rougir de honte & de confusion, par ses cruels reproches. Supposons, dit S. Chrysostome, que vôtre péché ne soit connu à aucune person-

ne du monde : il est connu à vôtre Conscience ; & c'est assez d'avoir un seul témoin qui vous accuse : *Ponamus nulli notum esse flagitium, praeterquam ipsi uni : quomodo feret conscientiam redarguentem, acerbam & amarulentam accusatricem secum ferens ?* Il n'y a point d'éxil plus facheux au pécheur que le sien propre ; il n'y a point de vûë plus insupportable, & en méme-temps plus inévitable que celle de sa propre Conscience, ajoûte S. Bernard. *Dans les mêmes Essays, pour le Mercredy de la Semaine Sainte.*

Il ne vous sera pas permis, pécheurs, de recuser le témoignage de vôtre Conscience ; c'est un témoin qui a tout vû, & qui a été présent à toutes les circonstances de vos péchez : il ne vous sera pas possible de corrompre ce témoin ; par la raison, dit S. Chrysostome, que ce témoin tient sa commission immédiatement de Dieu même ; c'est ce qui fait qu'il n'a de consideration pour personne. Il ne respecte ni les trônes, ni les couronnes des Monarques : il ne ménage rien ; il reproche, il accuse, il condamne, dans le temps même que tout le monde louë & applaudit. Je veux qu'il n'y ait rien à craindre pour vous au dehors, qu'il n'y ait point de Juge qui vous poursuive ; je veux que vous ayiez gagné tous les témoins par argent, & par vôtre crédit ; ce n'est pas assez pour vivre en repos. Helas ! vous portez un témoin au dedans de vous-même, qui vous accuse, & qui vous confond bien plus que tous les témoins ensemble ! *Les mêmes.* — Sur le même sujet.

Il est aisé de juger que la Conscience ne tourmente pas seulement un pécheur à l'égard du passé & du présent ; mais encore à l'égard de l'avenir, en lui faisant souffrir par avance tous le justes supplices qu'elle lui fait appréhender. Le saint homme Job l'a bien dit, qu'un pécheur croit voir de tous côtez des épées qui le menacent, & des supplices qui l'attendent : *Circumspectans undique gladium.* Représentez-vous un criminel a qui on a lû l'arrest de sa mort : ce miserable souffre déja son supplice ; tout lui paroît son bourreau, & pour une mort effective ; il en souffre mille dans son imagination, qui ne sont pas moins cruelles. Pitoyable image d'un pécheur, que sa Conscience condamne ! tantôt il se voit au jugement de Dieu, accusé & condamné par un juge inéxorable ; tantôt il se sent précipité dans les abîmes éternels ; tantôt la pensée de l'éternité malheureuse lui fait dresser les cheveux dans la tête ; enfin, il est damné avant que de l'être, ou du moins il ne vit pas plus heureux que les damnez. *Les mêmes.* — La conscience tourmente le pécheur, par la crainte de l'avenir. *Job. 15.*

Le Pécheur, dit S. Bernard, n'est jamais tranquille dans le commencement de ses désordres : comme il a une Conscience encore délicate & tendre, le péché n'y porte son aiguillon qu'avec douleur. Cet homme craint, résiste, s'éfraye, & est dans de grandes allarmes : C'est un gros fardeau que ce peché ; fardeau qui paroit d'abord insupportable, qui d'insupportable devient pesant, qui de pesant devient léger, qui de léger devient commode ; & qui étant doux & commode, bien loin de produire du trouble, & de la douleur, comme il a coûtume de faire, ne laisse dans l'ame qu'une funeste paix. *Pris du Dictionnaire Moral. Prémier discours sur la Conscience.* — Le pécheur n'est jamais tranquille au commancement de ses désordres.

Parmi plusieurs différens remedes que Dieu nous a laissez pour la guérison d'un mal aussi dangereux qu'est celui d'une Conscience pécheresse & tranquille ; le prémier & le principal est une vive & continuelle idée des redoutables jugemens de Dieu ; ce qu'on ne peut mieux expliquer que par un — Moyen d'obtenir la tranquillité, & le repos de Conscience.

excellent principe de saint Augustin, qui remarque qu'il y a cette différence entre la crainte qu'on a de Dieu, & la crainte qu'on a des hommes : que celle-cy vient souvent d'une ame foible ; mais que celle-là vient d'une Conscience ou déja bonne, ou en état de le devenir bien-tôt. On appelle généreux celui qui ne craint personne ; mais à l'égard de Dieu ce seroit moins générosité que fureur de ne le pas craindre ; puisque c'est par-là qu'il faut commencer, afin qu'en le craignant on l'écoute, qu'en l'écoutant on l'aime & qu'en l'aimant on se mette en état de ne le plus craindre; non par une orgüeilleuse dureté, mais par une continuelle attention sur soy-même, & une vigilance à marcher dans les voyes de ses Commandemens. *Là même.*

Fausse paix & fausse tranquillité de conscience.

Fausse tranquillité de conscience, voye large & spacieuse, que tu perds de Chrétiens ! on se défend quelque chose & l'on vit en repos sur le reste qu'on se permet ; on s'abstient des vices qui ne sont pas de son goût, mais on goûte sans remords, ceux qui flatent les sens, & les inclinations du cœur. Cependant la loy de Dieu, est une, & indivisible ; le même esprit l'a suggerée, la même main l'a portée, la même recompense, & les mêmes châtimens y sont attachez, pour la consolation des uns, & la condamnation des autres. Vous vous trompez donc, si sur de si faux principes vous croyez marcher dans la voye de Dieu, & mettre vôtre Conscience en repos; aussi-bien que ceux, qui par une delicatesse affectée, & une dévotion à la mode, s'attachent à de légéres pratiques, pendant qu'ils violent sans scrupule les plus grands préceptes. *Là même, second sermon.*

Des scrupules de Conscience.

Lors que le démon desespere de pouvoir porter une ame au péché, soit par l'appas trompeur des plaisirs qu'il lui présente, soit par le faux éclat des honneurs & des biens qu'il lui promet, il ne se rebute pas pour cela, il change seulement de baterie, empruntant seulement le secours d'une prétenduë délicatesse de Conscience, à la faveur de laquelle il exaggere à nos yeux les moindres imperfections, qu'il nous fait voir comme des péchez énormes, metant à nôtre chemin des pierres d'achopement qui nous arrêtent, nous représentant les choses permises comme des pratiques défenduës, & nous reduisant enfin à cette fatale nécessité, ou de ne rien faire, ou de ne faire que du mal. Quand une ame en est venuë là, elle ne marche qu'en tremblant, dans ses plus saints exercices, & comme tout ce qui se fait avec contrainte, devient fatiguant, elle abandonne bientôt par scrupule, ce qu'elle avoit entrepris par dévotion. *Là même.*

Des mêmes scrupules.

Funestes scrupules d'une ame trop timorée, & d'une Conscience trop étroite ! scrupules qui viennent du démon, & qui sont comme autant d'obstacles qui arrétent une ame dans la voye du salut, & qui la précipitent bientôt dans celle de perdition ! *Ibi trepidaverunt timore ubi non erat timor:* Elle tremble où il n'y a pas lieu de trembler ; elle péche où il n'y a pas matiére de péchez ; elle heurte, & elle se perd où il ny a point d'écueil. Quelle est à plaindre en cet etat, puisqu'elle fait sa peine de ce qui devroit la rassurer, & que livrée en proye à ses propres remords, elle s'arrête souvent où elle devroit s'avancer. *Là même.*

Psalm. 13.

Comme on

Dans les doutes ce n'est pas toûjours à la Conscience qu'on s'adresse ; ce

feroit un Prophete incommode ; sa voix, comme celle d'un saint Jean-Baptiste, crieroit sans cesse *Non licet*. Homme d'affaires tu te damnes par tes injustices; ce que tu fais ne t'est pas permis : *Non licet*. Mais à cela on trouve un fatal temperament. Cet homme d'affaires fait tout ce qu'il peut pour faire taire sa Conscience ; & pour se tromper sans scrupule, il cherche d'autres qui le trompent; des Confesseurs ou ignorans ou lâches, ou interessez, qui lui disent qu'il n'est pas nécessaire qu'il s'apauvrisse par ses restitutions ; qu'il n'a qu'à charger ses enfans ou ses héritiers de rendre après sa mort le bien qu'il a mal acquis. Cette femme cherche cent prétextes pour justifier sa mauvaise conduite : elle proteste qu'elle ne fait point de mal ; qu'elle aimeroit mieux perdre la vie que l'honneur ; que la personne qu'elle voit, va partir dans deux ou trois mois. C'est ainsi qu'elle tâche de corrompre le témoignage de sa Conscience & de la faire taire. Mais la chose est impossible ; cette Conscience est la voix de Dieu ; & il donnera une force extraordinaire à cette voix pour se faire entendre. *Là même, dans les Réfléxions.*

s'éforce d'étouffer les cris de la Conscience.

Quel témoin, quel bourreau, quel juge qu'une mauvaise Conscience ! C'est un témoin qu'on ne peut ni fuïr, ni recuser, ni corrompre. On ne le peut fuïr : il est intérieur, il nous suit par tout ; dans la solitude comme dans les villes, de nuit comme de jour ; dans les lieux les plus écartez, comme dans les places publiques. On ne le peut recuser : il sçait tout, il voit tout ; & de tous les yeux qui sont arrêtez sur le pécheur, celui qui l'incommode le plus est son propre œil, dit saint Bernard, & le témoignage de sa Conscience. C'est enfin un témoin qu'on ne sçauroit jamais corrompre: les autres parlent en hommes, mais celui-cy parle comme chargé de la commission de Dieu : les autres peuvent donner, par de favorables dépositions, quelque consolation aux criminels; mais celui-cy, toûjours sincere & incorruptible, les trouble au milieu leurs plaisirs les plus doux. *Là même.*

Quel est le trouble & l'agitation d'une mauvaise Conscience, quand nous nous sentons coupables de quelque crime? Hors de nous ce n'est que disgraces; au dedans de nous ce n'est qu'agitation, & remords ; Au dessus de nous, c'est le ciel que nous regardons, comme un héritage, dont nous méritons d'être privez ; au dessous de nous, c'est l'enfer, où il ne faut qu'un moment pour être précipitez ; autour de nous, & à nos côtez, c'est la mort, qui va trancher le cours de nôtre vie criminelle. Avec tout cela, quelle satisfaction, quel repos pouvons-nous goûter ? & si les remords d'une Conscience troublée par tant d'objets ne nous jettent pas dans de si salutaires émotions ; c'est une marque tres-certaine, dit S. Bernard, que nous avons la dureté de Pharaon, & que nôtre salut est presque desespéré. *Le même.*

Les causes du trouble & de l'agitatiō d'une mauvaise Conscience.

Remarquez, dit S. Augustin, comme la mort & la reprobation suivent de près ces pécheurs qui vivent sans remords. Quand le peché laisse quelque scrupule, & quelque trouble dans l'ame, c'est une marque que la Conscience n'est pas encore endurcie : mais quand on vit dans une profonde paix, sans craindre la mort, & la damnation, dont on est menacé ; C'est alors qu'un pécheur entraîné par ses passions, comme par un char qui l'emporte, descend avec impetuosité dans les enfers. Car d'où vient cette fatale tranquillité ? elle vient de ce que le démon le garde comme une forteresse où il s'est retranché. Quand

Vivre sans scrupule & sans remords dans le crime, est une marque de reprobation.

ils pâlissent au moindre objet. Dans cet état, la Conscience est troublée & agitée, & ne sçait à quoy se déterminer ; poussée de tous côtez par l'opposition de ses pensées, & combatuë par ses scrupules, qui traversent ses résolutions, elle n'a pas la force de se fixer, ni de choisir. Le plus sûr remede pour s'en délivrer, c'est d'en débrouiller la cause, & d'observer d'où viennent ces fausses allarmes, & ces importunes inquiétudes. La mélancolie, l'ignorance, & la superstition engendrent bien des scrupules ; une conscience tendre & délicate a aussi les siens. La mélancolie en est la source la plus fertile ; l'esprit chagrin & abatu se forme des idées tristes & affreuses de ses devoirs, & se prescrit un genre de pieté austere & farouche ; alors l'imagination échauffée par cette humeur sombre & lugubre, se fait des chimeres qui l'effrayent, & qui l'effarouchent ; elle se représente Dieu comme un juge inéxorable, que des supplices éternels ne sçauroient appaiser, & n'envisage que sa justice impitoyable, qui ne peut s'addoucir que par le sang des victimes. Ces considérations affligeantes jettent l'ame dans le trouble ; elle rencontre des difficultez par tout ; elle tremble à chaque pas, & n'ose avancer, par la crainte de tomber dans le précipice : ce sont là les foiblesses des personnes tristes & solitaires. *Le même.*

Les scrupules ne sont pas toûjours les marques d'une ame foible, & il ne faut pas mépriser les délicatesses d'une ame pieuse : elles servent du moins à réveiller sa diligence, & à redoubler son attention. Au contraire, cette force d'ame qui engloutit les difficultez, est bien souvent une négligence, ou un endurcissement ; sous prétexte qu'on dédaigne de s'abaisser aux plus petits détails, on digere quelquefois des defauts essentiels. Cette timidité qui s'applique à tout examiner, est peut-être plus sûre que cette confiance décisive, qui ne s'épouvante de rien ; il vaut mieux se défier de ses perfections mêmes, que d'être trop indulgent sur ses défauts. L'état de celui qui est déchiré par quelques scrupules, est plus misérable, mais peut-être plus sûr ; & l'état de celui qui n'en ressent point les atteintes, est plus tranquille, mais peut-être plus dangereux : les hommes ont tant de penchant à se flater, qu'on hazarde moins en prononçant sur le parti le plus rigide : Ainsi l'on doit approuver les scrupules qui servent à exciter les désirs d'une piété plus parfaite, & qui sont autant d'avertissemens pour se tenir en garde contre le péché. *Là même.*

Les scrupules ne sont pas toûjours des marques de foiblesse.

A la vûë de quelque péril, ou de quelque châtiment de la justice de Dieu, la Conscience endormie depuis longtemps se réveille, & rappelle le souvenir d'un péché qui paroissoit anéanti. Les enfans de Jacob, dans le malheur, ou ils croyoient être tombez, s'écrierent, *Nous sommes coupables du sang de nôtre frére : c'est pour cela que ce malheur nous arrive.* Ils n'avoient peut-être point pensé à leur crime depuis qu'ils l'avoient commis ; ils s'étoient peut-être flatez que Dieu ne l'avoit point vû ; mais leur Conscience long-temps abusée, ouvre les yeux, & se reconnoît coupable. *Le même.*

Comme la Conscience assoupie, se réveille dans un danger imprévû.

La Conscience criminelle fait ce qu'elle peut pour se dérober à sa propre vûë: combien de distractions invente-t-elle pour se distraire ou pour s'étourdir, ou pour s'empêcher de juger qu'elle a mal fait? Caïn bâtit une ville, & s'imagina que le bruit des instrumens & des ouvriers étourdiroit sa Conscience. Saül fait jouër de la harpe, & se flatte que les accords de la musique addouciront les re-

Les suites de la Conscience, & comme elle tâche de s'étourdir.

proches secrets que son cœur lui fait. Tout cela est inutile: le péché gravé dans la mémoire, & imprimé dans la Conscience se représente toujours; & le jugement de nôtre Conscience se fait malgré nous. *Le même.*

De la paix & de la tranquillité d'une bonne Conscience.

La paix est le partage de l'innocence; c'est pourquoy le prémier homme ne sentoit ni crainte, ni trouble dans le Paradis-terrestre: pendant que sa conscience ne lui reprocha aucune faute. Il ne craignit rien, ni du coté du ciel, ni du côté de la terre; il y avoit dans le ciel un Dieu qui veilloit pour sa conservation; les créatures ne pouvoient lui nuire, puisqu'elles n'avoient point été assujeties à la vanité, & que la justice divine ne trouvoit aucun objet qui pût attirer sa vengeance: Enfin, tout étoit tranquille au dehors, pendant que l'intérieur étoit dans l'ordre. Mais dès le moment qu'il devint coupable, le trouble & l'agitation entrerent dans son ame; L'homme en perdant l'innocence, il fut privé de tous ses fruits; un petit vent fut alors suffisant pour l'éfrayer: ces craintes & ces frayeurs se sont encore augmentées dans la suite, à proportion qu'on a connu l'étendüe de la justice de Dieu, & les horreurs qui accompagnent sa vengeance. *Le même.*

De la Conscience scrupuleuse.

Les scrupules causent à l'ame une agitation violente sur de foibles sujets; la Conscience qui en est atteinte, s'attache à de petites choses, & néglige souvent les grandes; elle ne peut se déterminer sur son devoir, parce que la moindre difficulté l'arrête; elle s'imagine voir des piéges par tout; elle pleure un péché qu'elle n'a point commis; ses vertus la font trembler, & son innocence l'afflige aussi-bien que ses defauts & ses imperfections; sa douleur est souvent plus difficile à guérir que celle qu'une cause légitime produit. Si la raison veut qu'on s'afflige, elle donne en même-temps des bornes à l'affliction; mais il n'y a rien qui arrête la douleur que cause les scrupules: ainsi souvent elle est excessive; la raison est trop foible pour la calmer; si on l'écoutoit, il n'y auroit point de scrupules. Ce n'est pas la pieté qui adoucit la douleur; car au contraire, c'est une piété mal'entenduë, qui fait qu'on n'écoute point la raison, & qui donne la naissance & la vie aux scrupules. *Le même.*

Du même sujet.

La Conscience scrupuleuse craint tout; comme ces gens qui marchent pendant la nuit, s'épouvantent de tous les objets qu'ils rencontrent; quelquefois ce n'est que le bruit des feüilles qui les fait fuir, & quelquefois c'est encore moins; car ce sont des chimeres & des phantômes imaginaires qui leur glacent le sang, & qui les font rentrer pâles & à demi-morts dans leur maison, & qui leur fournissent ensuite matiere de narrations tragiques, qu'on debite comme véritables. Ces scrupules naissent de ce que la Conscience ne connoît pas assés distinctement ce qu'elle doit fuïr, ni ce qu'il faut faire. Au defaut des péchez & des foiblesses réelles, elle en imaginera d'autres qui la troubleront; & les péchez imaginaires lui feront autant de peine que les réels. Il est aisé de concevoir le mauvais éfet de ces scrupules; car pendant qu'on balence sur son devoir, & que l'ame incertaine ne sçait quel parti prendre, Dieu n'est point servi; pendant qu'on s'amuse à des minuties, & que chaque petite pierre nous arrête dans le chemin, on n'arrive point au but que l'on prétend: la paix de la Conscience, ou le plaisir que la piété donne étant banni de sa possession, par les douleurs qu'on sent; on a moins d'empressement pour elle. Une Conscience scrupuleuse est toûjours chagrine; elle ne sçait ce qu'elle veut;

& ses inquiétudes bien loin d'augmenter sa perfection, & sa sainteté, l'en détournent, l'affoiblissent, & l'éteignent souvent. *Le même.*

On compare cette paix au vaisseau sur lequel vogoit Jonas, & la comparaison en est assez juste. Jonas étoit au fond du vaisseau, où on ne le voyoit pas; il y dormoit profondément, & ce ne fut que par le mouvement continuël que se donnoient les Matelots, qu'ils le remarquerent en cet état; & ils n'avoient garde de se persuader que cet homme fût la cause d'une tempête si violente: mais enfin, la crainte d'un naufrage inévitable les obligea de jetter ce Prophete rebelle dans la mer, laquelle se calma aussitôt. On ne sçait pas toûjours, ou du moins on ne pense pas qu'on a commis quelque grand péché: il dort au fond de la Conscience, & ne se fait sentir par aucun mouvement; la passion étant assouvie se taît, & l'acte du crime étant passé, on ne s'en souvient plus. Mais ne vous flatez pas l'orage ne cessera point jusqu'à ce que cette action criminelle soit dehors par la pénitence. *Le même.*

La paix intérieure ne peut subsister avec le crime.

Les plaisirs présens n'occupent pas tellement l'ame d'un pécheur, qu'il ne tourne quelque fois au moins, les yeux vers ces années d'iniquité qu'il a déja passées. Ces jours de ténebres qu'il a consumés, ne se sont pas tellement échappez de son esprit, qu'il n'en rappelle quelquefois à son souvenir l'image importune qui le fatigue. Ces amas monstrueux de crimes, qui viennent encore de temps en temps frapper à la porte de sa Conscience, lui font plus d'horreur à la mort; parce que tous ces désordres, qu'il ne commettoit autrefois que successivement, il les voit alors d'un coup d'œil; tant de graces rejettées, tant de promesses violées, tant de Sacremens profanez, tant d'inspirations méprisées, tant de moments & d'occasions favorables perduës par sa faute, tant de foiblesses dont ils se glorifioit autre fois, & dont il rougit à présent; ce sont autant de monstres, sur lesquels le pécheur n'ose presque lever les yeux, sans une peine excessive, sans des remords cuisans. Voilà ce qui se présente à l'esprit d'un pécheur à la mort. *Le même.*

Des remords de la Conscience.

Nous portons toûjours dans nous-mêmes un juge importun, qui nous appelle dans nôtre égarement, & qui par ses séveres remontrances, nous rend malheureux jusqu'au milieu même de nos plaisirs. Voilà le sort du pécheur; il trouve par tout un fond de crainte, de chagrins, d'inquiétudes qui le tourmentent: Malheureux de ne pouvoir vaincre son penchant, plus malheureux encore de ne pouvoir étouffer ses remords importuns. Que faut-il donc que le pécheur fasse pour soulager ses peines? il court d'objet en objet; il cherche par-tout de la consolation. *Le même.*

Une mauvaise Conscience est toûjours inquiete & agitée.

L'entendement se laisse souvent éblouir par de fausses lumiéres, & les affections sont toûjours prêtes à suivre le parti que le monde leur offre: mais la Conscience ordinairement plus délicate, & plus pure, s'oppose aux desseins du tentateur, arrête le crime lorsqu'on le va commettre, & fait naître la répentence lorsqu'il est commis. Ce n'est pas proprement un Législateur; car la Conscience ne donne pas de nouvelles loix, mais elle représente: elle met devant les yeux celles que Dieu nous a donnés; & lors qu'on les viole, elle devient un témoin qui en vaut mille; parce qu'il a vû les mouvements les plus cachez de nôtre cœur, & qu'il a trop d'interêt à nôtre conservation pour nous trahir. On sera jugé sur sa déposition; ou plûtôt la Conscience.

La Conscience s'oppose à nos désirs déreglez, & à nos inclinations vicieuses.

monte elle même sur le tribunal pour condamner & pour absoudre; & enfin, elle devient la distributrice des peines & des récompenses: car c'est un bourreau qui déchire dès cette vie, & pendant toute l'éternité, ceux qui violent ses loix; ou bien un remunérateur qui fait découler la consolation, la joye, & la gloire sur ceux qui ont suivi ses mouvements, & ses inspirations. *Le même.*

C'est en vain qu'on se veut dérober à sa propre Conscience.

On fait souvent éfort pour prévenir, ou pour répousser la pensée du crime qu'on a commis, lorsqu'elle se présente: mais on le tente inutilement; le péché a ses retours fâcheux, qui fondent sur la Conscience avec tant d'impetuosité, qu'elle ne peut, quelque violence qu'elle se fasse, s'empêcher d'être remplie de cet objet. L'ame voudroit se le cacher à elle-même; elle voudroit bien s'empêcher de juger qu'elle a mal fait, parce que ce jugement trouble ses plaisirs, & choque l'amour propre: Combien de distractions imagine-t'elle? mais tout cela est inutile: le péché se représente toûjours, & au milieu des plaisirs les plus doux, on sent tres-souvent la condamnation que la Conscience prononce contre le péché qu'on a commis. Ainsi ce jugement se fait malgré nous. *Le même.*

Comme nôtre Conscience est un miroir.

La Conscience est un miroir: comme le miroir représente les objets, la Conscience nous fait voir nos péchez. Il y a des glaces, qu'on a laissé couvrir de poudre & de saletez qui empêchent que les objets ne paroissent dans leur état naturel. Les passions, & les habitudes du vice sont cause qu'on ne sent que confusément l'état de son ame, & la grandeur des péchez qu'on a commis: mais comme les glaces peuvent être nettoyées, ou qu'étant purifiées par le feu, elles représentent les objets dans leur beauté naturelle; nos Consciences rectifiées un jour par la présence de Dieu, peindront ou nos péchez ou nos vertus, sans leur dérober aucun trait de l'horreur ou de la gloire qui les accompagne: & c'est ce qu'il faut prévenir, en connoissant son péché, pour l'effacer dès cette vie. *Le même.*

La Conscience ne fait pas toûjours son devoir.

On peut considérer la Conscience ou comme un témoin, ou comme un juge; & sous l'une & l'autre de ces considérations, elle ne fait pas toûjours ce qu'elle doit; elle n'enregistre pas toutes nos fautes, comme elle y est obligée; il y en a qui lui échappent, ou qui ne se font pas toûjours sentir: D'où vient que le saint Roy David demandoit à Dieu, qu'il lui pardonnât les péchez qu'il ne connoissoit point lui-même. Elle fait peu de réfléxion sur les péchez commis; souvent elle en est le défenseur & l'apologiste; au lieu de les condamner elle les désavouë, & se fait un front d'airain pour maintenir son innocence au milieu du crime. C'est ce qui fait dire de tant de gens, qu'ils sont sans Conscience; parce qu'elle ne produit en eux aucun de ces actes qui la font connoître, sçavoir, la honte & la condamnation que mérite le péché. *Le même.*

On juge souvent de sa Conscience par celle d'autrui.

Souvent on juge de sa Conscience par celle d'autrui, & il n'y a point de jugement plus trompeur. Souffriroit-on dans le monde qu'un Juge jugeât de nôtre vie & de nos biens sur les pieces d'un autre, qui a quelque ressemblance avec nous? & ce jugement ne seroit-il pas faux? Cependant nous décidons du salut éternel pour nous mêmes, sur la conduite d'un homme qu'on ne connoît presque pas. Secondement on juge sur l'extérieur de cet homme: & sçavez-vous si dans le secret de son cœur, il ne porte point un trait qui le

perce ; si son habileté ne consiste point à cacher les agitations qu'il sent, & les craintes qui l'abbatent, afin d'éviter la honte que le péché traîne après soy. *Le même.*

La justice de Dieu en appelle de la Conscience abusée à la Conscience mieux instruite ; alors elle retracte son jugement, & fait souffrir les justes peines que le péché mérite. Pauvre abusé, que ton sort sera triste, quand au lit de la mort tu seras seul avec toy-même ! tu verras ta Conscience nuë ; & si alors tu ne peux souffrir ses reproches, comment soûtiendras-tu la condamnation de celui qui voit le fond de ton cœur ? tu pourras te tromper toy-même, mais tu ne tromperas pas Dieu, auquel tu seras obligé de dire avec David : *Judica me Deus. Pſalm. 42.* Tu ne sçaurois même te tromper parfaitement ; puisque ta propre Conscience éclairée par la lumiere divine te condamnera ; & alors ses reproches & la douleur seront proportionnez à la douceur & à la durée de tes illusions. *Le même.*

La fausse Conscience sera desabusée un jour.

On étouffe la Conscience, on ferme l'oreille à ses cris & on s'éloigne autant qu'il est possible. Le voleur écarte la lumiére qui découvre son crime ; & un assassin tuëroit son juge s'il le pouvoit. La raison naturelle & la Conscience suffisent pour nous faire connoître le péché : on écarte cette raison ; on détruit cette Conscience par tous les objets qui sont capables de l'occuper, & l'on fait ses éforts, pour ne l'entendre plus. On cherche les jeux, les spectacles, les festins, lorsque les Prophetes veulent que l'on soit couvert de sac & de cendre ; on se dit à soy même secretement : mangeons & beuvons ; car demain nous mourrons. La vûë de la mort devroit nous porter à la pénitence de nos péchez : mais lors que la Conscience la présente pour nous intimider, on l'eloigne par un redoublement de joie, & on évite par ce moyen ses conseils. On se fait insensiblement une habitude de pécher, contre sa lumiére naturelle, & contre sa Conscience, & si de certains doutes involontaires, & secrets reproches viennent quelquefois troubler le plaisir & la passion ; au lieu d'écouter & d'éclaircir ces doutes, on passe par dessus ; on les traite de scrupule & de foiblesse, on les étouffe, on les supprime : le crime devient moins affreux quand on le commet souvent. Il ne faut donc pas s'étonner s'il y a des pécheurs qui ne sentent plus leur Conscience : elle parleroit en vain, & ses remontrances seroient inutiles ; puisqu'on est accoutumé à la mépriser. *Le même.*

Les pecheurs s'efforcent d'étoufer leur Conscience.

Il faut souvent interroger sa conscience, afin qu'elle nous éclaire, qu'elle nous instruise, & qu'elle nous conduise. On peut aisément tromper les autres, quand on les consulte sur un cas douteux ; On ajoûte, on diminue, on pallie, on change l'état de la question, selon le panchant que l'on a ; ils peuvent eux-mêmes se tromper : mais laissez faire vôtre Conscience, elle connoit une partie de l'objet ; écoutez ses reponses, elle vous conseillera sûrement, & vous ouvrira la route que vous devez tenir. Il est bon de l'interroger souvent sur l'état dans lequel on est ; car il est étonnant qu'on se plaise dans l'incertitude, & qu'on veuille ignorer toute sa vie, si l'on est dans le chemin du ciel ou de l'enfer, sous le joug du vice ou de la vertu : la Conscience seule peut tirer le Chrétien de cette incertitude, par une assûrance morale qu'elle donne, qu'on est bien avec Dieu. *Le même.*

Il faut souvent consulter sa Conscience, & l'interroger.

Puis que c'est la conscience qui tient la place de Dieu, on doit obéir à

On doit sui-

vre les lumiéres de sa Conscience. les loix, & suivre les mouvemens qu'elle inspire : puisque c'est un témoin qui voit toutes nos actions, on doit avoir honte d'en commettre qui nous deshonorent ; on doit rougir même des pensées qui se forment dans le secret du cœur, lorsqu'elles sont contraires à la Loi de Dieu : Enfin, puisque c'est un juge, qui décide de nôtre sort, on doit tout sacrifier pour se le rendre favorable. Il faut la consulter sur toutes les actions qu'on doit produire, & particuliérement sur celles qui peuvent être douteuses : car si on déliberoit toûjours av.nt que d'ag'r, la plûpart des actions, qui nous échappent par un mouvement précipité des passions, ne se commettroient pas ; on auroit le loisir de calmer les premiers bouillons qui nous emportent au dela des bornes prescrites ; & la Conscience nous représentant sans cesse nôtre devoir, il seroit impossible qu'on la violât souvent. *Le même.*

De la bonne & droite Conscience. Il est vrai que la Conscience des simples est souvent meilleure, que celle des personnes plus éclairées;les prémiers,ignorant les artifices,par lesquels on peut colorer le vice,ne s'écartent jamais de ce que la lumiere de l'Evangile prescrit, & jugent plus sainement de leur devoir & de leur état. Heureuse simplicité qui nous conduit heureusement au ciel, & qui n'expose point nôtre ame aux agitations & aux troubles qu'une connoissance plus étendüe produit souvent! Cependant il ne faut pas tirer une conséquence générale de l'abus que quelques uns font de la lumiére; & il ne s'ensuit pas, qu'une petite lüeur, ou l'obscurité d'un cachot soit préférable au soleil, parce que quelques scélerats font un mauvais usage de la lumiére *Le même.*

De l'assoupissement de la Conscience. On endort quelquefois sa Conscience après l'avoir trompée. Le sommeil, dans la nature, est le réparateur des forces que le travail a dissipées ; les soins, les chagtins, les passions, les maladies reposent dans son sein : mais il est dangereux à la Conscience. Cette Conscience tombe par sa négligence dans quelques péchez ; elle s'y endort, elle passe de-là dans la sûreté, elle se precipite & se perd absolument, si Dieu ne déploye toute l'éficace de la grace pour l'en retirer. Elle est semblable à ceux qui s'endorment dans un vaisseau sur la mer:ils ne voyent point le péril qu'ils courent ; le bruit des vents, l'impétuosité des flots, le mouvement du vaisseau dans lequel ils navigent, ne les éveillent point. Helas ! peut-être que dans le moment ils font des songes agréables, & qu'ils se croyent proche du port lorsqu'ils vont briser contre un écueil, ou qu'ils décendent dans un abime. Vive image d'une Conscience assoupie ! elle se repaît d'images trompeuses ; les menaces de Dieu, les afflictions personnelles ne peuvent l'émouvoir ! *Le même.*

Les plaisirs sont des potions soporiferes, qui lient la Conscience aussibien que les sens : elle ferme les yeux, elle ne voit plus le crime, & comme Issachar, elle trouve que le repos est bon. On seroit moins à plaindre s'il étoit éternel ; mais Dieu vient le troubler par ses châtimens, la mort l'interrompt ; & comme la voix de l'Archange tirera des tombeaux tous ceux qui y reposent, cette même voix fera sortir la Conscience de son sépulcre & de son lit ; elle s'élevera elle-même en jugement contre ceux qui l'ont assoupie, & leur fera payer éternellement ces momens d'une fausse tranquillité dont ils ont joui. Enfin, on se fait un oreiller, d'un amas de passages tirez de la parole de Dieu, qui promettent la grace, & qui annoncent la miséricorde aux pécheurs;

sans prendre garde qu'ils supposent tous une horreur pour les crimes, & une sincere pénitence lors qu'on les a commis. *Le même.*

On endurcit sa Conscience après l'avoir endormie. C'est le plus haut point du bonheur auquel les mechans aspirent ; ils sont contens, pourvû quils n'entendent plus ce témoin secret qui les accuse, ce juge redoutable qui les condamne ; & qu'ils ayent lieu de croire qu'ils ne l'entendront jamais. Ils font mille éforts pour lui imposer silence, & pour reprimer ses agitations : mais ordinairement ils n'y parviennent que par une longue suite de péchez, qui entassez les uns sur les autres accablent la Conscience, & l'empêchent de s'élever. On va de crime en crime, & on s'y accoûtume ; ce qui épouventoit au commencement, ne fait plus de peine quand on y a passé plusieurs fois. On a vû des ames chastes, qu'un regard, qu'une parole deshonnête éfarouchoit, & qui ensuite entrainées dans la débauche en ont fait leur gloire, & du moins, les délices de leur vie. *Le même.*

De l'endurcissement de la Conscience.

Saint Paul appelle cette espece de Conscience, Cautérisée : parce que comme les chairs, ou les nerfs d'une partie asses délicate du corps humain deviennent insensibles, lors qu'on les a brûlées ; de même la Conscience, qui se soûleve contre les moindres péchez, s'endurcit lors qu'on commet de grands crimes, & n'en ressent presque aucune douleur. Le péché est un feu, dont les flâmes passageres laissent toûjours quelque traces fâcheuses ; elles noircissent, elles causent de la douleur : mais lorsque le charbon demeure quelque-temps attaché au même endroit, il fait enfin perdre tout sentiment. Si l'on tombe dans quelque faute par une tentation violente, la Conscience ne laisse pas de contracter quelque tache, & les remords se font sentir ; mais si on croupit long-temps dans le même péché, la Conscience se perd, & le sentiment s'éteint si parfaitement, qu'il n'agit plus. *Le même.*

De la Conscience insensible.

La Conscience ne sent aucun trouble pendant qu'elle est endurcie ; car tout le monde demeure d'accord qu'il y a une mauvaise Conscience qui est tranquille : mais quelle tranquillité, ou plûtôt quelle tempête ? il ne faut point se reposer, lorsqu'on porte dans son sein un ennemi qui dort ; chaque moment peut terminer son sommeil ; & alors il fondra sur vous avec plus de force qu'il n'avoit auparavant : La paix ne peut être ni longue, ni sûre, quand le péché est dans la Conscience. Le vaisseau de Jonas avoit peut-être vogué fort heureusement pendant quelques heures ; le calme ne fut pas long, & la tempête se levant d'une maniere imprevuë ne s'appaisa point, jusqu'à ce qu'on eût jetté dans la mer le Prophéte rebelle : on peut être heureux avec le péché pendant quelque moment de la vie ; mais la tempête & le naufrage ne sont pas loin, & on ne les évite, qu'en jetant tout le fardeau & le péché qui nous environne. *Le même.*

De la fausse tranquillité de la Conscience.

Une Conscience peu instruite de la volonté de Dieu, ne connoît qu'avec peine son devoir : elle ne distingue pas aisement, ce qui lui est commandé de ce qui ne l'est pas ; elle craint d'avoir omis ce qui lui étoit essentiel pour son salut ; elle s'allarme pour des choses qu'elle a faites sans y penser ; elle s'inquiete de la négligence de quelque devoir ; elle croit voir le péché par tout ; elle prend les suggestions du démon pour de véritables péchez, d'où naissent des angoisses & des douleurs, qui ne se peuvent exprimer. *Le même.*

Une Conscience dans l'erreur & dans l'ignorance.

Dieu punit souvent le péché dès cette vie, par la Conscience.

La corruption monteroit au dernier excès, si Dieu attendoit toûjours à punir le péché dans les enfers, ou qu'il n'eût point de suites funestes pendant la vie. La sagesse & la justice divine demande que la Conscience des criminels se réveille de temps en temps, afin de les convaincre de la vérité d'un jugement dernier, & des peines éternelles. On auroit aisément douté de ces supplices, que l'avenir dérobe à nos yeux, & la tranquillité présente auroit été aux profanes, un gage d'une éternelle insensibilité. Mais ce jugement intérieur que la Conscience forme, & ces peines précoces que le peché traîne après soy; les étincelles de l'enfer, qui volent dès cette vie sur le coupable, & qui commencent à le brûler, le convainquent, malgré qu'il en ait, de la vérité des peines éternelles, dont il doutoit. D'ailleurs la Conscience réveillée par l'idée d'un jugement à venir, & par le sentiment de quelque peine, se réveille avec plus de vigueur, rompt plus aisément les liens qui l'attachoient au vice, & pressée par une nécessité indispensable, elle embrasse plus volontiers la pénitence. *Le même.*

La Conscience est un juge incorruptible.

S. Chrysostome demande pourquoy Dieu nous a donné un juge si vigilant; je parle de la Conscience. Les autres juges se laissent corrompre par argent, flechir par des douceurs, effrayer par des menaces; mais la Conscience élevée sur son trône, ne cede à personne. Prometez de l'argent, caressez, menacez; elle portera toûjours une sentence également équitable, & le criminel se condamnera lui-même quoique personne ne l'accuse. Elle n'oublie point le pêché, quoiqu'il y ait long-temps qu'on l'ait commis; elle se taît, quelquefois durant l'acte du crime, parce qu'alors on est enyvré par le plaisir; mais elle revient presqu'aussi-tôt par des accusations âpres & fortes; & au lieu que la femme est déchirée par les douleurs de l'enfantement, & se réjoüit ensuite, le pécheur qui enfante le crime, goute en ce moment quelque plaisir qui le touche, mais ensuite sa douleur est extrême, jusqu'à ce que sa Conscience & Dieu soient appaisez. *Le même.*

On ne veut point écouter sa Conscience, & on tâche de la faire taire.

Le mondain tâche d'étourdir sa Conscience, & de la faire taire, lorsqu'elle parle trop fortement. Tantost il la renvoye, & lui dit, comme Festus à S. Paul: *Je t'entendrai une autrefois là-dessus*; tantôt il se plonge dans les plaisirs, qui l'amollissent, & rendent sa voix beaucoup plus foible; tantôt il se distrait par un nombre d'affaires, qui remplissent si parfaitement l'ame, que la Conscience ne sçait par où percer & se faire chemin: comme dans ces sacrifices qu'on présentoit à l'Idole de Moloc, on faisoit un grand bruit avec des tambours, pour étourdir les peres, & empêcher les cris de leurs enfans qu'on brûloit, de parvenir jusqu'à eux; de peur que la nature réveillée par ces gemissemens, ne souffrit trop, & ne fût frappée d'horreur pour ces sacrifices. Le mondain, qui immole son ame au démon, tâche, par le bruit de ses occupations, d'étourdir son cœur, d'empêcher sa Conscience de lui représenter son véritable état; de peur que l'horreur qu'il en sentira, ne soit trop vive, & trop déchirante. Il s'ôte le loisir; il a soin d'attacher toutes les parties de son temps à quelque chose d'important, afin de se dérober les moiens de se connoître. *Le même.*

De la voix & du silence de la Conscience.

Les remords sont une suite du pêché; mais ils n'en sont pas inséparables durant cette vie. Comme Dieu laisse quelquefois des intervalles de repos aux

aux Consciences timorées, parce que la douleur trop aiguë conduit au desespoir; la suspension que Dieu en fait pour quelques-uns pendant le reste de la vie, n'oblige pas à les nier; il y a trop de gens qui les ont sentis, pour tomber dans cet excès. Nous ne disons pas que la Conscience parle toûjours; il suffit qu'elle parle souvent. Elle se taît pendant que les passions sont violentes, parce que ses remontrances, seroient alors inutiles; comme le discours à une populace mutinée ne fait souvent que l'aigrir; mais elle reprend son empire, quand la passion se calme & s'affoiblit; & si elle laisse à quelques-uns un plus long repos, elle ne manque jamais de revenir à la mort; & alors les agitations, qui trouvent l'ame affoiblie par la violence du mal, l'accablent, & causent ces mouvemens de desespoir, que les consolations humaines ne peuvent arrêter. Enfin, si elle ne commence à parler qu'après la vie, tant pis pour le pécheur: car il n'y a plus aucun remede. *Le même.*

Combien insupportable est le tourment de la Conscience.

Il n'est rien de plus redoutable aux pécheurs que la mort, & que l'enfer; car c'est là, où ils portent la peine de leurs crimes. Cependant, on a vû quelquefois des personnes préférer la mort à la vie, & l'enfer même aux douleurs, qu'elles sentoient par les agitations de leur Conscience. Il faut que le mal soit extrême, puisqu'il trouble ainsi la raison, ou qu'il laisse croire, qu'il n'y a rien de plus terrible dans l'avenir, que ce que l'on souffre dans le présent. L'avarice étoit violente dans Judas, puisqu'elle l'obligea à vendre son Maître: cependant l'agitation de la Conscience fut plus violente que la convoitise qui regnoit dans son cœur, & l'obligea de rendre l'argent qu'il avoit reçû: son trouble fut si violent qu'il n'eût plus d'espérance que dans l'enfer, ni de consolation qu'avec les démons. Quelle consolation! L'esperance finit avec la vie: il périt éternellement, en précipitant ainsi sa mort: mais rien ne l'arrête; il est désormais si troublé, qu'il ne lui reste plus aucune liberté pour faire ses réfléxions; ou s'il les fait, il les rejette aussi-tôt, parce qu'elles ne guérissent point assez promptement son mal; il croit que l'enfer même n'a rien de plus terrible, que l'agitation dans laquelle il se trouve. *Le même.*

Comme la Conscience se fait sentir par ses effets.

La Conscience se fait sentir par les éfets, quoy qu'il soit tres-difficile d'en avoir une juste idée. Elle est semblable au temps, dont S. Augustin disoit: *Je sçai ce que c'est lorsqu'on ne me le demande point: mais si on me le demande, je ne le sçai plus.* Quelques Theologiens ont crû que c'étoit une habitude qui se formoit peu à peu au dedans de nous: mais les habitudes se peuvent perdre; la Conscience ne se perd jamais entiérement. On la chasse, mais elle nous suit; elle renaît lorsqu'on la croit morte, & elle vient tourmenter lors même qu'on n'y pense pas. *Le même.*

Rien n'est capable d'adoucir le supplice d'une Conscience criminelle.

Il n'est point de tourment plus insupportable, que les remords d'une Conscience encore timorée, & que les chagrins qu'il faut dévorer dans le secret d'un domestique. Ils ne donnent pas de relâche; on craint de les publier; on en porte par tout le sentiment. Les remedes extérieurs ne servent qu'à les aigrir; c'est une necessité de se tourner du côté de Dieu pour les adoucir. En vain le criminel, que sa Conscience poursuit, tâche de s'étourdir sur sa peine: la conversation, la confidence, les spectacles, les parties de plaisir, les affaires pourront peut-être émousser pour quelques momens les pointes qui le

picquent, mais pour faire après de plus vives, de plus profondes playes dans son cœur. Il est sans cesse forcé de voir le crime qui le déchire; & ce lui est assez de le voir, pour traîner avec lui-même un impitoyable bourreau. La misericorde divine est l'unique azile où il puisse trouver la tranquillité, & jusqu'à ce qu'il l'aye touchée par une sincere penitence, il vivra dans l'agitation & dans la tristesse. Quand ses amis auront égayé durant quelques heures, sa sombre imagination; quand les mouvemens ordinaires du monde auront distrait son esprit durant quelque temps, de la pensée qui l'accable; il sera contraint de retomber chez lui, & d'y goûter à loisir l'amertume de sa douleur. *Livre intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale.*

Consolation d'une bonne Conscience.

La vertu est une ressource sûre à toutes les resolutions, & un appui inébranlable contre les mouvemens les plus incertains, & les coups les plus violens de la fortune. Un homme malheureux par l'inconstance naturelle des choses humaines, ne sçanroit douter qu'en s'attachant à la vertu, il n'ait pris le bon parti, & qu'il ne soit dans la bonne voie. Il trouve en lui-même le principe de ces solides satisfactions, que la bonne Conscience répand dans un cœur, & de ces plaisirs délicats, qui accompagnent la droiture & la probité. Quand on possede ce qu'on doit le plus estimer, on se console aisément de la perte de tout le reste: l'on est sûr du moins, que ce que l'on tient, vaut infiniment plus que ce qui échappe. *Le même.*

Quoique les pécheurs dissimulent, leur Conscience leur fait souffrir d'étranges peines.

C'est vous, Pecheurs, que Dieu appelle à lui pour calmer les tristes & cruels mouvemens qui vous déchirent. Cachez vos peines, j'y consens, ne les publiez pas; couvrez-les sous un faux visage. Je vous pardonne encore tous les éforts que vous faites pour vous étourdir sur vos retours amers, & sur vos terribles allarmes; mais vous sentez les pointes qui vous picquent: vos plaisirs passent, vôtre solitude vous accable, vôtre santé s'affoiblit, vôtre vie s'enfuit, vos déréglemens vous fatiguent, vos crimes augmentent. Qui vous sçait gré du personnage affecté que vous jöüez? vous faut-il quelque chose de plus que la connoissance secrette de vôtre misére, pour aller au Dieu aimable, qui crie depuis long-temps après vous, pour vous rendre heureux. *Le même Tom. 2.*

La Loi de Dieu Sainte en elle-même, corrompuë & altérée par la passion de l'homme, fait la fausse Conscience.

Il est vrai, la Loi de Dieu absolument considérée, est en elle-même, & par rapport à Dieu qui est son principe, simple & uniforme; une loi invariable & inaltérable, une Loi sainte & irrépréhensible, comme parle le Prophete Royal: mais la Loi de Dieu entenduë par l'homme, expliquée par l'homme, tournée selon l'esprit de l'homme, enfin reduite à la Conscience de l'homme, y prend autant de formes différentes, qu'il y a de différens esprits, & de Consciences différentes; s'y trouve aussi sujette au changement, que le même homme qui l'observe, ou qui se picque de l'observer, est lui même par son inconstance naturelle, sujet à changer: le dirai-je? il devient aussi susceptible, non seulement d'imperfection, mais de corruption, que nous le sommes nous-mêmes dans l'abus que nous en faisons, lors même que nous croyons nous conduire, & agir par elle. C'est la Loi de Dieu, j'en conviens; mais celui-cy l'interprete d'une façon, celui-là de l'autre: & par-là, elle n'a plus dans nous ce caractere de simplicité & d'uniformité. C'est la Loi de Dieu; mais selon les divers états où nous nous

trouvons, nous la resserrons aujourd'hui, & demain nous l'élargissons; aujourd'hui nous la prenons dans toute sa rigueur, & demain nous y apportons des adoucissemens: & par-là, elle n'a plus à nôtre égard de stabilité. C'est la Loi de Dieu; mais par nos vains raisonnemens, nous l'accommodons à nos opinions, à nos mauvaises inclinations: & par-là, nous faisons qu'elle dégénere de sa sainteté. *Le P. Bourdaloüe dans ses véritables Sermons. 1. Avent. Sermon 4.*

Le Psalmiste parlant des erreurs pernicieuses, & des maximes détestables qui se répandent parmi les hommes, & dont se forment peu à peu les Consciences des pécheurs & des impies, ne manque point d'ajouter, que le pécheur & l'impie concevoit ces erreurs dans son cœur; qu'il les établissoit dans son cœur, que son cœur étoit la source d'où elles procédoient, & que c'étoit dans son cœur qu'il avoit coûtume de dire à soi-même tout ce qui étoit propre à le confirmer dans son péché & dans son impiété: *Dixit in corde suo.* S'il avoit écouté sa raison, sa raison lui auroit dit tout le contraire: S'il avoit consulté sa Foi, sa Foi de concert en cecy avec sa raison, lui auroit répondu: tu te trompes; il y a une loi qui défend l'action que tu vas faire sans scrupule; il y a un tribunal suprême, où tu seras jugé selon cette Loi; il y a un Dieu; & entre les attributs de Dieu, le plus inséparable de son être, est sa Providence, & une partie de cette Providence, c'est la justice rigoureuse avec laquelle il punira ton crime. C'est ce que la Religion soûtenuë de la raison même, lui auroit fait entendre, tout impie qu'il est; mais parce qu'il n'en a voulu croire que son cœur, son cœur déterminé à le séduire, lui a dit, qu'en tel ou tel cas sa raison ne lui imposoit point une si étroite, ni une si dure obligation: son cœur lui a dit, que sa foi seroit une foi outrée, si elle poussoit jusques-là les vengeances de Dieu; & de tout cela, il s'en fait une Conscience. *Le même.*

C'est nôtre cœur, & nôtre passion qui corrompt l'esprit, & qui nous fait croire juste & permis ce qui est criminel. *Psalm. 49.*

Prenons, de toutes les passions, la plus connuë & la plus ordinaire. On a dans le monde un attachement criminel, & on veut l'accorder avec la Conscience: Que ne fait-on pas pour cela? s'il s'agit de régler des commerces, de retrancher des libertez, de quitter & de fuir des occasions, qui entretiennent le desordre de cette honteuse passion; du moment que le cœur en est possédé, combien de raisons fausses, mais spécieuses, ne suggere-t-elle pas à l'esprit, pour étendre là dessus les bornes de la Conscience, pour suivre le joug du précepte, pour en adoucir la vigueur, pour contester le droit, quoi qu'évident; pour ne pas convenir des faits, quoique visibles; pour soûtenir que l'occasion n'est ni prochaine ni volontaire, quoiqu'elle soit l'un & l'autre; pour faire valoir de vains prétextes, des impossibilitez apparentes de sortir de l'engagement où l'on est; pour justifier, ou pour colorer les délais opiniâtres qu'on y apporte. De la maniere qu'est fait l'homme, quand sa passion est d'un côté, & son devoir de l'autre, ou plûtôt, quand son cœur a pris parti; quel miracle ne seroit-ce pas, s'il conservoit dans cet état une Conscience pure & saine: je dis, pure & saine d'erreur? *Le même.*

Comme une Conscience séduite & corrompuë fait trouver mille prétextes, pour persévérer dans le péché auquel on est sujet.

Commettre le mal, cela passe; mais l'avoir commis, cela ne passe jamais. Caïn poussé par une cruelle vengence, massacra son frere; plusieurs années se sont écoulées depuis: mais le meurtre commis est un mal qui le tourmentera

La force du remords de la Conscience.

pendant toute l'éternité ; C'est un remords qui rongera sans cesse son cœur ; c'est un ver qui ne lui donnera jamais de repos. Caïn s'éloigne des lieux où il a commis son crime, il erre dans les forêts ; mais il demeure toûjours avec son pêché. Le sang de son frere le suit par tout, il voit son meurtre dans tous les objets qui se présentent. C'est ce qui a fait dire à David, que son
Psalm.50. péché étoit toûjours avec lui : *Peccatum meum contra me est semper.* Mon péché est toujours devant moi, & contre moi. Il ne cessera jamais de se presenter à mon esprit : le jour que je l'ai commis est passé, le plaisir ne subsiste plus, le charme est évanoüi ; l'objet, la tentation, tout est passé ; il n'y a que mon péché qui reste : péché, qui s'éleve sans cesse contre moi, comme un ennemi & un persécuteur ; péché, qui de quelque côté que je me tourne, ne me donne aucun repos : tout le reste me flatte, mes amis, mes complices ; mais mon péché est toûjours devant moi, & contre moi. *Le P. de la Ruë, dans un Sermon du temps.*

De la fausse tranquilité de Conscience.

Il en est d'une ame qui commence à se déregler, comme d'un malade, qui dans les prémiers accès d'une fievre brûlante, se trouble, s'inquiete, s'afflige : mais à mesure que les vapeurs viennent à lui occuper le cerveau, ses plaintes diminuent, selon que ses forces s'affoiblissent ; jusqu'à ce que le transport étant une fois entierement formé, il demeure tranquille en apparence, parce que la nature succombe sous la violence du mal qui l'accable : de telle sorte que dans le cours d'une létargie mortelle, il paroît aussi paisible, que s'il joüissoit d'un sommeil profond & agréable. Ainsi un pécheur, dans les prémiers déréglemens d'une passion qui l'emporte dans le crime, se trouble & s'inquiete ; les remords de sa Conscience ne manquent pas de s'élever ; la grace & la raison rappellent toutes leurs forces, pour s'opposer au progrès de cet ennemi dangereux du salut ; & il ne se peut faire que le cœur, qui est comme le théâtre de cette guerre intestine, ne soit dans l'agitation : mais à mesure que la passion se rend la maîtresse, le combat s'affoiblit ; l'on demeure tranquille dans cet état. Dieu, dont la misericorde est infinie, & qui ne veut point la mort du pécheur, ne laisse pas de lui donner encore de bons sentimens, qui étant bien ménagez, le pourroient conduire à une entiére conversion ; mais il lui seroit en quelque sorte plus avantageux d'être privé de ces graces, que de les recevoir, puisqu'elles ne servent qu'à le rendre plus coupable, & à lui amasser un trésor d'indignation, & de colere. *Essais de Sermons pour le Dimanche de Quasimodo.*

L'état déplorable de la fausse Conscience.

On déplore quelquefois l'état malheureux d'un pécheur, livré à de folles passions, & que de tyranniques habitudes rendent esclave du péché. On gémit sur sa misere, on craint pour son salut : mais l'état d'une ame, que l'erreur a seduite, n'est-il point plus déplorable ? Ce pécheur sçait au moins qu'il s'égare ; il a devant les yeux l'image de son desordre, & il péche avec plus de connoissance : C'est en cela même qu'il est moins incorrigible. D'ailleurs, les dégoûts du vice, la beauté de la vertu, le remords de la Conscience, la crainte des jugemens de Dieu, sont comme autant de voix qui le rappellent à son devoir : Mais il n'en est pas ainsi d'un pécheur qui s'égare, & qui ne connoît pas son égarement. Toutes les ressources lui sont fermées ; comme il péche sans connoissance, il péche aussi sans scrupule & sans remords.

ce ver qui déchire le cœur libertin, semble se reposer dans le sien; & la Conscience, qui est si salutaire, quand elle reproche le mal, soit qu'elle soit en lui, ou trompeuse, ou trompée, le laisse dans un calme profond que rien ne trouble. *Pris d'une Piece présentée à l'Academie Françoise en l'année 1695.*

Pourvû qu'on garde aujourd'hui certaines apparences de Religion, je ne sçai quel dehors de vertu, & quelles bienséances, chacun se fait d'abord son systeme de Conscience, à l'abri duquel on est tranquille sur l'affaire du salut. Mais ignorons-nous que les Hérétiques se font leur systeme aussi, & qu'ils sont d'ailleurs encore plus grands observateurs de certaines cérémonies que nous? Nous croyons cependant qu'ils se perdent avec toutes leurs bienséances, & leurs prétenduës qualitez d'honnêtes-gens; & nous avons raison de le croire: & sur quelle révélation, sur quel nouvel Evangile fondons-nous cette assurance, que nous tâchons d'avoir de nôtre salut? nous sommes dira-t-on, dans la bonne Religion, & eux ont le malheur de n'y être pas. Certainement si l'on ne prend plaisir à se tromper, en matiére de salut; lequel vaut mieux, ou ne croire presque rien de ce qu'on doit faire, ou ne faire presque rien de ce que l'on croît. *Le P. Croiset, en sa Retraité pour un jour de chaque mois.*

On se forme une fausse Conscience sur quelque apparence de vertu.

A la faveur d'un faux systeme de Conscience, on vit tranquillement dans des imperfections grossiéres; & cet état est d'autant plus à craindre, que les remords sont regardez comme des tentations, les avis salutaires, comme des erreurs, contre lesquelles on est toûjours en garde. Le mal est dangereux; & le malade a horreur des remedes, il ne pense pas même en avoir besoin. Quelle espérance de guérison, quand le cœur & l'esprit sont malades? rien n'est plus pernicieux en matiere de Conscience, que les illusions. Que ne peut-on dire, que rien n'est plus rare! *Le Pere Croiset, 2. Tom. de ses Réfléxions.*

On se fait quelque fois un faux systeme de Conscience, lequel est daugereux.

Cette Synderese & ce remords de Conscience que ressent un pécheur, sont une grande conviction, qu'il y a en lui, & qu'il y aura toûjours malgré lui, une portion de lui-même qui ne peut mourir, qui ne le laissera jamais en repos dans les péchez les plus agréables; que les pointes secretes qu'il sentira dans le cours de sa vie sur sa conduite, serout des preuves de cette vérité; que l'impuissance d'appaiser entiérement ces remords, est un préjugé de l'immortalité d'un principe qui réclame; que la repugnance secrete, ou le ménagement inévitable, qu'on a dans la pratique des mauvaises actions, est une déclaration facile des droits de ce principe: & cette douceur intérieure qui survient après la pratique du bien, est, selon le langage de Tertullien, le témoignage d'une ame naturellement Chrétienne, qui reconnoît un Dieu vengeur des crimes, & rémunerateur de la vertu. *Autheur anonyme.*

Les remords de Conscience sont une conviction de la divinité, & de l'immortalité de nos ames.



CONTINENCE, CHASTETÉ, PURETÉ,

Et tout ce qui regarde cette Vertu.

AVERTISSEMENT.

JE me suis d'abord persuadé que ce sujet ne fourniroit pas dequoi remplir un discours, & que peut-être c'étoit la raison, pour laquelle à peine trouve-t-on un Prédicateur aujourd'hui, qui fasse un discours exprès sur cette matiére : mais ayant vû que tant de Saints Peres s'y sont attachez, & ont trouvé dequoy en faire des Livres entiers, & de longues Epîtres, que nous indiquerons dans la suite ; j'ai fait ces deux Réflexions : La premiere, qu'il faut que ce sujet soit important, puisque tant de grands & de Saints Docteurs y ont employé leur travail & leur plume : La Seconde, que quoy qu'on n'en fasse pas d'ordinaire la matiére d'un Discours entier, il y en a peu où l'on ne fasse entrer quelque chose, soit pour détourner du vice de l'impureté, soit pour exhorter à la retenuë, & à l'honnêteté ; & qu'ainsi il ne peut être inutile de ramasser ce que j'ay trouvé de plus remarquable sur ce sujet.

Je sçai bien qu'il est difficile de parler de la Chasteté sans parler du vice qui lui est contraire, à cause que ces deux sujets ont une liaison trop étroite, pour être entiérement séparez ; j'espere pourtant ne rien repéter icy, de ce qui a été dit de l'Amour impur : j'avertis seulement, que si quelqu'un souhaitoit quelque chose davantage, sur l'un de ces sujets, il le pourra trouver dans l'autre.

Il faut de plus remarquer, que quoyque ce titre ne parle que de la Chasteté, & des différentes especes, ou parties de cette vertu, il a pourtant une plus grande étenduë ; puis qu'on ne peut se dispenser de parler des moiens de la conserver, des occasions de la perdre, des ennemis qui l'attaquent & des précautions qu'il faut prendre pour s'en défendre ; quoy que la plûpart de ces choses soient des sujets séparez qu'il faudra traiter en leur lieu.

Je crois qu'il est encore nécessaire d'avertir, que quoiqu'il y ait de la différence entre Chasteté, Continence, Pudicité & Virginité, nous les confondrons, en parlant indifféremment des unes & des autres, selon que le hazard me fournira de quoy en parler : & la différence des états, qui les distingue, n'empêche pas que chacun ne puisse s'appliquer ce qui est propre du sien.

PARAGRAPHE PREMIER.

Différens Desseins & Plans de Discours sur ce sujet.

LE premier dessein qui se présente d'abord sur ce sujet, c'est de faire voir dans les deux parties d'un discours, 1°. que de toutes les vertus, la plus délicate, la plus fragile, & la plus aisée à perdre, & celle enfin qui court plus de dangers, est la Chasteté, qui n'est presque nulle part en assûrance : 2°. que jamais cependant on n'a plus besoin de force & de courage que pour acquerir, défendre, & conserver cette vertu ; quoi que ce ne peut être que par nôtre lâcheté que nous viendrons à la perdre, si nous la violons. I.

Prémiére Partie. Il faut commencer par faire voir l'obligation étroite & indispensable, que la Loi Chrétienne impose à tout le monde en général, de garder la Chasteté, propre de l'état où la Providence l'a mis ; la Chasteté conjugale, dans le mariage, & la pureté Virginale dans le célibat. Car cette vertu, comme l'on sçait, a des degrez différens, dont le plus parfait n'est que de conseil : mais la continence ou la Chasteté, qui est propre de chaque état, est de précépte, & l'on ne peut violer ce précepte sans se rendre criminel devant Dieu. Or pour apporter la fidélité que nous devons à l'observation d'un précepte, & pour vaincre les difficultez que la corruption de nôtre nature y ressent, il faut que nous sçachions bien ce qu'il ordonne, & que pour cela la vertu sur laquelle il roule, ou à laquelle il nous ramene en s'attachant à interdire le vice contraire, soit déterminée ; que ce soit une vertu particuliére, distincte des autres vertus, & le sujet propre de cette loi là. Cette vertu comme nous venons de dire ici, est ce que l'on appelle plus proprement la Chasteté. Car la Continence a plus d'étenduë, & consiste à modérer les plaisirs en toute sorte de matiére, & à les tenir dans les bornes qui nous sont prescrites par la Loi de Dieu ; quoyque l'usage ait confondu ce terme avec celui de Chasteté, & de Pureté. Tout cecy étant donc présupposé, je dis que la Chasteté, est à la vérité une vertu noble & excellente, qui nous éleve jusqu'à la condition des Anges ; mais la plus fragile, & la plus delicate de toutes les vertus, à cause du panchant furieux que nous avons au plaisir, qui lui est contraire. 1°. Cette vertu est fragile de sa nature ; il ne faut qu'un regard, une pensée, une parole, & la moindre liberté pour la ternir : ce qui oblige un Chrétien à une retenuë continuelle, & à être toûjours en garde contre les surprises de ses sens, & de tous les objets. 2°. Elle est foible & fragile, à cause de la multitude, de la force, & de l'opiniâtreté des ennemis qui l'attaquent, & qui la combattent presque sans cesse & sans relache : de maniere qu'elle a besoin d'un secours tout particulier du Ciel pour se défendre, &c. 3°. Elle est fragile, parce que, comme parle l'Apôtre, c'est un trésor que nous portons dans des vases de terre, qui peuvent à tout moment se briser contre les écueils qui se rencontrent dans le cours de cette vie ; les entretiens, les conversations, les visites, les divertissemens, qui sont autant

de piéges tendus à cette vertu, & dans lesquels il est difficile qu'elle ne donne. Ajoûtez à tout cela, que nous la rendons nous-mêmes plus foible, en nous rangeant du côté de ses énemis, que nous nous exposons à mille dangers, tantôt par nôtre imprudence, & tantôt de gayeté de cœur, sans faire reflexion, que c'est chercher & vouloir sa perte, que s'exposer aux occasions d'être vaincus. On peut finir ce point en insistant en général sur la facilité de perdre une vertu si précieuse, & en faisant entendre que la légéreté de la matiére ne nous excuse point de péché grief & mortel, des là que l'action est volontaire, & qu'on cherche le plaisir avec réfléxion & consentement.

Seconde Partie. Jamais on n'a plus besoin de force & de courage, que pour acquerir, pour défendre & pour conserver cette vertu. C'est une conséquence qui suit naturellement de la vérité que nous avons établie ; & il est aisé de la prouver. Car 1°. nous avons de puissans énemis non-seulement à combatre, mais à vaincre ; puisque c'est succomber sous leurs éforts que de n'être pas victorieux. 2°. Nous avons de grands obstacles à surmonter. 3°. Il nous faut entreprendre des choses extrêmement difficiles pour en venir à bout.

Premiérement donc, je l'ai déja dit, nous avons à combattre une infinité d'énemis ; mais je dis maintenant, qu'ils sont d'autant plus puissans, que les attraits, les caresses, & les plaisirs sont les armes qu'ils employent pour nous attaquer ; & qu'en ce point la générosité d'un Chrétien consiste en ce qui est encor plus difficile, que de combattre ailleurs de front ; je veux dire à les fuïr & à les éviter.

Secondement : La force & le courage d'un Chrêtien doit paroître, comme tout autre courage, à rompre les obstacles. Or le naturel & le temperament qu'il faut reprimer, nos passions qu'il faut dompter ; la mollesse, le luxe, la bonne chere, à quoy il faut renoncer ; les mauvaises habitudes que nous pourrions avoir contractées, qu'il faut déraciner ; les attachemens qu'il faut rompre, pour conserver cette vertu & fuïr ce vice ; quels obstacles ! que de difficultez ! que d'empêchemens ! que de liens ! De quelle force, & de quelle résolution n'a-t'on pas besoin ?

Troisiémement enfin : Si la force & le courage consiste à entreprendre les choses les plus difficiles, quand elles servent de moyens pour parvenir à la fin qu'on s'est proposée, il n'y a rien que nous ne soyons obligez d'entreprendre, tant le combat est ici rude, & nécessaire, pour la conservation de cette vertu. Que n'ont point fait les Saints ? Les uns se sont éloignez de tout commerce avec les hommes, & retirez dans les solitudes, ou dans les cloîtres, les autres, se sont macerez de jeûnes & d'austéritez ; les autres se sont defiguré le visage &c.

II. On peut montrer que tous les biens sont renfermés dans cette seule vertu, & dire d'elle ce que Salomon disoit de la Sagesse : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa.*

1°. Le bien honnête ; puisqu'il n'y a rien qui soit plus honorable devant Dieu & devant les hommes. L'Ecriture le témoigne ; les Saints Peres disent des merveilles sur ce sujet ; il n'est pas jusqu'aux Payens même, qui n'ayent admiré cette vertu, qui n'en ayent fait l'éloge, & qui n'ayent eu un singulier respect pour leurs Vierges. On peut voir les preuves de cette vérité dans le livre

qu'a

qu'a fait *Hieronymus Platus, De Bono Status Religiosi.*

2°. Le bien utile s'y rencontre ? Quelles graces, quelles vertus, ne nous attire-t-elle point en cette vie; & quel bonheur dans l'autre ?

3°. On y trouve le bien délectable, la joie & le repos de Conscience; & l'on peut dire avec S. Augustin, qu'à mesure qu'une personne se prive des plaisirs sensuëls du corps, Dieu la comble des plaisirs de l'esprit, des joies & des consolations spirituëlles : *Intrabas tu pro eis, omni voluptate dulcior.*

1°. Le prix & l'excellence de cette vertu : *Non est ponderatio Continentis animæ.* III.
Elle nous rend semblables aux Anges, elle nous approche de Dieu, elle fait l'honneur de nos Corps, & la beauté de nos ames, &c.

2°. Les moyens de l'acquerir & de la conserver. La crainte & la présence de Dieu, la vigilance sur soy-même; la fuite des occasions, & des objets qui en sont le écueils.

Ce passage de Tertullien me paroît propre à faire le sujet d'un juste discours: IV.
Hæc nos commendat Domino, connectit Christo, Beata ipsa, & beato efficiens apud quoscumque habitare dignatur.

1°. Elle nous rend agréables aux yeux de Dieu, qui étant la pureté même, a une affection particuliére pour cette-vertu, & qui ne peut souffrir rien qui lui soit contraire.

2°. Elle nous donne une liaison toute particuliere avec Jesus-Christ, par la ressemblance que nous avons avec cet Homme-Dieu, né d'une Vierge, & qui est le Souverain modele de cette vertu.

3°. Elle fait nôtre bonheur en cette vie, & en l'autre, par l'exemption plus ou moins entiére, suivant que cette vertu est plus ou moins parfaite en nous, des miseres, de la servitude, & des soins de ce monde, & par l'esperance du bonheur que nous attendons dans l'autre.

Je trouve dans l'Ecriture que nos corps ont trois qualités, qui nous obligent à les conserver purs & exempts des souillûres de l'impureté. V.

1°. Ils sont appelez les membres de Jesus-Christ, & par conséquent ils doivent participer à la pureté de leur Chef mystique : autrement c'est nous attirer le reproche que S. Paul fait aux personnes, qui se plongent dans les ordures d'une volupté infame : *Tollens ergo membrum Christi faciam membrum meretricis?* 1. ad Corinth. 6.

2°. Ils sont le temple du S. Esprit; ils sont comme consacrez par le Batême, & par les autres Sacremens; & nous ne devons pas avoir moins de respect pour eux que pour les Temples matériels.

3°. Ils sont unis au corps pur & virginal de Jesus-Christ réellement présent dans le Sacrement de l'Autel; d'où vient que quelques Saints Peres nous appellent, *Concorporei Christi.* Dans quelle pureté donc ne devons-nous point conserver nos corps, qui ont l'avantage d'être ainsi unis à celui du Sauveur du monde ?

1°. Si la chasteté a ses peines, ses difficultez, & ses croix, elle a aussi ses douceurs, ses joyes, ses consolations, & ses plaisirs. VI.

2°. Si elle a ses énemis qui la combattent, & qui luy déclarent une guerre opiniâtre; elle a aussi ses secours, ses partisans, de puissans moyens de se defendre, & même de remporter mille avantages sur ses énemis, &

de cueillir les fruits les plus heureux de ses victoires.

3°. Si elle est stérile selon la chair, elle est féconde selon l'esprit en mille bonnes œuvres.

VII. Puisque la chasteté est une vertu, elle doit, comme toutes les autres vertus, avoir premierement son siége dans la volonté qui est la partie supérieure de l'ame; & ensuite établir sa résidence encore dans le corps, par le moyen duquel on en pratique les actes extérieurs.

1°. Entant qu'elle est dans l'esprit & dans la volonté elle consiste en ce qu'un homme est maître de ses pensées, de ses désirs; & est fidele & prompt à rejeter les sales idées, que les objets extérieurs ont pû faire naître.

2°. Entant qu'elle est dans le corps, elle consiste en ce qu'on est maître de ses yeux, de ses oreilles, & de tous les autres sens, qui peuvent exciter des pensées, ou des mouvemens contraires à cette vertu.

VIII. Le précepte de la continence ou de la chasteté comprend deux choses; la prémiére, de s'abstenir des plaisirs défendus: la seconde, d'éloigner de sa personne toutes les apparences qui peuvent donner quelque soupçon d'incontinence, ou préjudicier à l'innocence d'autrui, par le mauvais exemple qu'on lui peut donner par-là.

IX. 1°. Il y a des personnes qui ne connoissent pas le prix de cette vertu; & à ceux-là, il leur en faut faire voir le mérite, l'excellence, & les avantages.

2°. Il y en a d'autres qui ne sçavent pas à quoy elle nous engage, & qui lui donnent des bornes trop étroites; & il leur faut montrer jusqu'où, & à quoy s'étend le precepte qui nous en est fait.

3°. Il y en a qui manquent de courage, pour observer ce précepte dans toute sa rigueur; & il les faut exciter par la vûë du bonheur, & des recompenses que cette vertu leur attirera.

X. Comme les Saints Peres appellent souvent les Vierges, des Anges, & que c'est l'éloge le plus ordinaire qu'ils leur donnent; on peut appliquer aux Vierges, & aux personnes pures, les deux offices que l'Ecriture attribuë aux Anges.

Le premier, d'être toûjours devant Dieu, de le louër, & de ne perdre jamais sa présence de vûë.

Le second, d'assister les hommes, de leur inspirer de saintes pensées, & de les détourner du mal. De même les personnes pures & les Vierges, qui sont les Anges de la terre, sont plus propres à converser avec Dieu, & ensuite à aider les hommes par leur exemple, & à les attirer au service de Dieu par un extérieur modeste & composé.

XI. 1°. Le Précepte que Dieu nous fait de garder la continence propre de nôtre état, n'est point au-dessus de nos forces, quelque prétexte que nous alléguions, tiré, soit de nôtre foiblesse, soit des engagemens que nous avons contractez, ou des occasions, où nos emplois, & nôtre condition nous exposent.

2°. Il étoit de l'interêt de Dieu, & du nôtre propre, que Dieu fit un précepte si contraire à nos inclinations, puisqu'autrement le monde eût été rempli de désordres & de malheurs.

XII. Par le moyen de la pureté, & par la volonté constante de la garder, nous

remédions aux plaies, que nous a faites le péché originel.

1°. A la concupiſcence, que nous reprimons par ce moyen, & dont nous arrêtons les déréglemens.

2°. Aux paſſions qui ſe ſoulevent dans l'appétit contre la raiſon ; dont la plus forte & la plus intraitable, eſt celle du plaiſir ſenſuël, qui fait en nous tant de ravages.

3°. A la foibleſſe, & à l'inconſtance de nôtre volonté ; particuliérement lorſque nous nous engageons par vœu à garder cette vertu dans la plus haute perfection que nous pouvons.

PARAGRAPHE SECOND.

Les Sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces Deſſeins, & les Auteurs qui en parlent.

Saint Auguſtin a fait un livre entier, *De ſancta Virginitate*, où il ne laiſſe rien à dire ſur cette matiére. Les Saints Peres.

Le même, a encore compoſé un livre, *De Honeſtate Mulierum*, où il montre comme il faut fuir les occaſions où la pureté court riſque de périr.

Le même, au l.1. *de Nuptiis c.4.* montre que les Payens n'ont point eu une véritable idée de la Chaſteté, & n'ont point eu proprement cette excellente vertu.

Le même, *l.1. de Civit. c.18.* montre que cette vertu, comme toutes les autres, eſt dans l'eſprit.

Le même, au ſermon 249. *de Tempore*, a fait l'éloge, & rapporté les utilités merveilleuſes de cette vertu ; & en a encore parlé aux ſermons 16. 244. & 250. & de la Chaſteté conjugale, au ſerm.243.

Le même, au livre ſixiéme de ſes Confeſſions, dit pluſieurs belles choſes touchant cette vertu.

Saint Cyprien a fait un livre, *De bono Diſciplina & Pudicit.* où tout ce qu'il dit ſur ce ſujet eſt digne d'être remarqué.

Saint Ambroiſe a fait un livre des Veuves.

Le même, *Epiſt. ad Siricium Papam*, montre combien la virginité eſt préférable au mariage.

Le même, *l.1. de officiis*, parle de la modeſtie, & de la pudeur qui doit toûjours accompagner la Chaſteté.

Le même, *l.1. de Pœnit. c.13.* enſeigne ce qu'il faut faire pour conſerver cette vertu.

Le même enfin, a fait trois livres ſur ce ſujet.

Saint Jerôme, *l.1. in Jovinianum*, parle du bonheur & des avantages des Vierges, & raporte les exemples des perſonnes, qui ſe ſont ſignalées en cette vertu dans le Paganiſme même.

Le même, dans l'Epître à Nepotien, donne de beaux préceptes pour conſerver cette vertu. Il traite le même ſujet dans l'Epitre quatriéme qui eſt

écrite *ad Rusticum Monachum*, & dans l'Epitre 47. où il parle *de vitando suspecto contubernio.*

Le même, *in Regula Monachorum, ad Paulam & Eustochium.* Il leur montre quelles doivent éviter les fréquens entretiens,& toute sorte de familiarité avec les hommes.

Tertullien dans les livres *Ad Uxorem de Pudicitia, & de Cultu Mulierum*, a aussi de bonnes choses sur ce sujet.

Saint Athanase a fait un livre, *de Virginitate.* Saint Damase, Saint Gregoire de Nazianze, Saint Gregoire de Nysse, Saint Fulgence, Saint Zenon de Vérone, ont composé des Livres & des Traitez sur ce sujet.

Saint Jerôme, outre ce que nous avons marqué, a écrit deux longues Epîtres, l'une *ad Salvinam*, & l'autre *ad Furiam*; & il appelle lui-même ces deux Epitres, deux petits livres.

Saint Chrysostome, qui a aussi fait un livre *de Virginitate*, au chap.75. montre comme les Vierges sont exemtes de mille soins, dont les femmes mariées sont toutes occupées; & comme elles peuvent plus facilement vacquer au service de Dieu: & compare ensuite la vie des Vierges à celle des Anges.

Le même, a fait un sermon, *de Continentiâ Joseph*, où il fait de belles réfléxions sur la vertu de ce saint Patriarche; & dans l'Homelie 44. *in Genesim*, retouche encore ce même exemple, & le donne pour un modele de Chasteté.

Saint Basile, *lib. Constit. Monast. c.4.* montre que pour garder parfaitement la Chasteté, il ne faut pas seulement rejetter les mauvaises pensées, mais encore éviter tout ce qui les peut faire naître.

Le même, dans un livre qu'il a aussi fait, *De verâ Virginitate*, montre que les Vierges doivent encore avoir plus de soin de la pureté de leurs ames, que de celle de leurs corps.

Cassien, *Collat.12. cap.4. & 7.* parle des différens degrez de la Chasteté.

Alcimus Avitus, dans ses ouvrages, dit plusieurs choses à la louange de cette vertu.

Trithemius *l.1. homil.21. ad Monach.* montre quelle doit être la véritable Chasteté.

Saint Bernard, *serm.23. & 58. ad Sororem*, montre combien l'impureté est à craindre, & le soin qu'on doit avoir de conserver la Chasteté.

Le même, *Homil.4. super Missus est*, parle de la prudence que doivent avoir les Vierges.

Livres spirituels, & autres.

Les Maîtres de la vie spirituelle ont en ce point suivi les Saints Peres: il n'y en a presque point qui n'ayent parlé de la chasteté, & des moyens de conserver cette pretieuse vertu. Voicy ceux dont on peut tirer plus de secours pour la Chaire.

Le Pere Loüis de Grenade, dans la Guide des Pécheurs. Trait.2. chap.6.
Le Pere Loüis du Pont. Tom.3. Traité 2. chap.4. & Traité 6. chap.9.
Le Pere Alphonse Rodriguez. Troisiéme Partie, Traité quatriéme.
Hieronymus Platus, dans les trois parties du livre, *De bono Status Religiosi.*
Antonius Gaudier, *De natura & causis Perfectionis. Part.4. c.15.*
Jacobus Alvares. *Tom.2. l.5. part. 2.*
Franciscus Arias. Tom.3. *de Imitatione Christi.*

Nicolaus Lancicius. *Opusc.2. cap. 7. & opusc. 4. cap.14.*
Baldezanus. *In Stimulo virtutum. l.2. c.1.2. 3. 7. 8. & 9.*
Petrus Sanchez. *in Regno Dei. Part.5. c.8.*
Lucas Pinelli. Tom.3. Trait.3.
Bernardinus Rosignolius. *l.4. de Disc. Christ. c.35.*
Drexelius, *in Nicetâ : & in Rosis. Part. 1. c.9.*
Petrus Canisius, *in Opere Catech. qu.4.*
P. Caussin, dans la Cour Sainte, l.3. sect.24. où il parle de la pratique de la Chasteté.
P. Dozennes, dans la Morale de Jesus-Christ.
Monsieur Labbé Fenelon, dans un traité qui a pour titre, *Instruction Chrétienne pour l'Education des Filles.*
Matthias Faber, *in Auct. In festo sancta Cathar. Them.1.*
Monsieur Lambert, dans les discours sur la vie Ecclesiastique. 14. discours, sur la Chasteté.

Les Prédicateurs récens.

Peraldus, Tom.2. a plusieurs Chapitres sur ce sujet. Dans l'un, qui est le 11. du livre, il parle de la continence des Vierges ; dans le 12. de celle des Veuves ; dans le 13. de celle des Ecclesiastiques ; dans le 14. de celle des personnes mariées.
Busée, *in Viridario, Titul. castitas*, en a aussi plusieurs Chapitres.
Raynerius de Pisis, *in Panth. V. Continentia.*

Ceux qui ont fait des Recueils, ou des Lieux Communs sur ce sujet.

Lobetius.
Labata. } Verbo castitas.
Summa Prædicantium.



PARAGRAPHE TROISIE'ME.

Passages, Exemples, & Applications de l'Ecriture sur ce sujet.

Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de Virgine. Jobi 31.

Scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det. Sapient.8.

Incoinquinata, quæ nescivit torum in delicto, habebit fructum in respectione animarum sanctarum. Sapient 3.

O quàm pulchra est casta generatio cum claritate: immortalis est enim memoria illius; quoniam apud Deum nota est, & apud homines. Sap.4.

Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum Regem. Proverb.22.

Incorruptio facit proximum esse Deo, Sapient.6.

Virginem ne conspicias, ne forte scandalizeris in decore illius. Eccli.9.

Averte faciem tuam à muliere comptâ, & ne circumspicias speciem alienam. Ibidem.

Propter speciem mulieris multi perierunt; & ex hoc concupiscentia quasi ignis exardescit. Ibidem.

Ne respicias in mulieris speciem, & ne concupiscas mulierem in specie. Eccli.25.

Omnis ponderatio non est digna continentis animæ. c.26.

Confortatum est cor tuum, eò quòd castitatem amaveris, & post virum tuum alterum nescieris; ideo eris benedicta in æternum. Judith.15.

Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. Matth.5.

In Resurrectione neque nubent, neque nubentur, sed erunt sicut Angeli Dei in cælo. Matth.22.

Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est à Patre meo. Matth.19.

Dico autem non nuptis & viduis, bonum est illis si sic permaneant, sicut & ego. 1. ad Corinth. c.7.

J'Ay fait un accord avec mes yeux, pour ne penser pas seulement à une Vierge.

Je sçavois que je ne pouvois avoir la continence, si Dieu ne me la donnoit.

Celle qui n'a rien qui la soüille, & qui a conservé sa couche pure & sans tache, recevra la recompense lorsque Dieu regardera favorablement les ames saintes.

O combien est belle la race Chaste, lorsqu'elle est jointe avec l'éclat de la vertu! Sa mémoire est immortelle; & elle est en honneur devant Dieu, & devant les hommes.

Celui qui aime la pureté du cœur, aura le Roi pour ami.

La parfaite pureté fait que l'homme est proche de Dieu.

N'arrêtez point vos regards sur une fille, de peur que sa beauté ne vous devienne un sujet de chûte.

Détournez vos yeux d'une femme parée, & ne regardez point curieusement une beauté étrangere.

Plusieurs se sont perdus par la beauté de la femme; & la passion s'allume comme un feu en la regardant.

Ne considerez point la beauté d'une femme, & ne la désirez point parce qu'elle est agréable.

Tout le prix de l'or n'est rien au prix d'une ame vraiment chaste.

Vous avez agi avec courage, & vôtre cœur s'est affermi, parce que vous avez aimé la Chasteté, & qu'après avoir perdu vôtre mari, vous n'avez point voulu en épouser d'autre. C'e[illegible] pour cela que vous serez benie éternelleme[illegible]

Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.

Après la Resurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris: mais ils seront comme les Anges de Dieu dans le Ciel.

Tous ne sont pas capables de cette résolution, mais ceux à qui mon Pere a fait cette grace.

Pour ce qui est de ceux qui ne sont point mariez, & des veuves, je leur déclare qu'il est bon de demeurer en cet état, comme j'y demeure moy-même.

Mulier innupta & virgo, cogitat quæ Domini sunt, quomodo placeat Deo. Ibidem.

Une femme qui n'est point mariée, & une Vierge, s'occupe du soin du Seigneur, afin d'être sainte de corps & d'esprit; & des moyens de plaire à Dieu.

Qui matrimonio jungit virginem suam, bene facit, & qui non jungit, meliùs facit. Ibidem.

Celui qui marie sa fille fait bien; mais celui qui ne la marie point fait encore mieux.

Beatior autem erit (vidua) *si sic permanserit secundùm meum consilium.* Ibidem.

Celle qui est veuve sera encore plus heureuse si elle demeure en cet état, comme je lui conseille.

Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus. 2. ad Corinth. 4.

Nous portons ce trésor dans des vases de terre & fragiles.

Fornicatio, & omnis immunditia nec nominetur in vobis. ad Ephes. 5.

Qu'on n'entende pas seulement parler parmi nous, ni de fornication, ni de quelque impureté que ce soit.

Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra ut abstineatis vos à fornicatione, & sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione & honore. 1. ad Thessal. c. 4.

La volonté de Dieu est que vous soiez saints & purs, que vous vous abstenïez de la fornication, & que chacun de vous sçache posséder le vase de son corps, saintement & honnêtement.

De virginibus præceptum Domini non habeo, consilium autem do, tanquam misericordiam consecutus à Domino ut sim fidelis. 1. ad Corinth. 7.

Quant aux Vierges, je n'ai point reçû de commandement du Seigneur; mais c'est le conseil que je donne, comme étant fidele Ministre du Seigneur, par la miséricorde qu'il m'a faite.

Te ipsum castum custodi. ad Timoth. 5.

Conservez-vous pur & chaste.

Hi sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati; Virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quòcumque ierit. Apocal. 14.

Ce sont ceux là qui ne se sont point souillés avec les femmes, parce qu'ils sont Vierges. Ceux là suivent l'Agneau par tout où il va.

Exemples de l'ancien Testament.

L'exemple de l'Ancien Joseph.

Où trouvera-t-on un exemple plus illustre d'une chasteté à l'épreuve des plus pressantes sollicitations, que celle de l'ancien Joseph, dont les saints Peres semblent avoir fait l'eloge à l'envy. On sçait par qui, & de quelle maniére il fut sollicité au crime, dans la fleur & dans la vigueur de son âge; dans une loi, où le seul précepte de la nature étoit la regle de sa conduite. Il n'ignoroit pas qu'il avoit tout à craindre d'une femme, qui ne manqueroit pas de changer son amour en fureur, pour venger le refus d'un esclave, sur la vie duquel elle avoit tout pouvoir. D'ailleurs, il est à croire qu'elle n'oublia ni caresse, ni menace, ni promesse pour l'obliger de condécendre à sa honteuse passion. Mais les resistances de ce fidele Esclave, ne firent que l'irriter davantage. Il eût beau lui représenter que la fidélité qu'il devoit à un Maître, qui lui avoit confié & comme abandonné à ses soins tout ce qui étoit dans sa maison, ne lui permettoit pas de lui faire un outrage si sensible. Cette infidele, au lieu de rentrer dans son devoir, boucha ses oreilles à de si sages remontrances, & ferma les yeux à toutes les considérations, pour n'écouter que son aveugle passion; de sorte que le poursuivant avec la derniére éfronterie, le saint jeune homme, pour s'échapper de ses mains, laissa son manteau; de crainte, comme dit saint Gregoire de Nysse, que le venin contagieux que cette impudique pouvoit avoir laissé sur ses habits, en les touchant, ne se répandît jusque sur son cœur.

L'exemple du saint homme Job. La continence du saint homme Job n'a pas été à la verité exposée à de si dangereuses épreuves ; mais la fidele vigilance qu'il apportoit à la garde de ses yeux, de peur qu'ils ne séduisissent son cœur, marque assez le soin qu'il avoit

Jobi c. 31. de la pureté, & l'estime qu'il en faisoit : *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine.* Il avoit fait une convention secrette avec ses yeux, de ne leur laisser jamais la liberté de s'arrêter sur aucune femme ou fille ; convention qu'il garda éxactement, même dans l'état pitoyable où il se vit reduit, comme remarquent les Interpretes. Sur quoy l'on peut faire cette réfléxion, qu'il faut que la vûë d'une femme soit bien contagieuse ; puisqu'un homme, qui a le corps presque tout pourry, l'esprit accablé de tristesse, & soûtenu d'une protection particuliére de Dieu, a crû qu'il ne pouvoit se mettre en sûreté, qu'en obligeant ses yeux, par un pacte expres, de ne jeter jamais un regard sur aucune fille !

L'exemple de Susanne. L'exemple de Suzanne est encore plus admirable ; puisqu'elle aima mieux s'exposer au danger d'une mort honteuse & cruelle, que de ternir la gloire de sa Chasteté, par un crime secret, & qui n'eût été connu que de Dieu. Mais ce fut cette pensée même qu'il seroit vû de Dieu, dont elle se servit pour se fortifier contre l'impudence des deux infames vieillards, qui avoient épié le temps & l'occasion de la surprendre seule, & sans témoins. L'histoire en est connuë ; mais voicy les réfléxions que nous pouvons faire en la repassant. La premiére, est sur l'aveuglement où l'impureté conduisoit ces personnes vénérables pour leur âge, & considérables pour le rang qu'ils tenoient parmi ceux de leur nation, dont ils étoient établis les Juges. Ces personnes donc de ce caractere, ayant conçû une honteuse passion pour cette chaste femme, n'eurent point de honte de s'entre-découvrir le détestable dessein pour lequel ils étoient venus, de déliberer des moyens de l'éxécuter ; & comme remarque l'Ecriture, ils détournerent les yeux pour ne point voir le ciel, afin d'éloigner la pensée de tout ce qui pouvoit leur donner de l'horreur du crime qu'ils méditoient : en sorte que s'étant approchez du lieu où étoit Susanne, qui rougit de l'état où elle se voyoit, & de leur insolence, ils ne lui célerent point leur dessein ; & pour l'y faire condescendre, ils la menacerent que si elle ne s'y rendoit, ils étoient résolus de l'accuser, & de témoigner publiquement, qu'ils l'avoient surprise avec un jeune homme en cet état. Voyez à quel excès les porta cette aveugle passion, que ni leur âge, ni leur rang, ni la crainte d'un Dieu vengeur, ne fut pas capable d'arrêter. Mais faites aussi réfléxion sur la constance heroïque de la chaste Susanne, qui ne délibera pas un moment entre la perte de sa vie, & celle de sa pureté ; mais ayant la crainte de Dieu fortement imprimée dans le cœur, jeta des cris qu'elle sçavoit, qui lui couteroient la vie ; mais qui firent voir à ces viellards éfrontez qu'ils n'avoient rien à espérer, puis qu'elle étoit résoluë de souffrir plûtôt une mort & une confusion publique, que de commettre un crime secret. Le reste de l'histoire ne sert qu'à faire voir la protection de Dieu sur les innocens, & particuliérement sur les personnes chastes.

L'exemple de Judith. L'exemple de Judith sur cette matiére est trop célebre pour être omis ; mais comme il est plus admirable qu'imitable, la réfléxion qu'on en peut tirer pour la Morale de la Chaire, est celle que l'Ecriture fait elle-même :

Confortatum

Confortatum est cor tuum, eò quòd castitatem amaveris.. Ideo benedicta eris in æternum: Judith. 15. Sçavoir que Dieu se sert ordinairement des personnes chastes dans les plus grandes entreprises pour sa gloire : *Confortatum est cor tuum.* La raison est, qu'étant plus détachez des soins de la terre, & dégagez de la chair & du sang, & ensuite plus attachez à Dieu, ils sont plus propres aux grandes actions : & nous apprenons par les histoires de tous les siécles, que Dieu s'en est d'ordinaire servi pour les emplois, & pour les actions les plus considérables. Mais la vie pure & retirée dont cette illustre Héroïne fit profession durant tout le temps de son veuvage, quoy qu'elle eût toutes les qualités, qui la pouvoient faire considérer & rechercher dans le monde, peut servir de modele à toutes les veuves Chrétiennes, dans leur conduite, & dans la maniére de vie qu'elles doivent tenir.

Quoyque la virginité n'ait pas été si fort en usage dans l'Ancien Testament ; & que même elle fût une espece d'opprobre, parce qu'elle ôtoit aux hommes l'espérance d'entrer dans l'alliance du Messie, qui devoit naître de la race d'Abraham ; on ne laisse pas cependant d'y en trouver des exemples, puis qu'Elie, Jérémie, Daniël & quelques autres Prophetes l'ont constamment gardée : & c'est pour cela, comme remarque saint Ambroise, que Dieu s'est communiqué à eux si particuliérement, qu'il s'en est servi pour les plus importantes commissions, & qu'il leur a fait des graces, & des faveurs spéciales. L'exemple d'Elie & de quelques autres Prophetes.

Exemples du Nouveau Testament.

Le modele de pureté le plus parfait & le plus achevé qui ait jamais paru dans une pure creature, c'est la glorieuse Mere de Dieu, la Vierge par excellence, qui a surpassé les Anges mêmes. C'est elle qui a la prémiére levé l'étendart de la Virginité, par le vœu qu'elle en a fait toute la prémiére, comme l'on peut juger des paroles qu'elle dit à l'Ange, qui lui porta la nouvelle qu'elle concevroit le Verbe Eternel dans son sein : *Quomodò fiet istud, quoniam virum non cognosco* ? De sorte que l'état de la pureté virginale a tiré de-là son origine, & a, pour ainsi dire, été conçû dans le même sein, dans lequel, le Fils de Dieu, qui est la pureté même, & l'éclat de la lumiére éternelle, s'est incarné. Aussi est-ce le langage des saints Peres, que si un Dieu avoit à naître parmi les hommes, ce devoit être d'une Vierge ; & si une Vierge devoit enfanter, ce devoit être un Homme-Dieu. L'exemple de la sainte Vierge. Luc. 1.

Pour ne pas rappeller icy tous les éloges éclatans que les saints Peres ont donné à la bienheureuse Vierge, & dont les Chaires Evangeliques ont retenti tant de fois, parcourons seulement les autres exemples que la nouvelle Loi nous fournit. Combien dût être chaste celui que Dieu destina pour Epoux à Marie, afin d'être le gardien, & le défenseur de sa pureté ? quel parfait rapport ne devoit point se trouver entre ces deux personnes, que Dieu avoit choisies & destinées, l'une pour être sa mere, & l'autre pour mettre à couvert l'honneur de cette mere, par la qualité d'époux qu'il a portée, & pour servir d'ombre au Saint Esprit, dans la Conception du Verbe Incarné ! Autres exemples.

Tous ceux qui ont eu un rapport plus particulier à Jesus-Christ, ont aussi particuliérement excelé en cette vertu, comme saint Jean-Baptiste, L'exemple des deux

saints Jean, &c. son glorieux Précurseur, & saint Jean l'Evangeliste, son Disciple bien-aimé, qu'il a ensuite choisi pour tenir lieu de fils à la bienheureuse Vierge, qu'il lui a recommandée à la mort. Que si les Apôtres, qui l'ont suivi, & qui ont annoncé son Evangile, n'ont pas tous été vierges, dans un temps auquel cette vertu n'étoit pas encore en vogue, & en crédit, ils ont tous été chastes dès que le Fils de Dieu les a appelez à l'Apostolat; & saint Paul appellé l'Apôtre par excellence, non content de porter tout le monde à la charité propre de l'état de chacun, souhaitoit encore que tous fussent comme lui, & lui ressemblassent en ce point, en renonçant au mariage; quoique il s'est contenté de de conseiller cet état, comme avoit fait le Fils de Dieu même: *De virginibus præceptum Domini non habeo, consilium autem do.* Mais sans nous mettre en peine d'en chercher d'autres exemples, c'est assez de dire, avec saint Augustin & saint Ambroise, que l'Evangile n'a pas plûtôt été publié, que le monde a été peuplé de Vierges; & qu'une infinité de personnes ont donné leur vie pour la défense de cette vertu, qui étoit reservée au Christianisme, par préférence à l'ancienne Loi.

1. ad Corinth. 7.

Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.

Les personnes chastes sont semblables aux Anges.

Venerunt duo Angeli Sodomam vespere, &c. Genes. c. 19. Ceux qui s'enfuïrent de Sodome, eurent un Ange pour guide, afin de montrer qu'il faut une vertu angelique pour fuir le plaisir sensuel; & que plus on s'éloigne de ce plaisir, plus on approche de la condition des Intelligences: car la chasteté, selon la parole de Jesus-Christ, est proprement la vertu des Anges de Dieu: *Neque nubent neque nubentur, sed erunt sicut angeli Dei.* Or qui peut s'éloigner davantage de cette sorte de volupté, que celui, qui par un vœu perpetuël, s'en est volontairement retranché tout le pouvoir.

Matth. 22.

Les personnes chastes sont les épouses du Fils de Dieu.

Despondi vos uni viro Virginem castam exhibere Christo. 2. ad Corinth. 11. A la vérité, la Virginité du corps n'est pas de précepte; mais la Chasteté nécessaire à tous les Chrêtiens, est une espece de virginité, qui rend leurs ames dignes d'être les épouses de Jesus-Christ. Car tous les fideles ont contracté un mariage spirituel avec le Sauveur, selon ces paroles de saint Paul: *Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo.* Toutes les ames justes forment l'Eglise, cette Epouse Vierge de Jesus Christ: ainsi il y a une virginité spirituëlle attachée à l'état du Chrétien. C'est pour cela que la parabole des Vierges folles, & des Vierges prudentes les reduit au nombre de cinq, dans lequel l'université des Fideles est mystérieusement renfermée, dit saint Augustin; parce que les cinq sens du corps humain doivent être vierges. De là vient encore que Dieu dit, que l'ame qui se sépare de lui, pour s'attacher au monde, est une ame adultere, qui viole la foi jurée à son époux légitime.

Le Fils de Dieu éxige des Chrêtiens la pureté du corps & de l'ame.

Tota pulchra es, amica mea, Cant. 4. L'Epoux céleste dans les Cantiques, nomme son Epouse deux fois belle; pour nous marquer qu'elle doit avoir une double beauté, & qu'il faut qu'elle n'ait pas moins de pureté dans son ame, que de chasteté dans son corps: *Quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es!* Il n'y a guere d'apparence que Jesus-Christ n'éxigeât de ceux à qui il s'unit étroitement, que la seule Chasteté du corps, ou celle de l'ame par rap-

S. Idem.

port aux déréglemens extérieurs ; & non pas une chasteté parfaite, c'est-à-dire, une intégrité qui bannit tout ce qui est contraire à cette vertu.

Eripe me de luto. Psalm 68. Que peut-on dire de plus grand, & de plus illustre à la gloire de cette vertu, que de lui attribuer le pouvoir de nous faire sortir de la bouë, qui est l'origine de nôtre nature, afin de nous élever jusqu'à la condition des Anges,&à la ressemblance avec Dieu même?Car c'est cette vertu, qui spiritualise en quelque maniére le corps, qui nous dégage des soins de la terre,qui nous rend propres à contempler les véritez célestes, & qui nous retire en éfet comme de la bouë, en nous éloignant des plaisirs des sens, & des voluptez grossiéres, qui abrutissent l'esprit, & qui rendent l'homme semblable aux bêtes.

La pureté nous éleve au dessus de nôtre nature.

Scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det . . . adii Dominum & deprecatus sum, illum . . . . Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam. Sap. 8. *&* 9. N'est-ce pas une chose surprenante, que Salomon voulant impétrer de Dieu la Chasteté, qu'il avouë être un don & un présent du Ciel, lui demande cependant la sagesse ; comme nous voyons dans la priére qu'il adresse à Dieu, pour obtenir cette insigne faveur ? n'est-ce point que vivre dans la continence ; avoir fait un si heureux choix, c'est une marque & un éfet d'une grande sagesse ? ou plûtôt, que pour conserver cette vertu, on a besoin d'une sagesse extraordinaire ; parce qu'il faut une grande circonspection dans toutes ses démarches ; une vigilance éxacte & continuëlle sur tous ses sens, sur toutes ses paroles, sur tous les mouvemens de son cœur, pour prévoir les occasions, & les dangers de la perdre, & sçavoir comme on doit résister à tant d'énemis, qui attaquent une vertu d'ailleurs si délicate, & si fragile ?

C'est le comble de la sagesse, de se conserver chaste, & exempt de toute soüilleure.

Je tremble, quand je pense à l'avis que saint Paul donne à son Disciple Timothée : *Te ipsum castum custodi.* 1. *ad Timoth.* 5. C'étoit un homme d'une vie trés-austere ; un homme consumé de travaux & de mortifications. S'étant condamné à un jeûne perpetuël, & l'observant ; il avoit besoin d'user d'un peu de vin, pour se remettre d'une extrême foiblesse, où l'avoient reduit ses austéritez & ses fatigues. Saint Paul le lui permit ; mais du reste, il l'avertit de travailler avec plus de soin que jamais à se conserver dans une pureté parfaite de l'ame & du corps, comme s'il y eût eu pour lui du péril à prendre un si foible soulagement : *Te ipsum castum custodi.* Voylà, dis-je, ce qui me fait trembler, quand je suis d'ailleurs témoin de cet amour de nous-mêmes, de cette mollesse qui vous fait tant rechercher vos aises & vos commoditez, tant flatter vôtre corps, & satisfaire vos appetits.

L'avis que saint Paul donne à son Disciple Timothée.

PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

Passages des saints Peres sur ce sujet.

Pudicitia est honor corporum, ornamentum morum, vinculum pudoris, fons Castitatis, pax domûs, concordia caput. Cyprian. de Bono Discipl.& Pudicit.

Beata ipsa & beatos efficiens, apud quoscumque habitare dignatur. Idem, Ibidem.

Virgines, illustrior portio gregis Christi. Idem,

Dei imago (Virginitas) *respondens ad sanctimoniam Domini*, Idem.

Adversùs carnem obstinata certatio. Idem. 1. de Veland. Virg,

Virgo, non esse tantùm, sed intelligi debet & credi; ut nemo, dum virginem viderit, dubitet an virgo sit. Idem.

Lubrica spes est, qua inter fomenta peccati, salvari se sperat; incerta victoria est, inter arma hostilia pugnare. Idem de singul. cleric.

Vera & pura Virginitas nihil magis timet quàm seipsam; etiam fœminarum oculos pati non vult, alios ipsa oculos habet; confugit ad velamen capitis quasi ad galeam, quasi ad clypeum, qui bonum suum protegat adversùs ictus tentationum, adversùs jacula scandalorum. Tertull. lib. de Veland. Virg.

Circumdue vallum verecundiæ; (velùm) *murum sexui tuo strue, qui nec tuos emittat oculos, nec admittat alienos.* Idem Ibidem.

Cùm omnes templum simus Dei, illato in nos & consecrato Spiritu Sancto, ejus templi æditua & antistes pudicitia est; quæ nihil immundum & prophanum inferri sinat. Idem l. de cult. fœm. c. 1.

Ad Lenonem damnandò christianam (Virginem) potiùs quàm ad leonem, confessi estis labem pudicitiæ apud nos atrociorem omni pœnâ & omni morte reputari. Idem in Apolog.

La Pudicité fait l'honneur de nos corps, la gloire & l'ornement des bonnes mœurs, le lien de la pudeur & de l'hoonêteté, la source de toute pureté; elle met la paix daos une famille, & est le principe de la coocorde & de l'union qui y regoe.

La Chasteté est heureuse, & fait le bonheur de ceux en qui elle fait sa demeure.

Les Vierges soot la plus illustre portion du troupeau de JESUS-CHRIST.

L'image vivante de Dieu qui répond avec proportion à la sainteté de son être.

La Chasteté est un combat opiniâtré contre la concupiscence, & la rebellion de nôtre chair.

Uue véritable Vierge ne doit pas se contenter de l'être; mais elle doit avoir soin qu'on la juge, & qu'oo la croye telle; eo sorte qu'à la voir seulement, on ne puisse douter qu'elle ne soit vierge.

C'est uoe espérance bien fragile & bien trompeuse, d'esperer d'être en sureté parmi les attraits, & les amorces du péché, & la victoire est bieo incertaine, de combattre, attaqué de toutes parts par les armes de ses ennemis.

La veritable pureté dans une vierge consacrée au Seigneur, o'a rien plus à craindre qu'elle-même; elle ne peut même souffrir la vûë des personnes du même sexe qui ont pris d'autres engagemens, & elle a d'autres yeux qu'elles. Elle se couvre du voile de sa tête, comme d'un casque, & elle s'en sert comme d'un bouclier, pour défendre le bien qu'elle possede, cootro les attaques des tentations, & cootre les traits de ceux qui en pourroient prendre occasion de scaodale.

Faites de vôtre voile comme un rampart, & une forte muraille à la foiblesse de vôtre sexe, pour vous empêcher de voir, & d'être vûë vous-même.

Commo nous sommes tous autant de temples de Dieu même, par l'infosioo, & la consécration du saint Esprit; c'est la pureté qui est la gardienne de ce temple, & qui y préside; afin de n'y laisser entrer rien de souillé & de prophane.

Vous autres payens, en condamnant une Vierge Chrêtienne à d'infames débauchez; vous déclarez par là, que la perte de la pudeur est parmi oous autres Chrétiens, le plus grand de tous les supplices, & plus cruël que la mort même.

Pudicitia Christiana satis non est esse purum & videri; tanta enim debet esse plenitudo ejus, ut emanet ab anima ad habitum, & eructet à conscientia in superficiem. Idem l. 2. de cult. fœmin.

Virginem magis laudando, quàm vituperando confundas. Idem l. de veland. Virg.

Ubi Deus ubi puritas. Idem de cast. fœm.

Funambili castitatis. (ita appellat eos qui se periculo amittendæ castitatis exponunt.) Idem lib. de pudicit.

Facilius est pro castitate quàm cum castitate mori. Idem.

Alterius suspicione violatur. Idem de cult. fœmin.

Pudicitia sollicita non est cui placeat, nisi sibi: pudicitia nihil ornamentorum quærit; decus suum ipsa est. Idem l. de Pudicit.

Hæc (Pudicitia) *nos commendat Domino, connectit Christo, beata ipsa, & beatos efficiens.* Idem. Ibidem.

Quod continentiæ genus (nempe Virginitas) *quasi fastigium est, omniumque consummatio virtutum; ad quam si quis enisi atque eluctari potuerit, hunc servum Dominus, hunc discipulum magister agnoscet: hic terram triumphabit, hic erit consimilis Deo.* Lactantius. lib. 6. c. 23.

Plerique (inter primos Christianos) *inviolati corporis Virginitate perpetuâ fruuntur potiùs, quàm gloriantur.* Minut. felix in octav.

Mulier nupta, est Christi ex parte, at virgo, tota Christi fit: illa se totam alligat mundo, hæc autem nullo modo se ei accommodat; quod est pars quadam in nuptâ, est totum in Virgine. Greg. Nazianz.

O Virginitas! corona quæ nunquam marcescit, sacrarium Spiritus Sancti, gemma pretiosissima, à paucis inventa! S. Athanas. lib. de Virg.

Quis negat hanc vitam fluxisse de cœlo, quam non facilè inveniemus in terris, nisi postquam Deus in hac terreni corporis membra descendit? Ambros. lib. 1. de Virginit.

Castitas Angelos facit; qui eam servavit Angelus est. Idem.

Quanta est Virginitatis gratia, quæ meruit

Ce n'est pas assez pour une chasteté chrétienne, de paroître exempte de souilleure, & de l'être éfectivement; la plénitude de cette vertu doit être telle, qu'elle passe de l'esprit jusques sur les vêtemens, & de la conscience jusqu'au dehors.

On fait plus de confusion à une Vierge par les louanges qu'on lui donne, qu'en la blâmant.

Par tout où Dieu se trouve, la pureté s'y rencontre nécessairement.

Ceux qui s'exposent aux occasions du péché sont comme ceux qui dansent sur la corde, toûjours en danger de tomber à chaque pas.

Il est plus aisé de mourir une fois pour la Chasteté, que de conserver cette vertu jusqu'à la mort.

La Chasteté semble ternie, par le soupçon qu'on peut avoir de la conduite d'une personne pure & chaste.

La pudicité ne se met point en peine de plaire à d'autres qu'à elle-même: elle ne recherche aucun ornement extérieur, puisqu'elle fait elle-même sa gloire & son ornement.

La pureté nous rend considérables devant Dieu, nous attache & nous unit à Jesus-Christ; elle est heureuse, & rend heureux ceux qui la possedent.

La virginité est le plus haut degré de la continence, & la perfection de toutes les vertus; à laquelle si quelqu'un peut atteindre & parvenir, Dieu le reconnoîtra pour son véritable serviteur, & pour disciple de ce divin Maître: il triomphera de tout ce qui est terrestre, & sera semblable à Dieu.

Plusieurs d'entre les Chrétiens joüissent plûtôt d'une virginité perpetüelle, qu'ils ne s'en glorifient.

Une femme mariée n'est qu'à demi, & en partie à Jesus-Christ; mais une Vierge y est entiérement; l'une s'attache & s'applique toute entiére aux choses du monde, & l'autre ne s'y adonne nullement; ce qui n'est qu'une partie dans celle qui est mariée, est tout entier dans celle qui demeure vierge.

O vertu admirable de la virginité, couronne qui ne flétrit jamais, sanctüaire du saint Esprit, pierre précieuse, que peu de personnes ont le bonheur de rencontrer!

Qui pourra nier que ce genre de vie ne soit venu du Ciel; puisqu'il est difficile d'en trouver d'exemples sur la terre, sinon depuis qu'un Dieu y est décendu & a pris un corps mortel & de terre comme le nôtre?

C'est là pureté & la Chasteté qui fait les Anges; & celui qui la garde est un Ange incarné.

Quelle doit être l'excellence & la beauté de

à Christo eligi ut esset corporale Dei templum, in quo corporaliter habitaret plenitudo divinitatis! Idem. lib. de Offic.

la Virginité, qui a mérité que Jesus-Christ la choisit pour être le temple, où la divinité habitat corporellement!

Major est victoria Virginum quàm Angelorum: Angeli enim sine carne vivunt: Virgines verò in carne triumphant. Idem. lib. de Viduis.

La victoire que les Vierges remportent, est plus noble & plus glorieuse que celle des Anges, qui sont de purs esprits: au lieu que les Vierges triomphent dans un corps de chair.

Virginitatis integritas Angelica portio est, & in carne corruptibili incorruptionis perpetua imitatio. August. lib. de Virg. c. 23.

La pureté virginale a quelque chose de l'Ange, puisque dans une chair corruptible elle est une imitation de l'incorruptibilité de ces bien heureux esprits.

Nemo miretur si Angelis Virgines comparentur, quæ Angelorum Domino copulantur. Ambrof. l. 1. de Virginir.

Personne ne doit s'étonner si l'on compare les Vierges aux Anges; puisqu'elles sont les épouses du souverain Seigneur des Anges.

Non ideo laudabilis Virginitas quia in Martyribus reperitur, sed quia ipsa Martyres faciat. Idem. Ibidem.

L'excellence & le merite de la pureté ne vient pas de ce qu'elle se trouve dans les Martyrs, mais de ce qu'elle fait elle même des Martyrs.

Trepidare Virginum est, & ad omnes viri ingressus pavere, omnes viri affatus vereri. Idem. l. 2. in Luc.

C'est le propre des Vierges de craindre, & de trembler à la vûë & à l'abord d'un homme, & de se defier de toutes ses paroles.

Hæc, nubes, aëra, Angelos, syderaque transgrediens, Verbum Dei in ipso sinu Patris invenit, & toto hausit pectore: è cœlo accersivit, quod imitaretur in terris. Idem. lib. de Virg.

Cette vertu s'élevant audessus des airs, des Anges & des astres mêmes, est allée trouver le Verbe divin jusque dans le sein de Dieu même, pour l'attirer dans le sein d'une Vierge; elle est allée chercher dans le ciel, ce qu'elle devoit imiter sur la terre.

Magnum est Virginitas, quæ hominem incorruptibili Deo simillimum facit. Basil. lib. de Virginit.

C'est quelque chose de grand & de sublime que la pureté, qui rend l'homme semblable à Dieu qui est incorruptible & immortel.

O Virginitas! Opulentia indeficiens, corona immarcessibilis, templum Dei, domicilium Spiritus Sancti, gloriatio Apostolorum, Angelorum vita, Sanctorum corona! Athanaf. lib. e xtremo de Virginit.

O Pureté virginale, tresor inépuisable de richesses, couronne, qui ne flétrit jamais, temple du Dieu vivant, demeure du Saint Esprit, la gloire des Apôtres, la vie des Anges, & la couronne des Saints.

Eas, quæ in Virginitate degunt, in pretio habete veluti Christi sacerdotes; viduas in pudicitia permanentes, ut altare Dei. Sanctus Ignatius ad Tarsenses. Epist. 7. & 9.

Honorez & estimez celles qui demeurent Vierges toute leur vie, comme des Prêtresses qui offrent un sacrifice agréable à Jesus Christ; & les veves qui passent en continence le reste de leurs jours, comme l'autel du Dieu vivant.

Virgines serva, ut pretiosa Christi monilia. Idem. ad Aesonem.

Ayez soin des Vierges comme des plus précieux meubles de Jesus Christ.

Felix conscientia, & beata Virginitas, in cujus corde, nullus alterius amor quàm ipsius Christi incenditur! Hieronym. in Epist.

Heureuse conscience, & bien-heureuse pureté, dont le cœur ne brûle point du feu d'un autre amour que de celui de Jesus-Christ!

Crebra munuscula, & dulces litteras, & sudariola, & prægustatos cibos sanctus amor non habet: hæc enim omnia carnem sapiunt, & procul sunt ab amore casto. Idem.

Le pur & chaste amour ne sçait ce que c'est que ces petits présens, par lesquels on gagne l'affection des personnes, ni ces lettres tendres & passionnées, ni ces mets qu'on a goûté auparavant: tout cela ressent l'amour charnel, & une passion bien différente d'une amitié pure & sincere.

Divitiæ tuæ, Virginitas tua, thesaurus tuus est; thesaurus irrecuperabilis, postquam semel amissus est. Idem. ad Demetr.

Vôtre virginité fait vos richesses; c'est vôtre trésor; mais un trésor irréparable lorsqu'il est une fois perdu.

Quâcumque virtute polleas, quibuscumque opibus niteas; si cingulo castitatis careas, omnia per terram trahes. Idem.

Quelque vertu qui vous distingue des autres, & quelques richesses, ou talens qui vous rendent considérable, si vous n'avez pas l'orne-

Præ cæteris discipulis diligebat Jesus unum, nempe Joannem, & hunc specialis prærogativa castitatis, ampliore dilectione fecerat dignum. Idem.

ment de la Chasteté, tout cela rampe par terre.

Le Sauveur aimoit singuliérement & plus que tous les autres un de ses disciples; sçavoir, saint Jean, que l'excellence de sa Chasteté avoit rendu plus digne de l'affection de son cher Maître.

Sponsa Christi Arca est Testamenti, intrinsecus & extrinsecus deaurata, custos legis Domini: super hoc propitiatorium, quasi super Cherubim sedere vult Dominus. Idem. epist. 22. ad Eustoch.

Une Vierge Epouse de Jesus-Christ est la véritable Arche du Testament, ornée au dedans & revêtuë d'or au dehors: c'est sur ce Propitiatoire, comme sur un Cherubin que le Seigneur doit se reposer.

Audenter loquar: cùm omnia possit Deus, Virginem suscitare post ruinam non potest: valet quidem liberare de pœna, sed non coronare corruptam, Idem. Ibidem.

Je le dirai hardiment: Dieu, tout-puissant qu'il est, ne sçauroit rétablir une vierge, aprés sa chute, dans son prémier état; & peut bien ne la pas punir; mais non pas la couronner de la même gloire, que si elle s'étoit conservée pure, & sans souillure.

Pudicitia in primis retinenda est, quâ omissâ omnis virtus ruit. lib. 1. adversus Jovinian.

Il faut, avant toute chose, conserver la pureté, laquelle étant une fois perduë, toutes les vertus sont entiérement ruïnées.

Hæc pauperem commendat, divitem extollit deformem redimit. Idem. Ibid.

La Chasteté rend le pauvre recommandable, & releve le riche, & couronne celui qui est d'ailleurs sans agrément.

In hac, muliebrium virtutum principatus est. Ibidem.

Entre les vertus des femmes, la pudeur tient le premier rang.

Nullus tutus aspectus. Idem. in Epist.

Il n'y a pas un regard, dont on puisse être asfûré qu'il ne nous sera point une occasion de chûte.

Inter omnia certamina Christianorum, duriora sunt prælia castitatis; nam ibi continua pugna, & rarior victoria. Augustin. lib. de Honest. Matrim. cap. 2.

De tous les combats que les Chrétiens ont à soûtenir, les plus rudes, sans contredit, sont ceux qu'il faut livrer pour conserver la Chasteté: les attaques en cette matiere sont continuelles; & les victoires entiéres, trés rares.

Castus est qui amorem amore exclusit, ignemque igne spiritûs exclusit. Ibidem.

On peut appeler Chaste, celui qui a chassé de son cœur un amour par un autre amour; sçavoir, le feu impur de l'amour prophane, par le feu sacré du saint Esprit.

Dominus noster ideo per casta Virginis membra venit ad terras, ut ostenderet Deum esse castitatis authorem. Idem. serm. 17. de Tempore.

Le Seigneur pour venir sur la terre s'est incarné dans les chastes flancs d'une Vierge, pour nous montrer qu'il est l'autheur de la pureté.

Pudicitia res est animæ, virginitas, corporis. Idem. contr. Julian. c. 4.

La pudeur ou la pudicité regarde proprement l'ame, & la virginité regarde le corps.

Quid prodest cui est continentia, si dominetur superbia? Idem. in serm. 57. super Matth.

Dequoy sert la continence, si on laisse dominer l'orgueil dans son cœur?

Continentia virtus est animæ, & comitem habet fortitudinem. Idem. l. 2. de civit.

La continence est une vertu de l'ame, & qui a pour compagne la force.

Pudicitia, vi, nec in carne nec in anima, violari potest. Idem. epist. 22.

La Pudicité & la Chasteté soit de l'ame ou du corps, ne peut-être ravie par une force étrangére.

Virginitatis bonum, quantùm magnum video, tantò ei, ne pereat, furem superbiam pertimesco. Idem. l. de Virg.

Autant que je vois que la virginité est un grand bien & trés-précieux, autant j'appréhende que l'orgueil, comme un voleur, ne me l'enleve.

Quid prodest integra caro, mente corrupta? melius est humile conjugium, quàm superba Virginitas. Idem. in Psal. 26.

A quoy servira que le corps soit sans souillure, si l'ame est corrompuë? un honneste mariage avec humilité, est préférable à la virginité super-

Gravem castitas sortita est inimicum, cui semper resistitur. Idem.

Ne dicatis vos habere animos pudicos, si habeatis oculos impudicos. Idem. epist. 211.

Nobis ad Virgines sermo est, quarum quò sublimior gloria est, major & cura, de eâ custodienda; quia citò potest amitti. Idem, l. de doct. Christ. Ex Cypriano de discipl. & hab. Virginum.

In corde mundo delectationes superna miscentur. Idem.

Per Virginitatem, integritas carnis ipsi Creatori anima & carnis consecratur, & vovetur. Idem. libr. de sancta Virginit.

Nulla carnis fœcunditas sancta Virginitati etiam carnis, comparari potest. Idem. Ibidem.

Gloriosum & insignem inter virtutes castitas tenet locum; quia ipsa sola est, qua mundas mentes hominum prastat videre Deum. Idem. serm. 249. de Temp.

Difficilis est res Virginitas, ideò rara quia difficilis. Hieronym. in Jovinian.

Per humilitatis custodiam servanda est munditia castitatis. Gregor. l. 16. Moral. cap. 11.

Nec castitas magna est sine bono opere, nec opus bonum est aliquod sine castitate. Idem. Homil. 13. in Evang.

Per Moysem, luxuria perpetrata, per Christum authorem pudicitia, luxuria cogitata damnatur. Idem. in moral.

Nihil valet apud Deum aut superba castitas, aut humilitas inquinata. Idem. 21. moral. c. 2.

Differunt quidem inter se homo pudicus & Angelus, sed felicitate, non virtute; sed etsi illius castitas sit felicior, hujus tamen fortior concluditur: Bernard. in epist.

Sola est castitas, qua in hoc mortalitatis & loco & tempore, statum quendam immortalitatis & gloria repræsentat. Ibidem.

Castitas sine charitate lampas sine oleo: subtrahe oleum, lampas non lucet; tolle charitatem; castitas non placet. Idem. Ibidem.

Solent Virgines, qua verè Virgines sunt, semper ad omnem viri affatum pavere, & nunquam esse securæ & ut caveant timenda, etiam tutas pertimescere. Idem. serm. super Missus est.

Virginitate placuit, humilitate concepit.

be & présomptueuse.

La chasteté a à combatre un rude énemi, qu'on doit toûjours craindre, lors même qu'on lui résiste.

Ne vous vantez point d'avoir l'ame chaste, si vous avez les yeux impudiques.

Nous parlons à des Vierges, desquelles plus la gloire est singuliére & excellente, plus le soin de conserver leur pureté doit être vigilante.

Les joies célestes viennent comme fondre dans un cœur pur & chaste.

Par la virginité on consacre à son Créateur, la pureté de l'ame & du corps.

Nulle fécondité du mariage n'est comparable à la virginité même du corps.

Entre toutes les vertus, la Chasteté tient un rang considérable, parce que c'est la seule qui fait que les ames pures voyent Dieu.

La virginité est sans doute une vertu difficile; & c'est cette difficulté même qui fait qu'elle est si rare.

Il faut conserver la Chasteté, par le soin de conserver l'humilité.

La Chasteté n'est pas fort considérable, si elle n'est accompagnée de bonnes œuvres; & les bonnes œuvres ne sont rien sans la Chasteté.

La loi de Moïse défend & condamne l'impudicité & la luxure consommée: mais la loy dont Jesus-Christ est l'autheur, condamne celle de la seule pensée.

L'orgueilleuse Chasteté, aussi bien que l'humilité, qui n'a pas soin d'éviter l'impureté, sont de nulle considération devant Dieu.

Il y a de la différence entre la pureté de l'Ange & celle de l'homme; mais c'est dans le bonheur plûtôt que dans la vertu; d'où il faut conclurre, que si la pureté de l'un est plus heureuse, celle de l'autre est plus forte & plus généreuse.

C'est la seule Chasteté, qui, dans ce séjour, & dans le temps de cette vie mortelle, représente l'état de l'immortalité & de la gloire.

La Chasteté sans la charité est une lampe sans huile. Otez l'huile d'une lampe; elle ne rend plus de lumiére: ôtez la Charité, la Chasteté n'est plus agréable à Dieu.

Les véritables Vierges craignent toutes les fois qu'elles parlent à un homme, & ne se croyent point en sûreté, & afin de se garder de ce qui est éfectivement à craindre, elles craignent là même, où il n'y a rien à appréhender.

La bienheureuse Mere de Dieu, se rendit

Idem

Idem. (loquitur de B. Virgin.)

Continentia non habet meritum apud Deum quæ gloriam requirit humanam. Idem. ferm. 8. in Cant.

Quid castitate decorius, quæ mundum, de immundo conceptum semine, de hoste domesticum, Angelum denique de homine facit? Idem. Epist. 42.

Nulla est castitas carnis, quam non commendat humilitas mentis. Greg. in Moral.

In virginitate exemplar habetur angelicæ sanctitatis. Athanas. l. de Virg. init.

Non secundum carnem vivere, angelicum est, & superius naturâ. Greg. Nazianz.

Virgines adhuc in terra degentes, municipatum habent in cœlis. Cassianus lib. 6. c. 6.

Angelis semper cognata Virginitas; in carne præter carnem vivere non terrena vita est, sed cœlestis. Chrysost. serm. 143.

Angelorum gloriam acquirere majus est quàm habere: angelum esse felicitatis est; virginem esse, virtutis. Idem. Ibidem.

Ditius virginitatis donum fluxit in fœminas, quia cœpit à fœmina. Hieronym. Epist. 22. ad Eustoch.

Castitas, quæ vera est & æterna formositas. Zeno Veron. Serm. de Pudicitia.

Quantùm es miranda Pudicitia, quæ aliter laudari te non vis, quam ut custodiaris! Idem. Ibidem.

Tu in virginibus felix, in viduis fortis, in conjugiis fidelis, in Sacerdotibus pura, in Martyribus gloriosa, in Angelis clara, in omnibus verò Regina. Idem. Ibidem.

Ut nihil aliud esset, ut nulla merces alia virginem sequeretur, sufficeret ei hæc sola prælatio: cogitare quæ Domini sunt. (Ut ait Apostolus,) Hieronym. apud Jovin.

Sola est virginitas, quæ suaderi potest, imperari non potest: res magis voti, quàm præcepti. Ambros. in adhortatione ad Virgines.

Tenera res in fœminis fama Pudicitiæ est. Hieronym. Epist. 9.

gréable au Seigneur, par sa pureté; mais elle conçut le Verbe Eternel par son humilité.

La continence, qui a pour but l'estime & la gloire des hommes, est de nul mérite devant Dieu.

Qu'y a-t-il de plus illustre & de plus glorieux que la Chasteté, qui rend pur celui qui est né souillé, d'un ennemi de Dieu en fait son fidele domestique, & d'un homme en fait un Ange.

La Pureté du corps n'est rien, si l'humilité de l'ame ne l'accompagne, & n'en fait le prix & l'ornement.

Nous avons dans la Virginité une image & & une representation de la sainteté des Anges.

Vivre dans un corps de chair, & ne vivre pas selon les inclinations de la chair, c'est ce qui tient de la nature de l'Ange, & ce qui passe les forces de nôtre nature.

Les Vierges qui sont sur la terre, ont comme droit de bourgeoisie dans le ciel.

La virginité a toûjours quelque alliance avec les Anges; car vivre dans une chair fragile, & se mettre au dessus de ses foiblesses, c'est une vie plus céleste qu'humaine.

Il est plus avantageux d'acquerir par son mérite la gloire des Anges, que de la posséder: car être Ange, c'est un éfet du bonheur; mais être Vierge, c'est l'éfet d'une éminente vertu.

Le don de pureté a été plus amplement communiqué aux femmes qu'aux hommes, parce que c'est par une femme qu'il a commencé.

La Chasteté est la véritable & éternelle beauté de l'ame.

Chasteté que tu es une vertu admirable! tu ne demandes point d'autre éloge que le soin qu'on a de te conserver sans tache & sans souillûre.

La Chasteté est heureuse dans les Vierges, forte & genereuse dans les Veuves, fidele dans les mariages, pure dans les Prêtres & les Ministres du Seigneur, glorieuse dans les Martyrs, illustre dans les Anges, & Reine par tout où elle se trouve.

Quand il n'y auroit autre avantage, & qu'une Vierge n'auroit autre recompense à attendre; elle devroit se contenter de cette prérogative, d'être dans un état plus propre pour ne penser qu'à Dieu, & s'appliquer à le servir.

La Virginité est la seule vertu qu'on peut bien conseiller d'embrasser, mais non pas commander absolument; elle est plûtôt l'objet de nos vœux, que d'un précepte qui nous oblige à la pratiquer.

La réputation d'une vertu chaste & à l'épreuve, dans les femmes, est une chose bien délicate.

Pudicitiam solam novit conscientia, & humani oculi hujus rei certi judices esse non possunt. Idem Epist. 128.

Invicem se eadem oculorum genera desiderant: ejusdem libidinis est videri & videre. Tertull. l. de Veland. Virg. c. 2.

Pudicitia, flos morum, honor corporum, decor sexuum, integritas sanguinis, fides generis, fundamentum sanctitatis, præjudicium omnis bonæ mentis. Idem. lib. de Pudicit.

Il n'y a que la conscience qui puisse porter un jugement sûr de nôtre chasteté; les yeux d'autrui peuvent se tromper, & n'en sont pas des juges équitables.

Les yeux qui sont animez des mêmes feux ont entr'eux une inclination réciproque, & c'est l'effet d'une passion déréglée, de chercher à voir & à être vû.

La pudeur est comme la fleur des bonnes mœurs; l'honneur de nos corps, l'ornement des deux sexes, la marque d'une integrité, qui n'a point été souïllée par la concupiscence, le fondement de la sainteté, & le préjugé favorable d'une ame bienfaite.

PARAGRAPHE CINQUIÉME.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.

Définition & notion de la Chasteté & de ses especes.

LA Chasteté prise en son propre sens, est une vertu chrétienne & morale, par laquelle on s'abstient des plaisirs illicites de la chair, & on use modérement des légitimes. Comme c'est une vertu, c'est par conséquent une habitude volontaire, laquelle est dans l'ame comme dans son sujet; mais qui a le corps pour matiére & pour le sujet sur quoy elle s'employe; car le propre de l'ame est de se servir des membres du corps conformement à la raison, & selon la modération qu'elle prescrit. La Chasteté prise en ce sens, se divise en trois especes, à l'égard desquelles elle tient lieu de genre: la prémiére, & la plus excellente, est la pureté virginale, qui renonce à tout plaisir charnel, soit illicite, soit permis; soit, qu'elle soit consacrée à Dieu, par les vœux de Religion, soit qu'on l'observe seulement en suite d'une résolution ferme & constante qu'on a faite de ne la violer jamais par aucun acte volontaire, qui lui soit contraire. La seconde espece, est celle des personnes, qui ayant passé quelque temps dans le mariage, passent, après la mort de l'une des deux parties, le reste de leur vie dans le célibat, & dans un saint veuvage. La troisiéme enfin, est la Chasteté conjugale, qui consiste dans la fidélité mutuëlle que se gardent les personnes mariées, qui n'usent du mariage que selon les loix de Dieu, & les regles de la temperance.

Les différens noms de cette vertu.

Cette vertu a plusieurs noms, que l'on confond assez ordinairement en parlant de cette matiere, quoiqu'ils soient différens dans leur signification; le mot de Pudicité signifie proprement l'honnêteté, par laquelle on retient tous ses sens, pour ne rien commettre & rien faire paroître d'indécent, qui choque la pureté. La Continence a une signification plus étenduë, puisqu'elle comprend l'abstinence de tout plaisir sensuël & dereglé, qu'oy qu'on l'approprie plus particuliérement à l'abstinence des plaisirs deshonnêtes. Le nom de Pureté, est encore plus générique, & se dit de tout ce qui est clair & net; & en matiére de Morale, il signifie l'innocence de vie & de mœurs, & s'applique à la Chasteté par appropriation. C'est le nom dont on se sert même plus ordinairement, comme de celui qui exclut tous les vices contraires à la vertu dont nous parlons.

On peut assez juger de l'excellence de cette vertu par les éloges que les saints Peres lui donnent, & que nous avons rapportez; & particulierement par celui de saint Basile, qui en parle plus en Theologien, il dit que c'est par cette vertu que nous approchons le plus près de Dieu; non qu'elle soit la plus excellente de toutes les vertus, quand elle est prise même dans le degré le plus parfait qui est la virginité; puisque les vertus Théologales, & entre les Morales, la Religion, la surpassent à l'égard de leur objet: mais on peut dire que c'est une des plus agréables à Dieu; celle qui nous dispose davantage à l'aimer, qui marque plus d'attachement à son service, & enfin qui nous unit à lui, d'une façon toute particuliére. De l'excellence & de la dignité de cette vertu.

Il n'y a pas à douter que la virginité & l'état de continence ne soit préférable au mariage, après que saint Paul l'a si positivement décidé; & saint Thomas en rapporte les raisons en l'article quatriéme de la question 152. Sur quoy il faut bien faire distinction entre l'Etat & la Personne: car tel est dans un état trés-parfait, lequel est fort éloigné de la perfection de son état; & tel est dans un état moins parfait, qui par la fidelité qu'il apporte à remplir tous les devoirs de l'état où il est, surpasse de beaucoup celui qui est dans un état plus élevé. Mais quoiqu'il se trouve des personnes mariées plus saintes & plus parfaites que des Vierges, cela n'empêche pas que l'état de virginité & de continence ne soit plus agréable à Dieu, plus méritoire, & plus capable de nous élever à une plus haute perfection. Il ne faut donc pas égaler en merite une vierge & une personne qui a contracté les liens opposez, si tout le reste est égal de part & d'autre. Aussi y a-t-il une couronne, & une gloire particuliére dans le ciel destinée aux Vierges, à qui le Texte Sacré donne la prérogative de suivre par tout l'Agneau, comme ayant une plus parfaite ressemblance avec lui. La virginité & l'état de continence est preferable au mariage.

On sçait assez ce que l'Ecriture & la Théologie nous enseignent touchant le précepte de la Chasteté; sçavoir premierement, que la Virginité, qui est la plus haute perfection de cette vertu, n'est pas de précepte, mais seulement de conseil: *De virginibus preceptum Domini non habeo; consilium autem do.* Mais conseil qui est infiniment plus avantageux qu'aucune alliance mortelle à ceux, à qui Dieu a inspiré le désir & la force de le garder: secondement, que la chasteté propre de l'état, où la Providence nous a mis, est d'un précepte indispensable: troisiémement, que tout, plaisir volontaire, & recherché avec réflexion en cette matiére est péché mortel; & que selon le sentiment commun des Docteurs, la légéreté de la matiére ne nous en excuse point, mais seulement le défaut d'advertance, ou d'un plein consentement. Du précepte de la Chasteté. *1. ad Cor. 7.*

La Chasteté qui est voüée à Dieu en devient plus excellente, & plus méritoire, pour les raisons communes à toutes les actions, & à toutes les vertus, ausquelles on s'engage par un vœu exprès; outre qu'on s'affermit par-là davantage dans le bien, & qu'on s'ôte par ce moyen jusqu'au pouvoir moral d'agir autrement. Du Vœu de Chasteté

Les moyens de conserver une vertu si précieuse, & si délicate, outre la priére, sans laquelle on ne peut garder la continence, qui est un don particulier de Dieu, sont la mortification, la vigilance exacte sur tous ses sens; la fuite de toutes les occasions, où cette vertu court quelque risque; la prompte Les moyens de conserver la Chasteté.

résistance aux pensées impures ; & se tenir là dessus toujours sur ses gardes : à quoy l'on ajoûte la fuite de l'oisiveté qui est l'école de tous les vices.

Les avantages qui sont attachés à l'état & à la vertu de continence.

Il est hors de doute que l'état des Vierges, & des personnes, qui vivent dans la continence, a des avantages considérables, sur l'état du mariage. Le premier, est celui que l'Apôtre saint Paul marque dans la prémiére Epître aux Corinthiens ; qui est, que les personnes mariées sont obligées à plusieurs soins, qui les divisent & les partagent, & que la Vierge n'a rien qui l'empêche de servir Dieu tout-à-loisir, si elle veut, & de se donner entiérement à lui. Le second, que comme la perfection de l'homme consiste à vivre d'une vie spirituelle, telle que sera celle des bienheureux après la Resurection, il n'y a point de doute que les choses qui approchent de plus près de cet état, & qui y ont plus de rapport, sont des moyens plus convenables & plus avantageux pour y parvenir ; & que la continence & la virginité sont de cette nature. Le troisiéme que celui qui garde la continence, pratique une grande mortification, en se privant des plaisirs pour lesquels la nature corrompuë a une si forte inclination : d'où plusieurs concluent, que les éforts que l'on fait sur soi-même, pour conserver cette vertu, sont une des marques les plus asûrées de nôtre prédestination.

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les Endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs récens.

De l'excellence de la pureté.

QUel est l'homme, dit saint Ambroise, capable d'expliquer, ou de comprendre le prix & le mérite d'une vertu, qui est au dessus des loix communes de la nature ? Elle est, sur la terre, une image parfaite, & une vive expression de la pureté virginale qui est dans le ciel. C'est elle qui a traversé les nuées, les airs, & les astres, & qui s'élevant au dessus des Anges, a trouvé le Verbe-Divin dans le sein de son Pere, pour l'attirer sur la terre, & s'unir d'une maniére inéfable à lui. Or après avoir été si heureux que de trouver un si grand bien, quel moyen de le laisser perdre ? Du reste, ce n'est pas moy, mais le Fils de Dieu même qui asûre, que les personnes chastes seront comme des Anges du Ciel, & que nul ne s'étonne si l'on met à ce rang les ames, qui ont pour époux le Roy, & le Seigneur des Anges. *Pris de saint Ambroise, liv. 2. des Vierges.*

La pureté nous rend semblables aux Bienheureux dans le Ciel.

Nous pouvons juger de l'excellence de cette vertu, qui est telle, que chose du monde ne rend ni l'ame, ni le corps plus approchant de l'heureux état où nous serons élevez, ni de la vie que nous menerons après la Résurection, dans le Ciel ; où il est vrai que nous aurons nos mêmes corps, non-plus, sujets à la mort, & à la corruption, comme ils sont maintenant, mais incorruptibles & immortels ; & bien éloignez de cette vile & honteuse qualité que saint Paul appelle *animale*, dont chaque fonction en particulier a grand rapport à celle des bêtes. Le Fils de Dieu semble avoir compris ce bonheur en ce peu de paroles, lorsqu'il dit, que dans le Ciel, il ne sera plus parlé ni de nôces, ni de mariages, parce que les hommes seront dans la gloire, comme y sont les Anges bien-

heureux. Quiconque donc vit dans le célibat, & s'éforce de garder son cœur comme un temple saint, par la pureté de son corps & de son ame, imite à peu près la gloire de celle du ciel. Ce qui a fait dire à saint Cyprien, en parlant aux Vierges consacrées à Dieu : Vous commencez d'être par avance, ce que vous serez un jour dans le Ciel; Vous possédez, avant que de sortir de ce monde, la gloire de la résurrection ; vous passez même par le monde, sans penser au monde ; & lorsque vous persévérez dans l'innocence, vous allez de pair avec les Anges. *Pris d'un Autheur anonyme.*

Elle rend l'homme en quelque maniére semblable à Dieu.

Il faut avouër, dit saint Basile, que la pureté est quelque chose de grand & de rare ; puisque, pour dire tout en un mot, elle fait que l'homme approche de l'incorruptibilité divine. Or il est certain, que si cette vertu réside au corps, comme en son sujet, elle procede neanmoins de l'ame, comme de son origine & de sa source : parce que si l'ame demeure pure, le corps participe à sa pureté : & lorsqu'elle reconnoît que Dieu est si pur, & si éloigné de toute sorte de corruption, elle veut lui être semblable, afin de lui être fidele ; & conservant sa pureté, elle la transmet jusqu'au corps, afin de lui rendre plus de service. Ainsi lorsqu'elle s'éforce de se maintenir pure & nette de toutes souillûres, elle est susceptible, comme la glace d'un miroir, de l'image de son Créateur, qui lui imprime tous les traits de sa beauté. *Le même.*

Quelle est la gloire de cette vertu.

Que peut-on dire de plus grand, & de plus avantageux pour la gloire de cette vertu, que de lui attribuër comme font tous les saints Peres, le pouvoir de nous tirer de la bouë, qui est l'origine de nôtre nature, pour nous élever à la condition des Anges,& a la ressemblance avec Dieu même?bonheur si conforme à l'inclination de nôtre nature, que le demon ne trouva rien de plus propre pour séduire nos prémiers Peres, que de leur promettre qu'ils seroient comme des Dieux. Mais ce que leur promit faussement, celui qui n'étoit pas en pouvoir de tenir sa promesse, c'est dont nous entrons en possession par le moyen de cette vertu. Et pour mettre le comble à sa gloire & à son excellence, c'est qu'étans affermie par un vœu public & solennel, en la personne d'un Religieux, elle participe encore à l'immutabilité de Dieu,& à celle des Saints, qui ne peuvent déchoir de leur état, ni être privez de leur bonheur. *Le même.*

Quelle doit être la pureté des personnes consacrées à Dieu par le vœu de Chasteté.

Il ne faut point douter que Dieu ne demande, des personnes qui s'engagent à lui par les vœux sacrez de la Religion, une pureté qui convienne à une affinité si relevée. On se contentera, si l'on veut, de la Chasteté des corps, dans les mariages qui se contractent avec les enfans des hommes ; mais JESUS-CHRIST veut dans les ames, qu'il reçoit au nombre de ses épouses, une pureté, qui soit digne de la sienne ; & c'est à elles que s'adressent plus particulierement qu'aux autres ces paroles du saint Esprit : *Sancti estote quoniam ego sanctus sum* : Rendez vôtre sainteté telle, que ma sainteté en soit la regle & la mesure. En éfet, vous voyez que l'Epoux dans ses Cantiques, veut que la beauté de l'Epouse soit parfaite & accomplie : son cœur est tellement sensible à tout ce qui vient d'elle, que l'indifférence d'un de ses regards, le dérangement d'un de ses cheveux, lui fait une blessûre profonde : *Vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum,& in uno crine colli tui.* Aussi ne veut-il pas qu'il y ait en elle le moindre defaut, ni la moindre tache : *Tota pulchra es, & macula non est in te.* Il n'y a guere d'apparence que JESUS CHRIST ne voulût de-

ceux, ausquels il s'unit par un engagement aussi étroit & aussi intime que celui de la Religion, que la seule chasteté des sens, ou celle de l'ame par rapport aux déréglémens extérieurs, & non pas une chasteté parfaite; c'est-à-dire, une intégrité qui bannit toutes les convoitises, & tout ce qui est capable de lui déplaire en cette matiére. *L'Abbé de la Trappe, dans les Devoirs de la Vie Monastique. Tom. 1. Quest. quatrieme.*

Sur le même sujet.

La Chasteté à laquelle un Religieux est obligé, ne dit pas moins qu'une conversation irrépréhensible; elle s'étend sur toute sa conduite, & elle ne souffre rien de tout ce qui peut altérer la pureté. Comme il se donne entiérement à JESUS-CHRIST, & qu'il n'y a plus ni d'action, ni de parole, ni de pensée, ni d'instans de sa vie qui ne lui appartiennent, il faut qu'il remplisse tout seul la capacité de son cœur. Mais afin que vous ne croyez pas que je vous débite mes sentimens, voicy ceux de saint Basile. Ce grand Saint nous apprend que la grace de la virginité, ne consiste pas seulement à s'abstenir du commerce du mariage; mais qu'il faut aussi être vierge dans toute la conduite de sa vie, & dans tout le réglement des mœurs; que toutes les personnes qui sont appelées à cet état, doivent marquer une parfaite continence, & être exemptes de toute corruption, & de toute impureté. En éfet, on tombe quelquefois dans la fornication par les discours, on commet des adulteres par les regards, on se souille par l'ouïe; on laisse entrer la corruption dans son cœur, & on passe les bornes de la temperance, en beuvant & mangeant par excès. *Le même.*

De la continence & de la Chasteté des sens.

Je ne vous parle point de la continence, & de la chasteté des sens; parce que vous êtes informez de ses obligations, & qu'il n'y a pas sur cela, diversité de sentimens. Souvenez vous seulement, que c'est la base de tout l'édifice; qui périt avec elle, quoyqu'elle ne suffise pas toute seule pour sa conservation. Croyez toûjours que vous portez un trésor dans un vase de terre: évitez comme un naufrage tout ce qui peut lui donner la moindre atteinte; & regardez tout excès dans une matiére si importante, comme le plus grand & le plus irrémédiable de tous les maux. Car quoy qu'il n'y ait point de chûte, dont la main de Dieu ne puisse nous relever, & que tandis que l'on est en état de pleurer ses désordres, on est encore en état d'en obtenir le pardon; cependant, ces sortes de guérisons sont si rares, que l'on peut dire, que celui qui a manqué de fidélité dans un engagement si saint, ne sçauroit trouver assez de larmes pour plaindre son malheur, non plus que pour éfacer son péché. *Le même.*

La délicatesse des ames chastes en cette matiére.

Ce n'est pas assez pour une personne chaste d'éviter le crime, & les derniers déréglemens; elle ne se pardonneroit pas une seule parole, ni un regard tant soit peu libre; les pensées les moins volontaires lui font horreur. Elle ne se contenent pas d'être irréprochable dans les choses essentielles; tout lui paroît essentiel en cette matiére; elle n'a ni yeux, ni oreilles pour ce qui pourroit souiller le moins du monde son imagination; ces nouvelles galantes, ces histoires scandaleuses, qui font aujourd'hui le sujet le plus ordinaire des entretiens, seroient capables de la bannir des compagnies. Qui pourra dire jusques où va sa délicatesse & sa vigilance? Elle fuit les compagnies des personnes vicieuses, elle se défie des plus réservées, elle craint dans les hommes

les plus vertueux, la différence du sexe, dans les femmes, la corruption des mœurs, & des sentimens. *Le Pere de la Colombiére Tom. 2.*

La pensée que Dieu est présent, qui nous voit par tout, ne sert pas peu pour etre retenu, & pour ne blesser en quoy que ce soit une vertu si délicate, & enfin pour ne faire jamais rien, où il y ait de l'indécence, ou péché; rien qui ressente la licence des ténebres; puisque l'homme porte, pour ainsi dire, une lumiére, qui le met par tout en vüë, qui ne lui permet, ni de se cacher, ni de se travestir; qui découvre tout ce qu'il fait à un témoin qui l'épie toûjours, à un accusateur qui crie continuëllement après lui, à un juge, à qui il ne peut rien faire accroire. Un Chrétien, qui est bien persuadé de ces véritez, en quelque lien qu'il soit, & quoyqu'il fasse, peut-il jamais manquer de retenuë & de bienséance? peut-il former aucun désir contraire à une vertu, qu'il a tellement à cœur qu'il ne pardonne chose du monde qui la chocque tant soit peu? Si la seule pensée que l'on auroit de la présence d'un homme sage, seroit un frein aux plus emportez; les yeux de Dieu, pour qui il n'y a point de nuit, ni de ténebres qui ne soient lumineuses, n'auront-ils point de pouvoir sur nous? sa présence ne pourra-t-elle pas nous retenir dans la modestie? *Le Pere le Moine. Traité de la Modestie.*

La pensée de la présence de Dieu est d'un grand secours pour conserver cette vertu.

Elevées dès leur bas âge à éxaminer des modes & des ajustemens, à se faire une étude des vanitez du siécle, à courir après les spectacles, à recueillir dans les Romans, les passions d'autrui, & à se les rendre propres, à abuser de leur esprit & de leur beauté pour séduire des ames, à n'avoir d'autre désir que celui de plaire, de voir, & d'être vûës, à s'estimer heureuses d'avoir sçû, par leurs attraits, captiver un cœur, & faire une conquête; les filles de ce caractere peuvent-elles avoir un cœur chaste? Ne donnent-elles pas au contraire tout sujet de croire que leur ame est corrompuë? De là viennent ces airs immodestes, & qui semblent n'être inventez que pour annoncer qu'une chasteté est chancelante; delà ces discours trop libres, & qui approchent du libertinage; delà, en un mot, cette conduite, qui n'est pas hors de tout soupçon. *Pris d'un sermon manuscrit du Pere Etienne Chamillard.*

La mauvaise éducation des filles du monde, rend leur pureté suspecte.

Au lieu des livres Saints, qui entretiennent la piété, la plûpart des Chrétiens ont recours à une foule d'Autheurs, & de livres propres à satisfaire leurs désirs. Non contens de la lecture criminelle des Romans, où les jeunes gens apprennent à former des intrigues avec adresse, ils cherchent de ces livres qu'on appelle de Galanterie, qui inspirent la passion de l'amour impur, d'une maniére d'autant plus engageante, qu'elle est plus agréable; de ces Comédies séduisantes, qui représentent les passions, & qui enseignent à se corrompre avec subtilité. *Pris d'un sermon du Pere Massillon.*

Combien les mauvais livres sont préjudiciables à la Chasteté.

On ne peut douter que JESUS-CHRIST n'ait condamné les regards trop libres, & la vûë des objets qui irritent nôtre cupidité: voicy les paroles de ce Dieu de pureté: Quiconque regardera une femme avec un mauvais désir, a déja commis l'adultere dans son cœur. Sur quoy il faut distinguer deux sortes de regards; les regards d'honnêteté, de bienséance, de nécessité, & qui sont accompagnez d'une sévere modestie: & il est évident que le Sauveur n'a jamais prétendu condamner ces sortes de regards innocens. Mais il y en a d'autres, qui sont des regards recherchez, curieux, affectez, qui se font pour conten-

L'empire qu'une personne chaste doit avoir sur ses yeux.

ter les yeux : & ceux-là sont toûjours criminels ; parce que celui qui les jette, s'expose au danger d'allumer au milieu de lui-même une flâme impure. Saint Grégoire de Nazianze en parlant de ces sortes de regards, dit que celui qui est chaste, est si éxact, qu'il croiroit pécher, s'il se donnoit la liberté de regarder les objets, dont la vûë peut en quelque maniére blesser la pureté. *Monsieur Lambert, dans les Discours sur la vie Ecclesiastique. 14. discours, sur la Chasteté.*

Continuatiõ du même sujet. Tertullien rapporte qu'il s'est trouvé des Philosophes qui se sont crevé les yeux, parce qu'ils desespéroient de pouvoir vivre chastement, tant qu'ils auroient la liberté de voir les objets qui enflamoient leur cupidité. Ce remede violent, auquel ils étoient obligez d'avoir recours, marque combien leur incontinence étoit grande. Le Chrétien en use autrement ; il conserve ses yeux, mais il ne regarde jamais les objets qui pourroient exciter en lui de mauvais désirs. Les véritez qui sont gravées dans son cœur, l'engagent à ne faire pas plus d'attention à tous ces objets, que s'il étoit véritablement aveugle : *Animo adversus libidinem cœcus est.* Si donc vous voulez conserver vos ames pures, rendez-vous maîtres de vos yeux, qui sont selon la remarque de saint Gregoire de Nazianze, de tous les sens, le plus vif, le plus empressé, & celui qui est le plus difficile à retenir : Songez que le regard indiscret est le pere de la pensée dangereuse ; la pensée dangereuse produit le désir criminel ; & selon le Fils de Dieu, *Celui qui regarde avec un mauvais désir, a déja commis le crime. Le même.*

Des regards indiscrets & trop libres. Dès que vous vous donnez la liberté de jeter des regards, soyez persuadé que vôtre cœur est corrompu ; comme Saint Augustin l'enseigne expressément, quand il nous assûre que celui-là ne peut pas dire que son cœur est chaste, dont les yeux ne le sont pas. Combien a coûté à David un regard indiscret, & de quels crimes funestes ce regard n'a-t-il pas été la source ? Faites donc avec vos yeux, ce pacte salutaire, que fit se saint homme Job :
Jobl. 31. *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine* : J'ai fait avec mes yeux un heureux pacte : & quel est-il ? c'est de convenir avec eux qu'ils ne s'ouvriront jamais pour regarder fixément les objets qui irritent nos passions. *Le même.*

Soin que les meres doivent prendre pour conserver l'innocence de leurs filles. Saint Chrysostome veut que les meres éloignent bien loin de leurs filles, tout ce qui pourroit leur faire perdre la pureté, & qu'elles pratiquent en leur faveur ce qu'elles font pour les préserver du feu. Usez meres Chrêtiennes, de la même précaution envers vos filles ; prenez garde qu'elles ne fréquentent pas d'autres filles, immodestes dans leurs habits, légéres dans leurs actions, & trop libres dans leurs paroles ; n'ayez point chez vous de servantes éfrontées, des suivantes licencieuses, de peur qu'une petite étincelle tombant dans l'ame de vôtre fille, n'y cause un grand embrasement ; éloignez-la de la compagnie de ces filles & de ces femmes qui ont l'esprit & l'air du monde, qui se raillent de celles qui sont dévotes, qui montrent au doigt, & qui trouvent ridicules celles qui font profession de piété ; de peur que cette jeune fille entendant blâmer la dévotion, n'en perde tout-à-fait le goût, & ne devienne toute mondaine : & vous pouvez penser ce qui arriveroit de là. *Monsieur l'Abbé de Fenelon, dans son Instruction Chrêtienne, pour l'Education des Filles.*

On

On doit encore avoir soin pour conserver leur pureté & leur innocence, qu'elles n'ajoûtent rien à leur beauté naturelle, & qu'elles n'empruntent rien pour la relever, ni pour retenir une beauté fugitive ; comme le filles mondaines, qui n'ayant pas assez d'attraits pour se faire aimer, ont recours aux mouches, aux vermillons, aux rubans, aux points, & aux frisures, comme à une magie naturelle, & à des couleurs étrangeres, dont la laideur veut s'embellir ; & qui par cet artifice criminel, ne déguisent pas seulement l'image que Dieu a tracée, mais la défigurent, la gâtent, selon l'expression de Tertullien. Il n'est pas juste qu'une fille Chrétienne contribuë par des charmes empruntez à perdre des ames,& travaille en même temps à perdre elle même ce que les filles doivent avoir de plus cher, & de plus précieux. *Le même.* Continuation du même sujet.

On voit par expérience que ces filles riantes & coquetes, qui prennent le grand air, qui sortent souvent, qui aiment le grand jour, qui cherchent les compagnies, le régals, les tête-à-tête, les cadeaux, & qui souffrent qu'on leur en conte, sont ordinairement plus poursuivies, qu'elles ne sont recherchées; qu'on les flatte plus, qu'on ne les estime, & qu'on ne les regarde pas dans le monde sur le pied d'honnêtes-filles. On les louë en public, & on les blâme en secret ; on s'en mocque, on s'en divertit ; & comme elles ne sont pas long-temps, sans tomber dans quelque faute, elles deviennent la fable du public, & le jouët de tout le monde. *Le même.* Le jugement désavantageux qu'on fait des filles mondaines.

Les jeunes personnes doivent prendre garde, lorsqu'elles se rencontrent avec des personnes de l'autre sexe, d'être extrêmement sur la reserve ; de prendre un certain air de fierté, ou du moins un peu sérieux, qui leur sied bien, parce qu'il les met en garde contre les attaques de l'énemi : qu'elles ne prennent point sur tout, des maniéres trop engagéantes, trop flateuses, & trop complaisantes. Une fille Chrétienne ne doit jamais souffrir par trop de complaisance, ces fleurettes, ces sentimens de tendresse, ces protestations d'amitié, & tous ces autres témoignages de passion, qui gagnent & qui enlevent les cœurs, & qui sont, selon la pensée de Saint Jerôme, les marques d'une Chasteté mourante & qui est aux abois : il faut qu'elle témoigne par son sérieux que cela lui déplait, & qu'elle ne souffre point du tout auprès d'elle, des personnes qui ne lui en content que pour la faire adroitement donner dans leurs piéges. C'est la sage conduite qu'elle doit tenir, si elle veut que son honneur soit à couvert & de danger & de soupçon. *Le même.* Quelle doit être la conduite des jeunes filles, dans les compagnies.

Les habits, dit Saint Cyprien, ont leur chasteté, aussi-bien que les corps ; & ce n'est pas assez d'avoir la pureté de la chair,si l'on n'a en même-temps cette des vêtemens : la vertu Chrétienne éxige les deux pour rendre une personne vraiment chaste. Une honnête-femme ne doit pas se contenter d'avoir le cœur pur, il faut encore que cette pureté rejallisse jusque sur ses habits, & que sa modestie fasse juger de son innocence. La vertu qui rend nôtre corps digne de quelque honneur, c'est la pudicité : la mondanité le dépoüille de cet avantage, & les vains ornemens rendent infame le corps d'une vierge Chrétienne. La Chasteté, dit Tertullien, ne cherche point les parures pour avoir une beauté parfaite ; elle-même est sa beauté, qui n'est jamais plus agréable à Dieu, que quand elle déplait aux vicieux. *Le même.* La modestie des habits ne contribuë pas peu à conserver la Chasteté.

Des libertez indécentes & contraires à la pureté.

Saint Basile, l'un des plus illustres Peres de l'Eglise Grecque, compare les caresses, les baisers, les attouchemens de mains, les cajoleries, & autres indécences qui se commettent dans les assemblées mondaines, aux attouchemens du feu. Si vous prenez à main nuë un fer bien chaud, vous voyez sur le champ naître des empoules, qui s'élevent, & qui dans peu de temps deviennent des blessures tres cuisantes, & tres-dangereuses : de même, dit ce Saint, ces sortes de libertez, & d'attouchemens trop libres entre les deux sexes, vont subitement frapper le cœur, & y causent des inflammations qui brûlent la fleur de la pureté, sans qu'on en puisse éteindre le feu. Vous ne manquerez pas de répondre, qu'on prend bien garde à ces excès, & qu'on ne souffre pas ordinairement de semblables familiarités : & moy je dis, après les Saints Peres, qu'il y en a fort peu qui y regardent de si près ; car toutes ces libertés criminelles passent dans le monde pour des enjouëmens permis. *Le même.*

Eloges des Vierges & de la virginité.

Les Vierges sont comme les Anges de la terre, qui ne pensent qu'à plaire à Dieu : c'est la plus noble portion du troupeau de JESUS-CHRIST ; la virginité étant, selon le sentiment des Saints Peres, la fleur des vertus, l'ornement des corps, la beauté des ames, l'honneur des sexes. C'est elle qui remplit le ciel, si le mariage peuple la terre : car la virginité produit les Saints, & le mariage produit les pécheurs. La virginité enfante l'Homme-Dieu en la personne de Marie ; ce qui fait dire à Saint Augustin, que si un Dieu devoit naître, il ne devoit naître que d'une Mere-Vierge, & si une Vierge devoit enfanter ; elle ne devoit enfanter qu'un Dieu. *Le même.*

De la virginité & de la fécondité qui se trouvent jointes dans la glorieuse Mere de Dieu.

On ne peut nier que la fécondité & la virginité ne soient deux qualités excellentes ; puisqu'elles se trouvent dans la Sainte Trinité, qui est comme l'appelle Saint Gregoire de Nazianze, & la source originaire de toutes les choses, & la prémiére de toutes les Vierges. C'est de cette mer infinie d'essence & de pureté, que ces deux ruisseaux ont coulé jusqu'à nous ; c'est du globe de ce soleil intellectuël que sont partis ces deux rayons, pour la perfection, & l'ornement de nôtre nature. Mais ces deux ruisseaux, en partant de leur source, se sont malheureusement séparez ; ces deux rayons en sortant de leur sphere, se sont désunis, & par leur désunion, ont perdu beaucoup de leur excellence. Car si la fécondité peuple le monde, si elle entretient l'espece, si elle substituë les enfans en la place des Peres & des Meres, si elle empêche les hommes de mourir entiérement, en leur donnant des successeurs de leur vie, & des héritiers de leurs biens ; si elle fournit des sujets à Dieu, des Serviteurs à JESUS CHRIST, des Enfans à l'Eglise, des Citoyens au Ciel ; elle est d'ailleurs sujette à des defauts considérables. L'impureté & la corruption l'accompagnent par tout, le péché originel y a ajoûté la concupiscence & la douleur ; & quoy qu'elle puisse être innocente, & sans reproche, elle ne sçauroit pourtant être sans quelque confusion ; car comme dit saint Ambroise : *Licet bona sint conjugia, tamen habent quod inter se ipsi conjuges erubescant.* La virginité est encore plus admirable que la fécondité : on a raison de l'appeller l'honneur des corps, l'ornement des mœurs, la sainteté des sexes, la fontaine de la pureté, la victoire des passions, la paix de l'Esprit, l'entre-deux du Ciel & de la terre, la familiarité avec les Anges ; car c'est cette divine vertu qui donne

par avance une incorruptibilité aux corps, les rendant tout spirituëls & tout céleſtes, & qui rétablit l'ame dans ſon empire, par le dégagement des plaiſirs ſenſuëls, & du commerce de la chair. Mais cette virginité eſt ſtérile, elle ne produit rien dans le monde; & ce defaut diminuë beaucoup ſon mérite. C'eſt une fleur qui pare le jardin où elle eſt; l'odeur en eſt douce & agreable, on le regarde avec admiration; mais elle ne ſe change jamais en fruit: c'eſt pourquoy, elle a été inconnuë dans la Loy de la nature, mépriſée dans celle de Moïſe, condamnée par les Philoſophes, punie par les Politiques, embraſſée de peu de perſonnes, jugée impoſſible de la plûpart du monde, ſujette à la malediction & aux reproches parmi les Juïfs, devoüée à l'impiété & au ſacrilege parmi les Payens, & enfin, regardée comme la ruïne & la deſtruction du public. L'incomparable Mere de Dieu, a ſeule reconcilié heureuſement ces deux belles vertus; & en les réüniſſant en ſa perſonne, elle leur a ôté leurs taches, & leur a rendu leur prémier éclat. Mais, ô Dieu! que cette union eſt miraculeuſe! & qu'il a fallu de prodiges, non-ſeulement pour la faire, mais encore pour perſuader qu'elle ait été, & même qu'il ait été poſſible qu'elle ſe fit! *Pris d'un Autheur Anonyme.*

Avantage de la virginité ſur le mariage.

Nous ne pouvons pas douter de la ſainteté du mariage ſans erreur; mais on ne peut diſputer à la virginité les avantages qu'elle a ſur lui, ſans offenſer le Fils de Dieu; parce que c'eſt bleſſer une vertu, pour laquelle il a témoigné tant de conſidération, tant d'amour; & contredire à une vérité qu'il a prononcée, & qu'il nous a fait répeter par des oracles qu'il nous ordonne d'écouter comme lui-même, parce que c'eſt lui en éfet qui parle, & qui nous inſtruit par leur bouche & par leur plume. L'Evangile nous apprend que JESUS-CHRIST a voulu naître de cette vertu, qu'il l'a conſacrée dans ſa perſonne, qu'il l'a honorée d'une familiarité particuliére, qu'il l'a regardée comme une faveur particuliére qu'il fait à ſes plus chers amis, qu'il la commande à tous ceux qui ne veulent point s'engager dans le mariage. *Pris des Diſcours ſur les ſujets les plus ordinaires des Déſordres du monde, par le P. Heliodore de Paris, Capucin. Diſcours 5.*

Les biens que nous apporte cette vertu.

La virginité ſanctifie le corps & l'eſprit; elle fait une donation entiére de la perſonne à Dieu, par un dégagement total de tout ce qui pourroit en diſtraire une partie. Cette vertu rend l'eſprit plus capable de s'appliquer à Dieu, de méditer ſes perfections, de s'entretenir avec lui, de ſonger aux moyens de lui plaire; parce qu'elle exemte des ſoins de contenter un mary, & de conduire une famille. Cette vertu met un cœur en état d'aimer Dieu avec plus d'ardeur, plus de conſtance & plus de complaiſance; parce qu'elle ne ſouffre point que le cœur ſe partage à un époux & aux enfans: Cette vertu enfin, aide à ſervir Dieu, avec d'autant plus de fidélité, d'exactitude, & de facilité, qu'elle diſpoſe un homme à le connoître & à l'aimer d'une maniére plus parfaite; qu'elle lui laiſſe plus de liberté, plus de moyens de s'appliquer à ſon ſervice. L'Apôtre nous repréſente tous ces avantages dans ſa prémiére Epître aux Corinthiens chap. 7. où il ajoûte que cette vertu eſt un don particulier de Dieu, & un éfet ſingulier de la grace: qu'il ne s'attribuë point la liberté d'ordonner aux Fideles une vertu que Dieu ne commande point; mais qu'il la conſeille comme fidele Miniſtre du Seigneur, & comme croyant avoir en lui-

même l'esprit de Dieu : qu'il reconnoit la Sainteté du mariage, & l'honneur qui est dû à une société qui a été sanctifiée par le sang de Jesus-Christ, & qui est l'image de son alliance avec l'Eglise ; mais qu'il a plus d'estime pour une vertu, qui a plus de rapport avec la pureté infinie de Dieu, & que Jesus-Christ a préférée au mariage, & par son choix & par ses éloges. *Le même.*

Les difficultez qui se trouvent dans cette vertu, & les combats qu'elle a à soutenir.

Ce n'est pas sans plusieurs grands combats que cette vertu persiste dans une résolution, & dans une fidelité si digne de l'estime & des éloges de Jesus-Christ & de l'Apôtre. Une personne pour conserver son innocence est obligée de surmonter souvent le démon, le monde, son propre esprit, son cœur & son corps ; de se refuser ce qu'il désire avec la plus importune des passions, & d'oublier ses plaisirs dans l'appréhension de n'être pas assez agréable à Dieu. C'est en vérité avec bien de la justice, que Dieu a des complaisances particuliéres pour une vertu, qui a des soins si particuliers de lui plaire ; qu'il prépare de plus grandes recompenses à une vertu qui lui rend des services plus signalez, & plus agréables ; qu'il destine des triomphes plus glorieux à une vertu qui combat plus souvent pour lui, à une vertu qui arme un homme contre lui même, qui l'oblige de combattre contre lui-même, de se vaincre lui-même, pour satisfaire le Dieu de pureté. *Le même.*

Non seulement la vûë des choses deshonnêtes, mais des tableaux même qui les représentent est préjudiciable à la Chasteté.

Toutes les peintures qui nous représentent les flâmes du Mont Vesuve, & des autres montagnes qui nourrissent des feux perpétuels dans leur sein ; les tableaux & les images qui nous mettent devant les yeux les incendies des Villes les plus fameuses ; enfin, les copies les plus affreuses des flâmes de l'Enfer, ou de celles qui consumeront tout ce qui est sur la terre, à la fin des siecles, toutes ces représentations, qui nous éfrayent, ne peuvent pas produire une seule étincelle de feu dans les matiéres les plus disposées à s'embraser : mais la vûë d'un tableau qui représente un objet lascif, une posture malhonnête, & messéante, peut exciter quelquefois tant de feu dans le cœur, qu'un homme oublie son devoir, son courage, & ses résolutions pour consentir aux pensées que ces images peuvent faire naître. *Le même.*

Les moindres libertez sont à craindre en cette matiére.

La pudeur, jointe à d'autres considérations ne peut souffrir les libertez qui paroissent ouvertement criminelles, dans les personnes qui ont encore la crainte de Dieu, & quelques sentimens d'honneur. Mais quelque bonne résolution qu'une personne ait formée, les assiduitez, les discours flatteurs, les lettres passionnées, & toutes les autres marques d'une passion violente, amollissent le cœur, endurcissent le front, affoiblissent les inclinations les plus fortes, que la naissance & l'éducation nous avoit inspirées pour la vertu ; & enfin, l'on va plus loin qu'on ne pense, & l'on ne se feroit jamais cru capable de commettre un crime qui nous fait rougir tout le reste de nôtre vie. Il se peut faire même qu'une personne qui se permettra, ou qui souffrira ces légéres libertés, ne formera aucun désir criminel ; mais il suffit qu'on ait raison de le craindre, pour être coupable d'une offense mortelle & pour être obligé de s'en abstenir. *Le même.*

Continuation du même sujet.

Reprimez les prémiéres & les moindres saillies d'une passion si dangereuse, & si traître ; & ne vous laissez jamais tromper à des apparences si perfides. Vous croyez que ces caresses, & ces petites libertez, ne sont tout au plus

que des marques d'une passion naissante, qu'il sera aisé d'étouffer quand on voudra, ou des étincelles qui s'éteindront aussi-tôt, à la moindre réfléxion que l'on fera sur son devoir : mais faites réfléxion dès maintenant, que ces étincelles viennent du même feu qui produit les grands embrasemens, & que ces légéres marques de tendresse viennent de la même passion qui fait commettre les grands crimes. Mais je perds mon temps à vous représenter les dangers, ausquels vous vous exposez, quand vous craignez peu les suites d'une si violente passion : c'est à vous-mêmes, c'est à vôtre propre expérience, que je laisse le soin de vous en instruire ; c'est à ces pensées impures, c'est à ces mouvemens déréglez, c'est à vôtre cœur, & à ces violentes agitations qu'il souffre, que je vous renvoye. Croyez-vous en vous-mêmes dans un sujet où vous ne sçauriez être trop en garde contre un si dangereux énemi. *Le même.*

Ce n'est pas seulement un énemi étranger qui vous sollicite au mal : vous seriez obligé de le rebuter avec sévérité, ou du moins de lui résister avec courage : c'est souvent vous-mêmes, qui vous sollicitez au crime : c'est vôtre esprit, ce sont vos pensées qui vous pressent de consentir au crime, ce sont elles qui s'éforcent de vous corrompre, & de vous ravir une vertu qui vous rend si agréable à Dieu. Les laisserez-vous agir ? les écouterez-vous sans horreur ? les entretiendrez-vous avec plaisir ? ne ferez-vous nulle résistance pour les repousser ? Si vous, consentez,& même si vous vous y arrêtez volontairement ; vous n'êtes plus chaste, vôtre cœur est impur, vôtre volonté est corrompuë. Vous ne voudriez pas, dites-vous, en venir jusque aux actions, & à commettre ce que ces pensées vous représentent, & dont vôtre imagination vous fait une peinture si vive : Mais n'êtes-vous pas assez criminel d'écouter ces pensées, de ne les pas rebuter, & de donner occasion par vôtre négligence à de plus grands desordres ? *Le même.* Des mauvaises pensées contre la pureté.

C'est une vérité certaine, & une regle sans exception, que nous sommes obligez d'éviter tout ce qui peut blesser la pureté, & par conséquent de nous abstenir de regarder les tableaux, les statuës, les actions, les nuditez; de lire les livres & les lettres qui peuvent exciter des pensées ou des désirs contraires à la Chasteté : obligez d'user avec modération des viandes & des liqueurs qui nous portent d'ordinaire à ces pensées & à ces désirs ; d'éviter l'oisiveté, parce que c'est un fond de corruption, d'où naissent souvent ces pensées. La raison de ces obligations, est que ce n'est pas seulement un crime de commettre le mal ; c'en est un de n'être pas éloigné de le commettre : or ce n'est pas en être éloigné que de chercher l'occasion, ou de demeurer dans l'occasion de le commettre. *Le même.* Le précepte de la Chasteté nous oblige d'éviter tout ce qui est contraire à cette vertu.

Nous ne sommes pas assez chastes,lorsque par nôtre faute, nous passons pour impudiques dans l'esprit du prochain, & si nous faisons autant d'état de la pureté, que cette vertu le mérite, nous ne la perdrons pas même dans l'esprit des hommes, en leur donnant sujet de juger, ou de soupçonner que nous n'avons pas toute l'horreur que l'on doit avoir pour le vice contraire. C'est pourquoy, l'obligation que nous avons de pratiquer cette vertu,nous engage à ne rien regarder, à ne rien écouter, à ne rien dire de contraire à la Chasteté ; à nous habiller, à nous meubler, d'une maniére où il ne paroisse rien que de Nous devons renoncer aux apparences mêmes du vice contraire à la pureté.

conforme à cette vertu ; à renoncer aux modes, à brûler les livres, à faire réformer les sculptures & les peintures, qui donnent lieu de croire que nous n'estimons pas assez cette vertu; à fuir les conversations de toutes les personnes qui passent pour trop libres : c'est jusqu'où s'étend l'obligation de nous défaire de toutes les apparences qui peuvent persuader aux hommes, que nous n'aimons pas assez la Chasteté, puisque nous sommes si peu soigneux d'en conserver les dehors. *Le même.*

Continuation du même sujet.

La Chasteté bannit & purifie une personne de toutes les apparences de l'impureté ; elle a un soin particulier de prévenir & d'éloigner toutes les approches du crime ; elle inspire autant qu'elle peut des sentimens conformes à elle-même ; son honnêteté, sa modestie s'insinuë dans les cœurs de ceux qui la regardent ; & il faut qu'ils soient bien emportez, si ces vertus ne repriment l'insolence de leur passion. La Chasteté purifie une personne qui la possede, de tout ce qui peut souiller ses yeux, sa bouche, ses oreilles, le reste de son corps ; elle ne regarde, elle ne dit, elle n'écoute, elle ne montre rien qui puisse obscurcir sa clarté ; on ne peut rien remarquer que de pur dans toute sa personne ; elle ne souffre rien autour d'elle, elle ne souffre rien dans ses domestiques qui ne soit conforme à cette vertu. Elle a aussi un soin tout particulier de se défendre, & elle a d'autant plus d'appréhension d'être vaincuë, qu'elle est attaquée par le corps, par l'esprit, par le cœur, qui joignent leurs éforts à ceux des énemis extérieurs, qui ne peuvent la vaincre, si son propre cœur ne la trahit en consentant à leurs poursuites. C'est ce qui l'oblige de ne rien faire, & de ne rien souffrir, qui puisse favoriser & fortifier des énemis, qui agissant de concert, réünissent tout ce qu'ils ont de force, pour l'attaquer avec plus de violence. Elle considere, elle craint sa défaite & sa ruïne dans tout ce qui peut la vaincre & la détruire ; & un ancien Autheur l'appelle pour cette raison, le Rempart de la sainteté : *Munimen sanctimoniæ. Le même.*

Une personne chaste a soin de la Chasteté du prochain.

Cette vertu a trop de liaison avec la pureté du prochain, pour agir contre elle, & pour travailler à la corrompre. La Chasteté peut même produire la Chasteté ; elle peut la persuader aux personnes les plus déréglées, par ses remontrances, & par ses exemples : mais elle ne peut jamais être la cause de l'impureté, du moins avec dessein. Ses regards, ses discours, ses habits, & ses actions l'inspirent ; elle est pure en tout son extérieur, comme en tout elle même. Car Dieu ne se contente pas qu'un cœur soit pur ; il desire qu'il le paroisse, & il veut qu'on ôte aux hommes tous les sujets de former des soupçons contre la Chasteté, sur des apparences que cette vertu ne peut souffrir ; non-seulement parce qu'elles sont opposées à ses inclinations, & à sa sûreté propre, mais encore parce qu'elles combattent la pureté des autres, qu'elle chérit avec tendresse, & qu'elle croit être obligée de ménager avec soin. *Le même.*

Plusieurs croient être chastes, qui ne le sont pas.

Pouvez-vous vous flatter d'être chastes, en donnant tant de sujets aux autres de croire que vous ne l'êtes pas ? La Chasteté éloigne une personne de toutes les apparences qui peuvent faire douter si elle a de l'horreur du vice contraire : & vous regardez, vous parlez, vous écoutez, vous vous habillez, vous conversez comme des personnes qui ne se mettent guere en peine de ce qu'on

croira, ou ce que l'on jugera d'elles, & qui sont peu sensibles au jugement desavantageux que les autres en peuvent faire. La Chasteté a un soin particulier d'ôter à ses énemis tous les moyens de l'attaquer : & vous leur donnez tout ce que vous pouvez de prise, de hardiesse, & d'avantage, par des apparences qui les invitent à vous attaquer, & qui leur persuadent qu'étant déja presque vaincus, vous ne leur résisterez pas long-temps. *Le même.*

La Chasteté est difficile à conserver.

La Chasteté Chrétienne tient tout du Ciel, dit Tertullien : il lui a donné la naissance, l'éducation, les regles de sa conduite. Cette excellente vertu n'en est pas moins rare ; elle n'est parfaite qu'avec bien des difficultez, & à peine en peut-on trouver une perpetuelle. C'est la réponse que fit saint Jerôme à cet hérétique, qui s'interessoit si fort pour la conservation du monde, & qui avoit si peur que la virginité ne le dépeuplât. La virginité est difficile, répond ce Pere ; & elle est rare, parce qu'elle est difficile : si chacun étoit capable de cette vertu, le Fils de Dieu ne diroit pas : que celui qui peut la garder, l'entreprenne. Ceux qui s'éforcent de la conserver, sçavent combien il en coûte ; avec quelle austérité il faut jeûner pour soustraire à la concupiscence ce qui l'entretient : & encore toutes ces résistances sont-elles inutiles sans le secours de la grace ; & si Dieu ne nous prête son bras, c'est fait de la foiblesse humaine en ce point. *Le même.*

La virginité une fois perduë est irréparable.

C'est une vérité, que tout le monde sçait, que la perte de la virginité ne se peut réparer. La grace peut faire un pénitent, la pénitence peut faire un homme converti, la conversion peut faire un homme chaste & saint ; mais ni la grace, ni la penitence, ni la conversion, ni la chasteté, ni la sainteté ne peuvent rétablir la virginité perduë. Dieu qui peut pardonner la faute commise contre cette vertu, ne peut pas la rétablir elle-même : il peut élever celui qui est tombé, à un plus haut dégré de grace; mais il ne peut pas lui rendre le nom, ni la qualité de Vierge ; parce que cette vertu est une pureté entiére du corps & de l'esprit, une netteté qui n'a jamais été souillée par aucune faute, ni par aucun consentement à une faute considérable. Une vertu si précieuse mérite donc d'être conservée avec des soins particuliers. *Le même.*

Eloge de Joseph & de Suzanne.

Je compare la Chasteté de Suzanne à celle de Joseph ; je mets en paralele une femme si honnéte avec un homme si pur ; l'Amie de Dieu avec un Enfant d'Israël : ils méritent tous deux une pareille couronne pour leur Chasteté. Je mets les vaincus sous les pieds des vainqueurs ; cette impudique Egyptienne maîtresse d'un Esclave libre, sous les pieds de Joseph ; & sous ceux de Suzanne, ces deux infames vieillards. Suzanne & Joseph seront les deux protecteurs de la Chasteté, & serviront de modele aux femmes & aux hommes; leurs lumiéres se répandront par tout l'univers, ils seront comme les prémices de la Résurrection, ils jugeront les Juges adulteres, ils soutiendront l'honneur des mariages légitimes. *Pris d'un sermon de saint Astere, traduit par l'Abbé de Bellegarde.*

Eloge de la Pureté.

La pureté est une vertu qui nous égale aux Anges : leur pureté est plus heureuse, & la nôtre est plus généreuse ; ils n'ont point de chair à combattre, & nous en avons. Nous ne pouvons conserver nôtre pureté au milieu de tant d'énemis, que par de grands combats : qu'il en est peu qui en sortent victorieux ! La virginité nous approche de Dieu ; elle va chercher dans Dieu même

son modele, dit saint Ambroise; car le Pere Eternel est Vierge & Pere. Aussi Dieu voulant s'incarner, a-t-il voulu naître d'une Vierge; aussi a-t-il une tendresse extraordinaire pour les ames pures; c'est a elles qu'il se communique plus particuliérement, qu'il révele ses secrets, qu'il fait part de ses faveurs. Jesus-Christ fait beaucoup de graces à Pierre, il a de grands égards pour son zele; mais il n'y a que Jean, lequel est vierge, il n'y a dis je, que lui, qui repose sur le sein & sur le cœur de Jesus, que lui qui a l'entrée de ce divin Sanctuaire, que lui à qui l'on ne cache rien des secrets les plus particuliers, & les plus importans. Les Confesseurs, les Martyrs, les Apôtres ont de grands privileges; mais il semble qu'il n'est accordé qu'aux Vierges de suivre l'Agneau par tout: elles sont les Epouses, & ainsi cette illustre qualité leur donne entrée par tout. *Pris des Réfléxions Chrêtiennes du P. Nepveu. Tom.4.*

La virginité est un trésor précieux, qu'on n'est pas assez jaloux de conserver.

La virginité est ce trésor précieux, pour la conservation duquel tant d'ames généreuses ont sacrifié leur sang & leur vie. La conservation de ce trésor est difficile, mais la perte en est irréparable: on peut recouvrer la grace quand on l'a perduë, mais pour la virginité on ne la peut jamais recouvrer: & cependant rien n'est plus aisé que de la perdre: & nous exposons si facilement ce trésor, & nous cherchons ce semble à le perdre, & nous nous faisons même un bonheur d'une perte qui devroit être pour nous le sujet d'une douleur éternelle! *Le même.*

Pour conserver la Chasteté, il faut se défaire de certaines passions qui conduisent à l'impureté.

Le démon d'impureté voulant se rendre maistre du cœur d'une personne qui a de la pudeur & de la crainte de Dieu, en use à peu près comme un Général d'armée, qui désespérant d'emporter une ville par force, ménage des intelligences secretes dans la place: aussi le démon se sert-il de certaines passions, qui paroissent assez innocentes, ou du moins qui ne sont pas suspectes d'avoir aucune liaison avec lui; sûr qu'à la faveur de ces passions, avec lesquelles il entretient une intelligence secrette, il entrera bien tôt dans un cœur qui ne sera point sur ses gardes, & s'en rendra infailliblement le maistre. Ces passions sont la vanité, la curiosité, la présomption. Qu'y a-t-il ce semble, qui ait moins de liaison avec le péché d'impureté, que ces trois passions? Et ce sont pourtant elles, qui établissent le regne du démon dans le monde, & qui en banissent la Chasteté. *Le même.*

Combien la curiosité est contraire à cette vertu.

La passion qui ne paroist pas avoir beaucoup de rapport avec le péché d'impureté, & qui lui donne pourtant entrée dans les cœurs, c'est la curiosité qui engage à la lecture des livres dangereux. Rien n'est plus funeste à l'innocence & à la pureté de tant de jeunes personnes que ces livres de galanterie, qui sous prétexte de polir le langage, corrompent les mœurs. Si l'on s'y forme l'esprit, on s'y gâte le cœur; si on y apprend le monde, on y désapprend le Christianisme; & par la perte de la dévotion, de la crainte de Dieu, & de la pureté du cœur, qui est le fruit de ces sortes de lectures, on se dispose insensiblement à la perte de la chasteté. *Le même.*

Les moindres choses en cette matiére sont à craindre, & il faut les éviter.

Les plus grands incendies commencent souvent par une étincelle qu'on n'a pas d'abord étouffée; Les plus grandes chûtes viennent souvent d'un regard inconsidéré; comme il arriva à David, qui se perdit pour n'avoir pas aussi tôt détourné la vûë, d'un objet dangereux. Qu'une parole équivoque, dont on n'a pas assez tôt retiré sa pensée, a été quelquefois funeste à une ame innocente!

Les

Les plus grands désordres commencent par de petites libertez, qu'on n'a pas aussi-tôt reprimées... Ajoutez que pour peu qu'on approche de la flâme, un flambeau éteint mais fumant encore, se rallume. C'est peut être la disposition de vôtre cœur : éloignez le autant que vous pourrez des objets qui le peuvent enflamer. *Le même.*

Les spectacles, les bals, les comédies, les livres de galanterie, les chansons trop tendres, les discours trop libres, les paroles équivoques ou lascives, les maniéres trop peu modestes des femmes, les airs trop enjoüez, les parures trop mondaines, les nuditez dangereuses, les conversations, & les liaisons trop particuliéres sont comme les armes, dont le démon attaque & combat la pureté. Se permettre toutes ces choses, ou les souffrir, dans ceux qui dépendent de nous, c'est agir de concert avec le démon d'impureté, pour seconder ses pernicieux desseins. Quelle honte pour des femmes & des filles, qui se disent Chrétiennes, d'être les instrumens du démon! Prétendre avec tout cela d'être chaste, c'est pretendre l'impossible; l'esperer, c'est présomption; le demander à Dieu, c'est, où le tenter, ou lui insulter. *Le même, dans le troisiéme tome.*

Les occasions où cette vertu court plus de danger.

La pudeur a ses écueils, quand on ne se tient pas sur ses gardes, & qu'on n'apporte pas toutes les précautions nécessaires : mais il n'est rien de plus dangereux que d'avoir quelque commerce avec des personnes mal réglées; le poison qu'elles inspirent, gâte le meilleur naturel, & on se relâche insensiblement à leur exemple. Ainsi pour conserver une vertu si délicate, & à laquelle l'énemi de nôtre bonheur tend des piéges par tout; il faut interdire absolument aux jeunes gens tous ces entretiens de tendresse & d'amour, ces intrigues, ces commerces d'amitié, ces caresses, ces rendez-vous, ces tête-à-tête, ces parties de plaisir, ces promenades seul à seul, ces visites & ces assiduitez si fréquentes; puisqu'on void tous les jours des suites fâcheuses de tous ces entretiens trop libres. Pour ce qui est des filles, leurs meres ne doivent pas se contenter de les détourner des opera, des comedies, & des mauvaises compagnies; mais elles ne doivent pas leur permettre même, d'oüir, ni de chanter des chansons lascives & efféminées, de peur que ce ne soit un malheureux charme, qui amollisse leur ame. On ne dit pas qu'elles doivent les enfermer ou les empêcher de voir personne; elles doivent leur permettre des divertissemens, & des récréations honnêtes avec leurs compagnes, dont la sagesse & la vertu soit reconnuë; s'y trouver avec elles, pour montrer qu'on trouve bon qu'elles se divertissent agréablement, pourvû que Dieu n'y soit point offensé. *Ramassé de plusieurs endroits.*

Les conversations avec les personnes de différent sexe, ou peu réglées, sont l'écueil de la pureté.

Combien la pureté est agréable à Dieu.

Comme la pureté est plus admirable, disent les Peres, dans les hommes revêtus d'une chair toûjours prête à se revolter contre l'esprit, que dans le Anges; elle fait que Dieu quitte le ciel pour la terre, afin de converser avec les Vierges, la compagnie inseparable de l'Agneau, la plus illustre portion du troupeau, & le plus riche trésor de son Eglise. Oui, Chrêtiens, le Temple le plus digne de la Divinité sur la terre, est une ame innocente, qui releve les dons de la grace & du Saint Esprit, dont elle est ornée, par une blancheur virginale; qui toûjours attentive sur elle-même, écarte soigneusement toutes les pensées qui pourroient servir de matiére au brasier intérieur de la concupis-

cence, & qui non contente d'empêcher que les moindres fumées de ce feu infernal ne s'élevent jusqu'à la partie supérieure, en garentit soigneusement le vase de chair qui l'environne, pour le conserver sans tache, selon le conseil de l'Apôtre : *Ut sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione.* *Essays de sermons pour l'Avent.*

1. *ad Thessalon.* 4.

L'alliance de la pureté avec l'humilité.

Les Théologiens Moraux disent, qu'il y a une chaîne invisible, qui lie toutes les vertus, de telle sorte qu'on ne sçauroit en acquerir une parfaitement, qu'elle ne soit accompagnée des autres. Mais cette liaison se remarque sur tout entre ces deux vertus de l'humilité & de la virginité. L'expérience de ce qui se passe dans le monde, nous apprend que les ames superbes sont ordinairement livrées aux passions d'ignominie. C'est ainsi que Dieu punit ces faux sages, qui avec des bouches enflées d'orgueil, débitoient les maximes de leur fausse prudence : ils devinrent les esclaves de leurs désirs corrompus, & de leurs passions honteuses : *Propterea tradidit illos Deus in passiones ignominiæ.* Car comme le démon est un esprit immonde, parce qu'il est un esprit superbe, ses disciples se reconnoissent à ces deux marques. *Le même.*

ad Roman. 1.

Le désir de plaire est contraire à la Chasteté.

Il est impossible, dit Tertullien, que vous soyez chaste, en conservant le désir d'attirer sur vous les yeux du prochain : *Non de integra conscientia venit studium placendi per decorem, quem naturaliter irritatorem libidinis scimus.* Vous vous plaignez que cette modestie est trop sévere, que cette modestie est trop difficile, que la foiblesse de nôtre chair rend la Chasteté trop fâcheuse, & qu'il est presque impossible de la conserver en ce siécle. C'est cependant un précepte indispensable de garder cette Chasteté propre de vôtre état, vous en dût-il couter la vie. Mais avez-vous résisté jusqu'à verser vôtre sang comme une sainte Agnes ? voudriez-vous souffrir le martyre à l'exemple de tant de saintes Vierges, qui ont mieux aimé souffrir mille morts, & les tourmens les plus horribles, que de perdre ce précieux trésor ? *Les mêmes.*

Il faut résister aux mauvaises pensées.

Je ne suis point surpris que vous soyez combattu, & inquiété d'une infinité de mauvaises pensées. Si vous prenez plaisir à les rouler & à les entretenir dans vôtre esprit ; dès-là vous êtes criminel ; mais si elles y entrent malgré vous, si vous les repoussez, si elles vous déplaisent, & si vous faites tout vôtre possible pour vous en défaire ; sçachez que vous augmentez autant de fois vôtre mérite, & que vous acquerez autant de couronnes dans le Ciel. Le démon se fait un devoir, dit saint Bernard, de vous suggerer ces pensées infames ; mais c'est le vôtre de les repousser : *Dæmonum est malas cogitationes suggerere, nostrum est illas expellere.* Je fais tout ce que je peux, me ditesvous, & il ne m'est pas possible d'en venir à bout. Et de quoy ne pouvezvous venir à bout ? est-ce de les banir entiérement, en sorte qu'elles ne retournent plus ; ou bien de leur résister ? J'avouë qu'il n'est pas toûjours en vôtre pouvoir d'empêcher qu'elles ne vous importunent ; mais il ne tient qu'à vous de rendre tous les éforts du démon inutiles. Tenez pour certaine la regle de saint Bernard sur ce chapitre : *Cogitatio immunda mentem non inquinat, cùm pulsat, nisi cùm hanc sibi per delectationem subjugat* : La pensée deshonnête, lorsqu'elle frappe le cœur ne le souille pas, si elle ne l'assujetit par un lâche consentement au plaisir qu'elle lui représente. *P. Duneau, sermon pour le 4. Mercredy de Carême.*

La Pudeur & la modestie est la compagne & la gardienne de la Chasteté ; on ne la blesse point tandis que la Pudeur nous tient en garde. Et ce qu'il y a de plus avantageux, & de plus estimable dans la modestie, c'est qu'étant vertueuse, comme elle est, elle donne de la vertu à la beauté ; étant sainte, elle sanctifie les ames, & les met en état de plaire à Dieu. Elle est un remede, qui a deux grands effets sur la beauté ; elle la corrige & la préserve ; elle la met en état de n'offenser personne, & de n'être offensée de personne ; elle lui donne un nouveau lustre, sans augmenter le mauvais éfet qu'elle a coûtume de produire. *Autheur Anonyme.*

La Pudeur & la modestie conserve la Chasteté.

Dire que tout l'univers fléchit les genoux devant l'idole de l'impureté, que l'esprit de Dieu ne peut plus demeurer parmi les hommes, parce qu'ils ont tous profané leur chair ; ce sont des expressions trop vives, des déclamations outrées, que le zele met quelquefois à la bouche des plus fervents Prédicateurs : Mais se persuader qu'en éfet il n'est pas possible de se sauver de ce déluge universel ; que la volupté soûmet tout à son empire, que la vertu la plus sévere ne peut s'en défendre, qu'il est un moment fatal, qui rend à la fin sensibles, jusqu'aux cœurs les plus rebelles ; c'est une rapsodie de maximes impures, cent fois répetées sur la scene, que l'harmonie a peut-être fait passer par l'oreille jusque dans l'esprit. Maximes que les libertins adoptent toûjours avec plaisir, parce qu'elles favorisent leurs inclinations, & qu'elles servent d'excuse à leur foiblesse : mais dans le vrai, & à raisonner sur des principes plus certains, c'est-à-dire, sur les promesses de Jesus Christ, sur la force de la grace, & sur l'efficacité du Sang d'un Dieu ; peut-on dire qu'il se trouve si peu de personnes éxemtes de la contagion générale, que leur exemple ne puisse tirer à conséquence, pour confondre les coupables ? *Sermon manuscrit du P. Fr. Catrou.*

Il n'est pas impossible de se garentir de la corruption du siécle, & de se garentir du vice d'impureté.

La nature a inspiré à tout le monde de la pudeur, & une aversion naturelle pour le vice honteux de l'impureté : or il n'est point de plus forte barriére pour nous empêcher de tomber. C'est cette pudeur, dit saint Bernard, qui fait appercevoir toute la laideur du vice, c'est elle qui nous allarme par la crainte de nous souiller, c'est elle qui répand la rougeur sur le front à l'aspect d'un objet sale, & c'est la défense naturelle de la pureté : *Propugnatrix puritatis innata.* C'est la gardienne d'une réputation sans flétrissure : *Fama custos* ; C'est la semence & comme le principe de la Chasteté : *Virtutis primitiæ* : Enfin, c'est la marque, le signe presque infaillible d'un honneur conservé sans tache : *Insigne totius honesti.* Cette pudeur donc, quand elle n'est point encore éteinte, est un sûr preservatif contre le plaisir déréglé. Jugez-en par vous-mêmes, si jamais vous êtes tombez dans un crime contraire à la pureté ; que de combats n'a-t-on pas eû à rendre, je ne dis pas seulement contre la grace, ou contre les réfléxions de la raison, mais contre la seule pudeur ? Avant le crime commis, une sévere modestie vous retenant dans le devoir, aux approches du libertin ; elle suffisoit toute seule pour arrêter son audace ; on la voyoit dans vos yeux, sur vôtre front, dans vôtre air, dans toutes vos maniéres. Mais pour vous faire concevoir combien les loix de la pudeur sont expresses ; n'est il pas vrai, dit saint Bernard, que même après l'avoir perduë, on en affecte les dehors, on en emptunte le masque, & les apparences ? Quoy qu'on ait livré

La nature nous a inspiré des principes de Chasteté, que nous n'aurions qu'à cultiver pour conserver cette vertu.

son cœur au déréglement, on veut faire appercevoir les traces de sa prémiére modestie : l'ame est perduë ; amollie, corrompuë, & les yeux sont encore chastes : *Adeo genuinum animi bonum est verecundia, ut qui eam funditus amiserit, verecundari velle videantur.* Voilà donc, ames Chrétiennes, une forte barriére que le Seigneur a mise au fond de tous les cœurs pour empêcher la transgression de sa Loi : aussi est-ce la prémiére que le libertinage s'éforce de renverser. *Le même.*

Une fierté naturelle est d'un grand secours pour conserver la pureté.

La fierté naturelle & la noblesse des sentimens n'est pas d'un petit secours contre les énemis de la pureté : & qu'il seroit à souhaiter qu'un pudique mépris, vous fit imposer silence à un tas de volages libertins, que leur seule conduite rend indignes de vôtre estime ! Permettez-moy de vous addresser icy les mêmes paroles, dont usoit saint Jerôme à l'égard des illustres Romaines qu'il avoit prises sous sa conduite : *Disce*, leur disoit-il, *in hac parte superbiam sanctam* : Apprenez qu'en ce genre il est une fierté permise, & un orgueil légitime. O illustre Paule, & vous vertueuse Eustochium, noble sang de tant de Consuls ! rappellez dans vos Esprits ces maximes, qui suffirent pour retenir dans le devoir tant de dames payennes, & servez-vous des mêmes sentimens qui donnerent autrefois tant de Lucreces à l'ancienne Rome. Dites-vous à vous-mêmes : Quoy, mes yeux, auroient assez d'empire sur ma raison, pour en devenir les maîtres ? Quoy, je serois le joüet d'une passion folle, & la fable d'un indiscret, qui aprés avoir triomphé de ma foiblesse, m'insultera au fond du cœur, & rira de mon peu de résistance ? Dites vous encore a vous-mêmes : Que prétend-on, lorsqu'on s'attache à moy, par de flatteuses assiduïtez ? on se persuade que je serai assez lâche pour succomber à la flatterie, ou pour ceder a l'interêt ? N'est-ce pas déja m'avoir deshonnorée que d'avoir conçû des sentimens si desavantageux de ma vertu ? *Le même.*

C'est par le moyen de la continence que nous nous attachons à Dieu.

Si l'amour le plus légitime, sanctifié par un Sacrement, partage le cœur ; tout autre amour, en le divisant, ne doit-il pas le salir & le corrompre ? Naturellement, nôtre amour se répand sur une infinité de choses ; & c'est par le moyen de la continence, dit saint Augustin, que nous nous attachons au seul objet qui peut faire sa félicité. Le bonheur des Saints dans le Ciel ne consiste que dans cet attachement à Dieu, sans mélange d'aucun autre amour ; & plus aussi nôtre cœur purifiera son amour en cette vie, plus il approchera du bonheur de l'autre. *P. Dozenne, dans la Morale de* Jesus-Christ.

On se défend tres-difficilement du vice contraire à la pureté.

Il n'y a peut-être rien au monde qui soit plus à craindre, que ce qui plaît davantage ; parce qu'au lieu qu'on s'arme & qu'on se défend contre les autres énemis, on se trahit soi-même pour le plaisir : & c'est ce qui le rend presque invincible. Etre vû, être loüé, être aimé, sont de grands écueils ; & c'est cependant ce que nous désirons naturellement. Mille personnes ont eu le courage à l'épreuve des plus horribles tourmens, qui ont succombé sous les attraits de la volupté : le combat est au dedans de nous-mêmes, & nous portons nôtre énemi dans nos entrailles. Souvenez-vous de ce que dit saint Cyprien, qu'entre les personnes de différent sexe, où le péril est plus grand, les entretiens ne doivent être que par nécessité, & comme en fuyant : *Accessio quodam modo fugitiva* : toûjours avec un sérieux qui approche de la sévérité, quand il s'agiroit même de consoler une personne affligée. L'image

seule qui reste dans l'esprit, après une conversation où il s'est mêlé de la tendresse, est souvent fatale à la pureté de cœur. L'amour le plus spirituël dégénere facilement en amour charnel : prenez garde, disoit l'Apôtre, qu'après avoir commencé par l'esprit, vous ne finissiez par la chair. Le demon d'impureté se couvre quelquefois du voile de la pureté même, pour perdre les ames délicates & timorées. *Le même.*

Le plus bel ornement, & la plus belle parure d'une fille chrétienne, disoit saint Bernard, est la pudeur & la modestie. Une Vierge se contente de plaire à Dieu ; & craint de plaire aux hommes, bien loin de le désirer : *Pereat corpus, quod placere potest oculis quibus nolo.* C'est le beau sentiment d'une grande Sainte. Si une Vierge affectoit de se faire aimer, & si elle en recherchoit les moyens, elle ne mériteroit plus d'être mise au nombre des Vierges : car on ne peut être assez chaste, quand on veut exposer les autres au danger de ne l'être pas. *Le même.*

La Pudeur & la modestie, sont l'ornement d'une fille Chrétienne.

Ne vous laissez pas surprendre par un artifice du démon, qui vous inspire de ne pas fuir les occasions du péché, sous prétexte que la victoire en sera bien plus glorieuse. Les fruits que nous ne voyons point, ne nous tentent pas si dangereusement, que ceux que nous avons devant les yeux : la vuë est suivie de la pensée, la pensée cause le plaisir, & le plaisir emporte le consentement. Ainsi une étincelle produit souvent un grand incendie. Quelque forte que soit la Chasteté, la fuite des occasions lui est pourtant nécessaire : on peut faire tête aux autres vices ; mais il faut tourner le dos à celui qui combat la pureté. C'est pour cela qu'elle se conserve mieux dans une Religion, où elle est éloignée des plus grands périls, & toûjours soûtenuë d'un grand nombre de vertus. *Le même.*

La fuite des occasions est nécessaire pour conserver la Chasteté.

En quoy, demande saint Chrysostome, les vrais amateurs de la pureté, sont-ils differens des Anges ? en rien, répond-t-il, sinon en ce qu'ils portent dans des corps mortels des ames pures. Mais si cette différence les rend inférieurs en nature & en dignité, c'est ce qui les rend supérieurs en vertu & en mérite. Ils sont au milieu des flâmes, accompagnez des Anges ; comme les trois enfans dans la fournaise de Babylone : mais c'est un prodige de voir que ces feux n'ayent point de force sur des ames revétuës de chair ; & il n'est pas étrange qu'ils n'en ayent point sur des esprits purs & bien-heureux. Ce n'est pas non plus une merveille, qu'un esprit séparé de toute matiére, combatte un esprit immatériel comme lui ; mais c'en est une fort étonnante, qu'un esprit aussi engagé qu'est le nôtre dans une chair toute corrompuë, mette en fuite des énemis qui n'ont point de corps : & c'est ce que fait en nous l'amour de la pureté. Celui qui a vaincu sa propre chair, est comme audessus de la nature ; & celui qui est audessus de la nature, est fort peu au dessous des Anges. *Le même.*

En quoi les personnes chastes sont différentes des Anges.

En cette vie mortelle, l'ame naturellement se sent de la foiblesse, & de la corruption du corps ; mais par le moien de la pureté virginale, le corps tient de la noblesse de l'ame, changeant, pour ainsi dire, de nature, & joüissant de l'avantage des esprits. Ce corps tout corruptible qu'il est, devient en cela semblable à ceux que les Anges se font quelquefois pour paroître parmi les

Par le moien de la pureté nôtre corps tient de la nature de l'ame.

hommes; ou plûtôt aux corps Bienheureux, qui selon l'Apôtre, ressusciteront spirituëls. Aussi la virginité, selon la pensée d'un Saint, est une image de la résurrection future : & c'est dans cette vie céleste, que les Vierges, entre toutes les ames saintes auront des couronnes particuliéres. Combien devons-nous respecter nos corps que JESUS-CHRIST a destinez, non seulement pour être comme les temples du sien, mais pour en porter la ressemblance? Le meilleur moyen de nous disposer à lui ressembler dans la gloire, est de lui ressembler dans la pureté. *Le même.*

L'amour que le Fils de Dieu porte aux ames pures.

Sçavez-vous bien que la pureté du cœur & du corps, a des attraits particuliers pour gagner le cœur du Fils de Dieu? que c'est pour cela qu'il voulut avoir un Favori vierge, un Précurseur vierge, une Mere vierge, & que ce sont aussi les Vierges qui suivent l'Agneau par tout? Il a toûjours tant aimé cette vertu, qu'ayant souffert d'être accusé de beaucoup de crimes, il n'a pû souffrir l'ombre seule de celui qui est opposé à la pureté: & c'est pour l'amour de cette vertu, que malgré sa profonde humilité, il a voulu venir au monde par une voie extraordinaire. *Le même.*

La véritable Chasteté doit joindre la pureté de cœur à celle du corps.

Saint Jerôme se plaignoit que la plûpart des filles de son temps, étoient vierges de corps, & non pas d'esprit; & qu'elles n'avoient devant Dieu que l'accident le moins considérable de cette vertu. En éfet, filles mondaines; la virginité attend de grandes recompenses dans le ciel; mais elle y doit entrer avec un autre équipage que le vôtre. Les diverses couleurs qui vous peignent le visage, en souillent la pureté; Ces mouches qui relevent vôtre teint, noircissent la blancheur de ses lys; tous ces entretiens affectez sont autant de poisons qui la corrompent; & cet esprit de mondanité qui vous anime, allume peu à peu des feux capables d'en consumer tous les restes. La sainte Vierge s'étonna de voir un Ange seul auprès d'elle, parce qu'il avoit le visage d'un homme; & vous, vous croyez avoir perdu la journée, si les hommes à l'envy, ne vous ont pas marqué l'estime qu'ils font de vôtre beauté, soit imaginaire ou véritable! *Pris des Essays d'Eloquence de l'Abbé d'Aubignac. Discours sur l'Incarnation du Fils de Dieu.*

De la chasteté des veuves.

Les Veuves du siécle sont fort différentes de celle de l'Evangile, qui passoit sa vie dans le Temple, en jeûnes & en oraisons; elles ressemblent plûtôt à celles que blâme saint Paul, qui vivent dans les délices. On en voit en éfet une infinité qui ne vivent que dans les galanteries, comme dans l'élement de leur vanité. Si elles pensent que pour se parer avec tant de riches ornemens, d'or, de soye, de fard & de parfums, elles suivent l'exemple de Judith, qui fait presque la même chose dans l'Ecriture; elles sont bien abusées, ou plûtôt elles tachent de s'abuser elles mêmes. Car ce fut en cette sainte Héroïne un éfet de sa vertu; mais en elles, c'est un artifice volontaire de leur mollesse : celle-là ne fut ainsi que trois ou quatre jours; & celles-cy y demeurent toûjours; l'une fit éfort à la solitude de son veuvâge, pour vaincre par ce stratageme l'énemi de sa patrie, & les autres font cette violence au leur, pour augmenter le courage aux énemis de leur pudeur. Ainsi bien loin d'être du nombre de ces veuves que saint Paul veut qu'on honore, elles ne méritent, & ne s'attirent même souvent, que le mépris de ceux qui sont témoins de leur conduite. *Le même.*

La pureté doit se défendre des apparences même du crime.

La pureté est entre les vertus, celle qui se flétrit plus aisement. On a sujet de penser qu'elle perd quelque chose d'elle-même, lors qu'elle perd quelque chose de son éclat: il ne lui suffit pas de se défendre du crime, pour avoir toute sa béauté; elle a encore à se conserver ces apparences modestes qui siéent si bien à sa délicatesse. Des airs évaporez, un geste libre, une contenance messéante, un vétement qui sent un luxe mol & dissolu, lui enlevent pour ainsi dire, cette fleur également tendre & agréable, qui fait une partie de sa gloire. Il est sûr qu'on l'expose, en la dépouillant de ses dehors retenus & bienséants, qui lui servent comme de rempatts, & qu'on ne sçauroit l'exposer sans la déshonorer. Cependant les personnes mêmes qui se picquent de régularité, n'apperçoivent presque pas le péril. L'on veut une conversation aisée, libre, enjouée; l'on aime les ajustemens qui relevent les traits par quoy l'on espere de plaire; l'on noüe des liaisons qui ne peuvent durer que par des confidences & des complaisances propres à allumer la passion; l'on paroit aux jeux, au bal, aux spectacles: enfin peu de différence dans le maintien, dans les parures, dans les maniéres des personnes d'une conscience encore timorée, & des personnes licentieuses;& ce qui est un signe visible du désordre de nos jours, l'on ne songe qu'à s'accommoder au temps, & aux usages communs. *Livre intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale. Tom. 1.*

Continuation du même sujet.

Les yeux apprivoisez a tous ces objets qu'une chasteté sévere doit appréhender, y apprivoisent l'esprit: l'on s'imagine que parce qu'on ne craint pas, l'on ne doit pas craindre; l'on se pardonne toutes ces fautes, où l'on tombe par la néceffité qu'on s'impose de suivre les autres; & l'on ne daigne pas seulement penser, s'il y a rien de criminel. Si l'honneur de la pureté ne réveille pas assez dans le monde, la vigilance de la probité même & de la vertu; surquoi les mondains ne sont-ils pas capables de s'endurcir? *Le même.*

La pureté doit toujours craindre & être sur ses gardes.

La véritable pureté n'est jamais tranquille, parce qu'elle ne se croit jamais en sûreté; elle doit craindre lors même qu'elle est éloigné du péril: elle est présomptueuse, dès qu'elle cesse d'être timide, & l'on peut dire qu'elle n'appréhende pas de se flétrir, lorsqu'elle se rasûre sur sa délicatesse. La plûpart des vertus éclatent en combatant; & la pureté, en fuyant: si elle cherche son énemi, elle est à demi vaincüe; si elle le trouve sans le chercher, elle doit se défier de la victoire. Elle le réveille, si elle s'endort loin de lui; elle l'appelle, quand il ne lui donne point de peur: se montre-t-elle; elle doit montrer en même temps le chagrin qu'elle a de paroître; se cache-t-elle, elle doit avoir dans les ténebres, la même vigilance, la même retenue qui l'accompagnent à la lumiére: jamais plus forte, que quand tout l'allarme; jamais plus aimable que quand elle est plus sévere; mais toûjours craintive, toûjours tremblante, si elle a toute sa gloire. *Le même.*

Eloge de la pureté, & l'estime que tout le monde en fait.

C'est une vertu dont les ames les plus mondaines, qui ont pourtant de l'honneur, se picquent avec plus d'éclat; c'est une vertu, dont la réputation dédommage en quelque maniére bien des gens, de la confusion de plusieurs vices; c'est une vertu que les plus libertins sont forcez de respecter, lors même que leur passion les porte avec plus de violence & d'éfronterie à la déshonorer. Au reste, c'est une vertu extrêmement délicate, qui ne sçauroit subsister sans une

intégrité inviolable, qui ne sçauroit reparer la gloire qu'elle a une fois perdue; qu'on peut dire qui a plus d'énemis, & de plus redoutables énemis, que toutes les autres vertus. De là il s'ensuit que la chasteté est la vertu que l'on doit cultiver avec plus de soin, & que l'on doit appréhender davantage de blesser: & il n'en est point peut-être que l'on néglige & que l'on expose avec plus de témerité. L'on borne ce qu'elle a d'essentiel à un éloignement quelquefois forcé, de certains crimes criants, & de la honte desquels on ne sçauroit se sauver. Se croit-on hors d'atteinte aux reproches à cet égard; on se fait une espece d'honneur de ne pas se gêner, & de ne pas gêner les autres, par une séverité qui seule peut défendre l'intégrité de l'honneur; l'on tient, l'on écoute des discours, qui ne conviennent qu'à des personnes impures; l'on prend, l'on souffre des libertez dont une passion criminelle a coûtume de se nourrir; l'on paroît avec des airs & des maniéres, qu'on ne peut guere séparer du vice. *Le même.*

La chasteté peut être une preuve qu'une ame possede toutes les vertus.

La chasteté est d'un caractere si beau & si noble, qu'on se sent comme forcé à attribuër toutes les vertus à une personne véritablement chaste. Il feroit difficile d'alléguer, & de developper au juste la raison de ce sentiment: l'on peut dire néanmoins qu'une personne qui a assez de force pour se refuser toute messéance, toute liberté propre à flatter une passion; dont la délicatesse va jusqu'à fuïr l'ombre du danger, & jusqu'à veiller avec une circonspection chagrine & scrupuleuse au moindre de ses mouvemens; que cette personne dis je, est capable de prendre tout sur soi, & de ne se ménager en rien pour être fidele à Dieu. Cet air de modestie & de pudeur paroit incompatible avec les saillies tumultueuses de la haine, de l'ambition, & de l'avarice: cette composition extérieure si retenue, si reservée, marque un extérieur accoûtumé à l'ordre, à la bienséance, à la régularité, qui accompagnent d'ordinaire une probité solide & chrétienne. Ces maniéres si sages, si discrettes, comment feroient-elles craindre une violence, un emportement, une injustice, une dissimulation? cette vigilance sur soi-même dans les temps mêmes qu'on n'est ni gêné par des témoins, ni retenu par vanité, ni soûtenu par respect humain, n'est-elle pas l'éfet d'une vive foi, qui nous maintient dans la présence de Dieu, & nous soûmet à sa loi, lorsque nous n'avons à craindre que ses yeux? Une vertu toûjours énemie de la licence du monde, toûjours prête à rompre avec des compagnies déréglées, toûjours blessée par un mauvais exemple, toûjours disposée à rougir d'une impression, qui pourroit lui donner quelque atteinte; toûjours craintive, lors même qu'elle est éloignée de tout péril; toûjours ferme & constante, pour ne pas se lasser dans les peines qu'elle coûte; toûjours défiante, pour ne faire fond que sur la grace de Dieu, & sur sa fidélité à y correspondre: une vertu en laquelle en reconnoît semblables traits, renferme cet assemblage de qualitez qui font la perfection du Chrétien. *Le même.*

Moyens de conserver la pureté de corps & d'esprit.

La vigilance, la priére, la présence de Dieu sont des armes que la grace nous met en main, pour nous défendre. Par la vigilance, je garderai mes sens, je les empêcherai de se répandre sur des objets illicites; je ne laisserai échapper aucune regard qui porte l'incendie en d'autres cœurs, ou qui le rapporte dans le mien; je fuirai la lecture de ces livres qui corrompent le cœur

en

en amusant l'esprit, & ces entretiens oisifs qui nous amollissent au moins, & qui dessechent l'onction du S. Esprit: en suite j'emploirai la priére comme un préservatif également, & nécessaire, & éficace. Les plus sages Directeurs sçavent que la négligence de prier est d'ordinaire la prémiére disposition à l'incontinence; & pour moy j'ai toûjours tremblé pour la jeunesse, que j'ay connuë sans tendresse de dévotion, & sans affection à la priére. Mais sur tout, pour me contenir dans l'innocence, Dieu sera toûjours présent devant mes yeux; & comme je trouverai Dieu en tous lieux, ce Dieu par tout présent me retiendra dans une sévere modestie; & dans les sollicitations, ou tentations les plus pressantes, je metrai en œuvre le préservatif dont se servit Joseph. Ce jeune esclave, en la fleur de l'âge, au moment le plus fatal, se souvient du Dieu de ses peres, & fait de son souvenir, le motif de sa continence: il employe le nom de son Dieu pour rallentir la passion d'une femme emportée: ***Quomodo possum peccare, & facere malum hoc in Deum meum?*** Seroit-il bien possible que je péchasse contre le Dieu que je sers? il nous voit, & il est présent. ***Sermon du Pere Catrou.***

La plûpart se disent purs d'esprit, & de corps, quand par des bienséances humaines, ils évitent ces vices grossiers, qui assujettissent l'ame à la condition des bêtes, & la rendent toute charnelle. L'amour propre toûjours ingénieux à flatter les hommes, leur ôte cette délicatesse de conscience, qui est aux ames chastes, une loy si rigoureuse; leur fait voir une distance infinie entre les plaisirs du monde, & le crime qui les suit de près. On n'en voit guere d'assez scrupuleux pour se défier de ce langage étudié, qui sous des paroles indifférentes, cache des sentimens si pernicieux; de toutes ces vanités, qui tendent si finement à plaire, & à paroître agréables, qui vont au cœur par des détours dérobez, qui font couler un venin subtil, d'autant plus dangereux qu'il est plus imperceptible: ces jeux, ces spectacles, qui font des impressions si promtes & si vives, qui touchent l'ame par des endroits si délicats & si sensibles, sont enfin devenus honnêtes, & comme nécessaires, par la corruption du monde. Ceux-même qui en connoissent le péril, se renferment dans ces cercles choisis, éloignez de la foule & du tumulte, où l'esprit, sous ombre d'y acquerir quelque politesse, & de se détourner du vice, par des charmes innocens, y apporte souvent des rafinemens pour le faire réüssir, plus funestes que le vice même. ***Pris du Recueil de plusieurs piéces présentées à l'Academie Françoise en l'année 1667. Discours 2.***

Le peu de soin qu'on a de conserver la pureté du corps.

Tremblons, Chrétiens, à ces paroles de l'Apôtre: ***Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira.*** Ce temple est saint, & c'est vous-même qui êtes ce temple; rien donc de souillé ni de prophane, n'y doit entrer. Nous devons-même glorifier & porter Dieu dans nôtre corps; c'est-à-dire le saint Esprit, dont nos corps sont les temples, & nous conduire par tout comme portant cette Divine Majesté. C'est pourquoy purifions nos corps & nos esprits de toute souillûre, rendant, par la crainte de Dieu, nôtre sainteté parfaite. C'est la conclusion que cet Apôtre infere de ce que nous sommes les temples de Dieu; & il nous propose pour motif la crainte de sa justice, à raison qu'il menace de perdre celui qui prophanera son temple. Les pécheurs ne doi-

Nous devons préserver de toute souillûre nos corps, qui sont les temples de Dieu. *1 ad Corinth. 3. & 6.*

vent-ils pas être icy saisis de crainte, ou plûtôt d'une étrange frayeur, eux qui le prophanent si souvent; & si honteusement ce temple par les ordures qu'ils commettent ? Que peuvent-ils attendre, puis que Dieu les doit perdre ? comment aprés des menaces si terribles peuvent-ils vivre en repos ? Ils doivent se souvenir que nos corps & nos ames sont les temples de Di u, puis qu'ils lui ont été consacrez si solennellement dès lors que nous avons reçû le saint Batême. *Monf. Boudon, dans le Chrétien Inconnu.*



CONVERSION DU PECHEUR,

SON RETOUR VERS DIEU.

Douleur & regret de ses péchez, changement de vie, Pénitence intérieure, Esprit de componction, &c.

AVERTISSEMENT.

LA matiére qui regarde la Pénitence étant trop ample & trop vaste pour être renfermée dans un seul titre, j'ai crû qu'il seroit à propos de la partager en deux; dont l'un qui en fait la prémiere & la plus essentielle partie, est la Conversion du Pécheur, qu'on appelle Pénitence intéri-ure, pour la distinguer de la satisfaction que l'on fait à la justice divine, par les peines extérieures, & les austéritez qu'on embrasse volontairement pour l'expiation de ses péchez. Nous parlerons en son lieu de cette seconde partie, sous le titre de Pénitence: nous nous contentons maintenant de parler de la prémiére, qui est le Retour vers Dieu, par la douleur & le regret de l'avoir offensé; en quoi consiste proprement la Conversion, ou le changement de vie; ce changement commençant dès-là que le cœur a un vray regret du passé qui porte avec soi la ferme résolution de vivre autrement à l'avenir. Nous avons déja parlé de la Contrition, & de la douleur en tant qu'elle fait une partie du Sacrement de Pénitence: Mais comme nous regardons icy la Penitence par des vûës plus generales, entant qu'elle est une vertu, dont un des usages est de servir de disposition à ce Sacrement, nous examinerons encor plus en particulier les qualités de cette douleur, qui change le pécheur, & qui en fait un Péniteent.

Sur quoy il faut remarquer, que quoique l'Ecriture Sainte & les Saints Peres, dans les endroits, & dans les exemples qu'ils apportent d'une véritable & sincere Pénitence, joignent ordinairement la Penitence extérieure avec l'interieure, rien n'empéche le Prédicateur d'en faire une précision, pour exhorter ses Auditeurs avant toutes choses à la douleur de leurs péchez, & les y exciter par de vives considérations; persuadé qu'il doit être, que s'il leur peut toucher le cœur, & leur inspirer un sincere regret d'avoir offensé la souveraine Majesté, il les aura convertis, & portez par cela même à la Confession, & à tout ce qu'il faut pour faire une juste satisfaction à la Justice divine.

De plus, il est bon d'avertir, que comme il n'y a aucun de ceux qui annonçent la parole de Dieu, qui ne fasse quelque sermon sur la Pénitence; s'ils ne jugent pas à propos de séparer les actes intérieurs d'avec les actions exterieures de cette vertu, ils doivent du moins fort insister sur les prémiers, comme étant la fin principale, & le fruit présent, & le plus solide de leur discours.



PARAGRAPHE PREMIER.

Desseins & Plans de Discours sur ce sujet.

I. COMME le Pécheur dans sa Conversion, doit avoir en vûë de convertir le cœur de Dieu même justement irrité contre lui, ainsi que parle le Texte Sacré : *Convertimini ad me, & ego convertar ad vos*; Il faut pour atteindre à une veritable conversion, que ce Pécheur se regle sur ce que fait Dieu même, afin de le convertir, & de le rétablir dans les voies saintes par une vraie & entiere Justification.

1°. Comme Dieu le prévient, le sollicite, & le presse de sortir du misérable état où il est, & que sans cela, un pécheur y demeureroit éternellement, n'aiant pas de lui-même la force, non-seulement d'en sortir, mais même de concevoir la pensée & le dessein de retourner à Dieu, dont il s'est volontairement éloigné par ses crimes; comme il faut, dis-je que Dieu lui en inspire le désir; qu'il lui fasse connoître le malheur où il s'est precipité, les suites de son égarement, les terribles châtimens qu'il a mérité, & qu'il ne peut éviter, s'il ne retourne à son devoir par une sincere conversion; & enfin qu'il lui mette devant les yeux toutes les vérités les plus fortes, & les plus capables de le faire rentrer dans lui-même : Il faut aussi que le pécheur de son côté, écoute la voix de Dieu, qu'il se rende à ses sollicitations empressées, par un retour libre, promt, & sincere; qu'il se convertisse de cœur, & de tout son cœur: *Convertimini ad me in toto corde vestro.*

2°. Comme afin que le cœur de Dieu soit, pour ainsi dire, changé & converti à l'égard du pecheur, il faut qu'il cesse de le haïr, & que pour cela il détruise en lui le péché, qui le rendoit l'objet de sa haine; & lui rende sa grace qui est le sceau de sa reconciliation, & qui seule nous peut rendre agréables à ses yeux : Il faut de même que le Pécheur haïsse & déteste le péché, qui l'a rendu l'énemi de son Dieu; qu'il le haïsse, dis-je, d'une haine souveraine, comme Dieu le haït; qu'il prenne une forte & véritable résolution de le détruire; & qu'à la place de cet amour déréglé, par lequel il a préferé quelque bien créé & fragile à l'amour qu'il devoit à son souverain & unique bien, qui est Dieu, il s'applique avec le divin secours, à goûter, à former en soi, à pousser aussi loin qu'il pourra cet amour plus juste, qu'il doit à Dieu par tant de titres; que par le retour & la conversion de son cœur, il aime ce souverain bien, d'une vive & ardente charité, qui le porte à s'attacher inviolablement à son service. C'est en ce sens que la conversion du Pécheur consiste dans la conversion de son cœur.

3°. Comme Dieu, en se reconciliant avec le Pécheur, en lui rendant la grace qu'il avoit perduë, lui rend en même-temps, tous les dons, & les avantages dont le péché l'avoit dépouillé, oublie tous les outrages qu'il avoit reçûs de cet ingrat, lui remet la peine éternelle que ses péchez avoient méritée; & s'il demeure fidele à son service, il le comble de graces & de nouveaux

bien-faits : ainsi le pécheur de son côté, pour une conversion entiére & parfaite, doit renoncer à toutes les affections déréglées qu'il portoit aux créatures, combattre & reprimer ses passions, déraciner & détruire ses vieilles habitudes, renoncer aux attachemens criminels qui l'ont détourné du service de Dieu ; pour ne s'appliquer plus qu'aux bonnes œuvres, & aux actions de pieté, pour croître en charité. C'est ainsi que de grands pécheurs sont souvent devenus plus grands saints après leur conversion, que s'ils n'eussent point abandonné le service de Dieu, & vécu quelque temps dans le désordre.

On peut tourner ce dessein autrement, en montrant dans la premiére partie, ce que Dieu fait de son côté pour la conversion du pécheur ; & dans la seconde, ce que doit faire le pécheur de sa part : puisque la conversion du pécheur est l'ouvrage de tous les deux ; l'un ne faisant rien sans l'autre. II.

Prémiére partie. 1°. Dieu attend souvent le pécheur, des années entiéres, avec une patience invincible. 2°. Il le presse & le sollicite,& même le poursuit, comme s'il avoit besoin de ce pécheur dont il recherche l'amitié, ou comme si c'étoit Dieu même qui eût fait l'injure, & non pas lui qui l'a reçûë. 3°. Il se sert de nos disgraces, de nos miseres, & des sujets de dégoût, & de chagrin, qu'un pécheur trouve dans le monde, pour le rappeller à son service.

Seconde partie. Ce que doit faire le pécheur pour sa conversion, afin de répondre à la bonté prévenante d'un Dieu à son égard. 1°.C'est de ne pas lasser la patience d'un si bon Maître par des délais éternels ; mais de répondre à cette misericordieuse bonté par un prompt & sincere retour : *Hodie si vocem ejus audieritis, noli te obdurare corda vestra.* 2°. Il doit retourner à Dieu tout de bon, & de tout son cœur : *Convertimini ad me in toto corde vestro.* 3°. Rompre généreusement tous les obstacles qui s'opposent à sa conversion, & faire un généreux divorce avec tout ce qui l'empêche d'être entiérement à Dieu. *Psalm. 94.*

Comme la conversion du pécheur est un retour vers Dieu,dont il s'est éloigné par ses crimes, il y a trois choses à considérer dans ce retour, & qui peuvent faire les trois parties d'un discours ; sçavoir, le terme d'où il part, qui est le péché, celui où il arrive, qui est la grace, la justification, l'amitié de Dieu ; & enfin, la voye par laquelle ce pécheur revient à Dieu, & les moyens les plus ordinaires que Dieu prend pour le rappeller de son égarement. III.

Prémier point. Le terme que quitte le pécheur, est l'état du péché, les désordres d'une vie déréglée.Sur quoy on peut considérer le malheur où il étoit engagé, les suites funestes de cet égarement, le danger où il étoit de se perdre sans ressource, si la miséricorde de Dieu ne l'eût promtement retiré. Quel bonheur pour lui ! quelles actions de grace ne doit-il pas rendre à Dieu, pour cet incomparable bien fait; quelle crainte ne doit-il point avoir de se replonger en cet abîme, par son infidélité ; quelle précaution pour s'en garentir à l'avenir ?

Second point. Le terme où aboutit ce retour, est la grace, la justification, l'adoption divine, le droit sur le royaume & sur l'héritage du ciel : le pécheur recouvre tout cela, après l'avoir malheureusement perdu. Quel changement ! Quel bonheur ! & quel heureux sort ne trouve-t'il point dans cette conversion ? On peut faire un paralele de ces deux états, & s'étendre sur le malheur de l'un, & le bonheur de l'autre, &c.

Troisiéme point. Les différens moyens dont Dieu se sert pour nous convertir, qui sont autant de voyes de cet heureux retour. Il faut montrer comme il se sert de nos biens, de nos maux, de nos afflictions, de nos dégouts, de nos chagrins, de nos miséres; comme nous voyons dans le retour de l'Enfant prodigue: & sur tout, il faut bien faire entendre, que c'est un des ressorts de la divine Providence, de nous faire retourner à Dieu, par la perte même de tous les biens de fortune, de l'honneur, de la santé; de tout ce que nous avions au monde de plus cher.

IV. C'est un dessein commun, dont plusieurs se sont servi, en parlant de la conversion de la Madelaine, de faire voir les conditions que doit avoir la conversion d'un Pécheur.

Prémiére condition: Elle doit être prompte; contre les délais & les retardemens qu'on y apporte, & qui en font avorter le dessein.

Seconde condition: Elle doit être Généreuse; pour rompre tous les obstacles, qui s'y opposent.

Troisiéme: Elle doit être constante, & durable.

V. La Conversion du Pécheur étant un changement d'une vie déréglée en une plus réguliére, il faut pour cela que ce changement soit dans son esprit, dans son cœur, & dans sa maniére extérieure de vie.

I. point: Changement d'Esprit. Il faut que le pécheur quitte les idées qu'il avoit des biens de ce monde, des grandeurs, des richesses, des plaisirs; qu'il n'ait que du mépris pour les choses qu'il estimoit le plus auparavant; & qu'il prenne les sentimens qu'il doit avoir de Dieu, des biens de l'autre vie, & des biens éternels. Il se fait éfectivement tout à coup dans un pécheur touché de Dieu, & qui pense sérieusement à se convertir, un changement prodigieux ou plûtôt un renversement de ses prémiéres idées; il a d'autres vûës, d'autres connoissances; tout ce que le monde a de grand, disparoît dans son esprit, & est éfacé par les nouvelles vérités que Dieu lui découvre, ou par des choses qu'il ne pouvoit ignorer, mais qu'il n'avoit jamais envisagées dans un si beau jour. *Spiritum rectum innova in visceribus meis.* *Psalm. 50.*

II. point: Changement de cœur. Il faut que le cœur ne soit plus le même; en sorte qu'il ait d'autres fins, d'autre motifs; des affections, des inclinations toutes opposées a celles qu'il avoit auparavant: *Cor novum crea in me Deus.* Comme auparavant il recherchoit ses commodités, ses divertissemens, ses plaisirs, il aime maintenant la retraite, la mortification, le recueillement intérieur. Que s'il ne change pas de passions, il faut du moins qu'il leur fasse changer d'objet.

III. point: Changement dans la maniére de vivre exterieure. Il faut que le changement intérieur s'étende & passe jusqu'au dehors, par une nouvelle conduite; en changeant même d'état, si l'on reconnoit que celui dans lequel on a vécu jusqu'alors, est dangereux, & préjudiciable à son salut, mais il faut du moins qu'on change de maniéres, dans le détail des actions; qu'on ne soit plus si emporté, si vain; qu'on évite les occasions; qu'on change de langage, &c. *Misericordia & veritas obviaverunt sibi; justitia & pax osculata sunt.* *Psal. 84.*

VI. On peut faire voir, que la Conversion du pécheur est l'ouvrage de la Misericorde & la Justice: Misericorde du côté de Dieu; justice du côté du pécheur.

Prémiérement: Miséricorde du côté de Dieu, qui appelle & qui attend le

pécheur si indigné de ses soins ; qu le reçoit, qui lui pardonne, & qui lui rend son amitié avec une bonté inconcevable, &c.

Secondement : justice du côté du pécheur, qui 1° rend à Dieu ce qu'il lui avoit ravi, sa gloire & son culte ; 2° le venge & repare le tort qu'il lui a fait, puisqu'il s'en repent, & en conçoit de la douleur. 3°. qui est resolu de lui faire satisfaction, par les peines volontaires ausquelles il se condamne.

POUR le Dimanche de la Passion, ou vers ce temps-là. La Croix du Sauveur que l'Eglise nous met devant les yeux, nous doit exciter à une sincere conversion, pour ces trois raisons. VII.

La premiere. La Croix nous découvre plus clairement que toute autre chose, la malice & l'énormité du péché, qui a causé la mort d'un Dieu. Aussi voyons-nous que plusieurs Juifs, qui avoient consenti à sa mort, & qui l'avoient demandée, après l'avoir vû expirer sur cette Croix, s'en rétournerent avec la douleur dans le cœur, & en frappant leur poitrine : *Percutientes pectora sua.* *Luc 23.*

La seconde. Elle nous fait voir la grandeur de la miséricorde de Dieu, qui nous donne espérance du pardon, & qui nous l'a mérité, si nous voulons nous appliquer la vertu de ses souffrances : & c'est cette esperance qui nous doit exciter à avoir d'autant mieux recours à la misericorde : *Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ.* *Ad Hebr. 4.*

La troisiéme. Elle nous fait connoître que c'est le temps le plus propre pour obtenir la grace d'une parfaite conversion, puisque c'est en ce temps que le Sauveur est plus disposé à nous écouter, & même qu'il nous attire plus fortement à lui : *Si exaltatus fuero à terra, omnia traham ad meipsum.* *Joann. 12.*

DE la Douleur & de la tristesse d'avoir offensé Dieu : douleur qui fait proprement la pénitence, & la conversion du Pécheur. VIII.

1°. C'est une Douleur juste & légitime, d'avoir perdu la grace, & Dieu même : aussi est-ce l'unique perte, qui mérite d'être pleurée.

2°. C'est une douleur & une tristesse Avantageuse : on recouvre par-là tout ce qu'on a perdu, & on répare le tort & le dommage qu'on a reçû ; comme l'outrage qu'on avoit fait. Dans toutes les autres occasions la douleur est d'ordinaire assez inutile.

3°. C'est une Douleur & une tristesse Consolante, & en cela agréable ; puisque c'est une marque moralement certaine, que Dieu nous fera miséricorde.

POUR une véritable conversion, il faut trois choses qui se rencontrent en fort peu de pécheurs, & qui rendent aujourd'hui les conversions fort rares. IX.

1°. Il faut en avoir un grand désir : & la plûpart ne la veulent qu'à demi ; ce sont des désirs foibles, languissans, & souvent de simples velléitez.

2°. Il faut un grand courage, pour rompre les obstacles qui s'opposent à nôtre conversion : & la plûpart des hommes sont lâches ; ils ne font que de foibles éforts.

3°. Il faut une ferme & constante Résolution de quitter le péché : & la plûpart sont des inconstans, &c.

LA douleur d'avoir offensé Dieu, en quoy consiste la Pénitence intérieure & la véritable conversion du cœur, doit, X.

1°. Durer tout le temps de nôtre vie.

2°. Rompre tous les obstacles, qui nous empêchent de nous donner entiérement à Dieu.

3°. S'étendre sur tous les péchez de nôtre vie, & renfermer une résolution constante de n'offenser jamais Dieu mortellement.

XI. POUR parvenir à une véritable & sincere conversion, deux choses sont absolument nécessaires.

La prémiére, c'est de renoncer entiérement au péché, par une résolution ferme & constante.

La seconde, de faire tous les éforts possibles pour détruire la malheureuse inclination qui nous a porté au péché; de craindre qu'elle ne nous le fasse encore commettre. *Pris de Essays de Sermons pour l'Avent.*

XII. CONVAINCUS, comme nous devons l'être, de la nécessité de nous convertir, & de retourner à Dieu, que nous avons quitté par nos crimes,

Prémiérement, voyons les difficultez de cette conversion pour les surmonter.

Secondement, éxaminons-en les motifs, afin de nous y encourager.

Troisiémement, voyons les Moyens qu'il faut prendre pour cela, afin de les employer. *Pris du P. Giroût. Tom. 2. de son Carême.*

XIII. DE la véritable conversion d'un Pécheur, sur le modele de celle de l'Enfant prodigue.

1°. Il commence par de sérieuses réfléxions sur lui-même, & par un

Luc 15. retour sur sa misere, & sur son état: *In se reversus.*

2°. Il compare sa félicité passée avec sa misere présente; il voit la différence de la maison de son Pere, & de cette terre étrangere; il comprend enfin

Ibidem. toute l'horreur du libertinage, qui lui a fait abandonner son païs: *Surgam & ibo ad Patrem meum.*

3°. Enfin, après avoir formé de bonnes résolutions au dedans de lui-même, il les éxécute au dehors; il va trouver son Pere & implore sa miséri-

Ibidem. corde: *Pater peccavi in cœlum, & coram te. Essays de Sermons, Sur le troisiéme Dimanche de Carême.*

XIV. DEUX raisons pourquoy il y a si peu de Pécheurs qui se convertissent véritablement.

Premiere: Peu connoissent le malheur où le péché les précipite.

Seconde: Peu connoissent la grace que Dieu leur fait de les recevoir à pénitence. *Le même, dans les Essays pour l'Avent.*

XV. MODELE d'une véritable Conversion, sur celle de saint Paul.

Act. 9. 1°. Dieu éclaire ce pécheur de ses plus vives lumiéres: *Circumfulsit eum lux de cælo.*

2°. Dieu lui parle avec authorité, & lui fait entendre sa volonté, par la voix de ses graces les plus fortes: *Audivit vocem*; & ce pécheur l'écoute & y répond.

3°. Il éface de son esprit toutes les idées des grandeurs, & des maximes du monde: *Apertis oculis nihil videbat:* Il lui donne d'autres yeux, une autre intelligence. *Essays de Panegyriques. Sur la Conversion de saint Paul.*

SUR

Sur la fausse Pénitence de la plûpart des Chrétiens, & l'illusion qu'il y a à craindre en cette matiére.] XVI.

Prémiérement, leur conversion pour la plûpart est feinte & hypocrite. Le changement n'est pas dans le cœur & dans la volonté ; mais seulement dans l'extérieur, & pour quelque temps : quelquefois ce sont les temps qui sont changez, ou la fortune, & la santé, l'état ; & l'emploi ; & non pas les mœurs.

Secondement, cette conversion est Inconstante ; & quelque bonne résolution qu'il semble qu'ils ayent prise, ils demeurent, ou redeviennent tels qu'ils étoient, au bout de quelques jours.

La Conversion du pécheur dépend de trois choses. XVII.

1°. Des réfléxions qu'il fait sur le Passé ; sur les desordres de sa vie, l'abîme des malheurs où il s'est précipité, & le danger qu'il a couru de se perdre éternellement.

2°. Des résolutions fermes qu'il fait pour l'Avenir.

3°. Des engagemens qu'il prend, & ausquels il s'assujetit pour le Présent. *Pris du Dictionnaire Moral.*

1°. La conversion du pécheur se fait avec beaucoup de peine ; c'est un enfantement qui cause de la douleur : XVIII.

2°. Mais aussi elle cause dans la suite une grande joie, comme dit le Sauveur : *Mulier cum parit, tristitiam habet ; cùm autem pepererit, jam non meminit pressuræ, quia natus est homo in mundum.* Aussi est-ce un homme nouveau qu'on enfante par la Penitence. *Joan.16.*

Il y a trois devoirs essentiels à la penitence ; changer d'Esprit, c'est le principe de la penitence ; changer de Cœur, c'est l'essence de la pénitence ; changer de Vie & de conduite, c'est l'éfet de la penitence. XIX.

Premier devoir : Changer d'esprit. C'est mépriser dans l'état de pénitence, tout ce qu'on avoit estimé dans l'état du péché ; & estimer tout ce qu'on avoit méprisé.

Second devoir : Changer de cœur. C'est haïr tout ce qu'on avoit aimé, & aimer tout ce qu'on avoit haï.

Troisiéme devoir : Changer de vie & de conduite. C'est fuïr ce qu'on prattiquoit & prattiquer ce qu'on fuyoit. *Pris du P. de la Ruë. Serm. de la Madelaine.*

PARAGRAPHE SECOND.

Les Sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces Desseins, & les Auteurs qui en traitent.

Les Saints Peres.

Saint Augustin, sur les Pseaumes 43. & 98. fait la peinture d'un Pécheur véritablement converti & pénitent.

Le même, dans l'exposition du Pseaume 37. fait voir comme le pécheur converti doit pleurer ses péchez; & il enseigne la même chose plus en détail au livre de l'Utilité de la Pénitence. Dans le livre de la Vraye & de la Fausse Pénitence, il montre qu'après être veritablement convertis, nous ne devons jamais cesser de pleurer nos pechez; & dans le liv. *de Spiritu & Anima*, il montre le sujet que nous avons de les pleurer en cette vie.

Le même, dans le livre des 50. Homelies, homel. 50. suggere les motifs d'une véritable componction de cœur; & l'Autheur des sermons, *ad Fratres in eremo*, qui se trouvent dans les ouvrages de ce Pere, fait le même.

Le même, ou plûtôt l'Autheur des Questions sur le Vieil & le Nouveau Testament, quest. 102. montre que les Péchez ne seront jamais remis, sans que le Pécheur en conçoive de la douleur.

Le même, dans l'exposition des Pseaumes 6. 83. 92. 101. 102. montre ce que Dieu fait pour nôtre conversion, & les éforts que nous devons faire pour repondre à ses desseins; & il en parle encore dans les sermons 12. & 54. *de Verbis Domini.*

Le même, dans le liv. 14. de la Trinité, chap. 17. montre que la conversion parfaite d'un pécheur ne se fait pas en un moment.

Le même, dans ses Confessions, exprime la douleur de ses péchez, en des termes si tendres & si touchans, qu'il inspire ses sentimens à ceux qui les lisent; c'est au liv. 5. chap. 7. 10. 11. 12. & 13. au liv. 8. chap. 1. 2. 3. 4. 5. 9.

Tertullien, dans son livre de la Pénitence, a de fortes expressions sur ce sujet, dont l'explication fournit dequoy faire une belle Morale.

Saint Cyprien dans le Traité *de Lapsis*, parle de la douleur, que les Pénitens doivent avoir de leurs péchez.

Saint Gregoire, liv. 4. de ses Morales, chap. 17. & au liv. 18. des mêmes Morales, chap. 24. montre combien un pécheur converti doit être touché de douleur, pour les désordres de sa vie passée.

Le même, liv. 3. de ses Dialogues chap. 34. rapporte & explique plusieurs especes de componction, & d'amertume de cœur.

Le même, liv. 3. sur le 6. chap. du premier livre de Roys, montre comme Dieu console un pécheur contrit.

Saint Ambroise, sur la Pénitence de David, dit de tres-belles choses touchant la conversion des Pécheurs.

Saint Chrysostome, homel. sur l'Epître aux Corinthiens, parle de la douleur que doit avoir un pécheur, d'avoir offensé la divine Majesté. Il

montre encore la même chose dans l'Homel.9. sur le chap.6. de l'Epître aux Hébreux.

Le même, a fait deux livres, *de Compunctione cordis.*

Le même, homel.5. sur la Pénitence, dans le Tom.5. montre que le feu d'Enfer que nous avons mérité par nos crimes, doit s'éteindre par nos larmes; & quelle est la vertu des larmes de la Pénitence.

Le même, homel.22.au Peuple d'Antioche, exhorte les pécheurs convertis, à pleurer leurs péchez durant leur vie, parce que c'est le temps de faire pénitence.

Origene, homel.1. sur Pseaume 37. expliquant ces paroles du Prophete: *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum*, montre que les pécheurs doivent avoir sans cesse leurs péchez devant les yeux, & en conserver la douleur dans leur cœur.

Le même, homel.5. sur le chap.7. du Levitique, dit d'excellentes choses sur ce sujet.

Saint Basile, sur ces paroles du Pseaume 37. montre par l'exemple de David, quel doit être l'Esprit de componction dans un Pécheur Pénitent.

Saint Bernard, prémier sermon sur sainte Madelaine, compare la douleur des Pécheurs à un parfum agréable à Jesus-Christ. Il en parle encore en divers endroits dans les livres *de Consideratione*, & dans celui de *Conv. ad Clericos.*

Saint Laurent Justinien a fait une exhortation pour porter les pécheurs à se convertir.

Saint Bernardin, tom. 4. serm. 17. parle aussi de la conversion des pécheurs, & de l'Esprit de pénitence.

Albert le Grand, au liv. de *Paradiso animæ, verbo, Pœnitentia.*

Ceux d'entre les Saints Peres qui ont fait des homelies ou des sermons sur la Conversion de saint Paul, sur celle de sainte Madelaine, & sur la Parabole de l'Enfant prodigue, ont aussi fait des réfléxions utiles sur la conversion des pécheurs, comme saint Augustin & saint Bernard.

Les Livres Spirituels, & autres.

Grenade dans la Guide des Pecheurs, a ramassé les plus puissans motifs, pour les presser de se convertir.

Petrus Sanchez, *in Regno Dei*, part.4. chap.7.

Guillaume de Paris, dans son Traité des Sacremens & des Loix.

Le Cardinal Bona.

Le P. Antoine de la Porte, Religieux Carme Réformé, a fait un ample Traité Théologique & Instructif, sur la conversion du Pécheur, où il comprend en 15. articles tout ce qu'il est nécessaire de sçavoir sur cette matiére. C'est dans le liv. intitulé: *Les Conduites de la Grace sur la Conversion des ames Pécheresses*; dans la 5. vérité fondamentale.

Dans les Tableaux de la Pénitence, de Monsieur Godeau, on trouve de beaux sentimens de douleur, & de beaux exemples de la conversion des grands pécheurs.

Le P. Haineufve, dans l'Ordre de la vie & des mœurs, troisiéme partie, discours septiéme, parle de la difficulté de la conversion d'un pécheur qui a

souvent méprisé les inspirations divines, sect. 5. & de celui qui a de l'attachement à quelque peché, sect. 6. & dans la sect. 8.

Le Pere Nepveu, dans le 4. Tome de ses Réflexions Chrétiennes, pour le 8. jour d'Octobre, donne des motifs & des sentimens de douleur & de contrition.

Le P. Jegou. Livre intitulé, l'Usage du Sacrement de Pénitence, chap. de la Contrition du cœur.

Les Predicateurs récens.

Reina. *Conc.* 7. Sur la Conversion & la pénitence des Ninivites.

Monsieur Maimbourg. Sermon pour le troisiéme Vendredy de Carême. Sur le voyage & le retour du pécheur.

Biroat dans son Avent, a un sermon où il parle de la pénitence de conversion; & le même en parle encore dans son second Avent sur la pénitence.

Monsieur Joli, tom. 1. de ses Prônes, montre en quoy consiste la véritable conversion; sa nécessité, sa facilité, & sa durée.

Le P. Texier, sermon pour le 4. Dimanche de l'Avent, traite aussi de cette matiére.

Le P. Giroût, pour le Vendredy de la quatriéme semaine du Carême, a un sermon sur la Conversion du pecheur.

Le P. Bourdaloüé, dans les sermons imprimez sous son nom, en a un sur la conversion de sainte Madelaine, où il fait voir les conditions que doit avoir une véritable conversion.

Le P. Cheminais, sermon du jour de Pâques.

Le P. Masson, Prêtre de l'Oratoire, dans son Avent, a un discours où il parle de la fausseté, & de l'inconstance de la pénitence de la plûpart des pécheurs; & dans un autre, il parle du changement de vie, & de la séparation des objets qui nous peuvent porter au péché.

Monsieur Chenart, Docteur de Sorbonne, au second Tom. de ses discours de Morale, en a fait un sur la véritable conversion.

Dans les Essais de sermons pour l'Avent, il est traité de différentes matiéres qui regardent la conversion, & la pénitence de cœur; & dans ceux du Carême, il y en a un dont nous avons rapporté le dessein, de la conversion du pécheur, sur le modele de celle de l'Enfant prodigue.

Dans le Dictionnaire Moral, il y a deux discours sur la conversion du Pecheur, & deux autres sur la contrition & la douleur de nos péchez, avec plusieurs réfléxions sur l'un & l'autre sujet.

Ceux qui ont fait des recueils sur ce sujet.

Busée. }
Labata. } *verbo conversio.*

Les autres en ont parlé sous le Titre de Pénitence.

PARAGRAPHE TROISIE'ME.

Passages, Exemples, & Applications de l'Ecriture sur ce sujet.

Cum quæsieris Dominum Deum tuum, invenies eum, si tamen quæsieris, ex toto corde, & tota tribulatione animæ tuæ. Deuter. 4.

Si in corde vestro revertimini ad Dominum, auferte Deos alienos de medio vestri; & servite ei soli. 1. Reg. c. 7.

Revertimini à viis vestris pessimis. 4. Reg. c. 17.

Convertimini peccatores, & facite justitiam coram Deo, credentes quòd faciat vobiscum misericordiam suam. Tob. 13.

Laboravi in gemitu meo, lavabo per singulas noctes lectum meum lacrimis meis stratum meum rigabo. Psalm. 6.

Tibi soli peccavi, & malum coram te feci. Psalm. 50.

Iniquitatem meam ego cognosco, & peccatum meum contra me est semper. Ibidem.

Sacrificium Deo spiritus contribulatus; cor contritum & humiliatum Deus non despicies. Ibidem.

Non est sanitas in carne mea à facie iræ tuæ; non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum. Psalm. 37.

A voce gemitus mei adhæsit os meum carni meæ. Psalm. 101.

Renuit consolari anima mea. Psalm. 76.

Qui sanat contritos corde, & alligat contritiones eorum. Psalm. 146.

Peccavi & verè deliqui, & ut eram dignus non recepi. Job. 33.

Dixit David ad Nathan peccavi Domino; dixitque Nathan ad David: Dominus quoque transtulit peccatum tuum: non morieris. 2. Regum. c. 12.

Si pœnitentiam non egerimus, incidemus in manus Domini, & non in manus hominum. Eccli. 2.

Convertere ad Dominum, & relinque peccata tua. Idem. c. 17.

Quàm magna misericordia Domini, & propitiatio illius convertentibus ad se. Ibidem.

Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ. Isaiæ. 38.

Derelinquat impius viam suam, & vir

SI vous cherchez le Seigneur vôtre Dieu, vous le trouverez, pourvû toutefois que vous le cherchiez de tout vôtre cœur, & dans toute l'amertume & l'affliction de vôtre ame.

Si vous revenez au Seigneur de tout vôtre cœur, ôtez du milieu de vous les Dieux étrangers, & ne servez que lui seul.

Quittez vos voyes corrompuës; & revenez à moy.

Vous pécheurs, convertissez vous, faites des œuvres de justice devant Dieu; & croyez qu'il vous fera miséricorde.

Je me suis épuisé à force de soûpirer, je laverai toutes les nuits mon lit de mes larmes; j'en arroserai le lieu, où je me feray couché.

J'ay péché devant vous seul, & j'ay fait le mal en vôtre présence.

Je connois mon iniquité, & j'ay toûjours mon péché devant les yeux.

Un esprit brisé de douleur est un sacrifice digne de Dieu; vous ne mépriserez pas, ô mon Dieu! un cœur contrit & humilié.

A la vüe de vôtre colere, il n'est reste rien de sain dans ma chair; & à la vüe de mes péchez, il n'y a plus aucune paix dans mes os.

A force de gémir & de soûpirer, je n'ay plus que la peau colée sur mes os.

Mon ame a refusé toute consolation.

Dieu, qui guérit ceux dont le cœur est brisé d'affliction, qui lie & qui bande leurs playes.

J'ay péché, & j'ay vraiment offensé Dieu, & je n'ay poins été châtié comme je le méritois.

David dit à Nathan: J'ay péché contre le Seigneur; & Nathan lui répondit: Le Seigneur aussi a transféré vôtre péché; vous ne mourrez point.

Si nous ne faisons pénitence, c'est dans les mains du Seigneur que nous tomberons, & non dans les mains des hommes.

Convertissez-vous au Seigneur, quittez vos péchez.

Combien est grande la miséricorde du Seigneur, & le pardon qu'il accorde à ceux qui se convertissent à lui!

Je repasserai devant vous toutes les années de ma vie, dans l'amertume de mon ame.

Que l'impie quitte sa voie, & l'injuste ses

iniquus cogitationes suas, & revertatur ad Dominum, *& miserebitur ejus ; & ad Deum nostrum, quoniam multus est ad ignoscendum.* Idem. 55.

pensées, & qu'il retourne au Seigneur ; & il lui fera miséricorde ; qu'il retourne à nôtre Dieu, parce qu'il est plein de bonté pour pardonner.

Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam. Psal. 118.

Mes yeux ont répandu de ruisseaux de larmes, parce qu'ils n'ont pas gardé vôtre loy.

Non est reversa ad me prævaricatrix. Juda in toto corde suo, sed in mendacio. Jerem. 3.

La perfide Juda n'est point revenuë à moy de tout son cœur ; mais d'une maniére feinte, & dissimulée.

Postquam convertisti me, egi pœnitentiam. Jeremiæ. 31.

Aprés que vous m'avez converti, j'ay fait pénitence.

Si impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis suis quæ operatus est, vita vivet, & non morietur ; omnium iniquitatum ejus quas operatus est, non recordabor, & in justitia sua, quam operatus est, vivet. Ezechielis. c. 18.

Si l'impie fait pénitence de tous les péchez qu'il avoit commis, il vivra certainement, & il ne mourra point, & je ne me souviendrai plus de toutes les iniquitez qu'il avoit commises ; & il vivra dans les œuvres de justice qu'il aura faites :

Si pœnitentiam egerit gens illa à malo suo, quod locutus sum adversus eam, agam & ego pœnitentiam super malo, quod cogitari ut facerem ei. Jerem. 28.

Si cette nation fait pénitence des maux pour lesquels je l'avois menacée, je me repentirai aussi moy-même du mal que j'avois résolu de lui faire.

Converte me Domine, ut convertar, Idem. 32.

Convertissez-moy, Seigneur, & je me convertirai.

Tu fornicata es cum amatoribus multis ; tamen revertere ad me, dicit Dominus. Idem. cap. 3.

Vous vous êtes corrompuë avec plusieurs qui vous aimoient ; & néaumoins retournez à moy, dit le Seigneur, & je vous recevrai.

Converte nos Domine ad te, & convertemur. Thren. 5.

Seigneur convertissez-nous, & nous nous convertirons.

Defecit gaudium cordis nostri, versus est in luctum chorus noster : væ nobis, quia peccavimus. Ibidem.

La joie de nôtre cœur est étainte; nos concerts sont changez en lamentations : malheur à nous parce que nous avons péché.

Redite, Prævaricatores, ad cor. Isaiæ. c. 46.

Rentrez dans vôtre cœur, prévaricateurs de ma Loy.

Convertimi, & agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris ; & non erit vobis in ruinam iniquitas. Ezech. 18.

Convertissez-vous, & faites pénitenec de toutes vos iniquitez; & l'iniquité n'attirera plus vôtre ruïne.

Projicite à vobis omnes prævaricationes vestras, in quibus prævaricati estis, & facite vobis cor novum, & spiritum novum : & quare moriemini domus Israël ? Ibidem.

Ecartez loin de vous toutes ces actions de perfidie, par lesquelles vous avez violé ma Loi, & faites-vous un cœur nouveau, & un esprit nouveau : pourqnoy mourrez-vous maison d'Israël ?

Convertimini, convertimini à viis vestris pessimis : & quare moriemini domus Israel. Idem. c. 33.

Convertissez-vous, convertissez-vous ; quittez vos voyes toutes corrompuës : pourquoy mourrez-vous maison d'Israël !

Impietas impij non nocebit ei, in quácumque die conversus fuerit ab impietate sua. Idem, Ibid.

En quelque jour que l'impie se convertisse, son impiété ne lui nuïra point.

Vivo ego, dicit Dominus, nolo mortem impij, sed ut convertatur impius, à via sua, & vivat. Idem Ibidem.

Je jure par moy même, dit le Seigneur, que je ne veux point la mort de l'impie, mais que je veux qu'il se convertisse, & qu'il quitte sa mauvaise vie, & qu'il vive.

Convertimini ad me, ait Dominus, exercituum, & convertar ad vos. Zachar. 1.

Retournez vers moy, dit le Seigneur des Armées, & je retournerai vers vous.

Convertere Israël ad Dominum Deum tuum, quoniam corruisti in iniquitate tua. Osee. 14.

O Israël ! convertissez-vous au Seigneur vôtre Dieu ; puisque c'est vôtre iniquité qui vous a fait tomber.

Convertatur vir à via sua mala. Quis scit si convertatur & ignoscat Deus, & re-

Que chacun se convertisse, & qu'il quitte sa mauvaise voie. Qui sçait si Dieu ne se retour-

vertatur à furore ira sua ; & non peribimus ? Jon. 3.
nera point vers nous, pour nous pardonner ; s'il n'appaisera point la fureur de sa colere, & s'il ne changera point l'arrêt qu'il a donné pour nous perdre?

Revertimini ad me, & revertar ad vos. Malach. 3.
Retournez vers moy, & je retournerai vers vous, dit le Seigneur.

Si ductus pœnitudine cordis reversus fueris ad Dominum, in toto corde tuo & tota anima tua, miserebitur tui. Deuter. 30.
Si étant touchez de repentir au fond du cœur vous revenez à Dieu, de toute vôtre ame, il aura pitié de vous.

Amen dico vobis, nisi conversi fueritis... non intrabitis in regnum cælorum. Matth. 18.
Je vous dis en vérité que si vous ne vous convertissez, vous n'entrerez point dans le royaume des Cieux.

Nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis. Luc. 13.
Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous également.

Egressus foras Petrus flevit amarè. Luc. 22.
Pierre étant sorti dehors, pleura amérement.

Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit eum. Joan. 6.
Personne ne peut venir à moy, si mon Pere qui m'a envoyé, ne l'attire.

Pœnitemini, & convertimini, ut deleantur peccata vestra. act. 3.
Faites pénitence & convertissez vous, afin que vos péchez soient éfacez.

Quæ secundùm Deum tristitia est, Pœnitentiam in salutem stabilem operatur : seculi autem tristitia mortem operatur. 2. ad Corinth. 7.
La tristesse qui est selon Dieu produit pour le salut une pénitence stable ; mais la tristesse du monde produit la mort.

Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ ejus, ut misericordiam consequamur, & gratiam inveniamus in auxilio opportuno. ad Hebr. 4.
Allons nous présenter avec confiance devant le trône de sa grace, afin d'y recevoir miséricorde, & d'y trouver grace, pour être secourus dans nos besoins.

Scindite corda vestra, & non vestimenta vestra. Joel. 2.
Brisez vos cœurs de douleur, au lieu de déchiter vos vêtemens.

Scrutemur vias nostras, & quæramus & revertamur ad Dominum. Thren. 2.
Examinons nos voyes; cherchons le Seigneur, & retournons à lui.

Exemples de l'ancien Testament.

L'exemple d'Adam.

La Pénitence, prise pour la douleur & le regret d'avoir offensé la divine Majesté, n'est guere moins ancienne que le monde, puisqu'elle suivit de près le péché que commirent nos prémiers Peres dans le Paradis Terrestre. Dieu ne voulut pas citer devant lui ces prémiers coupables, aussi-tôt après leur crime; il décendit seulement dans ce jardin de délices, & appela Adam le plus inexcusable des deux, afin qu'entendant sa voix, il se souvint du péché qu'il avoit commis ; mais le criminel, au lieu de recourir à la clémence de son Créateur, il eut recours à la fuite, pour se cacher ; & aux excuses, qui ne sont quelquefois, guere moins criminelles que le péché, mais qui furent plus foibles pour couvrir la honte & la confusion de son ame, que les feuilles d'arbres, dont il couvrit la nudité de son corps. Peut-être eût-il évité le rigoureux arrêt de mort, que le Souverain Juge prononça dès-lors contre lui, & contre toute sa posterité, s'il eût d'abord avoüé son crime, & s'il en eût demandé pardon avec un sincere regret, & un promt repentir. Mais son orgueil l'en ayant apparemment empêché, Dieu le chassa, avec la complice de son crime, de ce paradis délicieux, dont à peine ils avoient eu le loisir de considérer les beautez, pour les laisser en proye à la douleur. Alors le nuage d'orgueil qui avoit obscurci l'esprit de ce prémier homme s'étant dissipé, il

découvrit l'énormité de sa faute; Sa conscience lui en fit un cruel & amer reproche, & la terre qui avoit été maudite à cause de lui, lui fit concevoir quelle devoit être la malédiction, qu'il s'étoit justement attiré par son péché. Il livra donc son cœur à la douleur, ses yeux devinrent deux sources de larmes, & tant que le souvenir de sa faute dura, il conserva le regret de l'avoir commise. Ainsi, comme il a donné à toute sa postérité le premier exemple du péché, en violant le commandement de son Souverain, il lui a le prémier de même montré l'exemple de le pleurer, & de l'expier par une véritable Pénitence.

L'exemple de David. Saint Ambroise dit que David semble n'avoir péché, que pour enseigner aux autres comme il faut faire pénitence. Il a appris, dit ce Pere, comme le péché se commet, pour montrer comme il le faut éfacer; il s'est fait un art de son expérience, & il a été malade pour devenir médecin. Après son adultere, & l'homicide commis en la personne d'un de ses plus fideles sujets, il étoit demeuré près d'une année, comme assoupi dans un profond oubli de ses crimes; sans ressentir les reproches de sa conscience, jusqu'à ce que le Prophete Nathan l'eût réveillé de cet assoupissement, en lui metant adroitement devant les yeux l'injure qu'il avoit faite à Dieu, & à son prochain. Mais il n'eut pas plûtôt entendu la salutaire remontrance du Prophete, que tout troublé & tout consterné, il s'écria: *Peccavi Domino*: J'ay péché, il est vrai, contre le Seigneur: paroles pleines d'amertume & de douleur, qu'il a peut-être repétées plus de mille fois durant sa vie; paroles qui avoient fait de si vives impressions sur son cœur, qu'il ne pouvoit goûter de paix & de repos, quand il

Psalm. 37. pensoit à ses péchez: *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum.* Triste pendant le jour, il passoit encore les nuits dans des gémissemens continuels, & arrosoit son lit de ses larmes; & non content de cela, il demandoit à Dieu qu'il netoyât toûjours davantage son ame, de ses iniquitez, afin qu'il n'en restât aucun vestige. C'est l'exemple de pénitence qu'il a donné à tous ceux qui l'ont imité dans son crime.

L'exemple de Manassès. L'exemple de Manassès, dont l'Ecriture nous dépeint la pénitence & la douleur, nous fait voir la force qu'a un cœur contrit & humilié pour fléchir la colere de Dieu, & désarmer sa vengeance. Dispensez-moy de vous faire le détail des crimes dont ce Prince s'étoit souillé: on ne les peut lire sans horreur. Il suffit de dire qu'il avoit passé sa vie dans de continuelles dissolutions; dans l'impiété, & dans le sacrilege: & pour comble d'iniquité, il avoit ajoûté à toute ces abominations, les plus horribles cruautez. Qui n'eût cru que ce Prince n'eût éprouvé le sort de ses semblables, en mourant dans son impiété, pour éprouver ensuite la rigueur de la justice d'un Dieu vengeur, durant une éternité? Mais Dieu se contenta de le punir en cette vie, & aiant peut-être égard à la piété du Pere, fit miséricorde au fils, en lui donnant la grace, & le moyen de faire une salutaire pénitence de ses excès. Manassès fut pris par les Assyriens, qui inonderent ses états, & se voyant renfermé dans un triste & obscur cachot, chargé de chaînes, pleura amérement les désordres de sa vie passée, & fit à Dieu cette humble & ardente priére, à laquelle l'Esprit Divin qui conduit l'Eglise a bien voulu que l'on conservât une place honorable dans les livres saints après les écrits Canoniques; pour nous apprendre que la douleur de la pénitence doit être proportionnée à la

la grandeur de nos crimes, & qu'il n'y a point de si grands désordres, que les larmes d'un Pénitent contrit & humilié, ne puissent éfacer & expier.

Personne n'ignore que la Pénitence des Ninivites fléchit autrefois la colere de Dieu. Le Prophete Jonas ne les eut pas plûtôt menacez de la part de Dieu, de la ruïne prochaine, & du renversement entier de leur ville, que pour détourner ce coup fatal, ils eurent recours à la pénitence. Il se fit donc un changement de mœurs universel dans toute cette grande ville, jusque-là que le Souverain qu'on croit avoir été l'infame Sardanapale, si connu par sa mollesse, & ses déportemens honteux, ayant apris le danger dont il étoit menacé, décendit de son trône, & quitta sa pourpre pour se revétir d'un cilice, & se couvrir de cendre. Il n'y eut pas jusqu'aux enfans, quoy qu'innocens, & aux animaux mêmes, qu'on obligea à un jeûne rigoureux, pour joindre leurs cris & leurs gémissemens à ceux des coupables, afin appaiser la colere de Dieu, & détourner sa vengeance. Mais ce qui fait à nôtre sujet, c'est ce que l'Ecriture a remarqué que ces cris & ces gémissemens confus ne furent écoutez de Dieu, qu'entant qu'ils furent des signes de la conversion de leur cœur, & du changement de leurs mœurs: *Vidit Deus opera eorum, quia conversi sunt de via sua mala.*

L'exemple des Ninivites.

Jona. 3.

Exemples tirez du Nouveau Testament.

Il faut se souvenir de ce qui est écrit de sainte Madelaine, qui est aujourd'hui un modele de pénitence, proposé à toute l'Eglise; sçavoir, qu'elle avoit été pécheresse, & qu'elle étoit connuë pour telle dans toute la ville de Jérusalem; cependant quand Simon l'appelle pécheresse, JESUS-CHRIST le reprend, parce qu'elle ne l'étoit plus, étant convertie, & toute changée. Les pleurs dont elle arrosoit alors les pieds du Sauveur, étoient pour elle un batême qui lavoit toutes les souillûres de sa vie passée, & la violence de la douleur qu'elle avoit conçûë de ses crimes, l'avoit déja égalée aux ames les plus innocentes. Mais ce qui justifia la sincérité de sa douleur, & ce qui fit connoître de sa part que sa conversion étoit véritable, fut le changement de sa vie; puisqu'autant qu'elle s'étoit vûë engagée dans le libertinage & dans le crime, autant se crut-elle obligée de passer le reste de ses jours dans les larmes & dans la pratique de la pénitence; autant qu'elle avoit eu de passion pour le monde, autant en eut-elle pour la retraite; autant que son cœur avoit été souillé & corrompu par un amour prophane, autant fut-il purifié par un amour saint & tout divin: en sorte qu'elle montra toujours mieux la vérité de ces consolantes paroles, quelle avoit mérité d'entendre de la bouche même de son Sauveur: *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum.*

Exemple de Madelaine convertie & pénitente.

Luc. 7.

Nous avons dans la personne du chef des Apôtres, un exemple de conversion & de pénitence, qui n'est pas moins admirable que le précedent. Il n'est pas nécessaire de rappeller dans vôtre esprit avec quelle lâcheté cet Apôtre, qui avoit toûjours paru si fervent, si zéle, & si courageux, avoit renié son Maître, qu'il avoit si hautement reconnu pour le Fils du Dieu vivant; ni quelle fut l'occasion de la chute de celui qui devoit être la plus ferme colomne de l'Eglise: mais seulement de vous dire, que sa prompte conversion, sa dou-

Exemple de saint Pierre.

leur amere, & les larmes presque continuëlles qui coulerent de ses yeux au souvenir de sa faute, réparerent avantageusement cette faute quelque griéve qu'elle ait été. Car le Sauveur ne l'eut pas plûtôt regardé, que cet Apôtre rentrant dans lui-même, fut véritablement Cephas, c'est-à-dire, une Pierre, frappée non de la baguette de Moïse, mais des regards de JESUS-CHRIST; laquelle se fondit en eaux salutaires d'une sincere pénitence : & ce fut par les pleurs qu'il répandit abondamment, qu'il fit voir la grandeur de sa douleur, & la sincérité de sa conversion. Car on dit qu'il conserva un si vif & si cuisant regret de son péché qu'il le pleura toute sa vie, sans que ni son grand âge, ni le temps, ni les services importans qu'il avoit rendus à son Maître, ni ses soins dans le gouvernement de l'Eglise, pussent arrêter le cours de ses larmes. Voilà un beau modele de douleur & de pénitence, pour nous qui avons plus souvent, & plus indignement, trahi, désavoüé, & offensé ce divin Sauveur, que saint Pierre.

Exemple saint Paul.

Saint Paul converti, & saint Paul changé en un autre homme, n'est qu'une même chose. Il nous a fait voir dans une même personne, après un grand persécuteur de JESUS-CHRIST, un vase d'élection, qui a porté ensuite par toutes les nations, la gloire du même nom, qu'il avoit voulu étouffer dans le sang des prémiers Chrétiens. Il nous a fait connoître son crime, & sa conversion : mais il n'a pas été moins soigneux de faire sçavoir à toute l'Eglise, la violence & la longueur de sa douleur, & le sensible regret qu'il avoit d'avoir été un persécuteur. Car voicy comme il en parle, dans l'Epître aux Romains, chap. 9. *Veritatem dico in Christo, non mentior, testimonium mihi perhibente conscientia mea, in Spiritu Sancto: quoniam tristitia mihi magna est, & continuus dolor cordi meo. Optabam enim ego ipse anathema esse à Christo pro fratribus meis.* Comme s'il eût apprehendé que son témoignage ne fût suspect en sa propre cause, il prend Dieu à témoin de ce qu'il va dire, & qu'il croit qu'il est obligé de publier pour l'interêt de sa conscience. Et quelle est cette importante vérité, qu'il prend soin d'appuyer si bien par avance, & qu'il ne propose qu'avec tant de précaution ? C'est, dit-il, que mon cœur est pressé & serré d'une grande tristesse, & d'une douleur continuelle, causée par le regret que j'ay, d'avoir voulu être énemi de JESUS-CHRIST, & encourir sa disgrace, pour mes freres, en les empêchant d'embrasser la foy & l'Evangile; (Car c'est le véritable sens de ces paroles de l'Apôtre.) Cette tristesse qu'il concevoit d'avoir ainsi persécuté JESUS-CHRIST dans ses membres, étoit grande : *Tristitia magna* : elle n'étoit point superficielle ; elle étoit dans le fond de son cœur : *cordi meo*. Cette douleur étoit non-seulement vive, mais continuelle : *& continuus dolor* ; puisque quatorze ans après, (selon la supputation de saint Thomas) elle lui serroit encore le cœur, comme si elle eût été toute récente. Quel plus illustre exemple de pénitence, & de l'esprit de componction, qu'un Chrêtien doit toûjours conserver après la conversion?

Exemple de l'Enfant prodigue.

Je laisse les autres exemples moins considérables, comme la conversion de la femme Samaritaine, celle de Zachée, & celle de saint Matthieu, pour en donner un modele plus sensible & plus touchant dans la Parabole de l'Enfant prodigue. Elle est trop marquée dans l'Evangile pour l'omettre, & trop connuë pour s'arrêter à toutes ses circonstances. On sçait la ma-

niére dont cet Enfant dénaturé sortit de la maison paternelle ; la vie débordée qu'il mena dans un pays étranger, & le misérable état où il se vit reduit après avoir consumé tout son bien. Son seul retour, & les sentimens de douleur qu'il marqua en se jetant aux pieds de son Pere, sont de nôtre sujet. Voyez donc comme étant accablé de miseres & de disgraces, il rentra dans lui-même ; comme il se souvint de l'abondance où il avoit vécu, lorsqu'il s'étoit tenu dans son devoir : comme il prit la résolution de retourner à son Pere ; le discours qu'il lui tint, & avec quelle bonté & quel accueil il en fut reçu.

Applications de quelques passages de l'Ecriture sur ce sujet.

Cor mundum crea in me Deus. Psalm.50. Comme la création suppose le néant ; aussi la parfaite conversion du pécheur demande qu'il n'y ait plus rien dans lui, de ses anciennes habitudes, & de ses vices ; que du néant de l'orgueil, on fasse sortir un cœur humble ; qu'on voye paroître, du fond du néant de l'impureté, un cœur chaste : il faut, en un mot, que l'homme contrit & pénitent, participe par grace, à la vertu de la toute-puissance de Dieu, qui seule est capable de créer. C'est-à-dire, pour parler sans métaphore, & allusion, que pour se convertir, il faut détester ses péchez avec une douleur qui détache tout le cœur, & le dégage entiérement de l'objet de son péché, pour l'attacher à Dieu : & comme dit saint Jerôme, qu'il faut haïr ce qu'on a aimé, aimer ce qu'on a haï, s'attrister du sujet de ses joies, & se réjoüir de ce dont on s'est attristé. Or ce Changement parfait, de pensées, d'inclinations, de désirs, fait paroître ce qui s'apelle une nouvelle creature, un nouvel homme, un nouvel esprit, un nouveau cœur, comme s'il étoit créé tout de nouveau : *Facite vobis cor novum, & spiritum novum.* Ezechiel.18. *Le P. Texier. Domin. Serm. pour le quatriéme Dim. de l'Avent.*

La Conversion du pécheur demande un cœur tout nouveau.

Abiit in regionem longinquam. Luc.15. Le malheur du pécheur, nous est représenté sous la figure de l'Enfant prodigue, qui se perd dans un pays éloigné, après être sorti de la maison de son Pere. Le Pécheur s'éloigne de Dieu, & en s'éloignant de Dieu, il s'éloigne de soy-même : *A seipso discedit, qui à Deo recedit*, dit saint Ambroise, sur ce passage. Afin donc que ce pécheur se convertisse, il faut qu'il retourne prémiérement dans lui-même, & qu'il considere sérieusement le misérable état où il s'est reduit par ses désordres ; & ensuite, qu'il retourne à Dieu, pour implorer sa miséricorde. C'est ce que l'Evangile dit du retour de l'Enfant prodigue : *In se reversus dixit .... Surgam, & ibo ad Patrem meum.*

Comment un Pécheur doit retourner à Dieu, qu'il a quitté.

Ampliùs lava me ab iniquitate meâ, &c. Psal.50. Nous apprenons par ces paroles, qu'il y a une reconciliation commencée avec Dieu que nous avons offensé, laquelle se fait par le pardon du péché ; & une autre achevée & plus parfaite, par la continuation de la douleur de l'avoir commis, & l'esprit de pénitence que ce cœur conserve. C'est pour ce sujet que quoique David eût appris de la bouche du prophete Nathan que son péché lui avoit été pardonné, néanmoins il ne laissoit pas de dire à Dieu : *Ampliùs lava me ab iniquitate meâ* : Psalm.50. Seigneur, nettoyez encore mon ame : mon Dieu ! pardonnez-moy de nouveau. Hé ! que voulez-vous davantage, demande saint Chrysostome ? *Quid*

On peut toûjours se reconcilier plus parfaitement avec Dieu, par la pénitence.

ampliùs quaris? Dieu l'a dit, & cela est fait; vôtre péché est effacé. *Pristinum meum decorem quaro*: Je voudrois être ce que j'étois auparavant; je souhaite que vous traitiez avec moy Seigneur, de la même maniére, que vous faisiez avant que je vous eusse offensé. *C'est la réponse que lui met en la bouche le même Pere.*

C'est par les larmes de la Pénitence, que le saint Esprit produit la vie de la grace dans nos ames.

Spiritus Domini ferebatur super aquas. Genes. 1. C'est une chose remarquable & qui renferme un beau mystere, que Jesus-Christ ayant promis à son Eglise le saint Esprit, sous la forme & le symbole de l'eau, en parlant à la Samaritaine; il l'ait envoyé sous le symbole du feu à ses Apôtres. C'est pour nous marquer qu'en convertissant les ames, il les rendoit, pour ainsi dire, blanches & pures par les larmes; & toutes ardentes en charité, par ses flâmes: & que comme, à la naissance du monde, cet Esprit Divin couvoit, pour ainsi dire, les eaux, de ses divines chaleurs, pour donner par le moyen de cet élement l'ame & la vie à l'univers. Il tient la même conduite & le même ordre dans la conversion d'une ame, ne faisant éclore ses dons & ses graces en elle, que par les eaux de la pénitence; c'est-à-dire par les larmes, que le feu de la charité fait couler des yeux; & en reposant sur le cœur qui en est la source.

Il n'y a point de véritable pénitence, si elle n'est dans le cœur.

Non est reversa ad me Prevaricatrix Juda in toto corde suo, sed in mendacio. Jerem. 3. Donnez aux Pénitences extérieures tel nom qu'il vous plaira: pour moy je dis, que si le cœur n'y a point de part, ce n'est pas retourner à Dieu, en la sincerité de son cœur; mais que c'est une ombre & un masque de Pénitence; que c'est un mensonge, & une fausse conversion. Aussi saint Chrysostome appelle ces austéritez qui n'ont pas leur principe dans un cœur contrit, & toutes ces larmes qui ne coulent point du cœur, comme le sang de la plaie; des ombres de pénitence: *Pœnitentia larva & umbra ista sunt.* Vous dites qu'ils jeûnent, que leur visage en est tout exténué, que leur poitrine est toute plombée des coups qu'ils se donnent, qu'ils s'avoüent publiquement Pécheurs, & qu'ils implorent avec gémissement la miséricorde du Seigneur: Je les louërois si le cœur étoit véritablement changé; mais vivant comme ils vivent, & continuant leurs désordres, ce ne sont là que des pénitences Pharisaïques, & des austéritez imposantes. *Pris du Dictionnaire Moral.*

PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

Pensées & Passages des saints Peres sur ce sujet.

Perfecta nostra conversio inveniet Deum paratum. August. in Psalm. 6.

Conversio ad bonum non homini, sed Deo adscribenda. Idem. Epist. 130.

Ovis perdita nunquam reverteretur, nisi Pastoris misericordiam consequeretur. Idem. in serm. de Temp.

Prius est mutandus homo, ut opera mutentur. Idem. Serm. 11. de verbis Domini.

Convertamur ad meliora, dum in nostra sunt potestate remedia; hic extinguamus mortem, moriendo peccatis; hic vitam, vita meritis acquiramus æternis. Idem. serm. de Adventu ad Judicium.

In actione Pœnitentiæ, non tam consideranda est mensura temporis, quàm doloris. Idem. in Enchyrid. c. 63.

Pœnitentiam certam non facit nisi odium peccati, & amor Dei: quando sic pœnites, ut tibi amarum sapiat in anima, quod ante dulce fuit in vita. Idem. serm. 7. de temp.

Proruperunt flumina oculorum, acceptabile sacrificium tuum, Domine! Idem. August. l. 8. Confess.

Culpabiliter durus est, qui deflet damna temporis, mortem amici; & dolorem peccati lachrymis non ostendit. Idem. l. de vera & falsa Pœnit.

Multi gemunt; & ego gemo, quia malè gemunt. Amisit, quis nummum? gemit; amisit fidem? non gemit. Idem.

Stetit Ninive, an eversa est? Ego autem puto impletum fuisse quod Propheta prædixerat. Respice quæ fuit Ninive; & vide quia eversa est: eversa est in malo, ædificata est in bono: sicut eversus, Paulus Persecutor; ædificatus, Paulus Prædicator. Idem. in Psal. 60.

Hæc est magnificentia Domini, justificatio peccatoris; hæc est magnificentia Domini: quo-

UNe parfaite conversion de nôtre cœur à Dieu, trouvera toûjours Dieu prêt à nous pardonner.

La conversion du cœur vers le bien, ne doit pas être attribüée à l'homme, mais à Dieu.

La brebis égarée ne retourneroit jamais au bercail, sans la miséricorde du charitable Pasteur, qui la va chercher.

Il faut prémiérement que l'homme soit véritablement converti, avant qu'il change de conduite, & de maniére d'agir.

Changeons de vie & faisons de bonnes œuvres, pendant que nous pouvons remédier à nos désordres: évitons la mort éternelle, en mourant icy à nos péchez; acquerons en ce monde la véritable vie, en méritant la vie éternelle.

Dans la pénitence, on ne doit pas tant avoir égard à la longueur du temps, qu'à la grandeur de la douleur.

Il n'y a que la haine du péché & l'amour de Dieu qui rende la pénitence sûre & certaine; quand vous concevez un tel regret du péché, que ce qui vous étoit auparavant doux & agréable, vous cause maintenant de l'amertume & de la douleur.

Mes yeux répandirent des ruisseaux de larmes: c'est le sacrifice, ô mon Dieu! que vous souhaitez, & qui vous est agréable.

C'est une dureté criminelle, de pleurer une perte temporelle, comme la mort d'un ami; & ne pas verser une larme, par la douleur de ses péchez.

Plusieurs gémissent, & je gémis avec eux, de ce qu'ils font éclater leur gémissement, pour des choses de nulle conséquence. Quelqu'un a-t-il perdu de l'argent, il en gemit: a-t-il perdu la foi & la charité, il n'en témoigne aucune douleur.

Ninive subsista-t-elle en son entier, ou bien fut-elle renversée? Pour moy je crois que la prédiction du Prophete fut accomplie. Considérez le changement qu'on vit dans cette ville, & vous verrez qu'elle fut détruite. Le mal qui y regnoit fut entiérement détruit, & elle fut édifiée de nouveau à l'égard du bien; côme S. Paul par un divin renversement de mœurs cessa d'être persecuteur, & devint prédicateur de l'Evangile.

La magnificence du Seigneur éclate dans la justification du pécheur; c'est en éfet le haut

niam ubi abundavit delictum, superabundavit & gratia. Idem in Psalm. 111.

Quid est Pœnitentia, nisi sua in seipsum iracundia? Idem, serm. 4. de Temp.

Ascendat homo adversùm se tribunal mentis suæ, atque ita constituto in corde judicio, adsit accusatrix cogitatio, testis conscientia, carnifex timor: inde quidam sanguis animi confitentis per lacrymas fluat. Idem, Serm. ultim. de tempore.

Nunquam est sera conversio: Latro de cruce transit ad paradisum: Hieron. ep. ad Lætam.

Vide quantum sit auxilium, & quàm fragilis humana conditio: ut hoc ipsum, quod pœnitentiam facit, nisi nos Dominus ante converterit, & nisi Dei nitamur auxilio, nunquam implere valeamus. Idem. in Jerem.

Quæ peccata fletus iste non purget? quas inveteratas maculas hæc lamenta non abluant? Idem in Epit. Fabiolæ.

Vera est pœnitentia, jugiter fletibus commissa diluere, & abluta non iterare. Idem in Psalm. 118.

O felix Pœnitentia, quæ ad se Dei trahit oculos, & furentem Dei sententiam confesso errore mutavit! Idem. in Epitap. Fab.

Sine aliquo intervallo conjunguntur, & lacryma peccatoris, & misericordia Salvatoris. Ambros. serm. 46.

Petrus flevit amarè, fletuque culpam diluit. Idem. in Hymn.

Confessionis suæ testimonium, in perpetua sæcula, vulgato dolore transmisit. Idem. l. 2. de Apolog. Davidis.

Ille Rex tantus & potens, ne exiguo quidem momento manere penes se delicti passus est conscientiam; sed præmaturâ confessione, atque immenso dolore, reddidit peccatum suum Domino. Idem. Ibidem.

Peccatum, quod per pœnitentiam non diluitur, mox suo pondere ad aliud trahit. Greg. l. 25. Moral. c. 9.

Pœnitentiam agere, est prepetrata mala plangere, & plangenda non perpetrare. Greg. in Evang. homil. 24.

Plerumque fit gratior Deo, post culpam, amore fervens vita, quàm securitate torpens innocentia. Idem.

Fletibus se abluit, & lacrymis se baptizat. Cyprian. Serm. de Cœna Dom.

point de sa magnificence; par ce que là où le péché a abondé, la grace s'est répanduë avec plus de profusion.

Qu'est-ce que la pénitence, sinon une juste colere contre soy-même?

Que l'homme pécheur éleve intérieurement un tribunal contre lui-même, & ayant établi de la sorte, un jugement dans son cœur, que sa propre pensée soit sa partie; sa conscience, le témoin; la crainte, son bourreau; & que les larmes qui sont le sang du cœur, coulent de douleur d'être coupable.

La conversion du pécheur n'est jamais tardive; puisqu'un larron, a passé du gibet en paradis.

Voyez le peu de secours que l'on peut attendre de la fragilité humaine; puis que si Dieu ne nous convertit le prémier, nous ne pouvons sans son secours, accomplir la chose même en quoy consiste la pénitence.

Quels péchez les larmes d'une véritable contrition ne peuvent-elles point laver? & quelles taches, les gemissemens d'une ame contrite ne peuvent-elles point éfacer?

La véritable pénitence consiste à pleurer continuëllement les péchez qu'on a commis, & à ne les plus commettre après qu'on les a éfacez.

Heureuse pénitence, qui attire les regards d'un Dieu miséricordieux, & qui en confessant sa faute, fait changer l'arrêt de condamnation, qu'il a porté dans sa colere!

Les larmes du pécheur, & la miséricorde du Sauveur, ne sont séparées d'aucun intervalle de temps.

Pierre pleura amérement, & par ses pleurs éfaça son crime.

David a fait connoître à tous les siécles l'aveu sincere qu'il a fait de son crime, en faisant publiquement paroître le regret de l'avoir commis.

David ce grand & ce puissant Roy ne put souffrir un seul moment, le reproche que sa conscience lui fit de son crime; mais par une promte confession, & une douleur extreme de l'avoir commis, il en obtint le pardon du Seigneur.

Le péché qui n'est point éfacé par la pénitence, en attire un autre, & le fait bien-tôt commettre.

Faire pénitence, c'est pleurer les péchez qu'on a commis, & n'en plus commettre qui ayent besoin d'être pleurez.

Il arrive souvent que la ferveur d'une vie pénitente, après avoir péché, est plus agréable à Dieu qu'une vie qui se passe dans l'innocence, jointe à une languissante sécurité.

Le pécheur pénitent lave ses crimes dans ses pleurs, & est comme batisé de nouveau par ses larmes.

Nec quantitas criminis, nec brevitas temporis, nec hora extremitas, si vera fuerit contritio, excludit à venia. Cypr. Ibidem

Si l'on a une véritable douleur, ni l'énormité du crime, ni la briéveté du temps, ni la derniére heure qui va finir la vie, n'exclut point le pécheur du pardon, ni l'espérance d'obtenir miséricorde.

Seria pœnitentia nunquam sera. Idem. de Lapsis.

La pénitence sincere & véritable, n'est jamais si tardive, qu'elle ne vienne encore à temps.

Semper ad indulgentiam Dei aditus patet. Idem.

On trouve toûjours auprés de Dieu un accès libre, pour demander, & obtenir pardon de ses péchez.

Ubi emendatio nulla, ibi pœnitentia necessariò vana. Tertull. l. de pœnit. c. 2.

Là où l'on ne voit nul amendement, il faut conclurre que la pénitence est nulle & inutile.

Plerumque jejuniis preces alere, ingemiscere lacrymis, & mugire dies noctesque ad Dominum Deum tuum; hoc est pœnitentis munus. Idem. Ibidem.

Le devoir d'un pénitent est d'accompagner & de nourrir, pour ainsi dire, ses priéres de fréquens jeûnes, de gémir avec abondance de larmes, & de solliciter par des cris continuels la miséricorde du Seigneur.

Multus est peccati ignis: atqui modica extinguit eum lacryma; lacryma enim rogum extinguit peccatorum. Chrysost. homil. 5. de Pœnit. tom. 5.

L'incendie qu'allume le péché est grand; mais une seule larme, qu'une véritable douleur fait couler des yeux, est capable de l'éteindre; car les larmes éteignent le feu de l'Enfer que méritent nos péchez.

Sola est compunctio cordis quæ sicut ignis omne anima vitium perurit, abstergit universa mala & delet. Idem. l. 2. de Compunct. Cordis.

La seule douleur & la componction du cœur consume, comme un feu, tous les péchez d'une ame criminelle, nettoye & éface universellement, tout le mal qui s'y trouve.

Hoc solum est quod à nobis exposcitur, ut semper recordemur mala nostra, & conscientiam gestorum habeamus ante oculos. Idem. Ibidem.

La seule chose qu'on exige de nous, est que nous conservions toûjours le souvenir du mal que nous avons fait, & que nôtre conscience nous le mette souvent devant les yeux.

Peccatores; dic: Peccavi; & solvisti peccatum. Idem. Homil. 5. de Pœnit.

Vous êtes pécheur; dites avec une sincere douleur: J'ay péché; & vous êtes quitte de toûs vos péchez.

Diluvium peccati. Idem. Ibidem.

Le péché inonde comme un déluge.

Sine dolore cordis, mortificationes corporis; pœnitentia larva, & umbra ista sunt. Idem. Homil. 5. in Epist. ad Corinth.

Sans la douleur du cœur, les mortifications du corps, & toutes les austéritez, sont des ombres & de fausses images de pénitence.

Firmissimè tene, & nullatenus dubita, neminem hic posse pœnitentiam agere, nisi quem Deus illuminaverit, & gratuita sua miseratione converterit. S. Fulgentius de Fide ad Petrum.

Tenez pour certain, & ne doutez nullement, que personne ne peut faire une sincere pénitence, si Dieu, par une miséricorde gratuite, ne l'éclaire & ne le convertit.

Felices, sanctè Apostole, lacrymæ tuæ, quæ ad diluendam culpam negationis, virtutem sacri habuere baptismatis! S. Leo. Serm. de Pass.

Heureuses larmes, ô saint Apôtre, lesquelles pour éfacer le crime d'avoir nié, & désavoüé vôtre Sauveur, ont eu la vertu d'un sacré batême!

Descendit gladius pius in viscera peccatoris, & uno eodemque ictu, incolumi corporis manente materia, interficit veterem hominem, & creat novum. Zeno Veron. lib. de Pœnit. ad Neoph.

Un glaive de douleur pénetre le cœur du pécheur, & du même coup, sans blesser le corps & le laissant en son entier, donne la mort au viel homme, & la vie au nouveau.

Dico omnes ignorare Deum, qui nolunt converti ad eum: ferum & terribilem imaginantur, qui amabilis est: & mentitur iniquitas sibi, formans sibi Idolum, pro eo quod non est. Bernard. super Cantic.

Je dis hardiment, que ceux-là ignorent la bonté de Dieu, lesquels craignent de retourner à lui après l'avoir offensé: ils s'imaginent un Dieu cruel & terrible; & l'iniquité se trompe elle-même, en se formant une idole, & croyant le vray Dieu tout autre qu'il n'est.

Solet inter primordia conversionis, acrius insurgere tentatio prava consuetudinis. Idem. Ibidem.

Dans les commencemens de la conversion, les tentations qui viennent des mauvaises habitudes que nous avons contractées, nous attaquent plus violemment.

Qua fronte attollo oculos ad vultum Patris tam boni, tam malus filius? Exitus aquarum deducite oculi mei, operiat confusio faciem meam, deficiat in dolore vita mea, & anni mei in gemitibus. Idem. serm. 6. in Cant.

Avec quel front ose-je lever les yeux vers la face d'un si bon Pere, moy qui suis un si mauvais fils? Versez, mes yeux des torrens de larmes, que mon visage soit couvert de confusion; que ma vie défaille par la véhémence de ma douleur; & que mes années, qui jusqu'icy se sont écoulées en vanité, s'écoulent désormais en gémissemens.

Hoc nempe est salvationis nostra principium, cùm incipimus respuere quod diligebamus, dolere unde latabamur, amplecti quod timebamus, sequi quod fugiebamus, optare quod contemnebamus. Idem. Serm. 2. de Circumcis.

Le commencement de nôtre conversion, & la premiére espérance de nôtre salut, est d'avoir en horreur ce qui nous étoit d'abord le plus agréable; de concevoir de la douleur de ce qui nous causoit le plus de joye; de poursuivre & rechercher ce que nous fuyions auparavant; & enfin de souhaiter ce que nous méprisions davantage.

PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

Ce que l'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.

Ce que c'est que Conversion; Pénitence Interieure; Douleur de Cœur, & Esprit de Componction.

QUoyque nous comprenions sous le même titre la Conversion, du pécheur, sa Pénitence intérieure, la Douleur ou le regret de ses offenses, & l'Esprit de Componction; la différence néanmoins que l'esprit peut mettre entre ces actes, & ces mouvemens du cœur, fait qu'on en peut aussi donner des idées & des notions différentes. 1°. La Conversion du Pécheur est proprement le retour de son cœur vers Dieu, dont il s'étoit éloigné par ses crimes. Car comme par le péche, on s'éloigne de Dieu, & l'on s'approche de la créature, selon la difinition qu'on en donne communement: *Aversio à Deo, & conversio ad creaturam*: Aussi par nôtre conversion, nous nous éloignons de la creature, & nous retournons à Dieu; & par cet heureux retour, nôtre ame est purifiée, & renduë capable d'un bonheur éternel. 2°. Le Concile de Trente déclare (*Sess. 14. c. 4.*) que la Contrition, soit parfaite ou imparfaite, sans quoy il n'y a point de veritable conversion, renferme nécessairement trois choses: la premiére, la cessation du péché: la seconde, un ferme propos, & le commencement d'une vie nouvelle: & la troisiéme, la haine, l'aversion de la vie que le Pécheur avoit menée avant sa conversion. *Non solum cessationem à peccato & vitæ novæ propositum, & inchoationem; sed veteris etiam odium continet.* 3. L'esprit de Pénitence, ou de componction, est un regret habituel d'avoir offensé la Divine Majesté: car quoy qu'un moment suffise pour produire un acte de contrition, ou de douleur d'avoir péché, soit parfaite, soit imparfaite, qui éface le péché & nous justifie, ou par le moyen du Sacrement, déja par sa vertu propre, ou il est cependant juste & nécessaire, comme dit & prouve par plusieurs raisons Saint Thomas (*Supplem. 1. 4. Art. 1. & 3. & 3. part. 1. 84.*), que cette douleur interieure & ce regret du cœur durent toute nôtre vie, & qu'on conserve un fond

fond d'amertume & de déplaisir d'avoir commis le péché: selon cette parole du Prophete Royal : *Peccatum meum contra me est semper.* Et c'est particuliérement en ce sens que saint Augustin, que le Concile de Trente dit, que la vie d'un Chrétien doit être une continuelle Pénitence. *Psalm. 50.*

Distinction de la Pénitence en intérieure & extérieure.

On peut dire que la Pénitence est composée de deux parties ; sçavoir, des sentimens intérieurs, & des pratiques extérieures; & qu'en ces parties différentes, elle a aussi quelque chose qui répond à l'esprit & au corps. Son esprit intérieur est immuable,& tient de la nature des choses spirituelles,qui ne se peuvent altérer. Le corps & l'extérieur de toute l'action est bien sujet à quelques changemens ; d'où viennent les différentes prattiques de pénitence, tant anciennes que nouvelles : mais l'esprit intérieur encore une fois n'a jamais pû être altéré, parce que c'est l'essentiel de la pénitence ; au lieu que les prattiques extérieures & les austéritez en sont bien un éfet, mais non pas la principale partie. De maniére, que sans cet esprit, qui consiste dans la douleur & le regret d'avoir offensé Dieu, & dans la résolution ferme de ne plus commettre le peché, le Sacrement même de pénitence seroit de nul effet, & toutes les rigueurs du dehors seroient inutiles.

Ce qu'on entend par la Pénitence continuëlle que doit faire un Chrétien.

Pour achever d'expliquer ce que nous venons d'établir ; lorsqu'on dit qu'un Chrétien converti, après avoir perdu la grace du Batême, doit faire pénitence toute sa vie, l'Eglise ne prétend pas par-là, condamner un pécheur qui se convertit, à un Carême perpétuël, à porter continuëllement la haire & le cilice. Elle a autrefois avec un grand fruit maintenu une discipline beaucoup plus sévere ; & nous aurons soin en son lieu de montrer comme quoi nous ne devons pas abuser de son indulgence, mais employer avec constance & avec ferveur les satisfactions volontaires : Mais elle veut pourtant toujours que nôtre pénitence soit continuelle. Qu'est-ce à dire ? Est-ce qu'elle veut qu'un pécheur qui se convertit, vive le reste de ses jours dans un repentir actuël & continuël de ses péchez ? Non, l'infirmité humaine n'est pas capable de cet état, & Dieu ne nous oblige à rien qui soit au-dessus de nos forces. Mais on veut dire, que celui qui s'est attiré la colere de Dieu, par l'infraction de sa loi, doit conserver toute sa vie un souvenir habituël de ses ingratitudes & de ses perfidies ; & que ce souvenir habituël doit de temps en temps exciter la douleur actuelle ; que ce Pécheur converti, doit faire paroître dans la conduite de sa vie,une sainte haine de soi-même, une résignation parfaite aux ordres de Dieu, & une sainte ferveur dans la piété ; parce que ces vertus sont les fruits de la véritable pénitence.

Comme il faut que Dieu & le pécheur contribuent chacun de leur côté, à une véritable conversion.

La pénitence, au sens que nous la prenons icy, étant comme une conversion de Dieu vers l'homme, de même qu'elle est une conversion de l'homme à Dieu, c'est une vérité orthodoxe, qu'il faut que l'un & l'autre travaille à cet ouvrage ; Dieu, par ses graces ; & l'homme pécheur, par son consentement & par la libre soumission de sa volonté. C'est pour cela que dans les saintes Ecritures, quelquefois le pécheur s'adresse à Dieu, pour le prier de le convertir : *Converte me, & convertar* ; d'autresfois Dieu s'adresse au pécheur, & le presse de se convertir : *Convertimini in toto corde vestro* : parce que pour faire une véritable pénitence, il faut que la miséricorde de Dieu jette un regard favorable sur le pécheur ; ce qui s'apelle le retour, la conversion de Dieu vers *Jerem. 18.*

nous : & il faut que le pécheur réponde par un changement de vie, & par un r'epentir sincere de ses fautes, à ce regard favorable de la misericorde ; ce qui s'appelle conversion du pécheur. Ce qu'il y a seulement à remarquer sur ce sujet, est 1°. Que dans cette pénitence ou conversion du pécheur, Dieu fait toûjours la prémiére demarche : c'est lui qui nous prévient, qui nous appelle, nous sollicite, & nous presse par ses graces intérieures : 2°. Que c'est toûjours nôtre faute, si nous ne nous convertissons pas, parceque nous avons toûjours les graces qui sont absolument nécessaires pour celà ; quoiqu'il y ait des pécheurs si endurcis, & tellement vendus à l'iniquité, qu'ils n'ont que la grace de la priére, qui ne leur est jamais refusée ; mais par laquelle ils en peuvent demander & obtenir, de plus fortes & de plus immédiates, pour se convertir éfectivement.

Par quels degrez se fait la conversion du Pécheur.

Dans le Catechisme du Concile de Trente, il est marqué, qu'on arrive à la veritable pénitence par ces degrez. 1°. La miséricorde de Dieu prévient le pécheur, & lui touche le cœur. 2°. Prévenu de cette lumiére, il s'approche intérieurement de Dieu par la foy : car, comme dit l'Apôtre, pour s'approcher de Dieu il faut croire prémiérement qu'il y a un Dieu, & qu'il recompense ceux qui le cherchent. 3°. La crainte & l'appréhension de la rigueur des peines éternelles s'empare de son cœur : 4°. L'esperance d'obtenir de Dieu miséricorde, lui fait prendre ensuite la résolution de changer de vie, & de conduite, après avoir conçû un véritable regret d'avoir offensé ce bon Maître. 5°. Enfin, la vérité échauffant son cœur, y fait naître cette crainte filiale, qui fait, qu'appréhendant uniquement d'offenser Dieu en la moindre chose, il se defait entiérement de l'habitude du péché, & est tout changé.

La Conversion du Pécheur considérée du côté de Dieu.

C'est une question dans la Théologie, de sçavoir, à quelle parfection de Dieu on doit attribuer la conversion des Pécheurs ? si c'est un éfet de sa bonté, ou une opération de sa sagesse, ou un coup de sa puissance ? Il est sans doute que ces trois attributs contribuent à cet ouvrage:mais pour sçavoir quelle part chacun d'eux y peut avoir, il faut distinguer trois actes, ou trois opérations de Dieu, dans la distribution de ses graces ; sçavoir la Résolution, la Conduite, & l'éxécution. C'est la bonté de Dieu qui résout la conversion du Pécheur ; car nous ne pouvons mériter cette grace, ni l'obliger à nous la donner : C'est la sagesse qui la conduit, qui étudie, qui menage, & qui choisit les occasions favorables, dans lesquelles Dieu prévoit que le pécheur se rendra à ses sollicitations : C'est la puissance enfin, qui l'éxécute ; puisqu'on peut dire de cet ouvrage qu'il y employe son pouvoir souverain : *Hæc mutatio dextera Excelsi.*

Psalm.70.

Comment il faut entendre que Dieu ménage les occasions de la conversion du Pécheur.

Quand on dit que Dieu ménage les occasions de la conversion du pécheur, ce n'est pas qu'absolument parlant, Dieu ait besoin de chercher, ou d'observer ces occasions pour donner ses graces, & pour les donner éficaces. Il est independant du temps ; & comme le souverain dispensateur de ses biens, il les donne souvent, ces graces, dans des occasions toutes contraires à leurs fins, & à des personnes qui loin de les seconder les combattent. C'est néanmoins un éfet de la sagesse & de la douceur de sa Providence surnaturelle, de donner ces secours & ces graces, dans des rencontres qui servent elles-mêmes à en rendre l'acceptation plus aisée, & ouvrent à plusieurs d'entre ces moyens, un jour sûr, sans quoi il faudroit d'autres voies : ce qui se fait en prenant le pécheur dans les temps &

les circonstances, où il y a dans sa volonté, moins d'empêchemens pour le bien & où, en ce sens-là, il est mieux disposé à obéir.

De la conversion considerée du côté du pécheur qui se convertit.

Nous avons déja dit que cette conversion consiste dans la pénitence du cœur. Or on a cette pénitence du cœur, lors qu'étant plein d'espérance d'obtenir de la miséricorde de Dieu, le pardon de ses péchez, l'on se convertit à lui de tout son cœur, l'on déteste & l'on hait les crimes que l'on a commis, & l'on forme une résolution ferme & constante de changer de vie : Et parce que cette pénitence est toûjours accompagnée de douleur & de tristesse, qui est une agitation, & une affliction, & même une passion, comme plusieurs l'appellent, inséparable de la détestation du péché ; delà vient que l'on confond assez communément ces termes ; Conversion du pécheur ; Douleur d'avoir offensé Dieu ; Pénitence intérieure de l'esprit & du cœur.

De la douleur d'avoir offensé Dieu, qui fait la pénitence.

La douleur d'avoir offensé Dieu, qui fait la prémiére & la principale partie de la conversion du pécheur, doit nécessairement être surnaturelle : car comme la destruction du péché, & la conversion de l'ame à Dieu, sont des éfets surnaturels, ils ne peuvent être produits, que par une douleur, qui soit aussi d'un ordre surnaturel : il faut, que la grace de Dieu soit le principe des larmes pénitentes qu'un Pécheur verse, dans le regret d'avoir perdu Dieu par le péché, puisqu'elles sont, dit Tertullien, comme le prix avec lequel il le recouvre. Or quoiqu'en parlant du Sacrement de pénitence, nous ayions rapporté ce que les Théologiens enseignent de la contrition, ou de la douleur d'avoir offensé Dieu, laquelle fait la principale partie de ce Sacrement ; il est bon de remarquer que cette même douleur étant aussi nécessaire, pour la pénitence prise en tant que vertu, elle doit avoir les mêmes conditions, & les mêmes qualitez. C'est une haine volontaire du péché, dit saint Thomas ; ce n'est donc pas une simple passion : c'est une haine de péché, qui nous porte à le détruire ; ce n'est donc pas simplement une cessation, ou une interruption du péché : c'est une haine douloureuse ; ce n'est donc pas une haine de pure parole, qui ne passe point jusqu'au cœur : c'est une douleur & une détestation du péché ; ce n'est donc pas un rugissement comme celui d'Esaü, ni une morne consternation de visage, comme celle de Caïn, ni un simple souvenir du mal qu'on a commis, comme celui d'Antiochus : ***Reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem.*** Mais c'est une haine de l'ame, une détestation intérieure, une componction qui la perce ; c'est un brisement de cœur qui en amollit la dureté, & une tristesse de la volonté, qui en la déchirant, opere son salut. *1. Machab. c.6.*

De la douleur & des larmes de la Pénitence.

Quoique la conversion du pécheur ne puisse être véritable & sincere, sans un regret & une douleur de ses péchez, qui soit, comme parlent les Theologiens appétiativement plus grande, que toutes les douleurs que l'on pourroit ressentir de la perte de tous les autres biens créés ; cela n'empêche pas qu'elle ne puisse être véritable, & éfective, encore qu'elle ne soit pas dans la derniére perfection. Il arrive même assez souvent, que la perte des choses temporelles nous touche plus vivement, que la perte des choses spirituelles : par exemple, il y a des personnes qui sont quelquefois plus sensiblement touchez de la mort d'un ami, ou d'un enfant, que de leurs propres péchez, quoiqu'ils ne laissent pas d'être véritablement touchez de ceux-ci. C'est pourquoy, ce regret, cette douleur, & cette détestation, doivent être dans la volonté, &

non pas nécessairement dans l'appetit. Il faut dire la même chose, à proportion, des larmes : car quoiqu'elles soient à souhaiter dans la Pénitence, qu'il n'y ait même rien de plus juste, & que l'Ecriture & les Peres les recommandent, comme des marques d'une sensible douleur, chose si dûë en sa maniére ; & pour parler avec saint Augustin, comme le sang du cœur qui est blessé, & qui se repand par les yeux, ses canaux les plus naturels : la douleur néanmoins qu'on conçoit de ses péchez, peut être véritable & sincere sans cela.

Sup. S.Th. q. 4. art. 1.

Les marques d'une véritable conversion, & d'une vraie douleur de ses péchez.

Comme l'Apôtre distingue deux sortes de tristesses ; l'une qu'il appelle selon Dieu, qui produit une salutaire pénitence : *Quæ secundùm Deum tristitia est, pœnitentiam in salutem stabilem operatur* ; & l'autre, qu'il dit être propre des gens du siécle, & qui opere la mort : *Seculi autem tristitia mortem operatur* : on reconnoît celle qui est selon Dieu, & qui nait de la douleur d'avoir offensé cette Majesté Souveraine, par les éfets qu'elle produit, & qui en sont autant de marques, que saint Bernard a ramassées, en ces paroles : *Operatur sollicitudinem, indignationem, timorem, desiderium, amulationem, vindictam.* La premiére de ces marques, est si cette tristesse ou cette douleur d'avoir offensé Dieu, nous inspire un soin, & une sollicitude empressée de nôtre salut ; La seconde, si elle nous anime d'une sincere indignation contre nous-mêmes ; La troisiéme, si elle nous frappe d'une salutaire crainte des Jugemens de Dieu ; La quatriéme, si elle nous inspire un désir éficace de l'aimer & de le servir ; La cinquiéme, si elle nous donne une pieuse émulation d'imiter ceux qui aiment & qui servent Dieu ; La sixiéme enfin, quand elle nous porte à dédommager ce même Dieu, par une vangeance sévere des outrages que nous lui avons faits. C'est à ces marques & à ces caractéres que nous devons juger de la sincérité de nôtre pénitence, & de nôtre conversion.

2. ad Cor. 7.

La nature de la Pénitence.

Saint Thomas demande, si la pénitence est une vertu spéciale, & distinguée de toute autre vertu morale ; & il conclut qu'oui ; soit parceque l'Evangile nous fait un précepte particulier de cette vertu, distingué de tous les autres préceptes ; soit à cause que dans la pénitence, il se rencontre une raison spéciale de bonté & d'excellence, qui n'est autre que de tendre à opérer la ruïne & la destruction du péché commis, entant que ce peché est une offense de Dieu : ce qui renferme un motif spécial différent de ceux des autres vertus, & sur lequel la pénitence ne concourt avec aucune autre. Ce saint Docteur ajoûte, que cette même pénitence en tant que vertu, est une espece de Justice ; soit parce qu'il lui appartient de venger sur son propre sujet, l'offense & l'injure qu'il a commise contre Dieu : vengeance qui est un acte, comme on voit, propre de la justice ; soit parce que par ses actes, & les œuvres à quoi elle porte, & qu'elle dirige, elle fait éfort de rendre à Dieu l'honneur & le culte qui lui est dû, & que le péché précédant lui a enlevé ; & que c'est encore le propre de la justice, de réparer l'injure & le tort qu'on a fait à autrui. Il est vrai que cette justice qui se trouve dans la pénitence, n'est pas une justice pure & simple ; car il n'y en peut avoir entre la créature, & le Créateur, comme il n'y en peut avoir entre le serviteur, & le maître, ni entre le pere & le fils : mais c'est cependant une maniére de justice. C'est la doctrine de ce grand Docteur, qu'il est bon de sçavoir, pour parler juste en cette matiére.

La Conversion doit être entiere.

Il faut bien remarquer que comme la foy & la charité sont indivisibles, en sorte que vouloir croire un article de nôtre religion, & non pas un autre,

c'eſt n'avoir point la foy divine & ſurnaturelle, qui doit s'étendre ſur tous les objets qui ſont révélez ; & que de même, vouloir obſerver un précepte & non pas un autre, qui eſt également commandé, c'eſt perdre entiérement la charité, qui ne peut ſe partager dans ſes devoirs : il faut raiſonner de la même maniére, de la pénitence & de la converſion des pécheurs ; & conclure que ſe repentir d'un péché mortel commis contre Dieu, & non pas d'un autre, ce n'eſt pas une véritable pénitence, ni un véritable regret. Ainſi, nôtre converſion ne ſe peut diviſer ni partager; il faut qu'elle ſoit entiére, par la douleur de tous ſes péchez, & par la réſolution ferme & conſtante de n'en plus commettre.

Pour faire une bonne & véritable converſion, il faut que toutes les vertus y concourent.

Dans la converſion d'un pécheur, il ſe rencontre un aſſemblage de toutes les vertus. La Foy doit venir au ſecours, pour croire les recompenſes promiſes à ceux qui renoncent aux vanités du monde, & aux plaiſirs que la Loi de Dieu défend ; l'Eſpérance, pour ſe confier aux promeſſes d'un Dieu, touchant le pardon des péchez qu'un cœur contrit & humilié déteſte ; la Charité, pour bannir à jamais du cœur, tout autre amour que celui de Dieu à qui l'on ſe donne & l'on ſe conſacre par ſa converſion ; la Force, pour s'affermir contre la puſillanimité qui traverſe ordinairement les meilleurs deſſeins.

Comparaiſon de l'Innocence, & de la Pénitence.

Il n'eſt pas beſoin de comparer l'innocence & la pénitence, ni de tâcher d'égaler leurs avantages, pour relever celui du Rédempteur, qui dans la Loi de grace nous donne cette ſeconde vertu pour ſuppléer à la juſtice originelle. On pourroit dire qu'elle amaſſe des tréſors, que l'innocence auroit peut-être négligez ; qu'elle eſt plus infatigable dans les travaux, plus aſsûrée dans l'humilité ; plus réconnoiſſante, parce qu'elle a plus reçû. Mais ſans qu'il ſoit néceſſaire d'approfondir cette queſtion, il ſuffit de remarquer, que la Pénitence renferme deux choſes ; le péché qu'elle ſuppoſe, & la grace par laquelle il eſt éfacé. En ce qu'elle ſuppoſe le péché, elle eſt au deſſous de l'innocence ; & ce deſavantage ne vient que de l'homme, lui ſeul en eſt coupable : en ce qu'elle comprend une grace puiſſante qui éface les péchez, & qui redouble la ferveur des pénitens, elle égale ou ſurpaſſe l'innocence ; & elle fait même davantage éclater la gloire du Rédempteur. Car comme le Créateur fit voir ſa toute-puiſſance en travaillant ſur le néant, dans la production de l'univers ; de même le Rédempteur, en travaillant ſur le péché dans la réparation du monde, fait voir qu'il agit dans la même étenduë de ce pouvoir infini. Nous y remarquons ſeulement cette différence, qui eſt à l'avantage de la Rédemption, qu'encore que les deux ouvrages ſoient les éfets d'un même principe, le dernier eſt plus admirable, parce qu'il y a plus de répugnance & d'éloignement de la grace au péché, qu'il n'y a du néant à l'être.

C'eſt dans le cœur que doit être la pénitence.

C'eſt dans le cœur que ſe doit conſommer la pénitence, comme c'eſt dans le cœur que ſe conſomme le péché. Le péché n'eſt pas proprement péché, tant qu'il demeure dans l'eſprit; abſolument il ne l'eſt pas, à moins que le cœur ne l'approuve, & qu'il n'y conſente : de même auſſi, la pénitence n'eſt que commencée tant qu'elle n'eſt que dans l'eſprit, & elle n'eſt proprement pénitence, que quand elle eſt dans le cœur. Or toutes les affections du cœur ſe reduiſent à deux principales ; à l'amour & à la haine : ce ſont les deux mouvemens les plus naturels qui puiſſent partir de la volonté. Quel eſt le déſordre que le péché fait dans un cœur ? C'eſt que le monde corrompu y prend la place

de Dieu. Le cœur insensé porte son prémier amour vers ce monde qui le corrompt; qui le corrompt, dis-je, en lui faisant haïr tout ce qui est capable de détruire son panchant excessif pour les créatures. Que fait au contraire la pénitence dans un cœur ? c'est que raprochant le pécheur, de son Dieu, elle produit en lui le divin amour, & chasse tout ce qui pourroit le détruire, & à l'avenir lui donner quelque atteinte : car c'est là, dit saint Augustin, toute l'essence de la pénitence: *Pœnitentiam veram non facit, nisi amor Dei, & odium peccati.*

Quel amour de Dieu est nécessaire pour une véritable conversion.

Je ne prétens pas décider icy, si l'amour qui doit opérer nôtre reconciliation, doit être de pure bien-veillance, ou de concupiscence. Je m'en tiens à ce que l'Ecriture, & les Peres m'apprennent ; qui est que pour un vrai amour de Dieu, il faut faire une préference generale & absoluë de tout ce qui est de Dieu, à tout ce qui n'en est pas: je parle ici de ce qui est un obstacle, ou une condition à la grace habituelle ; sans examiner si cet amour part d'une charité libérale ou interessée. Il faut préférer Dieu à tout, pour l'aimer d'un amour nécessaire à une véritable conversion.

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les endroits choisis des Livres spirituëls, & des Predicateurs récens sur ce sujet.

La conversion doit être un changement de cœur & de sentiment.

IL n'y aura jamais de véritable conversion, que Dieu ne change les cœurs, qu'il ne les refonde ; ou plûtôt qu'il ne donne un cœur de chair à ceux qui ont un cœur de pierre ; afin qu'ils soient plus susceptibles des mouvemens de son esprit, & des impressions de sa grace. Enfin, quand Dieu veut opérer ce prodige, il faut qu'il inspire aux pécheurs la haine du siécle ; & qu'au lieu, comme dit l'Apôtre, de se conformer à ses pratiques & à ses usages, il se fasse en eux une entiére réformation, par un renouvellement véritable, & par une extinction entiére de cet esprit d'erreur & de mensonge qui les posséde: *Nolite conformari huic sæculo; sed reformamini in novitate sensus vestri* ; afin que connoissant, selon les paroles du même Apôtre, ce qui est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui est agréable, & ce qui est parfait, ils embrassent une vie toute contraire à celle qu'ils ont menée ; c'est-à-dire, qu'ils commencent à haïr ce qu'ils ont aimé, & à considérer comme l'objet de leurs mépris, ce qu'ils ont regardé comme l'objet de leur attachement & de leur estime. Cela s'appelle, qu'il ne faut pas qu'il leur en coûte moins, qu'un renversement dans toutes leurs affections précedentes, & qu'une destruction entiére de toutes leurs maximes, & de tous leurs sentimens. Il faut donc que cet homme, par exemple, qui étoit sans compassion, devienne charitable; que celui qui ne pouvoit oublier les injures, apprenne à les pardonner ; que celui qui étoit sans douceur, devienne patient ; que celui qui ne respiroit que la joie & le plaisir, recherche, ou du moins supporte la tristesse & la douleur ; que celui, qui vivoit dans la licence, & dans le déréglement des sens, embrasse une pureté qu'il n'avoit point connuë : mais tout cela suppose le changement du cœur ; un homme touché de Dieu, résolu de se donner entiérement à lui, & de persévérer dans son service, & en un mot, véritablement converti. *L'Abbé*

ad Roman. 12.

de la Trappe. Tom. 3. de ses Conférences ou Instructions, sur les Epitres & Evangiles des Dimanches. Conférence, pour le 9. Dimanche après la Pentecôte.

Il ne faut pas s'imaginer qu'on se convertisse à Dieu en demeurant tel qu'on étoit ; il faut changer de cœur & d'amour, & par conséquent de mœurs & d'actions. Et c'est ce qui fait voir l'illusion de ceux qui prétendent être convertis à Dieu, sans qu'il paroisse en eux aucun changement éfectif; qui aiment les biens du monde avec la même ardeur, & la même passion qu'ils les aimoient ; qui les recherchent avec le même empressement, qu'ils les recherchoient ; qui ne sont pas moins sensibles aux injures, qu'ils étoient auparavant ; qui ne donnent pas plus de temps aux actions de piété, & qui occupent, comme ils faisoient, tout leur esprit des choses du monde. Car enfin, quelle marque ces gens-là ont-ils qu'ils ayent vaincu le monde, puisque l'esprit du monde n'est pas moins vivant & agissant en eux qu'il étoit ? Il est vrai qu'ils s'abstiennent de certaines actions manifestement criminelles ; mais cela n'empêche pas, que le monde ne regne en eux, puisqu'il est l'objet du gros de leurs actions ; qu'ils font avec inclination, avec joie, avec diligence & éxactitude tout ce qui regarde le monde, & avec langueur, avec chagrin, avec négligence tout ce qui regarde Dieu. Le démon veut bien entrer dans ces sortes de compositions, & accorder à la crainte qu'on a de se damner, l'exemption de certaines actions criminelles ; pourvû que le cœur demeure toûjours tel qu'il étoit auparavant, c'est-à-dire, qu'il regarde toûjours les choses du monde, comme son bien & sa félicité. *Pris des Essais de Morale. Tom. 5.*

La véritable conversion est un changement de cœur & de mœurs.

Un pécheur doit faire comme l'Enfant prodigue, qui prend un nouveau sentiment de confiance ; & quoique son pere soit le seul qu'il ait offensé, c'est le seul en qui il espere. Il ne pense point à rechercher un asyle chez les amis qu'il avoit pû faire pendant le cours de ses débauches : foibles amis ! qui après avoir profité de ses désordres, auroient été les prémiers à blâmer sa conduite. Oui, je veux aller à mon Pere ; je connois son cœur ; dès qu'il me verra rentrer dans mon devoir, il oubliera tout. Si je n'avois de ressource que dans les hommes, je me désespérerois ; trop fiers de leur vertu, ils insulteroient à ma misere: mais je trouverai dans le cœur de mon Pere céleste, un fond de bonté que mes offenses n'ont point épuisé. *Le Pere Cheminais, dans ses Sentimens de piété, imprimés séparément.*

Un pécheur doit retourner à Dieu avec confiance.

Quand Dieu veut ramener les pécheurs, & qu'il veut les arracher en quelque sorte, du sein de l'iniquité, il seme d'épines toutes leurs voies, il trouble tous leurs plaisirs ; il leur fait trouver tant de dégoûts dans le péché, il mêle tant d'amertume dans cette coupe de Babilone, où ils beuvoient, qu'ils la rejettent enfin, qu'ils cherchent en lui le vrai repos, qu'ils changent de route, & qu'ils rentrent dans les sentiers de la justice, & dans le chemin de la vertu. Mais l'énemi de leur salut, tient une conduite toute opposée. Il leur représente leur conversion comme un ouvrage presque impossible : il leur fait paroître les moucherons comme des éléphans ; les plus douces collines, comme des rochers inaccessibles ; les plus agréables vallées, comme des abîmes sans fond. Laissons ces figures. Dans une peinture affreuse, il tâche de leur persuader que c'est un martire continuël ; un esclavage, une contrainte ; il fait parler la nature, il fait agir la passion, il fait sentir le poids de l'habitude ? Quelle guerre à soutenir ! quels

Dieu ramene les pécheurs par la voye des afflictions, &c.

Le démon leur représente mille dificultez pour les en détourner.

combats à livrer ! L'éfort étonne, le courage manque, les armes tombent des mains; on n'entreprend rien parce qu'on désespere de pouvoir rien éxécuter. *Pere Giroût. 2. Tom. du Carême. Sermon sur la Conversion du pécheur.*

Sans la douleur & le regret de l'ame, il n'y a point de véritable conversion, ni de pénitence.

Sans la douleur de l'ame, sans la sincere détestation du péché, en vain ferez-vous à Dieu toute autre satisfaction ; vous ne pouvez lui plaire, ni rentrer en grace auprès de lui. Humiliez-vous profondément en sa présence, frappez-vous mille fois la poitrine, levez vers lui les bras ; & expliquez-vous, pour implorer sa misericorde, dans les termes les plus énergiques & les plus touchans ; faites retentir l'air de vos soûpirs, & couler de vos yeux des ruisseaux de larmes : s'il n'y a que le corps qui s'humilie, que la bouche qui parle, que les yeux qui pleurent ; & que le cœur ne dise rien, qu'il ne sente rien ; humiliations extérieures, paroles, gémissemens, pleurs, ce sont des dehors ; & Dieu ne s'arrête point précisément aux dehors. La prémiére victime que vôtre Dieu vous demande, c'est le cœur ; un cœur pénitent & contrit. J'ose dire tout à la fois que vous ne pouvez lui faire ni un plus grand sacrifice, ni un moindre sacrifice. Vous ne lui en pouvez faire un plus grand; puisqu'il n'y a rien en vous de plus prétieux que le cœur ; ni rien aussi de plus difficile, que de l'arracher à ces objets criminels, qui l'ont dérobé à Dieu, & de le rendre au souverain Créateur qui l'a formé. Mais j'ajoûte au même temps, que vous ne lui pouvez faire un moindre sacrifice : car que peut-il en éfet moins éxiger de vous, après tant d'offenses, qu'un repentir ! Hé quoy ! il sera prêt malgré de si sensibles outrages, à revoquer en vôtre faveur tous les arrêts de sa justice, à verser sur vous tous les trésors de sa grace, à vous accorder une remission promte, une remission parfaite; à vous recevoir dans son sein, & à vous mettre au nombre de ses enfans : & vôtre cœur au moins, toûjours énemi, ne commencera pas à l'aimer ; toûjours rebelle, ne fera pas un désaveu éficace & libre de ses revoltes passées ? Si vous le prétendez ainsi, si vous l'espérez, c'est faire à Dieu une insulte toute nouvelle : & voilà toûjours ce qui me fait trembler sur les pénitences ordinaires des Chrétiens. *Le même. Sermon de la Passion, sur la fin du prémier point.*

Motifs pour nous exciter à la douleur de nos péchez.

Servons-nous de ces motifs, pour nous exciter à la douleur de nos péchez. Représentons-nous pour ce sujet, la difformité du péché, & la haine que Dieu lui porte, les supplices éternels qui lui sont préparez, & ce que JESUS-CHRIST a souffert pour nous en garentir : enfin, faisons attention à l'excès de nôtre ingratitude, de mépriser cette surabondance de grace, que le Sauveur nous a méritée, & au malheur où nous tomberons infailliblement, si nous n'en profitons pas; & il n'y a rien que nous ne fassions pour nôtre reconciliation. Alors, suivant le langage de l'Ecriture, *Nous ferons retentir nos cris vers le Ciel, nous pousserons des hurlemens comme les dragons* : nous frapperons nôtre poitrine comme le Publicain, pour témoigner que nôtre cœur, étant le prémier coupable, doit être le prémier puni ; nous le briserons par une parfaite & sincere contrition : *Nous repasserons dans l'amertume de nôtre ame, les années* que nous avons passées dans une joie criminelle, & nous ferons en sorte d'exciter en nous une sainte tristesse, qui étant selon Dieu, produira pour le salut une pénitence stable & permanente. *L'Abbé Monmorel. tom. 5. Homel. sur la Passion.*

Mich. 1.

Isai. 38.

1. ad Corinth. 7.

Saint

Saint Augustin demande pourquoy le Fils de Dieu se troubla en ressuscitant le Lazare ? *Quare turbatus est Christus* ? c'est, dit-il, pour nous faire entendre que ce trouble doit passer de lui en nous, & que ce qui étoit un éfet de charité dans JESUS-CHRIST, doit être dans nous un éfet de douleur & de crainte : *Nisi ut significaretur tibi, quòd & tu turbari debeas.* Non, non, n'appréhendez pas de vous troubler quand vous êtes dans l'état du péché ; apprehendez au contraire de ne vous pas troubler ; ce calme seroit pire que la tempête : ou de n'avoir même qu'un trouble mediocre, qui n'opere rien pour la conversion. Troublez-vous, afin que Dieu guérisse les plaies de vôtre ame; afin que vous puissiez lui dire avec autant de confiance que David : *Sana me Domine, quoniam turbata sunt ossa mea.* Si c'est trop peu de ce trouble ; frémissez, vous voyant environné de péchez, poursuivi par la justice de Dieu, prêt à mourir dans l'impénitence : ne vous contentez pas d'une horreur de peu de durée, & d'un frémissement passager. Car comme, ajoûte saint Augustin, l'homme doit frémir contre soi-même dans la vûë de son iniquité, afin qu'à force de frémir, l'habitude invéterée qu'il a dans le crime, cede à la violence, & aux convulsions de sa pénitence : *Homo contra se fremere debet, ut violentia pœnitendi cedat consuetudo peccandi. Tiré des Sermons qui courent sous le nom du Pere Bourdalouë. Serm. pour le Vendredy de la quatriéme semaine.*

Un pécheur doit être troublé à la vuë de ses péchez, afin sa conversion.

Psalm. 3.

Cette conversion du pécheur est l'ouvrage de la toute puissance de Dieu : car comment autrement tout d'un coup changer d'idées, d'inclinations, de sentimens ; amortir de grandes passions, rompre de forts attachemens, arrêter de violens désirs, étouffer des haines invéterées, éteindre des amours encore vives, résister au poids des habitudes, rompre le cours de tous ses penchans, perdre l'estime & le goût des choses du monde, n'en avoir plus que pour le ciel ? Ah ! c'est ce qui, sans un miracle, ne se fait, ni ne se peut faire. Il en est de ce changement comme de ceux de la nature : Dieu seul les peut opérer tout d'un coup. *Le Pere d'Orleans. Tom. 1. Sermon de la Conversion.*

La conversion d'un pécheur est l'ouvrage de la main toute puissante de Dieu.

Nôtre conversion n'est pas l'ouvrage d'un jour ; il ne faut pas nous imaginer que nous soyons convertis, pour avoir approché une fois des Sacremens, & pour avoir quitté durant quelques jours les voies du monde. La conversion extérieure se fait en un jour ; mais celle du cœur doit durer autant que la vie ; il n'y a point de jour, ni d'heure, en laquelle nous ne devions y travailler ; & nous serons bien heureux, si après tous nos éforts, nous nous trouvons au moment de la mort, dans une conversion de cœur aussi parfaite qu'elle doit être : *Non unâ die perficitur*, dit saint Bernard : *utinam vel in omni vita quâ degimus in corpore, valeat consummari ! Pris des Discours Chrétiens. Disc. pour le 4. Dim. après la Pent.*

La parfaite conversion est l'ouvrage de toute la vie d'un homme.

Sacrifier ses biens par quelque aumône, c'est quelque chose de bien parfait ; mais après tout, on ne sacrifie que de la terre, on s'en réserve toûjours assez pour subsister ; sacrifier à Dieu quelques souffrances, & quelques mortifications, c'est quelque chose de bien saint ; mais il faut avoüer, que l'on ne sacrifie qu'un corps : mais sacrifier à Dieu ses plus cheres & ses plus tendres inclinations, se détacher de ce qu'on aime ! Ah ! on sacrifie alors tout à Dieu ; on sacrifie son cœur, on sacrifie son esprit, on sacrifie ses pensées, on sacrifie ses plaisirs, on ne s'en réserve pas le moindre souvenir, sinon pour les dé-

Par la conversion du cœur, on sacrifie à Dieu ce qu'on a de plus cher.

tester. C'est alors qu'on marque une véritable douleur de ses péchez, & qu'on fait une sincere pénitence; puis qu'autant que le péché nous avoit éloigné de Dieu, pour nous attacher aux créatures, autant avons nous de repentir de nous en être séparés; & nous nous éloignons d'elles, pour ne nous plus attacher qu'à Dieu, avoüant, par l'abandon que l'on en fait, & par l'aversion que l'on en témoigne, que Dieu seul mérite nôtre attachement. *Le Pere Masson Prêtre de l'Oratoire, serm. 13. de l'Avent sur la Pénitence.*

Il ne faut point délibérer quand il s'agit de se convertir à Dieu.

En matiére de pénitence, dit saint Chrysostome, il n'est pas permis de délibérer, non plus qu'il ne l'est en matiére de foy, de douter. Qui doute volontairement d'un article de foy, est infidele, dit la Théologie; quiconque délibere & hésite sur sa conversion, est impénitent. Pourquoy? Parce que la pénitence est une résolution, & non pas une délibération: faire pénitence, dit ce Pere, ce n'est pas délibérer, c'est conclurre; ce n'est pas disposer, c'est écouter la voix de Dieu; ce n'est pas vouloir se résoudre, c'est être déja éfectivement résolu. De sorte que quand je délibere, je ne suis pas converti. Celui qui combat n'est pas encore victorieux; il est même encore en danger d'être vaincu: mais on peut dire que celui qui balance, qui délibere, & qui ne peut encore se déterminer, est déja plus de demi-vaincu, & qu'il le sera bien-tôt tout-à-fait. *Pere Bourdaloüe. Sermon pour le Jeudi de la 5. sem. de Carême.*

Nous ne voulons pas tout de bon nous convertir.

Nous ne voulons pas tout de bon nous convertir: par ce que si nous voulions éficacement nous donner à Dieu, au même moment que nous le voudrions, nous nous y donnerions; car au moment que nous le voudrions, nous le pourrions; puisque le vouloir comme il faut, & le pouvoir, c'est une même chose. Mais nous ne faisons la plûpart du temps que de vains éforts d'une volonté languissante, qui ne produit rien qu'un essai, & une fausse image d'elle-même: ce n'est jamais qu'un je voudrois; & quand nous nous disons à nous-mêmes que nous voulons, ce n'est qu'une illusion, que nôtre lâcheté peut convaincre aisément d'imposture. Ah! quand nous voulons, dit saint Chrysostome, cette volonté se produit bien-tôt par cent actions, qu'elle fait produire, pour arriver au point qu'elle prétend: c'est une impérieuse faculté, qui éxerce un empire si absolu sur toutes les autres puissances de l'ame, qu'elle leur fait mettre toutes choses en usage, pour éxécuter ce qu'elle commande. *Monsieur Maimbourg. Serm. pour le second Vendredy de Carême.*

L'état d'une personne qui doute, & qui délibere sur sa conversion.

Saint Augustin se décrivant lui-même en cet état: vous voyez, dit-il, un homme endormi, qu'on a beaucoup de peine à éveiller; il est dans un certain milieu entre la veille & le sommeil, ni dormant tout-à-fait, ni aussi tout-à-fait veillant; mais tenant de l'un & de l'autre: en sorte qu'il n'a ni l'activité de celui qui veille, ni le repos paisible de celui qui dort. Il se leve à demi, comme essayant de vouloir sortir de son lit; & la paresse l'y fait retomber; il s'y tourne, & retourne, sans pourtant le quitter: *Cogitationes, quibus meditabar in te, similes erant conatibus expergisci volentium; qui tamen superati soporis altitudine, remerguntur.* Il forme, demi assoupi, & comme en rêvant, quelques demi paroles, qui ne signifient rien du tout; & enfin, après quelque apparence d'éfort, qu'il fait avec une extrême langueur, le sommeil, auquel il se rend volontairement, le replonge plus avant dans sa léthargie. *Le même.*

August. l. 8. Confess.

Auſſi-tôt que Dieu a éclairé ſaint Paul, & qu'il luy a touché le cœur, ce nouveau converti demande de mettre le main à l'œuvre, & de travailler tout de bon : *Domine quid me vis facere ?* Il n'eſt pas dans la penſée de ceux qui s'imaginent que Dieu fera tout, & qui voudroient que Dieu les dépouillât de leurs vices, comme ils ſe dépouillent de leurs vétémens: ils voudroient que de grands pécheurs qu'ils ſont, Dieu les fit de grands ſaints, ſans qu'il leur en coutât rien. Saint Paul n'eſt point converti à demi ; tout eſt changé & converti en lui, parce que le principe de tout, qui eſt le cœur, eſt changé. Seigneur que faut-il faire pour ſe bien convertir ? *Domine quid me vis facere* ? cœur ſuperbe, tu te changeras réſolument : il n'y a point d'honneur, ni de conſidération du monde qui m'en empéche. Faut-il me priver de ce plaiſir, de la converſation de cette perſonne : Dieu le veut ; c'eſt aſſez ; cela ſe fera, quand je devrois mourir en la peine. Voilà la véritable converſion. *Pere Texier. Paneg. ſur la Converſion de ſaint Paul.*

De la converſion de ſaint Paul. *Act. 9.*

Saint Chryſoſtome dit, que le péché eſt l'unique mal qu'on puiſſe guérir avec des larmes ; on peut dire encore que c'eſt l'unique mal qui mérite d'être pleuré. D'où vient donc qu'il eſt l'unique qu'on ne pleure point ? eſt il poſſible qu'on ſçache bien toutes les raiſons qu'on a de s'en affliger ! Oüi, Chrétiens, on les ſçait ; mais on ne les comprend pas. Un enfant ſçait bien qu'il a perdu ſon pere, que la mort vient de lui enlever ; il ne laiſſe pas toute fois de joüer & de rire dans le plus grand deuil de ſa famille ; parce que cet enfant ne connoît pas la perte qu'il vient de faire : au lieu que ſon aîné, en qui l'âge a déja mûri la raiſon, ne peut s'en conſoler. *Pere de la Colombiére. Sermon de la Confeſſion.*

D'où vient que nous ſommes ſi peu ſenſibles aux pertes que nous cauſe le péché.

Si les conſidérations de la grandeur, de la bonté, de la juſtice de Dieu, ne ſont pas capables de nous émouvoir, éprouvons ſi la vûë de nôtre propre dureté ne pourroit point nous attendrir. Malheureux que je ſuis ! ai-je donc perdu la raiſon & le ſentiment en perdant la grace ? rien ne me touche, ni amour, ni crainte, ni bien-faits, ni châtimens ! N'eſt-ce point que j'ai mis le comble à mes infidélitez, & que le Seigneur m'abandonne ! Un ver de terre a oſé ſe lever contre le Créateur de l'univers ; & il ne ſçauroit ſe repentir de ſa félonie ! J'ay mépriſé, j'ai outragé mille fois celui qui m'a donné la vie, celui qui a donné ſa vie pour moy ; & je n'ay point d'horreur d'une ingratitude ſi énorme ! Je me vois ſur le bord de l'Enfer ; je puis mourir dans l'état funeſte où je me trouve; & je ne tremble pas, & je ne meurs pas de crainte? Je ne faiſois pas ces réfléxions dans le temps que j'offenſois Dieu,& quand je les aurois faites, la paſſion étoit ſi forte alors, qu'on n'auroit pas dû trouver ſi étrange, ſi je n'y euſſe pas été ſenſible : mais à cette heure, c'eſt de ſens froid que j'enviſage ces veritez ; & elles ne font nulle impreſſion ſur mon eſprit ! Qu'y a-t-il donc, ô mon Sauveur ! ſuis je perdu ſans reſſource ! Mon Dieu ! n'y auroit-il plus de miſéricorde pour moy ? ſeroit-il bien poſſible que vous m'euſſiez rejeté pour toûjours ? *Le même.*

Comme un pécheur doit etre touché à la vûë de ſon malheur.

Un pécheur véritablement converti doit entrer dans les ſentimens de l'Enfant prodigue. Non, Seigneur ! je ne ſuis pas digne d'être comté parmi vos enfans, mais je jure aujourd'hui en préſence de tout le ciel que j'ai irrité, que vous n'aurez jamais dorénavant de ſerviteur plus fidele. C'eſt trop abuſer d'une

Réſolution d'être à l'avenir entiérement à Dieu.

miséricorde si excessive ; il n'y a plus moyen de vous résister, ô mon Dieu ! je confesse que toute ma dureté ne sçauroit tenir plus long-temps contre une tendresse si paternelle. Que je suis touché de la miséricorde, dont vous avez usé à mon égard, de ne m'avoir pas fait mourir dans mon péché, quoiqu'il semblât que j'eusse dessein de vous y forcer par mon audace, & par mon obstination ! Que je vous suis obligé de ce que vous me rappelez encore une fois ! Mais combien vous dois-je sçavoir de gré de ce que vous me rappelez enfin, pour ne vous abandonner jamais plus ? Je vous l'ai promis cent fois, & cent fois j'ai manqué à ma promesse ; mais je ne l'ai jamais promis comme je le fais présentement, & je sens bien que désormais je vais vous être fidele. Ce désir que j'ai de quitter, non-seulement le péché, mais toutes les occasions, & les apparences même du péché, ce dégoût où je me trouve de tout ce qui m'a charmé autrefois, ce courage que vous m'inspirez pour déclarer une guerre immortelle à mes passions ; tout cela sont des graces, qui me répondent en quelque sorte de ma constance. *Le même.*

Avec quelle facilité nous perdons l'amitié de Dieu, & combien nous en sommes peu touchez.

Dans la séparation qui se fait de l'ame d'avec Dieu par le péché, nulle langue ne peut exprimer, nul esprit ne peut comprendre quelle est la perte que nous faisons ; puisque nous perdons l'amitié de Dieu, puisque nous perdons Dieu même. Cependant c'est merveille de voir avec quelle indifférence on fait cette perte du plus grand de tous les biens. Cela ne me surprend gueres ; c'est que nous ne sçavons ce que nous faisons, nous ne connoissons presque pas Dieu, & la passion étoufe en nous le peu de connoissance que nous en avons. Ce qui m'étonne, c'est que Dieu, à qui nôtre néant est parfaitement connu, qui ne fait nulle perte éfective, lorsque nous nous séparons de lui ; que Dieu, dis-je, témoigne à cette séparation, une si grande douleur, & qu'il s'empresse si fort de nous faire revenir ! Il témoigne en être aussi affligé qu'un Pasteur qui a perdu une de ses brebis, ou qu'une pauvre femme qui n'ayant que deux dragmes pour tout bien, s'apperçoit qu'une de ces dragmes lui manque. Ce sont les deux comparaisons dont le Fils de Dieu se sert, pour nous faire entendre le regret qu'il a de nous perdre. Mais quand de perdus que nous étions, il nous a recouvrez, que la brebis égarée est retournée au bercail ; quelle joye n'en marque-t-il pas ! Ne nous assure-t-il pas lui-même que tout le ciel est en joye, au retour d'un pécheur qui fait pénitence ? *Le même.*

La prémiere chose que doit faire le pécheur converti.

Le prémier malheur du pécheur nous est réprésenté dans l'Evangile, sous la figure de l'Enfant prodigue, qui se perd dans un pays éloigné, après être sorti de la maison de son pere : *Abiit in regionem longinquam.* Voilà ce que fait le pécheur, qui s'abandonnant à ses pensées & à ses désirs déréglez, s'éloigne de Dieu : & en s'éloignant de Dieu, dit saint Ambroise, il s'éloigne de soi-même : *A se ipso discedit, qui à Deo recedit.* Cette sortie hors de soy, est un état, & une disposition générale de tous les pécheurs, quels qu'ils soient ; avares, ambitieux, coleres, vindicatifs, ils sont tous hors d'eux-mêmes. C'est d'eux, dont Dieu se plaint par son Prophete ; *Foras fugerunt à me*, ils se sont éloignez de moy, ils se sont retirez & enfuis audehors : *Foras fugerunt* : parce que Dieu s'oppose aux inclinations déréglées de leur nature corrompuë, qui veut les retenir dans le devoir, par les remords de leur conscience, & par la crainte de ses jugemens ; c'est pour cela que ces pécheurs prennent la fuite. Or je dis, que

la premiére chose qu'il faut faire pour être un veritable pénitent, c'est qu'il faut sortir de ce triste & malheureux dehors, & la premiere démarche du pécheur qui se convertit doit être semblable à celle du Prodigue ; c'est-à-dire, que ce doit être celle de retourner en soi-même : *In se reversus.* Il est nécessaire qu'il connoisse ses péchez, qu'il en découvre l'énormité, & tout ce qui est capable de lui en inspirer de l'horreur ; afin qu'il en conçoive un sensible regret, & que par ce moyen il retourne à son Pere. *P. Texier. Domin. Tom. I. quatriéme Dimanche de l'Avent.*

Vous me direz peut-être, que de la part du pécheur, il ne faut qu'un acte de volonté, un mouvement de son libre arbitre, par lequel il déteste son péché ; & que cet acte se peut faire en un moment. Cela est vrai : mais afin que cette volonté se détermine à faire cet acte, qu'elle prenne une ferme résolution de ne plus faire ce qu'elle a toûjours fait, & de n'aimer plus ce qu'elle a toûjours aimé, il faut bien du temps, & bien des combats. Le consentement de nôtre volonté se peut donner en un moment : mais pour tirer ce consentement, qu'il y a de peine & de difficulté ! si cela est si facile, pourquoy vous faites-vous tant presser ? pourquoy resistez-vous à tant d'inspirations, à tant de reproches de conscience ? C'est que tout s'oppose à ce consentement ; vôtre volonté, les démons, la chair, le monde, en un mot, tous les énemis de nôtre salut. Il faut vaincre toutes ces oppositions ; il faut dompter cette volonté vicieuse, il faut renoncer à toutes ces inclinations ; résister aux démons : voilà bien de l'ouvrage ! & cela n'est pas si aisé que se le figurent la plûpart des hommes. *Le même.* Une veritable conversion de cœur n'est pas si facile que l'on s'imagine.

Il n'est rien de plus ordinaire dans le monde que ces sortes de pécheurs ; qui touchez de quelques remords passagers, éfrayez de quelques exemples terribles, fatiguez du poids de l'iniquité qui les accable, voudroient changer en quelque sorte. Ils voudroient être délivrez de ces habitudes criminelles, de ces passions déréglées, de ces attaches honteuses ; & dans le cours de leurs désordres, ils soûpirent après la paix des justes : mais ils ne font aucun éfort pour rompre leurs liens, ils ne prennent aucunes mesures pour sortir de leurs mauvaises habitudes ; ils goûtent autant qu'ils peuvent, la douceur empoisonnée du péché, lorsqu'ils voudroient se délivrer de son amertume. Ils ont beau dire qu'ils veulent se convertir : Dieu voit au travers de leurs paroles, une volonté perverse dans le fond de leur ame, & un dessein actuël de perséverer dans leurs désordres. *Essais de sermons. Pour le troisiéme Dimanche de l'Avent.* Conversion feinte faute de courage, & d'une ferme résolution.

Helas ! qu'est-ce que nous pleurons, si nous ne pleurons la perte de Dieu ? y a-t-il quelque malheur digne des larmes d'un Chrêtien, si ce n'est le péché, qui fait tomber dans la disgrace de son Dieu ? La grace de Jesus-Christ n'est-elle pas cette dragme précieuse de l'Evangile, dont la perte ne peut être réparée par l'acquisition d'un monde entier, & dont la possession nous rend infiniment riches, dans la privation de tous les biens périssables ? Cette douleur d'avoir perdu Dieu, qui est une condition absolument nécessaire pour le retrouver, doit être surnaturelle. Comme la destruction du péché & la conversion de l'ame à Dieu, sont des éfets surnaturels, ils ne peuvent être causez que par une douleur, qui soit aussi d'un ordre surnaturel. Il faut que Rien ne mérite nos pleurs & nos regrets que la perte de Dieu & de sa grace.

la grace de Dieu soit le principe des larmes pénitentes, qu'un pécheur verse dans le regret d'avoir perdu Dieu : elles sont, dit Tertullien, comme le prix avec lequel il le recouvre. Toute ame Chrétienne doit s'affliger, ou d'être separée de Dieu, par les liens du corps, qui la retiennent ; ou de l'avoir perdu par le péché. *Là même. Premier Dimanche d'après l'Epiphanie.*

Moyen de reconnoître si nous sommes véritablement convertis.

Voulez-vous sçavoir si vous êtes véritablement convertis ? Sondez vôtre cœur, examinez ses passions, pour en connoître les plus secrets mouvemens. Vous aimiez auparavant le monde : ne l'aimez-vous plus ? Vous souhaitiez passionnement les honneurs : ne les regardez-vous plus que comme un fardeau accablant ; & les fuiez-vous, parce que vous connoissez le péril, auquel on se voit exposé, quand on est élevé au-dessus des autres ? Vous ne vouliez céder à personne : marchez-vous maintenant sur les pas d'un Dieu humble, avez-vous pour vous-même des sentimens de mépris, & êtes-vous toûjours dans la disposition de vous mettre en la derniére place ? Vous étiez adonné à vos plaisirs & à vos divertissemens, vous ne pensiez à autre chose ; aimez-vous maintenant la retraite & la mortification ? Vous cherchiez autrefois des détours & des subtilitez, pour retenir un bien qui ne vous appartenoit pas ; & présentement, par une restitution plus ample, réparez-vous les torts que vous avez faits, & les pertes que vous avez causées? Vous étiez insensible à la misere du Pauvre, que vous regardiez d'un œil impitoiable ; répandez-vous présentement avec joie, dans le sein des malheureux, les biens que Dieu vous a mis entre les mains ? Helas ! si nous jugeons de la conversion du pécheur sur ces principes, que nous en trouverons peu, dont on puisse asſurer, que leur conversion soit sincere ! *Là même. Sermon pour le treiziéme Dimanche après la Pentecôte.*

Il faut être reconnoissant de la miséricorde de Dieu, & de la grace qu'il nous a faite de nous convertir.

La nature ne peut trouver dans son propre fond dequoy combattre ses déréglemens ; & quand la foy ne nous apprendroit pas, que c'est la grace qui produit ces éfets dans les ames, la raison seroit suffisante pour nous en convaincre : nous pouvons bien naturellement concevoir quelque dégoût passager du monde, faire quelques réfléxions sur l'inconstance des choses de la terre, rougir en secret de certains défauts, ou de certains desordres honteux ; car quoique la grace produise souvent de pareils mouvemens dans nos cœurs, la raison ne laisse pas quelquefois de les y former toute seule : mais afin qu'ils soient des commencemens véritables de conversion, qui nous approchent de Dieu, il faut qu'ils viennent du Pere des lumiéres, qui est le principe de nos forces. Vous donc qui reconnoissez dans vôtre vie quelques signes de conversion, qui êtes heureusement passé du péché à la pénitence, reconnoissez souvent, comme faisoit le grand Apôtre, la grace que Dieu vous a faite ; regardez avec une sainte frayeur les précipices affreux, dont sa main secourable vous a retirez ; pensez en vous-mêmes combien le nombre de vos iniquitez se seroit multiplié, s'il vous avoit abandonné à vôtre misére ; & dans les sentimens d'humilité, & de reconnoissance, que ces pensées vous inspireront, écriez-vous avec le Prophete : *Misericordias Domini in æternum cantabo. Essays de Panegyriques, sur la Conversion de saint Paul.*

Psalm. 88.

De la résolution du pécheur con-

La résolution du pécheur véritablement converti doit embrasser tous les temps ; de sorte que si le pécheur pouvoit vivre éternellement, il devroit être

dans la résolution de perseverer pendant toute cette éternité dans l'amour de Dieu, & dans la haine du péché. Lorsque le Sauveur eut guéri le Paralytique, il ne lui dit pas : Ne péchez plus ; mais, *N'ayez plus la volonté de pécher* : *Noli amplius peccare.* Je ne vous demande pas absolument que vous ne péchiez plus ; je le souhaiterois, mais la fragilité de vôtre volonté est telle, que vous ne pouvez le promettre, sans présomption : mais je demande que vous preniez la résolution de ne plus pécher : *Noli amplius peccare.* Cette résolution éternelle de ne plus offenser Dieu, est comme la réparation de l'injure que nous lui avons faite, pendant le temps que nous nous sommes éloignez de lui, pour nous attacher à la créature ; comme un nouveau choix que nous faisons, pour retracter le choix malheureux que nous avons fait, en préférant la douceur du péché aux attraits innocens de la vertu. Un homme qui commet un péché mortel avec réfléxion, consent à être éternellement privé de Dieu, pour goûter le plaisir du péché : ainsi dans la Pénitence, il faut se résoudre à se priver éternellement du plaisir du péché, pour jouir du bonheur de se donner à Dieu. *Dans les Essais de Sermons de l'Avent.*

verti, de ne plus pécher.

Joann. 8.

Nous sommes des misérables dont la pénitence est tardive ; mais du moins qu'elle soit sincere : réparons autant qu'il est possible, les maux que nous avons faits ; & que ceux qui ont été témoins de nos égaremens, le soient de nôtre retour, & de nôtre conversion. Aydez nous Seigneur ! & si dans ces foibles commencemens, nôtre cœur n'est pas entiérement à vous ; qu'il sente du moins qu'il y doit être. Arrachons-nous aux restes honteux d'une passion qui s'est trop établie, & vivons comme nous devons vivre. *Pris d'un Autheur Anonyme.*

Résolution d'être tout à Dieu, & de commencer tout de bon à bien vivre.

Le Prophete Joël, qui tout éclairé de l'esprit de Dieu, prévoyoit combien, dans la suite des temps, il y auroit de fausses pénitences, recommande que les hommes se convertissent du fond du cœur, & de tout leur cœur : *Ex toto corde.* Tout l'homme est dans le cœur. Saint Pierre appelle ce qui forme proprement l'homme Chrétien, *l'Homme de Cœur.* C'est ce cœur, qui est tout corrompu par l'infection du péché : il faut que ce cœur soit changé, afin que les œuvres changent : *Muta cor, mutabitur opus.* Pour être véritablement convertis, il faut déchirer nos cœurs, & non pas nos vétemens, selon ce que dit ce Prophete : il faut que nous recevions de Dieu un cœur de grace, au lieu de ce cœur de péché, que nous nous sommes fait à nous-mêmes ; un cœur vivant & animé, au lieu de nôtre cœur de pierre, sans vie, & sans sentiment ; un cœur pur & droit, au lieu de nôtre cœur impur & déréglé. Dieu ne reçoit point une pénitence superficielle, qui réforme seulement l'habit, & non pas la vie ; qui ne change que le dehors, & non le dedans : il veut que l'homme converti soit dans le cœur, & que la sincérité de son regret, paroisse en ce qu'il détruit lui-même l'amour du monde, & qu'il se *fortifie de plus en plus dans l'amour de Dieu. Pris d'un livre intitulé, la Vie des Prophetes. Vie du Prophete Joël.*

La Pénitence doit être dans le cœur.

1. Epist. c. 3.

Remarquez, dans l'oppression que Pharaon faisoit aux Israélites, une image fidele de ce qui se passe entre le démon & nous, lorsque l'on nous parle de nous convertir. Ce Tyran impitoyable n'en peut souffrir la moindre pensée ; il renouvelle alors toutes ses violences, pour dissiper nos bonnes résolutions,

Obstacles à nôtre conversion.

On peut considérer le Pécheur, avant sa conversion, dans le temps de sa conversion, après sa conversion. Le néant qui précede sa conversion est plus grand, si je l'oze dire, que celui qui précéda le monde : la force que Dieu déploye dans sa conversion est plus grande, puisqu'il y employe l'éfort de son bras tout-puissant ; & enfin, Dieu travaille plus pour l'empêcher de se corrompre après sa conversion, qu'il ne travaille pour conserver les ouvrages de la prémiére création, après qu'il les a formés. Avant la prémiére création, il n'y a qu'un simple néant qui précede l'être ; mais icy, outre le néant de justice & de sainteté, qui précede la nouvelle créature, il y a une corruption & une malice, qui fait un plus grand obstacle que le simple néant. Lorsque la puissance de Dieu produisoit ce qui n'étoit que néant un moment devant, il n'avoit point d'énemis à combattre ; elle agissoit sur le néant, & le néant ne lui resistoit pas : mais lorsque la grace produit la nouvelle créature, elle trouve la résistance d'une infinité de préjugez, & de passions, qui s'opposent à son action ; & le penchant que nous avons vers le néant de la sainteté, est bien plus grand que celui que nous avons vers le néant de la nature. *Le même.* De la conversion du pécheur en général.

Saint Ambroise dit que les larmes ont accoutumé d'entreprendre une ambassade vers Dieu pour les coupables : *Lacrymæ solent legationem suscipere pro delictis.* Le Pécheur bani de Dieu ne sçauroit qui envoyer : sa priére ne va pas jusqu'au ciel ; elle est foible ; il faut que les pleurs soient les messagers fideles. Soyez, ô mes larmes, les témoins de ma douleur ! C'est ainsi que Madelaine parle à JESUS-CHRIST sans lui rien dire. Elle auroit rougi de dire ce qu'elle ne rougit point de pleurer aux pieds de son Sauveur; devant ce tribunal de Dieu, on perd sa cause quand on la plaide, on la gagne quand on la pleure. Les pleurs sont des Avocats, dont le silence se fait entendre, puisque le Roy Prophete a dit : *Exaudivit Dominus vocem fletûs mei. L'Abbé de Maruc, Paneg. de sainte Madelaine.* Le pouvoir & le mérite des larmes d'un Pénitent. *Psalm. 6.*

D'où vient, mon Dieu ! disoit saint Augustin depuis sa conversion, que vous prenez tant de plaisir à rappeller une ame égarée, qu'il semble que vous aimez mieux réparer une perte, que de vous empêcher de la faire ? Vous aimez mieux recouvrer que conserver ; & le retour de l'Enfant prodigue vous charme plus, que l'assiduité de son aîné ; le recouvrement de la centiéme brebis vous touche plus, que la conservation des quatrevingt-dix-neuf ! C'est sans doute, que c'est un triomphe après un combat; & plus la bataille a été sanglante, plus la victoire est douce: les longs désirs rendent la possession agréable. Ah ! vous même, pécheur Pénitent, que vous donnez donc de plaisir aux Anges ; puisqu'après une résistance si opiniâtre, vous cédez enfin à la grace ! *Le même. Paneg. de saint Augustin.* Pourquoy la conversion du pécheur est si agréable à Dieu.

Le Prophete Royal l'a bien dit, que Dieu ne méprise jamais un cœur contrit & brisé de douleur. Tous les yeux qui sont au Ciel regardent l'œil d'un pénitent qui pleure ; il semble que Dieu même n'ait point de plus agréable objet, où arrêter les siens : & comme le Soleil regarde une nuée que lui-même a attirée dans l'air, laquelle se resout dans une douce pluye ; qu'il semble prendre plaisir à la contempler, à la dorer de ses rayons, & à en faire cet admirable météore, que Dieu a pris pour signe & pour ambassadeur de la paix qu'il a faite avec les hommes ; le soleil de justice en fait de même des lar- Sur la douleur & les larmes d'un Pénitent.

rio dextera Excelsi. Mais tous ces traits éclatans, qui paroissoient dans les conversions les plus célebres, se trouvent rassemblez dans celle de Madelaine. *Le même. Paneg. de Sainte Madelaine.*

Helas ! Seigneur, ou étois-je dans ce malheureux état, s'écrie ce saint Pénitent, dans ses écrits : c'est saint Augustin ; je tâcherai d'en recueillir l'esprit, plûtôt que d'en rapporter les paroles : Où étois-je, Seigneur ? Dans quelles profondes & épaisses ténebres étois-je enseveli ? Quel cahos affreux, la multitude innombrable de mes péchez avoit-elle mis entre vous & moy ? Helas ! je dormois tranquillement dans l'ombre de la mort ; je ne sentois rien de l'odeur de corruption & de scandale, que j'exhalois dans l'Eglise ; & le tombeau de mes crimes auroit été la demeure éternelle de mon ame, si vôtre voix toute puissante n'avoit ressuscité ce Lazare dans le tombeau. Je ne respirois que l'air contagieux du vice ; le levain de l'iniquité avoit gâté toute la masse de mon cœur, & la source infectée répandoit sur tout le cours de ma vie, un débordement de crime, & une continuïté de désordres. Que des graces éternelles soient donc renduës à vôtre miséricorde, d'avoir rompu le mur de division, qui me séparoit de vous, & tendu la main secourable, qui m'a tiré de ce profond & éfroyable abîme ! *Le même. Paneg. de saint Augustin.* Sentimens d'une ame pénitente.

Qu'une ame est à plaindre lors qu'asservie à la loi du péché qui la tyrannise, elle fait le mal qu'elle ne veut pas, & ne fait pas le bien qu'elle veut ; & que ne sentant que l'amertume & la honte du péché, elle s'y abandonne, en soûpirant pour les saintes délices de la vertu ! C'est dans ce déplorable état, ô mon Dieu ! que la force toute puissante de vôtre grace a triomphé de ma foiblesse. Vous avez rompu tous mes liens, & je vous sacrifie une hostie de loüange : Vous avez fait tomber les voiles qui me couvroient les yeux, & dissipé le charme, qui captivoit mes sens & ma raison. Heureux ! si je consacre les momens qui me restent, à réparer ceux que j'ay criminellement perdus ! Je vous rends les armes, ô mon Dieu ! je suis tout pénétré de vos divines lumiéres ; & dans les transports où mon cœur se livre, je vous adore, & je bénis vôtre divine bonté. Sortez pour jamais de mon ame, malheureux objets, à qui j'ay rendu les hommages, qui n'étoient dûs qu'à vous seul, ô mon Dieu ! J'abandonne ces ruisseaux corrompus, pour me désaltérer dans la source d'eau vive. *Le même.* Continuation de ce sujet.

Combien de fois étant prêt d'enfanter le nouvel homme, en vient-il jusqu'aux douleurs, & aux tranchées avant que de le faire paroître ? Combien de fois arrêté par des chaînes pesantes, mais agreables, & soûpirant d'ailleurs pour les béautez de la justice, dont quelques attraits passagers avoient touché son cœur, fut-il déchiré par de cruëlles irrésolutions de son cœur, qui contraire à lui-même, ne fait pas le bien qu'il veut, & fait le mal qu'il ne veut pas ? Combien de fois pressé par les vives attaques de la grace, qui redoubloit ses sollicitations, à mesure qu'il augmentoit sa résistance, demanda-t-il à Dieu, encore quelques jours, quelques momens, pour s'arracher du sein des créatures ? Combien de fois prêt à dire adieu à ses plaisirs, entendit-il la voix flatteuse de ces voluptez enchanteresses, qui le tiroient par la robbe, & qui lui disoient : Augustin, comme pourras-tu vivre sans nous ? Et enfin, Combats & irrésolutions d'un pécheur, avant que de se rendre.

après tant de combats, arriva le moment, qui rejouit le ciel & la terre. *Le même.*

La conversion du pécheur est l'ouvrage de la grace. Voilà, Seigneur, le grand prodige que vôtre grace a fait ; & il ne peut être que vôtre ouvrage : *Domine opus tuum.* Les révolutions qui se font dans l'esprit humain, ne sortent point de l'ordre naturel ; elles tiennent de l'inconstance & de la foiblesse de leur principe, & ne produisent point ces changemens merveilleux, & presque incroyables, où l'on voit l'homme terrestre & charnel, entiérement converti en l'homme tout spirituel & tout céleste. Ce ne peut être qu'un principe divin, qui des hommes, en fait des Dieux ; c'est le précieux levain de la grace, qui répanduë dans la masse corrompuë du cœur humain, la purifie en un moment. *Le même.*

Quelle doit être la douleur d'un Pécheur vrayment pénitent. C'est vôtre cœur, qui sans Dieu, vous éloigne de Dieu ; c'est vôtre cœur, qui avec Dieu, & par le mouvement de son esprit, doit vous rapprocher de lui : C'est vôtre cœur qui a conçû un plaisir criminel dans les créatures ; c'est dans vôtre cœur, que doit se former une vraie, & amere contrition, d'avoir abandonné le Créateur. De quelque maniére que la justification d'un pécheur se fasse, il faut de nécessité qu'il se propose deux objets ; les péchez qu'il a commis, afin qu'il les déteste ; Dieu qu'il a offensé, afin qu'il l'appaise, & qu'il se reconcilie avec lui. Or rien de tout cela ne se peut faire, si le cœur n'y a part, & s'il n'y a la prémiére & la meilleure part. Rien de tout cela ne se peut faire, si ce pécheur n'a un esprit nouveau, & un cœur nouveau : Un esprit nouveau, pour connoître le néant des créatures qu'il estimoit, & les perfections infinies de Créateur qu'il méprisoit ; un cœur nouveau, pour haïr les objets de ses passions qu'il aimoit, & se tourner vers Dieu qu'il haïssoit. Rien de tout cela ne se peut faire, si ce Dieu de bonté ne renouvelle cet esprit, & ne crée dans cet homme, un cœur pur ; suivant cette humble Psalm. 50. priére que lui faisoit David : *Cor mundum crea in me Deus, & spiritum rectum innova in visceribus meis. Dictionnaire Moral.*

Combat de l'homme intérieur, & de l'homme extérieur, dans sa conversion. Souvent l'homme extérieur s'accuse, & l'homme intérieur se justifie ; l'homme extérieur dit : je suis marri d'avoir offensé Dieu ; & l'homme intérieur dit : Je ne le suis pas ; l'homme extérieur promet de quitter son péché, & l'homme intérieur y demeure attaché ; L'homme extérieur, frappé de l'horreur des peines éternelles qu'il appréhende, veut sa conversion, & l'homme intérieur charmé de la douceur de ses plaisirs qu'il aime, ne la veut pas, ou ne la veut qu'à demi. L'un est trop foible pour le bien, & l'autre trop fort pour le mal : & dans ce combat d'inclinations si opposées, il arrive ce que dit saint Augustin, qu'on n'a qu'une douleur superficielle, inutile, fausse. On veut & on ne veut pas, parce qu'on ne veut pas de tout son cœur : on commande, & on n'est pas obéi ; parce qu'on ne commande pas absolument : on connoît le pressant besoin qu'on a de sortir de son péché, & le détester sans reserve ; mais on manque de force pour se rendre à la vérité connuë. La nature l'emporte sur la grace ; la passion, sur le devoir : ce sont deux hommes qui parlent, & qui par une espece de contradiction, portent deux cœurs dans un même cœur. *Le même. Premier disc. sur la Contrition.*

Indolence de la plûpart des Pé. Plusieurs gémissent, dit saint Augustin ; je gémis aussi : & ce qui me fait gémir, est de voir qu'ils gémissent mal. Plusieurs, en d'autres rencontres,

demeurent froids & paisibles ; je gémis sur eux: & ce qui me fait gémir, c'est de les voir dans une fatale & douce indolence. Ont-ils perdu de l'argent ? ils gémissent : ont-ils perdu la foy & la grace de Dieu ? ils ne gémissent pas ! Un Procés, ou un incendie, a-t-il mis le désordre dans leur famille ? ils s'en affligent, il n'y a aucune peine qu'ils ne se donnent pour réparer cette perte : peine cependant presque toûjours inutile : Des péchez commis volontairement les ont-ils reduits dans la plus déplorable de toutes les miséres ? s'ils en témoignent au dehors quelque douleur, ils s'imaginent pouvoir s'en tenir là ; peignant cette tristesse sur leurs levres, mais ne l'imprimant pas dans leurs cœurs. *Le même.* cheurs sur leurs péchez.

Quand le feu de la componction échauffe une ame, & que touchée de Dieu elle se réveille de l'assoupissement où elle étoit ; c'est alors qu'elle regarde comme de grands crimes, ce qui passoit pour de petites fautes : c'est alors qu'elle fuit les moindres péchez, comme s'ils étoient les plus énormes : tant elle appréhende d'offenser Dieu, & de lui déplaire ; tant l'aversion qu'elle a du mal, fait de vives impressions sur son cœur, qui rougit de s'être autrefois attaché à des choses basses & terrestres, dans lesquelles il a si indignement langui. Tels sont les éfets de sa douleur : éfets si admirables, que plus elle est digne des complaisances de Dieu, par la fidélité qu'elle apporte à ses graces, & par l'apréhension de lui déplaire en la moindre chose, plus elle s'en juge indigne ; ne regardant pas tant ce quelle est, que ce qu'elle a été. *Le même.* La fuite du péché est une marque & un éfet de la douleur d'avoir offensé Dieu.

Qui est celui qui a une vraie douleur de ses péchez, & qui en reçoit le pardon ? c'est, répond saint Cyprien, *Tract. de peccat.* celui qui gémit devant Dieu de tout son cœur, qui a un véritable regret de l'avoir offensé, qui se repent, qui prie : c'est celui qui blessé de plaies mortelles, sent son mal ; qui considere ses péchez avec douleur, & qui reconnoissant l'énormité de ses fautes, ne desespere point de la miséricorde de Dieu, quoiqu'il n'en présume pas par une téméraire confiance ; sçachant bien qu'autant qu'il est indulgent & bon par l'affection de Pere, autant est-il redoutable par la qualité de Juge. *Le même.* Qui est celui qui a une vraye douleur de ses péchez.

Combien de fois, ô mon Dieu ! ai-je été sur le point de décendre, chargé de mes péchez, dans les enfers, si vôtre sainte & gratuite miséricorde ne m'avoit regardé en pitié ? Comme vous étes présent par tout, vous m'avez pris vous même par la main ; vous n'avez pas permis que je sois tombé dans l'état funeste d'une double mort, ni qu'une ame qui vous étoit chére dans l'ordre de vôtre prédestination éternelle, se soit perduë : vous n'avez point méprisé un cœur contrit & humilié. Dans quelles miséres mon ame étoit-elle reduite ? Cependant, vous touchiez ses playes pour les lui faire ressentir, afin que renonçant à toutes choses, elle se convertît sincerement à vous. Ainsi, mon Dieu, plus j'ai été miserable, plus vous avez été miséricordieux, dans les moyens dont vous vous étes servi pour me faire connoître ma misére. Malgré tout cela, les fausses & meurtriéres douceurs du monde reviennent encore me dire : Attendez un peu; il ne faut pas, par une ferveur précipitée, se séparer de ce où il feroit honteux de se rengager, après l'avoir brusquement abandonné. Tels sont, ô mon Dieu ! les différens mouvemens dont ma pauvre ame est agitée, comme un navire battu par des vens contraires. Chose étrange ! *Ch. 11.* Sentimens de saint Augustin après sa conversion. *Confess. l. 5. c. 9.* *Ibidem c. 7.*

j'aime la vie bienheureuse, & en même temps que je la cherche, je la fuis! Les fausses douceurs de cette vie m'enchantent, je traîne ma chaîne après moy, & repoussant tout ce qu'on me peut dire en faveur de mon engagement à vôtre service, ô mon Dieu! je résiste à la main qui me veut délier, & me tirer d'une servitude que j'aime! *Le même.*

Comme le cœur est la source de nôtre malheur dans l'état du péché; il doit être la source de nôtre bonheur dans nôtre conversion.

Par vôtre péché, vous avez donné dans vôtre cœur à la créature, une préférence injurieuse au Créateur : dans vôtre conversion, vous devez changer de cœur, pour préférer le Créateur à la créature. Malheureux cœur! devez-vous dire, c'est toy qui as été la source de tout mon mal; il faut que tu sois, avec la grace, la source de tout mon bien : mauvais cœur! sans toy tout ce qui roule dans mon imagination, tout ce qui passe par ma bouche, tout ce qui passe confusement, dans mon esprit, n'est pas capable de me corrompre; mais si par ta mauvaise disposition, je consens à ce que je devrois détester, dés la je suis criminel, & en état de mort. Ça donc, mauvais cœur, comme tu as été le prémier dans ma revolte, il faut que tu sois le prémier immolé. *Le même.*

Pourquoy Dieu veut qu'on pleure ses péchez & qu'on ait de la douleur de les avoir commis.

Est-ce à dire par là, que Dieu prend plaisir à nôtre affliction, & à se nourrir de nos larmes! Non, répond saint Grégoire; mais il veut que les maladies de nos ames se guérissent par des remedes qui leur soient contraires : Il veut que nous étant éloignez de lui par la douceur des plaisirs, nous retournions à lui par l'amertume de nos larmes; qu'étant tombez par l'usage des choses qui nous étoient défenduës, nous nous relevions quelque fois par la privation volontaire de celles qui nous sont permises; qu'ayant ouvert nos cœurs à une indiscrette joie, une tristesse salutaire les referme; & que nôtre orgueil nous ayant dangereusement blessé, nous en guérissions l'enflure par l'humilité, & l'amour d'une vie abjecte. *Le même, dans les Réfléxions Morales sur la Conversion.*

Contre les fausses conversions.

Il y a peu de vraies conversions, parce qu'il y a peu de Chrétiens qui changent véritablement de vie, qui combattent leurs passions, & qui vainquent leurs mauvaises habitudes; peu qui aiment la retraite, qui pleurent leurs péchez, & qui ayent un véritable esprit de componction, & le fassent paroître en se traçant un plan de vie toute opposée à celle qu'ils menoient auparavant : car sans cela, quelle preuve peuvent-ils, avoir que leur cœur est véritablement changé? On ne voit au contraire que des lâches, des hypocrites, qui au lieu de rompre tout-à-fait avec leurs passions, ne cherchent qu'à composer avec elles, leur demandent treve de quelques jours, ou tout au plus de quelques mois, pour renouër ensuite plus fortement que jamais, leur prémier commerce : *Commeatum faciunt delinquendi. Le même.*

Tertull. l. de pœnit.

Comme Dieu souhaite nôtre conversion.

Ce que Dieu cherche, c'est nôtre conversion : tout ce qui est en lui, & hors de lui, nous y sollicite. *Ses pensées sont des pensées de paix*; Il vient vers nous, pour apporter de sûrs & de salutaires remedes, *à ceux qui ont le cœur contrit; pour donner une douce liberté aux captifs, pour annoncer des années de salut à ceux qui se jettent entre les bras de sa miséricorde*: ses Ministres sont des *Ministres de reconciliation*; il met en eux des paroles de *paix*; *il nous exhorte par eux de nous convertir, & de nous reconcilier avec lui.* Ce qu'il nous demande enfin, est une vraie douleur de l'avoir offensé; & par cette douleur, il nous en épargne une infiniment plus grande & éternelle. *Le même.*

La résolution que ce grand homme prit de se convertir, fut éficace, & confondit par-là tant de vains désirs formez à la vûë de la vertu, & tant de résolutions demeurées sans éfet, par l'attachement au libertinage, & à la vie molle. On regarde les justes marcher constamment dans le sentier de la justice, & on est charmé des actions qu'ils pratiquent; car la sainteté jette un éclat qui frappe tôt ou tard les yeux des pécheurs : on entre par là insensiblement dans l'envie de quitter le vice, & de le quitter pour toûjours ; la voye large, où l'on a si long temps couru, commence à ennuyer : mais ces bons désirs s'évanoüissent comme des songes ; on se tourne, & on se retourne dans ses chaines, mais on n'essaye pas de les rompre ; & toute la conversion se termine à avoir souhaité de se convertir, & suivre les traces des justes ; mais on ne les suit pas. *Pris d'un sermon manuscrit.*

Désirs inéficaces de se convertir.

L'Enfant prodigue qui peut servir de modele d'une véritable conversion, ne s'en tint pas à une spéculation stérile ; il n'y eut point d'intervalle entre la résolution formée, & l'exécution qui devoit la couronner : Je me leverai, s'écria-t-il, & j'irai à mon pere : *Surgam & ibo ad patrem meum.* Quand je serai arrivé vers lui, sans chercher d'inutiles excuses pour fléchir sa miséricorde, & pour détourner de dessus ma tête criminelle, le poids de sa juste colere; j'avoüërai mon crime en sa présence, & je le confesserai avec douleur ; je lui déclarerai qu'il est vrai que j'ai péché contre le ciel & contre lui, & que la grièveté de mon crime empêche que je ne mérite encore le nom de son fils. Vous le vîtes, ô mon Dieu ! cet Enfant égaré, retourner à vous ; il causé plus de joye dans le Ciel aux Anges & aux Saints que la persévérance des 99. Justes. *Le même.*

Desirs & résolutions éficaces dans l'exemple de l'enfant prodigue.

Il faut avouër que la malice & la puissance du démon sont grandes : on nous a chanté mille fois ses victoires & ses triomphes remportez sur le cœur humain ; mais il éxerce principalement sa force & son pouvoir contre ceux qui lui échappent : comme Pharaon ordonnoit qu'on tuât les enfans des Israelites, dès le moment qu'ils naissoient, le démon dresse ses embuches, & tâche d'éxercer sa crüauté, & de faire mourir ceux qui commencent à être enfans de Dieu. Ils sont plus foibles dans cet âge, moins accoutumez à ses ruses, & plus aisez à surprendre. Comme Pharaon, voyant le peuple d'Israël qui quittoit l'Egypte, assembla ses troupes, & le poursuivit sur les bords de la mer Rouge, afin que d'un côté se voyant pressé par une armée puissante, & de l'autre, serré par la mer rouge, où la mort paroissoit inévitable, il s'éfrayât, & que dans les mouvemens de sa crainte, il égorgeât Moïse, & rentrât dans ses fers & dans son esclavage : Dès le moment que le Démon voit une ame qui lui échappe, il lui représente ce qu'il y a de plus affreux ; une puissance capable de le perdre, une justice armée, des abîmes profonds, où des feux éternels sont allumez, des péchez crians, qu'il menace de porter jusque devant le tribunal de Dieu, par des accusations fortes & pressantes. Il semble qu'il ne reste plus d'esperance à l'ame, d'échapper, & que le plus sûr est de rentrer doucement sous son obéïssance, plûtôt que d'être la proie continuelle d'une frayeur inutile. Mais le peuple d'Israel ne perdit pas courage, il perça le Ciel par ses cris ; Dieu fit éclater sa puissance ; les énemis périrent dans la mer ; & Israel chanta des Cantiques d'actions de graces sur l'autre bord. *Pris d'un traité de la Conscience. Tom. 2. l. 3. ch. 1.*

Le démon attaque plus puissamment ceux qui pensent à se convertir, ou qui ont commencé à se donner à Dieu.

La douleur qu'il faut avoir de ses péchez.

Vous voyez un pénitent éfrayé, qui gémit, qui pleure, qui pousse des soûpirs; vous l'entendez qui prie Dieu avec ardeur: d'où viennent ces soûpirs, ces larmes, ces prieres; si ce n'est de l'esprit de Dieu qui les forme? Il y a dans le cœur une douleur sincere d'avoir offensé Dieu, & un sentiment du péché, assez vif pour réveiller la conscieuce, & changer le cœur: voilà ce que Dieu attend, & ce qu'il éxige, pour faire miséricorde au pécheur. L'ame donc d'abord sent ses péchez, connoît leur difformité, & leur opposition à la Loi de Dieu: de cette connoissance naît un sentiment d'horreur; on voit la peine qu'ils méritent, & on commence à la craindre: de ce sentiment nait un trouble de la conscience qui fait chercher du secours; on n'en voit point ailleurs qu'aux pieds du trône de Dieu; on s'y abbat, on confesse son crime, on s'humilie devant lui. Dans les mouvemens de cette humiliation douloureuse, se forme la haine du péché qui dispose à une douleur plus parfaite, laquelle renferme un véritable amour de Dieu. *Le même.*

Combien le changement & la conversion d'un pécheur sont admirables.

L'horreur d'un cadavre nous frappe: nous voyons un corps qui n'a plus que des traits affreux, pâle, livide, immobile, insensible, glacé! Nous en sommes beaucoup plus éfrayez, si nous le considérons dans le tombeau, tombant en morceaux, couvert de bouë, & déja à demi rongé des vers! L'esprit le plus payen ne sçauroit imaginer une puissance humaine capable de lui rendre le mouvement, la chaleur, & la vie: la résurrection de ce cadavre est un ouvrage qui ne peut appartenir qu'à Dieu. Le changement d'un pécheur ne nous surprend point assez; il est pourtant plus admirable, il marque mieux la Divinité, que le changement d'un mort ranimé. Comprenons nous l'état d'un ame qui étoit en péché mortel? Est-il mort aussi affreuse que la sienne? mort spirituelle, mort éternelle par elle-même, qui faisoit de cette ame l'image du démon, la proie de l'enfer, un spectacle abominable aux yeux du Ciel & de la terre! qui avoit dépouillé cette ame, de toute beauté, qui l'avoit privée de tout mouvement vers sa fin, qui l'avoit jetée dans une misere que toute la force des hommes & des Anges ne pouvoit en aucune maniére, ni soulager, ni reparer? Admirons, redoutons le Dieu qui ressuscite les morts: mais admirons, bénissons le Dieu qui ressuscite les pécheurs! *Livre intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale.*

Fausse douleur, & contrition feinte & invalide.

Vous détestez, dites vous, vôtre péché, vous y renoncez; du moins vous le croyez ainsi: mais peut-être vous flattez-vous dans le témoignage que vous vous rendez; & vôtre contrition prétendüe n'est rien moins devant Dieu que ce qu'elle vous paroît. Peut-être êtes-vous plus touché de la honte de vôtre péché, que de sa malice, du remords & du trouble qu'il vous cause, que de l'injure qu'il fait à Dieu; de l'embarras où il vous jette, que de la disgrace de Dieu qu'il vous attire: si cela est; douleur, contrition toute humaine. Peut-être vôtre erreur vient-elle de ce que vous confondez les graces de la pénitence qui sont en vous, avec la pénitence qui n'y est pas; les désirs de conversion que Dieu vous inspire, avec vôtre conversion même, dont vous êtes encore bien éloigné; c'est à dire, peut-être vous croyez-vous changé & converti, lorsque vous souhaitez seulement de l'être: si cela est, contrition apparente. Mais voulez vous sortir de cette incertitude? voulez vous bien connoître ce que vous êtes? Sans vous arrêter aux paroles toûjours équivoques

ques, & suspectes, voyez si vous avez quitté l'occasion du péché. *Pere Bourdaloüë Serm de la Pénitence.*

Quelle est l'illusion de nôtre siécle ! au lieu de juger de la conversion du pécheur par les fruits de la pénitence, qui sont à toute épreuve, comme sont l'éloignement de l'occasion du péché, la restitution du bien mal acquis, & la réparation du scandale; on en veut juger par des prattiques trés équivoques, & qui souvent ont plus d'éclat que de solidité. On voudroit voir comme autrefois les pécheurs humiliez sous la cendre, couverts de cilices, exténüez de jeûnes: beaux dehors; mais du reste, dehors trompeurs, si cependant & avant toutes choses, on ne les oblige pas à satisfaire aux devoirs naturels de la charité & de la justice. Ces loix de police & de discipline, que l'Eglise dans la suite du temps, a trouvé bon de mitiger; on les voudroit encore dans toute leur rigueur, & je les y voudrois moy-même: mais à cette condition essentielle, que d'abord ces loix fondamentales, ces loix essentielles, dont jamais, ni l'Eglise, ni Dieu même n'ont dispensé, fussent observées; & c'est a quoy l'on ne pense pas. Cela veut dire, que par un esprit pharisaïque, on s'attache à l'ecorce de la pénitence, tandis qu'on en laisse les fruits. *Le même.*

Il ne faut pas juger de la sincerité de la conversion par les dehors de la pénitence.

Un pécheur qui est sincérement résolu de retourner à Dieu, quelles consolations ne peut-il pas se promettre ! Dans le temps qu'il est percé de douleur, & qu'il verse des larmes ameres, une onction secrette le comble de joie: tremblant, gémissant aux pieds d'un autel, il goûte des plaisirs infiniment plus touchants que toutes les satisfactions qu'il avoit cherchées dans le libertinage. Lorsque couvert de confusion, & déchiré d'un remors cruël, il répand devant son crucifix un cœur brisé, il sent un contentement intérieur, qui adoucit, qui ferme la playe de son ame, en l'aigrissant & en l'ouvrant. S'il trouve de si solides contentemens dans sa pénitence, combien sera-t-il consolé après qu'il aura réparé la perte de son innocence ? si se présentant à Dieu comme son énemi, & redoutant encore les rigueurs de sa justice, il jouit déja des avantages d'une tranquille confiance, quelle sera la paix de son ame, lors qu'il paroitra devant Dieu comme son ami, & prévenu des douceurs de ses bonnes graces ? Si vous recevez ô mon Dieu ! avec tant de miséricorde un esclave rebelle, quelle bonté ne témoignerez-vous pas à un enfant soûmis, & qui est rentré dans son devoir ? *Le même.*

La joie & la consolation d'un pécheur sincerement converti.

O quel bonheur à moy, si je n'avois jamais obligé Dieu, à me priver de son amitié ! si jamais je n'avois commis de péché qui m'exposât à sa colere ! Ma fidelité me rempliroit de courage & de joie; je goûterois avec tranquillité les douceurs de la vertu; je n'aurois qu'à avancer avec une confiance toûjours plus agréable dans la voie du salut: je veillerois à défendre mon innocence, sans être distrait, & dégouté par la honte de l'avoir perdue; mon cœur ne seroit point forcé de méler l'amertume de son repentir avec le plaisir de sa charité; j'aimerois mon Dieu, & je n'aurois pas à lui demander en grace d'oublier que je ne l'ai pas toûjours aimé. Mais quelle est la miséricorde de ce Dieu aimable que j'ay offensé si outrageusement? il a fait servir mon péché même à mon bonheur ! Helas ! je serois peut-être moins sensible aux témoignages de sa bonté, s'il ne m'avoit pardonné avec une clémence, dont j'étois si indigne. Je verse

Regret d'avoir offensé Dieu, & de s'être attiré son indignation.

des larmes, je suis accablé de douleur : mes larmes & ma douleur m'inspirent les justes sentimens que j'ay, des excès de sa tendresse. Il a tendu les bras à son énemi, il l'a reçû, il l'a caressé, il le comble de ses faveurs. Aprés une si noire perfidie, aurois-je pû attendre rien de pareil ? Il a bien voulu souffrir que je rentrasse en moy même pour retourner à lui ; le souvenir de ma chûte anime ma vigilance & ma ferveur à son service : je serois peut-être moins à lui, si je n'avois été éfrayé du malheur de m'en être séparé ; l'horreur qu'il a imprimée dans mon ame du danger que j'ay couru, me rend plus attentif aux démarches que j'ai à faire pour me sauver. *Livre intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale. Tome troisiéme.*

Marques d'une véritable conversion.

S'il est vrai qu'aprés une vie peu chrétienne, j'aye formé la résolution de me corriger, & de gagner le ciel, j'ai commencé à haïr ce que j'aimois, à rechercher ce que j'apréhendois, à m'attacher à ce que j'avois en horreur, à désirer ce que je méprisois. Car enfin si j'ay changé de vie, j'ay changé de mœurs, de maniéres, de sentimens : mes idées ne sont plus les mêmes, mes passions ont d'autres regles, les objets qui m'occupent sont différens de ceux qui m'occupoient auparavant. Si je vas toûjours au même but, si je sens les mêmes mouvemens, si j'en use comme j'ai coûtume d'en user ; j'ay beau raisonner avec ma conscience pour m'endormir sur une fausse conversion ; je suis le pécheur d'autre fois, & rien de plus, à moins que les mesures que je prens, pour m'imposer à moy même, ne me rendent encore plus coupable. *Le même.*

Sentiment de douleur & de pénitence dans une ame convertie.

J'ay violé vôtre sainte Loi, ô mon Dieu ! j'ai méprisé vôtre grandeur, je me suis revolté contre vôtre souveraineté ; j'ai oublié vôtre tendresse & toutes vos graces, pour vous préferer une chétive créature : comment pourrai-je exprimer l'injure que je vous ai faite ? Soyez béni à jamais du pardon que vous avez eu la bonté de m'accorder : mais enfin j'ai été coupable du plus horrible attentat, où le plus ingrat & le plus perfide des hommes puisse tomber. Vous voulez que mes larmes m'assurent en vôtre présence, qu'elles ferment la plaie de mon cœur, qu'elles me rendent tous les biens dont vous m'aviez si justement dépouillé! Cependant vôtre bonté, ô mon Dieu ! n'éfacera pas l'horreur de mon offense ; mon infamie à la vérité ne paroît plus à vos yeux ; mais mon souvenir la rappelle devant les miens, & en laissera toûjours l'idée imprimée dans mon esprit ; & ma pénitence sera une preuve éclatante de l'ignominie, dont j'aurois été couvert durant toute l'éternité, si vous n'aviez eu pitié d'un miserable. *Le même.*

Le commencement & le progrès de la conversion d'un pécheur.

D'abord, dit saint Prosper, un pécheur commence à se plaindre & à se dégouter de lui même : *Peccator jam sibi displicere incipit* ; il commence, dis-je, à connoître sa misere & sa corruption ; cette connoissance lui inspire le désir d'en sortir ; il sent ses blessûres, & voudroit bien en être guéri : *Ut Sanitatem desiderat.* De là il s'examine de plus près, & fouille dans les plus secrets replis de sa conscience, il éleve son cœur vers Dieu ; & comme il sçait qu'il n'y a que lui qui puisse opérer sa guérison & sa conversion, c'est à lui qu'il s'adresse, afin qu'il acheve ce que sa miséricorde a déja commencé : *Ad Deum, à quo sanandus est confugit. Le Pere de la Rüe. Serm. pour le Vendredy de la seconde semaine de Carême.*

Dès qu'il s'agit de se convertir parfaitement, on veut, & on ne veut pas ;

on ne sçait même bien ce qu'on veut ; parce qu'en éfet, on ne veut souvent rien moins que ce qu'on fait semblant de vouloir. On se ménage éternellement avec Dieu, on retient toûjours quelque chose de ce qu'on a promis de lui donner, on délibere sur tout ce qu'il demande, on lui dispute, pour ainsi dire chaque pas ; on apprehende de trop s'engager. Eh, Seigneur ! que craint-on ! on craint de s'abandonner entierement a vous ! Ce n'est pas qu'on ne soit persuadé que cet abandon seroit tres-utile : mais on a de la peine à faire cette démarche ; on seroit fâché d'avoir rompu tous les liens qui nous attachent au monde, on se contente d'en briser quelques uns. *Le Pere Croiset dans le prémier Tome de sa Retraite spirituelle.*

On fait rarement une conversion parfaite.

La conversion qui se fait par la pénitence est un nouveau genre de vie, qui change le pécheur, qui rend au pénitent les soufrances agréables, qui lui fait paroître la seule voie du ciel aimable, & l'éternelle félicité seule digne de ses désirs. C'est un nouvel amour qui nous fait haïr ce que nous aimions davantage, & aimer ce que nous haissions le plus : c'est une douleur éficace, qui fait revivre dans nôtre cœur une espérance morte, qui rallume une foi éteinte, qui y reproduit une charité toute défigurée, qui nous inspire de continuels remords pour le passé, un redoublement de ferveur pour l'avenir ; qui nous fait toûjours trembler pour nôtre salut, & nous défier de n'avoir jamais assez pris de mesures pour éviter le péché. *Pere Massillon. Sermon pour le Mardy de Pâque.*

Les marques & les éfets d'une parfaite conversion.

Dieu n'éxige pas de vous, de faire en sorte que vôtre iniquité n'ait jamais été commise ; ce seroit demander l'impossible : il veut seulement que vous la détestiez ; & voicy la méthode qu'il vous présente pour le faire. Rappelez ces actions passées, ces abominables prévarications, avec toutes les circonstances les plus capables de vous les rendre haïssables, retracez vous en une idée affreuse ; & l'esprit plein de l'idée de vos fautes, laissez agir vôtre cœur : de là naîtra la plus vive détestation. Je m'en souviens, vous direz-vous, à vous-même ; lorsque je me laissai emporter jusqu'à désobéir à mon Dieu. Je sentis la grace, & la raison agir sur moi, je leur résistai ; & la passion étant devenuë la plus forte, je consentis à des crimes, que je voudrois éfacer de mon sang. Autrefois je n'envisageai le peché que sous les idées agréables du plaisir qui l'accompagnoit ; aujourd'hui je ne le considere qu'en lui-même ; & je n'en vois que la honte & la difformité. Quoi de plus raisonnable, Chrêtiens, que d'être obligé à détester ce qui fait le sujet de nôtre disgrace, & de haïr ce qui est veritablement & souverainement haïssable ? *Sermon manuscrit du P. Catrou.*

Il faut rappeler le souvenir de ses péchez, pour s'exciter à la douleur de les avoir commis.

Rien de plus facile que de pleurer pour des pertes temporelles, pour des fortunes renversées, des procès perdus, des disgraces arrivées ; rien de plus naturel, rien aussi de plus commun. On trouve pour pleurer ces sortes de pertes, une source infinie de larmes dans son corps, un amas de soupirs dans son cœur ; mais pour pleurer comme il faut, & faire une véritable pénitence, il faut se haïr sincerement : ce n'est encore là cependant que la moitié de l'ouvrage ; il faut sur cette haine de nous-mêmes, fonder & établir l'amour de Dieu. Ce n'est pas assez de s'affliger, de se mortifier, de pleurer, & de se dépouiller de tous ses propres interêts, il faut de plus tout rapporter aux interêts de Dieu, ne rien faire que par rapport à lui. Comme dans l'état du péché, on

Ce n'est pas assez pour une parfaite conversion, de pleurer ses péchez, il faut se haïr soy même, & aimer Dieu.

rapportoit tout à soy même, comme à sa fin & à son terme; il faut dans la conversion tout rapporter à Dieu, *Le Pere de la Rüe. Sermon de la Madelaine.*

Suite du même sujet.

Chrétiens qui prétendez à la grace de la pénitence, ou qui du moins la désirez, conciliez bien ensemble ces deux principes: la haine de vous-mêmes, & l'amour de Dieu: *Pœnitentiam veram non facit, nisi amor Dei, & odium peccati.* J'appelle haine de vous-même, & amour de Dieu; la préférence absoluë de Dieu à toutes choses & à vous-même: c'est là vous haïr, parce que c'est renoncer à tous vos avantages, vos plaisirs, vos biens, & à tout ce qui peut éteindre, ou même refroidir l'amour de Dieu. *Le même.*

Il y a des conversions d'éclat & qui n'ont que de l'apparence.

L'on aime fort aujourd'hui à se distinguer, & à faire du bruit; & comme il y a des pécheurs d'éclat, il y a aussi des pénitens d'éclat, qui veulent faire autant de bruit par leur conversion, qu'ils en ont fait par leurs déréglemens: mais ce ne sont que des conversions de montre & d'apparence; ce sont des conversions pour tromper les hommes, & non pour plaire à Dieu. Je parle de ces personnes qui se convertissent par nécessité, lors qu'une bien-séance d'age les y oblige; qui ne quittent le péché, que long temps après que le péché les a quittez, & qui se contentant de faire mourir au monde, leur corps déja mourant, lui laissent toûjours leur esprit: Je parle de ces pécheurs qui ne quittent le péché que par dégout, & par caprice d'humeurs; Je parle de ceux qui se convertissent par des vües politiques, & par interêt, pour s'attirer les applaudissemens du peuple,& pour joüir de tout le credit que donne la vertu; n'allant à Dieu, que pour faire venir les hommes à eux plus aisément: Je parle enfin de ces conversions d'hypocrisie, où tant de gens ont recours, comme au plus sûr, & au plus délicat de tous les prétextes, & qui se servant de Dieu contre Dieu même,couvrent des crimes véritables sous le voile de quelques fausses vertus. Ces sortes de gens se sauvent devant les hommes, & se damnent devant Dieu; bien malheureux de souffrir en ce monde les peines d'une pénitence inutile,& dans l'enfer,les tourmens que méritent, & leurs péchez, & leur hypocrisie! *Essais de Sermons pour le vendredy de la prémiére Semaine de Carême.*

Regret d'avoir quitté Dieu,& résolution de le servir fidélement à l'avenir.

Il est vrai, Seigneur, que je n'ai pas sçû profiter, du bonheur que j'avois de n'être fait que pour vous; je me suis égaré de la voie qui me conduisoit à ma fin derniére, & je n'ai pas voulu suivre la voix du bon Pasteur qui m'apeloit: mais je connois, & je déplore mes égaremens; quelque infidele que j'aye été, cela me suffit pour me faire espérer que vous me ferez miséricorde. Vous m'avez aimé Seigneur! lors que je ne vous aimois pas, lors même que je faisois tout ce que je pouvois, pour vous obliger à ne me pas aimer: vous m'avez cherché lors même que je vous fuyois davantage. Eh quoy! mon Dieu! maintenant que je veux vous aimer, me rebuterez vous? maintenant que je vous cherche, me fuirez vous? Je ne sçaurois, mon Dieu! avoir cette pensée d'un Pere, d'un Sauveur, & d'un Dieu aussi bon, & aussi miséricordieux que vous l'êtes; & j'espére que puisque vous avez eu jusqu'icy assez de patience pour souffrir mes égaremens, vous aurez encore assez de bonté pour me les pardonner. *Le P. Croiset dans sa Retraite spirituelle. Tom. premier.*

La vertu & le pouvoir d'u

Contrition que tu es puissante, puisque tu peux surmonter l'invincible, désarmer le Dieu des armées, & faire décendre JESUS-CHRIST dans une ame!

dit saint Chrysostome ; Contrition parfaite que tu es puissante ! puisque rien ne te résiste, que tu éfaces non seulement la coulpe, mais même toute la peine dûë aux péchez ; de sorte que si une ame aiant cette douleur souveraine, venoit à se séparer du corps d'un pénitent, elle iroit droit au ciel. Mais helas ! que cette contrition si parfaite est rare ! où en trouverons-nous dans ce siécle ? Il n'y a que Dieu qui la connoisse, & elle a été quelquefois si véhémente en certains Saints, qu'ils sont morts de douleur. *Monsieur Joly dans le prémier Prône du Jubilé.*

ne véritable contrition.

Il est d'une extrême importance de ne se point rebuter, de ne se point affoiblir dans le dessein que l'on a formé de se convertir, & d'être tout-a-fait à Dieu. Il faut par une fermeté d'ame, & par une constance inébranlable, triompher de toutes les oppositions, de toutes les insultes, & de toutes les railleries de ces gens lâches, qui s'opposent à une résolution si noble & si chrétienne : c'est par cette fermeté, c'est par cette constance, qu'on fait voir que l'on désire sincerement se convertir. Rien n'est plus rare que ce désir sincere & véritable, cette pleine & parfaite volonté de se donner à Dieu : on le veut & on ne le veut pas ; le cœur devient imposteur & infidele à lui même, il croit vouloir ce qu'il ne veut pas ; & si la plûpart des gens étoient sinceres, & s'ils démêloient bien la véritable dispôsition de leur ame, chacun d'eux pourroit dire de soy, ce qu'Augustin disoit de lui-même avant sa conversion: Je demandois à Dieu dans ma priére, une chose que je désirois qu'il ne m'accordât pas. Nôtre volonté se partage ainsi, & se combat elle-même par des désirs entiérement opposez : d'une part elle s'éleve vers Dieu, & de l'autre elle retombe dans sa foiblesse, & dans ses mauvaises inclinations ; ce que ce S. Docteur appelle *Voluntatem, parte assurgente, cum alia parte cadente, luctantem* : une volonté divisée, dont une partie s'éleve pour soûtenir & combatre celle qui baisse ; ce qu'elle ne sçauroit faire sans un puissant secours. *Le P. Champigni. Sermon de l'Aveuglement spirituel.*

De l'inconstance & de l'irrésolution dans la conversion que l'on médite.

Il faut que la contrition & la douleur d'avoir offensé Dieu, en quoy consiste proprement la conversion du pécheur, soit surnaturelle ; c'est-à-dire que tous les actes qui la composent, & qui sont une véritable pénitence, ne soient pas des éfets des seules forces de la nature, mais que ce soit le saint Esprit, par les lumiéres & les secours de sa grace, qui les inspire, & les produise avec nous après nous les avoir inspirez. C'est ce que les saintes Lettres nous enseignent si souvent, en disant que la pénitence est un don de Dieu, & qu'il faut la lui demander comme faisoit Jéremie : *Converte me Domine, & convertar. Postquam enim convertisti me, egi pœnitentiam* : Seigneur, convertissez moy, si vous voulez que je me convertisse : Car comment pourrai-je faire pénitence, avant que vous m'en ayez inspiré les sentimens, & donné la force, par les secours de vôtre grace ? En éfet ces actes de pénitence étant la derniére disposition à la justification du pécheur, & à la grace qu'on appelle sanctifiante, ils doivent être de même ordre, que cette grace qui est toute surnaturelle : car s'ils étoient naturels, le pécheur pourroit, par ses propres forces, & de lui même mettre la derniére disposition à sa justification ; ainsi sa conversion dépendroit absolument de lui seul, sans qu'il fût besoin de la demander à Dieu avec empressement, avec humilité, avec des gémissemens & des

La douleur du péché qui fait proprement la Côversion du pécheur doit être surnaturelle.

larmes, comme un don de Dieu, & un éfet de sa divine misericorde; quoy qu'il ne nous convertisse jamais sans nous, & si nous ne secondons sa grace. *Le P. Jegou. Livre intitulé, l'Usage du Sacrement de Penitence.*

Les marques d'une véritable conversion *ad Roman.* 8. *ad Collos.* 3. Si vous demandez à saint Paul quel est son sentiment touchant les marques d'une véritable conversion : est-il nécessaire que le pécheur soit mort à tous les désirs de la vie sensuëlle, par une entiére extinction de tout ce qui peut déplaire à Dieu? il vous dira : *Nihil ergo damnationis est iis qui sunt in* CHRISTO JESU : Il faut donc se dépouiller de tout le viel homme. Mais encore : faut-il s'en dépouiller tout-a-fait sans qu'il nous en reste plus rien? Ouy; & ne croyez pas que la conversion puisse compatir avec quelque affection criminelle, ou quelque attache au péché : *Deponite & vos omnia.* Il veut que sans pardonner à rien, par une forte & généreuse résolution, on rompe tous ces liens; il veut que ce soit un changement d'un tout dans un autre tout; & que nôtre conversion soit telle, qu'on puisse dire d'un Pénitent, après sa conversion: C'étoit auparavant un homme sensuël, qui n'avoit point d'autre Dieu que son ventre, comme parle cet Apôtre; & maintenant il a en horreur tous les plaisirs des sens. *Le P. Antoine de la Porte, dans les Conduites de la Grace sur la Conversion du pécheur. Cinquiéme Vérité fondamentale.*

La résolution de se côvertir doit être ferme & sincere. Cette résolution doit être absoluë : ces foibles volontez qu'on appelle velléitez, ne suffisent pas; l'enfer en est tout plein; elles peuvent faire des affligez, des malheureux, mais non pas des Pénitens. Ces foibles dégouts du péché, ces foibles complaisances pour le bien, peuvent nous amuser & nous tromper; mais elles ne nous justifient pas. Ce n'est pas assez de dire : Je voudrois; il faut dire : Je le veux, & je le ferai quoiqu'il m'en coûte. Ces velléitez sont des volontez conditionnelles qui ne produisent rien, parce qu'elles excluënt une condition qui est nécessaire, c'est à dire : Je renoncerois au péché, s'il ne falloit point pour cela renoncer à ce plaisir, & à ce bien d'autrui. Extravagante volonté, qui renferme une contradiction! Je voudrois : c'est à dire, Dieu me presse par ses inspirations de quitter ce péché; & pendant que je lui resiste, je prens des mouvemens de la grace pour des mouvemens de ma liberté; des sentimens, pour des consentemens; & des désirs inéficaces de conversion, pour des conversions mêmes. C'est ainsi que nous trompons souvent les autres après nous être trompez nous mêmes. *Le P. Nepveu. Prémier Tome de ses Réfléxions Chrétiennes.*

Les pleurs & les regrets ne sont justes & raisonnables que pour éfacer nos péchez. Dans la pensée de saint Augustin, deux sortes de gens sont insupportables aux yeux de Dieu; ceux qui pleurent ce qui ne mérite pas d'être pleuré, & ceux qui ne pleurent pas ce qui mérite de longues & d'ameres larmes; ceux qui s'affligent & qui gémissent sur la perte des biens temporels, & ceux qui demeurent indolens & insensibles sur celle qu'ils ont faites des biens éternels; ceux enfin, qui s'inquiettent & se tourmentent pour des choses, dont, malgré toutes les peines qu'ils se donnent, ils ne répareront jamais la perte, & ceux qui contens d'une douleur superficielle, negligent de rentrer par une vraie & sincere pénitence, dans les droits qu'ils ont malheureusement perdus, & dans la possession desquels ils pourroient être rétablis, s'ils prenoient, pour s'en procurer de nouveau la joüissance, les mesures & les précautions nécessaires. *Pris du Dictionnaire Moral.*

Dans le sentiment des Peres, & des Théologiens, la conversion du Pécheur est plus admirable que la création de ce grand univers. Dans le prémier ouvrage, Dieu créa ce qui n'étoit point, & rien ne s'opposa à sa volonté ; dans le second le Sauveur répare ce qui étoit perdu, & la malice de l'homme resiste à la grace : dans le prémier la seule parole de Dieu trouva l'obéissance dans le néant, & dans toutes les créatures, qui suivirent ses ordres pour l'accomplissement de l'univers ; dans le second le Sauveur parle, & souvent il n'est pas écouté, la voix de son sang est méprisée, & les hommes rebelles à leur Souverain refusent leurs propres avantages. Il conduit pourtant son dessein jusqu'à sa perfection, il justifie le pécheur; il fait regner la grace où le péché avoit triomphé, il ressuscite les ames mortes, & introduit la grace en elles, comme autrefois il inspira l'ame dans le corps du premier homme : & comme la sainte Ecriture dit que Dieu soufla sur la face d'Adam, pour lui inspirer l'esprit de la vie & de la grace; de même le Sauveur inspire au cœur des Chrétiens l'esprit de Pénitence, qui est le fruit de sa Mort & le principe de leur vie. *Tiré d'un Traité de la Pénitence, de Madame de Bellefons.*

La conversion du Pécheur coûte plus à Dieu, que la création du monde.

Les Saints nous enseignent que la Pénitence doit durer jusqu'à la mort ; que le péché est un si grand mal, qu'on ne doit pas croire pouvoir l'expier par une douleur moins longue que la vie ; & que Dieu, en nous le pardonnant, ne nous dispense pas de l'obligation de le pleurer. De là vient la différence que nous voyons entre la pénitence des Saints & celle des pécheurs ordinaires. Quoyque les Saints satisfassent pour leurs péchez, ils ne satisfont jamais à leur douleur ; ils pleurent le péché, ils le détestent, ils le fuyent, & le craignent toûjours : les autres au contraire en perdent bien-tôt le souvenir ; moins ils en sentent le poids, plus ils se persuadent aisément qu'ils en ont obtenu le pardon ; & sur cette persuasion ils vivent dans une fausse tranquillité. *Tiré du Livre intitulé, les Soufrances de* Jesus Christ.

La douleur qu'on conçoit de ses péchez doit durer toute la vie.

Il y a une pénitence inutile, que les Peres appellent, *Panitentia mentis :* un projet de pénitence, un désir & un dessein de faire pénitence. Il n'y a point de pécheur si abominable, qui faisant réfléxion sur la mauvaise vie qu'il mene, & sur les funestes suites, que ses désordres pourront lui attirer, ne désire de se convertir, & n'en fasse quelque projet : mais sa pénitence n'est que dans son entendement, & non pas dans son cœur. Il croit vouloir ce qu'il ne veut pas, il se trompe lui-même le prémier, & sur cette belle idée, il s'imagine être tout changé. *Monsieur Joli dans ses Prônes.*

Fausse pénitence, projet inutile de conversion.

Pour retourner à Dieu, & pour se convertir en vérité, il faut commencer par changer d'esprit : *Facite vobis spiritum novum.* Il faut que le pécheur, d'un mondain éclairé, devienne un Chrétien aveugle ; c'est à dire qu'il doit se défaire de toutes les fausses vûës de la chair & du sang, renoncer à tous les préjugez de l'amour propre & ne plus écouter tous les vains prétextes de la raison séduite & trompée. Il ne doit plus regarder le péché, que par les yeux de la foi, qui lui en découvre toute l'énormité, qui lui fait voir l'outrage qui est fait à une Majesté infinie, & qui lui montre les supplices éternels qu'il a mérité. *Essais de sermons pour le quatriéme Dimanche de l'Avent.*

Ce qu'opere en nous une véritable conversion.

La lumiére divine s'insinuant peu à peu dans son ame, le rideau disparoit, & l'enchantement se dissipe ; il decouvre dans quel faux jour il avoit regardé

Continuation du même sujet.

Dieu, les créatures, & son ame. La justice divine se montre terrible à ses yeux; la vanité des choses de la terre, le peu de durée des créatures le frappent; toute la face du monde se change pour lui, toutes les vaines images s'évanoüissent: *Præterit figura hujus mundi.* Il ne se reconnoît plus, il paroit un monstre à soy-même; il ne comprend ni comment, il a pû être ce qu'il a été, ni comment il est devenu ce qu'il est; la grace le dérobe à la raison, & la foy l'enleve à l'esprit. *Les mêmes.*

1. ad Corinth.7.

Des Conversions feintes & forcées.

Quand je parle de conversion; loin de vos idées ces personnes qui ne se convertissent que par nécessité, lorsqu'une bienseance d'âge les y oblige, qui ne quittent le péché que long-temps après que le péché les a quittés, & qui ne pensent à Dieu, que lors que le monde les oblige de renoncer au monde même: loin de vos pensées ces conversions, qui ne se font que par un dégoût secret, qui fait que certaines gens fatiguées du vice s'en privent pour quelque temps, & s'imaginent se convertir en donnant à Dieu certains intervalles de dégouts, &c. *Les mêmes.*

Quel doit être le motif de nos larmes.

ad Roman. 6.

Je veux bien m'accorder à vôtre foiblesse: *Humanum dico propter infirmitatem vestram*: Je veux bien vous dispenser de ces larmes fréquentes, dont vous devez laver vos péchez; mais je vous dis en même temps, qu'il faut arrêter celles que vous prodiguez tous les jours pour tant de foibles sujets. Quoy? vous donnez des larmes à la perte d'un procès, & vous n'en donnez pas à la perte de vôtre salut? vôtre cœur vous fournira des soûpirs pour la mort d'un ami, & il vous en refusera pour la mort même de vôtre ame? Si vous ne pleurez pas vos péchez, je vous défens de pleurer pour toute autre chose, & je vous le défens pour les interêts mêmes de vôtre conscience? *Monsieur de Fromentiéres.*

De la difficulté qu'il y a de se convertir parfaitement.

Il y a bien de la peine à faire ce changement. Delà ces mouvemens extraordinaires, ces combats des passions avec la raison, de la nature avec la grace; quand il s'agit de rompre avec les créatures, ausquelles on étoit fortement attaché: combats que saint Augustin nous décrit si bien: aussi en avoit-il l'experience, puisqu'ils s'étoient passez dans son cœur. Quels renversemens ne causent pas tous ces éforts violens, qui changeant entiérement un homme, établissent le regne de Dieu dans son cœur? *P. Nepveu. Tom. troisiéme de ses Réflexions.*

Si c'est tout de bon que vous vous convertissez, vous devez renoncer à toutes les maximes pernicieuses du siécle corrompu: plus d'estime pour le monde, & pour ses charmes; plus d'ambition pour ses pompes, ni de désir pour ses vanitez; plus de curiosité & de jalousie, que pour vous attirer les complaisances de celui qui mérite uniquement d'être aimé. *Le même.*

Changement du Pécheur & régénération spirituelle.

L'Ecriture parle d'un homme converti, comme d'une nouvelle créature, parce qu'en éfet il se produit un renouvellement admirable dans un homme régéneré. Ce n'est plus lui, c'est un autre homme, c'est une nouvelle créature: tout est changé dans sa personne; on n'y connoit plus rien de vieux, de quelque côté qu'on le regarde, on y trouve une nouvelle personne: Il a d'autres yeux; les yeux vifs & perçans de la foy, qui pénetrent à travers les cieux, qui apperçoivent les lumiéres célestes de la vérité, & les beautez divines de la sainteté & de la vertu; qui voyent les choses invisibles, & rendent présentes celles

celles qui sont les plus éloignées de l'avenir. Il a d'autres oreilles; des oreilles attentives & obéïssantes, qui prennent plaisir à entendre la parole de Dieu, & qui écoutent soigneusement les oracles du ciel pour les retenir. Il a un autre goût, par lequel il savoure les délices spirituëlles: il a d'autres sentimens, & d'autres mouvemens que les ordinaires. Sa crainte est de pécher, & d'offenser Dieu; sa colere, c'est le zele pour la gloire du Seigneur; sa tristesse, c'est la douleur de ses péchez; sa joye, c'est la paix de conscience; son amour, la charité envers Dieu & le prochain; sa haine, l'horreur du vice; son espérance, l'attente des biens éternels; ses exercices, les bonnes œuvres; ses divertissemens, les louanges de Dieu; sa vie, une continuelle pratique de piété. Vous diriez que sa nature est toute changée. *Pris d'un Autheur récent.*

Ces changemens de la grace ne sont pas le fruit d'un jour. Quand le fort armé a pris une fois possession d'un cœur, il n'en sort que difficilement; une maison fondée sur le roc ne se renverse pas au prémier coup de vent; le démon paisible dans une ame, ne cede pas au premier éfort, que l'on fait pour l'en chasser. De même la grace ne s'établit pas tout d'un coup dans un cœur: ses progrès sont tardifs & imperceptibles; ce n'est que peu à peu qu'elle conduit son ouvrage à sa perfection. Il faut combattre ses passions, & les énemis de nôtre salut, &c. *Pris d'un Sermon manuscrit.* Difficulté d'une véritable Conversion.

Le désir que ressent un pécheur au dedans de lui-même, de se convertir, & de retourner à son Dieu, doit toûjours lui paroître suspect, s'il n'y remarque certaines qualités que demandent les Maîtres de la vie spirituëlle: car il est une infinité de simples velléitez, que l'on prend pour de véritables désirs, & qui bien loin de nous justifier, servent encore à nous rendre plus coupables, & plus criminels. Il faut sur tout que ce désir inspire à un cœur touché & contrit, de la promptitude, pour entreprendre au plûtôt sa conversion; de la constance, pour demeurer ferme dans ses résolutions; du courage, pour oser tout, dans la vûë de recouvrer la grace. Quand on délibere en matiére de Pénitence, dit un saint homme, l'on ne se convertit guére: la conversion est pour l'ordinaire l'ouvrage de ces heureux momens, où l'Esprit saint éclaire une ame tout à coup, & lance un trait vif, qui perce & qui blesse. Oui, un moment plus tard, tel, de penitent fameux qu'il a été, seroit devenu un pécheur endurci. Outre cette vivacité & cette promptitude, un pécheur attendri a une fermeté inébranlable; il se détermine à pleurer le reste de ses jours, les désordres de sa vie passée; il entre dans de continuëlles inquiétudes sur l'état où il est; il s'éprouve, il se précautionne contre l'avenir. Enfin, j'ajoûte que ce désir est accompagné d'un courage extraordinaire: du moins l'on ne voit point de Saint à qui cela ne soit arrivé. Un Augustin a-t-il pris le parti de servir & d'aimer son Dieu: il est prêt de le chercher à quelque prix que ce soit; rien ne lui paroît impossible; sa timidité a disparu, & s'est changée en une intrépidité, dont il est lui-même surpris. *Pris d'un Sermon manuscrit du P. Etienne Chamillard.* Du désir de se convertir.

Puisqu'il n'y a point de véritable conversion, là où il n'y a aucun changement intérieur, il faut que nôtre cœur soit changé: & comment? C'est qu'il aime maintenant ce qu'autrefois il haïssoit, & qu'il haïsse souverainement ce qu'il aimoit autrefois uniquement; qu'il recherche ce qu'il fuyoit, & qu'il Le Changement du pécheur doit être principalement

dans son cœur. poursuive ardemment les choses mêmes, pour lesquelles il avoit auparavant une extrême aversion : de maniére que tout nôtre cœur soit détaché, éloigné, séparé de tout ce qui le portoit au péché, pour s'attacher entiérement à Dieu. N'est-il pas vrai qu'un remede, pour avoir son éfet, doit être appliqué à la source du mal ; seul moien de le guérir efficacement ? Sans cela, il ne faut pas espérer aucune guérison. Or c'est le cœur du pécheur, qui a été tout pénétré, & tout corrompu par l'infection du péché : c'est son cœur qui a été la source unique de tous ses abominables péchez ; ils procedent de son cœur comme de leur source, ainsi que dit le Fils de Dieu. Puis donc qu'il est la source de tous nos maux, il faut que ce soit là qu'on applique le remede. *Pris des Sermons de Monsieur Chenart Docteur de Sorbonne.*

Les marques d'une véritable conversion. *ad Galat. 1.* Lors qu'une personne est vraiment convertie, il faut qu'elle puisse dire avec saint Paul, après que Dieu l'eut touché : *Continuò non acquievi carni & sanguini* : Depuis que Dieu m'a converti à lui, je n'ai plus consenti à tous les désirs de la chair & du sang. Ainsi un pécheur doit dire : J'étois sujet à me mettre en colere, lors qu'on faisoit, ou qu'on disoit quelque chose qui me déplaisoit ; j'étois prompt à juger de toutes choses, à contrarier, & à mépriser tout le monde ; j'étois sensible à mes interêts, j'avois peine à souffrir les personnes avec qui j'étois lié, je m'inquiétois pour les moindres choses : mais quand Dieu m'a touché, je n'ai plus consenti à tous les désirs, que l'Apôtre appelle de la chair & du sang ; car consentir, & acquiécer, selon ce terme de saint Paul, à la chair & au sang ; c'est avoir encore égard aux respects humains, à ses proches, à ses parens. Quand les personnes sont véritablement touchées de Dieu, elles changent non-seulement d'habit, mais de cœur ; non-seulement de discours, mais de sentimens & de pensées. *Livre intitulé, Instructions Chrétiennes &c. pour le vingt-troisiéme Dimanche après la Pentecôte.*

L'incertitude de où nous sommes si nos péchez nous sont remis, nous doit, faire continuër la douleur & le regret de les avoir commis. Il n'y a point de Chrétien qui ne sçache, que le moindre péché mortel mérite la damnation éternelle, & qu'autant que l'on en commet, sont autant d'arrêts de mort éternelle que l'on prononce contre soy-même. Il est vrai que la pénitence, quand elle est véritable & sincere, casse & revoque tous ces arrêts : mais comme nul ne peut-être certain, si la haine & la douleur qu'il a conçûës de ses péchez, & si la résolution qu'il a formée de les éviter à l'avenir, est telle qu'il est nécessaire ; il s'ensuit que l'on est toûjours dans l'incertitude de la validité de sa pénitence, & par conséquent, si l'on est en état de grace, ou si on ne l'est pas. Comment donc un Chrétien peut-il demeurer tranquille après avoir commis tant de péchez, & avoir été condamné par autant de justes arrêts à une mort éternelle ? comment peut-il ne pas craindre & trembler incessamment dans cette incertitude ? Nul ne sçait s'il est digne d'amour ou de haine : que ces paroles sont étonnantes, s'écrie saint Bernard ! Quoy je puis mourir à tous momens ; & si mes péchez ne me sont pas remis, c'est fait de moi pour jamais ! Mais voicy un sujet de consolation, il ne faut qu'un soûpir, & un sincere regret, poussé d'un cœur vivement touché de son péché, pour en éfacer la tache : or quand on conserve l'esprit de componction & de pénitence toute sa vie, il est difficile, que parmi tant de regrets & de soupirs continuëls, il n'y en ait point qui touche le cœur de Dieu, lui qui se laisse

ſouvent gagner à la prémiére priére d'une ame pénitente. C'eſt pourquoy un pécheur, dans l'incertitude de ſes pénitentes précedentes, doit ſans ceſſe ſoûpirer vers le ciel, & demander pardon ; puiſque c'eſt le moyen sûr de fléchir la divine miſéricorde, d'obtenir enfin la remiſſion de nos fautes. *Le P. Jegou. Livre intitulé, l'Uſage du Sacrement de Pénitence.*

Suite du même ſujet.

C'eſt dans ce ſentiment, & dans cet eſprit de componction, que David avoit toûjours ſon péché devant les yeux, pour avoir un motif toujours préſent de le déteſter : *Quoniam iniquitatem meam ego cognoſo, & peccatum meum contra me eſt ſemper.* Psalm. 50. Pour implorer la divine miſéricorde, & témoigner le regret d'avoir offenſé le Seigneur, il n'allegue point ſes jeûnes ; il ne repréſente point qu'il méloit la cendre avec le pain qu'il mangeoit, & ſes larmes avec ſon breuvage ; il ne fait point mention de ſes cilices, ni de toutes les auſtéritez dont il maceroit ſon corps. Il allegue uniquement qu'il avoit toûjours ſes iniquitez, & l'image de ſon péché, devant les yeux ; qu'il l'enviſageoit toûjours avec horreur, comme un énemi mortel, qui ne lui donnoit aucun relache. Voilà l'unique fondement de ſon eſpérance. *Le même.*

Regret à la mort, d'avoir négligé de ſe convertir.

C'eſt au moment qu'on va expirer, qu'on fait réfléxion ſur les déſordres de ſa vie paſſée, qu'on a devant les yeux les moyens qu'on a eu de faire ſon ſalut : tant de ſaintes inſpirations, tant de motifs ſi preſſans de ſe convertir ; la facilité, le plaiſir même qu'il y avoit de faire ſon devoir, tant d'exemples ſi édifians ! & voir en même temps l'abus qu'on a fait de tous ces ſecours, avec quel entêtement on s'eſt roidi contre les preſſantes ſollicitations de la grace ; par quelle bizarrerie, par quelle folie, avec quelle fureur on a refuſé de ſe convertir ; & ſentir qu'on n'a plus le temps ; & mourir dans ces regrets, & dans ces chagrins ! Honneurs qui m'avez ébloui, plaiſirs qui m'avez fait ſi ſouvent gémir, joies mondaines ſuivies de tant de larmes ; combien de fois vous ai-je condamnées ? & pourquoy n'ai-je point alors ſuivi mes propres ſentimens ! *Le P. Croiſet. Tom. ſecond de ſes Retraites pour un jour de chaque mois.*

Le peu de douleur qu'on témoigne de la perte de Dieu, en comparaiſon de la perte des biens temporels.

Quel chagrin ne ſent-on point pour la perte d'un bien temporel ? Combien de larmes ont coulé ſur le corps mort de cet enfant ! On pleure ce corps qui ſe ſépare pour quelque temps de ſon ame ; & un pécheur ne pleure pas ſon ame propre, qui ſe ſépare de ſon Dieu par le péché. On verſe un torrent de larmes ſur ce cadavre qu'on emporte dans le tombeau ; ſur un ami qui quitte le monde : Je perds le ciel, & mon ame eſt en péril de ſe perdre pour jamais ; & je ne pleure pas ! Il faut avoir de foibles idées du péché, de la juſtice de Dieu, du ſalut éternel, ou de l'éternité malheureuſe, pour n'être pas touché à la vûe des crimes, qui nous privent de l'un, & nous conduiſent à l'autre. Il eſt pourtant vrai que les cris, les gémiſſemens, & les larmes ne ſont pas eſſentielles à cette douleur, & ſont des ſignes équivoques. Le cœur peut être ſerré de douleur, ſans que les larmes coulent des yeux ; les pénitens n'ont pas toûjours pleuré ; & de toutes les converſions des Apôtres, nous n'en voyons qu'une, qui eſt celle de ſaint Pierre, où il ſoit parlé de larmes. Mais il faut auſſi avouër que l'eau qui coule de nos yeux par une ſincere douleur, jointes avec le ſang du Sauveur, a une éficace merveilleuſe, pour obtenir miſéricorde de Dieu, & pour fléchir ſa colere. *Le même.*

C'eſt un abus que de prétendre que les larmes de JESUS-CHRIST nous

Les larmes du Fils de Dieu ne nous dispensent pas des nôtres.

dispensent des nôtres : celles-ci nous sont d'une indispensable nécessité, principalement celles que saint Augustin appelle les larmes du cœur ; puisque c'est par-là que commence nôtre conversion spirituëlle. Et la conversion de Madelaine commença par là : *Cœpit rigare pedes ejus* ; elle fit dabord pour elle, ce qu'elle fit ensuite pour son frere Lazare. Ce fut par là que David expia son péché, en pleurant nuit & jour, & arrosant son lit de ses larmes : ce fut par-là que saint Pierre éfaça son crime. Quand on demande pardon de son crime, on peut n'en être point touché ; parce que les paroles ne sont pas toûjours les plus sûrs & les plus fideles interpretes du cœur: mais à l'égard des larmes, elles sont moins fourbes & plus éloquentes ; parce qu'elle découvrent le fond de l'ame, & ses plus fréquentes affections : *Lacryma totum prodit affectum. Pris des Sermons qui courent sous le nom du Pere Bourdalouë.*

C'est en la douleur que consiste proprement la pénitence.

C'est en cecy que consiste proprement la pénitence ; dans un véritable déplaisir d'avoir offensé Dieu, qui nous porte ensuite à satisfaire à sa justice. Car c'est peu que de reconnoitre son mal ; les méchans & les hypocrites voyent souvent le leur, & en sont suffisamment convaincus:mais il faut de plus en ressentir une vive douleur ; il faut en concevoir une salutaire componction de cœur, & cette amertume d'ame, que l'Apôtre appelle la tristesse selon Dieu: cette tristesse qui fait pousser des soûpirs, qui couvre la tête de cendre, qui abat le visage, qui fait frapper sa poitrine, qui fait prendre le sac & le cilice ; cette tristesse d'où partent les regrets du passé, les appréhensions de l'avenir, les angoisses sur le présent ; cette tristesse qui cause les gémissemens de la colombe, & qui fait que les larmes sont au lieu de pain, selon l'expression de David. Tel est infailliblement l'éfet du repentir, quand les sentimens en sont vifs, & qu'il porte sa pointe bien avant dans les consciences : non-seulement il afflige le cœur au dedans, par de secrets déplaisirs ; mais il éclate au dehors par les soûpirs de la bouche, & par les larmes des yeux. Ainsi le Prophete Roy dit qu'il baignoit son lit de ses larmes ; ainsi la Pécheresse de l'Evangile arrosoit de ses larmes les pieds du Seigneur, & méloit l'eau de ses pleurs avec cette liqueur précieuse dont elle les oignoit. *Le même.*

De la vertu des larmes de la pénitence.

Voyez combien la vertu de ces heureuses larmes est éficace, combien elles sont différentes des communes, & ordinaires. En vain vous pleurez, quand vous êtes accablez de dettes,& que vous vous sentez pressez par vos créanciers; vous ne vous acquitez pas par là : en vain vous pleurez, quand vous êtes attachez à un lit de douleur, & travaillez de quelque fâcheuse maladie ; vous ne vous guérissez pas par vos larmes : en vain vous pleurez un mort ; vous ne le guérissez pas par l'abondance de vos pleurs ! O merveilleuse vertu des larmes de la pénitence ! elles nous acquittent de nos dettes, elles nous guérissent de nos maladies, elles nous ressuscitent de la mort du péché ; & pourvû que nous pleurions de cœur, voilà que nous sommes aussi-tôt transformez en nouvelles créatures, & que nous commençons à mener une vie toute spirituëlle & céleste. *Le même.*

Il faut demander à Dieu la douleur de l'a-

Excitez en moy, mon Dieu, ces troubles salutaires, dont les pécheurs sont souvent agitez, cette confusion intérieure, cette tristesse mortelle, ce dégoût de moy-même ; que je marche, comme David, tout confus & tout désolé : *Totâ die contristatus ingrediebar.* Aurois-je si-tôt oublié ce déplorable état, &

voudrois-je y rentrer par une offense mortelle ? C'est un enfer anticipé, qui me fait plus d'horreur que la mort même. *P. Cheminais, dans ses Sentimens de Piété.*

voir offensé, & la crainte de l'offenser à l'avenir. *Psalm. 37.*

Si nous considérons comme Dieu agit dans l'ordre de la grace, nous verrons que la régénération de l'homme & la conversion d'un pécheur, a son commencement, son progrès, & sa consommation. Ce n'est pas que je veuille dire que la justification, si elle est prise pour l'infusion de la grace, se fasse avec le temps : puisque la Theologie nous enseigne une doctrine toute contraire à ce sentiment. Ce qui est cause qu'une chose a besoin de temps pour agir, est que celui qui est le sujet de l'action, résiste par quelque qualité contraire à ce qui en est le principe. Or il est constant que Dieu étant un Agent souverain, à qui par conséquent rien ne peut résister dans la nature, répand dans un instant sa grace dans le cœur du pécheur, parce qu'il n'y requiert aucune disposition que celle qu'il y met lui-même. Lors donc que je dis que la conversion de l'homme pécheur a son commencement, son progrès & sa perfection, je veux parler des dispositions qui la précedent, qui selon l'œconomie ordinaire de la grace, ne se forment que successivement : l'excitation, la réflexion, la crainte, l'admiration, & la delibération commencent ; l'amour les suit, la confiance lui succede, la priere met la derniere disposition, & la grace acheve. *Livre intitulé, Entrétiens de l'Abbé Jean & du Prêtre Eusebe.*

La conversion du pécheur ne se fait pas tout d'un coup.

Nous avons bien sujet d'avoir une horreur extréme du péché, qui nous met hors d'état d'avoir aucun accés auprés de Dieu, que par grace. C'est en vérité une condition bien humiliante, que d'avoir besoin de lettres de remission, & de ne pouvoir échapper la main d'un bourreau, sans le pardon du prince ! & où un pauvre pécheur en seroit-il, si Dieu n'avoit dressé *un trône de grace* ? car la mort, dit l'Apôtre, *est la solde & le payement du péché.* Si les esclaves du monde craignent si étrangement ce qui les peut éloigner du Prince, ou ce qui leur peut faire encourir la disgrace de quelque Grand, de qui ils reçoivent de l'appui ; quelle horreur ne devons-nous point avoir de ce qui nous peut faire perdre la grace de celui de qui dépend nôtre destinée éternelle, & de ce qui nous peut séparer de lui pour jamais ? *Le même.*

La conversion du pécheur a besoin de la grace, & de la miséricorde de Dieu.

Que nôtre volonté sente, ou ne sente pas ces mouvemens violens qui la troublent, qui la déchirent, qui l'accablent dans ses déplaisirs : elle doit par sa douleur se mettre en état de considérer davantage l'honneur & les interêts de Dieu, que tout autre bien, d'abhorrer le péché, & de le fuir plus que tout autre mal. Sur quoi il faut faire une réfléxion pour la consolation des consciences timorées. Les plus grands biens & les plus grands maux ne sont pas toûjours ceux qui font sur nous des impressions plus sensibles & plus violentes ; quoique ce soient les biens que nous estimons & les maux que nous appréhendons davantage. On sentira une joie plus vive à la nouvelle d'un méprisable procès gagné, qu'à la vûë d'une riche maison dont on a accoutumé l'opulence ; l'on préférera toutefois les fonds de la maison, aux avantages du gain de sa cause. L'on se laissera aller à des plaintes plus éclatantes dans les pointes d'une migraine, que dans le cours d'une fiévre lente ; mais l'on aimeroit mieux guérir de cette fiévre, que de cette migraine. C'est ainsi que la douleur que le pénitent doit

Quoique la pénitence intérieure ne soit pas si sensible, elle peut néanmoins être véritable.

concevoir de son péché l'oblige à préférer Dieu à toutes choses; à tout perdre, à tout souffrir, plûtôt que de l'offenser; quoique peut-être le Pénitent ne sente point ces mouvemens vifs & violens qui pourroient marquer sa douleur. *Pere la Pesse. Tom. 3. Sermon sur la Douleur du pénitent.*

L'indolence où l'on a paru dans le tems même où l'on prétendoit de penser tout de bon à se convertir, est un signe sensible de la fausseté de la pénitence.

L'indifférence & le ménagement qui précedent vôtre repentir, sont deux preuves incontestables de sa fausseté: & la tranquillité avec laquelle vous vous disposez à le concevoir en est une troisiéme tout-à-fait criante. Il n'est rien peut-être qui marque mieux la disposition de vôtre cœur, que cette incroyable indolence. Vous vous préparez au chagrin par la joie; à la confusion, par la licence; à la contrainte, par la dissolution. Vous riez, vous jouëz, vous assistez aux spectacles les plus dangereux, peut-être la veille même du jour, que vous devez paroitre comme criminels aux pieds du Prêtre: nul intervalle entre vos déréglemens & vôtre repentir. Vos chicanes, vos repas vos libertés ordinaires, la cajollerie, l'intrigue, ont été les préludes de cette accusation accablante que vous deviez faire d'une vie payenne. Vous avez pris de grandes mesures pour offenser Dieu, vous avez étudié divers artifices; vous avez essuyé de longues inquiétudes, dans le dessein de surprendre la simplicité, l'équité, la pudeur de cette personne; vous avez fatigué, langui, souffert, lorsque vous cherchiez à contenter vôtre passion: c'étoient des empressemens, des joies, des transports à la vûë de cet objet qui vous possede: faut-il réparer les injures que vous avez faites à Dieu; c'est un froid, c'est une insensibilité étrange. Vous l'avez faché avec ardeur, avec emportement, si je l'ose dire; & ce n'est pas la peine, ce semble, de l'appaiser.... Vous ressemblez à Jezabel, qui dans le tems qu'elle devoit penser à détester ses violences & ses injustices, pour échapper à la vengeance du ciel, pensoit à se farder, à parer sa tête de tous les atours de son impie vanité. Jéhu entroit dans son palais pour la faire jeter par les fenêtres: & quand elle apprit qu'il entroit, elle courut à son miroir pour peindre son visage de fausses couleurs. *Le même.*

Une marque qu'une Contrition n'est pas vraie, est de voir le peu qu'elle coûte.

Les signes qui ont précédé vôtre conversion prouvent qu'elle est fausse: les signes qui l'ont suivie le prouvent encore. Il est aisé de commettre le péché; il est difficile d'en faire une juste pénitence: & les fidelles rendent la pénitence plus facile que le péché. Il en coûte peu à un homme voluptueux, à une femme mondaine, d'offenser Dieu; il leur en devroit coûter infiniment de réparer leurs offenses: & cependant leur douleur ne les allarme point, ne les inquiette pas même!... Je n'entre point dans le détail des peines extérieures que vous devriez souffrir pour satisfaire à la justice divine. L'Eglise en éxigeoit autrefois qui étoient humiliantes, longues, dures, éclatantes: elle a eu la bonté d'adoucir cette rigueur, & elle l'a modérée avec sagesse. Mais la douleur du péché doit être la même qu'elle étoit durant les premiéres ferveurs des Fidelles, parceque le péché n'a pas changé d'essence: en ce point Dieu & l'Eglise vous imposent la même obligation. Pour former une juste idée de vôtre douleur il me semble qu'il en, faut considérer la force, l'étendue, & la durée. &c. *Le même.*

Sur le même sujet.

Je pourrois éxiger de vous des soûpirs, des larmes, des macérations, de longues priéres, la solitude, l'humiliation, la haire, & le cilice: c'est par quoi les Pénitens que l'Eglise honore, ont fait éclater leur douleur. Vous en

trouverez peu : je ne sçay même si vous en trouverez un seul, qui se soit contenté de renfermer dans son cœur les impressions de son repentir. Mais n'allarmons pas vôtre foiblesse par cet appareil affreux de pénitence : encore une fois je ne demande de vous qu'une vraie douleur. Après avoir accusé un long détail d'une vie licentieuse, quelles marques avez-vous données de vôtre déplaisir ? Des yeux égarez, secs, libres ; un visage gay & content, un maintien fier & mondain, une démarche molle & hautaine ; la parole ferme, élevée, passionnée ; des discours indifférens, prophanes, criminels ; un air enjoüé sans aucune trace de chagrin : voilà comme vous avez paru aux yeux des gens. Est-il possible que vous ayez assez d'empire sur vôtre douleur pour en étouffer tout l'éclat ? elle est appelée dans l'Ecriture, *Componction*, parceque elle perce le cœur; *Componction*, parce qu'elle le brise....Tertullien l'a nommée, *Compendium ignium æternorum* : Un Abrégé des feux de l'enfer ; parce que vôtre repentir doit suppléer, en quelque maniére aux peines éternelles que vous avez méritées.. Cependant vôtre repentir ne vous embarasse pas le moins du monde. Peut-être que le péché a changé de nature depuis que vous en êtes l'autheur ; peut-être n'est-il point si énorme dans vous que dans les autres pécheurs ; l'adultere ne viole pas peut-être aujourd'huy la sainteté du mariage, l'injustice ne fait peut-être plus de tort à vôtre frere, le ressentiment s'accorde peut-être mieux avec la charité chrétienne; peut-être que les vertus sont devenues moins parfaites, & les vices moins haïssables. N'est-ce point que le Dieu de nos jours est moins grand, moins aimable, moins redoutable ; qu'accoûtumé à nos injures, il ne se met plus en peine de les punir ; qu'il vous a révélé qu'il auroit plus d'égard pour vous que pour tant de Rois reprouvez ; qu'il n'est point en ce tems, si offensé par le mépris qu'on fait de lui, qu'au tems qu'il allumoit l'enfer, & que son Fils JESUS-CHRIST expiroit sur une Croix? *Le même.*

Il ne faut donc plus attendre dans vôtre repentir cette force, cette vivacité, qui seule pourroit vous asšûrer devant vôtre Juge : examinons-en l'étenduë. La Contrition est, pour ainsi dire, l'assemblage de toutes les douleurs, parce qu'elle nous fait regreter la perte de toutes sortes de biens. . . Rappelez, si vous pouvez dans vôtre mémoire tous les malheurs de la vie, qui peuvent accabler le cœur de tristesse : vous en trouverez dans vôtre péché, & de la même espece, & de plus grands, qui doivent vous plonger dans le chagrin. L'on s'attriste pour avoir perdu le fruit de ses services & de ses fatigues : vous avez perdu tout le fruit de vos bonnes œuvres. L'on s'attriste si l'on est forcé de s'éloigner de sa patrie : vous êtes banni du Paradis. L'on s'attriste quand on est chargé de dettes : que ne devez vous pas à Dieu ? L'on s'attriste lorsqu'on se voit sans réputation & dans l'infamie : vous êtes devenu un objet d'horreur aux yeux des Saints & de Dieu même. L'on s'attriste quand on se trouve renfermé dans une cruelle prison : vous êtes l'esclave du démon & de l'enfer : L'on s'attriste lorsqu'on languit dans un lit, attaché par une dangereuse infirmité : vôtre ame est morte. L'on s'attriste quand on a à se défendre de plusieurs énemis tout à la fois : toutes les créatures sont prêtes à vous perdre pour vanger Dieu. L'on s'attriste de la perte d'un pere, d'un époux, d'un ami : en perdant Dieu vous avez perdu Pere, Epoux, Ami. L'on s'attriste

Toutes les douleurs devroient paroître rassemblées dans celle d'un vray Pénitent.

quand on est à la merci d'un énemi; Dieu est vôtre énemi & vous êtes à sa merci : quand on est tombé dans la disgrace d'un Maître également grand & aimable; il n'est pas de maître égal à Dieu en grandeur & en bonté; & il vous hait. Tout ce qui peut vous affliger se trouve dans vôtre péché: .. Vous avez à concevoir toutes les douleurs, à pleurer tout les maux, à regreter tous les biens, aprés avoir commis un grief péché; vous avez peut-être commis plusieurs péchez mortels: & tous ces péchez ensemble ne font pas dans vôtre ame, l'impression qu'y feroit un mal naturel, léger, méprisable, indigne de vôtre réfléxion. O Dieu offensé! O Justice irritée! .. que deviendront tant de pécheurs. *Le même.*

Ezech. 32.27 La fausse pénitence ne garantit pas du suplice éternel.

Vous voulez donc être du nombre de ces malheureux dont un Prophete a parlé, lesquels sont décendus aux enfers avec leurs armes: *Qui descenderunt ad infernum cum armis suis*? Coupables autant que vous l'êtes par une longue suite de péchés, vôtre douleur, & vôtre résolution sont les seules armes qui puissent vous mettre à l'abri des coups de la justice de Dieu. Vous les rendez inutiles, ces armes, vous n'en usez que pour vous tromper vous-mêmes: vous faites semblant de les manier pour vôtre défence; mais vous demeurez exposez aux traits de vôtre juge: Douleur, résolution qui vous flattent, qui vous endorment dans vos déréglemens. L'Enfer est rempli de pénitens, qui comme vous n'ont fait qu'user de grimaces. Tout ces propos qui s'arrêtent, pour ainsi dire, au bout des levres, ne vous empêcheront pas d'y tomber. Songez y Vous manquez de fidélité & d'éxactitude à les éxécuter: vous manquez encore de vigilance & de courage. *Le même, t. 3. Sermon sur la Résolution du Penitent.*

Quand on a une vraie résolution, on ne s'en tient pas au seul nécessaire.

Nôtre malheur doit nous rendre hardis, pour dédommager Dieu & nôtre ame des pertes passées. Quand le Roi David eut obtenu miséricorde pour son péché, quel zele témoigna-t-il contre les énemis de son Dieu? en combien de maniéres tâcha-t-il de l'honorer? Fatigues, humiliations, jeûnes, priéres, larmes! il s'abandonna jusques à sa mort aux impressions d'une douleur qui n'avoit plus rien à ménager. Quels furent les projets de la Madelaine dès qu'elle fut touchée de repentir? quels ses empressemens pour son Sauveur? quelle sa haine pour elle-même? Suivre par tout JESUS-CHRIST, par tout pleurer à ses pieds, mépriser toute la terre pour témoigner sa fidélité à son nouveau Maître, l'accompagner sur le Calvaire, vouloir enlever son corps aux soldats armez, s'aller renfermer dans une grotte affreuse pour penser à lui. Saint Augustin après avoir reconnu ses égaremens, se contenta-t-il d'une vie réguliére & unie pour conserver son innocence? Le voilà la plume à la main, pour soûtenir les droits du Seigneur: son cœur répand son amour en mille manieres, il a peine à modérer son ardeur; l'idolatrie, l'hérésie, l'impiété ne peuvent échapper à cet illustre pénitent, toûjours attaquées, toûjours confondues, toûjours vaincues. C'est à un bon cœur, un sujet de honte si humiliant d'avoir offencé Dieu, qu'il voudroit lui faire oublier son injustice, en multipliant les marques de son tendre attachement. Rompre ce commerce si sûr, si agréable; il n'y a pas à hésiter là-dessus: mais une personne qui y a été engagée & qui est resolue d'être à Dieu, s'interdira encore certaines délices innocentes qui pourroient retracer l'idée de ses attaches criminelles; elle montrera une modestie délicate; elle entrera dans ces bonnes

œuvres

œuvres qui tendent à la défenſe de la chaſteté. Condamner des raiſonnemens impies en matiére de Religion ; c'eſt là un hommage néceſſaire qu'une piété commune doit à la vérité : mais une perſonne qui a raillé ſur les choſes ſaintes, qui a fait l'eſprit fort ſur les myſteres de la Providence & de l'Eternité, fera voir une ſoûmiſſion aveugle pour les points les plus menus de la Foi ; une eſtime véritable pour toutes les cérémonies les plus communes de l'Egliſe. Reſtituer le bien d'autruy ; ce n'eſt plus le temps de chicaner pour s'en diſpenſer : mais une perſonne qui l'a détenu injuſtement, deterrera tous les papiers d'un cabinet, pour y developper juſqu'au moindre ſoupçon de dette. Pardonner à un énemi, quoi de plus eſſentiel au chriſtianiſme? mais une perſonne qui a nourri une aigreur ſcandaleuſe, ſe fera un plaiſir de voir, d'entretenir, de viſiter ſon énemi d'autrefois ; elle en parlera avec reſpect, avec amitié ; elle ſe croira heureuſe ſi elle peut lui rendre des ſervices ſourds & ſecrets que le monde ignore, & qu'il ignore lui même. Renoncer à un monde diſſolu ; c'eſt une démarche qu'on ne ſçauroit s'épargner : mais une perſonne qui l'a aimé, metra ſa gloire & ſon bonheur à le haïr. La modeſtie de ſes habits, la régularité de ſes actions, ſon éloignement des perſonnes trop enjoüées, ſa circonſpection dans ſes maniéres, ſes airs humbles & retenus, feront voir à toute une ville le changement de ſon cœur. .. Comment ô mon Dieu ! une ame qui veut ſincerement être toûjours dans vos interêts, peut-elle diſputer avec vous, pour ſe retenir renfermée dans les bornes d'un devoir abſolument indiſpenſable ? Pourroit-on en faire trop pour mériter vos bonnes graces & les careſſes de vôtre miſéricorde ? Je m'étonne que nous puiſſions jamais être ſatisfaits de nôtre repentir & de nôtre propos ; que nous ne ſoyons toûjours dans quelque inquietude ſur l'état de nôtre conſcience ; qu'aſſervis autant que nous l'avons été nous croyions ſi aiſément que nos chaines ſont tout-à-fait rompuës... Nous avons été énemis inſolens & obſtinez ; & nous ſommes lâches & froids amis. *Le même.*

Dans les projets, qui nous font plaiſir, nous montrons je ne ſçay quelle gayeté & quelle ouverture, qui anime nôtre induſtrie & prouve nôtre bonne foi : & je ne voudrois pas d'autre preuve de la fauſſeté de vos réſolutions que cette nonchalance à les accomplir. Nous voyons qu'un Peintre qui ſe ſoucie peu de réüſſir, ne fait que barbouiller ſa toile ; qu'un Ecrivain qui compoſe ſans goût ne fait que gâter du papier ; qu'un Artiſan peu attaché à ſon ouvrage, ne ſçauroit lui donner la propreté, la juſteſſe, la politeſſe qui honorent la main du maître. Vous ne vous faites pas une affaire de vous corriger : vous ne le ferez qu'à demi ; vous ne le ferez point du tout : d'autant plus qu'en matiére d'amandement il n'y a pas de milieu à tenir ; il faut néceſſairement vous déterminer à ne plus renouveler aucun des péchez qui vous ont privé des bonnes graces de Dieu. *Le même.*

La negligence avec laquelle on a traité l'affaire de ſa converſion, marque qu'on n'a mis ordre à rien.

On pourroit s'étendre davantage ſur les motifs, qui peuvent exciter le pécheur à la douleur de ſes péchez, & à entretenir en lui l'eſprit de pénitence : mais nous en avons ſuffiſamment traité en parlant de la confeſſion, & de la douleur qui fait une partie du Sacrement de Pénitence.

CORRECTION FRATERNELLE,

REPRE'HENSION, PUNITION, &c.

AVERTISSEMENT.

IL y a peu de sujets plus faciles à remplir que celui de la Correction fraternelle, à cause de l'abondance des matiéres qui se trouvent dans les saints Peres, dans les Livres spirituels, & dans les Prédicateurs anciens & récens, qui en ont fait des discours entiers. La difficulté est de faire un bon choix de ce que tant d'Autheurs en ont dit. Ce même sujet néanmoins est plus borné que beaucoup d'autres, & il y en a peu de plus simples : car quoiqu'il engage à parler de la dissimulation, & de la Tolérance des péchez d'autrui, qui sont opposées à la repréhension, & à la Correction; ces defauts se rapportent si naturellement, à ce qu'on doit dire en faveur de ces vertus mêmes qu'ils combattent directement, qu'on ne peut dans le discours, les séparer d'elles, si l'on veut traiter cette matiére à fond. Il faut seulement observer trois choses.

La prémiére, que comme la correction se peut faire pour toutes sortes de péchez, & à toutes sortes de personnes, le Prédicateur doit bien prendre garde de ne point s'écarter de son sujet, en s'étendant trop sur la grieveté des péchez, & les conséquences qui pourroient naître des vices & des défauts que l'on doit reprendre; & prenant le change, à l'occasion de l'induction qu'il se trouvera obligé d'en faire.

La seconde, qu'il faut se garder de même, de confondre ce qui est seulement de conseil, avec ce qui est de précepte sur cette matiére : c'est pourquoi, il ne faut pas manquer de marquer les circonstances où l'on est obligé de faire cette correction; quand est-ce que l'on la doit faire, & à qui; & par quelles personnes elle se doit faire. Car comme il n'y a point de précepte, en l'observation duquel la prudence soit plus nécessaire; il n'y a point aussi de sujet, où il en faille d'avantage, pour décider à quoy l'on est précisément obligé.

En troisiéme lieu, Comme il n'est pas moins rare & moins difficile de bien recevoir la repréhension, que de la faire à propos : il est bon, dans les discours que l'on fera sur la Correction fraternelle, de mêler l'un avec l'autre; ou si l'on en veut faire des discours séparez, de traitter toûjours l'un par rapport à l'autre, ensorte que la connoissance de l'un serve comme de degré à celle de l'autre : ou du moins, de supposer comme chose non moins arrêtée, ni en soi moins sûre, celui des deux sujets, dont on n'entreprend point de parler si expressément.

PARAGRAPHE PREMIER.

Desseins & Plans de Discours sur ce sujet.

UN des plus justes desseins qu'on puisse prendre sur ce sujet, & qui se présente d'abord, est de faire voir, 1°. L'obligation de faire la correction fraternelle ; de quelle nature est le précepte qui nous en est imposé, & sur quoy il est fondé : 2°. Qui sont les personnes que ce devoir & cette obligation regarde. 3°. La maniere de s'en bien acquitter. Ce sont les trois parties de ce Discours. I.

Prémiére partie : Quel est ce précepte. Quoique ce fut assez de sçavoir que c'est un précepte divin, qui a positivement été intimé dans l'ancienne & dans la nouvelle Loy, il est bon néanmoins de s'y prendre encore de plus loin, & de faire voir que ce précepte est de droit naturel, fondé, 1°. sur l'amour que nous devons à Dieu, & sur le zele que nous devons témoigner pour sa gloire & pour ses interêts : car en quelle occasion le pouvons-nous mieux marquer, qu'en empêchant qu'il ne soit offensé & déshonoré ? Les Souverains de la terre ont des Officiers, qui soûtiennent leurs interêts, & qui punissent les injures & les outrages qu'on leur fait : n'est-il pas juste que le Souverain de l'Univers ait des serviteurs, qui témoignent l'affection qu'ils lui portent, & le zele qu'ils ont pour son service, en reprenant du moins, & en corrigeant ceux qui violent ses loix ? Aussi en a-t-il donné la commission à tous les hommes en général, & à chacun en particulier. 2°. Que ce précepte est fondé sur la Charité du prochain, dans laquelle il est renfermé, & dont il fait une partie : *Mandavit illis unicuique de proximo suo.* Or on ne peut éxercer cette charité plus utilement pour le prochain, qu'en l'empêchant de se perdre, & en le retirant du péché, qui seroit peut-être la cause de sa damnation. Ainsi comme ce seroit manquer au précepte de la charité, que de ne pas le retirer d'un précipice où il seroit tombé ; ou de ne pas l'empêcher d'y tomber, faute de l'en avertir ; ce seroit aller contre le même précepte, de ne pas l'empêcher de continuër ses désordres, ou de ne pas l'aider à sortir du malheureux état, où il ne reste, & peut-être n'est même tombé, que faute d'un charitable avertissement. 3°. Que ce précepte enfin est fondé sur l'interêt, que chacun doit prendre au bien public : car si personne ne reprenoit, ou ne corrigeoit les pécheurs, & ceux qui oublient leurs devoirs, le péché deviendroit bien-tôt un scandale, & un mal contagieux, qui se répandroit universellement par tout ; c'est pourquoy, il y a des Juges, des Magistrats, des gens commis pour en arrêter le cours. Mais parce que cela ne suffiroit pas, delà vient encore que quand le vice s'introduit dans le particulier & avec moins de bruit, & vient à nôtre connoissance, chacun, à mesure du crédit qu'il peut se trouver, est établi de Dieu, pour le reprendre même, s'il en est besoin ; & en général, pour en empêcher les suites & le progrès, autant qu'il lui sera possible, sans témerité, & sans indécence. Eccl. 17.

Seconde Partie : Qui sont ceux que ce précepte oblige. 1°. Il est hors de doute que cette charge est imposée à ceux qui sont obligez de veiller sur la

conduite des autres : les Magistrats à l'égard des citoiens d'une ville, les Pasteurs à l'égard de leur troupeau ; les Peres & Meres à l'égard de leurs enfans, & de leurs familles, les Maîtres à l'égard de leurs serviteurs ; & généralement tous ceux qui ont quelque authorité sur les autres : & cette charge est comme une obligation attachée a leur caractere, au rang qu'ils occupent; puisqu'ils doivent rendre compte à Dieu de la perte de ceux, dont Dieu leur a plus particuliérement confié la garde. 2°. Peut-etre croyez-vous que ce soit là tout, & ne faites pas réfléxion, que ce devoir regarde chacun en particulier, de quelque état, & de quelque condition que l'on soit ; & que vous, qui croyez en être le plus légitimement dispensez, y êtes peut-être plus obligez que plusieurs autres. En éfet, les Magistrats, en cette qualité, n'ont pas droit de punir toutes sortes de péchez, & leur devoir ne s'étend pas jusques à toutes les occasions particuliéres, où Dieu est offensé : les Pasteurs ne voyent pas, ou ne connoissent pas toûjours, les désordres de tous ceux qui composent leur troupeau, & ne sont pas obligez de s'enquêter si curieusement de ce que chacun fait dans son domestique : les Prédicateurs ne peuvent reprendre & censurer les vices, jusques dans l'individu; & ils seroient indignes de leur ministere, s'ils indiquoient les personnes en particulier. Qui sera donc obligé de reprendre le vice, qui n'est pas encore obligé de fuir par la crainte de la justice ; le vice d'un homme à qui, seul peut-être vous osez parler ; le vice qui ne se produit qu'en particulier, & dont vous êtes témoin ; de corriger enfin suivant les rencontres, & les ouvertures, les jours qu'on en a, chaque personne? Je dis que c'est chacun de vous, pour les péchez que vous voyez commettre devant vos yeux. Et c'est ce que le Sauveur dit expressément dans l'Evangile, pour un des cas plus ordinaires qui s'en présentent; où, quoique l'on semble vous prendre par vôtre interêt, c'est pourtant l'amendement de vôtre prochain, beaucoup plus que vôtre satisfaction, qu'on recherche: *Si peccaverit in te frater tuus, vade & corripe illum inter te & ipsum solum.* Sur quoy l'on peut faire une induction des autres occasions, où le précepte oblige.

Matth. 18.

Troisiéme Partie : La maniére dont il faut l'observer. Comme il pourroit y avoir de l'indiscrétion, à faire la correction indifféremment à toutes sortes de personnes ; on doit être instruit de la maniére dont il la faut faire, des temps qui y sont plus convenables; & des rencontres, où il est plus à propos de s'en abstenir, de crainte d'augmenter le mal au lieu de le guérir; ou de se charger du soin onereux d'une repréhension inutile ; & on ne sçauroit trop être informé avec quelle prudence il faut procéder dans une affaire si délicate ; puisqu'il faut avoir égard à l'âge, & au rang, à l'humeur, à la disposition présente, tant des personnes qui font cette correction, que de celles qui la doivent recevoir. C'est pourquoy, le Prédicateur fera bien d'entrer dans le détail, & montrer par de courts exemples, comment on se doit comporter, 1°. à l'égard de nos inférieurs ; 2°. avec nos égaux ; 3°. avec ceux qui sont audessus de nous : & conclurre par le grand bien qui peut venir de cette correction : *Lucratus eris fratrem tuum, &c.*

On peut proposer le même sujet autrement. 1°. La correction fraternelle est de précepte ; & ce précepte oblige : cela est incontestable. 2°. Par qui ce précepte doit être observé : il peut y avoir quelques difficultez sur ce point ; il

faut les éclaircir. 3°. Quand, en quelles occasions, & avec quel ordre, il doit être observé : c'est ce qui a besoin d'une éxacte explication.

II. Apres avoir fait voir l'obligation de s'acquitter de ce précepte, on peut prendre pour sujet d'un discours, 1°. la grandeur & la qualité du péché que l'on commet quand on y manque; 2°. les defauts qu'il faut éviter, afin de s'en acquitter comme on doit, & de ne pas rendre cette correction, comme il arrive souvent, nuisible, ou inutile. Péchez donc, qu'on commet en ne corrigeant pas: Péchez, qu'on peut commettre même en corrigeant.

Pour le prémier point. Lors qu'on manque à reprendre son frere dans les occasions où l'on est obligé de le faire; 1°. On se rend coupable des mêmes péchez que commet celui qu'on manque de reprendre; parce que cela l'entretient dans ses vices & dans ses désordres. 2°. On pourra pécher même plus griévement que lui: parce que d'un côté on coopere par-là, à sa faute; de l'autre, on devient, avec plus de connoissance, & moins de prévention causée par la passion, que lui, la cause de sa perte & de sa damnation. C'est pourquoy, Dieu dit qu'il en demandera compte: *De manu viri & fratris ejus, requiram animam hominis*: Et *Sanguinem ejus de manu tua requiram.* 3°. On authorize encore le crime à l'égard des autres, par cette connivence, & l'on est cause qu'ils le commettent par une funeste imitation. *Genes. 9.* *Ezech. 33.*

Pour le second Point. Comme on peche souvent contre la Charité, en manquant de faire la correction, on péche souvent aussi, & contre la prudence, & contre la Charité même, en la faisant. Les defauts donc à quoy l'on doit prendre garde, c'est, 1°. A ne pas faire la correction à contretemps; quand une personne est en colere, ou dans le fort de sa passion; parce qu'alors ce qu'on lui dit ne servira qu'à l'irriter davantage: 2°. A ne la pas faire avec trop d'aigreur, mais avec douceur, comme l'Apôtre l'ordonne; car nôtre colere & l'aigreur que nous marquons, ne manquera pas d'aigrir nôtre frere; & au lieu de le guérir du mal qu'il avoit, en voila un autre que nous lui ferons: 3°. A ne pas reprendre publiquement ce qui a été fait en secret.

III. On peut joindre dans un corps de discours tout ce qui regarde cette matiére, en prenant pour division ces deux points: Prémiérement: Comment il faut faire la correction; & secondement: Comment il la faut recevoir.

Prémier Point donc: Il faut faire la correction avec prudence & discrétion, ayant égard à la qualité des personnes à qui on la fait, à la faute que l'on reprend, aux circonstances dans lesquelles on doit reprendre; puisque selon ces différentes circonstances, on doit se comporter de différente maniére.

Second Point: Il faut la recevoir, 1°. Avec humilité, en se reconnoissant pécheur, sans excuser sa faute par orgueil: 2°. Avec action de grace, comme un bienfait, puisque c'en est un grand en éfet; & parlà on marque déja un fond de bonne volonté: 3°. Avec un désir éfectif d'en profiter, & de se corriger; qu'on doit achever de former, puisque la correction nous y aide, & nous en montre l'importance.

IV. Il y a trois sortes de personnes qui se dispensent de faire la correction, quoique le précepte qui oblige de la faire, soit intimé à tout le monde. 1°. Il y en a qui n'osent la faire, qui appréhendent de se mettre en compromis, & que l'on ne tienne pas assez compte de leurs remontrances; ou bien de s'attirer

la haine ou la disgrace de ceux qu'ils devroient avertir. 2°. Il y en a d'autres qui ne sçavent pas comment il faut la faire, ni comment ils s'y doivent prendre. 3°. Il y en a d'autres enfin qui ne la font pas, parce qu'on l'a déja d'autrefois mal reçûë, quand ils la faisoient, & qu'elle n'a profité de rien à la plûpart de ceux à qui ils l'ont voulu faire.

Il faut confondre la timidité des prémiers dans le prémier point.

Il faut apprendre aux seconds,& même aux troisiémes, qui peut-être s'y sont mal pris, la maniére de la faire, par rapport aux personnes différentes qui en ont besoin : & c'est le second point.

Il faut enfin, pour ôter tout pretexte aux mêmes troisiémes,& s'il en est besoin, pour leur donner courage, & faire qu'ils n'ayent plus tant lieu de craindre, plaider leur cause devant les coupables; montrer le grand bien que l'on leur veut faire par une sage correction,& dequoi ils se privent quand ils la rejettent; & en général donner les motifs & expliquer, s'il le faut, la maniére de la bien recevoir. Ce sera le troisiéme point.

V. 1°. La correction fraternelle est Chrêtienne & sainte, quand elle est faite par un principe de charité : aussi est-ce ce seul motif que nous devons avoir en vûë, & non pas le désir de satisfaire nôtre passion. Ne rien faire, ni entreprendre en tout ceci, poussé par un esprit d'envie, par chagrin, & par une mauvaise humeur ; ou par le désir de faire connoître nôtre authorité : mais chercher le salut de nôtre frere : *Lucratus eris fratrem tuum.* Le tirer de l'égarement où il est ; lui procurer de meilleurs désirs, un heureux retour à la grace ; la paix, la joie que donne la vertu, même dès cette vie.

2°. Elle est salutaire & éficace, quand elle est réglée par la prudence; c'est-à-dire, quand on prend son temps, & qu'elle se fait à propos, & avec tous les adoucissemens qu'il y faut apporter.

3°. Elle est grandement méritoire, quand on se propose pour fin, la gloire de Dieu. On arrête le cours du péché, on fait cesser l'irrevérence & l'impiété; on sanctifie,& on a la satisfaction de faire sanctifier de plus-en-plus, le nom du Seigneur ; on procure à ce Roy libéral le plaisir de voir sa maison remplie ; on contente en particulier la passion la plus forte qu'ait témoigné l'Homme-Dieu dans le cours de sa vie mortelle &c.

VI. La Prudence est absolument nécessaire, pour faire avec fruit la correction fraternelle.

1°. Elle est nécessaire pour discerner ce qui est bien, d'avec ce qui est mal ; le vrai d'avec le faux ; ce qu'il faut taire, d'avec ce qu'il faut dire ; ce qu'il faut reprendre, d'avec ce qu'il faut dissimuler.

2°. Elle est nécessaire pour s'examiner soi-même, & voir si l'on n'est point coupable des mêmes defauts, qu'on veut reprendre dans les autres ; ou de quelque autre, qui fasse dire de nous : *Medice cura te ipsum.*

3°. Elle est nécessaire pour prendre son temps, & apporter les temperamens,qui peuvent adoucir l'amertume de la correction. *Pris du Dictionnaire Moral.*

VII. Il y en a peu qui fassent cette correction, quoique le précepte de la faire s'adresse généralement à tout le monde ; & parmi ceux qui la font, il y en a encore moins qui la fassent avec succès.

1°. Vous qui la négligez, reprenez vôtre frere quand vous le trouvez en faute : c'est un devoir de charité qui presse.

2°. Vous qui la faites mal, instruisez-vous des moyens propres à la faire réüssir, & des précautions qu'il y faut apporter. Dans le prémier point donc, l'obligation ; & dans le second, les moiens de s'en acquitter. *Pris du même.*

COMMENT il faut recevoir les corrections & les reprimandes qu'on nous fait. Deux propositions feront le sujet & tout le partage de ce discours. VIII.

La prémiére : Le danger auquel on s'expose, & le malheur qu'on s'attire en méprisant les salutaires remontrances qu'on nous fait, ou en s'irritant contre ces sortes de corrections.

La seconde : Dans quelle disposition d'esprit & de cœur on doit être pour profiter des corrections qu'on nous fait. *Pris du même.*

AFIN que la correction soit utile, elle doit être faite, prémiérement avec authorité ; autrement elle est mal reçûë, & l'on demande à celui qui la fait, à quel titre il s'arroge ce droit ; ou, qui lui donne ce pouvoir ou cette hardiesse : Or cette authorité vient, ou de la naissance, comme aux Grands ; ou de l'employ, comme aux Juges, & aux Magistrats ; ou de l'amitié, comme entre les amis. IX.

Secondement, avec prudence ; autrement elle devient inutile, pour n'être pas faite comme il faut.

Troisiémement, avec une charité désinteressée, qui n'a en vûë que la gloire de Dieu. *Pris du même.*

Ce qu'on dit pourtant ici, sur l'autorité, doit être entendu de la correction plus ouverte : car pour celle qui se fait plus adroitement, le respect qu'on montre, ou le zele seul, peut justifier en certaines occasions, la liberté qu'on se donne.

LE zele qui nous porte à corriger, ou à reprendre le prochain, doit avoir trois qualitez. X.

1°. Il doit être soûtenu par le bon exemple ; autrement il ne sert qu'à nous attirer le mépris & les railleries de ceux qu'on veut corriger & reprendre.

2°. Il doit être *selon la science*, c'est-à-dire, prudent & discret ; autrement il ne servira qu'à gâter tout.

3°. Il doit avoir de la vigueur & de la fermeté, quand cela est nécessaire.

Nous sommes obligez de faire la correction fraternelle. XI.

1°. Par le commandement que Dieu nous en a fait.

2°. Pour l'interêt de Dieu, qui le demande.

3°. Pour le salut du prochain, qui nous est confié.

IL faut reprendre vôtre frere, & lui faire la correction. XII.

1°. L'amour que vous avez pour Dieu le demande ; c'est le prémier point.

2°. L'amour que vous avez pour vôtre prochain, vous y sollicite ; c'est le second.

3°. Réglez cette correction, & la faites dans toutes les circonstances qu'elle demande. *C'est le dessein du Pere Bourdaloüë, dans les Sermons imprimez sous son nom.*

IL faut que la correction que nous faisons à nôtre prochain, soit prise sur le modele de celle que Dieu nous fait. XIII.

Sap. 12. 1°. Dieu nous corrige avec une grande tranquillité: *Cum tranquillitate judicas:* Et il faut le faire aussi sans passion.

Ibidem 2°. Il le fait avec révérence : *Cum magnâ reverentia disponis nos.* La reverence est une crainte mêlée d'amour : prenons soin d'avertir nos freres, & par là montrons-leur nôtre charité ; craignons de le faire d'un air & d'un ton, ou avec des contre-tems par où nous puissions leur déplaire. Ce mélange d'amour & de crainte envers nos semblables nous convient beaucoup mieux qu'à Dieu, à l'égard de ses creatures.

3°. Quand il est obligé de nous corriger plus durement en apparence; c'est toujours avec un fond de bonté & de miséricorde : *Das locum in peccatis, pœnitentiæ . . . Ut cùm de nobis judicatur speremus misericordiam tuam.* Voilà nôtre modelle. *Imité, pris du même.*

XIV. C'est une espece d'Apostolat que nous exerçons.

1°. Nous en avons reçu la commission de Dieu même : *Si peccaverit in te frater tuus, vade & corripe illum, &c.* 2°. Nous en pouvons faire la fonction: *Si te audierit.* 3°. Nous pouvons en espérer le même fruit : *Lucratus eris fratrem tuum.* Trois sources d'obligation que nous avons de faire la correction fraternelle. *Pris de Monsieur Biroat.*

XV. Nous sommes obligez de corriger nos freres ; ce sera le prémier point de ce discours. Obligez, 1°. Par un zele de haine contre le péché. 2°. Par un zele d'amour pour la gloire de Dieu, qui est déshonoré. 3°. Par un zele de charité pour nôtre prochain, dont nous devons procurer le bien, tant que nous pouvons.

Nous sommes obligés de sçavoir les moyens de le faire. Moyens: 1°. Il faut toûjours commencer par la douceur 2°. Quand une correction douce ne profite pas, il faut, si on le peut decemment, la faire plus forte. 3°. Quand les corrections particuliéres sont inutiles, il faut, si on est en place, les faire publiques.

XVI. Premier Point; De quelle importance est la correction fraternelle pour le bien du prochain. 1°. Par là on arrête le cours de ses désordres, qui sont un grand mal par eux mêmes. 2°. On empêche les autres de pécher, 3°. On gagne son frere à Dieu pour l'avenir, & on contribuë heureusement à son salut.

Second point. Les raisons qui nous empêchent de la faire, & de nous acquitter de ce devoir important. 1°. La fausse amitié. 2°. l'interêt : on en a à menager avec cette personne, & on craint de se faire tort en la chocquant : non pas en la chocquant ouvertement, & en ne ménageant point sa delicatesse, ce que le bon sens & la vertu ont coûtume de défendre ; mais en lui faisant appercevoir le moins du monde, qu'on désapprouve son procédé. 3°. L'indifference qu'on a pour le véritable bien de son prochain.

XVII. 1°. Les uns manquent à faire la correction, quand ils le peuvent & quand ils le doivent ; & à ceux-là il faut montrer l'obligation qu'ils ont de la faire.

2°. Les autres la font mal ; & il les faut instruire des moyens propres pour la faire mieux.

3°. Il y en a enfin qui seront assez zelez pour la faire, & assez prudens pour la faire comme il faut ; mais trop sensibles, & qui ne peuvent souffrir qu'on la leur fasse de son côté : & il faut montrer l'injustice de leur procedé ; le bien dont ils se privent aussi bien que feroient les autres ; & comme par là ils

ils ôtent tout crédit à leurs remontrances les plus necessaires.

1°. La justice demande souvent qu'on corrige le pécheur. XVIII.

2°. La charité l'éxige en une infinité de rencontres.

3°. La prudence veut que l'on regle l'un & l'autre devoir, selon les personnes, & les circonstances.

Les Regles de la correction fraternelle, & les conditions qui doivent l'accompagner, sont particuliérement quatre. XIX.

1° Elle doit être accompagnée de prudence; puisque sans cette vertu la correction devient absolument inutile : Et cette prudence consiste à avoir égard au temps, au lieu, aux personnes, & aux autres circonstances.

2°. Elle doit être accompagnée de zele; autrement elle dégénere en mollesse, & en respect humain; on flatte le vice plûtôt que l'on ne le reprend véritablement : mais ce zele doit être sans emportement & sans indignation.

3°. Elle doit être accompagnée de justice : car reprendre un homme qui n'est pas coupable, ou qui ne l'est que d'une faute légére, & peut-être douteuse, c'est exposer son authorité au mépris, & donner à ceux qu'on corrige, des sujets d'indignation, au lieu d'apporter à leurs maux un vrai remede.

4°. Il faut qu'elle soit faite par une personne revêtuë d'authorité, c'est à-dire, qui ait droit de veiller sur les autres, & de les redresser dans leurs égaremens. Ce dessein suppose une correction dans les formes, & faite d'un air, & dans des circonstances qui demandent vraiment que celui qui la fait, soit un Supérieur, ou peuvent faire croire, que c'est sur ce pied qu'il prétend la faire.

Pris d'une Homelie sur ce sujet, prononcée à saint Sulpice, & ensuite imprimée.

Comme le précepte de la correction fraternelle est un précepte positif, qui n'oblige pas toûjours, ni en tout temps, & qui a même ses exceptions, & ses dispenses. XX.

1°. Il faut éxaminer, quand est-ce qu'on y est obligé, & dans quelles circonstances on en est dispensé; déterminer le dogme, & bien discuter toute la matiére, dans ce prémier Point.

2°. Si l'on y est obligé, il faut en apprendre la maniére, qui se peut reduire à ces trois choses; sçavoir, à corriger, 1°. les foiblesses avec condécendance; 2°. les personnes dociles & soumises, avec charité; 3°. les rebelles, avec fermeté. Bien expliquer tout cela dans ce second Point.

Trois motifs qui nous engagent à cette pratique. XXI.

En prémier lieu; la charité demande, que nous reprenions nôtre prochain, quand nous le pouvons faire avec quelque espérance de profit, soit pour l'amandement de celui qui péche, soit pour préserver de contagion les personnes devant qui on péche. Ce précepte est plus ou moins pressant, selon les besoins ausquels il faut rémédier; & quoiqu'il s'étende à toutes les matiéres qui regardent la charité envers nos fréres, on s'en doit souvenir sur tout dans les occasions où il s'agit de leur utilité spirituelle, pour laquelle nous devons être disposez à faire beaucoup plus que pour leurs autres avantages. Cependant est-ce ce qu'on fait? Que coûteroit à cet ami, à ce parent, à cet homme riche, à cette personne qu'on écoute si volontiers dans les compagnies, de ramener à leur devoir tant de personnes, avec qui on est tous les jours? D'autant plus que le précepte même veut qu'on s'y prenne avec douceur, sans témerité, sans orgueil; tantôt

d'une maniére ouverte, tantôt d'une maniére indirecte, ne s'écartant jamais des regles de la prudence.

En second lieu, la générosité demande, qu'afin que cette charité ait son étenduë, & pour éviter les prétextes qui font qu'on décide trop facilement, ou qu'il y a trop de danger, ou que la peine est inutile, un homme ne craigne pas tant de s'exposer pour une si bonne cause, ni d'y perdre ses travaux & ses soins. Ne faut-il rien souffrir pour Dieu, pour le bien & le salut de nos freres? Pourquoi si tôt désesperer? Abandonnons-nous ainsi nos autres desseins, quand nous avons résolu de gagner une personne, dont il faut essuyer cent bizarreries? Quelle gloire de négliger, de remporter même, comme un fruit prétieux de sa peine, ces railleries & ces rebuts, qu'on ne mérite jamais, quand la correction est bien faite! Par ce moyen nous parviendrons peut-être, à faire au moins nôtre devoir, en croyant aller au-delà; & nous en serons plus prêts à agir, quand il faudra plus d'attention & plus de courage.

En troisiéme lieu; la justice demande en plusieurs rencontres, qu'on fasse cette correction, quoique toûjours avec prudence, sans compter la peine qu'il en coûte, ni le peu de satisfaction qui nous en reviendra. Ainsi cette obligation regarde tout Pasteur, tout Magistrat, tout Supérieur, quel qu'il soit, dans l'étenduë de sa jurisdiction & de son authorité. Dût-il passer pour un censeur importun, & même s'exposer à quelque danger, il doit reprendre, au moins tacirement & indirectement, celui qui péche en sa presence, de peur que le coupable ne crût que sa faute est approuvée, si elle n'étoit pas reprise.



PARAGRAPHE SECOND.

Les Sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces Desseins, & les Autheurs qui en traittent.

Saint Augustin a fait un livre, *de Correptione & Gratiâ*, où il fait voir, que la correction, & la repréhension ne sont pas inutiles; quoique Dieu nous avertisse & nous reprenne intérieurement par ses graces. Les Saints Peres.

Le même, *l. 1. de Civit.* montre que les Prélats sont commis de Dieu pour reprendre les péchez, & qu'il leur demandra compte de ceux de leurs inférieurs qu'ils auront laissé périr faute de les avertir.

Le même, *l. 2. Sermonum Dom. in monte*, montre que celui qui reprend ou qui corrige un autre, doit être hors de reproche sur les defauts qu'il blâme, ou s'en être corrigé, s'il y a été sujet.

Le même, dans l'Epître 19. à Saint Jerôme, montre la maniére, dont il faut reprendre ceux qui nous sont égaux, ou supérieurs; sur l'exemple de saint Paul, qui reprit saint Pierre.

Le même, au sermon 16. *de Verbis Domini*, parle de la correction qu'il faut faire en particulier.

Le même, dans l'Epître 87. *ad Felicie. & Rusticum*, montre qu'il n'est pas facile de trouver des personnes, qui écoutent volontiers les repréhensions; mais que cela est nécessaire; qu'on est obligé de les faire.

Le même, serm. 15. *de Verb. Matth.* prouve par l'exemple des Médecins, qui ordonnent souvent des remedes difficiles, qu'il n'y a point d'inhumanité à faire une févere correction, lors qu'elle est necessaire.

Le même, ou quelque autre Autheur, *serm. 14. ad Fratres in Eremo*, fait un long discours sur l'utilité de la correction fraternelle.

Le même, *l. 1. de Civit. c. 9.* demandant pourquoy souvent les bons sont punis avec les méchans, répond que c'est parce qu'on dissimule les péchez d'autrui.

Le même, traité 10. sur saint Jean, montre quel est le véritable zele, avec lequel il faut faire la correction.

Le même, liv. des 50. Homel. homel. 4. montre les qualitez que doit avoir celui qui reprend les autres.

Le même, au même livre des 50. Homel. homelie 46. montre ce que la correction opere dans les justes, & dans les pécheurs.

S.Grégoire, l. 10. de ses Morales, montre que d'écouter les avertissemens qu'on nous donne, & les repréhensions qu'on fait, est le propre d'un homme sage.

Le même, l. 33. des mêmes Morales, parle de ceux qui s'excusent quand on les reprend, & qui reçoivent mal la correction qu'on leur fait.

Le même, *Past. part. 2.* c. 10. a un long discours sur la correction, qu'on est obligé de faire aux pécheurs. Et il y explique en particulier, la méthode qu'il faut tenir pour les corriger.

Le même, l. 13. sur Job, c. 3. montre la maniére de corriger les indociles &

les rebelles. Liv. 14. ch. 13. il montre quel est l'ordere qu'il faut tenir dans les corrections que l'on fait : L. 20. c. 17. Quels sont les pécheurs auxquels il est inutile de faire la correction. L. 23. ch. 8. Quelle vûë on doit avoir en corrigeant les autres. L. 24. ch. 20. Que dans les plus séveres corrections, il faut conserver l'humilité & la charité. au L. 26. c. 28. Qu'il se faut donner de garde de corriger quelqu'un quand on est en colere. L. 29. c. 6. il montre le péché que commettent ceux qui refusent de faire la correction.

Le même, sur le liv. 5. des Rois, montre avec quelle prudence, & quelle précaution il faut faire la correction.

Le même, dans l'homel. 9. sur Ezéchiel, montre la différente maniére, dont il se faut comporter à l'égard des supérieurs & des inférieurs, quand on est obligé de les reprendre.

Le même, en plusieurs autres endroits, parle encore de la correction ; comme au l. 33. sur Job. ch. 24. au l. 32. ch. 17. & particulierement dans l'homel. 32. sur les Evangiles.

Saint Chrysostome, l. 3. *Contra vituperatores Vitæ Monasticæ*, montre que le souverain Juge demandera compte du salut de nos freres, dont nous aurons causé la perte, faute de les corriger & de les reprendre.

Le même, dans l'homel. 30. sur l'Epître aux Hebreux, compare celui qui ne corrige pas son prochain à celui qui refuse de faire l'aumône : Et il enseigne la même chose dans l'homel. 44. sur la prémiere aux Corinthiens.

Le même, dans l'homel. 3. au Peuple d'Antioche, montre avec quelle douceur on doit faire les répréhensions.

Le même, sur le ch. 16. de la prémiere aux Corinth. montre avec quelle patience & quelle soumission on doit recevoir les corrections.

Le même, dans l'homel. 1. au Peuple d'Antioche, montre par l'exemple de saint Jean-Baptiste, avec quel courage il faut reprendre le vice.

Le même, dans l'homel. 3. au même Peuple, montre avec quelle douceur il faut corriger le prochain, quand on est obligé de le faire.

Le même, dans l'homel. 16. au même Peuple, exhorte les Chrêtiens à pratiquer la correction fraternelle, par l'espérance de la recompense, & du bien que nous procurerons à nos freres.

Le même, dans la derniére Homel. sur l'Epître aux Romains, montre quelles personnes sont les plus propres à faire la correction.

Le même, sur le ch. 16. de saint Luc, Homel. 1. du Lazare, montre qu'on ne doit point se désister de reprendre, & de faire la correction; quoy qu'elle ne doive profiter de rien à celui à qui on la fait. Il parle pour les Pasteurs & les Prédicateurs; mais ce qu'il dit n'est pas peu propre à encourager tout le monde.

Le même, dans une Oraison contre les Juifs, laquelle se trouve au cinquiéme Tome, montre de quel mérite devant Dieu est la correction que l'on fait au prochain.

Le même, a une homelie, de la maniére dont il faut recevoir les répréhensions ; & il en parle encore dans l'homel. 44. au Peuple d'Antioche.

Le même, dans l'homel. 43. sur la Genese, montre que ceux qui refusent de faire cette correction, sont inexcusables.

Le même, homel. 44. sur la 1. Epître aux Corinthiens, montre avec quelle

prudence nous devons corriger nos freres.

Saint Ambroise, au l. 8. sur saint Luc, montre avec quelle modération il faut se comporter dans les repréhensions qu'on fait.

Le même, sur le Pseaume 118. parle de la correction qu'on doit faire pour les péchez particuliers.

Saint Jerôme, parle en plusieurs endroits de la correction qu'on doit faire aux pécheurs; & particuliérement, sur les chap. 9. & 18. des Proverbes, & sur le 12. de l'Ecclesiastique.

Le même, en parle encore au liv. 2. sur le ch. 7. du Prophete Amos; & montre qu'il faut recevoir en bonne part d'être repris.

Saint Grégoire de Nazianze, en parlant de la modération qu'on doit avoir dans les disputes, montre qu'il faut se donner de garde de reprendre, & de punir en énemi.

Saint Basile, *in Regulis fusiùs disputatis, quæst.* 52. montre que les personnes mêmes qui sont en place, ne doivent pas rebutter les remontrances, & les repréhensions charitables de ceux qui leur sont soûmis.

Le même, tom. 1. homel. 3. expliquant ces paroles du Prophete, *Et opprobrium non accepit adversùs Proximum*, parle de la correction fraternelle, & en explique la fin & l'utilité: Et au tom. 2. dans l'Interrog. 47. en fait voir l'obligation, par des exemples de l'Ecriture. Psalm. 14.

Le même, dans la 3. Homel. sur le Pseaume 14. établit par plusieurs preuves la nécessité de cette correction.

Oregene, homel. 6. sur le 16. ch. d'Ezéchiel, rapporte les exemples des Prophetes, qui se sont exposez à toutes sortes de dangers, plûtôt que de manquer à ce devoir.

Le même, dans la 1. homel. sur le Pseaume 37. montre dans quel esprit on doit recevoir la correction d'autruy, & à quels malheurs on s'expose quand on s'en chocque.

S. Pierre Damien, dans l'Epître *ad Desiderium Abbatem, & ad Aripandum Monachum*, montre l'utilité que nous apporte la correction, quand on s'y soûmet.

Saint Césaire d'Arles, en l'homel. 8. montre comment il faut recevoir la correction.

Saint Bernard, Serm. 44. sur les Cantiques, montre qu'on doit méler la douceur avec la fermeté, dans les corrections.

Le même, dans le sermon sur la Nativité de saint Jean-Baptiste, & dans le Traité des degrez de l'humilité, donne d'excellens préceptes sur cette matiére.

Le même, au second sermon pour le jour des Apôtres saint Pierre & saint Paul, montre qu'il faut recevoir les repréhensions avec action de grace.

Denys le Chartreux, *in Operib. Minor. Tom.* 2. parle amplement de ce sujet.

Le Pere Alphonse Rodriguez, dans la 3. partie, a fait un traité sur ce sujet. Les Livres spirituels & autres.

Le Pere Saint Jure, l. 3. de la Connoissance & de l'Amour de nôtre-Seigneur, en parle aussi assez amplement.

Livre intulé, Instructions Chrétiennes. tom. 5.

Nicolaus Hanapus, *in Summa virtutum & vitiorum*.

Raynerius de Pisis, *in Pantaleg. (Titulo) Correctio*.

Osorius, *Feria post. Dom. 3. Quadrag.*

ille qui per linguæ blandimenta decipit. Prov. 28.

trompe par des paroles flatteuses.

Viro, qui corripientem dura cervice contemnit, repentinus ei superveniet interitus. Prov. 29.

L'homme qui méprise avec une tête dure celui qui le reprend, tombera tout d'un coup, & mourra d'une mort soudaine & précipitée.

Quem diligit Dominus corripit, & quasi pater in filio complacet sibi. Prov. 3.

Le Seigneur châtie celui qu'il aime, & il trouve en lui son plaisir, comme un Pere dans son fils.

Non amat pestilens eum qui se corripit, nec ad sapientes graditur. Prov. 15.

L'homme corrompu n'aime point celui qui le reprend, & pour cela, n'a garde de s'adresser aux hommes sages.

Auris quæ audit increpationes vitæ, in medio Sapientum commorabitur. Prov. 15.

L'oreille qui écoute les reprimandes salutaires, demeurera au milieu des Sages.

Considera opera Dei, quod nemo possit corrigere, quem ille despexerit. Eccle. 7.

Considérez les œuvres de Dieu, & que nul ne peut corriger celui qu'il méprise.

Perversi difficile corriguntur. Eccle. 1.

Les ames perverties se corrigent difficilement.

Probata virtus corripit insipientes. Sapient. 2.

Une vertu constante & approuvée corrige les insensez.

Vir prudens & disciplinatus non murmurabit correptus. Eccli. 10.

Celui qui est prudent & bien instruit, ne murmurera point, étant repris.

Qui odit disciplinam minuitur vitâ. Eccli. 19.

Celui qui hait les reprimandes en vivra moins.

Quàm bonum est, correptum, manifestare pœnitentiam! sic enim effugies voluntarium peccatum. Eccli. 20.

Que c'est un grand bien lorsqu'on est repris, de témoigner son repentir; puisque vous éviterez ainsi le péché volontaire.

Priusquam interroges, ne vituperes quemquam; & cum interrogaveris, corripe justè. Eccli. 7.

Ne blâmez personne avant que vous être bien informé; & quand vous l'aurez fait, reprenez le selon la justice.

Est correptio mendax. Eccli. 19.

Il y a une fausse repréhension.

Corripe proximum antequam commineris; & da locum timori Altissimi. Eccli. 19.

Reprenez vôtre ami avant que d'user de paroles rudes & menaçantes; & donnez lieu à la crainte du Tres-haut.

Corripe amicum, ne forte non intellexerit, & dicat: Non feci; &, si fecerit, ne iterum addat facere. Eccli. 19.

Reprenez vôtre ami, de peur qu'il n'ait point sçû ce qu'on disoit de lui, & qu'il ne vous dise: Je ne l'ay point fait; ou s'il la fait, afin qu'il ne le fasse plus à l'avenir.

Curavimus Babylonem, & non est sanata; derelinquamus eam. Jerem. 51.

Nous avons traité Babylone, & elle n'est point guérie: abandonnons-la.

Ejice primum trabem de oculo tuo, & tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui. Matth. 7.

Otez prémierement la poutre de vôtre œil: alors vous verrez comment vous pourrez tirer la paille, de l'œil de vôtre frere.

Quid vides festucam in oculo fratris tui, trabem autem, quæ in oculo tuo est, non consideras? Luc. 6.

Pourquoy voyez-vous une paille dans l'œil de vôtre frere, vous qui ne voyez pas une poutre dans vôtre œil?

Si peccaverit in te frater tuus, increpa illum: & si pœnitentiam egerit, dimitte illum. Luc. 17.

Si vôtre frere a péché contre vous, reprenez-le; & s'il se repent, pardonnez-lui.

Si peccaverit in te frater tuus, vade & corripe eum, inter te & ipsum solum; si te audierit, lucratus eris fratrem tuum. Matth. 18.

Si vôtre frere a péché contre vous, allez lui représenter sa faute en particulier, entre vous & lui; s'il vous écoute, vous aurez gagné vôtre frere.

Nolite communicare operibus infructuosis tenebrarum; magis autem redarguite. ad Ephes. 5.

Ne prenez point de part aux œuvres infructueuses des tenebres; mais au contraire condamnez-les.

Nolite, si quis non obedit verbo nostro, quasi

Si quelqu'un n'obéït pas à nôtre parole, ne

inimicum existimare, sed corripite ut fratrem, 2. ad Thess. c. 3.

Si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos, qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis; considerans te ipsum, ne & tu tenteris. ad Galat. 6.

Non ut confundam vos hæc scribo: sed ut filios meos charissimos moneo. 1. ad Corinth. c. 4.

Peccantes coram omnibus argue, ut cæteri timorem habeant. 1. ad Timoth. c. 5.

Prædica verbum, insta opportunè, importunè; argue, obsecra, increpa, in omni patientia & doctrina. 1. ad Timoth. 4.

Hæreticum hominem, post unam & secundam correptionem devita; sciens quia subversus est. ad Tit. 3.

Increpa durè, ut sani sint in fide. Ibid. 1.

Corripite inquietos, consolamini pusillanimes. ad Tit. 5.

Si quis ex vobis erraverit à veritate, & converterit quis illum, scire debet, quoniam qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ, salvabit animam ejus à morte, & operiet multitudinem peccatorum. Jacobi 5.

le considérez pas comme enemi, mais avertissez-le comme vôtre frere.

Si quelqu'un est tombé par surprise, en quelque péché, vous autres, qui êtes spirituels, ayez soin de le relever, dans un esprit de douceur; chacun de vous faisant réfléxion sur soy-même, & craignant d'être tenté aussi bien que lui.

Je ne vous écris pas ceci pour vous causer de la honte; mais je vous avertis de vôtre devoir, comme mes tres-chers enfans.

Reprenez devant tout le monde ceux qui seront coupables de crimes, afin que les autres ayent de la crainte.

Annoncez la parole, pressez les hommes à temps, & à contre-temps; reprenez, suppliez, menacez, sans vous lasser jamais de les tolérer, & cependant de les instruire.

Evitez celui qui est hérétique, après l'avoir repris une & deux fois, vous persuadant que c'est un homme perverti.

Reprenez-les fortement, afin qu'ils conservent la pureté de la Foi.

Reprenez ceux qui sont déréglez, consolez ceux qui ont l'esprit abbattu.

Si quelqu'un d'entre vous s'égare du chemin de la vérité, & que quelqu'un l'y fasse rentrer; qu'il sache, que celui qui convertira un pécheur, & le retirera de son égarement, sauvera une ame de la mort, & couvrira la multitude de ses péchez.

Exemples tirez de l'Ancien Testament.

La correction que Dieu fit à Adam.

La plus ancienne correction qui ait jamais été faite, est celle que Dieu fit à Adam : mais ce prémier coupable la reçût avec orgueil, & il eût de la peine à reconnoître la voix de Dieu même. Il ne manque pas d'excuser son crime, & de se justifier : il veut qu'Eve soit la seule coupable; il a l'audace de s'en prendre à Dieu même, & de lui attribuër en quelque maniére sa faute, en disant que la femme qu'il lui a donnée, l'a séduit. Voila ce que font presque tous les enfans d'Adam; ils ne peuvent souffrir qu'on les corrige; ils rejettent sur les autres toutes les fautes qu'ils font; ils veulent même condamner ceux qui les corrigent : *Omnis qui corripitur quærit in corripiente quod corripiat*, dit saint Augustin; ils se réjouissent quand ils ont reconnu en eux quelque defaut : *Plus gaudent de infirmitate inventa, quàm de infirmitate correptâ.*

Heli puni de Dieu pour sa lâcheté à reprendre, & à punir ses enfans.

Si par nôtre molle complaisance, nous laissons misérablement périr nos freres dans leurs vices, nous porterons la peine de leur perte, comme complices & fauteurs de leurs désordres. Il n'en faut point d'autres preuves que ce funeste & fameux exemple d'Heli, je veux dire de ce lâche Pere, & tout ensemble de ce foible Prince des Prêtres, qui étoit en même temps à la tête de toute la Republique des Juifs; & qui pour avoir, je ne dis pas dissimulé, mais repris avec peu de force, & d'une maniére peu éficace, l'avarice, l'impiété, la violence, & les sacrileges de ses enfans, Ophni & Phinées, qui abusoient de son authorité

pour

pour violer insolemment tous les droits divins & humains, en perdit l'honneur & les biens pour toute sa postérité,&la vie lui même,vie qui lui fut enlevée par un accident également soudain & tragique, après le massacre de ses deux fils, la prise de l'Arche, & la defaite entiére de l'armée qu'ils commandoient. Il fut puni d'une maniere si terrible, parce que, comme Dieu lui fit dire par son Prophete, il avoit fait moins d'état du Seigneur Dieu d'Israël, que de ses enfans, dont il avoit authorisé les crimes par sa lâcheté.

Jonathas,fils de Saül,voyant son pere fort animé contre David,essaya un jour de remettre celui-ci dans ses bonnes graces : ce qu'il ne peut obtenir alors de ce Prince. Mais une autre fois il prit mieux son temps,& le trouvant en bonne humeur,il lui parla de David,lui représentant les grands services qu'il avoit rendus à l'Etat, l'assûrant que c'étoit le plus fidele de ses serviteurs,& lui faisant enfin concevoir le tort qu'il se feroit à lui-même, & à tout le royaume de perdre un homme de ce mérite. Par ces paroles dites à propos, il changea tellement le cœur de son pere, que ce Prince lui promit en foi de Roi, de ne plus persécuter David, & lui permit même de le faire revenir en toute sureté à la Cour. Tant il importe de sçavoir prendre les conjonctures favorables, pour faire une remontrance, ou une correction charitable, à celui qui s'est oublié par quelque passion déréglée.

La maniére dont Jonathas, fils de Saül, reprit son pere de la haine qu'il portoit à David.

Samuel,comme Juge d'Israël,établi de Dieu sur tout le peuple,pouvoit user de son autorité,pour reprendre & punir le vice qui regnoit dans cette nation, mais afin que les reproches qu'il alloit faire aux pécheurs,eussent tout leur éfet,il les assemble, & leur dit : Avez-vous reconnu en moi quelque chose dont je doive me corriger ? Y a-t il quelqu'un entre vous que j'aye opprimé par violence, dont j'aye ravi le bien, ou de qui j'aye reçu des présens ? Parlez hardiment; car me voici prêt à répondre de toute ma vie. Mais tous lui ayant répondu qu'ils n'avoient rien à lui reprocher: Je ne puis pas rendre de vous le même témoignage, reprit-il ; je vous appelle en jugement devant Dieu : & le reste, qu'on peut voir dans l'Ecriture. Or ayant abusé, comme vous avez fait, de ses miséricordes, songez à l'appaiser par une pénitence sincere, &c.

L'exemple de Samuel, qui nous aprend qu'il faut ne pouvoir rien se reprocher à soy même, pour être en droit de reprendre un autre.

David étoit tombé dans un adultere, qu'il voulut ensuite couvrir par un homicide. Il ne se trouvoit personne qui osât lui remontrer l'énormité de ses crimes. Près d'un an se passe sans que ce Prince rentrât en lui-même. Dieu lui envoye enfin le Prophete Nathan, pour lui faire la correction. Mais comment ce Prophete se dispose-t-il à s'acquitter d'une commission si délicate, & où il avoit sans doute besoin de beaucoup de précaution ? Il ne va pas, dit saint Augustin, avec un zele imprudent, reprendre publiquement les vices de ce Souverain ; il use d'adresse, il prend son temps, il trouve le moyen de lui faire prononcer l'arrêt de sa propre condamnation, par la parabole qu'il lui fit, d'un homme riche, qui ayant à traiter ses amis, pour épargner ses troupeaux enleva la brebis d'un pauvre homme, que celui-ci nourrissoit seule dans sa maison, & qu'il conservoit pour sa consolation. Que mérite, grand Prince, l'homme qui a commis ce crime ? Il merite la mort, repartit aussi-tôt David, & de rendre quatre fois autant que ce qu'il a ravi à son prochain. Voilà vôtre arrêt, reprit Nathan : *Tu es ille vir* ; c'est vous même, vous avez enlevé la femme de vôtre sujet Urie. Et on sçait l'heureux succès qu'eut cette sage

La correction que le Prophéte Nathan fit David.

remontrance sur l'esprit de David, qui reconnut sa faute, & se soumit aux plus séveres châtimens que Dieu voudroit tirer de lui.

Le zele & le courage du Prophéte Elie, pour reprendre Jézabel.

Quand Elie voit les horribles sacrileges de l'impie Jésabel, qui entreprend d'abolir le culte de Dieu, que ne fait-il pas pour s'y opposer? Il employe les priéres & les menaces, les invectives, les reproches, le feu du ciel, & cent miracles qu'il fait servir à une si juste querelle: & voyant que nonobstant ses éforts, l'idolâtrie triomphoit, & que toutes les reprimandes qu'il n'avoit point épargnées, étoient inutiles; alors, il s'enfonce dans un désert, résolu de ne pas survivre à la Religion, que l'on ruïnoit, & à l'honneur de Dieu qu'il voyoit insulté de toutes parts. Avec quel courage ce même Prophéte n'alla-t-il pas au devant d'Achab, lorsque ce Prince alloit prendre possession de la vigne de Naboth, lequel avoit été mis à mort par son ordre, ou du moins par son authorité, dont on s'étoit servi pour opprimer l'innocent? Avec quelle hardiesse ne lui dit-il point: *Occidisti & possedisti*; en lui déclarant ensuite la vengeance que Dieu étoit prêt d'en prendre?

Ce qui arrive à ceux qui ne peuvent souffrir la repréhension.

Dieu permet souvent que ceux qui ne peuvent souffrir, les personnes, qui les reprennent par zele & par charité, trouvent des flatteurs qui les trompent, & qui les abusent. Nous avons une excellente image de cette vérité au troisiéme Livre des Roys chap. 22. Le Prophéte Michée parlant à Achab, Roy d'Israël, & voyant ce Prince en colere de ce qu'il avoit osé parler contre son intention, se fâche aussi lui même, & lui raconte la vision qu'il avoit euë la nuit précédente. J'ay vû, dit-il, le Seigneur des armées assis sur un trône de majesté, prêt de perdre & de ruïner Achab; & comme personne n'osoit se charger de l'exécution, le démon s'est approché, & a dit: Je le perdrai. Et que feras-tu pour le perdre, lui a dit le Seigneur? *Decipiam eum*: Je le tromperai, repond Sathan. *In quo*? Et comment est-ce que tu le tromperas? *Ero*, replique cet énemi, *spiritus mendax in ore omnium Prophetarum ejus*: je serai un esprit trompeur dans la bouche de ses Prophetes. *Egredere, & fac ita. Decipies, & prævalebis*: Va, lui dit Dieu, tu en viendras à bout: car quand l'esprit de mensonge, se sera une fois emparé de son ame par la flatterie, l'esptit de vérité n'y trouvera plus d'entrée. N'est-ce pas-là (Chrêtiens) ce qui vous arrive tous les jours? Vous cherchez un homme qui ne vous reprenne point de vos usures, de vôtre luxe, de vôtre jeu, de vôtre vanité: Dieu permettra que vous tomberez entre les mains, tant d'un homme de cette façon, que d'autres encore, qui vous flatteront dans tous vos désordres, & qui seront cause de vôtre perte.

Il faut communément reprendre en secret.

Il faut, en faisant la correction, épargner tant que l'on peut la honte à celui qu'on reprend, en même temps qu'on lui procure le remede dont son ame a besoin: *Intendens correctioni, parcens pudori*. Voyez l'admirable conduite du Patriarche Joseph sur ce point, que ces paroles semblent peindre. Il veut se faire connoître à ses freres, & il ne le peut faire qu'en leur rappellant le souvenir de leur crime, & de leur infame trahison. C'est pourquoy, il commande à tout le monde de se retirer, afin qu'un éclaircissement de cette nature, qui ne peut être sans un reproche manifeste de la perfidie & la dureté des coupables, se passe sans témoins. Après quoy, comme s'il n'avoit rien eu de fâcheux à leur remettre devant les yeux, au sortir d'une déclaration si peu attenduë & si délicate, il leur fait rendre l'honneur qui leur est dû comme à ses freres; il les reconnoît pour tels, en présence de

toute la Cour,& met ainsi admirablement,des deux côtez, son amour en œuvre; en public pour les honorer, en secret pour les corriger. C'est la maniére dont il en faut user réguliérement dans les repréhensions : que la passion n'y ait point de part sous prétexte de zele ; mais qu'on agisse par tout, par un esprit d'amour & de charité fraternelle.

Nous voyons dans l'ancienne Loi, grand nombre de corrections ; les unes pleines de douceur & circonspection, les autres vives & ardentes, selon la qualité des crimes, & des personnes ausquelles elles ont été faites. Abraham reprit Abimelec pour un puis, que les serviteurs de ce Roi avoient usurpé par violence. Jacob fit une forte reprimande à Ruben, Simeon & Levi ses enfans. Noé la fit encore avec plus de séverité, en donnant sa malediction à Canaam. Jetro reprit Moïse avec plus de bonté & de douceur ; & Abigail, Nabal son mari. Ce seroit une chose infinie de rapporter en détail, toutes les especes, & tous les exemples, de correction fraternelle, que peut nous fournir toute l'Ecriture. Ajoutons seulement quelques traits tirez de la Loi Nouvelle.

Exemples du Nouveau Testament.

Nul n'est plus dangereusement malade, que celui, qui tire de l'usage même des remedes, un surcroit de mal. Cecy a lieu particuliérement en ceux, qui étant repris, soit par les hommes, soit même de la part de Dieu, au lieu de prendre en bonne part les avis salutaires qu'on leur donne, & d'en faire leur profit, s'élevent, & entrent en fureur contre ceux qui les reprennent charitablement. Nous en avons un exemple célebre en saint Luc, où il est dit, qu'Hérode ayant été repris par saint Jean-Baptiste sur le sujet d'Herodias femme de son frere, il ajoûta à tous ses autres crimes, celui de faire mettre ce grand Saint en prison, & ensuite de le faire mourir. *De la correction que saint Jean-Baptiste fit à Herode.*

Nous voyons dans l'Evangile, plusieurs exemples de reprimandes, & de corrections, les unes plus douces, & les autres plus séveres, que le Sauveur a faites à ses Apôtres. L'une des plus remarquables entre ces corrections, & des plus charitables, est celle qu'il fit à son disciple saint Thomas, à qui il montra ses plaies après sa Résurrection,en l'avertissant de n'être plus incrédule. Il n'abandonne pas dans sa foiblesse ce disciple égaré ; il le cherche avec soin. Il se présente à d'autres, afin de disposer celui-cy par leur témoignage ; il se présente à lui méme, afin de le ramener charitablement, & de le convaincre par ses propres yeux. Pour nous apprendre qu'il faut aller au-devant des pécheurs, & qu'il n'y a point de véritable Pontife, que celui qui sçait compatir aux infirmitez. Il le corrige avec douceur, & lui pardonne de bonne grace : il ménage sa réputation, & le reprend dans la maison, les portes fermées. Comme sa faute n'étoit connuë que des Apôtres, il ne lui en parle qu'en leur présence. Ce n'est pas par de longs discours, par des plaintes aigres, ou par des reproches amers qu'il le reduit à la soûmission : trois mots d'exhortation, plûtôt que de reprimande, réveillent dans le cœur de saint Thomas, la Foi & la Charité presque éteintes. *La correction que le Sauveur résuscité fit à saint Thomas incredule, après sa Résurrection.*

Il n'usa pas d'une moindre condécendance envers deux de ses Disciples qui alloient au village d'Emaüs, chancelans dans la foi, tristes & désolez de la *Comme le Sauveur en*

Applications de quelques Passages.

Væ mihi quia tacui ! Malheur à moy, parce que je me suis tû ! disoit le Prophete Isaye. C'est à plus forte raison ce que devroient dire ceux, qui ayant quelque authorité, souffrent le vice sans le reprendre : O le mauvais Pere ! qui n'ose reprendre, ni châtier son enfant ! quel malheur n'attire-t-il point sur tous les deux ? O le mauvais Magistrat & le mauvais Pasteur, qui voit avec indolence les désordres publics, sans y apporter le remede nécessaire ! Le médisant qui parle lorsqu'il devroit se taire est en abomination devant Dieu & devant les hommes ; mais celui qui se tait lorsqu'il devroit parler, & corriger son frere, attire sur soi les malédictions du ciel : *Væ mihi quia tacui !*

Isaia 6. Ceux qui par leur silence connivent aux péchez d'autrui s'attirent les malédictions du Ciel.

Correctio mendax. Si la passion nous fait agir dans les reprimandes que l'on fait au prochain, il y aura toûjours du chagrin, & de la rigueur, de l'emportement dans nôtre action, qui ne sera plus qu'une correction trompeuse, pleine de mensonge & d'illusion, comme dit le Sage : *Correctio mendax* ; parce que la vraie tend toûjours au bien de celui qu'on reprend, & la fausse est pour satisfaire la mauvaise humeur de celui qui est en colere. De là vient que l'Apôtre ne veut pas que toutes sortes de personnes entreprennent d'instruire & d'avertir ; mais seulement les personnes spirituelles, c'est-à dire, qui sont animées de l'esprit de Dieu, de douceur, & d'amour : *In spiritu lenitatis.* Tous y sont obligez ; mais ils sont obligez aussi pour cela de prendre cet esprit de douceur, & une conduite qui soit vraiment charitable & chrétienne, qui les rende actuellement, en cela, Hommes Spirituels.

Eccl 19. La correction doit être sans passion.

Perfecto odio oderam illos. Psalm. 138. Je haïssois les Pécheurs d'une haine parfaite. Que veut dire cette haine parfaite ; puisque nous ne devons jamais haïr personne, non pas même nos plus grands énemis ? C'est, répond saint Augustin, qu'en reprenant & corrigeant les pécheurs, nous devons distinguer deux choses : la malice dont ils sont poussez, ou le crime dont ils sont souillez, d'un côté ; & de l'autre, leurs personnes ou la qualité d'hommes qu'ils portent. Or la haine, juste, sainte & parfaite, dont nous devons être animez à les punir, ou à les reprendre, doit être telle que nous ne haïssons pas les personnes à cause des vices, & que nous n'aimions pas les vices à cause des personnes : & qu'ainsi nous soyons bien toûjours prêts, suivant l'occasion à chasser le vice ; mais que nous aimions toujours les personnes.

Dans la correction, il faut avoir de la haine contre les vices, & non contre les personnes.

Verba sapientis quasi stimuli, & quasi clavi in altum defixi. Eccl. 12. Les paroles du Sage, dit Salomon, sont comme des aiguillons qui picquent, & des clouds qui pénetrent bien avant. Ces deux expressions semblent être contraires entre elles, à cause de l'usage différent de ces deux instrumens dont l'Ecriture en cet endroit emprunte l'image : car les aiguillons font hâter les animaux les plus lents ; au lieu que les clouds fixent & arrétent les choses qui nous échapperoient. Mais c'est à l'égard des corrections & des repréhensions que les paroles de l'homme Sage ont ces deux usages : car elles picquent & pressent les personnes négligentes, & les obligent de satisfaire à leur devoir : *quasi stimuli* ; mais ce sont des clouds pour affermir dans la vertu, les personnes volages & inconstantes, par la crainte d'une sévere correction.

L'usage & les Effets de la correction.

On ne doit pas toûjours attendre dans la correction que l'on fait, que celui à qui on la fait, le trouve bon.

Opportunè, importunè, argue, obsecra, increpa. 2. ad Timoth. 4. Insistez à temps, à contre-temps, reprenez, reprochez. Que veut dire cette parole, *A contre-temps?* les remedes peuvent-ils servir de quelque chose, s'ils sont donnez à contre-temps? L'Apôtre a voulu marquer par-là, qu'encore que nous parussions parler hors de temps, à ceux qui n'écoutent pas volontiers nos répréhensions, nous devons croire néanmoins que cela leur est utile. Et l'esprit de douceur nous doit porter à conserver, & à faire agir même à travers leurs résistances, l'amour que nous leur portons, & le soin de les guerir. Car enfin, plusieurs considérant ensuite ce qu'on leur a dit, se sont repris eux-mêmes avec plus de force & plus de séverité qu'on ne l'avoit fait, en faisant réflexion avec combien de raison on leur avoit représenté leur devoir. Et encore qu'ils fussent sortis de la présence du Medecin, avec quelque émotion & quelque trouble, neanmoins la vigueur de la reprimande pénétrant peu à peu dans le fond de leur cœur, ils se sont trouvez guéris. Cela n'arriveroit pas, si nous voulions toûjours attendre à travailler à la guérison de celui, dont les membres se poutrissent par la cangrene, jusqu'à ce qu'il lui plût d'endurer le fer ou le feu.

Le précepte de la Charité fraternelle, est observé de peu de personnes.

Num custos fratris mei sum ego? Genes. 4. Quoique la correction fraternelle, & le soin que chacun doit avoir du salut de son prochain, soit une des plus étroites obligations, & des plus importantes qui soient imposées aux Chrétiens, combien peu cependant y en a-t-il qui croyent que ce zele les regarde? Chacun ne s'imagine-t-il pas qu'il ne répondra que de lui-même; qu'il a assez à faire chez lui, obligé de prendre garde à soi en toute recontre, sans se mêler de faire des leçons aux autres: *Num custos fratris mei sum ego?* disent-ils avec Caïn: Suis-je le gardien de mon frere? Et moy je leur réponds qu'oui: *In reos majestatis & publicos hostes, omnis homo miles*, dit Tertullien. Quand il s'agit du bien public, & du salut du Prince, tous les hommes sont naturellement soldats, & sont obligez de prendre les armes: l'interêt de la patrie & celui du Prince est une loi indispensable en ces occasions. Je dis pareillement, que lorsqu'il s'agit de l'interêt de Dieu, & du salut du prochain, tout Chrétien est soldat, & l'est pour combattre; que tout Chrétien est Apôtre & qu'il doit prêcher; & que l'on n'y peut manquer sans commettre un péché grief, puisque le commandement de Dieu, y est exprès: *Mandavit illis, unicuique de proximo suo.*

Tout Chrétien par la mission particuliére qu'il reçoit de Dieu, doit prendre soin du salut de son prochain.

Petre amas me? pasce oves meas. Joann. 21. Pierre avez-vous quelque amour pour moy? disoit le Sauveur des hommes: la preuve que je vous en demande, est que vous paissiez mes brebis; c'est-à-dire, que vous ayiez soin du salut de vôtre frere. Ce qu'il disoit alors à saint Pierre, il le dit encore aujourd'hui à tous les Chrétiens. Il ne leur donne pas la mission publique comme il fit aux Apôtres pour aller prêcher l'Evangile aux nations; mais il leur donne une mission particuliére pour prêcher en secret: *Mandavit illis, unicuique de proximo suo.* Ainsi chacun peut dire hardiment avec S. Paul: *Væ mihi, si non evangelizavero*: Malheur à moy, si je ne m'acquitte pas de la commission que Jesus-Christ m'a donnée, de contribuer de toutes mes forces au salut de mon frere. Si j'y manque, je viole le prémier de tous les Commandemens, qui est celui d'aimer Dieu même; & je montre par cette négligence, que je ne

ſuis point touché des interêts de JESUS-CHRIST, qui n'a rien tant à cœur que le ſalut des hommes.

Lucratus eris fratrem tuum. Matth. 18. Si par la correction que vous ferez à vôtre frere, il ſe corrige, & quitte ſon péché ; c'eſt une conquête que vous aurez faite, & vous aurez gagné vôtre frere à Dieu. C'eſt le puiſſant motif qu'allegue le Sauveur lui-même, pour porter les hommes à pratiquer cette action de charité envers leurs freres. Si vôtre frere couroit riſque de ſa vie, ou par la faim ou par quelque autre facheuſe extrémité, & que vous puſſiez la lui ſauver par vôtre ſecours, pourriez-vous manquer de le lui donner, ſans vous rendre coupable de ſa mort ? Hé quoy ! la mort de l'ame, & ſa perte éternelle, dont il court riſque en offençant Dieu, ne ſont-ce pas des choſes infiniment plus redoutables que la mort du corps ? Et vous ne vous rendriez pas complice des péchez, & de la damnation de vôtre frere, en manquant de le faire revenir à lui, par un charitable avertiſſement, & une correction ſalutaire ? Mais d'un autre côté, quelle obligation ne vous aura-t-il point, de l'avoir retiré de la voie de perdition, de lui avoir ouvert le ciel, & d'avoir procuré ſon ſalut ? *Lucratus eris fratrem tuum.* Quelle reconnoiſſance cet homme que vous aurez ſecouru dans un ſi preſſant beſoin, ne vous en témoignera-t-il point un jour ? & quel gré le Sauveur ne vous ſçaura-t-il point, de l'avoir obligé dans une choſe qu'il a tellement à cœur ; qui eſt le ſalut de vôtre frere, pour lequel il a verſé tout ſon ſang ?

Le grand bien que l'on fait en contribuant au ſalut du prochain par ce moyen.



PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

Pensées & Passages des saints Peres sur ce sujet.

Debemus amando corripere ; non nocendi aviditate , sed studio corrigendi. Augustin°. Serm. 16. de verb. Domini.

Quicunque corripi non vis , etiam propterea corripiendus es , qui s corripi non vis. Idem. lib. de Correpr. & Grat.

Tuum vitium est quod malus es ; & majus vitium , corripi nolle quia malus est. Idem. Ibidem.

Corripiendis male agentibus parce , cùm metuis ne deteriores ex hoc efficiantur. Idem. l. 1. de Civit. c. 9.

Nunquam alieni peccati objurgandi suscipiendum est negotium , nisi cùm liquidò nobis responderimus , dilectione nos facere. Idem. in Epist. ad Galat.

Quidquid ulcerato animo dixeris , punientis est impetus , non charitas corrigentis. Dilige , & dic quidquid voles. Idem. Ibid.

Rarâ & magnâ necessitate objurgationes adhibendæ sunt ; ita tamen ut in his etiam ipsis , non nobis , sed Deo serviatur. Idem. l. 1. de Serm. Dom.

Molestus est medicus furenti phrenetico , & pater indisciplinato filio : ille ligando iste, cædendo ; sed ambo diligendo. Si autem istos negligant , & perire permittant , ista potiùs falsa mansuetudo crudelis est. Idem. Epist. ad Bonifac.

Detrahendum est aliquid severitati , ut majoribus malis sanandis charitas sincera subveniat. Idem. Ibidem.

Corripienda sunt coram omnibus quæ peccantur coram omnibus : ipsa verò corripienda sunt secretiùs, quæ peccantur secretiùs. Distribuite tempora , & concordat scriptura. Idem. serm. 16. de Verb. Dom. concilians locum Matth. *Inter te , &c.* cum locis 1. *Tim.* 5. Coram omnibus argue, & *Prov.* 10. Qui arguit palam , pacem facit.

Nous devons reprendre nos freres , en esprit de charité ; non par un desir de leur faire de la peine , mais par une volonté sincere de les corriger de leurs defauts.

Qui que vous soyez , qui ne pouvez souffrir la correction , vous méritez d'être séverement repris , pour cette raison même , que vous ne voulez pas l'être.

C'est par vôtre faute que vous êtes méchant; mais c'est encore une plus grande faute , d'être méchant , & de ne pouvoir souffrir d'être corrigé.

Abstenez-vous de reprendre & de corriger ceux que vous voyez faire le mal , lors que vous avez sujet de craindre que vôtre repréhension ne servira qu'à les rendre pires qu'ils n'étoient.

Il ne faut jamais se charger de la commission de reprendre les autres , à moins d'être sûrs que c'est par zele , & par charité que nous le faisons.

Tout ce que vous direz avec un esprit aigri contre vôtre frere , vient plûtôt de la passion, & d'un homme qui veut punir , que de la charité, & d'un homme qui prétend corriger. Aimez sincerement , & dites ce que la charité vous suggérera.

Ce n'est que rarement , & dans une grande nécessité, qu'on doit employer les repréhensions dures & accompagnées de reproches ; & encore les faut-il faire en telle sorte , qu'on ait plus d'égard aux interêts de Dieu , qu'aux siens propres.

Le médecin est importun à un frénétique furieux ; & un Pere, à son fils indocile & dereglé ; l'un en faisant lier son malade , l'autre en châtiant son fils desobéïssant: quoique tous les deux n'agissent que par amour. Que s'ils les négligent, & les laissent périr; c'est plûtôt une cruelle condécendance , qu'une sincere affection.

Il faut diminuer quelque chose de sa séverité, afin que la veritable charité s'applique à guérir des maux plus dangereux & plus considerables.

Les péchez qui se commettent publiquement, & devant tout le monde , doivent être repris publiquement : mais ceux qui se commettent en particulier doivent aussi être corrigés en particulier. Distinguez les temps, & les passages de l'Ecriture, qui semblent ici opposez entr'eux, les uns demandant que la correction soit secrette , les autres la voulant ou permettant publique , & trouveront conciliez.

Plurimùm

Plurimùm intereſt quo quiſque animo parcat; ſicut enim eſt aliquando miſericerdia puniens, ita & crudelitas parcens. Idem. Epiſt. 64. ad Marcum.

Il importe fort d'éxaminer par quel eſprit & par quel motif on pardonne les fautes commiſes; car comme il y a quelque fois de la miſéricorde à punir, il y a auſſi ſouvent une eſpece de cruauté à pardonner.

Non omnis qui parcit amicus eſt, nec omnis qui verberat, inimicus. Idem. Epiſt. ad Vincent. Donatiſt.

Celui qui nous épargne n'eſt pas toûjours un véritable ami, non plus que celui qui frappe & qui punit, n'eſt pas toûjours nôtre énemi.

Non putes te amare ſervum, quando non cadis; aut tum amare filium, quando eum non corripis; non iſta eſt charitas, ſed languor. Idem. de Charit. ſerm. 7.

Ne vous imaginez pas aimer vôtre ſerviteur, quand vous ne le puniſſez pas comme il le mérite; ou bien vôtre fils, en ne le corrigeant pas: ce n'eſt pas là une charité, mais une langueur négligente.

Juſtè alios reprehendit, qui non habet quod in ſe alius reprehendat. Idem. in Pſalm. 5.

Celui-là reprend juſtement les autres, qui ne fait rien qui donne ſujet à un autre de le reprendre.

Intendens correptioni, parcens pudori. Idem. ſerm. 10. de verb. Dom.

Epargnez la honte de vôtre frere, & étudiez vous à le corriger.

Tu vulnus fratris contemnis; tu eum vides perire & negligis: Pejor es tu tacendo, quàm ille conviciando. Idem. Ibid.

Vous négligez la plaie de vôtre frere; vous le voyez périr devant vos yeux, & vous ne le ſecourez pas: vous êtes plus coupable par vôtre ſilence, que lui par ſes méchantes paroles.

Si eos, in quos nobis poteſtas eſt, ante oculos noſtros perpetrare ſcelera permittimus, rei coram ipſis erimus. Idem. l. 5. contra Julian. c. 3.

Si nous permetons à ceux ſur leſquels nous avons authorité, de commettre impunément des crimes en nôtre préſence, nous ſommes nous-mêmes criminels, devant eux.

Si ſeveritas diſciplinæ dormiat depreſſa, ſævit impunita nequitia. Idem. Serm. 15. de verb. Dom.

Là où la ſévérité de la diſcipline eſt comme endormie, & n'eſt plus en vigueur, le crime regne & éxerce impunément ſa cruauté.

Quos corrigere non valemus, peccatis eorum non communicemus. Idem. Epiſt. 166. ad Donatiſt.

Ne participons pas du moins aux crimes de ceux, que nous ne pouvons corriger en les reprenant.

Superbi, leniſſimâ admonitione ad pejora præcipitia provocantur. Idem. Serm. 36. de Sanctis.

Les ſuperbes, choqués par des avertiſſemens pleins de douceur & de bonté, ſe portent à de plus grands déſordres.

Adhibenda eſt à nobis medicinaliter ſevera correctio, Dei autem eſt illis eam facere utilem Idem. l. de Corrept. & Grat. c. 16.

C'eſt à nous d'apporter le remede aux crimes, par une ſévere correction: mais c'eſt à Dieu de rendre utile & éficace cette correction.

Regat diſciplina vigor manſuetudinem, & manſuetudo ornet vigorem; & ſic alterum commendetur ex altero, ut nec vigor ſit rigidus, nec manſuetudo diſſoluta. Gregorius. l. 19. Moral.

Il faut que la ſévérité de la diſcipline regle la douceur & la condéſcendance; & reciproquement, que la douceur modere la ſévérité; & que l'un ſerve ſi bien de fond ou de relief à l'autre, que la ſévérité ne dégénere pas en rigueur, ni la douceur en lâcheté.

Profectò ſe eſſe Dei denegat, qui in quantum ſufficit, vitam carnalium corrigere recuſat. Idem. in Paſt. c. 59.

Celui-là marque bien qu'il n'a pas à cœur les interêts de Dieu, qui ne corrige pas autant qu'il eſt neceſſaire, les déſordres des hommes charnels & mondains.

Qui non corrigit reſecanda, commiſit; & facientis culpam habet, qui quod poteſt corrigere, negligit emendare. Idem, in Regiſtro.

Celui qui ne corrige pas les vices qu'il faut retrancher, eſt cenſé les commettre, & eſt auſſi coupable que ceux qui les ont commis; & qu'il neglige de punir.

Manifeſta peccata non ſunt occulta correctione purganda; ſed palam ſunt arguendi, qui palam nocent, ut dum apertâ objurgatione ſanantur, ii qui eos imitando deliquerant, corrigantur. Idem. Ibidem.

Il ne faut pas punir par une correction ſecrete des péchez commis en public; il faut reprendre publiquement ceux dont le mauvais exemple eſt pernicieux; afin que pendant qu'ils rentrent dans leur devoir par cette repré-

Multos novimus, qui arguente nullo, peccatores se confitentur; cùm verò de culpa sua fuerint fortasse correpti, patrocinium defensionis quærunt, ne peccatores esse videantur. Idem. lib. 21. Moral.

Mundus esse à vitiis debet, qui aliena corrigere curat. Idem. l. 6. Moral.

Qui potest emendare & negligit, participem procul dubio se constituit; qui alterius bonum juvat, suum facit. Idem. in Registro.

In correctione hunc noveris esse ordinem observandum, ut personas diligas, & vitia persequaris; ne si aliter fortasse agere volueris, transeat in crudelitatem correctio, & perdas quos emendare desideras. Idem, Ibidem. l. 9. c. 8.

Tantò humili corde alios corrigamus, quantò nos ipsos, in iis quos emendamus agnoscimus. Idem. 23. Moral.

Sunt bonæ correptiones, & plerumque meliores, quàm tacita amicitia: etsi lædi se putat amicus, tu tamen corripe. Ambros. l. 3. de Offic.

Plus proficit amica correctio, quàm accusatio turbulenta; illa pudorem incutit, hæc indignationem movet, Idem. in Lucam.

Quisquis peccantem fratrem non arguit, quodam modo hortatur ut peccet. Idem. Serm. 6.

Peccatum unius, quod cognitum non arguitur, multos contaminat, imò omnes, qui norunt, & non devitant, aut cùm possunt arguere, dissimulant; non enim sibi videtur peccare, quando à nullo corripitur, vel vitatur. Idem. in Epist. 1. ad Corinth.

Omnis correptio amara quidem videtur ad præsens, sed fructus parit dulcissimos. Hieronim. l. 1. in Jeremiam.

Corripiendus est frater tuus seorsum, ne si semel pudorem & verecundiam amiserit, remaneat in peccato; & si quidem audierit, lucrifacimus animam ejus: & per alterius salutem, nobis quoque acquiritur salus. Idem. lib. 3. Comment. in Matth.

Eos maximè elegerim, qui sunt acres & vehementes, qui peccatum aperiunt, qui reprehendunt: hoc enim maxima misericordia & clementia est, mederi vulneribus Chrysost.

hension publique, ceux qui ont suivi leur exemple, se corrigent.

Nous en sçavons plusieurs qui se reconnoissent pécheurs, lors que personne ne les reprend; mais si on les accuse, ou si l'on prétend les corriger de quelque faute qu'ils ont commise, ils cherchent des excuses pour ne paroitre pas coupables.

Celui là doit être sans defaut, qui se charge de corriger & de reprendre les autres.

Celui qui peut faire en sorte qu'un antre se corrige, & qui néglige de lui rendre ce bon office, se rend complice de ses péchez: mais lui qui aide à l'avantage de son prochain, se rend propre le bien même qu'il lui procure.

Voicy l'ordre qu'il faut garder dans la correction que l'on fait; c'est d'aimer les personnes, & haïr leurs vices: de crainte que si vous en usez d'une autre maniére, la correction ne devienne crüauté, & que vous ne causiez la perte de ceux que vous voulez rendre meilleurs.

Corrigeons les autres avec d'autant plus d'humilité de cœur, que nous reconnoissons mieux nos propres defauts dans ceux que nous voulons corriger.

Les corrections sont plus utiles, & servent d'ordinaire plus que l'amitié secrette que l'on porte aux personnes: c'est pourquoy ne laissez pas de réprendre vôtre ami, quoy qu'il se sente offensé de vôtre repréhension.

La correction faite avec amitié est plus éficace, qu'un reproche fait dans la chaleur de la passion; celle la donne quelque confusion, & celui-cy ne cause que de l'indignation.

Celui qui ne reprend pas son frere qu'il voit commettre un crime, l'exhorte en quelque maniére à le commettre.

Le péché d'un seul qui est connu & qui n'est point repris, en infecte plusieurs, & même tous ceux, à la connoissance desquels il vient, & qui ne l'évitent pas, ou qui le dissimulent le pouvant reprendre; car celui-là ne croit pas pécher, qui n'est corrigé de personne, & que personne n'évite.

Toute correction paroît dure & facheuse lors qu'on la reçoit; mais les fruits en sont trés-doux.

Il faut reprendre vôtre frere en particulier; de peur que s'il vient une fois à perdre la honte, il ne persévere en son péché; que s'il écoute & recoit la correction comme il la doit recevoir, nous gagnerons son ame à Dieu; & par le salut que nous procurons à autrui, nous faisons le nôtre.

Entre les personnes qui ont du zele pour le salut du prochain, je choisirois plus volontiers, ceux qui sont d'un naturel ardent & impétueux; qui reprennent, blâment, & condamnent le

In omnibus peccantibus pecco, quando non increpo. S. Prosper. l. 3. de vit. Cont. c. 23.

Odio habeantur peccata , non homines; corripiantur tumidi , tolerentur infirmi ; & quod severiùs castigare necesse est , non sævientis plectatur animo sed medentis. S.Leo.

Facientis procul dubio culpam habet , qui quod potest corrigere , negligit emendare. Idem.

Plus erga corrigendum agat benevolentia, quàm severitas: plus cohortatio , quàm commotio; plus charitas , quàm potestas. Idem. Epist. ad Anastas.

Est consentire, silere cùm arguere possis: & scimus quòd eadem pœna facientes maneat , & consentientes. Bernard. in Nar. Joannis Baptistæ.

Ferveat in nobis Zelus ille , ferveat amor justitia , odium iniquitatis ; nemo vitia palpet, peccata dissimulet nemo. Idem. ferm. de Joann. Bapt.

Qui arguit, veritatem habeat ut cognitor, mansuetudinem ut Pater , justitiam ut Judex. Idem. In hæc verba , *Propter veritatem , & mansuetudinem, & justitiam, &c.*

Impunitas, incuria soboles , insolentia mater, transgressionum nutrix est. Idem. l. 3. de Consid.

Cùm arguuntur vitia, & inde scandalum oritur, ipse sibi scandali causa est , qui facit quod argui debeat; non ille qui arguit. Idem. super Cantica.

Objurgationi semper aliquid blandè commisce : faciliùs penetrant verba , quæ mollia vadunt, quàm quæ aspera. Seneca in Epist.

vice : car c'est une action d'une grande miséricorde , de remédier aux plaies d'une ame.

Je peche dans toutes les personnes qui pechent actuellement, quand je ne les reprend pas.

Qu'on haïsse les péchez & non pas les pécheurs; qu'on corrige les superbes , qu'on souffre patiemment les foibles & les infirmes ; & dans ce qu'il fera nécessaire de punir avec séverité , qu'on le fasse plûtôt en médecin, qu'en homme qui veut punir.

Celui-là est coupable du péché qui se commet , lequel néglige de reprendre ce qu'il pourroit corriger par ce moyen.

Qu'on employe plûtôt l'affection & la douceur que la séverité, envers celui que l'on veut corriger; que l'exhortation agisse plus que la colere; & qu'il entre plus de charité que d'empire dans la repréhension.

C'est consentir au péché, que de se taire quand on peut reprendre celui qui l'a commis ; & nous sçavons que ceux qui le commettent , & ceux qui y consentent , sont également punis.

Qu'on voye en nous un zele ardent, un amour de la justice, une haine du péché; que personne ne flatte les vices, que personne ne dissimule les crimes qu'il voit commettre.

Celui qui reprend & qui corrige doit être éclairé, comme celui qui doit connoître la vérité ; il faut qu'il ait la clémence & la douceur d'un Pere ; de la justice & de l'integrité , comme un Juge.

L'impunité naît de la négligence, elle produit l'éfronterie , & elle fomente & nourrit la hardiesse qu'on a de transgresser les loix.

L'ors qu'on reprend les vices , & que de là il naît du scandale , celui-là en est la cause , qui mérite d'être repris ; & non pas celui qui le reprend.

Mélez toûjours quelque douceur à la repréhension, & au reproche que vous faites; les paroles douces s'insinuent plus facilement , & pénetrent plus avant , que celles qui ont de l'acrimonie & de l'amertume.



PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.

Ce que c'est que Correction fraternelle.

PAR ce nom de Correction fraternelle, on entend toute remontrance qui part d'un esprit de Charité, & qui est faite, à une personne pour quelque faute qu'elle a commise, afin qu'elle la répare, ou pour l'empêcher d'en commettre d'autres à l'avenir. Si cette remontrance est faite avec ménagement & avec douceur, on l'appelle Avertissement & Correction; si elle se fait en termes plus forts, c'est Repréhension, blâme, ou reproche. C'est la notion que saint Augustin nous en donne, & la différence qu'il met entre ces termes de Reprendre, Châtier, & Corriger, dont cependant nous nous servons indifféremment, en parlant de la Correction Fraternelle. Saint Thomas, l'appelle un acte de Charité, soit parce que c'est une aumône spirituelle; soit parce que de quelque nom qu'on l'appelle, elle n'a pas moins pour fin, d'éloigner de nôtre prochain le souverain mal, qui est le péché, que de lui procurer le souverain bien, qui est le salut de son ame. A quoy il ajoute, que si cette correction est employée pour empêcher que le crime ne se répande, & que l'impunité ne porte les autres à en commettre de semblables, c'est alors un acte de Justice, à laquelle il appartient de réparer le tort que le public a déja souffert, n'eût-on fait précisément qu'ouvrir cette porte, & qu'il continueroit de souffrir, si on ne la fermoit.

2. 2. quæst. 33. art. 1.

Deux sortes de corrections qui regardent différentes personnes.

On doit inferer de la doctrine de ce saint Docteur, que l'offense de celui qui peche, peut être considérée en deux façons; ou comme nuisible seulement au pécheur, ou comme préjudiciable au public, qui en est scandalizé: D'où il s'ensuit qu'il y a deux sortes de corrections, l'une pour remédier au péché d'autrui, consideré comme son propre mal; l'autre pour apporter le remede à son péché, entant que dommageable au public, pour le scandale qu'il donne. La prémiére est proprement la correction fraternelle que nous avons dit être un acte de charité; la seconde est, outre cela, ce que nous avons nommé un acte de justice: La prémiére, oblige tout le monde, & elle nous oblige à l'égard de tous; la seconde, n'oblige réguliérement & directement, que les Prélats, les Supérieurs, & les Magistrats, envers ceux qui troublent l'ordre du bon gouvernement: La premiere se fait par de simples avertissemens, & par des remontrances; la seconde passe jusqu'à la punition des crimes: La premiére se peut faire par un inférieur à son supérieur; la seconde ne se fait que par le supérieur à l'inférieur.

2. 2. q. 33. a. 1.

La correction fraternelle est de précepte & non seulement de conseil.

C'est le sentiment de tous les Théologiens après saint Thomas, que la correction fraternelle prise en général, est une vertu de précepte, & non pas de simple conseil. La preuve s'en tire de ces paroles du Fils de Dieu: *Si peccaverit in te frater tuus, vade & corripe eum inter te & ipsum solum.* Et la raison en général aussi, est que la Charité est la fin de tout précepte, comme dit l'Apôtre, *Finis præcepti Charitas:* Et le Sauveur même nous a enseigné que toute la loi est comprise dans les deux commandemens de la Charité. Donc tout ce qui

Matth. 18. 1. ad Timoth. 1.

s'oppose à cette divine vertu, ou conjointement, ou séparément, est défendu par la loi; & tout ce qui est nécessaire pour la conserver, est commandé. En éfet si nous ometons de corriger à propos nôtre frere, nous offensons la charité, & de Dieu, & du prochain. Pour la charité du prochain, ces paroles le montrent clairement: *Lucratus eris fratrem tuum*: Si vôtre frere reçoit la correction comme il doit, vous le gagnerez: Donc il étoit perdu, infere saint Augustin. D'où il s'ensuit que la correction fraternelle, est ordonnée pour relever nôtre prochain, d'une chûte plus dangereuse, que s'il étoit tombé dans un précipice, ou dans la mer. Or ce seroit violer la charité, de ne le pas secourir s'il se noyoit, ou s'il ne pouvoit se retirer d'un précipice, sans que vous lui donnassiez la main, & que vous refusassiez inhumainement de la lui donner: c'est donc violer cette même charité de ne pas l'aider à sortir de son péché, par un charitable avertissement: & par conséquent c'est un précepte & naturel & divin, que celui-ci, derivé de ce principe universel: Faites à autrui, ce que vous voudriez qu'on vous fît en cas pareil. Hé! pourroit-ce bien être, aimer son prochain comme soi-même, que le voir se perdre devant nos yeux, & être insensible à sa perte, lors que l'on peut l'empêcher.

C'est aussi un péché contre la charité que nous devons à Dieu; non seulement parce que c'est lui désobéir, en violant le précepte exprès, qu'il nous a intimé, de faire la correction à nos freres, quand nous les trouvons en faute: mais encore parce que ce n'est pas l'aimer, comme un enfant doit aimer son Pere, & un sujet son Prince, que de le voir offensé, & ne rien dire à celui qui l'offense. Que diriez-vous d'un fils qui verroit son Pere maltraité sans le secourir? ou d'un sujet qui verroit avec la même tranquillité insulter son Roi? Et nous entendons tous les jours tant de blasphemes, tant de murmures contre Dieu; nous voyons commettre tant d'impiétez, sans que nous ayions le courage de reprimer cette insolence! Peut-on marquer plus visiblement que nous n'avons pas pour Dieu, la charité qu'il demande de nous; puisque bien loin d'avoir du zele pour la gloire de son nom, nous marquons tant d'indifférence pour ses interêts? Le prémier & le plus sacré de tous les Commandemens, est sans doute celui d'aimer ce grand Dieu de toutes les forces de son ame. Si ce n'est pas aimer, ainsi que nous avons dit, son prochain comme soi-même, que de permettre, sans dire mot, qu'il se perde ainsi; ce n'est pas mieux aimer Dieu de toutes ses forces que de souffrir à plaisir qu'on l'offense mortellement. Et qui doute que ce ne soit le souffrir, que de ne s'y pas opposer, quand on peut l'empêcher, & de ne pas faire reconnoître sa faute à celui qui l'offense? *Si amas Christum, corrige*, dit saint Augustin? Si éfectivement vous aimez vôtre Sauveur, ne souffrez pas qu'on l'offense. C'est ne le pas aimer, que de ne témoigner aucun ressentiment de cette offense, & de ne faire aucun éfort pour l'arrêter, ou pour porter le coupable à en faire une juste satisfaction. Concluons donc, que c'est pécher contre le double précepte de la charité, que manquer au précepte de la correction, quand on peut la faire.

Manquer à corriger nôtre frere, c'est pécher contre la charité que nous devons à Dieu.

Tout Chrétien animé de cette double charité, doit haïr ce que Dieu déteste, & qui lui est contraire, & haïr de même ce qui perd son frere. Or il est certain

La haine que nous devons avoir

pour le péché, nous oblige à corriger la personne que nous voyons le commettre.

qu'il n'y a rien que Dieu ait tant en horreur, ni qui nuise tant à nôtre prochain, que le péché : par conséquent, si un Chrétien est pénétré de cette divine charité, il ne pourra souffrir le péché, ni dans lui-même, ni dans les autres ; & lorsqu'il aura la connoissance que son frere l'aura commis, il emploira toutes ses forces pour le détruire. Et comme il n'y a pas de voie plus douce, ni plus avantageuse pour l'extinction du crime, qu'une correction prudente & zélée ; il ne manquera pas d'emploier un remede si éficace, pour étoufer ce monstre dès sa naissance, & en empêcher le progrès.

Le précepte de la correction fraternelle ne nous oblige pas toûjours, ni en toutes les rencontres.

Le précepte de la correction fraternelle, comme enseigne saint Thomas, dans l'article second de la même question, ne nous oblige qu'en temps & lieu, & non pas toûjours, & à toute heure ; tant parce que ce précepte est affirmatif, que parce qu'il ne seroit pas à propos, à toute heure, en tout temps, & en toutes les rencontres, de reprendre & corriger quelqu'un de sa faute, ni dans le secret, ni, ce qui convient beaucoup moins, à la vûë de tout le monde. Car les actes des vertus exigent qu'on observe les circonstances, & que l'on n'agisse que dans celles que demande la prudence, qui les doit régler & nous régler par là nous mêmes ; autrement, c'est les rendre vicieux, ou du moins defectueux : ce qui est vray, de quelque vertu que ce soit.

Nous ne sommes obligez de faire la correction fraternelle plus proprement dite, au prochain, que quand nous voions quelque espérance d'amandement pour sa personne.

Le même saint Docteur, dans la conclusion troisiéme du même article, enseigne de plus, que ce précepte de la correction ne nous oblige, que lorsque nous pouvons attendre, ou espérer, par ce moyen, l'amandement de nôtre prochain ; parce qu'étant ordonné à cette fin, ce précepte, pour cela même, ne nous oblige de la mettre en pratique, que lorsque nous pouvons raisonnablement espérer de venir à bout d'amener les choses, plûtôt, ou plustard, à cet heureux point. Car comme ce qui est ordonné à une fin, pour parler en termes de l'Ecole, & qui n'en a point d'autre, ne sert plus de rien quand cette fin cesse : de même, si la correction que nous faisons à nos freres est telle, qu'on n'en puisse attendre de fruit pour leurs mœurs, par le defaut de quelque circonstance mal observée, tant s'en faut qu'elle soit de précepte en ce cas, qu'elle seroit contraire au précepte même.

Quand peut-on omettre sans péché la correction fraternelle ; & quand est-ce au contraire qu'on ne l'omet point sans péché. 2.2.qu.33. art.2. ad 3.

Voicy ce que j'ai tiré du même saint Thomas, & des autres Théologiens, touchant l'omission de ce que ce précepte ordonne ; sçavoir, qu'il peut arriver que nous omettions de corriger & d'avertir nôtre prochain, en trois façons: Prémiérement, avec mérite ; lorsque par un motif de charité bien réglée, & dans les circonstances où cela se doit, nous nous abstenons de le reprendre & de le corriger, de crainte qu'il n'en devienne pire : Secondement, avec péché mortel ; losque nous pouvons raisonnablement présumer que nôtre prochain se corrigeroit de quelque lourde faute, si nous l'en reprenions charitablement ; car alors si nous ometons la correction, l'omission est mortelle : En troisiéme lieu, avec péché véniel, lorsque quelque respect humain, ou quelque considération mondaine nous rend plus lents & plus tardifs, à faire cette correction, ou que l'espérance du profit n'est pas d'ailleurs si grande, ou le besoin si pressant, que cette négligence puisse causer un grand dommage.

Regles pour sçavoir quand il faut faire la cor-

Les regles pour sçavoir quand il faut faire cette correction, sont, La prémiére : On n'est pas obligé, comme nous avons dit, de prendre à part un pécheur, & de le corriger, lorsqu'on a raison de croire, que la correction

feroit inutile ; & bien moins encore, si l'on croit qu'au lieu d'en tirer du profit, on ne fera que lui donner occasion de s'offenser, & par là d'offenser Dieu plus griévement. Que si l'on doute de l'évenement, & si l'on ne peut pas se résoudre là-dessus, la meilleure partie des Théologiens tombent d'acord, qu'on peut omettre la correction, sans commettre un péché grief, & qu'à moins d'être moralement asûré du bon succès, on n'y est point obligé en cette rigueur. Il est bon toute-fois de prendre garde de ne se pas persuader sans raison, que l'avis qu'on pourroit donner seroit sans fruit ; parce qu'il y a danger que cette persuasion ne vienne d'indifférence & de paresse, ou de la crainte qu'on a de déplaire à ceux qu'on n'ose avertir de leur devoir. Seconde regle. C'est que suivant les Théologiens, les personnes particuliéres ne sont pas chargées de la correction des péchez publics, si ce n'est indirectement, & par accident : & encore alors faut-il toûjours se souvenir de ce que l'on n'est pas maître. La correction, dont il s'agit icy, doit être secrette, & se faire en particulier, puisque c'est entre des particuliers qu'elle se passe : mais les péchez publics ne seroient pas suffisamment guéris par une correction semblable ; ils en demandent une plus forte, & capable de remédier au scandale. On peut bien, & on doit même, dans le particulier, corriger, & reprendre un pécheur public, quand on en a l'occasion ; & les Supérieurs mêmes, quand ils peuvent encore prendre cette voie, eux qui peuvent beaucoup mieux se faire écouter, & sur tout les Pasteurs qui sont chargez si particuliérement du soin des ames, ont de grandes obligations à remplir de ce côté-là ; parce c'est comme aller droit à la source du mal : *Dicendum quòd etiam in correctione fraterna, quæ ad omnes pertinet, gravior est cura Prælatorum, ut dicit Augustinus in libro de Civitate Dei* ; dit saint Thomas : mais outre ce remede, encore une fois, le péché public en demande un autre ; & c'est à ceux qui ont l'autorité publique, comme sont les Prélats, les Magistrats, & les Supérieurs, de l'apporter. La troisiéme Régle, enfin qu'il faut garder dans la correction fraternelle, c'est de prendre l'occasion propre à bien s'acquitter de cette action si sainte, & ne pas s'imaginer qu'il est à propos de la faire toûjours sur le champ. Sur tout il se faut garder d'entreprendre un homme lorsqu'il est dans le fort de sa passion. Car comme on ne gagne jamais rien par raison, avec un homme insensé qui n'en a point ; il est de même inutile de donner des avis, & de faire des remontrances à un pécheur qui est actuellement dans la passion.

[Margin: ...rection fraternelle.]

[Margin: *Ibid. ad 1. c. 9.*]

Quoique la correction fraternelle soit un bien que nous devons à tout le monde, il n'est pas néanmoins nécessaire que nous courions tous les pays, pour corriger les hommes qui sont en faute ; mais il suffit que nous nous bornions à ceux qui ont quelque rapport à nous, & qui nous sont unis par quelque sorte de lien & de société. Car enfin ce précepte n'oblige pas les personnes particuliéres de s'enquerir curieusement des actions d'autrui pour les reprendre, & pour les censurer. C'est ce qui n'appartient qu'aux Supérieurs à l'égard de ceux qui leur sont soûmis, & sur qui ils ont autorité ; comme aux Peres à l'égard de leurs enfans, & aux maîtres à l'égard de leurs Serviteurs & domestiques, sur lesquels ils doivent veiller, & répondre de leur conduite. Pour les autres sur qui ils n'ont ni autorité ni jurisdiction, il suffit qu'ils reprennent le mal qu'ils voient en eux, ou qui vient par hazard à leur con-

[Margin: Ceux à qui nous devons faire la correction fraternelle.]

noissance ; encore doivent ils y observer les conditions que nous avons marquées. C'est ce qu'enseigne saint Augustin : *Non quaerendo quid reprehendas, sed videndo quid corrigas... Alioquin efficeremur exploratores vitae aliorum.*

August. serm. 16. de verbis Domini.

On ne doit pas cesser de corriger & de reprendre les pécheurs qui paroissent désespérez.

Quoique personne ne puisse corriger, ni faire changer de conduite celui que Dieu a une fois abandonné ; chacun de nous toutefois est obligé, en vertu de ce précepte, de faire ce qu'il peut dans l'espérance de la grace & du secours du Ciel. Car quel est celui qui peut connoître les vûes & les desseins de Dieu, sur ceux que nous voyons plongez dans les plus grands désordres? & d'ailleurs n'est-on pas obligé de bien espérer de la miséricorde du Seigneur, qui d'un persecuteur de la foi, en a fait un Apôtre, & vase d'élection ; & des plus grands pécheurs, en a fait les plus grands Saints ? Il ne faut donc jamais désespérer du salut de personne, ni par conséquent cesser de le reprendre. C'est dans cette vûë que saint Paul exhorte son disciple Timothée, de ne se point lasser de reprendre, de corriger, & d'avertir, & de mettre en usage tous les moyens propres pour ramener les pécheurs à leur devoir : *Insta opportunè, argue, obsecra, increpa, in omni patientia & doctrina.* Ce que l'Apôtre a jugé nécessaire de dire à un Evêque, peut encore servir d'instruction, & de modele pour tous les autres.

2. ad Tim. 4.

Il ne faut pas se désister d'avertir les personnes quoiqu'elles prennent nos avertissemens en mauvaise part.

Si la personne que vous reprenez, ou que vous avertissez, prend vos avertissemens en mauvaise part, aveuglée qu'elle est par sa passion ; quand elle sera revenuë à soi, & qu'elle examinera vôtre procédé de sang froid, elle verra que vous avez agi en véritable ami, &c. vous sera redevable de vôtre salut, elle vous en marquera quelque jour sa reconnoissance. Mais je veux que celui qui reçoit ce bienfait, soit ingrat, & méconnoissant du bien que vous lui faites ; si vôtre charité est véritablement Chrétienne, vous ne devez pas laisser pour cela de le secourir en cette occasion, & même avec plus de zele, & agir pour lui contre lui-même : comme un Médecin, qui n'a pas égard s'il choque un malade frénétique, par le remede fâcheux qu'il lui ordonne : il n'a en vûë que de lui rendre la santé ; il sçait bien que s'il s'attire présentement sa colere, il le remerciera lorsqu'il l'aura parfaitement guéri. Et si le Médecin n'est pas assez heureux pour y réüssir, du moins il s'acquitte de son devoir, & n'aura rien à se reprocher, si son malade vient à mourir. C'est la vûë & le motif que l'on doit avoir dans la correction que l'on fait au prochain.

Quand & comment il faut reprendre & corriger le prochain.

Dieu a défendu de juger témerairement de la conduite du prochain, ou de le soupçonner de quelque mauvais dessein, lorsque ce qu'il fait, n'est pas évidemment mauvais ; il a encore expressément défendu d'en dire du mal, ou de reveler aux autres le mal qu'on en sçait, lorsqu'il est secret & caché : mais il a voulu qu'on le reprît, de ses péchez, quand ils viennent à nôtre connoissance, & qu'on l'avertît charitablement ; prémiérement, en particulier, pour lui épargner la confusion qu'il en recevroit en public : que s'il ne tire aucun profit de nos avertissemens qu'on lui en fit une plus forte reprimande en présence d'un ou de deux témoins, pour lui faire, mieux sentir sa faute : & enfin qu'on le déferât à toute l'Eglise, afin que cette salutaire confusion le fit rentrer dans lui-même. Que si tout cela étoit inutile, & qu'on ne vît aucun amandement, il a voulu qu'on le traitât d'infidele & de publicain, & que l'on rompît

rompit tout commerce avec lui. C'est le précepte que le Fils de Dieu nous a intimé de sa propre bouche, & qu'il a lui-même observé en différentes rencontres. Hé! plût à Dieu que ce précepte fut aujourd'hui observé avec la même rigueur & la même liberté qu'il l'étoit dans les prémiers siécles de l'Eglise, & même dans l'ancienne loi! Le vice qui regne maintenant avec tant d'impunité, n'oseroit bien-tôt plus paroitre; & au lieu qu'il se montre avec tant d'insolence, il deviendroit timide, ayant autant de censeurs & de juges, qu'il trouveroit de spectateurs, dont il redouteroit le blâme, & la repréhension.

On n'exige pas absolument de nous que nous arrêtions le cours des désordres denôtre prochain; car souvent la violence du mal est plus forte que tous les remedes: mais comme parle saint Bernard, *Exigeris curam, non curationem.* On nous oblige seulement d'en prendre soin, & d'appliquer au mal le remede souverain d'une repréhension charitable; si elle n'a pas son effet sur lui, elle l'aura à nôtre égard, puisque nous nous acquitterons par là d'un devoir de charité qui nous engage envers nôtre prochain. Aussi le Fils de Dieu ne parle-t-il du succès de ce remede que sous condition: *Si audierit, lucratus eris fratrem tuum.* S'il vous écoute, s'il est sensible à son propre interêt, s'il sçait tirer le profit qu'il doit de vos charitables avertissemens, vous serez son véritable ami & son charitable médecin, & en quelque maniére son Sauveur. Mais quelle qu'en puisse être l'issue, nous nous acquitterons d'un des plus importans devoirs de la charité: & comme nous ne devons avoir rien plus à cœur que de contribuer au salut de nôtre frere; il n'y a rien aussi qui nous doive donner une plus juste crainte, que d'être cause de sa perte & de sa damnation, soit en le portant au péché par nôtre mauvais exemple, soit en ne l'empêchant pas d'y tomber, faute de le reprendre & de l'avertir. Car c'est de l'une & de l'autre maniére, que l'on s'attire cette terrible menace, que Dieu fait par son Prophete, à ceux qui sont cause de la perte de leur frere: *Ille quidem in iniquitate sua captus est; sanguinem autem ejus de manu speculatoris requiram.*

On ne perd point sa peine, ni son mérite, en reprenant le prochain, quelle que soit l'issuë de cette repréhension.

S. Bernardus in lib. de considerat.

Matth. 18.

Ezechiel. 33.

Le précepte de corriger son frere, & de le reprendre de son péché ne peut manquer d'être important, puis qu'il fait une partie du précepte de la charité, que Dieu appelle son Commandement par excellence. *Hoc est Praeceptum meum, ut diligatis invicem.* Et comme au sentiment de l'Apôtre, il a renfermé tous les autres commandemens de la Loy dans celui là seul; on peut ajouter que ce seul acte de charité qu'on exerce envers son prochain, en le reprenant, & le corrigeant de ses vices, renferme éminemment tous les autres; parce qu'on le retire du plus grand de tous les maux, qui est le péché; qu'on lui procure le plus grand de tous les biens qui est son bonheur éternel, qu'on l'assiste dans le plus pressant de tous ses besoins, qu'on lui donne le plus salutaire de tous les conseils, & qu'on lui rend enfin le plus considérable de tous les services. Aussi le Sauveur a-t-il eu tellement à cœur cette action de charité, que quoi qu'elle fût comprise dans le précepte général, qu'il nous en a fait, il a voulu la specifier encore plus particuliérement, par ce commandement exprès. *Si peccaverit in te frater tuus, vade & corripe illum.*

L'importance de ce précepte.

Matth. 18.

Matth. 18.

La correction fraternelle, étant un acte de charité, se peut exercer non seulement par toutes sortes de personnes, mais encore à l'égard de tous ceux qui

La correction fraternelle se peut

& se doit faire à tout le monde, mais differemment.

sont en faute, qui sont sujets a quelque vice, ou qui ont commis quelque crime, qui cause du scandale; mais cette correction se doit faire differemment, selon l'état & la qualité de ceux qui la font, & de ceux qui la reçoivent. Car 1°. celle qui se peut faire par un inférieur, à un Superieur, ou à une personne qui est d'un rang beaucoup au dessus de nous, doit être, selon saint Thomas, respectueuse, acompagnée de douceur & de modestie, en termes qui marquent qu'on ne s'oublie pas en prenant la liberté de l'avertir, mais que le zele qu'on a pour son service, ou la fidelité qu'on lui doit, & qu'il a reconnu en nous, nous a fait esperer qu'il ne trouveroit pas mauvais qu'on lui dît la vérité. Mais la repréhension qu'on lui fait ensuite, doit être aussi sincere qu'elle est respectueuse. Voici les termes de saint Thomas. *Ut scilicet non cum protervià & duritiâ, sed cum mansuetudine corrigantur. Unde Apostolus dicit. Seniorem ne increpaveris, sed obsecra ut Patrem.* 2°. Avec les égaux on doit en user avec moins de reserve & avec plus de franchise; & comme l'égalité nous donne plus de hardiesse, la correction se doit faire à leur égard avec plus de liberté; quoi qu'il faille toujours user de circonspection, pour la faire suivant l'humeur des personnes, & l'amitié ou la familiarité que l'on peut avoir avec elles, & la qualité des fautes, dont elles sont coupables. 3°. A l'égard des Inférieurs, il est constant qu'un Supérieur doit user de son autorité, non seulement pour les reprendre avec plus de force; mais encore pour les punir quand il est necessaire; mais en sorte que la charité qui est le motif, serve aussi d'adoucissement à la plus sévere correction; & qu'aprés leur avoir fait concevoir la grieveté, les suites & les consequences de leur faute, ils conçoivent en même tems que c'est une correction paternelle, & une satisfaction qu'ils doivent au public.

1. Ad Tim. art. 4. 5.

On trahit son ami, quand on craint de l'avertir de ses défauts.

Celui qui n'ose reprendre son ami de crainte de le choquer, ou de se brouiller avec lui, ne voit pas qu'il viole les plus saintes loix de l'amitié aussi bien que de la charité, par une trahison manifeste, qui est de le laisser perir, faute d'un salutaire avis; de l'exposer aux censures, & aux railleries des autres, qui ont peut-être autant de droit que nous de le reprendre & de l'avertir, mais qui étant aussi lâches & aussi timides, commettent la même infidelité envers lui. En effet si vous aimez cette personne; à quelle ocasion reservez-vous de lui faire paroître vôtre amitié, si vous n'osez la lui marquer en celle-ci, qui doit être le prémier objet de vôtre zele? vû que pour lever le plus grand obstacle à son salut, il ne vous coûte qu'une parole, qu'un avertissement d'ami, qu'une correction charitable, qui sera capable de le retirer du précipice où il est tombé. Si cét ami que vous avertissez est raisonnable, il se doit sentir obligé de vôtre liberté: & s'il s'en offense, il est indigne de vôtre amitié.

Le grand service que l'on rend à Dieu, en faisant la correction au prochain.

Si nous avons une véritable charité envers Dieu, comme tout Chrétien en doit être animé, nous devons entrer dans les sentimens de Dieu même, & ces sentimens sont de haïr le peché, qu'il a uniquement en horreur, & nous éforcer de le détruire, & mettre tout en œuvre pour empêcher que ce Dieu de Majesté ne soit offensé. C'est le service qu'il attend de nous: c'est pourquoi comme il nous défend de commettre le peché, il nous ordonne de le reprendre, & de corriger celui que nous sçaurons l'avoir commis; parce qu'il n'y a

point de voye plus sûre, plus douce, & plus éficace pour le prévenir, ou pour en empêcher les progrés. C'est donc particulierement en cette occasion que nous devons marquer l'amour que nous devons à Dieu, & au Sauveur du monde. Si vous aimez véritablement celui qui est venu pour détruire le péché, reprenez & corrigez hardiment ceux qui commettent le peché. Pouvez-vous ignorer l'interêt qu'il y prend, & combien le péché le deshonore ? Ah! si vous le sçavez, pouvez-vous demeurer tranquille sur l'outrage qu'on lui fait ? Si vous aviez un ami, à qui vous seriez tout dévoué, le jugeroit-on ainsi, & le feriez-vous paroître, en soufrant qu'on ternît sa réputation en vôtre presence ? qu'on l'ataquât en sa personne, ou qu'on mit le feu à sa maison, sans vous en remuer, sans crier au feu, & sans vous mettre en devoir de le défendre ? Et vous, que Dieu daigne bien apeller son ami, & à qui la grace a donné ce glorieux titre, vous soûfrez qu'on le deshonore à vos yeux, qu'on l'outrage, qu'on viole ses loix & ses ordres ? vous en êtes le témoin & le spectateur, & vous pouvez demeurer tranquille, sans violer vous-même les loix de l'amitié, & sans vous rendre coupable d'une infidélité indigne ?

Il faut joindre nôtre interêt propre à l'interêt de Dieu, & à celui du prochain ; puisque c'est sur nôtre compte que les autres pechent, si nous manquons à les reprendre & à leur faire la correction : *Si peccaverit in te frater tuus*, dit l'Evangile, en nous intimant ce précepte. S'il a peché contre vous ; C'est le sens que quelques-uns donnent à ces paroles ; mais ce n'est pas à mon avis ce que le Fils de Dieu veut dire : car si l'on n'étoit obligé à le reprendre, que quand il nous a offensé ; les hommes, qui ne sont que trop sensibles aux injures qu'on leur fait, ne manqueroient jamais à remplir ce Commandement, qui favoriseroit le panchant qu'ils ont à s'en ressentir : leurs plaintes, leurs murmures, leurs reproches, & souvent leur colere, & leur vengeance éclateroient dans les occasions, plus qu'il ne seroit à propos ; & ainsi peu de crimes demeureroient sans correction, si l'offense ne regardoit que nous. C'est pourquoi les autres disent que *Peccaverit in te*, veut dire *en vôtre presence* ; comme si c'étoit nous offenser nous-mêmes, que d'offenser à nos yeux, un Dieu que nous devons aimer, & dont nous devons prendre les interêts au préjudice des nôtres propres. Et c'est pour cette raison que c'est pécher nous-mêmes que de le souffrir, & de ne pas faire tous nos efforts pour l'empêcher. Or le sens le plus naturel, que les Saints Peres & les Interpretes donnent à ces paroles, est, que l'on peche effectivement contre nous, quand on offense Dieu en nôtre présence, parce que c'est une action capable de nous porter nous-mêmes au péché, ou par le mauvais exemple qu'on nous donne, ou par la mollesse & la lâcheté que nous aportons à le reprendre, ou par le manque de charité que nous témoignons à secourir nôtre frere, & à lui aider à se relever de sa chûte, en ne lui faisant pas la correction qu'il mérite, & que nous sommes obligez de lui faire. C'est donc pour nôtre interêt propre que nous devons corriger nôtre prochain, si nous voulons n'avoir point de part à son crime, & que Dieu ne nous demande point compte de tous ceux qui se commettent sur son exemple. Et c'est ce qui fait voir l'importance de ce précepte, de sçavoir que nous y sommes tellement interessez, que Dieu nous en fera rendre compte, & tel se croit bien à couvert

Comment nôtre interêt propre nous oblige à faire la correction au prochain.

Matth. 18.

des coups de sa vengeance, parce qu'il ne met au nombre de ses péchez que ceux qu'il a commis; sans prendre garde comme faisoit le saint Roi Prophete, qu'il y a des pechez d'autrui que Dieu met sur nôtre compte, & qui nous deviennent propres, pour ne les avoir pas empêchez lorsque nous le pouvions; puisque c'est assez d'avoir manqué à cette obligation pour en être coupables; quoique peut-être nous n'ayons jamais fait réflexion sur cet article, tout important qu'il est. *Et ab alienis parce servo tuo.*

Psalm. 18.

Celui qui reprend les autres ne doit pas être sujet aux mêmes défauts que ceux qu'il reprend.

Pour pouvoir faire la correction avec bienseance, & avec vérité à nos freres, sur leurs défauts; ce n'est pas assez d'y être poussé par un pur zele, & par un motif de charité, il faut de plus que celui qui fait la reprehension soit exempt des mêmes fautes qu'il blâme & qu'il reprend. C'est ce qu'enseigne encore saint Thomas; qui nous assûre que rien n'énerve davantage la correction, que de voir qu'on est coupable des mêmes vices qu'on reprend: c'est pourquoi il faut être autorisé par le bon exemple, & par une opinion avantageuse qu'on a de nôtre probité; autrement, quoi de plus injuste, & même de plus ridicule, ou qui attire davantage la censure & le mépris de ceux que l'on prétend corriger, que d'avoir besoin nous-mêmes de correction? de voir un homme violent & emporté donner à un autre des préceptes de modération, & de patience? un homme plongé dans la débauche, & qui est regardé dans le monde sur ce pied-là, faire à ses amis des leçons de temperance? n'est-ce pas s'exposer à leur mépris, & leur donner droit de lui dire, ce qui est raporté dans l'Evangile: *Medice cura te ipsum.* Hé! vous, qui prétendez guérir les autres, que n'usez vous vous-même du remede que vous leur préparez? Que si la crainte & le respect de nôtre autorité les empêchent de nous faire ce reproche en face; du moins ils se riront en secret de nos avertissemens, & s'en divertiront avec leurs amis: au lieu qu'étant sans reproche de ce côté-là, la charitable correction que nous leur ferons, ne peut manquer d'avoir un heureux succès.

Il n'est pas necessaire d'être absolument sans défaut, pour avoir droit de reprendre les autres.

Il ne s'ensuit pas de ce que nous venons de dire, qu'on doive absolument être parfait & sans défaut, pour avoir droit d'avertir les autres, & de les corriger; car si cela étoit, personne ne seroit obligé de faire la correction à ceux qui sont dans le désordre; puisque nul n'est sans défaut & sans péché. Et s'il falloit toûjours être plus juste que ceux que l'on veut ramener dans les voïes de la Justice, qui oseroit sans une criminelle présomption, se charger de ce soin? vû que dans les fautes communes qu'on est souvent obligé de reprendre, les plus réglez ont tant de foibles, par où ils ressemblent à ceux qu'ils corrigent, que personne ne pourroit s'aquitter de ce precepte; lequel cependant est général & oblige tous les hommes réciproquement les uns envers les autres. Il suffit donc de mener une vie irréprochable, & d'être dans l'approbation commune des gens de bien, pour avoir droit de reprendre les vices, qui viennent à nôtre connoissance, sans s'ériger en Censeur de tout le genre humain.

Condition que doit avoir la correction, & des circon

La correction, pour être utile, doit être assortie de plusieurs circonstances, qui en font l'adoucissement. Car il faut l'accommoder à l'humeur & au naturel des personnes; & pour cela, connoître leur foible & leur panchant, afin de

les prendre tantôt par leur interêt, tantôt par le soin de leur gloire, & de leur réputation, & tantôt par la considération de leur état & de leur rang. Une reprehension trop forte peut revolter un pécheur, au lieu de le ramener à son devoir; une autre faite à contretems n'aura nul éfet. Si on parle avec hauteur à un homme fier, ce sera une pierre qui choquera rudement contre une autre, d'où sortiront des étincelles de feu. Si c'est une personne timide, il sera aisé de la prendre par ce foible, & de lui inspirer une juste crainte de sa conduire. Si c'est une personne d'autorité, ou de quelque distinction, il faut s'insinüer par adresse dans son esprit, la porter à reconnoître sa faute, & à passer contre lui-même l'arrêt de sa condamnation, comme fit le Prophete Nathan à l'égard de David: *Tu es ille vir*. Il y a des adresses que le zele & la charité fait trouver, quand nous avons véritablement en vûë le salut de nos freres.

stances dans lesquelles il la faut faire.

2. Regum c. 12.

Il y a des personnes, qui outre l'obligation commune à tous les Chrétiens de reprendre les vices, & de faire la correction, y sont obligez par un devoir tout particulier qui est attaché à leur état, à leur charge, à leur rang, à leur emploi. Par exemple, un Pere & un Chef de famille est obligé de veiller sur la conduite de ses enfans, & de ses domestiques: c'est à lui de les corriger quand ils s'émancipent, & qu'ils manquent à leur devoir: il est chargé de l'éducation de ses enfans, & par une suite necessaire, de leur faire la correction, & d'arrêter les déréglemens de leur jeunesse. Car qui peut ignorer que l'autorité paternelle, est la premiére, la plus ancienne, & la plus naturelle de toutes les loix? De plus comme il est en même tems le maître de sa maison, & que rien ne s'y doit faire, que par ses ordres, il doit répondre de ses domestiques, ayant sur eux un droit tout différent de celui des Magistrats, qui n'exercent pas leur pouvoir en toutes sortes d'occasions ni à l'égard de toutes sortes de crimes. Il y a aussi des personnes qui sont obligez de prendre garde à ceux que Dieu a confié à leurs soins, & dont l'obligation qu'ils ont de reprimer les désordres qui viennent à leur connoissance fait une partie de la charge: car s'ils doivent répondre du salut des personnes qui sont sous leur conduite, ne répondront-ils pas de leurs crimes qui en sont les obstacles? Il y en a d'autres qui n'ont pas à la vérité un droit si marqué; mais qui est neanmoins suffisant pour les obliger indispensablement à ce devoir. Et ce droit est celui que donne l'amitié. Vous avez un ami à qui vous faites confidence de vos secrets, & qui a réciproquement de la confiance en vous: vous avez donc une connoissance plus particuliere de ses débauches, & de sa mauvaise vie. C'est à vous de l'avertir charitablement; & l'amitié, qui vous en donne le droit, & vous en facilite le moyen, vous en impose aussi une particuliére obligation. Il y a encore d'autres droits particuliers, comme ceux que donne la proximité du sang, des freres sur leurs freres, & des plus proches qui ont quelque interêt dans la bonne ou mauvaise reputation de ceux qui les touchent de prés; sans parler de ceux qui tiennent lieu de Peres à l'égard de ceux sur qui ils ont jurisdiction, tels que sont les Tuteurs à l'égard de leurs pupiles, les Maîtres à l'égard de leurs disciples, les Gouverneurs qu'on donne aux enfans de qualité. Il est constant que ces noms & ces offices fondent autant

Ceux qui doivent faire la correction aux autres par un droit tout particulier.

d'obligations particulieres de faire la correction, outre celle qui est commune à chaque Chrétien.

Il y a des difficultez & des obstacles dans la pratique de la correction fraternelle.

La correction fraternelle, qui est un des actes de charité les plus excellens, & dont l'obligation est la plus pressante, souffre de grandes difficultez dans la pratique; & autant que nôtre orgueil a de peine à souffrir d'être repris, autant nôtre amour-propre en trouve-t'il ordinairement à reprendre les autres. La crainte de leur déplaire, ou de s'attirer leur haine; les égards & les ménagemens que l'on a pour les personnes que l'on trouve en faute, leur qualité, leur fierté, qui ne nous permet pas de les aborder, nôtre timidité naturelle, ou plûtôt nôtre lâcheté, enfin le peu de zele que nous avons pour leur salut & pour le nôtre tout ensemble, sont autant de difficultez & d'obstacles qui nous empêchent d'accomplir un précepte formel, pressant, auquel nous ne pouvons manquer dans les occasions qui nous y obligent, sans nous rendre coupables du même péché que nous refusons de reprendre; & comme parlent plusieurs Docteurs, de nous rendre complices de tous ceux qu'ils commettent, & ensuite coupables de tout le mal, qui arrivera faute d'y avoir aporté le remede qui étoit en nôtre pouvoir.

De la dissimulation des fautes d'autrui pour quelque tems.

Il faut pourtant remarquer que ce n'est pas une chose oposée à la correction fraternelle de suporter les infirmitez & les défauts d'autrui, & de les dissimuler pour quelque tems; puisque c'est quelquefois un acte de charité, comme nous avertit l'Apôtre saint Paul: *Alter alterius onera portate, & sic adimplebitis legem Christi*; parce qu'on ne les suporte, & on ne les dissimule, que pour prendre son tems, afin de rendre ensuite la correction plus éficace si elle est nécessaire. Car que sçait-on si ce n'est pas une saillie, dont celui qui a péché reviendra bien-tôt de lui-même? C'est là proprement régler la charité par la prudence, que de prendre ses mesures, pour faire cette correction plus à propos & avec plus de fruit.

Dans la correction fraternelle, il faut se donner de garde d'y méler des reproches outrageans.

On ne voit dans le monde que trop de gens, qui sous prétexte de correction, font d'outrageux reproches à leurs freres, leur remettant devant les yeux les désordres les plus cachez, & les plus honteux de leur vie: mais ces reproches ne sont que des éfets de leur haine, & d'un emportement, qui n'a pour but que la satisfaction qu'ils trouvent en eux-mêmes, à outrager le prochain. Ces sentimens & ces maniéres sont bien éloignées de ce que demande la correction vraiment fraternelle, laquelle est une action sainte, & un acte de charité, qui ne cherche que la gloire de Dieu, & le bien de nos freres. Ceux donc qui corrompent ainsi l'œuvre de Dieu, doivent faire réfléxion qu'ils nuisent plus qu'ils ne profitent. Cependant il ne faut pas que l'air desagréable dont on nous donne des avis, nous oblige à les mépriser s'ils sont bons: au contraire il faut les écouter avec docilité, & prendre garde que nos passions ne nous en fassent juger autrement que nous ne devons, & ne nous empêchent de connoître le besoin que nous avons de suivre ce qu'on nous dit.

Les fruits qu'on retire de la correction, qu'on fait à propos.

Il ne faut point douter que la correction fraternelle faite avec la prudence & la circonspection nécessaire, n'aporte de grandes utilitez à celui qui la fait. Les avantages considerables & les fruits prin-

cipaux qu'on en peut tirer, sont les cinq qui suivent. Le prémier, que par ce moyen l'on retire souvent le prochain, de ses désordres, ou qu'on l'empêche de s'y enfoncer plus avant. C'est ce qui est exprimé dans l'Evangile par ces paroles : *Lucratus eris fratrem tuum.* Le second, qu'en lui mettant ses vices devant les yeux, on lui en fait connoître, même à quoi il ne prenoit pas garde, & on lui en inspire de l'horreur : *Corripe amicum, ne forte non intellexerit, & dicat : non feci.* Le troisiéme, qu'on attire sur soi-même les benedictions du Ciel, & qu'on travaille à son propre salut en procurant celui du prochain : *Qui arguunt laudabuntur, & super ipsos veniet benedictio.* Le quatriéme, qu'on s'aquiert souvent l'amitié de celui qu'on corrige : du moins, comme on ne peut lui rendre un plus grand service, il doit en être reconnoissant : *Argue sapientem & diliget te.* Le cinquiéme, quand la correction doit être publique, si celui qu'on reprend & qu'on corrige, ne profite pas de ce bienfait, du moins les autres en profitent, & apréhendent de tomber dans de semblables fautes, de crainte d'une pareille repréhension : *Peccantem, coram omnibus argue, ut & caeteri timorem habeant.* *Eccl. 19.* *Proverb. 9.* *ibidem.* *1. Tim. 5.*

La grièveté de ce péché se prend de plusieurs chefs. 1°. On commet un péché d'omission, en manquant d'observer un précepte important tel qu'est celui-là. 2°. On se rend complice des crimes que le prochain commet, en les dissimulant, & ne les corrigeant pas : & plus l'on est obligé de l'empêcher de tomber en faute, plus il a de part à celle où il tombe actuellement. 3°. On est cause de son malheur éternel, s'il vient à se perdre par là, & on en rendra compte à Dieu. 4°. On est responsable du scandale qu'il donne : & de tout le mal que ses désordres causeront à l'avenir, parce qu'on n'en arrête pas le cours dès la source, comme on y est obligé.

La grièveté du peché qu'on commet en manquant de faire la correction.

Il faut remarquer qu'on peut considérer le prochain en deux manieres. Ou c'est une personne qui est tombée par fragilité dans quelque faute, & qui n'a besoin que d'être instruite pour en sortir : ou c'est une personne qui ne reconnoit point sa faute, & qui même la soutient opiniâtrément. Pour ce qui regarde ceux qui sont tombez par surprise, & par fragilité, comme il est marqué par ce mot : *Si quis praeoccupatus fuerit* ; celui qui en doit faire la correction, doit autant que son emploi le peut permettre, user d'une grande douceur, voyant que cette personne est en état de recevoir l'instruction, & que c'est toûjours là la prémiere voie, comme la meilleure, que le Seigneur nous recommande. C'est ici sur tout qu'il faut faire réflexion sur la foiblesse humaine ; ne pas s'élever en voyant son frere tombé, se mettre au contraire en sa place ; & se bien persuader qu'on est aussi fragile que lui ; & par conséquent, lui donner des avis, dans un esprit de douceur & d'humilité : *Considerans te ipsum, ne & tu tenteris.* Mais lorsque ce sont des personnes qui ne reconnoissent pas leur faute, il faut alors user de cette repréhension plus severe, que saint Paul apelle *Increpatio, & correptio.* Car ce que dit cet Apôtre, qu'il faut instruire en esprit de douceur ceux qui s'humilient en vuë de leurs fautes qu'ils reconnoissent & qu'ils avoüent, n'est pas la maniére dont il faille user envers tout le monde indifferemment, & avec la même condescendance.

Il y a deux sortes de personnes à qui l'on doit faire differemment la correction.

On est dispensé de punir les fautes ausquelles on ne peut remedier.

Au reste, s'il y a des fautes qu'on ne peut s'empêcher de punir, il y en a d'autres sur lesquelles il est à propos de fermer les yeux. C'est lorsque les châtimens, au lieu de rendre les personnes meilleures, ne servent qu'à les indisposer & à les aigrir. Et c'est sur ce grand principe vérifié dans le cours de tous les siécles, que nous apprenons qu'il faut souffrir les maux, lorsqu'en les punissant on ne peut pas y remédier.



PARAGRA

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les Endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs récens sur ce sujet.

JE vous demande (mes Freres,) seroit-il bien possible que Dieu fût plus abandonné que les Princes de la terre ? Chose étrange ! l'on porte avec tant d'ardeur les interêts des Roys, qu'à la moindre petite injure, ou conspiration, que l'on fait contre leurs Majestés, on s'anime, on s'échauffe ; & pour parler le langage de Tertullien dans le chap.2. de son Apologétique, on prend les armes, & on devient naturellement soldat : *Contra læsæ majestatis reos, omnis homo miles.* He quoy ! les souverains de la terre auront des sujets si zelez pour eux ; & le Roy des Roys, n'en trouvera aucun qui soit fidele, & qui épouse ses interêts ? de lâches Chrétiens verront qu'on l'offense, ils verront qu'on attente à sa vie ; & ils seront dans une froideur épouvantable ? n'est-ce pas, dit saint Augustin, se rendre coupable de la rebellion, & du crime qu'on ne corrige pas? Vous prenez les armes pour un souverain, que vous n'aurez peut-être jamais vû; vous vous sentez obligez à empêcher le soulevement : & pour ce qui regarde Dieu, quoique vous sçachiez asûrement qu'il vous aime, vous ne vous interessez presque jamais pour sa gloire ? Vous sçavez que Dieu a tant de bonté pour vous, qu'il menage toutes choses pour vôtre satisfaction ; vous ressentez tous les jours les éfets de son amour : & nonobstant tous les bienfaits, lors qu'on l'outrage en vôtre présence, vous ne dites mot, & vous ne prenez jamais ses interêts en main? Vous voyez un de vos freres tout teint de son sang, qui s'éforce de lui ravir sa gloire ; & vous demeurez dans une langueur, & dans une crainte criminelle? Ah ! il est impossible qu'un Chrétien soit animé de l'esprit de Dieu, il est impossible qu'il soit embrasé de son amour, si ses interêts ne le touchent, & s'il n'entreprend courageusement de les défendre. *Dans les Sermons imprimez sous le nom du Pere Bourdalouë. Pour le Mardy de la troisiéme semaine de Careme.* L'amour & l'interêt de la gloire de Dieu nous oblige à corriger le prochain.

Ceux qui par des raisons légitimes, se peuvent exemter de l'obligation de faire l'aumône corporelle, ceux-là mêmes ne peuvent se dispenser de la nécessité de faire l'aumône spirituelle, je veux dire de corriger leurs freres. Un Marchand, un Gentilhomme, un citoyen dira : J'ay quantité d'enfans, j'ai de la peine, à leur trouver du pain, le temps est misérable ; alors, si cet homme ne cherche pas des besoins supposez, & des excuses fausses, il est dispensé de faire l'aumône : mais dans quelque conjoncture qu'il se rencontre, dans quelque état qu'il soit, il ne l'est jamais de corriger son frere. Il sçait que son prochain court risque de mourir dans le péché, il l'avoit engagé dans une habitude mauvaise ; il le sçait, il le connoît : s'il ne tâche de l'en tirer, je dis qu'il est un meurtrier, & qu'il rendra compte de l'ame de son frere, qu'il a perdue faute de l'avoir repris. *Le même.* Personne n'est dispensé de faire la correction à son prochain.

La charité que nous devons au prochain nous oblige de le corriger.

Voicy un raisonnement qui vous doit convaincre de cette verité. Tout Chrétien doit aimer son prochain par le principe d'une charité surnaturelle: & la charité surnaturelle aime l'ordre ; en sorte que s'occupant à soulager son prochain dans les besoins qu'il peut avoir, elle considere toûjours les plus grandes nécessitez pour les soulager par dessus toute autre. Or la plus grande de toutes les nécessitez, & la plus éfroyable de toutes les miseres, c'est de tomber dans le péché, & d'être dans l'indigence des biens de la grace. Elle doit donc, cette charité, si elle est véritable & chrétienne, ôter ces sortes de nécessitez, repousser cette indigence, & empêcher son frere de tomber dans ces miseres. Or elle ne le peut faire que par la correction : Tout Chrétien donc qui aime son prochain véritablement, le doit corriger. Car tout Chrétien doit aimer son prochain avec ordre : il ne le peut aimer avec ordre, qu'il ne préfere le plus grand bien au moindre: il ne peut préferer ce plus grand bien à un moindre & à un mediocre, qu'il ne préfere l'éternité au tems, & qu'il n'aime conséquemment son prochain, pour l'éternité. Poursuivons. Il ne peut l'aimer pour l'éternité, qu'en souhaitant qu'il soit dans la vertu ; celui-ci ne peut être dans la vertu, qu'il ne cherche à sortir du vice où il est engagé; il n'en peut sortir avantageusement, que par la correction qu'on lui fera, & les avis charitables qu'on lui donnera : par conséquent tout Chrétien qui doit aimer son frere d'un amour désinteressé, & avec ordre, & pour l'éternité ; il lui doit faire la correction. *Le même.*

Il ne faut pas faire la correction par passion, & en colere.

Quand un Chrétien reprend son frere, il faut que ce soit par raison, & non pas par passion ; parce que le defaut de raison rend les corrections inutiles. La passion rend ridicules les plaintes des femmes contre les maris ; elle expose à la risée les plaintes des maris à l'égard de leurs femmes, des peres à l'égard de leurs enfans, & des maîtres à l'égard de leurs serviteurs : mais il n'y a rien de plus juste que de reprendre un autre, avec tranquillité, & non pas par boutade, & par précipitation d'esprit. Si vous corrigez dans la passion, quel succès pouvez-vous en espérer? quand un homme en colere en corrige un autre, y a-t'il apparence qu'il l'appaise ? Voilà l'obligation qu'on a de ne se point emporter en ces sortes d'occasions. Cependant voyez ce qui se passe dans le monde, & comme on s'y comporte ? si on fait la correction, ce n'est que par une passion brutale, qui vient du désir que l'on a de se montrer supérieur aux autres : & c'est pourquoy la correction est inutile ; & un homme qu'on reprend de la sorte, s'aigrit d'avantage qu'il ne rentre en son devoir. Pourquoy cela ? c'est que lors qu'on corrige un homme d'un péché, on en commet un autre, & par ce moyen, on se fait à soi-même son procès en prétendant le faire à un étranger. D'ailleurs, si dans aucune action de la vie, il faut se posséder soy-méme, & agir avec tranquillité : c'est dans la correction. La raison en est évidente : parce que pour la faire avantageusement, il faut étudier l'humeur de la personne à qui l'on a affaire, il faut connoître son foible, il faut observer un temps propre, il faut étudier soigneusement toutes ses inclinations. Si c'est une humeur fiére, il faut prendre garde de la choquer ; si elle est timide, ou lâche, il faut l'exciter : & ainsi du reste. Or quelle apparence que l'on prenne ces mesures, quand on est dans le fort de la passion ? *Le même.*

La répréhension se doit faire avec humilité : car faire insulte à une personne, quand on veut gagner quelque chose sur elle, est-ce le moyen d'être bien reçû ? ne lui donne-t on pas assez de honte en lui remontrant sa faute, sans vouloir insulter à sa misere, & à son aveuglement ? Si vous étes pécheur comme celui que vous voulez reprendre, & qu'il le sçache ; qu'il voye aussi que vous vous abaissez avec lui, & qu'au lieu de lui dire par un sentiment d'orgueil, qu'il a manqué, vous vous metez au même rang : *Congemiscamus*, comme dit saint Augustin. Pleurez avec lui, & lui dites humblement ce que vous pensez de sa conduite : c'est le moyen le plus infaillible de le gagner. *Le même.*

La correction se doit faire avec humilité.

Vous gagnerez vôtre frere, dit l'Evangile : *Lucratus eris fratrem tuum* ; vous serez son Prédicateur, & son Apôtre ; vous serez le lieutenant de Dieu, le dispensateur de ses graces, & le fidele envoyé de sa part ; parce qu'il est certain que Dieu attache quantité de graces aux corrections, & que telle personne ne seroit peut-être jamais sauvée, si elle n'avoit été corrigée charitablement : & ainsi celui qui l'a corrigée est l'autheur de son salut. En faut-il davantage pour vous obliger à reprendre vôtre frere, lors qu'il est dans le désordre ? *Le même.*

La correction est le moyen le plus éficace de gagner son frere à Dieu.

Lors qu'un Chirurgien donne un coup de rasoir, pour ouvrir un abcès, il fait une grande douleur, & traite la partie malade avec une extrême rigueur : mais apres en avoir ôté le pus & l'infection, il la traite doucement, il la ménage, il la bande, il y met des ligatures, & quantité de lénitifs ; & vous diriez qu'il caresse ce qu'il venoit auparavant de traiter avec tant de séverité. Quand un Chrétien fait la correction, il donne comme un coup de rasoir, il fait une incision douleureuse ; mais aussi ensuite, il faut qu'il flatte la partie malade, & qu'il témoigne à son frere plus de douceur, d'amitié, & de tendresse, qu'auparavant. *Le même.*

Il faut adoucir tant qu'on peut la correction que l'on fait.

Sans le bon exemple, le zele est sans aucun profit pour ceux à l'égard desquels on l'exerce : on méprise les avis de ces faux réformateurs, on prend même occasion de devenir plus méchant. On méprise les avis, parce qu'on méprise les personnes ; leurs fautes sont d'autant plus exagérées, qu'ils tâchent d'exagérer celles d'autrui ; & on ne leur en passe aucune, parce qu'ils ne veulent rien pardonner. On prend occasion de leur zele, de devenir plus méchant : car on s'imagine que ce qu'ils disent n'est que pour les foibles, & on ne croit pas qu'il soit véritable, parce qu'ils ne le pratiquent pas. Donnez-moy un juge qui soit connu pour corrupteur de la justice : qu'il dise les plus belles choses du monde sur l'équité, qu'il condamne les abus ; on se mocquera de lui, & sa conduite jointe à ses maximes, persuadera les autres, qu'il ne croit nullement ce qu'il dit. Donnez-moy un pere débauché & une mere libertine, qui fassent à leurs enfans des leçons ; l'un de régularité, & l'autre de modestie ; quel bon éfet cela produira-t-il ? Il ne faut qu'entrer dans le détail du monde pour être convaincu de ces véritez. Apprenez, en vous reformant vous même, à traiter les autres, avec la même douceur que vous vous traitez, la séverité est le plus dangereux de tous les écueils dans la conduite des ames. Le Sauveur le fit assez connoître à ses Apôtres, qui vouloient faire décendre le feu du ciel pour punir les fautes de quelques personnes : il les reprit aigrement, & leur dit, que cette séverité n'étoit nullement son esprit. *Le même dans un sermon du zele.*

Il faut que nôtre zele soit accompagné du bon exemple dans la correction.

C'est ordinairement la vanité qui nous empêche de profiter de la correction qu'on nous fait.

La vanité qui nous revolte contre les avis d'une personne qui nous reprend, de nos defauts, nous rend souvent aussi injustes qu'indociles. Nous nous éforçons de mépriser celui, qu'il nous semble qui nous méprise, en nous représentant nos fautes; comme si nous espérions de réparer ce que nous croyons d'avoir perdu de son estime, parce que nous lui faisons perdre de la nôtre. Mais c'est nous priver du bien que nous pourrions retirer de la correction qu'il nous fait. Il a ses imperfections, il a ses foibles, il a ses déréglemens; ne disputons pas la dessus: peut-être même mérite-t-il des reproches plus vifs que ceux qu'il nous fait; peut-être encore ce même vice, qui le met de mauvaise humeur contre nous, flétrit-il son propre mérite. Mais enfin il pense raisonnablement, & chrétiennement sur un defaut que j'ai, & que j'ai honte de reconnoître; & moi pour agir en homme chrétien & en homme sage, quel que soit d'ailleurs le caractere de cette personne, je dois faire cas de ses lumiéres, à cause de l'avantage que j'en puis tirer; & je ne puis me plaindre de ses reproches, qu'en devenant plus méchant. *Pris du Livre intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale.*

A quoy celui qui corrige, ou qui reprend, doit avoir égard.

Celui qui corrige doit faire une attention singuliére à ménager la pudeur de celui qui est corrigé: en cela consiste l'art principal de la correction. L'avis ne peut être utile, qu'autant qu'il persuade; il ne persuade qu'autant qu'il trouve de disposition à toucher; & l'homme n'est disposé a en être touché, qu'autant qu'il est susceptible des mouvemens de la honte. Si l'on reprend le coupable avec une indulgence molle & foible; ce que sa faute a de honteux, ne le frappera pas, & il ne concevra point le désir de la corriger. Si on le reprend avec emportement, avec aigreur, & d'un ton qui sente trop le mépris, il ne réfléchira pas même sur sa faute; uniquement attentif à l'injure qu'il croit recevoir, il oubliera le tort où il s'est mis, pour penser au tort qu'on lui fait. Une reprimande violente & outrageuse aura encore un plus méchant éfet. Le coupable traité avec tant de hauteur ne se souciera plus de se conserver une réputation, dont il voit qu'on fait peu de conte, & qu'il a sujet de regarder comme perdue: il juge avec assez de fondement qu'on ne l'épargne pas, parce qu'on n'attend plus de lui, rien de bon. Indigné de cette prévention injurieuse, il s'obstine au lieu de changer: il donnera même dans de plus grands égaremens comme s'il vouloit vanger l'injustice qu'on lui fait de le considérer si peu; il s'imaginera se dédommager de ce que la correction a d'offensant, en faisant voir, par une conduite encore plus déréglée, qu'il se mocque de son autheur; il prétend punir mépris par mépris, parce que celui qui le corrige avec si peu de ménagement, fait voir beaucoup plus de vanité & d'amour propre, que de zele & de charité. *Le même.*

Suite du même sujet.

La douceur dût-elle être sans éfet; il est de la prudence de l'employer avant la rigueur, quand il s'agit de la correction de nos freres: il est naturel qu'ils se laisseront gagner par des maniéres qui ne sentent point la dureté & la fierté; c'est le préjugé que nous inspire l'humanité. Rien n'est plus capable de nous obstiner dans nôtre indocilité, que la défiance qu'on nous témoigne de nôtre docilité: l'on se roidit de peur de plier, lors qu'on nous ménage peu. Pour peu que nous ayons de la raison, nous condamnons nôtre faute; & c'est nous offenser vivement, que d'en user envers nous, comme si nous ne la condam-

nions pas : c'est nous reprocher ou une stupidité, ou une obstination plus blâmable que nôtre faute ; il est moins honteux d'avoir malfait, que de ne pas se repentir d'avoir malfait. De quelque caractere que soit un homme, nous devons présumer qu'une correction douce & honnête le touchera davantage, qu'une correction âpre & hautaine. Il est vrai qu'un naturel farouche ne se rend quelque fois qu'à l'impérieuse authorité qui le domine ; mais cela n'empêche pas qu'il ne faille d'ordinaire essayer de le guérir en le flattanr. On ne risque, par ce ménagement, qu'un remede inutile ; & par le defaut de ce ménagement, on risque assez souvent de rendre le mal qu'on peut guérir, plus incurable. Celui qui d'abord reçoit des avis austeres & méprisants, a encore grand sujet de croire que celui qui les donne, n'a point tant en vûë nôtre amandement, que sa propre satisfaction ; car il est assez difficile de croire que les autres ayent assez à cœur nos avantages, pour s'emporter si aisement dans les évenemens qui sont contraires à nôtre bien. Leur brusque début est une preuve assez sûre de leur chagrine vanité, & du peu d'empire qu'ils ont sur eux mêmes. Pour corriger le coupable, il est d'une extrême conséquence de le croire susceptible d'un bon sentiment ; s'il l'est en éfet, la douceur le gagnera, & la rigueur pourroit ne servir qu'à l'éfaroucher. Il est encore extrêmement nécessaire de connoître nos propres defauts, pour n'être pas exposez à chercher un contentement injuste, en prétendant faire une juste réprimande. *Le même.*

Vous craignez peut-être, en reprenant vôtre ami, de le fâcher, & d'être forcé de rompre avec lui : s'il a à s'offenser de vos avis, il en a encore plus besoin ; il est coupable de la faute que vous lui reprochez, & outre cela, il est superbe. Si vous vous taisez par la crainte de lui déplaire, vous lui causerez deux maux à la fois ; vous le laisserez s'accoûtumer à la faute qu'il a commise, & vous entretiendrez sa vanité : & dès là pouvez-vous vous flater d'avoir pour lui une véritable amitié ? Mais vous imaginez vous qu'il soit vôtre ami, si vous êtes contraint de prendre tant de précaution pour ménager sa délicatesse : Il s'éfarouche du témoignage le plus sûr que vous puissiez lui donner de vôtre attachement ; il ne croit donc pas que vous l'aimiez : pouvez vous croire qu'il vous aime ? La véritable amitié ne s'accommode jamais de pareils ménagemens. *Le même.* La vaine crainte de perdre un ami en le corrigeant.

La raison de cette obligation se prend des termes même de l'Evangile, où le Chrétien nous est representé comme nôtre frere : *Si peccaverit in te frater tuus.* Ces Chrétiens sont pécheurs, mais ils sont nos freres : les péchez qui les rendent malheureux, & qui attaquent leurs ames, doivent exciter nôtre compassion. Nous sommes attendris à la vuë des miserables, lors principalement qu'ils nous sont unis, ou par les liens de la nature, ou par l'alliance de l'amitié ; quel plus étrange malheur que de voir un Chrétien coupable, être en état de damnation, & en danger de se perdre éternellement ? Nous le voyons des yeux du corps, puisque nous sommes les témoins de son péché ; nous le voyons des yeux de la foy, qui nous fait connoître dans ses péchez, la grandeur de ses miseres : il n'en faut pas davantage pour toucher nôtre cœur à la vûe des nécessités corporelles des pauvres, & nous obliger à les secourir. Si donc nous voyons des nécessitez spirituelles, nôtre foy ne doit-elle pas engager à les sou- Ceux à qui nous devons faire la correction, sont nos freres.

lager par une charitable correction? Encore y a-t-il cette différence entre les nécessitez du corps & celles de l'ame, que pour les nécessitez du corps, ceux qui les souffrent en demandent la délivrance, ils montrent leurs besoins, & font connoître leurs miseres, afin d'en recevoir le soulagement: mais il n'est pas de même des nécessitez spirituelles des pécheurs; comme la volonté les fait, elle les aime; bien loin d'en demander la délivrance, elle s'y plaît; bien loin de montrer ses plaies, elle les cache, elle les excuse: & est comme un malade phrénétique, qui ne veut entendre parler ni de médecin, ni de remede. Et c'est ce qui doit exciter nôtre compassion. *Monsieur Biroat. Sermon pour le 3. Mardy de Carême.*

Nous faisons rentrer les Pécheurs dans eux-mêmes en les corrigeant.

Quand vous avertissez vôtre frere du péché qu'il a commis, vous l'obligez de rentrer dans lui-même, pour y entendre la voix de sa conscience, & pour y voir l'horreur de son péché: si bien que ce coupable se voyant persécuté au dedans & au dehors de soy-même; au dedans, par des accusations secrettes, & au dehors par des corrections sensibles; ne trouvant point de lieu, où il puisse être à l'abri de ces reproches, il trouve par tout l'image de son péché: ce qui l'oblige enfin à se corriger lui-même, & à changer de conduite. *Le même.*

Dieu joint sa grace à la correction, que l'on fait aux pécheurs pour les convertir.

Ce fut autrefois une question dans les matiéres de la grace, qu'on proposa du temps de Saint Augustin, que puisque la grace de Dieu convertissoit le pécheur, & que les secours extérieurs n'étoient pas suffisans pour les convertir, il n'étoit pas besoin de garder le commandement de la correction fraternelle; mais qu'il suffisoit de demander pour eux cette grace de conversion. Saint Augustin répond qu'encore bien que Dieu puisse opérer tout seul la conversion, & le changement du pécheur, néanmoins il demande la correction fraternelle, comme un moyen ordinaire de sa grace; soit que Dieu voyant que vous reprenez vôtre frere, prenne cette occasion de lui donner les graces intérieures; soit qu'il joigne ce moyen extérieur à l'intérieur qui est sa grace, pour faire agir cet homme plus doucement, & plus fortement; comme il se sert de la priére pour convertir les pécheurs. *Le même.*

On peut, par le moyen de la correction, devenir Apôtre, & contribuër au salut des autres.

Le fruit que nous remportons de la correction de nos freres, est que nous gagnons leurs ames. Ah! peut-être que si vous n'eussiez dit mot à cet homme plongé dans les débauches, il eût croupi dans son péché, & eût commis mille autres crimes; vû qu'il ne pensoit à rien moins qu'à changer de vie: c'est le bon office que vous lui avez rendu par vôtre correction, qui a opéré sa conversion, & qui l'a fait sortir de son péché: *Lucratus eris fratrem tuum.* Il n'en a pas fallu davantage pour animer les Apôtres à prêcher l'Évangile à toutes les nations; ils ont traversé les mers, & couru toutes les terres, & bravé tous les supplices des Tyrans: & si on leur eût demandé pourquoy; ils eussent répondu qu'il y avoit des ames à gagner, & qu'ils ne faisoient point de difficulté, d'exposer leur vie, & de répandre leur sang pour sauver ces ames. Nous pouvons faire à l'égard de nôtre prochain, ce que les Apôtres ont fait par leur prédication; nous pouvons être les Apôtres, les prédicateurs, & les coopérateurs du salut de nos freres, par le moyen des reprimandes & des corrections salutaires que nous leur faisons. *Le même.*

Le mal que

Il est certain que celui qui manque de corriger son frere après le comman-

dement si exprés de Dieu, commet un péché grief, manquant à cette obligation si pressante. Saint Gregoire encherit sur cette pensée, & dit que nous nous rendons, par nôtre silence, coupables & participans des péchez que nous ne corrigeons pas, & que nous dissimulons par nôtre douceur. Vous avez pû corriger vôtre frere ; vous ne l'avez pas fait : vous avez commis le même péché que lui: *Qui emendare potest, & negligit, participem se procul dubio constituit.* Saint Augustin passe encore plus avant, & ajoute que ceux qui ne corrigent pas, sont plus coupables par leur silence que ceux mêmes qui commettent le péché. *Tu vulnus fratres contemnis : pejor es tacendo, quàm ille conviciando. Le même.*

nous faisons en manquant à faire la correction.

Ce qui doit nous animer à nous acquitter de ce devoir, c'est que nous faisons en cela l'office même de JESUS-CHRIST. Il n'est venu sur la terre que pour sauver les hommes : *Venit quærere, & salvum facere quod perierat.* Voila le glorieux employ de celui qui corrige son prochain : c'est aprés JESUS-CHRIST, son second Sauveur, son second Rédempteur ; & s'il ne le délivre pas le pouvant faire, il répondra de son ame, sur la sienne propre. Si c'est un crime & un meurtre de ne pas donner à manger à un pauvre : *(Si non pavisti, occidisti,)* que fera-ce de laisser périr une ame, & de la laisser tomber dans le précipice ? *Tot occidimus, quot ad mortem scientes ire sinimus*, ajoûte Saint Augustin. Mais combien y en a-t-il qui se mettent en peine de corriger leurs freres ? chacun ne dit-il pas comme Caïn : *Numquid custos fratris mei sum ego ?* Au contraire il y en a une infinité qui les pervertissent, & qui sont cause de leur damnation. *Essais de Sermons pour le Mardy de la troisiéme semaine de Carême.*

On fait l'office de Jesus-Christ même en s'acquittant de ce devoir.

Luc. 19.

Genes. 4.

Il y a de grandes raisons qui nous engagent à corriger nos freres ; mais qui s'acquite aujourd'hui de ce devoir ? qui pense seulement à cette obligation ? L'interêt, ou la fausse amitié, ou l'indifférence, font que personne ne songe à corriger son prochain : l'amitié fait qu'on ne voit pas ses defauts, l'interêt les fait dissimuler, & l'indifference fait qu'on n'y pense pas. Les Magistrats, les Peres de familles, les Maîtres & les Maîtresses à l'égard de leurs domestiques, ont beaucoup plus à craindre en ce point que les autres : comme leur obligation est plus grande, leur négligence est aussi plus criminelle. *Le même.*

Peu de personnes pensent à s'acquiter de ce devoir.

Il est aisé, si l'on n'y prend garde, de gâter la correction par le mélange des mouvemens humains ; car le fond de malignité que nous avons en nous, trouve moyen de se produire à l'occasion de la correction, & tâche toûjours d'y répandre quelque partie de son amertume & de son venin. La vanité s'éforce d'y faire glisser son air impérieux, la colere s'y décharge assez volontiers de ce qui l'émeut ; il n'y a guere de passions qui n'y puissent entrer par quelque endroit. C'est ce que l'Apotre a voulu exclurre, en obligeant d'instruire & de reprendre avec un esprit de mansuétude & de douceur : *In spiritu lenitatis.* Il exclud même les mouvemens d'un zele trop ardent, lesquels peuvent être bons en d'autres occasions, & à l'égard d'autres pécheurs ; mais qui ne sont pas proportionnez à ceux qui n'ont péché que par ignorance ou par surprise. Si l'on examinoit tous les motifs de ceux qui reprennent les autres, qu'on en trouveroit peu qui agissent avec une droite intention ! Les uns reprennent par vanité, les autres par humeur, & par chagrin ; quelques uns par caprice, quelques autres par ignorance ou par foiblesse ; plusieurs par hypocrisie, &

Il faut une droite intention, pour corriger les autres.

presque tout le reste par interêt. *Essais de Morale. Tom. cinquiéme.*

L'interêt, le plus souvent nous empêche de nous acquiter de ce devoir.

L'interêt empêche plusieurs sortes de personnes de corriger leurs freres. Combien y a-t-il de sortes de Magistrats, qui se nourrissent du vice & des injustices des autres? combien y a-t-il de faux amis, qui ne vivent que du fruit honteux de leur flatterie, qui changent les plus grands vices en vertu, qui loüent des choses que Dieu ne regarde qu'avec horreur? Combien y a-t-il de Confesseurs qui se damnent, & qui damnent les autres par un vil interêt? Si j'avertis fortement cette personne, elle me quittera, & je perdrai tous les présens qu'elle me fait: si j'ordonne à cet homme de qualité de payer ses domestiques, je me priverai d'un homme qui me donne de l'authorité. Quelle cruauté de préférer un interêt temporel à la perte éternelle d'une ame rachetée du Sang d'un Dieu! *Essais de Sermons.*

La douceur & la séverité doivent être employées dans la correction, selon la qualité des crimes.

La prudence est nécessaire dans la correction, particuliérement en deux choses: pour reprendre doucement les péchez qui méritent de la douceur, & pour corriger séverement ceux qui demandent de la séverité. Il y a certains péchez de foiblesse, qu'il faut punir avec grande compassion: tels étoient les péchez de Madelaine, & de la femme Samaritaine; que le Sauveur traita avec une si tendre miséricorde: Mais il y en a d'autres, de malice & d'opiniatreté, que l'on doit combatre avec toute sorte de séverité: tels étoient l'orgueil & l'hypocrisie des Pharisiens, que JESUS-CHRIST reprit avec tant de rigueur; telle fut l'irreligion de ceux qui traficquoient dans le Temple, laquelle attira toute sa colere. Mais ce qui est le plus nécessaire pour corriger éficacement, c'est la patience: l'on convertiroit les plus grands pécheurs, si on sçavoit prendre l'heureux moment, auquel ils y seroient bien disposés. On ne fait que du mal, parce qu'on est trop impatient de faire du bien. Il se faut régler en cela sur Dieu même: avec quelle impatience attend-il le pécheur? Il ne se rebute jamais, & pourvû qu'on se convertisse sincerement au dernier soupir de la vie; c'est assez pour obtenir de lui, le pardon des plus grands crimes. *Le même.*

Il ne faut pas blâmer ni corriger par humeur.

Si l'on découvroit le cœur de ceux qui se mêlent si fort de reprendre & de corriger leur prochain, l'on verroit que la plûpart le font, ou par humeur, ou par envie, ou par ressentiment. L'homme agit ordinairement par humeur; mais principalement à l'égard des defauts de son prochain: nous ne blâmons que les choses qui sont opposées à nôtre humeur & à nôtre naturel. Une personne ambitieuse, & de grande dépense, se récrie contre les avares; un avare déclame contre un voluptueux qui se ruïne en débauches: en un mot, il n'y a que les vices qui nous déplaisent & qui choquent nôtre humeur, que nous censurons. Je ne parle point de ces gens, qu'une je ne sçai quelle humeur noire met dans un continuël chagrin contre tout le monde, & qui se déchainent à tout propos contre les defauts d'autrui: il est tout visible que ce n'est qu'un effet d'un caprice emporté, & d'un dépit qui part d'un cœur mal content, & qui ne chercher qu'à faire des malcontents. Le monde est encore plein de gens qui ne reprennent les autres que par envie: ils ne voyent des defauts en leurs personnes, que parce qu'ils y voyent des qualitez distinguées; & ils ne censurent un defaut en eux, que parce qu'ils ont trop de vertus. Mais qui ne sçait que le ressentiment cause assez souvent ce faux zele, qui fait qu'on s'emporte contre les vices de ses freres? On se sert de Dieu pour

pour se contenter soi-même, & l'on se venge en faisant semblant de venger le Seigneur. Celui qui n'a point l'esprit de la charité, & qui a un autre motif que la gloire de Dieu, n'est pas propre à donner des avis, & à corriger les autres. *Le même.*

Pour faire utilement la correction au prochain, il ne faut rien faire voir en nous qui en empêche l'éfet. Il faut éviter d'exciter son aigreur par la dureté de nos paroles, sa colere par des exaggérations, son orgueil par quelque marque de mépris. Il ne faut pas l'accabler par une multitude de repréhensions, qui ôtent l'espérance de se pouvoir corriger des defauts qu'on lui reproche. Il ne faut pas lui faire paroître qu'on est prévenu; de peur qu'on ne lui donne lieu de se défendre par là, des defauts qu'on lui marque, & de ne les attribüer qu'à nôtre prévention. Il ne faut pas qu'il ait lieu de croire qu'on lui donne ces avertissemmens par quelque interêt, ou par quelque passion particuliére. Car la correction est toûjours maligne, quand elle est jointe à ces dispositions; & ordinairement, sans éfet. *Essais de Morale.* Le moyen de rendre la correction utile.

Quand il faut parler aux Princes soit Séculiers soit Réguliers, il faut le faire avec beaucoup de modération & de prudence. Il est à craindre qu'on ait ou trop de courage, ou trop de foiblesse: la hardïesse cause du trouble, la flatterie corrompt; & il faut trouver le juste milieu de dire la vérité sans rudesse, aussi bien que sans complaisance. C'est la sagesse du monde: elle va toûjours à de dangereuses extrémitez; elle est toûjours fâcheuse ou rebutante. Mais quand on se regle sur celle de Dieu, on reprend les defauts des personnes, sans blesser l'honneur de la dignité; ou, l'on attaque le vice, sans interesser le chef de la Religion ou de l'Etat. *Monsieur Fléchier. Panegyrique de Saint Bernard.* Remontrances faites aux Grands.

Rien ne sera capable de nous détourner d'un si légitime devoir, si nous avons une seule étincelle de la charité divine; car c'est alors que nôtre zele deviendra invincible, par la considération de la gloire de Dieu si indignement offensé par les péchez des hommes. Que l'on outrage vôtre ami, qu'on fasse insulte à vôtre pere, mais qu'on vous attaque vous-même; que ne faites-vous pas pour témoigner vôtre juste ressentiment, pour repousser l'injure, ou bien pour la réparer sur le champ, de hauteur, & avec éclat? Et quoy! Dieu n'est-il donc pas vôtre ami? n'est il pas vôtre Maître, vôtre Souverain, vôtre Pere de qui vous recevez sans cesse la vie, qu'il vous conserve à tout moment? On l'attaque avec impudence devant vous, on l'outrage en mille maniéres, par le libertinage, par l'impiété, par les blasphêmes, par l'insolente liberté que l'on se donne de violer en vôtre présence toutes ses loix: & vous ne dites rien? Vôtre silence vous rend lâchement complice de tous ces crimes, par une honteuse dissimulation, qui semble les authoriser, en leur donnant toute liberté d'agir. Où est le cœur? où est la foy? où est le zele? où est l'honneur? *Monsieur Maimbourg. Sermon pour le 3. Mardy de Carême.* Si nous avons un peu d'amour de Dieu, rien ne pourra nous détourner de ce devoir.

Nous pouvons juger par cette horrible lâcheté que l'on voit aujourd'hui dans toutes les conditions, combien la correction fraternelle est peu connuë. Les peres & les meres verront dans leurs familles les insolentes libertez de leurs enfans; & la passion les aveugle, pour n'en pas voir les désordres; ou les desarme, pour ne pas en punir les excès; ou s'ils le font, c'est avec tant La lâcheté qui est aujourd'hui dans le monde sur ce point.

de foiblesse, que le crime en tire avantage, pour s'établir sans crainte, en méprisant un énemi, qui paroit si peu redoutable. Les maîtres sçavent les brutalitez & les désordres de leurs serviteurs : & pourvû que leurs interêts n'en soûfrent point, ils les souffrent sans peine, & n'y font aucune réfléxion. Les magistrats dans une ville seront témoins des horribles péchez publics, qui déshonorent le Christianisme avec tant de sçandale: & parce qu'on les a gagnez, ou qu'il n'y a rien à gagner pour eux, ils fermeront les yeux pour ne pas voir ce que l'impudence du crime, à quoy l'impunité donne de l'audace, ose mettre dans un plein jour. Les grands du monde n'ignorent pas les furieux excès, & les violences de ceux qui les approchent, & qui ont quelque part à leur faveur : & au lieu de les punir, ils les protegent de leur authorité, & leur servent d'asyle. *Le même.*

Il faut de la discrétion dans la correction, & attendre le temps propre.

Le temps doit être propre, pour tirer le fruit qu'on prétend de la correction: s'il ne l'est pas, il faut l'attendre. On attend bien que la saison soit propre, pour appliquer de bons remedes dans les maladies. Une purgation à contre-temps irrite les humeurs, & rend quelque fois le mal incurable ; attendez que l'occasion soit favorable, que tout soit bien disposé, & qu'il y ait lieu d'espérer quelque fruit, & sur tout, que la passion de celui qui s'emporte, soit un peu remise ; & alors, ayant trouvé le point de cette heureuse occasion, le temps de sa visite étant venu, *Vade, & corripe illum* ; faites agir vôtre zele, en lui remontrant sa faute, & en y apportant le remede, que vous jugerez le plus propre pour le guérir. . . On ne donne pas un remede au malade, durant la violence du redoublement de la fiévre ; on attend que l'accès en soit passé. Un homme est dans le transport le plus violent d'une passion qui l'emporte ; attendez que l'accès de cette fiévre soit un peu diminüé, pour l'avertir, ou pour le corriger ; autrement vous lui donnerez du poison au lieu d'un remede, & ce bon office que vous lui devez d'une charitable correction, deviendra le sujet & l'instrument de sa fureur, par l'indiscrétion de vôtre zele. *Ne ministerium correctionis in arma vertamus furoris. Le même.*

Gregor. in Psalm. 3. pœnit.

C'est par la douceur que l'on gagne une ame à Dieu.

C'est par cet amour, & par cette douceur que vous gaignerez vôtre frere, ce qui sera le fruit & l'heureux succès de vôtre prudente & charitable correction : *Lucratus eris fratrem tuum.* Gaigner une ame à Dieu ! se peut-il faire un plus grand gain, une plus illustre conquête ; & peut-on espérer en suite une plus magnifique récompense ? Peut-on rien gagner de plus riche ; puisqu'une ame est plus précieuse devant Dieu, que tout ce qu'il y a dans tout le monde, qui n'est fait que pour contribuër au bien de l'ame ; puisque c'est le trésor caché que le Fils de Dieu est venu chercher sur la terre, laissant ceux qu'il a dans le ciel ; la pierre prétieuse, pour laquelle il a tout quitté, & le royaume enfin qu'il a conquis, en répandant tout son sang ? *Le même.*

Comme un Prédicateur doit reprendre les vices.

Le Prédicateur étaut une personne publique, son ministere, & son devoir l'obligent d'invectiver contre les vices & les désordres, qui sont les plus ordinaires des lieux où il annonce la parole de Dieu ; mais sans nommer les personnes, & sans les dépeindre, & les désigner de telle sorte, qu'on puisse raisonnablement juger qu'il veut taxer telle ou telle personne en particulier. Que si quelqu'un se sentant coupable, s'imagine que c'est à lui que le Prédicateur en veut, il lui fait une grande injustice : parce que la répréhension d'un vice dans la chaire ne s'adresse à personne en particulier,

mais en général à tous ceux qui en sont infectez ; autrement il ne faudroit jamais reprendre les vices, parce qu'il y a toûjours des vicieux : ce qui n'empêche pas qu'on ne doive prendre garde de ne pas décendre à un détail, ou à des circonstances tellement marquées, que le monde puisse connoître de qui l'on parle, & qu'on lui donné sujet d'en faire l'application. Car c'est même chose de nommer la personne, ou de la depeindre par des traits si propres, qu'ils ne puissent convenir qu'à elle seule. *Pere Duneau. Sermon pour le troisiéme mardy de Carême.*

La correction, selon le précepte que le Fils de Dieu en a fait, se doit faire d'abord en secret : *Corripe eum, inter te & ipsum solum.* Sur quoy saint Jerôme se plaint avec raison que la plûpart des hommes font tout le contraire. Car au lieu qu'on devroit celer le péché d'autrui & ne le dire qu'à lui seul, on ne le lui dit pas enquoi l'on va contre le précepte du Fils de Dieu : mais pour satisfaire, ou à sa haine, ou à sa vengeance, on le va faire à tous ceux qui connoissent cette personne ; & de cette maniere, d'un péché secret, on en fait un public, parcequ'on le dit à tous en particulier, comme si on ne le disoit qu'à un seul ; & ainsi tant de personnes le sçavent, qu'il vaudroit autant l'avoir publié à son de trompe, comme l'on dit : ce qui bien loin de remedier au désordre du prochain, en est un beaucoup plus grand. *Le même.*

La correction doit être d'abord secrette.

Le Prophete Jeremie voyant les offenses que le Peuple commetoit contre Dieu, le reprit si souvent, & avec un zele si ardent & si animé, qu'il s'attira une rude persécution ; ensorte qu'il s'éleva une sédition contre lui, Phassur le maître du temple, homme vendu à l'iniquité, sacrifia ce Prophete à la fureur & à la vengeance de ce peuple irrité, & le fit jeter dans une profonde fosse, où il pensa mourir de faim & de mésaises. Ce mauvais traitement intimida le Prophere, & rallentit son zele, jusqu'à lui faire prendre la résolution de ne plus reprendre ni censurer les vices & les désordres d'un peuple, qui recevoit si mal la correction, qu'il lui en faisoit de la part de Dieu ? *Et dixi, non recordabor ejus, neque loquar ultra in nomine illius.* Mais retraçant dans son esprit, que Dieu étoit offensé, & que ce seroit se rendre indigne de la qualité de son ministere, de voir son Seigneur déshonoré, sans en marquer du ressentiment, il se résolut plûtôt d'exposer sa vie au hazard, & de souffrir tout, que de se taire, & que de dissimuler dans une si juste occasion. Et certes il est bien étrange, que Dieu ayant tant de bonté pour nous, qu'il tient les injures qu'on nous fait, comme si elles étoient faites à lui même, nous soyons si lâches, que nous ne regardions pas les siennes comme les nôtres. Il menace d'une damnation éternelle celui qui dira une injure à son frere ; & nous n'oserions reprendre charitablement celui qui blaspheme le saint nom de Dieu ! Ce ne peut être que faute de charité pour lui. *Le même.*

Il ne faut pas cesser de faire la correction, pour la persécution qu'on nous peut faire.

Jerem. 20.

Le malheur du siécle en est venu à cet excès, que comme il y a des freres selon la chair sans amitié, il y a aussi parmi les Chrétiens un grand nombre de faux freres, qui n'ont égard qu'à leurs propres interêts. Ah charité ! que tu es refroidie parmi les hommes ! On en voit tous les jours qui médisent de leurs freres : y a-t-il quelqu'un, qui ose leur dire qu'il se faut garder de la médisance. On en voit qui blasphement, & qui proferent des impiétez : qui a le courage de le reprendre ? On en voit qui font des injustices manifestes : qui leur dit :

On n'ose reprendre le prochain faute de charité.

Vous faites mal ? Si ce sont des grands on aime mieux les flatter que de les reprendre, de crainte de leur déplaire ; s'ils sont égaux, on craint de perdre leur amitié ; s'ils sont moins que nous, on les méprise, & on dit : Que m'importe, je n'ay garde de me méler de ses affaires, il me perdra peut-être le respect, si je l'avertis de son devoir. *Le même.*

Désordres qui arrivent du defaut de correction.

On n'ose reprendre les Grands de leurs péchez & de leurs désordres ; on n'ose plus annoncer à David qu'il est cet homme, qui a enlevé la brebis que possedoit le pauvre ; on craint de dire à Hérode qu'il ne lui est pas permis d'entretenir un commerce sçandaleux avec la femme de son frere. Il semble que la grandeur & l'élévation mette les hommes hors de la correction, & des regles de la Religion, & ne soit plus du ressort des ministres de la parole de Dieu : & il arrive tres-souvent par là, que les grands désordres sont long temps continüez, parce qu'ils ne sont jamais repris avec tout le zele de l'Evangile. *Pris d'un sermon manuscrit.*

Maniére de bien faire la repréhension.

Personne ne réüssit mieux à corriger les autres que celui qui ayant étudié ce qu'ils ont de louable, commence par les en loüer, & ensuite diminue la faute qu'il reprend : un éloge adroitement placé, ménage l'orgueil qui se seroit revolté, attire la confiance qui se seroit éloignée, insinue les avis qui auroient été rejetez. Le plaisir que nous prenons à la louange qu'on nous donne, fait que nous voulons bien travailler à mériter celle qu'on nous refuse. En diminüant nôtre défaut, & en cachant une partie de nôtre faute, on nous donne la force d'en faire l'aveu, & cet aveu nous engage à nous corriger. Nous ne voulons point déchoir dans l'opinion de celui qui nous vante, & nous entreprenons volontiers une reforme, que nous croyons facile & glorieuse tout ensemble. Si l'on découvre à un homme ses defauts, ou ses fautes, sans précaution, & dans toute leur étenduë, vous aurez à combattre sa vanité qui le trompe, sa paresse qui l'arrête, son courage qui s'abbat. Voulez-vous promtement lever tous ces obstacles ? Composez avec des passions, qu'il seroit dangereux d'attaquer ouvertement : louez-le de quelque chose qui le mérite ; vous désarmerez sa vanité : ne montrez pas d'abord tout le defaut, & toute la faute ; vous faites taire sa paresse, & vous ranimez son courage. *Monsieur de Sacy, dans la Préface du Traité de l'Amitié.*

Il faut quelque fois excuser les de fauts du prochain, pour pouvoir les reprendre avec succès.

Je voudrois que l'amour propre, toûjours si ingénieux à défendre nos fautes, ne le fut pas moins à trouver des excuses pour les fautes du prochain ; & que nous missions toute nôtre habileté à adoucir & à diminuër ce que nous ne pourrions justifier pleinement. Donnons à la justice, je le veux, tout ce qu'elle demande ; condamnons le mal que nous ne pouvons excuser : mais qu'une austerité mal entendüe ne retranche rien des droits de la charité. Condamnons & reprenons à regret : peut-être que de grands hommes sont tombez dans des foiblesses semblables à celles qu'on reproche à nôtre frere ; peut-être que celui qu'on blâme a fait en d'autre temps, & dans le même genre, des actions dignes d'être louées. Faisons les valoir ; confondons sa honte avec celle de ces illustres personnages, ou cachons-la sous ses propres vertus. Voila quels sont nos devoirs quand nous sommes reduits à condamner, & à blâmer les defauts du prochain. *Le même dans la suite du Traité.*

Il faut un

Connoissez à la bonne heure, les defauts de vôtre frere, si vous êtes obligé de l'en avertir ; ne l'encensez pas, puisque vous devez travailler à les détruire.

S'il étoit impossible de tenir un juste milieu entre connoître, & ignorer les defauts de ceux, qui sont sous vôtre conduite, j'aimerois encore mieux une ignorance, ou une négligence de s'en informer, qu'une lumiére trop importune à les appercevoir, & une vigilance trop exacte à les découvrir. Que si vous avez des lumiéres si vives & si perçantes, ménagez-les pour vous, vous trouverez assez en vous même de quoy les occuper. Craignez autant de ne pas voir assez vos propres defauts, que de trop voir ceux des autres ; l'aveuglement que vous avez pour vous, ayez le pour eux ; tout en ira mieux : & quand vous serez obligé de les reprendre, que ce soit toûjours avec réflexion sur vous même. *Le même.*

un peu ménager un ami que l'on reprend.

Les censures aigres, & les repréhensions trop fortes, marquent plûtôt la chaleur du temperament, que l'amour du prochain, ou le zele de la gloire de Dieu. Les invectives violentes contre les péchez des hommes, revoltent le cœur, étouffent les sentimens & les désirs de pénitence, au lieu que la douceur gagne le pécheur, & l'entraîne dans les voies de salut. Les censures & les repréhensions non seulement ne doivent pas être aigres ; mais il est juste de les proportionner à la nature des péchez qu'on a commis : autrement c'est le temperament qui agit, & qui outre les sentimens. Les Disciples du Fils de Dieu demandoient que le feu du ciel tombât sur les Samaritains, & croyoient s'interesser pour la cause de Dieu, contre des Schismatiques, qui meritoient sa vengeance ; ils s'imaginoient au moins imiter le Prophéte Elie, dont le zele a été couronné de tant de louanges : cependant, je ne sçay de quel esprit vous êtes poussez, leur disoit le Fils de Dieu. Saint Paul en persécutant les Chrétiens, croyoit soûtenir la loy chancelante & prête à tomber : toute autre voix que celle du ciel, qui l'auroit frappé, n'auroit produit aucun éfet sur son cœur ; une voix de douceur & une puissance miraculeuse étoient nécessaires, pour ramener cet esprit de zele, de l'égarement, dans le droit chemin. *Pris d'un Traité sur la Conscience.*

Des Corrections & des repréhensions trop fortes.

Quand il est question de reprendre le prochain, il faut agir avec une grande circonspection ; faire en sorte de le corriger en lui épargnant toute l'aigreur de la correction ; reprendre en secret les péchez secrets, se servir de termes généraux, où le particulier puisse se reconnoître ; à l'exemple du Fils de Dieu, qui connoissant le crime de Judas, se contenta de dire en présence des autres Apôtres : Je vous dis en vérité qu'un de vous me trahira. *M. de Montmorel. Hom. pour le 1. Dimanche de l'Avent, & pour le 1. dimanche après la pentecôte.*

Il faut user de circonspection dans la correction.

Il faut bien de l'addresse & de la prudence, pour s'acquitter d'un devoir aussi difficile qu'est celui de la correction fraternelle. Il faut que celui qui est destiné à cet important office, soit tel que Dieu même le dépeint en la personne de Jerémie : *Ecce constitui te hodie super gentes, & super regna, ut evellas, & destruas, & disperdas & dissipes, & adifices & plantes.* Il faut qu'il fasse toutes sortes de personnages : il faut que ce soit un Prothée qui sçache changer de forme & de visage, selon les rencontres, & les conjonctures des temps, des affaires, des personnes, & des sujets ; pour ôter les abus, & les mauvaises coûtumes, & pour en substituër de bonnes & de saintes. Je veux que ce soit un Médecin pourvû de toutes sortes de remedes, & qu'il les sçache appliquer où il faut, & quand il faut ; qu'il sçache appliquer le feu & le fer dans la

L'adresse est nécessaire pour faire la correction.

néceſſité, & verſer l'huile dans les plaies, ſelon la nature du mal; & non comme ces Médecins d'Iſraë': *Curabant cum ignominia contritionem Filiæ populi mei.* Car ſi vous n'avez cette adreſſe & cette diſcrétion, il y a bien danger que vous n'empoiſonniez les plaies, & que vous ne les rendiez incurables au lieu de les guérir. *Pris de l'Italien de Reina dans le Sermon ſur ce ſujet.*

Sentimens de quelques ſaints Peres ſur les corrections.

Ils ſuppoſent toujours que celui qui a droit de reprendre & corriger, doit ſe conduire d'une maniére prudente & charitable, avec diſtinction des temps, des choſes, & des perſonnes; qu'il ſçait en exclurre les emportemens, les violences, les paroles piequantes, les railleries, & de ſemblables excès qui peuvent ſe rencontrer dans les corrections indiſcrettes. Mais auſſi ils n'ont prétendu en banir abſolument la ſéverité, & la fermeté, les termes durs, & humilians, & même l'apparence de colere. Il eſt vrai que ſaint Baſile dit en beaucoup d'endroits, qu'un Supérieur doit reprendre ſans paſſion, de crainte qu'il ne tombe lui même dans le peché, lors qu'il en veut délivrer les autres; qu'il doit avoir à l'égard de ceux qu'il corrige, les ſentimens d'un pere & d'un médecin, & s'appliquer à leur guériſon avec beaucoup de compaſſion & de tendreſſe. Mais ce grand maître dans la conduite des ames, fait bien voir que ſon ſentiment n'eſt point de condamner toute rigueur & toute ſéverité, dans toutes ſortes d'occaſions; puiſqu'il veut que quand il en eſt beſoin, la force de la correction faſſe paroître des diſpoſitions enflamées, & que quoiqu'on excite le feu de la colere, on ne laiſſe pas de conſerver le mérite de la manſuétude; & que ſouvent une conduite contraire eſt plûtôt un vice qu'une vertu: que les homicides & les médecins ſe ſervent du fer; les uns avec cruauté pour ôter la vie, les autres avec prudence, & charité, pour la conſerver; & qu'enfin les repréhenſions doivent quelque fois être fortes & pleines d'amertume. De maniére que ſi ce grand Saint condamne l'emportement, l'indiſcrétion, la véritable colere, & l'excès de la ſéverité; il en approuve le bon uſage. Le ſentiment de ſaint Benoît n'eſt pas moins à remarquer, ſur ce point: puiſqu'il veut qu'on garde la forme que l'Apôtre a preſcrite lorſqu'il dit: Reprenez, exhortez, faites-le avec force, c'eſt-à-dire, ſelon la diverſité des temps, des ſujets, & des perſonnes; ou en uſant de paroles douces, ou de termes qui donnent de la terreur; tantôt ſe ſervant de la conduite d'un maître dur & rigoureux, & tantôt ſe ſervant de celle d'un Pere indulgent & charitable. C'eſt encore ainſi qu'il faut entendre ſaint Bernard, lorſqu'il parle de la maniére dont on ſe doit conduire à l'égard de ceux qui nous ſont ſoûmis: puiſqu'il marque en tant d'endroits que la ſéverité eſt quelquefois néceſſaire; qu'il faut méler la force du vin avec la douceur de l'huile; les remedes picquans, les repréhenſions vives & ſéveres, avec les remontrances douces & charitables; que ſi ceux qui réſiſtent au bien, ont le front dur, il faut s'armer d'une dureté qui ſurpaſſe leur réſiſtance; que l'on peche auſſi bien en ne ſe metant pas en colere, lors qu'il eſt néceſſaire de s'y mettre, que lors qu'on s'y met avec excès. De cecy il s'enſuit que ceux-là ſe trompent, qui font conſiſter la piété chrétienne à garder en toutes choſes, une douceur & une indifference qui ne s'émeut jamais, ou plûtôt une diſpoſition de molleſſe & de langueur; dans la crainte qu'ils ont de troubler la paix. *Tout cecy eſt extrait de l'Abbé de la Trape, dans le prémier Tome des Devoirs de la Vie Monaſtique, chap.12.*

In fuſ. Reg. quæſt. 50. &c.

Vous voyez, dit saint Augustin, le désordre où est vôtre frere, vous voyez le méchant commerce, où il est engagé; vous voyez qu'il ne sçauroit dire trois paroles, qu'il n'y mêle quelque jurement & quelque blaspheme : vous pourriez par vôtre adresse, par la créance qu'il a en vous, par le crédit que vôtre qualité, ou vos bienfaits vous ont acquis sur lui, le faire rentrer en lui-même; un pere & une mere n'ont point de mouvement pour arrêter la débauche de ce fils, & la vanité de cette fille, qui se perd par la liberté qu'on lui laisse prendre de frequenter toutes sortes de compagnies; un maître ne prend aucun soin de reprimer l'impieté, & le libertinage de ses domestiques. Ah! non seulement ces personnes-là participent au péché de leurs freres; mais ils se rendent plus coupables par leur silence, que ceux-là ne le font par leur mauvaise vie. *Vulnus fratris conspicis; vides in eo peccatum, & negligis: pejor es tacendo quàm ille conviciando.* Comment cela? c'est que la passion & l'aveuglement du Pecheur, l'empêchent de penser au malheur éternel où il se précipite: & vous qui le voyez d'un œil & d'un esprit tranquille, vous n'êtes touché ni de l'injure que Dieu reçoit, ni de la perte de celui qui l'offense: *Pejor es tacendo quàm ille conviciando. Pere Jegou. Usage du Sacrement de Penitence.*

Quand & comment on doit mettre ce precepte en pratique.

Il n'y a rien de plus utile selon le Sage, pour s'avancer dans la piété: il n'y a rien aussi de plus difficile, que de reprendre sagement & saintement, & d'allier ainsi la séverité de la repréhension, avec la douceur de la charité. Saint Paul nous marque en peu de mots dans l'Epître aux Galates, les conditions d'une action si sainte. Car après avoir averti les Fideles de vivre ensemble dans la paix, il donne cet avis à ceux qui sont capables de reprendre les autres: *Reprenez, dit-il, vôtre Prochain dans l'esprit de douceur, considérant que vous pouvez vous-mêmes être tentez.* Ainsi saint Paul a voulu que l'on eût soin de corriger ceux qui tombent en quelque faute, & en même temps qu'on fît réflexion qu'on pourroit en commettre de semblables; pour porter compassion à ceux qui sont tombez, & les reprendre avec la douceur dont nous souhaiterions qu'on usât envers nous. *Livre Intitulé, instructions Chrétiennes. Cinquiéme Tome.*

On doit mêler la séverité de la repréhension, avec la douceur de la charité.

Si nous reprenons avec aigreur, craignons que les mouvemens de nôtre colere ne nous emportent à quelque désir de vengeance; car tout ce que nous dirons, ayant ainsi l'ame ulcérée, sera plûtôt le mouvement d'un homme qui se vange, que la charité d'un homme qui corrige. Aimez dônc, dit saint Augustin, & dites ce que vous voudrez. Ce qui paroîtra injurieux ne le sera point en effet, quand vous n'aurez dans le cœur, que le désir de travailler à la guérison de vôtre frere. *Le même.*

Continuation du même sujet.

Si cette loi de la correction fraternelle étoit bien observée, quel déluge de péchez n'arrêteroit-on point? quel progrès une charité judicieuse & intrépide ne feroit elle pas faire dans la vertu? Mais, soit négligence, ou crainte de déplaire à son prochain, & de s'attirer de mauvaises affaires, soit indiscrétion & imprudence, en ne prenant pas les précautions nécessaires, pour lui rendre utiles les remontrances qu'on lui fait; il n'arrive que trop souvent, qu'autant que cette correction est nécessaire, autant est-elle ou, négligée, ou infructueuse: il y en a peu qui la font, & parmi ceux qui la font, il y en a encore moins qui la fassent avec succès. *Pris du Dictionnaire Moral, Prémier Discours sur la Correction.*

De l'importance du précepte de la correction fraternelle.

Mais, dites-vous, la correction que je ferai, sera inutile. Qui vous la dit? Je le suppose néanmoins, puisque vous le voulez: ce précepte ne vous dispense pas pour cela de la faire. C'est à Dieu à donner à vos paroles, telle oncti on & telle force qu'il lui plaira: mais c'est à vous indépendamment de ce succès, à vous acquitter de vôtre devoir: on vous ordonne d'avoir soin de vôtre prochain; on ne vous commande pas de le guérir. Quand Jesus-Christ vous dit de corriger vôtre prochain, il ne vous charge pas du succès des avis salutaires que vous lui donnerez: faites seulement ce que vôtre zele vous inspirera en cette occasion, & abandonnez lui le reste. *Le même.*

Quoique la correction doive être inutile, vous ne laissez pas d'être obligé de la faire.

O qu'il faut de prudence pour faire une correction salutaire; qu'il y a de mesures à prendre, & de ménagemens à garder! Mesures & ménagemens du côté de l'état & de la condition des personnes; on ne reprend pas les Grands comme on reprend les petits, on ne parle pas aux maîtres comme on fait aux serviteurs. Nathan enveloppe d'une parabole le péché de David; & cette correction figurative fait rentrer ce Prince en lui-même. Il faut adroitement ménager l'esprit des grands: une parole un peu rude les irrite, au lieu qu'un avis donné à propos les raméne. Il faut souvent fermer les yeux à ce qu'ils font, & regarder comme de loin, leur égarement; à peu près comme Dieu, qui feignit ne pas sçavoir l'endroit ou Adam s'étoit caché, pour avoir sujet de lui dire: *Adam ubi es?* Adam où es-tu? *Le même.*

Il y a bien des mesures à garder, quand il faut reprendre les grands.

Si l'on regarde la correction en elle même: c'est dit Origene, un jugement particulier qu'on prononce tête à tête: c'est dit saint Ambroise, une censure, & une accusation personnelle qui rappelle le pécheur à soy: c'est dit saint Augustin, une amertume salutaire, dont la vérité, & la charité, se servent pour lui faire sentir son péché: c'est enfin, ajoute saint Grégoire de Nazianze, une voix étrangére que Dieu employe pour suppléer au defaut de celle de la conscience, dont on a souvent étouffé les remords; ou de sa parole qu'on détourne malicieusement de soy, sans qu'on l'applique à ses besoins, & à ses maux particuliers. *Le même, dans le second Discours.*

Ce que c'est que la correction que l'on fait à son prochain.

Quand un pécheur se souleve contre les reproches qu'on lui fait, quand plus dur qu'une pierre, il ne veut pas retourner, pour reprendre le bon chemin qu'il a quitté; quand semblable à Pharaon, il se mocque, par une obstination habituelle, des remontrances que lui fait Moïse; quelle apparence y a-t-il qu'il se sauve? Susciterez-vous pour lui, ô mon Dieu! de nouveaux moyens de conversion? Vous pourriez le faire; mais le plus propre, & le plus ordinaire est une grande docilité aux avis qu'on lui donne, & un bon usage des corrections qu'on lui fait. C'est là le grand remede à son mal, & la grace qu'il doit demander à vôtre infinie miséricorde. *Le même.*

Quand un pécheur ne peut souffrir la correction, c'est marque qu'il est endurci & désespéré.

Quel monstrueux assemblage de péchez; quand on les cache à un pécheur, ou quand il se les cache à lui-même! De-là une grossiére, mais criminelle ignorance de ses désordres; le même aveuglement qui est la cause de son péché, en étant souvent & l'éfer & la peine. De-là mille désordres qui grossissent, & qui se multiplient par leur impunité: désordres qui pourroient cesser, si on avoit une sage & discrette hardiesse pour en avertir ceux qui y tombent. De-là tant de scandales publics, qu'on retrancheroit avec moins de patience, si l'on avoit plus de charité, & de zele qu'on n'en a; & si d'ailleurs on trouvoit des

Les péchez & les désordres où tombe un pécheur, faute de correction.

esprits plus dociles aux séveres, mais utiles reproches d'une sagesse, qui blesse & qui guérit tout à la fois. *Le même.*

Il faut donc être sans reproche, pour reprendre & corriger comme il faut les autres.

Rien n'est plus propre à rendre le vice muët, le censeur respectable, & la correction utile, qu'une vie sainte & irrépréhensible. Comment condamneroit-on avec fruit dans les autres, ce qu'on se permet, & qu'on se pardonne à soy-même : leur avarice, si on est avare; leur brusquerie, si on est emporté; leur duplicité, si on est fourbe; leurs détractions, si on est médisant & railleur ? N'auroient-ils pas lieu de dire: *Médecin guérissez-vous vous-même.* Le même *dans les Réfléxions.*

L'orgueil fait qu'on ne reçoit pas volontiers la correction.

Jaloux d'une gloire que nous avons perdue aux yeux de Dieu par nôtre péché, nous en voulons conserver les dehors aux yeux des hommes : nous disons, comme Saül à Samuël : Rendez moi, au moins devant les anciens du peuple, l'honneur qui m'est dû. Aussi orgueilleux que le prémier Adam, dont les vices sont passez jusqu'à nous avec la nature, nous tâchons de cacher nôtre ignominieuse nudité; contens de nous parer des feüilles d'un arbre, qui n'est plus pour nous un arbre de vie. Par ce principe, tout ce qu'on nous dit pour nous représenter nôtre péché, nous aigrit. *Le même.*

Il ne faut pas corriger un homme, qui est dans le fort de sa passion.

Vous voyez un homme si transporté de colere, qu'il ne se connoît pas lui même; le vin, ou la passion le jette en de furieux excès : en vain prétendriez-vous le corriger en cet état. Attendez que l'orage soit passé : peut-être que le vent du Saint Esprit soufflera sur lui, & le conduira au port; peut-être cet homme addonné à de mauvais commerces, rougira-t-il de ses fautes: l'intervalle alors vous sera favorable, & à lui. Nous sommes quelquefois surpris qu'on traite avec des sentimens de compassion, & des paroles de douceur, des pécheurs, qui selon nous, mériteroient de plus séveres reproches : mais nous ne prenons pas garde, qu'on est obligé en de certaines rencontres, d'avoir cette sage condécendance, sans laquelle on gâteroit tout, bien loin de remédier au mal. *Le même.*

La condécendance ne doit pas dégénérer en mollesse.

Il ne faut pas que la condécendance qu'on a pour le prochain, aille jamais jusqu'à une molle & excessive douceur. Car s'il est vrai que nous devons aimer nôtre prochain comme nous-mêmes; il n'est pas moins vrai, qu'étant obligez de nous condamner & de nous punir, nous devons aussi, par une extension de cet amour, garder cette même regle envers ceux qui sont d'autres nous-mêmes : à moins que nous ne disions avec S.Bernard, que s'il y a de la séverité & de la douceur dans la Charité Chrétienne, il est à propos que nous prenions celle-là pour nous, & que nous laissions celle-cy pour nôtre prochain, afin de le faire rentrer dans son devoir. Il y a des hommes si séveres, qu'ils ne conservent aucun sentiment de douceur; il y en a de si doux & de si indulgens, qu'ils ne gardent aucune regle, ni aucun ordre de discipline : les uns péchent par excès, les autres par defaut; & de là vient qu'on omet le précepte de la correction, ou qu'on la rend inutile: Il faut donc représenter aux uns & aux autres, d'agir avec un si juste temperament, qu'en observant une éxacte discipline, ils ne s'éloignent point de la douceur; & qu'en usant de la douceur, ils n'abandonnent pas la rigueur de la discipline : que lors qu'ils corrigent des esprits opiniâtres, ils ne s'endurcissent point contre tout sentiment de com-

passion & de tendresse ; & que lors qu'ils consolent des ames foibles, ils ne se laissent point amollir par un trop grand relâchement. *Le même.*

Il y a dans l'homme un fond d'orgueil qui le rend intraitable sur les remontrances; il aime mieux s'égarer toûjours que de rentrer dans le bon chemin par des avis, qui le font appercevoir de son égarement ; il aime mieux être applaudi & flatté, que redressé, lors même qu'il a le plus grand tort du monde. Voilà l'une des principales sources de ses erreurs. C'est la marque d'une grande corruption, ou d'un entêtement ridicule, de se croire assez capable pour se conduire soy même, sur tout dans des affaires importantes ; sans le secours & sans les lumiéres de qui que ce soit. La plûpart des hommes sont aveugles, & ne raisonnent jamais juste dans tout ce qui les regarde ; l'amour propre affoiblit les lumiéres de leur raison, & leur fait souvent prendre le plus mauvais parti. *Pris des Livres Moraux de l'Ancien Testament, traduits par l'Abbé de Bellegarde. Proverbes de Salomon.*

C'est une marque d'orgueil de ne pouvoir souffrir la correction.

D'où vient que la plûpart des hommes, qui ont tant d'ardeur pour leurs interêts, ne veulent point cependant qu'on les corrige quand ils font quelque faute ? Leur cœur se soûleve, le feu leur monte au visage : c'est se broüiller avec eux & encourir leur haine, que de leur faire voir leur égarement; il semble qu'ils craignent d'être détrompez. Il faut avoir plus de force d'esprit que le commun des hommes, pour souffrir de bonne grace d'être repris, & pour avoüer de bonne foi que l'on s'est trompé. Les avis charitables que l'on nous donne sur nôtre conduite, sont d'un grand secours pour conserver la grace de Dieu, ou pour se disposer à la recevoir quand on l'a perdue ; & c'est en ce sens que celui qui ne peut souffrir la correction, méprise son ame, comme dit le Sage. *Le même.*

Prendre en bonne part la correction, est la marque d'un esprit bien-fait.

De quelle dextérité ne faut-il pas se servir pour une si délicate opération ? de quelle pieuse addresse n'usa pas le Prophéte Nathan, quand il voulut reprendre David ? David étoit Prophete lui-même ; mais il étoit Roy : il fallut lui proposer une parabole, qui ne parût porter aucun caractere de la répréhension que Nathan alloit luy faire. Le sort des grands est en cela plus à plaindre que celui des pauvres, à qui l'on propose la vérité sans ménagement. *Blandiendum est illis, ut audiant veritatem,* disoit saint Augustin, parlant des riches de la terre. *Pris d'une Homelie prononcée sur ce sujet, & ensuite imprimée.*

Il faut beaucoup d'addresse pour rendre cette correction utile.

Je trouve que la prudence du grand saint Jean Baptiste paroît particuliérement dans les circonstances suivantes: prémiérement en ce qu'il ne reprit Hérode qu'en particulier, & qu'il s'addressa à sa personne, & non à d'autres ; il n'alla point porter à des oreilles étrangeres le reçit des crimes de ce Prince : *Dicebat Herodi* ; ce fut à lui même qu'il s'en ouvrit, accomplissant ainsi avec exactitude ce que le Sauveur prescrit : *Corripe inter te, & ipsum solum.* Quand vous reprenez vôtre frere, que ce soit d'abord entre vous & lui ; que personne n'en sçache rien. Autrement si vous allez divulguer son crime, ce ne sera plus une correction, mais une diffamation ; vous blesserez la charité en voulant exercer un acte de charité ; vôtre indiscrétion lui fera rejeter vôtre répréhension. Parlez lui avec un sage temperament ; étudiez-vous à lui donner du repentir & non pas de la confusion : *Intendens correctioni, parcens pudori*, dit saint

Circonstances qu'il faut observer dans la répréhension que l'on est obligé de faire. 1°. la faire en secret. 2°. avec modestie & douceur. 3°. en peu de paroles.

Augustin. Gardez vous bien de publier ses désordres à d'autres ; car ce seroit lui faire un procès, & non une correction, ce seroit l'accuser, & non le guérir. *Curare volo, non accusare.* En second lieu, saint Jean en reprenant Hérode, se servit d'une maniére de parler aussi remplie de modestie que de douceur: point de déclamation, point d'emportement, point d'aigreur, point de ton élevé : *Dicebat Herodi* : Il disoit à Hérode. Troisiémement ce saint Précurseur fait cette correction en peu de paroles : *Non licet tibi*: Cela ne vous est pas permis; trois mots lui suffisent. En éfet ces grandes & longues déclamations, ces reproches qui ne finissent point, ces menaces & ces considérations si prolixes sur la colere du Seigneur, sur la turpitude & les éfets funestes du péché, ne servent souvent qu'à rendre plus accablante & plus dégoutante, la repréhension déja assez amere par elle-même. Et n'est-ce pas exposer celui qu'on reprend, à se revolter contre vous, & à le rendre ainsi plus méchant, en le voulant rendre meilleur, dit saint Augustin ? *Ne quem vis facere correctiorem, facias pejorem.* il faut donc assez ordinairement reserver ces motifs, & ces reproches, en un temps plus convenable *dans la même Homelie.*

Serm. 16. de verbis Domini apud Matthæum.

Ce sont particuliérement les péchez d'habitude que l'on doit reprendre & corriger.

Les péchez que nous voyons repris dans l'Ecriture, sont assez ordinairement des péchez d'habitude, tels que ceux de David & d'Hérode. Car de faire la correction pour un péché à peine commis, lorsque la passion est toute vive, n'est-ce pas percer un ulcere qui n'est pas encore mur ? Donnez donc quelque temps à la réfléxion, & à la Religion : peut-être que celui qui vient de commettre la faute rentrera en lui même, & y rentrera utilement. Enfin la correction regarde principalement les péchez scandaleux, qui sont pernicieux aux autres, & ce sont ceux-là particuliérement sur lesquels les Supérieurs sont tenus par justice de veiller, & qu'ils sont obligez de reprimer. Tels ou semblables étoient ordinairement les péchez que Dieu faisoit reprendre par ses Prophetes. On ne dit pas qu'il faille souffrir les autres qui sont moins grands; on doit reprendre ceux là, & ne pas négliger ceux cy : mais il est certain qu'on doit apporter aux uns & aux autres beaucoup de précaution, & qu'il y a un grand nombre de choses repréhensibles, sur lesquelles il faut se contenter de gémir & de prier. Car entreprendre de censurer tous les déréglemens qui se commettent, ce seroit un zele aussi dangereux qu'insensé. *dans la même Homelie.*

Celui qui reprend & qui corrige les autres doit être irréprochable.

Au reste, vous Particuliers, qui reprenez les autres ; puisque vous ne le pouvez en vertu de vôtre dignité, soyez du moins authorisé par une probité reconnue, & une vie irréprochable : car autrement vos corrections seront presque toûjours inutiles à vôtre frere, & nuisibles à l'honneur du caractere ; quand vous même vous en auriez un, particuliérement si vous êtes engagé dans la profession Ecclesiastique. Car c'est à vous que s'addresseront alors ces paroles de l'Ecriture : Dieu a dit au pécheur : D'où vient que vous avez la hardiesse d'annoncer ma justice aux autres, & de prophaner mon nom par vôtre bouche sacrilege ? Les discours de piété ne conviennent pas à la vie que vous menez ; les sages remontrances que vous faites à vos freres, sont démenties par vôtre conduite indigne ; le mépris qu'on fait de vôtre personne rejaillit sur les véritez que vous prêchez. Il faut que celui qui se mele de reprendre les autres, soit lui même irrépréhensible ; autrement on lui dira : Médecin, guérissez vous

vous-même ; & il rougira, lui qui reprend, au lieu de faire rougir ceux qu'il reprend. Vous me blâmez, dira l'indocile, de ce que j'aime le monde, de ce que je suis attaché aux richesses, de ce que je cours après la fortune ; je l'avouë, je suis coupable en cela ; mais vous n'êtes pas innocent par bien d'autres endroits. *dans la même Homelie.*

Les personnes qui nous scandalizent par leur mauvaise conduite, ne sont point toûjours d'un caractere, qui nous ôte la liberté de les reprendre. Nous pourrions sans blesser le respect & la prudence leur représenter leur tort ; il nous seroit aisé de trouver l'occasion de parler pour les changer, sans les deshonorer : la charité n'est pas le frein qui nous retient, & qui nous ferme la bouche. Il est de nôtre devoir de veiller aux mœurs de nos inférieurs, & de sanctifier, si la chose dépend de nous, les personnes qui nous sont cheres. Ne pas se méler d'affaires qui ne nous regardent pas, est un faux prétexte que nous n'oserions alléguer. Nous pensons raisonnablement sur les actions contraires à la religion, & à la vertu ; & par conséquent l'ignorance de ce que nous aurions à dire, est une excuse frivole. Il y a même des crimes crians, qui ne nous laissent pas douter de leur horreur ; ainsi la loy, qui nous est imposée de tirer par nos avis, les ames, de la voie de perdition, seroit une des plus aisée à accomplir, si nous avions quelque crainte de Dieu, & quelque zele pour sa gloire. Disons donc que nous violons le commandement qu'il nous fait de corriger nos freres, parce que nous violons ses autres commandemens. Si nous lui rendions une obéïssance fidele, nous aurions assez de fermeté, pour témoigner aux autres le chagrin, que nous cause leur désobéïssance à la loi : la honte que nous avons de mal faire arrête l'instruction que nous sommes rédevables à ceux qui font mal ; nous nous metons peu en peine de les redresser dans leurs mauvaises démarches, parce que nous sentons le besoin que nous avons nous mêmes du même secours. *Livre intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale.*

Il y a bien des occasions où l'on peut, & où l'on doit reprendre le vice.

Si je découvre des defauts dans mon prochain, & que je ne sois pas assez charitable, ou assez humble pour croire que je me trompe, pourquoy tant d'ardeur & tant d'empressement à vouloir que tout le monde en soit informé ? Il n'y a point de véritable zele sans charité. Mais de bonne foi, est-ce de cette vertu que viennent tous les soins qu'on se donne pour découvrir, & ensuite pour blâmer les fautes de ses freres ? Ils ont de grands defauts, dit-on : mais n'ont-ils point quelques bons endroits qu'on pourroit alléguer pour addoucir la repréhension qu'on leur fait ? Si l'on y peut appercevoir un seul trait éclatant, pourquoy n'envisager jamais que les ombres ? Et cette joye sensible, & ce plaisir secret, qu'on a de voir les autres dans l'humiliation, & dans le mépris, est-elle l'éfet d'un zele pur, & d'une charité Chrétienne ? & n'y a-t-il point de danger que cette ferveur indiscrette, qui nous fait corriger le prochain avec scandale, & avec bruit ; que ce zele aigre, inquiet, & amer, ne soit qu'une passion déguisée : *Le P. Croiset dans ses Réfléxions Spirituelles.*

Un faux zele entre souvent dans la repréhension des autres.

Quelle illusion pour un particulier, qui n'étant chargé que de sa propre conduite, ne s'occupe qu'à découvrir ce qu'il y a de repréhensible dans celle d'autrui ; au lieu de se renfermer dans son domestique, selon le conseil de

Il faut se reformer soy-même, avant que de pense

à la réformation des autres.

l'Apôtre, & de ne s'étudier qu'a remplir parfaitement tous les devoirs de son état! Il gémit sans cesse sur le relâchement, & sur la licence des mœurs du siécle; & tandis qu'il a tous les jours plus de vivacité sur ses interêts, plus d'âpreté au gain, plus de dureté envers ses débiteurs, plus d'animosité contre tous ceux qui le blessent, il crie éternellement à la réforme, & ne pense à rien moins qu'à se réformer. Moins d'ostentation de piété, moins d'aigreur, moins de bruit dans le zele; & plus de désintéressement, plus de bonne foy, plus de justice; en un mot plus de charité: sans quoy la vertu la plus éclatante n'est qu'illusion. *Le même.*

Il ne faut point se plaindre avec bruit des désordres publics.

A Dieu ne plaise qu'on veuille autoriser le relâchement, & sous pretexte d'une Charité lâche & flateuse, favoriser le vice: on doit gémir en voyant la licence des mœurs. Mais quand on n'est point préposé pour corriger les defauts d'autrui, pourquoy gémir avec tant de bruit? pourquoy reprendre avec aigreur, & avec amertume? Commençons par nous réformer nous-mêmes, & nous aurons alors la consolation d'avoir travaillé éficacement à la réforme des mœurs, &c. *Le même.*

La negligence à corriger les petites fautes, est cause qu'on en commet de plus grandes.

La crainte est un moyen duquel Dieu veut que les Supérieurs se servent pour contenir ceux qu'il a mis sous leur charge; & l'impunité est une source inépuisable de toutes sortes de déreglemens & de vices. C'est une maxime constante, puisque la vérité-même nous l'a apprise, que quand on néglige de reprendre les fautes moins considérables, il ne se peut qu'il n'en arrive de plus grandes: Et si l'on vouloit remonter à l'origine des maux dans les loix violées, ou dans les observances relâchées, l'on trouveroit que l'inapplication des Magistrats, des Maîtres, & des Supérieurs, & le peu de soin qu'ils ont eû de châtier ceux qui se sont écartez de leur devoir, en a été la prémiére cause. *L'Abbé de la Trappe. Tome prémier de ses Maximes Chrétiennes.*

La haine du péché & du mal spirituel de nôtre frére doit être le motif de nos corrections.

Si nous examinons de près les raisons qui obligent quelques hommes à se plaindre des méchantes actions dont ils sont les témoins, & que leur caractere ne permet pas de dissimuler; nous trouverons que ce qu'il y a le plus à reprendre, n'est point ce qui allume leur indignation. Dieu est offensé par le crime: voila avant toute autre considération par quoi le crime doit chocquer une ame fidele. Un pere donne des avis à un enfant sur une faute qui blesse les commandemens divins; pense-t-il principalemenr à sanctifier le coupablr, & à l'attacher à Dieu par sa reprimande? S'il le livroit à ses passions messéantes, en danger de le perdre sans ressource il lui seroit honteux de voir retomber sur lui l'infamie des crimes, qu'il permettroit: mais sent-il une vive douleur de l'injure qu'il a faite à Dieu? Ne seroit-il pas plus touché si cet enfant tomboit dans une infirmité incompatible avec sa fortune, dans un ridicule méprisable aux yeux du monde? Un ami témoigne à son ami le chagrin que lui causent ses excès.. s'il a quelque égard à l'honneur de Dieu il sera percé d'un puissant déplaisir & peut-être aura-t-il de la peine à retenir ses larmes: la reputation de son ami, des interêts temporels, les bienséances de la liaison qui les unit, occupent toute la vigilance, tout le zele de leur amitié. Un Supérieur ne manquera pas de faire des reproches à un inférieur qui s'est égaré; sa vertu doit le rendre extremement sensible à une perfidie qui fait tant de tort à la

miséricorde divine : il est néanmoins assez vrai-semblable que le bonheur de son gouvernement, l'atteinte que craint son autorité, la perte de quelque avantage temporel, ont beaucoup de part aux mouvemens qui le font parler. La correction seroit bien plus éficace si elle étoit plus Chrétienne. C'est être bien indifférent envers Dieu, que de l'oublier dans une action où il est si visiblement interessé. *Livre intitulé, Remarques sur divers Sujets de Religion & de Morale.*

Celui qui reprend marque de l'horreur pour le vice ; celui qui est repris fait voir qu'il ne le hait pas : lequel des deux montre plus de sagesse ? Je voudrois faire peu de cas de la personne qui voudroit me corriger : je lui fais tort ; elle a de meilleurs sentimens que moi ; elle pense raisonnablement & chrétiennement sur un defaut que j'ay, & que je crains de reconnoître & de dépouiller. Quel que soit d'ailleurs le caractere de cette personne, je devrois honorer ses lumiéres à cause de l'avantage que j'en puis tirer ; & je ne puis me plaindre de ses reproches qu'en devenant plus méchant. *Qui etsi iisdem teneatur criminibus, certè in eo melior est, quòd sua ei mala non placeant.* Le même.

La repréhension de celui qui n'est pas meilleur que nous, ne doit pas être méprisée.

Hieron. ep. 4.

Le précepte qui ordonne la correction de nos freres, est sans doute un de ceux que l'on observe le moins : il ne semble pas toutesfois que son observation dût être si rare. Nous ne sçaurions nous empêcher de condamner le vice que nous voyons prattiquer ; ce n'est donc pas faute de lumiéres que nous nous taisons, lorsque nous sommes les témoins du déréglement d'autruy. Il n'y a pas apparence que nous soyions indifférents sur sa damnation ; nôtre silence n'est donc pas l'éfet d'une impie indolence. Les personnes qui nous scandalisent par leur mauvaise conduite, ne sont point toûjours d'un caractere qui nous ôte la liberté de les reprendre ; nous pourrions, sans blesser le respect & la sagesse leur représenter leur tort ; Il nous seroit aisé de trouver l'occasion de parler pour les changer, sans les deshonorer ; la charité n'est pas le frein qui nous retient & qui nous ferme la bouche. Il est de nôtre devoir de veiller aux mœurs de nos inferieurs, & de sanctifier, si la chose dépend de nous, les personnes qui nous sont cheres ; ne pas se méler d'affaires qui ne nous regardent pas, est un faux prétexte que nous n'oserions alléguer. Nous pensons raisonnablement sur des actions contraires à la religion & à la vertu : l'ignorance de ce que nous aurions à dire seroit une frivole excuse. Si nous nous retranchons sur l'incertitude du jugement que nous porrons contre celuy que nous avons à corriger ; c'est vouloir nous tromper nous-mêmes ; il y a des crimes criants, qui ne nous laissent pas douter de leur horreur. Si les motifs qui ont coutume de nous rasseurer, lorsque nous refusons à nôtre prochain la correction que nous luy devons, découvrent si visiblement leur foiblesse & leur fausseté, la loy qui nous est imposée de tirer par nos avis, les ames, de la voye de perdition, seroit une des plus aisées à accomplir, si nous avions quelque crainte de Dieu & quelque zele pour sa gloire. Disons que nous violons le commandement

Que ce n'est gueres que par ce que nous nous dispensons trop hardiment des autres préceptes que nous craignons d'observer celui-ci.

qu'il nous fait de corriger nos freres, parce que nous violons ses autres commandemens. Si nous luy rendions une obéïssance fidele, nous aurions assez de fermeté, pour témoigner aux autres le chagrin que nous cause leur dés-obeïssance. La honte de mal faire arrête l'instruction dont nous sommes redevables à ceux qui font mal. Nous nous metons peu en peine de les redresser dans leurs mauvaises démarches, parceque nous sentons le besoin que nous avons nous-mêmes du même secours. Nôtre vanité appréhende d'être humiliée : elle éteint en nous cette charité, qui pourroit humilier nôtre frere. Nous n'aurons pas de peine à parler, afin qu'il devienne Chrétien, quand nous tiendrons une conduite Chrétienne. *Le même.*



COUTUME

COUTUME, MODE, TYRANNIE DE LA COUTUME;

Esclavage de ceux qui s'y assujetissent, &c.

AVERTISSEMENT.

Le mot de Coûtume est équivoque, puisqu'il signifie quelquefois l'habitude que l'on contracte à quelque vertu ou à quelque vice; comme quand on dit d'une personne, que c'est sa Coûtume de jurer, ou qu'il s'est accoûtumé au travail dès sa jeunesse: d'autrefois on prend ce mot pour l'usage reçû & établi dans quelque lieu, & parmi certaines gens; comme lorsqu'on dit: c'est la Coûtume & la mode de se vêtir de telle façon. Or c'est en ce dernier sens que nous prenons icy la Coûtume, qui est la regle que suivent la plûpart des Chrétiens, & selon laquelle ils se conduisent dans les plus importantes actions de leur vie. Mais l'on ne peut douter que quand ces coûtumes sont mauvaises & dangereuses, elles ne soient la source des plus grands déréglemens; & par conséquent qu'il ne soit du devoir d'un Prédicateur zélé, de faire ses éfors pour les abolir; persuadé qu'il doit être, que c'est mettre la coignée à la racine de l'arbre, & couper chemin par ce moyen, aux vices & aux désordres qui regnent impunément dans le monde.

Il n'est pas nécessaire d'avertir que nous ne parlons icy qu'en général de la mauvaise Coûtume, sans entreprendre d'en combattre aucune en particulier; parce qu'il y en a autant que de vices, qui fournissent des sujets différens que nous traiterons en leur lieu. Ce qu'il y a à remarquer pour celui-cy, c'est qu'il a beaucoup de rapport avec le scandale, ou le mauvais exemple que l'on donne: ce qui commence la coûtume. Il n'en a pas moins avec le respect humain, qui fait qu'on suit la coûtume, de crainte de se faire railler ou remarquer, si l'on ne s'y conforme pas. Enfin il en a encore, avec la fréquentation des mauvaises compagnies, dont on suit les maniéres & les actions. Nôtre soin sera de ne point confondre ces sujets, & de ne point emprunter de ceux-là dequoy fournir celui-cy, qui est assez abondant par lui-même.

PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Desseins & Plans de Discours sur ce sujet.

I. C'Est un sentiment commun, que la Coûtume en bien des choses a la force de loi, & qu'on est obligé de s'y conformer ; ce qui ne peut avoir lieu que dans les choses honnêtes, permises, & qu'on a jugées utiles pour le bien public, auquel chaque particulier est obligé de contribuër. Cela n'empêche pas que dans le vice & dans le crime, on ne se fasse une espece de loi des plus pernicieuses Coûtumes : mais alors c'est une loi injuste, une loi honteuse, une loi dure & tyrannique, à laquelle les personnes qui prennent la coûtume pour regle de leur conduite, s'assujetissent de leur plein gré. L'injustice de cette loi paroît en ce qu'elle engage dans le crime, à quoy nulle force, nul empire, nulle loy humaine ne nous peut obliger. La honte y est attachée, particulierement à l'égard des Chrétiens, qui jouissent de la liberté des Enfans de Dieu, & qui doivent être jaloux de la conserver : car cette loi les rend esclaves du monde, du péché, & ensuite du demon. Sa dureté, & son pouvoir tyrannique se fait voir dans les choses fâcheuses qu'elle exige d'eux, & dans la gêne & la contrainte dans laquelle elle les reduit. C'est ce qui peut faire le partage d'un discours.

Pour ce qui est du premier Point, on peut montrer l'injustice de cette loy de la Coûtume : 1°. Dans son principe & dans son origine ; puisque selon Tertullien, elle prend naissance du déreglement ; de l'ignorance en premier lieu, & ensuite du libertinage, ou de quelque desordre d'abord moins violent & plus couvert, qui s'introduit & se glisse insensiblement ; à quoy la multitude donne cours, que l'impunité fomente, & enfin, que la negligence des Magistrats, & de ceux qui pourroient arrêter le mal, laisse s'affermir & s'établir. 2°. En elle-même, puisqu'elle est opposée à la loy naturelle, qui est la droite raison ; à la loy divine, & à celle de l'Evangile : toutes loix contre lesquelles nulle loy des hommes, nul statut qu'ils ayent inventé, nulle convention qu'ils aient faite ne peut prescrire. De plus, avant que la loi positive humaine soit Ecclesiastique soit civile, au mépris de laquelle encore la mauvaise coûtume souvent s'introduit, ait comme lâché prise, & tandis que l'autorité humaine légitime continuë véritablement de s'y opposer, cette mauvaise coûtume est encore de ce côté là une vraie revolte. Si elle n'est pas d'ailleurs contraire au droit naturel ou divin, il se pourra faire que les Législateurs usent à la fin de condécendance ; & alors elle aura son cours : mais tout le tems qu'elle se forme, & qu'elle s'accroit au mepris d'un juste pouvoir qui ne cesse de reclamer, elle est criminelle ; ne fût-ce que par cela seul, quelle n'est de son fond qu'une usurpation téméraire, & l'usage tumultueux d'une fausse autorité, que s'arroge alors la multitude, laquelle, loin d'avoir droit de se faire ainsi des loix suivant son ca-

price, a besoin d'être gouvernée, & régie par des loix supérieures qui la contiennent dans le devoir & la dependance. Enfin une coûtume établie par le concert, formel ou tacite, de la multitude, peut être bonne, & elle même faire loi, quand elle n'est contraire à aucune autorité legitime; ce n'est point à quoi nous touchons ici : mais elle est mauvaise, autrement ; & nulle tolérance, nul mauvais exemple ne pourra jamais la rectifier, quand elle est une fois contraire à la loi naturelle ou à la loi divine. 3°. En ses éfets, parce qu'elle autorise le crime qui de sa nature est injustice, iniquité; & donne lieu même à de nouvelles entreprises. Une porte ouverte mene jusqu'à l'autre que l'on a tôt ouverte aussi : Une multitude qui conduit tout cela, & n'a point de regle, va d'une liberté à l'autre, &c.

Pour le second Point. Cette loi de la coûtume ne peut être que honteuse à un Chrétien. 1°. parce qu'elle en fait un déserteur du parti de JESUS-CHRIST, dont-il osé bien rejetter les loix, & les maximes, qu'il avoit embrassées au Batême, pour suivre les coûtumes & les maniéres du monde, ausquelles il avoit si solennellement renoncé: & par-là il montre qu'il aime le monde, qu'il y est attaché, qu'il veut lui plaire : & comme nul ne peut servir deux maîtres; en se déclarant publiquement pour le service du monde, à qui on obéït, & dont on suit les loix, on fait comme une protestation publique, qu'on n'est plus serviteur du Sauveur des hommes : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.* 2°. Parceque même cette loy rend les hommes esclaves du péché, selon le langage de saint Paul : car par les coûtumes du monde, on entend toûjours parler de celles qui sont mauvaises & pernicieuses. De maniére que comme saint Paul appelle la concupiscence, une loi de péché, qui étoit dans ses membres, & qui le captivoit, parce qu'elle le portoit & sollicitoit au péché: nous pouvons dire le même de la coûtume, qui est la loi du monde; qu'elle est une loy de péché, parce qu'elle nous y entraîne en quelque maniére. 3°. Elle rend les hommes, par une suite necessaire, esclaves du démon, que le Fils de Dieu appelle le prince du monde. Aussi a-t-il ses loix, qu'il intime à ses sujets; & ces loix sont les coûtumes, par lesquelles il regne souverainement dans le monde, & ausquelles les gens du monde sont obligez de se soûmettre comme ses esclaves, rangez par leur faute sous le joug odieux & détestable de ce tyran.

ad Galat. 1.

Pour le troisiéme Point. C'est une loi rude & fâcheuse, qui nous oblige souvent à agir contre nos inclinations, contre les lumiéres de nôtre raison, contre les remords de nôtre conscience : mais on n'a pas le courage d'y résister, ni de s'opposer au torrent de la coûtume. Sur quoy l'on peut représenter les gênes & les contraintes qu'on souffre, pour s'accommoder aux modes, qui changent tous les jours; comme on n'a pas souvent dequoy faire les dépenses nécessaires pour cela, & que cependant on veut, & il le faut, se mettre sur le même pied que ceux qui sont de même naissance, & de même condition, pour ce qui regarde le train, les meubles, & la table : c'est la coûtume; il faut s'y conformer. Quand l'interêt de l'Etat oblige à quelque taxe, ou à quelque tribut extraordinaire, on ne peut s'empêcher de faire éclater ses plaintes, & ses murmures; mais s'il paroît quelque nouvelle mode, si la loi

de la coûtume engage à de beaucoup plus grandes dépenses, on n'ose seulement ouvrir la bouche ; & quoiqu'il ne tienne qu'à nous de nous en dispenser, on n'ose le faire. Quelle loi plus rude, quel esclavage plus facheux ! Heureux ceux qui ont assez de courage pour joüir de la liberté des Enfans de Dieu !

II. On peut prendre pour dessein d'un discours, de réfuter trois faux prétextes qu'alleguent ordinairement ceux qui suivent les coûtumes du monde, & qui croyent être en droit de s'y conformer.

Le premier : Qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de vivre au milieu du monde, & de ne pas vivre comme le monde ; qu'on n'est pas d'une autre trempe que les autres & qu'on ne peut pas mieux résister à l'attrait qu'eux. Pour faire voir combien ce prétexte est injuste & faux, il faut distinguer & partager comme en deux classes les coûtumes du monde ; Premiérement, en celles qui sont honnêtes, de bienseance, suivant l'idée dans le fond juste & raisonnable, quoique fort arbitraire, de chaque païs ; & qui sont devenuës comme nécessaires pour entretenir la société civile au lieu où l'on est. Secondement, en celles qui introduisent ou qui favorisent le libertinage. Rien ne nous empêche de nous conformer aux prémiéres ; & Dieu, qui ne nous oblige pas à nous retirer du monde, nous permet par une suite nécessaire, d'en suivre les loix & les coûtumes : celles di-je, qui n'ont rien de mauvais, ou qui sont indifférentes. Mais pour les coûtumes qui portent aux déréglemens, on ne peut avoir de prétexte légitime de s'y assujetir, non plus qu'on n'en peut avoir de commettre le péché, ou d'être vicieux, puisque l'un suit nécessairement de l'autre.

Le second : Qu'on ne croit pas faire mal, en pratiquant ce qui est dans l'usage commun. Ce prétexte suppose, que l'usage & la coûtume rend licite ce qui en soy est criminel & défendu par la Loi de Dieu. Or c'est ce prétexte même qu'il faut vivement réfuter, en montrant plus clairement que le jour, que nulle coûtume ne peut, ni authoriser, ni justifier, ce qui en soy est déréglé, ou qui porte visiblement au déréglement.

Le troisiéme : Que quand on seroit plus maître de ses inclinations & de son panchant, que les autres, on ne veut pas être singulier ; ce qui seroit s'exposer à la censure, & à la raillerie de ceux qui vivent autrement que nous : & qu'en un mot, dessors que l'on vit en société, la vie doit être uniforme, si on veut conserver la paix & l'union avec les autres & ne se pas faire fuir, haïr, mépriser. Ce pretexte prouveroit qu'il faut être vicieux & méchant, parce que les autres le sont, & qu'il faut suivre la corruption générale : ce qui se refute assez de soy-même.

III. Il y a trois énemis déclarez de nôtre salut, que nous avons à combattre, & dont nous devons toûjours nous défier & nous défendre ; sçavoir, le monde, la chair, & le démon : sur quoy on peut montrer,

1°. Que la mauvaise coûtume autorise ce que le monde fait ; puisqu'il ne nous séduit que par les mauvais exemples qu'il nous met devant les yeux, & les mauvaises coûtumes mêmes qu'il établit, & qu'il nous invite de suivre.

2°. Elle insinuë ce que suggere le démon, car il se sert de la coûtume pour

nous persuader tels divertissemens, telles débauches, telles pratiques.

3°. Elle donne de nouveaux charmes à ce qui flatte la chair & les sens. *Ce dessein est pris de Hugues de Saint Victor.*

Premiere Partie. Montrer la force & l'empire de la mauvaise coûtume, qui est de l'emporter souvent sur la raison, sur la vérité, & sur la foy; en sorte qu'on néglige, & qu'on méprise ces trois regles que Dieu nous a données, pour la conduite de nôtre vie, & qu'on aime mieux suivre l'exemple des autres, & les coûtumes que nous trouvons établies. IV.

Seconde Partie. Le moyen d'abolir ces dangereuses coûtumes, & de ne pas s'y laisser emporter ? C'est d'employer sa raison pour en reconnoître le danger; la vérité, pour sçavoir la route que nous devons suivre; & la Foy, pour guide & pour regle de nos actions.

1°. La mauvaise coûtume prend naissance du désordre & du déréglement qui s'introduit peu à peu : mais après qu'elle est établie, elle authorise ce même déréglement, & lui sert d'excuse & de prétexte. V.

2°. C'est la multitude & le plus grand nombre des personnes, qui fait la coûtume; mais c'est aussi la cause que les fautes sont plus nombreuses, & que les désordres se multiplient à l'infini.

3°. La Coûtume ôte au crime sa difformité & la honte de le commettre; mais par le même moyen elle le rend plus dangereux, parce qu'elle ôte l'espérance en général, & par rapport à la foule entiére, de guérir un mal si invéteré, dont pour surcroît de maladie, on ne tient pas même compte; & d'en detourner les particuliers, qui n'y voyent rien qui ne soit en estime.

1°. La mauvaise coûtume est une source continuëlle de péchez, qu'on ne peut tarir, & où nous nous laisserons toûjours plus entrainer. VI.

2°. C'est un prétexte, qui loin de nous disculper, ne sert qu'à nous rendre plus criminels devant Dieu; puisque ne voulant pas juger des choses par nous mêmes, suivant la raison qu'il nous a donné, & voulant choisir d'autres juges; nous aimons mieux suivre la foule, que d'écouter ses divines écritures, & être dociles à la voix de son Eglise, par laquelle encore il ne cesse de nous présenter des regles si propres à nous prémunir & à nous éclairer.

Premier Point. C'est un mal public & commun, mais qui n'en est pas moins nuisible, & préjudiciable à chaque particulier, comme une peste, & une maladie contagieuse, qui est d'autant plus à craindre qu'elle est générale. VII.

Second Point. C'est un mal particulier pour nous en ce sens même plus étendu & plus facheux, qui rappelle toutes ses mauvaises suites & les grands dégâts qu'elle cause, pour nous en rendre responsables & nous les mettre à charge; parce que nous l'autorisons par nôtre conduite & nôtre suffrage; que nous prêchons nous mêmes tous les jours l'erreur; que nous y invitons tous ceux qui nous voyent, & que pour nôtre part, nous serons cause qu'elle ira toute entiére aux siécles suivans. De quels maux voulons-nous par là nous rendre complices ?

VIII. La mauvaise coutume, selon saint Ambroise, est,

Premierement, Un sujet d'aveuglement pour les Pecheurs, qui ne croient pas mal faire en s'y conformant.

Secondement, Un sujet de confusion pour l'Eglise, qui voit ses enfans dans le vice & dans le desordre, & qui après avoir changé & converti le monde, le voit retourner en son premier état.

Troisiémement, Un sujet de tentation aux ames justes, qui sont plus fortement sollicitées de se ranger du parti le plus fort & le plus nombreux. *Pris du Dictionnaire Moral.*

IX. 1°. Faire ce que fait une populace déréglée, & suivre les mauvaises coûtumes, c'est une grande foiblesse d'esprit, ou pour mieux dire, une véritable folie; vous le verrez dans le premier point.

2°. Suivre ces mauvaises coûtumes, & se conformer à une multitude qui est dans le déréglement; c'est encore une plus grande corruption de cœur: puisque c'est chercher l'impunité de ses crimes dans la multitude des coupables, & par là s'y associer; applaudir à plus de mal qu'on n'en feroit seul; se réjouir de ce que le vice est si suivi; triompher d'avoir ce pretexte, pour éviter les reproches de sa conscience, & par là tous les jours devenir pire: car où il n'y a plus de remords, le cœur est tout à fait corrompu.

X. 1°. Le mal qu'il y a d'introduire une mauvaise coûtume, puis qu'on se rend coupable de tous les désordres que commettent ceux qui la suivent.

2°. L'interêt qu'on a de s'y opposer promptement, de crainte que dans la suite, le mal ne devienne irremediable; Interêt de charité, si on n'en est pas autrement chargé: Interêt de justice, si on est personne publique, ou si on a contribué soi-même au danger. *Pris du même.*

XI. On peut partager les Chrêtiens en trois classes, dit un sçavant Homme, dont nous avons les écrits avec ceux de saint Bernard. Les prémiers sont de certains esprits grossiers; qu'on appelle Chrétiens, parce qu'ils sont baptizés, & qu'ils font extérieurement ce que font les veritables Chrétiens: mais ce n'est ni la foi qui les conduit, ni la charité qui les anime. Les seconds ont plus d'esprit & de discernement; ils sçavent ce qu'ils sont obligez de faire: mais ils sont encore irrésolus; ils improuvent le vice, mais ils ne le quitent pas tout-à-fait; & ce sont des demi-Chrétiens, encore flottans & chancelans. Les troisiémes, sont ceux qui s'attachent fidelement à leurs devoirs, & qui seroient marris de s'en écarter. Or il est certain, que les mauvaises coûtumes font d'étranges impressions sur les uns & sur les autres.

1°. Elles entraînent les prémiers sans résistance.

2°. Elles déterminent les seconds, qui suivent le plus grand nombre, & qui croient qu'ils n'ont rien à craindre de ce côté-là.

3°. Elles ébranlent & font chanceler les troisiémes. *Pris du même.*

XII. 1°. Il n'y a rien qui doive avoir moins d'autorité dans le Christianisme que les mauvaises coûtumes, puisque tous les Saints & les véritables Chrétiens se sont toûjours récriez contre-elles. Inculquer, montrer bien cela, par des autoritez & par des exemples qui fassent une forte impression.

2°. La mauvaise coûtume par conséquent ne peut donner qu'une fausse paix, & une fausse sécurité de conscience à ceux qui se servent de ce prétexte pour continuer leurs désordres. Profiter de son avantage & presser vivement le pécheur déja ébranlé, pour le faire déclarer contre ces fausses préventions, & lui arracher cette malheureuse confiance.

L'ON vit de la maniére, disent les mondains ; comment se séparer de la foule qui nous entraîne. Après tout c'est une nécessité de traiter avec le monde : quel moyen d'agir toujours en étranger ? Il faut vivre comme les gens vivent. Pour faire mieux entendre leur proposition, ils pourroient ajoûter qu'il faut se damner avec les gens qui se damnent. Il faut combattre cette fausse pretention;& à leur maxime,en opposer deux autres. XIII.

La prémiére. Il faut vivre avec les gens qui vivent bien : ne point tant vouloir être de toutes les compagnies, de tous les divertissemens, de toutes les affaires, même ne point être tant attentif à toutes les modes, à toutes les regles du monde ; vivre plus retiré, & avec ceux qui vivent mieux.

La seconde. Il faut bien vivre avec les gens même qui vivent mal ; pratiquer de hautes vertus pour se prémunir, pour s'opposer au torrent même ; pour se déclarer & ôter l'esperance à ceux qui se perdent de nous entraîner avec eux ; pour les ramener, & servir d'azile à ceux qui les voudroient fuir. *Pris du Pere La Pesse, Tom.4. Sermon sur la Crainte de se distinguer dans le monde par une vie réguliére.*



PARAGRAPHE SECOND.

Les Sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces Desseins, & les Autheurs qui en traittent.

Les Saints Peres.

SAint Cyprien dans son Epître à Donat, a plusieurs belles pensées sur ce sujet.

Le même, au livre des Spectacles, montre qu'en introduisant de mauvaises coûtumes, on donne aux vices des défenseurs, & des protecteurs.

Tertullien, au livre, *de Velandis Virginibus*, montre que les mauvaises coûtumes, viennent de la simplicité, de l'ignorance, & du déréglement des peuples.

Saint Augustin, sermon dix-huitiéme, *de Verbis Domini*, montre comme il faut se roidir contre les mauvaises coûtumes, & comme on doit se comporter avec ceux qui les suivent.

Le même, l.6. *de Civit.* ch.10. montre la folie, & l'indigne servitude de ceux qui s'assujetissent aux mauvaises coûtumes.

Le même, livre troisiéme de la Doctrine Chrêtienne, donne d'excellentes regles, pour discerner les mauvaises coûtumes d'avec les bonnes.

Saint Chrysostome, serm.23. au Peuple d'Antioche, invective contre une coûtume superstitieuse qui s'étoit introduit parmi ce peuple.

Le même, *homil.56. in caput 27. Genesis*, montre que la mauvaise coûtume n'excuse point le mal; autrement il faudroit excuser tous les crimes.

Salvien, en parle souvent, & fortement dans les livres *de Providentia*.

Les Livres spirituels. Les Prédicateurs, & les Compilateurs.

Le Pere Bonal, de l'Observance de saint François, livre intitulé *le Chrétien du Temps*, est celui qui en a mieux, & le plus amplement écrit, *en la partie quatriéme de son ouvrage*.

Le Pere Girouſt, dans sont Avent, cinquiéme prétexte, a un sermon sur la coûtume, où il montre que la multitude & la qualité des personnes qui établissent les coûtumes, sont deux foibles prétextes.

L'Auteur des Sermons sur les sujets de la Morale Chrétienne, dans son Avent, a un sermon sur ce sujet.

Dans le Dictionnaire Moral, il y en a deux & plusieurs réflexions.

Les Compilateurs ont confondu ce sujet avec l'habitude dans le Péché.



PARAGRA

PARAGRAPHE TROISIE'ME.

Passages, Exemples, & Applications de l'Ecriture sur ce sujet.

NOn sequeris turbam ad faciendum malum; nec in judicio, plurimorum acquiesces sententia, ut à vero devies. Exod. 23.

VOus ne vous laisserez point emporter à la multitude, pour faire le mal; & dans le jugement, vous ne vous rendrez point à l'avis du plus grand nombre, pour vous détourner de la vérité.

Omnis caro corruperat viam suam. Genes. 6.

La voie de l'homme étoit devenue toute corrompue.

Commixti sunt inter gentes, & didicerunt opera eorum... & factum est illis in scandalum. Psalm. 105.

Ils se mêlerent parmi ces nations: ils apprirent à les imiter dans leurs œuvres, & ce fut ce qui leur devint une occasion de scandale & de chûte.

Quis consurget mihi adversùs malignantes! aut quis stabis mecum adversùs operantes iniquitatem? Psalm. 93.

Qui s'élevera pour me secourir contre les méchans? ou qui se tiendra ferme auprès de moy, contre ceux qui commettent l'iniquité?

Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum. Psalm. 13.

Tous se sont détournez de la vraye voie, tous sont devenus inutiles; il n'y en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul.

Ergo erravimus à via veritatis, & sol intelligentiæ non est ortus nobis. Sap. 5.

Nous nous sommes donc égarez de la voie de la vérité, & le soleil de l'intelligence ne s'est point levé sur nous!

Interveniente tempore, convalescente iniqua consuetudine, hic error tanquam lex custoditus est. Ibid. 14.

Cette coûtume criminelle s'étant authorisée de plus en plus, par la suite du temps, l'erreur fut observée comme une loi.

Interrogate de semitis antiquis, quæ sit via bona, & ambulate in ea. Jerem. 6.

Demandez quels sont les anciens sentiers pour connoître la bonne voie, & marchez y.

Leges Populorum vanæ sunt. Idem. 10.

Les loix des peuples de la terre ne sont que vanitez.

Intrate per angustam portam, quia lata porta & spatiosa via est quæ ducit ad perditionem, & multi sunt qui intrant per eam. Quàm angusta porta & arcta via est quæ ducit ad vitam, & pauci sunt qui inveniunt eam. Matth. 7.

Entrez par la porte étroite; parce que la porte de la perdition est large, & le chemin qui y mene est spatieux, & il y en a beaucoup qui y entrent. Que la porte de la vie est petite, & la voie qui y mene est étroite; & qu'il y en a peu qui la trouvent!

Ab initio non fuit sic. Matth. 19.

Cela n'a pas été ainsi dès le commencement.

Irritum fecistis mandatum Dei propter traditionem vestram. Matth. 15.

Vous avez rendu le Commandement de Dieu inutile par vôtre tradition.

Nolite conformari huic seculo. ad Roman. 12.

Ne vous conformez point au siécle présent.

Nos talem consuetudinem non habemus, neque Ecclesia Dei. 1. ad Corinth. 11.

Ce n'est point là nôtre coûtume, ni celle de l'Eglise de Dieu.

Non in pluribus eorum beneplacitum est Deo. Ibid. 10.

Il y en a eu peu d'un si grand nombre, qui fussent agreables à Dieu.

Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem. ad Galat. 1.

Si je voulois encore plaire aux hommes, je ne serois pas serviteur de JESUS-CHRIST.

Quicumque voluerit amicus esse seculi hujus inimicus Dei constituitur. Jacobi 4.

Quiconque voudra être ami de ce siécle, se rend ènemi de Dieu.

Exemples de l'Ancien Testament.

Les Iſraelites prirent les coûtumes des Aſſyriens pendant leur Captivité.

Rien ne fait voir davantage le pouvoir & l'empire de la coûtume ſur les eſprits, que l'exemple des Iſraelites, qui furent menez captifs à Babylone, leſquels ne furent pas long-temps ſans prendre les vices & les coûtumes des Aſſyriens ; de ſorte que mêlez & confondus avec eux, ils furent bien-tôt pervertis par leurs exemples, & perdirent avec le déſir de retourner en leur patrie, les ſentimens de piété, dans leſquels ils avoient été élevez, & adorerent les Dieux de ceux avec qui ils vivoient. Tant il eſt difficile de ſe défendre de l'impreſſion, que l'uſage fait ſur les eſprits des hommes, qui font d'ordinaire ce qu'ils voyent faire aux autres, & qui, ſans une grace toute particuliére du Ciel, ſont trop foibles pour réſiſter au torrent de la coûtume qui les entraîne.

Les choſes auſquelles on eſt accoûtumé, nous paroiſſent douces & agréables.

N'eſt-ce pas une choſe ſurprenante, de voir que la coûtume fait trouver du goût aux choſes même les plus inſipides, & dont nous avions auparavant le plus d'averſion ? C'eſt ce qui parut dans les mêmes Iſraelites, qui délivrez de la captivité de l'Egypte, & nourris de la manne, laquelle renfermoit toutes ſortes de goûts, & par conſéquent devoit être pour eux un mets délicieux, s'en dégoûterent, & ſoûpirerent après les aulx & les oignons, auſquels ils étoient accoutumez dans l'Egypte. Il faut bien dire que la coûtume, qui apprivoiſe les bêtes les plus ſauvages, & les naturels les plus intraitables, change auſſi l'humeur, les antipathies, les goûts, l'eſprit, les ſentimens & les inclinations les plus naturelles ; & l'on a raiſon de dire, que c'eſt une ſeconde nature plus forte même que la prémiére.

Dieu punit les déſordres, auſſi bien dans ceux qui ſuivent la coûtume, que dans ceux qui l'établiſſent.

Ceux qui ont introduit les mauvaiſes coûtumes, par leurs mauvais exemples, ſeront punis de Dieu ; on n'en peut douter : mais la juſtice divine n'épargnera pas ceux qui les auront ſuivies. Jéroboam, ce ſcandaleux Roy d'Iſrael, fit pécher ſon peuple, & lui fut un ſujet de ſcandale : auſſi ſon nom ſera-t-il maudit éternellement, & ſa mémoire en éxécration dans l'Ecriture Ste. Il fut puni comme il le méritoit, par la juſte vengeance que Dieu en tira : mais ſon peuple qui ſuivit ſon mauvais exemple, trouva-t-il auprès de Dieu quelque excuſe dans ſon péché ? Ecoutez comme Dieu en parle lui-même, au troiſiéme Livre des Roys chap. 14. Après la condamnation prononcée par le Prophéte Abdias contre Jéroboam, laquelle fut ſuivie de la ruïne entiére de ſa maiſon ; voicy ce que le même Prophéte ajoûte contre le peuple, qui s'étoit formé ſur ſon exemple : ***Et tradet Dominus Iſrael, propter peccata Jeroboam, qui peccavit, & peccare fecit Iſraël :*** Que pour les péchez de Jéroboam, que ce peuple infidele avoit imité, il livreroit tout Iſrael au pouvoir de ſes énemis, qui l'extermineroient, & le détruiroient entiérement.

Autres exemples des punitions de Dieu ſur ceux qui introduiſent, ou qui ſui-

Conſidérez tous les exemples de la vengeance de Dieu ſur les hommes, pour leurs crimes & leurs deſordres ; & remarquez bien que Dieu a toûjours puni de la même peine, les autheurs & les complices du déréglement ; ceux qui ont donné l'exemple, & ceux qui l'ont ſuivi ; ceux qui ont commencé la coûtume, & ceux qui s'y ſont conformez, & qui ont réglez leur conduite ſur ce modele. Dans le déluge univerſel, où ces fameux Géans, ces puiſſans du ſiécle péri-

rent tous, n'y eut-il que les criminels qualifiez, qui porterent la juste peine de leurs crimes? Dans l'embrasement des villes infames de Sodome & de Gomorrhe, ceux qui n'avoient péché qu'en suivant la coûtume, & l'exemple des autres, échaperent-ils les flâmes dont les autres furent consumez? N'y eut-il que Pharaon & sa Cour, son Conseil ses Officiers & ses Magiciens qui furent frappez des plaies de l'Egypte? Tout son peuple complice de son péché ne fut-il pas compagnon de sa peine? toute son armée, qui suivit son exemple en la persécution du peuple de Dieu, ne fut-elle pas enveloppée dans son malheur? Combien d'ames foibles, qui s'étoient laissez aller à adorer le Veau-d'or, emportez & comme entraînez par la foule, passerent toutefois par le fil de l'épée, & furent du nombre de ces vingt-trois mille hommes, dans le sang desquels les Enfans de Levi consacrerent leurs mains?

vent les mauvaises coûtumes.

Antiochus étant entré à force armée dans Jérusalem, obligea les Juifs de sacrifier aux Idoles: plusieurs ayant lâchement obéï à ses ordres, il crut qu'il pourroit obtenir de Mathatias, la même soûmission. Un homme de sa part lui vint dire: Nous sçavons que vous êtes un homme distingué & tres-considéré dans la ville; vous pouvez, si vous voulez, vous attirer les bonnes graces du Roy: faites seulement ce que tous les peuples qui sont demeurez dans Jérusalem, ont fait; il vous honorera de son amitié, vous & vos enfans; il élevera vôtre maison, & vous fera de riches présens. Quoy, moi! s'écrie Mathatias, en élevant sa voix, afin que le peuple l'entendit: j'aurois la lâcheté de violer la Loi de mon Dieu, pour suivre celle des Payens? Quand toutes les nations obéïroient au Roy Antiochus; quand tous les Juifs feroient ce qu'il leur commande; moi, mes enfans, & mes freres, nous demeurerons toûjours dans l'obéïssance que nous devons à la Loi de nos Peres. Généreux sentimens que nous devons concevoir; paroles saintes & justes que nous devons dire à ceux qui nous proposent de suivre les coûtumes prophanes, & contraires aux Loix de Dieu!

Le courage de Mathatias à résister aux mauvaises coûtumes. 1. *Mach.* 2.

Que faites-vous en voulant vous justifier sur le grand nombre de ceux qui vous ont précédé, & attiré après eux? vous produisez des titres contre vous-mêmes? Hé! que faut-il donc faire? Il faut comme ces fideles Israelites, laisser le peuple fléchir le genou devant Baal, & maintenir l'honneur du Dieu d'Israel. Il faut, comme le jeune Tobie, laisser des troupes d'adorateurs offrir leurs sacrileges hommages aux fausses Divinitez de Jéroboam; & vous cependant, vous retirer dans le Temple du Seigneur, & lui présenter vôtre ençens. Il faut raisonner comme le sage & saint vieillard Eléazar, & vous dire à vous-même: Si je trahis les interêts de Dieu, & de sa Loi, je pourrai peut-être par-là, menager la faveur des hommes, & me garentir de leurs coups: mais j'attirerai sur moy la colere du Ciel, & rien ne me pourra mettre à couvert de ses vengeances. Or il vaut bien mieux pour moy, que par une conduite opposée aux fausses maximes des hommes, & à leurs pernicieuses coûtumes, je leur devienne odieux & méprisable; que de tomber entre les mains du souverain Juge, à qui rien ne peut résister, contre lequel toute la puissance humaine ne pourra pas me défendre.

Autres exemples de ceux qui se sont opposez aux mauvaises coûtumes.

Exemples tirez du Nouveau Testament.

Le Fils de Dieu est venu au monde pour en détruire les mauvaises coûtumes.

Une des principales raisons pour lesquelles le Fils de Dieu est venu sur la terre, ç'a été pour détruire & abolir les coûtumes, partie vicieuses, & partie sacrileges & abominables, dont le monde étoit rempli : parce que, comme disent les saints Peres, il n'y avoit point d'homme, à moins d'être Dieu en même-temps, qui eût pû persuader aux Juifs & aux Gentils de vivre autrement que leurs ancêtres, que leurs proches, & que leurs semblables, parmi lesquels ils étoient nez. Toutes les raisons humaines eussent été trop foibles pour faire changer l'univers de sentimens & de coûtumes : il falloit une vertu infinie, une autorité divine, & en un mot, l'exemple d'un Homme-Dieu, pour desabuser les hommes de leurs anciennes erreurs, pour abolir des usages inveterez, & pour déraciner des vices passez en coûtume par une longue suite de siécles.

Le Sauveur a condamné les mauvaises coûtumes des Prêtres de la Loi.

Les mauvaises coûtumes, de quelque nature qu'elles soient, ne peuvent jamais prescrire contre la Loi de Dieu. C'est le sujet du sanglant reproche que le Fils de Dieu fit autrefois aux Pharisiens, & aux Prêtres de la Loi, sur une malheureuse coûtume qu'ils avoient introduite sous prétexte de pieté, mais qui renversoit une des prémiéres Loix du Decalogue : sçavoir l'abus persuadé au peuple de donner aux Ministres du Temple, ce qui étoit nécessaire pour soulager son pere ou sa mere reduits à la derniere nécessité ; moyennant quoy, on étoit dispensé de les soulager, & de s'acquitter d'un devoir fondé sur la Loi naturelle & divine. Faites je vous prie réflexion sur la réponse que Jesus-Christ leur fit : *Irritum fecistis mandatum Dei propter traditionem vestram :* Malheureux Hypocrites, que prétendez-vous ? Cet usage & cette coûtume ne vient pas de Dieu, qui a commandé qu'on honorât son pere & sa mere, & qu'on les assistât de tout son pouvoir ; c'est une fausse interprétation de la Loi que vous avez inventée pour satisfaire vôtre cruelle avarice : & vous metez vos traditions en la place du Commandement de Dieu : *Irritum fecistis mandatum Dei propter traditionem vestram.*

Matth. 15.

Les dispenses de la Loy, & les relâchemens, sont plûtôt tolérez que permis.

Nous lisons encore dans le chap. 19. de saint Mathieu, que les Pharisiens, pour tenter le Sauveur, lui firent un jour une question importante, s'il étoit permis à un homme de répudier sa femme pour quelque cause que ce fût ; & Jesus-Christ leur ayant fait voir par le texte exprès de l'Ecriture, que cela étoit contre l'ordre de Dieu, & que l'homme ne doit point séparer ce que Dieu a étroitement uni : si cela est, reprirent les Pharisiens, pourquoy Moïse a-t-il donc ordonné qu'un homme pût quitter sa femme, en lui donnant un écrit par lequel il déclare qu'il la répudie ? Mais voicy ce que le Sauveur repondit : C'est à cause de la dureté de vôtre cœur, que Moïse a usé de cette condécendance à vôtre égard : car cela n'a pas été dès le commencement : *Ab initio non fuit sic.* Ainsi combien de coûtumes abusives, que nous regardons comme des Loix, & que Dieu ni aucun de ses Prophetes n'ont autorisées ; qu'on permet, ou plûtôt qu'on tolere seulement, parce qu'on n'y peut apporter d'autres remedes ?

Pour abolir de bonne heure les coûtumes qu'on veut établir, ou pour détruire les anciennes, qu'on veut continuër, & qui vont au relâchement & au désordre; ce qu'il faut faire, c'est de se servir de la raison, & de l'exemple de saint Paul, qui voyant que les Chrétiens de Corinthe vouloient continuër ou renouveler la coûtume, qui regnoit parmi eux avant qu'ils eussent embrassé la foi, qui étoit de plaider, & de s'intenter procès les uns aux autres, s'y opposa de toutes ses forces, en leur alléguant les désordres inévitables que causeroit cette pratique; & leur déclarant enfin, que ce n'étoit point la coûtume des Chrétiens, & qu'il ne souffriroit pas qu'elle s'introduisît dans l'Eglise. Que le Christianisme seroit maintenant heureux & florissant, si cette opposition ou cette défense eût été toûjours conservée en sa force! mais la coûtume l'a emporté, & c'est aujourd'hui, un malheur irrémediable.

Ce que saint Paul a dit d'une certaine coûtume en particulier, nous le pouvons dire de toutes les autres mauvaises.

Applications.

Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum, & in via peccatorum non stetit, & in cathedra pestilentiæ non sedit! Psal. 1. Heureux celui qui ne s'est point engagé dans la compagnie de pécheurs, qui n'a point suivi les voies & les routes qu'ils ont frayées, & enfin qui ne s'est point assis dans la chaire de corruption! Saint Augustin reconnoît une espece de mystere dans l'ordre de ces paroles du Prophete, *Abiit*, *stetit*, *sedit*. Car prémiérement, on entre dans la compagnie des gens du monde: *Abiit*; c'est comme le prémier pas, & la prémiére démarche que l'on fait dans cette voie large dont parle l'Evangile. Secondement, on lie commerce avec eux; on en étudie les airs & les manieres; & ainsi leurs maximes nous entrent insensiblement dans l'esprit. Nôtre état, la naissance & quelquefois l'alliance, & la proximité nous y engageant, nous ôtent, ce semble, tout sujet de rien craindre, & de nous en mal édifier. C'est pourquoi, bien loin d'être en garde contre ces dangereuses maximes, on s'y arrête: *stetit*; on s'y plaît, on les goûte, ou les veut suivre: car ce qui frappe continuellement nos yeux, passe insensiblement jusqu'au cœur, & l'on s'attache ordinairement à ce qu'on voit le plus souvent approuvé. Mais enfin, ce qui acheve de nous perdre, c'est que l'on prend cette même coûtume pour une regle de conduite, & on ne peut ensuite la quitter qu'avec des peines, & des violences extrêmes; on s'y affermit, on en entreprend la défense comme on pourroit faire d'un point assûré de doctrine. ***Pris de l'Autheur des Sermons sur tous les Sujets de la Morale Chrétienne. Sermon 14. de l'Avent.***

Comment on prend les coûtumes de ceux avec qui l'on vit.

Fac nobis Deos qui nos præcedant. Exod. 32. Les Israelites autrefois demandoient à l'homme de Dieu qui les conduisoit à la Terre Promise au travers des mers & des déserts, qu'il leur fit des Dieux visibles, qui marchassent devant eux, & qu'ils pûssent suivre dans ces chemins inconnus. Ce peuple qui avoit du penchant à l'idolâtrie, vouloit voir ses guides & ses conducteurs, de crainte de s'égarer: mais c'étoit en cela même que consistoit son égarement; car ces Dieux visibles n'étoient que des Idoles, & des guides, qui n'autoient pû marcher eux-mêmes; & en suivant ces guides aveugles, il n'eût fait que mieux courir à sa perte. Mais croiriez-vous bien que les hommes aujourd'hui pour la plûpart, suivent une idole, & un Dieu visible, que l'on peut appeler

On s'aveugle, & on s'égare en suivant la coûtume.

2. ad Corinth. 4.

avec saint Paul, le Dieu de ce siecle? *Deus hujus seculi excæcavit mentes infidelium.* Cette idole est la coûtume, & l'exemple des autres, que chacun veut suivre, & auquel on se fair honneur de se conformer. Aussi y a-t-il un charme & un attrait, dont-il est difficile de se défendre. *Pris du même Autheur.*

Les mauvaises coûtumes, sont des voies & des chemins qui font égarer ceux qui y marchent.

Sicut exaltantur cœli à terra, sic exaltatæ sunt viæ meæ à viis vestris: Isaïæ 55. Autant que les cieux sont élevez au-dessus de la terre, autant mes voies sont éloignées des vôtres. Quand le Saint Esprit parlant des coûtumes, les appelle les voies des hommes; c'est que rien ne leur ressemble davantage que ces grandes routes, par où l'on va, parce qu'on y voit aller tout le monde. Les vestiges des uns y attirent les autres, sans qu'on prenne garde à deux choses; l'une, que ceux qui s'égarent peuvent bien faire qu'un chemin soit battu, mais non pas qu'il soit droit; l'autre, que ce chemin n'est le plus battu, qu'à cause des traces, que chacun des passans y a laissées, qui pour avoir été des prémiers, ne sçavoient pás mieux le chemin, que ceux qui les ont suivi. *Pris du Pere Bonal.*

Dieu préserve ses Elûz, des coûtumes du monde.

Sicut in manu forti erudivit me, ne irem in via populi hujus. Isaïæ 8. Il m'a pris par la main, pour m'empêcher comme par force, d'aller dans la voie de ce peuple; c'est-à-dire, que Dieu, par une de ces graces fortes & choisies, m'a préservé du malheur, où m'auroit précipité la compagnie de ce peuple idolâtre, & un plus long sejour parmi une nation, dont les coûtumes & les voies perverses m'auroient entraîné dans le crime: car comme si sa seule voix n'eût pas suffi pour m'en détourner, il y a employé la force de son bras. Mais ce que ce Prophéte ajoûte nous fait encore mieux sentir la difficulté presque insurmontable de s'opposer aux mauvaises coûtumes, ou d'y renoncer quand on s'y est une fois assujeti: *Omnia enim quæ loquitur populus iste, conjuratio est.* Le consentement public semble avoir changé toutes les sociétez en autant de ligues formées contre la voie étroite du Seigneur: les proches, les amis, nos égaux, & ceux qui sont audessus de nous semblent avoir conspiré tous ensemble de ne tenir, de ne montrer, & de ne permettre de suivre, que la voie large qui conduit à la mort.

Nous devons témoigner nôtre courage à résister au torrent de la coûtume.

Etiamsi omnes scandalizati fuerint in te, ego nunquam scandalizabor. Matth. 26. C'est ce qu'un véritable Chrétien devroit dire, non par un esprit de présomption, comme le dit l'Apotre saint Pierre, la veille de la Passion du Sauveur: mais par un sentiment de générosité Chrétienne, & par la fidélité que nous devons au Maître que nous servons. Quand tout le monde, Seigneur, vous abandonneroit, & quand chacun entraîné par le torrent de la coûtume, suivroit le grand chemin qui conduit à la mort, à la damnation; je m'opposerai seul à ce torrent, & je ne me laisserai point entrainer par la foule. Ainsi, quand tous les autres railleront des choses saintes, ou déchireront la réputation du prochain dans les compagnies, je me roidirai contre une si pernicieuse coûtume. Quand je verrai tout le monde courir aux spectacles dangereux, passer le temps au jeu, & aux divertissemens mondains, je les en détournerai tant qu'il me sera possible, & je demeurerai fidele à vôtre service. Quand je devrois être tout seul de vôtre parti, quand je devrois être délaissé, censuré & méprisé de tout le monde; je tiendray ferme, & je ne me laisserai point aller à la coûtume: *Etiam si omnes scandalizati fuerint, ego nunquam scandalizabor.*

Nos legem habemus, & secundùm legem debet mori. Joan.19. Nous avons une loi, & selon cette loi, il doit mourir. C'est ce que dirent les Juifs transportez de rage & de fureur contre le Fils de Dieu, pour porter Pilate à faire mourir celui qu'ils avoient amené comme criminel, à son tribunal. Mais c'est ce que la plûpart des Chrêtiens disent encore aujourd'hui, sinon de bouche, du moins de cœur : qu'ils ont une coûtume qui leur tient lieu de loi, selon laquelle le Sauveur doit mourir. Car quand je dis à cette personne qui vit dans le luxe, & dans les plaisirs, que cette maniére de vie est contraire à l'Evangile; que telle coûtume, ou telle pratique blesse la conscience, & par conséquent donne la mort au fils de Dieu; puisque tout péché mortel est la cause de ses douleurs, écrite sur sa Croix, & qu'il lui ôte encore une autre sorte de vie que ce divin Sauveur a dans nos ames, par le moyen de la grace : cette personne me répondra froidement; que c'est la coûtume, & qu'on ne vit point autrement aujourd'hui; qu'il faut faire comme les autres, qu'elle n'est pas pour réformer le monde, & pour lui prescrire de nouvelles loix, mais plûtôt pour suivre celles qui sont en usage : *Nos habemus legem, & secundùm legem debet mori.* Ce monde pervers a une infinité de loix de la sorte; c'est-à-dire, de coûtumes & de maniéres d'agir qui causent la mort au Fils de Dieu; puisque ce sont autant de coûtumes criminelles.

La mauvaise coûtume est une loi injuste, qui nous donne la mort par le péché qu'elle nous fait commettre.

Secundùm legem debet mori. Quand je demande à cette mere, mondaine, indévote, pourquoi est-ce qu'elle veut donc que sa fille le soit comme elle : à ce pere, homme ambitieux, homme tout aux affaires & tout à l'intrigue, sans beaucoup de crainte de Dieu, homme de plaisirs & de compagnie, pourquoi est-ce qu'il veut donc que son fils le suive : à ces faux amis qui ne peuvent souffrir qu'une personne jusques-là sage, reste homme de bien depuis qu'il les fréquente, n'est-ce pas assez qu'ils se damnent, pourquoi veulent-ils que ce fils, cette fille, cet ami se damnent ? *Nos legem habemus, & secundùm legem debet mori, &c.*

Cruauté & injustice du monde qui veut que nous mourions ainsi à la grace plûtôt que de ne pas suivre sa loi.



PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

Pensées & Passages des saints Peres sur ce sujet.

Exempla fiunt, quæ esse jam facinora desiterunt, lenocinante ad vitia publica authoritatis malo. Cyprianus. Epist. 1.

Unde non jam vitiis excusatio, sed authoritas datur. Idem. l. de Spectaculis.

Consuetudo sine veritate, vetustas erroris est: relicto ergo errore, sequamur veritatem. Idem. Epist. ad Pompon.

Homicidium cùm admittunt singuli, crimen est: virtus vocatur cùm publicè geritur. Idem Epist. ad Donatum.

Consensere jura peccatis, & cæpit licitum esse quod publicum est. Idem. Ibid.

Dominus noster Christus veritatem se, non consuetudinem cognominavit. Tertull. de veland. Virg.

Non prævaleat Evangelio, neque privilegium nationum, neque patrocinium personarum. Idem. Ibidem.

Consuetudo initium ab aliqua ignorantia, vel simplicitate sortita, in usum per successionem corroboratur. Idem. Ibidem.

Sanitatis patrocinium insanientium turba est. August. l. 6. de Civit.

Consuetudo non debet impedire veritatem Dei. Idem. in Ps. 30.

Invadens omnia consuetudo pro lege observatur. August. l. de decem Chordis. c. 4.

Peccata quamvis magna & horrenda, cùm in consuetudinem venerint, aut parva, aut nulla esse creduntur. Idem. l. de Fide. Spe, & Charitate. c. 8.

Væ tibi flumen moris humani! quis resistit tibi? quamdiu non siccaberis? Idem. lib. 1. Confess. c. 16.

Num aliorum peccata virtutes tua sunt? an malorum tuorum putas solatium, si multos tui similes habeas? Hieronym. Epist. 48.:

Les actions qui dans l'opinion des hommes ont cessé de passer pour des crimes, passent maintenant pour exemples; l'approbation publique donnant de l'authorité & de l'attrait au mal.

On n'excuse pas seulement le vice, mais on l'authorise par la coûtume.

La coûtume qui n'est point appuyée sur la vérité, n'est qu'une vieille erreur. Quittons donc l'erreur, & attachons-nous à ce qui est conforme à la vérité & à la justice.

L'homicide qui est un crime, quand un particulier le commet, passe pour une vertu dès qu'étant commis publiquement, la coûtume semble l'authoriser.

Les crimes sont devenûs justes par la coûtume, & ce qui se fait publiquement semble être permis.

JESUS-CHRIST nôtre Seigneur a dit qu'il étoit la vérité; mais il ne s'est jamais appellé la coutume.

Il ne faut pas que la loi particuliére de quelque nation, ni la faveur ou l'authorité des personnes, l'emportent sur la loi de l'Evangile.

Une mauvaise coûtume commence par foiblesse, & par ignorance, mais elle croît par l'usage, & se fortifie par la succession des temps, & enfin elle établit son empire.

La multitude des insensez fait qu'on se croit être sage, de les suivre.

La mauvaise coûtume ne doit point empêcher que la vérité qui vient de Dieu, n'ait lieu.

La coûtume qui s'empare de tout, nous devient une loi, que nous observons en toutes choses.

Les péchez pour grands & pour énormes qu'ils soient, quand ils sont passez en coûtume, nous semblent légers, ou ne paroissent nullement péchez.

Que maudit soit le cours impétueux de ce fleuve rapide de la coûtume, & de l'usage du monde, auquel si peu de personnes résistent; quand est-ce qu'on te verra à sec?

Les péchez des autres sont-ils des vertus pour vous? ou bien est-ce une consolation dans vos maux ici comme ailleurs, d'avoir des semblables?

In

Per diversa errorum diverticula ad viam multitudinis revertimur. Idem.

Nous revenons peu à peu sur nos pas, & par différens sentiers d'erreur; nous reprenons le chemin que tient le plus grand nombre.

Vive cum paucis, ut cum paucis inveniri merearis in regno Dei. Cassianus. l. 4. Instit.

Vivez comme fait le petit nombre des Saints, afin que vous vous trouviez de ce petit nombre dans le Royaume céleste.

Ad negligentiam vitæ nos negligentium turba non persuadeat; nec ad damnum propriæ salutis, alienis ducamur erroribus. S. Eucherius. Epist. ad Valer.

Que la multitude des lâches & des négligens, ne nous porte pas à mener une vie fainéante; & ne nous laissons pas conduire par l'erreur, & l'imprudence des autres, à la perte de nôtre salut.

Quid nobis in illo Dei judicio proderit multitudo, ubi singuli judicabuntur? Idem.

Que nous servira au jugement de Dieu, l'exemple de la multitude de ceux qui ont mal vécu: à ce terrible jugement où chacun sera jugé en particulier, comme s'il n'y avoit que lui de coupable?

Attendis quid alius faciat, non quod Deus te facere jubeat; metiris te comparatione pejoris, non vitâ melioris. Bernard.

Vous êtes attentif, & vous prenez garde à ce qu'un autre fait, & non à ce que Dieu veut que vous fassiez; vous voulez vous régler sur les plus méchans, & non sur ceux qui sont plus dans l'approbation.

Debet nos judicium veritatis ducere, non privilegium consuetudinis. Idem.

C'est la vérité seule qui nous doit conduire, & non point un faux préjugé, que le monde attribue à la coûtume.

Non tam bene cum rebus humanis agitur, ut meliora pluribus placeant. Seneca. l. de Beatâ Vitâ. c. 2.

Le monde n'est pas si heureux, que ce qui est le meilleur, soit approuvé & suivi de la plus grande partie des hommes.

Inter causas malorum nostrorum est, quòd vivimus ad exempla, nec ratione componimur, sed consuetudine abducimur. Idem. Epist. 123.

Une des principales causes de nos maux & de nos malheurs, est que nous réglons nôtre vie sur l'exemple des autres; que nous ne nous conduisons pas par la raison, mais que nous nous laissons entraîner par la coûtume.

Recti apud nos locum tenet error, ubi publicus factus est. Idem. Epist. 58.

L'erreur chez nous, tient lieu de ce qui est bon & juste, deslors qu'elle est devenue publique.



PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie & de la Morale sur ce sujet.

Ce que c'est que la coûtume, & ce qu'on entend par-là.

LA coûtume, prise en général, est un certain droit introduit par les mœurs des peuples, lequel passe en loi, & en a la force, quand la loi se trouve manquer & défaillir en quelque rencontre particuliére. C'est la définition qu'en apporte Gratien, *Dist. 1. cap. Consuetudo.* Saint Augustin la définit en moins de termes, lorsqu'il dit, que c'est le consentement de plusieurs personnes qui vivent ensemble, & qui ont une même conduite; laquelle par succession de temps, fait ce que nous appelons usage. Saint Thomas & les autres Théologiens la mettent au rang des loix, & lui en donnent le nom : & comme c'est un droit qui n'est point écrit, & que l'usage seul nous enseigne, il s'établit peu à peu; non par force, ou par menace, mais par un consentement libre des peuples, qui s'en accommodent, & puis s'y conforment par une volonté unanime. A quoi saint Thomas ajoûte, que la loi humaine, dont il est ici question, peut non-seulement être changée, ou interprétée par la coûtume; mais que la coûtume peut encore obtenir force de loi; parce que quand elle est honnête, & tolérée par le Prince, elle déclare & fait connoître suffisamment la volonté du Législateur, & ensuite peut interpréter la Loi, & l'abolir par un usage contraire.

1. 2. *Quæst.* 97. *art.* 3. *ad* 2. & 3.

Différentes coûtumes dont les unes sont bonnes les autres mauvaises, les autres indifferentes.

Comme les coûtumes peuvent être bonnes ou mauvaises, ou indifférentes, on peut aussi les distinguer en ces trois especes. Il y a des coûtumes saintes, louables, & utiles au public; quelques-unes même dont on ne peut s'exempter, ou se dispenser, sans péché, quoiqu'elles ne soient fondées que sur la tradition ancienne & immémoriale; & d'autres, dont on ne peut raisonnablement s'éloigner, si on veut vivre parmi les hommes. Ainsi la jurisprudence a ses coûtumes; la société civile a les siennes; tous les Royaumes, toutes les Nations, & presque toutes les villes ont les leurs, lesquelles obligent les sujets & les habitans qui y ont établi leur demeure. Il y a aussi des coûtumes indifférentes, ausquelles il est à propos de se conformer, pour éviter le reproche d'une singularité affectée. Mais il y en a de mauvaises & de pernicieuses, que ni la droite raison, ni l'utilité publique, ni le bon ordre des états, ni certaines nécessitez de la vie n'ont jamais introduites : coûtumes qui viennent tantôt d'une populace aveugle, tantôt d'un déreglement de mœurs, tantôt des pernicieux exemples, tantôt de certaines dispenses fatales à ceux qui les ont accordées, & à ceux qui les suivent. Ce sont ces coûtumes abusives, contre lesquelles le Prédicateur doit éxercer son zele, & dont nous parlons uniquement en ce traité.

Les causes des mauvai-

Les causes de ces mauvaises coûtumes se peuvent reduire à ces quatre principales. La premiere, est le mauvais exemple de ceux qui sont en place, &

revétus de quelque autorité.En effet,quand ils se dispensent des loix,ou se permettent quelque chose contre les bonnes mœurs ; leur exemple d'autant plus contagieux, qu'ils sont plus regardez ,donne aux autres la hardiesse de faire de même : de sorte que quand la multitude les imite, c'est ce qui fait avec le temps une coûtume publique. La seconde, est la complaisance des peuples, qui imitent jusqu'aux vices de ceux qui sont audessus d'eux; ou bien entre égaux, celle des personnes, qui ne voulant point chocquer ceux avec lesquels ils sont obligez de vivre, se font à leurs manières, & fortifient la coûtume que les autres ont commencée. La troisiéme, est la corruption de nôtre nature, & ce panchant que les hommes ont au mal: car ils sont bien aises de se voir autorisez par l'exemple des autres, & donnant réciproquement l'exemple du vice à autrui, d'une coûtume particuliere qui se glisse ici, & d'une autre qui s'introduit là, ils en font enfin une générale. La quatriéme, est la dissimulation, & la tolérance des Magistrats sur ce point ; cette paresse ou cette indifférence qui endort souvent des personnes chargées de faire garder les loix, & de veiller si exactement sur la conduite du public, afin d'empêcher les desordres. Car il arrive souvent que les Officiers que les peuples respectent & craignent le plus, sont assez zelez pour les interêts des Princes, & de l'Etat ; mais peu pour ceux de Dieu : de maniere que sans donner eux-mêmes le mauvais exemple, dequoi il ne s'agit plus ici ; quand ils seroient pour leurs personnes encore plus irréprochables,ne fût-ce que par cette connivence qui n'est toute seule que trop criminelle, ils laissent introduire de fâcheux abus, des coûtumes si long-temps préjudiciables aux bonnes mœurs, & à la Religion. Et il ne faut point douter qu'ils ne soient aussi coupables devant Dieu par leur simple omission, & le defaut de soins,que les personnes mêmes qui par leur action introduisent ces abus & ces coûtumes. Et quand les personnes qui sont revétues d'une autorité plus sacrée, par leur nonchalance, donnent cours eux mêmes à de pareils maux, à quel jugement doivent-ils s'attendre ?

Ses coûtumes.

La coûtume ne s'introduit pas tout d'un coup, & en un moment; mais insensiblement, & par succession de temps ; comme le mot même de coûtume le fait assez entendre. Ainsi une prémiére action, quoique publique & faite du consentement de tout un peuple, & à laquelle plusieurs ont contribué, peut bien donner commencement à une coûtume ; cette coûtume n'est pas pourtant encore formée, jusqu'à ce que le temps & l'usage ait fait recevoir ce qui vient d'être commencé.Mais quand quelqu'un a donné le prémier exemple,un autre le suit & l'imite ; d'autres se joignent ensuite à ces prémiers ; & le peuple sans examiner où on le mene, se laisse conduire, & marche dans la voie où son inclination naturelle l'entraîne. Ainsi la coûtume générale, qui n'est qu'une continuation des actions particuliéres de chacun, s'établit, & se fortifie de telle sorte, que ce qui ne pourroit éviter la censure & le blâme des personnes de vertu & de bon sens s'il n'étoit fait qu'une fois, ou par une seule personne, est enfin si généralement reçu, approuvé, suivi, quand il a été souvent & long-temps pratiqué par plusieurs, que ces personnes sages, qui dans la naissance du mal, paroissoient en droit de l'improuver, ou d'autres personnes non moins vertueuses qui ont pris leur place, & voudroient en-

Comment se forme la coûtume.

core s'opposer au cours qu'il a pris, n'y paroissent plus recevables.

La force & l'empire des coûtumes populaires.

L'expérience nous apprend, qu'entre les véritables Loix, celles qui viennent des coûtumes sont bien plus fortes, & de plus longue durée, que celles qui ne sont que dans les livres : & on peut dire le même des vices, & des désordres publics, qui par succession de temps sont comme passez en loi. De-là vient que malgré les censures de l'Eglise, les invectives des Prédicateurs, les plaintes & les gémissemens des personnes de piété, nous voyons des coûtumes licencieuses, restes honteux du Paganisme, qui se sont perpetuées parmi les Chrétiens. Saint Augustin, Saint Ambroise, & saint Chrysostome se plaignoient de quelques-unes de leur temps, qui ressentoient la superstition ; & telles sont encore aujourd'hui les débauches du carnaval ; certains jeux, certains spectacles, que toutes les loix de la Police séculiére, & Ecclesiastique n'ont jamais pû abolir, & qui depuis tant de siécles ont passé jusqu'à nous.

On se persuade faussement, qu'on est en sûreté de conscience en suivant une coûtume mauvaise.

Le grand mal que produit une mauvaise coûtume, n'est pas seulement d'être cause d'une infinité de péchez ; mais ce qu'il y a de plus, c'est l'erreur & la fausse persuasion qu'elle laisse dans les esprits, qu'on est suffisamment disculpé, quand on l'apporte pour prétexte. Etrange aveuglement, qui fait souvent violer les loix les plus saintes du Christianisme sans crainte, & même sans scrupule: parce que personne ne se croit obligé de garder des loix, que personne ne garde; ou bien ne peut se persuader qu'il fait mal, en ne faisant que ce que font les autres ! Desorte que la coûtume, quelque mauvaise & déréglée qu'elle soit, devient la regle de bien de gens, qui par une grossiére stupidité, ne connoissent point d'autre genre de vie que celui qui leur frappe les yeux : pendant que d'autres qui pourroient montrer plus de discernement en ces choses, s'ils daignoient en prendre la peine; sans entrer en discussion, si cette coûtume est bonne ou mauvaise, se contentent de sçavoir, que c'est la coûtume, pour se persuader qu'il leur est permis de s'y conformer ; ne pouvant alléguer d'autre excuse, ou d'autre prétexte que cette même coûtume qui favorise leur liberté.

Différence des Coûtumes, & Traditions de l'Eglise, & de celles des peuples.

Quand on parle de vieille coûtume & d'anciennes traditions, il faut distinguer, entre celles de l'Eglise, & celles des peuples ; car on ne peut s'imaginer combien d'erreurs, de fausses maximes, de superstitions, se sont glissées, & conservées parmi une populace ignorante, qui tient des contes & des fables pour des véritez constantes, & que les uns ont appris de leurs peres, & que les autres transmettent à leurs enfans. Mais pour ce qui est des coûtumes & des pratiques de l'Eglise, sans parler des véritez de la foy, qui ne sont pas de nôtre sujet ; on doit entiérement s'y conformer. Que si en ce qui regarde les mœurs, elle a quelquefois usé de condécendance, & souffert quelque addoucissement dans la conduite de ses enfans, il faut bien remarquer qu'elle n'a jamais approuvé le désordre ; & que si elle en a toleré quelques-uns & n'a pas continué de punir si fortement certains abus, ç'a été parce qu'elle n'a pû les empêcher, ou qu'elle n'a pas jugé à propos d'employer toute la sévérité de ses loix pour les reprimer, de crainte d'un plus grand mal. Mais la possession, où l'on s'est mis de les commettre sous ce prétexte, n'est pas un juste titre, & ne nous authorise pas.

Saint Augustin nous donne une sage regle sur ce point, lorsqu'il dit qu'en

matiére de foy, on doit s'en tenir à ce que nous trouvons universellement établi parmi les Fideles : *Multitudini credentium defertur.* Ainsi ce qui m'attache sur tout à l'Eglise, conclut-il, c'est l'authorité, & le consentement de tous les peuples : *Tenet me consensus populorum.* Mais s'il est bon de croire, comme plusieurs, il n'est pas souvent à propos d'agir comme eux : & dans la pratique, ce qui doit nous conduire, c'est la vérité seule, selon l'expression de saint Bernard, & non point un faux privilege que le monde attribue à la multitude, & dont nous faisons un si dangereux abus : *Debet nos judicium veritatis ducere, non privilegium consuetudinis* ; c'est-à dire, que sans prendre garde à ce que le monde fait, il faut seulement examiner ce qu'il devroit faire, & le faire hautement dès qu'on l'a connu, dût on en le faisant, n'être suivi de personne.

En quoy l'on doit déférer à la multitude, & en quoy il ne faut pas la suivre.

Il faut de plus remarquer, comme un des plus grands principes en cette matiére, que bien loin que le plus grand nombre qui fait la coûtume, nous doive servir de regle de vie; au contraire le Fils de Dieu dans l'Evangile, a toûjours attaché à la multitude, un caractere de reprobation. C'est un principe commun que les chemins les plus fréquentez sont toûjours les plus sûrs : mais si ce principe est vrai par tout ailleurs, il ne l'est pas dans l'affaire du salut, & à l'égard du Ciel. Au contraire, la voie qui y conduit est étroite, & le nombre de ceux qui la prennent, est le plus petit. Mais pour le chemin qui mêne à la perdition, qu'il est large, & qu'on voit de gens y entrer ! Or par la multitude de ceux qui se perdent dans le chemin large, il ne faut pas seulement entendre les Payens ; mais le Fils de Dieu veut nous marquer, que même parmi les Chrétiens, & dans la vraie Eglise, c'est encore le plus grand nombre qui marche dans cette route si battue, en voulant aussi suivre la coûtume, & la multitude que lui même forme.

Suivre le plus grand nombre en matiére de mœurs, c'est suivre la voie large.

C'est encore un principe constant dans la Théologie, que la coûtume, quelque ancienne & quelque universelle qu'elle puisse être, ne peut rien attenter au préjudice de la loi naturelle, qui est la prémiére, & la plus ancienne de toutes les loix, que Dieu a imprimée de son propre doigt dans le fond du cœur de l'homme : de sorte qu'elle est droite, fixe, & invariable ; d'où s'ensuit encore que rien ne peut la détruire, l'abroger, ou la corrompre. Ainsi tout ce qui est contre cette loy, est déraisonnable, & injuste, & ne peut jamais être permis. La coûtume donc qui voudroit introduire quelque chose contre la droite raison, & contre l'équité naturelle, ne doit jamais être reçûe ; & s'il s'en est trouvé quelqu'une de la sorte qui ait eu cours parmi quelques peuples barbares, il faut juger de là, que le vice leur avoit ôté la lumiére de la raison. Il en est de même des loix divines, qui étant portées par une authorité supérieure à toute authorité humaine, & émanée d'une souveraine raison ; nulle coûtume, & nulle puissance créée ne peut jamais y déroger.

La coûtume ne peut prescrire contre la loy naturelle, & la loi divine.

Quoique les Souverains ayent droit d'établir des Loix, & les faire ensuite observer, & que saint Paul nous avertisse, que c'est résister à l'ordre de Dieu, que de résister à une puissance légitime : il faut pourtant se bien donner de garde de s'authoriser de ce principe, pour suivre de mauvaises coûtumes, ausquelles ils auroient peut-être donné lieu, ou qu'ils sembleroient approuver : parce qu'il faut distinguer deux choses dans toutes les personnes relevées en dignité, & dont nous sommes dépendans, sçavoir, leur authorité & leur vie.

Les Souverains ne peuvent ni établir ni autoriser une coûtume vicieuse.

Nous devons respecter l'une, mais nous ne devons pas toûjours nous régler sur l'autre. Ils ont bien droit de se faire obéir, mais ils n'ont pas droit pour cela de se faire imiter : & tandis que le ciel nous fait un commandement exprès de recevoir leurs ordres, il nous ordonne souvent au contraire de rejeter leurs exemples.

Une bonne loy justemēt établie ne peut être détruite par une mauvaise coutûme.

Une loi sainte ne peut être détruite par une coûtume qui ne l'est pas. Elle subsiste nonobstant les abus qui la combatent, & si la force qu'elle conserve n'opere pas le salut ou la sanctification des hommes, il ne faut point douter qu'elle ne fasse leur condamnation. Si elle ne renferme pas quelque article de droit divin ou quelque obligation de loi naturelle ; si toute sacrée qu'elle est, elle est du nombre de celles qui peuvent changer & n'est pas sur une matiére qui soit d'ailleurs considérable, qu'il n'arrive rien de fâcheux de ce qu'elle n'est pas gardée, on peut suivre la coutume, qui aura pris sa place du consentement de l'autorité, à qui il appartiēt de régler ces choses. Si étant encore de ce genre, le sujet ne laisse pas d'en être important ; mais qu'elle se trouve détruite par une coûtume loüable, & qui cause un bien égal à celui que l'observation plus constante de cette loi pouvoit produire : on peut encore déferer à la coûtume ainsi reçûe. Mais si de l'extinction de la loi il naît des maux, des déréglemens publics, & des inconvéniens considérables ; il est certain que dans ce cas, la coutume ne doit être regardée, que comme un abus, & une corruption ; & qu'encore qu'elle soit favorisée par le temps, par le nombre, & par la qualité des personnes qui la soutiennent, elle ne peut rien contre l'authorité de cette loi même : autrement il s'ensuivroit que les maux mêmes deviendroient permis, lorsqu'ils se rencontrent dans l'usage commun, & que la loi se trouveroit détruite par toute sorte d'usage ; ce qui seroit la plus grande de toutes les confusions.



PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les Endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs récens.

ON se persuade aisément que la coutume reçûe & établie par un long usage, est, ou une fidele interprete, ou une juste exception de la loi; car qui ne sçait que les plus grossiéres transgressions dès qu'elles ont passé en coûtume, passent pour des privileges? De maniére, que par la même force que les bêtes les plus sauvages s'apprivoisent, que les choses les plus difficiles deviennent aisées, & que les évenemens les plus extraordinaires ne nous surprennent plus: par la même force, une longue & générale coûtume de voir faire le mal, éface la honte qui est attachée au péché, éteint les remords de la conscience, amortit les sentimens de piété, & nous familiarise enfin aux plus grands crimes; selon la pensée de saint Cyprien; *Consensere jura peccatis, & cœpit licitum esse quod publicum est. Le Pere Bonal, dans le livre intitulé, le Chrétien du Temps, partie quatriéme.*

On reçoit aisément les mauvaises coutumes.

Epist. ad Donatum.

La coûtume générale n'étant qu'une suite & une continüation des mêmes actions particuliéres, souvent pratiquées, & long-temps, par un grand nombre de personnes; il arrive que ce qui seroit desaprouvé & blâmé quand il n'est fait qu'une seule fois, & par une seule personne, vient, à la fin, à être loüé, approuvé, & soûtenu, dès qu'il a été pratiqué plusieurs fois, & par plusieurs personnes. Ainsi tandis que l'homicide n'étoit en usage que parmi des Barbares, & les peuples les plus féroces, il étoit rare, & regardé comme le dernier outrage qu'on pouvoit faire à la société civile, & comme une usurpation contre l'authorité de Dieu, qui est le seul souverain Maître de la vie des hommes. Mais depuis que la Noblesse a mis le haut point de gloire dans la bravoure & dans le brutal exercice des gladiateurs, le meurtre est devenu presque l'unique vertu des Gentils-hommes, qui content leurs belles actions par le nombre des querelles & des duëls. De sorte que les mêmes choses sans changer de nature, changent de nom & de prix; & celles qui étoient les vices d'un siécle, deviennent les vertus d'un autre. Après cela, dites que nous ne sommes pas aveugles, de ne pas voir que la chose du monde, à laquelle nous déferons le plus, sous le nom de coûtume, n'est qu'un ramas d'ignorances, d'erreurs, ou de brutalitez de la plûpart des hommes. Car il est certain, que si chaque action étoit séparée, considérée en détail, & examinée à la rigueur de la loi, chacune mériteroit d'être condamnée, & séverement punie: & cependant si ces abus sont considérez en gros, on s'en sert comme de dispenses, ou de prescriptions contre la loi même; comme si la multitude avoit le droit de changer; la qualité des choses; comme si le temps pouvoit consacrer les choses prophanes; comme si la justice de Dieu capituloit avec la multitude des pécheurs, & ne punissoit le péché que quand il se trouve seul; & comme enfin, si ce qui a été une fois injuste & illicite, cessoit de l'être, dès que le nombre des méchans surpassera celui des gens de bien. *Le même.*

La coutume fait passer le vice ou le crime pour vertu.

Dequoy pense-t-on que soit composée la coûtume de tous, si ce n'est des

Ce qui fait

la coûtume, & d'où elle vient.

coûtumes de chacun ? qui est-ce qui forme l'usage public, que les usages de plusieurs particuliers ? Nous contribuons, comme les autres mauvais Chretiens, par nos relâchemens, à l'établissement des abus qui regnent. Quel prétexte donc, nous reste-t-il, pour alléguer la vie des autres, en excusant la nôtre ; puisque les autres alleguent de même la nôtre, pour excuser la leur ? Nos mauvaises actions entrent pour leur part dans le nombre de celles qui, toutes ramassées, font un mal public, qui s'appelle la coûtume, la mode, le temps, tout le monde. De-là vient cette révolution de corruption réciproque, qui tourne & retourne toûjours par un mouvement circulaire ; nous imitons les autres, & les autres nous imitent : & que faisons-nous par-là, qui ne soit tantôt copie, & tantôt original de quelque mauvaise action ? Les exemples publics nous gâtent, & nos exemples personnels gâtent le public. Il y a un perpétuel flux & reflux des prémiers aux seconds ; & des seconds aux premiers. Qui ne sçait que la mer se remplit des fleuves qui s'y dégorgent, & qui d'ailleurs reçoivent réciproquement leurs eaux du sein de la même mer, laquelle par des canaux secrets, se décharge autant sous terre, qu'elle se remplit sur la terre ? Il se peut dire aussi que tout le genre humain n'a point de dereglement ; que chacun de nous ne lui ait prêté en détail ; après quoy il nous rend avec usure ce qu'il a reçû. *Le même.*

C'est nous qui faisons la coutume, & qui contribuons à l'établir.

Il est évident que nous sommes tous les autheurs de cette coûtume, que nous respectons si fort après l'avoir introduite : & à dire le vrai, nous adorons une idole qui est le travail de nos mains, & dont nous fournissons la matiére & la façon. Pour l'ordinaire, elle commence, dit Tertullien, ou par quelque ignorance, ou par quelque semplicité ; & puis elle se fortifie par succession de temps, avec l'usage ; enfin on vient à la soûtenir contre la vérité. Nous prenons quelque liberté, un autre croit avoir droit de prendre la même licence ; plusieurs ensuite ne font plus de difficulté de se permettre la même chose : & quand nous voyons que personne ne s'en fait un point de conscience, nous avons plus de hardiesse & moins de honte de continuer la même chose, dont nous avons tant d'exemples devant nos yeux. Par ce moyen, dès que l'imitation de nos désordres nous a donné des complices, ceux-là à leur tour nous portent à multiplier nos désordres. De tout cela, par plusieurs actions réiterées, il se forme une coûtume particuliére en nôtre vie, laquelle étant encore suivie & fortifiée de semblables coûtumes de nos imitateurs, il se fait enfin de toutes leurs coûtumes & des nôtres, une coûtume générale, dont le nom devient vénérable. C'est par ces dégrez que la coûtume, qui est nôtre ouvrage, devient nôtre idole. *Le même.*

Ce qu'il faut faire de nôtre part, pour arrêter le cours de la coutume.

Comme il est aisé de voir, que les mœurs générales ne subsistent que par les mœurs particuliéres des Chrétiens : de même, pour détruire ce vain phantôme de *coutume publique*, il ne faut autre chose, sinon que chacun en particulier travaille à réformer sa vie. La médecine, dit-on, ne traite pas l'homme en général, mais tel ou tel malade en particulier. Nous n'avons que faire de nous amuser à regarder ce que fait tout le monde ; considérons seulement ce que vous & moy devons faire : si chaque membre est en bonne santé tout le corps se portera bien. Que si nous sommes obligez, & si cela nous est plus aisé, de changer plûtôt nôtre vie, que nôtre siécle, il faut que chacun se dise à soy-

soy-même : *Medice cura teipsum*. Médecin,commenez par vous-même; guérissez-vous le prémier. *Le même.*

Puisque le relâchement ou le désordre général n'est rien qu'un amas des mauvaises coûtumes, qui se grossit & qui s'enfle des déréglemens des particuliers ; & puisque nous portons chacun avec nous nôtre part de cette corruption, qui altere tout le corps des Fideles ; il n'y a point de meilleur conseil, que celui de nous purifier chacun de cette portion d'iniquité, que nous avons contribüée dans toute la masse. . Il est donc question de faire cesser nôtre coûtume particuliére, si elle n'est pas conforme à nôtre devoir ; & non pas de la tourner vers la coûtume publique ; ni pour l'imiter, puisqu'elle n'est pas nôtre régle ; ni pour l'accuser, puisqu'elle n'est déréglée que par nos déréglemens. N'accusons que nous-mêmes, sans parler des autres ; & soyons asûrez que nous ne ressemblerons plus aux autres, dès que nous cesserons de ressembler à nous-mêmes. Car d'où pensez-vous que vient le plus grand mal des pécheurs ? Ce n'est pas tant de s'être égarez comme des aveugles, dès le commencement, sous la conduite d'autrui ; comme de continüer toûjours leur égarement les yeux ouverts ; parce qu'après avoir marché long-temps par imprudence & par foiblesse, sur les prémiers vestiges qu'ils ont rencontrez, ils viennent encore à repasser volontairement sur leurs propres pas, & à s'imiter eux-mêmes, comme ils avoient imité les autres. *Le même.* Sur le même sujet.

Il en est des mauvaises coûtumes publiques comme des orages. Il n'est pas en nôtre pouvoir d'empêcher qu'il ne pleuve, ou qu'il ne grêle en rase campagne ; mais pour nous couvrir de la pluye ou du mauvais temps, c'est à nous de chercher où nous mettre à l'abry. On n'entreprend pas non plus d'arrêter le cours d'une riviére, quand on veut aborder & prendre terre ; on arréte seulement le batteau, & on laisse courir l'eau. Pour se sauver de la corruption du siécle pervers, chaque particulier est obligé de sanctifier sa vie, & non pas de changer le public, autrement qu'en se changeant lui-même. Car comme ce ne seront pas les maladies des autres qui nous feront mourir, ce ne sont pas aussi les mauvaises coûtumes d'autrui, qui nous peuvent faire condamner, & reprouver de Dieu. *Le même.* Il ne faut pas suivre la coutume & l'exemple des autres.

Il est inutile d'invectiver contre le relâchement du Christianisme en général, au lieu de rétablir en nous-mêmes le Christianisme que nous y avons ruïné. L'imagination fausse qu'on a, que le relâchement de la Religion, & la corruption des mœurs est un malheur du temps, & non pas un defaut des personnes, est une des grandes erreurs qui entretiennent les hommes dans leurs désordres. Il faut les détromper, & leur dire, qu'ils ne cherchent point le mal ailleurs, que dans leur propre indisposition ; que les ténebres ne sont que dans nos yeux, que les vices tiennent à nos vies, & qu'à vrai dire, ce n'est pas le siécle qui est gâté, c'est chacun de nous qui est corrompu. Autrement au lieu de nous procurer des remedes pour nous guérir, nous ferons comme ces malades intemperans, qui n'accusent de leurs rechutes, que le mauvais air, ou les mauvaises influänces des astres ; & ne disent mot de leur mauvais régime, & de leur mauvais temperament, pour avoir lieu de continüer leurs excès. Nous nous contenterons de dire, que nous vivons en un mauvais temps ; que nous serions heureux si Dieu nous avoit fait naître dans Il faut se corriger soy-même, afin de corriger la coutume.

un siécle moins corrompu ; que le monde d'aujourd'hui est incapable d'amendement ; au lieu de dire sincerement que nous vivons mal, que pour être plus heureux, nous n'avons qu'à être meilleurs... Les coûtumes universelles, qui par abstraction, nous paroissent loin de nous, sont éfectivement dans nous-mêmes ; ou bien s'il y en a au dehors, elles ne sont pas de nôtre jurisdiction. *Le même.*

Il est inutile d'accuser les désordres publics, sans penser aux nôtres.

Qu'est-ce que le relâchement public, & la coûtume universelle, sinon une vaine idée, qui ne sert qu'à décharger nôtre mauvaise humeur, & qui n'amuse d'ordinaire que le faux zele ? Allons au mal réel, & éfectif ; metons le doigt sur la plaie : il n'y a point d'autre mal au monde que nôtre relâchement, & celui de nos semblables. Mais ce qui nous abuse, c'est qu'outre que la difficulté du remede, sert de prétexte à nôtre négligence, nous en rejetons la cause, sur la coûtume. Quelle autre coûtume, je vous prie, nous peut nuire que la nôtre ; & de quel temps à vôtre avis, Dieu nous demandra-t-il compte, que de celui que nous perdons ? Les censures de la coûtume générale, & des mœurs de tout un siécle à l'égard de ceux qui n'ont nulle authorité, ni nul moyen d'y remédier, sont souvent des déclamations de gens plus disposez à exercer leur esprit, qu'à réformer leur vie. Cependant, il n'y a rien de plus commun, que d'oüir des plaintes par tout le Christianisme contre les abus de nos jours : il n'y a rien de plus rare, que de voir un Chrétien bien résolu, & bien attentif à régler tout de bon ses propres désordes. *Le même.*

Combien il est difficile d'aller côtre la coutume.

Quand on se trouve engagé dans le chemin battu, & dans le gros de la multitude, on tient désormais pour impossible de fendre la presse, pour s'en retirer, ou pour tenir roide contre l'éfort de tant de gens qui nous entraînent : Il faut suivre, au moins le croit-on ainsi, le mouvement de la foule, & marcher au pas & augré d'autrui. Il faut aller avec ceux qui vont, arrêter avec ceux qui s'arrêtent ; & ainsi continuer comme on a commencé, & par conséquent s'égarer toûjours avec plusieurs, & au bout, finir sans amandement, & périr sans ressource. *Le même.*

On ne croit pas mal faire, en faisant ce que les autres ont coutume de faire.

Une des principales causes du désordre des Chrétiens, vient de ce qu'ils croyent bien faire en faisant ce que fait le grand nombre des personnes relâchées, quoy qu'éfectivement ils ne se perdent, qu'à cause qu'ils imitent les autres, & qu'ils suivent les mauvaises coûtumes. A force de voir la vie déréglée d'une infinité de Chrétiens, personne ne se croit obligé de garder ce qui n'est presque gardé de personne ; chacun peche sans remords, parce qu'il voit ses freres pécher sans honte ; & peu d'ames croyent mal faire, tandis qu'elles ne font que ce que font les autres. Quand le mal est arrivé à ce degré, il s'entretient par la multitude des malades. Le vice qui est naturellement charmant, acquiert encore de nouveaux charmes, d'autres secours, & une plus grande authorité par l'approbation & la compagnie des vicieux. La conversion des vicieux en devient plus difficile, en se raportant de leur salut à la discrétion d'autrui, vivant en repos, & se prometant, comme sur la foi publique, d'aller au ciel par la voie large, qui néanmoins conduit à la mort. *Le même.*

L'empire & le pouvoir de la coutume.

Væ tibi flumen moris humani ! quis resistet tibi ? s'écrie saint Augustin : la coûtume du monde est un torrent qui nous emporte. Encore n'est-ce pas assez de dire que cette coûtume est un torrent qui nous entraîne : elle en a bien l'impétuosité

& la violence, pour emporter tout ce qu'elle rencontre; mais sa durée est bien plus longue. Si un torrent est rapide, il s'écoule bientôt; mais il n'en est pas de même de la coûtume : elle ne peut être arrêtée, parce que la multitude des peuples qui la suivent, qui la reçoivent, & qui s'y conforment, sont, comme dit l'Ecriture, autant d'eaux qui s'amassent, & qui par leur union ne peuvent être épuisées. *Le Pere Thomassin, sur les Confessions de saint Augustin.*

La coutume sert de prétexte à nos déréglemens.

Le plus spécieux & le plus commun de tous les prétextes, dont se sert le pécheur, pour s'authoriser dans la vie criminelle qu'il mene, c'est celui de la coûtume. On se croit pleinement justifié quand on peut dire que le monde vit de telle & de telle sorte; & l'on se fait, de l'exemple des autres, une espece de nécessité. Je ne suis au reste nullement surpris que ce prétexte soit si ordinaire dans le monde, parce que le monde est rempli de foiblesse, de complaisance, & d'orgueil; & que ce sont là les plus prochaines dispositions, pour établir le pouvoir tyranique de la coûtume. Il y en a, qui par foiblesse, suivent le torrent, & tournent toûjours du côté où ils sont entraînez par la multitude, parce qu'ils n'ont pas assez de fermeté pour y résister. Il y en a d'autres, qui par une lâche complaisance, ne cherchant qu'à se rendre agréables à ceux, avec qui ils ont à vivre, en prennent pour cela les maniéres, & se reglent autant qu'il est possible, sur leurs actions. Enfin, il y en a plusieurs, qui craignent la raillerie, & qui se laissent dominer par le respect humain : l'orgueil leur fait approuver au dehors ce qu'ils condamnent souvent dans le cœur; & ils ne se conforment au grand nombre, que parce qu'ils sont trop sensibles aux reproches, que leur attiroit une conduite particuliére, & plus réglée. *Le Pere Giroût, dans son Avent. Sermon sur la coûtume.*

Les abus qui s'introduisent par la coutume.

Est-il une illusion plus dangereuse; & en est-il une plus ordinaire? combien de faux principes se sont introduits par là dans le monde, & tiennent les consciences dans une trompeuse sécurité? On se fait, sur tout à certains temps de l'année, une occupation criminelle du jeu, & des autres divertissemens qui l'accompagnent : on y consume les journées, & souvent même les nuits entiéres : on se permet dans les conversations mille maniéres de parler; on se donne dans les compagnies, mille libertez, sur quoy l'on n'entre jamais en scrupule. Pourquoy? Parce que c'est la coûtume. On n'épargne rien pour des dépenses qui paroissent, & pour soûtenir un vain éclat, tandis qu'on laisse en secret gémir, & des domestiques, & des Marchands, sans les payer : on abandonne une famille & des enfans, on refuse tout à leur entretien, pour avoir dequoy fournir à des parties de plaisirs; & l'on est tranquille là-dessus. Pourquoy? Parce que c'est la coûtume. On fait un trafic caché de bénéfices, & à la faveur de quelques subtilitez, on vend, & on achete ce qu'il y a de plus saint & de plus sacré : on se ménage par des détours fins & délicats, des interêts asśurez dans l'employ de son argent, sans rien aliéner du fond, & sans le risquer : on se soustrait aux légitimes poursuites d'un créancier, lors qu'on accable d'ailleurs un débiteur, & qu'on le presse sans compassion : on s'engage sans habileté dans des professions honorables, mais qui demandent de l'étude; & l'on y décide quelque fois les plus importantes affaires sans connoissance : on vit en repos sur tout cela. Pourquoy? Parce que c'est la coûtume. C'est en un mot, que l'on se damne, parce que c'est la coûtume de se damner. *Le même.*

Combien ceux qui introduisent les mauvaises coûtumes sont criminels.

Vôtre crime, Grands du monde, vous que le Ciel a revêtus de l'autorité, c'est de la faire servir, par la force qu'en tirent vos exemples, à établir & à répandre des usages, contre lesquels vous devriez au contraire employer tout vôtre pouvoir, pour les prévenir dans leur origine, ou pour en arrêter le cours. He! quel désordre, qu'un Prince au milieu d'une Cour attentive à l'étudier; qu'un Magistrat à la tête d'une ville, exposé aux yeux du public, qui l'observe; qu'un Pere dans une famille, dont il est le chef; tous chargez, selon leur caractere & la place qu'ils tiennent, de maintenir la regle, soient souvent eux-mêmes les autheurs des abus qui s'introduisent; & deviennent des sujets de scandale pour ceux que le ciel a confiez à leur conduite, & dont ils devroient être les guides, & la lumiére? Quel désordre, femmes du monde, vous à qui le rang, ou quelque distinction que ce soit, donne une certaine supériorité, qui fait pour les autres, de toutes vos actions, & de toutes vos coûtumes, presque autant de loix; lorsque vous vous servez de cette espece d'empire, pour donner cours à des modes scandaleuses que vôtre vanité a inventées; ou pour abolir des bienseances qui vous gênent, & qui sont toutefois des préservatifs nécessaires contre la liberté du siécle. *Le même.*

Au jugement de Dieu le pretexte de la coutume ne sera point reçû.

La belle excuse au jugement de Dieu, quand vous lui direz: Seigneur, j'ai déchiré la réputation de mon prochain, parce que les autres ne l'épargnoient pas plus que moy: je me suis approprié le bien d'autrui, parce que les autres ne s'en faisoient pas plus de scrupule que moy: j'ai prophané les lieux les plus sacrez, par mes irrévérances, parce que les autres ne s'y comportoient pas avec plus de retenuë que moy: j'ai vécu dans la mollesse & l'oisiveté, sans bonnes œuvres & sans pénitence, parce que les autres en usoient sur cela, comme moy! Insensé que vous êtes, repond saint Chrysostome! vous vous accusez au même-temps que vous prétendez vous excuser. Dieu ne vous avoit-il pas averti de fuïr le monde, & que c'étoit son énemi? JESUS-CHRIST n'auroit-il pas appellé ses Disciples, le petit troupeau choisi? Que faites-vous donc, en voulant vous justifier sur le grand nombre de ceux qui vous ont précedé, & attiré après eux? Vous produisez des titres invincibles contre vous-mêmes, & il ne faut que vôtre propre confession pour vous condamner. *Le même.*

C'est une marque de reprobation que de régler la conduite sur la coutume.

Comme pour l'ordinaire, il n'y a point de plus sûre methode pour ce que l'on doit croire, il n'y a point au contraire de plus dangereuse conduite, pour ce que l'on doit faire, que de suivre le plus grand nombre. Il n'y a point de sûreté de salut dans les grands chemins, & pour se sauver, on est contraint de marcher par des routes fort étroites. Tous les Peres de l'Eglise tombent d'acord qu'il n'y a point de marque de reprobation plus constante, & plus visible, que de former sa conduite, & régler ses mœurs sur la maniére de vivre de la multitude. Cette vérité est fondée sur l'oracle de JESUS-CHRIST, lorsqu'il nous dit, que plusieurs sont appelez, & qu'il y en a tres-peu de choisis; *Multi vocati, pauci verò electi.* Il est donc évident, que pour être choisi, c'est-à-dire, pour être sauvé, il faut imiter le petit nombre; & que ceux qui imitent la multitude, demeurent dans la masse corrompue de ceux qui sont appelez, & qui se damnent. *Essays de Sermons, pour le Mardy de la Semaine Sainte.*

Matth. 20.

Je ne prétens point m'étendre ici sur la force du mauvais exemple, ni sur le danger qu'il y a de fréquenter les personnes déréglées : tout le monde ne sçait que trop que l'amitié d'un libertin est capable de pervertir l'homme du monde le plus sage ; qu'il y a comme une espece de nécessité de ressembler à ceux que l'on fréquente. Je vous laisse donc à penser ce qu'il arrivera de cet homme, de cette femme, qui se jette inconsidérément dans le grand monde, pour en suivre les maximes & les coutumes ; qui hante, non pas une personne, mais un peuple entier tout dépravé. Il ne faut quelquefois qu'un méchant homme pour débaucher toute la jeunesse d'une ville, une femme a souvent empoisonné toute une Cour ; on a vû des malheureux porter la corruption dans des Provinces entieres & infecter même les plus grands Royaumes par leurs actions & per leurs maximes scandaleuses. Et voici un monde de débauchez, de gens sans pudeur, sans Religion, sans conscience, qui assiégent un homme foible & fragile ; & il espéreroit y resister ? Un pestiferé qui seroit entré dans une grande ville seroit capable de l'allarmer ; parce qu'effectivement toute cette ville coureroit hazard d'en être infectée ; & une seule personne qui se mêle dans une foule de gens tous atteins de peste, n'aura-t-elle pas lieu de craindre ? Tel est le danger d'une mauvaise coûtume. *Le Pere de la Colombiere, sermon cinquante septiéme.*

Comme la mauvaise coutume est capable de corrompre tous les hommes.

C'est assez que nous ayons la coutume pour nous, afin de nous persuader que nous sommes dans le bon chemin, comme si le chemin de la bonne vie, & des bonnes mœurs étoit semblable à celui des grandes villes, qu'on connoît pas la multitude des sentiers, & des routes battues qui nous y conduisent. Combien d'actions, en éfet, nous feroient confusion, & que nous nous reprocherions à nous-mêmes, si nous les faisions seuls, ou avec peu de gens ; & qui cependant ne nous en font point, parce que nous avons pour nous l'usage, & l'exemple de la multitude, que nous opposons à la Loi de Dieu ? Il n'est point de femme mondaine, qui ne condamnât son luxe & sa vanité ; il n'en est point qui ne se reprochât tous ces vains ornemens, qui sont si funestes à tant d'ames foibles ; si elles n'avoient pour elles l'autorité de la coutume & de l'usage, auquel elle croit avoir droit de se conformer. Il n'est point d'ambitieux ni de mauvais riche, qui n'eût du moins quelque inquiétude, des violences & des véxations, des usures & des injustices, que sa passion lui fait commettre ; s'il ne trouvoit un asile dans la coutume, où il se retranche comme dans un fort, pour se défendre de tous les reproches qu'on lui peut faire, & qu'il se feroit lui-même. C'est la coutume, c'est l'usage, tout le monde en use ainsi ; je ne suis pas au monde pour censurer, & pour réformer le genre humain. *Monsieur de saint Martin, dans son Carême.*

Comme la coutume & l'exemple de plusieurs nous séduit, & nous persuade que nous sommes en sureté.

L'usage & la coûtume ont souvent beaucoup de part à nôtre vertu. C'est la coûtume d'entendre la Messe & le Sermon, de se confesser certains jours, & de communier ; nous sommes élevez parmi ces exemples, c'est un usage, reçû & autorisé : il faut donc le suivre ; mais sans prejudice de nôtre passion dominante, qui veut aussi-tôt rentrer dans ses droits, & joüir aussi-bien que la vertu, du privilege de la coûtume, qui est le bouclier général que tout le monde oppose à la Loi de Dieu & à la raison, pour accorder les vices avec la conscience. Vous nous dites que l'ambition & la vanité, le luxe, les diver-

Nous agissons assez souvent par coutume.

titiemens trop libres, sont des vices dans la morale, condamnez par la Loi de Dieu : cependant, c'est la coûtume de vivre ainsi, & l'on ne vit point d'une autre maniére ; il faudroit sortir du monde, & renoncer à son commerce, pour se passer de toutes ces maximes. Et sur ce fondement universel de la coutume & de l'usage, on étouffe la Loi de Dieu, on endort la conscience & la raison ; & l'on se fait une religion toute prophane & toute mondaine, où la passion accorde quelque chose à la raison & à la vertu, à condition que la vertu ne lui refusera rien. *Le même.*

L'impression que fait la coûtume sur les esprits.

Ne vous conformez pas au siécle présent, dit saint Paul. Ce précepte qu'il donne à tous les Chrétiens, en la personne des Romains, est le plus difficile à garder de toute la vie Chrétienne. Il ne commande pas de se retirer du monde, mais de ne s'y pas conformer ; c'est-à-dire, de n'aimer pas ce que le monde aime, & de ne pas faire ce qu'il fait. Il faut pour cela résister à l'impression de la coutume, & se tenir ferme contre le torrent du monde. Or les impressions qui se font par maniére d'exemple & de coutume, ne manquent presque jamais de réüssir, parce qu'elles se communiquent par tous les sens, & que c'est une leçon qui ne discontinue jamais. Ainsi, si c'est la mode en un certain païs d'embrasser un certain art, & une certaine profession, cette impression réüssit en tous. *Essais de morale. Tom. quatriéme.*

La coutume passe pour une loi.

Il y a certaines opinions qui regnent dans le monde, & qui étant authorisées par la coutume, & par l'exemple même des personnes qui passent pour gens de bien, ne se font plus discerner. On s'y porte sans scrupule, on y demeure sans remords, & l'on se croit fort en sureté, se voyant en si grande compagnie. On ne sçauroit mettre dans l'esprit de la plûpart du monde que ce qui se pratique communément, puisse être mauvais. On agit donc & on hazarde son salut sur ces opinions ; qui n'en sont pas moins téméraires pour être communes ; parce qu'il y auroit cent raisons & cent exemples, qui en pourroient détourner ceux qui les suivent, s'ils n'étoient aveuglez par l'impression de la coutume, & de l'exemple du monde. *Le même.*

Chacun vit selon la coutume.

Les véritez sont tellement affoiblies par les usages, & par les coutumes, que la corruption des temps a introduites, qu'elles ne sont pas reconnoissables. Chacun a les yeux fermez sur ses principaux devoirs, on regle sa conduite sur les pratiques que l'on trouve établies, on veut vivre comme on voit vivre les autres, & l'on s'imagine que l'on est en sureté, quand on fait ce qu'ils font ; comme si le grand nombre étoit un garant fort assuré, & que l'iniquité se trouvât justifiée, aussi-tôt qu'elle est devenuë publique, & qu'elle a passé en coutume. *L'Abbé de la Trappe. Livre de la Sainteté Monastique.*

La multitude n'autorise pas le vice.

Si tout le monde vivoit bien, & que nous seuls nous nous trouvassions dans le désordre, qu'elle frayeur nous causeroit l'état de nôtre conscience ? Mais nous n'en devons pas moins craindre. Car enfin, on ne sera pas jugé sur les actions des autres. Dieu prendra pour regle, non la coutume, mais l'Evangile ; non l'exemple des hommes, mais celui de Jesus-Christ. C'est, Messieurs, un abus de croire que la multitude des gens vicieux autorise le vice, ou lui procure l'impunité. Cela peut arriver dans le gouvernement humain, où la foiblesse oblige de donner des amnisties au trop grand nombre de coupables : mais devant Dieu, qu'est-ce que l'univers entier ? Quelle idée

aurions-nous de la divinité, si à force de multiplier les coupables, le crime devenoit permis. *Pere Cheminais. Tome premier.*

Dites-moy : dans l'Evangile, quelle marque plus certaine avons-nous de la reprobation, que de suivre la multitude ? Quand Jesus-Christ a voulu nous faire distinguer la voie de perdition d'avec la voie de salut, quel signe nous a-t-il laissé, pour la reconnoître infailliblement : *Lata porta, & spaciosa via est, quæ ducit ad perditionem ; & multi sunt qui intrant per eam.* Voilà une parole décisive. Mais aujourd'hui cette marque certaine de la reprobation de l'homme, est celle qui vous affermit contre la crainte des jugemens du Seigneur, qui vous l'a donnée pour un signe d'une marque assurée. Vous lui direz que c'est sur cela que vous avez calmé vôtre conscience ; qu'à vous considérer seul, vous auriez peut-être tremblé sur les désordres de vôtre vie, mais que vous avez suivi sans peine, le torrent. Croyez-moy, c'est une triste consolation que de périr avec plusieurs. Souvenez-vous que le nombre des Eluz est petit, & que celui des reprouvez est grand. Là où vous verrez la multitude, tremblez, s'il vous reste de la foy ; quelque bonne que vous paroisse cette voie, il faut absolument qu'elle soit mauvaise, puisque Jesus-Christ nous avertit que c'est là la voie des reprouvez. Il n'y a que les imprudens qui se reglent sur la témerité des autres : le Fils de Dieu sçait mieux ce qui en est que vous. *Le même.*

Suivre le grand nombre, c'est marque de reprobation. *Matth. 7.*

La coutume & l'usage qu'on trouve établi dans le monde, forment ordinairement un préjugé, dont il n'est pas facile de se défaire, & qui est le plus souvent contraire aux regles de l'Evangile. Par exemple, sur les divertissemens & sur les plaisirs ; la regle qui nous est prescrite dans l'Evangile, est de suivre la voie qui nous conduit à nous rendre conformes à Jesus-Christ, nous conformer autant que nous pourrons à ses souffrances, à sa vie publique, mortifiée & laborieuse ; & que ce n'est que par les souffrances qu'on peut mériter d'arriver à la gloire. Mais le préjugé que forme la coutume, est qu'il faut quelque temps de délassement, que la nature & la raison le demandent ; que le plaisir devient légitime, dès qu'on le prend honnêtement. Làdessus tout le monde se repose sur l'exemple de la plus grande multitude ; on croit qu'en vivant comme vivent les autres, on ne risque rien. Delà on ne fait aucun scrupule d'aller aux spectacles & aux assemblées, & on fait gloire de ne regarder tous ceux qui s'en feroient un scrupule, que comme des Esprits foibles & visionnaires. On ne se conduit point par les regles de l'Evangile, mais on se regle sur les maximes du monde ; le monde est le seul Casuiste que l'on consulte : & nous voions tous les jours dans nos sacrez tribunaux, les Pécheurs qui nous apportent le langage & les maximes du monde ; qui viennent encore parler comme le siécle dans un lieu destiné à le condamner. La coutume leur met ce langage en la bouche, après avoir été la regle de leurs actions. *Pris d'un sermon du Pere Massillon, sur la Confession.*

Les préjugez dangereux que forme la coutume.

Il faut, dites-vous, que vous goûiez avec les autres les douceurs, & les libertez accordées à vôtre âge. Vous êtes riches ; il faut que vous fassiez figure, comme ceux que vous voyez dans le monde. Vous êtes nez obscurs, mais douez de quelques talens, favorisez de quelques bonnes qualitez naturelles ; il faut donc percer la foule, passer au travers de vôtre obscurité, & vie.

On prend ordinairement la coutume pour regle de sa

vous élever au dessus des plus grands : vous voyez quelque jour à un établissement considérable, vous avez quelque appuy, quelque patron, quelque crédit ; il faut en profiter, & faire toute vôtre occupation de vos vaines idées d'élevation & de fortune. En un mot, vous êtes d'un sexe, d'une naissance, d'un rang, qui vous oblige à paroître dans le monde ; il faut donc vous tenir dans la bienséance, dans les modes, & les usages publics. Vous avez assez de bien, pour vivre à vôtre aise sans travailler ; il faut donc passer les jours dans l'oisiveté, & dans la même inutilité que ceux de vôtre rang ; vous permettre les mêmes agrémens, suivre le même luxe, vous orner des mêmes parures, que ceux qui ont le même bien que vous, & peut-être moins. Ce sont-là des regles reçûes, des maximes suivies dans le monde, & vous n'êtes pas, dites-vous, pour les réformer. Or je vous demande qui peut vous autoriser dans des usages, qui ne conviennent, ni à la sainteté de vôtre état, ni aux promesses que vous avez faites en embrassant le Christianisme ; vous qui ne vous livrez au luxe, & aux vanitez du monde, que parce que vous n'en appercevez pas le venin, qui souille vôtre cœur ? *Le même, dans le sermon du petit nombre des Eluz.*

Comme on s'excuse sur la coutume, & qu'elle sert de prétexte.

Je vous demande, qui vous autorise dans ces pernicieux usages ? Est-ce la doctrine sainte de Jesus-Christ, ou les maximes corrompuës du monde ? Sont-ce les loix & les coutumes du siécle, ou les regles immuables de l'Evangile ? car il faut une regle pour être en sureté. C'est, repondez-vous, l'usage commun & autorisé dans le monde : voilà tout que vous avez à nous dire. On ne vient pas pour censurer la conduite de tant d'autres. En entrant dans le monde, nous avons trouvé ces usages établis, nos Peres nous en ont laissé en possession ; & ce seroit insulter à leur probité, & à leur Religion, de croire qu'ils eussent voulu nous tromper, & s'abuser eux-mêmes : nous ne sommes pas plus sages que tout le monde ensemble, qui approuve ces maximes. On a l'usage de son côté : & voilà ce qui nous rassure dans une vie toute mondaine, & par conséquent toute opposée au salut. Personne ne remonte jusqu'à l'Evangile, personne ne se regle selon les oracles des saintes Ecritures ; & l'on ne fait pas attention à ce que dit le Seigneur par son Prophete, qu'il faut bien se donner de garde de suivre les voies des nations, & que les loix, & les maximes des peuples sont vaines : *Leges populorum vana sunt.* Personne ne fait réflexion, que Dieu nous a laissé des regles infallibles dans les saintes Ecritures, sur lesquelles nous devons nous conduire, & qui ne changent jamais. *Le même.*

Jerem. 10.

La voie de la coutume n'est pas la voie sûre.

Dites-moy, je vous prie, quel est le party de la multitude, quelle voie suit donc le plus grand nombre ? N'est-ce pas la voie large que Jesus-Christ condamne ? Vous ne faites, dites-vous, que ce que les autres font : mais tous ceux qui du temps de Nabuchodonozor, alloient avec la multitude, fléchir le genou devant sa superbe statue, ne furent-ils pas frappez de punition ? Tous ceux qui, du temps de Tobie, alloient adorer les faux Dieux de leurs peres, furent-ils déclarez innocens, pour avoir été du grand nombre ? Vous ne faites que ce que font les autres : mais vôtre Maître, ce n'est point le siécle ; ce n'est point à lui que vous devez vous conformer, & la multitude ne doit pas être vôtre regle. Vous ne faites que ce que les autres font : Hé bien

bien ! vous aurez donc avec eux la même destinée ; vôtre malheur sera le même que le leur. C'est-là pourtant sur quoy l'on se repose ; on suit sans scrupule, les usages les plus dangereux, & l'on meurt d'ordinaire dans l'erreur où l'on a vécu. O illusion funeste du monde, & de ses folles maximes ! jusqu'à quand entraîneras-tu tant de Chrétiens dans les piéges du demon ? Quel étrange aveuglement d'une ame Chrétienne de se confier ainsi sur de fausses regles qui la perdent. *Le même.*

Il y a dans l'Evangile deux voies marquées, par où l'on peut marcher ; l'une étroite, qui mene à la vie, & que peu de gens suivent ; l'autre est large & spatieuse, que tous suivent, & qui aboutit à la mort. Dans laquelle dois-je marcher ? laquelle dois-je donc suivre ? Faut-il donc que je suive tous ceux de mon âge, de mon sexe, de mon rang, de mon état, qui marchent dans la voie large du monde ? Ah ! si je suis ce grand nombre qui m'environne, je me perdray : j'apprens que cette voie large est maudite, & que le grand nombre ne se sauve point en y marchant. Mais au lieu de raisonner de la sorte, on se dit au contraire : Je ne fais que ce que les autres font ; je ne suis pas de pire condition que les autres, ils ont aussi-bien que moy leur ame à sauver ; ceux de mon âge, de mon rang, de ma condition vivent comme moy, & je vis comme l'on vit d'ordinaire : pourquoy ne vivrois-je pas comme ceux qui ont autant d'interêt de bien vivre que moy ? Ah ! c'est que si vous voulez faire vôtre salut, vous ne le ferez jamais en suivant la route que le monde autorise. *Le même.*

La voie de la coutume est la voie large.

Grand Dieu, que les hommes sont insensez, de risquer leur salut, parce que les autres le risquent, & de se damner, parce que les autres se damnent ! Rasśûrez-vous après cela, sur la multitude des personnes qui font ce que vous faites, qui suivent les usages que vous suivez ; comme si Dieu n'osoit perdre tous ceux qui vivent comme vous vivez ; comme si sa puissance ne le rendoit pas également le maître du grand, comme du petit nombre. La multitude l'empêcha-t-elle de reduire en cendre les cinq villes criminelles, de ruïner les murs d'une ville orgueilleuse, de foudroyer des peuples infideles, d'engloutir un Prince avec toute son armée, de frapper de mort tous les murmurateurs d'Egypte ? La multitude empêchera-t-elle donc encore qu'il ne punisse l'injuste préférence que vous faites des loix du monde aux siennes ? il ne compte point les coupables, il ne regarde que l'injustice ; & tout ce que la créature peut espérer en suivant la multitude des hommes, dans leurs pernicieuses coutumes, c'est de les avoir pour compagnons de son infortune, & de sa perte éternelle. *Le même.*

La multitude des pécheurs ne nous met point à couvert de la justice divine.

Vous me dites qu'en suivant la route commune, vous n'avez rien à risquer ; que vous ne devez pas vous comporter autrement que tant d'autres plus sages que vous. Mais (mon cher Auditeur) est-ce cela qui vous doit rassurer ? Quoy ? ignorez-vous donc que le party de la multitude est le plus pernicieux, & que vivant comme les autres, vous ne serez point de ce petit nombre à qui le Seigneur a promis son Royaume ? cette destinée vous plait-elle beaucoup ? C'est donc à dire que vous ne voulez point être de ces Prédestinez, qui condamnent le monde & ses maximes ; c'est-à-dire que vous êtes perdus, &

C'est le plus mauvais parti qu'on puisse prendre, que celui de la multitude en matiére de mœurs.

que vous cédez la part de vôtre héritage céleste à ceux qui marchent dans la voie étroite. Est-ce là cette destinée, dont vous vous appplaudissez tant ? *Le même.*

On se conduit dans le monde par la loi de la coutume.

On vit dans le monde par exemple, plûtôt que par raison. La honte, qui est une des plus fortes barriéres qu'on puisse donner à l'ame, se perd quand tout le monde peche avec nous : on se flate de l'impunité ; & quelques idées de la miséricorde de Dieu nourrissent cette espérance. On a l'esprit trop foible pour se mettre audessus du monde, & du jugement public, & pour devenir le censeur de la conduite d'autrui, par une vie opposée. On mesure sa naissance, sa charge, sa condition, avec celle des mondains ; & se trouvant inférieur à plusieurs égards aux chefs de la corruption, on craint de faire une espece de schisme avec eux. Ce n'est pas à moi, dit-on, à réformer les gens ; ce n'est pas moy qui répondrai des crimes qui se commettent : tels & tels qui ont introduit la coutume, en porteront la peine. Comment ferois-je pour me séparer d'eux ? il faudroit quiter le païs ou la vie : il faut vivre comme les autres. *Pris d'un Traité de la Conscience.*

Il ne faut pas suivre les coutumes du monde.

Les Saints ont toûjours été & seront toûjours le petit nombre ; & c'est ce qui a rendu leur mémoire plus éclatante, de s'être conservez comme Abraham au milieu des Cananéens ; comme Moïse à la cour de Pharaon, comme Daniel à Babylone, Le monde ira toûjours son train ; c'est un torrent que nous ne pouvons arrêter : mais il faut nager contre le fil de l'eau, au lieu de s'y laisser entraîner, puisqu'il aboutit à une perte éternelle. N'attendez pas à suivre la vertu qu'elle soit universellement approuvée : c'est un prodige qui n'arrivera jamais. Il reste encore assez de justice dans le monde, sans compter celle de Dieu, pour vous vanger des libertins, & pour donner à la vertu les louanges qui lui sont dûes. Il est honorable d'être méprisé de ceux qui gémissent de voir la vertu suivie & autorisée, comme les Fideles s'affligent de voir regner le vice. *Le même.*

Le même sujet.

Apprenez qu'au lieu de ces coutumes funestes qui font l'abus du monde, on ne se sauve que par la singularité ; & que ceux qui veulent vivre en véritables Chrétiens dans le monde, peuvent s'y distinguer, sans sortir du monde même, par leur conduite particuliére ; semblables à ces astres fixes, qui emportez par le prémier tourbillon du ciel, où ils sont attachez, ne laissent pas d'avoir entre-eux chacun un mouvement contraire. Les vrais Chrétiens de même, quoiqu'entraînez par le torrent général du monde, doivent cependant se tenir fermes contre les maximes, les exemples, & les mauvaises coutumes de ce même monde, sans s'y laisser entraîner ; courir sa carriere, & remplir dignement le ministere où la divine Providence a daigné les appeler. Apprenez à ne pas régler vos actions, non plus que vos maniéres, sur les loix, & les modes du monde : c'est sur les saintes maximes & sur les loix de l'Evangile qu'il les faut régler. *Pris d'un sermon manuscrit.*

C'est mal raisonner que d'alléguer pour raison, c'est la coutume.

Tout le fait, dit-on : il faut donc le faire. Ah ! le pitoiable raisonnement ! ô la mauvaise conséquence ! parler de la sorte, ce n'est pas parler en Chrétien, ce n'est pas même parler en sage Payen. L'un d'eux a dit, qu'une preuve presque certaine, qu'une chose ne vaut rien, c'est quand le grand nombre la

fait : *Argumentum pessimi, multitudo.* Le parti des sages n'est pas le plus grand, ni le plus nombreux ; quelque autorisée que paroisse une coûtume, elle ne peut prescrire contre la vérité : quittons donc celle là, suivons celle-cy, si nous ne voulons point nous égarer : *Le Pere Nepveu, en ses Réflexions Chrétiennes.*

Il faut suivre & imiter ceux qui gardent la vérité dans leur conduite, quelque petit que le nombre en puisse être ; fuir & s'éloigner de ceux qui marchent dans l'erreur, quand ils surpasseroient en nombre le sable de la mer. La multitude donne une fausse autorité au déréglement des méchans, elle impose aux ignorans & aux foibles ; mais elle ne justifie point ni les uns ni les autres. L'erreur, pour être devenuë universelle, ne change point de nature ; & ceux qui ont des vices, & des excès qui leur sont communs avec le grand nombre des hommes, recevront avec eux des châtimens & des peines communes. *L'Abbé de la Trape. Traité des Mitigations.*

La coutume ne peut jamais autoriser le déréglement.

C'est la coutume du monde, dit-on ordinairement dans tous les vices & les désordres, dont on n'est pas en résolution de se défaire : C'est la coûtume du monde de dire ce qu'on sçait, & ce qu'on pense des uns & des autres ; de jurer, de se donner des airs de suffisance & de mépris de son prochain. Oui, c'est la coûtume, d'être oposé à Jesus-Christ ; c'est la coutume du monde, d'être condamné par Jesus-Christ : mais c'est vôtre devoir de vous retirer du nombre des complices du monde, si vous ne voulez pas être condamnez avec le monde. *Pris d'un Autheur Anonyme.*

On se perd, & on se damne en suivant les coutumes du monde.

De-là ces péchez qui cessent, ce semble, d'être de grands péchez, parce qu'ils sont devenus de grands exemples ; tant l'autorité publique leur a donné de crédit & d'attraits, dit saint Cyprien. Delà ces désordres, qu'on ne se reproche plus, parce qu'il faudroit damner la troisiéme partie du monde ; comme si l'Apôtre ne nous avoit pas averti de ne nous point conformer aux mœurs du siécle ; ou comme si ces mœurs dépravées s'étoient par succession de temps, reconciliées avec les loix de l'Evangile. Est-ce ignorance, lâcheté, honte, complaisance ? Ce sont tous ces vices ensemble. On néglige de s'instruire de ses vrais devoirs, & d'y faire les réflexions nécessaires ; voilà l'ignorance : On cede à la violence d'un torrent, auquel on n'ose s'opposer ; voilà la lâcheté : On veut se faire des amis & des protecteurs ; & comme il faut ou renoncer à leur amitié, ou se la concilier en les imitant quand ils sont vicieux, on choisit plûtôt l'un que l'autre ; voilà la complaisance. De si mauvais principes peuvent-ils produire de bons éfets ? De telles coutumes soûtenuës sur de si ruineux appuis, peuvent-elles servir de fondement à l'édifice de salut. *Pris du Dictionnaire Moral.*

Désordres qui suivent des mauvaises coutumes.

Il est bien difficile que suivant de pernicieuses coutumes, vous ne sentiez quelques reproches intérieurs, & que vous ne vous disiez quelquefois, que vous vous écartez du droit chemin : Il est bien difficile que vous ne soiez quelquefois touchez de la vie édifiante de certaines bonnes ames, qui ne tombent jamais dans ces désordres publics. Ou si vous ne sentez point au dedans de vous, aucune de ces salutaires impressions ; craignez, Chrétiens, d'être abandonnez de Dieu ; rien, selon saint Bernard, n'étant plus fatal qu'une conscience mauvaise & tranquille. Mais vous êtes encore plus criminels, & plus blâma-

On étouffe les remords de sa conscience, pour suivre les mauvaises coutumes.

bles, si pouvant aller au devant du mal, & y apporter par une vie réglée, quelque remede, vous l'autorisez par vôtre indolence, ou par vos mauvais exemples. *Le même.*

On ne se peut flatter d'être innocent, en suivant les mauvaises coutumes.

Flattez-vous après cela, de vôtre prétendue innocence, vous qui grossissez ce déluge d'iniquité : vous qui attendez que le monde change de coutumes ; au lieu de l'obliger vous-mêmes à se changer, par l'aversion que vous en devriez témoigner : vous qui dites, qu'il faut que les autres cessent de faire ce qu'ils font, afin de vous conformer à leurs exemples ; au lieu de les détourner de leurs mauvaises voies, par la bonne que vous devez leur montrer : vous qui prenez garde aux extravagances d'un libertin, sans faire réfléxion sur ce que Dieu vous commande : vous, qui, peut-être, moins vicieux que les autres, mais toûjours coupables, avez la témerité de vous comparer, non avec ceux qui vivent mieux, mais avec ceux qui vivent encore plus mal que vous. Dites donc, qu'un criminel est absous, quand il allegue un grand nombre de complices, & qu'il en désigne d'autres encore plus coupables que lui : dites donc, qu'un sujet rebelle ne mérite pas d'être puni, s'il en montre d'autres, qui sont encore plus coupables de leze-Majesté. *Le même.*

On substituë les mauvaises coutumes à la place de la loi de Dieu.

Vous opposez à la Loy de Dieu, de maudites coutumes, qui, comme dit Tertullien, ne doivent leur origine & établissement qu'à l'ignorance des uns, qu'à la simplicité des autres, qu'aux illusions & aux égaremens de ceux, qui s'étant trompez les prémiers, trompent ensuite, & engagent dans le désordre, ceux qui les suivent. Nous imitons ceux que nous voyons ; ceux qui nous voyent nous imitent : tantôt copies, tantôt modéles ; tantôt pervertissans nos freres par nos exemples, tantôt nos freres nous corrompant à leur tour, par un flux & reflux de pernicieux usages. *Le même.*

Comme on défend les mauvaises coutume.

N'est-ce pas pour faire valoir cette coutume, que l'ignorance rapporte ses vaines traditions, que le sçavant médite des gloses, & des exceptions frivoles à la loi, que le relâché cherche des dispenses, que l'opiniâtre, qui se sent convaincu par la raison, s'en tient à ce qu'il voit faire, combattant pour des désordres approuvez, afin que leur usage excuse sa mauvaise vie ? N'est-ce pas pour autoriser cette coutume que s'élevent tous les jours de doux & d'indulgens patrons, qui donnent du credit aux vices, jusqu'à les défendre & les canoniser, dit saint Cyprien ; comme si ce n'étoit pas assez de s'excuser du mal que l'on fait, & qu'il fallût se persuader, ou persuader aux autres qu'il n'y a point de mal ? *Le même.*

Les personnes déréglées sont ravis de voir ces mauvaises coutumes.

La plûpart des hommes veulent vivre comme vit le grand monde ; ravis de ce que la multitude favorise leurs desseins, & flatte agréablement leurs passions. Ils font ce qu'Arnobe disoit des Payens, qui, par une aveugle tradition, reçevoient avec plaisir les superstieuses pratiques de leurs peres, sans examiner, si elles étoient bonnes ou mauvaises ; trop contens qu'elles passassent de leurs prédecesseurs jusqu'à eux, par le canal d'une foi publique. Abus ou non ; n'importe : on aime ces abus, on est ravi de les trouver établis, & souvent on seroit fâché que les choses eussent été autrement. Plus on voit devant soy d'exemples, plus on se réjouit de se persuader que ces relâchemens sont permis, malgré toutes les raisons qu'il y auroit de les condamner. On se sou-

cie peu d'offenser Dieu, quand on ne l'offense pas seul. Quelquefois même, soit par divertissement, soit par complaisance ; sans être flatté, ni par l'espérance du gain, ni par le plaisir de la vengeance, on fait le mal qn'on n'aimeroit pas, si plusieurs que l'on aime, ne le faisoient. *Le même.*

Quand vous viendrez à mourir & à être jugez, serez vous reçûs à dire : j'ay blasphemé vôtre saint nom, ô mon Dieu : mais les autres le blasphemoienr, & en faisoient comme moy, un ornement de langage : J'ay volé, il est vrai, & pour faire ma fortune, j'ai par de mauvaises voies, ruiné celle des autres ; mais une infinité de gens en usoient de la sorte : J'ai déchiré par de noires médisances, la reputation de mon prochain ; mais la médisance étoit le sel des conversations, & l'agrément des compagnies : J'ay passé en de vaines parures un temps que vous m'aviez donné pour travailler à mon salut ; mais c'étoit la mode, & l'usage ordinaire des femmes de mon âge : Je n'ai pas observé exactement les abstinances & les jeûnes que vôtre Eglise m'avoit ordonnez ; mais ce n'étoit pas la coutume de jeûner, je ne me donnois pas cette liberté tout seul ; une infinité de gens sont encore tombez en de plus grande excès que moi. Qui ne voit que ces misérables excuses rendent un homme plus criminel, & marquent une plus grande corruption de cœur ? *Le même.* — La coutume sera une mauvaise excuse au jugement de Dieu.

Les pernicieuses coutumes ressemblent aux sources des rivieres, qui petites d'abord, s'étendent & se fortifient dans la suite. D'autres ont commencé ; vous faites ce qu'ils font : d'autres vous suivront ; & aiant contribuë de vôtre côté à grossir ces eaux, vous répondrez devant Dieu des dégats qu'elles auront faits. Mais la plûpart des Chrêtiens s'informent moins de ce qu'il faut faire, que de ce qui se fait : ils louent les gens de bien, & les admirent ; mais ils ne suivent rien moins que leurs exemples dans la pratique. On ne croit pas même mal faire, en voyant beaucoup de personnes dans le désordre ; comme si les mauvaises coutumespouvoient prescrire contre la loy ; ou comme si une action criminelle cessoit de l'être, parce qu'elle est commune à plusieurs ; la multitude des coupables ne servant qu'à ajouter à la turpitude du vice, l'abomination du scandale. *Le même.* — Les grands maux que causent les mauvaises coutumes.

Saint Cyprien a eu raison de dire, qu'une coutume établie contre la raison, qui est la vérité, n'est autre chose que la vieillesse d'une erreur & d'un aveuglement. De là vient que les Autheurs, ou bien les Protecteurs de ces coutumes sont les aveugles qui conduisent ; & ceux qui les suivent, ou plûtôt ceux qui s'y laissent entraîner, sont les pauvres aveugles que l'on mene ; puisque ce n'est pas la raison ni la vérité qui les guide, mais l'erreur qui les perd & les égare, en les menant par des chemins qui aboutissent à des précipices. Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette erreur est volontaire ; parce qu'ils ne veulent pas suivre la raison & la loi de Dieu, que les gens de bien & les sages leur proposent, & par leurs paroles & par leurs exemples. Ils ne trouveront point d'excuse dans leur aveuglement, non plus que leurs aveugles conducteurs ; parce que la coutume n'a pas dû l'emporter dans leur esprit, sur la vérité qu'ils devoient faire triompher de l'erreur. C'est en vain, ajoute saint Cyprien, que ne pouvant plus se défendre par la raison, ils nous opposent l'usage & la mode ; comme si la mode, & l'usage du — La coutume qui choque & qui combat la vérité, est une erreur & un aveuglement.

monde corrompu étoient plus forts & plus considérables que la vérité. *Monsieur Maimbourg, sermon pour le quatriéme Mercredy de Carême.*

C'est une mauvaise excuse que d'alléguer la coutume.

Ne dites point : le moyen de ne vivre pas selon les coutumes établies dans le monde depuis si long temps, authorisées par l'usage de tant d'honnêtes gens, reçûes si généralement par tout & principalement dans les lieux & les compagnies où je me trouve? Tous les siécles, tous les grands hommes du christianisme, toutes les nations & toutes les parties du monde s'uniront pour vous répondre, ce que Tertullien dit sur ce sujet: *Veritati nemo præscribere potest.* Il n'y a rien qui puisse jamais acquerir une juste prescription contre la vérité : ni la longueur des temps, ni la qualité des personnes, ni les privileges des nations ne peuvent affoiblir ses droits, ni rien entreprendre à son préjudice. Et si le monde continüe à dire ce qu'il dit éternellement pour justifier ses crimes, ses folies, & ses désordres : C'est la coûtume ; répondez lui avec le même Autheur: Nous sçavons que le Fils de Dieu s'est appellé la vérité, & nous sçavons encore qu'il n'a jamais dit qu'il fût la coutume. Puis donc que la coutume n'est, ni la vérité, ni Jesus-Christ, elle ne sera jamais la regle de nos actions. *Le même.*

Jesus-Christ est la voix la vérité qu'il faut suivre.

C'est vous ô Vérité supréme ! Verbe Incarné ! qui devez uniquement régler nos actions par les oracles de vôtre doctrine, & par les exemples de vôtre vie ; & non pas le monde, qui ne peut que les dérégler, & par la fausseté de ses maximes, & par les désordres de sa conduite. Vous êtes venu pour vaincre le monde ; & nous voudrions le faire triompher ? vous avez renversé toutes ses loix ; & nous oserions entreprendre de les rétablir ? vous avez mis vôtre sagesse & vôtre vérité à la place de ses érreurs & de ses folies, qui paroissent dans ses coutumes ; & nous aurions la hardiesse de les rappeller, pour en faire contre vous, les regles & les principes de nôtre morale ? il faudroit donc se résoudre à vous perdre, & à nous perdre en même temps en nous retirant de la vérité, & de la voie qui conduit à la vie. *Le même.*

Dieu n'a point d'egard à la multitude, mais aux seules vertus des personnes.

Ce n'est point la multitude que Dieu considere, & pour laquelle il ait des égards, mais seulement à la vertu de ceux qui lui sont fideles, & qui ne se laissent point entraîner par le grand nombre. En éfet Moïse & les Enfans d'Israel qui, captifs dans une terre étrangere, l'adorerent en secret, furent fideles à son service, ne lui furent-ils pas plus chers qu'une multitude innombrable d'Egypriens, qui suivirent les coutumes superstitieuses du pays?

Les trois cens soldats de Gédeon, qui signalerent leur temperance en beuvant dans le creux de leur main, ne furent-ils pas préferez à tout le reste de l'armée, qui se courba jusqu'à terre, pour boire avec avidité dans la riviére même, & étancher plûtôt leur soif ? Elie qui avec une petite poignée de gens offre ses sacrifices au Seigneur, attire sur ses victimes, le feu, & les bénédictions du ciel ; tandis que celles qu'offre tout un peuple idolatre sont reprouvées. Et si les enfans de perdition se noyent confusement dans le déluge, la famille de Noé renfermée dans l'arche, trouve un favorable asyle. En un mot, il semble qu'il y ait un caractere de reprobation attaché au grand nombre ; puisque l'Ecriture ne nous parle que du petit nombre de choisis & de prédestinez. C'est pourquoy sans avoir égard à la multitude de ceux qui vivent dans le désordre, suivons l'exemple de ceux qui sont fideles & constans dans leurs devoirs. *Pris de divers Autheurs.*

C'est la vérité qui doit l'emporter sur la coutume ; l'abus ne passera jamais en loy. On a beau excuser le jeu sur la coutume, & se flater sur le luxe commun pour authoriser le sien propre ; il sera toûjours vrai de dire que le devoir doit aller devant le plaisir. On a beau s'excuser du payement de ses dettes sur la coutume ; l'aumône sera toûjours un précepte : une coutume presque authorisée n'a jamais anéanti la févere loi de la pudeur. Mais dites vous, cette coutume n'appaise-t-elle pas Dieu ? ou de moins ne diminue-t-elle pas les rigueurs de sa justice ? Non ; on l'irrite encore davantage, parce qu'on a l'insolence de préférer la coutume des hommes criminels à la loy de Dieu, qui est la sagesse même ; & lui seul doit être obéi. *Dans les sermons imprimez sous le nom du Pere de La Rue. Sermon pour le mercredy de la troisiéme Semaine de Carême.* L'abus ne doit jamais passer pour loi.

Quoy donc ? parce que Dieu n'a presque plus de vrais fideles, faudra-t-il que vous l'abandonniez ? Ah ? mon frere ne suivez pas le torrent de la coutume ; quand le bon parti se reduiroit à vous seul ; engagé que vous seriez dans le péril avec le reste des hommes, vous n'y seriez cependant que pour vous seul. Tirez vous donc vous seul du naufrage, si tout le reste du monde veut périr : c'est là ce que Dieu demande de vous. Pourquoy voulez vous vous perdre avec les autres ? ne sçavez vous pas que le juste est lui seul un rempart contre la colere de Dieu? Sodome & Gomorrhe auroient été delivrées pour dix justes ; mais parce que Loth étoit le seul juste, il fut aussi le seul qui fut tiré de Sodome : la foule des criminels rendit-elle ces villes excusables ? *Le même.* Il faut être fidele à Dieu, & tenir ferme contre le torrent de la mauvaise coutume.

Tel est le pouvoir malheureux de la coutume, que saint Augustin compare avec beaucoup de raison à un torrent rapide, & à un fleuve impetueux, qui enveloppant dans ses flots, & entraînant avec violence tout ce qu'il rencontre dans sa course, ne trouve rien qui lui résiste : *Væ tibi flumen moris humani! quis resistet tibi?* Il n'y a de différence, sinon, que ceux qui sont emportez par la rapidité d'un fleuve, se voyent périr ; & cette vue les porte à implorer le secours du Ciel : mais le torrent de la coutume ôte à ceux qu'elle entraîne, la connoissance de leur perte, & leur fait prendre les écueils pour le port. Qui peut nier que cette conduite ne soit un horrible aveuglement d'esprit ? Pour ne pas tomber dans ce malheur, souvenons-nous que selon l'excellente parole de saint Cyprien, la mauvaise coutume ne doit jamais prévaloir contre la vérité : car une coutume qui n'a pas la vérité pour fondement, n'est qu'une vieille erreur : *Consuetudo sine veritate, vetustas erroris est. Auteur Anonyme.* La force qu'a la coutume sur les esprits. *Augustin. l. 1. Conf. c. 16.* *Cyprien. Epist. 74.*

Je ne parle point icy des coutumes qui sont inviolables dans tous les païs, & qui étant nées avec les hommes qui les habitent, doivent être regardées plûtôt comme un éfet de leurs mœurs & de leur temperament que comme un choix de leur esprit. Ce seroit combattre les droits que l'amour de la patrie rend sacrez parmi toutes les nations, & qui font une partie des loix qu'elles observent. Je ne parle que de l'inconstance, & de la bizarrerie qui nous est naturelle, qui nous fait approuver aujourd'hui ce que nous avons condamné autrefois, & qui nous fait trouver ridicule en un temps, ce que nous suivons dans un autre ; ou plûtôt je parle des mauvaises coutumes, ausquelles la vanité ou le libertinage donne cours. *Livre intitulé, les Devoirs de la Vie Civile. Tom. 2.* Il y a des coutumes louables & indifferentes auxquelles, on peut se soûmettre.

Les abus & les mauvaises coutumes ne nous justifient pas.

Les abus & les relâchemens semblent justifiez, dès qu'ils sont ordinaires: il est des loix saintes, dont les hommes se croyent dispensez, parce qu'ils sont presque tous d'accord de ne les pas suivre; & nous donnons à l'usage, autant qu'il est en nous, l'authorité d'abolir les ordres de Dieu. Dans cet égarement général chacun se rassûre par la foule de ceux qui s'égarent avec lui; & la raison n'étant plus nôtre commun guide, nous nous servons de guides les uns aux autres, pour courir à nôtre perte; nous sommes séduits, & nous séduisons; nous nous appuyons sur le mauvais exemple de ceux qui s'appuyent à leur tour sur le nôtre. *Dans le Recueil des Pieces d'Eloquence de l'année* 1695.

Comme on s'authorise de l'exemple des autres.

Le torrent de la coutume nous entraîne, & l'exemple de la plus saine partie des gens du monde, qui marche dans ces voyes, n'est que trop puissant pour nous y retenir. On s'y voit autorisé par ceux dont on respecte la qualité & le merite: Ceux-là même qui sont les plus zelez à nous décrier les grands vices, sont souvent les plus ingénieux à nous justifier les fausses maximes que nous suivons. On se regle sur leur conduite & sur leur sagesse; & on ne voit pas que ces sages qu'on suit, seront moins des guides dans la voye du salut, que des compagnons de nos égaremens. *Dans le même Recueil. Discours quatriéme.*

Les mauvaises coutumes que le monde authorise.

On se permet sans beaucoup de peine, les railleries picquantes, les médisances fines & bien tournées, les contes agréables, les mots plaisans & peu modestes, les maniéres enjouées & trop familiéres, les ajustemens mondains contre l'exacte bienséance, l'envie de se montrer, de se faire voir, les complaisances, les habitudes. On regarde tout cela comme des usages reçus; ce ne seroit pas sçavoir vivre que d'y avoir manqué; & on taxeroit de rigueur outrée ceux qui le voudroient condamner. Mais ces usages néanmoins, ce sont autant de désordres; & pour peu qu'on les examinât de bonne foy, la morale la plus relâchée, ne les pourroit pas justifier... On en reconnoîtroit le danger, & on en découvriroit le venin, si l'on ne se faisoit point là-dessus, comme sur toutes choses, certains principes larges que l'on suit dans la pratique. Il n'y a point de Docteur assez hardi, pour oser prononcer avec la même liberté que l'on fait sur mille points particuliers que l'on décide à son gré, & qui blessent la conscience. On se vante de n'être point scrupuleux, & l'on répond à toutes les mauvaises suites que cela peut avoir, que la coutume l'autorise: comme si l'on pouvoit prescrire contre la Loi de Dieu. *Le P. Gironst dans son Avent. Sermon sur ce sujet.*

Prétexte qu'on apporte pour suivre la mode & la coutume.

Il faut donc, me direz-vous, renverser le monde, & reformer toutes ses coutumes; puisque vous condamnez celles mêmes qui sont quelquefois les plus autorisées, & suivies de plus de gens, qu'il faut nécessairement condamner si l'on improuve leurs maniéres. Je réponds qu il n'y a pas seulement à douter là dessus, si elles sont sçandaleuses: puisque ceux & celles qui donnent du sçandale, ne doivent attendre que les malédictions que le Sauveur a prononcées contre ceux qui en sont les autheurs: *Væ mundo à scandalis.* Mais comment donc faire pour n'en donner pas! faut-il absolument quitter le monde & s'enfermer dans un cloitre, vivre solitaire, renoncer à toute société civile! Voyez à quoy va cette morale outtée, & jusques où l'on porte les choses,

quand

quand on va contre le sentiment commun, & qu'on s'éloigne de la coutume ! Non, Messieurs, comme je ne prétend pas régler les coutumes dans les choses qui sont indifférentes d'elles mêmes; aussi je soûtiens qu'il faut réformer, & plûtôt absolument quitter celles qui porteront au péché, qu'on ne peut suivre sans péché, & qui sont une occasion de sçandale ; parce qu'il n'y a point de coutume qui puisse prescrire contre la loi de Dieu. Telles sont ces parures & ces vétemens immodestes, & ces nuditez sçandaleuses que les femmes font paroître; & que nul exemple, nulle coutume, nulle raison ne peut authoriser. *Autheur Anonyme.*

Voyla la maxime des mondains : que quand on est dans le monde, il faut faire comme les autres; c'est à dire qu'il faut se laisser entraîner servilement par la foule, sans se mettre beaucoup en peine où l'on va, étant même prudemment sûr qu'on se perd. Est-ce du bon sens de suivre aveuglément de tels guides ? Quelle raison de se livrer à l'humeur & aux passions d'autrui ? & si les autres font mal, pourquoy faire comme les autres ? mais peut-on raisonnablement se persuader que les autres font bien ? Il faut faire comme les autres : c'est à dire qu'il faut se damner tranquillement comme les autres, n'avoir de Religion que par coutume, par bien-séance, & par grimace comme les autres; se livrer à ses propres désirs, ne consulter que ses interêts, ne vivre que pour sa fortune; car c'est ainsi que font les autres : c'est à dire qu'il faut passer ses jours dans un oubli profond de son salut, renvoyer à la fin de la vie une conversion imaginaire, & mourir comme les autres, dans le desespoir, ayant regret de ne s'être pas converti. Mais qui sont-ils ces autres, qu'on doit se proposer pour modelles ? sont-ce des personnes d'une probité reconnüe, qu'une vie chrétienne & exemplaire, rend respectables ? Le nombre en est petit. Se propose-t-on du moins ce petit nombre ? nullement. Ces autres sont cette foule de gens oisifs, la plûpart sans religion, qui laissant aux gens de bien le soin de travailler à l'affaire de leur salut, passent leur vie dans un éternel oubli de Dieu, & ne se repaissent que d'inutilitez & de chimeres. *Le Pere Croiset, dans ses Réflexions Spirituelles.*

Fausse maxime des gens du monde, qu'il faut suivre la coutume.

CRAINTE DE DIEU, DE SA JUSTICE, DE SES JUGEMENS, &c.

AVERTISSEMENT.

Il y a raison de s'étonner que l'on traite si rarement ce sujet dans les Chaires, vû qu'il n'y en a point dont l'Ecriture & les Peres parlent plus souvent, & d'ailleurs qui soit plus capable de faire impression sur les Pécheurs. C'est peut-être qu'il paroît trop vague, & que chaque motif, qui nous doit inspirer cette crainte, peut faire un sujet particulier de Sermons & d'Exhortations. Mais on en pourroit dire autant de la pénitence, du péché mortel, de l'amour de Dieu, & de plusieurs autres sujets semblables qui ont plusieurs parties, ou plusieurs membres: ce qui n'empêche pas qu'on ne les puisse considérer en général. Ainsi, quoiqu'on puisse choisir la Crainte de Dieu pour dessein d'un Avent, en prenant les motifs, les éfets, & les conditions de cette crainte, & donnant à chacun la juste étendue d'un sermon: nous la considérerons ici seulement en elle-même; & si on ne la peut entiérement séparer des motifs qui la font naître, & des éfets qu'elle produit, nous nous contenterons de les indiquer.

Il faut seulement remarquer que la Crainte de Dieu étant nécessaire aux Justes & aux Pécheurs, il faut prendre garde de porter les uns à la defiance de la misericorde de Dieu, & de jetter les autres dans le desespoir. C'est pourquoy, il faut toûjours mêler quelque chose de la bonté de Dieu dans les plus grands éfets de sa justice, qu'on ne doit faire envisager, que comme des menaces qu'il faut craindre pour les éviter.

Pour ce qui regarde l'ordre & la maniére de traiter ce sujet, il est à propos de justifier la conduite de Dieu dans la sévérité de sa justice, des châtimens qu'il exerce sur quantité de pecheurs en cette vie, & qu'il exercera en l'autre sur les reprouvez; & insister sur ce qu'un pécheur en est averti, qu'il a encore le moyen & le temps de s'en défendre, & qu'il ne doit s'en prendre qu'à sa propre malice, s'il s'attire un mal qu'il a si peu appréhendé.

PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Plans & Desseins de Discours sur ce sujet.

LA Crainte, dans la vie humaine, est la cause de la sûreté. Dans la Politique, c'est la mere de la Prudence; dans la morale, c'est une passion, qui peut avoir de bons & de mauvais éfets: mais dans la vie Chrêtienne, c'est le commencement de la sagesse. Le Sauveur lui-même a pris la peine de nous avertir des objets que nous devons craindre, en nous disant: *Ne terreamini ab iis qui occidunt corpus &c. timete autem eum, qui postquam occiderit corpus, potest animam mittere in gehennam.* Sur quoy l'on peut avancer ces deux propositions pour sujet d'un discours: La premiere, que nous ne devons point appréhender les hommes, lorsqu'il est question de faire le bien: La seconde, que nous devons toûjours avoir la crainte de Dieu devant les yeux, pour ne point faire le mal. I. Matth. 10. Luc. 12.

Pour la premiére; on peut en apporter les raisons suivantes. 1°. Parce Dieu veille à nôtre conservation, & qu'il prend en sa protection ceux qui sont persécutez pour la justice; ensorte qu'ils ne peuvent nous nuire, si Dieu ne le leur permet; & quand il permet qu'ils nous outragent, c'est toûjours pour nôtre plus grand bien. 2°. Parce que tout ce que peuvent faire les hommes, ne s'étend que sur le corps, quelque rage qu'ils aient conçû contre nous; & à quelque excès qu'ils se portent, & quelque violence qu'ils puissent exercer contre le corps, Dieu le rétablira, & le rétablira d'autant plus parfait, que plus il aura souffert. 3°. Parce que nous avons prêté à Dieu serment de fidélité, & que nous nous sommes engagez à son service, en quelque état de vie que nous ayons embrassé. D'où il s'ensuit, que comme un soldat, qui pour crainte de l'énemi abandonneroit son rang, & prendroit la fuite, commettroit une lâcheté: de même, appartenant à Dieu, & en qualité de Chrétiens, combatant sous ses étendarts, nulle crainte des hommes ne nous doit faire abandonner son service.

Pour la seconde: Nous devons craindre Dieu, & avoir cette crainte profondément imprimée dans le cœur: parce qu'après avoir arraché l'ame du corps, il peut encore perdre éternellement ce corps & cette ame, & les précipiter dans un abîme de malheurs. La colere & la justice des hommes, pour sévere & pour terrible qu'elle soit, a toûjours ces trois defauts qui en sont inséparables. 1°. Elle ne connoît pas tous les crimes, qui se commettent, & il y en a la plus grande partie qui se dérobent à sa connoissance. 2°. Elle connoît quelquefois le crime; mais elle ignore le criminel; & souvent elle a fait mourir des innocens, pendant que les coupables qui étoient présens à cette exécution, se mocquoient de l'ignorance des juges. 3°. Cette justice est extrêmement bornée, & son pouvoir ne peut s'étendre bien loin, puisqu'elle ne passe pas les limites d'un Roiaume; on peut se soustraire à sa jurisdiction, en passant

dans une nation étrangere. 4°. On peut corrompre les juges, & on en voit souvent qui échappent à la rigueur des loix, par le moyen de leur argent. Mais pour la justice de Dieu, elle connoît tout, & rien ne lui échappe; elle s'étend par tout, & poursuit le criminel, en quelque lieu du monde qu'il puisse

Psalm. 138. être : *Quò ibo à spiritu tuo, & quò à facie tua fugiam ?.. si descendero in infernum ades*, &c. Enfin la justice divine est incorruptible, &c.

II. TROIS Perfections, qui sont infinies dans Dieu, doivent en inspirer une sainte crainte aux hommes, & les détourner de l'offenser.

1°. La Hauteur de sa Majesté, qui fait trembler les colomnes du Ciel, comme parle l'Ecriture, & qui remplit les Anges, les Bienheureux, & les démons de frayeur.

2°. La Profondeur de ses jugemens, qui nous sont inconnus; sans que nous sçachions quel sera nôtre sort, & nôtre destinée pour l'éternité.

3°. L'Etenduë de sa Puissance, qui surpasse infiniment celle des Roys.

III. ON peut prendre pour sujet. 1°. L'utilité & les avantages que nous apporte la Crainte de Dieu. 2°. Les moyens de l'acquerir.

Les avantages se reduisent à ces trois principaux. 1°. A ce qu'elle conserve plusieurs ames dans l'innocence qu'elles ont depuis le batême par l'horreur & la crainte qu'elle leur inspire du péché. 2°. A cette heureuse violence qu'elle semble faire au pécheur en le pressant si fortement de retourner à Dieu par une promte & parfaite conversion. 3°. Au surcroît de circonspection qu'elle inspire, de sa nature, après la chûte, lors qu'on en est bien revenu. On connoit mieux le danger : l'éfroi qui continue, fait qu'on se tient mieux sur ses gardes.

Les moiens de l'aquerir, sont ces trois que l'on peut prendre de S. Bernard, qui nous les suggere comme les plus éficaces. 1°. La connoissance de nous-mêmes, de nôtre foiblesse, & de nôtre inconstance dans le bien. 2°. La presence de Dieu. 3°. La sérieuse méditation des fins derniéres.

IV. LA Crainte de Dieu est utile & même nécessaire.

1°. Pour réparer le passé par une bonne & sincere Pénitence. Tant de péchez commis, tant d'infidélitez au service de Dieu, qui nous doivent faire appréhender sa justice, nous doivent porter à la satisfaire, pendant que nous en avons le temps & le moyen.

2°. Pour regler le Présent, dans la crainte du compte que nous devons rendre un jour de toutes nos actions.

3°. Pour mettre ordre à l'avenir : car cette crainte d'un Dieu vengeur, nous fait prévenir la séverité de sa justice, & les châtimens qui étoient dûs à nos crimes.

V. LES principaux objets que nous avons à craindre.

1°. Ce qui est audessus de nous; sçavoir, un Dieu, juge inexorable, juste vengeur, souverain & tout puissant; qui n'a qu'à vouloir pour éxécuter ses volontez; à qui personne ne peut résister, &c.

2°. Ce qui est audessous de nous; sçavoir un enfer, une éternité de peines, & un abîme de malheurs, où nous sommes en danger de nous précipiter à tous momens.

3°. Ce qui eſt autour de nous, & dans nous-mêmes : des énemis terribles; la chair, le monde & le démon, qui nous mettent ſans ceſſe en danger de nôtre ſalut.

On peut montrer, que celui qui craint Dieu, n'a rien à craindre; VI.

1°. Durant cette vie, où il eſt ſous la protection de Dieu, qui le défend, & qui fait tout réuſſir à ſon avantage.

2°. A la mort, puiſqu'aiant méné une vie innocente, il a déſarmé cette mort, qui eſt le ſeul énemi préſent qu'il pourroit alors craindre; & qui n'a rien de terrible pour lui.

3°. Après la mort. Il n'a que des récompenſes à attendre de celui, qu'il a fidellement ſervi, & pour lequel il a toûjours eu une crainte filiale.

Ce paſſage de ſaint Chryſoſtome dans le Sermon ſur ſaint Jean-Baptiſte, peut ſervir de diviſion : *Solus eſt Dei timor qui fugat crimina, Innocentiam ſervat, omnis boni tribuit facu'tatem.* VII.

Prémiérement, il n'y a rien de plus conſtant, que cette crainte nous empêche de tomber dans le péché.

Secondement, qu'elle conſerve l'innocence.

Troiſiémement, qu'elle nous fait pratiquer toutes les bonnes œuvres.

1°. Il faut toûjours joindre la Crainte de la juſtice de Dieu avec la confiance en ſa miſericorde, de peur de tomber dans la préſomption. VIII.

2°. Il ne faut jamais ſéparer cette confiance de cette même Crainte, de peur de tomber dans le deſeſpoir.

La Crainte de Dieu eſt néceſſaire au pécheur, pour trois choſes. IX.

1°. Pour commencer ſon ſalut; puiſque c'eſt elle ſur tout qui lui fait quitter le péché.

2°. Pour pourſuivre & avancer ſon ſalut après qu'on eſt juſtifié ; puiſqu'il n'y a rien qui nous avertiſſe mieux, & nous preſſe plus de cooperer aux graces qu'on reçoit; ſans quoi on retomberoit bien-tôt.

3°. Pour l'achever par la perſeverance finale, dont cette crainte ſalutaire eſt le gage le plus aſſuré.

Les Juſtes & les Pécheurs ont également ſujet de craindre. X.

Les Juſtes, pour ne ſçavoir ; 1°. S'ils ſont dignes d'amour ou de haine ; s'ils ſont en état de grace, ou en état de péché. 2°. Si leurs bonnes œuvres ſont aſſez pleines pour mériter le Ciel. 3°. S'ils perſévereront, & mourront en état de grace.

Les Pécheurs pour n'être pas plus aſsûrez,

1°. S'ils ont fait, ou feront jamais une véritable & ſincere pénitence.

2°. S'ils ne ſeront point du nombre de ceux qui ſont endurcis, & abandonnez de Dieu en cette vie pour leurs infidélitez; ou s'ils ne le ſont pas peut-être déja.

3°. S'ils ne ſeront point, enfin, reprouvez; de quelque maniére que cela arrive. Cette ſeule crainte juſte & raiſonnable qui doit faire trembler les plus gens de bien, doit bien faire penſer un pécheur à lui.

1°. La Crainte de Dieu eſt un ſouverain préſervatif contre tous les maux; qui ſont les péchez. XI.

2°. Elle est la source de tous ses biens, pour cette vie & pour l'autre.

XII. Quoique Dieu ait été plus miséricordieux envers nous qu'envers une infinité d'autres, à qui il n'a pas fait les mêmes graces; bien loin de nous fier là-dessus, ou d'en présumer pour l'avenir, nous devons en concevoir un plus juste motif de crainte.

1°. Parce que nôtre infidélité en est plus grande, si nous venons à l'offenser.

2°. Sa justice en sera plus inéxorable.

3°. Ses châtimens, infiniment plus séveres.

XIII. 1°. Si Dieu est à craindre pour les châtimens manifestes & séveres qu'il a exercez de temps en temps sur les pécheurs, sur des villes, & sur des nations entiéres; il ne l'est pas moins pour les châtimens secrets qu'il exerce encore tous les jours sur eux, par la soustraction de ses graces, de sa protection, & de ses bienfaits, dont il les prive en cette vie.

2°. S'il est à craindre pour le jugement terrible qu'il fera un jour, soit de tous les pécheurs en général, soit de chacun d'eux en particulier; il ne l'est pas moins pour les jugemens occultes qu'il fait de leurs actions dès cette vie, par une reprobation anticipée, dont il leur fait déja ressentir les éfets.

XIV. 1°. On ne peut aimer Dieu comme on doit, & comme il l'éxige de nous, sans le craindre de cette crainte filiale, qui est le propre des Enfans de Dieu.

2°. Quiconque le craint véritablement, quoique de la maniére la moins parfaite, l'aimera bien-tôt.

XV. Ce qui fait tomber le Juste dans le péché, c'est tantôt la bonne opinion qu'il a de lui même, qui lui donne une espece de certitude de son état; & rantôt la tiédeur à laquelle il se laisse aller, qui lui fait prendre moins de précaution pour éviter le péché, ou qui lui fait négliger ses devoirs: Or la Crainte de Dieu fait éviter sûrement ces deux écueils, parce qu'elle est, de tous les moyens, le plus éficace,

1°. Pour nous conserver dans l'humilité.

2°. Pour nous faire pratiquer la vigilance Chrétienne. *Pris de l'Abbé Mamorel. Tom.4. dans le Discours pour le 24. Dimanche après la Pentecôte.*

PARAGRAPHE SECOND.

Les Sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces Desseins, & les Auteurs qui en traitent.

SAint Augustin, sur le Pseaume 63. montre quelle est la bonne & la mauvaise crainte. Les Saints Peres.

Le même, sur le Pseaume 127. montre la différence de la crainte servile, & de la crainte chaste & filiale. Il montre la même chose au Traité neufviéme sur la premiére Epître de saint Jean.

Le même, sur le Pseaume 118. expliquant ces paroles, *Confige timore tuo carnes meas*, montre combien la Crainte de Dieu est nécessaire pour reprimer nos passions, & nos appetits déréglez.

Le même, sur le Pseaume 52. expliquant ces paroles, *Illic trepidaverunt timore; ubi non erat timor*, montre ce qu'il faut craindre, & ce qu'il ne faut point appréhender.

Le même, au livre *de Naturâ & Gratiâ*, fait voir qu'il faut travailler avec crainte à son salut, à cause de l'inconstance & de la malice de nôtre volonté.

Le même, au livre 14. de la Cité de Dieu chapitre 11. explique en quel sens il faut entendre ces paroles de saint Jean: *Timor non est in Charitate, sed perfecta charitas foras mittit timorem*: Et dans le même livre, expliquant ces paroles du Prophete, *Timor Domini sanctus permanens in seculum seculi*, montre quelle est cette crainte qui subsistera toûjours. 1. Joan.

Le même, au Traité 43. sur saint Jean, montre encore la différence entre la crainte purement servile, & la crainte filiale.

Le même, dans l'Epître 144. *Ad Anastasium*, montre que celui qui s'abstient du péché par la seule crainte du châtiment, n'est point justifié.

Le même, parle de la Crainte de Dieu en une infinité d'autres endroits; comme sur les Pseaumes. 26. 149. 96. 63. &c.

Saint Ambroise, sur le Pseaume 118. montre que la Crainte de Dieu doit être acompagnée de discrétion.

Saint Gregoire, liv. huitiéme de ses Moral. chap. 13. expliquant ces paroles de Job chap. 27. *Emittet super eum, & non parcet*, montre qu'il faut craindre Dieu, qui est patient, mais qui est juste.

Le même expliquant ces paroles de Job, *Terrores Domini militant contra me*, liv. 7. des Moral. chap. 3. montre que les Justes mêmes ont sujet de craindre.

Le même, expliquant ces paroles de Job, *Audiet auditionem, in terrore vocis ejus*, fait voir que Dieu commence à épouventer l'ame par des paroles de terreur; puis il la rasſûre, & la console.

Le même, sur le premier Chap. de Job, expliquant ces paroles, *Vir erat in terra Hus, .. timens Deum, & recedens à malo*, montre que la crainte qui n'exclud pas la volonté du péché est inutile, & même mauvaise; quand on péche-

roit si l'on ne craignoit la peine & le châtiment du péché.

Saint Basile sur le Pseaume 33. montre comme pour exciter en soy, & réveiller une crainte salutaire, il faut penser à l'enfer & aux derniéres fins.

Le même, homel. 55. sur le même Pseaume, expliquant ces paroles, *Timete Dominum omnes Sancti ejus*, montre que la crainte jette les fondemens d'une sainte vie ; & que sans cela, il est impossible de conserver l'innocence.

Le même, homelie huitiéme sur le Pseaume 32. montre que la crainte des peines est bien-tôt perfectionnée par la charité.

Saint Chrysostome, *homil. 15. ad Popul. Antioch.* montre que celui qui a la Crainte de Dieu, pratique toutes sortes de bonnes œuvres.

Le même, homelie huitiéme sur l'Epître aux Philippiens, fait voir que la pensée de la présence de Dieu, en fait naître la crainte.

Le même, dans l'homelie 53. sur saint Jean, montre que l'ame fondée sur la Crainte de Dieu, ne peut être ébranlée par les tentations.

Saint Bernard. Serm. 36. & 37. *in Cant.*

Les Livres spirituels, & autres.

Alvarès de Paz. Tom. 2. l. 3. part. 2. c. 4.

Alphonse Rodriguez. P. 1. to. 3. ch. 13. & 14.

Grenade, en divers endroits.

Salien en a fait un gros tome en Latin, qu'il a lui même traduit en François, où il a ramassé tout ce qui s'en peut dire.

Petrus Sanchez, *De Regno Dei*, part. 4. c. 4.

Theophilus Bernardinus, *De Bono Perseverantiæ.* l. 5. c. 1. & seq.

Remundus Sebundius, a fait un livre latin. *De Timore Dei.*

Le P. Antoine de la Porte, Religieux Carme, 3. partie, traité 6. ch. 6. où il montre que la Crainte de Dieu est une disposition à la conversion du Pécheur.

Monita Sacra Adriani Mangotii. *Monit. 5.*

Recupitus. *de signis Prædestinationis. c. 1.*

Jacobus Marchantius, *in Horto Past. Tract. 1. lect. 7. prop. 1. & seqq.*

Les Prédicateurs.

Matthias Faber, *Conc. in Domin. 15. post. Pent. & idem, Conc. 7. in Dom. 18. post. Pentecosten.*

Reina, *in Conc. 31. Quadrag. num. 23. & 24.*

Monsieur Joli dans ses œuvres mélées, premiére partie du discours sur les devoirs des Peuples envers Dieu, & envers les Roys.

Dans les Discours Moraux, il y en a un de la crainte de Dieu.

L'autheur des Sermons sur tous les Sujets de la Morale Chrétienne, tom. 4. de la Domin. serm. pour le 5. Dimanche qui est resté après l'Epiphanie, a un discours sur la Reprobation, & la Crainte de Dieu.

Le Pere Texier, dans la Domin. serm. pour le dernier Dim. après la Pent. parle uniquement de ce sujet.

Le Pere Duneau, au commencement de son Avent a cinq sermons de suite sur la Crainte de Dieu.

Tous ceux qui ont fait des lieux communs, comme Grenade, Peraldus, Labata, Busée, Lohner &c. aucun d'eux n'ayant oublié ce sujet.

PARAGRAPHE

PARAGRAPHE TROISIE'ME.

Passages, Exemples, & Applications de l'Ecriture sur ce sujet.

Forsitan non est timor Dei in loco isto, & interficient me. Genes. 20.

In Dei timore permansit, Tobiæ. 2.

Fili, omnibus diebus vitæ tuæ in mente habeto Deum, & cave ne aliquando peccato consentias. Tob. 4.

Dominum tuum timebis, & illi soli servies. Deuter. 6.

Noli timere fili. Pauperem quidem vitam gerimus; sed multa bona habebimus, si timuerimus Deum. Tob. 4.

Præcepit nobis Dominus ut timeamus Dominum, ut benè sit nobis cunctis diebus vitæ nostræ. Deuter. 6.

Et nunc Israel, quid Dominus Deus tuus petit à te, nisi ut timeas Dominum Deum tuum, & ambules in viis ejus. Deuter. 10.

Ecce timor Domini, ipsa est sapientia. Jobi 28.

Vir timens Deum, & recedens à malo. Jobi 1.

Columnæ cæli contremiscunt, & pavent ad nutum ejus. Job. 26.

Non est timor Dei ante oculos eorum. Psalm. 13.

Time Dominum, & recede à malo. Proverb. 3.

Venite filij, audite me: timorem Dei docebo vos. Psalm. 33.

Voluntatem timentium se faciet, & salvos faciet eos. Psalm. 114.

Beatus vir qui timet Dominum, in mandatis ejus volet nimis. Psalm. 111.

Misericordia Domini ab æterno, & in æternum, super timentes eum. Psalm. 102.

Ecce oculi Domini super metuentes eum. Psalm. 32.

Timor Domini, principium sapientiæ. Proverb. 1.

Timor Domini odit malum. Prov. 8.

Timor Domini apponet dies. Ibid. 10.

In timore Domini fiducia. Ibid. 14.

Timor Domini fons vitæ. Ibid.

Timor Domini disciplina sapientiæ. Ibidem. 15.

IL n'y a peut-être point de Crainte de Dieu en ce païs, & ils me tuëront.

Il demeura ferme dans la crainte du Seigneur.

Mon Fils, ayez Dieu dans l'esprit, tous les jours de vôtre vie, & gardez-vous de consentir jamais à aucun péché.

Vous craindrez le Seigneur; vous ne servirez que lui seul.

Ne craignez point, mon fils. Il est vray que nous sommes pauvres; mais nous aurons beaucoup de bien, si nous craignons Dieu.

Le Seigneur nous a commandé de craindre le Seigneur nôtre Dieu, afin que nous soyons heureux tous les jours de nôtre vie.

Maintenant Israel, que demande de vous le Seigneur, sinon que vous craigniez le Seigneur vôtre Dieu, & que vous marchiez dans ses voyes.

La souveraine sagesse est de craindre le Seigneur.

Cet homme craignoit Dieu, & s'éloignoit du mal.

Les colomnes du ciel tremblent devant lui; il les fait trembler au moindre clin d'œil.

La crainte de Dieu n'est point devant leurs yeux.

Craignez le Seigneur, & retirez-vous du mal.

Venez, mes enfans, écoutez-moy, & je vous enseignerai la crainte de Dieu.

Le Seigneur accomplira la volonté de ceux qui le craignent & les sauvera.

Heureux est l'homme qui craint le Seigneur, & qui a une volonté ardente d'accomplir ses Commandemens.

La miséricorde du Seigneur est de toute éternité, & demeurera éternellement, sur ceux, qui le craignent.

Les yeux du Seigneur sont arrêtez sur ceux qui le craignent.

La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse.

La crainte du Seigneur hait le mal.

La crainte du Seigneur prolonge les jours.

Celui qui craint le Seigneur est dans une confiance pleine de force.

La crainte du Seigneur est une source de vie.

La crainte du Seigneur est ce qui apprend la sagesse.

Per timorem Domini declinat omnis à malo. Prov. 15.

Tout homme évitera les maux par la crainte du Seigneur.

In timore Domini esto tota die, quia habebis spem in novissimo. Ibid. 23.

Demeurez ferme dans la crainte du Seigneur pendant tout le jour ; car vous aurez ainsi de la confiance en vôtre derniére heure.

Sapiens timet, & declinat à malo. Ibidem. 14.

Le sage craint, & se détourne du mal.

Melius est parum cum timore Domini, quam thesauri magni & insatiabiles. Ibid. 15.

Peu, avec la crainte de Dieu, vaut mieux que de grands trésors.

Fallax gratia, & vana est pulchritudo : mulier timens Dominum ipsa laudabitur. Ibidem. 31.

La grace est trompeuse, & la beauté est vaine : la femme qui craint le Seigneur, est celle qui sera louée.

Qui timet Dominum nihil negligit. Ecclef. 7.

Celui qui craint le Seigneur, ne néglige rien.

Deum time, & mandata ejus observa; hoc est enim omnis homo. Idem. 12.

Craignez Dieu, & observez ses Commandemens ; car c'est-là le tout de l'homme.

Initium sapientiæ, timor Domini. Eccli. 1.

La crainte du Seigneur, est le commencement de la sagesse.

Corona sapientiæ, timor Domini. Ibidem.

La crainte du Seigneur est la couronne de la sagesse.

Timor Domini expellit peccatum. Ibid.

La crainte du Seigneur chasse les péchez.

Sapientia & disciplina, timor Domini. Ibid.

La crainte du Seigneur est la sagesse, & la science véritable.

Sta in justitia & timore. Ibid. c. 2.

Demeurez ferme dans la justice & dans la crainte.

Da locum timori Altissimi. Ibid. 19.

Donnez lieu à la crainte du Tres Haut.

Gloria illorum, timor Dei. Ibidem. 25.

La crainte de Dieu est leur gloire.

Timor Dei super omnia. Ibibem.

La crainte de Dieu s'éleve au dessus de tout.

Beatus homo cui donatum est habere timorem Dei ! qui tenet illum cui assimilabitur ? Ibidem.

Bien heureux est l'homme, qui a reçû le don de la crainte de Dieu ! A qui comparerons-nous celui qui la possede ?

Plenitudo sapientiæ est timere Deum. Eccli. 1.

La crainte de Dieu est la plénitude de la sagesse.

Timenti Dominum bene erit in extremis. Ibidem.

Celui qui craint le Seigneur, se trouvera heureux à la fin de sa vie.

Radix sapientiæ est timere Deum. Ibidem.

La crainte de Dieu est la racine de la sagesse.

In tota anima time Dominum. Ibidem. 7.

Craignez le Seigneur de toute vôtre ame.

Timor Domini delectabit cor, & dabit lætitiam, & gaudium, & longitudinem dierum. Ibidem. 1.

La crainte du Seigneur réjouïra le cœur; elle donnera la joye, l'allegresse & la longue vie.

Quàm magnus qui invenit sapientiam, & scientiam ! sed non est super timentem Dominum. Ibid. c. 25.

Combien est grand celui qui a trouvé la sagesse & la science ! mais rien n'est plus grand que celui qui craint le Seigneur.

Qui timet Dominum nihil trepidabit & non pavebit ; quoniam ipse est spes ejus. Ibid. 34.

Celui qui craint le Seigneur ne tremblera point : il n'aura point de peur, parce que Dieu même est son espérance.

Timor Domini, sicut paradisus benedictionis. Eccli. 40.

La crainte du Seigneur est comme un paradis de bénédiction.

Nihil melius est quàm timor Dei, & nihil dulcius quàm respicere in mandatis Dei. Eccli. 23.

Il n'y a rien de plus avantageux que de craindre Dieu; & il n'y a rien de plus doux que d'obéir aux Commandemens de Seigneur.

Si non in timore Domini ; tenueris te, citò subvertetur domus tua. Idem. 27.

Si vous ne vous tenez sans cesse attentif à la crainte du Seigneur, vôtre maison sera bien tôt renversée.

Timenti Dominum non occurrent mala. Idem. 33.

Il n'arrivera point de maux à celui qui craint le Seigneur.

Non est major illo, qui timet Deum. Idem. 10.

Il n'y a pas de plus grand homme que celui qui craint Dieu.

Qui timet Deum, faciet bona. Idem. 15. — Celui qui craint Dieu, fera le bien.

Qui timent Dominum invenient judicium justum. Idem. 32. — Ceux qui craignent Dieu reconnoîtront ce qui est juste.

Beati omnes qui timent Dominum, qui ambulant in viis ejus! Psalm. 127. — Heureux sont tous ceux qui craignent le Seigneur, & qui marchent dans ses voyes!

Unus est Altissimus, Creator omnium, omnipotens & metuendus nimis. Eccli. 1. — Il n'y a qu'un Dieu Tres haut, le Créateur qui peut tout, & infiniment redoutable.

Quis non timebit te, ô Rex gentium! Jerem. 10. — Qui ne vous craindra, ô Roy des Nations!

Timor Domini, ipse est thesaurus ejus. Isaiæ 33. — La crainte du Seigneur est un véritable trésor.

Dabo eis viam meam, ut timeant me universis diebus, & bene sit eis. Jerem. 32. — Je les ferai marcher dans mes voies, afin qu'ils me craignent tous les jours de leur vie, & qu'ils soient heureux.

Qui timent te, magni erunt per omnia. Judith 16. — Ceux qui vous craignent, Seigneur, seront tres grands devant vous en toutes choses.

Ad quem respiciam nisi ad pauperculum, & contritum spiritu, & trementem sermones meos? Isaiæ 66. — Sur qui jetterai-je les yeux, sinon sur le pauvre, qui a le cœur brisé, & qui écoute mes paroles avec tremblement?

Timor Dei initium dilectionis ejus. Eccli. 25. — La crainte de Dieu est le principe de son amour.

Qui timet Dominum excipiet doctrinam ejus. Idem 32. — Celui qui craint le Seigneur, recevra de lui l'instruction.

Si Dominus ego sum, ubi est timor meus? Malach. 1. — Si je suis vôtre Seigneur, où est la crainte respectueuse qui m'est dûe?

Ne terreamini ab his qui occidunt corpus, & post hæc non habent amplius quid faciant. Ostendam autem vobis quem timeatis. Timete eum, qui postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam: ita dico vobis hunc timete. Luc. 12. — Ne craignez point ceux qui tuent le corps, & qui aprés cela n'ont rien à vous faire davantage. Mais je m'en vais vous apprendre qui vous devez craindre. Craignez celui, qui aprés avoir ôté la vie, a le pouvoir de vous jetter dans l'Enfer: Oui je vous les dis; craignez cel ui-là.

Perfecta charitas foras mittit timorem. 1. Joan. 4. — La charité parfaite chasse la crainte.

Cum metu & tremore vestram salutem operamini. ad Philipp. c. 2. — Ayez soin d'operer vôtre salut avec crainte & tremblement.

Salus erit timentibus nomen Domini. Michææ 6. — Ceux qui craindront vôtre nom, Seigneur, seront sauvez.

Exemples de l'Ancien Testament.

Exemple des Sodomites qui méprisèrent les menaces du Ciel, que le saint homme Loth leur annonçoit.

Les menaces des feux éternels, que la justice de Dieu allume dans les Enfers, la pensée du grand jour des Jugemens de Dieu, une éternité d'éfroyables supplices; tout cela est presque tourné en ridicule, par une infinité de jeunes téméraires, semblables à ces présomptueux de Sodome, dont ils ne pourront éviter le déplorable sort. Le saint homme Loth étant averti par un Ange, que la ville alloit être embrasée par le feu du Ciel, crioit par toutes les ruës, & conjuroit tout le monde d'appaiser la justice divine, ou du moins de l'éviter, en sortant d'un lieu si odieux au Seigneur. Il se trouva de ces intrépides, qui mépriserent ce saint homme, & qui firent de ces menaces un sujet de raillerie: *Et visus est eis quasi ludens loqui.* Ils demeurerent tranquillement dans la ville, & continuerent leurs divertissemens: mais une heure aprés ils furent engloutis dans les flâmes. *Genes. c. 19.*

L'exemple des Ninivites, que la crainte de la colere de Dieu porta à faire pénitence.

C'est une hérésie de croire que la crainte des peines de l'Enfer, & des jugemens de Dieu, soit mauvaise; puisque l'Ecriture nous apprend qu'elle est un mouvement du Saint Esprit. Les Ninivites sont louez par le Sauveur même, pour avoir fait pénitence, intimidez par la prédication de Jonas, qui les menaça de la part de Dieu d'une entiere destruction de leur ville. Cette crainte fut donc salutaire, puisque par elle ces peuples furent excitez à la pénitence, & que cette pénitence faite par un motif de crainte, attira sur eux la miséricorde du Seigneur. A quelle fin Dieu menaceroit-il les pécheurs du feu de l'Enfer, sinon pour les détourner du peché par l'apprehension des peines? Et n'est-ce pas une impieté de penser que Dieu nous propose pour motif de l'observation de ses Commandemens, une chose dont on ne peut se servir sans l'offenser?

Exemple de la crainte inéficace dans l'impie Antiochus.

Tous ceux qui ont voulu jetter les fondemens de leur fausse tranquillité sur l'Athéïsme, & sur l'irreligion, ont bâti des tours de Babel: Dieu les a confondus; il a fait voir les marques de leur folie dans leur confusion, & celle de sa colere, dans la rigueur de ses vengeances. L'impie Antiochus ne fut-il pas contraint, malgré toute sa force d'esprit prétenduë de reconnoître cette vérité, lorsque mourant au milieu des fleaux, dont la justice de Dieu l'avoit frappé, il s'écria: Je connois maintenant qu'il est juste que l'homme s'assujetisse à Dieu, & qu'il est bon qu'il le craigne. Mais cet impie qui avoit bravé la justice de Dieu, n'obtint pas pour cela miséricorde, parce que sa crainte, aussi-bien que sa douleur, n'avoit pour objet que la peine de ses crimes, sans avoir une sincere volonté de ne les plus commettre.

L'exemple d'une parfaite crainte de Dieu dans Tobie.

Le saint homme Tobie s'est distingué entre les Saints de l'ancienne Loi, qui ont toûjours eu la crainte de Dieu devant les yeux: car entre les marques qu'il en faisoit paroître dans tous ses discours, & dans toute sa conduite, lorsqu'il se crut près de la mort, entre les choses qu'il recommanda à son fils, comme le plus precieux heritage qu'il lui pouvoit laisser, la premiere fut de ne jamais perdre la crainte de Dieu. Je sçai bien, lui dit-il, la nécessité de nos affaires temporelles, & les incommoditez où nous sommes reduits par l'ordre de la Providence Divine. Mais ne craignez point, mon cher fils, & tenez pour asûré que nous aurons toûjours des biens en abondance, pendant que nous posséderons la crainte de Dieu. Voilà le plus beau testament qu'un homme ait jamais fait, & le riche patrimoine, que ce fils qui ne ceda point à son pere en piété, conserva cherement toute sa vie.

Ceux qui ont eu la crainte de Dieu dans l'Ancienne Loi.

L'Eloge ordinaire que l'Ecriture donne aux Saints qui dans l'ancienne Loi se sont signalez par leur piété, est d'avoir vécu dans la crainte de Dieu. En voicy les principaux,

Genes. 22.

Abraham, après s'être mis en devoir de sacrifier son propre fils par l'ordre de Dieu, merita cet éloge de la part de Dieu même: ***Nunc cognovi quòd times Deum, & non pepercisti unigenito filio tuo propter me.***

Job. 1. & 2.

Le mérite, & les vertus du saint homme Job, sont renfermez dans ces paroles que Dieu dit au démon: ***Numquid considerasti servum meum Job, quòd non sit ei similis in terrâ, vir simplex & rectus, ac timens Deum, & recedens à malo?***

David avoit sans doute cette crainte imprimée bien avant dans le cœur, puisqu'il en parle si souvent, qu'il l'enseigne, & la recommande en tant de façons ; & la demande si particuliérement à Dieu pour lui-même : *Confige timore tuo carnes meas.* *Psalm. 118.*

Josaphat en établissant des Juges par toutes les villes du Royaume de Juda, leur recommandoit sur toutes choses, la crainte de Dieu, afin de juger avec équité : *Sit timor Domini vobiscum.* *2. Paralip. 19.*

L'Exemple du saint vieillard Eléazar, dont le Martyre est décrit au second livre des Machabées. chap. 6. est celebre ; mais lui-même marque assez d'où venoit sa constance, & son courage par ces paroles, qu'il disoit à Dieu : *Libenter hæc patior propter timorem tuum.* *2. Mach. 6.*

Exemples du Nouveau Testament.

La crainte de la séverité des jugemens de Dieu, étoit le sujet ordinaire que le Sauveur des ames avoit donné à ses Apôtres pour la conversion des pécheurs, comme dit saint Pierre aux Actes des Apôtres chapitre premier : *Præcepit nobis prædicare quòd constitutus esset Judex vivorum & mortuorum.* Nôtre Maître prêt de monter aux Cieux, nous a ordonné comme le plus puissant moyen de convertir les ames, de prêcher le jugement dernier, & de leur en imprimer la crainte dans l'esprit. Ce qui a fait dire aux Gentils dont Tertullien nous rapporte les paroles, que la fraieur qu'ils concevoient de ce grand jugement, les faisoit embrasser cette Secte : *Nos in hanc sectam, metu prejudicati judicii transvolamus.* *La crainte des jugemens de Dieu convertissoit les Payens.* *Act. 1.* *Lib. de test. an. c. 2.*

Il est rapporté dans les Actes des Apôtres que saint Paul qui étoit prisonnier, aiant discouru devant le President Felix du jour du Jugement, ce Président en fut épouvanté : *Disputante Paulo de justitiâ, & castitate, & judicio futuro, tremefactus Felix respondit : Audiemus te de hoc iterum.* Cette crainte qui le fit trembler, fut naturelle & indifférente ; car nous ne lisons point qu'elle ait produit aucun bon effet, en la personne de ce juge, qui n'embrassa pas la Foy, quoiqu'il entendît parler du jugement, & des supplices préparez aux méchans, & qu'il en fût grandement éfraié. Et c'est de cette crainte que parle saint Augustin, quand il dit : *Quid magnum est pœnam timere ? quis enim non timet ?* Un voleur ne laisse pas d'être voleur, quand ne cherchant qu'à derober & desirant toûjours le faire, il ne s'en abstient sur certains avis, que par la crainte d'être surpris & puni ? *La crainte dont fut saisi le Président Felix dont il est parlé aux Actes des Apôtres.* *Act. 24.*

Il faut que la grace de la conversion change le cœur & qu'elle lui inspire une continuelle frayeur des justes & redoutables vengeances du Seigneur. C'est pour cette raison que l'Apôtre saint Paul dans le commencement de sa conversion, aiant été aveuglé, fut renversé par terre, pénétré de crainte & de frayeur : *Tremens ac stupens dixit : Domine, quid me vis facere ?* Ce qui nous fait connoître que pour faire une véritable conversion, il faut que le Pécheur, d'un mondain intrépide, & sans crainte de Dieu, devienne un homme tout rempli de cette crainte salutaire, qu'il l'ait toûjours devant les yeux, & appréhende sans relâche, la justice & les Jugemens de cet œil supreme, qui est toûjours ouvert sur lui ; comme faisoit ensuite saint Paul. *La conversion de saint Paul commença par la crainte.* *Act. 9.*

Applications de quelques Passages.

Différence de la crainte stérile, & de celle qui est éficace.

Quasi tumentes super me fluctus timui Deum. Job. 31. Ce saint homme ne dit pas qu'il craint Dieu, comme un éclat de tonnerre, mais comme un orage. On craint le tonnerre; mais il seroit inutile de faire quelque chose pour l'éviter. Au contraire, lorsqu'on se trouve battu d'un orage, l'on n'a pas une crainte stérile: tout le monde agit; on jette dans la mer tout ce qu'il y a de plus précieux dans le vaisseau, pour le décharger; & l'on oublie tout: pour songer à se sauver. Telle doit être nôtre crainte à l'égard de Dieu; il faut agir; il faut tout sacrifier & tout entreprendre pour éviter sa colere, & pour pourvoir à nôtre salut. Est-il necessaire de quitter vos biens; se présente-t il une occasion ou vous ne puissiez soutenir la gloire de Dieu autant qu'un fidelle serviteur doit faire, qu'au prix de vôtre vie; Dieu vous a-t-il ravi ce que vous aviez de plus cher: il faut faire, il faut souffrir tout cela avec resignation. Pendant un orage, tout le monde est en priéres; il faut donc ajoûter les vœux & les prieres à la crainte, &c. *Pris d'un Sermonnaire.*

Comment la charité parfaite chasse la crainte.

Perfecta charitas foras mittit timorem. 1. Joan 4. Qu'étoit-il besoin de dire la charité parfaite? N'étoit-ce pas assez de dire simplement: la charité chasse la crainte? Non; parce qu'absolument parlant, il se peut faire qu'une personne s'abstienne de pécher, & par le motif de la charité, qui est de plaire à Dieu, & par le motif de la crainte des peines; n'y ayant nulle opposition entre ces deux motifs: Mais quand la charité est parfaite, elle ne s'arrête plus au motif de la crainte. Ainsi nous disons que les joies excessives chassent le déplaisir qu'on pourroit avoir de quelque mal; comme au contraire, la douleur extrême ne permet pas qu'on se réjoüisse d'un bien qui est beaucoup moindre que le mal qu'on souffre.

La crainte de Dieu empêche & arrête le péché.

Confige timore tuo carnes meas. Psal. 118. Si la crainte ne peut pas changer, ni convertir entiérement nôtre cœur, elle arrête du moins l'action du péché, & affoiblit la convoitise, qui porte au péché, en l'empêchant de produire de mauvais fruits au dehors. Ainsi le Prophéte Roy demande à Dieu, que parce qu'il a une juste crainte de ses jugemens, sa chair, & la convoitise de sa chair demeurent liées & attachées; c'est-à-dire, qu'elles soient dans l'impuissance de produire des fruits de péché. Si une vive crainte nous fait appréhender les tourmens éternels plus que toutes choses, cette crainte sera comme une croix, où nos passions seront crucifiées, enchainées & captives.

Celui qui craint Dieu, ne craint rien de tout le reste.

Qui timet Dominum nihil trepidabit. Eccl. 24. Celui qui craint Dieu n'a rien à craindre. Ne semble-t-il pas que ces deux choses se détruisent elles-mêmes; craindre Dieu, & ne rien craindre? Mais la même bouche qui a prononcé cet oracle, en donne l'explication, & nous apprend que l'intrépidité, le courage, & cette grandeur d'ame, qui éloigne de nous toutes les fausses allarmes, & toutes les vaines terreurs; l'assurance, consiste dans la crainte de Dieu: *In timore Domini fiducia fortitudinis.* Et pourquoi cela? Parce que Dieu dans le même temps qu'il inspire sa crainte à une ame, lui communique un esprit de générosité & de force, qui la rend intrépide dans les dangers, inébranlable dans les secousses, invincible dans les tentations, inexpugnable

dans toutes les attaques. *Tiré des Discours Moraux. Discours sur la crainte de Dieu.*

Qui timet Dominum, convertetur ad cor suum. Eccli. 21. C'est une chose assez remarquable, que la conversion du Pécheur commence toûjours par la crainte; parce que Dieu attaque l'ame comme son ennemie; en sorte que c'est à la crainte & non à la charité & l'amour de fraier les chemins : l'amour n'entre point, que la crainte ne l'introduise. C'est ce qu'enseigne saint Augustin. De maniere que si la crainte est foible, & ne fait pas grande impression sur le cœur, l'amour qui la doit suivre, ou n'entrera pas, ou ne sera pas du moins bien maître de sa conquête; il ne sera, ni bien tranquille, ni bien vif & bien violent : & si aucune crainte ne précéde, on ne doit attendre aucun amour, parce que l'un doit faire la regle & la mesure de l'autre. Comme l'amour de Dieu est toûjours précédé de la crainte.

Confige, timore tuo carnes meas. Psal. 118. ou comme parle une autre version : *Confige clavis timoris tui carnes meas.* On peut faire une application de ce passage, differente de la prémiére, en disant, que comme celui qui est attaché à une croix avec des clouds, ne peut en aucune maniére se remuer, quoiqu'il fasse de grands éforts pour cela, la crainte de Dieu fixe de même, & attache tellement l'ame & le corps à Dieu qu'un Pécheur ne peut plus se porter au péché; mais qu'il est appliqué au bien par une espece de nécessité morale; comme l'expérience l'a fait voir en plusieurs Saints qui étoient tellement attachez à leurs devoirs, & à l'observation des Commandemens de Dieu, qu'il leur étoit comme impossible de les violer : *Quomodo possum hoc malum facere?* comme disoit le saint Patriarche Joseph : *Recupitus 1. Prædest. Signo.* Genes. 39.

Thronus ejus flamma ignis, rota ejus ignis accensus : fluvius igneus, rapidusque egrediebatur à facie ejus. Daniel. 7. C'est l'appareil, avec lequel ce Prophete nous représente Dieu. Le feu se trouve en tout ce qui approche de Dieu, pour exprimer, comme dit saint Jerôme, combien il est terrible aux pécheurs : *Omnia Dei, flamma sunt, ut peccatores tormentorum magnitudinem pertimescant.* Le même. Combien Dieu est terrible.

Gladius Domini exacutus est & limatus. Ezech. 21. Le glaive de la justice de Dieu est affilé & poli. L'Ecriture se sert de ces termes, pour nous imprimer la terreur des jugemens divins. Il est affilé, & pointu, pour couper & mettre en morceaux la victime : c'est, pour marquer les châtimens que cette justice tire de nos crimes. Mais ce même glaive est poli, brillant : c'est que sa lueur seule, & l'éclat qu'il jette, nous doit éfrayer; comme on dit qu'il ne faut que faire briller une épée aux yeux des personnes timides, pour les remplir de fraieur, & les faire fuir. C'est l'éfet que doivent avoir sur nous les menaces de la justice divine, & les exemples terribles de severité qu'elle fait paroître de temps en temps. Mais quand dans l'Apocalypse, il est dit que ce glaive est affilé, & tranche des deux côtez : *Gladius ex utraque parte acutus*; nous devons par-là, concevoir la différence de l'épée qui est entre les mains de la justice des hommes, & de celle que Dieu montre aux pécheurs pour les épouvanter : que l'épée de la justice des hommes, ne frappe que le corps, & ne peut nous ôter qu'une vie fragile; elle n'est aigue & affilée, pour ainsi dire, que d'un côté : mais que le glaive de la justice divine, l'est des deux côtez; parce que, comme dit le Fils de Dieu, après avoir ôté la vie du corps, elle peut frapper l'ame d'une mort éternelle. Combien la justice de Dieu est à craindre.

Principes persecuti sunt me gratis, & à verbis tuis formidavit cor meum. Psalm. 118.

Le Martyrs n'ont point appréhendé les tourmens, parce qu'ils craignoient Dieu.

La réflexion que fait saint Augustin sur ce passage, est belle : Est-ce en vain & sans éfet, dit-il, que les Tyrans ont persecuté le Chrétiens ? Oui, sans doute, ajoûte-t-il ; car ils n'ont point ébranlé la constance des Martyrs ; ils leur ont fait de terribles menaces, ils ont emploïé les plus horribles supplices ; les feux, les roues, les tortures, & les clous des gibets, & tout ce qu'ils ont cru le plus capable d'abbatre leur constance : mais rien de tout cela ne les a vaincus. Ils avoient une crainte plus juste : & quelle étoit-elle ? *A verbis tuis trepidavit cor meum* : C'étoit la crainte d'une mort éternelle dont ces paroles du Sauveur leur avoient imprimé un vif souvenir. *Ostendam autem vobis quem timeatis. Timete eum, qui postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam. Ita, dico vobis, hunc timete.*

Luc 12.

Timorem Domini docebo vos. Psal. 33. Je vous enseignerai la crainte de Dieu. Il est surprenant que le Prophéte se serve de ces termes : car la crainte ne paroît pas être un sentiment qu'on apprenne, ni qui s'enseigne ? puisque la nature a donné cet instinct à l'homme aussi-bien qu'à tous les autres animaux, de craindre & de fuir tout ce qui leur peut nuïre ; & qu'il est inutile de nous faire des leçons, ou de nous donner des préceptes, d'une chose que le désir né avec nous, de nôtre conservation, nous enseigne avant tous les maîtres. Mais voicy le secret. Le Prophete ne pretend pas nous enseigner la crainte que nous concevrions à la vûe des exemples de la justice de Dieu, ou des éfets de sa colere, tels que seroient les morts subites, & les fâcheux accidens, qui nous pourroient arriver en punition de nos crimes, comme ils sont arrivez à d'autres : car cette crainte est naturelle ; nous n'avons pas besoin qu'on nous l'enseigne ; aussi est-elle sans mérite. Mais il parle d'une crainte surnaturelle, qui est une suite de l'amour qu'on a pour Dieu, que l'on craint d'offenser ; ou bien un éfet de la foy que nous avons des choses de l'autre vie. C'est cette crainte qu'il est besoin de nous enseigner: car il y a peu de personnes qui soient instruits comme il faut des causes qui la doivent produire, & des éfets qu'elle est capable de produire elle-même dans les pécheurs & dans les justes. Or apprendre, étudier & sçavoir cette science de craindre Dieu, c'est ce que l'Ecriture appelle ailleurs, le commencement, & la perfection de la sagesse.

Comment il faut apprendre à craindre Dieu.

In quocumque Dei comederis, morte morieris. Genes. 2. D'où vient que Dieu menaça le prémier homme de la mort, presque aussi tôt qu'il l'eût formé de ses propres mains ; de maniére qu'il lui ait voulu inspirer la vie, & sa crainte dans le même temps: si ce n'est pour l'obliger par cette crainte, à observer la loi qu'il luy imposoit ? Et ce qui fait voir combien Dieu a toûjours eu à cœur, dans tous les temps, que les hommes eussent cette crainte fortement imprimée dans l'esprit, c'est, dit saint Gregoire (ce que quelques Interpretes, ont ensuite solidement prouvé & montré plus au long) que Dieu créa les Anges, & alluma les flâmes de l'enfer, dans le même moment ; afin que ces Anges, & ensuite les hommes ne fussent pas un seul moment sans la crainte de sa justice.

C'est de tout temps que Dieu a voulu inspirer la crainte de sa justice.

PARAGRA

PARAGRAPHE QUATRIEME.

Pensées & Passages des saints Peres sur ce sujet.

Deus, quantùm Patris pietate indulgens semper & bonus est, tantùm judicis majestate metuendus est. Cyprian. de Lapsis.

Autant que Dieu est bon & indulgent par sa bonté de Pere, autant est il redoutable par la majesté, & la puissance de Juge souverain.

Timor Dei, innocentiæ custos. Idem. Epist. ad Donatum.

La crainte de Dieu est la gardienne de l'innocence.

Unus quisque consideret, non quod alius passus sit, sed quid pati & ipse mereatur; nec evasisse se credas, si eum interim pœna distulerit, cùm timere plus debeat, quem sibi Dei judicis censura reservavit. Idem Serm. de Lapsis.

Il faut que chacun considere, non ce qu'une autre a souffert pour punition de ses crimes; mais ce qu'il mérite lui même de souffrir à cause des siens: & qu'il ne croye pas être échappé à la justice divine, si la peine qu'il a méritée, pour sa part, est différée: Il a même plus de sujet de craindre que le juge souverain ne l'ait reservé à une plus sévere vengeance.

Mens nostra tantò valentiùs terrores rerum temporalium despicit, quantò se authori earumdem, veraciùs per formidinem subdit. Greg. l. 2. Moral. c. 13.

Nous sommes d'autant plus portez à mépriser la crainte que nous peuvent causer les choses de cette vie, que plus parfaitement nous sommes soumis à celui qui en est l'autheur, & sans la permission duquel rien n'arrive en ce monde.

Anchora cordis est pondus timoris. Idem. lib. 6. Moral. c. 24.

Le poids de la crainte de Dieu est comme un anchre, qui affermit nôtre cœur dans le bien.

Prava mens, si non priùs per timorem evertitur, ab assuetis vitiis non emendatur. Idem. Homil. 4 in Evang.

Si un esprit porté au mal n'est ébranlé & abbatu par la crainte de la justice divine, il ne se défera jamais des vices ausquels il a pris une forte habitude.

Omnipotentis justitia futurorum præscia, ab ipsâ mundi origine, gehennæ ignem creavit. Idem. lib. 15. Moral. c. 17.

La justice du Tout-puissant, dans la vûë de ce qui arriveroit dans la suite des temps, a créé le feu d'enfer dès le commencement du monde.

Tenendum est animam, Dei timore velut muro obseptam, fortem esse, & quodammodo invictam. Cyrill. l. 2. in Isaiam. c. 16.

Il faut être persuadé que l'ame munie & fortifiée de la crainte de Dieu, comme d'une forte muraille, est en quelque maniére invincible.

Fundamentum fidei & spei est timor. Cyprian. ad Quirinum.

La crainte de Dieu est le fondement de la foy, & de l'espérance.

Timor fundamentum salutis est: timendo cavebimus, cavendo salvi erimus. Tertull. l. de Cultu fœmin.

La crainte est le fondement du salut. En craignant nous serons sur nos gardes, & en nous précautionnant par la crainte, nous serons immanquablement sauvez.

Ubi Deus, ibi metus in Deum. Idem.

Là où se trouve la pensée de la présence de Dieu, là se trouve la crainte de sa justice.

Timor hominis honor Dei est. Idem.

La crainte qu'on a de Dieu, fait sa gloire.

Stulte, quem Dominum appellas, negas timendum; cùm hoc nomen sit potestatis etiam timendæ? At quomodo diligas, nisi timeas non diligere? Etiam patri competit amor, propter pietatem, & timor propter potestatem. Idem. l. 1. advers. Marc.

Insensé! vous appellez Dieu le Juge souverain, & vous osez nier qu'il faille le craindre, sans faire réfléxion, que ce nom même, est le nom d'une puissance redoutable? Mais comment l'aimerez-vous, si vous ne craignez point de ne pas aimer? L'amour est dû à un Pere, à titre de piété; & la crainte, à raison de son pouvoir.

Hoc unum timemus, ne quid magis quàm Deum timeamus. Gregor. Naz.

C'est ce que nous craignons le plus, de craindre quelque chose plus que Dieu.

Timor Dei, clavus animæ fluctuantis. Ambros. l. de Paradiso.

Timor virtutum custos est; securitas ad lapsum facilis. Hieron.

Timor Dei velut gladius anceps est, omnem cõcupiscentiam pravam exscindens. S.Ephrem. Serm. de patient.

Amor ille, quo non amatur justitia, sed timetur pœna, servilis est. August. in Psalm. 118.

Quis potest, nisi Deum timeat, servare justitiam? August. Serm. de Annunt.

Quando timore pœnæ, non amore justitiæ fit bonum, nondum bene fit bonum. Idem. cont. Pelag. l. 2.

Discat timere, qui non vult timere; discat ad tempus esse sollicitus, qui semper non vult esse sollicitus: timentis Dominum beata est anima ejus. Idem. Serm. 214. de Temp.

Sicut meliores sunt quos dirigit amor, ita plures sunt quos corrigit timor. Idem. Epist. 50. ad Bonif.

Time, ne tumeas. Idem in 1. Joan. c. 4.

Quod supra hominem est time; & homines te non terrebunt: mortem sempiternam time; & præsentem non curabis. Idem. in Psalm. 63.

Attendo quia bonus es, attendo quia justus es; amo bonum, timeo justum; amor & timor perducant me. Idem. in Psalm. 32.

Cùm times gehennam, non audeo dicere, ne timeas, quia Dominus dicit: Timete eum qui potest cor pus & animam mittere in gehennam. *Planè time; nihil enim magis est timendum: sed post formidinem mali, disce dilectionem boni, castumque timorem.* Idem. Serm. 18. de Verb. Apost. Item. in Psalm. 32.

Timor præsens securitatem generat sempiternam. Time Deum, qui super omnes est; & hominem non formidabis. Idem.

Qui non vivit in timore, rectè illum agere non est facile; sicut qui vicissim cum timore vivit, eum impossibile est peccare. Chrysost. Homil. 13. ad Popul. Antioch.

Timor Dei nihil est aliud quàm murus &

La crainte de Dieu est comme le gouvernail d'une ame qui est flotante & emportée de tous côtez.

La crainte est la gardienne des vertus; & le moyen sûr & facile de tomber est le trop de sécurité.

La crainte de Dieu est un glaive à double tranchant, qui couppe & retranche les éfets de la mauvaise concupiscence.

Tout amour est servile, par lequel on n'aime pas la justice; mais on craint seulement la peine & le châtiment.

Qui peut, sans craindre Dieu, conserver la justice.

Quand on pratique le bien par crainte du châtiment, plûtôt que par amour de la justice, on ne sçait pas encore le pratiquer comme il faut.

Que celui qui ne veut pas craindre, apprenne à craindre, & que celui qui ne veut se mettre en peine de rien, apprenne pour un temps à se mettre en peine de ce qui certainement mérite qu'on y pense: Heureuse l'ame de celui qui craint le Seigneur!

Comme ceux qui se conduisent par amour sont les plus gens de bien; aussi ceux qui se corrigent par la crainte, sont en plus grand nombre.

Craignez, afin que l'orgueil ne vous enfle point.

Craignez ce qui est au-dessus de l'homme; & les hommes ne seront pas capables de vous épouvanter: craignez la mort éternelle; & vous ne craindrez point la mort temporelle, quand elle sera présente.

Je considere, Seigneur, que vous êtes bon, & je fais réflexion que vous êtes juste; comme bon je vous aime, & comme juste je vous crains. Il faut que l'amour & la crainte, me reglent & me conduisent.

Lorsque vous craignez l'enfer, je n'ose vous dire: ne le craignez point; puisque le Seigneur a dit: *Craignez celui qui peut envoyer le corps & l'ame au feu d'enfer.* Craignez à la bonne heure ce terrible supplice; car rien n'est plus capable de nous donner de la crainte: mais après la crainte du mal, apprenez à aimer le bien, & ayez une chaste crainte.

La crainte qu'on a présentement de Dieu, produit une éternelle assûrance. Craignez Dieu, qui est au-dessus de tout; & vous ne redouterez point la puissance des hommes.

Il n'est pas aisé qu'un homme qui ne passe pas sa vie dans une continuelle crainte, vive saintement; il est réciproquement impossible, que celui qui est toûjours en crainte, mene une vie criminelle.

La crainte de Dieu n'est autre chose qu'une

munimentum, & turris inexpugnabilis. Idem. Ibidem.

muraille, un boulevart, & une tour inexpugnable contre le péché, & les attaques de l'énemi.

Facile deviat à justitià qui non Deum sed homines pertimescit. Hic timor facultatem peccandi differre potest; voluntatem auferre non potest. Idem. in Serm. de Joan. Baptist.

Celui qui ne craint pas Dieu, mais les hommes seulement, est facilement détourné des sentiers de la justice. Cette crainte des hommes peut bien retarder pour un temps le pouvoir mais non pas ôter la volonté de pécher.

Solus est Dei timor, qui mentem corrigit, fugat crimina, innocentiam servat, & omnis boni tribuit facultatem. Idem.

C'est la seule crainte de Dieu qui redresse & corrige l'esprit du pécheur, qui en chasse tous les crimes, conserve l'innocence, & donne le pouvoir & le moyen de pratiquer tout le bien.

Sicut ignari luditis ante machinas bellicas: Deus tonat, & non surgitis, & non fugitis à venturâ irâ? Idem.

Vous jouëz & vous vous divertissez devant des machines de guerre, comme des gens qui ignorent le péril où ils sont. Dieu tonne, foudroye; & vous ne vous levez pas, & vous ne fuyez pas pour éviter sa colere, qui est prête de fondre sur vous!

Nisi timore incipiat homo Deum colere, non pervenict ad amorem: initium sapientiæ timor Domini. Incipis ergo à vinculis ferreis, finitur ad torquem aureum. Idem in Psalm. 149.

Si l'homme ne commence à servir Dieu par la crainte, il ne parviendra pas à l'amour: la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. On commence donc par des chaînes de fer, & on finit par un collier d'or.

Aliud est nosse Deum, aliud timere; nec cognitio sapientem facit, sed timor. Bernard. Serm. 23. in Cant.

C'est autre chose de connoître Dieu, & autre chose de le craindre. Ce n'est pas la connoissance, mais la crainte qui nous rend sages, & qui nous fait précautionner.

Prima gratia est timor Domini. Sine hac gratia prima gratiarum, nullum bonum pullulare, vel manare potest. Idem. in Tract. de donis Spirit. sancti.

Le prémier don & la prémiére grace, c'est la crainte de Dieu. Sans cette prémiére grace, nul bien ne peut naître en nous, ou se répandre sur nous.

Initium salutis, timor Domini: & plenitudo legis est charitas. Idem. Serm. 37. in Cant.

La crainte de Dieu est le commencement du salut; & la charité est la plénitude de la Loy.

Deum time, mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo: *ergo si hoc est omnis homo, absque hoc, nihil est homo.* Idem. Serm. 20. in Cant.

Craignez Dieu, & observez ses Commandemens: car c'est en cela que consiste tout l'homme. Donc si c'est en cela qu'est tout l'homme, sans cela l'homme n'est rien.

Timore & amore affecta anima, velut quibusdam duobus brachiis comprehendit Deum, amplectitur, stringit, tenet. Idem. l. 5. de Considerat.

L'ame, par la crainte & par l'amour, comme avec deux bras, embrasse Dieu, l'étraint, & le tient étroitement serré.

Omne virtutum ædificium vergit in præcipitium, si hujus gratia (Nempe timoris Dei) *amiserit præsidium.* Idem. in Tract. de donis Spirit. sancti.

Tout l'édifice spirituel des vertus panche à sa ruine, si-tôt qu'il est privé de l'appui de la crainte de Dieu, qui le soutient.

Noveris te, ut Deum timeas; noveris ipsum ut æquè ipsum diligas. Idem. Serm. 37. in Cant.

Connoissez-vous vous-même, & vôtre foiblesse, afin que vous craignez Dieu; mais appliquez vous à connoître Dieu, afin que vous l'aimiez.

Quid tam timendum quàm potestas cui non potes resistere; quàm sapientia, cui abscondi non potes? Poterat minus timeri Deus alterutro carens: nunc autem perfectè oportet timeas illum, cui nec oculus deest omnia videns, nec manus potens omnia. Idem. l. 5. de Considerat.

Qu'y a-t-il de plus à craindre & de plus redoutable qu'une puissance, à laquelle vous ne pouvez résister; Qu'une sagesse éclairée, à laquelle vous ne pouvez vous cacher? On pourroit craindre moins Dieu, s'il manquoit de l'une ou de l'autre; mais vous devez craindre par dessus toutes choses, celui dont l'œil voit tout, & la main peut tout.

Si nullum ob culpam, certè ob hanc unam

Nous sommes dignes de l'enfer, quand nous

gehennâ digni sumus, quòd plùs gehennam, quàm ipsum Christum timeamus. Chrysost. Homil. 5. in Epist. ad Roman.

ne serions coupables d'aucun autre crime, que de celui de craindre plus l'enfer que JESUS-CHRIST même.

Tutissima res est nihil timere præter Deum. Laurent. Justin. l. de Lign. Vitæ. c. 1.

C'est une chose qui nous doit donner une grande assûrance, que de ne rien craindre que Dieu seul.

Timor hominum peccandi differt facultatem, & operationem; non tamen aufert sed retinet voluntatem, donec habeat opportunitatem. Idem. Ibidem. c. 2.

La crainte des homme differe pour un temps & arrête l'action du péché; mais elle n'ôte pas, elle retient seulement la volonté, jusqu'à ce qu'elle en ait trouvé l'occasion commode.

PARAGRAPHE CINQUIE'ME

Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.

Définition de la Crainte de Dieu.

COmme l'on peut craindre Dieu par différens motifs, qui sont autant de différentes especes de crainte, il est assez difficile de donner une définition exacte & réguliere de la crainte de Dieu en général. Il me semble cependant qu'on peut dire que c'est une vertu, par laquelle on craint d'offenser Dieu. C'est ainsi que le saint homme Tobie en explique la nature, en la recommandant à son fils : Ayez, lui dit-il, tous les jours de vôtre vie la crainte de Dieu devant les yeux, & donnez-vous de garde de commettre aucun péché, en violant les loix & les préceptes qu'il nous a imposez. On ne parle point de la crainte, en tant que passion & un mouvement naturel de l'ame, qui nous fait appréhender & fuir ce qui nous peut nuire, & causer quelque dommage.

Ce qu'on entend par craindre Dieu, & quel est l'objet de nôtre crainte.

Il peut y avoir quelque équivoque en cette matiére, sur ce que le Fils de Dieu ne dit pas dans l'Evangile, qu'il faut craindre les peines éternelles de l'Enfer : mais qu'il faut craindre celui qui peut nous les faire souffrir, & nous précipiter dans cet abîme de malheurs ; & qu'ainsi il semble que l'objet de nôtre crainte doit être Dieu seul, & que nous devons nous abstenir de l'offenser, non par le motif des peines, mais parce qu'il a le pouvoir de nous punir : ce qui paroît un motif plus relevé & plus excellent. Mais la doctrine de saint Thomas leve cette difficulté, qui n'est qu'en apparence, lorsque ce saint Docteur nous apprend, que la crainte a un double objet ; sçavoir, le Mal que l'on fuit, & l'Autheur de ce mal. Or Dieu ne peut être l'objet de nôtre crainte, comme un mal que nous nous éfforçons d'éviter ; puisqu'il n'y peut avoir aucun mal en Dieu. Il est donc seulement l'objet de nôtre crainte, comme autheur du mal qu'il fait soûffrir aux Pécheurs, & comme parle ce saint Docteur, considéré comme juste vengeur des pécheurs, soit par la privation de la béatitude, soit par les peines éternelles, dont sa justice punit les coupables. C'est donc le mal que nous craignons principalement ; & lorsque Dieu nous ordonne de craindre celui qui peut perdre l'ame & le corps, il nous ordonne en même temps de craindre cette perte, qui n'est autre que la damnation éternelle.

2. 2. qu. 19. art. 12.

De la crainte des peines de l'Enfer.

Ç'a été une hérésie de Luther & de Calvin, de dire que la crainte des peines, qui nous fait recourir à la miséricorde de Dieu, & par laquelle on s'abstient

de pécher, est un péché, & qu'elle rend les hommes plus grands pécheurs. Le Concile de Trente a prononcé Antheme contre ces Hérétiques, par ces paroles: *Si quis dixerit gehenna metum, per quem ad misericordiam Dei, de peccatis dolendo confugimus, vel à peccato abstinemus, peccatum esse, aut peccatores pejores facere, Anathema sit.* Après une condamnation si expresse, & si authentique, il est étonnant que des Docteurs, qui veulent passer pour Catholiques, osent soûtenir, ou enseigner que c'est mal-fait de s'abstenir du péché, par cette crainte; fondez sur quelques passages de saint Augustin malentendus, quoy qu'en plusieurs endroits, ce saint Docteur dise le contraire.

Sess. 6. can. 8.

Sess. 14. c. 15.

De l'attrition ou de la douleur du péché, conçûe par la crainte des peines.

Le même Concile de Trente, nous enseigne que la contrition imparfaite, appelée communément Attrition, laquelle est conçûe par la crainte des peines, lorsqu'elle exclud la volonté de pécher, non-seulement ne rend pas l'homme hypocrite, ou plus grand pécheur; mais qu'au contraire c'est un don de Dieu, & un mouvement du Saint Esprit, lequel à la vérité n'a pas encore pris possession de l'ame, par la grace sanctifiante, & par la charité; mais qui l'excite & la dispose à la recevoir. De ces paroles du Concile, nous apprenons prémierement qu'il y a une crainte des peines de l'enfer, laquelle est compatible avec la volonté de pécher; autrement ce seroit en vain qu'on diroit, que la crainte des peines, quand elle exclud la volonté de pécher, est un don de Dieu, & un mouvement du Saint Esprit; si la crainte des peines n'avoit jamais le pouvoir d'exclurre cette perverse & criminelle volonté. Or elle a ce pouvoir, quand on ne dit pas en son cœur, que s'il n'y avoit point d'enfer, on commettroit le péché; car alors cette crainte seroit vicieuse, & n'exclurroit le péché qu'en apparence devant les hommes, & non pas devant Dieu. Mais lorsqu'on dit absolument qu'on ne veut pas pécher, de peur d'être damné, & qu'on ne retient nulle affection au péché, elle peut l'exclurre. Secondemenr, nous apprenons de ces paroles du Concile, que cette crainte est un don du Saint Esprit, & par conséquent, qu'elle est sainte, utile, & salutaire; que loin de rendre l'homme hypocrite ou plus grand pécheur, elle le dispose à la grace de la justification, comme il est aussi défini au Canon 5. de la même Session.

Des différentes craintes serviles.

August. in Psalm. 118.

La crainte de Dieu s'appelle servile, quand elle naît de l'amour que nous avons pour nous-mêmes, & non de celui que nous avons pour Dieu; ou comme parle saint Augustin, quand elle ne vient pas de l'amour de la justice, mais de la crainte du châtiment: *Amor iste quo non amatur justitia, sed timetur pœna, servilis est.* On l'appelle servile, par comparaison avec les serviteurs & les domestiques, que la crainte des châtimens tient dans leur devoir. Que si elle exclut le desir & la volonté du péché, elle est loüable & sainte, & inspirée par le Saint Esprit, comme nous avons dit; soit qu'on appréhende d'être privé de la gloire, & du bonheur éternel; & quelques-uns appellent mercenaire, la crainte concûe par ce motif: soit qu'on craigne d'être condamné aux peines éternelles de l'Enfer. Que si cette crainte est purement servile, en sorte que l'on continuëroit sa vie déréglée, s'il n'y avoit point d'enfer, ou que l'on fût asûré que Dieu ne dût point punir nos désordres; c'est une crainte d'elle-même mauvaise, propre des esclaves, condamnée par saint Augustin, & par tous les Docteurs. Il y a encore une troisiéme espece de crainte servile, par

laquelle on retourne a Dieu, & l'on s'abstient du péché, par l'appréhension des peines temporelles, & nullement par la haine du péché. Telle fût celle de Pharaon, qui étant accablé des fleaux, dont Dieu punit son opiniâtreté, confesse son crime. Telle étoit celle des Juifs, qui cherchoient le Seigneur, lors qu'il avoit le bras levé pour les frapper: *Cum occideret eos quærebant eum.* Telle fut celle de Simon le Magicien, intimidé de la menace que saint Pierre lui avoit faite; qui supplia cet Apotre d'interceder pour lui, afin que ces malheurs dont il l'avoit menacé, n'arrivassent point: *Ut nihil veniat super me horum quæ dixistis.* Si cette crainte excluoit absolument la volonté du péché, on ne pourroit la condamner comme mauvaise; mais étant conçuë par un motif humain & naturel, elle ne seroit ni un don du saint-Esprit, ni une disposition à la grace de la justification, ni enfin d'aucun mérite devant Dieu. Que si l'on ne quitte pas par cette crainte, le désir & la volonté du péché, cette crainte doit être regardée comme la derniére corruption du cœur humain, & une étrange dépravation d'esprit & de jugement, comme parle saint Augustin.

Psalm. 77.

Act. 8.

De la crainte filiale.

La crainte qu'on appelle Chaste & Filiale, est celle par laquelle on craint d'offenser Dieu, & de violer sa Loi, de peur de perdre sa grace & son amitié. On l'appelle filiale, parce qu'elle naît de l'amour, comme la crainte qu'ont les enfans d'offenser leur Pere; qu'ils aiment, qu'ils craignent en même temps, & à qui ils n'appréhendent rien plus que de déplaire. Cette crainte s'appelle aussi parfaite, qui procede de l'amour & de la charité, & qui proprement n'en est point distinguée, comme l'enseigne saint Augustin: au lieu que l'autre qui naît de la crainte des peines, s'appelle Initiale, par laquelle on craint tellement Dieu, que ses châtimens, & sa justice font plus d'impression sur nous que son amour, pour nous detourner du péché. On peut pourtant l'appeller crainte filiale imparfaite, ou un mélange de toutes les deux; servile & filiale. Aussi cette crainte imparfaite dispose-t-elle à l'autre plus parfaite, lui fraye le chemin, & lui donne l'entrée, comme l'explique amplement ce saint Docteur, au lieu que nous avons cité.

La crainte ne doit pas seulement avoir la peine, mais premiérement le péché pour objet.

Afin que la crainte soit bonne, & sainte, il faut qu'elle n'ait pas seulement la peine pour objet, mais encore la coulpe, comme parlent les Théologiens: c'est à-dire, que ce n'est pas assez de craindre la damnation éternelle, mais qu'il faut aussi craindre la cause de cette damnation, qui est le péché; ou bien la damnation, comme un éfet du péché. Car si entendant parler de l'enfer, de la confusion qui couvrira le visage des reprouvez, de l'ardeur de ces flames devorantes, de l'éternité des supplices, de la rage & du désepoir où seront éternellement les damnez, on ne craint rien davantage; cette crainte paroît simplement naturelle, & semble même n'être pas libre. Car qui est celui, qui pour desesperé qu'il puisse être, ne craindroit pas un si grand malheur? il n'y a pécheur si abominable, lequel s'il croit l'enfer, n'en redoute les éfroyables tourmens. Mais quoique ces frayeurs qui saisissent quelquefois l'esprit des impies, ne soient pas mauvaises, elles sont tout au plus indifférentes, si elles ne vont jusqu'à faire détester le péché.

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les Endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs récens.

LA crainte est une prudence naturelle, qui nous délivre souvent d'un peril, par l'appréhension qu'elle nous en donne : elle se répand sur toutes les actions de nôtre vie, & n'est pas moins utile à la Religion qu'à l'Etat. Si nous en croyons quelques Prophanes, c'est elle qui a fait les Dieux ; & quoy qu'il y ait de l'impiété dans cette maxime, on ne laisse pas d'y remarquer quelque ombre de vérité. Car c'est la crainte des peines éternelles qui a persuadé aux hommes qu'il falloit appaiser ces Dieux irritez ; c'est elle qui leur a fait offrir des sacrifices ; qui leur a bâty des temples, dressé des autels, & immolé des victimes ; c'est elle qui retient les justes dans leur devoir, & qui après un crime commis, les obligé de lever les mains vers le ciel, & d'en témoigner du regret. Quoy qu'on se picque de générosité dans la Religion, & qu'on se vante d'être plûtôt gagné par les promesses que par les menaces ; il faut pourtant confesser que la crainte a sauvé plus de coupables que l'espérance. Aussi est-elle appelée dans l'Ecriture sainte le commencement de la Sagesse, c'est-à-dire, l'appui de la vertu, & le fondement de la piété. *Le Pere Senaut, dans l'Usage des Passions.* De la crainte en general.

Le crime seroit insolent, s'il n'étoit reprimé par cette passion ; & toutes les loix seroient inutiles, si la nature n'avoit imprimé la crainte dans l'ame des criminels : elle y est gravée, en des caractères que le temps ne peut éfacer. Ils appréhendent le châtiment d'un péché secret ; & quoy qu'ils sçachent que les juges ne puissent punir que ceux qu'ils connoissent, ils tremblent au milieu de leurs amis, ils s'éveillent en sursaut ; & ce fidele ministre de la justice divine, ne leur permet pas de trouver d'asûrance ni dans les villes, ni dans les déserts. C'est une preuve que la nature n'est pas entiérement corrompue, puisqu'il lui reste de l'horreur pour son péché, & de l'appréhension pour son châtiment. Car en quelque endroit que se cache le pécheur, il porte la crainte avec soy ; & cette passion incorruptible, lui apprend qu'il y a une Divinité, qui voit les crimes secrets, pendant la vie, & qui les punit après la mort. Souvent elle convertit les libertins, & par un miracle inconcevable, elle leur persuade des véritez, qu'ils n'avoient pas voulu croire, pour n'être pas obligez de les craindre. *Le même.* La crainte du péché est une preuve de la Divinité.

Les Stoïciens la dépeignent comme un monstre, tant ils la font éftoyable. Ils disent qu'elle est ingénieuse pour nôtre malheur, qu'elle est impatiente de son naturel, & qu'elle n'attend pas que le mal soit arrivé pour nous le faire souffrir, qu'elle a une prévoyance maligne, & qui ne pénetre les secrets de l'avenir, que pour nous y faire trouver nôtre supplice ; qu'elle ne se contente pas des maux présens, mais que pour obliger toutes les différences des temps, à conspirer nôtre malheur, elle se souvient du passé, elle s'inquiette du futur, & unit ensemble des peines, que toute la cruauté des Tyrans ne pourroit accorder. Ils ajoûtent que comme elle prend peine à prévenir nos malheurs, elle Les maux que cause la crainte purement naturelle.

prend plaisir à les accroître, & ne nous les représente jamais, qu'elle ne les grossisse pour nous étonner; que, si elle nous menace de la mort, c'est toûjours de la plus éffroyable; si elle nous fait appréhender une maladie, c'est toûjours la plus cruelle; si elle nous fait attendre quelque déplaisir, c'est toûjours le plus fâcheux. De maniére qu'on trouve par expérience, qu'elle est plus insupportable que le mal qu'elle prévoit, & que de tous les tourmens, celui qu'elle nous fait souffrir, est toûjours le plus rigoureux: aussi ne voit on guere d'homme qui n'aime mieux mourir une fois, que de craindre toûjours la mort. *Le même.*

Suite du même sujet. On l'accuse de prendre toûjours les choses au pis, & de faire les maux plus grands qu'ils ne sont. Elle ressemble, dit-on, à ces lâches espions, que Moïse envoya pour découvrir la Palestine, & dont les infideles rapports penserent détourner le Peuple Juif d'une si noble conqueste: elle fait d'un atome une montagne; toutes les bêtes lui semblent des monstres, & elle ne voit point de danger qu'elle ne juge inévitable. Il est vray qu'elle embrasse toujours le plus mauvais party, & que pour n'être point abusée, elle se figure le mal avec toutes ses extrémitez; mais elle en est plus conforme à la prudence, qui ne consulte jamais l'avenir, qu'elle n'y remarque tous les dangers qui peuvent arriver, & qu'elle ne prépare des forces,pour combatre tous les énemis qui la peuvent attaquer.Elle ne considere pas ce qui se fait seulement,mais tout ce qui se peut faire; & elle se donne un peu d'inquietude pour se procurer un repos assûré. *Le même.*

Eloge de la crainte de Dieu. La prémiére leçon que le Saint Esprit fait à tous ceux qui s'approchent de Dieu, est de le craindre: il ne découvre les mysteres de sa sagesse qu'aux ames timorées; l'expression la plus ordinaire, dont-il se sert, pour marquer les hommes justes & saints, est de les appeler des hommes remplis de la crainte de Dieu: *Vir justus & timoratus. Vir timens Deum.* Il veut que le sujet le plus ordinaire des Prédications des Apôtres soit pris de ses redoutables jugemens. Ces grands hommes de l'ancienne Loi, qui traitoient si familiérement avec Dieu, & que Dieu même traitoit d'amis, & d'hommes, selon son cœur, nonobstant ce commerce & cette privauté, concevoient tant de crainte pour lui, que par une étrange maniére de parler, ils l'appelloient leur frayeur; & parmi les titres qu'ils donnoient à la Divinité,ils y mettoient celui de Dieu terrible; & par tout où il est parlé de Dieu, il est parlé de crainte: *Ubi Deus, ibi metus in Deum*, dit Tertullien. Et le Prophete Isaïe décrivant les trésors incompréhensibles de graces, que devoit posséder le Messie; après avoir dit, que l'esprit de Sagesse, de conseil, de piété, reposeroit sur lui, il ajoûte
Isaïe 11. qu'il sera rempli de la crainte du Seigneur: *Replebit eum Spiritus timoris Domini.* Et dans le Nouveau Testament, ces hommes courageux & magnanimes, qui bravoient l'orgueil des tirans, & qui se jouoient de la cruauté des bourreaux, appréhendoient si fort de déplaire à Dieu, & avoient une telle crainte de l'offenser, que leur unique appréhension étoit de craindre quelque chose plus que lui; comme parle saint Grégoire de Nazianze à l'occasion des Martyrs: *Hoc unum timemus, ne quid magis quàm Deum timeamus. Pere Texier, dans la Dominicale.*

Con bien la crainte de Dieu est rare. Où voit-on aujourd'hui cette crainte parmi les hommes? & ne pouvons-nous pas renouveler maintenant le reproche du saint Roy Prophete: *Omnes declina*

declinaverunt, simul inutiles facti sunt ; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum. Hé ! quelle est la cause de cette corruption générale des hommes, & de cette dépravation générale de mœurs, qui regne dans tous les états du Christianisme ? La voici : *Non est timor Dei ante oculos eorum* : Il n'y a presque plus de crainte de Dieu dans le monde. Maintenant les Chrétiens craignent tout, hormis Dieu : Ils craignent la pauvreté, ils craignent la maladie, ils craignent l'infamie, & le deshonneur ; il n'y a qne Dieu qu'ils ne craignent point. Si un Souverain, si un grand, si un homme puissant, étoit irrité contre nous, & avoit juré nôtre perte ; quels troubles ? quelle inquiétude ? quel empressement pour l'appaiser ? La Foi nous crie, que Dieu est en colere contre nous : *Vidit Dominus, & ad iracundiam concitatus est.* Dieu a vû ce crime secret, cette injustice, cette vengeance ; & le Saint des Saints s'est irrité, il a juré par son éternité qu'il puniroit ce crime, & qu'il se vengera de ses énemis. Hé ! qui est-ce qui tremble à ces menaces ? qui criant cette haine & ce couroux du Tout-Puissant ? *Non est timor Dei ante oculos eorum.* Le même.

parmi les hommes. *Psalm.13. Ibidem. Deuter.32.*

Nous ne devons nous éfraier qu'autant qu'il le faut pour assûrer nôtre salut ; nous devons vivre dans une crainte, qui également éloignée d'un desespoir malheureux, & d'une présomption criminelle, nous entretienne dans ce temperament de confiance en Dieu, & de défiance de nous-mêmes, absolument nécessaires pour nôtre justification. Que les soins que vous prendrez de vôtre salut, ne soient pas des soins inquiets & tumultueux, qui puissent troubler cette paix intérieure de l'ame, si nécessaire pour entendre la voix de Dieu, pour discerner les inspirations de la grace d'avec les suggestions de la nature. Tenez-vous dans une situation d'esprit la plus tranquille que vous pourrez, dans une soûmission parfaite, & dans un abandonnement secret aux ordres de la divine Providence. Si l'incertitude de vôtre salut vous épouvante d'un côté, qu'elle serve à vous rasûrer de l'autre. Car Dieu ne voulant sauver que les humbles, n'est-ce pas un sujet de consolation pour vous, d'ignorer ce que vous devez devenir ; puisque rien n'est si propre à nous humilier que cette ignorance ? Artifice de la bonté de Dieu ! qui connoissant que nous ne pouvions devenir Saints, si nous n'étions véritablement humbles ; & que nous ne sçaurions être parfaitement humbles, si nous étions asûrez d'être Saints, a permis que nous fussions incertains de nôtre sort, afin que cette incertitude nous sanctifiât. *Essays de Sermons pour la Dominicale. Le Dimanche de la Quasimodo.*

Quelle doit être nôtre crainte.

Dieu, qui veut que nous opérions nôtre salut dans la crainte, & dans le tremblement, comme dit l'Apôtre, permet souvent que les ames les plus saintes craignent d'être les plus coupables ; & en même-temps qu'il les console, & qu'il les fortifie, par ces témoignages secrets que l'esprit de Dieu rend au dedans d'elles, il les humelie par des inquietudes salutaires sur l'état incertain de leur ame, si elles ont été engagées dans de grands crimes, dont la miséricorde de Dieu les a retirées, elles apprehendent toûjours de n'avoir pas fait une pénitence assez rigoureuse : & plus la grace de Dieu est dans un degré sublime dans leur ame, plus cette lumiére divine leur fait découvrir clairement l'énormité des fautes qu'elles ont commises, & les perfections infinies de

Dieu veut que nous operions nôtre salut avec crainte.

Dieu qu'elles ont offensé. De sorte que ces deux objets toûjours présens à leur esprit, rouvrent, pour ainsi dire, à tout moment la plaie de leur contrition, & renouvellent sans cesse l'amertume de leur pénitence. Si Dieu les a préservées des grands désordres, elles craignent d'être coupables de ces péchez spirituëls, qui se cachent dans les replis de la conscience, & qui sont d'autant plus dangereux, qu'ils ne laissent point après eux cette confusion, que les crimes connus donnent aux grands pécheurs. *Essays de Sermons pour la Dominicale. Sermon pour le treiziéme Dimanche après la Pentecôte.*

De l'intrépidité des libertins & des impies. *Psalm. 13.*

Il y a une intrépidité funeste propre des impies : car le monde est aujourd'hui rempli d'une infinité de personnes, qui croiroient se faire un affront de craindre Dieu : *Non est timor Dei ante oculos eorum.* Toutes ces grandes véritez, qui faisoient autrefois trembler les plus fortes têtes du monde, sont prises pour des phantômes qui ne sont propres qu'à épouvanter les peuples ; & cette crainte salutaire, qui faisoit autrefois fremir tous ces Héros du Christianisme, passe maintenant pour foiblesse d'ame, & pour petitesse d'esprit : *Timens Deum despicitur.* Les menaces des feux éternels, que la justice de Dieu allume dans les enfers, la pensée du grand jour des jugemens de Dieu, une éternité des plus éfroyables supplices ; tout cela est presque tourné en ridicule, par une infinité de jeunes téméraires, semblables à ces présomptueux de Sodome, dont ils ne pourront éviter le déplorable sort. Un Prédicateur avertit ses Auditeurs des redoutables éfets de la justice d'un Dieu vangeur, il les menace des flâmes dévorantes de l'enfer : on le prend pour un Prédicateur du menu peuple ; des libertins se mocquent de ces véritez terribles, & les prennent pour de pieuses imaginations, & pour des spectres de dévotion, qui ne peuvent servir qu'à contenir les gens grossiers, dans le devoir. Mais pendant que cette fatale intrépidité les rend insensibles au malheur dont ils sont menacez, une mort violente, un accident imprévû les précipite pour une éternité dans les enfers. *Dans les mêmes Essays. Sermon pour le quatriéme Dimanche de l'Avent.*

La véritable crainte de Dieu n'est point stérile.

Lorsque l'Apôtre saint Pierre a renfermé dans la crainte de Dieu, tous les devoirs de l'homme Chrétien envers la divine Majesté, il n'a point prétendû exclurre la Foi, la Piété, la Religion, & les autres vertus qui nous attachent à ce souverain bien de nos ames, ni nous faire entendre qu'il suffit pour être homme Chrétien, de vivre dans une crainte servile de la justice, & des jugemens de Dieu : mais pour comprendre tous ces devoirs, il s'est servi de cette vertu, comme de celle que les Prophetes appellent le commencement de la Sagesse, & le prémier anneau de cette chaine de vertus, qui captive nos volontez sous l'empire de Jesus-Christ. Cet Apôtre ne parle donc pas icy d'une crainte stérile, qui soit seule, & qui ne produise rien dans nos ames ; il parle d'une crainte féconde, & telle qu'étoit celle de Job, quand il disoit : J'ai toûjours vécu dans la crainte de Dieu : c'est ce qui me rendoit charitable envers le prochain, ce qui me faisoit être l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, & me tenoit prêt de rendre service à tout le monde. *Pris des Discours Chrétiens, sur les Dimanches. Tome 4.*

Suite de la même vérité.

Si les Prophetes nous ordonnent si souvent d'avoir la crainte de Dieu ; c'est, dit saint Bernard, parce que cette vertu est le sel de toutes les autres vertus.

C'est elle qui nous fait courageux sans témerité, fermes sans dureté, complaisant sans mollesse. Cette crainte n'anéantit pas les courages, comme les libertins le publient; elle les fortifie, & les éleve au dessus de tout le monde, en les soûmetant à Dieu. Parcourez toutes les histoires, & vous verrez que ceux qui ont eu la crainte de Dieu plus profondement gravée dans leur ame, ont été ceux qui ont fait de plus belles actions : parce que quiconque craint Dieu s'éforce de ne rien faire qui lui puisse déplaire, & fait tout ce qu'il sçait lui être agréable. *Les mêmes.*

Craindre Dieu, & l'aimer, est souvent une même chose.

On s'imagine quelquefois qu'autre chose est de craindre Dieu, & autre chose de l'aimer : & cependant l'une est une disposition à l'autre, & souvent elles se confondent toutes deux ensemble. Comment cela ? Il y a, dit saint Bernard, trois sortes de craintes : La prémiére, est la crainte des supplices de l'enfer, dont nous sommes menacez ; la seconde, est la crainte de ne pas joüir de Dieu, & d'être privé éternellement de ce souverain bien ; la troisiéme, est une crainte d'être abandonné de la grace, & de ne pas aimer Dieu autant qu'on pourroit, & qu'on devroit l'aimer. Cela supposé, il est constant que cette derniére espece de crainte, est un véritable amour de Dieu, & que c'est celle qui fait les plus grands Saints. Les deux autres sont bonnes, & retiennent l'homme dans son devoir : mais la troisiéme, est une crainte parfaite, une crainte filiale. Or craindre Dieu de la sorte, c'est véritablement l'aimer ; c'est, ajoûte saint Augustin, accomplir véritablement ce précepte de saint Pierre, quand il dit : *Deum timete* : Craignez Dieu. Car remarquez, selon les principes de ce saint Docteur, qu'il y a deux sortes de craintes ; l'une qui n'est pas dans la charité, comme parle saint Jean : *Timor non est in Charitate* ; & une autre qui lui est unie. La prémiére est une crainte servile, par laquelle on s'abstient de faire le mal, non parce qu'on aime la justice, mais parce qu'on appréhende le châtiment. La seconde, est une crainte filiale, par laquelle on appréhende de perdre la grace, & d'être délaissé de Dieu, quand même il n'y auroit ni châtiment à souffrir, ni recompense à espérer : & cette crainte vient de l'amour, ou est elle-même un véritable amour. *Monsieur Joly dans ses Oeuvres mêlées. Discours de l'Assemblée du Clergé.*

1. Petri c.2.

1. Jean.4.

De la crainte qu'on appelle servile : quand elle est bonne & sainte.

Si vous ne craignez Dieu qu'à cause qu'il peut vous punir, assûrément dit saint Augustin, vous ne l'aimez pas encore. Cependant il se peut faire que cette appréhension des supplices vous retienne dans le devoir ; il se peut faire que vous rentrerez en vous-mêmes, que vous vous corrigerez, & que vous commencerez à désirer le bien qui vous exemtera de ces châtimens. Combien de personnes ont été converties & justifiées par ce moyen ? combien à qui la grace a ouvert les yeux, pour leur représenter le danger auquel ils s'exposoient : Si je mourois en cet état, je serois perdu sans ressource ? combien qui vivement saisis de cette crainte, ont dit en eux-mêmes : Il faut que je change de vie, & que je fasse pénitence, quoiqu'il en coûte. Or parler de la sorte, & avoir éfectivement ces sentimens, c'est commencer à désirer le vrai bien : & c'est cette crainte, qui n'étant pas d'abord dans la charité, l'introduit. *Le même.*

Cette crainte est louable & sainte.

Saint Augustin loue cette crainte : *Ignem times, bene times* : pécheur vous craignez le feu d'enfer, & vous faites bien. Justice de mon Dieu, que vous êtes à craindre ! flâmes éternelles, vôtre seule idée n'est que trop capable de jetter la fraieur dans les ames les plus intrépides ! Si cette crainte ne peut pas changer, ni convertir entiérement nôtre cœur, elle ne laisse pas d'être tres-utile : elle arrête l'action du péché, elle affoiblit nôtre convoitise, & elle l'empêche de produire de mauvais fruits au dehors. C'est ce que nous enseigne l'Ecriture, quand elle asûre que si nous nous souvenions toûjours de la mort & des suites de la mort, nous ne pécherions jamais. Et David semble nous représenter parfaitement les éfets de la crainte de Dieu, par ces paroles : *Confige timore tuo carnes meas ; à judiciis enim tuis timui.* Ce Prophéte demande à Dieu, que parce qu'il a eu une juste crainte de ses jugemens, sa chair & ses convoitises demeurent liées & attachées ; c'est-à-dire, qu'elles soient dans l'impuissance de produire des fruits de péché. Si une vive crainte nous fait apprehender les tourmens éternels plus que toutes choses, cette crainte sera comme une croix où nos passions seront crucifiées ; ensorte que si elles ne sont pas encore mortes, elles seront au moins enchaînées & captives. *Le même.*

Psal. 118.

Cette crainte fait ordinairement renoncer au péché.

Les gens du monde ne commêttent tant d'injustices, de crimes, que parce qu'ils y trouvent quelque chose, qui contente & qui satisfait leurs desirs : mais la crainte de Dieu, quand elle est animée de la Foy, ruïne toutes ces fausses satisfactions. Elle nous ouvre les yeux, & elle nous fait voir, que les supplices, le désespoir, la mort éternelle sont des suites naturelles du péché ; que ces terribles punitions qui sont dûes aux pécheurs, commencent dès cette vie ; & que tous ceux qui s'attachent, aux creatures par des affections déréglées, deviennent nécessairement miserables, aveugles, esclaves, insensez. C'est ce qui oblige les pécheurs qui se voient déja dans ces miseres, & qui en craignent encore de plus grandes, de gémir, de s'affliger, de s'humilier, de se repentir de leurs désordres, dans la crainte de tomber entre les mains de la justice de Dieu. *Le même.*

Ce que fait la crainte de Dieu sur les hommes.

Que ne fait point la crainte de la mort sur les criminels ? Ils endurent pour sauver leur vie des tourmens mille fois plus cruels que la mort : ils gardent le silence ; ils sont patiens & généreux, au milieu des plus horribles souffrances ; & pour vivre un peu plus long-temps, ils veulent bien mener une vie misérable. Qui s'étonnera donc que la crainte de Dieu ait les mêmes éfets : Que ceux qui craignent que les maladies de leurs ames & leurs péchez ne se terminent à une mort malheureuse, se condamnent à une solitude & à une mortification continuelle ; qu'ils châtient rudement leur corps, & qu'ils crucifient leur chair, pour faire mourir en eux le péché, & les passions du péché ? Nous n'avons pas de peine à comprendre que la crainte de Dieu fasse ces éfets qui lui sont si naturels ; mais il y a sujet de s'étonner qu'il y ait si peu de pécheurs qui craignent Dieu comme il faut ; puisqu'il y en a si peu qui fassent une vraie & solide pénitence de leurs péchez. *Le même.*

Ce que nous devons craindre en ce monde.

Quand nous agissons par des vûes toutes humaines, nous craignons mille choses qu'il n'y a point de raison de craindre : nous craignons les afflictions, les pertes, les humiliations, les mépris, la pauvreté ; qui sont des maux qui

ne durent qu'un moment. Mais si nous craignons Dieu comme il faut, cette crainte nous délivrera de toutes les autres craintes : nous ne craindrons plus que le souverain Juge, qui non-seulement peut faire mourir nôtre corps, qui est condamné à la mort dès sa naissance, mais qui peut précipiter l'ame & le corps dans un feu éternel. Nous devons craindre les crimes qui irritent Dieu contre nous ; nous devons craindre de mourir dans l'impenitence ; nous devons craindre ce corps de corruption, dont nous sommes revêtus, puisque la seule crainte chrétienne peut empêcher qu'il ne produise continuellement de nouveaux péchez. *Le même.*

Ne point penser à l'enfer, c'est un étrange aveuglement ; y penser, & ne le pas craindre, c'est une monstrueuse fureur ; y penser, le craindre, & ne pas faire tous ses éforts pour n'y pas décendre, c'est une déplorable follie. Il ne se peut faire qu'une ame qui pense sérieusement aux feux éternels, se résolve à pécher. C'est-là une barriére qui l'arrête, un frein qui la retient ; un obstacle que la grace lui oppose, pour l'empêcher d'aller, où le démon, & ses passions la portent. Elle en devient plus humble, plus circonspecte, plus attentive à elle-même : j'ose même le dire, nul de ceux qui se représentent sans cesse la gêne du feu, n'y tombera ; nul de ceux qui la méprisent ne l'évitera : *Nemo eorum, qui gehennam & oculos habent, in gehennam incidet ; nemo gehennam contemnentium, gehennam effugiet.* Cette crainte du Seigneur qui est le commencement de la Sagesse, est une voie à son amour : après l'avoir apprehendé comme Juge, on l'aime comme Pere ; on se confie en son infinie misericorde, on lui expose ses infirmitez & ses miseres, on lui demande pardon de ses péchez, on implore sa miséricorde, on recherche son amitié, & l'on forme, quoiqu'il arrive, la résolution de ne plus l'offenser. *Pris du Dictionnaire Moral, dans les Réfléxions sur l'enfer.*

De la crainte de l'Enfer

Chrysost. Homil. 55. ad Popul. Antioch.

Rien n'est plus humiliant, & ne nous donne un plus juste sujet de craindre, que l'incertitude où nous sommes de l'état de la grace : *Nul ne sçait*, dit le saint-Esprit, *s'il est digne d'amour ou de haine.* Ah le grand sujet de crainte ! Ah le grand motif d'humiliation ! Je n'y pense jamais, disoit saint Bernard, sans fraieur. Si un Saint de ce caractere, tremble ; où trouvons-nous dequoy nous rassûrer ? Tout le monde a part à cette terrible incertitude ; les justes aussi-bien que les pécheurs ; mais ce n'est pas de la même maniere : les Pécheurs, parce qu'ils doivent croire qu'ils ne sont pas en état de grace ; les justes parce qu'ils peuvent toûjours craindre de n'y être pas. Que cette incertitude est terrible, Seigneur ! & qu'elle seroit accablante, si vous ne nous soûteniez ! Mais puisqu'elle est nécessaire pour rabbattre nôtre orgueil, & nous entretenir dans l'humilité, il faut nous y soûmettre, & ne jamais perdre la crainte de vôtre justice. *Le Pere Nepveu. Tom. 2. de ses Réfléxions.*

Nous avons sujet de craindre à cause de l'incertitude de l'état de la grace.

Craignons ce Dieu de majesté, *qui fait marcher devant lui la mort, & qui d'un seul de ses regards a fait fondre les nations comme la cire, & a reduit en poudre les montagnes du siécle*, comme parle le Prophete Habacuc. Ah ! dit saint Augustin, si la seule voix de celui qui a prononcé ces paroles, *Ego sum*, a pû sans autre secours, renverser par terre une troupe de soldats, plus redoutables encore par la haine qui les animoit, que par les armes qu'ils portoient ; que ne fera pas cet Homme-Dieu, quand il viendra nous juger ; lui qui est si puis-

Crainte de sa puissance de Dieu.

Tract. 112. in Joan.

fant étant prêt d'être jugé? que ne pourra-t-il pas, quand il viendra pour regner, lui, qui fait voir une si grande puissance, étant prêt de mourir? *L'Abbé de Monmorel. Homel. sur la Passion.*

Crainte de la justice de Dieu.

C'est à la justice qu'on doit quasi tout le bien qui se fait au monde, & le salut des ames: car s'il n'y avoit un Dieu pour châtier nos crimes, qu'il y auroit peu de personnes qui se voulussent porter au bien; & parmi les vices qui regnent maintenant, que l'on verroit encore d'abominations sur la terre? C'est cette crainte qui rend les hommes sages, & qui leur sert d'un puissant éguillon à la vertu; parce que nous sommes si lâches, que sans une vive appréhension des supplices, on ne se soucieroit point de mériter des couronnes. Vos jugemens, ô mon Dieu! sont bien autres que ceux des hommes; & comme vôtre infinie miséricorde s'est étenduë sur toute nôtre vie, dès le prémier instant que nous sommes venus au monde, il faut qu'à l'instant même que nous partons de cette vie, nous ressentions aussi les éfets de vôtre justice infinie: il le faut, dis-je, si par une sage précaution, nous n'avons prevénu vos arrêts, & satisfait à cette justice. *Pris de Lessius. Traité des Perfections divines, traduit par le Pere Maucorps.*

Motif de la crainte de Dieu, pris de sa Majesté, & de sa puissance.

Sçachez que la Majesté des Roys sur leurs trônes, l'éclat du soleil dans les cieux, la force de la foudre, quand elle fend la nue, n'ont rien de comparable à la majesté, à l'éclat, & à la force du Dieu que nous adorons, disoit le saint homme Job. Il est plus puissant que toutes les puissances, plus haut que toutes les hauteurs, & plus sage que tous les Sages du ciel & de la terre. C'est lui qui dissipe comme de la fumée de la terre toutes les grandeurs humaines; c'est lui qui ruïne les états, qui enleve les Tiares & les Diadémes de dessus les têtes des Souverains; & qui fait enfin, quand il est en colere, de la poussiére, de toute la gloire que le monde adore, sans que le plus grand des hommes, ou des Anges, ait droit de lui demander; pourquoy faites-vous cela? Qui est ce donc qui ne redouteroit un Dieu d'une si haute & si incompréhensible Majesté, pour peu qu'il le connoisse; & qui ne le voudroit avoir pour Ami, & pour Protecteur au prix de toutes les amitiez & de toutes les protections des créatures? Que peuvent appréhender ceux qui craignent Dieu? & ceux qui ne le craignent pas, que ne doivent-ils pas craindre? *Pere Du Sault. Livre quatriéme de la Confiance en Dieu, chapitre cinquiéme.*

Ceux qui ne craignent pas Dieu, ont tout à craindre,

Genes. 4.

Je dis que celui qui ne craint pas Dieu, doit nécessairement craindre tout ce qui est hors de Dieu: parce qu'il n'y a rien de si foible & de si misérable, qui ne lui puisse nuïre; le trouvant non-seulement denué de la protection de Dieu, mais encore en sa disgrace & en sa haine. *Ecce ejicis me hodie*, disoit le miserable Caïn: *omnis igitur qui invenerit me, occidet me*: C'est donc ainsi que vous m'abandonnez, ô mon Créateur! & que vous me chassez de devant vôtre face: & que s'ensuivra-t'il delà; si ce n'est que toutes vos créatures se bandent contre moy, pour m'exterminer & pour me perdre; que la terre m'engloutisse, que l'Ocean me noye, que l'air m'étouffe, que le Ciel me faudroye? Que puisse attendre autre chose des créatures, après avoir encouru la disgrace de mon Créateur? voilà l'extrémité où vous me reduisez en m'éloignant de vous. *Le même.*

Si vous n'avez pas encore assez d'amour, pour craindre Dieu comme un fils respectueux craint son pere ; au moins craignez-le comme celui qui doit être vôtre juge ; craignez-le comme celui, de qui les jugemens sont incomprehensibles ; craignez-le comme le juste vengeur des iniquitez : & parce que c'est une chose horrible de tomber entre ses mains ; & puisque cette crainte est un don Dieu ; demandez-la avec humilité.

Exhortation à la crainte de Dieu.

Voyez un saint Jerôme, qui par le motif de la crainte des jugemens de Dieu, ainsi qu'il temoigne lui-même, s'est renfermé dans le creux d'un rocher pour faire pénitence : *Ob gehennæ metum tali me carcere damnaveram.* Cet homme d'une haute naissance, & nourri dans les délices, s'est volontairement retiré dans une affreuse solitude, brûlée des ardeurs du Soleil : *In vastâ solitudine constitutus & exusta solis ardoribus.* Celui qui a passé ses prémiéres années dans les plus célebres Academies de l'Univers, qui a traité familierement avec les Papes, & avec les plus illustres personnes du monde, s'est rendu, dit-il, le compagnon des scorpions, des serpens, & des bêtes feroces : *Scorpionum tantùm socius & ferarum.* Sa maison est une sombre caverne, entourée de rochers & de précipices ; son habit, un sac tout déchiré : *Horrebant sacco membra deformia.* Il passe les jours & les nuits à pleurer : *Quotidie lacrymæ, quotidie gemitus.* Non content de ces sévéritez, il arme sa main d'un caillou, pour frapper rudement sa poitrine. Ce Pénitent que je vous représente, touché de la crainte de Dieu, & éfraié par sa justice : *Ob gehennæ metum* ; Ce n'est point un visionnaire, c'est un des grands esprits, & un des forts génies que l'Eglise Chrétienne ait produit. *Le Pere Texier, dans son Avent de l'Impie malheureux.*

La crainte de l'enfer. qu'avoit saint Jerôme.

N'est-ce pas la raison, qui non contente des maux présens, s'attache à creuser jusque dans l'avenir, & fait à l'esprit une peinture formidable de ce qui peut-être n'arrivera jamais ? C'est elle à qui rien n'échappe, des circonstances les plus affligeantes du mal, qui s'applique à nous en faire souffrir toute l'activité ; qui lorsque nous pensons nous dérober à la douleur, nous rappelle à nous mêmes, & par mille retours fâcheux, nous fait payer bien cher le plaisir d'avoir pû oublier pour un temps que nous étions malheureux. *Le Pere Cheminais. Sermon des Souffrances.*

Peinture de la crainte en général.

La crainte des jugemens terribles du Seigneur est nécessaire pour ramener un pécheur à la pénitence : mais il faut ajoûter l'amour à la crainte, pour rendre cette pénitence parfaite. Il me semble qu'il y a dans le cœur de l'homme, deux parties qui doivent contribuer à rendre sa conversion entiére & parfaite : *In toto corde vestro.* Il y a dans le cœur une partie inférieure, qui est plus grossiére, & qui ne peut être touchée que par des choses sensibles : la crainte est pour cette partie du cœur ; c'est elle, qui par l'image affreuse de l'enfer, & de l'horreur naturelle du vice, frappe & saisit le cœur de l'homme : & le détourne du péché. Mais il y a dans ce même cœur, une partie supérieure, & une partie céleste, qui n'est susceptible que des plus vives lumiéres de la grace : c'est l'amour, c'est la divine charité qui touche cet endroit du cœur, & qui fait qu'il cherche Dieu pour Dieu-même. La conversion du cœur commence par la crainte ; mais elle s'acheve par l'amour. Ne retourner à Dieu que par la crainte, c'est ne se convertir, pour ainsi dire,

La crainte de Dieu est nécessaire pour faire Pénitence.

qu'en partie : afin que tout le cœur ſoit à Dieu, il faut que l'amour ſe joigne à la crainte. *Pris des Eſſays de Sermons, de l'Abbé de Bretteville.*

La crainte fait d'ordinaire plus d'impreſſion ſur nous, que l'amour de Dieu.

L'amour de Dieu ne ſuffiſoit-il donc pas, mes Freres, diſoit le grand ſaint Auguſtin, pour nous faire éviter le péché ? étoit-il beſoin pour des Chrétiens d'emploier la crainte, & les menaces les plus terribles ? *Timor in adjutorium amoris excitandus fuit.* Du moins ſi la crainte faiſoit ce que l'amour devroit faire, nous ſerions moins à plaindre ; mais ce qui eſt déplorable, c'eſt que l'on en eſt aujourd'hui venu juſqu'à ce point d'inſenſibilité, qu'on n'eſt pas plus touché de la crainte que de l'amour, & que les choſes les plus éfroyables ne font preſque point d'impreſſion ſur nos cœurs. *Le même.*

La crainte de Dieu doit nous ſoûtenir entre la préſomption & le déſeſpoir.

L'eſpérance & la crainte ſont comme deux contrepoids, par leſquels Dieu veut que les hommes ſe ſoûtiennent en cette vie, entre les deux précipices, qui les environnent, qui ſont la préſomption, & le déſeſpoir. Elles ont toutes deux des fondemens ſolides & inébranlables. Il ſuffit pour eſpérer que nous ſçachions que la miſéricorde de Dieu eſt infiniment plus grande que nôtre foibleſſe ; que Dieu n'a voulu donner en cette vie aucune marque certaine de la reprobation de qui que ce ſoit ; & qu'il eſt prêt de recevoir dans ſa grace, tous ceux qui auront recours à lui, avec un cœur contrit & humilié. Il ſuffit pour craindre, que le fond de nôtre cœur nous ſoit inconnu, & que nous ne ſoyons pas aſſûrez ſi nous ſommes dignes d'amour ou de haine ; que nous ſçachions que le don de la perſévérance finale dans la grace, eſt un don ſpécial, que Dieu ne doit à perſonne ; qu'il n'y a point d'état ni de degré de juſtice, dont on ne puiſſe tomber ; & que les hommes abandonnez à eux-mêmes ſont capables de toutes ſortes de crimes. *Dans la Continuation des Eſſais de Morale. Tome 2.*

Penſée de la juſtice de Dieu.

Quelque idée que les hommes ſe forment de la bonté & de la miſéricorde de Dieu, ne ſeront-ils pas éfrayez par la vûë de ſa juſtice, lorſqu'ils verront dans le naufrage univerſel de tout le monde, juſqu'à quel point le péché lui déplaît, & combien peu le grand nombre des criminels eſt capable de retenir ſes vengeances ? Diront-ils après cela, que ſi Dieu vouloit punir tous les péchez, il faudroit donc qu'il punît tous les hommes, puiſque tous les autres les commettent comme eux ; & pourront-ils s'aſſûrer ſur la multitude de ceux qu'ils imitent, lorſqu'ils contemplent icy par les yeux de la foy, tous les pécheurs punis par ce déluge, ſans qu'il en échappe un ſeul ? *Livre intitulé, Vie des Saints Patriarches de l'Ancien Teſtament.*

Dieu punit ſouvent les péchez en ce monde pour en inſpirer de la crainte.

C'eſt une menace que Dieu fait ſouvent dans l'Ecriture : Dieu vous fera ſentir quelque jour les juſtes éfets de ſa colére ; & ce glaive, dont parle un Prophete, s'arrêtant ſur vôtre maiſon, ſur vôtre famille, ſur vôtre perſonne, ne s'en éloignera point qu'il n'ait tout détruit : *Non recedet de domo tuâ gladius in ſempiternum.* Alors on vous entendra crier : glaive terrible du Seigneur, ne vous arrêterez-vous point ? *Mucro Domini, mucro Domini, uſque quò non quieſces?* Mais peut-être en vain crierez-vous. Pendant que vous crierez : arrête ! Dieu de ſon côté criera, frappe : *Mucro, mucro evaginare quòcumque eſt appetitus :* frappe glaive, frappe par tout ; amis, fortune, enfans, ſanté, réputation, honneur, crédit ; n'épargne rien que tu n'aneantiſſes. Que ſi cela n'arrive point, ſi l'impunité du pécheur dure malgré ſon impénitence ; cette impunité même eſt le

2. Regum. 12.
Jerem. 42.
Ezechiel. 21.

le plus grand de tous les châtimens que Dieu puisse prendre en cette vie, parce que c'est une marque évidente, qu'il reserve un pécheur aux plus séveres éfets de sa vengeance dans l'éternité malheureuse. *Le Pere d'Orleans.*

Nous voyons dans l'Ecriture des traits de l'extrême séverité, que Dieu exerce à l'égard de ceux,qu'il a le plus favorisez de ses graces, & dont les Prophetes sont remplis. Que dirai-je de la parabole du figuier, condamné au feu dans l'Evangile, parce qu'il est stérile ? Car, comme dit saint Chrysostome, plus un laboureur s'est affectionné à cultiver un arbre, plus il s'irrite contre cet arbre, quand, malgré ses soins, il ne porte aucun fruit. Que dirai-je de la punition du serviteur, qui fut jetté dans les ténebres, pour n'avoir pas fait profiter son talent ; & tant d'autres figures dont se sert le Fils de Dieu, pour exciter la fidélité des Chrêtiens par la terreur de sa colere, & par la frayeur de la peine,qu'il prépare à ceux qui n'ont eû que du mépris pour ses lumieres ? *Pere Rapin, dans la Foy des prémiers siécles.*

Severité de la justice de Dieu, envers ceux qui abusent de ses graces.

Afin de nous tenir toûjours dans l'humilité & dans la dépendance, & nous obliger de travailler à nôtre salut, avec crainte & tremblement, Dieu n'a pas voulu exposer le don de la persévérance finale au commerce des hommes ; il a voulu s'en reserver la disposition, & qu'elle fût toûjours un pur éfet de sa miséricorde. Il a bien promis l'accroissement de la grace sanctifiante à tous les justes qui pratiqueront la vertu ; de même, de donner la couronne de gloire à quiconque mourra dans la grace ; & par conséquent si un homme est assez heureux pour la posseder en mourant, il emportera cette couronne. Mais persévérera-t-il dans la grace jusqu'à la mort ? Peut-être qu'oüy, Mais le fera-t-il de telle sorte, que Dieu ne puisse, sans blesser sa justice & sa Fidélité, lui refuser la grace qui doit faire sa persévérance ? point du tout. Pourquoy ? parce que toutes nos bonnes actions n'ont aucune liaison nécessaire avec le don de la persévérance. Ce n'est point une recompense qui leur soit dûë : ils ont donc toûjours un juste sujet de crainte. *Pris d'un Autheur anonyme.*

L'incertitude de nôtre persévérance, nous doit tenir dans la crainte.

La terrible incertitude où nous sommes sur nôtre prédestination, & sur la grace de la persévérance, d'où nôtre prédestination & nôtre salut dépendent ! Que cette incertitude, dans une affaire aussi importante, est terrible ! mais qu'elle est humiliante ! Ce que je sçai, c'est que je ne serai point sauvé sans la persévérance : il est de la foi que je ne la puis mériter, ni en suite m'en assûrer. Sur quoy pourrois-je m'en assûrer ? Sur la volonté de Dieu ? Elle m'est inconnue là-dessus : *Quis cognovit sensum Domini* ? dit l'Apôtre, *aut quis consiliarius ejus fuit* ? Si saint Paul qui avoit été ravi jusqu'au troisiéme Ciel, ne la connoissoit pas, qui peut présumer de la connoître ? sur ma volonté ? étant aussi aveugle, aussi foible, aussi corrompuë, & aussi inconstante qu'elle est, puis-je beaucoup comter sur elle?Pourrois-je m'assûrer sur mes bonnes œuvres? outre qu'elles sont ordinairement si pleines de defauts ; quand elles seroient tres-excellentes & tres-parfaites, cependant elles ne pourroient mériter infailliblement la grace de la persévérance ; & nous aurions toûjours sujet de craindre de ne la pas obtenir. *Le Pere Nepveu, dans l'Esprit du Christianisme.*

Sur le même sujet.

Ad Rom. 11.

Judas s'est perdu dans la compagnie du Fils de Dieu. Voilà la prémiere considération ! Etant dans le monde nous ne sommes pas bien assûrez de nôtre prédestination. Judas s'est damné dans l'Apostolat : on peut donc se damner

Nous avons toûjours sujet de craindre pour nô-

tre salut, & pour nôtre predestination. dans les conditions les plus saintes & les plus parfaites ; & il n'y a point d'autre party à prendre que celui que saint Paul nous enseigne, qui est la défiance de nous-mêmes, & la confiance respectueuse dans la grace, & dans le secours du Seigneur. Mais si Judas s'est perdu dans la compagnie du Fils de Dieu, comment ne tremblerai-je pas pour moi, qui suis engagé dans le monde, & dans les grandes compagnies du monde, où j'ay tant de sujets de scandales? Hé! quoy, m'assurerai-je sur les graces que Dieu me donne? Ah! c'est ce qui me fait frémir de crainte ; parce que JESUS-CHRIST en a donné de plus grandes à Judas, & de plus abondantes qu'a moy. Quoy donc, m'assurerai-je sur la familiarité que j'aurois pû avoir avec Dieu dans mes prieres: He! Judas a été trois ans entiers en conversation avec le Fils de Dieu: Sur ma pénitence? Judas a fait pénitence, & cependant il est reprouvé. Non, mon Dieu, je ne m'assûrerai, ni sur les graces que j'ai reçûës de vous, ni même sur ma pénitence ; je ne m'appuyerai point sur cela : mais tout mon appui sera sur vôtre miséricorde, en conservant cependant toûjours la crainte de vos jugemens ; parce que je vois que c'est uniquement par ce moyen, que les justes se *Psalm. 88.* soûtiennent, & que les pécheurs se relevent : *Posuisti firmamentum ejus formidinem*, dit le Prophete. D'où il faut tirer cette conséquence, qu'il faut opérer nôtre salut avec crainte dans le monde, puisque les Apôtres mêmes ont pû se pervertir dans la compagnie d'un Dieu. Le prémier Ange s'étoit perdu dans le Ciel ; mais son exemple ne nous étoit pas allez sensible : le prémier homme s'étoit perdu dans le Paradis terrestre ; mais son exemple étoit trop éloigné de nous. Il nous falloit encore un exemple, qui nous fit voir comment nous pourrions nous perdre dans la plus sainte compagnie du monde ; & c'est l'exemple que Dieu nous a donné dans la personne du malheureux Judas. Après cela, n'apprehenderez-vous pas les jugemens de Dieu? Après cela, vous abandonnerez-vous à la vaine confiance de vôtre salut? y travaillerez-vous avec lâcheté & avec negligence? C'est à quoy la reprobation de Judas nous servira, pour nous faire appréhender les jugemens de Dieu, parce qu'elle produira en *Psalm. 118.* nous cette crainte si salutaire que demandoit à Dieu le Prophete : *Confige timore tuo carnes meas ; à judiciis enim tuis timui. Le Pere Bourdalouë dans une Meditation manuscrite.*

La conversion du pécheur commencée d'ordinaire par la crainte. Les conversions ordinaires commencent par la crainte, & finissent par l'amour. La crainte des jugemens de Dieu introduit l'amour de ses perfections : semblable, dit saint Augustin, à l'éguille, qui ouvre le passage au fil ; elle perce la chair d'une terreur salutaire, pour faire passer au fond de l'ame la perfection de la charité. C'est pour cela que le Sage appelle la crainte du Seigneur, une fontaine de vie : *Timor Domini, fons vitæ.* *Proverb. 14.* Car comme une petite source cachée dans le creux d'un rocher, & dans les entrailles de la terre, forme en jaillissant au dehors, un ruisseau, qui se grossit dans son cours, & qui en venant à s'unir avec les eaux des grands fleuves, va se rendre avec eux dans l'Ocean ; ainsi ces prémiéres terreurs, que le bras de Dieu levé sur la tête des pécheurs, excite dans leurs ames, sont comme une source de salut encore cachée, & comme ensevelie dans le fond du cœur. Elle rejaillit au dehors par des marques de repentir, & des actes de pénitence ; elle se grossit par l'abondance des graces qui coulent par les canaux des Sacremens, ausquels elle con-

duit les coupables ; enfin par la persévérance dans les bonnes œuvres, elle se change peu à peu dans le fleuve de l'amour divin, & se va perdre heureusement dans la perfection de la charité qui bannit la crainte ; *Charitas foras mittit timorem. L'Abbé du Jarri. Sermon de sainte Madelaine.* 1. Joan. 4.

Dieu punit souvent le pécheur par les instrumens de son péché.

Le pécheur est souvent puni par les mêmes choses qui ont été les instrumens de son iniquité. De cette même chevelure, dont Absalom s'étoit servi pour séduire les cœurs d'Israël, Dieu s'en sert pour former les funestes liens, qui furent la cause de sa mort. Le feu vangeur, qui devora ceux des Lévites, qui se revolterent contre Moïse & Aaron, sortit, dit l'Ecriture, des encensoirs mêmes qu'ils tenoient dans leurs mains sacrileges. David se servit du glaive de Goliath, pour trancher la tête de ce géant superbe, qui insultoit aux armées du Dieu vivant ; & l'yvresse profonde ou s'ensevelit le brutal Holophernes, le livra sans defense à la courageuse Judith, qui leva l'opprobre du peuple de Dieu, couvrant ses énemis de confusion. Ainsi le Pécheur tombe dans la fosse qu'il se creuse lui-même. *Le même.*

Il est utile au pécheur de craindre la justice de Dieu.

Il faut icy remarquer qu'il est plus sûr d'aller à Dieu d'abord par la crainte de la justice, que par une espérance précipitée de la miséricorde. Il est bon que le pécheur se représente cette justice vengeresse, qui ne laisse point le péché impuni ; & il n'est pas si dangereux qu'on le pense, de décendre de pensée dans les enfers, pour y voir les peines destinées aux impies. Ces idées qui éfrayent l'ame, font tomber son orgueil, diminuent sa présomption, & la poussent avec plus d'ardeur vers Dieu. Lors qu'on a senti les suites douloureuses du péché, la haine qu'on a pour lui est plus sincere, & les retours sont moins dangereux. Enfin, on ne peut plus dire qu'on se soit flaté ; on a marché dans la route que Dieu a marquée, on y a vû ce qu'il y avoit d'horrible dans le crime, on en a porté une partie de la peine par les remords de la conscience : la crainte de tomber entre les mains d'un Dieu vengeur, nous retient dans le devoir, & les illusions si fréquentes sur la penitence, sont moins à craindre. *Le même.*

La punition que Dieu a faite des péchez, le doivent faire craindre.

Qu'on lise l'histoire du prémier monde, & l'on verra que le déluge n'inonda la terre, que parce qu'il y avoit un autre déluge de corruption qui l'avoit précédé, & qu'il n'y avoit pas un homme qui fit bien. Dieu devoit être jaloux de la beauté de son ouvrage, qui alloit être fort altérée par ce débordement, d'eaux ; & si jamais la multitnde des pécheurs dut arrêter la justice divine, ce fut dans ce moment. Cependant le seul Noé qui étoit juste, échappa à la mort, comme il avoit échappé à la corruption génerale. Qu'on se flate après cela, de l'impunité, & sur le nombre des coupables. Il seroit étonnant qu'on négligeât la conservation de sa vie, ou qu'on voulût boire du poison, parce qu'on voit des frénétiques qui le font. *Le même.*

Utilité de la crainte de Dieu.

Quel moyen d'émonvoir l'ame impénitente, que par les idées de la justice, qui seule peut percer au travers de l'endurcissement, & obliger un cœur à se rendre ? Il est même avantageux à ceux qui ne sont pas encore fort avancez dans la crainte de Dieu, de conserver les motifs qui peuvent l'exciter ; afin de ne pas rentrer sous l'esclavage du péché, & de s'exempter au moins des actions criminelles, s'ils ne peuvent pas en éteindre tout-à-fait les désirs. Outre qu'elle les dispose à être touchez de la beauté de la vertu, & à goûter les

douceurs de la piété. Cette crainte enfin se perfectionne ; ou plûtôt la charité prend sa place : car c'est le propre de la charité, de chasser la crainte. Ainsi on ne peut nier qu'elle ne soit utile ; & bien loin d'avoir honte de s'en servir, on doit se souvenir que tous les Saints la conseillent, & s'en servent eux-mêmes ; & la regarder comme le commencement de la sagesse, & un chemin par lequel on peut parvenir à la perfection, & à la paix. *Le même.*

Les Grands & les Souverains de la terre doivent craindre Dieu.

Vous qui voulez vous rendre redoutables à vos plus fiers ênemis, craignez Dieu, si vous voulez vous faire craindre des hommes ; & sçachez que rien ne cause plus d'audace contre le monde, que la crainte du Ciel : *Servite Domino in timore, & exultate ei cum tremore.* Ainsi parloit le grand Roy Prophete, qui metoit toute sa gloire, & toute sa force à craindre Dieu, & qui le conjuroit de pénétrer son cœur de crainte : *Confige timore tuo carnes meas.* C'est l'avis & le conseil que donna Josué aux Israelites ; avant que d'expirer. Cet invincible guerrier, chargé de victoires, encore plus que d'années, se voyant sur le point de finir enfin une vie si glorieuse ; J'ay vécu, dit-il à ses troupes, & j'ay vaincu ; j'ay mis plus de trente Roys dans les fers, j'ay renversé par ma seule présence, les villes les mieux défendües, j'ay défait les plus fiers conquerans ; & arrêtant le Soleil dans la rapidité de sa course, pour éclairer plus long temps la fuite & la honte de mes ênemis ; j'ay immolé à ma juste colere, la plus nombreuse & la plus redoutable armée qui se soit jamais opposée à mes

1. l. Josu c. 23. Ibidem.

conquêts. Mais enfin, on n'est pas immortel pour être Héros : *Et ego ingredior viam universæ terræ.* C'est à vous à conserver la gloire que je vous ai acquise. Je veux bien vous apprendre le secret qui m'a fait vaincre : *Nunc ergo timete Dominum.* Craignez Dieu, & vous demeurerez toûjours invincibles : & soyez bien persuadez que cette crainte est ce qui fait le grand cœur, & ce qui forme les vrais courageux. *Pris du Sieur de Bretteville, dans le liv. de l'Eloquence de la Chaire.*

De l'intrépidité des libertins & des Athées.

Que certains libertins nous disent tant qu'ils voudront, qu'il n'y a que les foibles & les cœurs étroits qui soient capables de crainte, à l'égard de toutes ces choses, dont on nous menace de la part de Dieu : ou plûtôt qu'ils reconnoissent leur malheur ; qu'ils sçachent que plus on craint Dieu, plus on est véritablement intrépides ; par la raison que qui craint Dieu, ne craint que Dieu, & qui ne craint que Dieu, ne peut rien craindre sur la terre. Craignez Dieu, dit le Sage ; car c'est cette crainte qui fait toute la force de l'homme : *Deum time, hoc est enim omnis homo* ; & la veritable gloire consiste plus dans cette crainte, que dans toutes les grandeurs, & dans tous les trésors de la terre : *Melius est parum cum timore Dei, quàm thesauri magni & insatiabiles.* Le même.

Eccles. 12.

Dieu est toûjours redoutable.

Dieu, quelque familier qu'il se rende, est toûjours redoutable ; quand il n'y auroit point d'autre raison, que parce qu'il est invisible en son essence, & que toutes les puissances qui ne se voient point, portent toûjours la terreur avec elles. Tout ce qui est inconnu, dit un ancien, passe pour grand. Ainsi saint Paul voulant nous animer au combat dans les tentations, nous apprend, que ce combat est terrible, & infiniment à craindre, parce que l'affaire se doit décider, non pas avec des corps, mais avec des Esprits dégagez de la matiére : & cependant à quoy peut aller l'éfort de tous les mauvais Anges,

à comparaison du Dieu vivant, dont la puissance est invincible ? Les Grands n'ont pas toûjours toute la puissance qu'ils veulent ; elle est souvent bornée par les lieux, & limitée par les temps ; il n'y a que Dieu, qui puisse tout ce qu'il veut. Tout l'univers, dit le Sage, se mettra sous les armes à dessein d'exterminer ses énemis. C'est la vengeance de Dieu, qui menace dans les tonnerres, qui s'allume dans les éclairs, qui déborde par les riviéres, qui ravage par les inondations, qui saccage par les armées, qui engloutit dans les mers. Helas ! comment Dieu ne seroit-il pas redoutable, puisque les creatures les plus insensibles tremblent sous ses pieds ? *Le Pere Caussin, dans le Buisson Ardent.*

La crainte de Dieu est salutaire.

Nous voions que les armes empoisonnées, lorsqu'elles frappent, tuent infailliblement ; parce qu'elles font passer le poison, & l'appliquent au sang, lequel coule ensuite, & va jusqu'au cœur, & l'infecte avec cette qualité empoisonnée, & corrompt ainsi la source de la vie. Tout au contraire les fléches que Dieu tire contre un pécheur, sont imbues d'un antidote salutaire, & elles ne nous ont pas plûtôt frappé, & porté la crainte dans nôtre cœur, qu'elles répandent par tout une vertu vivifiante. D'où vient que le Prophéte demande à Dieu qu'il le transperce de sa crainte : *Confige timore tuo carnes meas. Psalm. 118.* Tellement que c'est comme le premier aphorisme de ce Medecin celeste : *Timor Domini expellit peccatum. Eccli. 1.* Mais cette regle n'est point sujette à de vaines conjectures &c. *Pris d'Albizio, Prédicateur Italien.*

Les grands châtimens dont Dieu punit les pécheurs en cette vie.

La plus grande menace que Dieu fait par le Prophéte Ezéchiel à la ville de Jérusalem, après tant de crimes, d'infidélitez, & comme parle ce Prophéte, après tant de prostitutions ; ce ne fut pas de la renverser, comme il en menaca autrefois la ville de Ninive ; mais de ne lui plus faire sentir les éfets de son indignation & de sa colere, que cette ville ingrate s'étoit si justement attirez : *Auferetur zelus meus à te, quiescam, & non irascar ampliùs. Ezech. 16.* Ah ! voilà la grande marque de la colere d'un Dieu si justement irrité, de n'en donner aucune marque en cette vie ! Car, comme dit saint Jérôme, sur ce passage : *Ex hoc perspicimus grandem offensam esse, nequaquam curæ haberi à Deo, sed permitti hominem sceleribus suis.* C'est la marque que Dieu desespere de nôtre amandement, puisqu'il néglige de nous corriger. Menace épouventable, Chrétiens, & mille fois plus à craindre que les plus rudes fleaux de sa justice, qui nous laisseroient du moins quelque espérance de miséricorde dans l'autre vie, & qu'il se contenteroit de ce châtiment présent, lequel, pour grand qu'il puisse être, est toûjours un éfet de sa bonté ; puisqu'il ne nous l'envoye que pour nous faire éviter un supplice éternel ! *Pris d'un Sermon manuscrit.*

Les exemples de la justice divine doivent éfrayer les impies.

Lisons toutes les saintes Ecritures, parcourons tous ces grands & terribles exemples de la justice de Dieu : ne sont-ce pas autant de voix, qui avertissent les méchans, que ce qui est arrivé à leurs semblables, leur arrivera un jour à eux-mêmes ? Car, où seroit la justice de Dieu, de punir si sévérement les uns, & d'étendre même sa vengeance jusqu'aux innocens ? Car dans le déluge, Dieu ne sauva que huit personnes, & tout le reste du genre humain fut enseveli dans les eaux. Dans l'embrasement de Sodome, il ne sauva encore que la famille de Loth ; toutes les autres furent devorées par le feu du Ciel. Dans la sédition de Coré, & de ses complices, tout ce qui étoit dans leurs tentes fut abîmé avec eux. Hé ! combien

d'innocens, & dans le deluge, & dans Sodome, & dans ces tentes des rebelles, qui périrent avec les coupables ! Où seroit donc cette justice, de punir si sévérement les uns, de les embraser, de les abîmer, & dans la terre & dans les eaux, & d'étendre même sa vangeance jusqu'aux innocens ; & de laisser tant de pécheurs sans châtimens ? Ils ont donc tout sujet d'appréhender les éfets de cette justice, qui sera d'autant plus severe, que plus elle aura été tardive. *Pris des Discours Chrétiens. Tome 4.*

On ne craint point les châtimens de la justice divine, parce qu'on ne les croit pas.

Nous ne parlons pas à la vérité comme les impies ; mais nous ne vivons pas autrement qu'eux : le langage est différent ; mais les sentimens ne le sont point. Car si nous avions la foi de la justice Divine, n'est-il pas vrai que nous en aurions la crainte ? Ces deux sentimens ne se séparent point, non pas même dans les démons qui croient, & qui tremblent tout ensemble. Si nous avions donc autant de foi ; je ne dis pas que les Anges & les Saints, mais autant que les démons, il est certain que nous aurions la crainte de la justice de Dieu ; & avec cette crainte qu'ont tous les démons, nous aurions par dessus eux l'innocence & la bonne vie. Car autant que la foi est inséparable de la crainte, autant la crainte est inséparable de la bonne vie. *Le même.*

Combien la crainte de Dieu est utile.

Quoique les impies puissent dire pour décrier la crainte de Dieu, il est vrai que Dieu lui même lui doit sa gloire ; la grace, ses victoires ; la religion, ses autels ; la vertu, ses merites ; & tous les Pécheurs, leur salut & leur conversion. Et nous voyons dans Tertullien, que les Paiens ne se convertissoient jamais avec plus de résolution, que quand ils avoient oüi prêcher des jugemens de Dieu : *Nos in hanc disciplinam metu prejudicati judicii transvolamus.* C'est pourquoy, il nomme expressément cette crainte, la base du salut ; n'y aiant rien qui contienne tant les hommes dans le service de Dieu, ni qui arrête tant les déréglemens du péché, que la crainte de la justice ; selon cette maxime : *Plures timor intra legem cohibet, paucos voluntas.* C'est un bouclier, dit saint Chrysostome, un rampart, une forteresse ; ou si vous voulez, l'Ange Tutelaire de l'ame Chrétienne, semblable à celui que Dieu avoit mis à la porte du Paradis-terrestre, avec une épée éfraiante, pour en défendre l'entrée au péché. *Le même.*

Dieu veut que nous soions touchez de la crainte de sa justice.

C'est de cette seule crainte, que le Fils de Dieu veut que nous soions touchez. Ne craignez pas, nous dit-il, ceux qui peuvent faire mourir vos corps, & qui ne peuvent rien davantage ; mais craignez celui, qui peut perdre vôtre ame avec vôtre corps, & punir l'un & l'autre du dernier supplice : *Ita dico vobis, hunc timete.* Les hommes ne vous peuvent donner qu'une mort temporelle ; mais Dieu vous peut donner la mort éternelle : & ainsi craignez-le. *Hunc timete.* Tous les maux que le monde peut faire, ne sont des maux que pour ceux qui n'ont pas la patience de les surmonter : mais ceux que Dieu peut faire souffrir, sont audessus de toute la constance des hommes : & ainsi craignez-le : *Hunc timete.* Quelque résolution que les hommes aient prise de vous perdre, vous pouvez encore les fléchir, ils peuvent changer de sentimens ; mais la parole de Dieu ne change jamais ; il faut, ou souffrir éternellement sa justice, ou la prévenir pendant la vie : *Hunc timete.* Le même.

On doit craindre la justice & la colere de Dieu.

La justice de Dieu est si terrible, que nous ne sçaurions presque en séparer l'idée, de l'idée de sa colere ; sa colere néanmoins n'est que justice. Il s'irrite

contre les méchans ; c'eſt l'expreſſion ordinaire des livres Saints : mais quelque irrité qu'il puiſſe être, il eſt toûjours égal à lui-même, toûjours hors d'atteintes aux impreſſions de toute paſſion. Il punit les méchans ſans émotion, ſans altération ; il exerce ſur eux ſa vengeance, avec une main tranquille ; il lance ſes traits, & ſon tonnerre, il condamne, il reprouve ; toûjours immuable. Comment donc expliquer cette colere d'un Dieu vangeur, que nous devons craindre ? C'eſt le criminel ſur qui elle éclatte, qui en ſouffre les mouvemens. La colere agite : c'eſt le criminel qui eſt agité. A-t-il commis ſon péché ; il eſt livré à l'inquiétude, aux allarmes, à toutes les fureurs d'une conſcience revoltée. La colére aveugle : c'eſt le criminel qui eſt aveuglé ; ſa paſſion éteint les lumiéres de ſa raiſon & de ſa foi. La colére cache le danger : c'eſt le criminel qui ſe précipite dans le plus grand des malheurs. Dieu ſe met en colere contre le pécheur ; nous pouvons le dire, puiſque le ſaint-Eſprit le dit : mais le pécheur s'arme pour ſa perte, & ſe perd. *Livre intitulé, Remarques ſur divers ſujets de Religion & de Morale. Tome 2.*

Quel ſpectacle ne donne pas aux Grands du monde la maſſe immenſe de la mer, lorſqu'ils la voyent arrêtée par des grains de ſable ? Eſt-il corps plus indomptable que la mer ? eſt-il corps plus mépriſable, plus foible, qu'un grain de ſable ? Et l'Ocean irrité, écumant, furieux, tombe ſans force ſur ſon rivage, déſarmé, calmé par le ſablon menu qui l'y attend ! Les Grands ſont infiniment plus petits devant Dieu, que ne l'eſt un grain de ſable à l'égard de l'Ocean : de quoy auroit-il beſoin pour les humilier, pour les abbatre ? Il ſeroit difficile de répondre à la queſtion ; ce ſeroit exprimer foiblement la vérité, ſi l'on diſoit qu'il n'a beſoin de rien du tout. Les hommes que leur baſſe condition éloigne ſi fort des Grands, & que le reſpect fait trembler en leur préſence, quelle idée devroient-ils concevoir du pouvoir de Dieu ? Comment ſe peut-il faire qu'ils le craignent ſi peu, qu'ils ne le craignent point du tout ? Mais combien redouteroient-ils ſa puiſſance, s'ils ſe ſouvenoient que les Souverains ſi redoutables à leurs ſujets, ont les mêmes raiſons que leurs ſujets de la redouter ? *Le même.*

Les Grands du monde doivent plus craindre Dieu que les autres.

C'eſt l'éfet naturel d'une crainte humaine, d'éteindre nôtre courage, & d'étouffer la nobleſſe de nos ſentimens : la crainte de Dieu nous inſpire de la générosité, nous donne de la force, nous éleve audeſſus de toutes nos foibleſſes. Toute la puiſſance des hommes n'eſt qu'un vain phantôme, ſi nous la comparons à la toute-puiſſance de Dieu. Les maux que nous peuvent faire nos ſemblables, ſont des maux légers, paſſagers, mépriſables : Dieu ſeul peut nous accabler, nous anéantir ſous ſes coups. Il ſemble donc que la ſeule idée d'un Maître ſi redoutable, devroit nous accabler, nous déconcerter, nous déſeſpérer : & au contraire, plus nous ſommes éfrayez de ſes menaces, plus auſſi nous concevons de confiance, & plus nous montrons de fermeté. Tout épouvante un homme, qui craint la haine & la colere d'un autre homme ; il veille en tremblant, à toutes ſes demarches, pour trouver quelque ſûreté ; les aſiles les plus inacceſſibles lui ſont ſuſpects, ſa difiance ne lui permet pas un moment d'un repos tranquille. Au contraire, tout marque de la grandeur, de la magnanimité, de l'élevation dans un fidele, qui eſt pénétré de la terreur des jugemens de Dieu ; rien n'eſt capable de l'ébranler, il ſe

La crainte de Dieu releve nôtre courage, au lieu de l'abbattre.

mocque de tout ce que les créatures ont de plus terrible, il ne ſçait ce que c'eſt que ployer ſous la plus accablante adverſité; les divers évenemens ne changent point la ſituation de ſon ame. *Le même.*

La crainte dont le ſaint Roy David étoit pénétré.

Ecoutez le ſaint Roy David. J'étois jour & nuit tourmenté & agité, je perdois les yeux à force de répandre des pleurs, je criois inceſſamment à Dieu: Que vos arrêts ſont formidables, Seigneur! mais dans l'accablement où je ſuis, la grace que je vous demande, c'eſt de me remplir mille fois encore davantage de vôtre crainte. Imprimez-la tellement dans mon cœur, dans ma chair, dans tous mes ſens, que j'en ſois pénétré: *Confige timore tuo carnes meas.* (*Pſalm.* 118.) Pourquoy demander à Dieu de le craindre, puiſqu'il le craignoit déja tant? Ah! laiſſez-moy, repond ce Prophete: je ſçai quelle priere je fais. Si je l'avois faite plûtôt, & mieux faite, je n'aurois jamais péché. C'eſt ſur ma crainte même que je m'appuie, & c'eſt-là que je trouve un gage certain de mon ſalut: *A judiciis enim tuis timui. Le Pére Girouſt, dans ſon Avent. Sermon de la fauſſe paix.*

Le defaut de crainte, marque qu'on ne croit pas, & eſt la cauſe qu'on ſe damne.

C'eſt un raiſonnement ſolide de ſaint Cyprien: Si une mauvaiſe conſcience croioit des peines éternelles, elle les craindroit: *Æterna tormenta, conſcientia mala ſi crederet, metueret.* Si on les craignoit, on chercheroit les moiens néceſſaires pour s'en garentir: *Caveret*, & ſi on les cherchoit de bonne foy, on les trouveroit, & l'on ne ſe jetteroit pas comme l'on fait dans le précipice: *Vitaret.* Mais on y tombe, parce qu'on s'expoſe volonrairement au danger; on s'y expoſe, parce qu'on ne le craint pas; on ne le craint pas, parce qu'on ne le croit pas. *Le même. Serm. ſur la foy.*

Dieu n'eſt jamais plus à craindre que lorſqu'il ſemble nous épargner, & nous ſouffrir dans nos déſordres.

Les tréſors de la juſtice de Dieu ſont infinis, auſſi-bien que ceux de ſa miſéricorde; mais parmi les vengeances que Dieu exerce contre les pécheurs en cette vie, j'oſe dire, qu'il n'en eſt point de plus funeſte que ſon ſilence même, & ſa patience à nous laiſſer en repos. Car c'eſt alors qu'il prépare en ſecret ſes coups les plus mortels, & qu'il affile, pour m'exprimer en termes de l'Ecriture, le glaive de ſa colere. Quand il ceſſe de frapper, c'eſt pour frapper plus rudement: & comme dans les jours de ſa fureur, il n'oublie point ſa bonté, c'eſt communément auſſi ſous une bonté apparente, qu'il couvre ſes jugemens les plus redoutables. Dans ce calme plus dangereux que l'orage, on compte ſur la miſéricorde de Dieu; & parce qu'on y fait trop de fond, on l'éloigne au lieu de l'attirer. *Le même Pere Girouſt. Sermon ſur la fauſſe paix de la Conſcience.*

Sentimens de crainte que doit avoir un pécheur.

J'ai péché, doit dire un pécheur; je ſuis donc un objet de colere devant Dieu, indigne de ſa miſericorde, & ſur qui peut-être il va bien-tôt décharger les fleaux de ſa juſtice. Qu'il faſſe décendre le feu du ciel pour me conſumer; il le peut: qu'il ouvre le ſein de la terre pour m'engloutir; je l'ay mérité: que la mort, fidele à ſes ordres, tranche tout à coup le fil de ma vie; c'eſt de quoy les ſiécles paſſez ont été mille fois témoins; c'eſt ce que nous voions encore tous les jours; & n'éprouverai je point moi-même le même châtiment? Je n'en ſçais rien: ce que je ſçais, c'eſt qu'il y a tout lieu de craindre pour moy. J'ay mon juge ſur ma tête, qui me pourſuit; j'ay l'enfer ſous mes pieds, qui m'attend; je porte ma condamnation dans mon cœur; & mille énemis m'environnent pour l'exécuter. J'ai péché: un ſeul péché doit

doit causer à une ame de continuelles fraieurs, par le péril où il l'expose. Mais qu'est-ce qu'une multitude infinie de péchez, dont ma vie est composée; & de quel œil les puis-je tous envisager? Plus j'en ai commis, moins j'en suis touché; & plus cependant je devrois trembler. La mesure n'est-elle point comblée? ou pour peu que j'y ajoûte, ne vais-je point achever d'y mettre le comble? *Le même.*

Le Sage défend d'être sans crainte à l'égard même d'un péché, pour lequel on a tâché de satisfaire à Dieu, & dont on croit avoir obtenu le pardon: quel sujet n'ai-je donc pas de craindre pour tant de péchez? Car quelle satisfaction ai-je fait jusqu'à présent à la divine Justice? Pécheur de tant d'années, où est le moment que j'ay été pénitent? où sont les larmes que j'ai répanduës? où sont mes priéres, mes aumônes, mes jeûnes? Si Dieu m'appelle, que lui répondrai-je? S'il me fait rendre compte, quelle sera ma ressource? Je porterai avec moi mes iniquitez, & je serai accablé sous ce trésor de colere. *Le même.*

Nous devons craindre pour les péchez commis, & pour lesquels nous n'avons point satisfait à Dieu.

On est toûjours homme, & par conséquent toûjours fragile; toûjours incertain du passé, toûjours incertain de l'avenir; portant, comme parle saint Paul, le précieux trésor de la grace dans des vases de terre, qui peuvent toûjours, & au moindre coup se briser. Les Saints en ont tremblé eux-mêmes: c'est leur exemple que je veux particuliérement vous proposer; ne soiez pas plus en assûrance qu'eux. C'étoient des hommes remplis d'une sagesse toute divine, & plus éclairez que nous; & il n'y a que les libertins sans lumiéres, & sans religion, qui puissent traiter leurs craintes de vaines terreurs. C'étoient des hommes consommez en vertus, & qui par des signes presque infaillibles avoient senti mille fois dans leur cœur la présence de l'Esprit de Dieu qui y habitoit. C'étoient des pénitens attenuez d'austéritez, des Anachoretes abîmez dans l'oraison, des Apôtres brûlez de zele & cassez de travaux. Cependant ces Saints, tout Saints qu'ils étoient, doutoient encore de leur sort après la vie: jamais leur conscience ne leur paroissoit assez pure, ni assez nette. A la pensée des châtimens éternels, ils se troubloient, ils demeuroient interdits & confus. Les yeux baignez de leurs larmes, & le visage contre terre, ils avoient recours à la misericorde divine, pour obtenir, ou le pardon des péchez, qu'ils croioient avoir commis, ou la grace contre ceux qu'ils pouvoient commettre. Les Martyrs même, selon la remarque de saint Augustin & de saint Cyprien, craignoient sur les échaffauts, lors qu'à leurs côtez ils en voioient d'autres se démentir quelquefois par l'horreur des supplices, & renoncer à la foy. Et vous déja condamnables par tant de titres, & sur le point de mettre dans peu le sceau à vôtre condamnation; vous marquez une confiance, que la sainteté ne donne point à ceux qui devroient le plus espérer, & qui pourroient davantage compter sur leurs mérites! *Le même.*

On doit toûjours craindre de perdre la grace de Dieu.

De toutes les véritez de nôtre Religion, il n'en est point de plus éfraiante, que celle du petit nombre des Elûs: cependant, en est-on beaucoup touché? Quand il seroit vrai, que de dix mille personnes il ne devroit y en avoir qu'un seul de damné, je devrois encore trembler, & craindre que je ne fusse ce malheureux. Hélas! peut-être que de dix mille à peine s'en trouvera-t-il un seul de sauvé: & je vis en repos! Mais n'ai-je point d'autant plus de sujet de

Le petit nombre de ceux qui se sauvent nous doit éfraier.

craindre, que je crains moins? Ma sûreté là-dessus ne peut être qu'un éfet de mon erreur, & de mon aveuglement, qui me cachant le danger où je suis, me met hors d'état, ou de m'en tirer, ou de le prévenir. Si le Fils de Dieu avoit dit, que tous les Chrétiens seront sauvez, & qu'il l'eût dit aussi distinctement qu'il a dit, que les Elûs seront en petit nombre, vivrions-nous dans une plus grande sécurité sur l'affaire de nôtre salut? Nous convenons que tout est plein d'écueils, que nous sommes en grand danger de nous perdre : nous sommes cependant tranquilles! Qui nous rassûre? Avons-nous moins à craindre, pour être moins sur nos gardes? Et pour avoir été moins sensibles à nôtre perte, en serons-nous moins malheureux? Hélas! Quand nous n'aurions d'autre sujet de craindre que cette fatale sécurité, que cette étrange insensibilite où nous vivons; n'y en auroit-il pas encore trop pour nous faire trembler sur nôtre sort? D'où nous peut venir cette prétenduë intrépidité, cette asûrance si grande dans un si grand danger? *Le Pere Croiset. Tom. 1. de ses Retraites.*

La crainte des jugemens de Dieu nous doit faire prendre des précautions.

Si une maladie contagieuse se répand dans une ville, chacun appréhende pour soi. Que de remedes! que de préservatifs! On se prive des plus honnêtes divertissemens : les jeux, les assemblées ne sont plus de saison; on s'interdit tout commerce, on se condamne à une affreuse solitude. Et pourquoi tant de précautions? C'est qu'on craint la mort. Et ne craignons-nous point d'être éternellement malheureux, sçachant, que la plûpart du monde se damne? est-ce qu'un malheur éternel n'est pas à craindre? La multitude court à la perdition, peut-être n'y aura-t-il qu'un seul de sauvé dans ma famille: & je ne prends pas tous les moyens possibles pour être cet heureux prédestiné; & pour asûrer mon salut, je ne puis me résoudre à éviter certains dangers, à user de quelques précautions, à prendre des mesures justes! Quelle insensibilité! *Le même.*

La crainte & la défiance de soy-même est nécessaire à un Chrétien.

C'est une maxime qui a un tres-bon sens, quoiqu'elle semble d'abord un peu étrange: Qu'on va plus surement au Ciel en tremblant qu'avec une trop grande asûrance. Dieu préfere ceux qui sentent leur foiblesse, & qui ont humblement recours à sa grace, à ceux qui se confient en leur vertu. Il en est dans la grace comme dans le monde : les grands arbres sont menacez de la foudre; & ces favoris de la fortune, qui semblent élevez au plus haut faîte de la grandeur, sont souvent proches du précipice. On a vû souvent ceux qui paroissoient des Saints du prémier ordre, éprouver des résolutions funestes, & tomber dans des péchez énormes; pendant que les ames foibles, qui avoient toûjours tremblé & gémi, soûtenoient avec courage les plus violentes tentations. Une vertu qui soûtient le combat, & qui méne au bout de la carriere, n'est-elle pas excellente? *Autheur Anonyme.*

La justice divine devient plus terrible par le mépris de la miséricorde.

Quand la justice divine a long-temps souffert nos iniquitez, & differé long-temps à nous punir; tant s'en faut que ce délai nous ait profité, qu'il augmente nôtre supplice. Plus la peine est differée, plus elle est sévere; plus le bras de Dieu est demeuré levé sur nos crimes, plus il devient pesant. Car sa justice qui ne peut rien laisser impuni, ne châtie pas seulement nos iniquitez selon leur poids & leur nombre; mais encore elle vange la miséricorde méprisée; & cette miséricorde, qui tenoit pour nous contre la justice, prend le

party de la justice contre nous ; & celle qui différoit nos peines, est un nouveau motif pour en accroitre la rigueur. *Pris des Essais de l'Eloquence, par l'Abbé d'Aubignac.*

Les pécheurs perdent la crainte de Dieu.

L'homme s'aimant lui-même, & étant par conséquent énemi de tout ce qui pourroit lui nuire, il n'est pas besoin que les oracles de la foi, luy apprennent à redouter un Dieu vangeur, & des supplices asśûrez ; la nature en cela lui tient lieu de Religion. La crainte fait de si profondes impressions sur son ame, que souvent elle y laisse les mêmes traces, & y excite les mêmes agitations que le mal même. Cependant cette crainte si naturelle & si vive, cede au penchant de la corruption ; & dût-il être à jamais malheureux, il ne veut pas cesser d'être criminel. Faut-il que le péché détruise l'homme, en détruisant le Chrétien, & qu'il étouffe les instincts de la nature, après avoir éteint les sentimens de la grace ? *Pris des Piéces d'Eloquence, présentées à l'Academie Françoise en l'année 1680.*

La crainte de Dieu nous maintient dans l'innocence.

Parmi tous les secours qui soûtiennent l'homme, & qui le conservent dans l'innocence ; c'est la crainte du Seigneur & le souvenir de sa justice, qui est le plus éficace : cette crainte que la nature inspire, que la raison enseigne, & que la Religion nous commande, qui apprend à fuïr le mal, & à pratiquer le bien ; qui est le commencement de la perfection & de la sagesse ; qui fixe nos pas dans les sentiers de la vertu, & qui les retient sur le penchant dangereux du vice ; qui étouffe toujours l'iniquité dans sa naissance, ou qui la reprime dans son progrès ; qui menace le pécheur avant qu'il commette le crime, & qui le punit aussi-tôt qu'il l'a commis ; qui le trouble dans son repos, qui l'éfraye dans son sommeil, & qui répand l'amertume sur tous ses plaisirs : Crainte, qui nous venant de Dieu, s'empresse aussi à nous y conduire ; qui nous rappelle, & nous fait rentrer dans nous-mêmes, quand nous en sommes sortis par la passion ; qui crie sans cesse après nous ; qui nous poursuit & nous atteint en tous lieux, & nous rend par tout fâcheux & insupportables à nous-mêmes. Arrachez cette crainte du cœur de l'homme: qu'y restera-t-il autre chose que corruption & que malice ? *Pris du même Recueil.*

Dieu étât infiniment juste, nous devons craindre sa justice infinie.

Il doit nécessairement y avoir du rapport entre les attributs divins ; & l'infinité est une perfection qui leur doit être commune. Il faut donc que Dieu soit infiniment juste, afin qu'il soit infiniment parfait : car, comme tout ce qui est en Dieu est Dieu-même, si sa justice étoit limitée, il le seroit dans son être. Il est donc juste que les pécheurs soient punis d'une peine en quelque maniére infinie ; comme dans le ciel les Saints recevront une recompense infinie. Mais parce que l'homme n'est pas capable de supporter une peine infinie dans sa violence, à cause qu'une puissance infinie agissant infiniment sur un être fini, le reduiroit au néant ; puisqu'il ne pourroit soûtenir son action, ni résister à sa force : il faut qu'elle soit infinie dans sa durée. Or qui ne craindra cette justice, qui éxige une éternité de peine d'un seul péché mortel ? *Autheur anonyme.*

Juste crainte que nous devons avoir d'être éternellement malheureux

On parle tant de l'éternité malheureuse: conçoit-on bien ce que c'est qu'être damné pour une éternité ; & l'apprehende-t-on comme il faut ? A force d'en entendre parler, on s'accoûtume insensiblement à ce mot, & à ce qu'il signifie ; & de là vient qu'on est si peu touché. Cependant rien qui doive nous éfrayer d'avantage. Après cette vie si bornée, si fragile, qui s'enfuit, & qui nous

& du nombre des reprouvez.

échappe chaque jour, il en est une autre qui doit toujours durer : & je ne sçay quelle sera ma destinée. Si je ne suis pas eternellement heureux, je serai malheureux éternellement : nul adoucissement, nul milieu entre ces deux extrémitez. Le dernier moment de la vie est le moment fatal qui décide de ces deux éternitez. Le nombre des Elus est petit. Seray-je de ce petit nombre ? Je n'en sçay rien. Ce que je sçai, c'est que certainement je n'ay encore rien fait pour mériter d'être du nombre des prédestinez ; c'est que je ne sçaurois raisonnablement me promettre un pareil bonheur, tant que je ne ferai pas davantage pour le mériter ; c'est que je croirois ma perte inevitable, si ce moment-cy étoit le moment décisif de mon sort. Quel sujet n'ai-je donc pas de craindre ? *Le Pere Croiset, dans ses Réflexions Spirituelles.*

La crainte de Dieu doit être accompagnée de confiance.

La crainte prodigieuse, dont cet illustre Solitaire témoigne être pénetré, nonobstant la langueur & la rigueur de sa penitence, ne vous fait-elle pas frémir ? Mais la confiance merveilleuse, qui balance cette crainte, & dont la force le soutient, ne vous releve-t-elle point en même temps, de l'abbatement où vous peut avoir fait tomber la frayeur ? Ce courage invincible, qui lui fait compter presque pour rien toutes ses mortifications, & tous ses travaux, & qui le rend saintement ingénieux à en augmenter encore tous les jours le nombre, ne nous fait-il pas des reproches secrets de notre mollesse & de nôtre langueur ? & la crainte dont il est tout pénetré, ne doit-elle pas rabattre cette confiance témeraire que nous avons dans le peu de bien que nous faisons ? *Autheur anonyme.*

Suite du même sujet.

Je demeure d'accord qu'il ne se peut que la vûe de nos péchez ne fasse naître en nous une extrême crainte ; mais il n'est pas vrai que cette crainte doive nous retirer du trône de la grace, & qu'elle puisse engendrer le desespoir. C'est Dieu, comme vous sçavez qui par cette vûe forme cette crainte dans l'ame du pécheur : & se peut-il imaginer, sans impieté, que Dieu jette dans un cœur la semence du désespoir ? Non, quand il inspire sa crainte, c'est en qualité de pere : & un enfant, quelque déréglé qu'il puisse être, peut-il craindre tellement son pere, qu'il ne conserve toûjours une confiance secrette, en celui, qui le considerant comme une portion de lui-même, ne le chérit pas moins que lui-même ? La crainte donc que Dieu inspire à ceux qui sont, comme dit l'Apôtre, *ses enfans & sa race*, n'est jamais sans confiance ; comme cette confiance ne doit jamais être séparée de cette crainte ; autrement celle-cy ne seroit que des présomptueux, & celle-là que des désesperez. Ainsi la crainte & la confiance, sont comme les deux pieds, qui doivent conduire le pécheur au trône de la grace pour demander miséricorde. *Livre intitulé, Entretiens de l'Abbé Jean, & du Prêtre Eusebe.*

Act. 17.

La crainte est la voie la plus assurée d'aller à Dieu.

Je suis tellement persuadé que la crainte est la voie la plus certaine pour aller à Dieu, que toute autre voie me paroît un peu suspecte. Il n'est pas vray, comme la plûpart se le persuadent, que cette sainte frayeur des jugemens de Dieu, détruise la confiance que nous devons avoir en son amour éternel ; étant certain qu'elle produit un éfet tout contraire. Nous n'aimons Dieu, & nous ne sommes aimez de lui, qu'à proportion que nous sommes penétrez de sa crainte ; & il est pareillement constant, que la mesure de cette crainte est la mesure de l'espérance que nous devons avoir en sa miséricorde. Il faut

que nous le craignions, parce que, dit le Prophete, *il est terrible dans sa conduite sur les enfans des hommes...* Nous sommes le plus souvent si aveuglez, que parce que peut-être nous remarquons que nous ne tombons point en de certains péchez grossiers, où nous voyons que plusieurs autres tombent, nous nous séparons aussi-tôt dans un certain état, d'où nous regardons les autres, comme de mal heureux esclaves de l'iniquité : ce qui fait que nous nous figurons, que parce que la crainte est l'unique voie, par laquelle ils puissent retourner à Dieu, elle ne doit point être la nôtre. Hélas ! pouvons-nous avoir assez d'orgueil pour croire que nous avons conservé nôtre innocence, ou assez de présomption, pour nous persuader que nous l'avons reparée ! *Le même.*

Ce n'est pas sans raison que le Saint Esprit nous avertit, *de ne point cesser de craindre, quelque lieu que nous ayons de croire que nos péchez nous ont été remis.* Il peut être que nous ne sommes pas si malheureux que de ne point pratiquer les devoirs communs de la Religion : mais quelle confiance pouvons-nous concevoir de là ? Il y a de si éfroyables ténebres dans nôtre cœur, & les ressorts qui le font mouvoir sont si secrets, qu'il n'y aura jamais que la lumiére, que le Seigneur portera dans les ténebres lorsqu'il nous viendra juger, qui écartera ces ténebres, & découvrira ces ressorts. Cessons donc de nous entretenir dans une certaine confiance, qui pour n'être point si visiblement criminelle que celle des pécheurs endurcis, n'est quelquefois pas moins funeste. Nous devons d'autant plus être pénétrez de crainte, que la vûe des déreglemens du monde où nous vivons, nous donne une tres-dangereuse idée de nôtre innocence prétendüe. *Le même.*

L'incertitude si nos péchez nous ont été remis, nous doit toûjours tenir dans la crainte. *Ecclis. 5.*

La crainte des jugemens de Dieu est asûrément necessaire à tous les Chrétiens, dans les commencemens de leur conversion, puisque c'est par elle qu'il met en eux les prémiers sentimens de leur salut. Elle l'est même dans la suite, lorsque la dureté de leur cœur n'est pas tout-à-fait amollie, ou qu'ils marchent avec trop d'asûrance. Elle l'est encore dans les ames les plus avancées & les plus parfaites, pour leur servir de contrepoids ; de crainte que par une trop grande sécurité, elles ne tombent dans la négligence. *L'Abbé de la Trappe. Tom. 1. de ses Maximes Chrétiennes.*

La crainte des jugemens de Dieu est nécessaire à tous les Chrétiens, en quelque état qu'ils soient.



CURIOSITÉ.

DISSIPATION D'ESPRIT,

Epanchement de cœur, Inapplication à ſes devoirs, &c.

AVERTISSEMENT.

ENcore que ce titre marque aſſez la matiere que l'on traite icy, il eſt néanmoins à propos d'avertir que nous n'y comprenons point ni l'oiſiveté, ni le mauvais emploi du temps, ni les autres ſujets qui pourroient y avoir quelque rapport, pour nous borner uniquement à la Curioſité, qui diſſipe nôtre eſprit, & qui l'occupe tout entier de bagatelles, ou de choſes qui non ſeulement ne nous touchent point; mais encore qui nous font oublier le ſoin de celles qui nous regardent perſonnellement.

Il eſt vrai que cette Curioſité eſt différente, ſelon la différence des objets qui l'attirent, & que les maux qu'elle cauſe, pourroient faire autant de ſujets de diſcours; mais je crois que c'eſt aſſez la limiter, que de la reſtreindre aux obſtacles qu'elle apporte à la pieté, au ſoin du ſalut, & aux devoirs d'un véritable Chrétien. C'eſt auſſi à quoy le Prédicateur doit s'arrêter, pour ne point faire un diſcours trop vague, qui porte à faux. Ainſi l'on n'accuſe point ici les hommes des grands déſordres auſquels ils s'abandonnent, ni des vices à quoy ils ſont ſujets: mais on les exhorte à en retrancher la principale cauſe, qui eſt la curioſité, la diſſipation d'eſprit, & l'épanchement du cœur, ſur une infinité d'objets qui les diſtrayent, & qui les détournent des devoirs de leur état, de leurs emplois, & de leur Religion.

Du reſte, ce ſujet ne peut manquer d'être utile, puiſqu'il doit avoir pour fin de retirer les Auditeurs des vains amuſemens du ſiécle, & de remedier aux deſordres que cauſe la curioſité; & d'ailleurs qu'il donne lieu de faire quantité d'inductions & de peintures morales, vives & preſſantes, pour exciter à une vigilance chrétienne, & à une attention plus exacte à tous nos devoirs.

PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Desseins & Plans de Discours sur ce sujet.

QUE la Curiosité est entierement opposée à l'esprit du Christianisme, & à la vie d'un véritable Chrétien. La plûpart des Chrétiens sont dans cette dangereuse erreur, dont il n'est pas aisé de les desabuser : que la Curiosité est du nombre des péchez legers, & une passion pardonnable & innocente, que presque personne ne se met en peine de reprimer. On la regarde comme un moien de dissiper les ténebres de l'ignorance, avec laquelle nous naissons; comme une marque de la noblesse de nôtre ame, & comme un désir que la nature a imprimé dans tous les hommes, pour adoucir les peines, les chagrins, & les miséres de cette vie. Cela seroit vrai, si l'on sçavoit faire un bon usage de cette passion ; mais le déréglement qui en est presque inséparable, est la source de tous les crimes, & la cause de tous les désordres que l'on voit dans le monde : & c'est ce que j'entreprends de justifier, en vous montrant qu'elle est entierement opposée à l'esprit du Christianisme, & à la vie d'un véritable Chrêtien. En voicy les preuves. I.

L'esprit du Christianisme consiste particuliérement en trois choses, que le Fils de Dieu a lui-même établies, & qui sont tirées des plus constantes maximes de l'Evangile. La prémiere, dans une mortification continuelle, intérieure de ses desirs déréglez, & extérieure de tous ses sens. La seconde, dans une vigilance & dans une attention sur soi-même, & sur tous les mouvemens de son cœur, pour se garentir des surprises de l'amour propre, & des piéges de tous les énemis de notre salut. La troisiéme, dans une vie laborieuse, énemie de l'oisiveté, & toute occupée à travailler pour le ciel. Or qu'y a-t-il de plus opposé à cet esprit, & à la vie Chrétienne, que la Curiosité ? 1°. Puisqu'au lieu d'une mortification continuelle en toutes choses, la Curiosité fait que le cœur s'épanche audehors ; qu'on ne cherche que le plaisir, & la satisfaction de tous ses sens, & même de tous ses desirs. La Curiosité n'est-elle donc pas l'énemie déclarée de la mortification chrétienne, & par conséquent opposée à l'esprit du Christianisme, en sa maxime la plus essentielle? 2°. Elle n'est pas moins opposée à la seconde, qui est d'avoir une attention continuelle sur soi-même, que le Sauveur a tant recommandée ; mais au lieu de cette attention & de cette vigilance si néceſsaire, que fait autre chose la Curiosité, que de nous rendre attentifs à ce qui se passe audehors, à nous faire entreprendre des voiages pour la satisfaire, & à nous faire oublier nous-mêmes, pour nous occuper des affaires d'autrui. 3°. Enfin si la vie chrétienne consiste à travailler pour le ciel, à acquerir des vertus & des merites : Qu'y a-t-il de plus contraire que la curiosité, qui fait passer la vie à la plûpart des hommes dans une oisiveté continuelle, qui est la source de tous les maux.

II. Sur les maux qui naissent de la curiosité.

1°. La curiosité de tout sçavoir & d'apprendre, est cause qu'on s'ignore soi-même, & qu'on néglige de se connoître, qui est la plus utile de toutes les sciences.

2°. La curiosité qui porte à s'enquêter, & à vouloir sçavoir ce que font les autres, & à nous ingerer dans leur affaires, nous fait négliger les nôtres : du moins celles qui nous importent le plus, telles que sont les devoirs de nôtre état, & les soins de nôtre famille, & de ceux qui dépendent de nous.

3°. La curiosité d'avoir des choses rares, précieuses, & non communes, fait que le cœur s'y attache, & qu'on met son affection à des bagatelles, qui partagent ce cœur, qui devroit se tourner tout entier vers les biens solides & éternels.

III. Combien la curiosité est opposée à la devotion.

1°. La dévotion consiste dans un recueillement intérieur ; & la curiosité nous distrait, & nous dissipe, en nous faisant rechercher les objets extérieurs.

2°. La dévotion nous porte au détachement de toutes les créatures, & à une séparation entiere de tout ce que le monde aime, & recherche avec plus de passion : & il est évident que la curiosité nous y attache ; puisqu'elle ne nous les feroit pas rechercher avec tant d'ardeur & d'empressement, si on ne les aimoit.

3°. La dévotion nous fait uniquement chercher Dieu, en toutes choses, afin de nous unir à lui par un parfait devoüement. Et au contraire, la curiosité nous en éloigne, si même elle ne nous en sépare tout-à-fait, en nous faisant chercher & trouver nôtre satisfaction dans les choses créées.

IV. Curiosite' dans les personnes consacrées au service de Dieu.

1°. La curiosité dissipe l'esprit, diminuë insensiblement la ferveur & fait perdre enfin l'esprit de dévotion : il n'en faut point d'autres peuves que l'expérience, qui nous fait voir que c'est par-là que l'on commence à se relâcher.

2°. Elle fait que les personnes Religieuses négligent les devoirs de leur état, & leurs exercices de pieté, pour se donner toutes au dehors, au préjudice de la régularité.

3°. Elle fait qu'on retourne au monde, en recherchant les divertissemens mondains, ou des occupations qui les amusent, & les distrayent.

V. Le mal que la curiosité cause à chaque personne en particulier.

1°. La curiosité est la source de presque toutes les tentations ; car c'est les chercher, les irriter, les entretenir, & les fomenter, que d'être curieux de voir, d'entendre, & de posséder les objets capables de les exciter, & de les faire naître.

2°. Elle est la source d'une infinité de péchez, comme de la vanité, de la médisance, des jugemens téméraires sur la conduite d'autrui, des faux rapports que l'on fait, &c.

3°. Elle est la cause des plus grands malheurs qui arrivent dans le monde, des quereles, des inimitiez, des jalousies, des divisions dans les familles. Nous en avons des exemples dans l'Ecriture, & dans toutes les histoires.

VI. Sur les effets, & les suites de la curiosité.

1°. La

1°. La curiosité semble un défaut leger, dont on s'avouë plus facilement être coupable, & qu'on excuse plus aisément ; mais qui est une occasion des plus grands péchez ausquels on s'expose témerairement.

2°. Elle corromp les meilleures actions ; elle a cela de commun avec la vaine gloire, qui quelque louable que soit l'action que l'on entreprend par l'un de ces deux motifs, elle n'est d'aucun merite devant Dieu, & même nous attire souvent sa colere, & ses plus sévéres châtimens.

3°. Elle fait que le cœur s'épanchant tout au dehors, se vuide, & perd tout ce qu'il peut avoir acquis de vertu, de mérite, & de sentiment de pieté.

La curiosité étant l'éfet ou la cause de la dissipation d'esprit, & d'un épanchement de cœur vers les biens extérieurs. VII.

1°. Elle met un grand obstacle aux lumiéres du Ciel, & aux graces intérieures, par lesquelles il leur éclaire l'esprit, & leur touche le cœur, pour les faire rentrer dans eux-mêmes, & les faire revenir de leurs égaremens.

2°. Elle inspire un dégoût habituel, des exercices de pieté, de la priere, de la parole de Dieu, & des plus saintes pratiques de la Religion.

3°. Elle cause ensuite un profond oubli, une entiere négligence de son salut, & un mépris des plus salutaires avis qu'on pourroit nous donner sur une conduite si déréglée.

La curiosité est opposée particulierement à deux préceptes que nous donne le Fils de Dieu pour la conduite de nôtre vie. VIII.

1°. De veiller sans cesse sur nous-mêmes, pour nous garentir des piéges de nos ennemis, des surprises de nos passions, & des charmes des objets extérieurs. Or qu'y a-t-il de plus opposé à ce precepte que la curiosité, qui nous dissipe, nous distrait, & applique nôtre esprit à toute autre chose?

2°. Le second précepte que le Sauveur a fait à tous ceux qui veulent être de sa suite, est de renoncer, du moins de cœur & d'affection, à toutes les choses de la terre. Or quelle marque plus visible, qu'elles nous plaisent, qu'on les aime, & qu'on est fortement attaché aux pompes, aux joyes, & aux divertissemens du monde, que la curiosité qui nous porte à les rechercher, à s'en remplir l'esprit, & à y passer la meilleure partie de son temps.

On peut montrer dans les deux parties d'un discours. X.

1°. Que la curiosité est une passion ennemie du repos, tant du corps que de l'esprit, de celui qui en est possédé. Elle lui cause mille inquiétudes, lui fait entreprendre de longs & de perilleux voyages ; elle lui attire quantité d'affaires fâcheuses ; l'engage dans des intrigues, dont il a peine à se tirer, & lui cause enfin des troubles & des embaras de conscience, dont il ne se délivre qu'en renonçant à cette passion inquiette, qui trouble tout le repos de sa vie. Ajoûtez que la curiosité est insatiable, aussi-bien que l'avarice, dont elle semble être une espece ; parce qu'elle n'est jamais contente : on passe d'un objet à un autre, & on ne dit jamais c'est assez : *Non saturatur oculus visu, nec auris auditu.* *Eccles.1.*

2°. Que pour joüir de la paix & du repos qui fait le plus grand bonheur de cette vie, il faut reprimer nôtre curiosité par une mortification continuelle, parce que cette passion dure d'ordinaire toute la vie : je dis, par une mortifi-

cation intérieure & extérieure, de tous nos desirs déreglez, & de tous nos sens, des yeux, des oreilles, & des autres qui excitent cette curiosité, & enfin par une attention continuelle sur nous-mêmes.

X. La curiosité des hommes est sans bornes, & s'étend sur toutes les choses qui en sont l'objet : sur le passé, sur le présent, & sur l'avenir, dont la connoissance nous peut donner quelque satisfaction. Voicy ce qui peut servir de sujet d'un discours moral & instructif.

1°. A l'égard du passé, la curiosité peut être loüable & utile, quand elle a pour fin, & pour motif, de s'instruire par les évenemens arrivez dans tous les siécles, de la maniere dont on se doit conduire, & régler sa vie à l'avenir, puisqu'on y trouve des faits, & des exemples, qui peuvent être autant de leçons.

2°. A l'égard des choses à venir: C'est une curiosité criminelle de prétendre connoître par le moyen des astres, les destinées des hommes, & les choses qui dépendent de leur liberté : mais c'est une curiosité superstieuse, & détestable, de les vouloir connoître par des moyens diaboliques, en consultant les devins ou les demons.

3°. A l'égard des choses présentes, soit générales qui se passent dans tout le monde, soit particulieres dans les familles, &c. C'est un curiosité inquiete, qui nous distrait, & qui empêche l'attention que nous devrions avoir sur nous-mêmes.

XI. On distingue assez communement la curiosité en trois especes, toutes dangereuses, & préjudiciables à nôtre salut, & cela par rapport aux trois objets qui ont coûtume de l'exciter. Le prémier regarde les choses divines, les secrets de la Providence, & les mysteres qui sont au-dessus de nos esprits, & de nôtre intelligence. Le second objet est des choses qui sont au dessous de nous ; c'est-à-dire, qui sont indignes de l'application de nos esprits, & qui ne sont propres qu'à corrompre le cœur après avoir corrompu l'esprit. Le troisiéme enfin, est des choses qui se passent autour de nous, c'est-à-dire, les mœurs & les actions du prochain. Sur quoy l'on peut montrer :

1°. Que la curiosité en matiére de foy, & en ce qui regarde les secrets & les misteres, que Dieu n'a pas voulu nous reveler, nous expose à perdre la foy, & à être aveuglé par l'éclat de la majesté de Dieu, C'est ce qui a fait tous les Herétiques, qui n'ont pû croire ce qu'ils n'ont pû comprendre.

2°. Pour les choses qui sont au dessous de nous, nous devons entendre par-là la connoissance du mal, qui, vû la pensée & l'inclination naturelle que nous y avons, ne sert qu'à irriter la convoitise, & nous porter à connoître par expérience, ce que nous avons appris par l'étude & la spéculation ; & il est constant, que de vouloir sçavoir le mal par une curiosité indiscrete, c'est n'être pas éloigné de le commettre ; & c'est le danger à quoy elle nous expose.

3°. La curiosité des choses qui se passent au tour de nous, n'est pas moins dangereuse ; c'est-à-dire, d'examiner la conduite & les actions des autres, parce que c'est une source de pechez contre la charité, C'est ce qui donne occasion aux médisances, aux soupçons, aux jugemens desavantageux, & ce qui cause une inapplication à nos propres devoirs, toûjours attentifs, à étudier comment les autres s'acquitent des leurs.

XII. Que la curiosite est un grand obstacle au salut.

1°. Pour travailler comme il faut à l'affaire de son salut, il faut s'y appliquer tout de bon, comme à nôtre premiére & nôtre plus grande affaire ; & rien ne nous empêche davantage d'y penser sérieusement que la curiosité qui nous dissipe l'esprit, & qui nous en fait perdre entierement le souvenir.

2°. Pour être sauvé, il faut croire & suivre les maximes éternelles que la foy nous enseigne, ce que l'Evangile appelle la science du salut. *Ad dandam scientiam salutis plebi ejus.* Et la curiosité nous conduit à l'erreur, & à douter de tout en matiere de foy. Luc. 1.

3°. Il faut en troisiéme lieu, pour faire son salut, mettre en pratique les maximes du Christianisme, l'humilité, la charité, la mortification des sens &c. & rien ne porte plus au déréglement des mœurs, que la curiosité, qui ne cherche qu'à se satisfaire.

PARAGRAPHE SECOND.

Les Sources où l'on peut trouver dequoy remplir ces Desseins, & les Auteurs qui en traitent.

Les Saints Peres.

SAint Augustin, *lib.* 10. *confess. cap.* 35. & 37. fait fort au long le caractere de la curiosité.

Le même, se plaint souvent dans ses Confessions, de la dissipation de son esprit. & de l'épanchement de son cœur vers les biens creés, que lui causoit sa curiosité.

Le même, l. 3. de ses Confess. ch. 2. parle de la curiosité qu'il avoit pour les spectacles des Théâtres, & de la part que les Auditeurs prennent aux funestes accidens qui s'y représentoient.

Le même, *lib. de Moribus Ecclesf. c.* 21. blâme la curiosité de ceux qui négligent les vertus Chrétiennes, pour s'appliquer entierement à la connoissance des choses naturelles.

Le même, *Tract. in Epist. Joannis*, parlant de la réponse que le Sauveur fit au demon qui lui vouloit persuader de se précipiter du haut du Temple, montre que c'est une curiosité blâmable de demander des preuves extraordinaires de la vérité de nôtre foy.

Le même, *lib.* 8. *de Civit. c.* 19. & *lib.* 2. *de Doctr. Christ. c.* 23. condamne cette damnable curiosité, d'apprendre des demons les choses à venir, ou cachées ; ou par magie, ou par de vaines superstitions.

Saint Jérôme, *Epist.* 146. *ad Damasum*, invective contre les Prêtres & les Ministres du Seigneur, lesquels négligeant la lecture des livres saints, s'appliquent à des sciences prophanes & curieuses, à lire les Poëtes peu honnêtes, & autres semblables livres dangereux, & peu séans à leur état.

Le même, *Epist.* 22. *ad Eustochium*, défend aux Vierges les lectures des livres curieux.

Saint Gregoire, *Homil. 36. in Evangel.* montre que le principal employ d'un curieux, & son plus grand péché, est de rechercher & examiner la vie d'autrui, & de négliger la sienne.

Le même, *lib. 12. Moral. c. 23. & 24.* montre combien il est dangereux de se répandre trop au-dehors par une curiosité inquiete qui dissipe l'esprit.

Saint Chrysostome, dans l'exhortation sur le chapitre 11. de saint Matthieu, montre combien la curiosité de voir les spectacles est dangereuse dans un Chrétien.

Le même, sur le chapitre 24. de saint Matthieu, déclame fortement contre l'astrologie judiciaire, comme enseignant des curiositez insoutenables, pernicieuses, & injurieuses à Dieu.

Saint Bernard dans le livre, *De modo bene vivendi*, qu'il a écrit pour sa sœur. Le 54. discours est tout entier sur la curiosité.

Le même, *tract. de Gradibus humil.* où il dit que le prémier dégré de l'orgüeil est la curiosité, montre par quels signes, & par quels indices on peut reconnoître un curieux.

Les Livres spirituels, & autres.

Grenade au traité de l'Oraison & de la Méditation, ch. 2. §. 7. montre combien la curiosité nuit à la dévotion.

Le même, au ch. 4. du même traité. §. 6. montre que nous ne devons pas rechercher, par une vaine curiosité, ce qui est au-dessus de nous.

Le Pere Loüis du Pont, dans la Guide des Pécheurs, traité de la Mortification &c. chap. 8.

Le Pere Caussin, dans la Cour Sainte, traité troisiéme des Passions, parle de la curiosité, & des maux qu'elle cause dans le monde.

Le Pere Guilloré, dans son Grand Ouvrage parle en plusieurs endroits, de la vie dissipée, de la curiosité, & de la mortification des sens.

Tous ceux qui ont écrit contre les spectacles, contre la lecture des mauvais livres, contre les vanitez du siécle, attribüent ces désordres à la curiosité. Nous rapporterons ces Autheurs dans les titres où nous traiterons de ces sujets.

Dandinus in Ethicis sacris. lib. 2. de Fide, montre par l'authorité des saints Peres, combien la curiosité est dangereuse en matiere de foy.

Joannes Vitalis. *in Speculo morali*, traité, *de Rumoribus non audiendis, & rebus curiosis.*

Matthæus Fasianus, *in exposit. 7. Peccat. mortal.* parle de la curiosité.

Nicolaus Hanapus, *in summa, c. 123.* s'étend particuliérement sur la curiosité mondaine.

Guillelmus Baldesanus, *lib. contra intemperantiam c. 11.* lorsqu'il traite *de custodia oculorum*, parle amplement de la curiosité, dont les yeux sont les principaux instrumens.

Monsieur de Thiers, dans le livre intitulé, Des Jeux & des Divertissemens, chap. 9. montre que la curiosité de regarder des tableaux, des statues & des représentations lascives, est contre les principes de la morale de l'Evangile, & celle des Payens mêmes, qui ont eu quelque soin des bonnes mœurs.

Plutarque, dans ses Morales, a un traité sur la curiosité.

On peut joindre à tous ces Auteurs, ceux qui ont parlé du recueillement, de la retraite, de l'attention sur soi-même, & de la vigilance Chrétienne.

Matthias Faber, *in fest. sancti Joann. Apost. conc.* 4. où il parle de cinq sortes de curiosités qu'on doit éviter. Les Prédicateurs modernes.

Le Pere Duneau, sermon pour le Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie, où il montre, qu'il faut faire un bon usage de la doctrine, & des sciences, & se garder des abus qui s'y commettent.

L'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne dans les sujets particuliers, a un sermon sur la curiosité en général.

Grenade, dans ses lieux Communs. *v. Curiositas.* Ceux qui ont fait des recueils sur cette matiere.

Busée, *in Panario. v. Curiositas.*

Le Pere Theophile Raynaud. Tom. *de virtutibus.* lib.6. sect.2. cap. c.4.



PARAGRAPHE TROISIE'ME.

PASSAGES, EXEMPLES, ET APPLICATIONS de l'Ecriture sur ce sujet.

Altiora te ne quæsieris, & fortiora te ne scrutatus fueris. Eccli. 3.

Ne recherchez point ce qui est au-dessus de vous, & ne tâchez point de pénétrer ce qui surpasse vos forces.

Quæ præcepit tibi Deus illa cogita semper, & in pluribus operibus ejus ne fueris curiosus. Ibidem.

Pensez toûjours à ce que Dieu vous a commandé, & n'ayez point la curiosité d'examiner la plûpart de ses ouvrages.

Qui scrutator est majestatis opprimetur à gloria. Prov. 25.

Celui qui veut sonder la majesté, sera accablé de sa gloire.

In rebus supervacuis noli scrutari multipliciter... non enim tibi necessarium, ea quæ sunt abscondita, videre oculis tuis. Eccl. 3.

Ne vous appliquez point avec empressement à la recherche des choses non nécessaires... car vous n'avez que faire de voir de vos yeux ce qui est caché.

Vani sunt homines in quibus non subest scientia Dei. Sapient. 13.

Tous les hommes qui n'ont point la connoissance de Dieu, ne sont que vanité.

Non saturatur oculus visu, nec auris auditu impletur. Eccl. 1.

L'oëil ne se rassasie point de voir, & l'oreille ne se lasse point d'écouter.

Renunciavit cor meum, ultra laborare sub sole. Eccles. c. 2.

J'ai pris résolution dans mon cœur, de ne me tourmenter pas davantage sous le Soleil.

Annunciate nobis quæ ventura sunt, & dicemus quod Dii estis vos. Isaïe. 41.

Découvrez-nous ce qui doit arriver à l'avenir, & nous reconnoîtrons que vous êtes des Dieux.

Fili mi, ne in multis sint actus tui. Eccli. 11.

Mon fils ne vous engagez pas dans une multitude d'actions.

Præcordia fatui quasi rota carri, & quasi axis versatilis, cogitationes illius. Eccli. 33.

Le cœur de l'insensé est comme la roüe d'un chariot, & sa pensée est comme un aissieu, qui tourne toûjours.

Fascinatio nugacitatis obscurat bona, & inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum sine malitia. Sapient. 4.

L'ensorcelement des badineries obscurcit le bien, & les passions volages de la concupiscence renversent l'esprit méme éloigné du mal.

Væ qui cogitatis inutile. Mich. 2.

Malheur à vous qui ne pensez qu'à des choses inutiles.

Telas aranearum texuerunt. Isaïe. 59.

Ils ont tissu des toiles d'araignées.

Filii hominum usque quo gravi corde? ut quid diligitis vanitatem & quæritis mendacium? Psalm. 4.

Jusqu'à quand, ô enfans des hommes, aurez-vous le cœur appesanti? pourquoy aimez-vous la vanité, & cherchez-vous le mensonge?

Cum me convertissem ad universa opera quæ fecerant manus meæ, & ad labores in quibus sudaveram, vidi in omnibus vanitatem, & afflictionem animi. Eccle. 2.

En tournant les yeux vers tous les ouvrages que mes mains avoient faits, & tous les travaux où j'avois pris une peine si inutile, j'ay reconnu qu'il n'y avoit que vanité, & affliction d'esprit en toutes choses.

Omni custodiâ custodi cor tuum. Prov. 4.

Appliquez-vous avec tout le soin possible à la garde de vôtre cœur.

Magister, volumus à te signum videre. Generatio mala & adultera signum quærit, & signum non dabitur ei. Matth. 12.

Non est vestrum nosse tempora vel momenta, quæ Pater posuit in suâ potestate. act. 1.

Per totam noctem laborantes nihil cepimus. Luc. 5.

Martha, Martha, sollicita es & turbaris erga plurima: porrò unum est necessarium. Luc. 10.

Semper discentes, & nunquam ad scientiam pervenientes. 2. ad Timoth. 3.

Averte oculos meos ne videant vanitatem. Psalm. 118.

Narraverunt mihi iniqui fabulationes. Ibidem.

Ambulantes inquietè, nihil operantes, sed curiosiùs agentes. 2. ad Thessalon. c. 3.

Adolescentiores Viduas devita...otiosæ discunt circuire domos: non solùm otiosæ, sed & verbosæ, & curiosæ... loquentes quæ non oportet. 1. ad Timoth. 5.

Qui ad nihil aliud vacabant, nisi aut dicere aut audire aliquid novi. act. 17.

Noli circumspicere in viciis civitatis, nec oberraveris in plateis illius. Eccli. 9.

Proposui in anima mea quærere, & investigare sapienter quæ fiunt sub sole. Hanc occupationem pessimam dedit Deus filiis hominum, ut occuparentur in ea. Ecclesf. 1.

Operam detis ut quieti sitis, & negotium vestrum agatis. 1. ad Thessal. c. 4.

Maître, nous voudrions bien que vous nous fissiez voir quelque prodige... Cette race méchante & adultere demande un prodige, & on ne lui en accordera point.

Ce n'est pas à vous à sçavoir les temps, & les momens que le Pere a mis en sa puissance.

Nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre.

Marthe, Marthe, vous vous empressez, & vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses: cependant une chose est nécessaire.

Des gens qui apprennent toûjours, & qui n'arrivent jamais jusqu'a la connoissance de la vérité.

Détournez mes yeux, afin qu'ils ne regardent point la vanité.

Les méchans m'ont entretenu de choses vaines & fabuleuses.

Il y en a quelques-uns qui sont gens inquiets, déreglez, oisifs, & qui se mêlent curieusement de ce qui ne les regarde point.

Il y a de jeunes veuves faineantes, qui s'accoûtument à courir par les maisons; elles ne sont pas seulement faineantes, mais encore causeuses, & curieuses, s'entretenant de choses, dont elles ne devroient point parler: évitez les.

Les Athéniens ne passoient tout leur temps, qu'à dire, & à entendre quelque chose de nouveau.

Ne jettez point les yeux de tous côtez dans les rues de la ville, & ne vous promenez pas dans les places publiques.

Je resolus en moy-même, de rechercher & d'examiner avec sagesse, ce qui se passe sous le soleil. Dieu a donné aux hommes cette fâcheuse occupation, qui les exerce pendant leur vie.

Etudiez-vous à vivre en repos, & à vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire.

Exemples tirez de l'Ancien & du Nouveau Testament.

La curiosité d'Eve a été la premiere cause de tous les malheurs du monde.

La curiosité est presque aussi ancienne que le monde même, puisqu'elle eut part au péché de nos prémiers Peres. Le demon, sous la figure du serpent, présenta d'abord à la femme le fruit, auquel Dieu leur avoit défendu de toucher; il l'invita d'en goûter, en l'assurant qu'au lieu de la mort, dont Dieu les avoit menacez, ils y trouveroient une source de vie immortelle; & qu'outre cela, ils auroient la connoissance du bien & du mal; ce qui étoit bien capable d'exciter la curiosité de cette femme. Il est probable d'ailleurs, que cet esprit artificieux n'épargna rien pour faire valoir la beauté & l'excellence de ce fruit, sur tous les autres qui étoient dans ce jardin délicieux. Il n'en fallut pas davantage pour porter Eve à en faire l'expérience qui fut si funeste à toute sa postérité. De maniere qu'on peut dire que la curiosité fut la prémiére tentation, & ensuite la source de tous les maux du monde.

La curiosité punie en la personne de la femme de Loth.

La femme de Loth oubliant par une légéreté qui est assez ordinaire à ce sexe, l'ordre que les Anges lui avoient donné de ne point regarder en arriere; & ne pouvant croire que cette curiosité de voir de loin une ville en feu, lui dût couter la vie, elle s'y laissa aller; & entendant le bruit & l'impétuosité des flâmes, avec les cris de ceux qui en étoient devorez tous vivans, elle se tourna pour regarder cet objet. Mais en voulant voir ce spectacle de terreur, elle devint elle même un spectacle effrayant; car elle fut changée sur l'heure, en une statuë de sel, qui a été comme un monument éternel, selon les paroles de l'Ecriture, pour apprendre aux hommes à quels dangers ils s'exposent par leurs curiositez indiscretes, & qui ne peuvent se persuader qu'un petit regard, & une curiosité qui paroît assez legere, soit souvent la cause des plus grands désordres.

La curiosité des Betsamites fut sévérement punie.

Dieu a fait voir un exemple encore plus terrible dans la punition qu'il exerça sur les Betsamites, pour avoir regardé trop curieusement l'Arche du Seigneur, lorsque les Philistins la renvoierent après plusieurs mois qu'ils l'avoient euë en leur puissance. Quelques saints Peres & plusieurs Interpretes sont en peine de sçavoir quel crime si énorme pouvoient avoir commis ces Betsamites, pour obligerDieu d'en tirer un châtiment,tel que fut celui de faire mourir cinquante mille personnes de la populace,outre soixante-dix plus considérables entre le peuple. *Eò quod vidissent arcam Domini.* Ce fut pour avoir regardé l'Arche du Seigneur. Quoy? étoit-ce donc un si grand crime, d'avoir jetté les yeux sur ce précieux gage de la protection de Dieu sur son peuple? sur ce sacré dépot qui faisoit le bonheur de cette nation? sur ce sanctuaire où le Seigneur rendoit ses oracles? N'estoit-ce pas un spectacle digne de leurs regards de revoir cette arche qu'ils avoient si heureusement recouvrée contre toute esperance? Non, ce n'étoit pas un crime de l'avoir regardée, mais de l'avoir regardée avec des yeux curieux, en ôtant, comme l'on croit, le voile qui la couvroit, pour voir & examiner ce qu'elle contenoit: & ce qui y étoit renfermé; C'étoit manquer de respect; c'étoit une curiosité téméraire, qui leur a attiré un si rigoureux, mais tres-juste châtiment.

Quand

Quand la curiosité ne porteroit pas au crime, ne donne-t-elle pas souvent occasion d'en commettre ? témoin la curieuse Dina. Le Texte Sacré nous fait une peinture tragique des malheurs que causa cette fille mondaine, qui étoit allée voir les femmes du païs, où elle étoit nouvellement arrivée avec son Pere Jacob. Elle fut enlevée, deshonorée, & cet affront outrageux fut ensuite vengé par ses freres, par le saccagement de toute une ville, & le massacre de tous ses habitans.

La curiosité de Dina fille du Patriarche Jacob fut cause d'un étrange malheur.

Que n'a point coûté à David un regard trop curieux ? après avoir terni l'innocence de sa vie, ne là-t-il pas engagé dans une suite de malheurs qui envelopa son peuple dans les desastres de sa famille ? Il ne pensoit point alors à ces funestes suites, dont ce regard devoit être le principe & la cause : mais il apprit depuis par sa propre expérience, qu'il n'y a point de malheurs que la curiosité n'attire, & n'entraine après soy. Il l'avoit déja reconnu dans une autre occasion, où sa curiosité le porta à vouloir sçavoir les forces de son Etat, & combien de soldats capables de porter les armes, il en pourroit tirer au besoin, pour en faire une puissante armée, & assez forte pour repousser ou attaquer quelque énemi que ce fût. Sa curiosité fut satisfaite ; mais il lui en coûta la perte de soixante & dix mille de ses sujets, qu'une peste moissonna en peu de temps ; & ce Prince tout saint qu'il étoit, eut encore assez de peine à appaiser la colere de Dieu, irrité d'une si vaine curiosité.

Châtiment que Dieu tira de la curiosité de David.

Il ne faut pas conclure de tous ces funestes exemples que toute sorte de curiosité soit blâmable, & capable d'attirer la vengeance du Ciel. L'Ecriture a loüé, & approuvé celle de la Reyne de Saba, laquelle aiant entendu dire des merveilles de la sagesse de Salomon, fut picquée d'une innocente curiosité, de voir de ses propres yeux, si ce qui lui revenoit de tous côtez n'étoit point audessus de la vérité. Elle entreprit un long voyage pour en être elle même un fidele témoin, & ensuite ravie, & comme extasiée de voir l'ordre qui étoit dans son palais, & la magnificence avec laquelle il étoit servi, & la sagesse qui paroissoit dans toute sa conduite, toute hors d'elle-même se recria, que la vérité surpassoit la renommée qui a coûtume d'exagerer tout, & qu'on ne lui avoit pas même rapporté la meilleure partie de ce qu'elle voioit de ses yeux. Sa curiosité étoit loüable, d'être venuë de si loin apprendre de l'exemple de ce sage Roy, la maniere de gouverner son peuple, & de régler l'Etat que Dieu lui avoit confié.

La curiosité de la Reine de Saba, de voir la sagesse de Salomon.

Je ne crois pas qu'on puisse rien dire de plus fort pour condamner la vaine & inutile curiosité, que ce qu'en dit le Sage au second chapitre de l'Ecclésiaste, où il fait lui-même un détail étudié de toutes ses vaines occupations, de tous les efforts qu'il a faits, & de tous les mouvemens qu'il s'est donné pour satisfaire ses désirs inquiets & inconstans ; ensuite dequoy, il fait un aveu sincere qu'il n'a trouvé dans les objets de sa curiosité, que vanité, que chagrin, qu'amertume de cœur, & un sensible regret d'avoir si mal employé ses soins ; à quoy il a enfin renoncé pour en prendre de plus sérieux & de plus importants : *Renunciavitque cor meum ultra laborare sub sole.* *Ecclef. c. 2.*

Salomon a condamné lui même la vaine curiosité à laquelle il s'étoit laissé aller.

Le Nouveau Testament ne nous fournit point d'autres exemples sur ce sujet, que les Sages réponses que le Fils de Dieu a faites à ceux qui lui ont fait des questions, ou des demandes qui n'alloient qu'à satisfaire leur vaine curiosité,

& dont la connoissance ou la resolution ne pouvoit leur être d'aucune utilité pour leur instruction, ou pour leur salut. Voicy ce que nous en lisons dans l'Evangile. Prémiérement, il reçût mal ceux d'entre les Juifs qui demandoient a voir quelque prodige : *Magister volumus à te signum videre.* Comme ils n'étoient poussez que par un esprit de curiosité à lui demander cette preuve de sa mission & de son pouvoir, écoutez sa réponse ; *Generatio mala & adultera signum quærit, & signum non dabitur ei.* Cette race méchante & adultere, demande un prodige, je sçai bien qu'elle n'a d'autre vûë que de satisfaire une vaine curiosité ; on ne lui en accordera point ; ce n'est pas ainsi qu'on se jouë de la puissance divine. Secondement, quand il fut présenté devant Hérode, auquel Pilate l'avoit renvoié ; Ce Prince avoit une extrême passion de le voir, esperant qu'il feroit quelque miracle, & quelque prodige en sa faveur : Mais cet Homme-Dieu qui avoit un pouvoir sur toute la nature, qui n'avoit qu'à dire une parole pour se faire obéir, & qui pouvoit par cette condescendance au desir de ce Prince, se tirer des mains & de la persécution de ceux qui avoient conspiré sa mort, ne daigna pas seulement lui dire un mot, & aima mieux s'attirer son indignation, & de se voir exposé à la risée de toute sa Cour, & de ses Gardes, que de se délivrer de la mort, en satisfaisant la curiosité de ce scélerat. Troisiémement, il en usa à peu près de même, à l'égard de Pilate. Pendant que ce Juge Romain ne l'interrogea que sur les faits dont ses énemis le chargeoient, il lui répondit avec tout le respect possible, en sorte que Pilate, de son Juge devint son Avocat, & rendit un témoignage authentique de son innocence : mais quand il lui fit d'autres questions qui ne servoient de rien pour sa justification, il garda un profond silence, qui donna de l'étonnement à Pilate même, qui lui en fit un reproche ; mais que le Sauveur aima mieux souffrir, que de rien accorder à sa curiosité. Quatriémement, à l'égard de ses Apôtres mêmes, avec lesquels il conversoit familiérement, & à qui il découvroit quelquefois ses plus importans secrets ; il agissoit avec la même reserve. Car quand, par un privilege que leur donnoit l'amitié dont il les honoroit, ils prenoient la liberté de l'interroger, quoy qu'ils lui fissent souvent des questions peu sensées, & peu à propos, il souffroit leur ignorance & leur grossiereté, & prenoit même la peine de les instruire ; mais il les reprenoit aigrement, quand ils lui en faisoient de curieuses, dont ils ne pouvoient tirer aucune instruction ; comme quand ils lui demanderent, s'il ne rétabliroit pas le Royaume d'Israël. Quelle fut la réponse de ce divin Maître à ces Disciples curieux ? *Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate :* Ce n'est pas à vous de sçavoir les temps & les momens que le Pere a mis en sa puissance.

Matth.12.

Actuum.1.

Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.

C'est une vaine curiosité de vouloir sçavoir ce qui ne nous peut

Vani sunt homines in quibus non subest scientia Dei. Sapient.13. Les hommes sont vains ; c'est-à-dire, perdent leur temps, & leur peine dans la recherche de mille curiositez, qui n'avancent en rien leur bonheur éternel, si Dieu n'est le prémier objet de leurs recherches, & de leurs connoissances. Tout le reste n'est que curiosité, & toute nôtre science n'est qu'un vain amusement d'un

esprit inquiet, & qui ne se souvient pas qu'il n'est au monde que pour connoître & pour aimer Dieu. De maniere que tout ce qui ne tend point à cette noble fin, science, travail, intrigue, occupation, empressement, affaire, de quelque importance qu'elle soit, ne doit passer dans l'esprit d'un Chrétien, que pour une curiosité frivole, un amusement qui nous détourne de nôtre unique & veritable fin, à laquelle toutes nos pensées, nos paroles, nos actions, nos désirs, nos vûës, & nos desseins doivent tendre, & se rapporter.

Servir de rien pour nôtre salut.

Non saturatur oculus visu, nec auris auditu impletur. Eccl.1. La multiplicité d'objets, sur lesquels l'esprit & les sens se répandent avec une curiosité volage, & empressée, nous occupe, nous distrait, nous dissipe & nous detourne de nos devoirs. Ce qui est sans doute un obstacle au salut, parce que cette attention continuelle aux choses présentes, nous amuse, & ne nous laisse pas le loisir de penser à l'affaire qui doit faire le capital de nos soins. En effet, la curiosité a cela de commun avec le désir des richesses, qu'elle n'est jamais contente; mais veut toûjours voir, toûjours aprendre; toûjours avide de faire de nouvelles découvertes, elle emploie aussi toutes sortes de moiens, pour s'enrichir de nouvelles connoissances, lesquelles souvent ne sont pas moins inutiles que les richesses qu'un avare amasse de tous côtez, & dont il ne tire autre fruit que le plaisir de les posseder. Car enfin, dequoy peuvent servir à cet esprit si curieux tous les bruits qui courent, & après lesquels il court lui-même? ces nouvelles du temps, dont il ne veut plus entendre parler le lendemain? le rapport qu'on lui fait de tout ce qui se passe dans les familles, & de tout ce qui se fait dans une ville? Cependant il reçoit tout, il se remplit de tout, & demeure toûjours vuide; jamais satisfait, toûjours inquiet, passant d'objet en objet, sans se donner même le loisir de s'y arrêter: *Non saturatur oculus visu, nec auris auditu impletur.*

La curiosité a cela de commun avec l'avarice, qu'elle est insatiable.

Altiora te ne quæsieris, fortiora te ne scrutatus fueris, &c. Eccles.3. Donnez-vous de garde de vouloir pénétrer, par une vaine subtilité de vôtre esprit, les mysteres qui sont audessus de la raison la plus éclairée, ou qui passent la force, & la vivacité des lumieres naturelles. Il n'est point nécessaire de sçavoir les secrets que Dieu a voulu nous cacher; ce sont des abîmes couverts de ténebres, & il ne nous est pas permis de les vouloir sonder. Ainsi c'est une curiosité, témeraire de présumer d'entrer dans les secrets de la Providence, de prétendre devoiler les mysteres de la Religion, de pénétrer trop avant dans l'abîme incomprehensible de la sagesse de Dieu, de lui demander compte de sa conduite, de sonder la profondeur de ses jugemens; de raisonner & de disputer sur ce qu'il y a de plus sublime dans la foy, & qui demande une humble soumission de nôtre esprit. C'est en quoy, a lieu cet avis du Sage: *Altiora te ne quæsieris, & fortiora te ne scrutatus fueris.*

C'est une curiosité témeraire de vouloir sonder & pénétrer les secrets que Dieu a voulu qui nous fussent cachez.

Nisi videro, non credam. Joan. 20. C'est ce que disoit l'incredule saint Thomas, lorsque les autres Apôtres lui racontoient qu'ils avoient vû le Sauveur ressuscité; cet Apôtre porta sa curiosité jusqu'à vouloir manier les plaies que cet Homme-Dieu avoit reçûës sur son corps, & mettre ses doigts dans les trous de ses mains & de son côté, pour être assûré que ce n'étoit point un autre corps que celui qui les avoit reçûës. Ce qui fait voir que la curiosité en

La curiosité en matiere de foi rend incrédule & opiniâtre.

matiere de Religion en vient ordinairement jusque a l'incrédulité dans les choses mêmes les plus incontestables. Car ensuite ces personnes curieuses ne croient que ce qu'on leur peut faire voir, ils traitent de fables, les peines & les récompenses de l'autre vie ; & tous nos plus saints mysteres leur paroissent incroiables, parce qu'ils voudroient les pouvoir comprendre pour les croire ; jusque là que cette témeraire curiosité conduit ordinairement a l'Athéisme ; & si l'on n'en vient pas jusqu'a cette effroiable stupidité, on se fait du moins une Religion de Philosophes, en ne croiant que ce qu'on voit, ou ce qu'on peut comprendre par la force de sa raison.

La curiosité étouffe les graces de Dieu, & le fruit de sa parole.

Aliud cecidit secus viam, & conculcatum est, & volucres cæli comederunt illud. Luc.8. Dans la parabole de la semence, une partie de cette semence étant tombée le long du chemin, elle fut foulée aux pieds des passans, & les oiseaux du ciel la mangerent. L'application de cette parabole a été faite par le Fils de Dieu même ; & elle fait voir naïvement ce que la curiosité a coûtume de produire dans une ame dissipée. Car après avoir dit que cette semence, dont il parloit, étoit la parole de Dieu, soit intérieure qui est la grace, ou extérieure qui sort de la bouche de celui qui l'annonce, il ajoûte qu'une grande partie de cette semence tombe dans le grand chemin, lequel est trop exposé & aux passans qui la foulent aux pieds, & aux oiseaux du Ciel qui l'enlevent; c'est-à-dire, que le cœur s'épanche lui-même par tous les sens. Car c'est l'éfet de la curiosité : c'est une espece de grand chemin ; tout y passe, les pensées, les désirs, les passions, les images des choses qu'on voit & qu'on aime : mille divers desseins se succedent les uns aux autres ; c'est un flux & reflux continuël ; il n'a pas conçû une bonne pensée, & entendu une bonne parole, que mille autres pensées, & mille autres occupations la font oublier; les oiseaux de l'air l'enlevent ; c'est-à-dire, ces desirs vagabonds, ces vaines curiositez. Les passans foulent aux pieds cette divine semence ; c'est-à-dire, que le bruit, le tracas, les compagnies que la curiosité fait rechercher, tout cela l'arrache lorsqu'elle est sur le point de germer, & de s'élever de terre.

La curiosité de sçavoir l'avenir, par une fausse ressemblance de la divinité.

Annunciate quæ ventura sunt, & dicemus quòd dii estis vos. Isaiæ 41. Découvrez-nous ce qui doit arriver à l'avenir, & nous reconnoîtrons que vous êtes des dieux. Il est vrai que c'est un désir naturel à l'homme de vouloir sçavoir; d'où quelques-uns tirent une preuve de sa noblesse, & de sa ressemblance avec la Divinité, qui connoit tout, & à qui rien ne peut échapper : mais à voir le mal qu'il est capable de lui causer, on doit plûtôt dire que c'en est une imitation; ou comme parle Tertullien, une émulation vicieuse de la divinité, telle que fut celle de nos premiers Peres, à qui le pere de mensonge promit qu'ils seroient comme des dieux, parce qu'ils sçauroient le bien & le mal. Pour moy, je l'appellerois volontiers une espece de peché originel, ou comme l'appellent les autres, un effet de l'amour propre, qui cherche par tout à se satisfaire, & qui ne se contentant pas pour cela, de sçavoir le passé & le présent, veut encore s'étendre jusque sur l'avenir, pour devenir une espece de divinité mortelle ; *Eritis sicut dii scientes bonum & malum.* Fausse émulation de la divinité, curiosité malheureuse ! en quel abîme de maux n'as-tu pas précipité les hommes ; que tu as souvent rendu semblables aux demons, au lieu de cette ressemblance avec Dieu que, tu leur faisois

esperer. Heureux yeux qui renoncent à toutes ces curiositez impies, vaines, & criminelles : pour s'emploier uniquement à chercher les moiens de se procurer dans l'avenir une heureuse éternité ! Si nous sommes curieux de sçavoir le passé, que ce soit pour nous instruire, par l'exemple de ceux qui nous ont précedé, du malheur des impies, & des éfets de la vengeance du ciel, qu'ils se sont attirez ; pour nous former sur l'exemple des justes, qui ont vécu devant nous, & qui nous ont marqué les voies pour arriver au bonheur éternel ; si nous voulons sçavoir le présent, commençons par nous connoître nous-mêmes, sans rechercher avec tant de curiosité la vie d'autrui, fermons les yeux à mille choses qui ne nous sont utiles à rien. Quand vous connoîtriez, dit saint Bernard, la largeur de la terre, la hauteur des cieux, & la profondeur des abîmes de la mer, si vous ignorez ce qui se passe en vous-mêmes, vous édifierez sans fondement, & tout ce que vous éleverez ne sera qu'un amas de poussiere que le vent emportera. Pour ce qui est de l'avenir, ne l'anticipons point par une connoissance curieuse, contentons-nous d'y pourvoir par une sage conduite.



PARAGRAPHE QUATRIE'ME.

Pensées & Passages des saints Peres sur ce sujet.

Omnis anima curiosa indocta est. Augustin. lib. de agone Christ. c. 4.

Curiositas motus est animæ morituræ. Idem. l. 13. confess.

Curiositas invenit hæresim. Idem. tract. 97. in Joannem.

Omnis illa quæ appellatur curiositas, nihil aliud quærit quàm de rerum cognitione lætitiam. Idem. lib. de verâ relig. c. 45.

Curiosus est, qui ea requirit, quæ nihil ad se pertinent; studiosus quæ ad se attinent requirit. Idem. lib. de utilit. credendi. c. 9.

In consideratione creaturarum non est vana & peritura curiositas exercenda, sed gradus ad immortalia & semper permanentia faciendus. Idem. l. de vera Relig. c. 29.

Volentes gaudere forinsecus facile evanescunt, & effunduntur in ea quæ videntur, & temporalia sunt, & imagines rerum famelicâ cogitatione lambunt. August. l. 9. Confess. c. 4.

Curiosum genus hominum ad cognoscendam vitam alienam, desidiosum ad corrigendam suam. Idem. l. 10. Confess.

Sunt quædam, quæ nescire quàm scire sit melius. Idem. in Enchir. c. 17.

Si non prius à secretioribus cordis expellitur importuna secularium multitudo curarum, anima, quæ intus jacet mortua, non resurget. Gregorius lib. 18. Moral. cap. 22.

Vox Dei non sonat in foro, non auditur in publico; secretum concilium, secretum quærit auditum. Bernardus.

Frivola prorsus & inanis ac nugatoria est, curiositas; & nescio quid durius illi imprecor, quàm ut habeat quod requirit, & quo curiosa inquietudine delectatur. Idem in floribus.

Sunt qui scire volunt tantùm ut sciant; & turpis curiositas est. Idem. serm. 36. in Cant.

Quo à te curiosè recedis? cui te interim committis? Idem, in tract. de Grad. humil.

Tout esprit curieux témoigne par-là qu'il est ignorant, & qu'il a désir d'apprendre.

La curiosité est comme le dernier éfort de l'ame qui est prés d'expirer.

C'est la curiosité qui a inventé l'hérésie.

Tout ce qui s'appelle curiosité, ne cherche autre chose que le plaisir qu'on goûte dans la connoissance des choses qu'on ignoroit.

Celui-là doit passer pour curieux, qui s'inquiette des choses qui ne le regardent point; & celui-là doit être appellé studieux, qui s'applique aux choses de son devoir.

Il ne faut pas s'appliquer à l'étude & à la considération des choses créées, par u e curiosité vaine & passagere; mais il faut s'en servir comme d'un degré, pour s'élever aux choses immortelles, & qui doivent toûjours durer.

Ceux qui cherchent leur satisfaction au dehors, se dissipent aisémeot, se répandent sur les choses visibles & temporelles, & avec une pensée & un désir toûjours affamé, ils se repaissent des apparences & des fausses idées de tous les objets qui se présentent.

Les hommes sont portez par une curiosité naturelle à examiner la vie d'autrui; mais ils sont peu soigneux de corriger la leur.

Il y a des choses qu'il vaut beaucoup mieux ignorer que des les sçavoir.

Si l'on ne chasse de son cœur cette foule importune de soins des choses de la terre, l'ame qui est morte par le péché ne ressuscitera pas à la vie de la grace.

La voix de Dieu ne se fait point entendre dans les lieux publics où nôtre curiosité nous porte, & parmi le bruit & le tumulte; elle demande un secret entretien.

La curiosité est une chose tout-à-fait vaine, frivole & badine; & je ne sçai si on lui peut souhaiter une plus grande punition, que de lui accorder ce qu'elle cherche, & ce qui fait l'objet de sa joye.

Il y a des gens qui veulent tout sçavoir, uniquement pour sçavoir; & c'est une honteuse curiosité.

Où vous retirez-vous, homme curieux, en sortant ainsi hors de vous-même, à qui remettez-vous le soin de vôtre personne que vous abandonnez?

Dum anima, à sui circumspectione torpescit, incuriâ sui, curiosam se in alios facit. Idem Ibidem.

Tamdiu quisque sua peccata ignorat, quamdiu curiosè aliena considerat. Idem. de inter. domo. c. 43.

Si ad te, ô homo, vigilanter attendas, mirum est si ad aliud unquam attendas. Idem. de Grad. Humil.

Curiosus foras egreditur, & exteriùs omnia considerat, qui sic interna non considerat, præterita non respicit, futura non prospicit. Idem.

Quæ Deus occulta esse voluit, non sunt scrutanda ; quæ autem manifesta fecit non sunt negligenda : ne in illis illicitè curiosi in his damnabiliter inveniamur ingrati. S. Prosper de vocat. Gent.

Curiositas reum facit, non peritum. Zeno Veronensis.

Multi multa sciunt, & se ipsos nesciant ; cum tamen summa Philosophia sit, cognitio sui. Hugo à Sanct. Vict. l. de animâ c. 9.

Non est sine periculo curiosiùs exquirere ea, quibus minùs assuevimus ; stultissimum autem omnino examini subjicere ea quæ mentem nostram transcendunt, & tentare ea, quæ intelligere impossibile est. Cyrill. Alexand. lib. de rectâ Fide.

Si porta oculorum bene munita fuerit, tota illa civitas cordis nostri ab assultu vitiorum quieta erit. Hugo à Sanct. Vict. in Psal. 13.

Gravis ac vehemens est proditor, oculus vagus, atque distractus. S. Ephem. Parænesi. 37.

Mens, oculis, tanquam fenestris utitur. Lactant. de opific. Dei.

Nihil in homine, cui curiositas prosit, invenies. Bernard. de Convers. ad clericos c. 12.

Vanus labor, qui studio vanitatis assumitur. Idem. Ibidem.

Curiositas, & si culpa non est, culpa tamen occasio est ; & indicium commissa, & causa est committenda. Idem. Ibidem.

Non consideres mala quæ alii faciunt, sed

Lorsque l'ame néglige l'attention qu'elle doit avoir sur soy-même, par le peu de soin qu'elle en a, elle devient curieuse d'examiner les actions des autres.

Autant de temps que quelqu'un employe à considérer & examiner les defauts & les péchez d'autrui, autant demeure-t-il dans l'ignorance des siens propres.

O homme ; si vous veillez attentivement sur vous-mêmes, c'est bien merveille si vous vous rendez attentif à quelque autre chose.

Le curieux sort hors de lui-même, il considere tout ce qui se fait au dehors, & ne fait nulle attention à ce qui se passe au dedans ; il ne réfléchit point sur le passé, & ne prévoit point l'avenir.

On ne doit point rechercher avec témerité les choses que Dieu a soustraites à nos connoissances, ni aussi négliger celles que lui-même nous a découvertes ; de peur qu'une curiosité criminelle ne nous porte à vouloir connoitre les unes, & que nous nous rendions coupables d'ingratitude en negligeant les autres.

En fait de nos mysteres, la curiosité ne rend pas un homme plus sçavant, mais plus criminel.

Plusieurs sçavent bien des choses, & ne se connoissent pas eux mêmes ; & cependant le haut point de la philosophie chrétienne est de se connoistre soy-même.

Ce n'est pas sans un grand danger qu'on recherche trop curieusemēt les éfets extraordinaires dont nous ignorons les causes; mais c'est une extrême folie de vouloir soumettre à nôtre jugement les choses qui passent la capacité de nos esprits, & que nous ne pouvons pénétrer.

Si la porte de nos yeux est bien gardée, & l'entrée bien défendüe, la place de nôtre cœur sera à couvert, & hors des attaques de tous les vices.

L'oëil curieux qui regarde de tous côtez, & qui se porte sur tous les objets, est un traitre dont il faut se défier.

L'ame renfermée dans le corps se sert des yeux comme de fenêtres, pour voir ce qui se passe au dehors.

Vous ne trouverez rien dans l'homme, à quoy la curiosité puisse être utile.

On travaille en vain quand on travaille pour contenter sa vanité.

Quoique la curiosité d'elle-même ne soit pas un péché, c'est néanmoins une occasion de péché une marque qu'il est déja commis, & la cause qui le fera bien-tôt commettre.

Ne considérez point le mal que font les au-

considera bona quæ tu facere debes. Idem, lib. de modo bene vivendi.

Tamdiu homo ignorat peccata sua quæ debuerat flere, & cognoscere, quamdiu aliena vitia exquirit curiosè. Idem, Ibidem.

Faciliùs reprehendimus vitia uniuscujusque hominis, quàm virtutes intendimus; nec quid boni quisque fecerit agnoscere cupimus, sed quid male egerit perscrutamur. Idem. Ibid.

Cave curiositatem, omitte curas alienæ vitæ; nulla curiositas animum tuum decipiat, ne tu oblita tuorum morum, alienos perquiras. Idem. Ibidem.

Scire nunquam desideres quod scire non debes. Idem. Ibidem.

Scito pro certo quia curiositas periculosa præsumptio est. Idem. Ibidem.

Curiositas damnosa peritia est, ad hæresim provocat, in fabulas sacrilegas præcipitat mentem, in causis obscuris reddit audaces, in rebus ignotis facit homines præcipites. Idem, Ibidem.

Curiosum genus hominum ad cognoscendum vitam alienam, desidiosum ad corrigendum suam. Augustin, l. 10. Confess.

Cor lasciviendo perfluit, & per sensus carnis circumquaque se diffundens, nullatenus ad se redire sufficit. Laurent. Justinian.

tres; mais regardez le bien que vous devez faire.

Une personne ignore aussi long-temps ses péchez, qu'elle devroit connoître & pleurer, qu'elle a passé de temps à rechercher & examiner ceux des autres.

Nous remarquons plus facilement les vices & les défauts de chacun, que les vertus, & nous ne nous mettons pas en peine de ce qu'il fait de mal.

Donnez-vous de garde de la curiosité; laissez tous ces soins de sçavoir de quelle maniere vivent les autres; ne vous laissez pas seduire par une curieuse recherche des actions d'autrui; de peur que vous n'oubliez la conduite que vous devez tenir, en vous enquerant de celle des autres.

Ne souhaitez jamais d'apprendre ce que vous ne devez pas sçavoir.

Tenez pour constant que la curiosité est une tres-dangereuse présomption.

La curiosité est une science dangereuse; elle porte à l'hérésie; elle fait que l'esprit donne dans des fables également impies & ridicules; elle donne la hardiesse de prononcer sur les faits obscurs, & dans les choses que nous ignorons; elle fait porter un jugement précipité.

Les hommes sont portez par une curiosité naturelle à vouloir connoître la vie d'autrui; mais ils sont peu soigneux de corriger la leur.

Le cœur en courant par tous les objets, s'épanche; & en se répandant par tous les sens, ne peut plus rentrer en lui-même.



PARAGRA

PARAGRAPHE CINQUIE'ME.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie par rapport à ce sujet.

PAr le mot de Curiosité, on entend communément un désir immoderé & déréglé de voir & de connoître des choses qui ne nous regardent point : des choses inutiles & frivoles, qui nous amusent, qui nous distrayent de quelque meilleure occupation, & enfin qui peuvent nous porter au mal, ou dissiper nôtre esprit, & nous détourner de nos devoirs.

Ce que c'est que curiosité, & ce qu'on entend par-là.

Pour l'éclaircissement de cette matiere, il faut supposer avec saint Augustin, qu'il y a une grande différence entre l'homme curieux, qui s'informe de tout, & l'homme studieux, qui cultive son esprit par la connoissance des sciences & des arts ; quoique tous les deux soient poussez d'un ardent desir de sçavoir : Car le curieux, dit ce Pere, s'applique à la recherche des choses, dont la connoissance ne lui est utile à rien ; au lieu que celui qui étudie pour devenir sçavant, s'applique aux choses qui lui sont nécessaires, ou pour remplir les devoirs de son état, ou pour sçavoir vivre, & se conduire parmi les hommes.

Différence qu'il y a entre l'homme curieux & l'homme studieux.

De cette différence nous pouvons nous former une idée & une notion claire & distincte de la curiosité, qui d'ailleurs est assez equivoque, & que l'on peut prendre en bonne & en mauvaise part. Nous l'envisageons icy par le mauvais endroit ; comme une maladie de l'ame, ainsi que l'ont appéllée quelques anciens, comme une passion inquiette, & dangereuse, ou comme un vice dont on doit se défendre : Quoiqu'on ne puisse nier, que la curiosité d'elle-même ne soit comme les autres passions ; c'est-à-dire, indifférente, qui peut être d'usage pour le bien, puisqu'elle est le fondement de toutes les sciences, & qu'elle est seulement criminelle dans son excès, & quand elle passe les bornes, que Dieu, la raison, & la nature même lui ont prescrites.

La curiosité peut être bonne ou mauvaise, quoi que nous la prenions toûjours ici en mauvaise part.

Il est évident que la principale cause de la curiosité est l'immortification des sens, ausquels on donne la liberté de se répandre sur tous les objets. Car comme nôtre esprit n'agit que sur le raport de nos sens, & qu'il n'est rempli que des objets qu'ils lui présentent, il ne pense à autre chose, & ensuite la volonté ne cherche qu'à leur procurer tout ce qui lui est agreable. Ce qui fait que la vie d'un homme curieux est toute répandue au dehors & toute sensuelle. Il est vrai qu'on ne trouve pas toûjours tout le plaisir & toute la satisfaction qu'on cherche dans les choses extérieures, parce qu'on s'en dégoute, & qu'on se lasse à la fin de ce qui nous plaisoit le plus d'abord : mais la curiosité fait éviter cet ennui & ce dégoût en passant d'un objet à un autre, & ne s'arrêtant à chacun qu'autant de temps qu'elle y trouve du plaisir.

Cause principale de la curiosité.

La curiosité qui cause la dissipation d'esprit & un épanchement entier au dehors, se peut rapporter, 1°. au peché de paresse, qui est un des sept capitaux, parce qu'il marque un dégout des choses de Dieu, & une négligence à s'acquiter des devoirs de son état, & de sa religion, puisqu'on aime mieux

Les vices ausquels on peut rapporter la curiosité.

vacquer à toute autre chose. De maniere que si par cette curiosité, l'esprit est tellement dissipé qu'il néglige d'accomplir quelque précepte, ou quelque devoir nécessaire au salut, il est évident qu'on commet un péché mortel. 2°. La curiosité se peut rapporter à l'oisiveté, dont elle est une espece, non pas qu'on ne fasse rien du tout, mais parce qu'on s'occupe de choses inutiles, qu'on s'amuse à des bagatelles, qui nous détournent des affaires, ou des occupations plus importantes.

La curiosité rend une personne incapable de la priere, & des exercices de pieté.

Personne n'est capable de s'approcher de Dieu, & de recevoir ses divines communications sans la priere & l'oraison, qui en est comme le canal; c'est une vérité incontestable; or la curiosité qui naît de la dissipation d'esprit & de l'immortification des sens, est incompatible avec l'exercice de l'oraison; parce que de l'épanchement sur tous les objets, les sens en recueillent des images, dont on se remplit, & qu'on porte par tout avec soi. Mais ces images se présentent à nôtre imagination, quand nous voulons nous appliquer à la priere, nous troublent, nous distrayent, & font comme un nuage entre Dieu & l'ame, lequel empêche de recevoir ses lumieres; & nous ôtent toute l'attention que nous devons apporter à ce saint exercice. C'est la raison pour laquelle tous ceux qui aspirent à une vie intérieure, & à une intime conversation avec Dieu, mettent leur plus grand soin à se défaire de ces images créées, que la curiosité & l'épanchement au dehors produit dans l'esprit des gens du monde, qui ne peuvent retenir leurs sens. De là vient, que quand ils veulent quelquefois se recueillir & vacquer à la priere, leur esprit est comme en proye aux distractions, aux ennuis, & aux dégouts: ce qui n'est pas un des moindres maux que cause la curiosité.

La curiosité fait perdre tous les sentimens de pieté & de dévotion.

La curiosité qui marque une dissipation d'esprit, & un épanchement de cœur vers les objets extérieurs, prive bien-tôt l'ame de tous les sentimens de pieté & de dévotion que la pensée de nos plus saints Mysteres, & la méditation de veritez Chrétiennes peuvent lui avoir inspirez; parce que l'esprit étant tout occupé de bagatelles, & d'amusemens frivoles, ne le peut être des choses sérieuses, telles que sont les choses qui régardent le salut: de même que les yeux étant attachez sur la terre, ne peuvent être en même-temps élevez au Ciel. Un cœur qui s'épanche trop au dehors, y épuise aussi toutes ses forces; toutes les créatures nous devroient faire souvenir de Dieu, & ce sont elles d'ordinaire, qui nous le font oublier: la communication du dehors, si elle n'est ménagée avec beaucoup de reserve, & de discretion, vuide l'ame des bons sentimens qu'elle avoit, & la remplit d'autres tout contraires. C'est pourquoy nous ne devons jamais la souhaiter par curiosité, & quand la necessité y oblige, ce doit toûjours être avec grande précaution. De plus, c'est la maxime de tous les Peres spirituels que le Seigneur ne se plaît point dans l'agitation d'une ame curieuse, inquiete, & dissipée; ils nous assurent qu'un esprit qui se répand au dehors par les yeux, par les oreilles, & par les autres sens, est comme une des cisternes dont parle Jérémie, qui ne retiennent point l'eau, parce qu'elles sont entrouvertes de tous côtez. Les graces que le saint Esprit y verse, les bonnes pensées, & les saintes affections s'écoulent incontinent: pour remplir un cœur de Dieu, il faut le vuider de toutes les creatures; & comment, pendant que la curiosité les fera rechercher à

Tous les hommes désirent naturellement de sçavoir. C'est par où le Philosophe a commencé sa Metaphysique; & il prouve cette vérité par l'amour qu'on a pour ses sens, dont on se sert pour acquerir la science, particulierement de la vûë, qui est nécessaire, non-seulement pour l'action, mais encore pour connoître la varieté & la différence des choses, quoique cette connoissance ne nous doive servir de rien. On en peut dire autant de l'oüie; car on est naturellement curieux d'apprendre ce qu'on ne sçait pas, quoi qu'on n'en retire point d'autre fruit que d'apprendre quelque chose de nouveau. Or cet instinct naturel est commun à tous les hommes; mais il n'est pas égal dans tous, puisque nous voyons que cette passion est plus ardente dans les uns que dans les autres; & comme il y a une grande diversité de choses qui peuvent être sçues, & que tous n'ont pas ni les mêmes inclinations, ni le même genie; de-là vient que les uns s'adonnent plus volontiers à l'étude d'une science que d'une autre. A quoi saint Augustin ajoûte, que nôtre ame ne désire rien avec plus de passion, que de connoître la vérité: *Quid enim fortiùs desiderat anima quàm veritatem?* Neanmoins comme toutes les véritez ne sont pas de même nature, & que les unes sont plus nobles & plus excellentes que les autres, on a plus d'affection à celles qu'on estime davantage. Que si les connoissances qu'on prétend acquerir sont utiles pour remplir dignement les devoirs de nôtre profession, pour bien vivre, pour cultiver son esprit, ou pour quelque autre fin honnête, c'est un désir loüable, & l'un des avantages de l'homme audessus des autres animaux. Quand ce n'est que pour sçavoir des choses frivoles, inutiles, ou qui ne nous regardent point, sans autre fin que de contenter une demangeaison secrete, d'entendre, de voir & d'apprendre ce qui ne nous importe nullement de sçavoir, alors c'est une curiosité vaine, qui ne s'accorde guere avec la vertu, & une solide pieté. Si le désir de sçavoir va jusqu'à pénétrer les choses divines, qui sont audessus de nôtre intelligence, & que Dieu n'a pas jugé à propos de nous découvrir, c'est une curiosité téméraire, & une dangereuse présomption. Enfin, quand on veut sçavoir par des voies criminelles & diaboliques des choses que nous ne devrions jamais connoître, c'est une curiosité damnable, qui n'est propre qu'à des ames qui se sont livrées au demon dès cette vie.

> La curiosité vient d'un instinct naturel, qu'ont tous les hommes de sçavoir & d'apprendre.

> *Tract. 36. in Joan.*

Si la curiosité de l'esprit humain se bornoit à la recherche des motifs qui doivent obliger tout homme raisonnable d'embrasser la foi, comme sont les miracles, la conversion du monde, la maniere dont elle s'est établie, & le consentement unanime de tous les Sages; on ne pourroit blâmer cette curiosité qui est d'un grand secours pour s'affermir dans la foi. Mais porter sa curiosité plus loin, demander raison des choses que Dieu a dites, vouloir comprendre pourquoy Dieu permet que telle chose arrive, & pénétrer dans les secrets de sa Providence, ou dans les mysteres qui sont audessus de nôtre raison: c'est ce qui rend nôtre foi douteuse, chancelante, mal affermie, & assez ordinairement, ce qui la fait perdre tout-à-fait.

> La curiosité en matiere de foi, est tres-dangereuse; & souvent va jusqu'à faire perdre la foi même.

La curiosité qui regarde la connoissance des choses sensibles, peut être vicieuse, dit saint Thomas, lorsqu'elle n'est pas rapportée à quelque chose d'utile, ou qu'elle empêche la connoissance d'une chose qui nous seroit profitable, ou qu'elle est rapportée à quelque chose de mauvais, comme de

> Quand la curiosité est vicieuse, & blamable.

> *S. Thom. 2. 2. Quaest. 167. art. 2.*

s'informer des actions d'autrui pour les blâmer, & prendre sujet d'en médire ou de mépriser la personne. Sur quoy les Maîtres de la vie spirituelle remarquent, que la curiosité, parlant en général, est une source de tentations, la cause la plus ordinaire des jugemens téméraires, & des médisances, & enfin un motif qui corrompt les meilleures actions : d'où ils concluent que la mortification intérieure consiste principalement à reprimer la curiosité.

PARAGRAPHE SIXIE'ME.

Les Endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.

On ne doit pas blâmer ni condamner absolument toute sorte de curiosité.

COmme le désir de sçavoir est naturel à l'homme, il y auroit de l'injustice de le condamner absolument, & sans restriction ; quoique saint Thomas blâme jusqu'à la recherche de la vérité même dans les créatures, si on ne la réfere au Créateur, par une pieuse réfléxion ; & si la considération de tant de merveilles, qui frappent nos yeux, & nos esprits, n'a pour but de reconnoître l'autheur de ces admirables ouvrages. Je n'ai pas dessein (Chrétiens) de vous élever à une si haute perfection, en vous représentant le monde comme une école, & toutes les créatures comme autant de livres qui peuvent vous instruire, sous la direction de ce grand maître, qui éclaire tout le monde, comme parle le Disciple bien-aimé. Je veux seulement tâcher de lever le plus grand obstacle qui se trouve dans la science du salut, qui est de se laisser aller à une curiosité inquiete, dans la recherche, & dans la connoissance de mille choses qui sont non-seulement inutiles, mais infiniment préjudiciables. *Tiré de l'Autheur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne ; sermon sur ce sujet.*

Joann. 1.

La curiosité dissipe l'esprit, & empêche de vacquer à l'affaire du salut.

Que la curiosité cause une grande dissipation d'esprit, & fasse comme une diversion de l'application qui est nécessaire à un Chrétien, pour vacquer à la grande affaire du salut, je ne crois pas que ce soit une chose que l'on puisse revoquer en doute ; puisque c'est son effet propre, & qui lui donne le nom même de vaine curiosité. Je crois plûtôt que l'on peut dire de cette passion déréglée de se remplir l'esprit de connoissances, qui ne servent qu'à l'entretenir, ce qu'a dit l'Apôtre de la cupidité insatiable d'amasser des richesses, puisque ceux qui sont possedez de l'une ou de l'autre, sont exposez aux mêmes dangers & aux mêmes malheurs : *Incidunt in tentationem, & in laqueum diaboli, & desideria multa, inutilia & nociva, quæ mergunt homines in interitum & in perditionem* : Qu'ils tombent dans la tentation, & dans les pieges du demon, parce qu'ils s'épanchent & se répandent en différens desirs, multipliez, & pernicieux, qui précipitent les hommes dans l'abîme de la damnation. Ce n'est pas à mon avis détourner beaucoup ces paroles que saint Paul dit de l'avarice, que d'en faire l'application à la curiosité, & au desir excessif de tout sçavoir, puisque c'est une espece d'avarice, qui n'est guere moins dangereuse, ni moins criminelle. L'une & l'autre passion est appellée une faim & une soif, un désir, & une cupidité immoderée. Mais ce qui rend la

parabole plus juste, & l'application des paroles de saint Paul plus naturelle, c'est l'efet qui est commun à l'une & à l'autre, de nous faire tomber dans les pieges du demon, qui pour divertir nôtre esprit de l'attention que nous devons apporter à nos devoirs, & nous détourner du soin de l'affaire du monde à laquelle nous devons prendre le plus d'interêt, nous inspire ce désir empressé d'apprendre, de connoître, & de sçavoir des choses vaines & inutiles, & qu'on appelle curiosité ; mais que j'apelle, avec l'Apôtre, un piege du demon, qui nous arrête par la multiplicité des objets qui se présentent & qui ne peuvent suffire a cette curiosité avide & insatiable : *Desideria multa.* Ce n'est pas un seul désir déréglé, c'est un désir multiplié, une cupidité sans bornes, parce que, comme dit le Sage, l'œil ne se rassasie jamais de voir, ni l'oreille d'entendre : *Non saturatur oculus visu, nec auris auditu impletur.* *Eccles.* 1. Le même.

On peut dire d'un esprit curieux de tout voir, & de tout sçavoir, qu'il n'est jamais chez lui ; parce que cette curiosité le fait promener par tous les objets extérieurs, & il revient si rarement de ses vaines occupations, que c'est merveille s'il rentre quelquefois dans lui-même. Or cette vie distraite & dissipée, est-elle une vie chrétienne ? & peut elle être un moien pour arriver à nôtre fin ? non sans doute ; c'en est un détour embarrassé, un éloignement, ou plûtôt un égarement qui nous conduit à nôtre perte. Helas ! Chrétiens, combien se trouve-t-il de personnes de ce caractere, que la curiosité fait courir après tout ce qu'il y a de rare & de nouveau ; qui passent leur vie dans une continuelle vicissitude d'objets ; qui s'attachent à tout ce qu'ils voient, & par un naturel aussi volage que curieux, rebutent en un temps ce qu'ils ont recherché avec plus d'ardeur en un autre, & ce qu'ils poursuivoient lorsqu'ils ne l'envisageoient de loin, leur devient insupportable quand ils le possédent, & qu'ils en peuvent joüir tout à loisir. Ou bien disons qu'ils sont comme ceux, qui étant a une table couverte de toutes sortes de mets, n'ont qu'une satieté dégoutante, qui leur fait quitter l'un pour l'autre & goûter un peu de chacun : ce n'est pas tant la faim que la curiosité qui leur y fait porter la main, & l'on peut dire que c'est la seule multiplicité qui les rassasie. *Le même.*

La vie des personnes curieuses est une dissipation continuelle de leur esprit, qui passe d'objet en objet.

Dans le commerce ordinaire du monde, un esprit curieux se répand sans cesse au-dehors, & cherche quelque objet qui le satisfasse, & ne le pouvant contenter, il passe de l'un a l'autre par une curiosité vagabonde, il choisit & change sans cesse, & ne trouve rien qui le contente ; il ne se fixe à rien, parce que tout le lasse, tout le dégoute, tous le fatigue... C'est le genie de la curiosité, qui n'est autre chose qu'une suite de désirs qui se succedent les uns aux autres. *Le même.*

Suite du même sujet.

Comme les désirs des hommes sont différens selon les objets ausquels l'esprit & le cœur se portent, ils font aussi des curiositez de différente nature. Les uns passionnez pour les sciences, dévorent les volumes entiers en peu de temps, fatiguent tous les Sçavans de leurs questions & de leurs doutes ; & un livre n'est pas plûtôt mis au jour, qu'il se trouve entre leurs mains. Cette curiosité seroit la moins blâmable, si elle pouvoit être réglée, & se contenter d'apprendre des choses utiles ou nécessaires ; mais pendant qu'elle n'est qu'un désir inquiet de tout sçavoir ou de tout apprendre, c'est une nourriture indigeste,

La curiosité est différente selon les différens objets.

plus capable de nuire que de profiter; & l'on peut dire de ceux qui n'ont pour but de leurs études que de satisfaire leur curiosité, ce qu'en dit S. Paul, qu'ils apprennent sans cesse, sans jamais parvenir à la véritable science, qui est celle de se sauver, & d'être éternellement heureux: *Semper discentes, & nunquam ad scientiam pervenientes.* Le même.

2. ad Timoth. 3.

La curiosité se mêle dans toutes les choses les plus nécessaires, & en corrompt l'usage.

Qui ne sçait que la curiosité entre dans toutes les choses même les plus nécessaires à la vie? On a besoin d'alimens pour nourrir le corps, de vetemens pour le couvrir, de maisons pour nôtre demeure, de meubles pour differens usages, & de mille autres choses pour la commodité. La nécessité d'abord a inventé chaque chose dans la simplicité; mais la curiosité a cela de commun avec la cupidité, qu'elle les multiplie, ou du moins les rend plus riches & plus précieuses, sans que le besoin en soit plus grand. De-là viennent ces ouvrages de l'or & de la nature, ausquels la rareté donne le prix: de-là ces bijoux si recherchez, ces peintures si exquises, ces antiques si estimez, ces nouveautez qui à peine ont paru, que c'est pour le cabinet d'un curieux, ou pour parer sa sale. De-là ces modes d'habits, qui quelque extravagantes qu'elles soient souvent, ne laissent pas de plaire dés-là qu'elles ont la grace de la nouveauté. Voilà ce qui fait l'objet des soins des curieux; belle occupation sans doute pour des Chrétiens, dont le cœur doit-être détaché de toutes les choses de la terre, de rechercher avec passion tout ce qu'il y a de plus rare & de plus exquis, pour satisfaire une vaine curiosité! *Le même.*

La curiosité dans les habits en particulier.

Vous ne pouvez vous passer d'habits & de vêtemens, tant pour la bienseance, que pour vous défendre des rigueurs des temps: vous pourriez, en cela pratiquer la modestie chrétienne, & la nécessité se contenteroit des étofes les plus communes; mais la curiosité s'y oppose, & elle n'est point contente, si elle n'y ajoûte les parures les plus propres, & les ornemens les plus prétieux; pour celà, il les faut faire venir des païs les plus éloignez. Si une mode commence à paroître, on ne peut attendre que le prémier vêtement soit usé pour en avoir un autre. Hé! jusqu'où ne va point la curiosité sur ce chapitre? Vous le sçavez, Mesdames, vous qui portez la passion de l'ajustement jusqu'aux derniers excès. Si vous doutez que cette curiosité ne soit un obstacle à vôtre salut; il ne faut que vous dire que c'est ce qui a introduit le luxe, la somptuosité, & la vanité des pompes du monde, à quoy l'on vous a obligé de renoncer, quand vous avez embrassé le Christianisme, & que vous ne pouvez reprendre sans renoncer à l'espérance des Chrétiens. *Le même.*

De la curiosité dans les meubles & de tout ce qui sert aux usages de la vie.

Que dirai je de ces meubles, où la curiosité a bien plus de part que la bienséance & la commodité? Que pensez-vous des festins & des repas somptueux? La curiosité ne se mêle-t-elle pas avec l'intemperance? Les mets les plus rares n'y sont-ils pas servis comme les plus exquis? Les fruits de la saison & les vins que porte le païs y sont toûjours les moins estimez. En un mot, ce n'est pas tant la faim & la soif que l'on veut satisfaire que la curiosité. Que dirai-je des divertissemens? y trouve-t-on du plaisir, si la curiosité n'y est satisfaite, & si l'on ne met en œuvre tout ce qu'il y a de nouveau & qui même ne peut divertir que par sa nouveauté? N'est-ce pas enfin la curiosité qui semble donner le mouvement à toutes les passions? mais par cela même, ne met-elle pas un

grand obstacle à nôtre salut? *Le même Autheur des Sermons sur tous les Sermons de la Morale Chrêtienne.*

La curiosité met un grand obstacle à nôtre salut, par la dissipation d'esprit où nous jette la multitude d'objets, d'évenemens & de spectacles qui l'entretiennent, & qui nous detournent des soins plus importans; parce que l'ame qui se répand au dehors se dissipe & se distrait; en sorte que dans cet état elle n'est plus capable des exercices de pieté, ni de s'appliquer avec attention aux devoirs de son état & de sa Religion. Tous les Saints ont bien connu cette dissipation d'esprit, où la curiosité jette une ame, lorsqu'elle se répand sur tant d'objets différens que le monde lui présente; aussi tous ceux qui ont voulu penser sérieusement, & travailler tout de bon à leur salut, ont commencé par renoncer aux compagnies, aux spectacles, & à tout ce que la curiosité recherche avec plus d'ardeur; parce que tout cela fait une étrange diversion des forces nécessaires à une ame, qui veut s'appliquer tout de bon à cette grande affaire. Ils l'ont regardée, cette curiosité, comme un empêchement général, qui renferme en quelque façon tous les autres, ou comme une passion universelle qui a du rapport à tous les objets, & qui fait comme une partie de la cupidité, laquelle s'attache à tout ce qui peut separer le cœur, de celui qui est seul capable de le remplir. *Le même.*

La curiosité met un obstacle à nôtre salut & comment.

La curiosité est la source non-seulement d'une infinité de désirs que l'Apôtre appelle inutiles: *Desideria multa & inutilia*; mais encore d'une oisiveté faineante qui ne peut s'occuper d'aucune chose sérieuse, & digne d'un Chrétien. Je mets dans ce rang tous ces curieux de nouvelles, qui veulent sçavoir tout ce qui se passe chez les étrangers, toutes les affaires du temps, tous les interêts des Princes, & comme s'ils étoient parfaitement instruits de toutes les affaires d'état, ils raisonnent en politiques sur leurs entreprises, ou sur leur maniere de gouverner. J'en vois d'autres attentifs à tous les bruits qui courent, & que souvent on ne fait courir, que pour tenir en halaine cette oisive curiosité, qui reçoit également le vrai & le faux, qui se repaît de projets imaginaires, de combats, de sieges de villes, & de desseins prêts à éclater. D'autres qui ne se contentant pas d'apprendre ce qui se passe si loin, entrent dans les maisons des particuliers, pour s'informer jusqu'au moindre détail des affaires de toutes les familles, de leur bien, de leurs alliances, de leurs différens, & de leurs procès. D'autres enfin, qui n'ayant nulle affaire qui les touche, qui les regarde, passent tout leur temps à faire & à recevoir des visites, à debiter ce qu'ils sçavent, & à apprendre tout ce qui se dit, & ce qui se fait. D'autres enfin, encore plus curieux, veulent être témoins de ce qu'ils ont lû, & pour cela entreprennent de longs voyages, passent de royaume en royaume, pour voir les villes, les palais les plus renommez: & pour contenter leur esprit, aussi-bien que leurs yeux, s'instruisent des mœurs, des richesses, des forces, des raretez de tous les païs, & de tout ce qui ne peut être d'autre utilité que de satisfaire la curiosité des autres, par le recit qu'ils en font ensuite à tout propos, & dans toutes les compagnies. Voilà ce qu'on peut appeller avec l'Apôtre, une curiosité vaine, de sçavoir les choses qui ne nous regardent point, & qui divertissent ailleurs toute l'attention, que nous devrions apporter à celles qui nous touchent de plus prés, & qui peuvent contribüer à

La curiosité est la cause & l'éfet d'une vie oisive & fainéante.

à nous rendre plus saints & plus vertueux. *Le même.*

Les maux que cause la curiosité, & les malheurs qui en arrivent.

Qu'est-il nécessaire, Messieurs, de vous representer icy les maux que fait la curiosité! C'est plûtôt-fait de dire que tous les malheurs du monde n'ont point eû d'autre principe ni d'autre commencement, à la naissance des siécles, comme nous avons vû dans l'exemple de nos premiers Peres. Mais sans répeter les choses de si loin, il y a mille choses qu'il est bon d'ignorer, dont la recherche trouble nôtre repos, & dont la connoissance nous porte à troubler celui d'autrui. Un homme trop curieux de sçavoir ce qu'on a dit de lui, ne conçoit-il pas souvent de la haine & de la vengeance contre ceux qui n'en ont pas toute l'estime qu'il croit mériter, ou contre ceux qui se sont laissé aller à en dire leur sentiment? Celui qui veut pénétrer dans les desseins des autres, ne s'attire-t-il pas des querelles, & ne s'engage-t-il pas dans des affaires fâcheuses? & celui même qui veut trop approfondir les choses qui le regardent, ne découvre-t-il pas bien des sujets de chagrin? Ce désir dereglé de tout sçavoir, n'est-il pas souvent une occasion qui engage à des desseins & à des entreprises dont on ne prévoit pas assez les suites ni les conséquences, mais qui nous font payer bien cher nôtre vaine curiosité. *Le même.*

Quand le Sage blâme la curiosité il n'entend pas parler de la recherche des secrets de la nature.

Il est facile de juger, quand le Sage nous avertit de ne pas vouloir pénétrer les choses qui sont au-dessus de la portée de nos esprits, qu'il ne condamne pas la science, puisque lui-même l'avoit reçûë du Ciel, & qu'il y surpassoit le reste des hommes, ni la connoissance des secrets de la nature, puisque par l'étenduë & la pénétration de son esprit, il avoit connu les vertus des plantes, depuis l'issope jusqu'aux cédres du Liban, & qu'il sembloit que la nature lui eût ouvert tous secrets. Il ne veut pas non plus accuser de témérité ou de présomption la recherche des véritez surnaturelles, dont la connoissance est nécessaire pour parvenir au bonheur éternel, puisque le Fils de Dieu, dans lequel étoient renfermez tous les trésors de la science & de la sagesse, est venu du Ciel pour nous les apprendre. Ce que le Sage entend donc par la curiosité, à laquelle il ne veut pas que les hommes se laissent aller, c'est de ne pas présumer d'entrer dans les secrets de la Providence, de dévoiler les Mysteres de la Religion, de pénétrer trop avant dans l'abîme de ses conseils, comme parle le Prophete, de lui demander comte de sa conduite, de sonder la profondeur de ses jugemens, de raisonner & de disputer sur ce qu'il y a de plus incomprehensible dans nôtre Religion. *Altiora te ne quæsieris.* Le même.

! Eccles. 3.

La curiosité est un grand obstacle à la foy.

La curiosité en matiere de foy à toûjours été regardée comme un grand obstacle à la Religion Chrétienne, parce qu'elle jette les esprits dans l'erreur ou dans l'hérésie. C'est ce qui a empêché les Philosophes autrefois de l'embrasser, & ce qui y fait renoncer encore aujourd'hui, du moins d'esprit & de cœur, à une infinité de Chrétiens, qui ne veulent croire que ce qu'ils peuvent concevoir: C'est la raison pourquoy nous voyons des personnes qui tournent à tout vent, comme parle l'Apotre: *circumferuntur omni vento doctrinæ*; qui donnent dans toutes les nouveautez, même les plus suspectes & les plus dangereuses. Mais faut-il s'en étonner; puisque la curiosité est la source de toutes les erreurs, & de toutes les hérésies qui se sont élevées dans tous les siécles? Car une nouvelle opinion n'est pas plûtôt entrée dans un esprit peu affermi dans les principes de la foy, que son orgüeil la lui fait envisager comme une heureuse

reuse découverte; la curiosité ensuite en porte d'autres aussi chancelans que lui à s'en instruire:& y remarquant d'abord quelque apparence de vérité qui les séduit, ils défendent bien-tot avec opiniâtreté, des sentimens où ils ne se sont engagez que par curiosité. C'est la maniere dont toutes les erreurs ont eu cours. La nouveauté leur a donné accès, & entrée auprès des esprits curieux, qui n'ont suivi que les apparences trompeuses: & leur curiosité a causé les chutes funestes, qui ont entraîné une infinité d'ames après eux, & causé le renversement de la Religion en des royaumes entiers. *Le même.*

Curiositez damnables & absolument défendues.

Comme il y a des choses qui ne sont point du ressort de la curiosité humaine, il y a aussi des sciences & des connoissances qui lui sont interdites; & par conséquent tous les moyens qu'on employe pour y parvenir, sont criminels & detestables. Tels sont ces arts superstitieux de deviner; de connoître l'avenir, ou de prédire des effets, qui n'ont ni liaison, ni proportion avec leurs causes, ni avec les moyens qu'on employe; prestiges, enchantemens, sortileges, tous arts diaboliques, & éfets, qui ne pouvant venir d'un principe naturel, la curiosité des hommes les a portez à avoir pour cela commerce avec les démons. Ces curiositez sont de grands crimes; tout le monde en convient; l'Ecriture les déteste avec leurs autheurs; les loix divines & humaines les punissent comme des attentats sur les droits & sur le pouvoir de Dieu-même: mais c'est souvent jusques où la curiosité porte les hommes, pour apprendre du demon, ce que Dieu a voulu cacher à la subtilité de l'esprit humain. *Le même.*

L'Astrologie n'est pas une curiosité criminelle, quand on s'en tient aux mouvemens des cieux & des astres.

Je ne comprend pas parmi les curiositez criminelles, la science de l'Astrologie, pourvû qu'elle se tienne dans les justes bornes qui lui sont prescrites. Etudiez, à la bonne heure, le mouvement des cieux & le cours des astres; prenez si vous pouvez les dimensions de leur grandeur, de leur distance, de leur hauteur; predisez les éclypses, les changemens des temps; raisonnez sur les cometes, & sur les autres phœnomenes qui paroissent de temps en temps; inventez de nouveaux instrumens pour voir les macules du Soleil, & ce que les siécles passez ont ignoré: mais contentez-vous de cela; n'attentez point sur la liberté des hommes, ne vous ingerez point de lire leurs destinées dans les constellations qui ont présidé à leur naissance; n'introduisez point dans le monde une fatalité aveugle, que la Religion Chrétienne a toûjours eû en horreur: car cette curiosité de sçavoir l'avenir qui dépend uniquement de nôtre liberté, non seulement porte à de grands crimes, mais est un grand crime elle-même. *Le même.*

La curiosité a souvent porté les hommes aux plus grands crimes.

Oüi sans doute la curiosité a souvent porté les hommes aux plus grands crimes; c'est elle qui a fait les adulteres & les homicides, dont l'Histoire Sainte & Prophane nous fournit mille exemples; & la ruine des Etats & des Empires en portera le souvenir jusque dans la derniere postérité; c'est elle qui a fait non-seulement les hérétiques & les hérésiarques; comme nous avons déja dit, mais encore les plus fameux impies, comme Julien l'Apostat, & quelques Philosophes de son temps, que la curiosité porta jusqu'aux derniers excès de la cruauté, en faisant ouvrir les corps des hommes vivans, pour y voir l'arrangemens des parties les plus intérieures, la situation des intestins, & les derniers mouvemens de leur cœur. Que dirai-je des cruelles expériences que la curiosité

a voulu faire aux dépens des enfans renfermez dans le sein de leurs meres. Passons toutes ces horreurs, dont le Christianisme a aboli l'usage ; mais que la curiosité a souvent rappellées, après qu'elle a fait des déserteurs de la Religion: comme si par desespoir de pénétrer les mysteres de la Foy, ils avoient voulu mettre tout en œuvre pour découvrir du moins ceux de la nature. *Le même.*

Sur la curiosité de lire les mauvais livres.

Je ne puis me taire sur le malheur que s'attirent une infinité de personnes, par la liberté qu'ils se donnent, malgré les défenses de l'Eglise, & les peines portées par les Canons; malgré le précepte naturel de ne se point exposer à l'occasion du péché, & malgré toutes les loix civiles & ecclesiastiques: par la liberté, dis-je, qu'ils se donnent, & qu'une curiosité criminelle leur fait prendre, de lire toutes sortes de livres, dont les uns leur inspirent des sentimens contraires à la foy & à la Religion, & les autres les portent au vice, & au dereglement des mœurs. Il y en a qui portent ouvertement au libertinage, & d'autres qui y conduisent insensiblement, en amollissant le cœur par les passions les plus dangereuses; & d'autres enfin où le crime est déguisé, & les maximes les plus opposées au Christianisme sont étalées avec tous les ornemens & les artifices capables de les faire goûter. Il n'y a que la crainte de Dieu & l'interêt du salut qui puisse arrêter cette liberté. Faites réflexion, Chrétiens, qu'entre ces mauvais livres, il y en a qui gâtent & qui corrompent l'esprit; c'est-à-dire, que par l'impression que la lecture fait, ils lui inspirent des sentimens contraires, ou à la pieté, ou à la foy, selon les matieres dangereuses qu'ils traitent; & s'ils n'en contiennent que d'inutiles, ils dissipent du moins l'esprit, & étouffent les pensées les plus salutaires, en l'appliquant tout entier à des amusemens & à des bagateles indignes d'un homme raisonnable & d'un Chrétien. Il y en d'autres, avons nous dit, qui portent au vice & au libertinage; & plus ces sortes de livres, sont écrits poliment, & plus ils sont agréables, & galants, ainsi qu'on les appelle; plus ils sont propres à corrompre les bonnes mœurs. De maniere que la corruption de l'esprit, & le dereglement de nôtre vie, étant les deux effets les plus à craindre, & les plus infaillibles des mauvais livres, doivent reprimer nôtre curiosité pour peu de soin & de zele que nous ayons de nôtre salut. *Le même, dans un Sermon sur ce sujet.*

Sur la curiosité de voir les spectacles.

Pour grand que soit le bien que nous avons reçû de la nature, par la faculté de voir tous les objets qui frapent nos yeux, je ne sçai, si une grande partie des Chrétiens ne devroit point faire aujourd'hui la même priere à Dieu, que faisoit le saint Roy Prophete de son temps: *Averte oculos meos ne videant vanitatem.* (Psalm. 118.) Detournez, Seigneur, mes yeux de ces spectacles, que le seul désir de satisfaire ma curiosité me fait rechercher, & où la vanité, la pompe, la magnificence, & tout ce que le monde a de plus attrayant se fait voir avec plus d'éclat. Car qu'est-ce qu'on y voit autre chose que des objets capables de nous séduire? N'est-ce pas une dangereuse curiosité que de s'y porter avec passion, pour ne pas dire avec fureur, comme s'y portent quelques-uns? Ces spectacles, s'ils ne sont pas toûjours criminels, on peut dire qu'ils sont presque toûjours dangereux, puisqu'ils nous inspirent l'amour de la vanité; & que comme dit saint Bernard, il n'est pas permis de voir ce qu'il n'est pas permis de désirer. D'ailleurs la plûpart de ces spectacles sont opposez à l'esprit du Christianisme, & à la profession que nous avons faite solennellement de renoncer aux pompes &

aux magnificences du monde. Or n'est-ce pas s'y rengager publiquement, que de témoigner de la curiosité de ces choses toutes mondaines ? jusques-là que c'étoit autrefois une marque & une preuve d'apostasie de sa foy, & de sa religion, comme l'assure l'éloquent Salvien : *Est quadam in spectaculis apostatatio fidei. Le même dans un sermon sur les Spectacles.*

Dans le commerce ordinaire du monde, la curiosité fait que l'ame se répand au dehors, & se dissipe. D'où il arrive qu'elle n'est plus capable des exercices de pieté, & ne sçauroit s'appliquer aux choses solides & intérieures. Saint Augustin a bien connu ce partage & cette dissipation qui se fait de l'ame, sans que souvent elle s'en appercoive, lorsque par une trop grande curiosité elle se répand sur les différens objets que le monde lui présente : la cupidité ayant une si grande proportion, & un si grand rappor, à tous ces objets, fait que l'ame se communique, s'attache, & unit à eux avec une prodigieuse activité, au lieu de s'unir à Dieu, & de s'attacher uniquement à son service. *Livre intitulé, Solitude Chrétienne.*

La curiosité dissipe l'esprit, & l'empêche de s'appliquer aux choses solides.

En quelque état que nous vivions, nous avons toûjours une inclination vers les biens sensibles : nôtre esprit s'en remplit, & nôtre cœur s'y épanche, si l'on n'a soin de réprimer sa curiosité, de régler ses yeux, sa langue, & tous ses sens ; parce que ce sont les sources des maux qui empoisonnent les ames. Un homme quitte le monde, & est résolu de mener une vie retirée : ses idées le suivent dans la retraite, & s'il ne se ferme aux différens objets qui frapent ses sens, elles ne manqueront pas de se ranimer tout de nouveau ; son imagination se remplira de phantômes ; son esprit, de pensées vaines ; son cœur formera des mouvemens & des désirs irréguliers ; de sorte qu'il se trouvera dissipé, inquieté, agité dans le port, comme s'il étoit encore dans la tempête, & sa curiosité le fera retourner d'esprit & de cœur dans le monde qu'il a quité de corps. *L'Abbé de la Trape, dans l'Explication de la Regle de saint Benoist. Tom. 1.*

La curiosité est à craindre, même aux personnes qui vivent dans la retraite.

Quand les Voyageurs marchent dans un grand chemin, (c'est la comparaison de saint Chrysostome,) les différens objets qu'ils voyent, les rivieres, les bois, les prairies, charment si agréablement leurs yeux, qu'ils sont tout dissipez. C'est ce qui arrive en cette vie aux gens du monde ; toutes choses les arrêtent, & les amusent ; ils sont curieux de tout voir, ils veulent entendre tout ce qui se dit, & sont actifs à tout ce qui se passe ; bruits qui courent, évenements qui arrivent, affaires qui se traitent, discours qui se tiennent ; tout les occupe, & ils se remplissent de tout. Quelle apparence que les salutaires avis qu'on leur donne, & la parole de Dieu qu'ils écoutent quelque fois, soient favorablement reçûs, & fasse quelque impression sur leur esprit ? faute d'application, dont une curiosité volage les rend incapables. C'est une semence que l'on foule aux pieds, comme parle l'Evangile ; c'est une parole que l'on écoute des oreilles du corps ; mais on lui ferme celle du cœur : ou si cette parole y entre, elle ne pénétre pas assez avant ; & le demon vient aussi-tôt pour arracher cette semence de vie, de peur que ceux qui l'entendent ne la croyent ; que la croyant ils ne la pratiquent, & que la pratiquant ils ne se sauvent. *Monsieur Joly. Prone pour le Dimanche de la Sexagesime.*

La curiosité & la dissipation d'esprit empêche l'effet de la parole de Dieu.

Si l'entretien même des gens de bien empêche souvent les communications divines, combien les conversations mondaines, où porte la curiosité, qui les recherche avec empressement, les empêchera-t-elle davantage ? Les paroles

La curiosité empêche les communica-

tions de Dieu dans une ame. qu'on entend, les images des objets qui se présentent, les divertissemens qui nous amusent & qui nous dissipent, n'occupent-ils pas l'esprit tout entier ? de sorte que quand on veut se recueillir & penser à Dieu, une foule de pensées que l'esprit rappelle, se confondant ensemble, ne font que nous troubler : & Dieu ne peut souffrir une ame ainsi partagée. *Autheur anonyme.*

La grande dissipation ou la curiosité jette la plûpart des Chrétiens.

Nous voyons dans certaines personnes une dissipation continüelle, un étrange libertinage de cœur, & d'esprit, qui fait qu'on se répand indifferemment sur toutes sortes d'objets, vains, frivoles, dangereux, & souvent même criminels; ne se faisant nulle violence pour arrêter les égaremens de leurs sens, de leur imagination, de leur esprit, & de leur cœur. Ils n'apprehendent rien tant que d'être obligez de rentrer dans eux-mêmes, pour veiller sur les mouvemens de leur cœur, pour reconnoître tous les désordres & les embarras d'une conscience déréglée. Ils affectent même de les ignorer, de peur d'être reduits à la nécessité de prendre des mesures pour y remedier. Ils ne cherchent enfin qu'à s'amuser, qu'à se detourner des pensées si peu agréables, & qu'à s'étourdir soy-même, pour ne point entendre là dessus les reproches importuns de leur conscience. *Le Pere Nepveu, Tom. 2. de ses Réfléxions Chrétiennes.*

Nous sommes naturellement portez à la dissipation.

Nous sommes naturellement portez à la dissipation, non moins jaloux de la liberté de nôtre esprit que de celle de nôtre cœur. Nous regardons comme une espece de captivité le recueillement & la réfléxion, qui resserre nôtre curiosité, & dépouille le cœur de cette liberté qu'il a de parcourir tout l'univers, & de se répandre sur toutes sortes d'objets. La vanité ne contribue pas moins à cette dissipation que la curiosité : car si au lieu de nous épancher de la sorte, nous rentrions souvent dans nous-mêmes, nous y verrions bien des foiblesses & des miseres, & cette vûe ne flateroit pas nôtre orgueil. C'est pour cela que nous détournons autant que nous pouvons les yeux, de ces objets si peu agréables. Le plaisir enfin se joint à la vanité; & c'est un nouvel attrait à la curiosité qui est plus avide des choses agréables, qui demandent moins de gêne & de contrainte. *Le même.*

L'inconstance naturelle de nôtre cœur, produit la curiosité.

Comme l'inconstance est le vrai caractere de nôtre cœur, & que chaque instant d'inaplication, & de défaut de vigilance, forme différentes impressions dont on a peine à revenir; on peut dire aussi que c'est cette inconstance qui produit la curiosité, & que l'une suit nécessairement de l'autre : d'où se forme un si étrange concours de desirs, qui dissipent le cœur, que nous ne pouvons plus le rappeller, ni en être les maîtres. Nos pensées, nos désirs, nos actions se confondent dans la multiplicité, & nôtre cœur devient pour nous un abime dont nous ne sçaurions plus connoître que la surface. C'est donc un abus de croire qu'après une vie toute dissipée, toute occupée des choses du siecle, & de ses vains objets, on puisse se recueillir facilement, & revenir de ses égaremens. *Sermon manuscrit.*

Quand l'ame est une fois dissipée par la curiosité, qui la répand au dehors, elle ne rentre

Nôtre ame est comme l'eau, laquelle s'éleve en haut étant ramassée, parce qu'elle remonte aussi haut que la source d'où elle décend; mais quand on lui donne la liberté de s'étendre, elle se perd, en se répandant inutilement sur la terre. Ainsi nôtre esprit étant dissipé par la curiosité, par la quantité de paroles inutiles que l'on dit, & que l'on entend, & par les différens objets qui frapent nos yeux & tous nos sens, se répand dans les choses extérieures &

b affes, comme par autant de ruiffeaux, & n'a pas la puiffance de s'en retirer pour rentrer dans foi-même, & s'appliquer à fes devoirs. Cet efprit curieux s'étant répandu de la forte, s'eft rendu incapable de fe reduire, & de fe renfermer dans une contemplation fecrete & intérieure. Dans cet état, l'ame fe découvre, & s'expofe à recevoir des bleffures de fon énemi, qui l'attaque de tous côtez, & qui lui tend des pieges par tout. Elle n'eft environnée d'aucune garde qui la couvre, & qui la défende. C'eft pourquoy le Sage dit, que l'homme qui ne fe peut tenir de parler, eft comme une ville ouverte de toutes parts & qui n'eft point entourée de murailles. *Tiré des Lettres d'un Solitaire. Lettre prémiere.*

pas facilement dans elle même.

Quel moien de fe trouver tous les jours dans le commerce du monde, fans fe diffiper, & fe corrompre? Comment réfifter fans ceffe aux impreffions de cette multitude d'objets qui fe préfentent en foule, qui nous affiegent de tous côtez, & qui font de continuels efforts pour entrer dans nôtre ame par le canal des fens? Comment n'être jamais ni ébloüi, ni ébranlé quand on voit de près l'éclat des richeffes, le fafte des grandeurs, les charmes & la magnificence de cette figure du monde, qui vient fans difcontinuation briller à nos yeux, nous attirer par fes promeffes, nous amufer par fes fpectacles, & nous enchanter par mille phantômes agréables? comment ne fe pas laiffer entraîner par le torrent de l'exemple & de la coûtume? peut-on toûjours fe roidir contre des maximes & des ufages qui favorifent les plus doux attachemens de nôtre cœur, & tenir contre des objets, que la curiofité nous fait rechercher avec tant d'ardeur? *Dans le Recueil des Pieces d'Eloquence préfentées à l'Academie Françoife.*

Il eft comme impoffible, qu'on ne foit diffipé dans le commerce du monde, où la curiofité nous jette.

Il n'y a rien qui jette plus dans la diffipation, que de s'ingerer dans ce qui touche les autres. C'eft cependant en quoy la curiofité nous tente davantage; & faint Auguftin remarque que nous fommes naturellement auffi curieux de connoître la vie des autres, que négligens & pareffeux à corriger la nôtre. De toutes les images des chofes créées, qui s'impriment dans nôtre ame, il n'y en a point qui l'occupent tant, que celles des perfonnes avec qui nous vivons, & que nous connoiffons; & celui-là eft proprement folitaire qui ne voit point les autres hommes. C'eft pourquoi l'ame qui veut s'appliquer férieufement à fes devoirs, à la connoiffance de foi-même, à l'affaire de fon falut, doit fuivant le confeil de tous les Saints, reprimer fa curiofité, retirer fes regards de deffus les autres, comme aiant affez à faire, à fe conduire elle-même; autrement il eft indubitable qu'elle fe remplira de vûes inutiles, & de foins fuperflus. Elle s'étonnera de voir à tout moment fe foûlever en fon cœur des troubles & des indignations contre les defauts d'autrui: à peine pourra-t-elle s'empêcher d'en parler; un faux zele fufcité par l'impatience, à quoy la curiofité aura donné occafion, la rongera fans ceffe, & l'occupera tellement qu'elle en perdra la paix. *Tiré du prémier tome des Lettres du Pere Surin.*

La curiofité nous porte particulierement à nous mêler des affaires des autres.

Faute de reprimer nôtre curiofité, & cet empreffement de nous ingerer dans les affaires des autres, combien de chofes inutiles? combien d'actions, de réflexions, de communications, de deffeins, de divertiffemens, qui nonfeulement ne font nullement néceffaires pour les interêts de nôtre prochain, mais encore infiniment préjudiciables aux nôtres? Car les grandes chofes à

Cette curiofité de s'ingerer dans les affaires d'autrui, nous fait oublier les nôtres.

qui nous dévrions donner nôtre application, sont entierement négligées, & les objets admirables de nôtre Religion, ne font point d'impression sur nos ames: les moindres bagatelles, une affaire de rien, attire plus fortement nôtre attention, que les choses ausquelles nous avons plus d'interêt de penser. *Le même.*

Le commerce du monde nous dissipe, & entretient nôtre curiosité.

Qu'il est difficile d'entrer dans le commerce du monde sans y être souvent distrait, & sans que la curiosité nous dissipe! Les objets qui y frappent nos sens, n'en demeurent presque jamais à nos sens: ils passent d'ordinaire jusqu'à nos esprits; ils occupent nos pensées; ils nous font oublier Dieu; & lors qu'ils ne nous le font pas tout-à-fait oublier, ils diminuent nôtre application, ils obscurcissent les vûës que nous avions de sa grandeur & de ses bontez; ils refroidissent & interrompent les sentimens de respect, de tendresse, de louanges qu'ils nous donnent pour lui: & encore peut-on dire que c'est le moindre mal, que fait la curiosité. *Le Pere le Valois. Lettre sixiéme sur la Retraite.*

Un homme curieux & dissipé n'est pas propre à la vie intérieure.

La prémiére chose à quoy il faut veiller pour communiquer avec Dieu, est de debarrasser son esprit & son cœur de mille choses inutiles. Ces gens curieux de sçavoir tout ce qui se passe, & qui ont sans cesse les yeux ouverts sur la conduite des autres, qui sous de beaux prétextes, embrassent toutes sortes d'affaires, & qui s'ingerent dans des occupations qui ne les regardent nullement; tous ces gens, dis-je, ont bien des choses à retrancher pour se disposer à converser avec Dieu. Un homme de ce caractere, bien loin d'être disposé à communiquer familierement avec le Seigneur, n'y pense seulement pas, lors même que c'est une obligation d'y penser. Dieu de son côté ne lui parle guere; & quand il lui parleroit, seroit-il écouté, dans cette agitation & dans les mouvemens qu'un homme se donne pour contenter sa curiosité? *Autheur moderne.*

Pour mener une vie intérieure, il faut commencer par reprimer la curiosité.

Pour avoir le recueillement si nécessaire afin de mener une vie intérieure, la prémiére chose que l'on doit faire, c'est d'éviter toutes les curiositez inutiles, à quoi nous sommes portez, par une demangeaison que nous avons de sçavoir une infinité de choses. Nous voulons voir tout ce qui se présente, oüir tout ce qui se dit, & enfin nous arrêter à toutes sortes d'objets; & pour parler le langage de saint Augustin, nous portons avec avidité nos pensées fameliques sur les images de toutes les choses de la terre, & cet appetit déréglé cause en nous un désordre qui ne peut exprimer. Car il fait que les facultez naturelles de nôtre ame épuisées dans la recherche de ces vaines satisfactions, se trouvent incapables de ramasser leurs forces audedans, pour s'appliquer à des exercices plus importans. *Dans une des Lettres du Pere Surin. Tom. prémier.*

En quoy il faut mortifier sa curiosité, pour ne pas tomber dans les plus grands désordres.

Pour éviter tous les maux qui naissent de la curiosité, ce n'est pas assez de s'interdire les spectacles, & les autres divertissemens prophanes qui causent le plus de dissipation, & un plus grand épanchement de cœur: il faut encore se retirer de ces compagnies où l'on ne fait que des contes plaisans & boufons, & où l'on ne cherche qu'à se divertir aux dépens du prochain. Je ne parle point de ces conversations trop libres, qui ne dissipent pas seulement le cœur & l'esprit, mais qui les corrompent tout-à-fait: Je parle de celles qu'on appelle indifférentes, où l'on débite toutes sortes de nouvelles, où l'on raconte tout ce qui se passe dans une ville; où l'on fait passer comme en revûë toutes les familles. Car je veux qu'on n'y commette point d'autre mal, n'en est-ce pas

un assez grand, que d'en retourner l'esprit tout dissipé, & tout rempli des vaines idées, qui ne manquent jamais de se présenter, quand il faut penser à Dieu & vacquer à la priere ? Ajoûtez que si l'on veut se conserver dans le recueillement, il faut encore s'abstenir des visites superfluës, qui ne vont qu'à passer le temps; parce que c'est déja une marque de dissipation, de ne pouvoir demeurer chez soi, & de chercher ailleurs à s'entretenir. En effet, qui pourra disconvenir, que ces visites, & ces conversations amusantes ne laissent des images fâcheuses de tout ce qu'on a vû, & entendu, & qu'on sort ordinairement de tous ces entretiens avec un esprit vuide & fatigué, qui ne remporte souvent que du dégoût d'où il pensoit tirer du plaisir. Il faut enfin être persuadé, puisque l'experience le fait assez voir, que ces discours frivoles, ces entretiens inutiles, & ces visites superfluës, empêchent qu'on puisse suivre aucun juste réglement de vie, qu'on puisse donner à la priere le temps nécessaire, & s'acquiter de tous les autres devoirs de son état & de la religion. *Autheur moderne & anonyme.*

Il y a de certaines marques qui font connoître la dissipation de nôtre esprit. Telles sont de certaines joies trop épanchées; où l'esprit & le cœur semblent sortir hors d'eux-mêmes, & où il paroît bien qu'on n'a pas acquis un parfait empire sur ses passions; car on se laisse aller avec légereté à plusieurs choses indignes d'un esprit raisonnable. Cet épanchement de joie a coûtume de se faire dans des incidens particuliers, où l'on s'oublie soi-même, & où l'on s'abandonne peu judicieusement à sa curiosité. Mais ce qui est beaucoup plus opposé à l'esprit de Dieu, & qui est un signe d'une plus grande dissipation, est une maniere toûjours enjoüée: car on voit des personnes qui ne font jamais paroître aucune marque de maturité, ni sur leur visage, ni dans leurs paroles, ni dans leurs gestes. Ce sont des personnes, dit-on, de belle humeur, qui ne font point de contes, qu'ils n'éclatent en ris immoderés & qu'ils ne s'épanoüissent de joie; qui s'enquetent curieusement de tout, pour trouver occasion de s'en divertir, qui mettent tout le monde en jeu, qui raillent sans cesse de tout ce qu'ils voyent; & pourveu qu'ils se rendent agreables, ils se mettent peu en peine, de faire paroître cent legeretez indecentes. Voilà les marques d'un esprit dissipé. *Le Pere Guilloré. Traité de la Mortification des sens.*

Marques d'un esprit dissipé, dans une joie indiscrete, & une humeur toûjours enjouée.

Celui qui fait paroître tant de curiosité, de vaine joie, & d'épanchement au dehors, montre bien qu'il n'est pas rempli de Dieu, & qu'il est aussi peu capable de ses saints mouvemens, qu'il est facile à sortir de lui même à toute occasion par l'épanchement de son cœur. Ne me dites point que ces gens qui sont toûjours dans l'enjoüement, qui s'enquétent de tout, & qui ne disent rien qu'ils ne l'accompagnent de quelque plaisantérie, & d'un air propre à divertir: que ce gens là, dis-je, s'abstiennent des medisances grossieres, & qu'ils se donnent de garde de blesser personne; & qu'ainsi cette vie est assez innocente. Je veux bien vous accorder que leur vie n'est pas si criminelle que celle des impies de profession, & des libertins déclarez; mais est-ce là le caractere d'un véritable Chrétien, pénétré des sentimens de Dieu & appliqué à tous ses devoirs? Cette dissipation d'esprit ne se communique-t-elle point à ceux qui les frequentent? ne bannit-elle pas de toutes les conversations tous les discours capables d'édifier & d'inspirer quelque sentiment de pieté? N'inspire-t-elle pas au contraire une joie déréglée? *Le même, dans le traité de l'Esprit sérieux.*

Suite du même sujet.

La curiosité est une avarice spirituelle.

La curiosité, ou le désir de sçavoir des choses vaines, est une avarice spirituelle, qui n'est pas moins dangereuse que celle qui a pour objet les biens temporels : car les curieux tombent dans la même secheresse de cœur, où tombent les avares. Ceux cy passent leur vie à remplir leurs coffres, & à amasser de grands trésors, sans s'en servir pour l'avancement de leur salut, en les distribuant aux pauvres ; ceux-là au lieu de concevoir l'esprit de la vraie pieté, & de devenir plus humbles à mesure qu'ils deviennent plus sçavans, n'en sont que plus vains ; & à mesure qu'ils croissent en lumieres, ils s'enflent de l'estime de leur propre suffisance. Ils aiment souvent l'éclat de la vérité, mais ils en fuient la pratique. Ils s'en instruisent quelquefois, non pour en devenir meilleurs ; mais pour paroître plus sçavans, & se faire valoir dans les compagnies, &c. *Tiré de la Morale Chrêtienne sur le Pater.*

Plusieurs sortes de vaines curiositez, dont on rendra compte à Dieu.

Combien de personnes passent toute leur vie en des choses vaines, seulement pour contenter leur esprit ? Les uns s'appliquent à rechercher la pierre philosophale, dissipant leurs biens, & ruinant leur santé, sur l'espérance de trouver ce qu'ils ne trouveront jamais. D'autres se plaisent à faire de grandes Bibliotheques remplies de beaux livres, qu'ils font relier magnifiquement, & qu'ils ne lisent jamais ; mais pour avoir seulement le plaisir de les voir. Combien de personnes aiment à avoir des tableaux de grand prix, & des plus excellens Maîtres, & emploient pour les acheter de grandes sommes d'argent ? Combien y en a-t-il qui mettent leur plaisir à enrichir leur parterres des plus belles fleurs, & leurs espaliers, des fruits les plus rares & les plus exquis, qu'ils font venir expressément des païs étrangers, pour avoir la gloire de les avoir seuls ? L'un se porte à une chose, l'autre à une autre, & il n'y a dépense qu'on ne fasse pour contenter sa passion. Et parce que ces occupations sont vaines, & inutiles pour le salut, & servent seulement pour contenter la curiosité, & la concupiscence des yeux ; ce sont des pechez dont il faudra rendre compte à Dieu ; parce que c'est un temps perdu, & que l'argent qu'on emploie à ces bagatelles, devroit servir à la nourriture des pauvres. *La même. Livre huitiéme, section quatre, article second.*

Renoncez, dit saint Augustin, à toutes ces curiositez dangereuses que vous avez pour la nouveauté des spectacles, des ornemens, des équipages : défaites-vous de ces curiositez malignes qui vous font éclairer de si près les actions, les démarches, les affaires de vôtre prochain. Mais aiez une curiosité sainte & charitable, pour découvrir tant de sortes de miseres, & de souffrances cachées dans les hôpitaux, dans les prisons, dans ces reduits obscurs, où la pauvreté bannie des palais & des maisons des Grands, fait sa retraite : au lieu de ces spectacles voluptueux, & de ces concerts prophanes que vous recherchez, allez entendre les cris & les gémissemens d'une famille souffrante, à qui le pain manque, pendant que vous vous plongez dans les délices. Bien loin d'aller repaître vôtre vanité, & vos autres passions par la vuë de ces peintures immodestes, de ces meubles magnifiques, allez reveiller vôtre charité languissante dans ces toits abandonnez, où les images de Jesus-Christ souffrent sur la paille, &c. *Essais de Sermons pour le sixiéme Dimanche après la Pentecôte.*

Fin du Second Tome.

TABLE

TABLE
DES MATIERES
contenues en ce second Tome.

A.

B.

C.

Conditions

O

P

R

S

Fin de la Table des Matieres.

Fautes survenuës dans l'impression du second Tome.

Pages.	*Lignes.*	*Fautes.*	*Corrections;*
6.	20.	P, Giroux.	Giroust.
6.	21.	Avant.	Avent.
152	16.	Après celui,	ajoûtez, qui.
300.	*derniere ligne.*	la haine,	ajoûtez du peché;
310.	13.	varivent	arrivent.
352.	2.	avec.	à
412.	17.	*tuorum.*	*torvum.*
483.	33.	*fuma.*	*fama.*
619.	5.	autrement.	effacez ce mot;
654.	*à la marge du milieu.*	voix.	voye.

